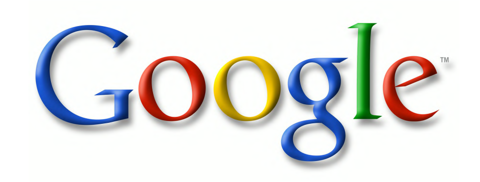
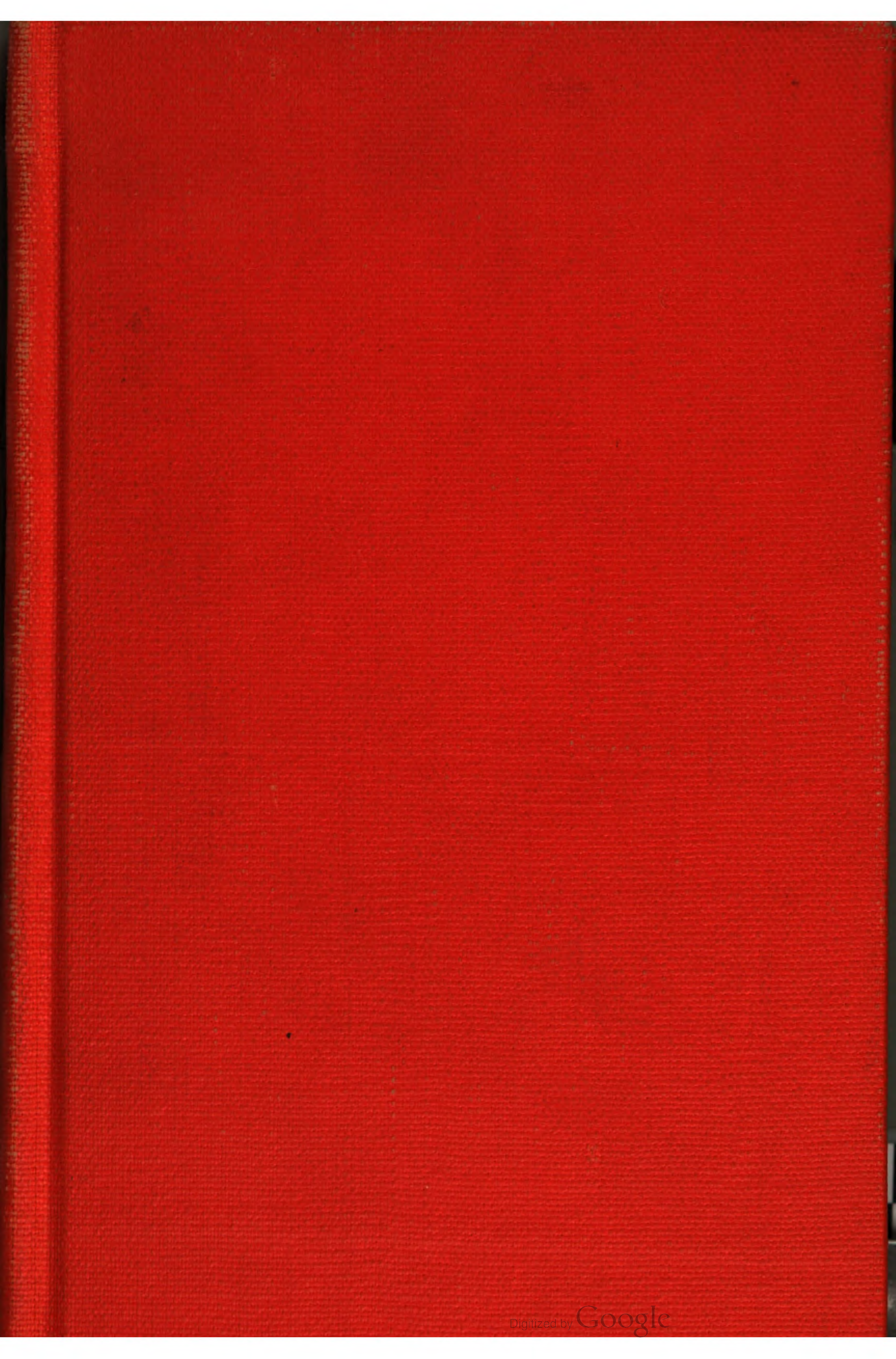
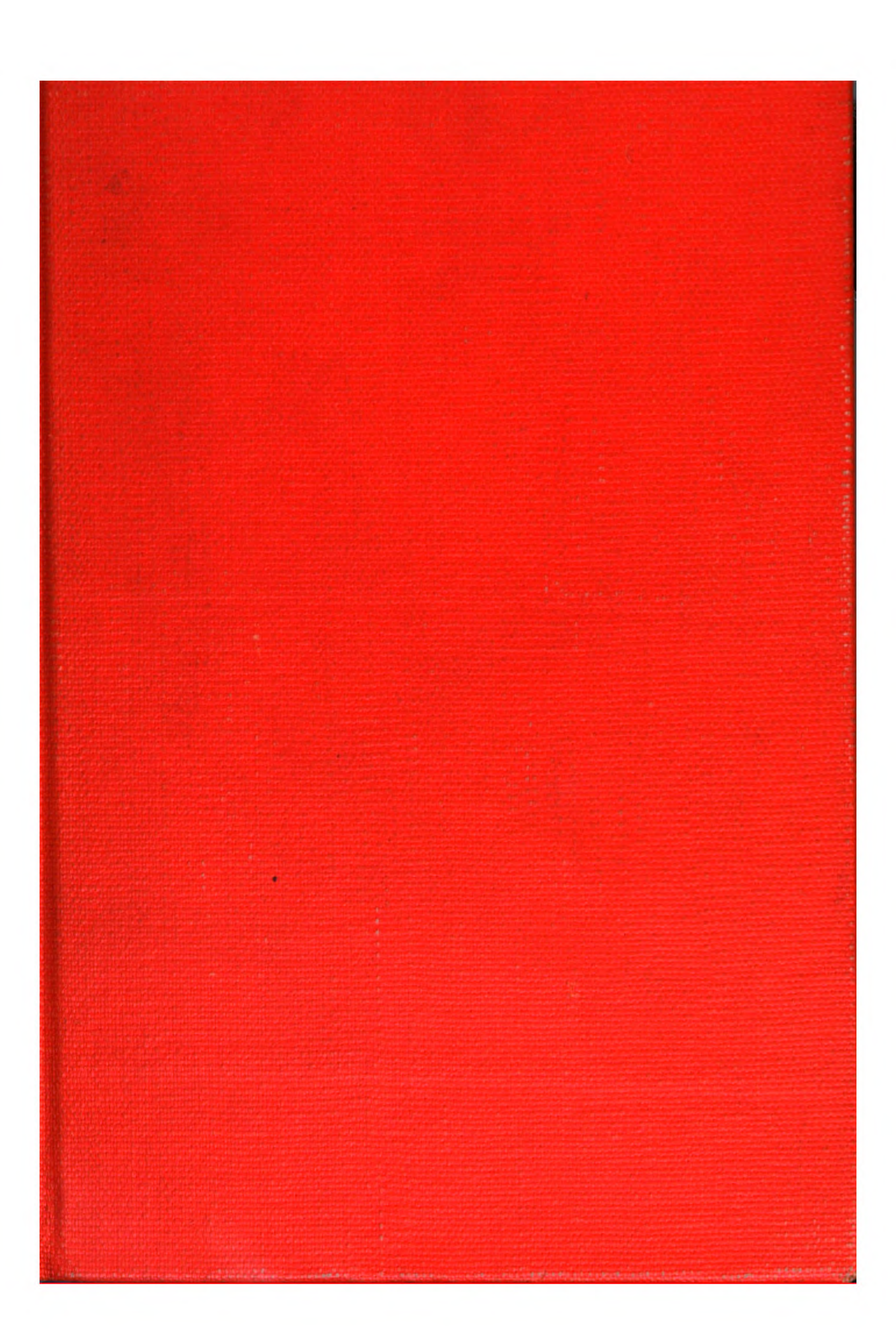
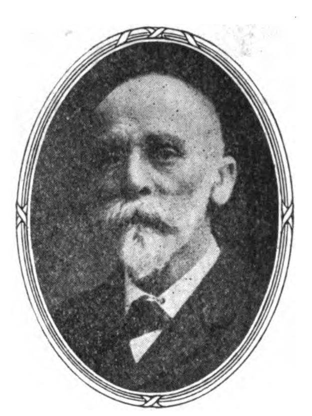












GRAMMAIRE LATINE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

GRAMMAIRE

LATINE

DU

Dr J. R. MADVIG,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE,

TRADUITE DE L'ALLEMAND

SUR LA QUATRIÈME ÉDITION,

PAR N. THEIL,

PROFESSEUR AU LYCÉE SAINT-LOUIS.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56,

1881.

PRÉFACE.

La grammaire latine du docteur Madvig, professeur à l'Université de Copenhague, est un livre si estimé en Allemagne de tous les juges compétents et impartiaux, qu'il y a été rapidement introduit dans un grand nombre de gymnases. La réputation de cet excellent ouvrage avait pénétré jusque chez nous, où il y a encore quelques personnes, notamment parmi les professeurs, qui s'occupent sérieusement de linguistique. Plusieurs de mes collègues m'ayant exprimé le désir de voir ce livre-là traduit, avec prière d'entreprendre moi-même ce travail, si mes loisirs me le permettaient, je me suis rendu d'autant plus volontiers à ce vœu, qu'il entrait dans les vues de M. Didot d'annexer au grand Dictionnaire de la langue latine (par G. Freund et N. Theil) un Traité de grammaire qui en fût le complément et fît ainsi de cette vaste publication comme une sorte d'encyclopédie latine donnant à la fois et la nomenclature et les règles du langage.

C'est ce travail qui paraît aujourd'hui sous deux for-

mats, l'un in-quarto, destiné à être joint à la dernière livraison du dictionnaire; l'autre in-8°, à l'usage des classes.

Le grand mérite de l'ouvrage de Madvig est de présenter sous une forme succincte, et dans un ordre parfaitement rationnel, tout ce que les travaux antérieurs ont accumulé d'observations et de faits relativement à cette langue romaine qui sera toujours, quoi que puissent dire les détracteurs des études classiques, la meilleure, que dis-je! la seule initiation solide à la connaissance approfondie de notre propre idiome.

Si ce modeste ouvrage est accueilli favorablement dans nos écoles et se trouve ainsi appelé à rendre quelques services à nos études universitaires, je m'estimerai amplement récompensé de ma peine.

N. THEIL.

Paris, 15 février 1870.

GRAMMAIRE

LATINE.

---

§ 1. La Grammaire latine (*Grammatica latina*) traite de la forme des mots latins et de leur arrangement dans le discours. De là deux parties : l'une s'occupe des formes ; l'autre, de l'arrangement (syntaxe, *syntaxis*). Une troisième partie, jointe à la grammaire comme appendice, contient la *métrique*, c'est-à-dire les règles de la versification latine.

§ 2. La langue latine fut autrefois parlée par le peuple romain, d'abord dans une partie de l'Italie centrale, plus tard dans toute l'Italie et dans d'autres pays soumis aux Romains ; aujourd'hui nous ne l'apprenons que dans les livres et autres monuments écrits de ce peuple.

Les plus anciens écrits latins que nous possédons ont été composés environ deux cents ans avant la naissance de J.-C., et dans le sixième siècle de l'ère chrétienne la langue latine périt entièrement ; elle fut alors profondément défigurée par les peuples étrangers qui envahirent les terres romaines et mêlée aux divers idiomes de ces peuples. De ce mélange se formèrent insensiblement diverses langues nouvelles (langues romanes, comme l'italien, le français, l'espagnol, le portugais). Les nombreux auteurs qui plus tard ont écrit le latin l'ont appris comme langue morte.

Dans ce long laps de temps la langue latine a subi beaucoup de changements non-seulement dans le nombre, les significations, les formes, et la syntaxe de ses mots, mais encore en partie dans la manière de les prononcer. Dans cette grammaire la langue est présentée en général telle qu'elle se parlait et s'écrivait dans le meilleur siècle de la littérature romaine (environ depuis le temps de César et de Cicéron jusques un peu au-delà de la naissance de J.-C.), et, quand il y a des écarts dans l'usage, la meilleure manière à nos yeux est toujours celle qui fut employée par les écrivains les plus distingués de cette époque. (Ce siècle de la langue latine est ordinairement désigné sous le nom d'*âge d'or*, et le suivant, environ jusqu'à l'an 120 apr. J.-C., l'âge d'argent.)

Remarque. La langue latine se rattache originairement à la langue grecque par une étroite parenté, et plus tard aussi, quand les Romains s'initièrent à

la science, à l'art et aux institutions de la Grece, elle leur emprunta quantité de mots. Au surplus ces deux langues sont sorties de la même souche qui a produit l'allemand et les idiomes du Nord ainsi que beaucoup d'autres, comme le sanscrit dans l'Inde et le zend en Perse, deux langues mortes d'une très-haute antiquité. Toutes ces langues sont comprises sous la dénomination commune de langues indo-germaniques ou japétiques.

ÉTUDE DES FORMES.

§ 3. Cette étude s'applique : 1) aux lettres dont les mots se composent, et à leur prononciation; — 2) à la flexion (déclinaison et conjugaison) des mots; — 3) à la dérivation et à la composition des mots.

I. ÉTUDE DES SONS ou LETTRES.

CHAPITRE I.

DES LETTRES.

§ 4. La langue latine s'écrit avec 23 lettres (*litteræ*) : *a, b, c, d, e, f, g, h, i* (*j*), *k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u* (*v*), *x, y, z* (zeta). Les consonnes *j* et *v*, qui ont une grande analogie de son avec les voyelles *i* et *u*, étaient écrites par les Romains comme ces voyelles elles-mêmes (*v* aussi bien pour *u* que pour *v*); aujourd'hui ces voyelles et ces consonnes sont ordinairement distinguées, même dans l'écriture. Les lettres *y* et *z* n'appartiennent pas à l'écriture romaine primitive et elles ne s'emploient que dans les mots grecs, introduits plus tard dans le latin (*litteræ græcæ*).

Rem. 1. Les Romains n'avaient pas de grandes et de petites lettres; aujourd'hui on ne fait usage des grandes lettres initiales, si ce n'est après un point, que dans les noms propres et dans les adjectifs et adverbes qui en dérivent.

Rem. 2. L'écriture latine, comme l'écriture grecque, doit son origine à celle des Hébreux et des Phéniciens.

§ 5. *a.* Les voyelles (*litteræ vocales*) se prononçaient tantôt *brèves* (avec un son vif et rapide, brusquement arrêté par le mouvement des organes), tantôt *longues* (avec un son prolongé et continu). Cette différence de prononciation n'est point notée dans l'écriture.

Rem. 1. Dans les ouvrages didactiques (comme par ex. dans cette grammaire), on indique quelquefois la voyelle longue par le signe ¯ et la brève par le signe ˘, que l'on place sur les voyelles; le signe ˘̄ signifie que la voyelle

se prononçait tantôt longue, tantôt brève. Dans les temps les plus anciens une voyelle longue était quelquefois indiquée par le redoublement; *i* long (ī) s'écrivait aussi *ei* (par ex. *heic* pour *hīc*, comme on le prononça toujours; *eidus* p. *idus*, *arteis* p. *artis*).

Rem. 2. *I* est consonne (*j*) au commencement des mots latins devant une autre voyelle quelconque, excepté au participe *iens*; de même au milieu des mots, entre deux voyelles (*major*, *Pompejus*, mais *Gaï*), excepté dans *tenuia tenuior*, *assiduior* (dans les noms grecs *Achaja*, *Grajus*, *Maja*, *Ajax*, *Troja*, mais *Troïus*). Devant une voyelle au commencement des mots grecs, il reste voyelle (*i-ambus*).

Rem. 3. *U* est consonne (*v*) au commencement des mots devant une voyelle (*vado*) et au milieu des mots entre deux voyelles (*avidus*); de plus, après *ng*, *l* et *r*, quand *u* n'appartient pas à la désinence résultant de la flexion (*angvis*, *solvo*, *arvum*, mais *col-ui*), et dans quelques mots après un *s* initial (*svadeo*, *svavis*, *svesco*, *Svetonius*). Dans les mots composés il reste ce qu'il était dans le mot simple, par ex. *e-ruo*. Après *v* on écrivait et on prononçait anciennement *o* pour *u*, par ex. *servos* pour *servus*, *divom* pour *divum*, et dans quelques mots *o* pour *e*, par ex. *voster*, *vortex*, pour *vester*, *vertex*.

Rem. 4. Les poëtes, pour le besoin du vers, prononçaient quelquefois, après une consonne, *i* comme *j* et *u* comme *v*, par ex. *Abjes*, *consiljum*, *omnja*, *genva*, *tenvia* pour *abies*, *consilium*, *omnia*, *genua*, *tenuia*. Et vice versa ils résolvaient *v* en *u*, comme *su-emus* pour *svemus*, et souvent après *l* (*silu-a*, *dissolu-o*, *dissolu-endus*, pour *silva*, *dissolvo*, *dissolvendus*), ce qui s'appelait diérèse (*diæresis* *, c.-à-d. séparation). (Dans la flexion des verbes quelquefois un *v* entre deux voyelles disparaît; voy. § 113.)

Rem. 5. Dans quelques cas la prononciation flottait entre deux voyelles dont le son se rapprochait, ou bien fut différente à différentes époques; de là des différences dans l'écriture elle-même, par ex. dans *classes* et *classis* (acc. plur.), *heri* et *here*, hier; *faciundus* et *faciendus*. Dans quelques mots et dans quelques formes, où plus tard l'*i* se prononça et s'écrivit bref (*ĭ*), on prononçait anciennement (et même du temps de Cicéron et de César) plutôt *ŭ*, par ex. *lubet* pour *libet*, *optumus* pour *optimus*.

b. Les *diphthongues* (voyelles réunies) usitées en latin sont *æ*, *œ*, *au*; *eu* ne se trouve que dans un petit nombre de mots (*heus*, *heu*, *eheu*, *ceu*, *seu*, *neu*, *neuter*, *neutiqvam*); *ei* ne se rencontre que dans l'interjection *hei*; *ui* dans *huic*, *cui* et dans l'interjection *hui*.

Rem. 1. *Æ* provient de *ai* (orthographe des temps les plus anciens) et *œ* de *oi*. Dans la prononciation *œ* avait quelque ressemblance avec *u* (*pœna*, *punire*; *mœnia*, *munire*). Ces diphthongues correspondaient aux diphthongues grecques αι et οι (*Hecatæus*, *Philetærus*, *OEta*, Ἑκαταῖος, Φιλέταιρος, Οἴτα).

Rem. 2. A la diphthongue ει des Grecs répond, dans les mots grecs latinisés, *ī* devant les consonnes, *ī* ou *e* devant les voyelles (*Heraclītus*, Ἡράκλειτος; *Euclīdes*, Εὐκλείδης; *Aristogīton*, Ἀριστογείτων; *eclipsis*, ἔκλειψις; *Dareus* et *Darīus*, Δάρειος; *Alexandrea* et *Alexandrīa*, Ἀλεξάνδρεια; *Aristotelīus* et *Aristotelēus*, Ἀριστοτέλειος).

* Le mot *diæresis*, ainsi que les autres dénominations (*synalœphe*, *synæresis*, *synizesis*, *ecthlipsis*, *syncope*) employées dans les paragraphes suivants, appartient à la langue grecque.

Rem. 3. Dans quelques mots la prononciation et l'écriture flottent entre *æ* et *e* (*sæculum*, *seculum; sæpire*, *sepire; hæres*, *heres*), entre *œ* et *e* (*fecundus, femina, fenus, fetus; fœcundus, fœmina, fœnus, fœtus*); entre *œ* et *æ* (*cœlum*, *cælum; cœruleus*, *cæruleus; mœreo*, *mæreo*). Dans *obscenus* on est incertain entre les trois formes *obscænus, obscœnus*, *obscenus*. L'orthographe alterne aussi quelquefois entre *au* et *ō* (*plaudo, plodo; Claudius*, *Clōdius*). L'étymologie peut seule trancher ces questions. A son défaut, on préfère l'orthographe qui s'appuie sur des inscriptions romaines du meilleur temps.

c. Sur la permutation de voyelles occasionnée par la flexion, la dérivation et la composition des mots, il faut remarquer ce qui suit :

Si, dans la flexion, la voyelle du radical est allongée, *ă* se change ordinairement en *ē* (*ăgo-ēgi*). Si la voyelle du radical est affaiblie à cause d'une addition en tête du mot, *æ* se transforme souvent en *ī* (*lædo*, *illīdo*), *ă* en *ĭ*, quand la syllabe est *ouverte* (c.-à-d. terminée par une voyelle) et en *ĕ*, quand elle est fermée (c.-à-d. terminée par une consonne), par ex. *facio*, *perfĭcio; perfectus; ĕ*, dans une syllabe ouverte, devient souvent *ĭ* (*tĕneo*, *con-tĭneo*, mais *con-tentus; nomĕn, nomĭnis*, *semĕn*, *semĭnis*, mais *semĭnarium;* il reste invariable devant *r*, par ex. *fĕro; affĕro; gĕro*, *congĕro*); au rebours, *ĭ*, dans une syllabe fermée, devient *ĕ*, par ex. *judex* du radical *judĭc*. Ŏ, dans une syllabe ouverte, devient souvent *ŭ* dans une syllabe fermée, par ex. dans *adŏlesco*, *adultus; cŏlo*, *cultus; ebur*, *ebŏr-is; corpus*, *corpŏr-is*. U remplace souvent une autre voyelle devant *l* (pello, pepŭli; *scalpo*, *ex-sculpo; familia*, *famŭlus*).

§ 6. Quand deux voyelles qui se suivent doivent être prononcées séparément et distinctement, il en résulte une sorte de choc (*hiātus*, ouverture de bouche) dans la prononciation, particulièrement quand l'une des deux voyelles est placée à la fin d'un mot, l'autre au commencement du suivant (par ex., *contra Audentior*). Alors il est de règle, en vers, de retrancher la première voyelle sans égard à la quantité, ce qui s'appelle élision (*elisio*, écrasement) ou synalèphe (*synalœphe*, fusion, mélange); par ex. *saper' aude* pour *saperĕ aude; qvoqv' et* pour *qvoqvĕ et; Dardanid' e muris* pour *Dardanidæ e muris; ultr' Asiam* p. *ultrō Asiam; m' adeo* p. *mē adeo*. La même chose a lieu quand le second mot commence par un *h* ou que le premier se termine par un *m;* par ex. *toller' humo* p. *tollere humo; mult' ille* pour *multum ille*; voy. § 8 et 9. (Sur les exceptions voy. § 502, b.) Il n'est pas douteux que quelque chose de semblable n'eût lieu dans la prononciation journalière.

Rem. 1. Il arrive souvent aussi, dans la formation et dans la flexion des mots, que deux voyelles originelles se fondent (se contractent) en une voyelle longue ou en une diphthongue, surtout quand *a* ou *o* sont suivis d'une autre voyelle, ou quand la même voyelle se rencontre deux fois, par ex. *cogo* de *cŏăgo*, *tibīcen* de *tibĭĭcen; mensæ* de *mensai*. Quelquefois une seule voyelle se prononçait, bien qu'on écrivît les deux (*deest*, *deerunt*, prononcez *dest*, *dērunt*). Les poëtes se permettaient dans quelques cas de réunir deux voyelles en une syllabe, contrairement à la prononciation usitée dans la prose, comme dans *dein*, *deinde*, *proinde*, *qvoad*. Cette modification de son, appelée synérèse ou synizèse (*synæresis*, *synizesis*, compréhension), portait le plus ordinairement sur *e* suivi de *i, a, o,* dans les mots dont le nominatif se terminait en *eus, ea* ou *eum*, par ex. *alvei*, d'*alveus*, *cerea* de *cerea; aureo* d'*aureum;*

joignez-y *antêis*, *anteît*, du verbe *anteeo*. Les anciens poëtes comiques (Plaute et Térence) vont même ici bien plus loin (*qvîa*, et autres semblables).

Rem. 2. Dans la particule interrogative *nĕ* jointe à la fin d'un mot, la voyelle *ĕ* se supprime dans la prononciation habituelle, même devant une consonne (par ex. *nostin'*, *quæso*); à la 2ᵉ pers. sing. du prés. de quelques verbes et dans *satis*, le *s* disparait alors (*viden'* p. *videsne*; *audin'* p. *audisne*; *satin'* p. *satisne*).

§ 7. Les CONSONNES (*litteræ consonantes*) se partagent en *muettes* (*mutæ*) : *b, c* (*k, q*), *d, f, g, p, t,* dont le son ne s'achève pas; en *liquides* (*liquidæ*) : *l, m, n, r,* qui (surtout *l* et *r*) se lient facilement à une consonne précédente, et admettent encore après elles la sifflante (*littera sibilans*) *s*. X est une lettre double pour *cs; Z* (zeta grec) également, pour *sd*.

Parmi les consonnes *c* (*k, q*) et *g* sont *gutturales* (*palatinæ*), *p* et *b labiales* (*labiales*), *t* et *d dentales* (*dentales*). Les unes ont une prononciation plus dure et plus âpre (*c, p, t, tenues*), les autres, plus molle et un peu aspirée (*b, g, d*), et, par comparaison avec celles qui sont fortement *aspirées* (*ch, ph, th*), on les appelle *douces* ou *moyennes* (*mediæ*). *F se rapproche des labiales, mais d'un autre côté il s'échappe avec dureté à travers les dents.*

§ 8. Sur la prononciation des consonnes considérées à part, on doit remarquer ce qui suit :

C était prononcé par les anciens comme k ou à très-peu de chose près (dans *doces* comme dans *doctus*, dans *accipis* comme dans *capis*). Ce ne fut que très-tard, lorsque la langue était près de s'éteindre, que s'introduisit la prononciation aujourd'hui en usage du *c* devant *e, i, y, æ, œ, eu* comme *s* ou ç (voy. *ti*). Une variété particulière du *c* était *qv* (*qu*), qui était considéré comme une seule consonne, par ex. *inqvilinus*, de *incolo*.

Quelquefois dans certains mots le son accessoire se perdait (*qvotidie* et *cotidie*, *coqvus* et *cocus*, comme on prononçait et écrivait souvent). Devant une consonne *qv* se change ou en simple *c*, comme dans *relictus*, *coxi* (*coc-si*), de *relinqvo*, *coqvo*, ou, dans quelques cas, en *cu*, comme dans *secutus* de *seqvor*. Si, dans la flexion, un *u* devait venir après *qv*, on écrivait et prononçait ou *cu* ou *qvo* (d'après le § 5 *a*. *Rem.* 3), comme *cum* ou *qvom*, *secuntur* ou *seqvontur*; plus tard cependant on écrivit *qvum*, et, comme aujourd'hui, *seqvuntur*, *relinqvuntur*. *Concutio* (de *qvatio*).

K, dans une couple de mots, était employé comme lettre initiale devant *a*, particulièrement dans les abréviations *K*. = *Kæso* (prénom); *K*. ou *Kal*. = *Kalendæ*.

Ti devant les voyelles se prononce aujourd'hui comme *si* ou

ci, excepté après un *s* ou un *t* (*justior*, *mixtio*, *Attius*), dans l'infinitif passif allongé *patier* et dans les mots grecs (*Isocratīus*-*Isocratēus*, *Bœotia*); mais cette prononciation n'est venue que très-tard.

Il en est résulté que *ti* devant une voyelle et *ci* (dans la prononciation des temps postérieurs) eurent le même son et furent quelquefois confondus dans l'écriture; p. ex. dans la terminaison de dérivation *cius* (*patricius*, *suppositicius* qu'on écrit souvent *patritius*, *supposititius*).

M, comme consonne finale, suivie d'une voyelle, se prononçait d'une manière obscure et à peine sensible; aussi, en vers, la supprimait-on (par *ecthlipsis*, c.-à-d. écrasement) avec la voyelle qui la précédait, absolument comme si le mot se fût terminé par cette voyelle (*ventur' excidio* pour *venturum excidio*; *necd' etiam* p. *necdum etiam*); voy. § 6. (De là *veneo* de *venum eo*.)

R se trouve aujourd'hui dans une foule de mots latins où il y avait un *s* dans l'origine, parce que, si l'on excepte un petit nombre de mots (comme *quæso*, *vasis*, gén. de *vas*, *asinus*, *miser*), partout les Romains ont changé en *r* le *s* placé entre deux voyelles (*Papirius*, *Veturius* pour *Papisius*, *Vetusius*; *arborem* p. *arbosem*, *gero* p. *geso*, d'où *gessi*, *oris* p. *osis*, de *os*). Toutefois *S* demeure toujours, quand une autre consonne qui le précédait a été retranchée (*divisi* pour *dividsi*, de *divido*) ou quand il commence le second élément d'un mot composé (*de-silio*).

§ 9. *H* n'est point une consonne, mais le signe d'une aspiration (*aspiratio*) de la voyelle, qui se prononce alors du gosier : de sorte que deux voyelles qui ont une *h* entre elles doivent être considérées comme se suivant immédiatement, et que l'élision d'une voyelle finale n'est point empêchée par *H* (§ 6). Aussi arrive-t-il quelquefois que certains mots, ayant H entre deux voyelles, se contractent (*nihil* et *nil*, *prehendo* et *prendo*, *vehemens* et *vemens*). Au commencement de quelques mots tantôt on mettait, tantôt on supprimait *h* (*arundo*, *harundo*; *ave*, *have*; *hedera*, *edera*; *herus*, *erus*).

Les consonnes, aux époques les plus reculées, n'étaient presque jamais aspirées (prononcées avec *h*); plus tard cela eut lieu dans les mots grecs (*thesaurus*, *elephantus*, *delphinus*) et barbares (*rheda*), mais seulement dans un très-petit nombre de mots purement latins, comme *brachium*, *pulcher*, *triumphus* (car *sepulchrum* est inexact) et dans quelques noms propres, comme *Cethegus*, *Gracchus*.

§ 10. La recherche de l'euphonie et de la commodité de prononciation a souvent influé sur les consonnes et opéré des changements dans la forme des mots.

A la fin des mots (comme son final) aucune consonne ne se redouble (ainsi *mel*, *fel*, bien que le génitif soit *mellis*, *fellis*). Dans le corps des mots aucune consonne ne se redouble devant une autre, à l'exception des *muettes* devant les *liquides* (*effluo*; mais *falsum* de *fallo*, *cursum* de *curro*).

Néanmoins, dans les mots composés où entrent les prépositions *trans* et *ex* (= *ecs*), on écrit quelquefois *transscribo* et souvent *exspecto* (= *ecsspecto*), *exstingvo* au lieu de *expecto*, *extingvo*. Quelquefois aussi à la fin d'un mot sans désinence de flexion une consonne a été supprimée (*sermo*, *sermon-is*; *cor*, *cord-is*; *lac*, *lact-is*).

Des changements se produisent particulièrement, lorsque, dans la composition ou par l'adjonction d'une désinence de flexion ou de dérivation, des consonnes d'ordre différent viennent à se rencontrer.

Une *ténue* devant une *liquide* se change souvent en la *moyenne* (*douce*) correspondante (*negligens* p. *necligens*) et une *moyenne* devant une *ténue* ou devant *s*, en la *ténue* correspondante, mais pas toujours dans l'écriture, bien que cette transformation ait lieu dans la prononciation. (*G* devant *t* et *s* devient toujours *c* (*actus* d'*ago*, *unxi* (= *ung-si*) d'*ungo*); et *b* devant *t* et *s* se change le plus souvent en *p* (*scriptus*, *scripsi* de *scribo*; toutefois on écrivait *obtineo* et *optineo*, *absens*, *obsideo*, *urbs*).

M se change en *n* devant la plupart des consonnes (*concipio*, *tunc* de *tum*, *eundem* d'*eumdem*); cependant devant *qv*, dans les mots composés, on écrivait aussi bien *m* que *n* (*qvamqvam*, *tamqvam* et *qvanqvam*, *tanqvam*). Mais *n* devant *m*, *b* et *p* se change en *m* (*immitto*, *imbibo*, *impeto*, p. *in-bibo*, *in-mitto*, *in-peto*).

Quelquefois une consonne se changeait (par *assimilation*) en la consonne dont elle était suivie (*d*, *t* et *b* en *s* dans *cessi*, *fossum*, *passus*, *jussi*, de *cedo*, *fodio*, *patior*, *jubeo*; — *d* en *c* dans *qvicqvam*, *qvidqvid*; — *n* et *r* en *l* dans *corolla*, *agellus*, de *corona*, *ager*); cette assimilation a lieu surtout pour la consonne finale des prépositions (*attingo*, de *ad* et *tango*); néanmoins, dans ce cas, le changement n'est point marqué dans l'écriture (conf. § 173 et 204 *Rem.* 1). Quelquefois, dans la prononciation, une consonne est chassée par celle qui la suit, particulièrement *d* et *t* devant *s*, par ex. *divisi* pour *divid-si*, *mons* pour *mont-s*, *nox* p. *nocts*, gén. *noctis*, *flexi* p. *flectsi*.

§ 11. Pour faciliter la prononciation, quelquefois on a intercalé une voyelle entre deux consonnes (*e* dans *ager*, gén. *agr-i*; *u* dans *vinculum* pour *vinclum* qui existe aussi). Au rebours, il arrivait quelquefois dans le langage journalier et çà et là dans l'écriture, qu'une voyelle fût laissée de côté par *syncope* (abréviation), p. ex. *dextra* pour *dextera*, *consumpse* pour *consumpsisse* (§ 10). Ces abréviations sont fréquentes chez les poëtes comiques.

Rem. La prononciation la plus ancienne des peuples en général paraît aimer certaines combinaisons de lettres, en repousser d'autres, et certains sons ont été souvent modifiés en quelque chose par des peuples de même origine. Remarquons aussi que la prononciation change, tant que l'usage de l'écriture, qui la fixe, n'est pas connu. Ce sont là les causes de certaines différences de prononciation dans le grec et le latin, par ex. dans les lettres *v* et *f*, dans *m* et *n* comme consonnes finales, dans l'aspiration (placée chez les Grecs au commencement de plusieurs mots qui, en latin, commencent par *s*, par ex. ὑπέρ, super, ὑπό, *sub*, ὕλη, *silva*, ὗς, *sus*). C'est de la même cause que proviennent d'autres différences encore dans certains mots, originairement identiques; par ex. une consonne initiale s'est perdue dans les mots latins *uro* (πῦρ, cf. *comburo*) et *fallo* (σφάλλω) et dans le mot grec τρίζω (*strido*). De semblables changements dans la prononciation et la forme des mots se révèlent aussi dans la flexion, qui quelquefois a conservé des traces d'une forme plus ancienne du mot, par ex. *fluxi*, *struxi*, de *fluo*, *struo*.

§ 12. L'orthographe des mots chez les Romains, même à une seule et même époque, a toujours été un peu indécise, les uns se réglant partout sur la prononciation, qui elle-même dans quelques mots et formes n'était pas parfaitement fixée (p. ex. dans *urbes* ou *urbīs*, accus. plur.); d'autres, au contraire, tenant plus de compte, dans les mots composés ou dérivés, de l'origine et de l'étymologie (p. ex. *tamqvam*, *numqvam*, bien que l'on prononçât *tanqvam* et *nunqvam*), ou bien suivant scrupuleusement une orthographe une fois adoptée, lors même qu'elle n'était pas conforme à la prononciation contemporaine. La dif-

férence d'orthographe est bien plus grande aux différents siècles, à cause des altérations que la prononciation elle-même subit dans certains points. En général, le plus sage et le plus sûr aujourd'hui est de suivre l'orthographe des grammairiens latins des derniers temps, qui correspond à la prononciation d'alors ou à un usage insensiblement établi. Dans les cas douteux, on trouve souvent la vérité en remontant à l'origine et à la prononciation présumée des mots (par ex. *condicio* de *condicere*). Mais dans les éditions des œuvres d'écrivains anciens, de Cicéron et de Virgile par exemple, l'orthographe antique a été maintenue dans certains mots, comme *divom, volt*, p. *divum, vult*. (Voy. § A. *Rem*. 3.)

§ 13. Dans l'écriture des anciens, les mots à la fin des lignes n'étaient pas coupés exactement par syllabes (*syllabæ*). Une consonne entre deux voyelles appartient à la dernière voyelle, avec laquelle on la joint aussi dans la prononciation; de deux ou de plusieurs consonnes la dernière ou, si elles peuvent commencer un mot latin, les deux dernières se rattachent à la voyelle suivante; l'autre ou les autres à la précédente (*pa*-tr*is*, *fa*-sc*ia*, *ef*-fl*uo*, *perfe*c-t*us*, *emp*-t*us*). La double lettre X, qui appartient moitié à la syllabe qui précède, moitié à celle qui suit, se rattache mieux à la précédente. Dans les mots composés avec des prépositions la consonne finale de la préposition ne s'en sépare pas (a*b*-*eo*, a*d*-*eo*, *præte*r-*eo*, et même *prod*-*eo* re*d*-*eo*, où le *d* est paragogique, c.-à-d. intercalé).

Rem. 1. Les mots latins ne peuvent commencer par d'autres groupes de consonnes que par une muette (*muta*) suivie de *l* ou *r*; ou par *s* suivi d'une forte (*tenuis*), par ex. *sc, sp, st*), ou par *s* suivi d'une forte à laquelle vient se joindre soit un *r* soit un *l* (spl*endor*, scr*ibo*, spr*etus*, str*atus*). Toutefois on écrit *gnarus* et (rarement) *gnavus, gnatus*.

Rem. 2. Par une tradition universellement répandue on divise néanmoins dans beaucoup de livres les mots de telle sorte, que tous les groupes de consonnes par lesquelles peut commencer un mot grec, et toutes les muettes suivies d'une liquide (lors même qu'aucun mot grec ne pourrait commencer ainsi, par ex. *gm*), et enfin des groupes analogues de deux muettes (par ex. *gd* comme *ct*) se rapportent à la syllabe suivante (*i*-gn*is*, *o*-mn*is*, *a*-ct*us*, *ra*-pt*us*, *Ca*-dm*us*, *i*-ps*e*, *scri*-ps*i*, *Le*-sb*os*, *a*-gm*en*, *da*-ph*ne*, *rhy*-thm*us*, *smara*-gd*us*).

CHAPITRE II.

QUANTITÉ DES SYLLABES ET ACCENTUATION (PROSODIE*).

§ 14. La prononciation des syllabes varie selon la durée du son (quantité, *quantitas syllabarum*) et l'accent (*accentus*).

Dans la prononciation propre des anciens, la première de ces deux différences, celle d'après laquelle se règle, même en latin, la place de l'accent, était la plus nette et la plus sensible, et c'est sur elle que repose l'euphonie latine en prose comme en vers; mais aujourd'hui (comme en allemand et généralement dans les langues modernes), ce que nous saisissons d'ordinaire le plus clairement et même avec plus de force que les anciens, c'est la différence de l'*accent*, tandis

* Le mot grec προσῳδία (prosodie, proprement : chant adjoint, ton accompagnant la la prononciation) désignait d'abord l'accent, mais plus tard il signifia aussi la quantité (longue ou brève) des syllabes et les règles qui y présidaient.

que la différence de la *quantité* ne se fait sentir qu'isolément, et non dans toute la série des syllabes.

§ 15. Les syllabes sont les unes longues, les autres brèves; on attribue aux premières une durée (*mora*) double de celle des secondes; il n'y a qu'un très-petit nombre de syllabes communes (*ancipites*), qu'on puisse à volonté prononcer longues ou brèves. Une syllabe est longue ou *par nature*, quand la voyelle a par elle-même une prononciation allongée, continue, par ex. *sōl*, *trādo* (§ 5 *a*), ou *par position* (*positio*), quand la voyelle, brève par elle-même, se trouve suivie de deux ou plusieurs consonnes, et subit forcément un arrêt qui prolonge le son, comme par exemple la première syllabe du mot *ossis*.

Rem. 1. Dans la prononciation ancienne, on saisissait nettement si la voyelle placée devant deux ou plusieurs consonnes, était longue par elle-même et sans égard à cette position (comme dans *mōns, gēntis, pāx*, gén. *pācis*, *ēst* pour *ĕdit*) ou brève de nature et longue seulement par position (comme dans *făx*, gén. *făcis*, *ĕst* de *sum*, primitivement *ĕsum*); mais à nous autres cette différence échappe très-souvent, parce que la quantité des syllabes ne nous est connue la plupart du temps que par l'usage des poëtes, où, quand il y a position, rien ne nous indique la quantité naturelle de la syllabe.

Rem. 2. Prononcer une syllabe longue s'appelle en latin *producere syllabam;* la prononcer brève, se dit *corripere syllabam.*

§ 16 *a*. TOUTES LES DIPHTHONGUES SONT LONGUES.

Rem. La diphthongue *æ* dans la prép. *præ* est brève en composition devant une voyelle, p. ex. *præacutus;* mais dans tous les autres mots (grecs) elle est toujours longue, même devant une voyelle; p. ex. *Æolides, Æetes.*

b. TOUTE VOYELLE SUIVIE D'UNE AUTRE VOYELLE DANS LE MÊME MOT (MÊME QUAND UN H LES SÉPARE, § 9) SE PRONONCE BRÈVE, (*dĕus, contrăho, advĕho*).

Il faut excepter de cette règle :

1) *e* devant *i*, après une voyelle, au génitif et au datif de la cinquième déclinaison (*diēi*, mais *fidĕi*;

2) *a* dans le génitif archaïque non contracte en *āī* de la première déclinaison (*mensāī*);

3) *i* dans les génitifs en *ius* (*alīus*), et autres; sur *alterius*, voy. § 37. *Rem.* 2);

4) *a* et *e* devant *i* au vocatif des noms propres en *ius* de la deuxième déclinaison (*Gāī, Pompēī*, de *Gājus, Pompējus*.

5) la première voyelle dans les interjections *ēheu* et *ōhe* (on trouve pourtant aussi *ŏhe*), dans l'adjectif *dīus*, quelquefois dans *Dīana* (plus souvent *Dĭāna*), et dans toutes les formes de *fīo*, où l'*i* n'est pas suivi d'un *r* (comme dans *fĭerem, fĭeres, fĭeri*).

6) les mots grecs, dans lesquels la voyelle conserve la quantité qu'elle a en

grec ; *āer, ēos* (l'Aurore), *herōus, Menelāus.* Dans ces mots *e* et *i* sont également longs devant une autre voyelle, quand, en grec, il y a η ou ει (*Brisēis,* Βρισηΐς; *Medēa,* Μήδεια; *Æneās,* Αἰνείας; *Alexandrēa* ou *Alexandrīa,* Ἀλεξάνδρεια; *Epicurēus,* Ἐπικούρειος; *spondēus,* σπόνδειος; *chorēa* seul (χορεία) fait aussi *chorĕa*). Au contraire, ils sont brefs, quand il y a en grec ε ou ι (*idĕa,* ἰδέα; *philosophĭa,* φιλοσοφία). Dans *Academia,* l'*i* est commun parce qu'on dit, en grec, Ἀκαδημία et Ἀκαδήμεια.

Rem. Il arrive aussi qu'à la fin d'un mot une voyelle longue ou la diphthongue *æ,* suivie d'une voyelle, devient brève, au lieu d'être élidée; voy. § 502, *b.*

§ 17. Sont longues au milieu des mots, les voyelles qui résultent d'une contraction ou d'une syncope (*cōgo* de *cŏăgo; mālo* de *măgĭvŏlo; tibīcen* de *tibĭĭcen, jūnior* de *jŭvĕnior*).

§ 18. La quantité des syllabes radicales, dans les mots qui ne sont point monosyllabiques, ne peut pas être déterminée par des règles; mais les syllabes radicales et leurs voyelles conservent la même quantité dans toutes les flexions que subit le mot, et dans tous ses dérivés et composés, lors même que la voyelle se change en une autre, par ex. *māter, māternus; păter, păternus; scrībo, scrībere, scrība, conscrībere; ămo, ămor, ămicus, ămicitia, inĭmicitiæ; cădo, incĭdo; cædo, cecīdi, incīdo.* Pareillement la voyelle d'une certaine forme de flexion garde la même quantité dans les modifications amenées dans cette forme par la flexion et dans les mots qui en sont formés par dérivation, par ex. *docēbam, docēbamus, docēbamini; amātus, amāturus; monĭtum, admonĭtio.*

Sont exceptés de cette règle :

1) Dans la flexion : *a*) les parfaits en *i* formés sans redoublement, lesquels allongent la première syllabe, quand la voyelle n'est pas suivie d'une autre voyelle; voy. § 103, b; — *b*) les parfaits et supins (avec les formes qui en dérivent) dans lesquels la dernière consonne du radical verbal a disparu devant *si, sum, tum* (par ex. *divĭd-o, divī-si, divī-sum*; *vĭd-eo, vīsum; mŏv-eo, mō-tum ; căd-o, cā-sum*) ; — *c*) *pŏsui, pŏsitum* de *pono* ; — *d*) quelques nominatifs monosyllabiques de mots de la 3me déclinaison, dans lesquels la voyelle est longue, bien que la syllabe du radical soit brève aux autres cas; voy. § 21, *b* 2.

2) Dans les dérivés : *a*) *Hūmanus* (*hŏmo*) ; *sēcius* (*sĕcus*) ; *rex, rēgis, rēgula* (*rĕgo*) ; *lex, lēgis* (*lĕgo*); *tēgula* (*tĕgo*) ; *suspīcio* (*suspĭcor*) ; *vox, vōcis* (*vŏco*); *sēdes* (*sĕdeo*) ; *persōna* (*sŏno*) ; le verbe déponent *līqvor* (*lĭqvo, lĭqveo, lĭquidus*) ; — *b*) *ambĭtus, ambĭtio* (*ambītum* d'*ambīre*) ; *condĭcio* (*condīco*) ; *dĭcax* et les mots en *dĭcus* (*maledĭcus,* etc.) de *dīco; dux, dŭcis* (*dūco*) ; *fĭdes, perfĭdus* (*fīdo, fīdus, infīdus*) ; *nŏta, nŏtare* (*nōtus*) ; *păciscor,* (*pax, pācis*); *sŏpor* (*sōpire*) ; *lăbo* (*lābor, lābi*) ; *lŭcerna* (*lūceo*) ; *mŏlestus* (*mōles*). De *stāre* vient d'un côté *stāturus,* de l'autre *stătio, stăbilis.*

3) Dans les composés : *dejĕro, pejĕro* (*jūro*) ; *cognĭtus, agnĭtus* (*nōtus*) ; *pronŭbus, innŭbus* (*nūbo*). Pour *connŭbium* on trouve aussi *connūbium* (ou *connūbjum* d'après le § 5, *a, Rem.* 4).

Rem. Même quand un mot, ayant une certaine désinence grammaticale, de-

vient la première partie d'un composé ou reçoit une syllabe initiale, la quantité de la désinence reste la même. *Exemples : Quāpropter, quātenus* (*quā*) ; *mēcum, mēmet* (*mē*) ; *quīlibet* (*quī*) ; *aliōqvi* (*aliō*) ; *intrōduco* (*intrō*) ; *agrīcultura* (*agrī*). (Toutefois on trouve *sĭquidem* de *sī* ; *quandŏquidem* de *quandō*).

§ 19. La quantité des syllabes, au moyen desquelles se forment les mots dérivés, et celle de l'avant-dernière syllabe des désinences, seront traitées en leur lieu, quand nous parlerons de la formation des mots et de la flexion (déclinaison et conjugaison). Ici nous réunirons seulement les règles d'après lesquelles la quantité des syllabes finales se reconnaît dans les mots, 1°) polysyllabiques ; 2°) monosyllabiques.

DANS LES SYLLABES FINALES DES MOTS POLYSYLLABIQUES, TERMINÉS PAR UNE VOYELLE.

1) A est BREF dans les noms (*mensă*, nom. et voc. ; *lignă*, *animaliă*, *Palladă*), excepté à l'ablatif sing. de la 1re déclinaison (*mensā*) et au vocatif des noms dont le nomin. est en *as* (*Æneā*, d'*Æneas* ; *Pallā*, de *Pallas*, *Pallantis*) ; mais il est LONG dans les verbes à l'impératif (*amā*) et dans les mots indéclinables (*intrā*, *extrā*, *ergā*, *anteā*, *qvadragintā*), excepté *ită*, *quiă*, *ejă* et *pută* dans le sens de : par exemple *).

2) E est BREF (*patrĕ*, *currĕ*, *nempĕ*, *propĕ*, *facilĕ*, *legerĕ*, *hoscĕ*, *reapsĕ*, *suoptĕ*), excepté à l'ablatif de la 5me déclinaison (*speciē*), à l'impératif de la seconde conjugaison (*monē*), dans les adverbes en *e* formés d'adjectifs en *us* (*doctē* de *doctus*) ; joignez ici *ferē*, *fermē*, *ohē*, *hodiē*, et les mots grecs en η (*crambē*, *tempē*). Les adverbes *benĕ*, *malĕ*, *infernĕ et supernĕ* ont cependant l'*e* bref.

Rem. Les poëtes emploient aussi comme bref l'*e* final de quelques impératifs disyllabiques, dont la première est brève (par ex. *căvĕ*, *hăbĕ*, *vălĕ*, *vĭdĕ*, *tăcĕ*). *Fames*, de la 3me déclinaison, a l'*e* long à l'ablatif : *famē*.

3) I est LONG (*puerī*, génit. sing. et nomin. plur. ; *patrī* ; *fructuī* ; *vidī* ; *viderī*) ; il n'est BREF qu'au vocatif des mots grecs en *is* (*Parĭ*, de *Paris*) et dans *nisĭ*, *qvasĭ* (et *cuĭ*, quand il est disyllabe) ; il est COMMUN dans *mihĭ*, *tibĭ*, *sibĭ*, *ubĭ*. (De *ubĭ* se forment *necubĭ*, *sicubĭ*, *ubĭvis*, *ubĭnam*, *ubīqve*, *ubĭcumqve*).

4) O au nominatif et à la 1re personne des verbes est le plus

* Au nominatif des noms propres grecs, qui, en grec, ont un *a* long, l'*a* est quelquefois long en latin, p. ex *Gelā*.

souvent *long*, quelquefois *bref* * ; LONG dans les cas de la 2me déclinaison, dans *ambō* et dans les adverbes (p. ex. *puerō, porrō, qvō, falsō, qvandō, idcircō, vulgō, omninō, ergō*), à l'exception de *modŏ* (et ses composés *tantummodŏ, dummodŏ, qvomodŏ*), *citŏ, immŏ;* BREF, dans *duŏ, octŏ, egŏ, cedŏ* (impér. p. *cedito*, dis, donne), *endŏ* (p. *in*). Dans les mots grecs en ω il est toujours long (*Iō*, Ἰώ ; *echō*, ἠχώ).

Rem. Les poëtes de l'âge d'argent font aussi l'*o* bref dans les adverbes *ergŏ* (donc), *qvandŏ, porrŏ, postremŏ, serŏ* et à l'ablatif du gérondif (*vigilandŏ*). Dans *quandŏquidem* toujours.

5) U est toujours long (*cornū, diū*) ; Y, dans les mots grecs, en très-petit nombre, qui se terminent ainsi, est toujours bref (*molў*).

§ 20. Toutes les syllabes finales dans les mots polysyllabiques qui se terminent par une consonne (simple) autre que *s*, sont brèves (*donĕc, illŭd, consŭl, amĕm, carmĕn, forsităn, amĕr, amaretŭr, agĕr, patĕr, capŭt, amăt*), excepté *alēc, liēn;* les composés de *pār* (*dispār*) ; les cas (hors le nomin. masculin) et les adverbes d'*illic* et *istic* (*illōc, illāc, istāc*), et les mots grecs, qui gardent leur forme et leur quantité grecque (*aēr, æthēr, cratēr*, ἀήρ, αἰθήρ, κρατήρ; accus. *aĕra, cratēras*, Ἀέρα, κρατῆρας; *Sirēn, Ænēān, Calliŏpēn, epigrammatōn*) ; toutefois la terminaison ωρ s'abrége en latin : *ŏr* (*Hectŏr, rhetŏr*, de Ἕκτωρ, ῥήτωρ).

DANS LES SYLLABES FINALES TERMINÉES PAR S

1) AS est long (*mensās, ætās, amās*), excepté dans *anăs* (*anătis*), dans les nominatifs grecs en *ăs*, gén. *ădis* (*Iliăs, Iliădis*) et dans l'accus. plur. grec de la 3me déclinaison (*heroăs*).

2) ES est long (*cladēs, ædēs*, nom. sing.; *regēs, seriēs, amēs, dicēs, qvotiēs*), excepté *a*) les nominatifs sing. de la 3me déclinaison, qui font au génitif *ĕtis, ĭtis, ĭdis* (*segĕs, milĕs, obsĕs;* génitifs : *segĕtis, milĭtis, obsĭdis*) ; — *b*) les composés de *ĕs* (2me pers. sing. de *sum*) : *abĕs, adĕs, potĕs;* — *c*) la préposition *penĕs;* — *d*) les nominatifs plur. des noms grecs de la 3me déclinaison terminés en ες (*Craterĕs, Arcadĕs*) ; — *e*) les neutres grecs en ες (*Cynosargĕs, Hippomanĕs*).

* Plus souvent dans les poëtes de la décadence.

Rem. Les nominatifs *abies, aries, paries* (génitifs : *abiĕtis, ariĕtis, pariĕtis*) ont cependant *ēs* long.

3) IS est *bref* (*ignĭs, regĭs, facilĭs, dicĭs*), excepté *a*) au datif et à l'ablatif pluriel (*mensīs, puerīs, nobīs, vobīs*), et à l'accusatif pluriel de la 3me déclinaison (*omnīs* p. *omnēs; partīs* p. *partēs*); — *b*) dans *gratīs* (p. *gratiis*), *forīs;* — *c*) à la 2me personne sing. du prés. de la 4me conjugaison (*audīs, punīs*) et dans les verbes *vīs, sīs* (et les composés *adsīs, possīs,* etc.), *fīs, velīs, nolīs,* et souvent à la 2me personne du futur passé et du parfait du subjonctif (*amaverĭs*); — *d*) dans les nominatifs *Qvirīs, Samnīs, Salamīs, Eleusīs, Simoīs.*

4) OS est long (*honōs, multōs, illōs*), excepté dans *compŏs, impŏs,* et dans la désinence grecque ος (*Delŏs* nominatif, *Erinnyŏs* génitif).

5) *Us* est *bref* (*annŭs, tempŭs, vetŭs, legimŭs, tenŭs, funditŭs*), excepté *a*) au génitif sing., nominatif et accusatif plur. de la 4me déclinaison (*senatūs, manūs,* mais au nomin. sing. *senatŭs, manŭs*); — *b*) au nominatif de la 3me déclin. ayant l'*u* long au génitif (*virtūs,* gén. *virtūtis; palūs,* gén. *palūdis; tellūs,* gén. *tellūris*); — *c*) dans les génitifs grecs en *ūs* (ους) de la 3me déclinaison (*Echūs* d'*Echō; Sapphūs* de *Sapphō*) et dans quelques noms propres grecs ayant ους au nominatif (*Panthus, Melampus,* en grec Πάνθους, Μελάμπους (mais *Œdipŭs, Œdipi*).

6) YS (dans les mots grecs) est *bref*, par ex. *Cotўs.*

§ 21. *a*) Tous les *monosyllabes,* qui se terminent par une voyelle, sont *longs* (*ā, ē, nē* p. *ut non; mē, tē, dā*); ne sont *brèves* que les particules qui se placent après un mot et font corps avec lui (*qvĕ, vĕ* et *nĕ* interrogatif).

b) Sur les mots monosyllabiques, qui se terminent par une consonne, il faut remarquer ce qui suit :

1) Ceux qui se déclinent ou se conjuguent, suivent les règles générales établies pour les syllabes finales (*dās, flēs, scīs; dăt, stăt, flĕt, qvĭs,* nominatif; *ĭs, ĭd; hīs, qvīs* datif et ablatif p. *qvibus; qvī, qvōs, qvās, hōc, hāc*); *es* de *sum* est *bref;* de *ĕdo,* je mange, il est *long.*

2) Les nominatifs de substantifs et d'adjectifs sont *longs* (*ōs,* gén. *ōris; mōs; ās; sōl; vēr; fūr; plūs*), même quand le radical est bref aux autres cas (*lār, sāl, pēs, mās, bōs, vās, pār,* génitifs : *lăris, sălis, pĕdis, măris, bŏvis, vădis, păris*); sont cependant brefs *vĭr, cŏr, fĕl, lăc, mĕl, ŏs,* génit. *ossis.* Le pronom *hĭc* est commun, *hōc* est long.

3) Les mots *invariables* sont brefs (*ăb, ŏb, pĕr, ăt, qvŏt, nĕc*); sont cependant longs *ēn, nōn, qvīn, sīn, crās, cūr* et les adverbes en *c* (*hīc, hūc, sīc*).

4) Les impératifs, *dīc, dūc, făc, fĕr,* conservent la quantité des verbes auxquels ils appartiennent (*dīco, dūco, făcio, fĕro*).

§ 22. Une syllabe dont la voyelle est brève devient longue par *position,* — 1) quand elle-même se termine par deux consonnes ou par une double consonne (*amabū-nt*; *fa-x*); — 2) quand, terminée par une consonne, elle est suivie, soit dans le même mot, soit dans le mot suivant, d'une syllabe commençant par une consonne (*dā-ntis, infērrētqve, pāssūs sum*); — 3) quand la syllabe la plus prochaine du même mot commence par deux consonnes (qui ne sont point une muette suivie de *r* ou de *l*), ou par *j,* lettre qui, placée entre deux voyelles, semble se redoubler dans la prononciation (*rē-sto, mā-jor*).

Rem. Le *j* ne fait point *position* dans les composés de *jugum* (*bĭjugus, qvadrĭjugus*).

b) Si la syllabe la plus rapprochée dans le même mot commence par une *muette* suivie de *l* ou de *r,* il n'y a alors que *position faible* (*positio debilis*), et la syllabe peut être brève ou longue *ad libitum,* par ex. *pătris, tenĕbræ, mediŏcris, vĕpres, pŏples, Ătlas, Assĕcla,* comme dans le vers suivant d'Ovide (Met. 13, 607) : *Et primo similis volŭcri, mox vera volūcris,* et dans celui de Virgile (Æn. 2, 663) : *Natum ante ora pătris, pātrem qvi obtruncat ad aras.* (Mais toujours *ōb-repo, sūb-rigo,* etc., parce que la muette et la liquide appartiennent à deux syllabes différentes du mot composé. *Nota bene :* quand la voyelle est *longue par nature,* il est bien entendu que cette voyelle reste *longue* indépendamment de la position, qui peut bien changer une brève en longue, mais non une longue en brève; ainsi : *salūbris,* de *salūs, ambulācrum, delūbrum.*)

Rem. 1. Il arrive toutefois dans certains mots et chez certains poëtes, que, par une sorte de tradition, fondée sur la prononciation journalière, la voyelle est constamment allongée, comme dans les cas obliques de *nĭger* et de *pĭger, nīgri, pīgri*), tandis que, dans d'autres mots, elle ne l'est jamais, par ex. dans *arbĭtror.* En prose, la syllabe qui n'est allongée qu'en vertu de la *position faible,* est toujours prononcée brève (*tenĕbræ*).

Rem. 2. Dans les mots grecs une muette suivie de *m* ou de *n* forme aussi *position faible* (*Cy̆cnus, Tĕcmessa, Dăphne*).

Rem. 3. Si un mot se termine par une voyelle brève et que le suivant commence par deux consonnes ou une consonne double, il n'y a plus allongement par position (*præmiă scribæ ; ilicĕ glandis ; nemorosă Zăcynthos*).

Rem. 4. Chez les anciens poëtes (avant Virgile et Horace), souvent *s* à la fin d'un mot ne fait pas position, bien que le mot suivant commence par une consonne. La raison en est dans un certain affaiblissement de la prononciation. Ainsi : *Certissimŭs nuntiŭs mortis* ou *certissimu' nuntiu' mortis.*

Rem. 5. Comme l'allongement des syllabes par position est tout à fait différent de la *quantité de nature,* il arrive souvent que les anciens poëtes comiques n'en tiennent pas compte.

Rem. 6. Les poëtes se permettent, dans certains cas déterminés, de remplacer, en vers, une syllabe longue par une brève; mais cela tient à la nature du vers et non à celle de la syllabe. Voy. § 502, a.

§ 23. L'ACCENT (*accentus*), dans les mots polysyllabiques, ne repose jamais sur la dernière syllabe ou ultième (*ultima*). Dans les mots de deux syllabes il repose donc sur la première. Dans les mots de trois syllabes ou plus, il repose sur l'avant-dernière ou pénultième (*penultima*), quand elle est longue; mais, si elle est brève, sur la troisième ou antépénultième (*antepenultima*) : ***Románas, Métellus, móribus carmínibus.***

Rem. 1. L'accent est *circonflexe* (*accentus circumflexus,* marqué dans les grammaires par le signe ^), quand la voyelle d'un mot monosyllabique ou la voyelle de l'avant-dernière syllabe est longue *par nature* (mais non *par position* seulement), et que, dans les mots polysyllabiques, la dernière est en même temps brève; dans tous les autres cas l'accent est *aigu* (*accentus acutus,* qui se marque ainsi ´); ainsi : *sôl, Románŭs,* mais *Románās, Môribus.*

Rem. 2. Dans les composés de *facio* avec d'autres mots ayant rôle de prépositions (*palamfacio, calefacio*) l'accent reste toujours sur *facio* (ainsi *calefácit*).

Rem. 3. Quand un nouveau mot est formé par l'addition de *qve,* l'accent suit la règle ordinaire (*itaqve, utérqve*); mais si *qve, ne, ve* sont seulement placés après le mot, l'accent passe sur la dernière syllabe de ce mot (ainsi *itáqve = et ita*; *Musáque* à l'ablatif; *Musáque* au nominatif).

Rem. 4. Une personne familiarisée avec l'accentuation correcte des mots peut reconnaître par là la quantité de l'avant-dernière syllabe (dans *expônit* l'*o* est nécessairement long; dans *cómparat,* l'avant-dernier *a* est bref).

II. LOIS DE LA FLEXION.

CHAPITRE PREMIER.

PARTIES DU DISCOURS. FLEXION, RADICAL ET DÉSINENCE.

§ 24. Les mots (*verba* ou *voces*) se divisent, d'après le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le langage, en certaines *classes* ou parties du discours (*partes orationis*).

1) Le mot, par lequel un objet (une idée) est nommé isolément, s'appelle NOM ou SUBSTANTIF, *nomen substantivum* (de *substantia*, être, substance), p. ex. *vir*, l'homme; *domus*, la



maison; *actio*, l'action. Si c'est un terme générique, pouvant s'appliquer à toute une espèce d'êtres, c'est un nom *commun* ou *appellatif* (*nomen appellativum*), par ex. *corpus*, *ovis*, *flos*; s'il désigne un individu déterminé sans égard à son espèce et à sa nation, c'est un *nom propre* (*nomen proprium*), par ex. *Lucius*, *Sempronius*, *Roma*.

2) Le mot, par lequel on nomme et détermine un objet d'après une propriété qui lui appartient, s'appelle *nom qualificatif* ou *adjectif* (*nomen adjectivum*), p. ex. *magnus*, grand. Joint au substantif, il constitue une dénomination qualificative (ou descriptive), p. ex. *vir magnus*, grand homme (la propriété elle-même s'appelle *magnitudo*, grandeur).

Les substantifs et les adjectifs sont rangés dans la classe des *noms* (*nomina*).

Un nom qui désigne un nombre, s'appelle NOM DE NOMBRE (*nomen numerale*), et c'est ordinairement un adjectif, qui désigne un objet par son nombre, par ex. *tres homines*, trois hommes; il se peut toutefois que le nombre soit conçu et désigné comme simple idée; dans ce cas, le mot est un substantif, p. ex. *millia*, des milliers.

Au lieu de nommer un objet par son nom, on peut aussi le désigner en indiquant un rapport quelconque de cet objet. Un mot qui désigne ainsi s'appelle *pronom* (*pronomen*), comme tenant la place du nom, par ex. *hic*, celui-ci, *ille*, celui-là; *ego*, moi, *tu*, toi. Un pronom peut être employé seul, pour exprimer l'idée, et alors il figure comme substantif; par ex. *ego*, *tu*, *hic*; on le joint au substantif pour le déterminer d'une manière plus précise, et alors il est adjectif, par ex. *hic vir*, cet homme-ci; *illa domus*, cette maison-là.

Rem. 1. Les noms de nombre et les pronoms ne sont pas des classes particulières de mots comme les autres, attendu qu'ils ne jouent dans la proposition aucun rôle qui diffère de celui des autres noms; ils appartiennent donc à la classe des *noms* (*nomina*). Dans la flexion ils offrent pourtant quelques particularités.

Rem. 2. La langue latine ne distingue pas, comme la langue allemande et beaucoup d'autres, par l'addition d'un mot (l'article), si par le substantif employé on entend une personne, une chose, déterminée ou indéterminée parmi plusieurs de même espèce; *vir* peut signifier, *l'homme* ou *un homme*; *viri*, *les hommes* ou *des hommes*, selon l'enchaînement des idées.

3) On appelle mot énonciatif ou *verbe* (*verbum*) le mot par lequel l'idée d'une action ou d'un état est affirmée d'une personne ou d'une chose, de manière qu'il en résulte une *propo-*

sition ou jugement énoncé, par ex. *vir sedet*, l'homme siége; *puer currit*, l'enfant court. (L'action ou l'état en soi s'appelle *sessio*, position assisse; *cursus*, course.)

Du verbe naissent certaines formes, qui sont employées comme noms, soit pour désigner l'action ou l'état pris en soi, p. ex. *legendo*, en lisant; soit pour nommer et qualifier un objet où cette action, cet état a lieu et s'attache comme propriété, par ex. *liber lectus*, livre lu; *vir legens*, homme lisant. Les formes *substantives* (elles n'existent pas dans notre langue) s'appellent *supin* (*supinum*) et *gérondif* (*gerundium*); les formes *adjectives* s'appellent *participe* (*participium*).

4) L'ADVERBE (*adverbium*) est le mot qui sert simplement à déterminer d'une façon plus précise la qualification (lorsqu'il est joint à un adjectif), ou l'énoncé (s'il accompagne un verbe); par ex. *vir valde magnus*, homme très-grand; *eqvus celeriter currit*, le cheval court rapidement (*valde celeriter*, très-rapidement).

5) Les mots qui expriment simplement un rapport à quelque chose s'appellent *prépositions* (*præpositiones*, de *præponere*, parce qu'ils se placent devant), par ex. *in*, dans; *apud*, chez; comme *in urbe*, dans la ville.

6) Les CONJONCTIONS (*conjunctiones*) marquent le rapport réciproque des mots ou des propositions et leur enchaînement dans le discours, par ex. *et*, et; comme *vir et femina*, l'homme et la femme; *vir sedet et puer currit*, l'homme est assis et l'enfant court.

Rem. Les prépositions, les conjonctions et les adverbes dérivés de pronoms ont reçu aussi le nom de *particules* (*particulæ*). Le même mot peut à la fois marquer la liaison de deux propositions et, par cette liaison, déterminer l'énoncé avec plus de précision (p. ex. *tum venit*, *quum ego absum*, il vient alors que je suis absent), de sorte que certains adverbes et certaines conjonctions ont entre eux un étroit rapport.

7) Les INTERJECTIONS (*interjectiones*) ne sont que de simples exclamations que certains sentiments provoquent, et qui n'expriment aucune idée, comme *ah!* C'est donc improprement qu'on les appelle *mots*.

§ 25. Les noms et les verbes subissent dans leur forme certaines modifications appelées *flexion* (*flectuntur, declinantur*), pour indiquer les différentes liaisons et les divers rapports des mots dans la proposition et la diverse nature des propositions. Ces modifications, appelées déclinaison pour les noms, *conju-*

gaison pour les verbes, n'affectent d'ordinaire que la dernière partie du mot; rarement les autres parties éprouvent un changement, soit dans la prononciation (*vēni* de *vĕnio*), soit par une addition au commencement (*tetigi* de *tango*).

Parmi les adverbes quelques-uns seulement ont une certaine flexion (exprimant le degré de comparaison); les autres, ainsi que les prépositions, les conjonctions et les interjections, demeurent *indéclinables* (*indeclinabilia*).

Rem. La flexion résulte en partie de l'addition de mots particuliers, qui, dans la prononciation, se sont insensiblement confondus avec les mots auxquels ils étaient joints et sont devenus méconnaissables (comme par ex. les désinences personnelles des verbes qui sont nées des pronoms), en partie de la prononciation toute seule qui s'est modifiée d'après la manière de concevoir l'idée et selon son union avec d'autres. C'est ainsi que s'est produit l'allongement de la voyelle radicale (*veni*) ou le redoublement (*tetigi*) au parfait.

§ 26. Ce qui reste d'un mot, qui peut être fléchi, après le retranchement des désinences variables et des additions, s'appelle radical ou thème (*thema*); et c'est dans cette partie du mot que réside la signification; par ex. *amator* dans *amator-i*, *amator-es; leg* dans *leg-o, leg-is, leg-unt.* Dans l'immense majorité des mots latins le thème ne paraît point seul, mais uni à une désinence. Souvent le thème et la désinence sont tellement confondus que l'un des deux éléments ou tous les deux en éprouvent quelque altération.

Rem. 1. Du *radical* ou thème on distingue la *racine* (*radix*), c.-à-d. le mot primitif et simple, qui n'a reçu d'addition d'aucune espèce. Beaucoup de mots en effet avant d'avoir subi, reçu les désinences de flexion, avaient déjà été modifiés par la dérivation ou la composition avec d'autres. Ainsi *lector* est le radical dans *lector-em,* etc.; *leg* dans *leg-o* est à la fois radical et racine; voy. § 174.

Rem. 2. *Analogie* (ἀναλογία, rapport de ressemblance) signifie, en grammaire, l'accord qui existe entre plusieurs rapports et cas; ainsi, dans la flexion, c'est le rapport de flexion qui se remarque entre plusieurs mots. L'*Anomalie* (ἀνωμαλία, inégalité, irrégularité) est le défaut d'analogie.

CHAPITRE II.

DU GENRE (*genus*) et de la flexion au moyen de cas ou DÉCLINAISON (*declinatio*) en général *.

§ 27. Les substantifs latins sont considérés comme appartenant au GENRE MASCULIN (*genus masculinum*) ou au genre fé-

* *Declinatio* signifie proprement toute flexion grammaticale; mais cette dénomination s'applique particulièrement ici à la flexion des noms.

minin (*genus femininum*), ou comme n'appartenant ni à l'un ni à l'autre. Cette dernière classe est dite du GENRE NEUTRE (*genus neutrum*). Les adjectifs et les participes ont ordinairement différentes formes, selon le genre du substantif auquel ils se rapportent, par ex. : masculin : *vir magnus*, un homme grand; féminin : *femina magna*, une grande femme; neutre : *folium magnum*, une grande feuille. Dans quelques substantifs le genre se reconnaît à la signification; mais dans l'immense majorité on peut conclure de la désinence au genre ou connaître particulièrement le genre.

Rem. 1. Les noms de choses, qui n'ont pas, comme les créatures vivantes, de genre ou sexe réel, ne sont pas moins très-souvent ramenés au masculin ou au féminin, parce que l'imagination a cru voir dans certains rapports des choses une ressemblance avec le genre masculin ou féminin. Mais cette comparaison était très-accidentelle; de sorte qu'on ne saurait baser là-dessus aucune règle fixe; souvent même on ne voit pas du tout la raison déterminante, d'autant mieux que très-fréquemment les mots ont changé de signification. Mais de la désinence on peut conclure le genre, parce que beaucoup de désinences dérivatives et quelques désinences de flexion (particulièrement au nominatif et à l'accusatif) sont déterminées d'après le genre des mots.

Rem. 2. Le genre de quelques mots repose sur cette considération, que ce sont proprement des adjectifs à côté desquels on supplée un substantif sous-entendu. Ainsi, par ex. *annalis* est masculin, parce que *liber*, sous-entendu, est masculin. Les mots grecs conservent le plus souvent le genre qu'ils ont en grec.

§ 28. *a*) Sont *masculins* (c.-à-d. du genre masculin), sans avoir égard à la désinence, tous les noms généraux ou particuliers désignant des hommes ou des êtres mâles (*vir*, l'homme; *scriba*, le scribe; *consul*, le consul; *deus*, dieu; *genius*, le génie); des animaux mâles (*aries*, le bélier; *taurus*, le taureau); les noms des fleuves et des vents (*Tiberis*, *Seqvăna*, *Cremĕra*; *Aqvilo*, *Etesiæ*).

Parmi les fleuves un petit nombre en *a* fait exception à cette règle, particulièrement *Allia*, *Matrŏna*, la Marne, *Albŭla*, ancien nom du Tibre, et les fleuves fabuleux de l'enfer, *Lethe* et *Styx*, lesquels sont féminins; quelques autres noms *barbares* (c'est-à-dire qui ne sont ni latins ni grecs) et terminés en *r* (par ex. *Elaver*, l'Allier), sont *neutres*.

Rem. 1. Les mots qui ne s'appliquent qu'improprement à un homme, et désignent proprement un être impersonnel, se règlent pour le genre sur la terminaison et sur la signification propres du mot, comme *mancipium*, un esclave (proprement : *propriété*), *acroāma*, personne qui se fait entendre (proprement : *amusement pour l'oreille*); de même les mots qui, pris dans un sens impropre, s'appliquent à des réunions d'hommes, comme *vigiliæ*, sentinelles (proprement : veilles); *auxilia*, troupes auxiliaires (proprement : *secours*).

Rem. 2. Les noms des mois sont masculins, comme adjectifs se rapportant à *mensis*, mois, qui est masculin, par ex. *aprilis*, avril (souvent *mensis aprilis*).

b) Sont féminins (*feminina*) tous les noms désignant des femmes ou des êtres féminins (*uxor*, épouse; *socrus*, belle-mère; *dea*, déesse). Excepté seulement les dénominations injurieuses *scortum* et *prostibulum* (courtisane, prostituée), termes qui dans l'origine ne désignaient point une personne.

Rem. Les noms d'arbres et de villes sont également féminins, malgré certaines terminaisons qui demanderaient un autre genre; voyez § 39, *b* et *c*; et § 41, *b*.

§ 29. Les dénominations générales de personnes, où on ne songe point à la différence de sexe, sont masculines, par ex. *hostis*, l'ennemi; mais quelques-unes d'entre elles peuvent être employées comme féminines, si l'on désigne formellement une femme, et ces dénominations s'appellent pour cela *communes* (*communia*), par ex. *civis*, citoyen et citoyenne: *civis gaditanus*, un citoyen de Cadix, *civis gaditana*, une citoyenne de Cadix. (En français on a ordinairement pour le féminin un mot particulier.) A cette catégorie appartiennent les mots : *adolescens*, un adolescent, une adolescente; *affinis*, un parent, une parente (par alliance); *antistes*, prêtre et prêtresse (toutefois cette dernière s'appelle plus souvent *antistita*); *artifex*, artisan, artisane; *comes*, compagnon, compagne; *conjux*, époux et épouse (propr. conjoint); *dux*, conducteur et conductrice; *heres*, héritier, héritière; *hostis*, ennemi, ennemie; *infans*, enfant (garçon ou fille); *interpres*, interprète (homme ou femme); *municeps*, concitoyen, concitoyenne (du même municipe); *obses*, ôtage; *parens*, père, mère; *patruēlis*, cousin, cousine; *sacerdos*, prêtre, prêtresse; *satelles*, satellite, garde du corps; *vates*, devin, devineresse.

Rem. 1. Les poëtes emploient encore comme *communs* les mots *auctor*, auteur; *augur*, augure; *custos*, gardien; *hospes*, hôte (on dit aussi au féminin *hospita*); *judex*, juge; *juvenis*, jeune homme; *miles*, soldat; *par*, compagnon, pair; *testis*, témoin.

Rem. 2. Quelques autres mots se disent aussi quelquefois de personnes du sexe féminin et se joignent par apposition à des substantifs féminins, mais ils ne se trouvent pas néanmoins comme substantifs féminins accompagnés d'un adjectif; par ex. *index*, *vindex*, *incŏla* (*vox index stultitiæ*).

§ 30. *a*. Les noms génériques ou spécifiques d'animaux ont ordinairement un genre déterminé, masculin ou féminin, qui se reconnaît à la désinence, sans égard au sexe de l'animal; par ex. MASCULIN : *corvus*, corbeau; *passer*, moineau; *piscis*, poisson; FÉMININ : *avis*, oiseau; *anas*, canard ou canne; *aqvila*, aigle;

vulpes, renard. Ces noms sont dits ÉPICÈNES (*epicœna*, en grec ἐπίκοινα, des deux genres), (on peut aussi se servir de l'adjectif *masculus : anas mascula*). Le genre naturel de l'animal se détermine, au besoin, comme chez nous, par l'addition du mot *mas* (mâle) ou *femina* (femelle); par ex. *anas mas*, un canard mâle, *vulpes femina*, un renard femelle.

b. Quelques noms d'espèces animales, qui d'ordinaire sont masculins, s'emploient cependant aussi comme *communs*, au féminin, quand il s'agit formellement d'une femelle; notamment le mot *bos*, bœuf ou vache; et quelquefois *lepus*, lièvre; *mus*, rat; *elephantus*, éléphant; *anser*, oie; par ex. *mures prægnantes repertæ sunt*, on trouva des femelles de rats pleines. (Pline l'Ancien.)

c. Les noms de quelques espèces d'animaux s'emploient (sans égard à l'individu) aussi bien au masculin qu'au féminin: ils sont INDÉTERMINÉS (*incerta*), comme *angvis*, serpent; *canis*, chien; *camēlus*, chameau; *dama*, daim; *grus* (presque touj. féminin), grue; *serpens*, serpent; *sus* (ordin. féminin), porc; *talpa* (ordin. masculin), taupe; *tigris*, tigre. S'il s'agit expressément d'une femelle, ils sont toujours employés comme féminins.

Rem. Pour quelques espèces il se forme du nom une forme particulière féminine pour désigner la femelle, par ex. *agnus*, agneau, *agna*, brebis; *eqvus*, cheval, *eqva*, cavale; *gallus*, coq, *gallina*, poule; et, *vice versa*, des mots féminins *simia*, singe; *colubra*, couleuvre; *lacerta*, lézard; *luscinia*, rossignol, qui ordinairement s'emploient comme *épicènes*, et désignent le mâle comme la femelle, il se tire quelquefois une forme masculine : *simius*, *coluber*, *lacertus*, *luscinius* (*columba* et *columbus* désignent l'espèce colombe; mais *columbus* désigne spécialement le mâle, *columba* la femelle).

§ 31. Sont NEUTRES (*neutra*) tous les substantifs *indéclinables*, par ex. *fas*, le droit divin, *nefas*, crime contre le droit divin; *gummi*, gomme; et tous les mots qui, sans être des noms, s'emploient comme substantifs, par ex. *scire tuum*, ton savoir. De même tout mot qui n'est employé que comme désignation de sa propre forme extérieure, par ex. *hoc ipsum diu*, ce mot même *diu*, ce *diu* là; *arx est monosyllabum*, le mot *arx* est monosyllabe. Pour la même raison les noms des lettres de l'alphabet sont aussi du neutre, bien que parfois on les fasse féminins, en sous-entendant *littera*.

Rem. Les noms de vaisseaux et de pièces de théâtre, même quand ils ne sont pas féminins, se construisent avec un adjectif féminin, parce que l'on sous-entend par la pensée (*per synesin*) les mots *navis* et *fabula;* par ex. *Eunuchus acta est* (Suet.), l'Eunuque a été jouée (la comédie intitulée l'Eunuque) : *Cen-*

tauro invehitur magna (Virg.), est porté sur le grand Centaure (le navire Centaure). La même chose a lieu plus rarement et seulement chez quelques écrivains pour les noms de plantes, à cause d'*herba,* sous-entendu.

§ 32. La langue latine distingue deux NOMBRES (*numerus*), le SINGULIER (*numerus singularis*) et le PLURIEL (*numerus pluralis*).

Pour exprimer la liaison et les rapports des idées, les noms ont six formes ou *cas* (*casus*) : le NOMINATIF, *casus nominativus*, qui sert à nommer la chose ; L'ACCUSATIF, *accusativus*, qui indique l'objet ou terme d'une action, par ex. *pater castigat filium*, le père corrige son fils; le VOCATIF, *vocativus*, qui sert à appeler; le GÉNITIF, *genitivus* (ou *genetivus*), qui désigne *liaison* ou *possession*, par ex. *domus patris*, la maison du père, possédée par le père; le DATIF, *dativus*, qui indique celui qui est intéressé dans une action, qui y est pour quelque chose; enfin l'ABLATIF, *ablativus*, qui désigne le moyen, le lieu, les circonstances, etc., par ex. *hastā*, avec la lance.

Mais tous les substantifs ne distinguent pas tous ces cas dans les deux nombres. Dans la plupart le datif et l'ablatif sont toujours semblables. Dans tous les noms neutres le nominatif et l'accusatif sont toujours identiques. Le vocatif ne diffère du nominatif que dans un très-petit nombre de noms purement latins (de la 2[me] déclinaison); au pluriel et dans les noms neutres, il est toujours semblable.

Rem. Le nominatif et le vocatif s'appellent ordinairement *casus recti*, cas droits; les autres, *casus obliqui*, cas obliques; mais l'accusatif, pour la forme et pour l'emploi, se rapproche plus du nominatif que les autres cas.

§ 33. Les désinences de cas ne sont pas les mêmes pour tous les mots.

Il y a cinq systèmes de flexions, ou déclinaisons, dont les désinences sont les suivantes :

Singulier.

	1re DÉCL.	2e DÉCL.		3e DÉCL.	4e DÉCL.	5e DÉCL.
Nom.	*ă*(*e, as, es*)	*ŭs, ĕr,* neutre	*um*	*s* ou *indéterm.*	*ŭs* (neutre) *ū*	*es*
Voc.	*ă* (*e, a*)	*ĕ*	*um*			
Accus.	*am* (en)	*um*	*um*	*em* (*im*) au neutre comme au nominatif.	*um, ū*	*em*
Genit.	*æ*	*ī*	*ī*	*ĭs*	*ūs*	*ēī*
Dat.	*æ*	*ō*	*ō*	*ī*	*ŭi, ū*	*ēī*
Abl.	*ā*	*ō*	*ō*	*ĕ* ou *i*	*ū*	*ē*

Pluriel.

Nom.	*æ*	*ī*, neutre	*ă*	*ēs*, neutre	*ă* (*ĭă*)	*ūs*, neutre	*ŭă*	*ēs*
Voc.	*æ*	*ī*	*ă*	*ēs*	*ă* (*ĭă*)	*ūs*	*ŭă*	*ēs*
Accus.	*ās*	*ōs*	*ă*	*ēs*	*ă* (*ĭă*)	*ūs*	*ŭă*	*ēs*
Génit.	*ārum*	*ōrum*	*ōrum*	*um*	*ĭum*	*ŭum*	*ŭum*	*ērum*
Dat.	*īs*	*īs*	*īs*	*ĭbŭs*	*ĭbŭs*	*ĭbŭs* (*ŭbŭs*). — *ĭbŭs* (*ŭbus*)		*ēbus*
Abl.	*īs*	*īs*	*īs*	*ĭbŭs*	*ĭbŭs*	*ĭbus* (*ŭbŭs*). — *ĭbus* (*ŭbŭs*)		*ēbus*

Rem. 1. Il n'y a proprement que deux séries de désinences; mais elles s'attachent de différentes manières au radical et même se confondent entre elles. Dans la première et dans la seconde déclinaison, les désinences, qui dans l'origine étaient pareilles (dans la 1re décl. *a*, dans la 2e *u*, d'après l'anc. prononciation *ŏ*), se sont confondues avec la voyelle finale du radical ou l'ont chassée. La troisième et la quatrième déclinaison ont les mêmes désinences; mais le radical se termine dans la troisième par une consonne, dans la quatrième par *u*. Dans la cinquième déclinaison le radical se termine en *e*, et les désinences sont en partie celles de la première et de la deuxième, en partie celles de la troisième déclinaison.

Rem. 2. La déclinaison à laquelle un nom appartient ne se reconnaît pas toujours à la seule inspection du nominatif, parce que la désinence de ce cas peut être identique dans plusieurs déclinaisons, par ex. *us*, dans la deuxième, la troisième et la quatrième (*dominus, corpus, fructus*).

Rem. 3. Parmi les substantifs grecs introduits dans la langue latine, ceux qui étaient le plus usités et qui avaient été admis très-anciennement ont pris une physionomie toute latine, quelquefois avec une légère modification dans le radical. Du mot grec ποιητής, par ex., vient le latin *poeta*, poëte; de χάρτης (masc.) vient le latin *charta* (fém.), papier. D'autres mots grecs, au contraire, ont conservé la forme et la désinence grecques, par ex. δυνάστης, *dynastes;* Ἀγχίσης, *Anchises*. Ceux-ci ont à plusieurs cas en partie les terminaisons grecques. Dans les exercices et l'imitation, lorsque deux formes sont usitées, on choisit de préférence la forme latine.

Rem. 4. Sur les particularités que présente la déclinaison des pronoms et des noms de nombre, voy. les chapitres 11 et 12.

CHAPITRE III.

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

§ 34. Tous les mots originairement latins de la première déclinaison se terminent en *a* au nominatif et se déclinent de la manière suivante :

Singulier.

	NOM FÉMININ.	NOM MASCULIN.
Nom., Voc.	mens*ă*, la table.	scrib*ă*, le scribe.
Acc.	mens*ăm*,	scrib*am*,
Gén.	mens*æ*,	scrib*æ*,
Dat.	mens*æ*,	scrib*æ*,
Abl.	mens*ā*.	scrib*ā*.

Pluriel.

Nom., Voc.	mens*æ*,	scrib*æ*,
Acc.	mens*as*,	scrib*as*,
Gén.	mens*ārum*,	scrib*ārum*,
Dat., Abl.	mens*īs*.	scrib*is*.

Ainsi se déclinent aussi les adjectifs et les participes féminins en *ă*, comme *magnă*, grande; *pictă, peinte. Mensa rotunda*. une table ronde.

Rem. 1. Au génitif singulier les poëtes anciens résolvent quelquefois *æ* en *āi* (forme primitive), par ex. *Aulāi, pictāi* (Virg.).

Rem. 2. Dans l'antiquité le génitif se terminait quelquefois en *as*. C'est pourquoi le mot *familias*, famille, quand il est joint à *pater, mater, filius, filia*, fait au génitif *familias;* par ex. *pater familias*, un père de famille (accus. *patrem familias;* gén. *patris familias*, etc.); plur. *patres familias*, pères de famille; on dit cependant aussi par ex. *pater familiæ, patres familiarum.*

Rem. 3. Au génitif pluriel on remplace quelquefois, par archaïsme, la désinence *ārum* par *um* (comme dans la troisième déclin.); on dit notamment *drachmum, amphorum* (joint à un nom de nombre : *trium amphorum*) pour *drachmarum, amphorarum;* les poëtes font aussi la même chose dans les mots composés terminés en *gena* et *cŏla* (de *gigno*, j'engendre, et *cŏlo*, je cultive), comme *terrigena*, né de la terre; *cœlicola*, habitant du ciel (gén. pl. *terrigenum, cœlicolum*); et dans les noms patronymiques (*patronymica*) en *des*, comme *Æneades*, gén. pl. *Æneadum*, p. *Æneadarum ;* ainsi que dans quelques noms (grecs) de peuples, par ex. *Lapithum* pour *Lapitharum.*

Rem. 4. Un petit nombre de mots, auxquels correspond, dans la deuxième déclinaison, un masculin en *us*, particulièrement *dea*, déesse, et *filia*, fille (*deus, filius*), rarement *liberta*, affranchie (*libertus*), et une couple d'autres, ont au datif et à l'ablatif pluriel, à côté de la forme régulière en *is*, une seconde forme en *ābus*, destinée à établir au besoin la différence des genres, par ex. *dis deabusqve omnibus* (Cic.), à tous les dieux et à toutes les déesses; *cum duabus filiabus virginibus* (Liv.).

Rem. 5. Sur le génitif et le datif d'*una, sola* et de quelques autres adjectifs en *a*, voyez à la deuxième déclinaison le § 37, *Rem.* 2.

(Formes grecques.) Sur la première déclinaison se déclinent quelques mots et noms propres grecs en *e, as, es* (η, ας, ης), qui, régulièrement déclinés au pluriel, présentent au singulier quelques écarts (voy. § 83, *Rem.* 3).

	FÉM.	MASC.	MASC.
Nom.	epitom*e*, l'abrégé,	Æne*as*, Énée,	anagnost*es*, lecteur,
Voc.	epitom*e*,	Æne*ā*,	anagnost*ă*,
Acc.	epitom*en*,	Æne*ăm* (*-ān*),	anagnost*en* (*-am*),
Gén.	epitom*es*,	Æne*æ*,	anagnost*æ*,
Dat.	epitom*æ*,	Æne*æ*,	anagnost*æ*,
Abl.	epitom*e*.	Æne*ā*.	anagnost*ā* (*-ē*).

Rem. 1. Parmi les noms appellatifs en *ē* la plupart, et particulièrement les noms de sciences et d'arts en *ce* (p. ex. *musĭce, logĭce*), ont aussi, et c'est le mieux, la forme purement latine *musica, logica, musicam*, etc. Parmi les noms

propres quelques-uns ont presque toujours la forme latine, p. ex. *Helĕna*, *Crēta;* d'autres le plus souvent la forme grecque, par ex. *Circe;* et les écrivains diffèrent ici entre eux. (A la question *ubi*, les noms de villes ont toujours le génitif latin, par ex. *Sinopæ*, à Sinope.)

Rem. 2. Le nominatif grec *as* devenait *a* chez les écrivains anciens et dans le langage usuel, p. ex. *Mena*, *Apella*. A l'accus. la forme *am* est la plus fréquente en prose, la forme *an* domine chez les poëtes.

Rem. 3. Dans les mots en *es* le nominatif latin en *a* est rare, aussi bien dans les noms propres (par ex. *Æeta*) que dans les noms appellatifs (p. ex. *sophista*, mieux *sophistes*), excepté dans les mots tout à fait latinisés et qui n'ont jamais la forme grecque, p. ex. *poëta*. Le vocatif se termine en *ă* (*Atridă*) et en *ē*, quand cette désinence a lieu en grec (dans les noms patronymiques, par ex. *Atridē*); quelquefois en *ā* (p. ex. *Anchisā*, Virg.).

Rem. 4. Parmi les noms propres en *es*, qui en grec sont de la première déclinaison, quelques-uns (*Æschines*, *Apelles*), ceux en *des*, qui ne sont point patronymiques, comme *Alcibiades*, *Euripides*, et les noms barbares (étrangers), comme *Astyages*, *Xerxes*, suivent la troisième déclinaison; cependant ils ont aussi à l'accusatif la désinence *en* de la première, *Æschinen*. On en trouve quelques-uns qui se déclinent à la fois sur les deux déclinaisons, p. ex. *Orestes* (le plus souvent pourtant sur la troisième). Le nom appellatif *acinăces*, un sabre, suit aussi la troisième déclinaison; *sorites*, le sorite (sorte d'argument en logique), suit au singulier la troisième, au pluriel la première déclinaison. *Satrăpes*, le satrape, qui est de la première, a néanmoins aussi le génitif *satrapis*, qui appartient à la troisième.

§ 36. (Genre.) Tous les substantifs latins de la première déclinaison (en *a*) sont féminins quand ils ne désignent pas des personnes mâles (comme par ex. *scriba*, le scribe, *nauta*, le matelot, *collēga*, le collègue, *advĕna*, l'étranger) ou ne sont pas des noms de fleuves; voy. § 28, *a*. *Hadria*, la mer Adriatique, est aussi masculin. (Sur *dama*, *talpa*, voy. § 30, *c*.) Les mots en *e* sont féminins, ceux en *as* ou en *es*, masculins, par ex. *cometes*, la comète.

CHAPITRE IV.

SECONDE DÉCLINAISON.

§ 37. Les mots de la seconde déclinaison se terminent le plus souvent en *us*, et, s'ils sont neutres, en *um*, quelques-uns en *er*. Ils se déclinent de la manière suivante :

Singulier.

Nom.	domin*ŭs*, le seigneur,	pu*ĕr*, l'enfant,	sign*ŭm*, le signe,
Voc.	domin*ĕ*,	pu*ĕr*,	sign*ŭm*,
Acc.	domin*ŭm*,	puer*um*,	sign*ŭm*,
Gén.	domin*ī*,	puer*ī*,	sign*ī*,
Dat.	domin*ō*,	puer*ō*,	sign*ō*,
Abl.	domin*ō*.	puer*ō*.	sign*ō*.



Pluriel.

Nom.	dominī,	puerī,	signă,
Voc.	dominī,	puerī,	signă,
Acc.	dominōs,	puerōs,	signă,
Gén.	dominōrŭm,	puerōrŭm,	signōrŭm,
Dat.	dominīs,	puerīs,	signīs,
Abl.	dominīs.	puerīs.	signīs.

Ainsi se déclinent aussi les adjectifs en *us* et en *er* (masc.) et en *um* (neutre), p. ex. *bonŭs*, bon, *misĕr*, malheureux, *bonum, miserum. Dominus bonus*, le bon seigneur; *signum magnum*, le grand signe; *puer miser*, l'enfant malheureux.

Sur *puer* se décline aussi le mot unique *vir*, l'homme (accus. *virum*, gén. *viri*, dat. *viro*) ainsi que ses composés, p. ex. *triumvir, semivir*, et le nom de peuple *Trevir;* joignez-y l'adjectif *satur*, rassasié (acc. *saturum*, gén. *saturi*, etc.).

La plupart des mots en *er* n'ont *ĕ* qu'au nominatif et au vocatif (où il s'est introduit pour rendre la prononciation plus facile); ils ne l'ont pas aux autres cas, où il disparaît devant *r*, p. ex. *ager*, le champ, *agrum, agri, agro*, plur. *agri*, etc.; *liber*, le livre, *librum, libri*, etc. Mais cet *e* reste dans les substantifs *adulter*, l'homme adultère; *socer*, le beau-père; *gener*, le gendre; *Liber*, le dieu Liber,ou Bacchus; *liberi, liberorum*, les enfants; *puer*, garçon; *vesper*, le soir; — dans les adjectifs *asper* *, rude; *gibber*, bossu; *līber*, libre; *lăcer*, déchiré; *mĭser*, malheureux; *prosper*, heureux (mieux *prosperus*); *tĕner*, tendre; et dans ceux qui se terminent par *fer* et *ger* (de *fero*, j'apporte; *gero*, je porte), p. ex. *mortifer*, qui apporte la mort; acc. *mortiferum*, gén. *mortiferi; aliger*, qui porte des ailes, ailé; *armiger*, écuyer. *Dexter*, droit, a le gén. *dextĕri* et plus souvent *dextri; Mulciber* (*Mulceber*), surnom de Vulcain, fait *Mulciberi* et *Mulcibri* **.

Rem. 1. Les mots en *ius* et *ium* ont régulièrement *ii* au génitif; mais anciennement dans les substantifs (non dans les adjectifs) on ne mettait qu'un *i*, par ex. *Appi*, gén. d'*Appius; ingĕni, consili* pour *ingenii, consilii*, d'*ingenium*, esprit; *consilium*, conseil (mais *egregii*, d'*egregius*, distingué); et il en est toujours ainsi en vers, dans Virgile et Horace (*Capitoli immobile saxum*, par élision *Capitol' immobile*, etc., Virg.). Plus tard cette forme tomba en désuétude.

Rem. 2. Certains adjectifs et pronoms qui se déclinent au masculin et au neutre sur la seconde déclinaison, au féminin sur la première, ont à tous les

* Virgile a dit *aspris* pour *asperis*.

** Quant aux noms de peuples *Iberi* et *Celtiberi* (avec *e* long), le nominatif sing. *Iber, Celtiber* est rare (*Iberus*, l'Èbre).

genres le génitif en *ius* et le datif en *i*. Ces adjectifs et pronoms sont : *Unus, solus, totus, ullus, nullus, alius, alter, uter, neuter,* avec les composés d'*uter* (*uterqve, utercunqve, uterlibet, utervis, alterŭter*); ainsi : gén. *unīus, solīus, totīus, ullīus, nullīus, alīus, alterīus, utrīus, neutrīus;* datif : *uni, soli, toti, ulli, nulli, alii, alteri, utri, neutri,* pour tous les genres. En vers l'*i* du génitif est quelquefois abrégé; c'est ce qui arrive le plus souvent pour *alterīus* (*alterĭus*). Les formes régulières sont très-rares (par ex. *alii generis,* dans Varron; *aliæ pecudis,* dans Cicéron; *nullo usui,* dans César).

Rem. 3. Les mots en *ius* (*jus*) ne font pas le vocatif en *ie* (*je*), mais en *i*; p. ex. *Mercurius,* voc. *Mercuri; Gajus,* voc. *Gaī* (*Caī*); *Pompejus,* voc. *Pompei* (en vers quelquefois) *Pompeī* (en deux syllabes); *Demetrius,* voc. *Demetri*; *filius,* voc. *fili; genius,* génie protecteur, voc. *geni; Feretrius,* surn. de Jupiter; voc. *Feretri; meus,* mien, voc. *mi*. Toutefois, pour la plupart des noms appellatifs et des adjectifs en *ius* (comme *gladius,* glaive; *fluvius,* fleuve; *egregius,* distingué), on ne trouve pas de vocatif. Les adjectifs grecs, p. ex. *Cynthius,* et les noms propres, également grecs, en *īus* (ou *ēus*, ειος), p. ex. *Arīus,* ont le vocatif en *ie*. *Deus* a toujours le vocatif semblable au nominatif (voy. la Syntaxe, § 299, *b*. *Rem.* 1).

Rem. 4. Le génitif pluriel de quelques substantifs se forme quelquefois en *um* au lieu de *orum;* c'est ce qui a lieu — *a*) pour les noms de monnaies, de poids et de mesures : *Nummum, sestertium, denarium, talentum, modium, medimnum,* génitifs plur. de *nummus,* pièce d'argent; *sestertius,* sesterce (nom d'une pièce de monnaie); *denarius,* denier; *talentum,* un talent (somme d'argent); *modius,* boisseau; *medimnus,* médimne (mesure); surtout après *millia,* p. ex. *duo millia nummum; decem millia talentum* (mais *tantum nummorum*); — *b*) pour les noms de nombre distributifs, p. ex. *senum, denum,* de *seni,* six par six; *deni,* dix par dix; — *c*) parfois aussi pour les noms de nombre cardinaux en *centi* (*genti*), p. ex. *ducentum pedum;* — *d*) pour *liberum* (de *liberi,* enfants); *deum,* de *deus,* dieu; *duumvirum, triumvirum* (mais on dit aussi *liberorum, decemvirorum,* etc.); — *e*) enfin, pour quelques autres mots dans certaines locutions, par ex. *præfectus fabrum* (p. *fabrorum,* de *faber*), le préfet des ouvriers en fer (dans l'armée); *virum* (p. *virorum,* de *vir*), chez les poëtes; et pour les noms de peuples, comme *Argivum, Pelasgum* (p. *Argivorum, Pelasgorum*); voy. § 34, *Rem.* 3.

Rem. 5. Le mot *deus* fait régulièrement au nominatif et au datif pluriel *dei, deis;* mais on écrit plus souvent *di, dis,* et aussi *dii, diis.*

§ 38. (Formes grecques.) 1) Les noms propres grecs, particulièrement ceux de villes et d'îles, et quelques noms appellatifs se rencontrent quelquefois avec la désinence grecque *os, on,* au nominatif et à l'accusatif sing., par ex. *Delos,* accus. *Delon; scorpios,* le scorpion; *Pelion* (neutre). On trouve aussi, mais très-rarement, au nominatif pluriel, la désinence contracte *œ* (*oi*), par ex. *Canephorœ,* les Canéphores (porte-corbeille); et au génitif plur. *ōn* dans des adjectifs employés comme titres d'ouvrages (p. ex. *libri Georgicōn*), ainsi que dans quelques noms propres (*colonia Theræōn,* Sall.). Le nom d'homme Πάνθοος, par contraction Πάνθους est traduit dans Virgile par *Panthūs,* voc. *Panthu.*

Rem. Les noms propres grecs en ρος précédé d'une consonne (comme Ἀλέξανδρος, Ἀντίπατρος, Τεῦκρος, Μελέαγρος), se terminent ordinairement en latin (dans la prose toujours) en *er* : *Alexander, Antipater, Teucer, Meleăger,* gén. *Alexandri,* etc. (cependant on dit *Codrus* (Κόδρος), et chez les poëtes *Evandrus* (Εὔανδρος, et autres semblables). Joignez-y *hexamĕter* (ἑξάμετρος); mais *diamĕtrus* (διάμετρος),

2) Parmi les noms propres grecs qui suivent la seconde déclinaison dite attique, les uns prennent une forme purement latine (p. ex. *Tyndarĕūs*, de Τυνδάρεως), les autres conservent quelques terminaisons grecques, comme au nomin. *Athōs, Androgeōs, Ceōs,* à l'accus. *Athōn.* Le nom du mont Athos se décline aussi d'après la troisième déclinaison, *Atho,* accus. *Athōnem;* de même, *Androgeo,* accus. *Androgeōnem.*

3) Les noms propres grecs en εύς (gén. έως) se déclinent ou à la manière latine : nom. *Orpheus* (dissyllabe), acc. *Orpheum,* gén. *Orphei* (et *Orphēi*, dissyllabe); dat. et abl. *Orpheo* (sans vocatif); ou à la manière grecque (d'après la 3me déclin.) : nom. *Orphēus,* voc. *Orpheu,* accus. *Orphĕă,* gén. *Orphĕŏs,* dat. *Orphĕĭ* (*Orphēi*). Toutefois les formes empruntées à la 3me déclinaison se trouvent le plus souvent, à l'exception de l'accusatif, chez les poëtes. *Achilles* (Ἀχιλλεύς) et *Ulixes* (Ὀδυσσεύς), qui suivent d'ailleurs la 3me déclinaison, ont néanmoins au génitif la forme *Achillei, Ulixei.*

Le nom *Perseus* (Περσεύς) se décline tantôt sur *Orpheus* : *Perseus,* accus. *Perseă,* gén. *Persei,* dat. *Perseo* et *Persi* (p. *Persei*), abl. *Perseo;* tantôt il fait *Perses,* d'après la 1re déclinaison.

§ 39. (Genre.) Les noms en *us* (*os*) et en *r* sont masculins; ceux en *um* (*on*) sont neutres.

1) Sont cependant féminins parmi les noms en *us* :

a. Les mots *alvus,* le ventre, *carbasus,* la voile, *colus,* quenouille (rarement masculin); *humus,* terre, *vannus,* van à vanner;

b. Tous les noms d'arbres et quelques-uns d'arbrisseaux, par ex. *alnus,* l'aulne; *fagus,* le hêtre; *ficus,* le figuier (et aussi la figue); *mālus,* le pommier; *pirus,* le poirier; *pomus,* le pommier; *pōpulus,* le peuplier; *ulmus,* l'ormeau; etc. *); *buxus,* le buis; *juniperus,* le genièvre; *nardus,* le nard (arbuste odoriférant); *papȳrus,* le papyrus (rarement masculin), joignez-y quelques noms grecs de plante, le plus souvent en *os* (*buglossos*), et le mot *balanus,* gland, datte.

Rem. Les autres noms de plantes ou de fleurs, latins ou latinisés, sont masculins, comme *acanthus,* acanthe; *amaranthus,* amarante; *asparăgus,* asperge; *boletus,* champignon; *calamus,* chaume, roseau; *carduus,* chardon; *dumus,* buisson; *fungus,* espèce de champignon; *helleborus,* hellébore; *hyacinthos,* hyacinthe; *pampinus,* pampre (rarement féminin); *rubus,* ronce, et autres.

* Au contraire *pomum,* la pomme, *pirum,* la poire, *mālum,* la pomme (*mālus,* mât de vaisseau, est masculin), *buxum,* du buis.

c. Les noms de villes et d'îles, p. ex. *Corinthus*, Corinthe, *Rhodus*, Rhodes, ainsi que les noms de contrées suivants : *Ægyptus*, l'Égypte, *Chersonesus*, la Chersonèse, *Epirus*, l'Épire, *Peloponnesus*, le Péloponnèse. (Ces noms en *us* sont tous d'origine grecque ; *Canōpus* est cependant masculin.)

d. Quelques mots d'origine grecque qui sont féminins en grec, comme les composés de ὁδός, chemin : *methŏdus*, la méthode ; *periodus*, la période ; et les mots *atŏmus*, l'atome ; *antidŏtus*, l'antidote (aussi *antidŏtum*) ; *dialectus*, le dialecte ; *diametrus*, le diamètre ; *diphthongus*, la diphthongue ; *paragrăphus*, le paragraphe (tous mots primitivement adjectifs et à côté desquels un substantif est sous-entendu) ; les noms de la plupart des pierres précieuses, p. ex. *amethystus*, améthyste *) ; enfin *Arctos*, l'Ourse (constellation) ; *barbitos*, lyre, est des deux genres.

2) Parmi les noms en *us* sont neutres : *virus*, virus, poison ; *vulgus*, le vulgaire (rarement masculin), et *pelagus*, la mer (τὸ πέλαγος).

CHAPITRE V.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

§ 40. Les mots de la troisième déclinaison ont au nominatif diverses désinences : les uns joignant au radical la désinence nominative *s*, les autres restant sans désinence nominative particulière. Le radical, auquel dans les autres cas s'attachent les désinences, se termine par une consonne, mais au nominatif il est souvent modifié ; de sorte qu'avant de pouvoir décliner un mot, il ne faut pas connaître seulement le nominatif, mais encore le radical par les autres cas : on traitera ce sujet plus tard (§ 41). (On obtient le radical, en retranchant du génitif singulier la terminaison *is*.) Par le changement qu'éprouve le radical au nominatif, des mots, qui aux autres cas sont différents, peuvent avoir au nominatif une désinence semblable, p. ex. *cæd*es, le meurtre, gén. *cæd*is ; *mil*es, le soldat, gén. *mil*itis ; *interpr*es, interprète, gén. *interpr*etis.

Le reste de la déclinaison se voit dans les exemples suivants, qui montrent en même temps les différents cas, lorsque le radical n'a pas été altéré au nominatif, soit par l'addition d'une désinence, soit par la prononciation.

* Sont cependant masculins *smaragdus*, l'émeraude ; *beryllus*, le béryl ; *opalus*, l'opale, et le latin *carbunculus*, l'escarboucle.



1) Noms masculins et féminins :

a. Mots où le nominatif, resté pur, donne le radical, et où les désinences sont simplement ajoutées au nominatif.

Singulier.

	masc.	fém.
Nom.	*consŭl,* le consul,	*dolŏr,* la douleur,
Voc.	*consŭl,*	*dolŏr,*
Acc.	consŭl*em,*	dolōr*em,*
Gén.	consŭl*is,*	dolōr*is,*
Dat.	consŭl*ī,*	dolōr*ī,*
Abl.	consŭl*ĕ.*	dolōr*ĕ.*

Pluriel.

Nom.	consŭl*ēs,*	dolōr*ēs,*
Voc.	consŭl*ēs,*	dolōr*ēs,*
Acc.	consŭl*ēs,*	dolōr*ēs,*
Gén.	consŭl*ŭm,*	dolōr*ŭm,*
Dat.	consŭl*ĭbŭs,*	dolōr*ĭbŭs,*
Abl.	consŭl*ĭbŭs.*	dolōr*ĭbus.*

Rem. Les mots en *l* et *r* ne prennent jamais la désinence nominative *s.*

b. Mots où la désinence nominative *s* s'ajoute simplement au radical pur :

	Singulier.	Pluriel.
Nom.	urb*s* (fém.), la ville,	urb*ēs,*
Voc.	urb*s,*	urb*ēs,*
Acc.	urb*ĕm,*	urb*ēs,*
Gén.	urb*ĭs,*	urb*ĭŭm,*
Dat.	urb*ī,*	urb*ĭbŭs,*
Abl.	urb*ĕ.*	urb*ĭbŭs.*

Rem. Sur la désinence *ium* (*urbium*) au génitif pluriel, voyez § 44, 1.

c. Mots où la désinence nominative *s* s'ajoute au radical avec la voyelle *i* ou *e* (de sorte qu'il faut retrancher *is* ou *es* du nominatif avant d'ajouter les autres désinences).

Singulier.

	fém.	
Nom.	av*ĭs,* l'oiseau,	cæd*ēs,* le meurtre,
Voc.	av*ĭs,*	cæd*ēs,*
Acc.	av*ĕm,*	cæd*ĕm,*
Gén.	av*ĭs,*	cæd*ĭs,*
Dat.	av*ī,*	cæd*ī,*
Abl.	av*ĕ* et av*ī.*	cæd*ĕ.*

Pluriel.

Nom.	av*ēs*,	cæd*ēs*,
Voc.	av*ēs*,	cæd*ēs*,
Acc.	av*ēs*,	cæd*ēs*,
Gén.	avi*ŭm*,	cæd*ĭŭm*.
Dat.	av*ĭbŭs*,	cæd*ĭbŭs*,
Abl.	av*ĭbŭs*.	cæd*ĭbŭs*.

Rem. 1. Ces mots, dont le radical s'obtient en retranchant *is* et *es* du nominatif, s'appellent, pour les distinguer des autres mots en *is* et en *es*, *parisyllabiques* (*parisyllaba*), parce qu'ils ont au nominatif le même nombre de syllabes qu'aux autres cas du singulier.

Rem. 2. Sur la désinence *i* de l'ablatif singulier, voyez § 42, 3.

d. Mots où l'*s* s'ajoute au nominatif de manière à altérer le radical, soit par la suppression d'une consonne (*d* ou *t*), soit par le changement d'*i* en *e*, soit par les deux modifications ensemble :

Singulier.

	FÉM.	MASC.	MASC.
Nom.	ætās, l'âge,	judex, le juge,	milĕs, le soldat,
Voc.	ætās,	judex,	milĕs,
Acc.	ætāt*ĕm*,	judĭc*em*,	milĭt*ĕm*,
Gén.	ætāt*ĭs*,	judĭc*ĭs*,	milĭt*ĭs*,
Dat.	ætāt*ī*,	judĭc*ī*,	milĭt*ī*,
Abl.	ætāt*ĕ*.	judĭc*ĕ*.	milĭt*ĕ*.

Pluriel.

Nom.	ætāt*ēs*,	judĭc*ēs*,	milĭt*ēs*,
Voc.	ætāt*ēs*,	judĭc*ēs*,	milĭt*ēs*,
Acc.	ætāt*ēs*,	judĭc*ēs*,	milĭt*ēs*,
Gén.	ætāt*ŭm*,	judĭc*um*,	milĭt*um*,
Dat.	ætāt*ĭbus*,	judĭc*ĭbus*,	milĭt*ĭbus*,
Abl.	ætāt*ĭbus*.	judĭc*ĭbus*.	milĭt*ĭbus*.

Rem. 1. *I* se change en *e*, parce que la syllabe ouverte devient fermée; voyez § 5, *c*.

e. Mots où le nominatif, bien qu'aucune désinence ne s'y ajoute, s'écarte cependant du radical pour la commodité de la prononciation.

Singulier.

Nom.	sermŏ (m.), *le langage*,	pater (m.), *le père*,	mōs (m.), *l'usage*,
Voc.	sermo,	patĕr,	mōs,
Acc.	sermōn*em*,	patr*ĕm*,	mōr*em*,
Gén.	sermōn*ĭs*,	patr*ĭs*,	mōr*ĭs*,
Dat.	sermōn*ī*,	patr*ī*,	mōr*ī*.
Abl.	sermōn*ĕ*.	patr*ĕ*.	mor*ĕ*.

Pluriel.

Nom.	sermōn*ēs*,	patr*ēs*,	mōr*ēs*,
Voc.	sermōn*ēs*,	patr*ēs*,	mōr*ēs*,
Acc.	sermōn*ēs*,	patr*ēs*,	mōr*ēs*,
Gén.	sermōn*ŭm*,	patr*ŭm*,	mōr*ŭm*,
Dat.	sermōn*ĭbus*,	patr*ĭbus*,	mor*ĭbus*,
Abl.	sermōn*ĭbus*.	patr*ĭbus*.	mor*ĭbus*.

Rem. Dans *sermo* l'*n* a disparu; dans *pater* l'*e* a été intercalé; dans *mos*, l'*s* appartient au radical et s'est changé en *r* au génitif (voyez § 8).

2) *Genre neutre.* Les mots de cette catégorie n'ajoutent jamais l'*s* au nominatif; mais le radical diffère souvent au nominatif et aux autres cas, par des raisons de prononciation.

a. Mots dont le radical n'est pas altéré :

	Singulier.	Pluriel.
Nom.	animăl, *l'animal,*	animāl*ĭă*,
Voc.	animăl,	animāl*ĭă*,
Acc.	animăl,	animāl*ĭa*,
Gén.	animāl*ĭs*,	animāl*ĭum*,
Dat.	animāl*ī*,	animāl*ĭbus*,
Abl.	animāl*ī*.	animāl*ĭbus*.

Rem. Sur la désinence *ia* au pluriel, voyez § 43, 1.

b. Mots dont le radical n'est pas le même au nominatif qu'aux autres cas.

Singulier.

Nom.	nomĕn, *le nom,*	corpŭs, le corps,	lāc, le lait,
Voc.	nomĕn,	corpŭs,	lāc,
Acc.	nomĕn,	corpŭs,	lāc,
Gén.	nomĭn*ĭs*,	corpŏr*ĭs*,	lact*ĭs*,
Dat.	nomĭn*ī*,	corpŏr*ī*,	lact*ī*,
Abl.	nomĭn*ĕ*.	corpŏr*ĕ*.	lact*ĕ*.

Pluriel.

Nom.	nomĭn*ă*,	corpŏr*ă*,	(Le pluriel de *lac* n'est point usité.)
Voc.	nomĭn*ă*,	corpŏr*ă*,	
Acc.	nomĭn*a*,	corpŏr*ă*,	
Gén.	nomĭn*um*,	corpŏr*um*,	
Dat.	nomĭn*ĭbus*,	corpŏr*ĭbus*,	
Abl.	nomĭn*ĭbus*.	corpŏr*ĭbus*.	

Rem. Dans *corpus* l'*s* n'est point une désinence; il appartient au radical, et s'est changé en *r* au génitif (§ 8). Dans *lac* la consonne finale du radical s'est perdue au nominatif (§ 10).

c. Mots en *e* où cet *e* n'appartient pas au radical et disparaît aux autres cas.

	Singulier.	Pluriel.
Nom.	mare, *la mer,*	mar*ĭă*,
Voc.	mare,	mar*ĭă*,
Acc.	mare,	mar*ĭă*,
Gén.	mar*ĭs*,	mar*ium*,
Dat.	mar*ī*,	mar*ĭbus*,
Abl.	mar*ī*.	mar*ĭbus*.

Sur la troisième déclinaison se déclinent aussi beaucoup d'adjectifs dont la flexion suit celle des substantifs auxquels ils ressemblent par le nominatif et par la forme du radical; par ex. *gravis*, grave, lourd (m. et f.), se décline sur *avis* (mais l'abl. est toujours en *i : gravi*); et *grave* (neutre), sur *mare*. *Dolor gravis*, douleur grave; *corpus grave*, corps lourd. Le neutre dans les adjectifs a toujours, sans égard à la désinence du nominatif, le nominatif et l'accusatif semblables; et le pluriel, comme celui des substantifs, est toujours en *ă* (*ĭă*).

§ 41. (GENRE). Le genre des mots dans la troisième déclinaison, ne se reconnaît pas à la seule forme du nominatif; il faut avec cette forme considérer le radical, tel qu'il se montre aux autres cas. Il y a cependant quelques formes du radical et du nominatif où l'on ne saurait formuler sur le genre, surtout masculin et féminin, aucune règle qui ne souffrît de nombreuses exceptions. On ne trouve que peu de mots ayant le radical identique au nominatif et aux autres cas*). Tous les noms d'êtres masculins ou féminins, d'animaux mâles ou femelles, suivent le genre naturel (§ 28 et 29), lors même que la forme appartient à un autre genre : p. ex. *uxor*, l'épouse, est féminin, bien que les mots en *or*, gén. *ōris*, soient masculins; *Juno*, Junon (déesse), est féminin, bien que la forme *o*, *ōnis*, soit masculine; *flamen*, le flamine (prêtre), *cornicen*, le joueur de cor, est masculin, quoique la désinence *en*, gén. *ĭnis* soit affectée au neutre. C'est ainsi que les noms de fleuves sont masculins, indépendamment de la terminaison (§ 28).

A la troisième déclinaison appartiennent une foule de mots grecs ou étrangers

*) Du nominatif seul on ne peut conclure relativement au genre qu'une seule chose : c'est qu'un mot terminé par une *s* qui n'appartient pas au radical (et par conséquent ne se montre pas aux autres cas, soit sous sa propre forme, soit transformé en *r*), est masculin ou féminin; et qu'au contraire il est neutre s'il ne se termine pas par une *s* ni n'appartient à une des formes qui, pour des raisons de prononciation, n'admettent jamais l'*s* (comme les radicaux en *l*, *n*, *r*), p. ex. *rete, caput*.

(barbares) empruntés aux Grecs par les Romains, et qui en grec suivent la troisième déclinaison correspondante; ils se règlent en latin sur le grec pour le radical et pour le genre.

a. Le tableau suivant indique quels génitifs (et par conséquent en même temps quels radicaux) correspondent aux divers nominatifs, et donne ainsi pour chaque forme de nominatif et de radical le genre qui lui appartient.

Le radical d'un substantif ou d'un adjectif dont on connaît le nominatif se reconnait souvent à d'autres mots de la même famille, particulièrement aux verbes, parce qu'on y trouve les lettres qui au nominatif ont été ou élaguées ou changées, p. ex. pour *custos,* le gardien, *nex,* la mort, *grex,* le troupeau, on devine par les verbes *custōdio,* je garde, *nĕco,* je tue, *congrĕgo,* je rassemble, les génitifs *custōdis, nĕcis,* et *grĕgis.*

Nom. E, gén. *is*, NEUTRE : *mare, maris,* la mer. De *Præneste,* Préneste, nom de ville, on a quelquefois l'abl. *Præneste,* fém. par synèse (s.-ent. *urbe*), p. ex. *Præneste sub ipsa* (cf. § 34, rem.).

Nom. O, gén. *ōnis*, DÉSINENCE MASCULINE : *Sermo, sermōnis,* le langage. Sont cependant FÉMININS les mots en *io*, tirés de verbes ou d'adjectifs, par ex. *lectio*, lecture, *legio,* légion (de *lego,* je choisis, je lis); *orātio,* discours (d'*oro,* je parle), *rĕgio*, région (de *rĕgo*, je régis); *natio,* nation (de *nascor,* je nais); *cœnātio,* salle à manger (de *cœno,* je mange); *seditio,* sédition (de *eo,* je vais, et *se* (*d*), à part); *communio*, communauté (de *commūnis*, commun); *consortio*, communauté (de *consors*, participant).

Les autres mots en *io* sont masculins; p. ex. *papilio,* papillon; *septentrio,* le septentrion; *vespertilio,* la chauve-souris; *scipio,* le bâton; *unio,* la perle; *senio,* le nombre six; *ternio,* le nombre trois; et *pugio,* le poignard (quoique formé de *pungo,* je perce).

Sont encore *féminins* quelques noms de villes (espagnols), comme *Barcĭno,* Barcelone; *Tarrăco,* Tarragone. (Les autres noms de villes sont masculins, comme *Sulmo, Narbo, Vesontio.*)

Rem. Le génitif est *ŏnis* dans quelques noms de peuples, comme *Macĕdo, Seno* (mais *Laco,* Lacaédémonien, fait *Lacōnis; Io, Iōnis*).

Nom. O, gén. *ĭnis* (noms en *do* et *go*), DÉSINENCE FÉMININE : *hirundo, hirundĭnis,* l'hirondelle; *imāgo, imagĭnis,* l'image; *Carthago, Carthagĭnis,* Carthage.

SONT CEPENDANT MASCULINS : *ordo,* l'ordre; *cardo,* le gond, et ordinairement *margo,* bord.

(CUPIDO *est masculin comme nom d'un dieu; comme nom appellatif, il n'est masculin que chez les poëtes; ailleurs il est féminin.*)

Rem. Parmi les noms en *do* et *go* quelques-uns ont au génitif *ōnis* (et sont

par suite masculins); ce sont : *prædo,* brigand; *spado,* eunuque; *ligo,* le hoyau; *mango,* le marchand d'esclaves; *harpăgo,* le croc.

Nom. o, gén. *ĭnis* (sans *d* ni *g* avant la désinence), DÉSINENCE MASCULINE : *turbo,* le tourbillon, gén. *turbĭnis.*

Il n'y a de cette catégorie que *homo,* l'homme; *nemo,* personne; *Apollo,* Apollon.

Le SEUL mot à remarquer est le mot féminin *caro,* la chair, gén. *carnis.*

Nom. C, DÉSINENCE NEUTRE : *lac, lactis,* le lait (l'accus. masc. *lactem* dans Plaute, Gell., Appul., se rapporte à la forme *lactis,* qu'on trouve dans Ennius).

Outre *lac,* on ne trouve dans cette catégorie que *alec, alēcis,* saumure, qu'on trouve aussi sous la forme féminine *alex, alēcis.*

Nom. AL, gén. *ālis,* DÉSINENCE NEUTRE : *animal,* gén. *animālis,* l'animal. (*Alis* n'est bref que dans *sal,* gén. *sălis,* le sel, et dans des noms propres étrangers, comme *Hannibal,* gén. *Hannibălis,* Hannibal. *Sal* au singulier est rarement neutre.)

PARTICULARITÉS : Sont à remarquer les substantifs en *l* qui suivent : les neutres *fel,* gén. *fellis,* le fiel; *mel,* gén. *mellis,* le miel; le masculin *sol,* gén. *solis,* le soleil; quelques noms de personnes en *ul,* comme *consul,* gén. *consulis,* le consul; joignez-y *pugil,* gén. *pugĭlis,* le pugile; et *vigil,* gén. *vigĭlis,* le veilleur (et, comme adjectif : vigilant)*).

Nom. EN, gén. *ĭnis,* DÉSINENCE NEUTRE : *nomen,* gén. *nomĭnis,* le nom. Il n'y a de MASCULIN (outre les noms de personnes, comme *cornĭcen,* etc.) que le mot *pecten,* gén. *pectĭnis,* peigne.

Nom. EN, gén. *ēnis,* DÉSINENCE MASCULINE : *ren,* gén. *rēnis,* le rein (ordin. au pluriel : *rēnes*).

Ne se déclinent ainsi que *lien,* gén. *liēnis,* la rate, et les noms grecs *splen,* la rate, *lichen,* sorte de dartre; *attăgen,* la gélinotte; le nom de fleuve *Anien* (au nominatif souvent *Anio*), l'Anio; ainsi que les noms féminins, *Siren,* la Sirène (être fabuleux), et *Trœzen,* Trézène, ville grecque.

Nom. AR, gén. *āris,* DÉSINENCE NEUTRE : *calcar,* gén. *calcāris,* l'éperon. Gén. *ăris,* également NEUTRE : *baccăr,* sorte de plante; *jubăr,* éclat, rayonnement; *nectăr,* le nectar; les noms d'hommes *Cæsăr, Hamilcăr;* les noms de fleuve *Arăr,* la Saône, et *lăr, lăris,* le dieu Lare (masculin).

*) *Mugil,* gén. *mugilis,* nom d'un poisson, a aussi le nominatif *mugilis.*

Comme particularité, remarquez *făr*, gén. *farris*, grain, blé, NEUTRE, et le mot grec *hĕpăr*, gén. *hēpătis*, le foie (ἧπαρ).

Nom. ER, gén. *ēris*, DÉSINENCE MASCULINE : *Hēr*, gén. *hēris*, le hérisson. *Cratēr*, gén. *cratēris*, vase à mélanger le vin.

Nom. ER, gén. *ĕris*, DÉSINENCE MASCULINE : *Carcĕr*, *carcĕris*, prison *).

Sont cependant NEUTRES : *cadāver*, cadavre; *tuber*, tumeur (et aussi truffe); *ūbĕr*, pis, tetine; *verber* (seulement au pluriel : *verbera*), coup, et tous les noms de botanique, p. ex. *ăcĕr*, l'érable; *papāvĕr*, le pavot; *pipĕr*, le poivre (*tuber*, sorte de pomme, est masculin; *muliĕr*, femme, est féminin).

Nom. ER, gén. *ris*, DÉSINENCE MASCULINE : *Venter*, gén. *ventris*, le ventre.

Sont FÉMININS : *lintĕr*, le canot; *matĕr*, mère.

Ainsi se déclinent tous les noms en *ter* et le mot *imber*, la pluie; le seul *lătĕr*, brique, fait *latĕris*.

COMME PARTICULARITÉS, SONT A REMARQUER LES DEUX NOMS NEUTRES : *itĕr*, gén. *itinĕris*, voyage, route, et *vēr*, gén. *vēris*, le printemps, ainsi que le nom du dieu *Juppĭter* (*Jūpĭter*, acc. *Jŏvem*, gén. *Jŏvis*, dat. *Jŏvī*, abl. *Jŏvĕ*. (Le nominatif est formé de l'ancien nom et du mot *pater* réunis : *Jovis pater*.)

Nom. OR, gén. *ōris*, DÉSINENCE MASCULINE : *dolor*, gén. *dolōris*, la douleur (sont féminins *soror*, la sœur; *uxor*, l'épouse).

Rem. Les mots *honor*, l'honneur, et *lepor*, la grâce, font souvent chez les anciens écrivains (Cicéron), le nominatif en *ōs* : *honōs*, *lepōs*, quelquefois aussi d'autres noms, quand ils ne dérivent pas d'un verbe, remplacent *r* par *s*; p. ex. *labor*, le travail, *labōs*.

Nom. OR, gén. *ŏris*, DÉSINENCE NEUTRE : *æquŏr*, gén. *æquŏris*, la plaine liquide. De même *marmŏr*, gén. *marmŏris*, le marbre; *ădŏr*, gén. *adŏris*, fleur de farine. *Arbŏr* (*arbōs*), gén. *arbŏris*, l'arbre, est féminin.

REMARQUEZ *cor*, gén. *cordis*, le cœur, neutre.

Nom. UR, gén. *ŭris*, DÉSINENCE NEUTRE : *fulgŭr*, gén. *fulgŭris*, l'éclair; *Tibur*, gén. *Tibŭris*, la ville de Tibur.

Sont MASCULINS : *furfŭr*, gén. *furfŭris*, le son (du blé); *turtŭr*, gén. *turtŭris*, tourterelle; *vultŭr*, gén. *vultŭris*, le vautour (*augŭr*, gén. *augŭris*, l'augure, celui qui observe le chant des oiseaux).

*) Les deux mots grecs *aer*, *æther* (ἀήρ, αἰθήρ, gén. ἀέρος, αἰθέρος).

Nom. UR, gén. *ŏris*, DÉSINENCE NEUTRE : *rōbŭr*, gén. *rōbŏris*, la force.

Cette catégorie ne renferme que trois autres mots : *ĕbŭr*, gén. *ĕbŏris*, l'ivoire ; *fĕmur*, gén. *femŏris*, la cuisse ; *jĕcŭr*, gén. *jĕcŏris*, le foie.

PARTICULARITÉ : *fūr*, gén. *fūris*, le voleur, masculin.

Nom. AS, gén. *ātis*, DÉSINENCE FÉMININE : *ætas*, gén. *ætātis*, l'âge.

Anăs, gén. *ănătis* (avec *ă* bref), le canard, est FÉMININ.

PARTICULARITÉS : *as*, gén. *assis*, un as (sorte de monnaie de cuivre), MASC. ; *mas*, *ăris*, le mâle, MASC. ; *vas*, gén. *vădis*, le garant, MASC. ; *vas*, gén. *vāsis*, le vase, NEUTRE (pluriel : *vāsa*, gén. *vasōrum* ; voyez le § 56, 6).

Nom. ES, gén. *is*, DÉSINENCE FÉMININE : *cædēs*, gén. *cædĭs*, le meurtre.

Palumbēs, gén. *palumbĭs*, le ramier, est MASC. et FÉM. *Vĕprēs*, gén. *vĕprĭs* (nomin. inusité ; ordin. au pluriel), buisson épineux, est MASC. (*Verrēs*, gén. *verrĭs*, verrat, porc, et le nom de fleuve *Euphratēs*, gén. *Euphratis*, l'Euphrate, sont MASCULINS).

Rem. Quelques mots en *es*, gén. *ĭs*, ont aussi le nominatif en *ĭs*, sans changer de genre, p. ex. *vepres* (*veprĭs*) ; *ædēs* (*ædĭs*), le temple ; *felēs* (ou *felĭs*), le chat ; *vulpēs* (ou *vulpĭs*), le renard.

Nom. ES, gén. *ĕtis*, DÉSINENCE FÉMININE : *sĕgĕs*, gén. *sĕgĕtis*, le champ ensemencé. De même *abies*, le sapin ; *tĕgĕs*, le tapis.

SONT MASCULINS : *paries*, gén. *pariĕtis*, le mur (*ariĕs*, gén. *ariĕtis*, le bélier ; *interpres*, gén. *interprĕtis*, l'interprète).

PARTICULARITÉS : sont à remarquer les noms MASCULINS, *bes*, gén. *bessis*, 2/3 as ; *pēs*, gén. *pĕdis*, le pied (avec ses composés comme : *sesquĭpĕs*, un pied et demi) ; *præs*, gén. *prædis*, le garant ; *obsĕs*, gén. *obsĭdis*, l'otage ; *præsĕs*, gén. *præsidis*, le président ; *herēs*, gén. *herēdis* (des deux genres), héritier, héritière ; les FÉMININS *merces*, gén. *mercēdis*, la récompense ; *qvies*, gén. *qviētis*, et son composé *reqvies*, gén. *reqviētis*, le repos ; *Ceres*, gén. *Cerĕris*, Cérès, déesse.

Rem. De *pes* vient le subst. féminin *compēs* (ordin. *compĕdēs*), gén. *compĕdis*, entrave ; l'adjectif *qvadrupes* s'emploie substantivement comme féminin (en sous-entendant *bestia*), comme neutre (en sous-entendant *animal* pour désigner un quadrupède en général), et comme masculin (en parlant d'un cheval).

PARTICULARITÉ : ÆS, gén. ÆRIS, l'airain

Nom. ES, gén. *ĭtis*, DÉSINENCE MASCULINE : *milĕs*, gén. *milĭtis*, le soldat ; *ales*, gén. *alĭtis* (proprement adjectif : l'animal

ailé), est des deux genres, m. et f.; *merges*, poignée d'épis, féminin*).

Nom. IS, gén. *is*, DÉSINENCE FÉMININE OU MASCULINE : *ăvĭs*, gén. *ăvĭs*, l'oiseau, FÉMININ; *piscis*, gén. *piscis*, le poisson, MASCULIN.

Sont MASCULINS : *amnis*, fleuve; *axis*, axe, essieu; *callis*, sentier (rarement fém.); *cānālis*, canal; *cassis*, filet de chasseur (ordin. au plur. *casses*); *caulis*, tige; *collis*, colline; *crīnis*, chevelure; *ensis*, épée; *fascis*, faisceau; *fīnis*, fin, borne (rarement féminin, et seulement au singulier dans le sens de : fin); *follis*, soufflet; *fūnis*, corde; *fustis*, bâton; *ignis*, feu; *mensis*, le mois; *orbis*, orbe, cercle; *pānis*, pain; *pēnis*, le pénis; *piscis*, le poisson; *postis*, jambage de porte; *scrobis*, fosse (aussi *scrobs*, quelquefois féminin); *sentis*, buisson épineux; *torqvis*, collier (aussi *torqves*, rarement féminin); *torris*, brandon; *ungvis*, ongle, griffe; *vectis*, levier; *vermis*, ver. Joignez-y quelques substantifs, primitivement adjectifs, et avec lesquels on sous-entend un substantif masculin : *annalis*, annales (s. ent. *liber*); *natalis*, jour de la naissance (s. ent. *dies;* on dit aussi au plur. *natales*, *natalium*, la naissance, l'origine); *mōlāris*, meule (s. ent. *lapis*) ou la dent molaire (s. ent. *dens*); *pugillares*, gén. *pugillarium*, tablettes à écrire (s. ent. *libri*). Sont également masculins les composés du mot *as*, p. ex. *decussis* (*decem asses*), dix as; *mānes*, gén. *mānĭum*, les mânes, âmes des mots; *Lucretilis*, le mont Lucrétile (*civis*, *hostis*, *testis*, et les noms de fleuves comme *Tiberis*).

Sont plus souvent *masculins* que *féminins* : *angvis*, serpent; *cănis*, chien. Sont tantôt masculins, tantôt féminins: *corbis*, corbeille; *clunis*, fesse. LES AUTRES MOTS SONT FÉMININS.

Rem. Ici on peut encore remarquer les mots grecs en *sis*, également féminins et dérivés de verbes; par ex. *pŏēsis*, la poésie; les noms de villes en *polis*, comme *Neapolis*, Naples, et quelques autres mots et noms propres féminins.

Nom. IS, gén. *ĕris*, DÉSINENCE MASCULINE : *cĭnis*, gén. *cĭnĕris*, la cendre.

Rem. Ainsi se déclinent seulement *cŭcŭmis*, gén. *cŭcŭmĕris*, concombre (nomin. aussi *cucumer*); *pulvis*, gén. *pulvĕris*, poussière; *vōmis*, plus souv. *vōmer*), gén. *vōmĕris*, soc de charrue**).

*) Se déclinent comme *miles* les noms de personne *antistes*, prêtre, *comes*, compagnon, *eqves*, cavalier, *hospes*, hôte, *pedes*, fantassin, *satelles*, satellite, *veles*, vélite, et autres substantifs, comme *ames*, perche, *cespes*, gazon, *fomes*, foyer, *gurges*, gouffre, *limes*, borne, *merges*, poignée d'épis, *palmes*, sarment, *poples*, jarret, *stipes*, tronc, *termes*, rameau, *trames*, sentier, *tudes*, marteau.

**) L'*s* appartient dans ces mots au radical, et s'est changée au génitif en *r*.

Nom. is, gén. *ĭdis*, DÉSINENCE FÉMININE : *cuspĭs*, gén. *cuspĭdis*, pointe.

Sont *masculins: lăpis*, gén. *lapĭdis*, pierre, et les noms de fleuve comme *Phăsis*, gén. *Phasĭdis*, le Phase.

Rem. Cette désinence ne se trouve que dans un très-petit nombre de mots latins, p. ex. *cassis*, gén. *cassĭdis*, casque*) ; mais elle est fréquente dans les mots empruntés au grec, p. ex. *pўrămĭs*, gén. *pўrămĭdis*, pyramide ; *tyrannis*, tyrannie ; et dans beaucoup de noms d'homme et de femme.

PARTICULARITÉS : sont à remarquer parmi les noms en *is* les MASCULINS *sangvis*, gén. *sangvĭnis*, le sang ; *pollis* (inusité au nom.n. ; qfois *pollen*), gén. *pollĭnis*, fleur de farine ; *glis*, gén. *glīris*, loir, animal ; *sēmĭs*, gén. *sēmissis*, demi-as ; les FÉMININS *līs*, gén. *lītis*, procès en justice ; *vis*, la force (sans génitif ; voy. § 55, 2).

Comme *lis*, se déclinent le nom *Dis*, Pluton ; l'adjectif *dis*, riche ; et les noms de peuple *Qviris*, Quirite, et *Samnis*, Samnite.

Rem. Les noms grecs *Salamis*, gén. *Salamīnis*, l'île de Salamine, fém. ; *Simoïs*, gén. *Simoentis*, le fl. Simoïs, masc.

Nom. os, gén. *ōris*, DÉSINENCE MASCULINE : *mōs*, gén. *mōris*, coutume ; *flōs*, gén. *flōris*, fleur ; *honos*, gén. *honōris*, l'honneur. Est neutre *ōs*, gén. *ōris*, la bouche.

Nom. os, gén. *ōtis* : *cōs*, gén. *cōtis*, pierre à aiguiser, et *dos*, gén. *dōtis*, la dot, sont FÉMININS ; *rhīnŏcerōs*, gén. *rhīnŏcĕrōtis*, le rhinocéros, est MASCULIN (*nepos*, petit-fils, *sacerdos*, le prêtre).

PARTICULARITÉS : *custōs*, gén. *custōdis*, gardien, MASCULIN ; *bōs*, gén. *bŏvĭs*, bœuf, ou vache, COMMUN ; *ŏs*, gén. *ossĭs*, l'os, NEUTRE.

Nom. us, gén. *ūtis*, DÉSINENCE FÉMININE : *virtus*, gén. *virtutis*, la vertu ; *sălūs*, gén. *salūtis*, le salut.

Nom. us, gén. *ūdis*, DÉSINENCE FÉMININE : *pălūs*, gén. *palūdis*, marais. Se déclinent comme *palus*, les mots : *incus*, gén. *incūdis*, enclume ; et avec diphthongue, *laus*, gén. *laudis*, louange ; *fraus*, gén. *fraudis*, la fraude **). *Pecus*, tête de bétail, fait *pecŭdis* (mais on dit aussi *pĕcŭs*, gén. *pecŏris*, neutre ; voy. § 56, 7).

*) *Capis*, vase à anse pour les sacrifices ; *promulsis*, plat d'entrée.
**) *Subscus*, tenon, queue d'aronde.

Nom. US, gén. *eris*, DÉSINENCE NEUTRE : *Genŭs*, gén. *gĕnĕris*, espèce, race, genre*).

Est FÉMININ *Vĕnŭs*, gén. *Vĕnĕris*, la déesse *Vénus*.

Nom. US, gén. *ŏris*, DÉSINENCE NEUTRE : *corpŭs*, gén. *corpŏris*, le corps. *Lĕpŭs*, gén. *lĕpŏris*, le lièvre, est MASCULIN **).

Nom. US, gén. *ūris*, DÉSINENCE NEUTRE : *jūs*, gén. *jūrĭs*, le droit ***).

Est MASCULIN *mūs*, gén. *mūris*, le rat; FÉMININ *tellūs*, gén. *tellūris*, la terre. (*Ligus*, Ligurien, fait *Ligŭris*. *Lemūres*, les fantômes, n'a que le pluriel.)

PARTICULARITÉS : sont à remarquer *sūs*, gén. *sŭis*, le porc, la truie; *grūs*, gén. *grŭĭs*, la grue (ordinairement FÉMININS, rarement MASCULINS ****).

Nom. NS, gén. *ntis*, DÉSINENCE MASCULINE : *mons*, gén. *montis*, montagne; *dens*, gén. *dentis*, dent.

Rem. Quelques mots de cette catégorie sont proprement des participes, avec lesquels on sous-entend un substantif masculin, comme *oriens*, gén. *orientis*, le levant, l'orient (s. ent. *sol*, le soleil levant); *horizon*, gén. *horizontis*, l'horizon (s. ent. *circulus*, le cercle borneur).

Sont FÉMININS : *gens*, gén. *gentis*, famille, nation; *lens*, gén. *lentis*, lentille; *mens*, gén. *mentis*, l'esprit; *frons*, gén. *frontis*, le front; *bidens*, gén. *bidentis*, brebis de deux ans (*bidens*, hoyau, est masculin). *Serpens*, gén. *serpentis*, le serpent (propr. partic. de *serpo*) est ordin. fém. (s. ent. *bestia*), rarement masc. (s. ent. *anguis*). *Anĭmans*, gén. *ănimantis*, l'être vivant, est *féminin;* au plur. il est aussi *neutre* (*animantia*); dans le sens d'être raisonnable, il est *masculin*. *Contĭnens*, le continent, est ordin. *féminin* (s. ent. *terra*); rarement *neutre*. Les rares mots appartenant à la langue philosophique : *ens*, gén. *entis*, l'être; *consĕquens*, la conséquence; *accĭdens*, l'accident, sont NEUTRES.

Nom. NS, gén. *ndis*, DÉSINENCE FÉMININE : *glans*, gén. *glandis*, le gland.

*) *Se déclinent comme* GENUS les mots : *acus*, gén. *aceris*, son de froment; *fœdus*, alliance; *funus*, funérailles; *glomus*, peloton; *latus*, flanc, côté; *munus*, fonction, présent; *olus*, légume; *onus*, fardeau; *opus*, ouvrage; *pondus*, poids; *rudus*, décombres; *scelus*, crime; *sidus*, astre; *ulcus*, ulcère; *vellus*, toison; *viscus*, viscère; *vulnus*, blessure.

**) Se déclinent comme CORPUS les mots : *decus*, gén. *decoris*, honneur; *dedecus*, gén. *dedecoris*, déshonneur; *facinus*, action d'éclat; *fenus*, intérêt (de l'argent); *frigus*, froid; *littus*, rivage; *nemus*, bois, forêt; *pecus* (voy. *us*, gén. *udis*); *pectus*, poitrine; *penus* (voy. § 56, 7); *pignus*, gén. *pignoris*, qfois *pigneris*, gage; *stercus*, fumier; *tempus*, le temps; *tergus* (ordin. *tergum*, *tergi*), le dos.

***) Se déclinent comme JUS : les monosyllabes *crus*, gén. *cruris*, jambe; *pus*, le pus; *rus*, la campagne; *tus*, l'encens.

****) Ces deux mots sont, avec *strues*, gén. *struis*, l'amas, les seuls mots latins de la troisième déclinaison dont le radical se termine par la voyelle *u*.

Ainsi se déclinent : *juglans,* la noix ; *frons,* gén. *frondis,* le feuillage *).

Nom. BS, gén. *bis*, DÉSINENCE FÉMININE : *urbs*, gén. *urbis*, la ville.

Nom. PS (EPS), gén. *pis* (*ĭpis*). Sont FÉMININS : *stirps*, gén. *stirpis*, souche, race (dans le sens de souche d'arbre, il est rarement *masculin*) ; et *daps,* gén. *dăpis,* le mets ; sont COMMUNS, *ădeps,* gén. *ădĭpis*, graisse ; *forceps*, gén. *forcĭpis*, tenaille. Les autres mots de cette catégorie sont des noms de personnes masculines (en *ceps*), comme *princeps,* le premier, le chef. (*Auceps,* l'oiseleur, fait au gén. *aucŭpis.*)

Rem. Les mots en PS, empruntés au grec, sont MASCULINS et suivent dans leur flexion la déclinaison grecque, comme : *hȳdrōps,* gén. *hȳdrōpis,* l'hydropique ; *Pelops,* gén. *Pelŏpis,* Pélops (nom propre) ; *gryps,* gén. *grȳpis,* le gryphon, animal fabuleux.

Nom. RS, gén. *rtis*, DÉSINENCE FÉMININE : *ars,* gén. *artis,* l'art.

PARTICULARITÉS : parmi les mots en *s* précédé d'une consonne sont à remarquer les féminins *hiems*, gén. *hiemis,* l'hiver ; *puls*, gén. *pultis,* la bouillie.

Nom. T : seulement *căpŭt,* gén. *căpĭtis,* la tête, et ses composés *occĭpŭt* et *sincĭpŭt*.

Nom. AX, gén. *ācis* : *pax,* gén. *pācis,* la paix.

Sont FÉMININS les mots latins *pax,* la paix, *fornax*, la fournaise ; *fax,* gén. *făcis,* la torche ; MASCULINS les mots grecs comme *thorax,* gén. *thorācis,* la cuirasse (*limax*, la limace, *féminin*).

Rem. Certains noms propres grecs font aussi *ăcis,* au génitif ; p. ex. *Corax,* gén. *Corăcis ;* et ceux en *ănax,* font *ănactis,* p. ex. *Astyănax*, gén. *Astyănactis* **).

Nom. IX, gén. *ĭcis*, DÉSINENCE FÉMININE : *sălix*, gén. *sălĭcis,* le saule.

Sont MASCULINS : *calix,* la coupe ; *fornix,* la voûte ; MASCULIN ET FÉMININ, *vărix,* varice ***).

*) *Lens,* gén. *lendis*, lente, œuf de vermine ; *libripens*, masc., sorte d'officier public.

**) En grec on trouve aussi des noms appellatifs en *ax,* gén. *acis ;* mais il n'en est guère qui soient passés dans le latin.

***) Sur *salix* se déclinent, outre les mots cités : *coxendix,* la hanche ; *filix* (*fulix*), la fougère ; *hystrix,* le porc-épic ; *natrix,* serpent d'eau ; *pix,* la poix ; et le nom de peuple *Cilix,* un Cilicien.

Nom. IX, gén. *īcis*, DÉSINENCE FÉMININE : *radix*, gén. *radīcis*, racine *).

Est MASCULIN *phœnix*, le phénix, oiseau (en grec, c'est aussi un nom de peuple, le Phénicien).

PARTICULARITÉS : remarquez les féminins *strix*, gén. *strĭgis*, strige, être fabuleux, sous forme d'oiseau; *nix*, gén. *nĭvis*, neige.

Nom. OX, gén. *ōcis*, DÉSINENCE FÉMININE : *vox*, gén. *vōcis*, la voix.

Il n'y a de cette désinence, outre *vox*, que *celox*, gén. *celocis*, sorte de bâtiment léger.

PARTICULARITÉS : *nox*, gén. *noctis*, la nuit. Les noms de peuple : *Cappadox*, gén. *Cappadŏcis*, Cappadocien; *Allobrox*, gén. *Allobrŏgĭs*, Allobroge.

Nom. UX : DÉSINENCE FÉMININE : *crux*, gén. *crŭcis*, la croix;

Le génitif a tantôt *c*, tantôt *g*; tantôt *ŭ*, tantôt *ū* : *nux*, gén. *nŭcis*, la noix, le noyer; *lux*, *lūcis*, la lumière; *conjux*, gén. *conjŭgis*, l'épouse (comme *commun*, aussi l'époux); *frux*, gén. *frūgis*, produit de la terre (nom. inusité); *faux*, gén. *faucis*, le gosier (nomin. inusité).

Sont MASCULINS : *dux*, gén. *dŭcis*, guide, chef; *tradux*, gén. *tradŭcis*, sarment de vigne qu'on fait passer d'un arbre à l'autre (*Pollux*, gén. *Pollūcis*, Pollux, nom propre).

Nom. X précédé d'une consonne, gén. CIS, DÉSINENCE FÉMININE : *arx*, gén. *arcis*, citadelle.

Sont MASCULINS les mots en *unx* désignant les douzièmes de l'as : *deunx*, gén. *deuncis*, 11/12 d'as; *qvincunx*, gén. *qvincuncis*, 5 onces; quinconce; *septunx*, sept onces (rarement *calx*, gén. *calcis*, le talon; *lynx*, gén. *lyncis*, le lynx).

Rem. Les noms grecs *sphinx*, le sphinx; *phălanx*, la phalange; *syrinx*, le roseau, font le génitif en *gis*; *sphingis*, etc.

Nom. EX, gén. *ĭcis*, DÉSINENCE MASCULINE : *ăpex*, gén. *apĭcis*; le sommet, la pointe.

Sont FÉMININS : *ilex*, gén. *ilĭcis*, l'yeuse, arbre; *carex*, la laîche, plante; *forfex*, ciseaux; *vitex*, le gattilier, arbre; et, eu égard au sens, *pellex*, concubine.

*) Sur *radix* se déclinent plusieurs mots : *cervix*, gén. *cervicis*, la nuque; *cicatrix*, la cicatrice; *cornix*, la corneille; *coturnix*, la caille; *lodix*, couverture de lit; *perdix*, la perdrix; *vibix*, meurtrissure; les dénominations féminines en *trix*, comme *victrix*, *spectatrix*. Dans *appendix* la quantité est incertaine

Sont MASCULINS ET FÉMININS : *imbrex*, gén. *imbrĭcis*, tuile faîtière; *obex*, gén. *obĭcis*, le verrou (nomin. sing. inusité); *rūmex*, gén. *rūmĭcis*, petite oseille; et, chez les poëtes, *cortex*, gén. *cortĭcis*, écorce; *silex*, gén. *silĭcis*, silex, pierre à feu.

Est des trois genres *atriplex*, l'arroche, plante.

PARTICULARITÉS à remarquer : *a*) les noms *masculins* avec génitif différent : *grex*, gén. *grĕgis*, troupeau; *aqvilex*, gén. *aqvilĕgis* (aussi *aqvilĭcis*), le sourcier; et le nom de peuple *Lelex*, gén. *Lelĕgis*, un Lélège; *rex*, gén. *rēgis*, le roi; *rēmex*, gén. *rēmĭgis*, le rameur; *vervex*, gén. *vervēcis*, le mouton; *sĕnex*, gén. *sĕnis*, le vieillard; *fœnisex*, gén. *fœnisĕcis*, le faucheur.

b) Les noms *féminins* avec génitif différent : *nex*, gén. *nĕcis*, mort violente; *prex*, gén. *prĕcis*, la prière (nomin. sing. inusité); *lex*, gén. *lēgis*, la loi; *sŭpellex*, gén. *supellectĭlis*, le mobilier; *fæx*, gén. *fæcis*, la lie.

DÉSINENCES GRECQUES ET ÉTRANGÈRES :

On trouve encore dans les mots étrangers, empruntés au grec ou à d'autres langues, diverses formes du radical et du nominatif qui ne se rencontrent point dans les mots d'origine latine. (Sur les mots grecs il faut voir pour plus amples détails les dictionnaires grecs.) Ces désinences sont :

Nom. MA, gén. *mătis*, DÉSINENCE NEUTRE : *pŏēma*, gén. *pŏēmătis*, poëme;

Nom. I, gén. *is*, DÉSINENCE NEUTRE : *sĭnapi*, gén. *sĭnapis*, moutarde.

Rem. Ainsi se déclinent au sing., sans pluriel, quelques noms de produits étrangers et les noms d'une couple de villes espagnoles, comme *Illiturgi*. La plupart ne sont point usités au génitif; les autres cas se terminent tous en *i*. *Sinapi* a aussi la forme *sĭnapis*, féminine. *Oxymĕli*, gén. *oxymelitis*, oxymel, mélange de vinaigre et de miel, est du NEUTRE (τὸ μέλι), ainsi que quelques autres mots en *mĕli*.

Nom. ON, gén. *ŏnis*, DÉSINENCE FÉMININE : *alcyon*, gén. *alcyŏnis*, l'alcyon, oiseau.

De même *aēdon*, gén. *aēdŏnis*, le rossignol; *sindon*, gén. *sindŏnis*, mousseline; quelques noms de villes, p. ex. *Anthēdon*, gén. *Anthēdŏnis*; *Chalcedon*, gén. *Chalcedŏnis*.

Est MASCULIN *cănōn*, gén. *cănŏnis*, canon, règle (joignez-y les noms d'homme, par ex. *Ixīon*, gén. *Ixīŏnis*, et autres).

Nom. ON, ON, AN, EN, IN.
Génit. ŌNIS, ONTIS, ĀNIS, ĒNIS, ĪNIS.

Ce sont tous noms grecs, parmi lesquels les noms de ville

sont féminins, comme *Babylon*, gén. *Babylōnis; Ctesiphon*, gén. *Ctesiphontis;* et *Eleusin*, gén. *Eleusīnis* (*delphin*, gén. *delphīnis*, dauphin; il a aussi la forme *delphinus*, gén. *delphini*).

(Sur le nominatif des noms en ON, voyez § 45.)

Nom. TER, gén. *tēris*, DÉSINENCE MASCULINE : *crater*, gén. *cratēris*, vase à mélanger le vin.

Nom. AS, gén. *ădis*, DÉSINENCE FÉMININE : *lampăs*, gén. *lampădis*, lampe. (Sont MASCULINS les noms de peuple *Nomas* et *Arcas.*)

Nom. AS, gén. *antis*, DÉSINENCE MASCULINE : *ădămās*, gén. *ădămantis*, le diamant.

Nom. ES, gén. *ētis*, DÉSINENCE MASCULINE : *lebes*, gén. *lebētis*, chaudron.

De même *magnes*, l'aimant; *tapes*, le tapis; *Tunes*, Tunis, ville.

Nom. OS, gén. *ōïs*, DÉSINENCE MASCULINE : *hēros*, gén. *hērōïs*, le héros, le demi-dieu.

Nom. US, gén. *untis*, DÉSINENCE MASCULINE : *Pessinūs*, gén. *Pessinontis; Trapezūs*, gén. *Trapezuntis*, noms de ville.

Cette catégorie ne renferme que des noms géographiques. Les noms de ville sont quelquefois employés au féminin par synérèse, en sous-entendant *urbs*, par ex. *Amathus*, Amathonte, dans Ovide.

Nom. US, gén. *ŏdis*, DÉSINENCE MASCULINE : *tripūs*, gén. *tripŏdis*, trépied. Cette catégorie ne renferme que des composés de ποῦς, pied. *Œdipus*, gén. *Œdipŏdis*, Œdipe, suit ordinairement, et *polypus*, le polype, toujours, la seconde déclinaison : *Œdipus*, gén. *Œdipi; polypus*, gén. *polypi*.

Nom. YS, gén. *y̆is*, DÉSINENCE FÉMININE : *chelys*, gén. *chely̆is*, la lyre. Ce sont en majeure partie des noms propres. *Othrys*, le mont Othrys, est *masculin*.

Nom. YS, gén. *y̆dis*, DÉSINENCE FÉMININE : *chlamys*, gén. *chlamy̆dis*, manteau.

Nom. YX, gén. *y̆cis*, *ȳcis*, *y̆gis*, *ȳgis*, *y̆chis*, DÉSINENCE MASCULINE : *calyx, caly̆cis*, le calice des fleurs.

Les génitifs se règlent sur le grec. En grec beaucoup de mots en YX sont *féminins;* parmi ceux que le latin emprunte au grec il n'y a de *féminins* que *sandyx*, gén. *sandȳcis*, sorte de couleur rouge; quelquefois *bombyx*, gén. *bombȳcis*, le ver à soie; *sardonyx*, gén. *sardonychis*, la sardoine, pierre précieuse.

Rem. On rencontre encore dans les écrivains latins un très-petit nombre de mots ayant les désinences neutres, 1°) Y, gén. *yis*, et, par contraction, *ys :*

misy, gén. *misyis*, le vitriol (il est aussi indéclinable); *Asty* ou *Astu*, la Ville (Athènes), seulement à l'accus. — 2°) en AS, gén. *ănis* (*Melas*, gén. *Melănis*, nom propre et nom d'une maladie. — 3°) en AS, gén. *ătis* (*erysipelas*, gén. *erysipelătis*, érysipèle, maladie). — 4°) en ES et OS (seulement au nomin. et à l'accus. : *cacoēthĕs*, un ulcère malin; *ĕpŏs*, poëme épique).

CHAPITRE VI.

PARTICULARITÉS DE QUELQUES CAS ET DES FORMES GRECQUES DANS LA TROISIÈME DÉCLINAISON.

A) Singulier.

§ 42. 1) ACCUSATIF. Dans quelques mots en IS (gén. *is*) l'ACCUSATIF SING. prend *im* au lieu d'*em*, comme dans *amussis*, cordeau; *būris*, manche de charrue; *cucumis*, concombre; *ravis*, enrouement; *sitis*, soif; *tussis*, toux; *vis*, force; et dans les noms de ville et de fleuve, p. ex. *Hispalis*, *Tiberis;* ORDINAIREMENT dans *febris*, fièvre; *pelvis*, bassin; *puppis*, poupe; *restis*, corde; *turris*, la tour; *securis*, la hache; PLUS RAREMENT dans *clavis*, clé; *messis*, moisson; *navis*, navire.

Rem. L'accusatif se termine également en *im* (ou, à la manière grecque, en *in*) dans beaucoup de mots grecs en *is* (voy. § 45, 2, b), et dans les noms de fleuves : *Liger*, la Loire, et *Arar*, la Saône.

2) GÉNITIF. Le génitif des noms propres grecs en *es* (parisyllabiques) se termine souvent dans les anciens écrivains (p. ex. dans Cicéron) par *i* au lieu de IS; par ex. *Aristoteles*, gén. *Aristotelī; Isocrates*, gén. *Isocrati; Neocles*, gén. *Neoclī; Achilles*, gén. *Achilli; Ulixes*, gén. *Ulixi*.

3) ABLATIF. L'ablatif se termine ordinairement en E, dans quelques mots en I, dans quelques autres en E ou en I indifféremment.

ONT L'ABLATIF EN I :

a. Les mots qui à l'accusatif n'ont que *im*, p. ex. *siti*, *Tiberi*, *poësi;* voy. 1. rem.).

b. Tous les noms neutres en E, I, AL, AR (gén. *āris*), comme *mari*, *sinapi*, *animāli*, *calcāri* (mais *sal*, masc. fait *sale; nectăr* (gén. *ăris*), *nectare; far*, *farre*).

Rem. Toutefois les noms de ville en *e* font l'ablatif en *e*, p. ex. *Præneste*, *Cære;* de même le plus souvent *retĕ*, filet, et, chez les poëtes, *mare*.

c. Les adjectifs à deux et à trois terminaisons (IS, E et ER,

IS, E), comme *facilis,* abl. *facili; acer,* abl. *acri;* ainsi que les substantifs en IS qui sont originairement adjectifs, p. ex. *familiari, natali.*

Rem. 1. Ces substantifs, lors même qu'ils ne seraient plus usités comme adjectifs, se reconnaissent aux désinences adjectives (*ālis, āris, īlis, ensis,* et autres).

Rem. 2. Quelques-uns de ces substantifs ont cependant souvent, comme *ædile* d'*ædilis,* ou du moins quelquefois, l'abl. en *e;* les noms propres de cette espèce l'ont presque toujours (comme *Juvenale*). Les adjectifs formés de noms de ville (comme *Veliensis,* de *Velia*) l'ont aussi quelquefois, d'autres adjectifs ne l'ont que dans certains passages des poëtes.

ONT L'ABLATIF EN E ET EN I :

a. Les mots qui à l'accusatif ont IM et EM, p. ex. *puppi* et *puppe.* (*Restis* fait toujours *reste;* et *securis* toujours *securi.*)

b. Les adjectifs à terminaison unique, p. ex. *prudenti* et *prudente; inerti* et *inerte;* toutefois *i* domine, p. ex. *prudenti, ingenti, felici, vecordi, Arpinati.*

Rem. 1. N'ont cependant que la désinence *e* les adjectifs *compos, impos, cœlebs, deses, pauper, princeps, pubes* (gén. *pubĕris*), *superstes. Ales* fait presque toujours *alite; dives, divite; vetus, vetere; uber, ubere.* Au contraire *par* et *memor* ont toujours *i : pari; memori* (mais *par,* substantif, fait aussi *pare*); de même *impar,* adj. (*impare numero,* Virg.).

Rem. 2. Les participes à une seule terminaison (en NS), quand ils sont employés tout à fait comme adjectifs, font plus souvent I; autrement, comme par ex. dans les ablatifs absolus (voy. § 277), ils ont presque toujours E : *Tarquinio regnante.*

c. Les comparatifs des adjectifs, p. ex. *majore* et *majori; e* est cependant plus usité.

d. Quelquefois aussi des substantifs en IS, gén. *is* (parisyllabiques), autres que ceux ci-dessus indiqués, font l'ablatif en *i,* p. ex. *igni, avi;* il en est de même de quelques substantifs ayant une terminaison autre, comme *imber,* abl. *imbri; supellex,* abl. *supellectili; rus,* abl. *ruri* (à la campagne; et de quelques noms de ville, à la question *ubi,* p. ex. *Carthagini,* à Carthage; *Tiburi, Anxuri**).

B) Pluriel.

§ 43. 1) ACCUSATIF. Le nominatif et l'accusatif PLURIEL des noms neutres se terminent d'ordinaire en *a;* mais les substantifs en *e, al, ar* (*āris*), ainsi que les adjectifs et les participes

*) On disait aussi anciennement *parti* (de *pars*); *carni* (de *caro*), etc.

au positif (non au comparatif) les terminent en *ia*, p. ex. *animal-ia, calcar-ia, elegant-ia, inert-ia, animant-ia. Vetus* seul fait *vetera.*

Rem. Divers adjectifs dont la terminaison appartient à la troisième déclinaison n'ont pas de neutre au pluriel; voy. § 60, *c*.

2) Les mots masculins ou féminins qui se terminent au génitif pluriel en IUM (voy. § 44) avaient anciennement à l'accusatif, avec la désinence *es*, une autre désinence en *īs*, p. ex. *classīs, omnīs* (on écrivait aussi *classeis, omneis*). Cette désinence *īs* fut longtemps la plus ordinaire. Mais cette prononciation, ainsi que cette orthographe, n'était pas sans exception; plus tard elle disparut. Cette orthographe se rencontre par-ci par-là dans les éditions des auteurs.

§ 44. 1) GÉNITIF. Le génitif pluriel se forme dans quelques noms en ajoutant au radical non pas UM, mais IUM, à savoir :

a. Dans les noms parisyllabiques en *es* et en *is* (§ 40, 1, *c*), p. ex *æd-ium, crin-ium;* excepté *ambāges*, détour (inusité au sing.), *strues*, amas, *vates*, devin; *canis*, chien, *juven-is*, jeune homme, qui font *um* (*ambagum, canum*); ainsi que *volucris*, l'oiseau (propr. adjectif), qui fait le plus souv. *volucrum*, et *apis*, l'abeille, *sedes*, le siége, *mensis*, le mois, qui font souvent *apum, sedum, mensum*.

b. Dans les mots *imber, linter, venter, uter* (l'outre) et *caro* (gén. *carnis*), par ex. *imbrium, carnium* *).

c. Dans les mots monosyllabiques en *s* ou *x* précédé d'une consonne, p. ex. *mons, montium; arx, arcium* (excepté *opum* du nomin. inusité *ops*); et dans quelques monosyllabes : *as, glis, lis, mus, os* (gén. *ossis*), *vis* (*vires, virium*), *faux* (inusité au nomin. sing.), *nix* (*nives, nivium*), *nox* et quelquefois *fraus* (car on trouve *fraudum*).

Rem. 1. Les mots grecs *gryps, lynx, sphinx,* font *grypum, lyncum, sphingum.*

Rem. 2. Quelques mots monosyllabiques n'ont pas de génitif pluriel, bien que le pluriel soit usité aux autres cas; de ce nombre sont : *cor, cos, ōs* (gén. *ōris*), *rus, sal, sol, vas* (gén. *vădis*).

d. Dans les MOTS POLYSYLLABIQUES en NS et RS, p. ex. *clienti-um, cohort-ium,* de *cliens,* le client, *cohors,* la cohorte. Quelquefois néanmoins, surtout chez les poëtes, ces mots font *um; parentes, parentum,* souvent aussi en prose.

e. Dans les MOTS NEUTRES EN E, AL, AR (gén. *āris*) et dans les ADJECTIFS et les PARTICIPES QUI ONT UNE FORME NEUTRE AU PLURIEL, p. ex. *marium, animalium, calcarium*, de *mare, animal*,

*) *Insuber*, nom de peuple, fait aussi *Insubrium.*

calcar; acrium, facilium, felicium, elegantium, inertium, locupletium, d'*acer, facilis, felix, elegans, iners, locuples* *); à l'exception de l'adj. *vetus,* qui fait *veterum,* et des adjectifs *quadrupes, verticolor* (*anceps, præceps*), qui ont *um.*

Dans les adjectifs en NS on trouve de temps en temps *um* au lieu de *ium*, p. ex. *sapientum;* dans ceux en *is,* cela n'a lieu que rarement et chez les poëtes, p. ex. *cœlestum* de *cœlestis.*

Rem. Mais si les adjectifs n'ont pas de forme neutre plurielle (§ 60, *c*), le génitif se fait en *um;* ainsi *inopum, divitum, uberum, vigilum,* de *inops, dives, uber, vigil.* — Les adj. *celer, hebes, teres*, ne se rencontrent point au génitif pluriel. Mais *Celeres,* les gardes-du-corps des rois de Rome, fait *Celerum* au gén.

f. Dans les noms de peuple en *is* et *as*, p. *Qviritium*, *Arpinatium,* de *Qviris, Arpinas,* et dans les deux noms pluriels *penates,* les pénates, et *optimates,*, les grands (rarement *um*). D'autres mots encore en *as,* gén. *ātis,* font qfois *ium,* p. ex. *civitas,* gén. plur. *civitatium* (mais mieux *civitatum*).

2) Les noms de quelques fêtes romaines qui se terminent en *ālia,* et ne sont usités qu'au pluriel, ont au génitif une double terminaison : *ium* et *iorum* (d'après la deuxième déclinaison), p. ex. *Bacchanālia,* gén. *Bacchanaliorum,* les Bacchanales. Il en est de même du mot *ancīle* (bouclier tombé du ciel), gén. plur. *anciliorum.*

3) Datif et ablatif. Le datif et l'ablatif pluriel ont ordinairement dans les mots grecs en *ma* la désinence *īs* au lieu d'*ĭbus,* p. ex. *poematis* pour *poematibus,* de *poema.*

4) Le mot *bos,* gén. *bŏvis,* fait au gén. plur. *bŏum,* au dat. et à l'abl. *būbus* ou *bōbus* (au nomin. et à l'acc. *bŏves*, régulièrement). *Sus* fait au datif et à l'abl. pluriel *suibus,* et par contraction *sūbus.*

§ 45. Formes grecques dans les mots grecs.

1) Nominatif. Les noms propres grecs en ων, gén. ωνος (*ōnis*) et ονος (*ŏnis*) prennent volontiers la forme latine *o,* p. ex. *Plato, Zeno, Dio, Laco, Agamemno;* mais *on* est conservé par quelques écrivains (comme Cornelius Nepos), p. ex. *Dion, Conon,* et presque toujours dans les noms géographiques, p. ex. *Babylon, Lacedæmon.* Les noms en ων, gén. οντος et ωντος (*ontis*) conservent pour la plupart l'*n;* p. ex. *Xenophon.* (Dans Plaute et Térence néanmoins quelques noms de cette catégorie sont changés dans la flexion, p. ex. *Antipho,* gén. *Antiphōnis,* au lieu d'*Antiphon,* gén. *Antiphontis.*)

2) Accusatif. *a.* L'accusatif se termine quelquefois chez les poëtes et quelques prosateurs en *a*, là où le grec a cette désinence; mais dans la prose, à un petit nombre d'exceptions près, cela n'a lieu que pour les noms propres, p. ex.

*) Sur *facilium,* voy. aussi la subdivision *a;* sur *elegantium* et *inertium,* la subdivision *d.*

Agamemnŏna, Babylōna, Periclea (Pericles), *Trœzēna, Pāna;* chez les poëtes *herōa, thorăca*. Les seuls mots *aer* et *æther* font presque toujours en prose *aera, æthera.*

b. Les mots grecs en *is*, gén. *is*, ont l'accusatif en *im* (forme latine) et en *in* (forme grecque), p. ex. *poësim, poësin; Charybdim, Charybdin.* Parmi les mots en *is*, gén. *ĭdis*, ceux qui en grec font ιν et ιδα à l'accusatif ont en majeure partie en latin *im* (*in*), rarement *ĭdem*, et, comme en grec, *ida*, p. ex. *Paris*, acc. *Parim, Parin*, rarement *Paridem;* à l'exception de ceux en *tis*, qui ont les deux formes, p. ex. *Phthiōtis*, acc. *Phthiotim* (*Phthiotin*) et *Phthiotidem* (*Phthiotida*).

Ceux qui en grec n'ont que ιδα (à savoir, tous les oxytons, c.-à-d. ayant l'accent sur la dernière syllabe), font aussi en latin *idem* (*ida*), p. ex. *tyrannis*, en grec τυραννίς, acc. *tyrannidem* (*tyrannida*); surtout les noms féminins marquant l'origine ou désignant des peuples, p. ex. *Æneis*, acc. *Æneĭdem* et *Æneĭda.*

c. Les mots en *ys*, gén. *yis*, ont l'acc. en *ym* (terminaison latine) ou en *yn* (termin. grecque), p. ex. *Othrym, Othryn.*

d. Les noms propres en *es*, gén. *is*, qui en grec suivent la première déclinaison (§ 35, rem. 4) ont à l'accusatif *em* et *en*, p. ex. *Æschinen, Mithridaten;* de même quelquefois ceux qui en grec, tout en suivant la troisième déclinaison, ont à l'accus. aussi bien η (d'après la troisième) que ην (d'après la première); p. ex. *Xenocraten*. (Cela n'a que rarement lieu pour d'autres, p. ex. *Sophoclen*, au lieu de *Sophoclem.*)

e. Les noms propres en *ēs*, gén. *ētis*, p. ex. *Thales*, gén. *Thalētis*, ont à l'accus., à côté de la désinence régulière, *Thalētem*, une autre désinence abrégée, *Thalem, Thalen* (abl. *Thale;* au génit. et au dat. cette forme abrégée *Thalis, Thali*, est insolite.)

3) **Génitif.** Au génitif des mots grecs les poëtes emploient assez souvent la désinence *os*, particulièrement dans les mots en *is* et en *as*, gén. *idos* et *ados* (surtout dans les noms propres), p. ex. *Thetis*, gén. *Thetĭdos; Pallas*, gén. *Pallădos;* dans ceux en *ys*, gén. *yos*, p. ex. *Tethys*, gén. *Tethyos*, et dans les noms propres en *eus*, gén. *eos*, p. ex. *Peleus*, gén. *Peleos* (la flexion latine est *Peleus, Pelei;* voy. § 38, 3).

Dans les noms en *sis*, la terminaison *seos* du génitif, p. ex. *poëseos*, de *poësis*, ne se rencontre pas chez les bons écrivains.

Les noms de femme grecs en *o*, comme *Io, Sappho*, ont en majeure partie le génitif grec *ūs* (ους). Même à l'accus., au dat. et à l'abl. l'*ō* est conservé, p. ex. *Sappho* (acc. Σαπφώ, dat. Σαπφοῖ), rarement on se sert de la forme latine : *Sapphonem, Sapphoni, Sapphone.*

4) **Vocatif.** Les mots grecs en *is, ys, eus* ont le vocatif grec, qui se forme en retranchant l'*s* du nominatif, p. ex. *Phylli, Alexi, Coty, Orpheu;* mais ceux en *is*, gén. *idos*, ont aussi très-souvent (d'après la déclin. latine) le vocatif semblable au nominatif, p. ex. *Thaïs*. Les noms d'homme en *as*, gén. *antis* (vocat. grec αν et α), font le vocatif en *ā*, p. ex. *Calchas*, voc. *Calchā.*

Les noms propres en *es* font *es* ou *e*, p. ex. *Carneades*, voc. *Carneades* et *Carneade; Chremes*, gén. *Chremētis*, voc. *Chremes* et *Chremē.*

5) **Nominatif pluriel.** Au nominatif pluriel des mots grecs les poëtes font souvent *es* (ες) bref, au lieu que cette syllabe finale est toujours longue dans les mots latins (voy. § 20, 2). Dans le nom *Sardis*, la ville de Sardes, gén. *Sardium, īs*, est équivalent du grec εις : Σάρδεις.

6) **Accusatif pluriel.** L'accusatif pluriel se termine quelquefois, particulièrement chez les poëtes, en *as*, comme en grec; p. ex. *Æthiŏpas, Pyramĭdas.* Cette désinence s'applique aussi à quelques noms de peuple étrangers, qui dans



leur forme ressemblent à des mots grecs ; p. ex. *Allobrogas, Lingŏnas,* d'*Allobrox, Lingon.*

7) Génitif pluriel. La désinence grecque du génitif pluriel *ōn* n'est usitée que dans les titres d'ouvrages, p. ex. *Metamorphoseōn libri* *).

8) Datif pluriel. La terminaison du datif pluriel *si* (*sin*) se trouve très-rarement, chez quelques poëtes, dans les mots féminins en *as* et en *is,* p. ex. *Troasin, Charisin,* de *Troades,* les Troyennes, *Charites,* les Grâces.

9) Parmi le petit nombre de mots neutres en *os* et en *es,* passés du grec en latin, quelques-uns ont un nomin. et un accus. plur. en *ē* (η), sans autres cas, par ex. *melos,* nom. et acc. plur. *melē* (*Tempe,* voy. § 51, *g*).

CHAPITRE VII.

QUATRIÈME DÉCLINAISON.

§ 46. Les mots de la quatrième déclinaison se terminent en *us,* ou, si le nom est neutre, en *u.* Ils se déclinent de la manière suivante :

Singulier.

	MASC.	NEUTRE.
Nom.	fruct*ŭs,* le fruit,	corn*ū,* la corne,
Voc.	fruct*ŭs,*	corn*ū,*
Acc.	fruct*ŭm,*	corn*ū,*
Gén.	fruct*ūs,*	corn*ūs,*
Dat.	fruct*uī,*	corn*u,*
Abl.	fruct*ū.*	corn*ū.*

Pluriel.

Nom.	fruct*ūs,*	cornu*ă,*
Voc.	fruct*ūs,*	cornu*ă,*
Acc.	fruct*ūs,*	cornu*ă,*
Gén.	fruct*ŭŭm,*	corn*ŭŭm,*
Dat.	fruct*ĭbŭs,*	corn*ĭbŭs,*
Abl.	fruct*ĭbŭs.*	corn*ĭbŭs.*

Rem. 1. Quelques mots seulement se déclinent comme *cornu* (*gĕnu,* le genou ; *veru,* la broche). Les autres mots ont quelques cas formés d'après ce modèle, mais ils ont en même temps d'autres formes ; p. ex. *pecu,* brebis, fait au nomin. et à l'accus. plur. *pecua* et au datif *pecubus ;* ailleurs il a la forme *pecus,* gén. *pĕcŭdis* et *pĕcus,* gén. *pĕcŏris,* d'après la troisième déclinaison (voy. parmi les mots *surabondants, Abundantia,* le § 56, 7). *Gelu,* le froid, ne s'emploie dans la langue usuelle qu'à l'abl. (Aux autres cas il a la forme, d'ailleurs peu usitée, *gelum,* gén. *geli.* Le nomin. *gelu* appartient au latin de la décadence, et *gelus* est vieilli).

Rem. 2. La désinence *ūs* au gén. sing. est la contraction de *uis,* que l'on rencontre quelquefois dans l'ancienne langue, p. ex. *anuis,* de la vieille femme. Dans quelques mots, particulièrement dans *senatus,* le sénat, et *tumultus,* le tu-

*) *Maleon,* Μαλιέων, des Maléens, Curt.

multe, le génitif chez certains écrivains (p. ex. Salluste) se forme en *i* : *senati, tumulti.*

Rem. 3. Au datif souvent *ui* se contracte en *ū*, p. ex. *eqvitatu* pour *eqvitatui*, comme dans *cornu* *).

Rem. 4. Au datif et à l'ablatif pluriel les mots de deux-syllabes ayant *c* avant la désinènce ont *ŭbus* au lieu de *ĭbus* (*ăcus*, l'aiguille; *arcus*, l'arc; *lăcus*, le lac; *qvercus*, le chêne; *spĕcus*, la caverne, et *pĕcu*, font *ăcŭbus, arcŭbus, lăcŭbus, qvercŭbus, spĕcŭbus*. Joignez-y les mots *artus*, membre; *partus*, enfantement, et *tribus*, la tribu. — *Portus*, le port, et *verus*, la broche, ont les deux formes : *portĭbus, portŭbus; verĭbus, verŭbus.*

Rem. 5. Les noms de quelques arbres en *us*, particulièrement *cŭpressus*, le cyprès, *ficus*, le figuier, *laurus*, le laurier, et *pīnus*, le pin, tantôt se déclinent en entier sur la seconde déclinaison, tantôt prennent de la quatrième les désinences en *us* et en *u*, p. ex. gén. *laurus*, abl. *lauru*; nom. et acc. plur. *laurus*. (*Qvercus* suit toujours la quatrième déclinaison). Le mot *cŏlus*, la quenouille, participe aussi des deux désinences : gén. *cŏli*, et *cŏlūs*; dat. *cŏlō*, abl. *cŏlo* et *cŏlū*; acc. plur. *colūs*.

Dŏmus, la maison, forme quelques-uns de ses cas, soit uniquement, soit concurremment, d'après la seconde déclinaison; en voici le tableau :

	Singulier.	Pluriel.
Nom.	dŏm*ŭs* (fém.), la maison,	dom*ūs*,
Voc.	dŏm*ŭs*,	dom*ūs*,
Acc.	dŏm*ŭm*,	dom*ōs* (plus rarement *dŏmūs*),
Gén.	dŏm*ūs*,	dŏm*ŭum*, dŏm*ōrum*,
Dat.	dŏm*ŭī* (rarement dŏmō),	dŏm*ĭbus*,
Abl.	dŏm*ō* (rarement dŏmū).	dom*ĭbus*.

La forme *domi* au génitif ne s'emploie que dans la signification adverbiale : à la maison; voy. § 296, *b* **).

§ 47. GENRE. Les mots de la quatrième déclinaison en US sont MASCULINS, ceux en U, NEUTRES. Parmi ceux en *us*, sont cependant FÉMININS : tous les noms d'arbres, comme *qvercus, ficus, pōpulus*; il y faut joindre *ăcus, cŏlus, dŏmus, mănus, pĕnus*, provision de bouche (§ 56, 7), *portĭcus*, le portique, *trĭbus*, la tribu, et le nom pluriel *idus*, gén. *idŭum*, les ides (le treizième ou quinzième jour de chaque mois), et *qvinqvatrus*, nom d'une fête romaine; dans la vieille langue, *spĕcus* (et, de plus, eu égard au sens : *anus*, vieille femme; *nurus*, belle-fille, bru; *socrus*, belle-mère).

Rem. *Cŏlus* se trouve aussi *masculin*; *specus* (au nomin. et à l'acc.), *neutre*, et rarement *masculin et neutre*.

*) *Cornu bubulum*, corne de bœuf, et *cornu cervinum*, corne de cerf, se déclinaient anciennement comme si le substantif et l'adjectif ne faisaient qu'un : *cornububuli, cornucervini.*

**) Il se trouve aussi écrit *domui.*



CHAPITRE VIII.

CINQUIÈME DÉCLINAISON.

§ 48. Cette déclinaison ne renferme qu'un petit nombre de mots, qui se terminent en *es* et se déclinent comme il suit :

Singulier.

Nom.	*rēs*, la chose,	*dĭēs*, le jour,
Voc.	rēs,	dĭēs,
Acc.	rĕm,	dĭĕm,
Gén.	rĕī,	dĭēī,
Dat.	rĕī,	dĭēi,
Abl.	rē.	dĭē.

Pluriel.

Nom.	rēs,	dĭēs,
Voc.	rēs,	dĭēs,
Acc.	rēs,	dĭēs,
Gén.	rērum,	dĭērum,
Dat.	rēbŭs,	dĭēbŭs,
Abl.	rēbŭs.	dĭēbŭs.

Rem. 1. Au gén. et au dat. sing. l'*e* dans *ei* est long quand il est précédé d'une voyelle, bref, après une consonne. Dans l'ancien temps ces cas subissaient aussi une contraction et *ei* devenait *ē* (p. ex. *fĭdē* au gén. et au dat. dans Horace). Le génitif avait encore une forme archaïque en *ī*, p. ex. *pernicii* au lieu de *perniciei*.

Rem. 2. Au pluriel *res* et *dies* sont les deux seuls mots qui se déclinent entièrement. Les mots *acies, facies, effigies, species* et *spes* (dans Virgile, *glacies*), s'emploient au nomin. et à l'acc. plur., et non aux autres cas.

Rem. 3. Quelques mots ont une double forme d'après la cinquième et d'après la première déclinaison (nominatif *a*); voy. parmi les mots *surabondants*, Abundantia, § 56, 3.

§ 49. TOUS LES MOTS DE LA CINQUIÈME DÉCLINAISON SONT FÉMININS, excepté *dies*, qui, au singulier, est masculin et féminin, au pluriel, SEULEMENT MASCULIN. Et même au singulier, quand il signifie : jour; les bons écrivains l'emploient volontiers comme masculin. Quand il signifie le terme, le temps, la durée (*longa dies*), il est presque toujours féminin. (*Meridies*, midi, est masculin.)

CHAPITRE IX.

DE QUELQUES PARTICULARITÉS QUE PRÉSENTE L'EMPLOI DES NOMBRES DANS LES SUBSTANTIFS ET DE QUELQUES IRRÉGULARITÉS DE LEUR DÉCLINAISON (*anomalia declinationis*).

A. *Particularités relatives aux nombres.*

§ 50. Plusieurs mots en latin, comme en français, n'ont pas de pluriel, soit parce qu'ils sont des noms propres désignant des individus déterminés (p. ex. ***Roma***, Rome, ***tellus, hŭmus***, pour désigner la terre, le sol, en général; ***terræ*** signifie les terres, les contrées), soit parce qu'ils désignent une notion dans sa généralité (abstraite) et dans sa totalité, sans avoir égard à la pluralité des individus où elle se montre, comme les mots qui indiquent les propriétés et les états d'un être, d'une collection quelconque, d'une matière, p. ex. ***justitia,*** la justice, ***senectus,*** la vieillesse, ***fames,*** la faim, ***scientia,*** le savoir, ***indŏles,*** le naturel; — ***plebs, vulgus,*** la plèbe, le vulgaire; ***supellex,*** le mobilier; — ***aurum,*** l'or, ***triticum,*** le froment, ***sangvis,*** le sang, ***virus,*** l'humeur corrompue.

Quand les mots de cette nature, qui désignent un tout, changent leur signification et s'appliquent à des individualités, ils ont aussi un pluriel, p. ex. ***æra,*** les instruments d'airain, les statues de bronze; ***ceræ,*** les tablettes de cire, les masques en cire; ***ligna,*** les bois, les bûches.

Rem. 1. Ces changements de signification s'apprennent par une lecture attentive et par les dictionnaires. Ainsi *mors,* la mort, s'emploie au pluriel, *mortes,* pour signifier *les cas de mort, les genres de mort;* mais *letum,* la mort, jamais. Les poëtes prennent sous ce rapport plus de licence que les prosateurs, et disent, p. ex. *tria tura,* trois encens, c.-à-d. trois grains d'encens, de *tus,* l'encens. Quelquefois les poëtes mettent au pluriel sans changement de signification (comme s'ils parlaient d'un tout composé de plusieurs parties) des noms généraux exprimant des êtres abstraits et concrets ou de matière, p. ex. *silentia,* les silences (p. le silence); *murmura,* les murmures (p. le murmure); *flāmină,* les souffles (p. le souffle); *hordea*, les orges (p. l'orge); mais ce n'est guère qu'au nominatif et à l'accusatif. De même les poëtes disent quelquefois *ora, pectora, corda,* pour la bouche, la poitrine, le cœur d'un seul individu.

Rem. 2. Un mot latin peut quelquefois avoir eu dans l'origine une signification plus abstraite que le mot français correspondant et, par suite, n'avoir point de pluriel, par ex. *specimen,* l'échantillon. Diverses productions de jardin ou d'arbre, les fleurs aussi, se désignent en latin, comme les différentes espèces de grains, par le singulier, quand on parle de l'espèce en général ou d'un amas indéterminé, p. ex. *abstinere faba*, s'abstenir de la fève (ne point manger de

fèves); *mille modii fabæ,* mille mesures de fèves (Hor., Ep., 1, 16, 55); il s'agit de la fève en général; *fabæ,* au pluriel, signifierait des fèves déterminées. *Glande vesci,* se nourrir de gland (Cic., *Or.*, 9); *in rosa jacere,* être couché sur un lit de roses; cela a lieu aussi en parlant d'autres produits : *ut gemma bibat,* pour boire dans une coupe en pierre précieuse (l'agate, le jaspe, etc.), Virg., *G.*, 2, 506.

Rem. 3. Les Latins emploient souvent au pluriel les noms d'idées générales (termes abstraits), quand l'idée (activité, propriété, état, manière d'être) est considérée comme appartenant à plusieurs personnes ou à plusieurs choses (à plusieurs sujets), ou quand on fait entendre que l'idée se produit plusieurs fois et sous différentes formes. Ainsi, lorsqu'on parle de l'esprit, de la disposition morale de plusieurs personnes, on dit *animi* au pluriel (*animos militum incendere,* enflammer les esprits, l'esprit des soldats); *animi hominum terrentur;* de même on trouve (dans Cicéron) : *adventūs imperatorum; exitūs bellorum mites; odia hominum; novorum hominum industriæ, proceritates arborum; — invidiæ multitudinis, iracundiæ, timores, tarditates, celeritates; — tres constantiæ* (trois sortes de constance); *omnes avaritiæ* (toutes les formes sous lesquelles se montre l'avarice). On dit de même, en parlant du temps : *nives,* les neiges; *grandines,* les grêles; *imbres,* les pluies; *frigora,* les froids, les temps froids.

Rem. 4. Les noms propres s'emploient au pluriel, non-seulement quand ils sont portés par plusieurs personnes (par ex. *Valerii omnes,* tous les Valerius; *duo Scipiones Africani,* les deux Scipions Africains), mais encore figurément, en parlant d'hommes d'une certaine sorte, p. ex. *multi Cicerones,* beaucoup de Cicérons (c'est-à-dire beaucoup d'orateurs distingués comme Cicéron).

Rem. 5. Chez quelques historiens et poëtes certains mots, qui désignent un homme d'une certaine classe ou d'un certain état, s'emploient quelquefois au singulier, en parlant de la classe entière, p. ex. *Romanus,* le Romain, c.-à-d. les Romains; *eques,* le chevalier, c.-à-d. l'ordre des chevaliers; *miles,* le soldat, pour les soldats.

§ 51. Quelques mots ne s'emploient qu'au pluriel, soit parce qu'ils désignent une pluralité d'individus, qu'on nomme collectivement et non individuellement, p. ex. *majores,* les ancêtres, soit parce qu'ils s'appliquent à une chose qui originairement faisait concevoir l'idée de plusieurs éléments constitutifs, de répétition, etc.; par ex. *arma,* gén. *armōrum,* les armes, l'armure; *fĭdes,* gén. *fidium,* la cithare, la lyre*).

Rem. Parmi les mots de cette catégorie, les plus usités sont les suivants :

a. Libĕri, les enfants; *majōres,* les ancêtres (propr. compar. de *magnus,* grand); *prŏcĕres* et *prīmōres,* les grands (d'un État); *infĕri,* les habitants de l'enfer; *sŭpĕri,* les habitants du monde supérieur; *cœlĭtes,* les habitants du ciel; *pĕnātes,* les pénates, dieux du foyer domestique; *mānes,* les mânes, âmes

*) Sont *majores* tous les ancêtres particuliers, mais seulement pris ensemble; un seul, pris à part, n'est point *major*. Il en est de même en latin pour le mot *liberi,* les enfants. Ce mot fait songer aux individus contenus dans la pluralité, et trois enfants se dit *tres liberi*. *Fides,* au contraire, désigne l'instrument à cordes dans son ensemble (les cordes s'appellent *nervi*); *arma,* c'est l'armure, l'armement, composé de plusieurs pièces. Ici donc on songe à l'UNITÉ COMPOSÉE, et trois armures se dit : *trina arma* (d'après le § 76, *c*). La plupart de ces pluriels (*pluralia tantum*) (b—f) appartiennent à cette dernière classe.

des morts; *mūnia* (seul. le nomin. et l'acc.), les emplois; *utensilia*, les ustensiles, les moyens d'existence; *verbera*, les verges à fouetter (sur *verbere*, abl. sing., voy. § 55, 3).

b. (Parties du corps) : *artus*, les membres; *cāni* (adjectif; on s.-ent. *capilli*), cheveux blancs; *cervīces*, le cou (plus tard *cervix*); *exta*, *intestina*, *viscĕra* (rarement *viscus*), les entrailles; *fauces*, la gorge (sur l'abl. *fauce*, voy. § 55, 3); *præcordia*, le diaphragme; *īlia*, les flancs; *rēnes*, les reins.

c. (Objets matériels, composés) : *altāria*, l'autel; *arma*, l'armure; *armamenta*, les agrès; *balneæ*, bains publics, maison de bains (*balnĕum*, bain privé; plur. *balnĕa*); *cancelli*, barreaux; *casses*, filets de chasseur; *castra*, le camp (*castrum* ne s'emploie que comme nom de lieu, p. ex. *castrum Novum*); *clathri*, barreaux de cage; *clītellæ*, le bât; *compĕdes*, les entraves (sur l'ablatif *compĕde*, voy. § 55, 3); *cūnæ*, *cūnābŭla*, *incūnābŭla*, berceau; *exŭvĭæ*, peau enlevée, dépouille (armes conquises); *fīdes*, lyre, cithare (sur *fīdem*, *fīdes*, *fīde*, voy. § 55, 2); *fŏri*, rangée de siéges; *loculi*, boîte (à plusieurs compartiments); *lustra*, repaire des animaux sauvages; *manubiæ*, le butin; *mœnia* (gén. *mœnium*), murs d'une ville; *obices*, moyens de clôture, fermeture (sur *obice*, voy. § 55, 3); *phaleræ*, ornements de cheval; *salīnæ*, salines; *scālæ*, escalier; *scopæ*, le balai; *sentes*, buisson épineux; *spŏlia*, les dépouilles, le butin; *thermæ*, thermes, bains chauds (publics); *valvæ*, battants de porte; *vepres*, épines (sur *veprem*, voy. § 55, 2); *virgulta*, broussailles; et le plus souvent *bigæ*, bige, char à deux chevaux; *quadrigæ*, quadrige, attelage de quatre chevaux; et les participes *sata*, terres ensemencées, *serta*, guirlandes de fleurs.

d. *Ambāges*, détours (§ 55, 3); *argūtiæ*, arguties, finesses de langage; *crĕpundia*, joujoux; *dēlĭcĭæ*, délices; *dīræ*, malédictions (de l'adj. *dīrus*); *dīvitiæ*, richesses; *excŭbĭæ*, le guet, la garde de nuit; *exsĕquiæ*, le convoi funèbre; *ĕpŭlæ*, le repas (le sing. *epulum* signifie d'ordinaire un repas public); *fasti*, le calendrier; *grates*, les actions de grâces (seulement au nomin. et à l'acc.); *induciæ*, trêve, suspension d'armes; *ĭneptiæ*, inepties (rare au sing.); *infĕrĭæ*, sacrifice funèbre; *insidiæ*, embûches; *inimicitiæ*, inimitié (mais *amicitia*); *minæ*, menaces; *nūgæ*, bagatelles; *nuptiæ*, noces; *præstĭgĭæ*, tours d'adresse; *prĕces*, prières (sur *prĕcĕ*, voy. § 55, 3); *prīmĭtĭæ*, les prémices; *reliqviæ*, les restes; *sordes*, ordure, saleté (sur *sordem*, *sorde*, voy. § 55, 2); *tĕnēbræ*, obscurité, ténèbres: *vindĭcĭæ*, réclamation en justice; de même ordinairement *angustiæ*, défilé, embarras; *blanditiæ*, caresses; *illecebræ*, attrait, séduction.

e. (NOMS DE JOURS ET DE FÊTES). *Calendæ*, les calendes (le 1er du mois); *nonæ*, les nones (le 5 ou le 7 du mois); *idūs*, les ides (le 13 ou le 15 du mois); *feriæ*, jour de fête; *nundinæ*, jour de marché; *Bacchānālia*, les Bacchanales (fête de Bacchus); *Sāturnālia*, les Saturnales (fête de Saturne) et autres noms de fête en *ālia* et *īlia*.

f. Les noms de villes, p. ex. *Veii*, Véies; *Athenæ*, Athènes; *Leuctra*, Leuctres; *Gades*, Cadix, et de quelques localités; p. ex. *Alpes*, les Alpes; *Tempe*, la vallée de Tempé (§ 45, 9); *Esqviliæ*, les Esquilies, à Rome.

(Les poëtes emploient comme neutres au pluriel quelques noms grecs de montagnes qui sont masculins au singulier, comme *Taygĕta*, le mont Taygète, pour *Taygetus*.)

§ 52. Quelques mots, qui au singulier expriment un seul objet (concret ou abstrait), désignent au pluriel, outre la pluralité de ces objets, un objet composé ou une collection, par ex. *littera*, une lettre, un caractère; *litteræ*, les lettres ou UNE

LETTRE (une ÉPITRE); *auxilium,* le secours; *auxilia,* les secours ou les TROUPES AUXILIAIRES. (*Bīnæ littĕræ,* deux lettres, *bina auxilia,* deux corps auxiliaires, voy. § 76, *c.*; on dit aussi quelquefois, sans nom de nombre, *litteræ,* des lettres, par ex. *Afferuntur ex Asia quotidie litteræ,* il arrive tous les jours des lettres d'Asie, Cic., pro Leg. Manil., 2.)

Rem. Les mots de cette catégorie sont les suivants :

Singulier.	Pluriel.
ædes, le temple.	*ædes, a)* temple; *b)* maison, édifice.
aqva, l'eau.	*aqvæ, a)* les eaux; *b)* les eaux thermales.
bŏnum, un bien (propr. adj.).	*bŏna, a)* les biens (oppos. à maux); *b)* les biens de la fortune, les propriétés.
carcer, prison.	*carcĕres,* la barrière (dans une lice).
codicillus (rare), petit tronc.	*codicilli,* tablettes à écrire; billet.
cōpia, abondance, grand nombre.	*cōpiæ, a)* les provisions; *b)* les troupes.
cŏmĭtĭum, place sur le marché à Rome.	*cŏmĭtia,* comices, assemblée du peuple.
fortūna, la fortune, le sort.	*fortūnæ,* les biens, l'avoir.
grātia, reconnaissance (en action et en pensée).	*grātiæ,* remerciments, actions de grâce.
hortus, le jardin.	*horti, a)* les jardins; *b)* jardins de luxe, campagne, maison de plaisance.
impĕdīmentum, empêchement.	*impĕdīmenta, a)* les empêchements; *b)* les bagages.
lūdus, le jeu, la plaisanterie.	*lūdi,* jeux publics, spectacle.
nāris, la narine.	*nāres,* le nez (rare au sing. dans cette signif.).
nātālis (adj., s.-ent. *dies*), le jour natal.	*nātāles,* la naissance, l'origine.
ops (inusité au nomin.), secours.	*ŏpes,* puissance, forces, richesse.
pars, la partie, la part.	*partes, a)* les parties; *b)* le rôle; *c)* le parti, la cause.
rostrum, bec, museau, éperon de navire.	*Rostra,* les Rostres, la tribune aux harangues à Rome (ornée d'éperons de navires).
tăbŭla, planche, table.	*tăbŭlæ, a)* les planches, etc.; *b)* tablettes, livret de compte, document *).

§ 53. Dans quelques mots composés, par la juxtaposition de deux mots demeurés entiers au nominatif et qu'on peut séparer l'un de l'autre (faux composés), les deux éléments du composé se déclinent, par ex. *respublica* (la chose publique, l'État), acc. *rempublicam,* gén. *reipublicæ,* et ainsi de suite (d'après la 3e et la 1re déclin.); *jusjurandum,* le serment,

*) *Animi,* le courage (l'orgueil), et *spiritūs,* l'orgueil, la fierté, se disent même d'une seule personne.

gén. *jurisjurandi,* et ainsi de suite (d'après la 3e et la 2e déclinaison).

§ 54. Quelques substantifs, en petit nombre, sont indéclinables (*indēclīnābĭlĭă*); ce sont les noms latins et grecs des lettres de l'alphabet, par ex. *a, alpha,* etc.; les mots *fas,* le droit religieux; *nefas,* le crime religieux; *instar,* la ressemblance (en grandeur et signification); *māne,* le matin; *cæpe,* l'oignon; *gummi,* la gomme; mais ces mots, à l'exception des noms des lettres, n'ont que le nomin. et l'accusatif. *Mane* cependant s'emploie comme ablatif (*summo mane,* à l'aube, au petit jour).

Rem. 1. Les noms des lettres s'emploient aussi comme gén., dat. ou abl., quand l'adjectif qui les accompagne (p. ex. *y græcæ*) ou l'ensemble de la phrase indique clairement le cas.

Rem. 2. Au lieu de *gummi* (indécl.) on dit aussi *gummis,* gén. *gummis,* fém., et *gūmen,* neutre; au lieu de *cæpe,* très-souvent *cæpa,* gén. *cæpæ.*

Rem. 3. Le mot *pondo* est également indéclinable, et s'emploie tantôt comme abl. sing., dans le sens de : EN POIDS, p. ex. *coronam auream, libram pondo,* une couronne d'or d'une livre pesant; tantôt, comme nom pluriel à tous les cas, p. ex. *qvinqvagena pondo data consulibus,* chaque consul reçut cinquante livres pesant; *torqves aureus duo pondo* (en apposition), un collier d'or de deux livres, c.-à-d. pesant deux livres; *corona aurea pondo ducentum* (*ducentorum*), une couronne d'or du poids de deux cents (livres); *patera ex qvinqve pondo auri facta,* une coupe faite de cinq livres d'or.

Rem. 4. Les noms barbares (étrangers), p. ex. (chez les écrivains chrétiens) les noms hébreux prennent quelquefois une terminaison latine, pour rendre la déclinaison possible, et cela soit dès le nominatif, p. ex. *Abrahamus,* soit seulement aux autres cas, tandis que la forme étrangère est maintenue au nominatif, p. ex. *David,* gén. *Davidis.* Le nom *Jēsus* fait à l'acc. *Jēsum,* aux autres cas *Jēsū.*

§ 55. Quelques mots ont une déclinaison, mais incomplète; ils sont *défectueux* ou *défectifs* (*dēfectīva casibus*).

Rem. Selon le nombre des cas usités, ces mots sont dits *mŏnoptōta, diptōta, triptōta, tetraptōta,* c.-à-d. à un, deux, trois, quatre cas *). La cause de cette défectivité gît dans la notion ou dans l'usage du mot, qui ne rendaient nécessaires que certains cas.

1) Le nominatif manque aux mots (*daps,* vieilli), *dăpis,* mets; (*dicio*), *dicionis,* domination; (*frux*) *frugis,* fruit de la terre; (*internecio*) *internecionis,* destruction; (*pollis*) *pollĭnis,* fleur de farine.

2) Les mots suivants ne s'emploient au singulier qu'à certains cas :

*) De πτῶσις, cas, et des noms de nombre grecs μόνος, δίς, τρίς, τέτταρα.

fors, le hasard, au nomin. et à l'abl. (*forte* est ordin. adverbe : par hasard), sans pluriel.

(*fides* ou *fidis,* inusité, lyre), à l'accus., gén., abl. : *fidem, fĭdis, fĭde,* seulement chez les poëtes; ordinairement c'est *fides,* gén. *fidium,* comme nom pluriel.

(*impes,* inusité, vivacité, impétuosité, masc.), au gén. et à l'abl. : *impĕtis, impĕte.* On emploie ordin. *impetus,* quatrième déclin.

lues, la peste, au nomin., accus., abl. : *luem, lue.* Sans pluriel.

(*ops,* inus., secours), à l'acc., gén., abl. : *ŏpem, ŏpĭs, ŏpĕ.* Le plur. *ŏpes, ŏpum,* puissance, richesses, ressources, a tous les cas; v. § 52.

(*sordes,* inus., saleté), à l'acc. et à l'abl. : *sordem, sorde,* tous deux rares Ordinairement *sordes, sordium,* comme nom pluriel.

(*vepres,* inus., buisson épineux), à l'acc. et à l'abl. : *veprem, vepre,* tous deux rares. C'est ordin. *vepres, veprium.*

(*vicis* ou *vix,* inus., tour, alternative), à l'acc., au gén., à l'abl.: *vĭcem, vĭcĭs, vĭcĕ.* Au plur., *vĭces, vĭcĭbus;* le gén. manque.

vis, la force, au nomin., à l'acc., à l'abl. : *vim, vi.* Le plur. *vires, virium,* les forces, a tous les cas *).

3) les mots suivants ne sont usités qu'à l'abl. singulier : *ambāgĕ, compĕdĕ, faucĕ, ŏbicĕ, prĕcĕ, verbĕre,* et même, à l'exception de *prece* et (rarement) de *verbere,* seulement chez les poëtes; autrement ils sont des noms pluriels : *ambages, compĕdes, faucēs, ŏbicēs, prĕces, verbĕră* (voy. § 51, Rem.) **).

4) à l'abl. sing. seulement (sans pluriel) on trouve *sponte,* fém. (élan, mouvement, spontanéité), employé avec un pronom possessif (par ex. *suā sponte,* de son propre mouvement, spontanément ; *nostrā sponte,* de nous-mêmes); de même plusieurs substantifs verbaux en *ū,* venant de supins, et qui ne se construisent qu'avec un génitif ou un pronom possessif (comme ablatif de motif, § 255) p. ex. *rogatu meo,* à ma demande; joignez-y *natu,* par l'âge, d'après l'âge, par ex. *grandis natu,* âgé (*in promptu, in procinctu*).

5) Ne s'emploient également qu'à un cas unique, et dans une locution déterminée, les substantifs suivants : *dicis* (*dicis causā,* pour la forme, pour l'apparence); *nauci,* comme génitif de valeur, dans la locution : *non nauci facio, non nauci est,* je n'estime pas un zeste, il ne vaut pas un zeste; *derisui esse.* être un objet de risée (voy. § 249); *despicatui* (*esse*), être un objet de mépris;

*) Acc. plur. *vīs* dans Lucrèce.

**) *Ambāges,* nomin. sing., se trouve dans Tacite? *prĕci,* dat. dans Térence; *verbĕris,* gén., dans Ovide.

ostentui (*esse*), être là pour la montre, servir à montrer, à prouver; *infĭtias* (*ire*), aller à l'encontre, nier; *suppĕtias* (*ire*), porter secours, venir en aide; *vēnum* (*ire*), être vendu; *vēnum* (*dăre*), vendre *).

Sĕcŭs, le sexe, joint à l'adj. *virile* ou *muliebre*, se met d'une manière indéclinable, comme apposition à tous les cas, pour signifier : DU SEXE MASCULIN OU FÉMININ, p. ex. : *Liberorum capitum, vĭrīle secus, ad decem millia capta*, Liv. 26, 47, on prit jusqu'à dix mille personnes libres du sexe masculin (partout ailleurs on emploie *sexus*, de la 4e déclin.). *Repetundarum* (s.-ent. *pecuniarum*) ou *de repetundis* (s.-ent. *pecuniis*), accusation de concussion (propr. : d'argent illégalement perçu et à réclamer).

6) Le génitif pluriel manque à quelques mots monosyllabiques de la 3e déclinaison; voy. § 44, *c. Rem.*

7) Le mot pluriel *grātes;* le pluriel de quelques mots usités seulement chez les poëtes (voy. § 50, *Rem.* 1), et le pluriel de quelques mots neutres monosyllabiques (*æra, jura, rura, farra*), ne se rencontrent qu'au nomin. et à l'acc.; de même certains mots de la 5e déclinaison au pluriel (voy. § 48, *Rem.* 2) et de la 4e (*impetus, spiritus*) au pluriel.

§ 56. Quelques mots se déclinent de deux ou plusieurs manières (on les nomme *abundantia*, surabondants), et de ces mots quelques-uns (de terminaison différente au nominatif) sont en même temps de genres différents. Dans quelques cas cependant une des formes est plus fréquente que l'autre.

Rem. Les mots de déclinaison différente se nomment HÉTÉROCLITES (*hĕtĕrŏclĭta*); ceux de genres différents, HÉTÉROGÈNES (*heterogenea*) **).

On en a déjà cité plus haut quelques exemples, comme *laurus*, gén. *lauri* (2e décl.) et *laurūs* (4e); *domus*, etc. (Voy. § 46, Rem. 5). Sur les mots qui flottent entre les formes grecques et latines, comme par ex. *logice* et *logica*, *musice* et *musica*, voy. § 35, Rem. 1.

A cette catégorie des hétéroclites et hétérogènes, appartiennent ceux dont nous allons parler.

1) Dans la 2e déclinaison quelques mots ont le nominatif en *ŭs* (masculin) et en *um* (neutre), comme *callus* et *callum*, cal, durillon; *commentarius* et *commentarium*, commentaire, mémoires; *jŭgŭlus* et *jŭgŭlum*, gorge; quelques noms de plantes, comme *lŭpīnus* et *lŭpīnum*, lupin; *porrus* et *porrum*, poireau; *cŭbĭtus*, le coude, et *cŭbĭtum* (particul. *cubita*, les coudes); *baltĕus*, baudrier, *baculum*, bâton, *clĭpĕus*, bouclier, ont aussi, mais plus rarement, la forme *baltĕum*, *băcŭlus*, *clĭpĕum*.

2) Entre la première et la seconde déclinaison flottent le

*) *Astu*, par ruse, comme adverbe; chez les écrivains de la décadence on trouve aussi *astŭs*, ruse, au nom., et *astūs*, nom. et acc. pluriel.

**) De ἕτερος, autre, et κλίσις, déclinaison, γένος, genre.



mot *mendă*, faute, qui se dit aussi *mendum*. *Vespĕră*, le soir, a, sur la 2e déclin., le nomin. *vesper*, et l'accus. *vespĕrum*; sur la 3e, l'abl. ordinaire *vespere*, *vesperi* (*Vesper*, gén. *vesperi*, sur la 2e, signifie *Vesper*, l'étoile du soir). On dit aussi *aranea* et *araneus*, l'araignée; *columba* et *columbus*, la colombe; joignez-y quelques noms d'animaux (Voy. § 30, Rem.).

3) Entre la première et la cinquième déclinaison flottent quelques mots en *ia* et *ies*, par ex. *barbaria* et *barbaries*; *mollitia* et *mollities*, *luxuria* et *luxuries*, *spurcitia* et *spurcities* (Au gén., dat. et abl. ils suivent rarement la 5e).

4) Quelques substantifs de la 4e déclin., tirés de verbes, ont une seconde forme en *um*, gén. *i*, par ex. *eventus*, et *eventum*, l'événement. De même *angĭportus* (4e); *angiportum* (2e), ruelle; *suggestus* (4e) et *suggestum* (2e), tribune; *tŏnĭtrus* (4e) et *tonitruum* (2e), le tonnerre.

5) Sont particulièrement à remarquer :

plebs, gén. *plēbis* (3e) et *plēbēs*, gén. *plēbēi* (5e), la plèbe, la populace (*tribuni plebis* et *plebei*, et aussi *plēbi*; voy. § 48, *Rem.* 1.)

rĕquĭēs, gén. *rĕquĭētis* (3e), le repos, qui fait aussi à l'acc. *rĕquĭem*, à l'abl. *rĕquĭē* (5e).

gausăpe, gén. *gausăpis*, neutre (3e), et *gausăpum* (2e), sorte de manteau de laine; on dit aussi *gausăpă*, fém. (1re); et *gausăpes, is*, masc.

præsēpe, gén. *præsēpis* (neut.), crèche; et *præsēpes*, gén. *præsēpis* (fém.); et *præsepium* (2e).

tăpēs, gén. *tăpētis* (masc.), le tapis; *tăpētĕ*, gén. *tăpētis* (neutr.), et *tăpētum*, gén. *tăpēti* (2e).

ilia, gén. *ilium*, les flancs (3e), et *īlĭōrum*, gén. plur.; *ilibus*, dat. et abl.

6) *Jugĕrum*, gén. *jugĕri*, arpent, jugère, jour de terre, suit au singulier la 1re déclinaison, et, au pluriel, la 3e : *jūgĕră*, gén. *jugĕrum*, dat., abl. *jugĕrĭbus*, rarement *jūgĕrīs*).

Vas, gén. *vāsis*, le vase, suit, au pluriel, la 2e déclin. : *vāsa*, gén. *vāsōrum*, *vāsīs*.

7) Dans quelques mots ce ne sont pas seulement les terminaisons qui flottent, mais encore le radical, de sorte qu'à proprement parler, ce sont des mots différents plutôt que des déclinaisons différentes d'un même mot. Parmi ces mots, remarquez : *fĕmŭr*, la cuisse, gén. *fĕmŏris* et *fĕmĭnis* (de l'inusité *fĕmen*), ainsi de suite pour les autres cas.

jĕcŭr, gén. *jĕcŏris*, le foie; au gén. on dit aussi *jocinŏris*, *jecinŏris*, *jocinĕris*, et ainsi de suite pour les autres cas.

jŭventus, gén. *juventutis*, la jeunesse, poétiquement, *jŭventă* (1re) et *Jŭventas*, gén. *Jŭventātis*, la déesse de la jeunesse.

sĕnectus, gén. *sĕnectūtis*, la vieillesse; poétiquement, *sĕnectă* (1re).

pecus, gén. *pĕcŭdis* (fém.), une tête de petit bétail (rare au nomin.); et *pĕcŭs*, gén. *pĕcŏris* (neutre), troupeau; et *pecua* (nom. pluriel), dat. et abl. *pĕcŭbus*.

pĕnus, gén. *pĕnŏris*, plur. *pĕnŏra*, provisions de bouche; *pĕnŭs*, gén. *pĕnūs* (fém.) et *pĕnum*, gén. *pĕni*. (Les deux dernières formes sans pluriel.)

De même aussi *collŭvĭo*, gén. *ōnis* (3e), et *collŭvĭes*, gén. *ei* (5e), ramassis, ordures; *contāgio*, gén. *ōnis* (3e), et *contāgĭum* (2e), contagion (ce dernier chez les poëtes et les écrivains de la décadence); *scorpio*, gén. *ōnis* (3e), et *scorpius* (2e), le scorpion, et quelques autres.

Rem. Quelques mots grecs sont pris en partie dans leur forme grecque, en partie dans leur forme latine un peu changée, p. ex. *crater*, gén. *cratēris* (3e, masc.), et *crātēra* (fém., 1re); *elephas*, gén. *antis* (3e, et *elephantus*, gén. *i* (2e); voy. § 33, *Rem.* 3. Il en est de même de certains noms propres, p. ex. *Ancon*, gén. *Ancōnis*, et *Ancōna*, gén. *æ*, Ancone; *Argos*, neut. (3e), d'après le § 41 *b*, Rem., et *Argī*, gén. *ōrum* (2e), d'après le § 51, *f*.

Les mots *ibis*, gén. *ibis*, l'oiseau ibis (fém.), et *tigris*, gén. *tigris*, le tigre (m. et f.), ont aussi, comme en grec, le génitif *ībĭdis*, *tigrĭdis* (touj. fém.). (*Tiara*, fém. et *tiaras*, masc. (1re), comme en grec).

§ 57. Quelques mots, en petit nombre, changent au pluriel, entièrement ou partiellement, le genre qu'ils ont au singulier, ce sont :

jŏcus, le jeu, plur. *jŏci* et *jŏcă*.

lŏcus, le lieu, plur. *lŏcă* (dans le sens matériel), *lŏci*, passages, endroits d'un livre, sujets, matériaux. *Loci communes*, lieux communs de rhétorique. (Quelques écrivains emploient cependant *loci* dans le sens propre : *devenēre lŏcos lætos*, Virg.)

carbăsus, toile de lin (fém.); plur. *carbăsa*, voiles de navire.
cœlum, le ciel; plur. *cœli*.
frēnum, frein; plur. *frēni* et *frēna*.
rastrum, rateau; plur. *rastri* et *rastra*.
ostrĕa, huître; plur. *ostreæ*, et *ostrĕă*, *ostrĕōrum*.
sībĭlus, sifflement; plur. *sībĭli*, poét. *sībĭla*.
Tartărus, le Tartare, l'enfer; plur. *Tartăra* (mot grec, usité seulement en poésie).

Rem. Sur *balnĕæ* et *ĕpŭlæ* (*balnĕum*, *ĕpŭlum*), voy. § 51, Rem. *c*, *d*.

CHAPITRE X.

DÉCLINAISON DES ADJECTIFS.

§ 58. Les adjectifs, et, comme eux, les participes se déclinent, mais ils subissent en même temps quelque modification, selon le

genre du substantif auquel ils se rapportent. Ce changement (mouvement, *motio*) consiste, dans les adjectifs qui, au masculin, suivent la 2e déclinaison, en ce que tout le radical prend au féminin un A, et, par suite, se décline d'après la 1re déclinaison; dans ceux au contraire qui suivent la 3e déclinaison (ceux dont le radical se termine par une consonne), ce changement n'a lieu que dans la formation du nominatif et de l'accusatif. Ils ont ainsi (au nominatif) une triple, double ou unique terminaison, et se déclinent alors comme les substantifs de radical semblable et de même genre, de la manière indiquée pour la déclinaison des substantifs. (*Il n'y a point d'adjectif se déclinant sur la quatrième ou sur la cinquième déclinaison.*)

1) **Adjectifs de la première et de la seconde déclinaison et a triple désinence.**

Les ajectifs qui, au masculin et au neutre, suivent la 2e déclinaison, se terminent soit en *ŭs, ă, um*, par ex. :

MASC.	FÉM.	NEUT.
prŏb*us*,	prŏb*a*,	prŏb*um*, probe;

soit en *ĕr*, *ĕra* (*ra*), *ĕrum* (*rum*), par ex. :

MASC.	FÉM.	NEUT.
lib*ĕr*,	lib*ĕră*,	lib*ĕrum*, libre;
nĭg*er*,	nig*ra*,	nig*rum*, noir.

Un seul se termine en *ur* :

m. sat*ŭr*, *f*. sat*ŭra*, *n*. sat*ŭrum*, rassasié *.

Les adjectifs en *er*, qui conservent l'*e* devant *r* au gén. sing. (ils ont été déjà tous énumérés au § 37), le conservent aussi au fém. et au neutre, par ex. *liber*, gén. *liberi*, fém. *libera*, neut. *liberum;* les autres le perdent, par ex. *niger*, gén. *nigri*, fém. *nigra*, neut. *nigrum*.

Rem. 1. Ainsi se déclinent aussi les participes en *us*, comme *amatus*, *amata*, *amatum*, aimé, aimée; *amatūrus, amatūra, amaturum*, qui aimera; et *amandus*, *amanda*, *amandum*, devant être aimé, digne d'amour.

Rem. 2. Les irrégularités du génitif et du datif dans quelques mots de nature adjective en *us* ont été déjà indiquées dans la 2e déclinaison (§ 37, Rem. 2).

Rem. 3. La seule différence des deux déclinaisons consiste en ce que les ad-

*) On a coutume de ranger et de nommer les genres dans cet ordre (masc., fém., neutre), bien que le masculin et le neutre se rapprochent davantage pour la forme.

jectifs en *er* n'ont pas pris, au nominatif, la désinence *us* (comme l'ont prise *properus, præposterus, triquĕtrus,* et tous ceux avec *e* long, p. ex. *sevērus*), et que, dans quelques-uns, un *e* a été intercalé au nominatif. Les adjectifs *cetera*, f., *ceterum*, n. (acc. *ceterum*, *ceteram*, *ceterum*, et ainsi de suite pour les trois genres), et *ludicrum*, n. (*ludicrum*, *ludicram*, *ludicrum*, et ainsi de suite pour les trois genres), ont cela de particulier, que le nominatif masculin n'est point usité; il l'est rarement aussi dans l'adjectif *posterus*.

§ 59. 2) Adjectifs de la troisième déclinaison a deux ou trois désinences.

Parmi les adjectifs de la 3e déclinaison, quelques-uns se terminent au nominatif masculin et féminin en *is* (avec la voyelle conjonctive *i* entre le radical et l'*s*; voy. § 40, I, *c*.), tandis que le neutre se termine en *e* (sur cet *e* additionnel, voy. § 40, 2, *c*.), par ex. *lĕvĭs, lĕvĭs*, léger (abl. *lĕvī*, neutr. plur. *lĕvĭă*, gén. plur. *lĕvĭum;* voy. § 42-44). La différence entre le neutre et les autres genres ne se montre qu'au nominatif et à l'accus. du singulier et du pluriel (*lĕvĭs*, *lĕvĕ, lĕvem*, *lĕvĕ;* plur. *lĕvēs*, *lĕvĭă*).

Treize adjectifs, dont le radical se termine par *r*, et qui se déclinent d'ailleurs comme ceux en *is, e,* ont au nomin. sing. masc. *er*, au lieu de *ris*, et par conséquent trois désinences à ce cas, par ex. :

	MASC.	FÉM.	NEUT.		
Nom.	*ācĕr*,	*ācrĭs*,	*ācrĕ*, vif, pénétrant,	Gén.	*acris*, etc.
	ălăcĕr,	*ălăcrĭs*,	*ălăcrĕ*, vif,		*alacris*.
	campestĕr,	*campestrĭs*,	*campestrĕ*, uni,		*campestris*.
	cĕlĕbĕr,	*cĕlĕbris*,	*cĕlĕbre*, célèbre,		*cĕlĕbrĭs*.
	cĕlĕr,	*cĕlĕrĭs*,	*cĕlĕre*, vite, rapide,		*cĕlĕrĭs*.
	ĕqvestĕr,	*ĕqvestrĭs*,	*ĕqvestrĕ*, équestre,		*ĕqvestrĭs*.
	pălustĕr,	*pălustrĭs*,	*pălustrĕ*, marécageux,		*pălustrĭs*.
	pĕdestĕr,	*pĕdestrĭs*,	*pĕdestrĕ*, pédestre,		*pĕdestrĭs*.
	pŭtĕr,	*pŭtrĭs*,	*pŭtrĕ*, pourri,		*pŭtrĭs*.
	sălūbĕr,	*sălūbrĭs*,	*sălūbrĕ*, salubre,		*sălūbrĭs*.
	silvestĕr,	*silvestrĭs*,	*silvestrĕ*, boisé, des bois,		*silvestrĭs*.
	terrestĕr,	*terrestrĭs*,	*terrestrĕ*, terrestre,		*terrestrĭs*.
	vŏlŭcĕr,	*vŏlŭcrĭs*,	*vŏlŭcrĕ*, ailé, qui vole,		*vŏlŭcrĭs*.

Cĕlĕr seul garde l'*e* dans la flexion : *cĕlĕrĭs*, neutre *cĕlĕrĕ*, gén. *cĕlĕris*.

Rem. 1. Quelquefois ces adjectifs se terminent aussi au masculin en *ris*, de sorte qu'ils ne diffèrent plus en rien de ceux en *is*, p. ex. *annus salubris*, année salubre (Cic.); *collis silvestris*, colline boisée (Cæs.). Mais cela n'arrive que rarement pour la plupart et chez les poëtes.

Rem. 2. A la même forme que ces adjectifs appartiennent les noms de mois *September*, *October*, *November*, *December*, qui au nomin. sing. ne se trouvent

qu'au masc. (s.-ent. *mensis*, mois), mais qui se rencontrent au fém. dans *kalendæ septembres*, les calendes de septembre. (Cf. *libertate decembri*, la licence de décembre. Hor.)

Rem. 3. Quelques adjectifs, peu nombreux, ont à la fois la forme en *us, a, um*, et celle en *is, e;* ce sont :

forme en *us :*	forme en *is :*
hĭlărus, gai,	*hĭlăris.*
imbēcillus, faible,	*imbēcillis* (rare).
imberbus, imberbe,	*imberbĭs.*
ĭnermus, sans armes,	*ĭnermĭs.*
sēmĭermus, à demi armé,	*sēmĭermis.*
exănĭmus, hors d'haleine, mort,	*exănĭmis.*
sēmĭănĭmus, demi-mort,	*sēmĭănĭmis.*
ūnănĭmus, unanime,	*ūnănĭmĭs.*
bĭjŭgus, attelé à deux,	*bijŭgĭs.*
quādrĭjŭgus, attelé à quatre,	*quādrĭjŭgis.*
multĭjŭgus, attelé à plusieurs,	*multĭjŭgĭs.*
infrēnus, sans frein,	*infrēnis.*

La même chose a lieu quelquefois, mais rarement pour :

forme en *is :*	forme en *us :*
acclīvis, qui s'élève en pente,	*acclīvus.*
dēclīvis, qui va en pente, déclive,	*dēclīvus.*
proclīvis, qui penche ; et : porté à,	*proclīvus.*

Tous ces adjectifs, à l'exception d'*hilarus*, sont des composés dans lesquels entrent des substantifs de la 1re ou de la 2e déclinaison.

§ 60. 3) ADJECTIFS DE LA 3e DÉCLINAISON, A TERMINAISON UNIQUE.

a) Les autres adjectifs de la 3e déclinaison n'ont qu'une terminaison au nominatif, par ex. *sapiens*, sage ; *felix*, heureux ; gén. *sapientis, felicis;* de même les participes en *ns*, comme *amans*, aimant, *lĕgens*, lisant. Le neutre se distingue cependant au singulier, en ce qu'il fait l'accusatif semblable au nominatif (ainsi acc. sing. m. et f. : *sapientem*, *felicem;* acc. neutre : *sapiens*, *felix*) ; et au pluriel, en ce que le nomin. et l'acc. se terminent en *ĭă* (ainsi masc. et fém. *sapientes, felices;* neut. *sapientia*, *felicia*). *Vetus* seul fait *vetera*, voy. § 43, 1. Sur l'abl. sing. *sapienti* et *sapiente*, voy. § 42 ; sur le gén. plur. *sapientium*, voy. § 44.

b) On rencontre des adjectifs à terminaison unique dans beaucoup des formes de radical et de nominatif indiquées pour les substantifs (§ 41, *a*). Les formes qui reviennent le plus souvent sont celles en :

as, gén. *ātis*, p. ex. *Arpinas*, *Arpinatis*, d'Arpinum ;
ns, gén. *ntis*, p. ex. *sapiens*, *sapientis*, sage ;
ax, gén. *ācis*, p. ex. *fērax*, *fĕrācis*, fertile.

Les autres formes sont :

ĕr, gén. *ĕris*, p. ex. *dēgĕnĕr*, *dēgĕnĕris*, dégénéré ;
paupĕr, *paupĕris*, pauvre ; *ūbĕr*, *ubĕris*, fécond ;
ĕs, gén. *ĭtis*, p. ex. *ālĕs*, *ālĭtĭs*, ailé ; *cōclĕs*, *cōclĭtis*, borgne ; *dīves*, *dīvĭtĭs*, riche ; *sospĕs*, *sospĭtis*, sain et sauf ; *sŭperstĕs*, *sŭperstĭtis*, survivant ;
ĕs, gén. *ĕtis*, p. ex. *hĕbĕs*, *hĕbĕtis*, émoussé ; *indĭgĕs*, *indigĕtis*, national, du pays ; *præpes*, *præpĕtĭs*, rapide ; *tĕrĕs*, *tĕrĕtis*, rond.

Sont à remarquer ici

dēsĕs, GÉN. *desĭdĭs*, oisif, paresseux.
rĕsĕs, *rĕsĭdis*, oisif, inactif.
lŏcŭples, *lŏcŭplētis*, riche.
pūbĕs, *pūbĕrĭs*, pubère.
impūbĕs, *impūbĕris*, impubère (autre forme : *impūbis*, *impūbis*).

ex, gén. *ĭcis*, p. ex, *supplex*, *supplĭcis*, suppliant ;
ix, gén. *īcis*, p. ex. *fēlix*, *fēlīcis*, heureux ; *pernix*, *pernīcis*, rapide ;
ox, gén. *ōcis*, p. ex. *atrox*, *ferox*, *velox* ; gén. *ōcis* (mais *præcox*, gén. *præcŏcis*) ;

Remarquez les formes isolées :

cælebs, gén. *cælibis*, célibataire ;
cicŭr, gén. *cicŭris*, apprivoisé ;
compos, gén. *compŏtis*, maître de ;
impŏs, gén. *impŏtis*, qui n'est pas maître de ;
dis, gén. *dītis*, riche ;
mĕmŏr, gén. *mĕmŏris*, qui se souvient ;
oscĕn, gén. *oscĭnis*, oiseau dont le chant a un sens prophétique ;
par, gén. *păris*, pair (et ses composés *impar*, *dispar* ; nota : *par* comme subst. commun : compagnon ; comme subst. neutre, une paire, un couple).
trux, gén. *trŭcis*, farouche, menaçant ;
vĕtŭs, gén. *vĕtĕris*, ancien ;
vĭgĭl, gén. *vigilis*, qui veille, vigilant ;

et quelques autres qui sont tirés de substantifs de la 3e déclinaison, et conservent le radical de ces substantifs, comme :

concors, gén. *concordis*, et autres formés de *cor* ;
bĭceps, gén. *bĭcĭpĭtis*, à deux têtes (*anceps*, *præceps*, *triceps*), de *căpŭt*, *căpĭtis*, tête ;
intercus, gén. *intercŭtis*, sous-cutané (de *cŭtis*, la peau) ;
ĭners, gén. *ĭnertis*, inerte (de *ars*) ;
discŏlŏr, gén. *discŏlōris*, différent de couleur (*cŏlor*) ;
qvadrŭpĕs, gén. *qvadrŭpĕdis*, quadrupède (et autres formés de *pes*, pied) ;
(*Exsangvis* fait cependant *exsangvis* au génitif, et non *exsangvinis*.)

c) Le neutre pluriel en *ia* est particulier :

1°) Aux adjectifs d'une seule terminaison qui se terminent en *ans* et en *ens*, en *as* (rare), *rs*, *ax*, *ix* et *ox* ; par ex. *elegantia*,

d'*elegans; sapientia,* de *sapiens; Larinatia*, de *Larinas; sollĕrtia,* de *sollers; concordia,* de *concors; tenacia,* de *tenax; felicia,* de *felix; atrocia,* d'*atrox;*

2°) Aux adjectifs numéraux en *plex*, par ex. *simplicia,* de *simplex; duplicia,* de *duplex;*

3°) A quelques adjectifs isolés, par ex. *ancipitia*, d'*anceps*, *præcipitia,* de *præceps; locupletia,* de *locuples; paria,* de *par; vetera,* de *vetus;* on trouve aussi chez les écrivains de la décadence *hebetia,* de *hebes; teretia*, de *teres; qvadrupedia*, de *qvadrupes; versicolōria,* de *versicolor* (mais il n'en est pas de même pour *compos, memor, pauper, supplex*, *trux*, *uber*, *et* autres).

Quelques adjectifs, qui n'ont point de neutre pluriel, se construisent néanmoins au datif et à l'abl. avec des substantifs neutres, par ex. *supplicibus verbis,* avec des paroles suppliantes (Cic.); *discoloribus signis*, avec des signes de différentes couleurs (id.); *puberibus foliis,* avec des feuilles déjà développées (de *pubes*), Virg.

Rem. 1. Quelques adjectifs, en petit nombre, flottent entre une et plusieurs terminaisons, comme *ŏpŭlens,* riche, et *ŏpŭlentus, a, um; vĭŏlens,* violent, et *violentus, a, um* (plus fréquent). *Dīves,* riche, est quelquefois remplacé par *dīs,* gén. *dītis,* neutre sing. *dītĕ;* neut. plur. *dītia;* le compar. et le superlat. sont tantôt *dīvĭtior, divitissimus,* tantôt *dītior, dītissimus.*

Rem. 2. Les substantifs en *tor*, fém. *trix* (§ 177, 2), tirés de verbes et désignant des personnes, se joignent quelquefois comme adjectifs à d'autres substantifs; particulièrement *victor,* le vainqueur, comme adj., victorieux, fémin. *victrix;* et *ultor,* le vengeur, comme adj., vengeur, fém. *ultrix;* par ex. *victor exercitus*, l'armée victorieuse; *ultrices deæ*, les déesses vengeresses. Ces deux substantifs ont aussi chez les poëtes un neutre pluriel; par ex. *victricia arma, ultricia tela;* il en est de même du substantif *hospes,* hôte; adjectivement au pluriel neutre *hospita æquora,* mers hospitalières.

Rem. 3. Il est encore quelques dénominations de personnes que les poëtes et les écrivains de la décadence emploient, par apposition, comme adjectifs; par ex. *artĭfex,* l'artiste (*artifex motus,* mouvement plein d'art, Quintil.); *incŏla*, habitant (*turba incola,* la masse des habitants, Ovid.); mais il est très-rare que ces appositions aient lieu avec un substantif neutre, comme *ruricola aratrum*, la charrue cultivatrice (Ovid.).

Rem. 4. *Juvenis* et *senex* s'emploient poétiquement comme adjectifs : *juvenes anni,* les jeunes années, Ovid. *Princeps* est adjectif (*princeps locus,* la première place; *principes viri*, les principaux personnages); mais, le plus souvent néanmoins, il est joint à un verbe : *Gorgias princeps ausus est,* Gorgias osa le premier (voy. Synt., § 300, *a*).

Rem. 5. En grec les noms de pays, de localités et de peuples donnent naissance à des mots en *ăs,* gén. *ădos,* et *is,* gén. *idos*, qui sont des adjectifs féminins et des noms féminins de peuples. Les poëtes latins les emploient aussi comme adjectifs féminins et en font d'autres de la même forme, par ex. *Pelias*

hasta, la lance fabriquée avec le bois du mont Pélion; *Ausŏnis ora*, la plage ausonienne (*Ausones*); *Hesperĭdes aqvæ*, les flots de l'Hespérie (Italie).

§ 61. Il y a quelques adjectifs qui, à certains cas, ne sont point usités; ainsi les nominatifs *primŏr*, distingué, grand; *sēmĭnex*, demi-mort; *sons*, coupable (*ceterus, ludicrus*, voy. § 58, *Rem.* 3) ne se rencontrent point. *Exlex*, sans loi, et *exspes*, sans espoir, ne se rencontrent qu'au nomin. et à l'accus.; *pernox*, qui dure toute la nuit, au nomin. et à l'abl.; *trilīcem*, à triple fil ou tissu, à l'acc. *Pauci*, en petit nombre, ne s'emploie qu'au pluriel; il en est ordinairement de même de *pleriqve*, la plupart, qui n'a point de génitif. On trouve cependant *pleraqve nobilitas, pleraqve juventus*, la plus grande partie de la noblesse, de la jeunesse; *plerumqve exercitum* (acc.); et *plerumqve*, au neutre, quelquefois pour : la plus grande part. Sont invariables à tous les cas les adj. *frugi*, bon, honnête, utile; et *neqvam*, bon à rien, vaurien. (*Homo frugi, hominem frugi, hominis frugi; homines frugi*; *homo neqvam, homines neqvam*, et ainsi de suite).

Rem. Les mots, également indéclinables, *ŏpŭs* et *nĕcesse*, ne s'emploient qu'avec le verbe *sum* (*opus est, opus sunt*, est nécessaire, sont nécessaires; *nĕcesse est*, impersonnel, il est inévitable, de toute nécessité).

§ 62. Degrés de comparaison.

Outre la forme qui est usitée quand une propriété est simplement attribuée à un sujet (*grădus pŏsĭtīvus*, le positif), les adjectifs ont deux formes de comparaison (*gradus comparationis*, degrés de comparaison). Le comparatif (*grădus compărātīvus*) s'emploie quand, dans une comparaison entre deux sujets, une propriété est attribuée à un plus haut degré à l'un qu'à l'autre (ou au même à un plus haut degré que dans un autre temps), par ex. *vir probior*, homme plus honnête (qu'un autre, ou plus honnête aujourd'hui qu'il n'était hier). Le superlatif (*grădus superlatīvus*) s'emploie quand la propriété est attribuée à un sujet au plus haut degré, par ex. *vir probissimus*, l'homme le plus honnête. L'évolution de l'adjectif passant du positif à une autre forme s'appelle *gradation* ou degré de comparaison.

La gradation a lieu aussi dans les participes en *ns* (part. prés. actif) et dans les part. passifs (part. parfait) en *us*, quand ils prennent complétement la signification adjective (c.-à-d. quand ils expriment une propriété sans égard au temps).

Rem. Le participe en *ūrus* (part. fut. act.) et le gérondif (en *ndus*) n'ont jamais les degrés de comparaison.

§ 63. Le *comparatif* se forme en ajoutant les terminaisons *ior* (pour le masc. et le fém.), *ius* (p. le neutre) au radical, tel

qu'il se comporte au positif, après le retranchement des désinences de flexion ; par ex. :

		MASC. et FÉM.	NEUT.
probus (*prob-us*),	compar.	*prob-ior*,	*prob-ius*.
liber (acc. *liber-um*),		*liber-ior*,	*liber-ius*.
niger (acc. *nigr-um*),		*nigr-ior*,	*nigr-ius*.
lĕvis (*lĕv-is*),		*lĕv-ior*,	*lĕv-ius*.
săpĭens (acc. *săpĭent-em*),		*săpĭent-ior*,	*săpĭent-ius*.
fēlix (acc. *felic-em*),		*fēlīc-ior*,	*fēlīc-ius*.

La flexion a lieu comme il suit d'après la 3e déclinaison.

Singulier.

	MASC. et FÉM.	NEUT.
Nom.	*prŏbĭŏr*,	*prŏbĭus*,
Voc.	*prŏbĭŏr*,	*probĭus*,
Acc.	*prŏbĭōrem*,	*prŏbĭŭs*,
Gén.	*probiōrĭs*,	*probiōris*,
Dat.	*prŏbĭōrī*,	*prŏbĭōrī*,
Abl.	*prŏbĭōrĕ* (plus rar. *probiōrī*),	*prŏbĭōre* (plus rar. *probiōrī*).

Pluriel.

Nom., Voc., Acc.	*prŏbĭōres*,	*prŏbĭōră*,
Gén.	*prŏbĭōrum*,	*prŏbĭōrum*,
Dat., Abl.	*prŏbĭōribus*,	*prŏbĭōribus*.

Rem. Du comparatif de quelques adjectifs naît une forme diminutive en *cŭlus* (voy. §182, *c*, *Rem.*), p. ex. *duriusculus* (*a*, *um*), *grandiuscŭlus*, *longiuscŭlus*, *majusculus* (de *major*), *pluscŭlum* (de *plus*), tantôt pour exprimer une légère supériorité, p. ex. *Thais, quam ego sum, grandiuscula est*, Thaïs est un peu plus grande que moi; tantôt pour amoindrir la signification du positif, par ex. *duriusculum est*, c'est un peu dur.

SUPERLATIF.

§ 64. Le *superlatif* se termine d'ordinaire en *issĭmus* (*a*, *um*) qu'on ajoute au radical, comme pour le comparatif, par ex. *prob-issĭmus, lev-issĭmus, sapient-issĭmus, felic-issĭmus*.

Pour former le superlatif dans les adjectifs qui ont *er* au nomin. masc. (tant ceux de la 2e que de la 3e déclinaison), l'*r* du nominatif se redouble et on ajoute *ĭmus* au lieu de *issimus*, par ex.

lībĕr (2e),	superl.	*līberr-ĭmus*.
nĭgĕr (2e),		*nĭgerr-ĭmus*.
ācĕr (3e),		*ācerr-ĭmus*.
cĕlĕr (3e),		*cĕlerr-ĭmus*.
pauper (3e),		*pauperr-ĭmus*.

Ainsi se forme le superlatif de *vĕtŭs* (gén. *vetĕr-is*) *veterr-ĭmus;* et de *prospĕrus*, superl. *prosperr-imus.* L'adj. *matūrus*, mûr, fait *matūrissimus* et *matūrrĭmus* (surtout à l'adverbe : *maturrime*).

Les adjectifs *făcĭlis*, facile, *dĭffĭcĭlis*, difficile, *grăcĭlis*, grêle, mince; *hŭmĭlis*, humble, bas; *similis*, semblable; *dissimilis*, différent; forment leur superlatif en redoublant la lettre *l* qui termine le radical, après la suppression de la désinence, et en ajoutant *ĭmus;* ainsi *făcill-ĭmus, difficill-imus; gracill-ĭmus*, etc. (*Imbecillis*, fait *imbecillĭmus;* mais *imbecillus*, *imbecillissimus;* voy. plus haut, § 59, Rem. 3).

Rem. 1. Les autres adjectifs en *ilis* ont la forme ordinaire, par ex. *utilis*, *utilissimus;* mais beaucoup n'ont point de superlatif.

Rem. 2. Remarquez l'ancienne orthographe *probissŭmus, nigerrŭmus*, et ainsi de suite, pour *probissĭmus, nigerrĭmus* (Voy. § 5, *a*, Rem. 5).

§ 65. Quelques adjectifs s'écartent de la forme régulière des degrés de comparaison.

1) Les adjectifs en *dĭcus*, *fĭcus*, *vŏlus*, formés des verbes *dīco*, *făcĭo*, *vŏlo*, font le comparatif en *entior* et le superl. en *entissimus;* par ex.

mălĕdĭcus, médisant,	*maledicentior*,	*maledicentissimus.*
mūnĭfĭcus, munifique,	*mūnĭfĭcentior*,	*mūnĭfĭcentissimus.*
bĕnĕvŏlus, bienveillant,	*benevolentior*,	*benevolentissimus* *).

Rem. *Egēnus*, indigent, et *prōvĭdus*, qui prévoit ou pourvoit, n'ont ni comparatif ni superlatif; ils empruntent ceux des participes *ĕgens* et *providens*, qui ont le même sens : *ĕgentior*, *ĕgentissimus; providentior*, *providentissimus.*

2) Les adjectifs suivants forment leurs degrés de comparaison, soit en modifiant de quelque façon le radical du positif, soit en les tirant d'un radical tout autre; quelquefois aussi avec des différences dans les terminaisons :

POSITIF.	COMPARATIF.		SUPERLATIF.
bŏnus, bon,	*melior*,	*melius*,	*optĭmus.*
mălus, mauvais,	*pējŏr*,	*pējŭs*,	*pessĭmus.*
magnus, grand,	*mājor*,	*majus*,	*maxĭmus.*
multus, en grand nombre,		*plūs* **),	*plūrĭmus.*

*) On trouve, dans Térence, *mirificissimus*, de *mirificus.*

**) *Plus*, davantage, est le comparatif neutre, usité au nominatif et à l'accusatif; gén. *plūris* p. les trois genres; plur. *plures*, m. et f.; *plura* (quelquefois *pluria*), n., p. le nom., voc. et acc.; gén. *plūrĭum* p. les trois genres dat. et abl. *plūribus.*

parvus, petit,	*mĭnor,*	*mĭnus,*	*mĭnĭmus.*
neqvam, inutile,	*nēqvĭor,*	*nēqvĭus,*	*neqvissimus.*
frūgĭ (indécl.), bon, utile,	*frūgālior,*	*frūgālius,*	*frugalissimus.*

Les substantifs *sĕnex* (§ 60, *c.* Rem. 4) et *juvenis* font au comparatif *sĕnĭor* et *jūnĭor,* qui sont tout à fait adjectifs ; point de superlatif.

Rem. Multus signifie en prose : *beaucoup; multus sudor,* beaucoup de sueur, abondante sueur; *multa cura,* beaucoup de souci, souci profond. Chez les poëtes, il signifie au singulier : maint, mainte, nombreux, plusieurs; par ex. *multa tabella,* mainte tablette; *multa victima,* plusieurs victimes. *Pluris* ne s'emploie que comme génitif de prix (*Synt.* § 294). *Pluria* pour *plura* est rare et vieilli. De *plures* vient *complures, complura* (rarement *compluria*), gén. *complurium.*

§ 66. *a*) Quelques adjectifs, exprimant le rapport de temps ou de lieu, d'un objet avec un autre, n'ont d'ordinaire que le comparatif et le superlatif. Le positif ou n'existe absolument pas (on le remplace par la préposition ou l'adverbe correspondant) ; ou il ne l'est que dans certaines locutions et dans une signification particulière. Le superlatif a, dans ces adjectifs, une forme irrégulière, et dans quelques-uns, une double forme.

PRÉP.	POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
cĭtrā, en deçà,	*citer* *),	*cĭtĕr-ĭor,*	*cĭtĭmus.*
extrā, hors de,	*exterus* et *extĕr* **),	*extĕr-ĭor, ius,*	*extrēmus* (rarem. *extĭmus*).
infrā, au-dessous,	*infĕrus* ***),	*infĕr-ĭor, ius,*	*infĭmus* et *īmus.*
intrā, en dedans,	(manque),	*intĕr-ĭor, ius,*	*intĭmus.*
prŏpĕ, près,	****),	*prŏp-ĭor, ius,*	*proxĭmus.*
post, après,	*postĕrus* *****),	*postĕr-ĭor, ius,*	*postrēmus* (*postŭmus*).

*) Le positif *citer* aurait été employé par Afranius, au dire de Priscien, 3, 607.

**) *Extĕrus* et *extĕr* sont extrêmement rares au singulier ; on les trouve dans le Digeste au masc.; au fém. dans Lucrèce. Mais le pluriel est très-usité ; particul. *extĕri,* substantivt, les étrangers ; mais on dit aussi *exteræ nationes.*

***) *Infĕrus* ne se trouve au sing. masc. que dans Liv. Andr. : *inferus an superus deus ;* substantivt, *infĕrus,* dans l'enfer, Fortun.; au fém. acc. *infĕram aqvam,* dans Varron ap. Non.; le neut. sing. que dans *limen inferum,* le seuil d'une porte, Plaut. ; et *mare inferum,* la mer inférieure (Tyrrhénienne). Le plur. *infĕri,* ceux qui sont sous terre, aux enfers (s. ent. *dii* ou *homines*) ; *infera flumina,* les fleuves souterrains (de l'enfer) ; *infĕræ partes,* les parties souterraines de la terre (l'enfer).

****) Le positif manque. On se sert de *prŏpinqvus,* dont le compar. est *propinqvior.*

*****) *Postĕrus* (inus au nomin. masc.) signifie : le suivant, le plus rapproché dans le temps ; par ex. *postĕrum diem,* le jour suivant, *postera nocte,* la nuit suivante ; chez les poëtes, *postera ætas,* l'âge suivant. *Postĕri,* ceux qui viendront après, la postérité. Le superl. *postŭmus* ne se trouve dans les bons écrivains que dans le sens de : né le dernier (après la mort du père) : *filius postumus.*

suprā, au-dessus,	*sŭpĕrus* *),	*sŭpĕr-ĭor, ius,*	*sūprēmus* et *summus.*
ultra,		*ultĕr-ĭor, ius,*	*ultĭmus.*
pro,		*pr-ĭor, ius,*	*prīmus* (v. § 74).
ante,		*antĕr-ĭor* **),	

b) Le positif manque également aux comparatifs et superlatifs suivants :

dētĕrĭor, ius, pire,	*dēterrĭmus.*
ōcĭor, ius (du grec ὠκύς), plus rapide,	*ōcissĭmus.*

Rem. 1. *Potĭor, ĭus,* préférable, et *pŏtissĭmus,* le meilleur, viennent régulièrement de *pŏtis, e,* qui peut, capable de.

Rem. 2. *Sătĭus,* meilleur, plus convenable (compar. de l'adv. *sătis,* assez), ne s'emploie qu'au neutre impersonnellement avec *est,* exprimé ou sous-entendu : il est préférable, il vaut mieux.

Rem. 3. *Sĕqvĭus* (neutre de l'inusité *sĕqvĭor*), moins bon, est très-rare comme adjectif; comme comparatif de l'adverbe *sĕcus,* il fait *sĕcĭus.*

§ 67. Beaucoup d'adjectifs n'ont ni comparatif ni superlatif, parce qu'ils indiquent simplement que quelque chose appartient ou n'appartient pas à une certaine classe nettement déterminée, de sorte qu'il serait impossible ou difficile de penser à une différence en degré, par ex. *aureus,* d'or (et tous les adjectifs exprimant la matière), *Græcus,* grec, *pĕdester,* pédestre, *æstīvus,* d'été; *hesternus,* d'hier (et autres qui indiquent un point précis du temps); *vīvus,* vivant; *sospes,* intact; *mĕrus,* pur; *mĕmor,* qui se souvient. D'autres adjectifs sont sans degrés de comparaison, parce qu'ils auraient été mal sonnants, à cause de la forme du positif. Pour l'une ou pour l'autre de ces raisons les adjectifs suivants n'ont ordinairement ni comparatif ni superlatif :

a) Ceux qui avant la terminaison *us* ont une voyelle, par ex. *ĭdōneŭs,* propre, convenable ; *dŭbĭus,* douteux (mais *tĕnŭis,* mince, fait, *tĕnŭior, tĕnŭĭssimus*).

Rem. Ceux en *uus* ont cependant quelquefois le superlatif : *assĭdŭĭssĭmus, strēnŭissimus* (d'*assĭduus,* assidu; *strēnuus,* vaillant); plus rarement ils ont le

*) *Superus* ne se trouve au nom. sing. masculin que dans Afranius : *inferus an superus deus ;* au sing. neutre que dans *mare superum,* la mer supérieure (Adriatique). Au plur. fém. que dans : *superæ res,* les choses du monde supérieur; *superæ oræ,* le monde supérieur. Mais on trouve partout substantivt, *superi*(*dii*), les habitants du monde supérieur, c'est-à-dire les dieux relativement aux vivants ; les habitants de la terre, relativement au monde souterrain, aux enfers. — *Sŭpĕrā,* gén. *ōrum,* le ciel (par rapport à la terre) ; la terre (par rapport aux enfers).

**) *Anterior* ne se trouve que dans les écrivains de la basse latinité.

comparatif, comme *assiduior*. Parmi ceux en *ius*, *ēgrĕgĭus*, distingué, fait *egrĕgĭor*, *ēgrĕgĭissimus; pius*, pieux, *pĭissimus;* mais ces formes ne se trouvent pas dans les meilleurs écrivains.

b) La plupart de ceux qui sont composés avec des verbes ou des substantifs, par ex. ceux en *fer* et en *ger*, de *fĕro*, *gĕro; ignĭvŏmus,* qui vomit du feu (*vŏmo*); *dēgĕnĕr*, dégénéré (*gĕnus*); *discŏlor*, différent par la couleur (*cŏlor*); *inops*, sans ressource (*ops*); *magnănĭmus*, magnanime (*ănĭmus*). Excepté pourtant ceux en *dĭcus*, *fĭcus*, *vŏlus*, de *dīco*, *făcio*, *vŏlo*, dont la plupart (mais non pas tous) ont les degrés de comparaison (voyez § 65, 1); et ceux composés d'*ars, mens, cor,* comme *ĭners*, *sollers*, *dēmens*, *concors*, *discors*, *vēcors* (rarement *misĕrĭcors*).

c) La plupart des adjectifs évidemment dérivés (de mots latins en usage) et terminés en *ĭcus*, *ālis* ou *āris*, *ŭlus*, *īlis*, *tĭmus*, *īmus*, *īvus*, *ōrus* (par ex. *cīvĭcus*, *nātūrālis*, *hostīlis*, *quĕrŭlus*, *lēgĭtĭmus*, *pĕrĕgrīnus*, *furtīvus*, *dĕcōrus*); joignez-y les adjectifs en *ātus* et *ītus*, tirés de substantifs (par ex. *barbātus*, barbu).

Rem. On rencontre cependant quelques exceptions, tantôt pour le comparatif et le superlatif, par exemple :

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
līběrālis, libéral,	*līběrālĭor*,	*līběrālissĭmus*.
hospĭtālis, hospitalier,	*hospĭtālĭor*,	*hospĭtālissĭmus*.
dīvīnus, divin,	*dīvīnĭor*,	*dīvīnissĭmus*.

tantôt pour le comparatif seulement, comme p. ex. :

rustĭcŭs, rustique,	*rustĭcĭor*,	(manque).
æquālis, égal,	*æquālĭor*,	(manque).
căpĭtālis, capital,	*căpĭtālĭor*,	(manque).
pŏpŭlāris, populaire,	*pŏpŭlārĭor*,	(manque).
sălūtāris, salutaire,	*sălūtārĭor*,	(manque).
cīvīlis, civil,	*cīvīlĭor*,	(manque).
tempestīvus, qui vient à temps.	*tempestīvior*,	(manque).

d) A ceux-là joignez encore quelques adjectifs isolés, qu'on ne saurait ramener à aucune règle certaine, par ex. *fĕrus*, sauvage; *gnārus*, qui sait; *mīrus*, merveilleux; *nāvus*, vaillant; *rŭdis*, brut, grossier; *trux*, menaçant, qui n'ont point les degrés de comparaison (tandis que *vērus*, *clārus*, *dirus*, et autres de même forme, les ont; *sērus*, tardif, les a aussi, mais rarement).

Rem. 1. Certains adjectifs restent sans comparatif ni superlatif, tandis que d'autres, de même terminaison, les admettent; ainsi, parmi ceux en *ĭdus*, *trĕ-*

pĭdus, éperdu, n'a que le positif; les autres, comme *callĭdus,* rusé, *candĭdus,* blanc, ont comparatif et superlatif. Pour quelques-uns, c'est peut-être par l'effet du hasard qu'ils ne se trouvent, avec les degrés de comparaison, dans aucun écrivain ancien.

Rem. 2. Les mots *dexter,* droit, et *sĭnister,* gauche, expriment déjà par eux-mêmes, au positif, le rapport à un autre objet, et par conséquent le comparatif est superflu. Quelques auteurs pourtant emploient *dexterior* et *sinisterior,* et même *dextĭmus* (Sall.) dans le sens du positif.

§ 68. *a*) Les adjectifs suivants ont un superlatif et point de comparatif:

falsus, faux,	*falsissĭmus.*
inclĭtus, célèbre,	*inclĭtissĭmus.*
nŏvus, nouveau,	*nŏvissĭmus* (le dernier).
săcer, sacré,	*săcerrĭmus.*
vĕtus, vieux,	*vĕterrĭmus* *).

Rem. Il y a aussi divers participes avec superlatif sans comparatif, p. ex. *mĕrĭtus, mĕritissimus;* et (composé avec *in*) *victus : invictus,* invaincu, invincible, *invictissĭmus.* (Mais *doctus,* savant, *doctior, doctissĭmus, indoctus,* ignorant, *indoctior, indoctissimus,* etc.).

b) Le comparatif existe et le superlatif manque dans beaucoup d'adjectifs en *ĭlis* (*bĭlis*), tirés de verbes, par ex.

ăgĭlis, agile,	*agĭlĭor.*
dŏcĭlis, docile,	*dŏcĭlĭor.*
crēdĭbĭlis, croyable,	*crēdĭbĭlior.*
probābĭlis, digne de foi,	*prŏbābĭlĭor.*

Il en est de même pour *āter,* noir, *cæcus,* aveugle, *jējūnus,* à jeun, *longinquus,* lointain, *proclivis,* penché, *propinquus,* proche (voy. *propior,* § 66, *a*); *surdus,* sourd; *teres,* rond, et quelques autres. (*Adolescentior* est le compar. d'*adolescens,* jeune, qui s'emploie ordin. comme substantif: jeune homme.)

Rem. D'autres adjectifs en *ĭlis* (*bĭlis*) ont comparatif et superlatif, par ex.

ămābĭlis, aimable,	*ămābĭlĭor,*	*ămabĭlissĭmus.*
frăgĭlis, fragile,	*frăgĭlĭor,*	*frăgĭlissĭmus.*
fertĭlis, fertile (*de fero*),	*fertĭlĭor,*	*fertĭlissĭmus.*
nōbĭlis, noble (de *nosco*),	*nōbĭlĭor,*	*nōbĭlissĭmus.*
ignōbĭlis, ignoble,	*ignōbĭlĭor,*	*ignōbĭlissimus.*
mōbĭlis, mobile,	*mōbĭlĭor,*	*mōbĭlissĭmus.*
ūtĭlis, utile,	*ūtĭlĭor,*	*ūtĭlissĭmus.*

*) *Vĕtustus,* au contraire, a les deux degrés : *vĕtustĭor, vĕtustissĭmus.*

(*Subtilis*, subtil, et *vilis*, vil, sont dans le même cas, sans venir d'aucun verbe.)

c) Quand on a besoin d'exprimer la comparaison et que l'adjectif n'a ni comparatif ni superlatif, on se sert de *magis*, plus, et *maxime*, très ou le plus, qu'on place devant le positif, par ex. plus merveilleux, *magis mirus;* très-merveilleux ou le plus merveilleux *maximē mirus*. (On peut au lieu de *maxime* se servir de *summe*, au suprême degré.)

Rem. Il y a encore un autre moyen de donner à un adjectif la valeur d'un superlatif, c'est de mettre devant les adjectifs la préposition *per* ou *præ*, p. ex. *percommŏdus*, très-avantageux; *prægĕlĭdus*, extrêmement glacé. Le premier procédé s'applique à beaucoup d'adjectifs et dans tous les écrivains; le second se rencontre plutôt chez les poëtes et dans la prose postérieure à l'époque classique. Le seul *præclarus*, distingué, est employé par tous les auteurs comme mot simple.

CHAPITRE XI.

NOMS DE NOMBRE (*Nōmina numeralia*).

§ 69. Les noms de nombre, qui servent simplement à compter et à indiquer le nombre comme *unus*, *duo*, un, deux, s'appellent noms de nombre CARDINAUX, c'est-à-dire fondamentaux (*nomina numeralia cardinalia*); ceux tirés des premiers, qui indiquent le numéro d'un objet et sa place dans la série, par ex. *tertius*, le troisième, s'appellent noms de nombre ORDINAUX (*nomina numeralia ordinalia*). Outre ces deux classes, il y a encore en latin des noms de nombre DISTRIBUTIFS (*nomina numeralia distributiva*), qui font entendre qu'un nombre est répété plusieurs fois (une fois pour chaque objet ou pour chaque cas), p. ex. *sēni*, six par six, six à chaque fois.

Noms de nombre cardinaux.

§ 70. Les noms de nombre CARDINAUX sont les suivants. Ils sont accompagnés des signes ou chiffres qui les représentent chez les Latins (chiffres romains).

M. F. N.
I *unus*, *una*, *unum*, un, une.
II *duo*, *duæ*, *duo*, deux.
III *tres*, *tres*, *tria*, trois.
IV *qvattuor*, quatre.
V *qvinqve*, cinq.
VI *sex*, six.
VII *septem*, sept.
VIII *octo*, huit.
VIV ou IX *nŏvem*, neuf.
X *dĕcem*, dix.
XI *undĕcim*, onze;

XII *duodĕcim*, douze.
XIII *trĕdĕcim* ou *dĕcem et tres, tres et decem*, treize.
XIV *qvattuordĕcim*, quatorze.
XV *qvindĕcim*, quinze.
XVI *sēdĕcim* (*sexdĕcim, dĕcem et sex*), seize.
XVII *decem et septem, septem et decem* ou *septendĕcim*, dix-sept.
XVIII *duodeviginti* (prop. deux ôtés de vingt, vingt moins deux), *decem et octo*, dix-huit.
XIX *undeviginti* (vingt moins un) ou plus rarement *decem et novem*, dix-neuf.
XX *vīginti*, vingt.
XXI *unus* (*a, um*) *et viginti* ou *viginti unus* (*a, um*), vingt-un.
XXII *duo* (*duæ*) *et viginti* ou *viginti duo* (*duæ*), vingt-deux.
XXIII *tres* (*tria*) *et viginti* ou *vīginti tres* (*tria*), vingt-trois.
XXIV *qvattuor et viginti* ou *viginti qvattuor*, vingt-quatre.
XXV *qvinqve et viginti* ou *viginti qvinqve*, vingt-cinq.
XXVI *sex et viginti* ou *viginti sex*, vingt-six.
XXVII *septem et viginti* ou *viginti septem*, vingt-sept.
XXVIII *duodetriginta* (trente moins deux) ou, plus rar., *octo et viginti, viginti et octo*, vingt-huit.
XXIX *undetriginta* (trente moins un) ou, plus rar., *novem et viginti* ou *viginti novem*, vingt-neuf.
XXX *trīginta*, trente, et ainsi de suite comme avec *viginti;* par ex. :
XXXIX *undeqvadraginta* (quarante moins un) ou, plus rar., *novem et triginta* ou *triginta novem*, trente-neuf.
XL *qvadraginta*, quarante.
L *qvinqvaginta*, cinquante.
LX *sexaginta*, soixante.
LXX *septuāginta*, soixante-dix.
LXXX *octōginta*, quatre-vingts.
XC *nonaginta*, quatre-vingt-dix.
XCVIII *nonaginta octo, octo et nonaginta*, quatre-vingt-dix-huit.
XCIX ou IC *nonaginta novem, novem et nonaginta*, ou *undecentum*, quatre-vingt-dix-neuf.
C *centum*, cent.
CI *centum et unus* (*a, um*) ou *centum unus*, cent et un.
CII *centum et duo, centum duo*, et ainsi de suite, p. ex.:
CXXIV *centum et viginti qvattuor, centum viginti qvattuor*, cent-vingt-quatre.
CC *dŭcenti, dŭcentæ, dŭcenta*, deux cents.
CCC *trĕcenti, trĕcentæ, trĕcenta*, trois cents.
CCCC *qvadringenti, qvadringentæ, qvadringenta*, quatre cents.
IↃ ou D *qvingenti, æ, a*, cinq cents.
DC *sexcenti, æ, a*, six cents *).
DCC *septingenti, æ, a*, sept cents.
DCCC *octingenti, æ, a*, huit cents.
DCCCC *nongenti, æ, a*, neuf cents.
CIↃ ou M *mille*, mille.
CIↃCIↃ ou MM *duo millia*, deux mille et ainsi de suite, p. ex. :
IↃↃ *qvinqve millia*, cinq mille.
IↃↃCIↃCIↃ ou IↃMM, sept mille.
CCIↃↃ, dix mille.
IↃↃↃ, cinquante mille.
CCCIↃↃↃ, cent mille.

Rem. 1. A ces nombres correspondent les mots pronominaux (voy. § 93) *tot*, autant; *quot*, combien? et *tŏtĭdem*, juste autant.

Rem. 2. Les signes numériques latins, à l'exception de *M* (abréviation de *mille*, mille), ne sont pas originairement des lettres, mais des signes arbitraires, qui, plus tard, prirent la forme de lettres. Une barre (I) placée devant un C (Ↄ retourné) représente 500, et chaque nouveau Ↄ répond à un zéro de notre système; ainsi IↃↃ, 5,000; IↃↃↃ, 50,000. Le nombre est doublé quand on place devant la barre autant de C qu'il y a de Ↄ derrière cette même barre. Ainsi CIↃ équivaut à 1,000; CCIↃↃ, à 10,000; CCCIↃↃↃ, à 100,000. Dans

*) *Sexcenti* s'emploie en latin pour signifier un grand nombre indéterminé, comme, chez nous, mille, cent.

les livres modernes, on remplace quelquefois les chiffres romains par nos chiffres arabes.

§ 71. Les noms de nombre au-dessous de *mille* sont adjectifs; les trois premiers (*unus, duo, tres*) se déclinent; les nombres depuis *qvattuor* jusqu'à *decem*, ceux qui se terminent par *dĕcim*, et ceux qui expriment des dizaines (*vīginti*, *triginta*, etc.), ainsi que *centum*, sont invariables; de même *undeviginti*, *duodeviginti* et tous ceux qui se forment de la même façon (par soustraction). *Ducenti* et les autres nombres exprimant les centaines se déclinent comme les adjectifs en *us* au pluriel.

Unus, una, unum fait au génitif *unīus*, au datif *uni* pour les trois genres (voy. § 37, Rem. 2); partout ailleurs, il se décline régulièrement d'après la 2ᵉ et la 3ᵉ déclinaison. Il a aussi au pluriel : *ūni, ūnæ, ūna*, dans le sens de : *seul, unique*, quand il est joint à un substantif pluriel (par ex. : *uni Suevi*, les Suèves seuls; *unis moribus vivere*, avoir des mœurs invariables, Cic. pro Flacc. 26. *Uni—alteri*, les uns et les autres. Sur *unæ litteræ*, une lettre, voy. § 76, *c* Rem.).

Duo se décline comme il suit :

	MASC. et NEUT.	FÉM
Nom.	*dŭō*, deux,	*dŭæ*,
Acc.	*dŭō* (au masc. aussi *duos*),	*dŭās*,
Gén.	*dŭōrum*,	*dŭārum*,
Dat., Abl.	*dŭōbus*,	*dŭābus*.

Ainsi se décline le mot *ambo, ambæ, ambo*, tous les deux (par ex. acc. masc. *ambo* ou *ambos*). Le gén. de *duo* est quelquefois *duum*; on dit surtout *duum militum* (voy. § 34, Rem. 3; § 37, Rem. 4).

Tres se décline sur la 3ᵉ déclinaison.

	MASC. et FÉM.	NEUT.
Nom., Acc.	*tres*, trois,	*tria*,
Gén.	*trium* pour les trois genres,	
Dat. et Abl.	*trĭbus* pour les trois genres.	

§ 72. *a*) *Mille* est un adjectif indéclinable, par ex. *mille homines*, mille hommes, gén. *mille hominum*, datif *mille hominibus*. Cependant il est quelquefois employé au sing. comme un substantif, et l'objet dont il détermine le nombre se met au génitif : par ex. *ea civitas mille misit militum* (Corn.

Nep. Milt. 5). Cette cité envoya mille soldats (propr. un millier de soldats); mais cela n'a lieu d'ordinaire que pour le nomin. et l'acc.

Rem. 1. Quand *mille* est employé de cette dernière manière (comme substantif avec le génitif), le verbe suivant ne s'en met pas moins au pluriel : *Mille passuum erant inter urbem castraqve* (Liv. XXII, 44), il y avait mille pas entre la ville et le camp. La construction : *ibi mille hominum occiditur,* là mille hommes périssent, est un archaïsme.

Rem. 2. *Mille,* comme substantif, à un autre cas que le nomin. et l'acc., se rencontre rarement, et seulement quand il est joint à *millia* mis au même cas; p. ex. : *Cum octo millibus peditum, mille eqvitum* (Liv. XXI, 61), avec huit mille fantassins, mille cavaliers.

b) ***Mille*** a un pluriel : ***millia*** (***milia***), des milliers, qui est un véritable substantif (gén. ***millium,*** dat. et abl. ***millibus***), auquel s'ajoutent les nombres inférieurs : ***tria, sex, viginti, centum millia,*** etc.; le nom de l'objet compté se met alors au génitif (voy. § 285, *a*), par ex. ***sex millia peditum, duo millia eqvitum.***

Rem. 1. Quand *millia* est suivi de nombres inférieurs de nature adjective, le nom de l'objet compté, s'il vient après ces nombres, se met au même cas que *millia,* et non pas au génitif; par ex. *Cæsi sunt tria millia trecenti milites,* trois mille trois cents soldats furent massacrés; *Cæsar cepit duo millia trecentos sex Gallos,* César prit 2,306 Gaulois. Mais si le nom de l'objet compté précède les noms de nombre, il se met le plus souvent au génitif : *Cæsar Gallorum duo millia qvingentos sex cepit,* César prit 2,506 Gaulois. Cependant : *Gallos cepit duo millia qvingentos sex.* (*Omnes eqvites,* xv *millia numero, conveniunt,* Cæs. B. G. VII, 64 ; mais ici le nombre est mis en apposition.)

Rem. 2. *Bis mille, ter mille* (deux fois, trois fois mille), au lieu de *duo millia, tria millia,* est une locution poétique.

§ 73. Par les exemples du § 70, on voit que la construction des nombres placés de 20 jusqu'à 100 dans l'intervalle des dizaines se fait de deux manières : ou bien le nombre qui exprime la dizaine se place le premier sans la conjonction *et,* p. ex. *viginti unus;* ou bien le petit nombre se place en tête suivi de la conjonction; p. ex. *unus et viginti* (*viginti et unus* est rare). Pour 28, 29; 38, 39; 48, 49, etc., les expressions les plus usitées sont celles qui sont formées par soustraction : *duodetriginta, undetriginta,* deux ôtés de trente, un ôté de trente (dans ces formes *duo* est invariable comme *un-*). Les centaines se placent (en prose) toujours, avec ou sans *et,* devant les dizaines, et les dizaines devant les unités, p. ex. *centum et sexaginta sex,* ou *centum sexaginta sex,* 166 (il est rare qu'on s'écarte de cette règle).

Un million se rend en latin par l'expression 10 fois 100,000 : *decies centum millia* ou (en se servant du nombre distributif, voy. § 76, *b*) *decies centena millia,* et ainsi de suite, pour les nombres supérieurs à dix fois 100,000; p. ex. *undecies, duodecies centum* ou *centena millia* (1,100,000 ; 1,200,000); *vicies, tricies centum* (2,000,000 ; 3,000,000) ; *vicies qvinqvies centum millia,* 2,500,000. Les nombres indiquant les simples milliers s'ajoutent de la manière suivante : *decies centena millia triginta sex millia centum nonaginta sex* (1,036,196).

NOMS DE NOMBRE ORDINAUX.

§ 74. Les noms de nombre ORDINAUX (*ordĭnālia*) sont tous des adjectifs en *us, a, um,* qui se déclinent régulièrement.

Ce sont :

1 *primus*, le premier sur plusieurs (le premier de deux se dit *prior*, qui est le compar., voy. § 66, *a*).
2 *secundus* (ou *alter*, s'il ne s'agit que de deux), le second.
3 *tertius*, troisième.
4 *qvartus*, quatrième.
5 *qvintus*, cinquième.
6 *sextus*, sixième.
7 *septĭmus*, septième.
8 *octāvus*, huitième.
9 *nōnus*, neuvième.
10 *dĕcĭmus*, dixième.
11 *undĕcĭmus*, onzième.
12 *duodecimus*, douzième.
13 *tertiusdecimus*, rarem. *decimus tertius*, *decimus et tertius* (et ainsi pour les suivants), treizième.
14 *qvartusdecimus*, quatorzième.
15 *qvintus decimus*, quinzième.
16 *sextus decimus*, seizième.
17 *septimusdecimus*, dix-septième.
18 *duodevicesimus* (rarem. *octavusdecimus*), dix-huitième.
19 *undevicesimus* (rarem. *nonusdecimus*), dix-neuvième.
20 *vicēsimus* (*vigesimus*), vingtième.
21 *unus et vicesimus* (f. *una et vicesima,* n. *unum et vicesimum*), plus rarem. *primus et vicesimus*, *vicesimus primus*, vingt-unième.
22 *alter* (rarem. *secundus*) *et vicesimus*, *vicesimus alter* ou *duo et vicesimus* (*duo et vicesima*, *duo et vicesimum*), vingt-deuxième.
23 *tertius et vicesimus*, *vicesimus tertius*, vingt-troisième.
24 *qvartus et vicesimus*, *vicesimus qvartus*, vingt-quatrième, et ainsi de suite.
28 *duodetricēsĭmus*, plus rarem. *octavus et vicesimus*, *vicesimus octavus*, vingt-huitième.
29 *undetricēsimus*, plus rarem. *nonus et vicesimus*, *vicesimus nonus*.
30 *trīcēsĭmus* (*trīgēsĭmus*), trentième.
31 *unus et tricesimus* ou *prīmus et tricesimus*, *tricesimus primus*, et ainsi de suite comme avec *vicesimus*.
38 *duodeqvadragēsĭmus*, plus rar. *octavus et tricesimus*, *tricesimus octavus*.
39 *undeqvadragēsimus*, plus rar. *nonus et tricesimus*, *tricesimus nonus*.
40 *qvadragēsĭmus*.
50 *qvinqvagēsĭmus*.
60 *sexagēsĭmus*.
70 *septuagēsĭmus*.
80 *octōgēsĭmus*.
90 *nōnagēsĭmus*.
100 *centēsĭmus*,
101 *centēsimus primus*.
110 *centēsimus decimus*.
124 *centēsimus vicesimus qvartus*, et ainsi de suite.
200 *dūcentēsĭmus*.
300 *trĕcentēsĭmus*.
400 *qvadringentēsĭmus*.
500 *qvingentēsĭmus*.
600 *sexcentēsĭmus*.
700 *septingentēsimus*.
800 *octingentēsimus*.
900 *noningentēsĭmus*.
1000 *millesimus*, et ainsi de suite avec des adverbes, par ex. :
10,000 *decies millesimus*.

Rem. 1. Les dérogations à la règle posée pour la construction des nombres intermédiaires de 20 jusqu'à 100 (p. ex. *primus vicesimus* sans *et*, ou *vicesimus et primus* avec *et*) sont rares. *Unus* dans *unus et vicesimus*, etc., se décline; mais on trouve aussi au fém. *unetvicesima* par abréviation, avec *un-* indéclinable. *Duo* dans *duo et vicesimus*, etc., est invariable.

Rem. 2. A ces nombres se rapporte le mot interrogatif *quŏtus*, le combien,

le quantième? Tous les troisièmes, tous les quatrièmes, c.-à-d. chaque troisième, chaque quatrième, se rend par : *tertius qvisqve*, *qvartus qvisqve*, et ainsi de suite, en ajoutant le pronom *qvisqve* au nombre ordinal. — Mais « tous les deuxièmes, chaque deuxième » se traduit aussi volontiers par *alternus* avec le substantif mis au pluriel; par ex. (à l'abl.) *alternis diebus*, tous les deux jours. — *Qvotus qvisqve hoc facit?* signifie proprement : lequel par le rang dans le nombre fait cela? est-ce le cinquième, le huitième? etc. Il signifie également : combien font cela? (toujours dans un sens restrictif; c'est comme si l'on disait : comptez ceux qui font cela, et vous verrez combien il y en a peu).

Rem. 3. Le nombre d'années s'exprime en latin par *annus* joint à un nom de nombre ordinal, p. ex. *annus millesimus octingentesimus sexagesimus sextus*, l'an mil huit cent soixante-six.

NOMS DE NOMBRE DISTRIBUTIFS.

§ 75. Les NOMS DE NOMBRE DISTRIBUTIFS (*distributiva*) sont des adjectifs à trois terminaisons qui se déclinent sur la 2e et sur la 1re déclinaison au pluriel (au génitif ils font souvent *um* au lieu de *ōrum;* voy. § 37, Rem. 4).

Ce sont :

1 *singŭli, æ, a,* un à un.
2 *bini, æ, a,* deux par deux.
3 *terni* (*trini*), *æ, a,* trois par trois.
4 *qvaterni, æ, a,* quatre à quatre ou par quatre.
5 *qvini, æ, a,* cinq par cinq.
6 *sēni, æ, a,* six par six.
7 *septēni, æ, a,* sept par sept.
8 *octōni, æ, a,* huit par huit.
9 *novēni, æ, a,* neuf par neuf.
10 *dēni, æ, a,* dix à dix, dix par dix.
11 *undēni,* onze par onze.
12 *duodēni,* douze par douze.
13 *terni dēni,* treize par treize.
14 *qvaterni dēni*, quatorze par quatorze, et ainsi de suite.
18 *octōni dēni* ou *duodeviceni.*
19 *novēni dēni* ou *undēvīcēni.*
20 *vicēni, æ, a.*
21 *vicēni singŭli* (*æ, a*).
22 *vicēni bīni,* et ainsi de suite.
30 *tricēni, æ, a.*
40 *qvadragēni, æ, a.*
50 *qvinqvagēni, æ, a.*
60 *sexagēni, æ, a.*
70 *septuagēni, æ, a.*
80 *octogēni, æ, a.*
90 *nonagēni, æ, a.*
100 *centēni, æ, a.*
200 *dūcēni, æ, a.*
300 *trecēni, æ, a.*
400 *qvadringēni, æ, a.*
500 *qvingēni, æ, a.*
600 *sexcēni, æ, a.*
700 *septingēni, æ, a.*
800 *octingēni, æ, a.*
900 *nongēni, æ, a.*
1000 *singula millia* ou simplement *millia.*
2000 *bina millia.*
10,000 *dēna millia.*

Rem. A ces nombres correspond le terme interrogatif *qvŏtēni?* combien chaque fois ou par série?

§ 76. Les noms de nombre distributifs s'emploient :

a) Quand on veut dire qu'un certain nombre (quelque chose en certain nombre) se répète pour chacune des personnes ou des choses indiquées ou sous-

entendues, par ex.: *Cæsar et Ariovistus denos comites ad colloqvium adduxerunt,* César et Arioviste amenèrent chacun dix compagnons pour l'entrevue. *Agri septena jugera plebi divisa sunt,* on distribua au peuple sept arpents par tête. *Pueri senum septenumve denum annorum,* des enfants de seize ou dix-sept ans chacun, ayant chacun seize ou dix-sept ans. *Turres in centenos vicenos pedes attollebantur,* on élevait des tours ayant chacune 120 pieds. *Ambulare bina millia passuum,* faire chaque fois ou chaque jour une promenade de deux mille pas. *Tritici modius erat sestertiis ternis* (Cic. Verr. 3, 81), le boisseau de froment valait trois sesterces. *Singuli homines, singuli cives,* chaque homme, chaque citoyen.

Rem. Si dans un partage le mot *singuli,* chacun de son côté, se trouve formellement exprimé, le nom de nombre peut alors être indifféremment *distributif* ou *cardinal,* par ex. : *pro tritici modiis singulis ternos denarios exegit* (Cic.), pour chaque boisseau de froment, il fit payer trois deniers. *Singulis denarii trecenti imperabantur,* chacun était frappé d'une contribution de trois cents deniers. Au lieu de *singula millia* on dit quelquefois *millia* tout court; de même *asses* pour *singuli asses* (as par as, un as chacun), et pour quelques autres mots qui désignent une mesure, un poids, etc., déterminés.

b) Quand on indique une multiplication, par ex. *bis dena,* deux fois deux; *ter novenæ virgines,* trois fois neuf vierges (27); *decies centena millia,* dix fois cent mille (un million). On trouve cependant aussi *decies centum millia,* et particulièrement chez les poëtes, *bis qvinqve viri, ter centum,* etc.

c) Avec les substantifs seulement pluriels (*substantiva pluralia tantum*) désignant un tout qui peut, comme tel, être répété ou compté, par ex. *castra,* le camp, *bina castra,* deux camps; *litteræ,* la lettre, *qvinæ litteræ,* cinq lettres. (Au rebours, *tres liberi,* trois enfants, parce que *liberi* ne forme pas un tout, mais des individus qui se comptent à part.)

Rem. Ici on se sert non pas de *singuli,* mais de *uni* (§ 71), par ex. *unæ litteræ,* une seule lettre; *una castra,* un seul camp; on emploie également volontiers la forme *trini* pour *terni,* trois.

d) Quelquefois avec les objets qui se comptent par couple ou par paire, par ex. *bini scyphi,* deux coupes (faisant la paire), Cic.; et, chez les poëtes, il n'est pas rare de voir le nombre distributif remplacer complétement le nombre cardinal, par ex. *bina hastilia,* deux bois de lance (p. *duo*), Virg.

Rem. Les poëtes se servent parfois du singulier des noms de nombre distributifs au lieu du pluriel, pour exprimer un objet multiple : *binum corpus,* un corps double (Lucr.); *septeno gurgite,* avec un courant septuple (en parl. du Nil), Lucan.

ADJECTIFS MULTIPLICATIFS.

§ 77. De quelques noms de nombre on forme des adjectifs à terminaison unique en *plex* (de *plico,* plier), pour indiquer la multiplicité déterminée par le nom de nombre: ce sont : *simplex* (de *semel* et *plico*), simple; *duplex* (*duo*), double; *triplex,* triple; *qvadruplex,* quadruple; *qvincuplex,* quintuple; *septemplex,* septuple; *dĕcemplex,* décuple; *centuplex,* centuple. On les appelle adjectifs multiplicatifs, et ils se déclinent régulièrement.

Rem. 1. Quelques mots en *plus* (*simplus, duplus, triplus, qvadruplus, septuplus, octuplus*) ne s'emploient ordinairement qu'au neutre, pour désigner une grandeur, un certain nombre de fois égale à une autre (*duplum,* le double de quelque chose; *duplex,* deux fois aussi grand qu'une autre chose; ou : double, composé de deux parties).

Rem. 2. Sur les adverbes numéraux, voyez la formation des mots § 189.

CHAPITRE XII.

DES PRONOMS.

§ 78. Les pronoms latins proprement dits se divisent, selon la nature de leur signification, en 6 classes : savoir :

pronoms personnels (*pronomina personalia*).
pronoms démonstratifs (*pr. demonstrativa*).
pronom réfléchi (*pronomen reflexivum*).
pronoms relatifs (*pronomina relativa*).
pronoms interrogatifs (*pr. interrogativa*).
pronoms indéfinis (*pr. indefinita*).

Outre ces six classes, on compte encore parmi les pronoms quelques adjectifs qui en sont tirés et qu'on appelle pour cela *pronominaux*.

La plupart des pronoms ont diverses terminaisons pour correspondre au genre des objets désignés et peuvent s'accorder, comme adjectifs, avec le nom de ces objets (*hic vir, hæc femina, hoc signum*).

PRONOMS PERSONNELS.

§ 79. Les *pronoms personnels* désignent la personne elle-même qui parle (au pluriel la personne qui parle et celles au nom de qui elle parle) et celle ou celles à qui l'on parle. Ils n'ont point la distinction du genre et ne s'unissent à aucun substantif, vu qu'ils renferment en eux-mêmes une désignation.

	PREMIÈRE PERSONNE.	SECONDE PERSONNE.
	Singulier.	
Nom.	*ĕgŏ*, je ou moi,	*tū*, tu ou toi,
Voc.	(manque),	*tū*,
Acc.	*mē*, moi,	*tē*, toi,
Gén.	*mĕī*, de moi,	*tŭī*, de toi,
Dat.	*mĭhĭ*, à moi,	*tĭbĭ*, à toi,
Abl.	*mē*, de moi,	*tē*, de toi.
	Pluriel.	
Nom.	*nōs*, nous,	*vōs*, vous,
Voc.	(manque),	*vos*,
Acc.	*nōs*, nous,	*vōs*, vous,
Gén.	*nostri*, qfois *nostrum*, de nous,	*vestri*, qfois *vestrum* *),
Dat.	*nōbīs*, à nous,	*vōbīs*, à vous,
Abl.	*nōbīs*, de nous,	*vōbis*, de vous.

*) *Nostrum, vestrum* par contraction, p. *nostrorum, vestrorum*, que l'on rencontre sans contraction dans la langue antéclassique, p. ex. : *maxima pars vestrorum intelligit*, Plaut. Most., 1, 3, 23. *Neutra vestrarum*, Plaut. Stich., 1, 8, 24.

Rem. 1. Le génitif de ces pronoms (*mei, tui, nostri, vestri*) n'est que le génitif singulier neutre des adjectifs qui en dérivent : *meus, tuus, noster, vester,* et qu'on nomme PRONOMS POSSESSIFS (*pronomina possessiva*) ; ainsi *mei* signifie proprement : de mon être; *tui,* de ton être, etc. *Nostrum* et *vestrum* ne s'emploient que dans certaines locutions (voy. là-dessus § 297). Au lieu de ces génitifs, on se sert le plus souvent du pronom possessif lui-même (voy. § 92).

Rem. 2. A tous les cas de ces pronoms, à l'exception de *tu, nostrum* et *vestrum,* on peut ajouter la syllabe *met,* qui fait ressortir plus fortement la personnalité par opposition aux autres (*egomet,* moi-même); souvent on y joint encore *ipse,* par ex. *temetipsum,* toi-même. De *tu* on forme, dans le même sens, *tūtĕ* et *tūtĕmĕt.*

Rem. 3. Au lieu de *mihi,* les poëtes emploient souvent la forme contracte *mī;* au lieu de *te,* on trouve quelquefois dans les plus anciens écrivains *tete.* *Tu* et *vos* sont les seuls vocatifs de ces pronoms.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

§ 80. Les *pronoms démonstratifs* indiquent, mettent en relief, un objet déterminé. Ce sont : *hic,* celui-ci (près de moi); *iste,* celui-là (près de toi, près de vous); *ille,* celui-là (là-bas, ailleurs que près de moi ou de toi); *is* (celui de qui on a déjà parlé, ou qui est maintenant déterminé par l'addition de *qui,* qui); lui, elle, le; *idem,* le même; *ipse,* même. On peut y joindre *alius,* un autre, et *alter,* l'autre (le second de deux).

Rem. Hic, iste, ille, peuvent être appelés *démonstratifs directs; is, démonstratif indirect; idem* et *ipse,* démonstratifs *signalants,* c.-à-d. appelant l'attention sur l'objet indiqué. *Alius* et *alter* opposent un objet à un autre objet déterminé; mais *alter* a aussi un sens indéterminé : *l'un* (des deux).

§ 81. Les pronoms démonstratifs se déclinent de la manière suivante :

1) HIC.

Singulier.

	MASC.	FÉM.	NEUT.
Nom.	*hĭc,* celui-ci, ce, cet,	*hæc,* celle-ci, cette,	*hōc,* celui-ci, ce, cet,
Acc.	*hunc,*	*hanc,*	*hōc,*
Gén.	*hūjŭs,*	*hūjŭs,*	*hūjŭs,*
Dat.	*huīc,*	*huīc,*	*huīc,*
Abl.	*hōc,*	*hāc,*	*hōc.*

Pluriel.

Nom.	*hī,*	*hæ,*	*hæc,*
Acc.	*hōs,*	*hās,*	*hæc,*
Gén.	*hōrum,*	*hārum,*	*hōrum,*
Dat.	*hīs,*	*hīs,*	*hīs,*
Abl.	*hīs,*	*hīs,*	*hīs.*

Rem. Aux cas qui se terminent par *m* ou par *s*, surtout par *s*, on ajoute *ce*, par ex. *hujusce, hosce, horunce*, et cette forme est plus expressive que l'autre. Aux cas qui finissent par *c*, l'ancienne langue ajoutait parfois un *e* au *c* : *hic-e, hunc-e, huic-e*, qui, lorsque la particule interrogative *nĕ* venait s'y joindre, deviennent : *hicĭnĕ, hocĭnĕ, huncĭnĕ* (ou moins exactement *hiccĭnĕ, hoccĭnĕ*, etc.). Aux cas terminés par *c*, la particule démonstrative *cĕ* fait corps avec le radical du pronom. *Hice, hæce*, pour *hi, hæ*, était tombé en désuétude. *Hŭĭc* en deux syllabes appartient à la décadence. *Hæc* pour *hæ* se rencontre par-ci par-là dans les manuscrits.

§ 82. 2) ISTE.

Singulier.

	MASC.	FÉM.	NEUT.
Nom.	*istĕ*, celui-là,	*ista*, celle-là,	*istŭd*, celui-là,
Acc.	*istum*,	*istam*,	*istŭd*,
Gén.	*istīŭs* (*istĭus*),	*istīus*,	*istīus*,
Dat.	*istī*,	*istī*,	*istī*,
Abl.	*istō*	*istā*,	*istō*.

Pluriel.

Nom.	*istī*,	*istæ*,	*istă*,
Acc.	*istōs*,	*istās*,	*istă*,
Gén.	*istōrum*,	*istārum*,	*istōrum*.
Dat.	*istīs*,	*istis*,	*istīs*,
Abl.	*istīs*,	*istis*,	*istīs*.

3) ILLE.

Ille se décline exactement comme *iste*, par ex. *ille, illa, illud*; gén. *illius*, dat. *illi*, ainsi de suite.

Rem. 1. On trouve dans Virgile un dat. sing. et un nomin. plur. *olli*, venant d'une ancienne forme *ollus*, équivalant à *ille*. Les génitifs *illi, illæ*, pour *illius*, et le dat. fém. *illæ* pour *illī*, sont vieillis. Au lieu d'*istīus* et *illīus* avec *ī* long, on trouve aussi en vers *istĭus, illĭus* avec *ĭ* bref. Cf. § 37, *Rem.* 2. (Sur *ellum*, voy. *is*.)

Rem. 2. Au lieu d'*iste* et d'*ille*, on trouve aussi *istic*, fém. *istæc*, neut. *istoc* ou *istuc*; et *illic, illæc, illoc* ou *illuc*, qui se déclinent au nomin., à l'acc. et à l'abl., comme *hic*. Quelquefois, dans la langue archaïque, *ce* s'ajoute encore à d'autres cas d'*iste* et d'*ille*, par ex. *illasce*.

4) IPSE.

4) *Ipse, ipsa, ipsum*, se décline exactement comme *iste* et *ille*, excepté au neutre où le *d* (*istud, illud*) est remplacé par *m* (*ipsum*).

Rem. Ipse (dans les poëtes comiques quelquefois *ipsus*) est formé de *is* et de la désinence *pse*, comme *idem* de *is* et de *dem*. Les formes anciennes *ea-pse*, *eam-pse*, et *eo-pse*, pour *ipsa*, *ipsam*, *ipso*, se trouvent dans Plaute. (Cf. *reapse* = *reipsa*, au fond, en réalité).

§ 83 5) IS.

Singulier.

	MASC.	FÉM.	NEUT.
Nom.	*ĭs*, il, lui, celui,	*ĕă*, elle, celle,	*ĭd*, ce,
Acc.	*ĕum*,	*ĕam*,	*ĭd*,
Gén.	*ējŭs*,	*ējŭs*,	*ējŭs*,
Dat.	*ĕī*,	*ĕī*,	*ĕī*,
Abl.	*ĕō*,	*ĕā*,	*ĕō*.

Pluriel.

Nom.	*ĭī*, (*ĕī*),		
Acc.	*ĕōs*,		
Gén.	*ĕōrum*,	*ĕārum*,	*ĕōrum*,
Dat.	*ĭīs* (*ĕī*)*s*,	*ĭīs* (*ĕīs*),	*ĭīs* (*ĕīs*),
Abl.	*ĭīs* (*ĕīs*),	*ĭīs* (*ĕīs*),	*ĭīs* (*ĕīs*).

Ainsi se décline *īdem*, (composé de *ĭs* et de la syllabe *dem* (*is-dem*, par contraction *īdem*), *ĕădem*, *ĭdem*; on ne fait qu'ajouter *dem* aux divers cas de *is* (acc. *ĕumdem*, *ĕamdem*, *idem*; gén. plur. *ĕōrundem*, *ĕārundem*, et ainsi de suite).

Rem. 1. La forme *ei* (pour *ii*) au plur. est rare, *eidem* au nomin. est presque inusité; *ĕīs* au dat. et à l'abl. est plus rare que *iis*. *Ii* et *iis* se prononçaient probablement en une seule syllabe, et, chez les poëtes, *iidem* et *iisdem* sont toujours disyllabes (*īdem*, *īsdem*).

Rem. 2. La réunion des particules *ecce* et *en* (voici) et de l'acc. masc. et fém. de *is* et de *ille*, a donné naissance dans le langage familier aux formes : *eccum*, *eccam*, *eccos*, *eccas*; *ellum*, *ellam*, *ellos*, *ellas*, qu'on trouve dans Plaute et Térence, pour *ecce eum*, *ecce eam*, etc.; *en illum*, *en illam*, etc. (Dans *eccillum*, *eccillam*, on n'a fait qu'élider l'*e* final de *ecce*.)

§ 84. 6) ALIUS.

Singulier

	MASC.	FÉM.	NEUT.
Nom.	*ălĭus*, autre,	*ălĭă*,	*ălĭŭd*,
Acc.	*ălĭum*,	*ălĭam*,	*ălĭud*,
Gén.	*ălīus*,	*ălīus*,	*ălīus*,
Dat.	*ălĭī*,	*ălĭī*,	*ălĭī*,
Abl.	*ălĭō*,	*ălĭā*,	*ălĭō*.

Pluriel.

Le pluriel se décline régulièrement sur la 2e et 1re déclinaison comme *probus*, *a*, *um*.

7) ALTER.

Altĕr, altĕră, altĕrum, l'autre ou l'un (des deux), fait au génitif singulier *altĕrius*, au dat. *altĕrī* pour les trois genres (voyez § 37, Rem. 2); aux autres cas il est régulier.

Rem. *Altĕri* au pluriel signifie : les autres (ou les uns) quand il s'agit de deux pluralités, par ex. les autres (c.-à-d. l'autre parti, l'autre armée, etc.). On emploie de la même manière au pluriel, pour opposer un tout collectif à un autre, les autres pronoms en *ter*, à savoir : *utri*, *neutri*, et les composés de *uter;* par ex. *alterutri*, *utrique*.

§ 85. PRONOM RÉFLÉCHI *se*.

Le PRONOM RÉFLÉCHI *se* (soi) se rapporte à la troisième personne, c'est-à-dire à la personne ou à la chose de qui l'on parle, en un mot au sujet de la proposition, sans être lui-même joint à un substantif. Le nomin. manque naturellement aux deux nombres.

	Singulier.	**Pluriel.**
Nom.	(manque),	(manque),
Acc.	*se* ou *sēsē*, se, soi,	*sē* ou *sēsē*, eux-mêmes, elles-mêmes, se, soi,
Gén.	*sŭī*, de soi, de lui-même,	*sŭī*, d'eux-mêmes, d'elles-mêmes, de soi,
Dat.	*sĭbĭ*, à soi, à lui-même, à elle-même,	*sĭbĭ*, à soi, à eux (mêmes), à elles-mêmes,
Abl.	*sē* ou *sēsē*, de soi,	*sē* ou *sēsē*, d'eux-mêmes, d'elles-mêmes, de soi.

Rem. 1. Le génitif *sui* n'est que le génitif de l'adjectif possessif *suus*, comme *mei* et *tui* sont les génitifs de *meus* et de *tuus*. Mais, au lieu de ce génitif, on se sert souvent de *suus*, *sua*, *suum;* par ex. *suam domum vendidit*, au lieu de *domum sui*, sa maison, au lieu de la maison de soi (voy. § 79, Rem. 1).

Rem. 2. A *se*, à *sui* et à *sibi*, on peut ajouter *met*, comme à *ego* (§ 79, Rem. 2).

§ 86. PRONOM RELATIF *qvi*.

Le PRONOM RELATIF *qvi* (qui, lequel) se rapporte à quelque chose qui a été exprimé dans une autre proposition, et à quoi

on ajoute, au moyen du pronom, une détermination plus précise (*Cato qvi; is qvi*). Il se décline de la manière suivante :

Singulier.

	MASC.	FÉM.
Nom.	*qvī*, qui, lequel,	*qvæ*, qui, laquelle,
Acc.	*qvem*, que,	*qvam*, que, laquelle,
Gén.	*cūjŭs*, de qui, duquel,	*cūjŭs*, de qui, de laquelle,
Dat.	*cuī*, à qui, auquel,	*cuī*, à qui, à laquelle,
Abl.	*qvō*, de qui, duquel,	*qvā*, de qui, de laquelle,

	NEUT.
Nom.	*qvŏd*, qui, lequel,
Acc.	*qvŏd*, que, lequel,
Gén.	*cūjŭs*, de qui, duquel,
Dat.	*cuī*, auquel, à quoi,
Abl.	*qvō*, duquel, de quoi.

Pluriel.

	MASC.	FÉM.
Nom.	*qvī*, qui, lesquels,	*qvæ*, qui, lesquelles,
Acc.	*qvōs*, que, lesquels,	*qvās*, que, lesquelles,
Gén.	*qvōrum*, de qui,	*qvārum*, de qui,
Dat.	*qvĭbŭs* (*qvís*, qf. *qveīs*),	*qvĭbŭs*, à qui, auxquelles,
Abl.	*qvĭbŭs* (*qvís*), qf. *qveīs*, de qui, desquels,	*qvĭbŭs* (*qvís*), de qui, desquelles

	NEUT.
Nom.	*qvæ*, qui, lesquels,
Acc.	*qvæ*, que, lesquels,
Gén.	*qvōrum*, dont, desquels,
Dat.	*qvĭbŭs*, auxquels,
Abl.	*qvĭbŭs*, (*qvís*), dont, desquels.

Rem. 1. La forme ancienne du génitif sing. était *qvōjus*, et celle du datif *qvoi*. *Cŭī* ou quelquefois *cŭī*, en deux syllabes, ne se trouve que dans les poëtes de la décadence.

Rem. 2. Le datif et ablatif *qvīs* (*qveīs*) est archaïque, mais quelquefois il est employé par les écrivains postérieurs. Comme ablatif singulier, on rencontre une ancienne forme *qvī*, que les bons écrivains n'emploient qu'avec la préposition *cum* (*qvīcum* = *qvōcum*, avec lequel, au masc.; anciennement aussi = *qvācum*, au fém., avec laquelle), et avec des verbes, dans un petit nombre de locutions, comme neutre, après un pronom indéfini qui n'a pas été exprimé : *habeo, quī utar*, j'ai de quoi me servir; *vix reliqvit, quī efferretur*, il laissa à peine de quoi l'enterrer (Cf. § 88, *Rem.* 2).

§ 87. PRONOMS RELATIFS INDÉFINIS.

Les PRONOMS RELATIFS INDÉFINIS (*pronomina relativa indefinita*) *qvicumqve*, *qvisqvis* (quiconque, qui que ce soit, qui), *uter*, *utercunqve* (qui que ce soit des deux), expriment que l'affirmation s'applique à plusieurs indifféremment.

Qvīcunqvĕ, *qvæcunqvĕ*, *qvodcunqvĕ*, se décline exactement

comme *qvi* (les syllabes *cumqve* restent invariables). — *Ŭtĕr, ŭtră, ŭtrum* (ordinairement pronom interrogatif) se décline régulièrement (excepté au gén. qui fait *ŭtrīus*), et au dat. qui fait *ŭtrī* pour les trois genres (voy. § 37, Rem. 2); il en est de même de *ŭtercumqvĕ*.

Qvisqvis ne se trouve d'ordinaire qu'au nomin. masc., au nomin. et à l'acc. neutre (*qvidqvid* ou *qvicqvid*, substantivement); on rencontre aussi l'ablatif masc. et neutre *qvoqvo;* rarement *qvemqvem, qvibusqvibus;* et très-tard l'abl. fém. *qvaqva*. Du génitif inusité s'est formée par abréviation l'expression *cuīcuīmŏdi*, de quelque manière que ce soit.

Rem. 1. Rarement (et chez les meilleurs écrivains, seulement dans la locution *qvacunqve ratione, qvocunqve modo*, d'une façon quelconque, par n'importe quel moyen, Sall.), on trouve *qvicunqve* employé comme simple pronom indéfini exprimant la généralité (tout, chacun), sans signification relative. Même observation pour *qvisqvis* dans la locution *qvoqvo modo*, de quelque manière que ce soit *).

Rem. 2. *Qvicunqve* se divise quelquefois en ses deux éléments séparés par un mot sans accent, par ex. *qva re cunqve possum*, par tout moyen en mon pouvoir; quelquefois même deux pronoms se placent dans l'intervalle : *qvo ea me cunqve ducet*, en quelque lieu qu'elle doive me conduire, partout où elle me conduira (Cic.). La même coupure (tmèse) a lieu dans *qvāliscunqve* (§ 93), par ex. *necesse est, aliqvid sit melius, qvale id cunqve est;* elle est plus rare pour *qvantuscunqve* et *qvilibet* (*cujus rei libet simulator*, Sall.).

§ 88. PRONOM INTERROGATIF.

Le *pronom interrogatif*, par lequel on demande la désignation d'un objet (personne ou chose), est *qvis* ou *qvi*, fém. *qvæ*, neutre *qvid*, ou *qvod*, qui ? ou, sous la forme renforcée, *qvinam, qvænam, qvidnam* (*qvodnam*), qui donc? quoi donc? et, quand il s'agit de deux seulement, *ŭter, utra, utrum*, qui (des deux)? voy. § 87. — *Qvis* et *qvisnam* se déclinent exactement comme le relatif *qvi*, *qvæ*, *qvod*, à l'exception du nominatif sing. masc. et du nomin. et acc. neutre, qui ont une double forme (*qvis* et *qvi*, *qvid* et *qvod*). Au neutre *qvid* et *qvidnam* sont substantifs; *qvod* et *qvodnam*, adjectifs (par ex. *Qvid feci?* qu'ai-je fait? *Qvodnam facinus commisit?* quel crime a-t-il commis? *Qvodnam consilium cepit*, quel parti a-t-il pris?). Au masculin, *qvis* s'emploie aussi bien comme substantif que comme adjectif (*Qvis hoc fecit?* qui a fait cela? *Qvis senator hoc fecit?*

*) *Qvidqvid* mis pour *qvidqve* (§ 89), dans quelques locutions, p. ex. *ut qvidqvid* pour *ut qvidqve* (Cic.), est rare et archaïque.

quel sénateur a fait cela?). *Qvi* est le plus souvent adjectif (*Qvi cantus?* Quel est ce chant?).

Rem. 1. *Qvis* (avec la désinence nominative *s*) s'emploie chez les anciens écrivains (Cic.) comme adjectif, surtout avec les substantifs qui désignent une personne (*qvis senator? qvis rex?* quel sénateur? quel roi?); mais *qvi vir,* dans le sens de *qvalis,* comment fait? de quelle nature? (Toutefois on le trouve aussi joint à d'autres noms qu'à des noms de personnes : *qvis locus?* quel lieu? *qvis casus?* quel événement?) *Qvi* (*qvinam*), au contraire, est rare comme substantif et ne se trouve guère que dans les propositions interrogatives subordonnées : *non id solum spectatur, qvi debeat, sed etiam qvi possit ulcisci,* Cic. Divin. in Cæcil. 16, on ne regarde pas seulement qui doit, mais encore qui peut venger.

Rem. 2. La forme de l'ablatif *qvi* (voy. § 86, *Rem.* 2) ne s'emploie que dans le sens de : Comment? (*Qvi fit?* comment se fait-il? *Qvi convenit?* comment est-il convenable?)

§ 89. PRONOMS INDÉFINIS.

Les PRONOMS INDÉFINIS (*pronomina indefinita*) sont *a*) *qvis*, un, quelqu'un; *aliqvis, qvispiam,* un, quelqu'un; *qvisqvam,* quelqu'un, le premier venu; *ullus*, quelque, n'importe lequel (un en général); *qvidam,* quelqu'un, un certain; *alteruter*, l'un ou l'autre (des deux); *b*) ceux qui indiquent une division : *qvisqve*, chacun en particulier; *unusqvisqve*, chacun pour sa part, de son côté; *uterqve*, proprement : l'un et l'autre (mais chacun des deux de son côté), les deux; par ex. *uterqve frater,* l'un et l'autre frère, les deux frères; *uterqve eorum,* tous deux; *utriqve,* les deux partis; — *c*) ceux qui expriment une généralité sans division (et qu'on nomme *indefinita universalia,* INDÉFINIS GÉNÉRAUX) : *qvivis,* qui vous voulez; *qvilibet*, qui il vous plaît; *utervis, uterlibet,* qui des deux à votre choix; — *d*) enfin les mots négatifs *nemo*, personne (subst.); *nihil,* rien; *nullus*, nul, aucun; *neuter,* ni l'un ni l'autre (des deux).

§ 90. 1) QVIS (*qvisnam; ecqvis, ecquisnam; numqvisnam*).

Qvis (*qvi*), fém. *qvæ*, et *qvă*, neutr. *qvid* et *qvod*, se décline comme le pronom relatif *qvi*, à l'exception du nominatif sing. qui fait *qvis* ou *qvi* au masc., *qvæ* ou *qva* au fém., et du nominatif et acc. plur. qui, au neutre, font aussi *qvæ* ou *qva.* — *Qvid* s'emploie substantivement, *qvod* adjectivement. *Qvis* s'emploie et substantivement et adjectivement, et en général (*dicat qvis*, que quelqu'un dise, qu'on dise; *siqvis,* si quelqu'un, si l'on; *si qvis dux*, si un ou si quelque général); *qvi* ne s'em-

ploie de cette double façon qu'après les conjonctions *si, nisi, ne, num;* encore est-il le plus souvent adjectif (on dit donc indifféremment *ne qvis* et, *ne qvi; si qvis dux* et *si qvi dux*). *Qvă* au pluriel neutre est plus usité que *qvæ* *).

De *qvis* on a formé : *ecqvis, ecqvi; ecqva, ecquæ; ecqvid, ecquod* (y a-t-il quelqu'un? est-ce que quelqu'un? s'il y a quelqu'un, si quelqu'un), et sous la forme renforcée, *ecqvisnam* (on trouve aussi *numqvisnam*). Ce nouveau pronom se décline exactement comme *qvis, nam* restant invariable.

2) ALIQUIS.

Alĭqvis se décline comme *qvis*, excepté qu'au fém. sing. et au neutre pluriel on ne dit que *aliqva. Aliqvid* s'emploie substantivement, *aliqvod* adjectivement; *aliqvis* des deux manières; *aliqvi,* adjectivement.

3) QVISQVAM.

Qvisqvam, neutre *qvidqvam* (*qvicqvam*), sans fém. et sans pluriel, se décline comme *qvis* (sans avoir les doubles formes : *qvi*, au masc., *qvod* au neutre).

Rem. Qvisqvam s'emploie à la fois substantivement et adjectivement dans la désignation des personnes (*scriptor qvisqvam,* un écrivain quelconque; *qvisqvam Gallus,* un Gaulois quelconque); le pronom correspondant *ullus* s'emploie adjectivement; quelquefois néanmoins on le trouve comme substantif; mais, chez les meilleurs écrivains, ce n'est qu'au gén. *ullīus,* à l'abl. *ullo,* et, chez quelques-uns, au dat. *ulli.*

§ 91. 4) QVIDAM, QVISPIAM, QVIVIS, QVILIBET, QVISQVE.

Qvidam, *qvispiam*, *qvivis*, *qvilibet, qvisqve,* se déclinent comme le pronom relatif *qvi;* seulement au neutre la forme *qvid* (*qviddam, qvidpiam,* etc.) **) est adjective; la forme *qvod* (*qvoddam*, *qvodpiam*, etc.), substantive. Dans *unusqvisqve* les deux mots se déclinent (*unaqvæqve* et *unum qvodqve, unum qvemqve,* et ainsi de suite). Dans *utervis* (*utrăvis, utrumvis*), *uterlĭbet* (*utrălĭbet, utrumlĭbet*), *uterqve* (*utrăqvĕ, utrumqvĕ*), *uter* seul se décline (gén. *utriusqve*, etc., voy. § 87). Dans *alter-*

*) A en juger par les passages des poëtes, il en serait de même pour *qva*, fém., singulier.

**) Au lieu de *qvidpiam*, *qvodqve*, on écrit aussi *qvippiam, qvicqve.*

uter on décline tantôt les deux mots (*altera utra*, *alterum utrum*, gén. *alterius utrius*, et ainsi de suite), tantôt le dernier seulement (*alterutra*, *alterutrum*, *alterutrius*). Les adjectifs *ullus* (*a, um*), *nullus, nonnullus, neuter* (*neutra, neutrum*), se déclinent régulièrement, à l'exception du génitif (*ullius, nullius, neutrius*) et du datif (*ulli, nulli, neutri;* voy. § 37, Rem. 2).

5) NEMO. NIHIL.

Nemo (*ne-homo*, pas un homme) est un substantif masculin de la 3e déclinaison (voy. § 41, sous la terminaison *o*, gén. *ĭnis*). Au lieu du génitif et de l'ablatif, les meilleurs écrivains emploient *nullīus, nullo* *).

Rem. *Nēmo* s'emploie aussi adjectivement dans les désignations de personnes, par ex. *Nemo scriptor,* aucun écrivain; *nemo Gallus,* aucun Gaulois (on dit aussi *scriptor nullus;* mais avec les noms de peuple, c'est toujours *nemo*).

Nihil est ou nominatif ou accusatif. Il n'a point d'autre cas. (La forme *nihilum* (*ne-hilum,* pas un brin), avec le gén. *nihili* et l'abl. *nihilo*, n'est usitée que dans certaines locutions peu nombreuses; voy. § 494, b, Rem. 3).

§ 92. PRONOMS POSSESSIFS.

Des pronoms personnels et réfléchis se tirent des adjectifs qui indiquent que quelque chose appartient à la personne qui parle, ou à celle à qui l'on parle ou au sujet dont il a été parlé. Ce sont : *mĕus, mĕă, mĕum,* mon, ma; *tŭŭs, tŭă, tŭum,* ton, ta; *sŭus, sŭă, sŭum,* son, sa, leur (réfléchi); *noster, nostra, nostrum,* nôtre; *vester, vestra, vestrum,* vôtre. On les appelle PRONOMS POSSESSIFS (*pronomina possessiva*), et ils se déclinent régulièrement sur la 2e et sur la 1re déclinaison, à cette seule exception près, que *meus* fait au vocatif masc. *mi.*

Rem. 1. A l'ablatif singulier de ces adjectifs (le plus souvent à celui de *suus*), on ajoute quelquefois le suffixe *pte,* pour insister sur la possession et faire ressortir le *propre* par opposition à l'*étranger* : *meopte ingenio, suopte pondere,* par mon propre génie; par son propre poids. A *suus* on joint aussi *met* (comme à *ego* et à *se*), le plus souvent suivi de *ipse,* par ex. *suamet scelera,* ses propres

*) *Nēmĭnis,* dans Plaute, *nēmine* dans les écrivains postérieurs (Tacite, Suétone et autres). Rarement le datif *nulli* s'emploie substantivement.

crimes ; *suismet ipsis corporibus*, avec leurs propres corps. Il est rare de trouver ce suffixe joint à *mea* (*meamet facta*, Sall., mes propres actes; *meāmet culpā*, Plaut., par ma propre faute).

Rem. 2. Un autre *pronom possessif* s'est formé aussi du pronom relatif et du pronom interrogatif; c'est *cujus, cuja, cujum*, à qui appartenant? de qui? ou : (celui) à qui appartient, de qui est; par ex. *cujum pecus?* à qui est ce troupeau? *is, cuja res est*, celui à qui appartient l'objet; mais ce pronom n'est usité que dans l'ancienne latinité et dans la langue de la jurisprudence; encore n'est-il employé, outre le nomin. et l'acc. du singulier, qu'à l'ablatif sing. fém. (*cujā causā*), au nomin. et à l'acc. plur. du même genre.

Rem. 3. De *noster, vester* et *cujus* (interrogatif) se sont formés les adjectifs à terminaison unique *nostras, vestras, cujas* (acc. *nostrātem, vestrātem, cujātem*), et qui signifient : *nostras*, de notre pays, de notre ville; *vestras*, de votre pays, votre compatriote; *cujas*, de quel pays? Ils correspondent aux adjectifs en *as* tirés des noms de villes.

ADJECTIFS OU PRONOMS CORRÉLATIFS.

§ 93. Outre les pronoms possessifs, les Latins ont encore d'autres adjectifs qui désignent, d'une façon pronominale (par corrélation), la nature, la grandeur ou le nombre d'une personne ou d'une chose, comme *tālis*, tel (en parl. de la nature ou qualité). Les adjectifs qui, pour rendre une seule et même idée, ont été formés des diverses espèces de pronoms, s'appellent adjectifs ou pronoms corrélatifs.

Ce sont :

DÉMONSTRATIF.	RELATIF ET INTERROGATIF.	INDÉFINI RELATIF.	INDÉFINI.
tālis, e, tel.	*qvālis, e* (tel) que (relat.), quel, de quelle nature? (interrog.).	*qvaliscunqve*, quelque que.	*qvalislibet*, de quelque nature qu'il vous plaise.
tantus, a, um, aussi grand.	*qvantus* (aussi grand) que (relat.), combien grand? (interrog.).	*qvantuscunqve*, quelque grand que.	*qvantuslibet*, aussi grand qu'on voudra. *ălĭqvantus, a, um*, d'une certaine grandeur.
tŏt (indéclin.), tant, autant.	*qvot* (autant) que (relat.), combien? en quel nombre? (interrog.).	*qvotcunqve*, en quelque nombre que.	*aliqvot*, quelques.
tŏtĭdem (indécl.), tout autant.		*qvotqvot*, même sens.	
	qvŏtus, le combien, le quantième (dans la série)?		

Rem. 1. *Qvaliscunqve* et *qvantuscunqve* s'emploient aussi comme pronoms simplement indéfinis (non relatifs). *Aliqvantus* n'est guère usité qu'au neutre (*aliqvantum, aliqvanto*), et comme substantif ou comme adverbe : un peu,

quelque peu. De *tantus, qvantus, aliqvantus,* on a formé des DIMINUTIFS (*deminutiva*) : *tantŭlus,* de petite grandeur; *qvantŭlus* (d'aussi petite grandeur) que; *qvantuluscunqve,* quelque petit que; *aliqvantulum,* un peu. De *tantum* on a formé *tantumdem* (nom. et acc neutre), autant; de même grandeur ou quantité; gén. *tantīdem.*

Rem. 2. Sur les adverbes pronominaux, voyez la formation des mots § 201.

CHAPITRE XIII.

DE LA FLEXION (CONJUGAISON) DES VERBES EN GÉNÉRAL.

§ 94. Un VERBE (mot énonciatif) énonce un état ou une action, comme appartenant à une personne ou à une chose (à un sujet), p. ex. *caleo,* je suis chaud; *curro, amo, frango,* je cours, j'aime, je brise.

L'action exprimée par le verbe peut s'exercer immédiatement sur un objet dont il est question et dont le nom, à l'accusatif, s'ajoute au verbe, qui alors s'appelle verbe TRANSITIF (*verbum transitivum*), c'est-à-dire exprimant que l'action PASSE (de *transeo*) du sujet à l'objet; par ex. *amo Deum,* j'aime Dieu; *frango ramum,* je brise la branche; ou bien elle peut se passer toute dans le sujet, sans s'exercer immédiatement sur un objet; dans ce cas, le verbe est dit INTRANSITIF (*intransitivum*) ou NEUTRE (*neutrum*); p. ex. *curro,* je cours.

Rem. Un verbe, ordinairement transitif, peut parfois être employé de telle sorte qu'il n'éveille l'idée d'aucun objet recevant cette action, par ex. *amo,* j'aime, je suis amoureux; *bibo vinum,* je bois du vin (*transitif*); *bibo* (tout court), je bois (en général, *intransitif*). De même un verbe *intransitif* peut prendre une signification qui le rend transitif; par ex. *excedo,* je sors; *excedo modum,* je sors de la mesure, je la dépasse.

§ 95. Les verbes transitifs donnent naissance à une nouvelle forme, par laquelle il est dit d'un être, de quelque chose, qu'il souffre (subit) l'action, qu'il en est l'objet, par ex. *amor,* je suis aimé; *ramus frangitur,* la branche est brisée. Cette forme a reçu le nom de PASSIVE (*forma passiva;* ou *genus verbi passivum, verbum passivum*), par opposition à la forme primitive, qu'on nomme ACTIVE (*forma activa; genus activum; verbum activum*).

Rem. Les verbes *intransitifs* peuvent recevoir la forme et la signification passives (impersonnellement, *impersonaliter*), c.-à-d. à la 3me personne sing. sans un sujet déterminé, par ex. *curritur,* on court. (Voy. la syntaxe, § 218, *c*).

DES MODES (*Modi*).

§ 96. Les verbes latins ont quatre MODES (*modi*) ou *formes* pour désigner la manière dont se fait l'énonciation.

Ce sont :

a) L'INDICATIF.

Le MODE INDICATIF (*modus indicativus*) est celui par lequel on énonce immédiatement quelque chose comme un fait réel, par ex. *vir scribit*, l'homme écrit.

b) LE CONJONCTIF (ou SUBJONCTIF).

Le mode CONJONCTIF (*modus conjunctivus*) est celui qui présente quelque chose non comme un fait réel, mais comme une simple idée ou supposition, p. ex. *scribat aliqvis*, que quelqu'un écrive, *ut scribat*, pour qu'il écrive ; *Scribat!* qu'il écrive ! (comme souhait).

c) L'IMPÉRATIF.

Le MODE IMPÉRATIF (*modus imperativus*) est le mode par lequel on ordonne ou demande quelque chose, p. ex. *scribe*, écris !

d) L'INFINITIF.

Le MODE INFINITIF (*modus infinitivus*) est le mode indéfini par lequel l'action ou l'état est présenté d'une manière générale et indéterminée, par ex. *scribere*, écrire.

DES TEMPS.

§ 97. Dans les différents modes, les verbes ont encore certaines formes temporelles, servant à déterminer les parties du temps auxquelles l'action peut se rapporter. C'est au mode indicatif de la voix active que ces formes se rencontrent le plus complètes ; à savoir :

*) *Conjonctif* signifie proprement : qui sert à lier ; et *subjonctif*, qui se lie ou se rattache à.

quelque peu. De *tantus, qvantus, aliqvantus,* on a formé des **diminutifs** (*deminutiva*) : *tantŭlus,* de petite grandeur; *qvantŭlus* (d'aussi petite grandeur) que; *qvantuluscunqve,* quelque petit que; *aliqvantulum,* un peu. De *tantum* on a formé *tantumdem* (nom. et acc neutre), autant; de même grandeur ou quantité; gén. *tantīdem.*

Rem. 2. Sur les adverbes pronominaux, voyez la formation des mots § 201.

CHAPITRE XIII.

DE LA FLEXION (CONJUGAISON) DES VERBES EN GÉNÉRAL.

§ 94. Un **verbe** (mot énonciatif) énonce un état ou une action, comme appartenant à une personne ou à une chose (à un sujet), p. ex. *caleo,* je suis chaud; *curro, amo, frango,* je cours, j'aime, je brise.

L'action exprimée par le verbe peut s'exercer immédiatement sur un objet dont il est question et dont le nom, à l'accusatif, s'ajoute au verbe, qui alors s'appelle verbe **transitif** (*verbum transitivum*), c'est-à-dire exprimant que l'action **passe** (de *transeo*) du sujet à l'objet; par ex. *amo Deum,* j'aime Dieu; *frango ramum,* je brise la branche; ou bien elle peut se passer toute dans le sujet, sans s'exercer immédiatement sur un objet; dans ce cas, le verbe est dit **intransitif** (*intransitivum*) ou **neutre** (*neutrum*); p. ex. *curro,* je cours.

Rem. Un verbe, ordinairement transitif, peut parfois être employé de telle sorte qu'il n'éveille l'idée d'aucun objet recevant cette action, par ex. *amo,* j'aime, je suis amoureux; *bibo vinum,* je bois du vin (*transitif*); *bibo* (tout court), je bois (en général, *intransitif*). De même un verbe *intransitif* peut prendre une signification qui le rend transitif; par ex. *excedo,* je sors; *excedo modum,* je sors de la mesure, je la dépasse.

§ 95. Les verbes transitifs donnent naissance à une nouvelle forme, par laquelle il est dit d'un être, de quelque chose, qu'il souffre (subit) l'action, qu'il en est l'objet, par ex. *amor,* je suis aimé; *ramus frangitur,* la branche est brisée. Cette forme a reçu le nom de **passive** (*forma passiva;* ou *genus verbi passivum, verbum passivum*), par opposition à la forme primitive, qu'on nomme **active** (*forma activa; genus activum ; verbum activum*).

Rem. Les verbes *intransitifs* peuvent recevoir la forme et la signification passives (impersonnellement, *impersonaliter*), c.-à-d. à la 3me personne sing. sans un sujet déterminé, par ex. *curritur,* on court. (Voy. la syntaxe, § 218, *c*).

DES MODES (*Modi*).

§ 96. Les verbes latins ont quatre MODES (*modi*) ou *formes* pour désigner la manière dont se fait l'énonciation.
Ce sont :

a) L'INDICATIF.

Le MODE INDICATIF (*modus indicativus*) est celui par lequel on énonce immédiatement quelque chose comme un fait réel, par ex. *vir scribit*, l'homme écrit.

b) LE CONJONCTIF (OU SUBJONCTIF).

Le mode CONJONCTIF (*modus conjunctivus*) est celui qui présente quelque chose non comme un fait réel, mais comme une simple idée ou supposition, p. ex. *scribat aliqvis*, que quelqu'un écrive, *ut scribat*, pour qu'il écrive ; *Scribat!* qu'il écrive ! (comme souhait).

c) L'IMPÉRATIF.

Le MODE IMPÉRATIF (*modus imperativus*) est le mode par lequel on ordonne ou demande quelque chose, p. ex. *scribe*, écris !

d) L'INFINITIF.

Le MODE INFINITIF (*modus infinitivus*) est le mode indéfini par lequel l'action ou l'état est présenté d'une manière générale et indéterminée, par ex. *scribere*, écrire.

DES TEMPS.

§ 97. Dans les différents modes, les verbes ont encore certaines formes temporelles, servant à déterminer les parties du temps auxquelles l'action peut se rapporter. C'est au mode indicatif de la voix active que ces formes se rencontrent le plus complètes ; à savoir :

*) *Conjonctif* signifie proprement : qui sert à lier ; et *subjonctif*, qui se lie ou se rattache à.

1) pour le (temps) PRÉSENT (*tempus præsens*), p. ex. *scribo,* j'écris (au moment où je parle);

2) pour le (temps) PASSÉ (*tempus præteritum*), il y a trois formes :

a) le PARFAIT (*tempus præteritum perfectum*). Quand on parle d'un fait accompli au moment où l'on parle, p. ex. *scripsi*, j'ai écrit ou j'écrivis (c'est un fait actuellement consommé);

b) l'IMPARFAIT (*tempus præteritum imperfectum*), quand on parle d'un fait *maintenant accompli*, mais qui était *présent*, dans un autre temps indiqué, p. ex. *scribēbam*, j'écrivais (j'étais écrivant à tel ou tel moment);

c) LE PLUS-QUE-PARFAIT (*tempus præteritum plusqvam perfectum*), quand on parle d'un fait qui était déjà accompli à une époque également passée au moment où l'on parle, p. ex. *scripsĕram*, j'avais écrit (alors); c'est un fait en quelque sorte doublement passé;

3) pour le (temps) FUTUR (*tempus futurum*); il y a deux formes :

a) le FUTUR SIMPLE (*tempus futurum simplex,* ou simplement *futurum*), quand on parle d'un fait qui, au moment où l'on parle, est considéré comme devant s'accomplir immédiatement, p. ex. *scribam*, j'écrirai;

b) le FUTUR PASSÉ (*tempus futurum exactum*), quand on parle d'un fait qui dans un certain avenir déterminé sera déjà accompli, p. ex. *scripsero*, j'aurai écrit (alors; quand vous viendrez).

Le *présent*, le *parfait* et le *futur simple* sont les trois *temps principaux*. (Les autres sont dits *secondaires*.)

Le *conjonctif* possède les mêmes temps que l'indicatif, à l'exception du *futur passé* qui n'existe pas.

L'*impératif* n'a que deux formes, le présent et le futur.

L'*infinitif* a les trois temps principaux.

DES FORMES PERSONNELLES ET NUMÉRALES.

§ 98. Les verbes ont, à l'indicatif et au conjonctif, des terminaisons particulières, selon que leur sujet est la personne qui parle (PREMIÈRE PERSONNE, *prima persona*), celle à qui l'on parle (SECONDE PERSONNE, *secunda persona*), ou celle de qui l'on parle (TROISIÈME PERSONNE, *tertia persona*); ils ont de même diverses terminaisons, suivant que le sujet est au singulier ou au pluriel,

p. ex. *scribo*, j'écris ; *scribis*, tu écris ; *scribit*, il ou elle écrit ; *scribimus*, nous écrivons ; *scribitis*, vous écrivez ; *scribunt*, ils ou elles écrivent.

Rem. A l'*actif*, la terminaison de la première personne au singulier est *o*, *i* ou *m* ; celle de la seconde, *s* (*sti*) ; de la troisième, *t* ; au pluriel, la première personne se termine en *mus*, la seconde en *tis*, la troisième en *nt*. Au passif, la première se termine, au singulier, en *r*, la deuxième en *ris* ou *re*, la troisième en *tur* ; au pluriel, la première finit en *mur*, la deuxième en *mĭni*, la troisième en *ntur* ; en voici, pour plus de netteté, le tableau synoptique :

		ACTIF.	PASSIF.
Singulier	1re pers.	*o, i, m,*	*r,*
	2e	*s, sti,*	*rĭs* ou *rĕ,*
	3e	*t,*	*tŭr,*
Pluriel	1re	*mus,*	*mŭr,*
	2e	*tis,*	*mĭni,*
	3e	*nt,*	*ntŭr.*

L'impératif n'a que la seconde et la troisième personne, parce qu'il exprime toujours une demande ou un ordre adressé à d'autres.

FORMES NOMINALES OU SUBSTANTIFS VERBAUX.

SUPINS.

99. Outre les formes énonciatives indiquées, les verbes ont encore une forme substantive en *um* (accus.) et en *u* (ablatif), qu'on appelle premier et second supin (*supinum*) *), et qui, comme l'infinitif, exprime l'action en général, mais n'est usitée que dans certaines locutions particulières, p. ex. *scriptum*, pour écrire ; *scriptu*, à écrire (comme *facilis scriptu*, facile à écrire).

PARTICIPES.

Il y a en outre trois PARTICIPES proprement dits (*participium*) **) ou FORMES ADJECTIVES, pour exprimer que l'action est considérée comme une propriété attachée à quelque chose. Deux de ces participes sont actifs ; le troisième est passif.

a. PARTICIPE PRÉSENT (*participium præsentis* [*temporis*] *activum*), p. ex. *scribens*, écrivant ;

*) Ce mot vient de l'adjectif *supinus*, renversé. On ne se rend pas bien compte de cette dénomination. Peut-être les grammairiens ont-ils voulu dire par là que les substantifs verbaux s'appuient en quelque sorte sur le verbe.

**) *Participium* (de *particeps*, participant), parce qu'étant verbe, il participe de la nature de l'adjectif.

b. PARTICIPE FUTUR (*participium futuri* [*temporis*] *activum*), p. ex. *scriptūrus* (*a*, *um*), devant écrire, qui écrira ou se propose d'écrire.

c. participe passé passif (*participium perfecti* [*temporis*] *passivum*), p. ex. *scriptus* (*a*, *um*), écrit. (Ce participe est particulier aux verbes transitifs.)

GÉRONDIFS.

Il y a, de plus, une forme neutre, sur la 2e déclinaison, mais sans nominatif, qu'on appelle GÉRONDIF (*gerundium*) *), et qui sert à exprimer, comme l'infinitif, l'action en général; mais dans certains cas, p. ex. *scribendo*, en écrivant, *ad scribendum*, pour écrire.

Ce gérondif, dans les verbes transitifs, donne naissance, au moyen des désinences *us*, *a*, *um*, à un participe ou adjectif participial passif, qu'on appelle GÉRONDIF (*gerundivum*) **), et qui exprime que l'action est à faire ou doit être faite par une personne ou par une chose, p. ex. *in epistola scribenda*, en écrivant la lettre (propr. dans la lettre à écrire); *epistola scribenda est*, la lettre est à écrire, doit être écrite; il faut l'écrire.

Dans les verbes intransitifs, le participe passé et le gérondif n'existent qu'au neutre et ne s'emploient point comme adjectifs, mais seulement joints au verbe *esse*, être, pour former une expression impersonnelle : *Cursum est* (il a été couru), c.-à-d. on a couru; *currendum est* (il est devant être couru), c.-à-d. il faut courir.

Rem. On a traité, au chapitre 10, de la déclinaison des participes et de leurs degrés de comparaison.

§ 100. CONJUGAISONS.

Voici la manière dont les terminaisons, qui désignent les modes, temps, personnes et nombres, s'attachent au radical du verbe, et sont quelquefois elles-mêmes légèrement modifiées, selon la dernière lettre (caractéristique) de ce radical, modifications d'où résultent quatre systèmes de flexion nommés CONJUGAISONS (*conjugationes*) ***), à l'un desquels appartient chaque verbe.

*) De *gero*, je fais.

**) On l'appelle aussi, moins exactement, participe futur passif.

***) *Conjŭgātio* signifie proprement : « réunion en une classe » et ne désigne que l'ensemble des verbes qui rentrent dans cette classe. Mais on emploie aujourd'hui ce terme pour désigner la flexion elle-même et l'on dit : CONJUGUER un verbe; les Romains disaient : DÉCLINER (*declinare*).

1re *Conjugaison.*

a. A la première conjugaison appartiennent les verbes dont le radical se termine par un *a*, lequel *a*, à la 1re personne de l'indicatif présent actif, se contracte avec *o*, p. ex *ama-o*, par contraction *amō*, j'aime ; mais se montre à la 2e personne *amās*, et aux autres formes, p. ex. à l'infinitif présent actif en *āre*, comme *ămāre*, aimer.

Rem. Cet *a* du radical peut être précédé d'une autre voyelle, par ex. *crĕa-o* (*creo*), je crée, infin. *crĕāre* ; *crucĭa-o* (*crucio*), je tourmente ; *sinua-o* (*sinŭo*), je courbe.

2e *Conjugaison.*

b. A la 2e conjugaison appartiennent les verbes dont la lettre caractéristique est *e*, et qui, à l'infinitif présent actif, se terminent en *ēre*, p. ex. MONEO (*mone-o*), j'avertis, infinitif: *monēre.*

3e *Conjugaison.*

c. A la 3e conjugaison appartiennent les verbes dont la lettre caractéristique est une consonne ou la voyelle *u ;* à l'infinitif présent actif ils se terminent en *ĕre*, par ex. : *scrīb-o,* j'écris, infin. *scrīb-ĕre ; minu-o,* je diminue, infin. *minu-ĕre.*

Rem. La 3me conjugaison renferme aussi quelques verbes qui, à l'indicatif présent actif, intercalent un *i* entre leur caractéristique propre et la terminaison, par ex. *capio* (*cap-i-o*), je prends, infin. *cap-ĕre.*

4e *Conjugaison.*

d. A la 4e conjugaison appartiennent les verbes dont la caractéristique est *i ;* ils font à l'infinitif prés. actif *īre,* par ex. : *audi-o*, j'entends, infin. *aud-īre.*

Rem. Comme l'indicatif présent, dans des verbes de conjugaison différente, peut avoir une désinence identique, on a coutume, pour indiquer sûrement la conjugaison du verbe, d'énoncer l'infinitif présent actif.

§ 101. La 1re et la 2me conjugaison, comprenant les VERBES PURS (*verba pura*), c.-à-d. qui ont pour caractéristique la voyelle *a* et *e*, sont toutes deux semblables (comme la 1re et la 2me déclinaison), en ce sens que les consonnes des terminaisons s'ajoutent simplement à la voyelle du radical, par ex. *ama-s, mone-s ; ama-nt, mone-nt.* Dans la 3me conjugaison, qui répond à la 3me déclinaison et comprend les VERBES IMPURS (*verba impura*), une voyelle de

liaison s'intercale entre les consonnes du radical et celles de la terminaison, par ex. *leg-i-s, leg-u-nt.* Les verbes de la 2me conjugaison (à l'exception d'un petit nombre, § 122) rejettent l'*e* au parfait et au supin et s'y conjuguent comme verbes impurs. La 4me conjugaison est tantôt semblable aux deux premières, par ex. dans *audī-s, audī-re, audī-vi,* tantôt à la 3me, par ex. dans *audi-u-nt, audi-ē-bam, audĭ-am* (futur).

FORMATION DES TEMPS ET DES MODES.

§ 102. Quand on connaît l'indicatif prés. actif, on trouve le radical, en retranchant la désinence de la 1re personne, *o;* par ex. *moneo, mone–; scribo, scrib–; audio, audi–;* seulement, pour la 1re conjugaison, il faut après ce retranchement de l'*o,* ajouter immédiatement *a* au radical, p. ex. *amo, am–, ama.* Le radical étant trouvé, on en forme le présent des autres modes, l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, le futur de l'indicatif et de l'impératif, le participe présent et le gérondif, en y ajoutant purement et simplement la terminaison propre à chacune de ces formes, comme on le voit plus bas (§ 109) par le tableau synoptique des quatre conjugaisons.

Rem. 1. Les voyelles caractéristiques *a* et *e* sont toujours longues quand elles terminent une syllabe et ne sont pas suivies d'une voyelle.

Rem. 2. Sur les verbes de la 3me conjugaison qui insèrent un *i* après la caractéristique (§ 108, *c,* Rem.), il faut seulement noter que cet *i* disparaît partout devant un autre *i* et devant un *ĕ* bref suivi d'une *r* (ainsi : *cap-i-s, cap-ĕre;* mais *capi-et, capi-ēris*); de même dans la formation du parfait et du supin et des formes qui en sont tirées (§ 103 jusqu'à 106).

FORMATION DU PARFAIT DE L'INDICATIF.

§ 103. La *formation du parfait de l'indicatif* est particulièrement remarquable.

a. Dans la 1re et la 4e conjugaison il se forme en ajoutant *vi* au radical; *amā-vi, audī-vi;* dans la 2e on rejette l'*e* caractéristique et on ajoute *ŭi : monŭi* (*mon-ŭi*) *).

Rem. Les dérogations à cette règle sont indiquées plus bas, chap. 17 et suiv.

b. Dans la 3e conjugaison le parfait de quelques verbes se termine simplement en *i;* d'autres le font en *si,* d'autres encore en *ui.* La formation la plus simple a lieu dans les verbes où la caractéristique étant *u,* on ajoute simplement *i* au radical; par ex. *minuo,* j'amoindris, radical *minu,* parf.

*) *Ui* et *vi* sont originairement la meme désinence.

minu-i; et dans beaucoup de verbes où la caractéristique étant *b, p, c* (*qv; h*), *g* (*gv*) et *d,* on ajoute *si* au radical, désinence devant laquelle *d* disparaît (*bsi* devient *psi, gsi* et *csi* se changent en *xi;* voy. § 10), par ex. *repsi,* de *repo,* je rampe (*rep*); *scripsi,* de *scribo,* j'écris (*scrib*); *dixi*, de *dico,* je dis (*dic*); *læsi*, de *lædo,* je blesse (*læd*). On verra plus loin (chap. 19) quelle terminaison est donnée à chacun des autres verbes.

Les verbes qui forment leur parfait simplement par *i* et ont pour caractéristique une consonne, allongent et renforcent la voyelle dans la syllabe qui précède la terminaison, si elle est brève et qu'il n'y ait pas *position,* par ex. *lēgi,* de *lĕgo,* je choisis, je lis (*collēgi* de *collĭgo*).

Quelques verbes à parfait en *i* prennent le redoublement (réduplication), c.-à-d. que la première consonne avec la voyelle suivante, si c'est *o* ou *u* (*ŏ, ŭ*), avec un *ĕ,* dans le cas contraire, se place devant le radical, par ex. *tondeo*, je tonds, parf. *tŏtondi; curro,* je cours, parf. *cŭcurri.* Dans ce cas, la voyelle du radical n'est point allongée, mais quelquefois changée, par ex. *cădo,* je tombe, parf, *cĕcĭdi.* Dans les composés, le redoublement disparaît, par ex. *incĭdi,* de *incĭdo,* je tombe sur (composé de *in* et de *cădo*); à l'exception de quelques verbes, qui seront indiqués dans la liste des parfaits et des supins.

Rem. L'allongement de la voyelle du radical a lieu encore dans certains verbes des autres conjugaisons qui, par irrégularité, font simplement *i* au parfait. La syllabe qui précède cette désinence *i* n'est brève que dans les quatre parfaits : *bĭbi, fĭdi, scĭdi, tŭli,* de *bĭbo, findo, scindo, fĕro.* Dans quelques verbes, le redoublement est irrégulier, par ex. *stĕti,* de *sto* (1re conjugaison); *stĭti,* de *sisto; spŏpondi,* de *spondeo* (2e conjugaison).

FORMATION DU PARFAIT ET DU PLUS-QUE-PARFAIT AUX DIVERS MODES.

§ 104. Du parfait de l'indicatif actif se forme le parfait actif des autres modes (conjonctif et infinitif), ainsi que le plus-que-parfait et le futur passé (de l'indicatif et du conjonctif) actif, en ajoutant les désinences particulières de ces temps à la forme du parfait de l'indicatif, après le retranchement de l'*i,* par ex. *amāv-ĕram* (plus-q.-parfait de l'indicatif), d'*amāv-i.*

FORMATION DES SUPINS.

§ 105. Les SUPINS, dans la 1re, 3e et 4e conjugaison, se forment en ajoutant au radical la terminaison *tum* pour le premier supin, et *tu* pour le second; terminaisons devant lesquelles *b* se change en *p;* et *g* (*qv, h, gv*) en *c* pour la facilité de la prononciation (§ 10); ainsi : *ama-tum, scrip-tum, minū-tum, audi-tum; ama-tu, scrip-tu, minū-tu, audī-tu.* Dans la 3e conjgaison les verbes qui ont la consonne *d* pour caractéristique

font leurs supins en *sum* et *su,* terminaisons devant lesquelles le *d* disparaît, par ex. *læsum, læsu*, de *læd-o,* je blesse.

Dans la seconde conjugaison l'*e* du radical se retranche et on ajoute *ĭtum, ĭtu;* par ex. *mon-ĭtum, mon-ĭtu,* de *mon-eo.* (L'*i* n'est qu'une voyelle de liaison intercalée pour faciliter la prononciation.)

Rem. 1. Sur les irrégularités qui résultent de l'application de *sum* au lieu de *tum* à d'autres verbes encore et des modifications du radical, voyez chap. 17 et suiv.

Rem. 2. La terminaison *ĭtum* est de règle partout où le parfait est en *ui* (même dans la 3me conjugaison et dans les verbes irréguliers de la 1re), par ex. *gĕmo,* je gémis, parf. *gĕm-ŭi,* supin *gĕm-ĭtum; dŏmo,* je dompte, parf. *domui,* supin *domĭtum,* excepté quand la lettre caractéristique est un *u,* p. ex. *mĭnŭ-o,* j'amoindris, parf. *minŭ-i,* supin *minū-tum* (et non *mĭnĭtum*).

Rem. 3. *I,* au supin, est long partout où le parfait se termine par *vi,* excepté dans *ĭtum,* de *eo,* je vais; *cĭtum,* de *cieo,* je meus; *lĭtum,* de *lĭno,* j'enduis; *quĭtum,* de *quĕo,* je peux; *sĭtum,* de *sĭno,* je permets, tous verbes irréguliers. L'*a,* au supin, n'est bref que dans *dătum,* de *do,* je donne; *rătum,* de *rĕor,* je pense; *sătum,* de *sĕro,* je sème, verbes également irréguliers. L'*u* n'est bref que dans *rŭtum,* de *ruo,* et dans les composés *dirŭtum, ērŭtum, prorŭtum.*

FORMATION DU PARTICIPE PASSÉ PASSIF ET DU PARTICIPE FUTUR ACTIF.

§ 106. Le *participe passé passif* et le *participe futur actif* se forment comme le supin; on n'a qu'à substituer leurs désinences *us, a, um* et *ūrus, ūra, ūrum* à la désinence *um* du *supin;* par ex. :

SUPIN.	PARTICIPE PASSÉ.	PARTICIPE FUTUR
ămātum,	*ămātus, a, um,*	*ămātūrus, a, um,*
mŏnĭtum,	*mŏnĭtus, a, um,*	*mŏnĭtūrus, a, um,*
scriptum,	*scriptus, a, um,*	*scriptūrus, a, um,*
læsum,	*læsus, a, um,*	*læsūrus, a, um,*
audītum,	*audītus, a, um,*	*audītūrus, a, um.*

Il suffit de nommer le premier supin, pour montrer comment se terminent et les deux supins et les deux participes d'un même verbe.

Rem. 1. Quand le supin n'est pas régulièrement formé du présent, ces participes subissent la même irrégularité.

Rem. 2. Dans quelques-uns des verbes dont le supin et le participe passé s'écartent de la règle, le participe futur se forme néanmoins du présent, en ajoutant *tūrus* ou *ĭturus* au radical; par ex. :

PRÉSENT.	SUPIN.	PART. PASSÉ.	PART. FUTUR.
juvo, j'aide,	*jūtum,*	*jūtus,*	*jŭvātūrus,*
sĕco, je coupe,	*sectum,*	*sectus,*	*sĕcātūrus,*
sŏno, je sonne,	*sŏnĭtum,*		*sŏnātūrus,*
părĭo, j'engendre,	*partum,*	*partus,*	*părĭtūrus,*
rŭo, je m'élance,	*rŭtum,*	*rŭtus,*	*rŭĭtūrus,*
mŏrĭor, je meurs,		*mortuus,*	*mŏrĭtūrus,*
nascor, je nais,	*nātum,*	*natus,*	*nascĭtūrus,*
ŏrĭor, je commence,	*ortum,*	*ortus,*	*ŏrĭtūrus.*

Voyez aux verbes irréguliers de la 1re conj. (§ 119, 120, 121), de la 3e (§ 130, 143), et aux verbes déponents (§ 149, 150, 151).

§ 107. Quelques temps n'ont pas de forme simple tirée du verbe, et se composent, par périphrase, en joignant un participe à un temps du verbe auxiliaire *sum*, je suis. C'est ce qui a lieu à l'actif, pour les futurs du conjonctif et de l'infinitif, où l'on a recours au part. futur (*amatūrus sim; amatūrum esse*); et, au passif, pour le parfait et tous les temps qui, à l'actif, se forment du parfait. Ces temps se forment à l'aide du part. passé (*amatus sum, eram, ero,* etc.).

CHAPITRE XIV.

VERBE *sum* ET PARADIGMES DES QUATRE CONJUGAISONS.

§ 108. La conjugaison du verbe *sum*, je suis, diffère en grande partie de celle des autres verbes. La voici :

		INDICATIF.	CONJONCTIF.
		PRÉSENT.	PRÉSENT.
S.	1re p.	*sum*, je suis,	*sim*, que je sois,
	2e	*ĕs*, tu es,	*sīs*, que tu sois,
	3e	*est*, il ou elle est,	*sit*, qu'il ou elle soit,
P.	1re p.	*sŭmus*, nous sommes,	*sīmus*, que nous soyons,
	2e	*estĭs*, vous êtes,	*sītis*, que vous soyez,
	3e	*sunt*, ils ou elles sont.	*sint*, qu'ils ou elles soient.
		IMPARFAIT.	IMPARFAIT.
S.	1re p.	*ĕram*, j'étais,	*essem*, que je fusse, je serais,
	2e	*ĕras*, tu étais,	*essēs*, que tu fusses, tu serais,
	3e	*ĕrat*, il ou elle était,	*esset*, qu'il ou elle fût, il ou elle serait,
P.	1re p.	*ĕrāmus*, nous étions,	*essēmus*, que nous fussions, n. serions,
	2e	*ĕrātis*, vous étiez,	*essētis*, que vous fussiez, vous seriez,
	3e	*ĕrant*, ils ou elles étaient.	*essent*, qu'ils ou elles fussent, ils ou elles seraient.

PARFAIT.	PARFAIT
S. 1re p. *fŭi*, je fus, j'ai été,	*fuĕrĭm*, que j'aie été,
2e *fŭistī*, tu fus, tu as été,	*fŭĕrĭs*, que tu aies été,
3e *fŭĭt*, il ou elle fut, a été,	*fŭĕrĭt*, qu'il ou elle ait été,
P. 1re p. *fŭĭmŭs*, nous fûmes, n. avons été,	*fŭĕrīmŭs*, que nous ayons été,
2e *fŭistĭs*, vous fûtes, vous avez été,	*fuerītis*, que vous ayez été,
3e *fŭērunt* (*ēre*), ils furent, ils ont été.	*fŭĕrint*, qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
S. 1re p. *fŭĕram*, j'avais été,	*fŭissĕm*, que j'eusse été, j'aurais été
2e *fŭĕrās*,	*fŭissēs*,
3e *fŭĕrăt*,	*fŭissĕt*,
P. 1re p. *fŭĕrāmŭs*,	*fŭissēmus*,
2e *fŭĕrātĭs*,	*fŭissētis*,
3e *fŭĕrant*.	*fŭissent*.

FUTUR (simple).	FUTUR (simple).
S. 1re p. *ĕrŏ*, je serai,	*fŭtūrus* (*a*, *um*) *sim*, que je doive être,
2e *ĕrĭs*,	*sis*,
3e *ĕrĭt*,	*sit*,
P. 1re p. *ĕrĭmus*,	*fŭtūrī* (*æ*, *a*) *sīmus*,
2e *ĕrĭtis*,	*sītis*,
3e *ĕrunt*.	*sint*.

FUTUR PASSÉ.	FUTUR PASSÉ.
S. 1re p. *fŭĕrō*, j'aurai été,	*fŭĕrĭm*, que j'eusse été,
2e *fŭĕrĭs*,	*fŭĕrĭs*,
3e *fuĕrĭt*,	*fŭĕrĭt*,
P. 1re p. *fŭĕrĭmŭs*,	*fŭĕrĭmŭs*,
2e *fŭĕrĭtis* *),	*fŭĕrĭtĭs*,
3e *fŭĕrint*.	*fŭĕrint*.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	FUTUR.
Sing. 2e p. *es*, sois,	Sing. 2e p. *estŏ*, que tu sois, tu seras,
	3e p. *estŏ*, qu'il ou elle soit,
Plur. 2e p. *estĕ*, soyez.	Plur. 2e p. *estōtĕ*, que vous soyez,
	3e p. *suntŏ*, qu'ils soient.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.	FUTUR.
esse, être.	*fŭisse*, avoir été.	Sing. *fŭtūrus* (*a*, *um*) *esse*, ou à l'acc. *fŭtūrum* (*am*, *um*) *esse*.
		Plur. *fŭtūri* (*æ*, *a*), ou à l'acc. *fŭtūros* (*as*, *a*) *esse*, devoir être.

*) La prononciation ordinaire en prose est ici et au parf. du conjonctif *fuerĭmus*, *fuerĭtis* avec ĭ bref.

PARTICIPE.

FUTUR. *fŭtūrus, a, um,* devant être, futur

Rem. 1. Le supin et le gérondif manquent. Le participe présent, *ens*, gén. *entis*, n'est point usité comme verbe; il se trouve (rarement) comme substantif dans la langue philosophique : l'être, un être.

Rem. 2. Sur le verbe *sum* se conjuguent ses composés :
absum, je suis absent ou éloigné, parf. *abfŭi* ou *āfui;*
adsum (ou *assum*), je suis présent ou près, parf. *affui* ou *adfui* (voy. § 173).
dēsum, je manque (*deest, deĕram*, etc., se prononçaient : *dēst, dēram*), parf. *dēfui;*
insum, je suis dans, parf. *infui;*
intersum, j'assiste ou je suis entre, parf. *interfui;*
obsum, je suis devant, je fais obstacle, je nuis; parf. *obfui;*
præsum, je suis à la tête, je préside, parf. *præfui;*
prosum, je sers, je suis utile;
subsum, je suis dessous;
supersum, je suis de reste, je survis; parf. *superfui.*

De tous ces verbes, *absum* et *præsum* ont seuls le participe présent : *absens*, absent; *præsens*, présent. *Prosum* intercale *d* devant *e*, par ex. *prōsum, pro-d-es, pro-d-est; prōsŭmus, pro-d-estis, prōsunt.*

Rem. 3. Au lieu de *futurus esse* (infin. fut.), il y a une autre forme, *fŏrĕ;* et au lieu d'*essem* (imparf. du conjonctif), une forme *fŏrem, fŏres, fŏret, fŏrent* (*affŏrĕ, prōfŏre, prōfŏrem*, etc.); sur l'usage de ces formes, voy. § 377, Rem. 2, et § 410. On se sert toujours de *fore* avec un participe, par ex. *laudandum fŏre* (et non *laudandum futurum esse*).

Rem. 4. Les formes archaïques sont, au présent du conjonctif, *siem, sies, siet, sient*, et plus encore *fŭam, fŭās, fŭăt, fŭant*. La forme *escit, escunt* (*esit, esunt*) du futur de l'indicatif est tout à fait surannée.—Quand *est* suivait une voyelle ou une *m*, l'*e* initial disparaissait anciennement dans la prononciation, et même ordinairement dans l'écriture (*nata st, natum st, oratio st*), chez les poëtes comiques, la désinence *us* se fond avec *est* (*factust, opust*, pour *factus est, opus est*), quelquefois même avec la 2me pers. *es* (*Quid meritu's?* Ter. Andr. 3, 5, 15).

Rem. 5. Les formes du verbe *sum* sont proprement tirées de deux souches différentes, savoir, *es* (d'où *esum*, plus tard *sum*, et toutes les formes commençant par *e*) et *fu* (*fŭo*). Cf. en grec εἰμί et φύω.

TABLEAU DES QUATRE CONJUGAISONS.

§ 109. Tout le système de la formation des temps et de la flexion d'après les personnes et les nombres dans les quatre conjugaisons se voit dans les verbes suivants que nous conjuguons entièrement comme paradigmes; savoir, *ămo* (radical *ama*) pour la 1re; *moneo* (radical *mone*) pour la 2e; *scribo* (radical *scrib-*) pour la 3e; *audio* (radical *audi*) pour la 4e. A la 3e conjugaison on donne aussi les temps de *minuo* et de *capio*, comme exemples d'un verbe ayant *u* pour caractéristique, et

d'un autre, où la caractéristique est suivie d'un *i* intercalaire (§ 102, rem. 1).

I. VOIX ACTIVE.

A. INDICATIF.

PRÉSENT.

S.	1	*ămŏ*, j'aime,	*mŏnĕ-ŏ*, j'avertis,	*scrīb-ŏ*, j'écris,	*audĭ-ŏ*, j'entends,
	2	*ămā-s*, tu aimes,	*mŏnē-s*,	*scrīb-ĭ-s*,	*audī-s*,
	3	*ămă-t*, il aime,	*mŏnĕ-t*,	*scrīb-ĭ-t*,	*audĭ-t*,
P.	1	*ămā-mŭs*, n. aimons,	*mŏnē-mŭs*,	*scrīb-ĭ-mŭs*,	*audī-mŭs*,
	2	*ămā-tĭs*, vous aimez,	*mŏnē-tis*,	*scrīb-ĭ-tĭs*,	*audī-tĭs*
	3	*ăma-nt*, ils aiment.	*mŏne-nt*.	*scrīb-u-nt*.	*audĭ-u-nt*.

de même *mĭn-ŭ-o*, j'amoindris; *căpĭo*, je prends; *că-p-ĭs*, *căp-ĭ-t*, *càp-ĭ-mŭs*, *căp-ĭ-tĭs*, *cap-ĭ-unt*.

IMPARFAIT.

(Terminaison dans la 1re et 2me conjug. *bam;* dans la 3me et 4me, *ēbam*).

S.	1	*ămā-băm*, j'aimais.	*mŏnē-băm*,	*scrīb-ēbam*,	*audĭ-ēbam*,
	2	*ămā-bās*,	*mŏnē-bās*,	*scrīb-ēbās*,	*audĭ-ēbās*,
	3	*ămā-băt*,	*monē-băt*,	*scrīb-ēbăt*,	*audĭ-ēbat*,
P.	1	*ămā-bāmŭs*,	*mŏnē-bāmus*,	*scrīb-ēbāmus*,	*audĭ-ēbāmŭs*,
	2	*ămā-bātĭs*,	*mŏnē-bātĭs*,	*scrīb-ēbātĭs*,	*audĭ-ēbātĭs*.
	3	*ămā-bant*.	*mŏnē-bant*.	*scrīb-ēbant*.	*audĭ-ēbānt*.

PARFAIT.

(Terminaison dans la 1re et 4me conjug., *vi*; dans la 2me *ui*, avec élision de l'*e;* dans la 3me *i*, ou *si*, ou *ui;* voyez § 103).

S.	1	*ămā-vi*, j'ai aimé, j'aimai,	*mŏn-ŭī*,	*scrip-sī*,	*audī-vi*,
	2	*ămā-vistī*,	*mŏn-ŭistī*,	*scrip-sistī*,	*audī-vistī*,
	3	*ămā-vĭt*.	*mŏn-ŭĭt*,	*scrip-sit*,	*audī-vĭt*,
P.	1	*ămā-vĭmŭs*,	*mŏn-ŭĭmŭs*,	*scrip-sĭmŭs*,	*audī-vĭmus*,
	2	*ămā-vistĭs*,	*mŏn-ŭistĭs*,	*scrip-sistĭs*,	*audī-vistĭs*,
	3	*ămā-vērunt*, (ou *ămā-vēre*).	*mŏn-ŭērunt*, (ou *mŏn-ŭērĕ*).	*scrip-sērunt*, (ou *scrip-sērĕ*).	*audī-vērunt*, (ou *audī-vērĕ*).

de même *mĭnŭ-i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

S.	1	*ămā-vĕram*, j'avais aimé,	*mŏn-ŭĕram*,	*scrip-sĕram*,	*audī-vĕram*,
	2	*ămā-vĕrās*,	*mŏn-ŭĕrās*,	*scrip-sĕrās*,	*audī-vĕrās*,
	3	*ămā-vĕrat*,	*mŏn-ŭĕrat*,	*scrip-sĕrăt*,	*audī-vĕrat*,
P.	1	*ămāvĕrāmŭs*,	*mŏn-ŭĕrāmŭs*,	*scrip-sĕrāmŭs*,	*audī-vĕrāmŭs*,
	2	*ămā-vĕrātĭs*,	*mŏn-ŭĕrātĭs*,	*scrip sĕrātis*,	*audī-vĕrātĭs*,
	3	*ămā-vĕrant*.	*mŏn-ŭĕrant*.	*scrip-sĕrant*.	*audī-vĕrant*.

FUTUR SIMPLE.

(Terminaison dans la 1re et 2me conjug., *bo;* dans la 3me et 4me, *am*).

S.	1	*ămā-bŏ*, j'aimerai,	*mŏnē-bŏ,*	*scrīb-am,*	*audĭ-am,*
	2	*ămā-bĭs,*	*mŏnē-bĭs,*	*scrīb-ēs,*	*audĭ-ēs,*
	3	*ămā-bĭt,*	*mŏnē-bĭt,*	*scrīb-et,*	*audĭ-ĕt,*
P.	1	*ămā-bĭmŭs,*	*mŏne-bĭmŭs,*	*scrīb-ēmŭs,*	*audī-ēmus,*
	2	*ămā-bĭtĭs,*	*mŏnē-bĭtĭs,*	*scrīb-ētĭs,*	*audĭ-ētĭs,*
	3	*ămā-bunt.*	*mŏnē-bunt.*	*scrib-ent.*	*audĭ-ent.*

de même *mĭnŭ-am, ēs,* etc.
cap-ĭ-am, cap-ĭ-es, etc.

FUTUR PASSÉ.

(Terminaison *ĕro*, ajoutée au parfait, après retranchement de l'*ī*.)

S.	1	*ămā-vĕrŏ*, j'aurai aimé,	*mŏn-ŭĕrŏ,*	*scrip-sĕrŏ,*	*audī-vĕrŏ,*
	2	*ămā-vĕrĭs,*	*mŏn-ŭĕrĭs,*	*scrip-sĕrĭs,*	*audī-vĕrĭs,*
	3	*ămā-vĕrit.*	*mŏn-ŭĕrit,*	*scrip-sĕrĭt,*	*audī-vĕrit,*
P.	1	*ămā-vĕrĭmus,*	*mŏn-ŭĕrĭmŭs,*	*scrip-sĕrĭmŭs,*	*audī-vĕrĭmŭs,*
	2	*ămā-vĕrĭtĭs* *),	*mŏn-ŭĕrĭtĭs,*	*serip-sĕrĭtĭs,*	*audī-vĕrĭtis,*
	3	*ămā-vĕrint.*	*mŏn-ŭĕrint.*	*scrip-sĕrint,*	*audī-vĕrint.*

de même *min-uero.*

B. CONJONCTIF.

PRÉSENT.

(Terminaison *am* qui, dans la 1re conjug., se fond avec l'*a* du radical et devient *em*.)

S.	1	*ăm-em*, que j'aime,	*mŏnĕ-am,*	*scrīb-am,*	*audĭ-am,*
	2	*ăm-ēs,*	*mŏnĕ-ās,*	*scrīb-ās,*	*audĭ-ās,*
	3	*ăm-ĕt,*	*mŏnĕ-ăt,*	*scrīb-ăt,*	*audĭ-ăt,*
P.	1	*ăm-ēmŭs,*	*mŏnĕ-āmŭs,*	*scrīb āmŭs,*	*audĭ-āmŭs,*
	2	*ăm-ētĭs,*	*mŏnĕ-ātĭs,*	*ssrīb-ātĭs,*	*audĭ-ātis,*
	3	*ăm-ent.*	*mŏnĕ-ant.*	*scrīb-ant.*	*audĭ-ant.*

de même *mĭnŭ-am, căpĭ-am.*

IMPARFAIT.

(Terminaison dans la 1re, 2me et 4me conjug., *rem*; dans la 3me, *ĕrem*.)

S.	1	*ămā-rem*, j'aimerais, que j'aimasse,	*mŏnē-rem,*	*scrīb-ĕrem,*	*audī-rem,*
	2	*ămā-rēs,*	*mŏnē-res,*	*scrīb-ĕrēs,*	*audī-rēs,*
	3	*ămā-rĕt,*	*mŏnē-rĕt,*	*scrīb-ĕrĕt,*	*audī-rĕt,*
P.	1	*ămā-rēmŭs,*	*mŏnē-rēmŭs,*	*scrīb-ĕrēmŭs,*	*audī-rēmŭs,*
	2	*ămā-rētĭs,*	*mŏnē-rētĭs,*	*scrīb-ĕrētĭs,*	*audī-rētĭs,*
	3	*ămā-rent.*	*mŏnē-rent.*	*scrīb-ĕrent.*	*audī-rent.*

*) La prononciation habituelle en prose est *amavĕrĭmus, amavĕrĭtis. ĭ* bref.

PARFAIT.

(Terminaison *ĕrim*, ajoutée au parf. de l'indicatif, après retranchement de l'*i*.)

S. 1	*ămā-v-ĕrim*, que j'aie aimé,	*mŏn-ŭĕrim*,	*scrip-s-ĕrim*,	*audī-v-ĕrim*,
2	*ămā-v-ĕrĭs*,	*mŏn-ŭ-ĕrĭs*,	*scrip-s-ĕrĭs*,	*audī-v-ĕris*,
3	*ămā-v-ĕrĭt*,	*mŏn-ŭ-ĕrĭt*,	*scrip-s-ĕrĭt*,	*audī-v-ĕrĭt*,
P. 1	*ămā-v-ĕrĭmŭs*,	*mŏn-ŭ-ĕrĭmŭs*,	*scrip-s-ĕrĭmŭs*,	*audī-v-ĕrĭmŭs*,
2	*ămā-v-ĕrĭtĭs*,	*mŏn-ŭ-ĕrĭtĭs*,	*scrip-s-ĕrĭtĭs*,	*audī-v-ĕrĭtĭs*,
3	*ămā-v-ĕrint*.	*mŏn-ŭ-ĕrint*,	*scrip-s-ĕrint*.	*audī-v-ĕrint*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

(Terminaison *issem*, ajoutée au parf. de l'indicatif, après retranchement de l'*i*.)

S. 1	*ămā-v-issem*, que j'eusse aimé,	*mŏn-ŭ-issem*,	*scrip-s-issem*,	*audī-v-issem*,
2	*ămā-v-īssēs*,	*mŏn-ŭ-issēs*,	*scrip-s-issēs*,	*audī-v-issēs*,
3	*ămā-v-issĕt*,	*mŏn-ŭ-issĕt*,	*scrip-s-issĕt*,	*audī-v-issĕt*,
P. 1	*ămā-v-issēmŭs*,	*mŏn-ŭ-issēmŭs*.	*scrip-s-issēmŭs*,	*audī-v-issēmŭs*,
2	*ămā-v-issētĭs*,	*mŏn-ŭ-issētĭs*,	*scrip-s-issētĭs*,	*audī-v-issētĭs*,
3	*ămā-v-issent*.	*mŏn-ŭ-issent*.	*scrip-s-issent*,	*audī-v-issent*.

de même *min-u-issem*.

FUTUR.

S.	*ămā-tūrus*,	*mŏn-ĭtūrŭs*,	*scrip-tūrŭs*,	*audī-tūrŭs* (*ă*, *um*)	*sim*, *sīs*, *sĭt*, que je doive aimer, avertir, etc.
P.	*ămā-tūrī*,	*mŏn-ĭtūrī*,	*scrip-tūrī*,	*audī-tūrī* (*æ*, *ă*)	*sīmus*, *sītis*, *sint*.

FUTUR PASSÉ.

Il est identique au parf. du même mode, *amāvĕrim*, 3me plur. *ămāvĕrint*.

C. IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Dans la 1re, 2me et 4me conjugaison, c'est le radical pur; dans la 3me, le radical, plus *e*.)

S. 2	*ămā*, aime,	*mŏnē*,	*scrib-ĕ*,	*audī*.
P. 2	*ămā-tĕ*,	*mŏnē-tĕ*,	*scrib-ĭtĕ*,	*audī-tĕ*.

de même *mĭnŭ-e*, *căpĕ*, *căpĭte*.

FUTUR.

(Terminaison dans la 1re, 2me et 4me, *tŏ*; dans la 3me, *ĭtŏ*.)

S. 2	*ămā-tŏ*,	*monē-tŏ*,	*scrīb-ĭtŏ*,	*audī-tŏ*,
3	*ămā-tŏ*,	*mŏnē-tŏ*,	*scrīb-ĭtŏ*,	*audī-tŏ*,
P. 2	*ămā-tōtĕ*,	*mŏnē-tōtĕ*,	*scrīb-ĭtōtĕ*,	*audī-tōtĕ*,
3	*ăma-ntŏ*.	*mŏne-ntŏ*.	*scrīb-u-nto*.	*audĭ-u-ntŏ*.

de même *minu-ĭtŏ*, *căpĭto*, *căpĭunto*.

D. INFINITIF.

PRÉSENT.

(Terminaison dans la 1re, 2me et 4me conjug. : RE; dans la 3me, ERE.)

ămā-rĕ, aimer.	*mŏnē-rĕ.*	*scrīb-ĕrĕ*, *mĭnŭ-ĕrĕ*, *căp-ĕrĕ.*	*audī-rĕ.*

PARFAIT.

(Terminaison ISSE, ajoutée au parf. de l'indicatif, après retranchement de l'*i*.)

ămā-v-isse, avoir aimé.	*mŏn-ŭ-issĕ.*	*scrip-s-issĕ*, *mĭn-ŭ-issĕ.*	*audī-v-issĕ*,

FUTUR.

	Singulier.		Pluriel.
Nom.	*ămā-tūrŭs* (*ă*, *um*) *esse*, devoir aimer.		*ămā-tūrī* (*æ*, *ă*) *esse.*
	mŏn-ĭtūrŭs (*ă*, *um*) *esse*, devoir avertir.		*mŏnĭtūrī* (*æ*, *ă*) *esse.*
	scrip-tūrŭs (*ă*, *um*) *esse*, devoir écrire.		*scrip-tūrī* (*æ*, *ă*) *esse.*
	audī-tūrŭs (*ă*, *um*) *esse*, devoir entendre.		*audī-tūrī* (*æ*, *ă*) *esse.*
Acc.	*ămā-tūrum* (*am*, *um*)		*ămā-tūrōs* (*ās*, *ă*) *esse.*
	mŏn-ĭtūrum (*am*, *um*)		*mŏn-ĭtūrōs* (*ās*, *ă*) *esse.*
	scrip-tūrum (*am*, *um*)		*scrip-tūrōs* (*ās*, *ă*) *esse.*

E. SUPIN.

(Terminaison dans la 1re, 3me et 4me conjug. : TUM; dans la 2me, ITUM, après le rejet de l'*e*.)

ămā-tum, pour aimer,	*mŏn-ĭtum*,	*scrip-tum* (*mĭnū-tum*),	*audī-tum.*
ămā-tū, à aimer.	*mŏn-ĭtū*,	*scrip-tū* (*mĭnū-tū*),	*audī-tū.*

F. GÉRONDIF.

(Terminaison dans la 1re et 2me conjug. : NDUM; dans la 3me et 4me, ENDUM.)

Acc.	*ăma-ndum*, à aimer, pour aimer,	*mŏne-ndum*,	*scrīb-endum* (*mĭnŭ-endum*, *capĭ-endum*),	*audĭ-endum.*
Gén.	*ăma-ndī*,	*mŏne-ndī*,	*scrīb-endī* (*mĭnŭ-endī*, *căpĭ-endī*),	*audĭ-endī.*
Dat.	*ăma-ndō*,	*mŏne-ndō*,	*scrīb-endō*(*mĭnŭ-endō*. *căpĭ-endō*),	*audĭ-endō.*
Abl.	*ăma-ndō*,	*mŏne-ndō*,	*scrīb-endō* (*mĭnŭ-endō*, *capi-endō*),	*audĭ-endō.*

G. PARTICIPE.

PRÉSENT.

(Terminaison dans la 1re et 2me conjug. : NS; dans la 3me et 4me, ENS.)

ăma-ns, aimant,	*mŏne-ns*,	*scrīb-ens*, *mĭnŭ-ens*, *căpĭ-ens*,	*audĭ-ens* *).

*) Ces participes se déclinent régulièrement sur la 3e déclinaison.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Singulier.		Pluriel.	
M. F. N.		M. F. N.	
amā-tŭs (-ă, -um)	*essem (fuissem),*	*ămā-tī (-æ, -ă)*	*essēmŭs (fuissemŭs),*
j'eusse été aimé, ée,			
	essēs (fŭisses),		*essētĭs (fuissētĭs),*
	essĕt (fŭisset).		*essent (fuissent).*

(*De même p.* monitus, scriptus (minutus, captus) auditus).

(Le **FUTUR** manque.)

C. IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

(Terminaison dans la 1re, 2me et 4me conjug. RE, ... dans la 3me, ERE.)

Sing. 2 p. *ămā-rĕ,* sois aimé, *mŏnē-rĕ,* *scrīb-ĕre,* ... *audī-rĕ,*
Plur. 2 p. *ămā-mĭnī,* *mŏnē-mĭnī,* *scrīb-ĭmĭnī,* ... *cap-ĭmĭnī).*
(*mĭnŭ-ĕre, căp-ĕre* ...

FUTUR.

(Terminaison dans la 1re, 3me et 4me conjug. TOR; dans la 2me, ... TOR.)

Sing. 2 p. *ămā-tŏr,* sois aimé, *mŏnē-tŏr,* *scrīb-ĭtŏr,* ... *tŏr,*
3 p. *ămā-tŏr,* *mŏnē-tŏr,* *scrīb-ĭtŏr,* *audī-* ... *tŏr,*
Plur. 3 p. *ămā-ntŏr,* *mŏnē-ntŏr,* *scrīb-untŏr,* *audī-* ... *ntŏr,*
audī-u ... *tŏr).*
(*mĭnŭ-ĭtŏr, cap-ĭtŏr, căpĭ-un* ...

D. INFINITIF.

PRÉSENT.

(Terminaison dans la 1re, 2me et 4me conjug. RI; dans la 3me I.)

ămā-rī, être aimé, *mŏnē-rī,* *scrīb-ī,* *audī-rī.*
(*mĭnŭ-ī, căp-ī*).

PARFAIT.

Singulier.	Pluriel.
M. F. N.	M. F. N.
Nom. *ămā-tŭs (-ă, -um) esse,* (avoir été aimé, aimée),	*ămā-ti, (-æ, -ă), esse,*
Acc. *ămā-tum (-am, -um) esse,*	*ama-tōs (-ās, -ă) esse.*

(*De même p.* monitus, scriptus (minutus, captus), auditus.)

FUTUR *).

ămāt-um īrī, devoir être aimé, *mon-ĭtum īrī,* *scrip-tum īrī,* *audī-tum īrī.*
(*mĭnūtŭm, captum īrī*).

*) Ce temps se forme du supin et de l'infinitif passif de *eo*, je vais (*Amatum īrĕ*, à l'actif, signifie : aller aimer ; devoir aimer ; de là au passif, *ămătum īri*, devoir être aimé).

E. PARTICIPE.

PARFAIT.

(Terminaison **us**, ajoutée au supin, après retranchement de *m*).

ămāt-ŭs (*-ă, -um*), aimé, aimée, *mŏn-ĭtŭs*, *scrip-tŭs*, *audī-tŭs.*
(*mĭnū-tŭs, cap-tŭs*),

GÉRONDIF (FUTUR).

(Terminaison dans la 1re et 2me conjug. **NDUS**; dans la 3me et 4me **ENDUS.**)

ăma-ndŭs (*-ă, -um*), devant être aimé, qui doit ou devrait être aimé. *mŏne-ndus*, *scrīb-endus*, *audĭ-endŭs.*
(*mĭnŭ-ēndus, căpĭ-endus*).

CHAPITRE XV.

VERBES A FORME PASSIVE ET SIGNIFICATION ACTIVE.

§ 110. Différents verbes ont en latin la forme passive avec une signification active, tantôt transitive, tantôt intransitive, p. ex. *hortor,* j'exhorte; *morior,* je meurs. On les appelle verbes déponents (*verba deponentia*), parce qu'ils « *déposent,* » c.-à-d. dépouillent la forme active.

Rem. 1. On explique l'existence des verbes déponents par ce fait que leur forme, qui est maintenant passive, n'avait pas précisément et exclusivement, dans l'origine, cette signification. Quelques verbes, qu'on range parmi les déponents, sont cependant de véritables passifs tirés de verbes actifs encore en usage, par ex. *pascor,* paître (intransitif), vient de *pasco,* paître (transitif, faire paître), nourrir. Quelques verbes en petit nombre se trouvent à la fois comme déponents et sous la forme active; voy. § 147, *a* et *b.*

Rem. 2. Les verbes *audĕo,* j'ose, *fīdo,* je me fie (*confīdo, diffīdo*), *gaudĕo,* je me réjouis, *sŏlĕo,* j'ai coutume, ont au participe passé la signification active et forment leur parfait, ainsi que les temps qui s'en tirent, de la même façon que les verbes passifs, tout en gardant le sens actif : *ausus sum,* j'ai osé; *fisus sum,* je me suis fié; *gāvīsus sum,* je me suis réjoui; *sŏlĭtus sum,* je me suis habitué, j'ai coutume; plus-que-parf. de l'indicatif: *ausus eram,* du conjonctif, *ausus essem,* et ainsi des autres. Ils sont, à ce titre, demi-déponents, *semideponentia.* (Sur *fio,* voy. § 160.) *Placeo* et quelques verbes impersonnels de la 2me conjugaison ont au parfait, outre la forme active, une seconde forme passive; voy. § 128, *a,* Rem. 1, et § 166.) Une couple d'autres verbes, par ex. *rĕvertŏr,* je reviens, ont au présent la forme déponente, et au parfait la forme active, *reverti.* Voy. au verbe *verto,* § 139, et *perio,* § 145.

Rem. 3. Un petit nombre de verbes actifs à signification intransitive ont un participe passé à forme passive, mais à signification active, par ex. *jūrātus,* qui a juré, de *juro,* je jure (*injūrātus,* qui n'a pas juré; *conjuratus,* conjuré, qui a juré avec d'autres, de *conjuro*); *cœnātus,* qui a mangé, de *cœno,* je mange. Les autres participes de cette classe sont *ădultus, cŏălĭtus, crētus, exŏlētus, invĕtĕrātus, nupta, obsŏlētus, pōtus, pransus, svētus* (*suetus*), dont il sera parlé à leur verbe, dans les chap. 17, 18, 19. On trouve plus rarement *conspīrātus,* de

conspiro, je conspire; *dēflăgrātus*, de *dēflăgro*, je brûle (intrans.); *plăcĭtus*, qui a plu, qui plaît, de *plăcĕo*. (Dans Sall. *pax conventa*, paix convenue, sur laquelle on s'est mis d'accord, de *pax convenit*.) Cf. *consīdĕrātus*, examiné, et, comme adjectif, réfléchi, avisé, prudent.

VERBES DÉPONENTS.

INDICATIF.

	1re CONJUGAISON sur *ămŏr*.	2e CONJUGAISON sur *mŏnĕor*.
PRÉS. 1 p.	*hortŏr*, j'exhorte,	*vĕrĕ-or*, je crains,
2 p.	*hortārĭs*, etc.,	*vĕrē-rĭs*, etc.,
IMPARF.	*hortābăr*,	*vĕrē-băr*,
PARF.	*hortātus* (*a, um*) *sum*,	*vĕrĭtus sum*,
PLUS-Q.-PARF.	*hortātus* (*ă, um*) *ĕram*,	*vĕrĭtus* (*a, um*) *eram*,
FUTUR.	*hortā-bŏr*,	*vĕrē-bŏr*,
FUT. PASSÉ.	*hortātus* (*a, um*) *erŏ* (*fŭĕrŏ*).	*vĕrĭtus erŏ*.

	3e CONJUGAISON sur *scribor*.	4e CONJUGAISON sur *audĭor*.
PRÉS. 1 p.	*ūtŏr*, je me sers,	*partĭ-or*, je partage,
2 p.	*ūt-ĕrĭs*, etc.,	*partī-rĭs*, etc.,
IMPARF.	*ūt-ēbăr*,	*partĭ-ēbăr*,
PARF.	*ūs-ŭs sum*,	*partītŭs sum*,
PLUS-Q.-PARF.	*ūs-ŭs ĕram*,	*partītus eram*,
FUTUR.	*ūt-ăr*,	*partĭ-ăr*,
FUT PASSÉ.	*ūs-us ĕrŏ*.	*partītus ĕrŏ*.

CONJONCTIF.

	1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.
PRÉS.	*hortĕr*,	*vĕrĕ-ăr*,
IMPARF.	*hortā-rĕr*,	*vĕrē-rĕr*,
PARF.	*hortātus* (*ă, um*) *sim* (*fŭĕrim*),	*vĕrĭtus sim*,
PLUS-Q.-PARF.	*hortātus* (*ă, um*) *essem* (*fuissem*),	*vĕrĭtus essem*,
FUTUR.	*hortātūrus* (*ă, um*) *sim*.	*vĕrĭtūrŭs sim*.

	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
PRÉS.	*ūtăr*,	*parti-ăr*,
IMPARF.	*ūt-ĕrĕr*,	*partī-rĕr*,
PARF.	*ūsus sim*,	*partītus sim*,
PLUS-Q.-PARF.	*ūsus essem*,	*partītus essem*,
FUTUR.	*ūs-ūrŭs sim*.	*partītūrŭs sim*.

IMPÉRATIF.

	1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.
PRÉS.	*hortā-rĕ*,	*vĕrē-rĕ*,
FUTUR.	*hortātŏr*.	*vĕrē-tŏr*.

	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
PRÉS.	*ūt-ĕrĕ,*	*partī-rĕ,*
FUTUR.	*ut-ītŏr.*	*partī-tŏr.*

	1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.

INFINITIF.

PRÉS.	*hortā-rī,*	*vĕrē-rī,*
PARF.	*hortātus (a, um) esse,*	*vĕrĭtus esse,*
	hortātum (am, um) esse,	*vĕrĭtum esse.*
	ainsi de suite.	
FUTUR.	*hortātūrus (ă, um) esse,*	*vĕrĭtūrus esse,*
	hortātūrum (am, um) esse,	*vĕrĭtūrum esse.*
	ainsi de suite.	

	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
PRÉS.	*ūt-ī,*	*partī-rī,*
PARF.	*ūs-us (a, um),*	*partītus (a, um) esse,*
	ūsum (am, um) esse,	*partītum (am, um) esse.*
	ainsi de suite.	
FUTUR.	*ūsūrus esse,*	*partītūrus esse,*
	ūsūrum esse.	*partītūrum esse.*
	ainsi de suite.	

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.

SUPIN.

hortātum,	*vĕrĭtum,*
hortātu.	*vĕrĭtū.*

3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
ūsum,	*partītum,*
ūsū.	*partītu.*

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.

GÉRONDIF.

hortandum.	*vĕrendum.*

3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
ūtendum.	*partĭ-endum.*

1re CONJUGAISON.	2e CONJUGAISON.

PARTICIPE.

PRÉS.	*hortans,*	*vĕre-ns,*
PARF.	*hortātus (a, um),*	*vĕrĭ-tus,*
FUTUR.	*hortātūrus (a, um),*	*vĕrĭtūrus,*
GÉRONDIF.	*hortandus (ă, um).*	*vĕrendus.*

	3e CONJUGAISON.	4e CONJUGAISON.
PRÉS.	*ūtens,*	*partĭens,*
PARF.	*ūsŭs,*	*partītus,*
FUTUR,	*ūsūrŭs,*	*partītūrus,*
GÉRONDIF.	*ūtendus.*	*partĭendus.*

§ 111. Les verbes déponents appartiennent par leur caractéristique à une des quatre conjugaisons, et prennent dans leur flexion les formes passives ordinaires de cette conjugaison. Le supin et le participe passé se forment du radical comme dans les verbes actifs. Outre le supin, ils ont encore de la forme active le participe présent et le participe futur, de sorte qu'un verbe déponent a trois participes à signification active pour les trois temps principaux. Le futur du conjonctif et celui de l'infinitif se forment du participe futur joint au verbe *sum*, comme dans les verbes actifs.

Le gérondif (*gerundīvum*) retient, à la différence des autres formes, la signification passive, p. ex. *hortandus*, qui est à exhorter, qu'il faut exhorter ou qui sera exhorté. Aussi n'existe-t-il que dans les verbes déponents transitifs; mais le gérondif dit *gerundium* (avec signification active, § 99) existe même dans les verbes déponents intransitifs.

Rem. Même les déponents *pascor, vĕhor, versor,* qui ne sont proprement que les passifs de verbes actifs usités (*pasco, veho, verso*), ont les participes présents *pascens, vehens, versans,* non-seulement dans la signification qu'ils ont à l'actif, mais encore dans celle qu'ils ont comme déponents.

§ 112. Nous avons donné ci-dessus les paradigmes des verbes déponents pour les quatre conjugaisons.

CHAPITRE XVI.

DE QUELQUES PARTICULARITÉS DANS LA CONJUGAISON.

§ 113. *a.* Au parfait et aux temps qui en sont formés on peut, dans la 1re conjugaison, lorsqu'un *r* ou un *s* vient après *ve* ou *vi,* supprimer le *v* et contracter l'*a* avec *e* ou *i* en *ā*; par ex. :

ămāvĕ-r-unt,	contraction :	*ămārunt,*
ămāvĕ-r-im,		*ămārim,*
ămāvi sti,		*ămāstī,*
ămāvi-ssĕ,		*ămāssĕ.*

On peut de même supprimer *ve* et *vi* devant *r* et *s* dans les parfaits en *ēvi* (des verbes irréguliers de la 2ᵉ et 3ᵉ conjug.) et dans les temps qui en sont formés, p. ex. :

flevistis, contraction :	*flestis,*	de *fleo,* je pleure.
nēvērunt,	*nērunt,*	de *nĕo,* je file.
dēlēvĕram,	*delēram,*	de *dēlēo,* j'efface.
dēcrēvisse,	*dēcresse,*	de *dēcerno,* je résous.
dēcrēvĕrim,	*dēcrērim.*	

et dans les parfaits *nōvi,* de *nosco; mōvī,* de *mŏvĕō,* et leurs composés, par ex. *nōrim, nosse, commosse,* pour *nōvĕrim, nōvisse, commōvisse.* (Toutefois on dit toujours à la 1ʳᵉ pers. *nōvĕro* et jamais *nōro.*)

b. Dans les parfaits en *īvī* et les temps qui en sont formés, le *v* devant *e* peut se supprimer, par ex. :

dēfīnĭĕram	pour *dēfīnīvĕram,*	de *dēfīnio.*
qvæsĭerat	pour *qvæsīvĕrat*	de *qværo* (parf. irrég. *qvæsīvi*).

De même devant *i,* suivi d'un *s;* et alors *ii,* en prose, se contracte presque toujours en *ī,* par ex. :

audissem pour *audīvissem,* d'*audio;*
petissĕ (poét. *pĕtiisse*), p. *pĕtivissĕ,* de *pĕto;*
sistī pour *sīvisti,* de *sīno.*

Il est plus rare de voir (chez les poëtes) le *v* disparaître devant *it* (*iit* pour *īvit*), par ex. *audĭit* pour *audīvit.*

Rem. 1. La forme *iit* n'est pas rare dans *pĕtĭīt* (de *peto*) ; elle est la seule usitée dans *dēsĭīt* (de *dēsīno*) et dans les composés d'*ĕo* (je vais), par ex. *rĕdĭīt.* Dans ces composés, même à la première personne, on dit *ii,* par ex. *prætĕrĭī, pĕrĭī.* Voyez au verbe *eo,* § 158. Partout ailleurs cette forme est tout à fait insolite (on ne trouve que quelquefois *petii* p. *pĕtivi*).

Rem. 2. Dans les poëtes postérieurs à l'époque classique, on trouve, mais rarement, pour *redĭi, pĕtiit,* les formes contractes *rĕdī, pĕtīt,* bien qu'il n'y ait point *s* après *i.*

Rem. 3. Dans les parfaits en *si* (*xi*) et les temps qui en sont formés, on trouve quelquefois dans la vieille langue et chez les poëtes (même dans Horace et Virgile), quand *si* est suivi d'un *s,* une syncope, qui consiste à retrancher l'*i,* et après l'*i,* un ou deux *s;* par ex. :

scripsti p. *scripsisti.*	*dixĕ* p. *dixissĕ.*	*accestis* p. *accessistis.*
abscessem p. *abscessissem.*	*consumpsĕt* p. *consumpsissĕt.*	Voy. § 40.

ēre pour *ērunt.*

§ 114. *a.* A la 3ᵉ pers. plur. du parf. de l'indicatif actif on emploie souvent *ēre* pour *ērunt* (*amavēre, monuēre, scripsēre,*

audivēre) ; dans ce cas on ne peut plus supprimer le *v* *). Dans *ērunt* les poëtes font quelquefois l'*e* bref, par ex. *stĕtĕrunt* (Virg.).

rĕ pour *ris.*

b. A la 2e pers. sing. du passif (excepté au présent de l'indicatif), on met souvent *rĕ* au lieu de *rĭs* (c'est la forme la plus ordinaire dans Cicéron) ; au présent de l'indicatif elle est plus rare, et ne se trouve guère que dans les verbes déponents (p. ex. *arbitrāre*, *rē-re,* de *reor;* *vidēre*, de *videor;* *loqv-ĕ-re,* de *loqvor*) ; dans la 4e conjugaison elle est très-rare.

*Suppression de l'*e *à l'impératif présent.*

c. Les verbes *dīco,* je dis, *dūco,* je conduis, *făcĭo,* je fais, *fĕro,* je porte, de la 3e conjugaison, suppriment l'*e* au présent de l'impératif : *dic, duc, fac, fer;* il en est de même pour les composés de *duco* (*educ*), de *fero* (*affer, refer*), et pour ceux de *facio*, où l'*a* n'est pas changé (*calefAc*, mais *confIce;* voy. *facio*, § 143).

Rem. *Făcĕ* se rencontre quelquefois chez les poëtes, *dūcĕ* et *dīcĕ* plus rarement. Dans *scio,* je sais, l'impér. prés. *scī* est inusité ; *scīte* est rare ; on se sert de l'impératif futur : *scīto, scitōtĕ.*

undus pour *endus.*

d. Le gérondif, dans la 3e et dans la 4e conjugaison, se termine, d'après une ancienne prononciation, en *undus* au lieu de *endus,* p. ex. *juri dicundo, potiundus.*

FORMES TEMPORELLES ARCHAÏQUES.

ier, pour *i.*

§ 115. *a.* L'infinitif présent passif se termine quelquefois dans l'ancienne langue et chez les poëtes en *ier* au lieu de *i;* par ex. *ămārĭer, scrībĭer*, p. *ămārī*, *scrībī.*

bam, bar, pour *ēbam, ēbar.*

b. L'imparfait de l'indic. actif et passif, dans la 4me conjugaison, se terminait quelquefois, chez les anciens, en *bam*, *bar,* au lieu de *ēbam, ēbăr,* par ex. *scībam*, *largībăr* (du dépon. *largior*).

*) Cicéron le fait rarement.

ĭbo, ĭbŏr, pour *ĭam, ĭăr.*

c. Le futur actif et passif de l'indicatif, dans les verbes de la 4me conjugaison, se terminait quelquefois, dans l'ancienne langue, en *ībo, ībor,* au lieu de *ĭam, ĭăr,* par ex. *servībo, oppĕrībor,* p. *servĭam, oppĕrĭar* (du dépon. *oppĕrĭor*).

im, is, it, au conjonctif.

d. Au conjonctif présent actif on trouve une ancienne terminaison *im, is, it,* particulièrement dans *ĕdim* pour *ĕdam,* de *ĕdo,* je mange, et dans *duim,* du verbe *do,* je donne, et ses composés, particulièrement dans les prières et les malédictions : *di duint! di te perduint!*

Rem. Cette terminaison s'est conservée dans *sim, vĕlim, nōlim, mālim* (comme au parf. et au futur passé du subjonctif).

Désinence MINO, IMINO, *à l'impér. fut. passif.*

e. L'impératif futur passif formait anciennement la 2me et la 3me personne du sing. en ajoutant au radical la désinence *mĭno* (*imĭno* dans la 3me conjugaison), par ex. *præfāmĭno* (du déponent *præfāri*), *progrĕdimĭno,* de *progredior.*

Futur en SO, SSO (XO) ; *conjonctif en* SIM, SSIM.

f. Au lieu du futur ordinaire, l'ancienne langue avait, dans la 1re, 2me (rarement) et 3me conjug., un futur formé en ajoutant au radical la désinence *so* (*sso* dans la 1re et la 2me conjug.), comme : *lĕva-sso* p. *lĕvābo,* de *lĕvo; prŏhĭbē-sso,* p. *prŏhĭbēbo,* de *prŏhĭbĕo; axo,* p. *ăgam,* d'*ăgo.* Dans les verbes de la 3me conjug. en *io,* l'*i* disparaît : *cap-so, fa-xo,* de *căpĭo, făcĭo,* et le besoin d'adoucir les sons amène dans ces formes les mêmes modifications que dans la formation du parfait en *si,* par ex. *ădempso,* d'*adimo; effexo,* d'*efficio,* comme *effectum,* parce que la syllabe est fermée. Les verbes de la 2me conjug., qui, au parfait, suivent la 3me, font encore ici la même chose, par ex. *jusso* (p. *jubebo*), de *jubeo* (parf. *jussi*). — De ce futur se forme un conjonctif en *im* (*levassim, prohibessim, faxim*), par ex. *ne nos curassis* (p. *cures*), ne t'inquiète pas de nous ! Dans la langue classique, on a conservé de *facio* le fut. de l'indicatif *faxo* (à la 1re personne, chez les poëtes, dans les menaces et les promesses) et le futur du conjonctif *faxim* (dans les vœux, comme conjonct. prés., *faxis, faxit, faximus, faxitis, faxint*), et d'*audeo* le futur du conjonctif *ausim* (dans les énonciations douteuses : *ausis, ausit, ausint;* oserai-je? j'oserais). — De ce futur s'est encore formé, dans l'ancienne langue, un infinitif futur en *assĕre;* par ex. *expugnassĕre, impetrassĕre.* Il est rare de trouver des formes de cette espèce au passif; mais on en trouve, par ex. *turbassitur,* pour *turbābitur,* dans Cic. Leg. 3-4, 11, et dans la vieille langue du droit.

PARTICIPES EN *bundus, ĭbundus, ĕbundus.*

g. Quelques verbes, pour la plupart intransitifs, aussi bien actifs que déponents, forment, en ajoutant *bundus* (*ĭbundus* dans la 3e conjug.) au radical, un nouveau participe, p. ex. *concionābundus, cunctābundus, deliberābundus* (de *concionor, cunctor, delibero*), *furĭbundus, morĭbundus* (de *furo, morior,* 3e conj.); *fremebundus, tremebundus* (avec *e* au lieu d'*i*), de

fremo, tremo; pudibundus, de *pudet* (le seul de la 2e conjug.). Ce participe a le sens du part. prés. actif.

Rem. Ce participe se trouve rarement avec un accusatif, par ex. *vitabundus castra*, évitant le camp. (Liv. 25, 13).

Conjugaison périphrastique.

§ 116. En joignant le participe futur actif et le participe passé passif aux temps du verbe *sum*, on peut former, pour rendre avec plus de précision certains rapports de temps, un futur et un parfait périphrastiques, plus expressifs que ceux indiqués dans la conjugaison, par ex. *dicturus sum* (au lieu de *dicam*), je dirai, je vais dire, j'ai l'intention de dire; *dicturus eram*, j'allais dire, j'étais résolu à dire; *positus fui*, je fus placé. Sur l'usage et la signification de ces périphrases, voyez la Syntaxe (§ 341-344; 381 et § 409).

On forme aussi avec le gérondif et le verbe *sum* de semblables périphrases qui, à tous les modes et à tous les temps, expriment une convenance, un devoir, par ex. *amandus sum*, je suis à aimer, on doit m'aimer; *faciendum est* ou *erat*, il faut ou il fallait faire, il est ou était convenable de faire. Voyez là-dessus la Syntaxe (§ 420 et 421).

Toutes ces constructions sont comprises sous le nom de CONJUGAISON PÉRIPHRASTIQUE (*conjugatio periphrastica*).

CHAPITRE XVII.

DES PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS EN GÉNÉRAL, ET PARTICULIÈREMENT DANS LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

§ 117. Quelques verbes, tout en formant le parfait et le supin (participe passé), avec les terminaisons indiquées (§ 103 et 105), ne le forment pas régulièrement du radical, tel qu'il se montre au présent, mais en le modifiant, p. ex. *frēgi*, de *frango*, je brise (avec la terminaison *i*), et l'allongement de la voyelle d'après le § 103 (procédé régulier), mais avec rejet de l'*n*, procédé irrégulier. — Au radical modifié vient souvent s'ajouter encore la terminaison d'une conjugaison autre que celle à laquelle appartient le présent; p. ex. *jŭvo*, j'aide, de *juvāre* (1re conjug.), fait au parfait *jūvī*, avec *ī* comme si le radical était *juv* (de la 3e conjug.), et non *juva* (de la 1re); *pĕto*, je demande, infin. *pĕtĕre* (3e conjug.), fait au parf. *pĕtivī*, avec la désinence *vi* comme si le présent était *petio*, de la 4e conjug.; le supin *pĕtītum* offre la même irrégularité. *Sĕco*, je coupe, infin. *sĕcāre* (1re conjug.), fait au supin *sectum*, comme si le radical était *sec* (de la 3e conjug.) et non *seca* (de la 1re). Quand

on connaît le parfait et le supin (partic. passé) de ces verbes, on forme régulièrement tous les autres temps qui s'en tirent (§ 104 et 106).

Les verbes composés se conjuguent exactement comme les verbes simples. Nous allons, en conséquence, donner ci-dessous, pour chacune des quatre conjugaisons, la liste des verbes simples dont le parfait et le supin sont irréguliers. Quelques-uns sont sans parfait ni supin, ou sans supin seulement; dans ce cas ils manquent aussi des temps qui s'en forment.

Causes des irrégularités.

§ 118. L'irrégularité du parfait et du supin, par rapport au présent, provient le plus souvent de ce que le radical usité au présent s'est formé par un allongement, dû à la prononciation, d'un radical primitif plus simple. Cet allongement consiste le plus souvent, soit dans l'addition d'une voyelle après la consonne finale (lettre caractéristique) du radical, par ex. *son-a* (indic. prés. *sono,* je sonne; infin. *sonāre*) au lieu de *son* (parf. *son-ŭī,* supin *sŏn-ĭtum*); *rīde* (*rideo,* je ris), au lieu de *rid* (parf. *rī-si,* sup. *rīsum*); *vĕni* (*vĕnio,* je viens; infin. *vĕnīre*), au lieu de *ven* (parf. *vēn-ī,* sup. *ven-tum*); soit dans l'intercalation de la lettre *n*, tantôt après une voyelle, par ex. *si-no,* je laisse (parf. *sī-vi*), tantôt devant une consonne, auquel cas la prononciation la transforme en *m* (§ 10), par ex. *frango* (parf. *freg-ī,* supin *frac-tum*); *rumpo* (parf. *rūp-ī* *), sup. *rup-tum*). — Le radical du présent a été redoublé dans *gigno* (parf. *gĕn-ŭī,* sup. *gĕn-ĭtum*, de *gĕn;* cf. le grec γένος), et *sisto* (parf. *stĭt-ī*). — Un allongement particulier du radical est l'addition de la terminaison *sco;* voy. § 141. — Par suite de ces allongements au présent, beaucoup de verbes, qui ont *a, e, i* pour caractéristique (1re, 2e, 4e conjug.), prennent un parf. et un supin appartenant à la 3e conjugaison, et quelques-uns, dont la caractéristique est une consonne, forment leur parfait et leur supin comme si le radical avait une voyelle. — Il n'y a pas allongement, mais seulement modification du radical usité au présent dans *ūro,* je brûle (parf. *us-si,* sup. *ustum*), *gĕro,* je porte (parf. *ges-si,* sup. *gestum*) et dans quelques autres. — Au parf. et au supin de *fluo, struo, veho, traho, vivo,* reparaît une consonne qui, au présent, a été ou rejetée par la prononciation ou prononcée plus faible sous la forme de *h* ou de *v*. — Quelques irrégularités apparentes du parfait et du supin résultent simplement de la rencontre de la lettre caractéristique et de la terminaison *si* dans la prononciation.

Le supin présente quelquefois une irrégularité particulière, qui consiste à prendre la terminaison *tum* (sans voyelle de liaison, au lieu de la terminaison *ĭtum*), bien que le parfait soit en *ŭī* (§ 105, *Rem.* 2).

Rem. Sur le supin, il faut remarquer qu'il est rarement employé, et que, pour cette raison, on ne le rencontre pas pour beaucoup de verbes dans les monuments de la littérature latine; mais ici nous le donnons comme usité, partout où le participe passé passif ou le participe futur actif existent, parce que ces participes se forment toujours du supin.

*) Cette intercalation a une forme particulière dans *cerno, sperno, sterno,* parf. *crēvi, sprēvi, strāvi.*

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Parf. en *ui*. Supin en *ĭtum*.

§ 119. Voici les verbes de la 1re conjugaison qui ont, ainsi que leurs composés, *ŭī* au parfait, *ĭtum* au supin.

Rem. Le verbe composé, mis en regard, sert à fortifier l'élève dans la prononciation exacte de la syllabe radicale, là où il n'y a point position, et à montrer en même temps le changement de voyelle dans la composition, lorsque ce changement se présente (d'après le § 5 *c*).

Crĕpo (*crĕpŭī, crĕpĭtum*), je craque, je fais du bruit. *Discrĕpo.*
Cŭbo, je suis couché. *Accŭbo* *).

Rem. Quand les composés de *cŭbo* intercalent un *m* devant *b*, par ex. *incumbo,* ils suivent la 3e conjugaison et prennent la signification de « se coucher » ; par ex. *accumbo, accumbĕre, accŭbŭī, accŭbĭtum;* ainsi *accŭbăt,* il est couché auprès; *accumbit,* il se couche auprès.

Dŏmo, je dompte. *Perdŏmo.*
Sŏno, je sonne ou résonne. (Part. fut. act. *Sŏnātūrus;* § 106, rem. 2). *Consŏno.*
Tŏno, je tonne. *Attŏno* (*attŏnĭtus,* abasourdi et comme frappé de la foudre). (*Intŏno* a le part. *intŏnātus.*)
Vĕto, je défends, j'interdis.
(*Plĭco,* je plie.) Il ne se trouve ordinairement que dans les composés *applĭco,* je plie contre, j'applique; *complĭco,* je plie ensemble, je complique; *explĭco,* je déplie ou développe, j'explique; *implĭco,* je plie dans, j'implique, j'embrouille; (*rĕplĭco,* je replie), qui font aussi bien *uĭ, ĭtum* que *āvī, ātum*. (C'est le plus souvent *uĭ,* au parf.; *ĭtum,* au supin; toutefois on dit volontiers *explĭcāvi* dans le sens d'« expliquer, éclairer, » et *applĭcāvi.* Le simple, *plĭco,* ne se trouve que chez les poëtes, et sans parfait. Le part. est *plĭcātus.*)

Parf. *ui;* supin *tum.*

§ 120. Les verbes suivants ont *ŭi* au parfait; *tum* au supin.
Frĭco, je frotte, *fricui, frictum* (on dit cependant aussi *fricātum*). *Perfrĭco.*
Sĕco, je coupe, *sĕcŭi, sectum* (parf. fut. act. *sĕcātūrus;* § 106, rem. 2). *Dissĕco.*

*) *Incŭbāvit* pour *incŭbuit* se trouve dans Quintilien.

Mĭco, je brille, fait *mĭcŭi,* sans supin. *Emĭco, ēmĭcŭī, ēmĭcātum. Dimĭco,* je combats, *dīmĭcāvī, dīmĭcātum.*

Nĕco, je tue (*nĕcāvi, nĕcātum*); mais *ēnĕco* fait aussi bien *ēnĕcŭī*, *ēnectum* qu'*ēnĕcāvi.*

§ 121. Sont particulièrement à remarquer :

Do, je donne, parf. *dĕdī* (avec redoublement), sup. *dătum;* infin. *dăre.* Dans ce verbe l'*a* du radical est bref partout, excepté à l'impér. *dā* et à la 2ᵉ p. s. indic. prés. *dās.* Il en est de même de ses composés *circumdo,* j'entoure; *venundo,* je vends (*venum,* vente); *pessundo*, j'abîme, je ruine (*pessum*, au fond); *sătisdo*, je donne caution ou garantie suffisante (*satis,* assez), p. ex. *circumdĕdī, circumdătum.* Les autres composés (avec une préposition monosyllabe) suivent la 3ᵉ conjugaison; voy. § 133. (Sur *dŭim, dŭīs*, etc., voy. § 115, *d.*) *Jŭvo*, j'aide, *jūvī*, *jūtum.* (Part. fut. act. *jŭvātūrus;* § 106, rem. 2.) *Adjŭvo.*

Sto, je suis debout, *stĕti, stātum.* Les composés changent l'*e* du parfait en *i,* comme *præsto,* se tenir debout pour quelque chose (se rendre caution), *præstĭti, præstātum; persto,* je persiste; l'*e* n'est conservé que par les composés où la préposition est dissyllabe, *antisto*, *circumsto*, *intersto*, *supersto;* p. ex. *circumstĕti;* mais ces verbes n'ont pas de supin. *Disto* n'a ni parfait ni supin.

Lăvo, je lave, je baigne, sans parf.; il emprunte celui de *lăvo, lăvĕre, lāvi, lautum* (*lotum*) qui appartient à la 3ᵉ conjug., et dont le présent est vieux et poétique. (*Lautus* ou *lōtus,* lavé, net; *lautus,* brillant, magnifique.) En composition il devient *luo* (p. ex. *abluo*) de la 3ᵉ conjug. (§ 130).

Pōto, je bois, *pōtāvi, pōtātum,* et plus souv. *pōtum.* (*Pōtus,* qui a bu, § 110, rem. 3.) *Epōto.*

CHAPITRE XVIII.

PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Parfait en *vi;* supin en *tum.*

§ 122. Les verbes suivants forment leur parfait en ajoutant au radical *vi* pour le parfait, et *tum* pour le supin, comme dans la 1ʳᵉ et 4ᵉ conjugaison.

Dēlĕo, j'efface, je détruis. *Dēlēvi, dēlētum.*

Flĕo, je pleure. *Flēvi, flētum.*

Nĕo, je file. *Nēvi, nētum.*

(*Pleo,* j'emplis) n'est usité qu'en composition, comme *compleo, expleo, impleo,* etc.

Abŏleo, j'enlève, je fais périr (de l'inusité *oleo,* je crois, je grandis), fait *abŏlēvi, ăbŏlĭtum.*

Rem. Ces verbes sont des verbes tout à fait purs (*verba pura*), puisqu'ils ont partout (excepté *abolĭtum*) leur caractéristique *e* devant la terminaison; voyez § 101.

Parfait en *i;* supin en *tum.*

§ 123. Les verbes en *veo* ont au parfait *i* (avec allongement de la voyelle), au supin *tum.*

Căvĕo, je prends garde, *cāvī, cautum. Præcaveo* (*præcăves*).

Făvĕo, je favorise, *fāvī, fautum.*

Fŏvĕo, je réchauffe, je soigne. *Fōvi, fōtum.*

Mŏvĕo, je meus, *mōvī, mōtum. Commŏvĕo* (*commŏves*). (*Commōsti, commosse;* voy. § 113, *a*).

Vŏvĕo, je voue. *Vōvi, vōtum. Dēvŏvĕo* (*dēvŏves*).

Verbes sans supin.

Connīvĕo, je ferme les yeux (sur quelque chose), *connīvi* ou *connīxi* (deux formes peu usitées).

Fervĕo, je bouillonne, *fervī* et (surtout dans les composés) *ferbui.* (*Fervo, fervĕre* est archaïque.)

Păvĕo, j'ai peur, *pāvī.*

Ui au parfait; *tum* au supin.

§ 124. *Dŏcĕo,* j'enseigne, *dŏcŭī, doctum. Dedoceo* (*dēdŏces*).

Tĕnĕo, je tiens, *tĕnŭī* (*tentum*). Le supin et les formes qui en sont tirées sont peu usités, excepté dans les composés *detĭneo, obtĭneo* et *retĭnĕo. Contentus* (de *contineo*) ne s'emploie que comme adjectif.

Misceo, je mêle, *miscui, mixtum* et *mistum.*

Torreo, je brûle, je torréfie, *torrui, tostum.*

Ui au parfait; *sum* au supin.

Censĕo, je pense, j'estime. *Censui, censum.* (*Rĕcenseo* fait au supin *rĕcensum* et *recensītum.*)

§ 125. *I* au parf.; *sum* au supin
(comme dans la 3e conjugaison).

Prandeo, je déjeune, *prandi*, *pransum*. (*Pransus*, qui a déjeuné; voy. § 110, Rem. 3.)

Sĕdĕo, je suis assis, *sēdi*, *sessum*. *Assĭdĕo* (*assĭdes*.) Cf. *sīdo*, § 133. (*Circumsĕdĕo* et *supersĕdĕo* sans changement de voyelle.)

Possĭdĕo, je possède et j'entre en possession, *possēdi*, *possessum*.

Vĭdĕo, je vois, *vīdi*, *vīsum*. *Invĭdĕo* (j'envie, *invĭdes*). (*Vĭdĕor*, je parais, je semble.)

Strīdĕo, je siffle, *strīdī*, sans supin. (On dit aussi *strīdo*, *strīdĕre*, 3e.)

Redoublement au parfait.

De même, avec redoublement au parfait; redoublement qui disparaît dans les composés :

Mordĕo, je mords, *mŏmordī*, *morsum*. (*Dēmordeo*, *dēmordi*.)

Pendĕo, je suis suspendu, *pĕpendi*, *pensum*. (*Impendĕo*, *impendi*.) Cf. *pendo*, de la 3e, je pèse.

Spondĕo, je réponds pour, je garantis, *spŏpondī*, *sponsum*. (Les composés font, sans redoublement, *spondi*, *respondeo*, je réponds, *respondi*, *responsum*.)

Tondĕo, je tonds, *tŏtondi*, *tonsum*. *Attondeo*, je rogne (*attondi*, *attonsum*).

§ 126. *a*. Au parf. *si*; au supin *tum* *).

Augĕo, j'augmente, *auxi*, *auctum*.

Indulgĕo, je suis indulgent, je me laisse aller à, *indulsi*, *indultum*.

Torqueo, je tords, *torsi*, *tortum*.

b. au parf. *si*; au supin *sum*.

Ardĕo, je brûle (intrans.), *arsī*, *arsum*.

Hæreo, je suis suspendu ou en suspens, *hæsi*, *hæsum*, *Adhæreo*.

Jŭbĕo, j'ordonne, *jussi*, *jussum*.

*) C, G, QV, précédés de R ou L, disparaissent devant S et T.

Manĕo, je reste, *mansi, mansum.* (*Permanĕo, permănes.*)
Mulcĕo, je caresse, *mulsi, mulsum.*
Mulgĕo, je trais, *mulsi, mulsum* *).
Rīdeo, je ris, *rīsī, rīsum. Arrīdeo* (*arrīdes*).
Svādeo, je conseille, *svāsī, svāsum. Persvādeo* (*persvādes*).
Tergĕo, j'essuie, *tersi, tersum.* (On dit aussi *tergo, tergĕre,* 3e.)

c. Si au parfait; sans supin

Algĕo, j'ai froid, *alsī.*
Frīgĕo, je suis froid, *frixī.*
Fulgĕo, je brille, *fulsī.* (Poét. *fulgo, fulgĕre,* 3e.)
Lūcĕo, je luis, *luxī. Elūceo* (*ēlūcĕt.*)
Lūgeo, je suis dans le deuil; je pleure, *luxī.* (Le substantif *luctus,* deuil.)
Turgĕo, j'enfle, je suis gonflé, *tursi* (très-rare au parf.).
Urgĕo, je presse, *ursi.*

§ 127. Sont particulièrement à remarquer :
Cĭĕo, je meus, j'éveille, *cīvi, cĭtum;* on dit aussi *cĭo, cīre,* 4e, mais toujours au supin *cĭtum.*

Rem. Dans les composés, par ex. *concĭĕo, concĭo,* les formes de la 2e conjugaison sont presque inusitées ailleurs qu'au présent de l'indicatif. *Accīre,* faire venir, fait au part. passé *accītus; excīre* fait *excĭtus* et *excītus.* (*Concītus,* avec *ī* long, est rare.)

Langvĕo, je languis, parf. *langŭī,* sans supin.
Līqvĕo, je suis liquide, clair, *līqui* ou *lĭcui,* sans supin. Ainsi de même les semi-déponents (§ 110, Rem. 2) :
Audĕo, j'ose, *ausus sum.* (Ancien conjonctif futur *ausim;* § 115 *f.*)
Gaudĕo, je me réjouis, *gāvīsus sum.*
Sŏlĕo, j'ai coutume, *sŏlĭtus sum. Assŏlĕo* (impersonnel), il est d'usage.

Parfait régulier sans supin.

§ 128. *a.* Parmi les autres verbes de cette conjugaison (la plupart intransitifs), beaucoup ont un parfait régulier, mais point de supin, p. ex. :
Olĕo, j'exhale une odeur, *ŏlŭī* (*rĕdŏlĕo, rĕdŏles*).

*) Les substantifs *mulctra, mulctrum* et *mulctral,* le vase à traire, sont formés comme de MULCTUM.

Sorbĕo, j'avale, *sorbŭī*.

Ceux qui ont un supin et se conjuguent exactement comme *moneo* sont les suivants :

Călĕo, je suis chaud, *calŭī* (*călĭtum : călĭturus*).

Cărĕo, je manque de, *cărŭī* (*cărĭtum : cărĭtūrus*).

Cŏercĕo, je resserre, *cŏercŭi*, *cŏercĭtum* (d'*arcĕo*, *arcŭī*).

Exercĕo, j'exerce, *exercŭī*, *exercĭtum* (d'*arcĕo*, *arcŭī*).

Dēbĕo, je dois, *dēbŭī*, *dēbĭtum* (de *de* et *hăbĕo*).

Dŏlĕo, je souffre; je déplore, *dŏlŭī*, *dŏlĭtum*.

Hăbĕo, j'ai, *hăbŭī*, *hăbĭtum* (*adhĭbeo*, *adhĭbes; prohĭbĕo*, etc.).

Jăcĕo, je gis, *jăcŭī* (*jăcĭtum : jăcĭtūrus*). *Adjăcĕo*, *adjăces*.

Lĭcĕo, je suis en vente, *lĭcŭi* (*lĭcĭtum : lĭcĭtūrus*).

Mĕrĕo, je sers; je mérite, *mĕrŭi*, *mĕrĭtum* (on dit aussi *mĕrĕor*, *mĕrĭtus sum*).

Nŏcĕo, je nuis, *nŏcŭī* (*nŏcĭtum : nŏcĭtūrus*).

Pārĕo, j'obéis, *pārŭī* (*pārĭtum : pārĭturus*), *appāreo*, *appāres*, j'apparais.

Plăcĕo, je plais, *plăcŭī* (*plăcĭtum : plăcĭturus*). *Displĭceo*, *displĭces*, je déplais.

Præbĕo, je fournis, *præbŭī*, *præbĭtum*.

Tăcĕo, je me tais, *tăcŭī* (*tăcĭtum : tacitūrus*). *Rĕtĭceo*, *rĕtĭces*.

Terrĕo, j'effraye, *terrŭī*, *terrĭtum*. (*Deterreo*, *dēterres*.)

Vălĕo, je suis fort, je peux, *vălŭī* (*vălĭtum : vălĭtūrus*).

Rem. 1. *Plăcĕo* fait néanmoins au parfait (3e pers. sing.) *plăcĭtum est*, il a plu.

Rem. 2. Dans ceux de ces verbes qui sont intransitifs, le supin ne se connaît qu'au participe futur, par ex. *călĭturus*, *cărĭturus*.

b. Sans parfait ni supin.

Quelques verbes (presque tous intransitifs) n'ont ni parfait ni supin. Ce sont :

Adŏlĕo, j'allume, je brûle.

Avĕo, je souhaite, je désire

Calvĕo, je suis chauve.

Cānĕo, je suis blanc (*cānus*).

Clŭĕo, j'entends, c.-à-d. je suis appelé.

Densĕo, je suis dense, épais (ordin. *densāre*).

Flāveo, je suis jaune ou blond (*flāvus*).

Fœtĕo, je pue.

Hĕbĕo, je suis émoussé (*hĕbĕs*).

Hūmĕo, je suis humide (*hūmĭdus*).

Lactĕo, je suis au lait, je tète.
Līvĕo, je suis livide (*līvidus*).
Immĭnĕo, je penche sur quelque chose, je menace.
Promĭnĕo, j'avance en saillie (*ēmĭnĕo,* je m'élève au-dessus, je ressors, fait *ēmĭnŭī*).
Mærĕo, je suis chagrin.
Pollĕo, je suis puissant.
Rĕnīdĕo, je brille.
Scătĕo, je jaillis.
Sqvālĕo, je suis sale (*sqvalĭdus*).
Vĕgĕo (rare), j'excite, j'anime.
Vĭĕo (rare), je lie, je mets en botte.

Les autres ont un parfait quand ils prennent la forme inchoative (voy. § 141), par ex. *areo,* je suis desséché, *āresco,* je me dessèche, parf. *ārŭī,* je suis devenu sec.

***Rem.* Sur les verbes impersonnels de la 2ᵉ conjugaison, voy. le chap. 24.**

CHAPITRE XIX.

PARFAIT ET SUPIN DANS LA TROISIÈME CONJUGAISON.

§ 129. Les verbes de la troisième conjugaison ont différentes formes au parfait et au supin (voy. § 103 et 105) ; c'est pourquoi on va les citer ici, rangés d'après leur lettre caractéristique, afin de montrer quelle forme suit chaque verbe (simple).

a. I au parf.; *tum* au supin.

§ 130. Les verbes en *uo* font *i* au parfait, *tum* au supin, comme :
Mĭnŭo, je diminue, parfait *mĭnŭī,* supin *mĭnūtum.*
Acŭo, j'aiguise ; *ăcŭī, ăcūtum.*
Imbŭo, j'imprègne ; *imbŭī, imbūtum.*
Indŭo, je revêts (moi ou un autre) de quelque chose ; *indŭī, indūtum.*
Exŭo, je dévêts, j'ôte ; *exŭī, exūtum.*
Spŭo, je crache ; *spŭī, spūtum.*
Stătŭo, j'établis, je résous ; *stătŭī, stătūtum.*
Sternŭo, j'éternue ; *sternŭī, sternūtum.*
Sŭo, je couds ; *sŭī, sūtum.*





Trĭbŭo, je donne, j'attribue; *trĭbŭī, trĭbūtum.*

De même :

Solvo (*soluo*), je paye, je délie; *solvī, sŏlūtum.*

Volvo (*voluo*), je roule; *volvi, vŏlūtum.*

b. Sans supin.

Le supin manque à quelques-uns; ce sont :

Arguo, j'accuse, *argŭī.* (*Argūtus*, adjectif, fin, pénétrant.) *Cŏarguo.*

Bătŭo, je bats, je lutte (avec le fleuret), *bătŭī.*

Lŭo, j'expie, *lŭī.*

Rem. Parmi les composés qui ont la signification de « laver, nettoyer » (voy. § 121), quelques-uns ont un participe passé, à savoir : *ablūtus, dīlūtus, ēlūtus, perlūtus, prōlūtus* (*lŭĭtūrus* appartient à la décadence).

(*Nŭo*, je fais un signe de tête). Il ne se trouve qu'en composition, *rĕnŭo*, parf. *rĕnŭī.* (*Abnuo* a le part. fut. *abnŭĭtūrus.*)

Congrŭo, je me rencontre, je m'accorde; *congrŭī.*

Ingrŭo, je me jette sur; *ingrŭī.*

Mĕtŭo, je crains; *mĕtŭī.*

Plŭo (*plŭit*, il pleut), *plŭī* (il s'écrit aussi *plūvī*).

Rŭo, je précipite (le plus souvent intransitif), fait au supin *rŭtum* (part. passé *rŭtus*), mais au part. fut. actif *rŭĭtūrus* (§ 106, Rem. 2). Ses composés sont les uns transitifs, par ex. *dīrŭo*, part. *dīrŭtus*; *ērŭo*, part. *ērŭtus*; *obruo*, part. *obrŭtus*; les autres intransitifs, comme *corrŭo*, je croule; *irrŭo*, je me précipite.

c. Sont irréguliers :

Flŭo, je coule, *fluxī*, sans supin. (*Fluxus*, lâche, mou; *fluctus*, le flot.)

Strŭo, je construis, j'arrange, *struxī, structum.*

Vīvo, je vis, *vixi, victum.*

Verbes en BO *et* PO.

§ 131. *a.* Les verbes en *bo* et *po* font régulièrement le parfait en *si* (*psi*), le supin en *tum* (*ptum*); ce sont :

Glūbo, j'écorce, *glupsi, gluptum. Dēglubo.*

Nūbo, j'épouse (en parlant d'une femme), *nupsī, nuptum.* (Part. *nupta*, une mariée.) *Obnūbo*, je voile.

Scrībo, j'écris, *scripsī, scriptum. Dēscrībo.*

Carpo, je cueille, *carpsi, carptum. Dēcerpo.*

Clĕpo, je dérobe (rare et vieilli), *clepsi, cleptum.*

Rēpo, je rampe, *repsī, reptum. Obrēpo.*

Scalpo, je gratte, je fouille, je creuse (avec le ciseau). *Scalpsi, scalptum*; et

Sculpo, je sculpte (avec le ciseau). (Proprement c'est le même verbe que *scalpo*, mais ses composés ont toujours *u*, par ex. *insculpo*; cf. § 55, *c*.)

Serpo, je serpente, *serpsi, serptum.*

b. Font exception :

(*Cumbo*.) Les composés de *cŭbo* ayant *m* avant le *b* (voy. § 119), p. ex. *incumbo, incŭbŭī, incŭbĭtum.*

Rumpo, je romps, *rūpī, ruptum.*

Strĕpo, je fais du bruit, *strĕpŭī, strĕpĭtum.*

Bĭbo, je bois, *bĭbī. Imbĭbo.* }
Lambo, je lèche, *lambī.* } Sans supin.
Scăbo, je gratte, *scābī.* }

Parf. en *xi*; supin en *ctum*.

§ 132. *a.* Les verbes en *co* (mais non *sco*), *qvo, go, gvo, ho*, font régulièrement le parf. en *si*, le supin en *tum*, mais ces terminaisons combinées avec la caractéristique deviennent *xi*, *ctum*.

Dīco, je dis, *dixī, dictum. Prædīco*, je prédis.

Dūco, je conduis, *duxī, ductum. Addūco*, j'amène.

Cŏqvo, je cuis, *coxī, coctum. Concŏqvo.*

Cingo, je ceins, *cinxī, cinctum.*

(*Flīgo*, je frappe.) Il ne se trouve ordinairement qu'en composition :

Afflīgo, je heurte contre terre, *afflīxi, afflictum. Conflīgo, infligo.* (*Proflīgāre*, je mets en fuite; je ruine; j'achève presque, est de la 1re conjugaison.)

Frīgo, je fais frire, *frixī, frictum* (et *frixum*).

Jungo, j'unis, *junxī, junctum.*

Lingo, je lèche, *linxī, linctum.*

Emungo, je mouche, *ēmunxī, ēmunctum.*

Plango, je frappe, *planxi*, *planctum* (*plango* et *plangŏr*, je me frappe la poitrine de douleur).

Rĕgo, je dirige, *rexī*, *rectum*. *Arrĭgo*, *corrĭgo*, *ērĭgo*, *porrĭgo*, *subrĭgo*. Mais *pergo*, je continue (de *per* et *rĕgo*), fait *perrexī*, *perrectum*, et *surgo*, je me lève, *surrexī*, *surrectum*. *Adsurgo*, *adsurrexī*, *adsurrectum*.

Sūgo, je suce, *suxī*, *suctum*. *Exsūgo*.

Tĕgo, je couvre, *texī*, *tectum*. *Contĕgo*.

Tingo, je teins, *tinxī*, *tinctum*.

Ungo, joins, *unxī*, *unctum*.

Stingvo, j'éteins (rare), *stinxī*, *stinctum*. *Exstingvo*, *restingvo*, j'éteins; *distinguo*, je distingue.

Trăho, je tire, *traxī*, *tractum*. *Contrăho*.

Vĕho, je porte, je transporte. *Vexī*, *vectum* (*vĕhŏr*, comme déponent, je suis porté, je voyage, à cheval, par eau); *invĕhor*, je m'emporte contre, j'invective.

Ango, je tourmente, *anxī* (rare). } Sans supin.
Ningo (*ningit*, il neige), *ninxit*. }

Clango, je retentis, sans parfait ni supin.

b. Font exception :

Fingo, je feins, j'imagine, je crée, *finxī*, *fictum*.

Mingo, j'urine, *minxī*, *mictum*. (Au prés. plus souvent *mējo*, *mējĕre*.)

Pingo, je peins, *pinxī*, *pictum*.

Stringo, j'effleure, *strinxī*, *strictum*.

Mergo, je plonge (transit.), *mersī*, *mersum*. (*Emergo*, intrans., je sors de l'eau; cependant *ēmersus*, retiré de l'eau; cf. § 110, Rem. 3.)

Spargo, j'éparpille, *sparsī*, *sparsum*. *Conspergo*.

Tergo, j'essuie, *tersum*. (Autre forme : *Tergeo*, 2ᵉ.)

Vergo, je me penche, sans parf. ni supin.

Ago, je pousse, *ēgī*, *actum*. *Adĭgo*, *adēgī*, *ădactum* (*abĭgo*, *exĭgo*, *subĭgo*, *transĭgo*); mais *pĕrăgo* (*pĕrēgi*, *peractum*) et *circŭmăgo*. *Ambĭgo*, je doute; *dēgo*, je passe mon temps, ma vie (*ætatem*); (*dēgī* est de la décadence); *sătăgo*, je suis occupé, sans parf. ni supin. *Prōdĭgo* (je chasse en avant), je dissipe, sans supin. *Cōgo*, je rassemble, je force, *cŏēgi*, *cŏactum*.

Rem. *Agĕ* (impér. prés.) allons, voyons! même en parlant à plusieurs : *Age, considerate!* mais on dit aussi *ăgĭte*.

Frango, je brise, *frēgī*, *fractum*. *Confringo*, *confrēgī*, *confractum*.

Ico (*icio?*), je frappe; je conclus (*fœdus*, une alliance), *īcī*, *ictum* (de l'indicatif prés. on ne trouve que *īcĭt*, *īcĭtur*, *īcĭmŭr*; il n'y a de généralement usité que *īcī*, *ictus* et *īcĕrĕ*; au lieu du présent on emploie *fĕrĭo*).

Lĕgo, je rassemble, je choisis, je lis, *lēgī*, *lectum*. *Allĕgo*, j'adjoins par choix; *perlĕgo*, je lis jusqu'au bout; *prælĕgo*, je lis en public; *rĕlĕgo*, je recueille (sans changement de voyelle), *allēgī*, *allectum*, etc.; — *collĭgo*, je réunis, *dēlĭgo*, *ēlĭgo*, *sēlĭgo*, je choisis, *collēgī*, *collectum*, etc., mais *dīlĭgo*, j'aime, fait *dīlexī*, *dīlectum*; de même *intellĭgo* (*intellĕgo*), je comprends, et *nēglĭgo* (*nēglĕgo*), je néglige *).

Linqvo, je laisse, *līqvī*, *lictum*, moins usité que *rĕlinqvo*, *rĕlīqvī*, *rĕlictum*, même sens.

Vinco, je triomphe de, *vīci*, *victum*.

Fīgo, j'enfonce, j'attache, *fixi*, *fixum*. *Affigo*.

Parco, j'épargne, *pĕperci* (*parsi*, rare), *parsum*. *Comparco* et *comperco*, *comparsi*.

Pungo, je pique, *pŭpŭgi*, *punctum*. Les composés font au parf. *punxi*, p. ex. *interpungo*.

Pango, je fiche, je plante; j'établis, je compose, *panxi* et *pēgī* (*panctum*, *pactum*). Dans le sens d'établir (par contrat), le parf. est *pĕpĭgi*; le supin *pactum*; mais au présent on emploie toujours la forme déponente *păciscor*. *Compingo*, *compēgi*, *compactum* et *impingo*. *Oppango*, *oppēgi*, *oppactum*.

Tango, je touche, *tĕtĭgi*, *tactum*. *Attingo*, *attĭgi*, *attactum* (*contingo*; *contĭgit*, impersonnel, il est arrivé (à quelqu'un).

Verbes en *do*, parf. *si*, supin *sum*.

§ 133. *a*. Les verbes en *do* font régulièrement leur parfait en *si*, leur supin en *sum*, après retranchement du *d* :

Claudo, je ferme, *clausi*, *clausum*. *Conclūdo*, *exclūdo*.

Dīvĭdo, je partage, *dīvīsī*, *dīvīsum*.

Lædo, je blesse, *læsī*, *læsum*. *Collīdo*, j'entre-choque. *Illīdo*.

Lūdo, je joue, *lūsi*, *lūsum*. *Collūdo*.

Plaudo, j'applaudis, *plausī*, *plausum*. *Applaudo*. Les autres composés ont la forme *plōdo*, comme *explōdo*, je chasse en battant des mains.

*) *Neglegisset?* dans Salluste.

Rādo, je rase, je racle, *rāsī, rāsum. Corrādo,* je réunis en raclant.

Rōdo, je ronge, *rōsī, rōsum. Arrōdo.*

Trūdo, je heurte, *trūsi, trūsum. Extrūdo.*

Vādo, je vais, je marche, est sans parfait ni supin; mais *invādo* fait *invāsi, invāsum,* ainsi que *pervādo.*

b. Exceptions:

Cēdo, je recule, *cessī, cessum. Concēdo.*

(*Cando*, inusité). *Accendo*, j'allume, *accendi, accensum.* De même *incendo, succendo.*

Cūdo, je forge, *cūdī, cūsum. Excūdo.*

Dēfendo, je défends, j'écarte, *dēfendi, dēfensum.* De même *offendo,* je blesse, j'offense.

Edo, je mange, *ēdī, ēsum. Comĕdo* (sur certaines irrégularités dans les formes de ce verbe, voyez § 156).

Edo, je produis, *ēdĭdī,ēdĭtum,* voy. plus bas *do.*

Fundo, je répands, *fūdī, fusum. Effundo.*

Mando, je mange, *mandī* (rare), *mansum.*

Prĕhendo, je prends, je saisis, *prĕhendī, prĕhensum.* (On dit aussi *prendo, prendĕre.*)

Scando, je franchis des degrés, *scandī, scansum. Ascendo, descendo.*

Strīdo, je siffle, *strīdi,* sans supin. (On dit aussi *strīdeo,* 2e.)

Rŭdo, je brais, je crie, *rŭdīvi* (rare), sans supin.

Findo, je fends, *fĭdī, fissum. Diffindo, diffĭdī.*

Frendo, je grince des dents, sans parf., *fressum* ou *fresum.* (On dit aussi *frendeo.*)

Pando, j'ouvre, je déploie, *pandi, passum* (rarem. *pansum*). *Expando.* (*Dispando* n'a que *dispansum.*)

Scindo, je déchire, *scĭdi, scissum. Conscindo, conscĭdī, conscissum* et autres. (*Abscindo* et *exscindo* ou *excindo* ne sont point usités au supin; *exscindo* ne l'est pas non plus au parfait. Au lieu de ces formes on emprunte celles d'*abscīdo, excīdo* (de *cædo*). *Abscīsus, excīsus;* voy. *cædo.*

Sīdo, je m'assieds, *sēdi* (rarem. *sīdi*), *sessum. Assīdo* (*adsīdo*). *Assĕdī, assessum*, etc. (Cf. *sĕdĕo.*)

Cădo, je tombe, *cĕcĭdī, cāsum. Concĭdo, concĭdi* (sans redoublement et sans supin) et autres. (Les seuls composés ayant le supin sont *occĭdo* et *rĕcĭdo, occāsum, recāsum; incĭdo* l'a rarement.)

Cædo, je fais tomber, je coupe, *cĕcīdi, cæsum. Concīdo, concīdi, concīsum*, etc.

Pēdo, pĕpēdī.

Pendo, je pèse, *pĕpendi, pensum. Appendo, appendi, appensum*, etc. (*Suspendo*, je suspends). Cf. *pendeo.*

Tendo, je tends, *tĕtendi, tensum* et *tentum. Contendo, contendī, contentum.* Les composés ont ordinairement *tentum* au supin; *extendo* et *retendo* font aussi bien *tensum* que *tentum; detendo*, je détèle, *ostendo*, je montre, n'ont que *tensum.* (Subst. *ostentum*, prodige; *ostentus* = *obtentus*, montre, parade.)

Tundo, je frappe, je heurte, *tŭtŭdi, tūsum* et *tunsum. Contundo, contŭdi, contūsum* (rarement *contunsum*), etc.

Crēdo, je crois, *crēdĭdi, crēdĭtum. Accrēdo, accrēdĭdi, accrēdĭtum.*

(*Do.*) Tous les composés de *do, dăre* (1re conjug., § 121), où la préposition est monosyllabe, suivent la 3e conjugaison, comme *addo, addĕre, addĭdi, addĭtum* (*condo, ēdo, trādo*, etc.).

Rem. Le verbe doublement composé ABSCONDO (*abs, cum, do*) fait au parf. *abscondī* (rarement *abscondĭdi*). Du verbe *vendo*, je vends, on emploie, au passif, le participe *venditus* et le gérondif *vendendus*; partout ailleurs les bons écrivains se servent de *veneo* (voy. § 158) au lieu du passif de *vendo*. De même, au lieu du passif de *perdo*, excepté *perdĭtus* et *perdendus*, on emploie le plus souvent *pereo* (voy. *eo*, § 158).

Fīdo, je me fie, *fīsus sum* (semi-déponent). *Confīdo, confīsus sum; diffīdo.*

a. *Verbes en lo*, parfait *ui*, supin *tum, ĭtum* :

Alo, je nourris, *ălŭī, altum* (et *ălĭtum*).

Cŏlo, je cultive (la terre), *cŏlŭī, cultum. Excŏlo.*

Consŭlo, je consulte, je veille à, *consŭlŭī, consultum.*

Occŭlo, je cache, *occŭlŭī, occultum.*

Mŏlo, je mouds, *mŏlŭī, mŏlĭtum.*

Excello, je surpasse, je me distingue, *excellŭī* (rare), sans supin. *Antĕcello, præcello*, sans parf. ni supin. (On dit aussi *excelleo, antĕcellĕo.*)

b. *Exceptions :*

Fallo, je trompe, *fĕfellī, falsum. Refello*, je réfute, *refelli*, sans supin.

Pello, je chasse, *pĕpŭlī, pulsum. Expello, expŭlī, expulsum*, etc.

Percello, j'abats, *percŭlī, perculsum.*

Psallo, je joue d'un instrument à cordes, *psalli*, sans supin.

Vello, j'arrache, *velli* (rar. *vulsi*), *vulsum. Convellō, convelli, convulsum*, etc. *Avello, evello* ont seuls à la fois (rarement) le parf. *avulsi, evulsi.*

Tollo, j'enlève, j'élève, fait *sustŭli, sublātum* (avec la prép. *sub* et un supin emprunté à un autre radical; voy. *fero*, § 155). *Extollo*, sans parf. ni supin.

§ 135. *Verbes en* MO.

Cōmo, je pare, j'orne, *compsī, comptum.*

Dēmo, j'ôte, *dempsi, demptum* (de *de* et *ĕmo*).

Prōmo, je produis, je tire dehors, *prompsi, promptum.*

Sūmo, je prends, *sumpsi, sumptum.*

Rem. Il est moins exact d'écrire, sans *p*, *sumsi, sumtum.* Le *p* a été intercalé pour la douceur du son.

Frĕmo, je frémis, *frĕmŭī, frĕmĭtum. Adfrĕmo.*

Gĕmo, je gémis, *gĕmŭī, gĕmĭtum. Congĕmo.*

Vŏmo, je vomis, *vŏmŭī, vŏmĭtum. Evŏmo.*

Trĕmo, je tremble, *trĕmŭī*, sans supin.

Emo (j'enlève), j'achète, *ēmī, emptum. Coĕmo, coēmī, coemptum.* Les autres composés ont au présent *ĭ* au lieu de *ĕ*, comme *ădĭmo*, j'emporte, *ădēmi, ădemptum* (*dĭrĭmo*, je tire à part, je sépare, *exĭmo, ĭntĕrĭmo, pĕrĭmo, rĕdĭmo*). (*Emtum* est moins exact qu'*emptum.*)

Prĕmo, je presse, *pressi, pressum. Comprĭmo, compressi, compressum*, etc.

Verbes en NO.

§ 136. *Căno*, je chante, *cĕcĭnī, cantum* (très-rare). Parmi les composés, *concĭno, occĭno* (*occăno*) et *præcĭno* ont le parf. en *ui, concĭnŭī, præcĭnŭī;* les autres, comme *accĭno*, n'ont pas de parfait. (Subst. *cantus*, le chant, *concentus*, le concert, etc. *Canto, cantare.*)

Gigno, j'engendre, *gĕnŭī, gĕnĭtum.*

Pōno, je pose, je place, *pŏsŭī, pŏsĭtum. Compōno.* (Contrac-

Cædo, je fais tomber, je coupe, *cĕcīdi, cæsum. Concīdo, concīdi, concīsum*, etc.

Pēdo, pĕpēdī.

Pendo, je pèse, *pĕpendi, pensum. Appendo, appendi, appensum*, etc. (*Suspendo*, je suspends). Cf. *pendeo.*

Tendo, je tends, *tĕtendi*, *tensum* et *tentum. Contendo, contendī, contentum.* Les composés ont ordinairement *tentum* au supin; *extendo* et *retendo* font aussi bien *tensum* que *tentum; detendo,* je détèle, *ostendo,* je montre, n'ont que *tensum.* (Subst. *ostentum,* prodige; *ostentus* = *obtentus,* montre, parade.)

Tundo, je frappe, je heurte, *tŭtŭdi, tūsum* et *tunsum. Contundo, contŭdi, contūsum* (rarement *contunsum*), etc.

Crēdo, je crois, *crēdĭdi, crēdĭtum. Accrēdo, accrēdĭdi, accrēdĭtum.*

(*Do.*) Tous les composés de *do, dăre* (1[re] conjug., § 121), où la préposition est monosyllabe, suivent la 3[e] conjugaison, comme *addo, addĕre, addĭdi, addĭtum* (*condo, ēdo, trādo*, etc.).

Rem. Le verbe doublement composé ABSCONDO (*abs, cum, do*) fait au parf. *abscondī* (rarement *abscondĭdi*). Du verbe *vendo,* je vends, on emploie, au passif, le participe *venditus* et le gérondif *vendendus;* partout ailleurs les bons écrivains se servent de *veneo* (voy. § 158) au lieu du passif de *vendo.* De même, au lieu du passif de *perdo,* excepté *perdĭtus* et *perdendus,* on emploie le plus souvent *pereo* (voy. *eo*, § 158).

Fīdo, je me fie, *fīsus sum* (semi-déponent). *Confīdo, confīsus sum; diffīdo.*

a. Verbes en lo, parfait *ui,* supin *tum, ĭtum :*

Alo, je nourris, *ălŭī, altum* (et *ălĭtum*).

Cŏlo, je cultive (la terre), *cŏlŭī, cultum. Excŏlo.*

Consŭlo, je consulte, je veille à, *consŭlŭī, consultum.*

Occŭlo, je cache, *occŭlŭī, occultum.*

Mŏlo, je mouds, *mŏlŭī, mŏlĭtum.*

Excello, je surpasse, je me distingue, *excellŭī* (rare), sans supin. *Antĕcello, præcello,* sans parf. ni supin. (On dit aussi *excelleo, antĕcellĕo.*)

b. Exceptions :

Fallo, je trompe, *fĕfellī, falsum. Refello*, je réfute, *refelli,* sans supin.

Pello, je chasse, *pĕpŭlī, pulsum. Expello, expŭlī, expulsum*, etc.

Percello, j'abats, *percŭlī, perculsum.*

Psallo, je joue d'un instrument à cordes, *psalli*, sans supin.

Vello, j'arrache, *velli* (rar. *vulsi*), *vulsum. Convellō, convelli, convulsum*, etc. *Avello, evello* ont seuls à la fois (rarement) le parf. *avulsi, evulsi.*

Tollo, j'enlève, j'élève, fait *sustŭli, sublātum* (avec la prép. *sub* et un supin emprunté à un autre radical; voy. *fero*, § 155). *Extollo*, sans parf. ni supin.

§ 135. *Verbes en* MO.

Cōmo, je pare, j'orne, *compsī, comptum.*

Dēmo, j'ôte, *dempsi, demptum* (de *de* et *ĕmo*).

Prōmo, je produis, je tire dehors, *prompsi, promptum.*

Sūmo, je prends, *sumpsi, sumptum.*

Rem. Il est moins exact d'écrire, sans *p*, *sumsi, sumtum.* Le *p* a été intercalé pour la douceur du son.

Frĕmo, je frémis, *frĕmŭī, frĕmĭtum. Adfrĕmo.*

Gĕmo, je gémis, *gĕmŭī, gĕmĭtum. Congĕmo.*

Vŏmo, je vomis, *vŏmŭī, vŏmĭtum. Evŏmo.*

Trĕmo, je tremble, *trĕmŭī*, sans supin.

Emo (j'enlève), j'achète, *ēmī, emptum. Coĕmo, coēmī, coemptum.* Les autres composés ont au présent *ĭ* au lieu de *ĕ*, comme *ădĭmo*, j'emporte, *ădēmi, ădemptum* (*dĭrĭmo*, je tire à part, je sépare, *exĭmo, ĭntĕrĭmo, pĕrĭmo, rĕdĭmo*). (*Emtum* est moins exact qu'*emptum.*)

Prĕmo, je presse, *pressi, pressum. Comprĭmo, compressi, compressum*, etc.

Verbes en NO.

§ 136. *Căno*, je chante, *cĕcĭnī, cantum* (très-rare). Parmi les composés, *concĭno, occĭno* (*occăno*) et *præcĭno* ont le parf. en *ui*, *concĭnŭī, præcĭnŭī;* les autres, comme *accĭno*, n'ont pas de parfait. (Subst. *cantus*, le chant, *concentus*, le concert, etc. *Canto, cantare.*)

Gigno, j'engendre, *gĕnŭī, gĕnĭtum.*

Pōno, je pose, je place, *pŏsŭī, pŏsĭtum. Compōno.* (Contrac-

tion poétique : *postus, compostus* p. *pŏsĭtus, compŏsĭtus*. On trouve chez les comiques le parf. *pŏsīvi ;* cf. *sĭno.*)

Lĭno, j'enduis, *lēvī* (*līvī*), *lĭtum. Oblĭno, oblēvī, oblĭtum, etc.*

Rem. Les écrivains postérieurs à l'époque classique emploient la forme *linio,* conjuguée régulièrement sur la 4[e] conjug. (*Circumlinio,* Quintil.)

Sĭno, je laisse aller ; je permets, *sīvi, sĭtum* (*sĭtus,* situé, placé). *Dēsĭno,* je cesse, *dēsīvī* (*desīsti, dēsĭit, dēsĭĕram,* etc., sans *v;* § 113, b. Rem. 1), *dēsĭtum.* (Sur *desitus sum,* voy. au verbe *cœpi,* § 161.)

Rem. Au parf. du conjonctif de *sino,* l'*ĭ* et l'*ĕ* se contractent en *ī* : *sīrim, sīris, sīrit, sīrint,* pour *sierim* (*siverim*), etc. ; mais cela n'a pas lieu pour *desierim.*

Cerno, je trie ; je résous, *crēvī, crētum. Decerno.* Dans le sens de « voir, distinguer, » *cerno,* n'a ni parfait ni supin.

Sperno, je méprise, *sprēvī, sprētum.*

Sterno, je jette à terre ; je couvre de, *strāvī, strātum. Consterno,* je couvre de, *constrāvi, constrātum.*

Rem. Au parfait et aux temps qui en sont formés, quelquefois le *v* disparaît, et il se fait une contraction comme dans la 1[re] conjugaison, par ex. *prostrasse, prostrarat,* p. *prostrāvisse, prostrāvĕrat.*

Temno, je méprise, *tempsi, temptum;* moins usité que *contemno, contempsi, contemptum* (*contemsi, contemtum*).

Verbes en RO.

§ 137. *Gĕro,* je porte ; je fais, *gessī, gestum. Congĕro.*

Uro, je brûle (transit.), *ussī, ustum. Adūro, ădussi, adustum* (*ambūro, exūro*) ; mais *combūro,* j'incendie, fait *combussi, combustum,* tiré d'un radical plus ancien (qui rappelle le grec πῦρ, feu ; cf. le subst. *būstum,* bûcher).

Curro, je cours, *cŭcurrī, cursum.* Les composés conservent quelquefois le redoublement au parf. (*accŭcurri*) ; mais ils le perdent le plus souvent (*accurrī*).

Fĕro, je porte, *tŭlī, lātum;* voy. § 155.

Fŭro, je suis furieux, sans parf. ni supin.

Qværo, je cherche, *qvæsīvī, qvæsītum. Conqvīro, conqvisīvi, conqvīsītum,* etc.

Rem. A la 1[re] pers. sing. et plur. du prés. de l'indicatif, on se sert d'une forme ancienne *qvæso, quvæsumus,* pour donner au langage un vernis d'anti-

quité, ou quand le mot est placé entre deux virgules, dans le sens de : je vous prie, je vous le demande.

Sĕro, j'enlace, je plie ensemble (*sĕrŭī, sertum*). Ce parf. et ce supin sont inusités dans le simple; et l'on ne trouve que le participe passé au neutre *serta*, pris substantivement (guirlandes, couronnes de fleurs) ; mais ils sont usités dans les composés, comme *consero, consĕrŭī, consertum* (*insĕro, exsĕro, dēsĕro* (je laisse, j'abandonne), *dissĕro*, je développe.

Sĕro, je sème, *sēvī, sătum. Consĕro, consēvī, consĭtum*, etc. (*Insĕro*, je greffe ; *intersĕro*, je sème parmi *).

Tĕro, je frotte, je broie, *trīvi, trītum, consĕro*, et autres.

Verro, je balaie, *verri, versum*.

§ 138. *Verbes en* so (xo).

Vīso, je visite, *visi*, sans supin. *Invīso* (de *vĭdĕo*).

Depso, je corroie, je broie, j'amollis, *depsui, depstum*.

Pinso, je bats, je tasse, je pile , *pinsŭī* et *pinsi, pinsĭtum* et *pistum* (on dit aussi *piso, pistum*).

Texo, je tisse, *texŭī, textum*.

Ceux en ESSO, font *īvī, ītum*, ce sont :

Arcesso, ou *accerso*, je fais venir, *arcessīvī, arcessītŭm* (*accersīvī, accersītum*) **).

Căpesso, je saisis, je prends en main (une affaire), *căpessīvī, căpessītum* (c'est une forme allongée de *capio*, § 143).

Făcesso, je fais, je cause (intransit. : je m'esquive), *făcessīvī* (souv. *făcessi*), *facessītum* (de *făcĭo*, § 143).

Lăcesso, je harcèle, je provoque, *lăcessīvī*, *lăcessītum* (de l'inusité *lăcĭo*, § 143).

Incesso, je marche sur ou contre, *incessīvī*, sans supin. (Dans les locutions : *timor, cura*, etc. *incessit homines, animos*, la crainte, le souci s'est emparé de, etc., le parf. *incessi* appartient à *incedo*, bien que ce présent ne s'emploie pas dans ce sens.)

Incĭpesso, je me mets à (vieilli ; d'*incipio*), sans parf. ni sup.

Pĕtesso, je cherche (vieilli ; de *pĕto*), sans parf. ni supin.

*) *Conseruisset* pour *consēvisset* dans Tite-Live, X, 24, est une erreur de copiste.

**) A l'infin. passif on trouve quelquefois *arcessiri*.

Verbes en TO.

§ 139. *Mĕto*, je moissonne, *messŭī* (rare), *messum*. *Dēmĕto*.

Mitto, j'envoie, *mīsi*, *missum*.

Pĕto, je cherche à atteindre ou à obtenir, je vais chercher, *pĕtīvī* (*petĭī*, *pĕtĭit*, § 113, *b*. Rem. 1.), *pĕtītum*. *Appĕto*.

Sisto, je place; j'arrête, *stĭtī* (rare), *stătum* (adj. *status*, établi); rare dans le sens intransitif : je m'arrête; et alors il fait au parf. *stĕti* (emprunté à *sto*, d'où *sisto* a été formé par redoublement). *Dēsisto*, je cesse, *destĭti*, *destĭtum*, etc. (*Consisto*, *exsisto*, *insisto*, *resisto*, sont toujours intransitifs). Le seul *circumsisto* fait *circumstĕtī* (emprunté à *circumsto*).

Sterto, je ronfle, *stertŭī*, sans supin.

Verto, je retourne, *vertī*, *versum*. De même pour les composés (*adverto*, d'où *animadverto*; *averto*, etc.); mais *dēvertor*, je me détourne, je prends gîte quelque part, et *rĕvertor*, je reviens, sont, au présent et aux temps qui s'en tirent, des formes déponentes (*rĕverto* est très-rare); au parf. au contraire, ce sont des verbes actifs : *dēverti*, *rĕvertī* (plus rarement *rĕversus sum* et comme partic. *rĕversus*). *Præverto*, je préviens, je devance, a la forme déponente dans le sens intransitif : je m'applique de préférence à quelque chose ; il est d'ailleurs très-rare.

Flecto, je fléchis, je courbe, *flexī*, *flexum*.

Necto, je noue, *nexi* et *nexŭī* (tous deux rares), *nexum*.

Pecto, je peigne, *pexī* et *pexŭī* (tous deux rares), *pexum*.

Plecto, je punis, sans parf. ni supin. Dans le sens de : « je plie, » on ne trouve que le part. passé *plexus* (composé : *implexus*).

Verbes en SCO.

§ 140. Ces verbes se partagent en deux catégories : ceux où *sco* appartient au radical et se conserve dans la flexion, et ceux où *sco*, étant un allongement du radical, disparaît au parfait et au supin.

Voici ceux de la première catégorie. Ils sont tous sans supin :

Compesco, je réprime, *compescŭī*.

Dispesco, je sépare (je déploie), *dispescŭī*.

Disco, j'apprends, je m'instruis de, *dĭdĭcī*. *Addisco*, *addĭdĭcī* (avec redoubl.), ainsi pour les autres composés.

Posco, je demande, j'exige, *pŏposcī*. *Deposco*, *dēpŏposci* (avec redoubl.) ; ainsi pour les autres composés.

Sco *allongement.*

§ 141. *Sco* est un allongement dans les verbes inchoatifs (*verba inchoativa*) qui sont tirés soit d'un verbe (*inchoativa verbalia*), soit d'un nom (*inchoativa nominalia*), ou, et c'est le cas le plus fréquent, d'un adjectif, pour exprimer l'entrée dans un état (voyez § 196). Les *inchoatifs verbaux* (tirés de verbes) ont le parfait de leur verbe simple, p. ex. *incălesco*, *incălŭī*, de *călĕo*, *călŭī*; *ingĕmisco*, *ingĕmŭī*, de *gĕmo*, *gĕmŭī*; *illūcescit*, *illuxit*, de *lūceo*, *lūxi*; *deliqvesco*, *dēlĭcŭī*, de *līqveo*, *liqvī* ou *licŭī*. Quelques-uns des *inchoatifs nominaux* (tirés de noms), qui sont tirés d'adjectifs de la deuxième déclinaison, ont un parf. en *ŭī* (sans supin), comme *mātūresco*, je mûris, *mātūrŭī*, de *mātūrus*, mûr; *obmūtesco*, je deviens muet, *obmūtŭī*, de *mūtus*, muet; *percrēbresco*, je deviens fréquent (*crēber*), *percrēbrŭī* (écrit par quelques-uns *percrēbesco*, *percrēbŭī*). De même *ēvīlesco*, je deviens sans valeur, *ēvīlŭī*, de *vīlis*; — *irraucesco*, je m'enroue, (*raucus*) est irrégulier; il fait au parfait *irrausi*. Les autres verbes, tirés d'adjectifs en *is*, ainsi que beaucoup de ceux qui viennent d'adjectifs en *us*, sont sans parfait, par ex. *ingrăvesco*, je m'aggrave (de *grăvĭs*). *Vespĕrascit*, il se fait tard, le soir arrive, fait *vespĕrāvit*; de même *advesperascit*; *consĕnesco*, je vieillis, fait *consĕnŭi*. (Il est vrai qu'il peut venir de *sĕnĕo*.)

Rem. Quelques verbes inchoatifs ont aussi le supin de leur verbe simple; ce sont :

Coălesco (*ălesco*, d'*ălo*), je grandis avec, *cŏălŭī*, *cŏălĭtum* (au partic. passé *cŏălĭtus*, qui a crû avec).

Concŭpisco, je convoite, *concŭpīvī*, *concŭpītum* (*cŭpĭo*, *cŭpĕre*).

Convălesco, je me fortifie, j'entre en convalescence, *convălŭī*, *convălĭtum* (*vălĕo*).

Exardesco, je prends feu, *exarsi*, *exarsum* (*ardĕo*, 2).

Invĕtĕrasco, je deviens vieux, *invĕtĕrāvī*, *invĕtĕrātum* (part. passé *invĕtĕrātus* (de *vetus*; on dit aussi *invĕtĕro*).

Obdormisco, je m'endors, *obdormīvī*, *obdormītum* (*dormio*, 4).

Rĕvīvisco, je reviens à la vie, je renais, *rĕvīxi*, *rĕvictum* (*vīvo*, 3).

Verbes en SCO *non inchoatifs.*

§ 142. Quelques verbes, quoique allongés en *sco*, ont perdu la signification inchoative, ou se sont formés de radicaux qui

n'existent plus, de sorte qu'ils sont considérés comme verbes simples, et non plus comme dérivés. Ce sont :

Adŏlesco, je crois, je continue à croître, *ădŏlēvi.* De même *abŏlescŏ,* je cesse de croître, je décrois ; *exŏlesco,* je vieillis, je disparais ; *ĭnŏlesco, obsŏlesco* (de l'inusité *ŏlĕo,* je crois). D'*adolesco* vient l'adjectif *ădultus,* adulte ; d'*exŏlesco, exoletus ;* d'*obsolesco, obsŏlētus,* vieilli, suranné. (Cf. *aboleo,* § 122).

Cresco, je crois, je grandis, *crēvi, crētum. Concresco, etc.* (part. passé *crētus* et particul. *concrētus*).

Fătisco, je me déchire, je me lézarde, sans parf. ni supin (*fessus,* fatigué, adj. ; *dēfĕtiscor,* je me fatigue, *dēfessus sum,* déponent).

Glisco, je m'étends, je me propage, sans parf. ni supin.

Hisco, j'ouvre la bouche, sans parf. ni supin.

Nosco, je prends connaissance, j'apprends : *nōvi,* le parf. signifie : j'ai appris, par conséquent, je connais ; le plus-que-parf. *nōvĕram,* je connaissais. *Notus* « connu » est seulement adjectif ; le part. futur actif est inusité (sur la contraction *nosti* p. *nōvisti,* voy. § 113, *a.*). Parmi les composés (tirés de la vieille forme *gnosco*), *agnosco* fait au supin, *agnĭtum ; cognosco, cognĭtum ; ignosco* fait *ignōtum.* Les autres, *dignosco, internosco,* n'ont pas de supin.

Pasco, je pais (transitif), je fais paître ; *pāvī, pastum* (*pascor,* comme déponent, je pais, intransitif). *Dēpasco.*

Quĭesco, je repose, *quĭēvī, quĭētum.*

Svesco, je m'habitue, *svēvi, svētum.* Part. passé *svētus,* habitué. Présent archaïque : *svemus,* de *sveo.* Les composés ont quelquefois la signification transitive, par ex. *assvesco,* je m'accoutume à, et : j'accoutume quelqu'un à ; toutefois, dans le sens transitif, on se sert habituellement d'*assvēfăcĭo.*

Scisco, j'ordonne, j'accepte (une loi), *scīvī, scītum* (de *scĭo*).

Verbes prenant I *après la caractéristique et le rejetant au parfait et au supin.*

§ 143. *Căp-ĭ-o,* je prends, *cēp-ī, cap-tum. Concĭpĭo, concēpi, conceptum,* etc.

Făc-ĭ-o, je fais, *fēc-ī, fac-tum* (ancien fut. de l'indicatif : *faxo ;* conjonctif, *faxim ;* voy. § 115 f.). Au passif, on se sert, au présent et à tous les temps qui s'en tirent, de la forme *fio,*

je suis fait, je deviens; voy. § 160: mais les participes (*factus, faciendus*) et les formes composées se tirent de *facio*. Il en est de même des composés dont le radical est un verbe, p. ex. *călĕfăcĭo*, j'échauffe, *călĕfēci* *), *călĕfactum; călĕfīo*; *pătĕfăcio, pătĕfēci, pătĕfactum; pătĕfīo*, et de ceux qui sont formés avec un adverbe, par ex. *sătisfacio*, je satisfais, *sătīsfēci*, *sătisfactum*, *sătisfit*. Les composés dont le premier élément est une préposition changent la voyelle et se conjuguent comme *perfĭcio, perfēci, perfectum;* au passif (régulièrement), *perfĭcĭor*. (*Confĭcĭo* néanmoins, à côté de la forme passive *confĭcĭor*, a quelquefois la forme *confĭĕri;* voy. § 160, Rem. 1.).

Jăcĭo, je jette, *jeci, jactum*. *Abjĭcĭo, abjēci, abjectum*, ainsi des autres.

Rem. Anciennement on avait coutume de prononcer et d'écrire les composés avec un seul *i*, par ex. *abĭcĭo, disicio*, pour *abjicĭo, disjĭcio* **).

Cŭpĭo, je désire, *cŭpīvī, cŭpītum.*

Fŏdĭo, je fouille, je creuse, *fōdī, fossum*. *Effŏdĭo, effŏdis.*

Fŭgĭo, je fuis, *fūgī, fŭgĭtum*. *Aufŭgĭo, aufŭgĭs.*

Lăc-ĭ-o, j'attire (d'où *lacto, lactāre*, je leurre), ne se trouve qu'en composition.

Allicio, allēxi, allectum; de même, *illĭcĭo, pellĭcĭo;* mais *elĭcĭo*, je fais sortir, fait *ēlĭcŭī, ēlĭcĭtum*. (*Prōlĭcĭo* ne se trouve ni au parf. ni au supin.)

Părĭo, j'enfante, je produis, *pĕpĕrī, partum* (part. fut. actif *părĭtūrus;* voy. § 106, Rem. 2).

Qvăt-ĭo, je secoue, j'ébranle (*qvassī* inusité), *qvassum*. *Concŭtĭo, concussī, concussum; percŭtio*, et autres.

Răpĭ-o, je ravis, j'emporte, *răpŭī, rap-tum*. *Arrĭpĭo, arrĭpŭī arreptum;* ainsi des autres.

Săpĭ-o, je goûte, j'ai du goût, de l'intelligence, *săpīvī*, sans supin. *Dēsĭpĭo*, je suis insensé, sans parfait.

Rem. L'inchoatif *resĭpisco*, je viens à résipiscence, fait *rĕsĭpŭi* et *rĕsĭpīvi.*

(*Spĕc-ĭ-o;* je regarde, d'où *specto, spectāre*.) Il n'est usité qu'en composition : *Aspĭcĭo*, je regarde, *aspēxi, aspectum, conspĭcĭo*, et autres.

*) Quelques-uns, cependant, n'ont d'usitées au passif que les formes tirées de *facio*, p. ex. *tremefacio, tremefactus.*

**) Chez les poëtes on trouve *eĭcĭt, reĭcĕ* (p. *ējĭcĭt, rējĭcĕ*) en deux syllabes, et *ejicit* (*rējĭcĭunt*). — PORRICIO, sans parf., présenter, offrir (en sacrifice), est vieilli.

CHAPITRE XX.

PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS DE LA 4me CONJUGAISON.

§ 144. Les verbes suivants font *si* au parfait, *tum* au supin (une seule fois *sum*), comme dans la 3me conjugaison.

Farcĭo, je bourre, *farsī, fartum* (*farctum*). *Refercio, refersī, rĕfertum;* ainsi des autres.

Fulcĭo, j'étaye, j'appuie, *fulsī, fultum.*

Haurĭo, je puise, *hausī, haustum* (part. fut. *haustūrus* et *hausūrus*). *Exhaurio.*

Sancĭo, j'établis, je règle, *sanxī*, *sancītum* et (plus souvent) *sanctum.*

Sarcĭo, je répare, je raccommode, *sarsi*, *sartum*. *Rĕsarcio.*

Sentio, je sens, je pense, *sensī, sensum*. *Consentio,* etc. *Assentio* est plus usité comme déponent : *assentior*, *assensus sum.*

Sæpĭo (*sēpĭo*), je clos, j'entoure, *sæpsī*, *sæptum*. *Obsæpĭo.*

Vincĭo, je lie, j'enchaîne, *vinxī*, *vinctum.*

Autres irrégularités .

§ 145. *Amĭcĭo,* j'habille, *ămictum,* inusité au parf.

Cĭo, cīvī, cĭtum, voy. *cĭĕo*, § 127.

Eo, je vais, *īvī*, *ĭtum;* voy. § 158.

Fĕrĭo, je frappe, sans parf. ni supin.

(*Pĕrĭo* ou *părĭo*.) *Apĕrĭo,* j'ouvre, je découvre, *ăpĕrŭī*, *ăpertum;* de même, *ŏpĕrio*, je couvre, et *cŏŏpĕrĭo.*

(*Pĕrĭo* ou *părĭo*.) *Rĕpĕrio,* je trouve, *reppĕri* (*rĕpĕri*), *rĕpertum;* de même *compĕrio,* je découvre, j'éprouve, *compĕri*, *compertum*. (Rarement avec la forme déponente au présent : *compĕrior*.)

Sălĭo, je saute, *sălŭī* (rarement, et jamais à la 1re personne; *sălĭi*), *saltum.*

Dēsĭlĭo, dēsĭlŭī (rar. *dēsĭlĭī*), *dēsultum*; etc

(Subst. *saltus, dēsultor*.)

Sĕpĕlio, j'ensevelis, *sĕpĕlīvī*, *sĕpultum* *).

*) Le parf., 1re pers. *sĕpĕlī* (p. *sĕpĕlĭī*, § 113, b. Rem. 1 et 2) se trouve dans Perse.

Vĕnĭo, je viens, *vēnī*, *ventum. Convĕnio.*

Le parfait et le supin manquent à quelques verbes intransitifs tirés d'adjectifs, par ex. *sŭperbio,* je m'enorgueillis; *cæcŭtio,* je suis aveugle (voy. § 194, Rem. 2; mais *sævio,* et les transitifs, comme *mollio,* j'amollis, sont complets); les mêmes formes manquent aussi à ceux en *ŭrĭo,* qui expriment une envie (*verba dēsīdĕrātīva,* verbes désidératifs; voy. § 197), p. ex. *dormītŭrio,* j'ai envie de dormir. (On trouve cependant *ēsŭrītŭrus*, d'*ēsŭrĭo*, dans Térence.)

CHAPITRE XXI.

SUPINS (PARTICIPES) IRRÉGULIERS DES VERBES DÉPONENTS ET QUELQUES AUTRES IRRÉGULARITÉS DE CES VERBES.

1re *conjugaison.*

§146. Dans quelques verbes déponents, comme dans les verbes actifs, le supin et le participe passé (d'où se forme le parf. de l'indicatif, etc., par combinaison) s'écartent du présent.

Rem. Le supin lui-même se présente rarement dans les verbes déponents. On le remplace par le participe passé joint à *sum* (parf. de l'indicatif).

Dans la *première* conjugaison, à laquelle appartient la très-grande majorité des déponents, ils se conjuguent régulièrement.

Rem. 1. De *fĕrĭor,* je suis en fête, en vacances, et d'*ŏpĕror,* je m'occupe de, on a le part. passé *fĕrĭātus,* inoccupé, et *ŏpĕrātus*, occupé.
Rem. 2. Sur la dérivation des déponents de la première conjugaison, voy. le § 193, *b.*

a. Déponents ayant une forme active.

§ 147. Quelques verbes déponents de la 1re conjug. ont aussi la forme active qui se rencontre quelquefois ou souvent dans les bons écrivains, p. ex. *pŏpŭlor* (je ravage), et *pŏpŭlo.* Les plus importants de ces verbes sont (outre *populor*), *altercor,* j'ai une altercation (*alterco,* Térence); *augŭror,* j'augure (*auguro*); *cŏmĭtor,* j'accompagne (*cŏmĭto*, poét.); *conflictor,* je lutte

(*conflicto*, Tér.) ; *făbrĭcor*, je fabrique ; *fēnĕror*, je prête à intérêt ; *luctor*, je lutte (*lucto*, Tér.) ; *lūdĭfĭcor*, je mystifie, je me joue de ; *mūnĕror*, je donne en présent ; *rĕmūnĕror*, je récompense ; *oscĭtor* ; je bâille ; *palpor*, je palpe, je flatte ; *stăbŭlor*, je stationne, je gîte. Dans les écrivains anciens on rencontre çà et là la forme active d'une foule d'autres.

b. Verbes actifs ayant une forme déponente.

Quelques verbes de la première conjugaison, dont la forme active est la forme ordinaire, sont, au contraire, employés comme déponents par certains écrivains, p. ex. *fluctuo*, je flotte, j'hésite (*fluctuor*, Liv.). Ces verbes sont : *bello*, je guerroie (*bellor*, Virg.) ; *commūnĭco*, je partage avec, je fais part de (*communĭcor*, Liv.) ; *ēlūcŭbro*, je fais à force de veilles (*ēlūcūbror*, Cic.) ; *frŭtĭco*, je pousse des tiges (*frŭtĭcor*, Cic.) ; *lūxŭrio*, je suis luxuriant ; *murmŭro*, je murmure (*commurmŭror*, Cic.) ; *opsōno*, j'achète des provisions de bouche (*opsōnor*, Ter.) ; *vēlĭfĭco*, je fais voile (*vēlĭfĭcor*, Cic., je travaille pour, en faveur de, je favorise).

2me conjugaison.

§ 148. Dans la *deuxième* conjugaison les verbes déponents suivants s'écartent de la forme ordinaire :

Fătĕor, j'avoue, *fassus sum*. *Confĭtĕor*, *confessus sum*, etc. (*Diffĭtĕor*, je nie, n'a pas de parfait).

Rĕŏr, je pense, *rătus sum*. (Sans participe présent.)

Mĕdĕor, je remédie, sans participe passé.

Mĭsĕrĕor, j'ai pitié, fait le plus souvent *mĭsĕrĭtus sum*, régulièrement ; plus rarement *mĭsertus sum*. (Sur *miseretur*, comme impersonnel, voy. § 166, b.)

Tŭĕor, j'ai l'œil sur, je regarde ou je protége (*tŭĭtus sum*). Part. fut. *tŭĭtūrus*. Au lieu du parfait inusité on se sert de *tūtātus sum* (*tūtŏr*). *Contŭĕor*, *intŭĕor*, font *contŭĭtus*, *intŭĭtus sum*, mais rarement. (Autre forme vieillie : *tŭŏr*, d'où l'adjectif *tūtus*, en sûreté, sur qui on veille.)

Rem. Les déponents réguliers de la 2e conjugaison sont *lĭcĕor*, j'enchéris sur quelque chose, *lĭcĭtus sum* ; *mĕrĕor*, je mérite, *mĕrĭtus sum* (il a aussi la

forme active *mĕrĕo* *) ; *pollĭcĕor;* je promets, *pollĭcĭtus sum; vĕrĕor,* je crains, *vĕrĭtus sum.*

3me *conjugaison.*

§ 149. A la *troisième* conjugaison appartiennent les déponents suivants, qui peuvent, comme les verbes actifs, être classés d'après leur caractéristique. (*Fungor* se conjugue comme le passif de *cingo; patior* comme celui de *qvătĭo; qvĕror, qvestus,* comme celui de *gĕro, gestum* et ainsi de suite.)

Frŭor, je jouis, *frŭĭtus* et *fructus sum* (tous deux rares) ; part. fut. *frŭĭtūrus.*

Fungŏr, je fais, je m'acquitte, *functus sum.*

Grădĭor, je marche, *gressus sum. Aggrĕdĭor, aggressus sum*, et ainsi des autres.

Lābŏr, je glisse, je tombe, *lapsus sum. Collābor* et autres.

Līqvŏr, je fonds (intransit.), sans part. passé.

Lŏqvor, je parle, *lŏcūtus sum. Allŏqvor,* et autres.

Mŏrĭor, je meurs, *mortuus sum;* part. fut. *mŏrĭtūrus. Emŏrĭor.*

Nītŏr, je m'appuie, je m'efforce, *nixus* ou *nīsus sum. Adnītor* et autres. *Enītor*, je mets au monde, fait *ēnīxa est.*

Pătĭor, je souffre, j'éprouve, *passus sum. Perpĕtĭor.*

(De *plecto*, je plie, § 139.) *Amplector*, *complectŏr*, j'embrasse, *amplexus*, *complexus sum.*

Qvĕror, je me plains, *qvestus sum. Cōnqvĕror.*

Ringŏr, je grince les dents, sans part. passé.

Sĕqvor, je suis (suivre), *sĕcūtus sum. Consĕqvor* et autres.

Utor, je me sers, *ūsus*, *sum. Abūtor.*

(*Verto*, *rèvertor*, etc., voy. § 139.)

Verbes en SCOR.

§ 150. *Apiscor,* j'atteins, j'obtiens, *aptus sum.* Il est moins usité qu'*ădĭpiscor, ădeptus sum.* (*Indĕpiscor* et *indĭpiscor, indeptus sum.*)

*) MEREO se dit volontiers des gains qu'on fait par le commerce, et du service militaire; *Hic meret æra liber Sosiis*, Hor., ce livre gagne de l'argent aux Sosies; — *merere stipendia*, gagner la solde militaire, servir; *merere eqvo*, servir dans la cavalerie; mais *bene, male mereri*, mériter bien ou mal de quelqu'un, lui rendre un bon ou mauvais service. En ce sens on dit aussi au parfait le plus souv. *merui*: mais au partic. : *bene, male meritus.*

Dēfĕtiscor, je me fatigue, *dēfessus sum* (de *fătisco*, § 142).

Expergiscor, je m'éveille, *experrectus sum* (participe vieilli, *expergĭtus*).

Irascor, je me mets en colère, sans parf. (*iratus*, adj., irrité : *īrātus sum*. — « Je me suis fâché contre » se rend par *succensŭi* ou *suscensui*, de *succenseo* ou *suscenseo*).

(*Mĕniscor.*) *Commĭniscor*, je réfléchis, *commentus sum*. *Reminiscor*, je me souviens, sans part. passé.

Nanciscor, je trouve, j'obtiens, *nanctus* ou *nactus sum*.

Nascor, je nais, *nātus sum ;* part. fut. *nascĭtūrus*. *Enascor*. (Les adjectifs *agnatus*, *cognatus*, *prognātus*, viennent d'une autre forme : *gnascor*.)

Oblīviscor, j'oublie, *oblītus sum*.

Păciscor, je fais un traité, un pacte, *pactus sum*. *Compăciscor* ou *compèciscor*, *compactus* ou *compectus sum*. Comme parfait on emploie aussi *pĕpĭgī*, de *pango* (§ 132.)

Prŏfĭciscor, je pars, *prŏfectus sum*.

Ulciscor, je me venge, *ultus sum*.

Vescor, je me nourris, sans part. passé.

4me conjugaison.

§ 151. Dans la quatrième conjugaison les déponents suivants s'écartent de la formation régulière :

Assentior, je suis de même avis, je consens à, *assensus sum*. Voy. *sentio*, § 144.

Expĕrĭor, j'éprouve, j'essaye, *expertus sum*. (Cf. *Compĕrĭo*. 145.)

Mētĭor, je mesure, *mensus sum*.

Ordĭor, je commence (transit.), *orsus sum*.

Oppĕrĭor, j'attends, *oppertus* (*oppèrītus*) *sum*.

Orĭor, je nais, je proviens de, *ortus sum;* part. fut. *ŏrĭtūrus* (le gérondif *ŏrĭundus* avec la signification de : issu, descendant de).

Rem. 1. A l'indicatif présent on emploie la forme de la 3e conjugaison : *ŏrĕris*, *ŏrĭtur*, *ŏrĭmŭr ;* à l'imparf. du conjonctif on dit *ŏrīrer* (4e) aussi bien qu'*ŏrĕrer* (3e). D'*ădŏrĭor* on emploie *ădŏrīris*, *ădŏrītur*.

Rem. 2. Les déponents réguliers de la 4e conjugaison sont : *blandior*, je flatte, je caresse ; *largior*, je donne en présent ; *mentior*, je mens ; *mōlior*, je meus, j'entreprends ; *partior*, je partage (rarement *partio*, mais *dispertio*, *impertio* [*impartio*] (plus souvent *dispertior*, *impertior*) ; *pŏtĭor*, je m'empare ; *sortior*, je reçois par le sort ; *pūnior*, je punis (dans Cicéron ; ailleurs c'est ordinairement *pūnio*).

Rem. 3. *Pŏtior* fait quelquefois chez les poëtes et chez quelques prosateurs *pŏtĭtur, pŏtĭmŭr,* et à l'imparf. du conjonctif *pŏtĕrer,* d'après la 3e conjugaison.

Déponents ayant parfois le sens passif.

§ 152. Les verbes déponents qui sont aussi employés sous la forme active, soit généralement, soit par quelques écrivains, prennent aussi parfois la signification passive : *cŏmĭtor,* je suis accompagné ; *făbrĭcantur,* ils sont fabriqués ; *vŏpŭlāri,* être ravagé ; particul. toutefois au part. passé, par ex. *cŏmĭtātus* (chez tous les écrivains), *ēlūcŭbrātus, făbrĭcātus, pŏpŭlātus, mĕrĭtus.*

§ 153. On trouve aussi, mais rarement, d'autres déponents employés avec la signification passive (p. ex. dans Cicéron *ădūlor, aspernor, arbĭtror, dignor, crīmĭnor ;* dans Salluste *ulciscor*). Il en est quelques-uns dont le part. passé seul est employé passivement par les bons écrivains (*abōmĭnātus, ădeptus, auspĭcātus, amplexus, complexus, commentus, commentātus, confessus, despĭcātus, dētestātus, ēblandītus, ēmentītus, expertus* [*inexpertus*], *exsĕcratus, interprĕtātus, lūdĭfĭcātus, medĭtātus* [*præmeditatus*], *mensus* [*dīmensus*], *mĕtātus* [*dīmētātus*], *mŏdĕrātus, ŏpīnātus* [*nĕcŏpīnātus*], *pactus, partītus, perfunctus, pĕrīclĭtātus, stĭpŭlātus, testātus; ultus* [*ĭnultus,* non vengé]), avec quelques autres qu'on trouve chez les poëtes et les écrivains de second ordre *).

CHAPITRE XXII.

VERBES IRRÉGULIERS OU ANOMAUX (*verba anomala*).

§ 154. On appelle irréguliers les verbes qui, indépendamment de la formation du parfait et du supin, s'écartent, pour les désinences temporelles et leur liaison avec le radical, de la forme ordinaire. Nous avons déjà vu un de ces verbes, le verbe *sum.* Les autres sont les suivants :

Possum, je peux.

INDICATIF.	CONJONCTIF.
PRÉSENT.	
possum, je peux,	*possim,* que je puisse,
pŏtĕs, tu peux,	*possīs,*
pŏtest, il ou elle peut,	*possĭt,*
possŭmus, nous pouvons,	*possīmus,*
pŏtestis, vous pouvez,	*possītis,*
possunt, ils ou elles peuvent.	*possint.*

*) Au futur de l'impératif on dit quelquefois UTITO, TUENTO, etc., p. UTITOR TUENTOR.

IMPARFAIT.

pŏtĕram, je pouvais,	*possem*, que je pusse, je pourrais,
pŏtĕrās,	*possēs*,
pŏtĕrăt,	*possĕt*,
pŏtĕrāmus,	*possēmŭs*,
pŏtĕrātĭs,	*possētĭs*,
pŏtĕrant.	*possent*.

PARFAIT.

pŏtŭī, j'ai pu,	*pŏtŭĕrim*, que j'aie pu,
pŏtŭistī,	*pŏtŭĕris*,
pŏtŭĭt,	*pŏtŭĕrĭt*,
pŏtŭĭmŭs,	*pŏtŭĕrĭmŭs*,
pŏtŭistĭs,	*pŏtŭĕrĭtĭs*,
pŏtŭērunt.	*pŏtŭĕrint*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

pŏtŭĕram, *ās*, *ăt*, j'avais pu,	*pŏtŭissem*, *ēs*, *ĕt*, que j'eusse pu,
pŏtŭĕrāmus, *ātis*, *ant*.	*pŏtŭissēmus*, *ētĭs*, *ent*.

FUTUR.

pŏtĕrŏ, *ĭs*, *ĭt*, je pourrai,	(Manque.)
pŏtĕrĭmus, *ĭtĭs*, *unt*.	

FUTUR PASSÉ.

pŏtŭĕro, *ĭs*, *ĭt*, j'aurai pu,	*pŏtŭĕrim*,
pŏtŭĕrĭmus, *ĭtĭs*, *int*.	comme le parfait du conjonctif.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.	FUTUR.
posse, pouvoir.	*potuisse*, avoir pu.	(Manque.)

L'*impératif* manque. Le participe prés. *pŏtens* n'est employé que comme adjectif : *puissant*.

Rem. *Possum* est composé de *pŏtĭs* (ou *pot*) qui peut, et de *sum* (*potsum*, *possum*). Anciennement et poétiquement on disait : *pŏtĭs es*, *pŏtĭs est*, *sunt* (*pŏtĭs* est de tous les genres et indéclinable), au lieu de *pŏtĕs*, *pŏtest*, *possunt*; dans la langue familière, on disait même *pŏtĕ* pour *pŏtest*. Au lieu de *possim*, *possis*, *possit*, on disait aussi anciennement *possĭem*, *possĭes*, *possĭĕt*, et, pour *posse*, *pŏtesse*.

§ 155. *Fĕro*, je porte.

VOIX ACTIVE.

INDICATIF.	CONJONCTIF.
PRÉSENT.	
fĕro, je porte,	*fĕram*, que je porte,
fers,	*fĕrās*,
fert,	*fĕrăt*,
fĕrĭmŭs.	*fĕrāmŭs*,
fertĭs,	*fĕrātĭs*,
fĕrunt.	*fĕrant*.
IMPARFAIT.	
fĕrēbam, je portais	*ferrem*, que je portasse, je porterais,
fĕrēbās,	*ferrēs*,
fĕrēbăt,	*ferrĕt*,
fĕrēbāmŭs,	*ferrēmŭs*,
fĕrēbātĭs,	*ferrētĭs*,
fĕrēbant.	*ferrent*.
PARFAIT.	
tŭlī *), j'ai porté,	*tŭlĕrim*, que j'aie porté,
tŭlistī,	*tŭlĕrĭs*,
tŭlĭt,	*tŭlĕrĭt*,
tŭlĭmŭs,	*tŭlĕrĭmŭs*,
tŭlistĭs,	*tŭlĕrĭtis*,
tŭlērunt.	*tŭlĕrint*.
PLUS-QUE-PARFAIT.	
tŭlĕram, j'avais porté,	*tŭlissem*, que j'eusse porté,
tŭlĕrās,	*tŭlissēs*,
tŭlĕrăt,	*tŭlissĕt*,
tŭlĕrāmus,	*tŭlissēmŭs*,
tŭlĕrātĭs,	*tŭlissētis*,
tŭlĕrant.	*tŭlissent*.
FUTUR SIMPLE.	
fĕram, je porterai,	*lātūrus* (*a*, *um*) *sim*,
fĕrēs,	*lātūrus* . . . . *sis*,
fĕrĕt,	*lātūrus* . . . . *sit*,
fĕrēmŭs,	*lātūrī* (*æ*, *a*) . *sīmus*,
fĕrētĭs,	*lātūrī* . . . . . *sītĭs*,
fĕrent.	*lātūrī* . . . . . *sint*.

*) *Tŭli* vient de *tollo*; dans Plaute et Térence on trouve *tĕtŭli*.

FUTUR PASSÉ.

tŭlĕrō, j'aurai porté,
tŭlĕrĭs,
tŭlĕrĭt,
tŭlĕrĭmus,
tŭlĕrĭtĭs,
tŭlĕrint.

tŭlĕrim, is, it, comme le parfait.

IMPÉRATIF.

PRÉS.	Sing. 2 p.	*fĕr*,
	Plur. 2 p.	*ferte*.
FUT.	Sing. 2 et 3 p.	*ferto*,
	Plur. 2 p.	*fertōtĕ*,
	3 p.	*fĕrunto*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

ferrĕ, porter.

PARFAIT.

tŭlissĕ, avoir porté.

FUTUR.

S. { *lātūrus (a, um) esse*,
lātūrum (am, um) esse.
P. { *lātūrī (æ, ă). . . esse*.
lātūros (ās, ă). . esse.

SUPIN.

lātum, pour porter,
lātū, à porter.

GÉRONDIF.

Acc.	*fĕrendum*, pour porter,
Gén.	*fĕrendī*, de porter,
Dat.	*fĕrendō*, en portant.

PARTICIPE.

PRÉSENT. *fĕrens*, portant.

FUTUR. *lātūrus, a, um*, devant porter.

VOIX PASSIVE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

fĕror, je suis porté,
ferrĭs ou *ferrĕ*,
fertŭr,
fĕrĭmŭr,
fĕrĭmĭnī,
fĕruntŭr.

CONJONCTIF.

PRÉSENT.

fĕrăr, que je sois porté,
fĕrāris ou *rĕ*,
fĕrātŭr,
fĕrāmŭr,
fĕrāmĭnī,
fĕrantŭr.

IMPARFAIT.

fĕrēbār, j'étais porté,	*ferrer*, que je fusse porté,
fĕrēbārĭs,	*ferrēris* ou *rĕ*,
fĕrēbātur,	*ferrētŭr*,
fĕrēbāmur,	*ferrēmŭr*,
fĕrēbāmĭnī,	*ferrēmĭnī*,
fĕrēbantŭr.	*ferrentur*.

PARFAIT.

S. *lātus, a, um sum*, j'ai été ou fus porté,	*lātus, a, um sim*, que j'aie été porté,
P. *lātī, æ, ă sumus*, etc.	*lātī, æ, ă sīmus*, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

S. *lātus, a, um ĕram*, etc.	*lātus, a, um essem*, etc.,
P. *lātī, æ, a ĕrāmus*, etc.	*lātī, æ, ă essēmus*, etc.

FUTUR SIMPLE.

fĕrăr, je serai porté.

FUTUR PASSÉ.

lātŭs, ă, um ĕro ou *fuero*, etc., j'aurai été porté.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	FUTUR.
S. 2 p. *ferre*, sois porté,	2 et 3 p. *fertŏr*,
P. 2 p. *fĕrĭmĭnī*, soyez portés.	3 p. *feruntŏr*.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PARFAIT.	FUTUR SIMPLE.
ferrī, être porté.	S. { Nom. *lātŭs, ă, um* / Acc. *lātum, ām, um* } *esse*.	S. { *lātum īrī* ou / *fĕrendus, a, um* / *fĕrendum, am, um* } *esse*.
	P. { *lātī, æ, ă* / *lātōs, ās, ă* } *esse*.	P. { *lātum īrī* ou / *fĕrendi, æ, ă* / *fĕrendōs, ās, ā* } *esse*.

PARTICIPE.

PASSÉ.	FUTUR OU GÉRONDIF.
lātus, ă, um, porté, ayant été porté.	*fĕrendus, a, um*, devant être porté, à porter.

Ainsi se conjuguent tous les verbes composés de *fero ;* dans

ces verbes la préposition se modifie selon les règles données au § 173; p. ex. A*fĕro*, AT*tŭlī*, AL*lātum*; OF*fĕro*, OB*tŭlī*, OB-*lātum*. *Aufĕro* (d'*ab-fĕro*), fait ABS*tŭlī*, *ablatum*; *rĕfĕro*, *rettŭlī* (*rĕtŭlī*), *rĕlātum*. *Suffĕro*, je porte, je supporte, a rarement le parf. *sustŭlī*; on le remplace par *sustinŭī*; c'est comme parfait et supin de *tollo*, j'enlève, qu'on emploie *sustŭlī* et *sublātum*. *Diffĕro*, je diffère, je recule, fait *distŭlī*, *dilātum*; mais dans le sens intransitif, je diffère, c'est-à-dire je suis différent, il n'a ni parfait ni supin.

Edo, je mange.

§ 156. Le verbe *ĕdo*, je mange, *ĕdī*, *ēsum*, de la 3ᵉ conjugaison (§ 133), a, outre ses formes régulières, à l'indicatif présent, à l'imparf. du conjonctif, à l'impératif et à l'infinitif présent, des formes abrégées qui se confondent avec celles du verbe *sum*, commençant par *es*; en voici le tableau :

INDICATIF. (PRÉS. ACTIF.)		CONJONCTIF. (IMPARF. ACTIF.)	
forme régulière.	abrégée.	forme régul.	abrégée.
ĕdō, je mange,		*ĕdĕrem*,	*ēssem*, je mangerais,
ĕdĭs,	*ēs*,	*ĕdĕrēs*,	*ēsses*,
ĕdĭt,	*est*,	*ĕdĕrĕt*,	*ēsset*,
ĕdĭmus,		*ĕdĕrēmus*,	*ēssēmus*,
ĕdĭtĭs,	*estis*,	*ĕdĕrētis*,	*ēssētis*,
ĕdunt,		*ĕdĕrent*,	*ēssent*.

	IMPÉRATIF.		INFINITIF. (PRÉSENT.)	
PRES.	*ĕdĕ*,	*ēs*,	*ĕdĕrĕ*,	*esse*.
	ĕdĭte,	*ēstĕ*,		
FUT.	*ĕdĭtō*,	*ēstō*,		
	ĕdĭtōtĕ,	*ēstōtĕ*,		
	ĕdunto.			

Au passif on trouve *ēstŭr* pour *ĕdĭtŭr* et *ēssētur* pour *ĕdĕrētur* *). Ces formes abrégées sont également usitées dans les composés, par ex. *cŏmēs*, *cŏmest*, *cŏmēsse*, pour *cŏmĕdĭs*, *cŏmĕdĭt*, *cŏmĕdĕrĕ*, de *cŏmĕdo*.

Vŏlo, *nōlo*, *mālo*.

§ 157. *Vŏlo*, je veux; *nōlo* (*ne vŏlo*), je ne veux pas, *mālo* (*măgĕ vŏlo*), j'aime mieux, se conjuguent comme il suit :

*) Les formes abrégées résultent de la suppression de la voyelle de liaison et d'un changement de lettre; dans ces formes l'*e* se prononçait comme long par nature.

INDICATIF.

PRÉSENT.

vŏlŏ,	*nōlŏ,*	*mālŏ,*
vīs,	*non vis,*	*māvīs,*
vult (volt),	*non vult,*	*mavult,*
vŏlŭmus,	*nōlŭmŭs,*	*mālŭmŭs,*
vultĭs (voltis),	*non vultĭs,*	*māvultis,*
vŏlunt.	*nōlunt.*	*mālunt.*

IMPARFAIT.

vŏlēbam,	*nōlēbam,*	*mālēbam,*
vŏlēbās,	*nōlēbās,*	*mālēbās,*
vŏlēbăt,	*nōlēbăt,*	*mālēbăt,*
vŏlēbāmŭs,	*nōlēbāmus,*	*mālēbāmŭs,*
vŏlēbātĭs,	*nōlēbātĭs,*	*mālēbātĭs,*
vŏlēbant.	*nōlēbant.*	*mālēbant.*

PARFAIT.

vŏlŭī, vŏlŭistī, etc	*nōlŭī, nōlŭistī,* etc.	*mālŭī, mālŭistī,* etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

vŏlŭĕram, ās, ăt, etc.	*nōlŭĕram, ās, ăt,* etc.	*mālŭĕram, ās, ăt,* etc.

FUTUR.

vŏlam, ēs, ĕt, etc.	*nōlam* (inus.), *ēs, ĕt,* etc.	*mālam* (inus.), *ēs, ĕt,* etc.

FUTUR PASSÉ.

vŏlŭĕrō, ĭs, ĭt, etc.	*nōlŭĕrō,* etc.	*mālŭĕro,* etc.

CONJONCTIF.

PRÉSENT.

vĕlim,	*nōlim,*	*mālim,*
vĕlīs,	*nōlīs,*	*mālīs,*
vĕlĭt,	*nōlĭt,*	*mālĭt,*
vĕlīmus,	*nōlīmŭs,*	*mālīmŭs,*
vĕlītĭs,	*nōlītĭs,*	*mālītĭs,*
vĕlint.	*nōlint.*	*mālint.*

IMPARFAIT.

vellem, ēs, ĕt, etc.	*nollem, ēs, ĕt,* etc.	*mallem, ēs, ĕt,* etc.

PARFAIT.

vŏlŭĕrim, etc.	*nōlŭĕrim.*	*mālŭĕrim.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

vŏlŭissem, etc.	*nōlŭissem.*	*mālŭissem.*

FUTUR PASSÉ. (Comme le PARFAIT.)

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

(Manque.)	Sing. 2 p. *nōlī*, Plur. 2 p. *nōlītĕ.*	(Manque.)

FUTUR.

Sing. 2 et 3 p. *nōlītō*,
Plur. 2 p. *nōlītōtĕ*,
3 p. *nōluntō.*

INFINITIF.

PRÉSENT.

vellĕ.	*nollĕ.*	*mallĕ.*

PARFAIT.

vŏlŭissĕ.	*nōlŭissĕ.*	*mālŭissĕ.*

PARTICIPE. (PRÉSENT.)

vŏlens.	*nolens.*	(Manque.)

Rem. Les formes archaïques sont : *nĕvis*, *nĕvult* (*nĕvolt*), *nĕvellĕ*, pour *non vis*, *non vult*, *nollĕ*; *māvŏlo*, *māvĕlim*, *māvellem*, pour *mālo*, *mālim*, *mallem*. — *Si vis*, *si vultis*, joints à un ordre ou à une prière, se contractent dans le langage familier, naturel ou imité, en *sis*, *sultis*; par ex. *vide*, *sis*, *ne qvo abeas*, prends garde, je te prie, d'aller quelque part (Tér.). *Refer animum*, *sis*, *ad veritatem*, ramène, s'il te plaît, ton esprit à la vérité (Cic. Rosc. Am. 16). *Facite, sultis, nitidæ ut ædes meæ sint*, ayez soin, je vous prie, de tenir ma maison propre (Plaut.).

Eo, je vais.

§ 158. Le verbe *eo*, je vais, *īvī*, *ĭtum*, de la 4e conjugaison, se conjugue, au présent et aux temps qui en sont tirés, de la manière suivante :

INDICATIF.	CONJONCTIF.
PRÉSENT.	
ĕō, īs, īt, īmus, ītis, ĕunt.	*ĕam, ĕās, ĕāt, ĕāmŭs, ĕātĭs, ĕant.*

IMPARFAIT.

ībam, ības, ībat, ībāmŭs, ībātĭs, ībant. *īrem, īrēs, īrĕt, īremŭs, īrētĭs, īrent.*

FUTUR.

ībo, ībĭs, ībĭt, ībĭmŭs, ībĭtĭs. *ĭtūrŭs sim,* etc.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

Sing. 2 p. *ī!* va!
Plur. 2 p. *ītĕ!* allez!

FUTUR.

2 et 3 p. *ītō,*
2 p. *ītōtĕ,*
3 p. *ĕuntō.*

INFINITIF. (PRÉSENT.)

īrĕ, aller.

PARTICIPE. (PRÉSENT.)

ĭens, gén. *ĕuntĭs,* acc. *ĕuntem,* dat. *ĕunti,* etc.

GÉRONDIF.

ĕundum, il faut aller.

Le reste se forme régulièrement du parfait *īvī* (*īvĕram* ou *ĭĕram, ās, ăt; īvissĕ* ou *isse,* etc.) et du supin *ĭtŭm* (*ĭtūrus, ĭtūrus esse*). *Eo* étant un verbe intransitif, on peut, à ce titre, l'employer au passif, à la 3ᵉ personne (impersonnellement, voy. § 95, Rem.), à savoir : *ītŭr,* on va; *ībātur,* ou allait; *ībĭtŭr,* on ira; *ĭtum est,* on est allé, on alla, etc., *ĕătur,* qu'on aille; *īrētūr,* qu'on allât.

Ainsi se conjuguent les composés, qui au parfait font ordinairement *ĭī,* et non *īvī,* par ex. *ăbĭī, rĕdĭī* (§ 133, *b.* Rem. 1.). Quelques-uns d'entre eux (*ădĕo, cŏĕo, ĭnĕo, prætĕrĕo*) prennent la signification transitive, et ceux-là ont un passif complet : Indic. prés. *ădĕŏr, ădīrĭs, ădītur, ădīmur, ădīmĭnī, ădĕuntur* (on vient à moi, à toi, etc.), imparf. *ădībăr,* etc.; futur *ădībŏr, ădībĕrĭs,* etc. CONJONCTIF prés. : *ădĕăr,* etc., imparf. *ădīrēr,* etc. IMPÉR. prés. : *ădīrĕ;* fut. *ădītŏr;* pl. *ădĕuntŏr,* INFIN. prés. *ădīrī;* PARTIC. passé : *ădĭtus;* gérondif : *ădĕundŭs, ă, um* *).

De *ĕo* vient aussi *vēneo* (*venum eo*), je suis à vendre, qui s'em-

*) L'irrégularité dans *ĕo* consiste en ce que la voyelle radicale *i* devant *a, o, u* se change en *e,* et en ce que à l'imparf. et au fut. de l'indicatif, il prend la forme *bam* au lieu de *ebam, bo* au lieu de *am* (§ 115, *b, c.*)

ploie comme passif de *vendo,* je vends (§ 133) et se conjugue comme les autres composés. (A l'indic. imparf. il fait quelquefois *vēniēbam.*)

Ambio est le seul composé de *ĕo* qui se conjugue régulièrement d'après la 4ᵉ conjugaison ; par ex. part. prés. *ambiens, ambientis, ambientem.* (Il fait quelquefois à l'imparf. *ambībam.*)

QVEO, je peux.

§ 159. Sur *ĕo* se conjuguent *qvĕo*, je peux et *nĕqvĕo*, je ne peux pas, mais sans impératif, participe futur ni gérondif.

Rem. 1. Le part. prés. est également inusité dans la langue ordinaire, et *qvībam, qvīvĕram, qvībo, neqvībo,* sont des formes vieillies et rares. *Qvīs* et *qvĭt* à l'indic. prés. sont les seules formes qui prennent *non* (*non qvīs, non qvĭt,* pour *neqvīs, neqvĭt*). En général, *neqveo* s'emploie le plus souvent dans les propositions négatives, et beaucoup plus rarement que *possum.*

Rem. 2. Dans l'ancienne langue on employait quelquefois une forme passive jointe à un infinitif passif : *forma nosci non qvita est* (Tér.), la forme n'a pu être reconnue ; *ulcisci* (passif) *neqvitur* (Sall.), ne peut être vengé. Cf. *Cœptus sum,* § 161.

FIO, je suis fait, je deviens.

§ 160. *Fīo,* je deviens, répond comme passif au verbe *facio* (§ 143), auquel il emprunte le participe passé (*factus*) et le gérondif (*faciendus*) et les temps composés. Le reste ne s'écarte que très-peu de la conjugaison régulière.

INDICATIF.	CONJONCTIF.
PRÉSENT.	
fio, fīs, fĭt (*fīmus, fītis*), *fiunt.*	*fīam, fīas, fīăt, fīămŭs, fīātĭs, fīant.*
IMPARFAIT.	
fīēbam, ās, āt, āmŭs, ātĭs, ant.	*fĭĕrem, fĭĕrēs, ĕt, ēmus, ētis, ent.*
FUTUR.	
fīam, ēs, ĕt, ēmŭs, ētĭs, ent,	(Manque.)

IMPÉRATIF.	INFINITIF.
PRÉS. Sing. 2 p. *fī.*	*fĭĕrī.*
Plur. 2 p. *fītĕ.*	

(*Factus sum, ĕram, ĕro, sim, essem ; factum esse, factum īri ; futurus sim ; futurus esse, fore*).

Rem. 1. Sur les composés, voyez *facio*. *Confĭĕrī* n'a que les formes *confit*, *confĭăt*, *confĭĕrĕt* (3ᵉ pers.); *dēfĭĕrī*, manquer, n'a que *dēfĭt*, *dēfĭunt*, *dēfiat*.
Rem. 2. Dans ce verbe, la voyelle *i* devant une voyelle est longue, contre la règle, excepté dans *fĭĕri*, *fĭĕrem*.

CHAPITRE XXIII.

VERBES DÉFECTIFS (*verba dēfectīva*).

§ 161. Différents verbes ne se conjuguent pas entièrement à toutes les formes qu'ils pourraient avoir d'après leur signification. Ceux auxquels manque le parfait ou le supin ont déjà été indiqués. Parmi les verbes irréguliers quelques-uns sont en même temps défectifs. Nous allons citer ici particulièrement ceux qui manquent de présent, ou ne sont usités qu'à certaines formes.

Cœpī, mĕmĭnī, ōdī.

Les verbes *cœpī*, je commençai, *mĕmĭnī*, je me souviens (*commĕmĭnī*), et *ōdī*, je hais, sont inusités au présent et aux temps qui s'en forment. *Mĕmĭnī* et *ōdī* ont, au parfait, la signification du présent; au plus-que-parfait, celle de l'imparfait; au futur passé, celle du futur. Ces verbes se conjuguent comme il suit :

INDICATIF.

PARFAIT.	*cœpī*, *cœpisti*, etc.	*mĕmĭnī*, *mĕmĭnisti*, etc.,	*ōdī*, *ōdistī*, etc.
PLUS-Q.-PARF.	*cœpĕram*, *ās*, *ăt*, etc.	*mĕmĭnĕram*, *ās*, *ăt*, etc.,	*ōdĕram*, *ās*, *ăt*, etc.
FUT. PASSÉ.	*cœpĕro*, *ĭs*, *ĭt*, etc.	*mĕmĭnĕro*, *ĭs*, *ĭt*, etc.,	*ōdĕro*, *ĭs*, *ĭt*, etc.

CONJONCTIF.

PARFAIT.	*cœpĕrim*,	*mĕmĭnĕrim*,	*ōdĕrim*.
PLUS-Q.-PARF.	*cœpissem*,	*mĕmĭnissem*,	*ōdissem*.
FUT. PASSÉ.	(comme le parfait).		

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	(il manque),	Sing. 2 p. *mĕmento*,	(il manque).
FUT.	(il manque),	Plur. 2 p. *mĕmentōtĕ*,	(il manque).



INFINITIF.

PARFAIT.	*cœpisse,*	*mĕmĭnissĕ,*	*ōdisse.*

PARTICIPE.

PASSÉ.	*cœptus,*	(il manque),	(*ōsus*, vieilli).
FUTUR ACT.	*cœptūrus,*	(il manque),	*ōsūrus.*

Rem. Osus, qui déteste, entre, avec le même sens, dans les composés *exōsus, pĕrōsus.*

Cœpī se trouve aussi au passif, *cœptus sum,* qui se joint avec un infinitif passif, par ex. *urbs ædĭfĭcāri cœpta est,* la ville a commencé à être bâtie. On trouve de même *dēsĭtus est,* pour *dēsĭĭt,* de *dēsĭno,* je cesse (§ 136) : *Veteres orationes legi sunt dēsĭtæ,* Cic., on ne lit plus les anciennes harangues ; mais on dit également *desĭī. Bellum jam timeri desiit,* Liv., on a cessé de craindre la guerre.

Rem. Comme présent de *cœpī*, on emploie *incĭpĭo* (*incēpī, inceptum*) de *capio,* et (plus rarement) *occĭpĭo* (*occēpī, occeptum*). *Incipio facere, cœpi facere* (plus rarement *incēpi*) *).

AJO, je dis, j'affirme,

§ 162. *a. Ajo*, je dis, je dis oui, se conjugue comme il suit :

INDICATIF.	CONJONCTIF.
PRÉSENT.	
S. 1 p. *ājo,*	S. 1 p. —
2 p. *ăĭs,*	2 p. *ajas,*
3 p. *ăĭt.*	3 p. *ajăt.*
P. 1 p. —	P. 1 p. —
2 p. —	2 p. —
3 p. *ājunt*	3 p. *ajant.*
IMPARFAIT.	
S. 1 p. *ājēbam* (dans Plaut. et Ter. *ăībam*),	
2 p. *ājēbās,*	
3 p. *ājēbăt,*	(Il manque.)

*) Avec l'accusatif d'un substantif *cœpī* est rare, mais *incipio* est fréquent : *Incipere oppugnationem,* commencer le siége ; *prælium incipitur,* le siége commence, est commencé, Sall. Jug. 74 ; toutefois on trouve au passif *ludi cœpti sunt,* les jeux ont commencé, et le participe : *opus cœptum.* ouvrage commencé, n'est pas rare.





P. 1 p. *ājēbāmus,*
2 p. *ājēbātis,*
3 p. *ājēbant.*

PARTICIPE. (PRÉSENT.)

ājens (adjectif affirmatif).

Rem. L'impératif *ăī* est vieilli.

b. INQVAM, je dis, est usité aux formes suivantes :

INDICATIF.

PRÉSENT.	IMPARFAIT.
S. *inqvam, inqvis, inqvit,*	S. 3 p. *inqviēbat.*
P. *inqvĭmŭs, inqvĭtis, inqvĭunt.*	

PARFAIT.	FUTUR.
S. 2 p. *inqvistī,*	S. 2 p. *inqviēs,*
3 p. *inqvĭt.*	3 p. *inqviĕt.*

IMPÉRATIF (rare).

PRÉSENT.	FUTUR.
S. 2 p. *inqvĭ.*	S. 2 p. *inqvĭto.*

Rem. Ce verbe n'est employé que quand on fait parler quelqu'un, et il s'intercale entre deux virgules après un ou deux mots du discours que l'on rapporte, par ex. *Tum ille : Nego, inqvit, verum esse.* Alors lui : Je nie, dit-il, que ce soit vrai. *Potest-ne, inqvit Epicurus, qvicqvam esse melius?* Peut-il, dit Épicure, y avoir quelque chose de meilleur? *Inqvam,* dans les récits, s'emploie aussi comme parfait : « dis-je, ai-je dit. »

c. INFIT, il commence.

Infit ne s'emploie qu'à la 3ᵉ personne de l'indicatif présent, soit seul, dans le sens de : « commence à parler », ou avec un infinitif, lequel, d'ordinaire, désigne un discours, par ex. *laudāre, percontāri infit,* il commence à, se met à louer, à interroger. (Il est vieux et poétique).

FARI, *parler.*

§ 163. *Fārī*, parler (verbe déponent de la 1ʳᵉ conjugaison), avec ses composés (*affarī, effārī, præfārī, prŏfāri*), est usité aux formes suivantes (celles toutefois que nous mettons entre deux crochets ne sont employées que dans les composés) :

INDICATIF.	CONJONCTIF.
PRÉSENT.	
S. 3 p. *fātŭr.* P. 1 p. (*fāmŭr*), 2 p. (*fāmĭnī*).	(Il manque.)
IMPARFAIT.	
S. 1 p. (*fābăr*).	(*fārĕr*), etc.
PARFAIT.	
fātŭs sum, es, est, etc.	*fātŭs sim, sis, sit,* etc.
PLUS-QUE-PARFAIT.	
fātŭs, ĕram, ās, etc.	*fātus essem, es,* etc.
FUTUR.	
fabŏr, (*fābĕrĭs*), *fābĭtŭr.*	(Il manque.)

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	SECOND SUPIN.
PRÉS. S. 2 p. *fārĕ.*	PRÉS. *fārī.*	*fatu.*

PARTICIPE.

PRÉS. : Nom. (manque) ; acc. *fantem;* gén. *fantis*, etc.
PASSÉ : *fātŭs, fātă, fātum.*
GÉRONDIF : *fandī, fandō.*
PARTIC. FUT. PASSIF : *fandus, a, um* (par ex. *fanda atqve nefanda*).

Rem. Le verbe simple, *fārī,* est vieux et poétique.

SALVEO, AVEO.

§ 164. *Salveo*, je suis sauf, intact (*salvus*), ne s'emploie que dans les salutations, à l'impératif prés. *salvē,* salut! plur. *salvete;* et à l'impératif futur *salvēto;* à l'infinitif joint à *jubeo : salvere* (*te*) *jubeo,* salut! et au futur de l'indicatif *salvēbis,* quand on envoie le salut par écrit. On trouve dans le même sens l'impératif *ăvē* (*hăvē*), salut! bonjour! au plur. *ăvētĕ;* à l'impér. fut. *ăvētō;* rarement *ăvēre jubeo.* (*Avĕo* signifie : je désire, je souhaite ; § 128, *b.*)

Le vieil impératif *ăpăgĕ* (ἄπαγε — *abige*, chasse) s'emploie soit avec un régime *apage te!* ou seul, et signifie : Va-t'en! loin d'ici! arrière!

On trouve encore comme impératif la forme tout à fait insolite *cĕdŏ,* donne ! dis ! *cēdŏ librum,* donne ce livre ! *cĕdŏ, qvid faciam?* que faire ? dis ! (Au plur. la forme *cette* (pour *cĕdĭtĕ*) est vieillie.)

Rem. Outre les verbes indiqués ici, il y en a d'autres dont telle ou telle forme ne se rencontre point, parce qu'on n'avait guère l'occasion de l'employer (par ex. *sŏlēbo* et *sŏlens,* de *sŏlĕo,* j'ai coutume), et que peut-être aussi elle était malsonnante, par ex. *dŏr, dĕr, dērĭs,* de *do,* je donne. Le verbe *ŏvō,* je suis transporté de joie (je triomphe), ne se trouve guère qu'au participe *ŏvans;* mais chez les poëtes on trouve aussi *ŏvăt* (*ŏvĕt, ŏvarĕt*).

CHAPITRE XXIV.

VERBES IMPERSONNELS (*verba impersonalia*).

§ 165. On appelle *impersonnels* les verbes qui ne sont usités qu'à la 3e pers. du singulier et n'ont ordinairement aucun sujet au nominatif.

Rem. Outre les verbes constamment impersonnels, il en est aussi quelques-uns qui, personnels partout ailleurs, deviennent impersonnels dans certaines significations, par ex. *accĭdit,* il arrive, d'*accĭdo,* Voy. la Syntaxe, § 218.

§ 166. Sont toujours impersonnels :

a. les verbes qui expriment le temps qu'il fait, p. ex. *ningit,* il neige ; *plŭĭt,* il pleut ; *grandĭnăt,* il grêle ; de même les deux verbes inchoatifs *lūcescit* (*illūcescit*), le jour vient, il se fait jour, et *vespĕrascit,* il se fait tard, la nuit vient.

b. Les verbes suivants de la seconde conjugaison :

Lĭbet, il plaît, *lĭbŭĭt,* et *lĭbĭtum est* (comme déponent). *Collĭbet.*

Lĭcĕt, il est permit, *lĭcŭĭt* et *lĭcĭtum est,*

Mĭsĕret (*mē*), j'ai pitié, sans parf.; on dit aussi (*me*) *mĭsĕrētur, mĭsĕrĭtum* ou *mĭsertum est.*

Rem. On dit aussi, personnellement, *mĭsĕrĕor,* j'ai pitié. *Mĭsĕror, mĭsĕrāri,* signifie le plus souvent : plaindre en paroles.

Oportĕt, il faut, il est nécessaire, on doit ; *ŏportŭĭt.*

Pĭgĕt (*me*), il me fait de la peine, il me fâche de ; *pĭgŭĭt* ou *pĭgĭtum est.*

Pœnĭtĕt (*mē*), je me repens ; *pœnĭtŭĭt.*

Pŭdĕt (*mē*), j'ai honte ; *pŭdŭĭt* ou *pŭdĭtum est.*

Tædĕt (*mē*), je suis ennuyé, dégoûté de, sans parfait : on le remplace par le composé *pertæsum est*.

Rem. Les verbes *dĕcĕt*, il convient, il sied ; *dĕcŭĭt ; dēdĕcĕt*, il messied, ne sont pas proprement des verbes impersonnels, puisqu'ils peuvent se rapporter à un sujet déterminé et être mis au pluriel (*omnis eum color dĕcet*, toute couleur lui sied ; *parva parvum decent*, les petites choses conviennent au petit), mais ils ne s'emploient néanmoins qu'à la 3[e] personne, parce qu'on ne peut les appliquer ni à la personne qui parle ni à celle à qui l'on parle (1[re] et 2[e] pers.).

c. *Rēfert*, il importe, *rĕtŭlit* (de *fĕro* : diffère de *rĕfĕro* par la quantité).

§ 167. Les verbes impersonnels (et ceux qui s'emploient quelquefois impersonnellement) se conjuguent régulièrement d'après le présent et le parfait, mais leur signification ne leur permet pas d'avoir un impératif, ou un supin, ou un participe (si ce n'est que pour quelques-uns on trouve le part. passé passif neutre construit avec *est*, *erat*, etc.). Ainsi *ŏportet* fait à l'INDICATIF : *ŏportēbat*, *ŏportŭĭt*, *ŏportŭĕrat*, *ŏportēbĭt*, *ŏportŭĕrĭt* ; au CONJONCTIF ; *ŏportĕăt*, *ŏportērĕt*, *ŏportŭĕrĭt*, *ŏportuissĕt* ; à l'INFINITIF, *ŏportēre*, *ŏportŭisse*. — *Lĭbet*, *lĭcĕt*, *pœnĭtet*, *pŭdĕt*, ont cependant des participes, mais dans un sens et une application un peu différents.

Rem. *Lĭbens* signifie : le voulant, qui agit volontiers, de plein gré ; *lĭcens* (adjectif), libre, sans frein ; *lĭcĭtus*, permis : *licitururn est*, *liciturum esse* ; *Pŭdens* (adj.), pudique (*pŭdĭbundus* veut dire : qui a honte) ; *pŭdendus*, dont on doit rougir, honteux ; *pœnĭtens* (rare), repentant ; *pœnĭtendus*, dont on doit se repentir. (On trouve le gérondif *ad pœnitendum*, etc. Voy. § 218 *a*, Rem. 3).

OBSERVATION GÉNÉRALE SUR LA CONJUGAISON.

§ 168. Le commençant doit, pour éviter les méprises, faire bien attention que quelques verbes, dont la signification et la conjugaison sont toutes différentes, ont, à la 1[re] pers. sing. du présent de l'indicatif, une forme identique, comme par exemple :

aggĕro, *as*, j'amasse, j'amoncelle (en prose ordin. *exaggĕro*), 1[re] conj.	et *aggĕro*, *ĭs*, j'apporte, je porte à, *gĕro*, 3[e] conj.
appello, *as*, j'appelle, 1 ;	*appello*, *ĭs*, j'aborde, 3.
compello, *ās*, j'adresse la parole, 1 ;	*compello*, *ĭs*, je pousse ensemble (de *pello*), 3.
collĭgo, *ās*, je lie ensemble (de *lĭgo*), 1 ;	*collĭgo*, *ĭs*, je rassemble (de *lĕgo*), 3.
consterno, *ās*, j'effraye, je consterne, 1 ;	*consterno*, *ĭs*, je couvre en étendant (de *sterno*), 3.
effĕro, *ās*, j'effarouche (de *fĕrŭs*), 1 ;	*effĕro*, *ers*, j'emporte (de *fĕro*), 3.
fundo, *ās*, je fonde, 1 ;	*fundo*, *ĭs*, je répands, 3.

mando, ās, je mande, je confie qqch. à, 1 ; *mando, ĭs,* je mange, 3.
obsĕro, ās, je ferme au verrou, 1 ; *obsēro, ĭs,* j'ensemence, 3.
sălĭo, īs, je saute, *salui, saltum,* 4 ; *sălĭo, īs,* je sale, *sălīvi, sălītum,* 4.
vŏlo, ās, je vole (en l'air), 1 ; *volo, vīs,* je veux (verbe irrégulier).

D'autres se distinguent par la différence de quantité que présente leur voyelle, comme par exemple :

cŏlo, ĭs, je cultive, 3 ; et *cōlo, ās,* je fais passer à la chausse, 1.
dĭco, ās, je dédie, 1; *dīco, ĭs,* je dis, 3.
indĭco, j'indique, *prædĭco, as,* je loue, 1; *indīco,* je déclare, *prædīco, ĭs,* je prédis, 3.
ēdŭco, ās, j'élève, je nourris, 1; *ēdūco, ĭs,* je tire de, 3.
lĕgo, is, je cueille, je lis, 3 ; *lēgo, ās,* j'envoie comme représentant; je lègue par testament, 1.
allĕgo, ĭs, je choisis en sus, 3 ; *allēgo, ās,* j'envoie un représentant; j'allègue.
rĕlĕgo, ĭs, je recueille, 3 ; *rĕlēgo, ās,* je relègue, je bannis, 1.

D'autres verbes, de la 2[e] et 3[e] conjugaison, ont, comme on l'a vu aux chapitres 18 et 19, une forme identique au parfait ou au supin et aux temps qui en sont tirés, par ex. *victurus,* de *vinco,* vaincre, et de *vivo,* vivre. (*Oblĭtus*, enduit, oint, d'*oblĭno*, et *oblītus,* qui a oublié, d'*obliviscor.*)

CHAPITRE XXV.

ADVERBES ET PRÉPOSITIONS.

Adverbes.

§ 169. Les adverbes n'ont d'autre flexion que celle des degrés de comparaison; et, en général, ceux-là seuls peuvent avoir un comparatif et un superlatif, qui sont formés d'adjectifs ou de participes ayant eux-mêmes ces degrés. Il sont terminés en *e* ou en *ter* (voy. § 198). Le comparatif de l'adverbe est alors semblable à celui de l'adjectif au nominatif neutre ; le superlatif se forme comme celui de l'adjectif, mais avec la terminaison *e* au lieu de *us*, p. ex. *doctē* (adv. de *doctus,* savant) fait au compar. *doctĭŭs*, au superl. *doctissĭmē; ægrē* (adv. d'*æger*, malade) fait au compar. *ægrĭŭs*, au superl. *ægerrĭmē; fortĭtĕr* (de *fortĭs*, courageux), *fortĭŭs*, *fortissĭmē*, *ācrĭtĕr* (d'*ācer*, vif), *ācrĭŭs*, *ācerrĭmē ; audactĕr* (d'*audax,* audacieux), *audacĭŭs*, *audacissĭmē ; ămantĕr* (du part. *ămans*, aimant), *ămantĭŭs*, *ămantissĭme ; făcĭlĕ* (de *făcĭlĭs*, facile), *făcĭlĭus*, *făcillĭmē.*



Rem. *Tūtō*, en sûreté, fait *tutissĭmo*, et *mĕrĭtō*, à bon droit, *mĕrĭtissĭmō*.

§ 170. Quand l'adjectif est irrégulier ou incomplet dans ses degrés de comparaison, l'adverbe l'est aussi et de la même manière; p. ex. *bĕnĕ*, bien, fait *mĕlĭus; optĭmē*, comme *bŏnus*, bon, d'où il est tiré, fait *mĕlĭor, optĭmus; mălĕ*, mal, fait *pējŭs, pessĭmē*, comme *mălus*, d'où il vient, *pējŏr, pessĭmŭs; multum*, beaucoup (neutre de l'adj. *multus*) fait, comme adverbe, *plūs, plurĭmum; părum*, peu, pas assez (de *parvus*, petit) fait *mĭnus, mĭnĭme* (*mĭnĭmum*, comme indication d'une mesure, *mĭnĭmum distat*, est le moins éloigné, *mĭnĭmum invĭdĕt*, Hor., est le moins envieux); *dētĕrius*, *dēterrĭmē* (de *dētĕrior*, pire); *ōciŭs*, *ōcissĭmē* (d'*ōcĭŏr*, plus rapide); *pŏtĭŭs, pŏtissĭmum* (de *pŏtĭŏr*, préférable); *prĭŭs* (de *prior*), *prīmum* et *prīmō* (propr. acc. et abl. neutre); *nŏvē, nŏvissĭmē* (de *nŏvus*, nouveau).

Il faut particulièrement remarquer *măgĭs* et *maxĭmē* (de *magnus*, grand), usités seulement au comparatif et au superl.; de même *ūbĕrĭus*, *ūberrĭmē* (d'*ūbĕr*, abondant). *Valdē*, fort (pour *vălĭdē*, de *vălĭdus*), fait *vălĭdĭŭs* (rar. et poét. *valdĭus*), *vălĭdissĭmē*.

Rem. Les adverbes, qui expriment un rapport de lieu réciproque et dont il se forme des adjectifs au comparatif et au superlatif (§ 66), ont, comme adverbes, les degrés de comparaison correspondants : *prŏpĕ*, proche, près, *prŏpĭus*, *proxĭmē* (adj. *prŏpĭŏr, proxĭmŭs*); *intrā*, à l'intérieur, *intĕrĭus*, *intĭmē* (adj. *intĕrĭŏr*, *intĭmŭs*); *ultra, extra, post*, font *ultĕrĭus, extĕrĭus, postĕrĭus;* superl. *ultĭmum* ou *ultĭmo*, etc. (particul. *postrēmum* et *postrēmo*); *suprā, sŭpĕrius, summē* (au plus haut degré), *summum* (au plus), *sŭprēmum*, en dernier lieu, pour la dernière fois (rare); *citrā* et *infrā* n'ont que *cĭtĕrĭus, infĕrĭus*, sans superlatif.

§ 171. Parmi les autres adverbes, les seuls qui aient les degrés de comparaison sont les suivants :

Dĭū, longtemps, *dĭūtĭus*, *dĭūtissĭmē*.

Nūper, récemment, *nūperrĭmē*, sans comparatif.

Sæpĕ, souvent, *sæpĭus*, *sæpissĭmē*.

Sĕcŭs, autrement (qu'il ne faut), mal, *sēcius* (*non, nihilo sēcius*, non moins, néanmoins).

Tempĕrī (*tempŏri*), à temps, *tempĕrĭŭs*.

Prépositions.

§ 172. La langue latine possède les prépositions suivantes pour exprimer les rapports entre les substantifs.

I. ***Prépositions gouvernant l'accusatif:***

Ad, à, vers (près : *ad manum*, sous la main).
Adversus, ***adversum***, contre *).
Antĕ, devant, avant.
Apud, auprès, chez.
Circā, ***circum***, autour (*circum amicos*, *urbes*, *insulas*, autour des amis, dans les villes, sur les îles (en les parcourant).
Circĭtĕr, environ, à peu près (en parlant du temps : *circĭter horam octavam*, vers la huitième heure).
Contrā, contre, vis-à-vis (dans un sens hostile).
Cīs, ***cītrā***, en deçà.
Ergā, envers, à l'égard de (en parlant d'un sentiment ou d'une manière d'agir, le plus souvent bienveillante).
Extrā, hors de.
Infrā, au-dessous de.
Intĕr, entre, parmi.
Intrā, en dedans, à l'intérieur, dans l'espace de.
Juxtā, auprès.
Ob, devant (*ob oculos*, devant les yeux), à cause de, pour.
Pĕnĕs, au pouvoir, en la puissance de.
Pĕr, à travers, par.
Pōnĕ, derrière, à la suite.
Post, après ; depuis.
Prætĕr, outre ; hormis ; excepté. (*Præter ceteros*, en dépassant les autres, plus que les autres.)
Prŏpĕ, proche, près de.
Proptĕr, à cause de ; le long de.
Sŭprā, au-dessus, par-dessus.
Sĕcundum, après ; d'après ; le long de.
Trans, au delà, par-delà.
Ultrā, au delà, par-delà.

II. ***Prépositions gouvernant l'ablatif.***

Ab, ***ā***, de. (*Ab* s'emploie toujours devant une voyelle, mais souvent aussi devant des consonnes ; *a* ne se place que devant des consonnes ; devant *te* on dit aussi *abs* : *abs te* **).)

*) Rarement *exadversus* (d'*ex* et *adversus*), vis-à-vis (il s'emploie aussi comme adverbe).
**) Pour l'emploi de AB et d'EX devant des consonnes les écrivains ne s'accordent point entre eux, et le même écrivain n'est pas toujours conséquent avec lui-même.

Absqve, sans (il est vieux; *absqve te si esset,* sans toi, si ce n'était toi, sans la considération de ta personne).

Cōram, en présence de, en face.

Cum, avec.

Rem. Cum se place *après* les pronoms personnels, le pronom réfléchi et le pronom relatif : *mecum, nobiscum; — secum; — qvocum, qvacum, qvibuscum.* Il peut cependant (surtout chez les poëtes) être mis devant le pronom relatif; par ex. . *cum qvo, cum qvibus* (*mecum et cum P. Scipione*).

De, de, en descendant de; — sur, touchant.

Ex, e, hors de. (*Ex*, devant les voyelles et les consonnes. *E,* seulement devant les consonnes.)

Præ, devant (auparavant; — à cause de, par). (*Præ me beatus,* heureux en comparaison de moi.)

Prō, devant, pour; au lieu de; en raison de.

Sĭnĕ, sans.

Tĕnŭs, jusqu'à (il se place après son régime, le plus souvent quand il est au singulier : *pectore tenus,* jusqu'à la poitrine; avec le génitif, le plus souv. quand il est au pluriel : *crurum tenus,* Virg., jusqu'aux jambes).

III. *Prépositions gouvernant l'accusatif ou l'ablatif.*

In, en, dans; sur; abl.; dans, contre (avec mouvement), accus.

Sŭb, sous, au-dessous de (sans mouvement), abl.; — avec mouvement, accus.

Subtĕr, sous, au-dessous de.

Sŭpĕr, sur, au-dessus de..

Sur la construction de ces prépositions, voyez la Syntaxe, § 230.

Rem. 1. Sur l'usage particulier des autres prépositions et leur emploi dans certaines locutions, il faut voir le dictionnaire. Ici la langue latine s'écarte souvent du français, par suite d'une manière différente d'envisager les rapports.

Rem. 2. Quelques prépositions s'emploient aussi comme adverbes, c'est-à-dire sans y joindre la désignation de l'objet sur lequel repose le rapport; p. ex. *coram,* en présence, en personne, face à face; *ante,* avant, auparavant = *antea; circa, circiter, contra, extra, infra, intra, juxta, pone, post* (après, depuis = *postea*); *prope, propter* (dans le voisinage); *supra, ultra, subter, super* (anciennement on disait : *i præ!* va devant, passe le premier! *ire adversum,* marcher contre). *Ad,* dans les évaluations, s'emploie comme une sorte d'adverbe, dans le sens de « environ, à peu près, » sans avoir d'influence sur le cas du nom de nombre; par ex. : *ad duo millia et octoginti,* à peu près deux mille huit cents, Liv. IV, 59. *Præter* s'emploie quelquefois dans le sens de « excepté »

avec le même cas oblique que devant, par ex. : *cæteræ multitudini diem statuit præter rerum capitalium damnatis*, Sall. Cat. 36. *Nullæ litteræ præter qvæ*, Cic. aucunes lettres, si ce n'est celles, = *præter eas, qvæ.*

Rem. 3. Au rebours, quelques autres adverbes s'emploient quelquefois comme prépositions, savoir : *a*) Avec l'ablatif : *palam*, publiquement, ouvertement; *palam populo*, devant le peuple; *procul*, loin; *procul marī*, plus souv. *procul a mari*, loin de la mer; *simul*, en même temps que, avec; *simul his*, avec ceux-ci, poét. pour *simul cum his*; — *b*) avec l'accusatif : *usqvĕ*, jusque-là; *usque pedes*, jusqu'aux pieds; mais cette construction est insolite, et ne se trouve que chez les écrivains postérieurs à l'époque classique; on dit partout ailleurs *usque ad pedes*; — *c*) avec l'ablatif ou l'accusatif : *clam*, en secret : *clam patrem, clam vobis.*

Rem. 4. *Prope* se joint souvent à *ab* : *prope ab urbe*, près de la ville. Le compar. et le superl. *propius* et *proxime* s'emploient aussi, comme prépositions, avec l'acc. : *propius urbem, proxime urbem* (mais on dit aussi *propius et proxime ab urbe*). Très-rarement on construit *propius* et *proxime* avec le datif. A *ad* et *in* avec l'accusatif on ajoute souvent *versus*, placé après l'acc., dans le sens de « vers, dans la direction de »; par ex. : *ad Oceanum versus*, vers l'Océan, du côté de l'Océan; *in Italiam versus*, du côté de l'Italie; et quand l'acc. est un nom de ville, on le construit avec le simple acc., toujours avec l'idée de mouvement (§ 232), par ex. : *Romam versus ire*, aller vers Rome.

Rem. 5. Comme préposition avec le génitif, on employait aussi anciennement *ergo*, à cause de, qui se plaçait après son régime : *victoriæ ergo*, pour la victoire, à cause de la victoire.

Des prépositions en composition.

§ 173. En *composition* avec des verbes et autres mots commençant par des consonnes, quelques prépositions subissent un changement dans leur consonne finale, particulièrement par assimilation de cette consonne avec la consonne initiale du mot suivant (d'après le § 10). *Cum* (*con*) se change même devant des voyelles.

Ab. — *Abs-cedo, abs-condo* (*cedo, condo*); *aufero, aufugio* (*fero, fugio*; mais *afui, afore* ou *abfui, abfore*); *amoveo* (*moveo*); *asporto* (*porto*); *abstineo* (*teneo*); *avello* (*vello*). Partout ailleurs c'est *ab* : *abdo, abluo, abnego, abrādo, absumo.*

Ad. — Le *d* se change devant les consonnes suivantes : *ac-cēdo, af-fĕro, ag-gĕro, al-līno, an-nŏto, ap-pāreo, ac-qvīro, ar-rŏgo, as-sūmo, a-spicio* (non *as-spicio*; voy. § 10), *at-tingo*; toutefois le *d* reste ordinairement devant *m* (*ad-mīror*) et toujours devant *j* et *v* (*ad-jăceo, ad-vĕho*). Quelques-uns écrivent également *ad-cēdo, ad-fero*, etc., et particulièrement *ad-spicio.*

Ex. — *Ef-fero* (anciennement : *ec-fero*); *ex-isto* (s'écrit aussi *ex-sisto*), *ex-specto* (et *expecto*, comme on prononce; voy. § 10);

ē-do, *e-gĕro*, *ē-lŭo*, *ē-mŏveo*, *ē-năto*, *ē-rĭgo*, *ē-vĕho;* mais *ex-cedo*, *ex-pedio*, *ex-qvīro*, *ex-tendo*).

In. — *Im-bĭbo*, *im-mergo*, *im-porto* (devant *b*, *m*, *p*); *il-līno*, *ir-rēpo;* ailleurs il reste invariable. (On trouve pourtant l'orthographe *in-bibo*, *in-mergo*, etc.) (Dans *indigeo*, *indipiscor*, *in* est sous la forme plus ancienne *indu*).

Ob. — *Oc-curro*, *of-fero*, *og-gĕro*, *op-pĕrior;* partout ailleurs il est sans changement. (Exceptions : *obs-ŏlesco*, *os-tendo*, *ŏ-mitto.*)

Sŭb. — *Suc-curro*, *suf-ficio*, *sug-gĕro*, *sum-mitto*, *sup-primo*, *sur-ripĭo* (mais *sub-rīdeo*, je souris; *sub-rustĭcus*, un peu rustre); partout ailleurs il reste sans changement. (Exceptions : *sūs-cĭpĭo*, *sus-cĭto*, *sus-pendo*, *sus-tĭnĕo*, *sus-tŭli*, de *subs;* *su-spicio; sus-censeo* ou *succenseo.*)

Trans. — Ordinairement *tră-dūco*, *tră-jĭcio*, *tră-no*, qfois *trāmitto* (toujours *trādo* et *trāduco* dans le sens impropre); ailleurs sans changement (*transcribo*).

Cum. — En composition devant des consonnes *cum* devient *con*, et le *n* final se change comme celui de *in* (*com-būro*, *committo*, *com-prehendo*, *collĭgo*, *cor-rĭpio*, quelques-uns cependant écrivent *conburo*, etc.). Devant des voyelles et devant *h*, il devient *cŏ* : *cŏ-ălesco*, *cŏ-ĕmo*, *cŏ-īre*, *cŏ-ŏrior*, *cŏ-hæreo* *). (Toutefois *com-ĕdo*, *co-gnosco*, *co-gnātus.*)

Rem. 1. *Inter* change de forme dans *intel-ligo*, *per* dans *pel-licĭo* (on dit *pel-luceo* et *per-luceo*); *ante* dans *antĭ-cĭpo* et *anti-sto*.

Rem. 2. Sur la préposition *pro*, il faut remarquer que, dans quelques composés, elle est abrégée, à savoir dans *prŏfāri*, *prŏfĭciscor* (mais *prōfĭcio*), *prŏfiteor*, *prŏfugio*, *prŏfŭgus*, *prŏfestus*, *prŏnĕpos;* dans *prŏcuro* et *prŏpello*, il est quelquefois bref (*prŏfundus*, *prŏfānus*). Ailleurs il est toujours long : *prōdūco*, *prōmitto*, etc. (dans les mots grecs la prép. *pro* est brève, comme en grec, excepté dans *prōlŏgus*, *prōpīno*). Remarquez aussi *prōd-eo*, *prōd-esse*, *prōd-ĭgo* (*ago*), *prōd-ambŭlo;* mais *prŏăvus*, *prŏhĭbeo* (ailleurs *pro* n'est point usité devant une voyelle).

Rem. 3. Au lieu de *circumeo* (de *circum* et *eo*), on dit souvent *circŭĕo*, particulièrement au part. passé *circŭĭtus*, d'où le subst. *circŭĭtus*.

*) *Coicio*. ancienne orthographe pour *conjicio*.

III. FORMATION DES MOTS.

CHAPITRE I.

FORMATION DES MOTS EN GÉNÉRAL. DÉRIVATION DES SUBSTANTIFS.

§ 174. On appelle *racines* (*radices*) les premiers éléments des mots, les idées premières de la langue, avant qu'on y ait fait aucune addition ou qu'on les ait joints à un autre mot. Dès que ces racines reçoivent les désinences de flexion ou sont employées d'une façon quelconque dans le discours, elles deviennent des mots *primitifs* ou *radicaux* (*verba primitiva*) d'une certaine classe, comme *dŭc-o, dux* (*duc-s*). Quand un mot est formé immédiatement de la racine, comme *duco*, ce mot est considéré comme une racine et en reçoit le nom.

Rem. 1. Outre les racines, qui expriment l'idée déterminée d'un objet, il y a encore des racines qui ne renferment qu'une simple indication, et d'où sont sortis les mots pronominaux (par ex. *is, ibi, ita*). Parmi les mots qui désignent une conception, la plupart expriment une action ou un état et deviennent immédiatement des verbes au moyen des désinences de flexion, et, dans ce cas, la *racine* est en même temps le *radical*, auquel s'attachent les désinences (§ 26). Mais il y a aussi divers substantifs qui se forment immédiatement de la racine par l'addition des désinences de cas, par ex. *dux*. Souvent la racine ne se rencontre pas comme verbe, mais seulement comme substantif ou comme adjectif, par ex. *sol, frons, laus, probus, levis* (d'où l'on a formé ensuite *frondēre, laudāre, prŏbāre, lĕvāre*).

Rem. 2. Quelquefois une racine, en devenant verbe, est modifiée et allongée par la prononciation, de sorte que la racine et le radical du verbe (au présent) cessent d'être absolument identiques, par ex. *frango* (radical du prés. *frang*, racine *frag*, d'où le parf. *frēgi*). Voy. § 118.

Rem. 3. Dans les verbes primitifs de la 2[e] conjugaison, l'*e* n'appartient pas à la racine, si ce n'est dans ceux qui font *ēvī* au parfait (c'est pour cette raison que *mŏnĕo* fait au parfait *mŏn-ŭī*, au supin *mŏn-ĭtum*, sans *e*). Mais, pour éviter les longues explications et les confusions, il est plus commode ici de considérer l'*e* comme appartenant à la racine.

a. *Suffixes.*

§ 175. A la racine, telle qu'elle se trouve dans les radicaux qui en sont formés, on ajoute des désinences de dérivation ou *suffixes* (de *suffīgo*, j'attache dessous), au moyen desquelles on forme des *mots dérivés* (*verba derivata*). D'un mot dérivé on

ē-do, e-gĕro, ē-lŭo, ē-mŏveo, ē-năto, ē-rĭgo, ē-vĕho; mais *ex-cedo, ex-pedio, ex-qvīro, ex-tendo*).

In. — *Im-bĭbo, im-mergo, im-porto* (devant *b, m, p*); *il-lĭno, ir-rēpo;* ailleurs il reste invariable. (On trouve pourtant l'orthographe *in-bibo, in-mergo,* etc.) (Dans *indigeo, indipiscor, in* est sous la forme plus ancienne *indu*).

Ob. — *Oc-curro, of-fero, og-gĕro, op-pĕrior;* partout ailleurs il est sans changement. (Exceptions : *obs-ŏlesco, os-tendo, ŏ-mitto.*)

Sŭb. — *Suc-curro, suf-ficio, sug-gĕro, sum-mitto, sup-primo, sur-ripĭo* (mais *sub-rīdeo,* je souris; *sub-rustĭcus,* un peu rustre); partout ailleurs il reste sans changement. (Exceptions : *sŭs-cĭpĭo, sus-cĭto, sus-pendo, sus-tĭnĕo, sus-tŭli,* de *subs; su-spicio; sus-censeo* ou *succenseo.*)

Trans. — Ordinairement *trā-dūco, trā-jĭcio, trā-no,* qfois *trāmitto* (toujours *trādo* et *trāduco* dans le sens impropre); ailleurs sans changement (*transcribo*).

Cum. — En composition devant des consonnes *cum* devient *con,* et le *n* final se change comme celui de *in* (*com-būro, committo, com-prehendo, collĭgo, cor-rĭpio,* quelques-uns cependant écrivent *conburo,* etc.). Devant des voyelles et devant *h,* il devient *cŏ : cŏ-ălesco, cŏ-ĕmo, cŏ-īre, cŏ-ŏrior, cŏ-hæreo* *). (Toutefois *com-ĕdo, co-gnosco, co-gnātus.*)

Rem. 1. *Inter* change de forme dans *intel-ligo, per* dans *pel-licĭo* (on dit *pel-luceo* et *per-luceo*); *ante* dans *antĭ-cĭpo* et *anti-sto.*

Rem. 2. Sur la préposition *pro,* il faut remarquer que, dans quelques composés, elle est abrégée, à savoir dans *prŏfāri, prŏfĭciscor* (mais *prōfĭcio*), *prŏfiteor, prŏfugio, prŏfŭgus, prŏfestus, prŏnĕpos;* dans *prŏcuro* et *prŏpello,* il est quelquefois bref (*prŏfundus, prŏfānus*). Ailleurs il est toujours long : *prōdūco, prōmitto,* etc. (dans les mots grecs la prép. *pro* est brève, comme en grec, excepté dans *prōlŏgus, prōpīno*). Remarquez aussi *prōd-eo, prōd-esse, prōd-ĭgo* (*ago*), *prōd-ambŭlo;* mais *prŏăvus, prŏhibeo* (ailleurs *pro* n'est point usité devant une voyelle).

Rem. 3. Au lieu de *circumeo* (de *circum* et *eo*), on dit souvent *circŭĕo,* particulièrement au part. passé *circŭĭtus,* d'où le subst. *circŭĭtus.*

*) *Coicio.* ancienne orthographe pour *conjicio.*

III. FORMATION DES MOTS.

CHAPITRE I.

FORMATION DES MOTS EN GÉNÉRAL. DÉRIVATION DES SUBSTANTIFS.

§ 174. On appelle *racines* (*radices*) les premiers éléments des mots, les idées premières de la langue, avant qu'on y ait fait aucune addition ou qu'on les ait joints à un autre mot. Dès que ces racines reçoivent les désinences de flexion ou sont employées d'une façon quelconque dans le discours, elles deviennent des mots *primitifs* ou *radicaux* (*verba primitiva*) d'une certaine classe, comme *dŭc-o, dux* (*duc-s*). Quand un mot est formé immédiatement de la racine, comme *duco*, ce mot est considéré comme une racine et en reçoit le nom.

Rem. 1. Outre les racines, qui expriment l'idée déterminée d'un objet, il y a encore des racines qui ne renferment qu'une simple indication, et d'où sont sortis les mots pronominaux (par ex. *is, ibi, ita*). Parmi les mots qui désignent une conception, la plupart expriment une action ou un état et deviennent immédiatement des verbes au moyen des désinences de flexion, et, dans ce cas, la *racine* est en même temps le *radical,* auquel s'attachent les désinences (§ 26). Mais il y a aussi divers substantifs qui se forment immédiatement de la racine par l'addition des désinences de cas, par ex. *dux.* Souvent la racine ne se rencontre pas comme verbe, mais seulement comme substantif ou comme adjectif, par ex. *sol, frons, laus, probus, levis* (d'où l'on a formé ensuite *frondēre, laudāre, prŏbāre, lĕvāre*).

Rem. 2. Quelquefois une racine, en devenant verbe, est modifiée et allongée par la prononciation, de sorte que la racine et le radical du verbe (au présent) cessent d'être absolument identiques, par ex. *frango* (radical du prés. *frang,* racine *frag,* d'où le parf. *frēgi*). Voy. § 118.

Rem. 3. Dans les verbes primitifs de la 2[e] conjugaison, l'*e* n'appartient pas à la racine, si ce n'est dans ceux qui font *ēvī* au parfait (c'est pour cette raison que *mŏnĕo* fait au parfait *mŏn-ŭī,* au supin *mŏn-ĭtum,* sans *e*). Mais, pour éviter les longues explications et les confusions, il est plus commode ici de considérer l'*e* comme appartenant à la racine.

a. *Suffixes.*

§ 175. A la racine, telle qu'elle se trouve dans les radicaux qui en sont formés, on ajoute des désinences de dérivation ou *suffixes* (de *suffīgo,* j'attache dessous), au moyen desquelles on forme des *mots dérivés* (*verba derivata*). D'un mot dérivé on

peut en former d'autres encore, de telle sorte qu'un seul et même mot peut être lui-même dérivé et servir de radical à d'autres. De la racine *ămă*, contenue dans *ămo*, j'aime, vient *ămābĭlĭs*, aimable ; et d'*amăbĭlĭs*, on forme *ămābĭlĭtās*, amabilité ; de la racine *prob*, contenue dans *prŏbus*, probe, vient le verbe *prŏbo*, j'approuve, et de *prŏbo*, on forme *prŏbābĭlĭs*, lequel, à son tour, sert à former *prŏbābĭlĭtās*.

Rem. Au radical du nouveau mot formé par les désinences de dérivation, viennent s'attacher les désinences de flexion, et dans cette opération il arrive quelquefois que la désinence de dérivation subit elle-même quelques modifications. De *prob* dans *probus* résulte d'abord *proba*, radical du verbe, qui, combiné avec *o*, désinence de la première personne sing. au présent, donne *probo* (proprement *probă-o* —*o*). De *prŏbābĭlis* se forme *prŏbābĭlĭtăt*, qui, combiné avec *s*, désinence du nominatif, devient *prŏbābĭlĭtās* (propr. *prŏbābĭlĭtats*). Pour plus de commodité, on donne ici les désinences de dérivation avec la désinence de flexion qui s'en rapproche le plus (d'autant mieux qu'une certaine dérivation demande en même temps un certain mode de flexion); ainsi, pour les substantifs, nous donnons leur nominatif; pour les adjectifs, leur nominatif masculin; pour les verbes, la première pers. sing. du prés. de l'indicatif.

b. *Désinences de dérivation.*

Les DÉSINENCES DE DÉRIVATION (*suffixes*) expriment une certaine idée d'une espèce particulière (p. ex. une action, une personne, une propriété, etc.) dans laquelle est contenue la signification du radical, de telle sorte que les mots présentant la *même* désinence de dérivation appartiennent à la même classe, et expriment des idées conçues de la même manière ; p. ex. les mots en *tas* sont des substantifs, exprimant une propriété ou qualité. Nous allons donner ici les plus importants de ces procédés de dérivation, d'après les classes des mots auxquels appartiennent les mots dérivés.

Rem. 1. Il y a toutefois en latin beaucoup de mots dérivés dont on ne trouve point la racine ou le radical ; d'autres sont formés d'après des modes de dérivation insolites ou qui ne sont plus reconnaissables ; quelques désinences de dérivation (surtout dans les substantifs) ne sont usitées que dans un très-petit nombre de mots, ou, pour la plupart, dans des mots dont le radical est inconnu, de sorte qu'on ne saurait indiquer la signification de la désinence. Il arrive aussi parfois que, dans certains mots ayant des désinences de dérivation d'un usage plus certain, la signification est très-étendue et passablement indécise, d'où il résulte quelque incertitude.

Rem. 2. Il y a quelquefois plusieurs désinences ayant la même signification et le même emploi, par ex. *tas* et *tudo*, pour exprimer des propriétés ; la langue alors fait usage de l'une dans quelques mots, de l'autre dans les autres. Quel-

ques désinences de dérivation, peu usitées dans l'ancienne langue, le sont davantage dans les temps postérieurs.

Rem. 3. La recherche et l'indication de l'origine des mots, d'après les racines et les radicaux, s'appelle *étymologia* (ἐτυμολογία); et le mot racine ou radical, *etymum* (ἔτυμον, le vrai).

§ 176. *a.* Les désinences de dérivation s'attachent au radical du primitif, tel qu'il est avant d'avoir reçu les désinences de flexion; p. ex. du substantif *mīlĕs*, soldat, gén. *mīlĭt-is*, on forme le verbe *mīlĭt-āre*, le substantif *mīlĭt-ĭa*, l'adjectif *mīlĭt-āris*. Dans les substantifs de la 1re et de la 2e déclinaison (souvent aussi dans ceux de la 4e) *a* et *u* disparaissent. Quand les verbes primitifs sont modifiés dans leur radical au présent (§ 174, Rem. 2), la dérivation se fait d'après la racine pure qui se retrouve dans la flexion du verbe, p. ex. de la racine *frag*, allongée au présent de *frango*, mais qu'on retrouve dans le parf. *fregi* et dans le supin *frac-tum* (p. *frag-tum*), se forme le substantif *frăg-ŏr*, et l'adjectif *frăg-ĭlĭs*.

Rem. Si dans la flexion la dernière syllabe du radical est différente, selon qu'elle est ouverte ou fermée (par ex. *semĕn*, gén. *semĭn-ĭs*; *cŏlo*, part. *cultus*), la même différence se reproduit dans la dérivation (*semĭn-ārium*, *colon-ia*; mais *sementĭs*, *cultura*).

b. Dans les verbes de la 1re et de la 2e conjugaison, A et E disparaissent devant les désinences de dérivation qui commencent par une voyelle (*ăm-or*, *pall-or*, *opin-io*, au lieu de *ama-or*, *palle-or*, *opina-io*). *E* disparaît aussi devant les consonnes (excepté dans les verbes qui font leur parfait en *ēvī*).

Rem. Dans les radicaux en *u*, l'*u* devient *uv* devant les voyelles, par ex. *pluv-ia*. *colluv-ies* (de *plu-it*, *collu-o*), mais on dit *ruina* et non *ruvina* (de *ru-o*).

c. Quand le radical se termine par une consonne et que la désinence de dérivation commence par une consonne, on intercale volontiers une voyelle de liaison, toujours brève, ordinairement *ĭ*, plus rarement *ŭ*, entre ces deux consonnes. Quelquefois, lorsqu'on n'intercale point de voyelles, on élimine une des consonnes (par ex. *ful-men* de *fulg-eo*). Cela arrive souvent, quand le radical finit par un *v*, auquel cas on allonge la voyelle qui précède; par ex. *mōtus*, *mōbĭlis*, de *mŏv-ĕo*; *adjūmentum* d'*adjuv-o*.

d. La voyelle finale des radicaux verbaux (*a*, *e*, *i*, *u*) est toujours longue devant la désinence de dérivation (par ex. *certāmĕn*, *complē-mentum*, *molī-men*, *volū-men*).



e. Quelquefois la dérivation ne se tire pas immédiatement du radical verbal, mais du supin, dont le *t* ou l'*s* reçoit, après le retranchement de *um*, une désinence nouvelle; par ex. *ămāt-or,* formé du supin *ămātum.*

Rem. Le supin et le participe sont eux-mêmes, comme les substantifs et les adjectifs, tirés du verbe par dérivation.

§ 177. Les substantifs se tirent ou des *verbes* (*substantiva verbalia*), ou d'autres substantifs ou d'adjectifs (*substantiva denominativa*).

Rem. Des désinences de dérivation proprement dites, au moyen desquelles les substantifs sont tirés de radicaux connus avec une certaine modification de la signification, il faut distinguer les voyelles finales *a* et *u* qui précèdent les désinences de flexion, et au moyen desquelles les substantifs reçoivent, dans la première et dans la deuxième déclinaison, la forme ouverte. Ces désinences sont reçues par un grand nombre de substantifs dont les racines ne se trouvent point, et qui ne deviennent que dans un petit nombre de cas par elles seules des substantifs de racines connues (comme les noms masculins de personnes *scrib-a,* scribe, *advĕn-a,* étranger, *perfŭg-a,* transfuge, de *scrīb-o, advĕnĭo, perfŭgĭo,* tandis que *a* partout ailleurs est une désinence féminine); *cŏqv-us,* cuisinier, de *coqv-o;* au contraire, elles s'unissent à d'autres désinences de dérivation (*ia, ium,* etc.). Par la seule addition des désinences de déclinaison (nominatif *s*) à des racines connues ou à des radicaux verbaux, il se forme quelques substantifs, en petit nombre, qui désignent des personnes (*dux, rex, pellex, præses,* de *dūc-o, rĕg-o, pellicio, præsĭd-ĕo*), et d'autres substantifs (*lex, lux, nex, vox, ŏbĭces,* de *lĕg-o, lūc-ĕo, nĕc-o, vŏc-o, ŏb-ĭcĭo*).

Parmi les désinences, qui servent à former des substantifs tirés de *verbes*, il faut remarquer les suivantes :

or.

1) *or*, joint au radical de verbes intransitifs (le plus souvent de la 1re et de la 2e conjugaison), forme des substantifs qui expriment l'action ou l'état : *ăm-ŏr,* l'amour, *pall-ŏr,* la pâleur, *fŭr-ŏr,* la fureur (*amāre, pallēre, fŭrĕre*)

Rem. Divers substantifs en *or* ne peuvent se rapporter à aucun verbe connu, tandis qu'au contraire ils donnent naissance à des verbes, p. ex. *hŏnor, lăbor* (*honos, labos*), d'où *hŏnōrāre, lăbōrāre.*

tor. sor.

2) *or*, joint au radical du supin (*tor* ou *sor*) désigne des êtres mâles agissants : *ămāt-ŏr, adjūt-or, mŏnĭt-ŏr, faut-or, vict-or, curs-or, audī-or.*

trix. strix.

Beaucoup de ces substantifs masculins en *tor* donnent naissance à des substantifs féminins en *trix*, p. ex. *vēnātrix, victrix, fautrix, adjūtrix*. Les féminins en *strix*, venant de substantifs en *sor*, sont extrêmement rares : *tonstrix*, de *tonsor*. L'*s* se rejette volontiers : *expul-trix*, d'*expulsor*.

Rem. 1. Quelquefois aussi des dénominations de personnes en *tor* (*ātor* ou *ĭtor*) se forment de substantifs de la 1re ou de la 2e déclinaison, p. ex. *vĭātor, glădĭātor, fundĭtor*, de *via, gladius, funda* (*janĭtor* de *janua*, *vīnĭtor*, de *vinea*).

Rem. 2. Plus rarement les verbes donnent naissance à des désignations de personnnes en *o*, gén. *ōnis*, p. ex. *erro*, gén. *errōnis*, vagabond, d'*errāre; heluo*, d'*heluāri*, glouton.

§ 178 *ĭo, ŭs*, gén. *ūs*.

3) *ĭo* (ou *ion*, gén. *is*), joint au radical du supin (*tio*, *sio*) exprime l'action, p. ex. *actio*, *administrātio*, *cautio*, *divisio, largitio*.

Rem. Plus rarement *io* s'ajoute immédiatement au radical du verbe, p. ex. *Opin-io* (d'*ŏpīn-or*), *obsid-io* (d'*obsid-eo, contag-io* (de *tango, tag*); *oblīv-io* (d'*oblīv-iscor*). Cette même désinence s'ajoute quelquefois à des adjectifs, p. ex. *consort-io*, *commun-io* (de *consors*, *commūnis*).

4) *ŭs,* gén. *ūs*, ajouté au radical du supin, marque également l'action, p. ex. *vis-us*, la vue ; *usus*, l'usage. *audītus,* l'audition.

Rem. 1. Quelques verbes donnent naissance tout à la fois à des substantifs en *io* et en *us*, p. ex. de *contemno* se sont formés *contemptio* et *contemptus;* de *concurro, concursio* et *concursus*. De ces deux formes, l'une, dans certains mots, est préférée par quelques écrivains, l'autre par d'autres sans différence de signification. (La forme *us* est plus en faveur chez les écrivains de la décadence. Dans quelques autres de ces mots on établit une certaine différence dans l'usage, p. ex. *auditio* signifie l'audition, l'action d'écouter; *audītus,* l'ouïe. Beaucoup de verbes, pour exprimer la cause, le moyen, l'occasion, la manière, ont un second supin en *u* (ablatif en *u*), sans qu'il en résulte un substantif complet, par ex. *jussu*, *mandātu*, *rŏgātu* (cf. § 55, 4).

Rem. 2. Dans quelques-uns de ces mots en *io* et en *us* l'idée d'action disparaît, p. ex. *cœnātio,* salle à manger, *regio,* pays, contrée (de *rĕgo,* je régis), *lĕgĭo,* légion (de *lĕgo,* je choisis); *victus,* la manière de vivre, les moyens d'existence.

ūra ; — ēla.

5) Avec la même signification que celle d'*io* et *us*, mais moins fréquemment, on ajoute au radical du supin la désinence *ūra*, p. ex. *cōnject-ūra*, *cult-ura*, *mercāt-ūra*, *nat-ura* (de *nascor*, et différent de *nātio*). Plus rarement encore on ajoute *ēla* au radical du verbe, p. ex. *qvĕr-ēla*, plainte (de *qvĕror*) ou à celui du supin, p. ex. *corrupt-ēla*, corruption (de *corrumpo*). Une autre désinence, qui a à peu près la même signification, est *ium* ajouté au radical du verbe, p. ex. *gavd-ium*, la joie ; *judic-ium*, le jugement ; *od-ium*, la haine, *perfug-ium*, le refuge, *vaticin-ium*, la prédiction (de *vaticin-or*).

īgo. īdo.[1]

Rem. D'un petit nombre de verbes on forme des substantifs en *īgo*, qui expriment une action ou un état résultant de l action; p. ex. *ŏr-īgo*, origine (d'*ŏrĭor*) ; *vertīgo*, tournoiement, vertige ; *tent-īgo*, tension (de *tendo*) ; *prur-īgo*, démangeaison, prurit (de *prurio*) ; *cup-īdo*, *lĭb-īdo* (de *cupio*, *libet*) ; *asperg-o*, *formīd-o* (des verbes *asperg-o*, *formīd-o*). La désinence *ies* désigne davantage le résultat, le produit ; p. ex. *conger-ies*, l'amas, le monceau ; *effig-ĭes*, l'effigie, le portrait (de *fingo*, *fig*) ; *spĕcĭes*, l'apparence, ce qui frappe la vue (de l'inusité *spĕcio*) ; *ăc-ĭes*, le tranchant, le fil (d'*acŭo*).

§ 179. *men.*

6) La désinence *mĕn* (gén. *mĭnis*) désigne la chose où l'action, l'activité se produit, p. ex. *stāmen*, la chaîne d'un tissu ; *vīmen*, ce qui se plie ou se tresse, l'osier (de *vieo*, tresser) ; *lūmen*, la lumière, ce qui luit (de *lūc-eo*, luire, avec retranchement du *c*) ; *flūmen*, ce qui coule, cours d'eau , fleuve (de *fluo*, couler) ; *spĕcĭmen*, ce par où l'on voit, échantillon, spécimen (de *specio*, inusité, *spexi*) ; *exāmen* (p. *exag-men*, d'*ago*), essaim, troupe qu'on chasse devant soi ; languette d'une balance que l'oscillation fait mouvoir. — Quelquefois cette désinence marque le produit, le moyen, l'action elle-même, p. ex. *ăcūmen*, la pointe, ce qui a été aiguisé ; *vŏlūmen*, volume, ce qui a été roulé, le rouleau ; *lĕvā-men*, soulagement, moyen d'alléger ; *nōmen* (de *nōvī*), ce qui fait connaître, le nom ; *certāmen*, la lutte, ce par quoi on tranche un différend. (Les poëtes et les écrivains posté-

rieurs à l'époque classique emploient, pour exprimer tantôt l'action, tantôt le moyen et l'instrument, beaucoup de mots en MEN qui ne se rencontrent point chez les prosateurs classiques et pour lesquels ceux-ci font usage de substantifs en *io* et en *us* (gén. *ūs*, § 178, 4), ou en *mentum* (voyez ci-dessous 7), p. ex. *cōnāmen*, *hortāmen*, *mōlīmen* (termes classiques : *cōnātus*, *hortātio*, *mōlītio*), *rĕgĭmen; vēlāmen*, *tegmen* (aussi *tĕgĭmen*, *ĕgŭmen* (termes class. : *vēlāmentum*, *tĕgŭmentum*).

mentum.

7) La désinence *mentum* désigne le moyen, l'instrument, la chose employée à un usage : p. ex. *ornāmentum*, ce qui orne, ornement; *complēmentum*, ce qui complète, complément; *instrumentum*, ce qui dresse, érige, instrument; *alimentum*, ce qui nourrit, aliment; *condīmentum*, ce qui assaisonne, assaisonnement (*condio*); *mŏnŭmentum*, ce qui fait souvenir, monument (*mŏneo*, voyelle de liaison *u*); *adjūmentum*, ce dont on s'aide, secours (*adjuvo* avec retranchement du *v*); *mōmentum*, ce qui meut, poids (*mŏvĕo*); *tormentum*, ce qui tord ou brandit; tourment; machine de guerre (*torqveo*). Cf. § 176 *e*.

āmentum.

Rem. Quelquefois ces mots en *mentum* sont tirés de substantifs ou d'adjectifs de la 1re et de la 2me déclinaison, et sont, comme s'ils venaient de verbes de la 1re conjugaison, en *āmentum*, p. ex. *ātrāmentum*, ce qui sert à noircir, encre (d'*āter*, noir); *ferramentum*, ce qui sert à ferrer, ferrement (de *ferrum*, fer).

cŭlum. bŭlum.

8) *Cŭlum* (ancienne écriture et prononciation : *clum*) et *bŭlum* désignent le *moyen* ou l'*instrument* (quelquefois le *lieu*) d'une action : *gubernacŭlum*, l'instrument pour gouverner, gouvernail; *cœnacŭlum*, la salle à manger (la chambre haute); *fercŭlum* (de *fĕro*), le plateau pour porter les mets; *opercŭlum*, ce qui sert à couvrir, couvercle (d'*ŏpĕrĭo*, *ŏpĕrŭi*); *vĕhĭcŭlum*, ce qui sert à transporter, véhicule (*vĕho*); *vŏcābŭlum*, ce par quoi on appelle, mot, vocable (*vŏco*); *pābŭlum*, le moyen de nourrir, pâturage, fourrage (*pasco*, *pāvi*); *stăbŭlum*, le lieu où l'on séjourne, où l'on se tient, étable (*sto*); *lătĭbŭlum*, lieu pour se cacher, cachette (*lătĕo*); *infundĭbŭlum*, ins-

ūra ; — ēla.

5) Avec la même signification que celle d'*io* et *us*, mais moins fréquemment, on ajoute au radical du supin la désinence *ūra*, p. ex. *cōnject-ūra*, *cult-ura*, *mercāt-ūra*, *nat-ura* (de *nascor*, et différent de *nātio*). Plus rarement encore on ajoute *ēla* au radical du verbe, p. ex. *qvĕr-ēla*, plainte (de *qvĕror*) ou à celui du supin, p. ex. *corrupt-ēla*, corruption (de *corrumpo*). Une autre désinence, qui a à peu près la même signification, est *ium* ajouté au radical du verbe, p. ex. *gavd-ium*, la joie; *judic-ium*, le jugement; *od-ium*, la haine, *perfug-ium*, le refuge, *vaticin-ium*, la prédiction (de *vaticin-or*).

īgo. īdo.[1]

Rem. D'un petit nombre de verbes on forme des substantifs en *īgo*, qui expriment une action ou un état résultant de l action; p. ex. *ŏr-īgo*, origine (d'*ŏrĭor*); *vertīgo*, tournoiement, vertige; *tent-īgo*, tension (de *tendo*); *prur-īgo*, démangeaison, prurit (de *prurio*); *cup-īdo*, *lĭb-īdo* (de *cupio*, *libet*); *asperg-o*, *formīd-o* (des verbes *asperg-o*, *formīd-o*). La désinence *ies* désigne davantage le résultat, le produit; p. ex. *conger-ies*, l'amas, le monceau; *effig-ĭes*, l'effigie, le portrait (de *fingo*, *fig*); *spĕcĭes*, l'apparence, ce qui frappe la vue (de l'inusité *spĕcio*); *ăc-ĭes*, le tranchant, le fil (d'*acŭo*).

§ 179. *men.*

6) La désinence *mĕn* (gén. *mĭnis*) désigne la chose où l'action, l'activité se produit, p. ex. *stāmen*, la chaîne d'un tissu; *vīmen*, ce qui se plie ou se tresse, l'osier (de *vieo*, tresser) ; *lūmen*, la lumière, ce qui luit (de *lūc-eo*, luire, avec retranchement du *c*); *flūmen*, ce qui coule, cours d'eau, fleuve (de *fluo*, couler); *spĕcĭmen*, ce par où l'on voit, échantillon, spécimen (de *specio*, inusité, *spexi*); *exāmen* (p. *exag-men*, d'*ago*), essaim, troupe qu'on chasse devant soi; languette d'une balance que l'oscillation fait mouvoir. — Quelquefois cette désinence marque le produit, le moyen, l'action elle-même, p. ex. *ăcūmen*, la pointe, ce qui a été aiguisé; *vŏlūmen*, volume, ce qui a été roulé, le rouleau; *lĕvā-men*, soulagement, moyen d'alléger; *nōmen* (de *nōvī*), ce qui fait connaître, le nom; *certāmen*, la lutte, ce par quoi on tranche un différend. (Les poëtes et les écrivains postē-

rieurs à l'époque classique emploient, pour exprimer tantôt l'action, tantôt le moyen et l'instrument, beaucoup de mots en MEN qui ne se rencontrent point chez les prosateurs classiques et pour lesquels ceux-ci font usage de substantifs en *io* et en *us* (gén. *ūs*, § 178, 4), ou en *mentum* (voyez ci-dessous 7), p. ex. *cōnāmen*, *hortāmen*, *mōlīmen* (termes classiques : *cōnātus*, *hortātio*, *molītio*), *rĕgĭmen; vēlāmen*, *tegmen* (aussi *tĕgĭmen*, *ĕgŭmen* (termes class. : *vēlāmentum*, *tĕgŭmentum*).

mentum.

7) La désinence *mentum* désigne le moyen, l'instrument, la chose employée à un usage : p. ex. *ornāmentum*, ce qui orne, ornement; *complēmentum*, ce qui complète, complément; *instrumentum*, ce qui dresse, érige, instrument; *alimentum*, ce qui nourrit, aliment; *condīmentum*, ce qui assaisonne, assaisonnement (*condio*); *mŏnŭmentum*, ce qui fait souvenir, monument (*mŏneo*, voyelle de liaison *u*); *adjūmentum*, ce dont on s'aide, secours (*adjuvo* avec retranchement du *v*); *mōmentum*, ce qui meut, poids (*mŏvĕo*); *tormentum*, ce qui tord ou brandit; tourment; machine de guerre (*torqveo*). Cf. § 176 *e*.

āmentum.

Rem. Quelquefois ces mots en *mentum* sont tirés de substantifs ou d'adjectifs de la 1re et de la 2me déclinaison, et sont, comme s'ils venaient de verbes de la 1re conjugaison, en *āmentum*, p. ex. *ātrāmentum*, ce qui sert à noircir, encre (d'*āter*, noir); *ferramentum*, ce qui sert à ferrer, ferrement (de *ferrum*, fer).

cŭlum. bŭlum.

8) *Cŭlum* (ancienne écriture et prononciation : *clum*) et *bŭlum* désignent le *moyen* ou l'*instrument* (quelquefois le *lieu*) d'une action : *gubernacŭlum*, l'instrument pour gouverner, gouvernail; *cœnacŭlum*, la salle à manger (la chambre haute); *fercŭlum* (de *fĕro*), le plateau pour porter les mets; *opercŭlum*, ce qui sert à couvrir, couvercle (d'*ŏpĕrĭo*, *ŏpĕrŭi*); *vĕhĭcŭlum*, ce qui sert à transporter, véhicule (*vĕho*); *vŏcābŭlum*, ce par quoi on appelle, mot, vocable (*vŏco*); *pābŭlum*, le moyen de nourrir, pâturage, fourrage (*pasco*, *pāvi*); *stăbŭlum*, le lieu où l'on séjourne, où l'on se tient, étable (*sto*); *lătĭbŭlum*, lieu pour se cacher, cachette (*lătĕo*); *infundĭbŭlum*, ins-

trument pour transvaser, entonnoir (*infundo*). Si le radical est terminé par *c* ou par *g*, on y ajoute simplement *ŭlum* : *vinc-ŭlum*, lien (de *vinc-io*) *cing-ŭlum*, ceinture (de *cing-o*,).

crum. brum.

Rem. 1. Au lieu de *clum* (*cŭlum*) on emploie *crum*, lorsque dans la syllabe qui précède ou la plus rapprochée il y a un *l* : *Sepulcrum* (de *sepel-io*), *fulcrum* (de *fulc-io*), *simulācrum* (de *sĭmŭlo*), *lăvācrum* (de *lăvo*). De même, au lieu de *bŭlum*, on met *brum*, quand dans la syllabe qui précède il y a un *l* : *flabrum* (de *flo*) ; *ventilabrum* (de *ventĭlo*). Cette permutation n'a lieu que pour éviter la répétition désagréable de *l* dans deux syllabes de suite. — Elle a lieu aussi dans le mot *cribrum*, crible (de *cerno*), et dans quelques mots en *bra*, p. ex. *dolābra*, *latebra*, *vertebra*, où, d'après l'analogie de *fābula* (*fāri*), le R devrait être un *l*.

trum.

Rem. 2. On a, pour la même signification, la désinence *trum*, devant laquelle *d* se change en *s* : *Aratrum*, instrument de labour, charrue (d'*ăro*) ; *claustrum*, ce qui sert à clore, clôture (de *claudo*) ; *rostrum*, ce qui sert à ronger, bec (de *rōd-o*).

Rem. 3. Quelques mots de même espèce sont tirés d'autres substantifs, p. ex. *turibulum*, cassolette à brûler l'encens, encensoir (de *tus*, *turis*) ; *ăcētābŭlum*, vinaigrier (d'*ăcētum*) ; *candēlābrum* (*voy.* Rem. 1), candélabre, chandelier (de *candēla*).

§ 180. Sur les désinences par lesquelles des substantifs se forment d'autres substantifs, il faut remarquer ce qui suit :

ĭum.

1) *ĭum*, joint à des dénominations de personnes, désigne le siége et le rapport, quelquefois l'action et l'effet, p. ex. *collēgium*, collége, réunion de collègues ; *convīvĭum*, réunion de convives ; festin, banquet ; *sacerdotium*, sacerdoce, dignité sacerdotale ; *mĭnistērium*, ministère, service, coopération ; *testimōnium*, témoignage (de *collēga*, *convīva*, *săcerdos*, *mĭnister*, *testis*). — Joint à des dénominations de personnes en *tor*, il désigne le plus souvent le lieu de l'action, p. ex. *audītōrium*, lieu où l'on écoute, auditoire (d'*audītor*), mais *adjūtōrium*, d'*adjūtor*, signifie aide, secours.

atus ; — ūra.

2) *ātus*, joint à des dénominations de personnes, désigne la

relation et l'office : *Consul-ātus*, le consulat, dignité et fonctions de consul; *trĭbūnātus*, tribunat; *triumvĭrātus*, triumvirat (cf. *censūra*, *dictatūra*, *præfectūra*, *prætūra*, *qvæstūra*).

ārĭus. ārĭum. ārĭă.

3) *ārius* désigne une personne qui s'occupe d'un art, d'un métier et en fait profession, p. ex. *stătŭ-ārius*, statuaire (*statua*); *argentārius*, banquier, changeur (qui trafique de l'argent); qqfois orfévre (*argentum*); *sicārius*, celui qui vit du poignard (*sīca*), sicaire, assassin; — *ārium* désigne le lieu de réunion ou de dépôt d'une chose : *granārium*, grenier (dépôt de grains); *semĭnārium*, séminaire (où se conserve la semence); *armāmentārium*, arsenal, dépôt d'armes et d'agrès (*arma*); *vivārium*, vivier, garenne où l'on conserve des animaux vivants; poisson ou gibier (de *vīvus*); — *ārĭa* désigne quelquefois le lieu où l'on prépare qqche : *argentāria*, mine d'argent; boutique de changeur (cf. la désinence adjective *ārius*, § 187, 10).

īnă. īnum.

4) *īna*, joint à des dénominations de personnes, indique un métier, une profession, et le lieu d'exercice : *mĕdĭcīna* (de *medicus*), la médecine; *sūtrīna* (de *sūtŏr*), boutique de cordonnier; *doctrīna*, instruction (que donne le maître); *discĭplīna*, l'instruction (que reçoit le disciple); *tonstrīna* (de *tonsor*); échoppe de barbier; *offĭcīna*, d'*offĭcĭum*; *piscīna*, de *piscis*; *rŭīna*, de *rŭo*; *răpīna*, de *răpĭo*; au neutre, *textrīnum*, atelier de tissage (de *textor*); *pistrīnum*, boulangerie (de *pistor*). (Dans *rēgīna*, reine, *gallīna*, poule, la désinence *ina* indique simplement le féminin.)

ăl. ăr.

5) *al*, *ar* (cette dernière forme seulement quand il y a un *l* dans la syllabe précédente ou la plus rapprochée (cf. § 179, 8, Rem. 1), désigne un objet matériel qui est en rapport avec quelque chose ou en dépend, p. ex. *pŭtĕal*, margelle d'un puits (*pŭtĕus*); *ănĭmal*, d'*ănĭmus*; *calcăr*, éperon (qui s'adapte au talon, *calx*); *pulvīnăr*, oreiller, coussin (de *pulvīnus*).

Rem. C'est proprement le neutre de la désinence adjective *ālĭs* (*ārĭs*), avec retranchement de l'*e* final, conservé dans quelques mots isolés, p. ex. *focale*, espèce de cravate en laine (de *fauces*).

ētum.

6) *ētum*, joint à des noms de plantes, signifie un lieu où ces plantes croissent en quantité, et la réunion même qu'elles forment, p. ex. *ŏlīvētum*, lieu planté d'oliviers, *myrtētum*, bosquet de myrtes, *ărundĭnētum*, lieu où il croît beaucoup de roseaux, *qvercetum*, chênaie, forêt de chênes, *frūtĭcētum*, taillis, fourré d'arbrisseaux (d'*ŏlīva*, *myrtus*, *ărundo*, *qvercus*, *frūtex*).

Rem. Formes exceptionnelles : *sălictum*, saussaie (*sălix*) ; *cārectum*, lieu rempli de laîches (*carex*) ; *arbustum* (propr. *arbosetum*), plant d'arbres, verger (*arbos*) ; *virgultum*, verger (*virgŭla*).

īlĕ.

7) *īlĕ*, joint à des noms d'animaux, indique le lieu où on les parque : *būbīle* (*bos*), étable à bœufs; *ŏvīle*, étable à brebis, bergerie (*ŏvis*). Joint à un verbe il signifie le lieu où se fait l'action exprimée par ce verbe, p. ex. *cŭbīle*, lieu où l'on couche, lit (*cŭbo*) ; *sĕdīle*, où on s'asseoit (*sĕdĕo*).

o. ĭo. īcă. ĭcă. ĭă.

Rem. Comme exemples de désinences de dérivation plus rares ou de signification moins claire dans les substantifs tirés de substantifs, nous citerons : o ou io, dans quelques dénominations de personnes, p. ex. *prædo*, brigand, de *præda; centurio*, centurion, de *centuria; mūlio*, muletier, de *mūlus;* mais aussi dans beaucoup d'autres mots d'origine inconnue ; *īca* (p. ex. *lectīca*, de *lectus*), litière; et dans des mots d'origine inconnue) ; *ĭca* (p. ex. *fabrĭca*, fabrique, de *faber*), et dans des mots de racine également inconnue ; — *ĭa* (p. ex. *mīlĭtĭa*, service militaire, de *mīles*) ; *ūgo* (p. ex. *ærūgo*, rouille, de *æs, æris*) ; — *ŭrĭa* (p. ex. *centŭrĭa*, centurie, de *centum*), *luxŭrĭa*, luxe (de *luxus*).

Substantifs mobiles.

§ 181. *ă.*

De quelques noms en *us* et en *er*, désignant des personnes et des animaux mâles, on forme des noms féminins correspondants en ajoutant *a* au radical; par ex. d'*eqvus*, cheval

(radical *eqv-*), on fait *eqv-a*, cavale; de *căper,* bouc (rad. *capr*), *capra,* chèvre (voy. § 30); de *dĕus*, dieu, *dĕ-ă*, déesse; de *fīlĭus*, fils, *servus,* esclave, *măgistĕr,* maître, on fait *filia,* fille, *serva,* une esclave, *măgistra,* maîtresse; absolument comme des masculins en *tor* on forme des féminins en *trix* (§ 177, 2). — Ces substantifs s'appellent MOBILES (*substantīva mobilia*).

Rem. On trouve encore *ă* ajouté de cette façon à des radicaux de la 3[me] déclinaison, mais ce sont des cas tout particuliers et hors de règle : *antistĭt-a*, prêtresse, *hospĭta*, hôtesse, *clienta,* cliente, *tībīcĭna,* joueuse de flûte (des masculins *antistes*, *hospĕs*, *clĭens*, *tībīcĕn*). Une formation plus rare encore est celle de *rēgīna*, *gallīna*, *lĕæna* (λέαινα) (de *rex*, *gallus*, *leo*); *ăvĭa*, *neptis*, *sŏcrus* (d'*ăvus*, *nĕpōs*, *sŏcer*).

Diminutifs.

§ 182. *lus. la. lum. cŭlus. cŭlă. cŭlum.*

Au moyen de *lus*, *la* ou *lum*, et *cŭlus*, *cŭlă* ou *cŭlum*, on forme des DIMINUTIFS (*nomina deminutiva*), qui expriment la petitesse et s'emploient souvent comme termes de caresse, de pitié ou de dérision, p. ex. *hortŭlus,* jardinet; *mātercŭla,* petite mère, pauvre petite mère; *ingĕnĭŏlum,* petit talent, mince ou pauvre génie. Les diminutifs ont le même genre que le mot d'où ils sont tirés et se terminent par conséquent en *us, a,* ou *um.* Les deux désinences se lient aux divers radicaux de différentes manières et sont quelquefois par là modifiés dans leur forme.

Sur ce point il faut remarquer ce qui suit :

ŭlus (*ă*, *um*). *ŏlŭs* (*ă*, *um*).

a. *Lŭs* (*lă*, *lum*) s'ajoute aux radicaux des mots de la 1[re] et de la 2[me] déclinaison, et à quelques-uns de ceux de la 3[me] (mais toujours quand leur lettre caractéristique est *c* ou *g*). Il s'attache au radical (après le rejet d'*ă* ou *ŭs*) au moyen de la voyelle de liaison *ŭ* (d'où *ŭlŭs, ŭlă*, *ŭlum*), p. ex. *arc-ŭlă, littĕr-ŭlă, lūn-ŭlă*, *serv-ŭlŭs*, *oppĭd-ŭlum*, *ætat-ŭlă*, *adolescent-ŭlūs*, *făc-ŭlă*, *rēg-ŭlŭs*, d'*arca*, *littĕra*, *lūna*, *servus*, *oppīdum*, *ætas ădŏlescens*, *fax*, *rex*. Si, dans le radical, une voyelle se rencontre devant *us, a, um,* le diminutif alors se termine en *ŏlus*

(*ă, um*), p. ex. *fīlĭ-ŏlus, līnĕ-ŏlă, ingĕnĭ-ŏlum,* de *fīlĭus, lineă, ingĕnĭum.*

ellus (*a, um*).

b. Aux radicaux de la 1[re] et de la 2[me] déclinaison en *ul, r* précédé d'une consonne, et *in,* ainsi qu'à quelques autres en *er* et *n*, on ajoute *lŭs* (*ă, um*) sans voyelle de liaison; *r* et *n* s'assimilent alors avec *l; u* et *i* se changent en *e*, et devant *r* (précédé d'une consonne) on intercale *e* (d'où *ellus, ella, ellum*); par ex. *tăbella, ŏcellus* (de *tăbŭla, ŏcŭlus*); *libella, libellus, labellum* (de *libra, līber,* gén. *libr-i, labrum*); *lāmella, ăsellus* (de *lāmina, ăsĭn-us*); *catella, cŏrolla, ŏpella, pŭella* (de *cătēn-a, cŏrōn-ă, ŏpĕr-a,* et de l'inusité *puera,* fém. de *puer*).

Rem. 1. Cette forme sert parfois à tirer des diminutifs de diminutifs : *cista, cistŭla, cistella,* et, redoublant le procédé, *cistellŭlă.*

Rem. 2. Quelques mots en petit nombre ont *illus* (*ă, um*) au lieu d'*ellus*, comme *băcillum, pŭgillus, sĭgillum, pulvillus,* de *băcŭlum, pugnus, signum, pulvīnus.* C'est de cette manière qu'on a tiré des radicaux de la 3[me] déclinaison les diminutifs : *cōdĭcillus, lăpillus, angvilla* (de *cōdex, lăpĭs, angvis*).

cŭlus (*ă, um*).

c. Cŭlus (*ă, um*) s'applique aux radicaux des mots de la 3[me], 4[me] et 5[me] déclinaison. Dans les noms de la 3[me] déclinaison terminés en *l, r* et *s* (quand cet *s* n'est pas la désinence du nominatif et par conséquent se change en *r* au génitif), la désinence diminutive s'ajoute immédiatement au nominatif : *ănĭmal-cŭlum, frāter-cŭlus, mater-cŭla, uxor-cŭla, cor-cŭlum, flos-cŭlus, os-cŭlum, ŏpus-cŭlum, pulvis-cŭlus* (d'*animal, frāter, māter, uxor, cor, flos, os* (*ōris*), *ŏpus, pulvis*). (Remarquez pourtant *vascŭlum,* de *vās,* gén. *vāsis.*)

Rem. Rumor fait au diminutif *rūmuscŭlus*, et *ărbor, arbuscŭla* (et c'est de la même manière que le comparatif de *grandis, grandior,* fait *grandiusculus*); *venter* fait *ventrĭcŭlus;* l'adj. *ācĕr, ācrĭcŭlus; os* (un os), *ossĭculum;* voyez ci-dessous à l'F.

d. Les mots en *o* (gén. *on-is,* ou *inis*) font leur diminutif en *uncŭlus*, p. ex. *sermo, sermuncŭlus; ratio, rati-uncŭla; homo, hom-uncŭlus; caro, caruncŭla.*

Rem. Cette forme diminutive s'applique irrégulièrement à *ăvus* (*ăvuncŭlus*, oncle), et à un ou deux autres. (*Rāna*, grenouille, change de genre et fait *rānuncŭlus.*)

e. Dans les noms en *es*, gén. *is* ou *ei*, et en *is*, gén. *is*, la désinence diminutive s'attache au radical, après en avoir retranché l'*s* du nominatif : *nubēcŭla, diēcŭla, piscĭcŭlus*, de *nubes, dies, piscis* (*ædĭcula* est tiré de la forme *ædis* = *ædes*). Dans les mots en *e*, l'*e* se change en *i*, p. ex. *rēte*, filet, *retĭculum*.

f. Dans les mots où l'*s* du nominatif est précédé d'une consonne et dans la 4me déclinaison, la désinence diminutive s'attache au radical au moyen de la voyelle de liaison *i* (après avoir, dans la 4me déclin. rejeté l'*u*), p. ex. *pontĭcŭlus, partĭcŭla, cōtĭcŭla, versĭcŭlus*, de *pons, pars, cos, versus*.

Rem. 1. Si le radical est terminé par *c* ou *g*, on emploie la désinence *lus*; voy. à l'*a*.

Rem. 2. Les formes exceptionnelles sont *homuncio* (*hŏmullus*) d'*homo; ĕculeus*, d'*eqvus; ăcŭlĕus*, aiguillon, masc., d'*ăcŭs*, aiguille, fém.

Rem. 3. La forme diminutive *illus* (*a, um*) se rencontre dans quelques mots dont la caractéristique est *x*, et qui semblent dériver immédiatement de verbes, mais auxquels correspondent des substantifs plus courts, résultant du rejet de l'*x* et d'une contraction, p. ex. *vexillum* (*veho, vex-i*); subst. correspondant : *velum; paxillus* (*pango*), subst. corresp. *pālus; maxilla*, subst. corresp. *māla*, joue.

Noms patronymiques.

§ 183. Les poëtes latins ont emprunté aux Grecs les noms dits PATRONYMIQUES (*patronymica*), qui désignent une personne comme fils, fille ou descendant de quelqu'un, p. ex. *Prĭămĭdes*, fils ou descendant de Priam; *Tantălĭs*, fille de Tantale. Mais les prosateurs n'emploient cette forme que pour mentionner des familles grecques connues : *Atrīdes*, fils d'Atrée (*Atreus*), c.-à-d. Agamemnon ou Ménélas, et, au plur., tous les deux; *Æneades*, fils ou descendant d'Énée (*Æneas*), *Thestĭădes*, fils de Thestius. — *Nērēis*, fille de Nérée (*Nereus*), Néréide; *Thestias*, fille de Thestius. *Voy.* les gramm. grecq. — *Ænēis*, l'Énéide, poëme sur Énée : — *Scīpĭădes* (de *Scipio*), un Scipion, par imitation de la forme grecque.

Substantifs tirés d'adjectifs.

§ 184. On forme avec des adjectifs des substantifs qui expriment une propriété, une qualité, au moyen des désinences suivantes :

tās, ĭtas, ĭetas, stas.

1) *Tās*, et (avec la voyelle de liaison *ĭ*) *ĭtas*, se joint au radical de l'adjectif, p. ex. *bŏn-ĭtas*, de *bon-us; crudēlĭtas*, de *crudēlis; ātrōcĭtas*, d'*ātrox*. Si l'adjectif est en *ius*, la désinence est *ĭĕtas*, p. ex. *pĭĕtas*, de *pius;* s'il est en *stus*, la désinence est *stas : vĕnustas*, de *vĕnustus*.

Rem. Sont formés sans voyelle de liaison : *lībertās*, *pauper-tās*, *ūber-tās*, *făcul-tās*, *diffĭcult-ās*. Quelques substantifs, en petit nombre, ayant cette forme, sont tirés de substantifs, comme *auctōrĭtās*, d'*auctor;* ou de verbes, comme *pŏtestās*, de *possum;* une désinence analogue est *tus;* p. ex. *vir-tus*, de *vir*.

ĭă.

2) *ĭă* se tire le plus souvent d'adjectifs (et participes) à terminaison unique, p. ex. *audāc-ĭă*, d'*audax; concordĭa*, de *concors; ĭnertĭă*, d'*ĭners; clēmentĭa*, de *clēmens; ăbundantia*, d'*ăbundans*. On dit aussi néanmoins *mĭsĕr-ĭa*, de *mĭsĕr* (*ă*, *um*); *perfĭd-ĭa*, de *perfĭdŭs* (*ă*, *um*); *īrācundĭă*, d'*īrācundus* (*ă*, *um*).

tĭă. ĭtĭa.

3) *Tĭă* (*ĭtĭă*) résulte d'un petit nombre d'adjectifs à trois terminaisons, p. ex. *justĭ-tĭa*, de *justus; ăvārĭtĭă*, d'*ăvārus; pigritia*, de *pĭger; tristĭtĭa*, de *tristis*.

ĭēs.

Rem. 1. Quelques-uns de ces substantifs ont aussi une forme en *ies*, p. ex. *mollĭtĭă* et *mollĭtĭes; pĭgrĭtĭa* et *pĭgrĭtĭes;* quelquefois même cette seconde forme est plus usitée que l'autre, p. ex. *plānĭtĭes*, plaine (de *planus*) est plus fréq. que *plānĭtĭa*. — *Paupĕrĭēs*, pauvreté (de *pauper*) est moins fréq. que *paupertas*.

tūdo.

4) *Tūdo* s'attache, au moyen d'un *i*, aux adjectifs de trois et de deux terminaisons; p. ex. *altĭtūdo*, d'*altus; ægr-ĭtūdo*, d'*æger*, gén. *ægr-i; sĭmĭl-ĭtūdo*, de *si*

Rem. 1. A quelques adjectifs dont le radical se termine par *t*, on ajoute simplement *ūdo*, p. ex. *consvetūdo*, de *consvet-us; sollĭcĭt-ūdo*, de *sollĭcĭt-us*.

Rem. 2. Quelques adjectifs forment leur substantif sous une double forme, en *tās* et *tūdo*, p. ex. *clarus*, *clārĭtas* et *clārĭtūdo; firmus*, *firmĭtas* et *firmĭtūdo;* dans ce cas la forme *tūdo* est la moins usitée.

Rem. 3. De *dulcis* (le plus souvent dans le sens métaphorique : agrément, charme, attrait) on forme le substantif *dulcēdo* (*dulcĭtūdo* signifie douceur, dans le sens propre, oppos. amertume); et de *grăvĭs*, on tire *grăvēdo*, dans le sens de : pesanteur de tête (*grăvĭtās* signifie la gravité, le poids, dans le sens propre). Les écrivains postérieurs à l'époque classique emploient encore quelques substantifs de cette forme, p. ex. *pingvēdo* (au lieu de *pingvitūdo*).

Rem. 4. Une désinence plus rare et toute particulière est *mōnĭă*, p. ex. *sancti-mōnĭa*, *casti-mōnĭa*, *ācrĭmōnia*, *parsĭmōnĭa*, p. *parcĭmōnia; qvĕrimōnĭa* (de *qvĕror*).

CHAPITRE II.

DÉRIVATION DES ADJECTIFS.

§ 185. Les adjectifs se forment en partie de verbes, en partie de substantifs, quelques-uns, en petit nombre, d'adverbes. Les adjectifs (à l'exception des participes qu'on pourrait ranger dans cette catégorie) se forment des *verbes* au moyen des désinences suivantes :

1) *ĭdŭs* (*dus* avec la voyelle de liaison *ĭ*), ajouté au radical de verbes le plus souvent intransitifs, marque l'état et la propriété exprimée par le verbe; p. ex. *căl-ĭdus*, *frīgĭd-us*, *hūm-ĭdus*, *tĭm-ĭdus* (de *cal-ĕo*, *frīg-eo*, *hūm-eo*, *tĭm-ĕo*). Quelques-uns sont tirés de verbes transitifs ou de substantifs ou d'un radical qu'on ne saurait déterminer, p. ex. *răp-ĭdus*, de *răpĭo; turb-ĭdus,* de *turba; lĕp-ĭdus*, de *lĕpos; trĕp-ĭdus* (d'où *trĕpĭdāre*), sans radical assignable.

ĭlĭs.

2) *a. ĭlĭs* (*lis* avec la voyelle de liaison *i*), joint à des radicaux terminés par une consonne, marque, passivement, la faculté d'être l'objet d'une action, p. ex. *frăg-ĭlis*, fragile, c.-à-d. qui peut être brisé; *ūt-ĭlĭs*, utile, c.-à-d. dont on peut user; *dŏcĭlis*, docile, qu'on peut instruire; *făcĭlĭs*, facile, susceptible d'être fait, aisé à faire; *hăbĭlis*, commode à tenir, maniable (de *frango*, *ūtor*, *dŏcĕo*, *făcĭo*, *hăbĕo*).

bĭlis.

b. La même idée est encore plus souvent rendue par la désinence *bĭlis* (avec l'*i* de liaison : *ĭbĭlĭs*), p. ex. *ămā-bĭlis*, aimable; *flē-bĭlis*, déplorable; *vŏlū-bĭlĭs*, qui peut être roulé, aisé à rouler, mobile; *crēdĭbĭlis*, croyable; *mōbĭlĭs*, mobile; *nōbĭlis*, noble, c.-à-d. aisé à connaître, connu (d'*ămo; flĕo; volvo, crēdo; mŏvĕo, nōvi* avec rejet du *v*).

Rem. 1. Quelques adjectifs de cette désinence ont la signification active, p. ex. *præstābĭlis*, qui porte avantage, avantageux (de *præsto*, act.); *terrĭbĭlĭs*, terrible, propre à effrayer (de *terreo*). (*Pĕnĕtrābĭlis* a les deux sens : pénétrant et pénétrable.)

Rem. 2. Quelques adjectifs en *ĭlis* se forment du supin, tantôt pour exprimer une possibilité, p. ex. *fissĭlis*, qui peut être fendu (de *fissum*, supin de *findo*); *versātĭlis*, versatile, qui peut être tourné et retourné (de *versatum*, sup. de *verso*); tantôt, et c'est le plus souvent, avec la simple idée de passivité, de résultat d'une action (produit par, comme le part. passé passif), p. ex. *fictĭlĭs*, façonné à la main; *coctĭlis*, produit par la cuisson. On trouve également quelques adjectifs en *bĭlis* formés du supin; p. ex *flexĭbilis*, flexible (de *flexum*, sup. de *flecto*); *plausĭbĭlis*, plausible (de *plaus-um*, sup. de *plaudo*).

ax.

3) *Ax*, joint au radical, marque un désir, une envie, un penchant, le plus souvent trop prononcé, mauvais, une manie; p. ex. *pugnax*, batailleur; *audax*, qui ose volontiers; *ĕdax*, qui aime à manger; *lŏqvax*, loquace, bavard; *răpax*, rapace (de *răp-io*); qfois il exprime simplement l'action elle-même, comme le part. présent, p. ex. *mĭnax*, menaçant; *fallax*, qui trompe. *Căpax*, qui peut contenir (de *căp-io*)

cundus. ŭlŭs. ŭŭs. ānĕus.

4) Des désinences moins fréquentes sont celles en *cundus* (exprimant la faculté, le penchant, la disposition à l'action), p. ex. *īrācundus* (d'*ira-scor*), colère, porté à la colère; *vĕrēcundus*, porté au respect, respectueux (de *vĕrĕ-or*); *rŭbĭcundus* (de *rŭb-ĕo*), rubicond, qui se rapproche du rouge; *iūcundus* (de *juvo*, avec rejet du *v*), agréable; *fēcundus* (de l'inus. *feo*), qui produit beaucoup, fécond; — celle en *ŭlus* (*lus* avec l'*u* de liaison), exprimant ou la simple action, ou un penchant à l'action, p. ex. *păt-ŭlus* (de *păt-ĕo*), étendu, qui s'étend; *crēd-ŭlus* (de *crēdo*), qui croit aisément, crédule;

garr-ŭlus (de *garrio*), qui aime à babiller, babillard; *pend-ŭlus* (de *pendeo*), qui pend, pendant; — celle en *ŭus*, avec signification passive, et appliquée à des verbes transitifs, p. ex. *conspĭc-ŭus* (de *conspic-io*), remarquable, *indĭvĭd-ŭus* (de *dīvĭdo*), qui ne peut être divisé; quelquefois (poétiquement) avec signification active et appliquée à des verbes intransitifs, p. ex. *congrŭus* (de *congrŭo*), qui convient, convenable, conforme; — celle en *ānĕus*, p. ex. *consentānĕus* (de *consentio*), presque synonyme de *consentiens*, d'accord, conforme, convenable.

Adjectifs formés de substantifs.

§ 186. On tire de *substantifs*, principalement au moyen des désinences suivantes, des adjectifs dont quelques-uns ont entre eux une ressemblance de signification telle qu'il est souvent difficile d'en déterminer la différence :

ĕŭs.

1) *ĕŭs* désigne la matière dont une chose est faite, p. ex. *aur-ĕŭs*, d'or, *cĭnĕr-ĕŭs*, de cendre (*cinis*, *ciner-is*), *ign-ĕŭs*, de feu; *vīmĭnĕus*, d'osier. Plus rarement il désigne la chose à laquelle une autre est semblable par sa nature, p. ex. *virgĭnĕus*, de vierge, virginal (poét.); *rŏsĕus*, de rose (poét.).

nĕus ou *nus.*

Rem. Pour désigner l'espèce de bois dont un objet est fait, on emploie ordinairement la désinence *neus* ou *nus*, p. ex. *īlig-nĕus* ou *īlig-nŭs*, d'yeuse; *qver-nĕŭs* ou *qver-nus*, de chêne; *pōpul-nĕŭs* (rarement *pōpul-nus*), de peuplier; *făgĭ-nŭs* (voyelle de liaison *i*), de hêtre; *cĕdrĭ-nus*, de cèdre. On trouve de même : *ĕbur-nĕŭs*, *ĕbur-nus*, d'ivoire; *cocc-ĭnĕus*, *coccĭnus*, d'écarlate; et *ădămantĭnus*, de diamant; *crystallĭnus*, de cristal. La désinence *nus* désigne aussi ce qui appartient à quelqu'un ou vient de lui, p. ex. *păter-nus*, paternel; *māter-nus*, maternel; *frāter-nus*, fraternel; *ver-nus*, printanier.

ĭcĭus.

2) *ĭcĭus* (*cĭus* avec *i* de liaison) indique la matière ou l'appartenance, p. ex. *later-ĭ-cĭus*, de brique; *cæment-ĭ-cĭus*, de moellons; — *trĭbūnĭcĭus*, de tribun; *ædilicius*, d'édile; *gentilĭcius*, relatif aux membres de la même *gens*.

īcĭus.

Rem. Quelquefois des adjectifs en *īcĭus* se tirent du part. passé ou du supin ; ils désignent la provenance et par suite l'espèce, la manière : *Commentīcĭus*, imaginé, créé par l'imagination ; *collātīcius*, formé par cotisation ou contribution ; *adventīcius*, adventice, qui vient du dehors, par surcroît*).

ācĕus.

3) *ācĕŭs* désigne la matière, ou la ressemblance, ou l'appartenance, p. ex. *argillācĕus*, d'argile, argileux; *gallīnācĕus*, gallinacé, de poule ou de coq.

Rem. Ces adjectifs se tirent le plus souvent de substantifs de la 1re déclinaison et, excepté le dernier (*gallinaceus*), ne sont pas fort employés par les écrivains anciens.

ĭcus.

4) *ĭcus* (*cus* avec l'*i* de liaison) marque le rapport, la relation, p. ex. *bellĭcus*, relatif à la guerre; *cīvĭcus*, relatif aux citoyens, civique; *hosticus*, relatif à l'ennemi, d'ennemi.

Rem. 1. Au lieu de *cīvĭcus*, *hostĭcus*, on emploie plus volontiers en prose *cīvīlis*, *hostīlis* (voy. ci-dessous n° 5), excepté dans l'expression *cŏrōna cīvica*, couronne civique, *ăger hostĭcus*, le territoire ennemi.

īcus.

Rem. 2. Il faut distinguer ici les mots *ămīcus*, ami, et *pŭdīcus*, pudique, tirés de verbes.

tĭcus.

Rem. 3. La relation d'une chose à une autre se marque aussi par la désinence *tĭcus*, p. ex. *ăqvātĭcus*, d'eau, aquatique; *rustĭcus*, des champs, rustique, *dŏmestĭcus*, de la maison, domestique.

īlĭs.

5) *īlĭs* marque la conformité, la ressemblance avec la nature d'une chose, et aussi ce qui s'y rapporte : *scurr-īlis*, de bouffon, bouffon ; *pŭĕr-īlis*, d'enfant, puéril ; *cīv-īlis*, de citoyen, civil ; *hostīlis*, d'ennemi, hostile; *gentīlis*, de famille;

*) *Novicius* (de *novus*), nouveau, récent.

ānīlis, de vieille femme (*ănŭs*). *Subtīlis,* subtil, est d'origine incertaine. — Remarquer *hŭmĭlĭs*, humble; et *părĭlis*, pareil, avec *ĭ* bref.

ālis. āris.

6) *ālĭs* a la même signification que *īlis*, mais il est beaucoup plus fréquent, p. ex. *nātūrālis*, naturel, conforme à la nature; *fātālis*, fatal, réglé par le destin; *dĕcemvĭrālis*, décemviral, relatif aux décemvirs ou venant d'eux; *jūdĭcĭālis*, relatif aux jugements, judiciaire; *mortālis*, mortel, sujet à la mort; *rēgālis*, de roi, digne d'un roi, royal; *virgĭnālis*, de vierge, virginal (*liberālis* (de l'adj. *līber*,) digne d'un homme libre, libéral). Si la désinence est précédée d'un *l*, ou si la syllabe la plus rapprochée commence ou finit par *l*, *ālis* devient *āris* (cf. § 179, 8 Rem. 1), p. ex. *popul-āris*, populaire; *milit-āris*, militaire; *palm-āris*, de palmier ou grand d'un palme (mais *flŭvĭālis*, fluvial; *pluviālis*, pluvial).

ātĭlĭs.

Rem. *ātĭlĭs* signifie ce qui appartient à, ce qui est chez, ce qui tend à : *ăqvātĭlis*, qui se tient dans les eaux ou s'y rapporte, aquatique; *umbrātĭlis*, qui est ou se fait à l'ombre, loin du travail en plein air; par suite, oisif, désœuvré.

ĭŭs

7) *ĭŭs* exprime qu'une chose est conforme ou appartient à une autre, p. ex. *pătrĭus*, de ou du père, appartenant au ou à un père, ou à la patrie; *rēgius*, du roi, appartenant au roi, royal. Cette désinence s'attache ordinairement à des dénominations de personnes en *or*, p. ex. *prætōrĭus*, de ou du préteur; *impĕrātōrĭus*, de ou du général; *ūxōr-ius*, d'époux ou de l'époux.

īnŭs.

8) *īnŭs* désigne ce qui appartient à une chose, ce qui en vient, p. ex. *dīvīnus*, qui appartient à Dieu ou vient de Dieu, divin; *mărīnus*, qui appartient à la mer ou en vient; *libertīnus*, fils d'affranchi; cette désinence s'applique surtout aux

noms d'animaux, p. ex. *ĕqvīnus*, de cheval; *fĕrīnus*, de bête sauvage, *agnīnus*, d'agneau; (*caro*) *agnīna*, viande d'agneau*).

Rem. 1. Ne confondez pas cette désinence avec *īnus* (*nus* et *i* de liaison), qui désigne la matière, et s'applique particulièrement aux noms d'arbres et de plantes (§ 186, Rem. 1).

anŭs.

9) *ānus* marque qu'une chose ressemble à une autre ou appartient à la classe, à la catégorie de cette chose : *montānus,* de montagne, montagnard; *urbānus,* de ville, urbain; *rustĭcānus,* de paysan ou de campagne; *mĕrīdĭānus,* de midi ou du midi, méridional; *humānus* (d'*hŏmo*) d'homme, humain : cette désinence s'applique principalement aux noms de nombre ordinaux, pour indiquer le rang qu'une chose occupe dans le nombre, son numéro d'ordre : *mīles primānus,* soldat de la 1re légion; *febris qvartāna,* fièvre quarte, qui revient tous les quatre iours

ārĭus.

10) *arĭus,* marque ce qui concerne une chose ou y appartient : *ăgrārius*, agraire, relatif aux terres; *grĕgārius,* qui fait partie du troupeau, de la masse; *ordĭnārius,* ordinaire, qui est conforme à la règle, à l'ordre; *tŭmultuārius*, tumultuaire, fait précipitamment. (Cette désinence au masculin s'emploie substantivement pour désigner celui qui se livre à quelque chose, à une occupation, à un métier; voy. § 180, 3.) Ajoutée à des noms de nombre distributifs, elle en forme des adjectifs destinés à marquer qu'un certain nombre convient à un objet sous tel ou tel rapport, p. ex. *nummus dēnārius,* pièce de monnaie contenant ou valant 10 as; senex *septŭāgĕnārius,* vieillard septuagénaire, etc.; *numerus ternārius,* le nombre ternaire, ou trois. Elle s'ajoute aussi aux adverbes : *adversārius,* adversaire; *contrārius,* contraire; *tĕmĕrārius,* téméraire; *necessārius* (de *necesse*), nécessaire.

īvŭs.

11) *īvus* désigne ce qui appartient ou convient : *festīvus,* de

*) Cf. *Bubulus,* de bœuf; *ovillus,* de brebis; *suillus,* de porc.

fête; *furtīvus*, de larcin (*furtum*), furtif; *æstīvus*, d'été (formé irrégulièrement d'*æstas*). Jointe à des participes, cette désinence indique, comme *icius*, la manière dont une chose s'est produite, p. ex. *nātīvus*, par naissance, natif; *sătīvus*, qui vient de semis, semé; *captīvus*, pris, captif

ōsus.

§ 187. 12) *ōsŭs* indique possession et plénitude : *damnōsus*, qui cause beaucoup de dommage; *ingĕniōsus*, plein de talent, ingénieux; *lăpĭdōsus*, plein de pierres, pierreux; *lĭbīdĭnōsus*, plein de passions, libidineux; *pĕrīcŭlōsus*, plein de périls, périlleux; *ambĭtiōsus*, plein d'ambition (d'*ambĭtĭōn-is*, avec rejet du *n*); *călămĭtōsus*; plein de malheurs, calamiteux (de *călămĭtātis*, avec rejet de *at*); *lăbōrĭōsus*, plein de fatigues, laborieux, pénible. Dans les noms de la 4me déclinaison *ōsus* devient *ŭōsus*, p. ex. *saltŭōsus*, plein de collines boisées; *portŭōsus*, où il y a beaucoup de ports.

ŭlentus.

13) *ŭlentus* (*lentus* avec la voyelle de liaison *ŭ*; après *n* et *ĭ*, *ŏlentus*), signifie plein de, lié à; p. ex. *fraud-ŭlentus*, plein de fraude; *turbŭlentus*, plein de troubles, turbulent; *sangvĭnŏlentus*, tout saignant, sanguinolent; *vĭŏlentus*, plein de violence, violent.

ātus.

14) *ātus* (forme du participe passé dans les verbes de la 1re conjugaison) marque ce qu'une chose a, ce dont elle est munie ou garnie, et sert à former une foule d'adjectifs, p. ex. *barbātus*, qui a de la barbe, barbu; *calcĕātus*, qui a une chaussure, chaussé; *falcātus*, armé de faulx (qfois : en forme de faulx); *virgātus*, parsemé de bandes, rayé, vergé; *aurātus*, doré ; *tŏgātus*, vêtu d'une toge.

ītus. ūtus.

Rem. 1. De substantifs en *is*, gén. *is*, se forment des adjectifs en *ītus*, p. ex. : *aurītus*, *d'auris*, qui a des oreilles; *crīnītus* (de *crīnis*), qui a des cheveux (mots poétiques et appartenant aux temps post-classiques); on trouve aussi *mellītus*, emmiellé, de *mel*; *gălērītus*, de *gălērus*, coiffé d'un chapeau. — On

rencontre une couple d'adjectifs en *ūtŭs*, tirés de noms de la 4me déclinaison, comme *cornūtus*, cornu; — *nasūtus*, qui a un grand nez, vient de *nāsus*, 2me déclin.; — *arcus*, arc, donne *arcŭātus* (*arqvātus*), arqué.

tus.

Rem. 2. Il y a quelques adjectifs en *tus : ŏnustus*, chargé; *rōbustus*, robuste; *vĕnustus*, beau; *fūnestus*, funeste; *scĕlestus*, criminel; *hŏnestus*, honnête; *mŏdestus*, modeste; *mŏlestus*, fâcheux, désagréable.

tĭmus. ensis. ester.

15) Il y a encore quelques désinences, moins importantes; ce sont : *tĭmus* (*lēgĭ-tĭmus*, légitime, conforme à la loi); *ensis* (*castrensis*, de camp, appartenant au camp; *fŏrensis*, de la place publique ou du barreau, judiciaire); — *ester* (*campester*, de plaine, uni; *ĕqvester*, de cavalier ou de chevalier, équestre).

ōrŭs.

Rem. 1. De quelques substantifs en *or*, tirés de verbes (§ 177,1), les poëtes forment des adjectifs en *ōrus : cănōrus*, mélodieux; *ŏdōrus*, odorant (*odor*, d'*oleo*); en prose on trouve *dĕcōrus* (de *dĕcet*), bienséant, convenable.

Rem. 2. Quelques adjectifs ont des diminutifs formés d'après les règles indiquées ci-dessus (§ 181) pour les substantifs : *parvŭlus, aurĕŏlus, pulchellus, mĭsellus, paupercŭlus, lĕvĭcŭlus* (de *parvus, aurĕus, pulcher, mĭser, paupĕr, lĕvis*). Sont formés irrégulièrement *bellus* (de *bŏnus*), *nŏvellus* (de *novus*), *pāullum* (de *parvus*).

īnus. tĭnus. rnus. ternus. īcus.

Rem. 3. Des adverbes de temps et de lieu on forme quelques adjectifs qui expriment la propriété d'appartenir à une certaine localité, en partie au moyen de désinences de dérivation particulières et avec beaucoup d'écarts dans les mots isolés; — ces désinences sont : *īnus : pĕrēgrīnus*, étranger (de *peregrē*); *rĕpentīnus*, soudain (de *rĕpente*); *mātūtĭnŭs*, matinal; *intestīnus* (d'*intus*), intestin, intérieur; *clandestīnus* (de *clam*), clandestin, — *tĭnus : dĭūtĭnus, pristĭnus;* — *rnus : hŏdĭernus* (de *hodie*), d'aujourd'hui; *dĭurnus*, diurne (de *diu*, dans la signification primitive de jour); *nocturnus* (de *noctu*), nocturne; — *ternus : sempĭternus*, sempiternel (de *semper*); *hesternus*, d'hier (*hĕrī*); — *īcus : antīcus*, de devant (*ante*); *postīcus*, de derrière (*post*).

Adjectifs tirés de noms propres.

§ 188. Les adjectifs tirés de *noms propres* se forment d'après des règles particulières. Sur les adjectifs tirés de noms d'homme et de famille, il faut remarquer ce qui suit :

1) Les noms de famille romains sont proprement des adjectifs (*Fabius, gens Fabia*) et s'appliquent, comme tels, aux entreprises et aux actes de la vie publique d'un homme, p. ex. *lex Cornēlia*, *Julia*, la loi Cornélia, Julia; *Via Appia*, la voie Appienne; *circus Flaminius*, le cirque Flaminien; en tout autre cas, ce qui concerne un membre d'une famille et tire son nom de lui est désigné par les adjectifs en *ānus*, dérivés de ce nom, p. ex. *bellum Marianum*, la guerre conduite par Marius; *classis Pompejana*, la flotte commandée par Pompée.

ianus. ānus. īnus.

§ 189. 2) Des surnoms romains on forme des adjectifs en *ĭānus* pour désigner ce qui concerne l'homme ou tire de lui son nom, p. ex. *Cicerōnĭānŭs*, cicéronien; *Cæsărĭānus*, césarien; plus rarement en *ānus*, de quelques noms propres en *a*, p. ex. *Sullānus*, de *Sylla*, et de quelques-uns en *us*, p. ex. *Gracchānus*, des Gracques (plus ordinairement *Lepĭdĭānus*, *Lucullĭānus*, etc.); rarement aussi en *īnus*; p. ex. *Verrīnus*, de Verrès; *Plautīnus*, de Plaute.

ĕus.

Rem. Quelques adjectifs, devenus surnoms, s'emploient ou comme adjectifs, et s'appliquent à l'homme et à la famille (*domus Augusta, portus Trajanus*), ou servent à former de nouveaux adjectifs, comme *Augustānus*. Les adjectifs en *ĕŭs* tirés de noms romains, comme *Cæsarĕŭs, Rōmŭlĕŭs* (*gens Romulea*), sont poétiques et de création postérieure.

ēus (*īŭs*), *ĭcŭs.*

3) Pour les noms propres grecs on emploie les deux formes grecques en *ēŭs* (*īŭs*, ειος) et *ĭcus* (ικός); pour quelques-uns toutes deux sont également usitées; pour la plupart une d'elles seulement ou du moins de préférence, p. ex. *Aristotēlīus, Epĭcūrēus, Platōnĭcus, Demosthĕnĭcus.*

§ 190. Des noms de villes on forme en latin des adjectifs en *ānus, īnus, as, ensis*, destinés à marquer ce qui se rapporte à la ville et qui s'appliquent en même temps comme substantifs aux habitants (*nomina Gentilicia,* noms de peuples). Ces adjectifs latins s'appliquent aussi à beaucoup de villes grecques,

mais non à toutes celles qui sont grecques (ou connues par les Grecs).

ānus.

1) *ānus* s'applique aux noms en *a, æ, um, i,* p. ex. *Romanus* (*Roma*), Romain; *Formĭānus* (*Formiæ*), de Formies; *Tusculānus* (*Tusculum*), Tusculan; *Fundānus* (*Fundi*), de Fundi; il s'applique également à quelques noms grecs en *a* et en *æ,* p. ex. *Trōjānus* (*Troja*), Troyen; *Syracūsānus* (*Syracusæ*), Syracusain; *Thēbānus* (*Thebæ*), Thébain, et quelques autres qui forment déjà en grec un adjectif en *ānus* (ανος), p. ex. *Trallĭānus* (Tralles).

ĭtānus.

Rem. Des noms de villes qui, en grec, forment le nom de l'habitant en *ites* (ίτης), on tire en latin des adjectifs en *ĭtānus,* p. ex. *Tyndărĭtānus* (*Tyndaris*); *Panormĭtānus* (*Panormus*); *Nĕăpŏlĭtānus* (Neapolis), et de même pour tous les noms en *polis*; *Gadĭtānus* (*Gades*).

īnus.

2) *īnus* s'applique aux noms en *ia* et *ium,* p. ex. *Amerīnus* (*Ameria*); *Lanuvīnus* (*Lanuvium*); *Prænestīnus, Reatīnus* (de *Præneste, Reate*); et à différents noms grecs qui avaient déjà en grec leur adjectif en *īnus* (ῖνος), p. ex. *Centuripīnus, Tarentīnus, Agrigentīnus.*

as.

3) *As* (gén. *ātis*) s'applique à quelques noms en *a, æ* et *um* (le plus souvent *na, næ, num*), p. ex. *Căpēnas* (*Capena*); *Fidēnas* (*Fidēnæ*); *Arpīnas* (*Arpīnum*); *Antĭas* (*Antium*). (Jamais aux noms de villes grecques.)

ensis.

4) *Ensis* s'applique aux noms en *o* et à quelques-uns en *a, æ, um,* p. ex. *Sulmōnensis* (*Sulmo*); *Bononiensis* (*Bononia*); *Cannensis* (*Cannæ*); *Ariminensis* (*Ariminum*); *Carthaginiensis* (*Carthago*); *Crotoniensis* (*Croto,* ou *Crotona*); et aux noms de villes grecques dont les habitants ont leur nom en εύς (ιεύς,

iensis), p. ex. *Patrensis* (Πατρεύς); *Chalcĭdensis* (Χαλκιδεύς); *Laodicensis* (Λαοδικεύς); *Thespiensis* (Θεσπιεύς); ainsi qu'à quelques autres : *Atheniensis.*

eus.

Rem. 1. Rarement on a conservé *eus* des mots grecs, p. ex. *Citties* pour *Cittiensis; Halicarnassēus* pour *Halicarnassensis.*

es. ens. rs.

Rem. 2. Les formes exceptionnelles, pour les adjectifs tirés de noms de villes, sont *Tiburs*, de Tibur ; *Camers*, de Camerte ; *Cæres*, de Céré ; *Vejens*, de Veies.

ĭus. ēnus. æus.

5) Les adjectifs grecs en ιος, formés de noms de villes et d'îles (en *us, um* et *ōn;* avec quelques autres) ont été conservés en latin, p. ex. *Corinthĭus, Rhŏdĭus, Byzantĭus, Lacedæmŏnĭus, Clazomenĭus* (*Clazomenæ*); (*Ægyptius*, du nom de contrée *Ægyptus*). Il en est de même de la désinence grecque *ēnus* (ηνός), p. ex. *Cyzĭcēnus;* quelquefois aussi de celle en *æus* (αιος), p. ex. *Smyrnæus, Erythræus, Cumæus* (en vers; *Cumānus* en prose), et ainsi de plusieurs autres.

tes (*ātēs, ītēs, ōtēs*).

Rem. Les écrivains latins conservent aussi quelquefois les noms d'habitants en *es* (*ātēs, ītēs, ōtēs*), p. ex. *Abdērītēs, Spartiātēs* (adj. *Spartānus*), *Tĕgĕātēs* (adj. *Tĕgĕæus*), *Heracleōtēs.*

scus, cus. ĭcus.

§ 191. Les noms de peuples sont souvent des adjectifs, formés avec les désinences indiquées dans les précédents paragraphes, p. ex. *Romānus, Lătīnus* (du Latium); *Sabīnus* (sans mot racine), et en *scus* ou *cus* (*Oscus, Volscus, Etruscūs, Græcus*); ils s'emploient alors comme de véritables adjectifs pour désigner ce qui se rapporte ou appartient à ce peuple (*bellum Latinum*, la guerre latine, etc.). Les autres noms de peuples, qui sont de purs substantifs, forment des adjectifs en *ĭcus* pour les noms grecs (ou empruntés au grec), et en *ius*, par ex. *Itălĭcus* (d'*Italus*), *Gallĭcus* (de *Gallus*); *Marsĭcus* (de *Marsus*); *Arabĭcus* (d'*Arabs*); *Syrĭus* (de *Syrus*); *Thracius* (de *Thrax*);

Cilicius (de *Cilix*). Toutefois, en parlant des personnes, on dit *miles gallus*, et non *gallĭcus*, un soldat gaulois, et ainsi des autres. Les poëtes emploient aussi et déclinent adjectivement des noms de peuples en *us*, substantifs partout ailleurs, p. ex. *oræ Italæ*, Virg., les côtes d'Italie (p. *italicæ*); *aper Marsus* (p. *Marsĭcus*), le sanglier marse (Hor.); *flumen Medum*, fleuve de Médie (p. *Medicum*, id.); *Colcha venena*, les poisons de Colchide (p. *Colchica*).

Rem. 1. C'est ainsi que chez les poëtes on dit *flumen Rhenum*, le fleuve du Rhin, au lieu de *flumen Rhenus* (*mare Oceanum* p. *mare Oceanus*, Cæs.).

ssa.

Rem. 2. Sur l'usage des noms féminins de peuples et des adjectifs en *is* et *as*, chez les poëtes latins, voyez les règles de la déclinaison, § 60, *Rem.* 5. Ils emploient aussi les féminins grecs en *ssa* de quelques noms de peuples (p. ex. *Cilissa*, Cilicienne ; *Cressa*, Crétoise), et cela aussi bien substantivement qu'adjectivement, p. ex. *Cressa pharetra*, Virg., le carquois crétois.

§ 192. Pour les noms de pays (qui, d'après la règle, se tirent des noms de peuples au moyen de la désinence *ĭa*), on forme quelquefois de nouveaux adjectifs, pour désigner ce qui est dans le *pays* (non chez le *peuple*) ou en vient, p. ex. *pecunia siciliensis*, l'argent provenant de Sicile; *exercitus hispaniensis*, l'armée romaine qui est en Espagne (cf. *Afrĭcānus*, *Asiātĭcus*).

Rem. 1. Remarquez quelques noms de pays en *ium* (comme les noms de villes), p. ex. *Latium*, *Samnium;* quelques-uns grecs en *us* (*Ægyptus*, *Epirus*).

Rem. 2. Différents noms de peuples n'ont pas de nom particulier pour désigner le pays; le nom du peuple s'applique également à la contrée qu'il habite, p. ex. *in Æquis*, *Sabinis habitare*, *hiemare*, habiter, hiverner chez les Èques, chez les Sabins; *in Bruttios ire*, aller chez les Bruttiens; *ex Sequanis exercitum educere*, ramener l'armée du pays des Séquanes.

CHAPITRE III.

DÉRIVATION DES VERBES.

§ 193. **Les verbes se tirent de substantifs, d'adjectifs et d'autres verbes.**

Verbes tirés de substantifs.

āre.

a. On tire des *substantifs* beaucoup de verbes transitifs en ajoutant simplement au radical les désinenses de la 1re conjugaison. Ces verbes désignent l'exercice, l'application de ce qu'exprime le substantif, p. ex. *fraudāre,* frauder; *laudāre,* louer; *nŭmĕrāre*, compter; *ŏnĕrāre*, charger; *turbāre*, troubler (de *fraus, laus, numerus, onus, turba*).

Rem. 1. Quelquefois ces verbes se forment, en ajoutant en même temps une préposition devant le radical, p. ex. *ex-agger-āre,* amonceler (*agger;* le simple *aggĕrāre* est rare et poét.); *ex-stirpāre,* exstirper (*stirps*); voyez la composition des mots § 206 *b*. 2.

Rem. 2. Rarement on forme de la même manière des verbes intransitifs, p. ex. *lăbōrāre,* travailler, se donner du mal; *militāre,* servir comme militaire (de *lăbŏr*, *mīles*).

Rem. 3. Quelques verbes de même nature, mais en petit nombre, prennent les désinences de la 4me conjugaison, p. ex. *custōdīre, fīnīre, pūnīre, vestīre* (de *custos, fīnis, pœna, vestis*); intransitif : *servīrĕ;* deux ou trois verbes intransitifs prennent les désinences de la 2me, p. ex. *flōreo, frondeo* (de *flos, frons*).

b. On forme encore de substantifs (et d'adjectifs) une grande quantité de verbes déponents de la 1re conjugaison, le plus souvent de signification intransitive (je suis telle chose, je me comporte comme telle chose, je m'adonne à, etc.), p. ex. *philŏsŏphor* (de *philosophus*), je suis philosophe, je philosophe; *græcor* (de *græcus*), je vis, j'agis à la manière grecque; *ăqvor* (d'*ăqva*), je puise de l'eau; *piscor* (de *piscĭs*), je pêche; *nĕgōtĭor* (de *negōtia*), je fais le commerce; *lætor,* je suis joyeux (*lætus*); bien plus rarement avec la signification active, p. ex. *interpretor,* j'interprète, j'explique (*interpres*); *oscŭlor,* je donne un baiser (*oscŭlum*); *fūror* (*fur,* voleur), je vole, je dérobe, etc. (*Partior, sortior*, de *pars, sors*).

Rem. Il faut remarquer les désinences particulières de *nāvigo* (*lītĭgo, mītĭgo*) et de *latrocĭnor* (*patrocĭnor, vatĭcĭnor*).

Verbes formés d'adjectifs.

§ 194 Des adjectifs (le plus souvent de ceux de la 1re et

de la 2e déclinaison), on forme, au moyen des désinences de la 1re conjugaison, des verbes transitifs, d'abord avec la signification de : *rendre* (tel ou tel), *faire passer à l'état* exprimé par l'adjectif; puis souvent avec une signification plus ou moins modifiée; p. ex. *mātūrāre* (de *mātūrus*, mûr), rendre mûr, faire mûrir; hâter; *lĕvāre* (de *lĕvis*, léger), rendre léger, alléger; *dītāre* (de *dīves*, riche), enrichir; *hŏnestāre* (*d'hŏnestus*, honorable), rendre honorable, honorer; *prŏbāre* (de *prŏbus*, bon), approuver. Rarement ces verbes ont le sens intransitif, p. ex. *nĭgrāre* (de *nĭger*, noir) être noir; *concordāre* (de *concors*), être d'accord, concorder; *dūrāre* (transit.), durcir, et (intransit.) durer.

Rem. 1. Quelquefois les verbes de cette catégorie prennent une préposition, p. ex. *dĕalbāre* (*albus*), blanchir, couvrir d'une couche de blanc; *exhĭlărāre* (*hĭlărus*), égayer. Cf. § 286, *b* 2. (*Mĕmŏro, propinqvo,* dans la meilleure prose *commĕmŏro, appropinqvo.*)

Rem. 2. Un petit nombre de ces verbes suit la 4me conjugaison, p. ex. *lēnīre* (*lēnis*, doux), adoucir; *mollīre* (*mollis*, mou), amollir; *stăbĭlīre* (*stăbĭlis*, stable), établir, affermir; et, intransitivement, *sŭperbīre* (*sŭperbus*, orgueilleux), s'enorgueillir; *fĕrōcīre* (*fĕrox*, farouche), s'effaroucher; *lascīvīre* (*lascīvus*, lascif), prendre ses ébats; — quelques autres, intransitifs, suivent la 2me conjugaison, p. ex. *albĕo* (*albus*), je suis blanc; *cānĕo*, j'ai des cheveux blancs (*mitĭgo, lēvĭgo,* de *mītis, lēvis;* cf. § 193, *b. Rem.*)

Verbes tirés d'autres verbes.

§ 195. On tire des *verbes* de nouveaux verbes, avec un léger changement de signification, de la manière suivante :

Verbes fréquentatifs.

ĭto.

1) Par la désinence *ĭto* (*ĭtāre*, 1re conj.) on forme des verbes qui expriment la répétition fréquente de l'action et qu'on appelle fréquentatifs (*verba frĕqventātiva*). La désinence s'attache au radical des verbes de la 1re conjugaison, et au radical du supin des verbes de la 3me et de ceux dont le supin se forme de la même manière, p. ex. *clām-ĭto* (de *clāmāre*), je crialle; *rŏgĭto* (de *rŏg-āre*), demander souvent; *mĭnĭto* (de *mĭnārī*), faire menace sur menace; *dict-ĭto* (de *dict-um*, supin de *dico*), dire et redire; *curs-ĭto* (de *cursum*, supin de *curro*), je cours de tous côtés; *hæsĭto* (de *hæsum*, supin de *hærĕo*), j'hésite

souvent ; *vīs-ĭto* (de *vīsum,* supin de *vĭdĕo*), voir et revoir ; *vent-ĭto* (de *ventum,* supin de *venio*), je viens souvent.

Rem. D'*ăgo, qværo, nosco* (3me conj.) on forme *ăg-ĭto, qvær-ĭto, nosc-ĭto,* comme de verbes de la 1re conj. *Lăt-ĭto, păv-ĭto, terr-ĭto, pollĭc-ĭtor* sont formés de *lat-eo, pav-eo, terr-ĕo, pollic-ĕor,* verbes de la 2me conj.

2) L'idée d'action répétée s'exprime aussi en ajoutant simplement la désinence de la 1re conjug. au radical des supins formés d'après la 3me conjugaison, p. ex. *curs-o* (*curs-āre,* de *cursum,* supin de *curro*) ; *mers-o* (*mersāre,* de *mersum,* supin de *merg-o*) ; *adjuto* (*āre ;* d'*adjutum,* supin d'*adjuvo*) ; *tūt-or* (*ārī ;* de *tutus,* part. passé de *tuĕor*) ; *amplex-or* (*ārī,* d'*amplexus,* part. passé d'*amplector*) ; *ĭto* (*āre ;* d'*eo,* supin *ĭtum*) ; toutefois la plupart de ces verbes n'expriment pas simplement la répétition de l'action ; ils renferment la notion nouvelle d'une action dans laquelle est contenue une répétition de l'action primitive, p. ex. *dicto* (*dictāre*), dicter (de *dīco,* je dis) ; *pulso* (*āre*), je frappe (de *pello,* je pousse) ; *qvasso,* j'ébranle (de *qvătio,* je secoue) ; *tracto,* je traite (de *trăho,* je tire) ; *salto,* je danse (de *sălio,* je saute) ; *capto,* je cherche à saisir (de *căpĭo,* je prends) ; *canto,* je chante (de *căno,* je chante et joue) ; *gesto,* je porte (de *gĕro,* je porte, je fais, je gère).

Rem. *Hăbĭto, licĭor,* d'*habeo, licĕor,* 2me conj. ; *sector,* de *seqvor.*

Verbes inchoatifs.

§ 196. *sco.*

3) La désinence *sco* (*scĕre,* 3me conjugaison) s'ajoute au radical (dans la 2me en conservant l'*e,* dans la 3me en intercalant l'*i* de liaison), pour former des verbes *inchoatifs* (*verba inchŏātīva*), exprimant commencement d'action ou d'état. La grande majorité des verbes inchoatifs se forme de verbes de la 2me conjugaison, souvent avec addition d'une préposition. Exemples : *lăba-sco* (de *lăbāre*), je commence à chanceler ; *călesco* et *incălesco* (de *căleo*), je commence à être chaud, je m'échauffe ; *exardesco,* je prends feu ; *efflōresco,* j'entre en floraison (d'*ardeo, floreo,* et non d'*ardesco, effloreo*) ; *ingĕmisco,* je soupire sur (de *gĕmo*) ; *obdormisco,* je m'endors (de *dormio*).

Outre les verbes inchoatifs tirés de verbes il y en a beau-

coup en *esco* tirés d'adjectifs (*inchŏātīva nominalia*), p. ex. *mātūresco*, je mûris (de *mātūrus*); *nigresco*, je noircis (de *nĭger*); *mītesco*, je deviens doux, je m'adoucis (de *mītis*); voy. § 141. (Quelques-uns, en petit nombre, sont tirés de substantifs, p. ex. *pŭĕrasco*, de *pŭer*, je deviens enfant; *ignesco*, d'*ignis*, j'entre en ignition, je prends feu.)

Rem. Sur les verbes en *sco* (*scor*) sans signification inchoative, voy. § 140 et 142 (§ 150).

Verbes désidératifs.

§ 197. *ŭrĭo.*

4) La désinence *ŭrĭo* (*ŭrīre*, 4me), jointe au radical du supin, forme des verbes désidératifs (*verba dēsīdĕrātīva*) qui expriment une envie, un penchant, p. ex. *ēsŭrĭo*, j'ai envie de manger, j'ai faim (d'*ēsum*, supin d'*ĕdo*); *emptŭrĭo*, j'ai la manie ou l'envie d'acheter (d'*emptum*, supin d'*ĕmo*); *partŭrĭo*, je suis en travail d'enfantement, je vais accoucher (de *partum*, supin de *părio*). Il n'y a toutefois qu'un très-petit nombre de ces verbes, et, à l'exception d'*esurio* et *partŭrio*, ils sont peu usités.

Rem. Ligūrio, je mange avidement, et *scătūrio*, je jaillis, ne sont point des verbes désidératifs.

illo.

5) La désinence *illo* (*illāre*), jointe au radical, forme un petit nombre de verbes diminutifs (*verba deminutiva*), p. ex. *cant-illo*, je chantonne, je fredonne, de *cano*, supin *cantum*.

6) De quelques verbes intransitifs on forme, par le changement de conjugaison, quelquefois aussi avec changement de la quantité de la syllabe radicale, des verbes transitifs qui expriment la production de ce qu'indique le verbe intransitif; ainsi de *fŭgio* (3me), je fuis; *jaceo* (2me), je gis; *pendeo*, je pends (intransit.); *liqveo*, je suis clair, coulant; on forme *fŭgo* (1re conj.), je mets en fuite; *jăcĭo* (3me), je jette, je fais tomber; *pendo* (3me), je fais pendre, je suspends; *liqvo* (1re),

je clarifie; de *cădo,* je tombe (3me), *sĕdĕo* (2me), je suis assis, on tire *cædo,* je fais tomber, j'abats; *sēdo* (1re), je fais asseoir, j'apaise.

Rem. La signification est changée d'une autre façon dans *sīdo,* je m'affaisse; *assīdo,* je m'assieds; *sĕdĕo,* je suis assis; *assĭdĕo,* je m'assieds auprès. Voy. aussi au mot *cubo,* § 119.

CHAPITRE IV.

DÉRIVATION DES ADVERBES.

§ 198. Les adverbes se tirent des adjectifs (et noms de nombre), des substantifs (et pronoms), et des formes nominales des verbes (participes et supins), rarement d'autres adverbes ou de prépositions.

Adverbes tirés d'adjectifs.

Des adjectifs on tire des adverbes *de manière,* au moyen des désinences *ē* (*ō*) et *ter.*

ē.

a. La désinence *ē* s'applique au radical des adjectifs et des participes (passés) de la 1re et 2me déclinaison employés comme adjectifs, p. ex. *prŏbē, mŏdestē, lībĕrē, ægrē, doctē, ornātē* (de *prŏbus, mŏdestus, liber, æger* gén. *ægri*, *doctus ornātus*).

Rem. 1. De *bŏnus* on fait *bĕnĕ* (sur *ĕ* bref, voy. § 19, 2), de *validus, valdē.*

Rem. 2. De quelques adjectifs et participes de la 2me déclinaison on forme des adverbes en *ō* (abl.) comme *tūtō,* en sûreté; *crebrō,* fréquemment; *nĕcessarĭo,* nécessairement; *consultō,* à dessein; *certus* fait *certō* et *certē,* qui le plus souvent s'emploient indifféremment : *certe scio,* et : *certo comperi,* je sais de science certaine; *certe eveniet,* il arrivera certainement; et : *nihil ita exspectare qvasi certo futurum,* ne rien attendre comme devant sûrement arriver; mais dans le sens de « du moins » on se sert toujours de *certe* (*).

(*) Les autres adverbes en *o* employés par les bons écrivains sont : *arcano, cito, continuo, falso, fortuito, gratuito, liqvido, manifesto, perpetuo, precario, raro* (rarement; *rare* signifie : d'une manière peu serrée), *secreto, sedulo, serio, sero; auspicato, directo, festinato, necopinato, improviso, merito* (à bon droit) et *immerito, optato, sortito* (au sort); enfin *primo, secundo,* etc.; voy. § 199, *Rem.* 2.

tĕr.

b. La désinence *tĕr* s'attache, avec la voyelle de liaison *ĭ*, au radical des adjectifs et des participes de la 3[me] déclinaison, p. ex. *grăv-ĭ-tĕr*, *ācr-ĭ-tĕr* (*ācĕr*, gén. *ācr-is*), *fēlīc-ĭ-tĕr* (*audāc-ĭ-ter*, plus souvent *audac-ter*); si le radical se termine par *t*, un des deux *t* disparaît, p. ex. *săpĭent-ĕr* (p. *săpĭent-tĕr*), *ămant-ĕr*, *sŏlert-ĕr.*

Rem. 1. D'*hĭlărus* et *hĭlăris* on forme *hĭlărē* et *hĭlărĭtĕr ; d'ŏpŭlentus* et *ŏpŭlens*, *ŏpŭlentĕr.*

Rem. 2. Quelques adjectifs en *us*, outre l'adverbe en *ē*, en forment un second en *ĭter*, p. ex. *hūmānē* et *hūmānĭter* (d'*hūmānus*), *firmē* et *firmĭtĕr* (de *firmus*) ; ceux surtout en *lentus*, p. ex. *lŭcŭlentē* et *lŭcŭlentĕr* (mais toujours *vĭŏlenter*, et habituellement *gnāvĭter*).

c. Quelques adjectifs n'ont point d'adverbe propre ; le neutre (à l'accusatif) en tient lieu. C'est le cas dans *făcĭle* (mais *diffĭcultĕr*), *rĕcens* (récemment), *sublīme* (on dit aussi *sūblīmĭter*), en haut, en l'air; *multum, plūrĭmum, paullum, nĭmĭum* (plus souvent toutefois *nĭmĭs*) ; *tantum, qvantum, cētĕrum, plērumqvĕ, pŏtissĭmum.*

Rem. (*Commŏdum* signifie, précisément, à point, à propos ; *commŏdē*, convenablement). Sur l'emploi que les poëtes font du neutre comme adverbe, voyez la Syntaxe, § 302.

Adverbes tirés des noms de nombre cardinaux.

§ 199. *ĭēs.*

Des *noms de nombre cardinaux* on tire des adverbes qui, à l'exception des quatre premiers, se terminent en *ĭēs*, désinence devant laquelle disparaissent *e, o, em, im, inta, um* et *i*. Ce sont :

Sĕmĕl, une fois (ne vient pas d'*unus*).
Bĭs, deux fois (de *duo ;* comme *bellum* de *dŭellum*).
Tĕr, trois fois.
Qvătĕr, quatre fois.
Qvinqvĭēs, cinq fois (ancienne orthographe *qvinqvĭens*).
Sexĭēs (*sexĭens*), six fois.
Septĭēs (*-ens*), sept fois.
Octĭēs (*-ens*), huit fois.
Nŏvĭes (*-ens*), neuf fois.

Dĕcĭes (*-ens*), dix fois.

Undĕcĭes (*-ens*), onze fois.

Dŭŏdĕcĭēs (*-ens*), douze fois.

Terdĕcĭes ou *trĕdĕcĭēs* (*-ens*), treize fois.

Qvăterdĕcĭes ou *Qvattuordĕcĭēs,* quatorze fois.

Qvinqvĭesdĕcĭes ou *qvindĕcĭēs,* quinze fois.

Sexĭesdĕcĭēs ou *sēdĕcĭēs,* 16 fois.

Septĭēs deciēs, 17 fois.

Dŭŏdēvīcĭes ou *octĭēsdĕcĭēs,* 18 fois.

Undēvīcĭes ou *nŏvĭēsdĕcĭēs,* 19 fois.

Vīcĭes, vingt fois.

Sĕmĕl et vīcĭēs ou *vīcĭēs sĕmĕl* (*vicies et semel,* jamais *sĕmel vīcies*), 21 fois.

Bĭs et vīcĭēs ou *vīcĭēs bĭs* (*vicies et bis*), 22 fois (et ainsi de suite).

Trīcĭēs, trente fois.

Qvădrāgĭēs, 40 fois, et ainsi de suite.

Centĭēs, 100 fois.

Centĭēs trīcĭēs ou *centies et trīcĭēs,* 130 fois.

Dŭcentĭēs, 200 fois.

Trĕcentĭēs, 300 fois, et ainsi de suite.

Millĭēs, mille fois.

Bis millies, decies millies, centies millies, deux mille, dix mille fois, cent mille fois, et ainsi de suite.

Rem. 1. Sur les adverbes pronominaux corrélatifs (*totĭēs*, etc.), voy. § 201, 4.

Rem. 2. Des noms de nombre ordinaux on forme des adverbes en *um* et en *o;* qui servent à déterminer pour la quantième fois une chose a lieu, p. ex. *tertium, qvartum consul*, consul pour la 3me fois, pour la 4me fois; *eo anno lestisternium qvinto post conditam urbem habitum,* il y eut cette année, pour la 5me fois depuis la fondation de Rome, un lectisternium (Liv. 8, 25); ou qui s'emploient dans les énumérations : *primum,* premièrement, en premier lieu; *tertium,* en troisième lieu, troisièmement. On se sert volontiers de *primum* pour signifier « pour la 1re fois; *primo* signifie le plus souvent : « au commencement, d'abord. « Pour la seconde fois » se rend par *ĭtĕrum* (non par *secundum*); *sĕcundo* veut dire : « en second lieu ; mais les Latins le remplacent souvent par *deinde, tum.* Pour les autres nombres les formes en *um* sont les plus ordinaires, surtout pour signifier un certain nombre de fois. « Pour la dernière fois » se dit *ultĭmum* (*postrēmum*, *extrēmum*); maintenant pour la dernière fois, *hoc ultĭmum ;* alors pour la dernière fois, *illud ultimum.*

§ 200. *ĭtŭs.*

a. Au moyen de la désinence *ĭtŭs* on tire *de substantifs* un

certain nombre d'adverbes destinés à marquer le point de départ de quelque chose, p. ex. *fundĭtus*, à partir du fond, de fond en comble; *radīcĭtus*, à partir de la racine, dès la racine, radicalement, complétement; *pĕnĭtus* (de la partie la plus reculée du logis), du fond, profondément. De semblables adverbes se tirent parfois d'adjectifs ; p. ex. *antīqvĭtus*, dès l'antiquité; *dīvīnĭtŭs*, par l'effet d'une volonté, d'une faveur de dieu; *hūmānĭtus*, par l'effet de la nature humaine.

ātim.

b. ātim est la désinence de certains adverbes, tirés de substantifs et d'adjectifs, pour désigner la *manière*, le *mode*, p. ex. *cătervātim*, par bandes ; *grĕgātim*, par troupes; *grădātim*, par degrés, graduellement; *vīcātim*, de rue en rue ; *singŭlātim*, un à un, un par un, individuellement; *prīvātim*, en personne privée, en particulier.

tim.

Rem. L'*a* n'a pas été conservé dans *tribūtim*, par tribu, *vĭrĭtim*, par homme, par tête ; *furtim* (de *fur*) à la dérobée, furtivement ; *ūbertim* (d'*ūber*), en abondance.

Adverbes tirés du supin.

im.

c. Au moyen de la désinence *im* on forme, *avec les supins*, des adverbes qui expriment également la *manière*, p. ex. *cæsim*, de taille ; *punctim*, d'estoc; *carptim*, par parties; *sēpărātim*, séparément; *passim*, çà et là (sans ordre, de *pando*, supin *passum*) (*).

Adverbes tirés des pronoms.

§ 201. On forme avec les *pronoms* des adverbes destinés à marquer le *lieu*, le *temps*, le *degré*, le *nombre*, la *manière* et la *cause*, d'après le rapport exprimé par les pronoms. Pour

(*) Un adverbe tout exceptionnel est *mordicus*, avec les dents, en mordant (de *mordeo*).

chacune de ces notions (*lieu, temps*, etc.), il se forme des adverbes qui se correspondent (*corrélatifs*), et qui sont, suivant les différentes classes auxquelles les pronoms appartiennent, démonstratifs, relatifs et interrogatifs, indéfiniment relatifs et indéfinis. Les adverbes relatifs servent à lier la proposition à laquelle ils appartiennent à une autre et sont des conjonctions. Les adverbes de lieu sont différents selon qu'ils expriment le séjour dans un lieu ou le mouvement pour s'y rendre, pour en sortir ou pour y passer. Ces adverbes sont :

1) Adverbes de lieu :

a. (Marquant séjour; question *ubi*). Démonstratifs : *ĭbĭ*, là; *hīc,* ici (où je suis); *istic,* là (où tu es); *illīc,* là (où il est), là-bas; *ĭbīdem,* ici même; *ălĭbi*, ailleurs; — Relatifs et interrogatifs : *ŭbĭ*, où; où? — Indéfinis relatifs : *ŭbĭcunqve, ŭbĭŭbĭ,* partout où; — Indéfinis : *ălĭcŭbi, uspiam, usqvam,* quelque part; *nusqvam,* nulle part; *ŭtrōbīqve,* dans les deux endroits; — Indéfinis généraux (*indēfīnīta universalia*), *ŭbĭvīs, ŭbīqve, ŭbĭlĭbet,* où l'on veut, n'importe où, partout.

b. (marquant mouvement : question *qvō*). Démonstratifs : *ĕō*, là; *hùc, istùc* et *istō, illùc* et *illō; eòdem*, *ălĭò*); — Relatifs et interrogatifs : *Qvō* (*ŭtro,* quand il s'agit de deux); — Indéfinis relatifs : *qvōcunqvĕ*, *qvōqvō;* — Indéfinis : *ălĭqvō*, *qvōqvam, usqvam* (*nusqvam, ŭtrōqvĕ*); — Indéfinis généraux : *qvōvīs*, *qvōlĭbĕt.*

c. (marquant éloignement : question *undĕ*). Démonstratifs : *indĕ*, de là (*hinc, istinc, illinc; indĭdem*, *ălĭundĕ*); — Relatif et interrogatif : *unde;* — Indéfini relatif : *undĕcunqvĕ* (rarement *undĕundĕ*); — Indéfini : *ălĭcundĕ* (*ŭtrinqvĕ*); — Indéfinis généraux : *undĭqvĕ*, *undĕlĭbĕt.*

d. (marquant passage : question *qvà*). Démonstr. : *ĕā*, par là (*hāc, istāc*, *illā* et *illāc*, *ĕādem*, *ălĭā*); — Relatif et interrog. : *qvā;* — Indéf. relat. : *qvācunqvĕ* (*qvāqvā*); — Indéf. : *ălĭqvā;* — Indéf. génér. : *qvāvīs, qvālĭbet.*

2) Adverbes de temps.

Démonstratif : *tum* (*tunc*), alors; *nunc,* à présent; — Interr. : *qvando*, quand (*ecqvando,* est-ce que jamais? si jamais); — Relatif : *qvum,* lorsque; — Indéf. relat. : *qvandocunqve*, *qvandōqvĕ*, en quelque temps que; — Indéf. : *ălĭqvando* (*qvandōqvĕ;* rar. *qvandōcunqve*), un jour; *unqvam,* un jour, une fois, jamais (*nunqvam,* ne jamais).

Rem. 1. Au lieu des adverbes pronominaux indéfinis formés d'*aliqvis* (*ali-*

certain nombre d'adverbes destinés à marquer le point de départ de quelque chose, p. ex. *fundĭtus*, à partir du fond, de fond en comble; *radīcĭtus*, à partir de la racine, dès la racine, radicalement, complétement; *pĕnĭtus* (de la partie la plus reculée du logis), du fond, profondément. De semblables adverbes se tirent parfois d'adjectifs ; p. ex. *antīqvĭtus*, dès l'antiquité; *dīvīnĭtŭs*, par l'effet d'une volonté, d'une faveur de dieu; *hūmānĭtus*, par l'effet de la nature humaine.

ātim.

b. *ātim* est la désinence de certains adverbes, tirés de substantifs et d'adjectifs, pour désigner la *manière*, le *mode*, p. ex. *cătervātim*, par bandes ; *grĕgātim*, par troupes; *grădātim*, par degrés, graduellement; *vīcātim*, de rue en rue; *singŭlātim*, un à un, un par un, individuellement; *prīvātim*, en personne privée, en particulier.

tim.

Rem. L'*a* n'a pas été conservé dans *tribūtim*, par tribu, *vĭrītim*, par homme, par tête; *furtim* (de *fur*) à la dérobée, furtivement; *ūbertim* (d'*ūber*), en abondance.

Adverbes tirés du supin.

im.

c. Au moyen de la désinence *im* on forme, *avec les supins*, des adverbes qui expriment également la *manière*, p. ex. *cæsim*, de taille; *punctim*, d'estoc; *carptim*, par parties; *sēpărātim*, séparément; *passim*, çà et là (sans ordre, de *pando*, supin *passum*) (*).

Adverbes tirés des pronoms.

§ 201. On forme avec les *pronoms* des adverbes destinés à marquer le *lieu*, le *temps*, le *degré*, le *nombre*, la *manière* et la *cause*, d'après le rapport exprimé par les pronoms. Pour

(*) Un adverbe tout exceptionnel est *mordicus*, avec les dents, en mordant (de *mordeo*).

chacune de ces notions (*lieu, temps*, etc.), il se forme des adverbes qui se correspondent (*corrélatifs*), et qui sont, suivant les différentes classes auxquelles les pronoms appartiennent, démonstratifs, relatifs et interrogatifs, indéfiniment relatifs et indéfinis. Les adverbes relatifs servent à lier la proposition à laquelle ils appartiennent à une autre et sont des conjonctions. Les adverbes de lieu sont différents selon qu'ils expriment le séjour dans un lieu ou le mouvement pour s'y rendre, pour en sortir ou pour y passer. Ces adverbes sont :

1) ADVERBES DE LIEU :

a. (Marquant séjour; question *ubi*). DÉMONSTRATIFS : *ĭbĭ*, là; *hīc,* ici (où je suis) ; *istic,* là (où tu es) ; *illīc,* là (où il est), là-bas ; *ĭbīdem*, ici même ; *ălĭbi*, ailleurs ; — RELATIFS ET INTERROGATIFS : *ŭbĭ*, où ; où ? — INDÉFINIS RELATIFS : *ŭbĭcunqve, ŭbĭŭbĭ,* partout où ; — INDÉFINIS : *ălĭcŭbi, uspiam, usqvam,* quelque part ; *nusqvam,* nulle part ; *ŭtrōbīqve,* dans les deux endroits ; — INDÉFINIS GÉNÉRAUX (*indēfīnīta universalia*), *ŭbĭvīs, ŭbīqve, ŭbĭlĭbet,* où l'on veut, n'importe où , partout.

b. (marquant mouvement : question *qvō*). DÉMONSTRATIFS : *ĕō*, là ; *hùc, istùc* et *istō, illùc* et *illō ; eòdem*, *ălĭò*) ; — RELATIFS ET INTERROGATIFS : *Qvō* (*ŭtro,* quand il s'agit de deux); — INDÉFINIS RELATIFS : *qvōcunqvĕ, qvōqvō;* — INDÉFINIS : *ălĭqvō, qvōqvam, usqvam* (*nusqvam, ŭtrōqvĕ*); — INDÉFINIS GÉNÉRAUX : *qvōvīs , qvōlĭbĕt.*

c. (marquant éloignement : question *undĕ*). DÉMONSTRATIFS : *indĕ*, de là (*hinc, istinc, illinc; indĭdem*, *ălĭundĕ*) ; — RELATIF ET INTERROGATIF : *unde ;* — INDÉFINI RELATIF : *undĕcunqvĕ* (rarement *undĕundĕ*) ; — INDÉFINI : *ălĭcundĕ* (*ŭtrinqvĕ*) ; — INDÉFINIS GÉNÉRAUX : *undĭqvĕ, undĕlĭbĕt.*

d. (marquant passage : question *qvà*). DÉMONSTR. : *ĕā*, par là (*hāc, istāc, illā* et *illāc*, *ĕādem*, *ălĭā*) ; — RELATIF ET INTERROG. : *qvā ;* — INDÉF. RELAT. : *qvācunqvĕ* (*qvāqvā*) ; — INDÉF. : *ălĭqvā;* — INDÉF. GÉNÉR. : *qvāvīs, qvālĭbet.*

2) ADVERBES DE TEMPS.

DÉMONSTRATIF : *tum* (*tunc*), alors ; *nunc,* à présent ; — INTERR. : *qvando,* quand (*ecqvando,* est-ce que jamais? si jamais); — RELATIF : *qvum,* lorsque ; — INDÉF. RELAT. : *qvandocunqve, qvandōqvĕ*, en quelque temps que ; — INDÉF. : *ălĭqvando* (*qvandōqvĕ;* rar. *qvandōcunqve*), un jour ; *unqvam,* un jour, une fois, jamais (*nunqvam,* ne jamais).

Rem. 1. Au lieu des adverbes pronominaux indéfinis formés d'*aliqvis* (*ali-*

cubi, etc.), on a coutume, après les conjonctions *ne*, *num*, *si* et *nisi*, d'employer des formes plus courtes, tirées de *qvis*, qui, malgré la suppression d'*ali*, ont le même sens que les formes plus longues, par ex. *necŭbĭ* (p. *ne alicubi*), afin que nulle part; *ne qvo* (p. *ne aliqvo*); *necunde, ne qva, ne qvando* (p. *ne alicunde, ne aliqva, ne aliqvando*).

Rem. 2. *Ubicunqve, qvocunqve, undecunqve* (*undeunde*) se rencontrent rarement sans signification relative et comme termes indéterminés exprimant la généralité.

3) ADVERBES DE DEGRÉ.

DÉMONSTRATIF : *tam,* tant; autant, si, aussi; — RELATIF ET INTERR. : *qvam* (autant) que; combien? — INDÉF. RELAT. : *qvamvis, qvamlĭbet* (autant) qu'on veut, ou : que ce soit, quelque... que.

4) ADVERBES DE NOMBRE.

DÉMONSTR. : *tŏtĭes,* tant de fois, si souvent; — RELAT. ET INTERR. : *qvŏtĭes* (aussi souv.) que; combien de fois? — INDÉF. RELAT. : *qvŏtĭescunquĕ*, toutes les fois que; — INDÉF. : *ălĭqvŏtĭes,* quelquefois.

5) ADVERBES DE MANIÈRE.

DÉMONSTR. : *ită, sīc,* ainsi, de cette manière (correspondant à *ĭs* et à *hĭc*); — RELAT. ET INTERR. : *ŭt* (*ŭtī*), (ainsi) que; comment? (*qvī,* comment? *si qvī,* si de quelque façon, indéf.), INDÉF. RELAT. : *utcunqvĕ* (*ŭtŭt*), de quelque manière que ce soit. (Chez les écrivains postérieurs *qvālĭter*, rarement *tālĭter*.)

6) ADVERBES DE CAUSE.

DÉMONSTR. : *ĕō,* par cela, pour cela, par là; — RELAT. : *qvod* (*qvia*), (par cela) que, parce que; — INTERR. : *Cur?* (altération de *qvārē*), pourquoi?

De ces adverbes il s'en forme d'autres par composition, par ex. *ĕātĕnus*, *qvātĕnŭs*, etc. (voy. § 202, Rem.).

§ 202. Il y a encore quelques adverbes de lieu à remarquer :

O:

a. En *o* (comme dans *eo, qvo,* etc.), tirés de prépositions (adverbes), pour marquer mouvement vers un lieu : *citro,* de ce côté-ci, *ultro,* de l'autre côté; puis : de soi-même, spontanément, librement; *ultro citroque*, de côté et d'autre, par-ci par-là); *intro,* à l'intérieur; *porro,* en allant plus en avant, maintenant, or (compar. de *pro*); *rĕtro,* en reculant, en arrière (de la particule *rĕ*).

orsum. orsus; ŏversum. ŏversus.

b. En *orsum; orsus, oversum, oversus* (de *versus*), pour exprimer la direction vers un lieu; ils se tirent de pronoms et de prépositions : *horsum,* par ici, de ce côté; *qvorsum* (touj. interrogatif), vers quel but? à quelle fin? *ălĭorsum,* d'un autre côté; *aliqvoversum,* vers un point quelconque, *qvoqvoversus,* vers quelque côté que ce soit, de quelque côté que; *prorsum*, en avant (*prorsus,* tout à fait, complétement); *retrorsum,* en arrière, en rétrogradant (autres formes; *rursum, rursus,* de nouveau); *introrsum,* vers l'intérieur; *sursum* (de *sub*), vers le haut, en haut; *deorsum,* vers le bas, en bas; *sēorsum,* à part (*dextrorsum,* vers la droite; *sĭnistrorsum,* vers la gauche). (Dans le sens opposé : *extrinsĕcus,* du dehors; *intrinsĕcus,* du dedans).

fărĭam.

c. En *fărĭam,* pour désigner dans combien de lieux, en combien de parties; ils se tirent des noms de nombre : p. ex. *bĭfăriam*, en deux endroits; *qvădrĭfăriam,* en quatre endroits (*multĭfărĭam*, en beaucoup d'endroits).

Rem. Quelques-uns des autres adverbes dérivés sont des substantifs à un certain cas (qfois sous une forme surannée) avec une signification particulière, p. ex. *partim* (anc. accus. de *pars*), en partie; *forte* (abl. de *fors*), par hasard; *tempĕri,* à temps; *vespĕrī,* le soir; *noctu,* nuitamment (de *nox*); *interdiu,* de jour; *mānĕ,* le matin; *fŏris,* dehors (hors de la maison ou du pays); *fŏrās,* même sens (avec mouvement pour s'y rendre). D'autres sont composés d'un cas et d'une préposition qui le régit, p. ex. *hactĕnŭs,* jusqu'ici; *qvemadmodum,* comme; *obviam*, au-devant; *intĕrĕā,* pendant ce temps; *prætĕrĕā,* en outre; *proptĕrĕā,* à cause de cela; *antĕā*, auparavant; *postĕā,* ensuite; *antĕhac*, auparavant; *posthac,* dans la suite (toutes constructions insolites). Dans *nūdĭustertius*, avant hier, *nūdĭusqvartus*, il y a quatre jours; *nudiusqvintus,* il y a cinq jours, etc., les mots unis d'après la syntaxe ont été fondus en un seul par la prononciation (proprement : *nunc dies tertius, qvartus*, *qvintus,* sous-entendu *est,* c'est aujourd'hui le troisième, quatrième, cinquième jour).

CHAPITRE V.

FORMATION DES MOTS COMPOSÉS.

§ 203. Par la COMPOSITION on fait avec deux mots un nouveau mot composé (*vocabulum compositum*, par oppos. à *vocabulum simplex,* mot simple), dont la signification résulte de celles des deux mots accouplés ou éléments du composé.

La composition est dite impropre, quand deux mots sont réunis par l'usage dans une suite déterminée, pour exprimer une idée unique, sans cependant cesser d'être unis syntaxiquement comme mots particuliers sous une forme grammaticale distincte. Les composés de cette espèce sont formés d'un substantif et d'un adjectif, qui se déclinent tous les deux, p. ex. *respublica,* l'État (proprement et visiblement : la chose publique); *jusjurandum,* le serment (voy. § 53); ou d'un génitif et d'un mot qui le régit, p. ex. *senatus consultum,* délibération du sénat, sénatus-consulte; *vērĭ sĭmĭlis* (semblable au vrai), vraisemblable. Les mots ainsi unis peuvent quelquefois se séparer, particulièrement par *que* et *ve :* p. ex *resqve publica, senatusve consultum* (*res vero publica*). Qfois même l'ordre se transpose : *jurando jure,* Plaute.

Rem. Même dans les composés proprement dits dont les éléments sont un verbe (participe) et une préposition ou la particule négative *in,* les poëtes anciens séparent quelquefois la négation du verbe par *qve,* p. ex. *inqvĕ lĭgātus,* p. *illĭgātusqve,* eulacé ; *inqvĕ sălūtātus,* pour *insălūtātusqvĕ,* non salué (Virg.); de même *hactĕnus, ĕātĕnus, qvādamtĕnus,* se séparent par un mot placé entre les deux, p. ex. *est qvādam prōdīre tenus,* il est permis de s'avancer jusqu'à un certain point (Hor.). En prose cette *tmèse* (τμῆσις, coupure) s'applique aussi à la préposition *per* jointe au mot pour le renforcer, p. ex. : *per mihi mirum visum est* (p. *permirum*), il m'a semblé très-étonnant ; *pergratum perqve jucundum* (p. *perjucundumqvĕ*) ; le mot qui se place entre deux est toujours un mot sans accent (enclitique). (Sur *quicunqve, qvilibet,* voy. § 87, *Rem.* 2.)

§ 204. *a.* La première partie du composé peut être un nom (substantif, adjectif ou nom de nombre), un adverbe, une préposition ou une des particules qui ne se rencontrent qu'en composition comme syllabe initiale ou préfixe. Ce sont : *amb,* autour (propr. des deux côtés, ἀμφί); *dis,* de différents côtés, à part, en deux; *rĕ* (*rĕd*), en arrière, en rétrogradant ou en recommençant; *sē,* à part, de côté; toutes particules qui expriment des rapports de lieu et s'appellent ordinairement PRÉPOSITIONS INSÉPARABLES (*præpositiones inseparabiles*), p. ex. *ambĕdĕre,* ronger tout autour; *discerpere,* déchirer, mettre en pièces; *rĕcēdĕre,* se retirer, reculer; *sēcēdĕrĕ,* s'en aller à part, et enfin la particule négative *in.* On trouve quelques verbes, pour la plupart intransitifs, qui se joignent, comme premier membre du composé, au verbe *făcĕrĕ,* p. ex. *calefacio,* j'échauffe (de *călĕo* et *făcĭo*),

amb. am. an.

Rem. Amb se change en *am* dans *amplector*, j'embrasse, *ampŭto*, je coupe; en *an* devant *c* (*q*), p. ex. *anceps*, *anqvīro* (joignez-y *anfractus*, *anhēlo*).

dis.

Dis reste invariable devant *c* (*q*), *p*, *t* (*discēdo, disqvīro, dispŭto, distrăho*) et devant *s* suivi d'une voyelle (*dissolvo*, joignez-y *dissvādĕo*); devant *f* le *s* s'assimile (*dif-fĕro, dif-fringo*); devant les autres consonnes *dis* devient *dī* (*dīdo, dīgĕro, dīmitto, dīnŭmĕro, dīrĭpĭo, dīscindo, disto, dīvello;* mais on dit *dis-jĭcĭo*, proprement *disĭcio, dījungo* et qfois *disjungo*); ce *dī* est long, mais dans *dĭrĭmo* (de *dis-ĕmo*); il est bref. (On ne trouve point d'autre exemple de *dis* placé devant une voyelle.)

Rĕ devant une voyelle devient *rĕd* (*rĕd-arguo, rĕd-ĕo, rĕd-ĭgo, rĕd-undo, rĕdhĭbĕo*). Il en est de même pour *sē* dans *sēd-ĭtĭo;* nulle part ailleurs *sē* ne se place devant une voyelle.

rĕ.

Rĕ est bref, mais (en vers) il est allongé dans *rēcĭdo, rēlĭgĭo, rēliqvĭæ* (rarement dans *rēdūco*). Au parfait de *rĕpĕrĭo, rĕpello, rĕfĕro* et *rĕtundo*, la première consonne du verbe se faisait entendre double (et anciennement on l'écrivait double) : *reppĕrī, reppŭli, rettŭlī, rettŭdī.* La lettre redoublée provient ici de la forme du parfait dans le verbe simple : *pĕpĕri*, *pĕpŭli, tĕtŭli, tŭtudi;* on n'a fait que retrancher l'*e* et l'*u* du redoublement.

in négatif.

Rem. La particule négative *in* n'entre en composition qu'avec des adjectifs et des adverbes, et avec quelques participes, qui ont pris complétement la signification adjective, p. ex. *incultus*, non cultivé, inculte; *indoctus*, non instruit, ignorant; et avec des substantifs, pour former des adjectifs ou substantifs négatifs, p. ex. *informis* (*in, forma*) sans forme, informe; *infāmis* (*in, fāma*), sans (bonne) renommée, mal famé, infâme; *injūrĭa* (*in jus*), le contraire du droit, l'injustice. Il subit devant les consonnes les mêmes modifications que la prépos. *in*. Quelques composés de participes et de *in* négatif doivent être soigneusement distingués des participes de forme identique, composés de *in* préposition et d'un verbe, p. ex. *infectus*, non fait (de *in* et *factus*), et *infectus*, coloré, teint, part. passé d'*infĭcĭo; indictus*, non dit (de *in* et *dictus*), et *indictus*, prescrit, commandé, part. d'*indīco*. Mais, dans la bonne prose, il est rare qu'on emploie le composé formé d'*in* négatif et d'un participe, là où il existe un composé du même verbe avec *in* préposition; ainsi *immixtus* signifie seulement mêlé à (d'*immisceo*); *infractus* (d'*infringo*) n'a que le sens de « brisé »; pour dire « non mêlé, non brisé », on dit *non mixtus, non fractus.*

vĕ. nĕ (*nec*).

Rem. On emploie aussi, mais rarement, dans le sens négatif, la particule *ve*, dans *vēcors*, qui est hors de sens (*ve* et *cor*); *vēgrandis*, non grand (*vē*

et *grandis*); *vēsanus*, insensé (*vē* et *sānus*). — Dans quelques composés on emploie *nĕ* (*nĕc*), p. ex. *nĕ-qvĕo*, je ne peux pas; *nĕfas*, non permis par la religion, impie; *nĕcŏpīnātus*, inopiné; *nĕgōtĭum* (p. *nec otium*, non loisir, affaire).

sesqvĭ. sĕmĭ.

Rem. On ne trouve aussi qu'en composition *sesqvi*, plus une moitié, p. ex. *sesqvĭpĕs*, un pied et demi (d'où l'adj. *sesqvĭpĕdālis*, d'un pied et demi). De *sēmis* (gén. *sēmissis*), un demi-as, la moitié de l'as, on a tiré *sēmi*, à demi, qu'on emploie en composition : *semivīvus*, *sēmiănĭmis*, à demi mort; *sēmēsus*, à demi mangé, et beaucoup d'autres.

§ 205. Quand le premier membre est un nom, le second s'attache au radical de ce nom (en rejetant les désinences de flexion et *a* et *u* dans la 1re, 2me et 4me déclinaison). Si le second membre commence par une consonne, on intercale volontiers la voyelle de liaison *i*, p. ex. *magn-ănĭmus*, *caus-ĭ-dĭcus*, *corn-ĭ-gĕr*, *æd-ĭ-fĭco; lūc-ĭ-fŭgă*. (*Naufrăgus*, avec diphthongue, de *nāvis* et *frango*.)

Rem. 1. Dans quelques mots cependant on ne met pas la voyelle de liaison, p. ex. *pŭer-pĕra* (de *pŭĕr* et *părio*), au lieu de *puer-ĭpĕra; muscĭpŭla*, souricière (de *mus*, et *căpĭo*). De là vient que dans quelques mots la consonne finale du premier membre disparaît, p. ex. dans *lapĭcīda* (pour *lăpĭd-cīda* (de *lăpĭs*, gén. *lăpĭdis*, et *cædo*); *hŏmĭ-cīda*, p. *hŏmin-cīda* (de *hŏmo*, gén. *hŏmĭnis*, et *cædo*) (*fœdĭ-frăgus*, p. *fœder-ĭfrăgus* (de *fœdus* et *frango*); *ŏpĭfex*, p. *ŏpĕr-ĭ-fex* (de *ŏpŭs*, gén. *ŏpĕrĭs*, et *făcĭo*).

Rem. 2. La voyelle de liaison *o* (*u*) est rare; *Ahen-o-barbus*, à barbe cuivrée (rousse); *Troj-ŭ-gĕna*, Troyen.

Rem. 3. Dans les adverbes tirés d'adjectifs, c'est le radical de l'adjectif qu'on emploie, excepté *bene* et *male;* ainsi *svavĭlŏqvens*, mais *bĕnĕfĭcus* (et non *bŏnĭfĭcus*).

b. Dans la syllabe radicale du second membre on transforme volontiers, mais pas toujours (d'après le § 5 *c*), les voyelles *a* et *æ*, et, dans quelques radicaux verbaux, l'*e* de la syllabe radicale ouverte; voyez les exemples des verbes composés avec des prépositions aux chapitres 17, 18, 19, 20; *ĭn-ĭmīcus* (*ămīcus*); *ĭn-ermus* (*arma*); *diffĭcĭlis* (*făcio*); *tŭbīcen* (*căno*); *ædĭfico*, *ŏpĭfex* (*făcĭo*); *stillĭcĭdĭum* (*cădo*); *bĭ-ennium* (*annus*). (*A* se change en *u* devant *l*, p. ex. *calco*, *in-culco*.)

Rem. Sur les exceptions dans les verbes composés avec une préposition, comme *per-mănĕo*, *con-trăho*, *inhæreo*, voyez les chapitres ci-dessus indiqués (17, 18, 19, 20); *ĕ* se conserve dans la majeure partie des verbes, p. ex. *per-frĕmo*, *af-fĕro*. Autres exemples d'exceptions : *Con-căvus*, *centĭ-mănus*. (Il y

a partage entre les auteurs pour *impartio* et *impertio*, *trĭpartītus* et *trĭpertītus*.) Après *pĕr*, servant à renforcer, la voyelle de l'adjectif ne varie point, p. ex. *per-făcĭlis*.

c. Le mot composé conserve d'ordinaire la forme grammaticale du second membre, quand il appartient à la même classe de mots, p. ex. ***inter-rex***, interroi; ***dis-simĭlĭs***, dissemblable; ***perfĭcĭo***, j'achève. Cependant les substantifs et les verbes s'écartent quelquefois de cette règle; voyez ci-dessous *e*.

d. Si le mot composé appartient à une autre classe de mots que le dernier membre, on donne alors au radical de celui-ci une forme grammaticale convenable, p. ex. *mălĕdīcus* (adjectif; de *mălĕ* et *dīco*, verbe); *ŏpĭfex* (subst., de *ŏpus* et *făcĭo*; *fac* avec la désinence du nominatif *s*); *concors* (adj.; de *cum* et *cor*, subst.; *cor* avec *s*, signe du nominatif).

Rem. Quelquefois cependant la désinence d'un adjectif est identique à celle du substantif qu'il renferme, p. ex *discŏlor*, varié en couleurs (de *dis* et *cŏlŏr*, couleur).

e. Quelquefois une désinence particulière de dérivation, répondant à l'idée renfermée dans le nouveau mot à former, s'ajoute au composé, qui se trouve dès lors formé à la fois par composition et par dérivation, p. ex. *exardesco*, de *ex*, *ardeo*, plus la forme inchoative *sco*; *lātĭfundium*, de *lātus*, *fundus* et la désinence *ĭum*; *Transalpinus*, de *trans*, *Alpes*, et la désinence *īnus*. (*Amplĭfĭco*, *grātĭfĭcor*, de *făcio*.)

§ 206. Les mots composés peuvent, suivant les différentes manières dont la signification composée s'écarte de celle des mots simples, être rapportés à différents genres. Ces composés sont :

a. Les COMPOSÉS DÉTERMINATIFS (*composita determinativa*), où le premier mot détermine le dernier avec plus de précision, à la façon d'un adjectif ou d'un adverbe. C'est ainsi qu'on place devant des substantifs des prépositions, des préfixes ou des adjectifs, comme dans *co-gnomen*, surnom; *inter-rex*, interroi; *dē-dĕcus*, déshonneur; *in-jūrĭa*, injustice; *vīvĭrādix*, plant vif; plus souvent des prépositions, préfixes et adverbes devant des adjectifs ou des radicaux verbaux, pour en former des adjectifs, p. ex. *consĭmĭlis*, entièrement semblable; *tercentum*, trois cents; *bĕnĕfĭcus*, bienfaisant; *altĭsŏnus*, qui résonne haut ou profondément; *dis-sŏnŭs*, dissonant. (*Exinde*, de là; *dēsŭper*,

d'en haut, de dessus.) C'est ainsi surtout qu'on forme un grand nombre de verbes composés avec des prépositions (et aussi avec *amb*, *dis*, *rĕ*, *sē*); voy. chap. 17, 18, 19, 20; rarement avec des adverbes (*mălĕdīco*, *sătisfăcio*). (*Sŭb-īrascor*, je me fâche un peu; *subvĕrĕor*, je crains un peu; *sub-rustĭcus*, un peu rustique ou rustre.)

Rem. 1. La composition d'un verbe déjà composé, au moyen d'une préposition nouvelle (d'où résulte un *vocabulum. decompositum*, c.-à-d. un mot formé d'un composé), n'est pas dans les habitudes de la langue latine et on n'en trouve d'exemples qu'avec *super* (le plus souv. chez les écrivains de la décadence) et dans quelques mots avec *rĕ* (p. ex. *sŭpĕrinjĭcĭo*, *rĕprōmitto*, *rĕcognosco**).

Rem. 2. Quelques substantifs de cette classe prennent la désinence *ĭum* et désignent une réunion, une partie, p. ex. *fundĭum*, grande propriété territoriale (*lātī fundī*); *căvædĭum*, la partie creuse ou vide d'une maison, la cour; *triennium*, laps de trois ans (*bĭdŭum*, *trĭdŭum*, *qvadrĭdŭum*, de *dies*, la réunion de deux, trois, quatre jours). De *sexviri* (*seviri*), les sévirs ou sept hommes (formant un collége, *collēgĭum*) et autres mots semblables, on tire le singulier *sexvir*, etc., pour désigner un membre de ce collége. (*Duumvir*, *triumvir*, plur. *dŭŏvĭrī*, *tresvirī* et *duumviri*, *trĭumviri*.)

b. Les *composita constructa* (composés construits) dans lesquels l'un des membres est considéré comme grammaticalement régi par l'autre; ces composés se subdivisent en deux classes :

1) Le premier membre est un substantif ou un mot employé comme substantif, que l'on conçoit ordinairement comme un accusatif (régime direct), quelquefois comme un ablatif, régi par le second membre, qui est un verbe. On forme ainsi particulièrement des substantifs, le plus souvent désignant des personnes (et cela sans y joindre aucune désinence ou seulement avec le *s* signe du nominatif; ou avec la désinence *a*, *us*), p. ex. *signĭfer* (*signum fĕro*), porte-enseigne; *ăgrĭcŏla* (*agrum cŏlo*), agriculteur; *ŏpĭfex*, artisan, ouvrier (*ŏpŭs*, *făcio*); *causĭdĭcus* (*causam dīco*), avocat; *tŭbĭcen* (*tubâ cano*), un trompette; *tībĭcen* (p. *tibiicen*, *tibiā cano*), joueur de flûte; *fūnambŭlus*, funambule (*in fūne ambŭlo*). Il y a aussi des neutres en *ĭum* : *naufrăgĭum* (*navem frango*); et quelques adjectifs, p. ex. *magnĭfĭcus*, *lētĭfer*; et des verbes : p. ex. *bellĭgĕro*, *amplĭfĭco*, *animadverto*, *tergĭversor* (ce dernier avec la forme fréquentative et comme déponent).

*) *Abscondo*, *recondo*, *deperdo*, *dispereo*, *assurgo*, *consurgo*, de *condo*, *perdo*, *pereo*, *surgo*, que l'on considère comme verbes simples.



Rem. 1. Dans *stillicidium*, *gallicinium*, le premier membre doit être considéré comme un génitif régi par le substantif renfermé dans le verbe (*stillarum casus*, *galli cantus*).

Rem. 2. On forme de la même manière des mots composés d'un radical verbal intransitif et de *făcĭo*, p. ex. *călĕfăcio*, j'échauffe, je fais ou rends chaud (de *călĕo*); *trĕmĕfăcĭo*, je fais trembler (de *trĕmo*); *expergefacio*, je réveille; *assvefăcĭo*, j'accoutume à qqche*. (*Condŏcĕfăcĭo*, *commŏnĕfăcĭo*, *perterrĕfăcio*, formés de verbes transitifs, ne font qu'exprimer avec plus d'énergie l'idée contenue dans le verbe simple.)

2) Le premier membre est une préposition, le second un substantif ou un mot employé comme substantif, qu'il faut considérer comme régi par la préposition. On forme ainsi principalement des adjectifs, p. ex. ***intercus*** (***aqva***), eau sous-cutanée, placée entre la peau et le corps, hydropisie; et les désinences employées sont surtout ***ānus***, ***īnus***, ***ānĕus***, p. ex. ***antĕsignānus***, ***Transpadānus***, ***sŭburbānus***, ***Transtibĕrīnus***, ***circumfŏrānĕus***; ensuite des verbes de la 1re, rarement de la 4me conjugaison, qui expriment l'idée de : « faire entrer dans l'état indiqué » ou : « faire sortir de cet état », p. ex. *sēgrĕgāre*, faire sortir du troupeau (*grex*); *insĭnŭāre* (*in sinum*), faire entrer dans le pli, insinuer; *irrētīre*, faire tomber dans le filet, enlacer (*in rēte*); *ērŭdīre*, faire sortir de l'état brut, dégrossir, polir, former, instruire. Toutefois les verbes ainsi composés avec *ex* signifient souvent simplement : rendre tel ou tel; p. ex. *effēmĭnāre*, efféminer (propr. faire passer de l'état où l'on était à celui de femme, d'être faible et mou); *effĕrāre*, effaroucher; *explānāre*, aplanir; de telle sorte que la prép. *ex* n'est qu'un déterminatif ajouté au verbe qu'on tire d'un substantif ou d'un adjectif (voy. § 193, Rem. 1; § 194, Rem. 1).

c. Des COMPOSÉS POSSESSIFS (*composita possessīva*), qui sont des adjectifs composés soit d'un adjectif (nom de nombre, participe), soit d'un substantif ou d'une préposition, comme premier membre, et d'un autre substantif comme second membre. Ils indiquent de quelle manière le sujet a ou possède la chose exprimée par le dernier mot, p. ex. ***crassĭpes***, qui a le pied épais (*crassus*, *pes*); *qvadripes*, qui a quatre pieds, quadrupède (*qvattuor*, *pes*); *ālĭpes*, qui a des ailes aux pieds (*āla*, *pes*); *trĭmestris*, qui a trois mois, de trois mois; *concŏlor*, qui a une couleur semblable; *concors*, qui a les mêmes

*) Dans les poëtes on trouve de temps en temps, pour le besoin du vers, *tepēfacio*, *liqvēfit*, avec *ē* long, p. *tepĕfacio*, *tepĕfit*, avec *ĕ* bref.

pensées ou les mêmes sentiments; *affīnis,* qui confine à, qui touche; *dēcŏlor,* qui a perdu sa couleur, décoloré, incolore; *exsors,* qui a perdu son lot; *expers* (*ex, pars*), qui n'a plus sa part de qqche, qui manque de; *ēnervis,* énervé; *informis,* sans forme, informe; *ĭnermus,* sans armes, désarmé.

Rem. 1. Si le substantif appartient à la 3[me] déclinaison, l'adjectif qui en est formé n'a qu'une terminaison (p. ex. *concors, excors,* etc.; avec le signe du nominatif *s;* mais *bĭmăris* a deux terminaisons). Si le substantif est de la 1[re] ou de la 2[me] déclinaison, l'adjectif est en *us, ă, um,* p. ex. *bĭfurcus* (de *bis* et *furca*); souvent aussi en *is,* quand la syllabe qui précède est longue par position; *ēlingvĭs, ēnērvĭs* (*bĭcōrnĭs*). Dans quelques-uns la désinence varie, voy. § 59, *Rem.* 3.

Rem. 2. Dans les noms de nombre en *dĕcim* les deux membres s'ajoutent l'un à l'autre purement et simplement, c.-à-d. se juxtaposent.

SYNTAXE*).

§ 207. La *syntaxe* enseigne comment les mots s'unissent pour former l'enchaînement du discours. La flexion (déclinaison et conjugaison) des mots sert en partie à marquer les rapports et la liaison des mots entre eux dans une proposition (première division de la syntaxe), en partie à déterminer les rapports de la proposition entière, c'est-à-dire la forme de l'énonciation et le temps de la chose énoncée (deuxième division). A la flexion viennent encore en aide, pour déterminer le discours, la suite et l'ordre dans lesquels se groupent les mots et les propositions (troisième division).

Rem. En latin, comme dans les autres langues, l'arrangement régulier des mots subit parfois quelques modifications par ce fait, que l'on a plus égard au sens qu'aux mots réellement employés et à leur nature grammaticale (*Constructio ad sententiam, ad synesim,* construction d'après la pensée). Il arrive encore quelquefois qu'on cherche plutôt la commodité que la rigoureuse exactitude de l'expression. Les écarts qui résultent de ces deux causes et que, dans quelques cas, l'habitude a rendus dominants, se ramènent pour la plupart à trois sortes, savoir : 1° à une expression abrégée ou ELLIPSE (*ellipsis* **), quand on ne dit pas expressément une chose qui fait pourtant partie de la pensée; 2°) à une expression surabondante ou PLÉONASME (*pleonasmus*) ***); 3°) à une ATTRACTION (*attractio*), quand un mot se règle sur un autre, bien qu'il ne se trouve pas tout à fait dans le même rapport. Ces propriétés de l'expression

*) Le mot syntaxe vient du grec σύνταξις, qui signifie agencement, coordination.
**) Ἔλλειψις, lacune, défaut.
***) Πλεονασμός, surabondance, trop plein.

s'appellent quelquefois **FIGURES DE MOTS**, *figuræ orationis* (*figuræ syntacticæ*, pour les distinguer des **FIGURES DE RHÉTORIQUE** ou tours particuliers du discours, qui n'en altèrent point la forme *grammaticale*).

PREMIÈRE DIVISION.

De la liaison des mots dans le discours.

CHAPITRE I.

PARTIES DU DISCOURS. ACCORD DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT, DU SUBSTANTIF ET DE L'ADJECTIF.

§ 208. *a.* Le discours se compose de *propositions*. Une proposition est un assemblage de mots par lequel on affirme (ou demande) d'une personne ou d'une chose soit une action, soit un état, soit une qualité. La proposition complète se compose de deux parties principales (ou *termes*), le SUJET, de qui l'on affirme quelque chose, et l'*attribut* (*prædicatum*, ou la chose qu'on affirme du sujet*).

Rem. 1. Le sujet peut quelquefois n'être point exprimé; voy. *b. Rem.* 2. Une action qui se produit peut être énoncée sans qu'on la rapporte à un sujet (ou auteur) déterminé. (Proposition impersonnelle, voy. § 218.)

Rem. 2. Quelquefois une proposition n'est pas complétement exprimée, les termes qui manquent pouvant être aisément sous-entendus et suppléés d'après l'enchaînement des idées, p. ex. dans les réponses.

b. Le sujet d'une proposition est toujours un substantif (ou plusieurs substantifs réunis) ou un autre mot employé substantivement, à savoir : un pronom, comme *ego;* un adjectif, comme *boni,* les gens de bien; un infinitif, comme *vinci turpe est* (être vaincu est honteux); ou enfin un mot d'une autre classe employé comme expression matérielle de sa propre forme, p. ex. *vĭdes,* le mot *vĭdes.*

Rem. 1. On peut aussi faire du contenu d'une proposition entière, dont on affirme quelque chose, le sujet (neutre, en tant qu'indéterminé) d'une autre proposition, p. ex. *quod domum emisti*, *gratum mihi est* (je suis bien aise que tu aies acheté une maison), propr. : que tu aies acheté une maison m'est agréable.

*) *Subjectum* (de *subjicio*, je mets sous), proprement, *ce qui est placé dessous*, le fondement, la base, le sujet du discours; *prædicatum* (de *prædicare*, énoncer), proprement, la chose énoncée.

Rem. 2. Quand le sujet est un pronom personnel, d'ordinaire on ne l'exprime point, et la désinence du verbe suffit pour l'indiquer, p. ex. *curro*, je cours, *curris*, tu cours; on sous-entend souvent de même *is* comme sujet. Voy. § 321, 482 et 484 *a*.

Attribut.

§ 209. *a*. L'*attribut* est tantôt un verbe attributif (actif ou passif) qui désigne par lui-même, d'une manière déterminée, une certaine action, un certain état, une certaine qualité, p. ex. *arbor crescit*, l'arbre croît, *arbor viret*, l'arbre verdit, *arbor cæditur*, l'arbre est abattu (on abat l'arbre) (c'est l'*attribut simple*); tantôt un verbe *non attributif*, c.-à-d. ne désignant pas par lui-même une action déterminée, et qu'accompagne soit un adjectif (ou participe), soit un substantif attributif, c.-à-d. déterminant et décrivant le sujet, p. ex. *urbs est splendĭda*, la ville est splendide; *Deus est auctor mundi*, Dieu est l'auteur de l'univers. (C'est l'*attribut décomposé.*)

Rem. 1. Le sujet déterminé par un adjectif ou par un substantif attributif peut quelquefois être représenté par un pronom démonstratif ou relatif mis au neutre, p. ex. : *Nec tamen ille erat sapiens; qvis enim* HOC *fait?* et cependant celui-là n'était pas un sage. Qui, en effet, LE fut jamais? (Cic. Fin. IV, 24.) *Quod ego fui ad Trasimenum, id tu hodie es*, CE QUE je fus à Trasimène, tu L'es aujourd'hui (Liv. XXX, 30). — Les adverbes *satis, abunde, nimis, parum*, sont, comme noms attributifs, rangés parmi les substantifs indéclinables.

Rem. 2. Sur les cas où le verbe doit être suppléé d'après une autre proposition, et sur son omission par ellipse, voy. § 478 et 479.

b. Outre le verbe *sum*, exprimant simplement l'existence, on emploie encore, avec adjonction d'un nom attributif, les verbes qui signifient DEVENIR et RESTER (*fīo, ēvādo; mănĕo*), et le passif de beaucoup de verbes, qui signifient NOMMER, RENDRE (tel ou tel), TENIR POUR, REGARDER COMME, et auxquels on joint en latin, sans autre addition, les mots qui indiquent comment quelque chose est nommé, ce qu'on le fait devenir, ce pour quoi on le tient; p. ex. : *Cæsar creatus est consul*, César fut créé consul; *Aristides habitus est justissimus*, Aristide passa pour, fut regardé comme très-juste. (Voy. § 221, et, sur l'actif de ces verbes, § 227.)

Rem. 1. Appeler le verbe *sum* LIEN ou COPULE (*copula*) et ne donner le nom d'*attribut* qu'au mot qui lui est adjoint, est moins exact, quoique généralement admis.

Rem. 2. Au lieu d'être accompagné d'un nom attributif (au nominatif), le verbe *sum* peut aussi être construit avec une autre expression descriptive ou déterminative ; par exemple, avec un génitif : *esse alicujus pretii*, *esse magni pretii* (être de quelque prix, d'un grand prix) ; ou avec une préposition accompagnée de son régime ; ou avec un adverbe de lieu, pour exprimer le lieu ou le rapport dans lequel une chose est et se trouve : *esse in Gallia,* être en Gaule ; *esse in magno timore,* être dans une grande crainte ; *prope* ou *alicubi esse*, être près ou quelque part ; *præsto esse,* être là (sous la main). (*Esse pro hoste,* tenir lieu d'ennemi.) Il arrive aussi quelquefois dans le langage familier que *sum* se construit avec un adverbe de manière (*ita, sic, ut*), au lieu d'un adjectif, p. ex. *ita sum*, je suis ainsi (c.-à-d. tel, ainsi fait = *talis*) ; *sic est vita hominum,* ainsi est (c.-à-d. telle est) la vie du monde ; ainsi va le monde. On dit de la même façon : *Recte sunt omnia*, tout est bien ; plus rarement : *inceptum* FRUSTRA *fuit*, l'entreprise fut en vain (c.-à-d. vaine) ; *impune fuit*, ce fut impunément. On dit impersonnellement : *ita est*, *sic est*, il en est ainsi ; *contra est*, c'est le contraire ; *bene est,* c'est bien ; *melius est alicui,* il vaut mieux pour quelqu'un. Mais quand *sum* signifie être, c.-à-d. EXISTER, il devient un verbe tout à fait indépendant ; p. ex. : *Deus est,* Dieu existe, il y a un Dieu. Les autres verbes que nous avons indiqués peuvent aussi quelquefois devenir indépendants, p. ex. *Verres ab omnibus nominatur,* Verrès est nommé par tout le monde, c.-à-d. le nom de Verrès est dans toutes les bouches.

Rem. 3. Quelques verbes n'expriment qu'un rapport avec une certaine action, qui est alors désignée par un autre verbe mis à l'infinitif, et avec lequel est lié l'attribut, p. ex. *cogito proficisci,* je songe à partir ; *cupio haberi bonus,* je désire passer pour bon ; *videor esse magnus,* je parais être grand.

§ 210. *a.* L'attribut peut être déterminé d'une manière plus précise par un adverbe, par un substantif (ou un mot employé substantivement) mis à certains cas (ou régi par une préposition), et servant à désigner l'objet*) de l'action énoncée et les circonstances qui l'accompagnent, p. ex. *Cæsar* POMPEJUM MAGNO PRŒLIO vicit, César vainquit Pompée dans une grande bataille.

b. Un substantif peut être déterminé d'une manière plus précise par l'adjonction d'un autre substantif dans un certain rapport, p. ex. *pater patriæ,* père de la patrie. Tout substantif peut aussi être accompagné d'une autre désignation substantive, qui détermine ou caractérise la personne ou la chose d'une façon plus complète, p. ex. *Tarqvinius, rex Romanorum,* Tarquin, roi des Romains. Ce procédé s'appelle *apposition* (*appositio*) et le détail ou complément ajouté : *appositum* (l'apposé).

c. A chaque substantif on peut joindre des adjectifs (ou par-

*) *Objectum* (d'*objicio*), ce qui est placé devant l'action et la reçoit, c.-à-d. en est l'objet, le but, le terme.

ticipes), qui, à leur tour, peuvent être déterminés par un substantif mis à un certain cas, p. ex. *vir utilis* CIVITATI SUÆ, homme utile *à sa patrie.*

Rem. 1. Un adjectif, joint sans intermédiaire au substantif s'appelle JUXTAPOSÉ, pour le distinguer de celui qui s'ajoute, comme nom attributif, en compagnie du verbe *sum;* dans *vir bonus*, un homme bon, l'adjectif est *juxtaposé;* dans *vir est bonus*, il est NOM ATTRIBUTIF.

Rem. 2. Quelques écrivains, pour plus de brièveté, joignent quelquefois à un pronom, à un nom de nombre, ou à un adjectif numéral (*omnes*, etc.), un adverbe (de lieu, de direction, d'ordre ou de succession), de telle sorte que cet adverbe équivaut, dans son rapport avec le substantif, à un adjectif déterminatif, p. ex. *omnes circa populi* (Liv. 24, 3), tous les peuples d'alentour, c.-à-d. circonvoisins, = *qui circa sunt; maximo privatim incommodo, nullo publice emolumento* (id. b, 39), au grand détriment des particuliers, sans aucun avantage pour l'État (*privatim* et *publice* équivalent aux adjectifs *privato*, et *publico*); *Romulus Remusque peragrant circa saltus* (id. 1, 4), Romulus et Rémus parcourent les collines boisées des environs (grammaticalement l'adverbe *circa* dépend du verbe; d'après le sens il se rapporte au substantif). (*Magis vir,* plus homme, homme à un plus haut degré).

§ 211. Le verbe de l'attribut s'accorde avec son sujet en personne et en nombre : *Pater ægrotat,* le père est malade; *ego valeo*, je me porte bien; *nos dolemus,* nous souffrons; *vos gaudetis,* vous vous réjouissez.

Rem. 1. Il faut remarquer ici qu'en latin quelquefois la 1re *personne* parle d'elle-même au pluriel (voy. § 483) et que, dans certaines sortes de propositions, dont le sujet est indéterminé, on emploie la 2me pers. sing. du subjonctif dans le sens de notre pronom indéfini : ON (voy. § 370 et § 494 *Rem.* 5). (Sur *uterque nostrum* VENIET, voy. § 495 *Rem.* 2.)

Rem. 2. La 3me personne du pluriel s'emploie aussi quelquefois sans sujet déterminé, dans le sens de *on,* pour désigner un dire général (*ajunt*, *dicunt, ferunt, narrant, memorant,* etc.), une manière de parler générale (*appellant, vocant*); ou une opinion générale (*putant, credunt*); la même chose a lieu encore, quand l'adverbe *vulgo* est ajouté au verbe, pour indiquer ce que les gens font en général, p. ex. : *Vulgo ex oppidis gratulabantur Pompejo* (Cic. Tusc. 1, 35), partout dans les villes on faisait des réjouissances publiques en l'honneur de Pompée.

b. L'adjectif ou participe de l'attribut s'accorde avec le sujet en genre, en nombre et en cas. De la même manière tout adjectif (et participe) s'accorde avec le substantif auquel il est joint : *Feminæ timidæ sunt*, les femmes sont timides. *Hujus hominis oratio proba est*, le langage de cet homme est honnête; *consilia scelerata,* projets criminels. Un pronom personnel ou réfléchi, mis comme sujet, a le même genre que la

dénomination propre de la personne ou de la chose; p. ex. : *vos* (vous femmes) *lætæ estis*, vous êtes joyeuses.

Rem. 1. A un sujet du genre masculin ou féminin on peut joindre, comme attribut, un adjectif au neutre, pour désigner par là substantivement et en général un *être d'une certaine espèce*, p. ex. *triste lupus stabulis*, *Virg.*, le loup est funeste aux bergeries (propr. est une race funeste); *varium et mutabile semper fēmĭna*, au lieu de *varia et mutabilis*, id. Æn. 4, 569, la femme est un être toujours variable et changeant; *turpitudo pejus qvam dolor*, Cic. Tusc. 2, 13, la honte est chose pire que la douleur.

Rem. 2. Quand le sujet est caractérisé par un nom de personne mis comme attribut, et que ce nom de personne a deux formes, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin, on choisit la forme qui répond au genre du sujet, p. ex. : *Stilus est optimus dicendi magister*, le style (à écrire, la plume) est le meilleur maître d'éloquence; *philosophia est magistra vitæ*, la philosophie est la maîtresse (l'institutrice) de la vie. La même chose a lieu dans l'apposition, p. ex. : *Moderator cupiditatis pudor* (Cic.), la pudeur, modératrice du désir. *Effectrix beatæ vitæ sapientia* (Cic.), la sagesse, mère de la vie heureuse. *Athenæ, inventrīces doctrinarum*, Athènes, inventrice des sciences (Cic. de Orat. 1, 4, où l'on voit que le nombre correspond aussi à celui du substantif). (Mais : *qvid dicam de thesauro omnium rerum memoria?* Que dire de la mémoire, trésor de toutes choses? Cic. de Orat. 1, 5. *Thesaurus* n'est pas un nom de personne, ayant deux formes.)

§ 212. Si on parle de deux ou de plusieurs sujets à la fois et que ce soient des personnes différentes, le verbe se met à la 1re personne du pluriel, quand un des sujets est de cette personne, et à la seconde, quand un des sujets est de la seconde, et qu'il n'y en a pas de la 1re; p. ex. : *ego et uxor* AMBULAVIMUS, moi et ma femme nous nous sommes promenés; *tu* ET UXOR *tua* AMBULAVISTIS, toi et ta femme vous vous êtes promenés. *Hæc neqve ego neqve tu* FECIMUS, ni toi, ni moi, n'avons fait cela (Ter. Ad. 1, 1, 23).

Rem. 1. Quand deux sujets ont le même verbe, mais que ce verbe s'applique à chacun de ces sujets d'une manière particulière et avec accompagnement de circonstances différentes, on le met au pluriel, si l'on veut surtout faire ressortir la communauté et l'identité de l'action qu'il exprime, p. ex. : *ego te poetis* (p. *apud poetas*), *Messala antiqvariis* CRIMINABIMUR, nous t'accuserons, moi auprès des poëtes, Messala auprès des amateurs de l'antiquité (Dial. de Orat. 42). Mais si ce qu'on veut mettre en relief est une opposition, un contraste, le verbe se met alors ordinairement à la personne du sujet le plus rapproché, en le sous-entendant pour l'autre, p. ex. : *ego sententiam, tu verba* DEFENDIS, moi (je défends) le sens, toi tu défends les mots (quelquefois aussi avec *et* répété, p. ex. : *et ego et Cicero meus* FLAGITABIT, au lieu de *flagitabimus*, Cic. ad Att. 4, 17). La même chose arrive toujours, quand à une personne déterminée s'ajoute une désignation générale d'autres personnes, qui n'ont point de rapport avec celle-ci : *Et tu et omnes homines* SCIUNT (Cic. ad Fam. 13, 8), tu (sais) et tout le monde sait comme toi.

Rem. 2. Si le verbe est placé à côté du premier sujet et que l'autre ou les autres ne viennent qu'après, dans ce cas on n'a égard qu'au premier, p. ex. *et ego hoc* VIDEO *et vos et illi;* je vois cela; vous de même et eux aussi.

§ 213. *a.* Deux ou plusieurs sujets de la 3me personne du singulier veulent leur verbe 1°) AU PLURIEL, quand on met en relief aussi bien la pluralité que la liaison *qui s'établit ordinairement entre les êtres vivants;* p. ex. *Castor et Pollux ex eqvis pugnare visi sunt,* Castor et Pollux furent vus combattant à cheval (Cic. Nat. D. 2, 2); *pater et avus mortui sunt,* le père et l'aïeul sont morts (tous deux); de même quand il s'agit de personnes et de choses liées entre elles : *Syphax regnumqve ejus in potestate Romanorum erant* (Liv. 28, 18), Syphax et son royaume étaient au pouvoir des Romains. — 2°) AU SINGULIER, quand on se représente les sujets comme réunis et formant un tout, p. ex. : *senatus populusqve Romanus intelligit* (Cic. ad Fam. 5, 8), le sénat et le peuple romain comprennent. *C'est ce qui arrive souvent pour les choses et les êtres impersonnels (abstraits),* quand une même idée est exprimée par plusieurs mots ou que plusieurs idées analogues sont comprises dans une idée principale, p. ex. : *Tempus necessitasqve postulat* (Cic. Off. 1, 23), le temps et la nécessité exige (exigent). *Religio et fides anteponi debet amicitiæ,* la religion et la bonne foi doit (doivent) passer avant l'amitié (Cic. Off. 3, 10). Mais quand les choses et les idées sont présentées comme différentes et opposées, on met le pluriel, p. ex. : *jus et injuria natura* DIJUDICANTUR (Cic. Leg. 1, 16), le juste et l'injuste se distinguent naturellement. *Mare magnum et ignara (= ignota) lingva commercia* PROHIBEBANT, la grande mer et l'ignorance de la langue empêchaient le commerce (Sall. Jug. 18).

Rem. Quelquefois avec plusieurs noms de personnes le verbe se met au singulier, parce que la pensée se porte sur chacune de ces personnes en particulier et que le verbe est rapporté au dernier sujet nommé, p. ex. : *et proavus L. Murenæ et avus prætor* FUIT, Cic. pro Mur. 7 *), et le bisaïeul et l'aïeul de L. Murena (fut préteur) furent préteurs. Cela a lieu particulièrement quand le verbe précède : *Dixit hoc apud vos Zosippus et Ismenias* (Cic. Verr. 4, 42); en tout autre cas, cela est rare.

b. Si des sujets du singulier et du pluriel (à la 3me per-

*) *Et Q. Maximus et L. Paullus et M. Cato iis temporibus* FUERUNT, vécurent tous en ce temps-là (Cic. ad Fam. 4, 6).

sonne) se trouvent réunis, et que le verbe soit placé tout près du sujet singulier, il peut se mettre aussi au singulier, dans le cas où ce sujet serait particulièrement mis en relief ou considéré en lui-même; autrement il se met au pluriel; p. ex. : *Ad corporum sanationem multum ipsa corpora et natura* VALET (Cic. Tusc. 3, 3), pour la guérison des corps, les corps eux-mêmes et la nature (peut) peuvent beaucoup. *Hoc mihi et Peripatetici et vetus Academia* CONCEDIT (Cic. Acad. 2, 35), et les Peripatéticiens et l'ancienne Académie (m'accorde) m'accordent cela. *Consulem prodigia nunciata atqve eorum procuratio Romæ* TENUERUNT (Liv. 32, 9), les prodiges annoncés et la nécessité de les expier retinrent le consul à Rome.

Rem. 1. Quand les sujets sont liés par la particule disjonctive *aut*, l'attribut tantôt s'accorde (tant en genre qu'en nombre) avec le sujet le plus rapproché, tantôt se met au pluriel : *Probarem hoc, si Socrates aut Antisthenes diceret*, (Cic. Tusc. 5, 9), j'approuverais cela si Socrate ou Antisthène le disait. *Non si Socrates aut Aristippus contra consvetudinem civilem fecerunt, idem ceteris licet* (id. Off. 1, 41), si Socrate ou Aristippe ont fait quelque chose de contraire à l'usage civil, il ne s'ensuit pas que cela soit permis aux autres. Mais avec *aut — aut; vel — vel; neqve — neqve*, l'attribut se règle toujours sur le sujet le plus proche, p. ex. : *In hominibus juvandis aut mores spectari aut fortuna* SOLET (Cic. Off. 2, 20), quand il s'agit d'obliger les gens, on regarde d'ordinaire ou aux mœurs ou à la position. *Nihil mihi novi neqve M. Crassus neqve Cn. Pompejus ad dicendum* RELIQVIT (Cic. pro Balb. 7), ni M. Crassus ni Cn. Pompée ne (m'a) ne m'ont rien laissé de nouveau à dire. — A moins que les sujets ne soient à des personnes différentes; dans ce cas on met volontiers le pluriel (d'après le § 212) : *Hæc neqve ego neqve tu* FECIMUS (Ter.)*).

Rem. 2. Si les sujets ne sont pas unis par une conjonction, mais que le discours soit divisé par la répétition d'un mot (*anaphora*) en plusieurs membres, dans ce cas l'attribut se met soit au singulier en s'accordant avec le dernier membre, soit (mais plus rarement) au pluriel : NIHIL *libri*, NIHIL *litteræ*, NIHIL *doctrina* PRODEST (Cic. ad Att. 9, 10), ni mes livres, ni les lettres ni la science ne me (sert) servent. *Qvid ista repentina affinitatis conjunctio, qvid ager Campanus, qvid effusio pecuniæ significant* (id. ad Att. 2, 47), que signifient ce mariage subit, ce partage des terres campaniennes, cet argent répandu à profusion?

§ 214. *a.* Quand les sujets réunis ensemble sont de genre différent, l'adjectif ou le participe de l'attribut, si on met le singulier (§ 213 *a*, 2), s'accorde en genre avec le sujet le plus rapproché (auquel seul on a égard alors), p. ex. *Mens et animus et consilium et sententia civitatis* POSITA EST *in legibus* (Cic. pro Cluent. 53), dans les lois résident l'âme, l'esprit, le conseil, la pensée de la république.

*) Très-rarement : *Nec justitia nec amicitia esse omnino poterunt, nisi ipsæ per se expetuntur* (Cic. Fin. 3, 21), ni la justice ni l'amitié ne pourront exister, si on ne les recherche pour elles-mêmes.

b. Quand, au contraire, on emploie le pluriel, le genre sera *masculin* s'il s'agit D'ÊTRES VIVANTS : *Uxor mea et filius* MORTUI SUNT, ma femme et mon fils sont morts; *neutre*, s'il s'agit d'êtres inanimés (de choses) : *Secundæ res*, *imperia*, *honores*, *victoriæ* FORTUITA SUNT (Cic. Off. 2, 6), les événements heureux, les commandements, les honneurs, les victoires, sont choses fortuites. *Tempus et ratio belli administrandi* LIBERA *prætori* PERMISSA SUNT (Liv. 35, 25), on s'en remit au préteur du soin de fixer l'époque de la guerre et d'en régler la conduite. Le genre peut toutefois se régler d'après celui du sujet le plus proche, si ce sujet est lui-même au pluriel (de manière que le pluriel de l'attribut puisse se rapporter à lui seul) : VISÆ *nocturno tempore* FACES *ardorqve cœli* (Cic. Catil. 3, 8), on vit (furent vues) la nuit des torches et un embrasement du ciel. *Brachia modo atqve humeri* LIBERI *ab aqva erant*, les bras seuls et les épaules étaient hors de l'eau (Cæs. B. G. 7, 56).

Rem. Quand on joint ensemble des noms d'êtres animés (du genre masc.) et d'êtres inanimés, il arrive de deux choses l'une : si l'idée des choses s'associe à celle des êtres animés, l'on emploie le masculin, p. ex. : *rex regiaqve classis una profecti*, le roi et la flotte royale partis en même temps (Liv. 21, 50) ; si le tout est considéré dans la pensée comme un assemblage de choses, on emploie le neutre; p. ex. : *Romani regem regnumqve Macedoniæ sua futura sciunt* (Liv. 40, 40), les Romains savent que le roi et le royaume de Macédoine leur appartiendront (seront leur propriété, leur chose). Si le sujet le plus proche est lui-même au pluriel, le genre peut être déterminé par lui seul : *Patres decrevere, legatos* SORTES*qve oraculi Pythici exspectandas* (Liv. 5, 15), les sénateurs décidèrent que les députés et les réponses de l'oracle Pythien devaient être (attendues) attendus. — Cela a toujours lieu quand l'attribut précède les sujets : MISSÆ *eo cohortes qvattuor et C. Annius præfectus* (Sall. Jug. 77), là furent envoyées quatre cohortes et C. Annius comme commandant.

c. Même avec des sujets de même genre, lorsque ce sont des *êtres inanimés*, l'attribut, si l'on emploie le pluriel, se met souvent au neutre : *ira et avaritia imperio* POTENTIORA ERANT (Liv. 37, 32), la colère et l'avarice étaient plus puissantes que l'autorité. *Nox atqve præda hostes remorata sunt*, la nuit et le butin arrêtèrent les ennemis (Sall. Jug. 38).

d. Les adjectifs, joints comme attribut à deux ou plusieurs noms, s'accordent avec le plus rapproché, p. ex. : OMNES AGRI *et maria; agri et* MARIA OMNIA ; *Cæsaris* OMNI et GRATIA et *opibus sic fruor ut meis* (Cic. Fam. 1, 9). Souvent, pour plus de clarté, on répète l'adjectif : *agri omnes omniaqve maria*.

Rem. 1. Si les adjectifs sont ajoutés comme qualificatifs particuliers sous forme d'apposition, ils suivent alors la règle exposée au § *b*, p. ex. : *labor voluptasqve, dissimillimā naturā, societate qvadam inter se juncta sunt* (Liv. 5, 4), la peine et le plaisir, choses très-différentes par leur nature, ont été liés entre eux par une sorte de société. (Dans tout autre cas, cette syntaxe est rare : *Gallis natura corpora animosqve* MAGNA *magis qvam* FIRMA *dedit* (Liv. 5, 44), la nature a donné aux Gaulois des corps et des âmes plus grands que forts.

Rem. 2. Quand plusieurs adjectifs sont joints à un substantif, de manière à faire entendre sous la même dénomination plusieurs choses différentes, le substantif se met ou au singulier ou au pluriel, et, s'il est le sujet de la proposition, le prédicat (verbe attributif) se met toujours au pluriel; p. ex. : *legio Martia qvartaqve rempublicam defendunt* (Cic. Phil. 5, 17); la légion de *Mars* et la quatrième défendent la république. *Prima et vicesima legiones* (Tac. Ann. 1, 31), la première et la vingtième légion. Il en est de même quand deux personnes ont un nom ou surnom commun, p. ex. : *Cn. et P. Scipiones* (Cic. pro Balb. 15); il est plus rare de dire : *Ti. et C. Gracchus* (Sall. Jug. 42); mais on dit très-bien : *Cn. Scipio et L. Scipio.*

Rem. 3. (Sur les § 212-214). Rarement il arrive que le verbe attributif se règle seulement sur le sujet le plus éloigné, comme étant l'essentiel, à côté duquel le plus rapproché n'est qu'un simple accessoire, p. ex. : *Ipse meiqve vescor* (Hor. Sat. 2, 6, 66), moi-même et mes amis (je mange) nous mangeons.

§ 215. Quelquefois, dans le prédicat, on considère plus la nature et la qualité du sujet que la forme grammaticale du mot qui le représente.

a. Avec les substantifs singuliers, qui renferment l'idée de pluralité (*nomina collectiva,* noms collectifs), et qui désignent des êtres animés, quelques prosateurs et les poëtes mettent quelquefois le prédicat au pluriel et au genre auquel appartiennent naturellement les individus, mais seulement néanmoins avec les substantifs qui désignent une pluralité indéterminée (une foule, une quantité, un amas, une partie), comme les mots *pars*, *vis*, *multitudo*, *turba;* p. ex. *Desectam segetem magna* VIS *hominum immissa in agrum* FUDERE *in Tiberim* (Liv. 2, 5), une grande multitude de gens, lâchés sur le champ, COUPÈRENT la moisson et la JETÈRENT dans le Tibre. PARS *perexigua*, *duce amisso*, *Romam* INERMES *delati sunt*, une très-petite partie, après avoir perdu leur chef, furent transportés désarmés à Rome (Liv. 2, 14). Même chose a lieu quelquefois pour *pars-pars*, une partie... l'autre; pour *uterque,* l'un et l'autre; pour le superlatif accompagné de *qvisqve* (*optimus qvisqve*); par ex. : UTERQVE *eorum exercitum ex castris* EDUCUNT, l'un et l'autre font sortir leur armée du camp (Cæs. B. C. 3, 30). MISSI SUNT *honoratissimus qvisqve*, les plus honorables furent envoyés (Liv. 2, 19).

Rem. Avec les substantifs qui désignent un tout coordonné (*exercitus, classis*, armée, flotte, etc.), on ne trouve le prédicat mis ainsi au pluriel que par négligence de style, p. ex. : *Cetera* CLASSIS, *prætoria nave amissa, qvantum qvæqve remis valuit*, FUGERUNT, le reste de la flotte, après la perte du vaisseau amiral, s'enfuirent (s'enfuit) à force de rames (Liv. 31, 26). Il ne faut pas confondre avec cet usage du prédicat au pluriel le cas où, dans une proposition secondaire, le verbe mis au pluriel se rapporte à des individus qui ont été désignés dans la proposition principale par un mot collectif, p. ex. : *Idem* HUMANO GENERI *evenit, qvod in terra...* COLLOCATI SUNT (s. ent. *homines*), la même chose arrive au genre humain, parce qu'ils ont été placés sur la terre, etc. (Cic. N. D. 2, 6).

b. Quand des personnes du sexe masculin sont désignées figurément par des substantifs neutres, il arrive quelquefois que le prédicat se met néanmoins au genre naturel : CAPITA *conjurationis virgis* CÆSI *ac securibus* PERCUSSI *sunt*, les chefs de la conjuration (les têtes) furent battus de verges et frappés avec les haches (Liv. 10, 1); de même quelquefois avec *millia*, p. ex. : MILLIA TRIGINTA *servilium capitum dicuntur* CAPTI, on dit que trente mille têtes d'esclaves furent prises (propr. *pris*), Liv. 27, 16.

c. Quand à un sujet singulier sont joints, par la préposition *cum*, les noms d'autres personnes, auxquelles le prédicat doit aussi se rapporter, le prédicat se met ordinairement au pluriel, comme s'il s'agissait de plusieurs sujets réunis; p. ex. : *Ipse dux cum aliqvot principibus capiuntur*, le chef lui-même avec quelques-uns des principaux personnages (sont pris) est pris (Liv. 21, 60). Si le genre est différent, alors on suit la règle donnée au § 214, *b.* ILIA *cum* LAUSO de Numitore SATI, Ilia avec Lausus, *issus* de Numitor (Ovid. Fast. 4, 55). Toutefois on doit mettre le singulier, quand les sujets ne sont pas représentés comme faisant ou subissant l'action en commun; p. ex. : *Tu cum Sexto scire velim quid* COGITES (et non : *cogitetis*), je voudrais savoir ce que toi, avec Sextus, tu penses (vous pensez), Cic. ad Att. 7, 14.

§ 216. Si le prédicat se compose du verbe *sum* ou d'un autre verbe non attributif et d'un substantif, le verbe s'accorde ordinairement en nombre et en genre avec ce substantif, s'il vient immédiatement après lui; p. ex. : *Amantium iræ, amoris* INTEGRATIO EST, colères d'amants, c'est renouvellement d'amour (Ter. Andr. 3, 3, 23). *Hoc crimen nullum est, nisi honos* IGNOMINIA PUTANDA EST, cette accusation est nulle, à moins

qu'un honneur ne doive passer pour une ignominie (Cic. pro Balb. 3).

Rem. Cela néanmoins n'arrive pas toujours, et ne se pratique surtout jamais, quand le verbe *sum* signifie : « composer, constituer », p. ex. : *Captivi militum præda fuerant*, les prisonniers avaient été (avaient constitué) le butin des soldats (Liv. 21, 15), ou quand le nombre ou le genre du sujet importent particulièrement au sens de la proposition, p. ex. : *Semiramis puer esse credita est*, on prit Sémiramis pour un garçon (Justin. ,1 2). Si le sujet est un infinitif, le verbe s'accorde toujours avec le substantif du prédicat : *Contentum rebus suis esse maximæ* SUNT *certissimæqve divitiæ*, être content de ce qu'on a, ce sont les richesses les plus grandes et les plus certaines (Cic. Parad. 6, 3).

§ 217. Si au sujet on ajoute une apposition d'un autre genre ou d'un autre nombre, le prédicat s'accorde avec le sujet proprement dit : *Tullia*, DELICIÆ NOSTRÆ, *munusculum tuum* FLAGITAT, Tullia, mes délices, réclame ton petit présent (Cic. ad Att. 1, 8). (Ce n'est que quand à un nom de ville au pluriel on ajoute la désignation d'*oppidum* (*urbs, civitas*, etc.), que le prédicat s'accorde d'ordinaire avec ce mot : *Corioli, oppidum, captum est,* Corioles, place forte, fut prise (Liv. 2, 33). *Volsinii*, *oppidum Tuscorum opulentissimum*, *concrematum est fulmine*, Volsinies, la plus puissante place des Étrusques, fut entièrement brûlée par la foudre (Plin. H. N. 2, 53)*). — De même, quand à une désignation générale ou figurée s'ajoute un nom propre, le prédicat s'accorde avec ce nom; p. ex. : *Duo fulmina nostri imperii, in Hispania, Cn. et P. Scipiones exstincti occiderunt*, les deux foudres de notre empire, Cn. et P. Scipion, s'éteignirent tout à coup en Espagne (Cic. pro Balb. 15).

Rem. 1. A un sujet pluriel on ajoute souvent par apposition une désignation plus spéciale au moyen des mots, *alter — alter; alius — alius*, *qvisqve* au singulier, sans que cette apposition influe sur le nombre du verbe : *Ambo exercitus, Veiens Tarqviniensisqve, suas* QVISQVE *abeunt domos*, les deux armées, Véienne et Tarquinienne, se retirent chacune dans leurs foyers (Liv. 2, 7). *Decemviri perturbati* ALIUS *in aliam partem castrorum discurrunt*, les décemvirs éperdus courent les uns d'un côté du camp, les autres de l'autre (Liv. 3, 50). Souvent le sujet général est omis et il faut le suppléer d'après ce qui précède : *Cum alius alii subsidium ferrent, audacius resistere cœperunt*, comme ils se portaient secours l'un à l'autre (mutuellement), ils commencèrent à résister plus hardiment (Cæs. B. G. 2, 26)**). Quelquefois cependant le prédicat s'ac-

*) De même : *Manlio Veientes provincia* EVENIT, la guerre contre Véies échut à Manlius (Liv. 2, 54).

**) *Potuistis nonnulli alienas opes exspectare,* vous avez pu, quelques-uns, attendre des secours étrangers. (Sall., *Catil.* 58.)

corde avec l'apposition : *Pictores et poetæ suum* QVISQVE *opus a vulgo considerari* VULT, les peintres et les poëtes veulent chacun que leur ouvrage attire l'attention du public (Cic. Off. 1. 41). *His oratoribus duæ res maximæ altera alteri defuit,* à ces orateurs manquèrent les deux qualités les plus importantes, l'une à celui-ci, l'autre à celui-là (Cic., *Brut.*, 55); surtout quand par *alter — alter,* ou par les dénominations spéciales données à chacun des sujets, on indique une division et une opposition : *Duo consules ejus anni alter morbo, alter ferro periit,* les deux consuls de cette année périrent l'un par la maladie, l'autre par le fer (Liv., 41, 18).

Rem. 2. Quand, au moyen de *qvam* (*tantum, qvantum*) ou de *nisi* (dans les degrés de comparaison ou les exceptions), on ajoute au sujet un autre substantif, le prédicat, s'il vient après le mot ajouté, s'accorde souvent avec lui, p. ex. : *Magis pedes qvam arma Numidas tutata sunt*, les Numides durent leur salut plutôt à leurs jambes qu'à leurs armes (Sall., *Jug.*, 74). *Num digniores homines existimasti eos, qvi habitabant in provincia, qvam nos, qvi æqvo jure uteremur* (au lieu de *uterentur*)? as-tu donc jugé les habitants de la province plus dignes que nous de jouir d'une législation équitable (Cic., *Verr.*, 1, 46)? *Me non tantum litteræ qvantum longinqvitas temporis mitigavit*, c'est moins l'étude que le temps qui m'a calmé (Cic., *Fam.*, 6, 4). *Qvis illum consulem nisi latrones putant?* qui, hormis les brigands, le regarde comme consul (id., *Phil.*, 4, 4)? (Cette syntaxe cesse d'être applicable quand un mot ajouté au moyen d'*ut*, *tanqvam, qvasi*, ne fait qu'indiquer une ressemblance.)

§ 218. On forme en latin une *proposition impersonnelle*, énonçant l'existence d'une action ou d'un rapport, sans rattacher le fait énoncé, comme prédicat, à un nom servant de sujet :

a. Au moyen des verbes impersonnels (énumérés au § 166).

Rem. 1. Les verbes qui marquent l'état de la température, particulièrement *tonat*, il tonne, *fulgurat*, il fait des éclairs, *fulminat*, la foudre tombe, s'emploient aussi personnellement en parlant de Jupiter considéré comme l'auteur des phénomènes météoriques, et figurément aussi en parlant d'autres personnes, p. ex. *tonare*, tonner, en parlant des orateurs (*Dies illucescit,* le jour commence à luire).

Rem. 2. Avec les verbes *libet, piget, pudet, pœnitet, tædet,* on emploie aussi quelquefois comme sujet un pronom neutre au singulier, indiquant la cause qui produit l'effet; p. ex. : *Sapientis est proprium nihil*, QUOD *pœnitere possit*, *facere,* c'est le propre du sage de ne rien faire qui puisse lui causer du repentir (dont il puisse se repentir) (Cic., *Tusc.*, 5, 28). *) *Non qvod qvisqve potest, ei licet,* tout ce que nous pouvons ne nous est pas permis (Cic., *Phil.*, 13, 6). (On trouve même au pluriel : *Non te hæc pudent?* Cela ne te fait point rougir (Ter., *Ad.*, 7, 36)? *In servum omnia licent,* contre un esclave tout est permis (Senec. de Clem., 1, 18). Partout ailleurs la cause qui produit l'effet s'indique par un cas ajouté (génitif; voy. § 292), par l'infinitif, par l'accus. suivi de l'infinitif, ou par une proposition interrogative subordonnée; addition qui remplace le sujet, mais n'est pas le sujet grammaticalement.

Rem. 3. Sur le nom de la personne avec *miseret*, etc., voy. § 226; avec *libet, licet*, voy. § 244 *a*. On trouve de temps en temps le gérondif de *pudet*

*) Nous croyons ici, avec Kuehner (Gr. lat. § 111, 1, *a*. *Rem.* 3), avec Ramshorn, (Gr. lat., § 113, Not. 2), avec Zumpt (Gr. lat., § 412), avec Freund (Dict., au mot *pœnitet*), que *quod* est à l'accusatif (p. *cujus*) et non au nominatif (Theil).

et de *pœnitet*, employé comme celui des verbes personnels, dans le sens de : « j'ai honte, je me repens, » p. ex. : *non* PUDENDO, *sed non faciendo id, qvod non decet, impudentiæ nomen fugere debemus*, ce n'est pas en ayant honte, mais en ne faisant point ce qui ne convient pas, que nous devons éviter le nom *d'impudents* (éhontés), Cic., *Or.*, 1, 26. *Voluptas sæpius relinqvit causam pœnitendi qvam recordandi*, la volupté nous laisse plus souvent des raisons de nous repentir que de nous souvenir (plus souvent des regrets que d'agréables souvenirs), id., *Fin.*, 2, 32 ; mais jamais au nominatif et jamais avec un cas régi par lui.

b. Au moyen de différents verbes, que, dans une certaine signification, l'on emploie de cette manière, mais qui, dans leurs autres sens, sont personnels, p. ex. : ***accidit, evenit, contingit***, il arrive, il se rencontre; ***constat*** (***inter omnes***), il est constant; c'est un fait généralement admis ; ***appāret***, il est clair, on voit que, et autres. *) (Ces verbes se construisent avec un infinitif ou une proposition, qui est l'objet de l'énoncé.)

Rem. A cette catégorie appartient *est* construit avec un adverbe, sans sujet, voy. § 209 *b. Rem*, 2.

c. Au moyen du passif des verbes intransitifs (ou transitifs, qui dans quelqu'une de leurs significations s'emploient intransitivement), et par là on exprime seulement que l'action a lieu ; p. ex. : *Hic bene dormitur*, ici on dort bien. *Ventum erat ad urbem*, on était arrivé près de la ville. *Invidetur potentibus*, on jalouse les puissants (voy. § 244, *b*) : *Nunc est bibendum*, c'est maintenant qu'il faut boire. *Dubitari de fide tua audio*, j'apprends qu'on doute de ta fidélité. (Sur le participe et le gérondif, voy. § 99.)

Rem. Cette dernière forme est plus commune en latin qu'en français, où la même idée se rend d'ordinaire par le pronom indéfini ON (voy. § 494. *Rem.* 5). Quand on veut exprimer en général l'état des choses, on prend aussi RES pour sujet : *Haud procul seditione res erat*, on n'était pas éloigné d'une sédition (les choses tournaient à la sédition). Liv., 6, 16. *Res ad bellum spectabat*, les affaires étaient à la guerre; *Res ad interregnum rediit*, on en revint à un interrègne (Liv., 1, 22).

d. Au moyen du verbe *est* construit avec un adjectif au neutre, p. ex. : TURPE EST, *divitias præferri virtuti*, il est honteux qu'on préfère les richesses à la vertu. *Incertum est, qvo*

*) *Accedit, attinet, conducit, convenit, expedit, fallit* (*fugit, præterit me*), *interest, liqvet, patet, placet, præstat, restat, vacat* et quelques autres.

tempore mors ventura sit, il est incertain en quel temps viendra la mort (l'heure de la mort est incertaine).

Rem. On forme aussi une proposition impersonnelle au moyen de la 3me personne des verbes *possum, soleo, cœpi, desino* (*cœptum est, desitum est*), et de l'infinitif d'un verbe impersonnel ou d'un infinitif passif d'après c : *Solet Dionysium, quum aliquid furiose fecit, pœnitere*, Denys a coutume de se repentir, quand il a fait quelque acte de folie (Cic., *ad Att.*, 8, 5). *Potest dubitāri* (il peut être douté, on peut douter. *Desitum est turbari*, les troubles cessèrent (Liv., 5, 17).

CHAPITRE II.

DES DIVERS RÔLES DU SUBSTANTIF DANS LA PROPOSITION ET DES CAS; DU NOMINATIF ET DE L'ACCUSATIF.

§ 219. Le rôle que joue un substantif, ou un mot employé comme substantif, à côté des autres membres de la proposition, est marqué par le cas où il est mis (quelquefois joint à une préposition).

Si deux substantifs jouent le même rôle, ils se mettent aussi au même cas; à savoir :

a. Le mot auquel est jointe une apposition et le mot apposé : *Hic liber est* TITI, FRATRIS *tui*, ce livre est à Titus, ton frère. TITO, FRATRI *tuo*, VIRO *optimo, librum dedi*, j'ai donné un livre à Titus, ton frère, homme excellent;

b. Les mots, unis par des conjonctions, par énumération, p. ex. *Gajus laudis, Titus lucri cupidus est*, Gaius est avide de louange, Titus de gain;

c. Le mot par lequel on interroge et celui par lequel on répond, p. ex. : *Cujus hæc domus est? Titi et Gaji, fratrum meorum*, à qui appartient cette maison? à Titus et à Gaius, mes frères. *Cui librum dedisti? Tito, fratri tuo*, à qui as-tu donné le livre? à Titus, ton frère.

Rem. 1. Quand un mot à l'accusatif, au datif, à l'ablatif ou au génitif, est placé à côté d'un autre pour en compléter et déterminer l'idée, on dit que celui-ci est RÉGI ou GOUVERNÉ par l'autre, qu'il en est le RÉGIME ou l'OBJET. On dit d'un mot qui a coutume de prendre d'autres mots dans une certaine forme (au datif, par exemple) comme compléments, qu'il *se construit avec* cette forme, qu'il régit ou *gouverne* cette forme. Un mot peut, suivant ses diverses significations, avoir diverses constructions.

Rem. 2. Si un mot, dans un certain sens, peut être construit avec deux cas différents (p. ex. *similis rei alicujus ou rei alicui*, semblable à une chose), il

arrive quelquefois, mais rarement, que deux cas différents sont unis à ce mot au moyen d'une conjonction dans une proposition correspondante : *Stoici* PLECTRI (génit.) *similem lingvam solent dicere*, CHORDARUM (gén.) *dentes, nares* CORNIBUS IIS (dat.), *qvæ ad nervos resonant in cantibus*, les stoïciens ont coutume de dire que la langue ressemble au plectre (archet), les dents aux cordes, les narines à ces cornes (instruments de corne) qui accompagnent le chant, Cic., *N. D.* 2, 59. (*Adhibenda est qvædam* REVERENTIA ADVERSUS HOMINES, *et* OPTIMI CUJUSQVE *et* RELIQVORUM, nous devons avoir un certain respect pour les hommes et non-seulement pour les honnêtes gens, mais encore pour les autres, Cic., *Off.*, 1, 28).

Rem. 3. On met aussi le mot apposé au même cas que devant, lorsqu'il est accompagné du verbe *dico*, je veux dire, p. ex. : *Qvam hesternus dies nobis,* CONSULARIBUS DICO, *turpis illuxit!* Que la journée d'hier a été affreuse pour nous, je veux dire pour les consulaires (Cic., *Phil.*, 8, 7)! excepté quand le cas de devant est un nominatif : *Superiores* (nomin.) *ad omne genus magis apti,* CRASSUM *dico et* ANTONIUM, leurs devanciers, je veux dire Crassus et Antoine, étaient plus propres qu'eux à manier tous les genres (Cic., *Or.*, 30).

Rem. 4. Quand des mots sont cités simplement comme mots (matériellement, sans qu'il s'agisse de leur signification), on les met volontiers, en latin, s'ils se déclinent, au cas que demande le mot qui les régit, particulièrement avec les prépositions *ab* et *pro;* p. ex. : BURRUM *semper Ennius dicit, nunqvam* PYRRHUM, Ennius dit toujours Burrus, jamais Pyrrhus (Cic., *Or.*, 48). *Navigare ducitur* A NAVI, *amor* AB AMANDO (au gérondif); *navigare* (naviguer) vient de *navis*, navire; *amor* (amour) d'*amare* (aimer), excepté quand on les conçoit au nominatif ou sous une autre forme déterminée; p. ex. : *ab Terentius fit Terenti*, le nominatif *Terentius* fait (au vocatif) *Terenti*.

§ 220. Sur l'apposition il faut remarquer qu'en latin souvent elle ne désigne pas la nature de la personne ou de la chose en général, mais l'état dans lequel elle se trouve au moment de l'action énoncée, et la propriété dans laquelle elle s'y montre : *Cicero* PRÆTOR *legem Maniliam svasit,* CONSUL *conjurationem Catilinæ oppressit,* Cicéron, préteur, proposa la loi Manilia ; consul, il étouffa la conjuration de Catilina (étant préteur, étant consul ; quand il était préteur, consul). *Cato* SENEX *scribere historiam instituit,* Caton, vieillard (déjà vieux ; dans un âge avancé), se mit à écrire l'histoire. *Hic liber mihi* PUERO *valde placuit,* ce livre me plut beaucoup dans mon enfance. *Hunc quemadmodum* VICTOREM *feremus, qvem ne* VICTUM *qvidem ferre possumus?* Comment supporterons-nous vainqueur (s'il devient vainqueur) celui que nous ne pouvons supporter même vaincu? *Adjutor tibi venio*, je te viens en aide, je viens à toi comme aide. On dit de la même manière : *Ante Ciceronem consulem,* avant Cicéron consul, c.-à-d. avant le consulat de Cicéron.

Rem. 1. Dans ce cas on ajoute quelquefois des adverbes numéraux pour ex-

primer la répétition du même rapport, p. ex. : *Pompejus* TERTIUM CONSUL *judicia ordinavit,* Pompée, consul pour la troisième fois (pendant son troisième consulat), réorganisa les tribunaux.

Rem. 2. L'apposition n'exprime pas (comme en français le mot *comme,* en allemand *als*) la propriété PRÉSUMÉE (p. ex. il fut pendu comme voleur); pour rendre la même idée il faut ajouter *tanqvam, qvasi, ut* (ou *pro* avec l'abl. : *pro fure*); elle n'exprime pas non plus la comparaison que nous exprimons également par *comme* (en allemand *wie*); ce rapport se rend par *ut, sic-ut, tanqvam;* p. ex. : SIC *eos tractat* UT *fures,* il les traite comme des voleurs. *Cicero ea qvæ nunc usu veniunt, cecinit ut vates,* Cicéron a prédit, comme un devin, les événements qui aujourd'hui se réalisent (Corn. Nep., *Att.,* 16). Seulement les poëtes suppriment quelquefois le *ut,* en confondant dans une même idée une personne avec la chose qu'ils lui comparent; p. ex. : *Qvid mi igitur svades? ut vivam Mænius?* que me conseilles-tu donc? de vivre en Mænius (comme Mænius ?), Hor., *Sat.,* I, 1, 101.

Rem. 3. Quelquefois à un seul mot (régime d'une proposition active ou sujet d'une proposition passive) on ajoute une apposition, qui, d'après le sens, s'applique à la proposition entière ou au prédicat; p. ex. : *Admoneor, ut aliqvid etiam de sepultura dicendum existimem;* REM *non difficilem,* je suis averti par là qu'il faut songer à dire ici quelque chose des sépultures; chose facile (Cic., *Tusc.,* 1, 43).

Rem. 4. Chez quelques écrivains on trouve parfois une simple dénomination de personne mise en apposition, au lieu d'un adjectif qualificatif ou d'une proposition relative; quelquefois on y joint un adverbe; p. ex. : VICTOREM *finitimorum omnium populum in servitutem pellicere* (Liv. 4, 15), vouloir amener à l'esclavage le peuple vainqueur de tous ses voisins (pour : *qui omnes finitimos vicit*). MINIME *largitor dux,* général très-peu faiseur de largesses (pour : *minime ad largiendum propensus*). *Populus latē rex,* peuple roi au loin (dont la royauté s'étend au loin), Virg., *Æn.,* 1, 21.

§ 221. Le sujet de la proposition et le nom du prédicat se mettent au NOMINATIF avec les verbes *sum, fio, evado, maneo* ou avec tout autre verbe non attributif au passif. En effet au passif des verbes qui signifient *nommer, rendre* (tel ou tel), *tenir pour, regarder comme* (voy. § 227), on joint, en latin, sans autre addition, en les mettant au nominatif, les mots qui indiquent comment une chose est nommée, ce qu'elle devient, pour quoi on la tient : *Cæsar fuit magnus imperator,* César fut un grand général; *T. Albucius perfectus epicureus evaserat,* T. Albucius était devenu un parfait épicurien (Cic., *Brut.,* 34) *). *Numa creatus est rex,* Numa fut créé roi. *Aristides habitus est justissimus,* Aristide passa pour très-juste.

§ 222. L'ACCUSATIF n'exprime en soi qu'une chose, à savoir, que le mot n'est point sujet, et il le donne du reste d'une manière toute générale, sans indication aucune d'un rapport par-

*) *Evado* exprime un résultat longtemps préparé, obtenu par de grands efforts.

ticulier quelconque. ON MET A L'ACCUSATIF LE RÉGIME (L OBJET) DES VERBES TRANSITIFS, c.-à-d. la personne ou la chose qui subit directement l'action faite par le sujet, et qui est traitée par le sujet, atteinte et saisie par l'activité exprimée par le verbe; p. ex. : *Cæsar vicit Pompejum,* César vainquit Pompée. *Teneo librum,* je tiens un livre. On peut faire du régime le sujet, en mettant le verbe au passif et le nom de l'être agissant (qui dans la proposition active était sujet) à l'ablatif avec AB; p. ex. : *Pompejus a Cæsare victus est,* Pompée fut vaincu par César; *Liber a me tenetur,* un livre est tenu par moi.

Rem. 1. (Sur les § 221 et 222.) Ce qui est dit du sujet dans le sens actif peut l'être également de l'objet (ou régime) dans le sens passif, de telle sorte que celui-ci devienne sujet. L'accusatif est originairement le mot sans autre indication ni désignation de rôle. Au masculin et au féminin, on a créé une forme particulière, le nominatif, pour désigner le mot comme sujet ou comme nom attributif; mais au neutre l'accusatif est aussi le nominatif. C'est pour cela que l'accusatif, comme cas général et indéterminé, s'emploie de la manière la plus simple dont un mot puisse être joint à un autre, à savoir, pour déterminer et compléter l'attribut énoncé dans le verbe. Dans les propositions infinitives, où la liaison du sujet et du prédicat n'est point énoncée par elle-même, le sujet et le nom attributif se mettent à l'accusatif, p. ex. : *Hominem currere,* l'homme courir; *esse dominum,* être maître. Voy. § 394 et 388 *b.*

Rem. 2. Dans certains verbes, à l'actif desquels un complément peut être ajouté au moyen de la préposition *ab* (p. ex. *postulare aliqvid ab aliqvo,* demander quelque chose à qqn), il devient quelquefois douteux au passif, si AB a la même signification qu'à l'actif ou s'il désigne la personne agissante, p. ex. *postulatur a me,* peut signifier aussi bien « on demande de moi » que : je demande. On n'éclaircit cette équivoque que par le sens général de la phrase.

Rem. 3. Relativement à l'usage du passif, il faut remarquer que souvent, là où le français emploie un terme réfléchi, le latin se sert du passif, l'action n'y étant point considérée comme le résultat de l'activité personnelle du sujet, mais plutôt comme quelque chose qu'il reçoit, p. ex. : *commendari,* se recommander (par qqche); *congrĕgāri,* s'assembler; *contrăhi,* se contracter; *cruciari,* se tourmenter; *delectāri,* se réjouir; *falli,* se tromper; *effundi, diffundi,* se répandre; *lăvāri,* se baigner; *mŏvēri,* se mouvoir; *mūtāri,* se métamorphoser, changer (neut.); *porrĭgi,* s'étendre, s'allonger; *propāgāri,* se propager; cela dépend autant de la manière dont la personne qui parle conçoit l'action que de l'emploi usuel des verbes. On peut encore remarquer que les Latins n'emploient ordinairement qu'un simple verbe au passif, là où le français emploie l'actif en y ajoutant : je me fais, je me laisse; p. ex. *tondeor,* je me fais raser; *rapior, trahor,* je me laisse emporter, entraîner; *non sum deterritus,* je ne me suis point laissé effrayer (détourner par la peur). *Cōgor,* je me vois forcé. Ils ne font entrer *sino,* je permets, *patior,* je souffre, dans la locution, que quand il y a effectivement PERMISSION et PATIENCE : *Nullo se implicari negotio passus est,* Cic., *Lig.,* 1, il ne se laissa embarrasser d'aucune affaire (lier par aucun engagement).

Rem. 4. Certains verbes dépouillent dans quelques cas la signification transitive et s'emploient à l'actif avec la signification réfléchie, p. ex. : *duro,* je m'endurcis; *inclino,* je m'incline; *insĭnŭo,* je m'insinue, je me glisse; *mūto,*

,e change, je me transforme; *rĕmitto,* je me relâche; *verto,* je tourne, je me tourne. Dans d'autres, un régime, facile à suppléer d'après l'enchaînement des idées, est laissé de côté, et le verbe employé comme intransitif dans une signification spéciale, p. ex. : *solvere* (s. ent. *navem*), détacher le navire, lever l'ancre ; *appellere* (s. ent. *navem*), pousser le navire (au rivage), aborder; *mŏvēre* (s.-ent. *castra*), lever le camp, décamper; *ducere in hostem* (s.-ent. *exercitum*), conduire (l'armée) à l'ennemi, marcher à l'ennemi. Toutes ces particularités et autres semblables se trouvent dans les dictionnaires.

§ 223. *a.* On reconnaît si un verbe est transitif à sa signification, c.-à-d. lorsque l'action qu'il exprime passe directement du sujet qui la fait à l'objet qui la souffre. (*Quant aux verbes qui expriment simplement une action faite* PAR RAPPORT A UN OBJET, *mais non exercée sur lui directement, objet qui se met alors au datif, nous en parlerons en traitant du datif.*)

b. Beaucoup de verbes latins reposent sur une conception autre que celle des verbes français par lesquels on a coutume de les traduire, et, par suite, se construisent d'une manière différente, p. ex. *peto urbem,* je vais, je me rends *à* la ville (propr. je vais chercher, je gagne la ville); *peto aliqvid ab aliqvo,* je demande qqche *à* qqn (propr. je cherche à obtenir qqche *de* qqn); *qværo ex* (*ab* ou *de*) *aliqvo causam,* je m'informe auprès de qqn de la cause, je demande *à* quelqu'un la cause (propr., je cherche à obtenir, à tirer *de* qqn la cause). *Consolor alicujus dolorem,* je console qqn *dans* sa douleur. *Excusare alicui tarditatem litterarum suarum,* s'excuser auprès de qqn du retard qu'on a mis à écrire (propr. mettre hors de cause auprès de qqn le retard, etc.); *excusare morbum,* donner la maladie pour excuse, s'excuser sur la maladie. — C'est ainsi encore que plusieurs verbes transitifs en latin et gouvernant l'accusatif se rendent par des verbes neutres en français, p. ex. : *tempus* ME *deficit,* le temps ME manque (manque *à moi*); *vires me deficiunt,* les forces me manquent, me font défaut; *effugere periculum, mortem,* se soustraire, échapper *au* danger, *à* la mort. Toutes ces différences de construction s'expliquent par la différence des notions contenues dans les verbes dont le latin et le français font usage pour rendre la même idée.

Rem. Beaucoup de verbes ont plusieurs significations; dans l'une ils sont transitifs et régissent l'accusatif, dans l'autre ils sont intransitifs et ont une autre construction, comme *consulere aliqvem,* consulter quelqu'un, prendre conseil de lui; *consulere alicui,* veiller aux intérêts de qqn; *consulere in aliqvem,* traiter quelqu'un (de telle ou telle manière, p. ex. *crudeliter,* cruelle-

ment); *animadvertere aliqvid*, remarquer quelque chose; *animadvertere in aliqvem*, punir qqn, sévir contre lui.

c. Beaucoup de verbes proprement intransitifs prennent parfois la signification transitive; p. ex. différents verbes qui expriment un sentiment ou la manifestation de ce sentiment causé par quelque chose, comme : *doleo,* j'éprouve de la douleur; *lugeo,* je suis dans le deuil, l'affliction; ce sont des verbes neutres; on dit pourtant : *doleo, lugeo aliqvid,* je m'afflige de qqche; *horreo,* j'éprouve un sentiment d'horreur, je frissonne; —*horreo aliqvid,* j'ai horreur de qche; *miror, queror,* je m'étonne, je me plains; ~ *aliqvid,* de qqche; *gemo, lacrimo, fleo, ploro, lamentor,* je gémis, je pleure, je me lamente; ~ *aliqvid,* de ou sur qqche; *rideo,* je ris; ~ *aliqvid,* de qche; de même *mănĕo* , je suis dans l'attente, j'attends (*te triste manet supplicium,* Virg., un affreux supplice t'attend, t'est réservé, *) *crĕpo,* je fais du bruit (~ *militiam,* j'ai toujours la guerre à la bouche; ~ *leges,* je ne parle que de lois); *dēpĕrĕo,* je dépéris, je meurs; ~ *aliqvem,* je meurs d'amour pour qqn; *navigo,* je navigue; ~ *mare,* sur la mer; *salto,* je danse; ~ *Turnum*, je représente Turnus en dansant. *Erumpo stomachum in aliqvem,* j'épanche ma bile, je fais éclater ma colère contre qqn. Ces particularités de certains verbes s'apprennent par l'usage et par les dictionnaires. Les poëtes ont quelquefois employé comme transitifs plusieurs verbes qui n'ont pas cet usage en prose.

Rem. 1. Cependant un petit nombre de verbes, qui ont pris évidemment une signification transitive, s'emploient au passif en prose; p. ex. *rideor*, on se rit, on se moque de moi; ou, comme nous disons, par une licence semblable : *je suis* moqué); mais *doleo* et *horreo* n'ont jamais la forme passive, si ce n'est au gérondif (*horrendus, dolendus*).

Rem. 2. Il faut particulièrement remarquer l'accusatif avec *ŏlēre*, *rĕdŏlēre*, exhaler une odeur; *săpĕre*, *rĕsĭpĕre*, avoir une saveur, un goût; p. ex. : *olere vinum*, sentir le vin; *sapere mare,* avoir un goût d'eau de mer (en parl. du poisson); ~ *herbam,* avoir un goût d'herbe, de plante (en parl. du miel). On dit de même : *sitire sanguinem,* être altéré de sang; *anhēlāre scelus,* respirer le crime; *spirare tribunatum,* ne rêver que tribunat; *vox hominem sonat*, la voix a le son humain, est celle de l'homme (mais jamais au passif).

Rem. 3. Les poëtes vont souvent très-loin, quand il s'agit de donner à des verbes intransitifs la signification transitive, p. ex. dans les expressions comme : *resonare lucos cantu*, faire résonner les bois de son chant, Virg.; *instabant Marti currum*, ils préparaient avec ardeur un char pour Mars, Virg.;

*) *Manere* se construit néanmoins avec le datif, être réservé à qqn; on dit de même *res* ALIQVEM *latet* et, plus rarement, ALICUI, qqn ignore une chose.

stillāre rorem ex oculis, faire tomber goutte à goutte la rosée (les larmes) de ses yeux, Hor.; *manare poetica mella,* faire couler, distiller le miel de la poésie, *id.* — Il leur arrive même de mettre de tels verbes au passif; p. ex. *triumphatæ gentes,* nations dont on a triomphé, Virg. (on dit en prose : *triumphare* DE HOSTE); *nox vigilata,* nuit passée à veiller, Ovid.; *maria omnia vecti*, ayant navigué sur toutes les mers, Virg. (d'après l'analogie de *navigare mare*).

Rem. 4. Les verbes qui ne sont point ailleurs employés transitivement peuvent cependant se construire avec l'accusatif d'un substantif de même racine ou du moins exprimant une idée correspondante, en y joignant ordinairement un adjectif ou un pronom; p. ex. *vitam tutiorem vivere,* vivre (mener) une vie plus sûre; *justam servitutem servire,* subir un esclavage légitime; *insanire similem errorem,* être fou de la même erreur (folie), Hor. *Ego vestros patres vivere arbitror et eam quidem vitam, quæ est sola vita nominanda,* pour moi, je crois que vos pères vivent et qu'ils vivent de cette vie qui seule mérite d'être appelée vie (Cic., *Cat. Maj.*, 21). Et au passif : *Hāc pugna pugnata,* après cette bataille (Nep., *Hann.*, 5). *Tertia jam vivitur ætas,* c'est maintenant la troisième génération qui vit, nous voilà au 3me âge, Ovid. (*Met.*, 12, 188).

§ 224. Il faut particulièrement remarquer que différents verbes, qui MARQUENT UN MOUVEMENT A TRAVERS L'ESPACE, prennent, en se composant avec une préposition, une signification transitive et se construisent avec l'accusatif. Ces verbes sont :

a. Les composés des prépositions *circum, per, præter, trans, super, subter,* comme *circumeo, circumvenio, circumvehor; percurro, pervagor; prætereo, prætergredior, prætervehor, prætervolo; transeo, transilio, transno; supergredior; subterlabor,* p. ex. *locum periculosum prætervehor,* je traverse (en char, à cheval, par eau) un lieu dangereux.

Rem. 1. Il en est de même de *præcedo, prægredior, præfluo* (je coule devant), *prævenio* (*præcurro* avec l'acc. et le dat.); *obeo* (*regionem, negotia*), avec *obambulo, obeqvito, oberro* dans le sens de : je me promène, je chevauche, j'erre A TRAVERS quelque chose, sur quelque chose (mais avec le datif dans le sens de : DEVANT ou CONTRE quelque chose : *obeqvitare portæ,* chevaucher devant la porte); on dit aussi *subeo* (p. ex. *tectum, montem, nomen exulis;* j'entre sous le toit; je vais au pied de la montagne, pour la franchir; j'encours le titre d'exilé; mais *subire ad muros*, s'approcher des murs; poét. : *subire portæ,* entrer sous la porte, franchir le seuil; *subit animo,* il vient à l'esprit; *subit mihi,* la pensée me vient de). Les autres verbes, composés avec *ob* et *sub* se construisent avec le datif; voy. § 245.

Rem. 2. L'accusatif se met encore avec les verbes composés de *circum* qui expriment un son ou un bruit : *circumfrĕmo, circumlātro, circumsŏno, circumstrĕpo aliqvid,* je frémis, j'aboie, je sonne, je murmure autour de qqche.

Rem. 3. *Supervenio*, je surviens, se construit avec le datif.

b. Différents verbes, qui, par leur composition avec *ad, con,* ou *in,* prennent une signification impropre et changée, comme

adeo, je vais voir ou trouver, je visite (*colonias*, *deos*, *libros sibyllinos*); j'entre en possession de (*hereditatem*, d'un héritage); j'encours, j'affronte (*periculum*, un danger); *aggredior*, *adorior*, j'attaque; *convenio*, je me réunis à qqn, je vais le trouver (pour m'entretenir avec lui); *coĕo*, j'entre dans (*societatem*, une société; j'en deviens membre); *ineo*, j'entre dans, je conçois; je revêts; je franchis (*societatem*, *consilia*, *rationem*, *magistratum*, *fines*). Ces verbes, ainsi que ceux que nous avons cités, à l'*a*, peuvent, comme verbes parfaitement transitifs, se mettre aussi au passif : *Flumen transitur*, le fleuve est traversé; *hostis circumventus*, ennemi enveloppé; *societas inita est*, une société a été formée.

Rem. 1. *Adeo ad aliqvem*, je vais à qqn; *accedo ad aliqvem*, je m'approche de qqn (Cf. § 245, *Rem.* 2).

Rem. 2. *Insīdĕre locum*, s'établir dans un lieu (*insīdēre locum*, être établi dans un lieu, l'occuper); *insīdĕre in animo*, se graver dans l'esprit; *insistere viam, iter*, aller son chemin, suivre sa route; *insistere loco* (dat.) et *in loco*, se tenir, s'arrêter dans un lieu. *Ingredior* et *invado* se construisent aussi bien avec le simple accusatif qu'avec la préposition *in* qu'ils renferment déjà (*ingredi urbem* et *in urbem*, entrer dans la ville; *ingredi iter*, *magistratum*, se mettre en route, entrer en charge; *invadere in hostem*, marcher contre l'ennemi, Cic.; *Hostis invaditur*, l'ennemi est attaqué, Sall.); on dit ordinairement *irrumpo in urbem*, je pénètre de force dans la ville; *insilio in eqvum*, je saute à cheval; mais aussi *irrumpo urbem*, *insilio eqvum* (non au passif). *Incessit* (d'*incedo*; voy. § 138) *timor patres*, la crainte s'empara du sénat; et *cura incessit patribus* (dat.), l'inquiétude s'empara du sénat. D'autres verbes composés avec *in* (p. ex. *incĭdo, incurro, invŏlo, innăto*) ne se construisent que rarement et poétiquement avec l'accusatif; ils prennent ordinairement *in* (et l'abl.) ou le datif.

c. Excēdo, *ēgrĕdior*, je dépasse, je franchis, p. ex. *fines*, les bornes, les frontières.

Rem. Dans le sens de *sortir* ces verbes prennent le plus souvent *ex*, comme aussi ordinairement *ēlābor*, *evado*, je m'échappe, je m'en vais (cf. § 252 et la *rem.* 1) (on n'emploie pas le passif d'*excēdo* ni d'*evado*. *Exeo*, avec l'acc., est poétique; p. ex. *exeo modum*, je passe la mesure).

d. Antĕvĕnio, je devance, *antegredior*, je marche en avant. Les verbes *antĕcēdo*, *antĕĕo*, *antĕcello*, je surpasse, s'emploient aussi bien avec le datif (c'est la construction la plus ordinaire) qu'avec l'accusatif. Mais on ne les emploie point au passif.

Rem. Il en est de même de *præsto*, l'emporter sur. *Excello* se construit avec le

datif (*excellere ceteris*, l'emporter sur les autres) ou, sans régime, d'une manière absolue : *excellere inter omnes*, exceller parmi tous.

§ 225. Les verbes qui expriment LA PRÉSENCE DANS UN LIEU (*jaceo*, *sedeo*, *sto*, *sisto*), régissent l'accusatif, quand ils sont composés avec *circum* : *Multa me pericula circumstant*, beaucoup de dangers m'environnent (*Pompejus circumsedetur*, Pompée est investi, cerné). (Sur les composés de *ad*, voy. § 245, *Rem.* 2.)

Rem. Il faut remarquer particulièrement *obsideo* (dans le sens tout à fait changé de : j'assiége). Parmi les autres verbes composés, qui ne renferment point l'idée d'ESPACE et cependant deviennent transitifs en se composant, l'on peut noter *allatro, alloqvor, impugno, oppugno, expugno.* (*Attendo aliqvid*, p. ex. *versum*, j'écoute attentivement qqche, un vers ; ∼ *aliqvem*, qqn ; *attendo animum ad aliqvid*, je tends mon esprit vers qqche) *).

§ 226. Avec les verbes impersonnels *piget*, *pudet*, *pœnĭtet*, *tædet* (*pertæsum est*), *miseret*, le nom de la personne qui éprouve le sentiment, se met à l'accusatif comme objet, et le nom de la chose qui excite le sentiment, au génitif; p. ex. *Pudet regem facti*, le roi a honte de son action; *miseret nos hominis*, nous avons pitié de cet homme; *solet vos beneficiorum pœnitere*, vous avez coutume de vous repentir de vos bienfaits. On met également à l'accusatif le régime de *dĕcet*, il convient, il sied, et de *dedecet*, il messied; p. ex. *Oratorem irasci minime decet*, il ne convient pas du tout à l'orateur de se mettre en colère.

Rem. Les verbes transitifs, qui s'emploient impersonnellement, gardent l'accusatif pour régime; p. ex. : *non me fallit, fugit, præterit*, je n'ignore pas, je n'oublie pas.

§ 227. Quelques verbes qui par eux-mêmes n'expriment point complétement l'action, prennent après eux deux accusatifs, celui de leur régime direct et celui d'un substantif ou d'un adjectif qui se rapporte, comme nom attributif, à l'objet même, et sert à compléter l'idée du verbe; ces verbes, n'étant pas complétement attributifs, s'emploient au passif avec le nominatif du nom de l'attribut, d'après le § 209. Ces verbes sont :

*) *Præeo verba, carmen*, je récite le premier des paroles, un chant.

a. Ceux qui signifient : faire, créer, rendre (tel ou tel), nommer, appeler, choisir, élire, regarder comme, tenir pour, établir (donner, prendre, instituer, etc.), comme *facio*, *efficio*, *reddo*, *creo*, *eligo*, *declaro*, *designo*, *renuntio*, *dico*, etc. ; *do*, *sumo*, *capio*, *instituo*, etc. Avec ces verbes le nom de la chose en laquelle une autre est transformée, etc., se met à l'accusatif : *Avaritia homines cæcos reddit* *), l'avarice rend les hommes aveugles. *Mesopotamiam fertilem efficit Euphrates*, l'Euphrate rend la Mésopotamie fertile (Cic., *N. D.*, 2, 52). *Scipio P. Rupilium potuit consulem efficere*, Scipion a pu faire P. Rupilius consul (id., *Læl.*, 20). *Populus Romanus Numam regem creavit*, le peuple romain créa Numa roi (*Tullum Hostilium populus regem jussit*, le peuple fit roi Tullus, Hostilius, Liv.). *Appius Claudius libertinorum filios senatores legit*, Appius Claudius créa sénateurs des fils d'affranchis. *Cato Valerium Flaccum in consulatu collegam habuit*, Caton eut pour collègue au consulat Valérius Flaccus. *Tiberius Druso Sejanum dedit adjutorem*, Tibère donna Séjan comme ou pour aide à Drusus. *Augustus Tiberium filium et consortem potestatis ascivit*, Auguste s'adjoignit Tibère comme fils et associé au pouvoir.

b. Ceux qui signifient : *se montrer* (*tel ou tel*) ; reconnaître, trouver (tel ou tel). p. ex. : *Præsta te virum*, Cic., montre-toi homme. *Rex se clementem præbebit*, le roi se montrera clément. *Cognosces me tuæ dignitatis fautorem*, tu reconnaîtras en moi un partisan de ton élévation, un ami de ta dignité.

c. Ceux qui signifient : *nommer*, *tenir pour*, *regarder*, *considérer comme ; compter parmi*, *déclarer*, *désigner*, etc. (*appello*, *voco*, *nomino*, *dico*, *saluto*, etc. ; *inscribo*, j'intitule ; — *habeo*, *duco*, *existimo*, *numero*, *judico*, quelquefois *puto*, *arbitror*) : *Summum consilium reipublicæ Romani appellarunt senatum*, les Romains appelèrent sénat le conseil suprême de la république. *Cicero librum aliqvem Lælium inscripsit*, Cicéron a intitulé Lælius un de ses livres. *Senatus Antonium hostem judicavit*, le sénat déclara Antoine ennemi. *Te judicem æqvum puto*, je te crois juge équitable (Cic.) **).

Rem. 1. *Habeo* et *existimo*, dans le sens de CROIRE, PENSER, s'emploient le plus souvent au passif (*Aristides habitus est justissimus*, Aristide fut regardé

*) *Quid intelligit Epicurus honestum ?* qu'entend Épicure par la vertu ? que signifie pour lui ce mot ? (Cic., *Fin.*, 2, 15.) *Sanos eos intelligimus, qui*, par sains nous entendons ceux qui (Cic., *Tusc.*, 3, 5).

**) *Reddo* s'emploie surtout avec des adjectifs ; mais il ne se met point au passif ; on se sert toujours de *fieri*.

comme, passa pour très-juste; *nolo existimari impudens,* je ne veux pas passer pour un impudent). On dit aussi *habere aliqvem pro hoste,* traiter qqn comme ennemi, en ennemi; *pro nihilo putare,* regarder comme rien; *in hostium numero habere,* mettre au nombre des ennemis; *parentis loco* (*in loco*) *habere* (*ducere*) *aliqvem,* regarder qqn comme un père.

Rem. 2. Les verbes *puto, existimo, judico, duco* dans le sens de *penser, croire, regarder comme,* se construisent avec une proposition infinitive (*credor,* dans le sens de : je suis cru, regardé comme, est poétique : *credor sangvinis auctor,* je passe pour l'auteur de la race, Ovid.).

Rem. 3. Quand plusieurs régimes différents de genre ou de nombre sont joints à un seul verbe de cette classe, le nom attributif, si c'est un adjectif ou un participe, suit les règles données au § 213 et 214.

Rem. 4. Un nom attributif peut être joint au participe passif de ces verbes, p. ex. : *Marius hostis judicatus,* Marius déclaré ennemi, et alors, bien que rarement, être mis à d'autres cas que le nominatif et l'accusatif; p. ex. à l'ablatif : *Filio suo magistro eqvitum creato,* son fils ayant été créé maître de la cavalerie (Liv., 4, 46); *consulibus certioribus factis,* les consuls ayant été informés (Liv., 45, 21); et au datif : *Remisit tamen Octavianus Antonio hosti judicato amicos omnes,* Octavien renvoya néanmoins à Antoine déclaré ennemi public tous ses amis (Suét., *Oct.,* 17).

§ 228. Quelques verbes, en petit nombre, qui ont tous pour régime direct un nom de personne (ou de chose, considérée comme personne), peuvent prendre un second accusatif, pour désigner un terme plus éloigné de l'action; à savoir :

a. Dŏcĕo, j'instruis qqn sur qqche (j'enseigne qqche à qqn); *dēdŏceo,* je déshabitue qqn de qqche; *celo,* je tiens qqn dans l'ignorance de qqche, je la lui cache; p. ex. *Docere aliqvem litteras,* enseigner les lettres (à lire) à qqn. *Non celavi te sermonem hominum,* je ne t'ai point caché ce qui se dit dans le public (Cic.). On dit quelquefois aussi : *docere* (*edocere*) *aliqvem de aliqva re,* dans le sens de : informer qqn d'une chose; et *celare aliqvem de aliqva re.*

Rem. Doceo mis au passif peut conserver l'accusatif (*doceri motus ionicos,* être dressé aux mouvements de la danse ionienne, Hor.; *L. Marcius sub Cn. Scipionis disciplina omnes militiæ artes edoctus fuerat,* L. Marius, à l'école de Cn. Scipion, avait appris toutes les ruses de la guerre, Liv.; surtout au participe (*doctus iter melius,* instruit à suivre une route meilleure, Hor.; *edoctus iter hostium,* informé de l'itinéraire des ennemis, Tac.); mais on dit plus habituellement *discere aliqvid,* apprendre qqche (on trouve aussi *doctus græcis litteris,* savant dans les lettres grecques; *doceo aliqvem græce loqvi,* j'enseigne à qqn à parler grec; *græce loqvi docendus,* à qui il faut apprendre à parler grec). Avec *celor* on peut mettre l'accusatif d'un pronom au neutre (p. ex. *Hoc nos celatos non oportuit,* il ne fallait pas nous cacher cela, Ter. *Hec.,* 4, 4, 23); partout ailleurs on dit *celor de aliqva re,* on me cache qqche*).

*) *Docere aliqvem latine, græce;* apprendre à qqn le latin, le grec (*scire, nescire, oblivisci latine, græce,* savoir, ne pas savoir, oublier le latin, le grec); *docere ali-*

b. Posco (*reposco*), *flagito*, je réclame, je demande instamment; *oro*, je demande; *rogo*, je demande; *interrogo* (*percontor*), je m'informe de, je questionne; *Verres parentes pretium pro sepultura liberum poscebat*, Verrès demandait aux parents une somme pour la sépulture de leurs enfants (Cic., *Verr*, 1, 3). *Cæsar frumentum Æduos flagitabat*, César demandait instamment du blé aux Éduens (Cæs., *B. G.*, 1, 16). *Achæi regem auxilia orabant*, les Achéens demandaient des secours au roi (Liv., 28, 5). *Tribunus me primum sententiam rogavit*, le tribun me demanda mon avis avant celui des autres (Cic., *ad Q. Fr.*, 2, 1). *Socrates pusionem geometrica qvædam interrogat*, Socrate adresse à un bambin certaines questions de géométrie (Cic., *Tusc.*, 1, 24). D'où, au passif : *interrogatus sententiam*, interrogé sur mon avis (et chez les poëtes, *poscor aliqvid*, cn me demande qqche).

Rem. 1. On dit aussi *posco, flagito aliqvid de aliqvo*, je demande quelque chose à qqn (comme *peto, precor, postulo aliqvid ab aliqvo*) *).

Rogo, oro. Se construisent aussi avec le simple nom de la chose demandée : *Rogare auxilium, pacem orare*, demander du secours, demander la paix. Ces verbes ont deux accusatifs, surtout quand la chose demandée est indiquée par le neutre d'un pronom ou d'un adjectif numéral (p. ex. *hoc te oro*, je te demande ceci; *qvod me rogas*, ce que tu me demandes; *unum te rogo*, je ne te demande qu'une chose; voy. § 229). La même observation s'applique à *rogo, interrogo*, je demande; ils ne prennent un substantif comme accusatif de la chose que quand ils signifient : engager, inviter à dire qqche, p. ex. *sententiam*, à dire son avis; *testimonium*, à donner son témoignage; autrement on dit : *interrogo de aliqva re;* j'interroge sur qqche. *Percontor* s'emploie rarement de cette manière (*si qvis meum te percontabitur ævum*, si qqn te demande mon âge, Hor., *Ep.*, 1, 20, 26); ordinairement on dit : *percontor aliqvem*, j'interroge qqn, ou *percontor aliqvid ex aliqvo*, je demande qche à qqn.

Rem. 2. On peut ici remarquer l'expression : *velle aliqvem aliqvid*, vouloir qqche de qqn, p. ex. : *Qvid me vis?* que me veux-tu? que veux-tu de moi?

§ 229. 1) L'accusatif NEUTRE D'UN PRONOM (*id*, *hoc*, *illud*, *idem*, *qvod*, *qvid*, *aliud*, *alterum*, *aliqvid*, *qvidpiam*, *qvidqvam*, *qvidqvid*, *nihil*, *utrumqve*) ou d'un adjectif numéral (*unum*, *multa*, *pauca*) se joint quelquefois à des verbes intransitifs, non pas pour désigner l'objet proprement dit, mais seulement le contenu et l'étendue de l'action, en général. Cela a lieu :

qvem fidibus, apprendre à qqn à jouer de la lyre. Mais, au lieu de *doceo*, on emploie plus volontiers en ce cas *trado* avec un simple accusatif : *philosophiam tradere*, enseigner (transmettre) la philosophie.

*) *Precor deos*, j'invoque les dieux (*ut*, pour que).

a. Surtout avec différents verbes qui expriment un sentiment et sa manifestation, p. ex. *lætor, glōrĭor, irascor, succenseo, assentior, dubito, studeo*. Souvent au pronom l'on ajoute, par une nouvelle proposition, une détermination plus précise. (Le pronom se rapporte proprement à l'idée substantive contenue dans le verbe, p. ex. *hoc glorior* équivaut à : *hæc est gloriatio mea,* voilà de quoi je me glorifie. Si l'on veut rendre le véritable régime du verbe par un substantif, on est obligé de le mettre à un autre cas ou de recourir à une préposition, p. ex. : *victoriā glōrior*, je me glorifie de la victoire; *de plerisqve rebus tibi assentior*, je suis de ton avis sur la plupart des choses.) *Vellem idem posse gloriari quod Cyrus,* je voudrais pouvoir me glorifier de la même chose que Cyrus (Cic., *Cat. M.*, 10), proprement : relativement à la même chose. *Utrumqve lætor, et sine dolore corporis te fuisse, et animo valuisse*, je me réjouis doublement, et de ce que ta santé a été bonne, et de ce que tu as eu bon courage (Cic., *ad. Fam.*, 7, 1). *Alterum fortasse dubitabunt, sit ne tanta vis in virtute, alterum non dubitabunt, qvin Stoici convenientia sibi dicant*, peut-être douteront-ils d'une chose, à savoir, qu'il y ait tant de force dans la vertu; ils ne douteront pas de l'autre, à savoir, que les stoïciens ne soient conséquents (Cic., *Fin.*, 5, 28). *Illud vereor, ne tibi Dejotărum succensere aliqvid suspicēre*, je crains que tu ne soupçonnes que Déjotarus t'en veut un peu (Cic., *pro Dej.*, 13). *Omnes mulieres eadem student*, toutes les femmes ont les mêmes goûts (Ter., *Hec.*, 2, 1, 2).

b. Il en est de même avec les autres verbes, qui peuvent avoir besoin, pour compléter l'idée qu'ils renferment, d'une semblable détermination de mesure et d'étendue : QVID *prodest mentiri?* A quoi sert de mentir? HOC *tamen profeci,* j'ai pourtant réussi en cela. *Ea,* QVÆ *locuti sumus*, ce que nous avons dit (différent de *Ea, de qvibus locuti sumus*, qui signifierait : les choses dont nous avons parlé). *Si* QVID *adolescens offenderit, sibi* TOTUM, *tibi* NIHIL *offenderit*, si ce jeune homme s'oublie, il en sera seul responsable, vous n'y serez pour rien (Cic., *Fam.*, 2, 18). *Callistratus in oratione sua multa invectus est in Thebanos*, Callistrate, dans son discours, se répandit en longues invectives contre les Thébains (Nep., *Epam.*, 6).

Rem. 1. De là au passif : *Si qvid offensum est*, s'il a été fait quelque offense, au lieu du simple impersonnel : *Si offensum est.* — *Hoc pugnatur*, voilà le sujet du débat (Cic., *Rosc. Am.*, 3).

Rem. 2. La locution *auctor sum* (je conseille, j'assure) se construit aussi quelquefois avec un pronom singulier au neutre, comme les verbes transitifs, p. ex. *a me consilium petis, qvid tibi sim auctor,* tu me demandes un conseil, pour savoir à quoi je t'engagerai (*qvid = cujus rei*), Cic., *Fam.*, 6, 8.

2) Quelquefois une semblable détermination de l'étendue de l'action se rencontre aussi avec les verbes transitifs, qui ont déjà leur régime proprement dit à l'accusatif : *Vulturcius multa de salute sua Pomptinum obtestatus est*, Vulturcius implora son salut de Pomptinus avec les plus vives instances (Sall., *Cat.*, 45). *Qvidqvid ab urbe longius arma profertis, magis magisqve in imbelles gentes proditis,* à mesure que vous portez vos armes plus loin de Rome, vous vous avancez contre des nations moins belliqueuses (Liv., 7, 32). *Nos aliqvid Rutulos juvimus,* nous avons été de quelque secours aux Rutules (Virg., *Æn.*, 10, 84). Cela arrive particulièrement avec les verbes qui expriment un avertissement, une exhortation (*moneo, admoneo, commoneo, hortor*), ainsi qu'avec *cogo,* je force : *Discipulos id unum moneo, ut præceptores non minus qvam ipsa studia ament,* je ne donne qu'un conseil aux élèves, c'est d'aimer leurs maîtres tout autant que leurs études mêmes (Quintil., 2, 9, 1). *Metellus pauca milites hortatus est,* Metellus adressa quelques exhortations aux soldats (ou : les exhorta en peu de mots), Sall., *Jug.*, 49. *Qvid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames?* A quoi ne contrains-tu pas le cœur des mortels, maudite soif de l'or? (Virg., *Æn.*, 3, 56.) — Cet accusatif reste, quand le verbe est mis au passif : *Non audimus ea, qvæ ab natura monemur*, nous n'entendons pas les avis que nous donne la nature (Cic., *Læl.*, 24). Autrement on dit *admonere aliqvem rei,* § 291, ou *de re,* avertir qqn de qche) *).

§ 230. L'accusatif se met avec les prépositions citées au § 172, 1. Quant aux prépositions qui, selon les divers rapports qu'elles expriment, se construisent avec l'accusatif ou avec l'ablatif, il faut remarquer ce qui suit :

In.

In. *a.* La préposition in prend l'accusatif, quand elle marque

*) Il est très-rare qu'on mette ainsi l'accusatif d'un substantif, au lieu de *de*, comme dans cette phrase : Eam rem *nos locus admonuit,* cet endroit de mon récit m'y a fait songer (Sall., *Jug.*, 79).

MOUVEMENT pour se rendre vers ou pour entrer dans qqche, ou *direction contre* qqche et dans les sens métaphoriques tirés de ce sens primitif (p. ex. accord, action contre qqche et relativement à qqche, activité dans une certaine direction et vers un certain but) : *proficisci in Græciam*, partir POUR la Grèce ; *in carcerem conjicere*, jeter EN prison ; *in civitatem recipere*, admettre *dans* la cité (au nombre des citoyens) ; *advenire in provinciam*, arriver *dans* la province ; *convenire*, *congregari*, *concurrere* ; *exercitum contrahere in locum aliqvem*, se réunir, se rassembler, accourir ; réunir une armée dans un lieu (de là *congregari aliqvo*, *eo*, et non *alicubi*, *ibi*, se rassembler quelque part, là) ; *tres pedes habere in longitudinem*, avoir trois pieds EN longueur (dans le sens de la longueur) ; *dicere in aliqvem*, parler contre qqn ; *amor in patriam*, l'amour de la patrie (pour la patrie) ; *merita in rempublicam*, les services rendus à l'État ; *accipere in bonam partem*, prendre en bonne part ; *in speciem*, en apparence, pour la forme ; *mutāri in saxum*, être changé en pierre ; *consistere in orbem*, s'arrêter en cercle, de manière à former un cercle ; *in majus celebrare*, célébrer de manière à exagérer, à grandir la réalité ; *grata lex in vulgus*, loi agréable dans son effet sur la foule, sur le vulgaire ; *multa dixi in eam sententiam*, j'ai dit bien des choses dans ce sens (allant à cet avis) ; *in eas leges*, à ces conditions ; *in tres annos*, pour trois ans ; *in omne tempus*, pour toujours ; *in perpetuum*, à jamais, à perpétuité ; *in dies singulos crescere*, croître de jour en jour ; *in dies*, de jour en jour ; *in horas*, d'heure en heure ; d'une heure à l'autre ; *dividere* (*distribuere*, etc.) *in tres partes*, diviser (distribuer) en trois parties *).

b. In se construit avec l'ablatif, quand elle indique *la présence, le séjour, l'apparition* dans une chose ou dans un lieu, ou qu'elle a les sens dérivés de cette signification (sur, à, parmi, pendant) : *in urbe esse*, être dans la ville ; *in ripa sedere* (*considere*), être assis (s'asseoir) sur le rivage ; *in flumine navigare*, naviguer sur un fleuve ; *in campo currere*, courir dans la plaine ; *vas in mensa ponere*, poser un vase sur la table ; *in Socrate*, dans la personne de Socrate ; *in opere*, pendant le travail.

*) *In spem futuræ multitudinis urbem munire*, fortifier la ville en vue de la population à venir, Liv. 1, 8.

Rem. 1. Quelquefois *in* se construit avec l'ablatif d'un nom de personne, pour désigner la personne comme l'objet où quelque chose s'exerce, par rapport auquel une chose arrive : *Hoc facere in eo homine consverunt, cujus orationem approbant,* c'est ce qu'ils ont coutume de faire pour l'homme (au sujet ou en l'honneur de l'homme) dont le discours leur a plu, Cæs., *B. G.*, 7, 21. *Achilles non talis in hoste fuit Priamo,* Achille ne se conduisit point ainsi à l'égard de Priam son ennemi (lorsqu'il s'agissait de Priam), Virg., *Æn.*, 2, 540. *Hoc dici in servo potest*, on peut dire d'un esclave (quand il s'agit d'un esclave).

Rem. 2. Dans quelques locutions on trouve les verbes *esse* et *habere* construits avec *in* et l'accusatif, au lieu de l'ablatif, mais ce n'est qu'exceptionnellement et par négligence; p. ex : *Habere in potestatem,* avoir en son pouvoir ; *in amicitiam ditionemqve populi Romani esse,* être dans l'amitié et la dépendance du peuple romain *).

Rem. 3. Les verbes *pōno, lŏco, collŏco, stătuo, constĭtuo,* se construisent avec *in* et l'ablatif (*collocare aliqvid in mensa,* placer qqche sur la table); on dit toutefois *imponere in currum, in naves,* charger sur un chariot, sur des vaisseaux; et quelquefois *exponere milites in terram,* débarquer des soldats à terre; mais aussi : *imposuistis in cervicibus nostris dominum,* vous avez mis un maître sur nos têtes; *imponere præsidium arci,* mettre garnison dans la citadelle (*arci* au datif; voy. § 243). (*Reponere pecuniam in thesauris* et *in thesauros,* rétablir des sommes d'argent dans le trésor).

Rem. 4. Certains verbes prennent *in* tantôt avec l'accusatif, tantôt avec l'ablatif, mais avec une légère modification de sens. On dit *includere aliqvem in carcerem, orationem in epistolam,* mettre qqn en prison (l'y faire entrer); un discours dans une lettre (l'y insérer); et *includere aliqvem in carcere* (l'y enfermer); ou simplement *includere carcere* (voy. § 263); et *includere aliqvid orationi suæ*, insérer qqche dans son discours (voy. Datif, § 243); de même *condere aliqvem in carcerem* (*in vincula*), jeter en prison; mais *condere aliqvid in visceribus,* fourrer qqche dans les entrailles (Cic.); *incīdere aliqvid in æs,* graver qqche dans l'airain; *in tabulā,* sur une tablette, et *incīdere nomen saxis,* graver son nom sur les rochers (datif; voy. § 243); *imprimere, insculpere aliqvid in animis, in cera* ou *ceræ,* imprimer, graver qqche dans les cœurs; dans la cire. On dit : *abdere se in aliqvem locum* (*in intimam Macedoniam,* Cic.), aller se cacher quelque part (au fond de la Macédoine); de même *abdere se domum*, aller se cacher à la maison; *Arpinum*, à Arpinum; *aliqvo, eo,* quelque part, là (d'après le § 232); mais *abdere milites in insidiis*, cacher des soldats dans une embuscade; *abditus in tabernaculo*, caché dans sa tente.

Sub, sous.

a. Sub se construit avec l'accusatif, quand il marque *mouvement*, *direction,* pour aller sous; p. ex. *Sub scalas se conjicere,* se jeter sous les échelles; *venire sub oculos*, venir sous les yeux; *cadere sub sensum,* tomber sous le sens; il se dit aussi

*) Cette irrégularité provient probablement d'une prononciation inexacte; on ne la trouve que là où la différence de l'accusatif et de l'ablatif repose sur la lettre *m*, qui ne se prononçait que sourdement; ainsi on ne trouve pas *in vincla habere*, la différence entre *vincla* et *vinclis* étant trop sensible.



du temps : vers, aux environs, à l'approche de ou immédiatement après : *sub noctem,* à la tombée de la nuit; *sub adventum Romanorum,* à l'approche des Romains; *sub dies festos,* aussitôt après les jours de fête; *sub idem tempus*, vers le même temps.

b. Il se construit avec l'ablatif, quand il exprime le séjour, la présence sous qqche : *esse sub mensa*, être sous la table; *sub oculis*, sous les yeux (rarement en parl. du temps: *sub ipsa pro fectione*, au moment même du départ).

Sŭpĕr, sur.

Sŭpĕr ne se construit en prose avec l'ablatif que quand il signifie *sur*, c.-à-d. relativement à, au sujet de : *Hac super re scribam ad te postea* (Cic., *ad Att.*, 16, 6), je t'écrirai plus tard sur ce sujet; partout ailleurs il gouverne l'accusatif (mais chez les poëtes, il signifie *sur*, dans le sens local : *fronde super viridi*, Virg., sur du feuillage vert; *super foco*, sur le foyer, sur le feu, Hor., *Od.*, 1, 9, 5).

Subter, sous, au-dessous.

Subtĕr ne se construit avec l'ablatif que très-rarement et chez les poëtes; partout ailleurs il prend l'accusatif; p. ex. *subter præcordia*, au-dessous du diaphragme.

Pridie. Postridie.

Rem. 1. On emploie encore jusqu'à un certain point comme prépositions gouvernant l'accusatif les adverbes composés PRIDIE et *postridie*, le lendemain, le surlendemain; cela n'a lieu toutefois, chez les bons écrivains, qu'avec les jours du mois et les noms de fêtes : *pridiē idus*, le lendemain des ides; *postridie nonas*, le surlendemain des nones; *postridiē ludos Apollinares*, le surlendemain des jeux Apollinaires. On ne les trouve d'ordinaire avec le génitif que dans l'expression, *pridie, postridie ejus diei*, le lendemain, le surlendemain de ce jour. Sur une particularité de la préposition *ante* (*in ante, ex ante*), voy l'appendice sur le calendrier romain, à la fin de cette grammaire.

Rem. 2. On construit encore avec l'accusatif (plus rarement avec le datif), non-seulement (d'après le § 172, *Rem.* 4) le compar. et le superl. de l'adverbe *prope*, proche (*propius, proxime*), mais encore quelquefois l'adjectif qui en est formé; p. ex. *propior montem*, Sall., plus rapproché de la montagne; *proximus mare*, Cæs., le plus voisin de la mer; toutefois le datif est ici plus usité. (On dit aussi *proximus ab aliqvo*, le plus proche après qqn, le plus rapproché dans la série, comme *prope ab*, non loin de : *propius a terra moveri*, se mouvoir plus près de la terre. Dans le sens de *près de*, on dit également *accedere prope aliqvem* et *accedere ad aliqvem*, s'apppocher de qqn.)

§ 231. Les verbes transitifs composés avec la préposition TRANS (*traduco, trajicio, transporto*) prennent deux accusatifs, celui de leur régime direct et celui du nom qui désigne le lieu au-delà duquel on conduit (ou place) qqche (ce second accusatif est déterminé par la préposition). *Hannibal copias Iberum traduxit*, Hannibal fit passer l'Èbre à ses troupes. *Cæsar milites navibus flumen transportat*, César fait passer le fleuve à ses soldats sur des vaisseaux (on dit aussi *traducere, trajicere homines trans Rhenum*) *).

Rem. On dit de la même manière *adigo aliqvem arbitrum*, je mène qqn devant (*ad*) le juge; et *adigo aliqvem jurandum* (aussi *ad jusjurandum* et *adigo aliqvem jurejurando*), je fais prêter serment à qqn**).

§ 232. Les noms de villes et de petites îles (dont chacune peut être considérée comme une ville) se mettent à l'accusatif sans préposition, si elles sont nommées comme but, comme terme d'un mouvement : *Romam proficisci*, partir pour Rome; *Delum navigare*, naviguer vers Délos; *appellere classem Puteolos*, faire aborder la flotte à Pouzzoles ; *navis appellitur Syracusas*, le navire est dirigé dans le port de Syracuse ; *ad Octavium Tusculum abeo*, je vais à Tusculum rejoindre Octave). *Hæc via Capuam ducit*, ce chemin mène à Capoue. *Usqve Ennam profecti sunt*, ils sont partis pour aller jusqu'à Enna (Cic., *Verr.*, 4, 49). Toutefois, si l'on ne va qu'aux environs, on met *ad* : *Adolescentulus miles ad Capuam profectus sum*, tout jeune encore je partis comme soldat pour Capoue (pour le camp établi aux portes de Capoue), Cic., *Cat. M.*, 4.

Rem. 1. Lorsqu'il n'y a pas *mouvement*, mais seulement *extension*, on met ou on omet la préposition : *a Salonis ad Oricum*, de Salones à Oricum (Cæs., *B. C.*, 3, 8); *omnis ora inferi maris a Thuriis Neapolim*, toute la côte de la mer inférieure de Thurii à Naples (Liv. 9, 19).

Rem. 2. Si le mot *urbs* ou *oppidum* est placé devant le nom de ville, on y joint la préposition : *consul pervenit in oppidum Cirtam*, le consul arriva dans la ville de Cirta, entra dans Cirta (Sall., *Jug.*, 102). De même ordinairement, quand après le nom propre on ajoute *urbs* ou *oppidum* accompagné d'un adjectif : *Demaratus Corinthius contulit se Tarqvinios, in urbem Etruriæ florentissimam*, le Corinthien Démarate se rendit à Tarquinies, la ville la plus florissante de l'Étrurie (Cic., *R. P.*, 9, 19).

*) *Trajicere exercitum Pado*, faire passer le Pô à l'armée; *trajicere, transmittere flumen*, traverser un fleuve. *Trajicere in Africam*, passer en Afrique.

**) *Animum adverto aliqvid* (d'où *animadverto*), je porte mon attention sur qqche. *Interfusa nitentes æquora Cyclades*, les flots répandus entre les brillantes Cyclades Hor.), = *interfusa inter*.

Rem. 3. Avec les noms de pays et de grandes îles, on met IN. Toutefois les noms de grandes îles sont quelquefois aussi considérés comme des noms de villes : *in Cyprum venit*, il vint à Chypre, et : *Cyprum missus est*, il fut envoyé à Chypre.

Rem. 4. Chez les poëtes les *noms de pays* eux-mêmes, présentés comme terme d'un mouvement, se mettent à l'accusatif sans préposition, p. ex. : *Italiam venit*, Virg., il vint en Italie (en prose les noms grecs de pays en *us*, comme *Ægyptus, Epirus,* se mettent aussi quelquefois à l'accusatif sans prépos. ; p. ex. *Ægyptum proficisci,* partir pour l'Égypte, Nep., *Dat.*, 4). Les poëtes mettent aussi à l'accusatif sans préposition les noms de peuples et les noms communs d'objets agréables, quand ils sont considérés comme terme d'un mouvement; p. ex. *ibimus Afros*, nous irons chez les Africains (Virg., *Ecl.*, 6, 64). *Tua me imago hæc limina tendere adegit*, ton image m'a poussé à me diriger vers ce seuil (Virg., *Æn.*, 6, 696). *Verba refers aures non pervenientia nostras*, tu prononces des mots qui n'arrivent point à mon oreille (Ovid., *Met.*, 3, 462).

§ 233. Les accusatifs *domum,* à la maison, au foyer, et *rus*, à la campagne, s'emploient comme noms de villes, p. ex. : *Domum reverti*, retourner à la maison, chez soi ; *rus ire*, aller à la campagne ; on dit même *domos* (sans prép.), quand il s'agit de plusieurs patries différentes ; p. ex. : *ministerium restituendorum domos obsidum,* la mission de rapatrier les ôtages chacun dans sa patrie (Liv. 22, 22). A *domum* on peut joindre un pronom possessif ou un génitif pour désigner de quelle maison il s'agit ; p. ex. *domum meam, domum Pompeji venisti* (*domum alienam, domum regiam = regis*), tu es venu chez moi, chez Pompée (dans une maison étrangère, dans le palais du roi) ; *domos suas discesserunt,* ils se retirèrent chacun chez soi (Nep., *Them.*, 4) ; on dit pourtant aussi *in domum suam, in domum Pompeji* (et *domum ad Pompejum*).

Rem. 1. Avec les autres pronoms (non possessifs) et les adjectifs, il faut ajouter *in* : *in domum amplam et magnificam venire*, venir dans une vaste et magnifique maison.

Rem. 2. Cet accusatif du lieu se construit quelquefois avec des substantifs verbaux : *domum reditio,* le retour à la maison (Cæs.) ; *reditus inde Romam,* le retour de là à Rome (Cic.).

§ 234. *a.* Quand il s'agit d'une *extension* ou d'un mouvement, le mot qui exprime la mesure se met à l'accusatif, avec les verbes et les adjectifs ou adverbes qui marquent l'extension (*longus, latus, altus, crassus,* long, large, haut ou profond, épais) ; p. ex. : *Hasta sex pedes longa,* lance longue de six pieds ; *fossa decem pedes alta,* fosse profonde de six pieds ;

terram duos pedes alte infodere, creuser la terre à la profondeur de deux pieds. *Fines Helvetiorum patebant in longitudinem ducenta qvadraginta millia passuum*, le territoire des Helvétiens s'étendait dans une longueur de 240,000 pas. *Cæsar tridui iter processit*, César s'avança de trois journées de marche. *A recta conscientia transversum ungvem non oportet discedere*, il ne faut pas s'écarter d'un travers de doigt du droit chemin tracé par la conscience (Cic., *ad Att.*, 13, 20).

b. Quand on indique une DISTANCE (*abesse, distare*), le nom de la mesure peut se mettre indifféremment à l'accusatif ou à l'ablatif; p. ex. *abesse tridui iter*, être à trois journées de distance (Cic.). *Teanum abest a Larino XVIII millia passuum*, Teano est à une distance de 18,000 pas de Larinum (Cic., *pro Cluent.*, 9). *Æsculapii templum V millibus passuum ab Epidauro distat*, le temple d'Esculape est à cinq milles pas d'Epidaure (Liv., 45, 28). On emploie également les deux cas, quand on dit à quelle distance un fait se passe ; p. ex. : *Ariovistus millibus passuum sex a Cæsaris castris consedit*, Arioviste s'établit à six mille pas du camp de César (Cæs., *B. G.*, 1, 48). *Cæsar millia passuum tria ab Helvetiorum castris castra posuit*, César établit son camp à trois mille pas du camp des Helvétiens (Cæs., *ib.*, 1, 22).

Rem. On dit de même *magnum spatium abesse*, être à une grande distance (Cæs., *B. G.*, 2, 17) et *æqvo spatio a castris utrisqve abesse*, être à égale distance des deux camps (Id., *ib.*, 1, 43). Mais si on indique par *spatium* ou *intervallum* la distance à laquelle un fait se passe, on met ces mots à l'ablatif ; p. ex. : *Rex Juba sex millium passuum intervallo consedit*, le roi Juba établit son camp à une distance de six mille pas (Cæs., *B. C.*, 2, 28). *Hannibal XV ferme millium spatio castra ab Tarento posuit*, Hannibal établit son camp à une distance d'environ 15 milles de Tarente (Liv. 25, 9). Si le lieu à partir duquel on calcule la distance n'est pas indiqué, on met seulement la préposition AB devant la mesure : *A millibus passuum duobus castra posuerunt*, ils campèrent à deux mille pas (Cæs., *B. G.*, 2, 7).

c. Avec l'adjectif *natus*, âgé (de tant ou de tant) on met aussi à l'accusatif le nombre des années, la mesure de l'âge : *Viginti annos natus*, âgé de vingt ans.

Rem. Sur la désignation de la mesure au moyen du comparatif de *natus* (*major natus*, âgé de plus de... années) et autres adjectifs de dimension (p. ex. *longior*, long de plus de... tant de coudées, etc.), voy. § 306.

§ 235. Dans l'indication de la durée ou extension dans le

temps (pendant combien de temps?), le nom qui détermine le temps se met à l'accusatif; p. ex. : *Pericles qvadraginta annos præfuit Athenis*, Périclès gouverna Athènes pendant 40 ans. *Veji urbs decem æstātes hiemesqve continuas circumsessa est*, la ville de Veies fut investie pendant dix étés et dix hivers consécutifs (Liv., 5, 22). *Annum jam audis Cratippum,* voilà un an déjà que tu étudies sous Cratippe (Cic., *Off.*, 1, 1). *Dies noctesqve fata nos circumstant*, les destins (la mort) nous assiégent pendant le jour et pendant la nuit (Cic., *Phil.*, 10, 10). *) *Ex eo die dies continuos qvinqve Cæsar copias pro castris produxit*, à dater de ce jour pendant cinq jours consécutifs César fit avancer ses troupes à la tête du camp (Cæs., *B. G.*, 1, 485). Quelquefois on ajoute *per,* pendant : *Ludi per decem dies facti sunt,* les jeux furent célébrés pendant 10 jours (dix jours durant), Cic., *Cat.*, 3, 8.

Rem. 1. Remarquez l'expression par le nombre ordinal : *Mithridates annum jam tertium et vigesimum regnat* (en parl. d'années qui courent encore), Mithridate règne depuis déjà 23 ans, est à la 23me année de son règne.

Rem. 2. On met de même l'accusatif avec *abhinc*, d'ici; p. ex. : *Qvæstor fuisti abhinc annos qvatuordecim,* tu as été questeur il y a quatorze ans (Cic., *Verr.*, 1, 12).

Rem. 3. L'ablatif pour exprimer la durée est rare chez les meilleurs écrivains : TOTA ÆSTATE *Nilus Ægyptum obrutam oppletamque tenet,* le Nil tient pendant tout l'été l'Égypte ensevelie et engloutie sous les eaux (Cic., *N. D.*, 2, 52). *Pugnatum est horis continenter qvinqve,* on combattit pendant cinq heures consécutives (Cæs., *B. C.*, 1, 47); chez les écrivains postérieurs cette construction est plus fréquente; p. ex. : *octoginta annis vixit*, il a vécu 80 ans (Senec, *ep.*, 93). Au contraire, dans l'indication du temps employé à l'achèvement d'un ouvrage, on met toujours l'ablatif; p. ex. : *Tribus diebus opus perfici poterit,* l'ouvrage pourra être terminé en trois jours; voy. § 276.

§ 236. Dans les *exclamations* d'étonnement ou de douleur causées par l'état et le caractère d'une personne ou d'une chose, le nom de la personne ou de la chose se met à l'accusatif avec ou sans interjection; p. ex. : *Heu! me miserum!* hélas! malheureux que je suis! (Ou, *me miserum!*). *O fallacem hominum spem fragilemqve fortunam!* ô espoir trompeur! ô condition fragile des mortels! (Cic., *de Orat.*, 3, 2). *Testes egregios!* excellents témoins en vérité! (ironiq.).

Rem. 1. Dans l'exclamation accompagnée de l'interjection *pro* (ou *proh*), on met le vocatif : *Pro, dii immortales!* ô dieux immortels! *Pro, sancte Jupiter!*

*) Non pas seulement *nuit et jour*, mais *pendant toute l'étendue du jour et de la nuit.*

ô saint Jupiter ! excepté dans la locution : *Pro deûm* (*hominum, deûm atqve hominum*) *fidem !* j'en atteste les dieux (les hommes, les dieux et les hommes). On peut aussi avec *o* mettre le vocatif (comme apostrophe); quelquefois même le nominatif (comme jugement) · *O fortunate adolescens, qui tuæ virtutis Homerum præconem inveneris !* ô fortuné jeune homme, qui as trouvé un Homère pour héraut de ton courage ! (Cic., *pro Arch.*, 10). *O vir fortis atqve unicus*, ô l'homme vaillant et unique ! (Ter., *Phorm.*, 3, 10).

Rem. 2. Avec les exclamations de plainte *hei* et *væ*, le nom de la personne ou de la chose qui est l'objet de la plainte se met au datif : *Hei mihi !* malheureux que je suis ! *væ tergo meo !* malheur à mon dos ! *væ victis !* malheur aux vaincus !

Rem. 3. Avec *en* et *ecce*, voici, voilà ! (qui appellent l'attention sur une chose comme présente), on met volontiers le nominatif : *ecce tuæ litteræ !* voici ta lettre ! (elle arrive). *En memoria mortui sodalis !* voilà le souvenir d'un compagnon mort ! On emploie plus rarement l'accusatif.

§ 237. Les poëtes, dans certaines locutions, font usage de l'accusatif avec un peu plus de liberté, et un ou deux prosateurs les imitent dans certains tours :

a. Le passif des verbes *cingo*, je ceins ; *accingo*, j'apprête ; *induo*, je revêts ; *exuo*, je dépouille ; *indūco*, je passe (une couche de qqche) sur, s'emploie avec un nouveau sens actif : *induor*, je me revêts de, je mets, je passe (un vêtement, une armure) ; *exuor*, je quitte, je dépose, je me dépouille ; et on met le régime à l'accusatif : *Corœbus Androgei galeam clipeiqve insigne decorum induitur*, Corœbus revêt le casque d'Androgée et (s'arme) de son brillant bouclier (Virg., *Æn.*, 282). *Priamus inutile ferrum cingitur*, Priam ceint un fer inutile (Id., *ib.*, 2, 511). Au fig. : *Magicas accingi artes*, s'armer du secours de l'art magique (id., *ib.*, 4, 492). *Inducta cornibus aurum victima*, victime dont les cornes ont été dorées (dorée aux cornes), Ovid., *Met.*, 7, 161. *Virgines longam indutæ vestem*, jeunes filles vêtues d'une longue robe (Liv., 27, 37). En prose on dit ordinairement : *induo aliqvem veste*, je revêts qqn d'un habit ; et aussi *induo vestem*, je mets un habit.

Rem. C'est ainsi qu'on dit : *Cyclopa moveri*, danser le Cyclope, représenter un Cyclope dansant ; et en prose : *censeri magnum agri modum*, déclarer au recensement de grandes propriétés territoriales.

b. Le participe passé passif (comme en grec le part. passé passif et moyen) s'emploie comme verbe actif avec l'accusatif, en parlant de la personne qui s'est fait qqche *à elle-même* ; p. ex. *Dido Sidoniam picto chlamydem circumdata limbo*, Didon qui s'était revêtue d'une chlamyde de Sidon à frange de couleurs

variées (= *quæ sibi circumdederat*, qui avait passé autour de son corps une chlamyde, etc.), Virg., *Æn.*, 4, 137. *Pueri lævo suspensi loculos tabulamqve lacerto*, les enfants qui ont suspendu à leur bras gauche leur bourse à jetons et leurs tablettes (Hor., *Sat.*, 1,6, 74). *Juno nondum antiqvum saturata dolorem*, Junon qui n'a point encore assouvi son antique ressentiment, Virg., *Æn.*, 5, 608.

Rem. Quelquefois cependant la même construction a lieu en parlant de quelqu'un à qui quelque chose a été fait par un autre, p. ex. : *Per pedes trajectus* LORA *tumentes*, à qui on a fait passer des courroies à travers ses pieds gonflés, Virg., *Æn.*, 2, 273.

c. L'accusatif se met avec les verbes passifs et intransitifs et avec les adjectifs, pour désigner la partie du sujet par rapport à laquelle le verbe ou l'adjectif est appliqué à ce sujet ; p. ex. : *Nigrantes* TERGA *juvenci*, taureaux dont le dos est noir (noirs quant au dos), Virg., *Æn.*, 5, 97. *Lăcer* ORA, déchiré au visage ; OS HUMEROS*qve deo similis*, semblable à un dieu pour les traits du visage et pour les épaules. *Eqvus micat auribus et tremit* ARTUS, le coursier agite les oreilles et tremble de tous ses membres, Virg., *G.*, 3, 84. Il est rare qu'un accusatif ainsi construit désigne un être abstrait ; p. ex. : *qui* GENUS (*estis*)? qui êtes-vous quant à la race? de quelle race êtes-vous? Virg., *Æn.*, 8, 114. Les verbes passifs prennent par là une signification réfléchie (comme à la section *b*) : *Capita Phrygio velamur amictu*, nous nous couvrons la tête d'un voile phrygien (Virg., *Æn.*, 545).

Rem. 1. En prose pour exprimer l'action réfléchie on se sert de l'actif (*velamus capita*) ; mais autrement, dans les phrases de cette espèce, on met toujours l'ablatif (ORE HUMERISQVE *deo similis*) ; voy. § 253. On ne met l'accusatif que lorsqu'il s'agit de blessures avec *ictus*, *saucius*, *transverberatus*, etc. (frappé, blessé, transpercé) : ADVERSUM FEMUR *tragula ictus*, frappé d'un javelot à la partie antérieure de la cuisse (Liv., 21. 7).

Rem. 2. Cet usage de l'accusatif, ainsi que celui indiqué aux sections *a* et *b*, est fréquent en grec et a passé du grec au latin (sauf quelques exceptions, comme avec *censeor*).

Rem. 3. En prose on dit de la même manière (adverbialement) *magnam* (*maximam*) *partem*, en grande partie, pour la plupart, p. ex. : *Svevi maximam partem lacte atqve pecore vivunt*, les Suèves vivent en grande partie de laitage et de la chair de leurs troupeaux (Cæs., *B. G.*, 4, 1) *) et *vicem alicujus* (*meam*, *vestram*, etc.), pour qqn, à la place de qqn, en se mettant à sa place, surtout avec les verbes intransitifs et des adjectifs qui expriment une émo-

*) *Ex aliqva, magna, majore parte*, en partie, en grande, en majeure partie.

tion, un sentiment : *tuam vicem sæpe doleo* (*indignor*), je souffre souvent (je m'indigne) pour toi (en me mettant à ta place, en m'identifiant avec toi); *nostram vicem irascuntur*, ils s'irritent de notre sort (comme si c'était le leur); *sollicitus, anxius reipublicæ vicem*, inquiet du sort de l'État; *suam vicem officio functus*, s'étant pour sa part (quant à lui) acquitté de son devoir. Il en est de même de *cetera*, du reste, d'ailleurs : *vir cetera egregius*, homme d'ailleurs excellent (Liv.).

§ 238. Dans une ou deux locutions l'accusatif se met à la place du cas spécial (génitif ou ablatif), à savoir : *id temporis*, p. *eo tempore*, dans ce temps, en ce moment (p. ex. : *id temporis eos venturos esse prædixeram*, j'avais prédit qu'ils viendraient à présent (Cic., *Catil.*, 1, 4); *id* (*illud*) *ætatis*, de cet âge-ci, de cet âge-là (p. *ejus ætatis*), p. ex. : *homo id ætatis*, un homme de cet âge; *qvum esset illud ætatis*, quand il était à cet âge; et *id* (*hoc, omne*) *genus*, pour *ejus* (*hujus, omnis*) *generis*, p. ex. *id genus alia*, et autres choses de même genre.

Rem. Sur le génitif dans *id temporis*, voy. § 283 *b*. Sur *virile, mulieore secus*, voy. § 55, 5.

§ 239. Remarquez surtout l'expression incomplète : *Quo mihi?* (*quo tibi?*) avec un accusatif, dans le sens de : « à quoi me sert? à quoi te sert? » p. ex. : *Quo mihi fortunam, si non conceditur ūti?* à quoi me sert la fortune, s'il ne m'est point permis d'en jouir (Hor., *ep.*, 1, 5, 12); et de même : *unde mihi* (*tibi*), où prendrai-je? où prendre? qui me donnera? p. ex. : *unde mihi lapidem, unde sagittas?* où trouver une pierre? ou, qui me donnera une pierre, des flèches pour vous les jeter? (Hor., *Sat.*, 2, 7, 116); et avec l'infinitif, mis en guise d'accusatif : *Qvo tibi, Pasiphaë, pretiosas sumere vestes?* à quoi bon, Pasiphaë, prendre des vêtements précieux? Ovid., *A. A.*, 1, 308).

CHAPITRE III.

DATIF.

§ 240. Les autres cas, à l'exception du vocatif (c.-à-d. le datif, l'ablatif et le génitif), expriment tous un rapport particulier, dans lequel une personne ou une chose, sans être l'objet de l'action et en subir immédiatement l'effet (accus.), se trouve soit avec une personne, soit avec une chose.

Rem. Le datif et l'ablatif exprimaient primitivement le rapport local d'une personne ou d'une chose avec une action; le datif indiquait la direction de l'action vers quelque chose d'extérieur; l'ablatif marquait la direction de l'action vers un terme, puis en même temps sa sortie d'un lieu, son point de départ. De ce sens primitif il s'en développa d'autres, et ces cas furent employés pour exprimer des rapports d'une autre nature, dans lesquels l'imagination trouva une ressemblance avec les rapports locaux et extérieurs; cette signification, fondée sur l'analogie, devint bientôt la signification propre et principale de ces cas, et les rapports réellement locaux s'exprimèrent, souvent avec plus d'exactitude, par des prépositions jointes les unes à un de ces cas spéciaux (l'ablatif), les autres à l'accusatif comme forme générale du mot.

DATIF.

§ 241. Le DATIF marque en général que ce qui est énoncé par le prédicat a lieu ou arrive pour une certaine personne ou une certaine chose, en vue d'elle, dans son intérêt : *subsidium bellissimum senectuti est otium,* le repos est pour la vieillesse le plus doux des asiles, Cic., *de Orat.*, 1, 60. *Charondas et Zaleucus leges civitatibus suis scripserunt,* Charondas et Zaleucus ont écrit des lois pour leur pays (id., *Legg.*, 2, 6). *Domus pulchra dominis ædificatur, non muribus,* une belle maison se construit pour les maîtres, non pour les rats (id., *N. D.*, 3, 10). *Foro nata eloqventia est,* l'éloquence est faite pour le barreau (id., *Brut.*, 82). *Non scholæ, sed vitæ discimus,* nous nous instruisons non pour l'école, mais pour la conduite de la vie (Senec., *Ep.,* 106). *Sex. Roscius prædia coluit aliis, non sibi,* Sextus Roscius a cultivé ses terres pour d'autres, non pour lui, c.-à-d. au profit d'autrui, non au sien (Cic., *Rosc. Am.,* 17). *Nullus est locus segnitiæ neqve socordiæ,* il n'y a point de place pour l'indolence et l'inaction (ce n'est pas le moment de se croiser les bras et de s'endormir), Ter., *Andr.*, 1, 3, 1. *Orabo nato (filiam) uxorem,* je lui demanderai la main de sa fille pour mon fils (id., *ib.*, 3, 2, 48). *Blæsus militibus missionem petebat,* Blésus demandait le congé pour les soldats (Tac., *Ann.*, 1, 19).

Rem. 1. Ce datif, qui ne se rapporte pas, comme dans les règles spéciales qui vont suivre, à un seul mot, mais au prédicat tout entier, s'appelle ordinairement *Dativus commodi* et *incommodi* (datif d'avantage et de désavantage).

Rem. 2. Le datif n'a jamais le sens spécial de : pour la défense (de qqn, d'une chose); ce sens se rend par *pro* et l'ablatif *: dicere pro aliqvo*, parler pour qqn, pour sa défense; *pugnare pro nobilitate*, combattre pour la noblesse; *pro patria mori,* mourir pour sa patrie. On dit de même : *esse pro*



aliqvo, être pour qqn, favorable à sa cause, à ses intérêts : *Hoc non contra me est, sed pro me,* cela n'est pas contre moi, mais pour moi (milite en faveur de ma cause).

Rem. 3. On joint quelquefois le datif à toute une proposition pour indiquer *par rapport à quoi* telle ou telle chose a lieu ou se fait, au lieu de rattacher à un substantif isolé, au moyen d'un génitif ou d'une préposition avec son cas, une détermination qui en complète l'idée; p. ex. : *is finis populationibus fuit*, ce fut la fin des dévastations, Liv. 2, 30 (on dit aussi : *populationum*). *Qvis huic rei testis est* (pour *hujus rei*), Cic., *pro Quinct.*, 11. *E bestiarum corporibus multa remedia morbis et vulneribus eligimus,* nous tirons des corps des animaux beaucoup de remèdes pour les maladies et les blessures, Cic., *N. D.*, 2, 64 (on dit aussi *remedia contra morbos* ou *remedia morborum*). *Neqve mihi ex cujusqvam amplitudine aut præsidia periculis aut adjumenta honoribus qværo,* et je ne vise point à m'assurer, par l'élévation de qui que ce soit, soit une protection contre les dangers, soit un appui dans la voie des honneurs, Cic., *pro leg. Manil*, 24 (exemple où il faut remarquer le double datif : je cherche *pour moi* une protection *contre les dangers* ou *relativement aux dangers :* ADVERSUS PERICULA, *præsidia periculorum*). Les poëtes sont ici plus libres : p. ex. *dissimulent, qvæ sit rebus causa novandis,* qu'ils dissimulent la cause de ces mouvements extraordinaires, Virg., *Æn*,, 4, 290 (on dirait autrement : *quæ sit causa hujus rei novandæ*). *Longo bello materia* (au lieu de *longi belli*), matière pour une longue guerre, Tac., *H.*, 1, 89.

Rem. 4. Il faut particulièrement noter l'usage du datif avec le verbe *sum* et un nom attributif, pour indiquer dans quelle relation une personne est avec une autre : *Murena legatus Lucullo fuit*, Muréna fut lieutenant de Lucullus (servit de lieutenant à Lucullus), Cic., *pro Mur.*, 9. *L. Mescinius heres est M. Mindio, fratri suo,* L. Mescinius est l'héritier de M. Mindius, son frère, id. *Fam.*, 13, 26. *Ducem esse alicui*, servir de guide à qqn.

Rem. 5. On peut aussi remarquer ici l'emploi du datif avec *facio* (*fio*) et *qvid, idem,* dans le sens de : *faire quelque chose de, en user* (de telle ou telle façon) *avec ;* p. ex. : *Qvid facies huic conclusioni ?* que diras-tu de ce raisonnement ? comment en useras-tu à l'égard de ce raisonnement (Cic., *Acad.*, 2, 30). *Qvid ? Eupolemo non idem Verres fecit?* eh quoi ! Verrès n'en a-t-il pas usé de même à l'égard d'Eupolémus ? (Cic., *Verr.*, 4, 22)*) *Qvid mihi futurum est ?* que va-t-il advenir de moi ? Sur l'usage de l'ablatif en pareil cas (*Hoc homine* au lieu de *huic homini*), voyez le § 267.

Rem. 6. Le datif d'un participe s'emploie quelquefois pour indiquer QUAND (dans quelles circonstances) une chose a lieu : *Sita Anticyra est in Locride, læva parte sinum Corinthiacum intrantibus,* Anticyre est située dans la Locride, à gauche pour ceux qui entrent dans le golfe de Corinthe (Liv., 26, 26). *Duo milites neqvaqvam visu ac specie æstimantibus pares,* deux soldats qui, si on en juge (à en juger ; pour ceux qui jugent) d'après l'aspect et les apparences, ne sont pas d'égale force (Liv., 7, 10).

§ 242. Le datif se joint particulièrement à beaucoup de verbes qui par eux-mêmes marquent une action faite par rapport à quelque chose. Beaucoup de *verbes transitifs* expriment

*) Ne pas confondre *idem facere alicui*, faire la même chose que qqn ; p. ex. : *invitum qui servat idem facit occidenti,* sauver qqn malgré lui, c'est comme si on le tuait (quand il veut vivre). (Hor., *A. P.*, 467). Dans cet exemple le datif est régi par *idem* et non par *facere*.

une action qui, à côté de l'objet immédiat de cette action, se rapporte encore à une autre personne ou à une autre chose, en vue de laquelle (pour laquelle) elle a lieu; et, par suite, ces verbes prennent deux régimes, l'un direct, à l'accusatif, l'autre indirect, au datif; p. ex. : *Do librum puero,* je donne le livre à l'enfant; *trado provinciam successori,* je remets la province à mon successeur. *Erranti viam monstro,* je montre le chemin à une personne égarée. Le datif se met aussi avec le passif de ces verbes, quand le rapport exprimé est le même : *liber puero datus est,* le livre a été donné à l'enfant; *provincia successori traditur,* la province est remise au successeur. *Erranti via monstratur,* le chemin est montré à la personne égarée.

Les verbes de cette espèce sont, p. ex. *do,* je donne, *trado,* je livre, *tribuo,* j'attribue, *concedo,* j'accorde; *divido,* je partage; *fero,* je porte; *præbeo, præsto,* je fournis, je prête; *polliceor, promitto,* je promets; *debeo,* je dois; *nego,* je refuse; *adimo,* j'ôte; *monstro,* je montre; *dico,* je dis; *narro,* je raconte; *mando,* je confie; je donne commission; *præcipio,* je recommande, etc. (tous verbes dont le régime indirect est presque toujours un nom de personne). Mais le datif se met aussi dans toutes les locutions composées d'un verbe et d'un accusatif et qui expriment par leur réunion un semblable rapport soit à une personne soit à une chose; p. ex. : *Modum ponere iræ,* mettre une borne à la colère; *patefacere, præcludere aditum hosti,* ouvrir, fermer l'entrée à l'ennemi. *Fidem habere alicui,* ou *narrationi alicujus,* avoir foi dans qqn ou dans le récit de qqn; *morem gerere alicui,* faire la volonté de qqn, se conformer à ses goûts, à ses habitudes; *nullum locum relinqvere precibus, honestæ morti,* ne laisser aucune place aux prières, à une mort honorable; *dicere* (*statuere*) *diem colloqvio,* fixer un jour pour un entretien.

Rem. 1. En latin, il arrive quelquefois qu'un verbe exprime un rapport de cette nature et se construit avec un régime indirect au datif, en vertu d'une signification que n'a pas exactement le mot français correspondant et par lequel on le traduit d'ordinaire, de sorte que la construction latine s'écarte un peu de la construction française; ainsi on dit : *probare alicui sententiam suam,* faire approuver, agréer son avis à qqn (au passif : *hæc sententia mihi probatur,* j'approuve cet avis). *Conciliare Pompejum Cæsari,* rendre Pompée favorable à César (concilier à César la faveur de Pompée); *placare aliqvem alicui,* désarmer le ressentiment d'une personne à l'égard d'une autre. *Purgare se alicui,* se justifier auprès de qqn. Il faut particulièrement remarquer *minari* (*minitari*) *alicui*

malum, *mortem*, menacer qqn d'un malheur, de la mort (propr. annoncer hautement à qqn un malheur, la mort); on dit aussi *minari alicui baculo*, menacer qqn avec un bâton (*baculo* à l'abl., comme nom de l'instrument).

Rem. 2. Dans les locutions périphrastiques l'usage flotte quelquefois (voy. § 241, *Rem.* 3) entre le datif, rapporté à l'ensemble de la locution, et le génitif, joint au substantif qui est le régime direct du verbe, p. ex. *finem facere injuriis*, mettre fin aux injustices; et *finem facere scribendi*, cesser d'écrire.

Rem. 3. En français le nom de l'objet auquel l'action se rapporte, en vue duquel elle est faite, est précédé de la préposition *à*, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas mouvement, c.-à-d. passage d'un lieu à un autre. En latin il y a une distinction à faire : quand il n'y a pas mouvement on met le datif; mais s'il y a mouvement vers un lieu, vers une personne qui se trouve ailleurs, on est obligé de mettre l'accusatif avec *ad*; p. ex. : *dare alicui litteras*, remettre une lettre à qqn (pour qu'il s'en charge et la transmette); *dare litteras ad aliqvem*, écrire une lettre à qqn, c.-à-d. la remettre (à un messager) pour qqn; *mittere alicui aliqvid*, envoyer à qqn qqche (qu'il doit garder); *mittere legatos ad aliqvem*, envoyer des députés à qqn (il y a un trajet à faire); *mittere litteras alicui* et *ad aliqvem; scribere ad aliqvem*, écrire à qqn; *scribere alicui*, écrire (qqche) à qqn. *Dicere ad populum*, parler au peuple, devant le peuple.

§ **243.** Souvent le rapport marqué par le régime indirect se trouve déterminé d'une manière plus précise par une préposition, *ad*, *ante*, *circum*, *cum* (*con*), *de*, *ex*, *in*, *inter*, *ob*, *post*, *præ*, *sub*, que l'on fait entrer *en composition* avec les verbes. Avec ces verbes (tant à l'actif qu'au passif) le régime indirect, auquel la préposition se rapporte, se met au datif. Mais si les verbes composés avec *ad*, *de*, *ex*, *in*, *sub*, expriment clairement un rapport de lieu (réel ou figuré), (un mouvement dirigé vers un lieu ou partant d'un lieu, un séjour ou une activité exercée dans un lieu), alors il est d'usage (en prose chez les meilleurs écrivains) de répéter la préposition et de mettre le nom au cas que régit cette préposition : ainsi *a*) AF*ferre* REIPUBLICÆ *magnam utilitatem*, rendre un grand service à l'État; AF*ferre* ALICUI *vim, manus*, faire violence à qqn, en venir avec lui aux voies de fait; CONSULI *milites* CIRCUM*fundebantur*, les soldats se répandaient autour du consul; CIRCUM*dare brachia* COLLO, passer ses bras autour du cou; *Cæsar* AMBIORIGI *auxilia Menapiorum et Germanorum* DE*traxit*, César enleva à Ambiorix le secours des Ménapiens et des Germains; *urbs* HOSTIBUS E*repta est*, la ville fut enlevée aux ennemis; IN*ferre* ALICUI *injuriam*, faire une injustice à qqn; IN*jicere* HOMINIBUS *timorem*, inspirer de la crainte aux hommes; IM*ponere* ALICUI *negotium*, charger qqn d'une affaire; OB*jicere aliqvem* TELIS *hostium*, exposer qqn aux traits de l'ennemi; *honestas* PRÆ*fertur* UTILITATI, l'honnête est préféré à l'utile; *omnia* VIRTUTI POST-

poni debent, tout doit passer après la vertu; *homines non libenter se alterius* POTESTATI SUB*jiciunt,* on ne se soumet pas volontiers à l'autorité d'un autre. SUP*ponere ova* GALLINIS, placer des œufs sous les poules. — *b*) (rapport de lieu clairement marqué) : AD NOS *multi rumores* AF*feruntur,* on nous apporte une foule de bruits; AF*figere litteram* AD CAPUT *alicujus,* attacher, imprimer une lettre au front de qqn; DE*trahere annulum* DE *digito,* ôter un anneau du doigt; IN*jicere se* IN HOSTES, se jeter au milieu des ennemis; IN*scribere aliqvid* IN TABULA, inscrire qqche sur une tablette; IN*ferre signa in hostem,* porter les enseignes contre l'ennemi, IM*ponere* IN CERVICIBUS *hominum sempiternum dominum* (rapport local figuré, mais nettement accusé), faire peser sur la tête des hommes le joug éternel d'un maître; IM*primere notionem* IN ANIMIS, graver une notion dans les esprits; E*ripere aliqvem* E PERICULO, arracher qqn au danger *).

Rem. 1. Quelques verbes composés avec *ad* se construisent plus volontiers, même dans le sens métaphorique, avec la préposition répétée qu'avec le datif; c'est ce qui a lieu particulièrement avec *addo, adjicio, adjungo,* j'adjoins (mais AD*jungo* MIHI *amicum*, je m'attache un ami); AP*plico me* AD *virtutem,* AD *philosophiam,* AD *aliqvem doctorem,* je m'applique à la vertu, à la philosophie, je suis les leçons d'un maître; AD*hibeo* AD *aliqvid,* j'emploie à qqche. SUB*jicio* et SUB*jungo* se rencontrent avec les deux constructions dans des sens tout à fait métaphoriques : *Mummius Achajæ urbes multas* SUB *imperium populi Romani subjunxit,* Mummius fit passer sous la domination romaine une foule de villes d'Achaïe; *subjicio aliqvid* OCULIS et SUB OCULOS, mettre qqche sous les yeux; SENSIBUS ou *sub sensus,* à la portée des sens. On dit EX*torquere* ALICUI *gladium,* arracher à qqn son épée et *pecuniam* AB ALIQVO, extorquer de l'argent à qqn; IM*pendere pecuniam, operam* IN ALIQVID et (plus tard) *alicui rei,* consacrer de l'argent, du travail à qqche.

Rem. 2. Les verbes composés avec *cum* répètent ordinairement la préposition : CON*fero*, COM*paro,* COM*pono aliqvid* CUM *aliqvo,* je compare une chose avec une autre; *conjungo eloqventiam cum philosophia,* je joins l'éloquence à la philosophie. On trouve néanmoins le datif : *Ennius eqvi fortis* SENECTUTI COM*parat suam*, Ennius compare sa vieillesse à celle d'un vaillant coursier (Cic., *Cat. M.*, 5); *Parva* COM*ponere* MAGNIS, comparer les petites choses aux grandes, Virg.; *Tibi me studia communia beneficiaqve tua jam ante conjunxerunt* (Cic., *Fam.*, 15, 11), la communauté de nos goûts et vos bienfaits m'ont déjà enchaîné à vous. On dit toujours *communicare aliqvid cum aliqvo,* faire part de qqche à qqn.

*) Ces verbes sont, entre autres, *affero, affigo, admisceo, admoveo, circumdo, circumfundo, circumjicio, circumpono; detraho, decutio, deripio, detero; eripio, extorqveo, impono, imprimo, infero, injicio, interpono; objicio, offero, offundo, oppono; præficio; subdo, subjicio, subjungo, suppono, subtraho* (*superpono*) et ceux qui expriment une comparaison : *antefero, antepono; præfero, præpono; posthabeo, postpono;* puis encore *aufero.*

Rem. 3. Les écrivains postérieurs (à partir de Tite-Live) emploient toujours plus volontiers le datif même dans le sens propre, ainsi que les poëtes, p. ex. : INcīdere nomen saxis, graver un nom sur les rochers, mais Plin., *Paneg.*, 5, 4, 7 : INcīdere legem IN æs, graver une loi sur l'airain; *leges* IN ÆS *incisæ*, Liv. 3, 57 ; *incidens litteras in fago*, id., *ep.*, 16, 9, 14, graver des lettres sur un hêtre; *fœdus* IN COLUMNA IN*cisum*, traité gravé sur une colonne (Cic., *pro Balb.*, 23, 53).

Rem. 4. On met aussi quelquefois le datif avec *continuarè, sociare, jungere*, à cause de la ressemblance de leur signification avec celle de ces verbes composés; p. ex : CON*tinuare laborem nocturnum* DIURNO, faire succéder le travail de la nuit à celui du jour. *Sapientia juncta eloqventiæ*, sagesse unie à l'éloquence. Cic. De même encore : *Æqvare aliqvem alicui*, égaler une personne à une autre; *æqvare turrim muris*, élever une tour à la hauteur des murs.

Rem. 5. Sur une autre construction particulière aux verbes *aspergere, circumdare* et à quelques autres, voyez à l'article ablatif § 259 *b*.

§ 244. A. Le datif s'emploie encore pour désigner le régime indirect avec différents VERBES INTRANSITIFS qui expriment une action, un sentiment ou une situation par rapport à une personne ou à une chose, mais sans renfermer (pour les Latins) l'idée d'une action ou influence immédiate (p. ex. être utile, nuire, plaire, etc.) : *Prodesse reipublicæ et civibus*, être utile à l'État et à ses concitoyens; *nocere* HOSTI, nuire à l'ennemi; *nemo* OMNIBUS *placere potest*, on ne saurait plaire à tout le monde; *magnus animus* VICTIS *parcit*, un grand cœur épargne les vaincus.

Les plus importants de ces verbes sont ceux qui signifient :

a. UTILITÉ, DOMMAGE : *prosum*, je sers; *obsum*, je fais obstacle ; *noceo*, je nuis ; *incommodo*, j'incommode ; *expedit, conducit* *) il est bon, il convient;

b. ÊTRE POUR OU CONTRE ; CÉDER : *adversor*, je m'oppose ; *obtrecto* , je blâme; *officio*, je nuis; *cedo*, je cède; *concedo*, j'accorde; *suffragor*, je vote pour ; *refragor*, je vote contre; *intercedo*, je m'oppose; *gratificor*, je sers, je favorise ;

c. PENCHANT, AVERSION : *cupio*, je désire (*alicui*), je veux du bien à qqn ; *faveo*, je favorise ; *gratulor*, je félicite; *studeo*, j'ai du goût pour ; *ignosco*, je pardonne ; *indulgeo*, je me livre, je me laisse aller à; *invideo*, j'envie; *insidior*, je dresse des piéges;

d. SECOURS, SOLLICITUDE; ÉGARD; INDULGENCE : *auxilior, opitulor*, je secours; *patrocinor* **), je défends, je patronne ; *con-*

*) *Lædo*, je lèse, j'endommage, est transitif; on dit : *lædo aliqvem* ou *aliqvid*.
**) *Adjuvo aliqvem*, j'aide qqn ; transitif.

sulo, je veille à l'intérêt de ; *prospicio,* je pourvois à ; *medeor* ***), je remédie ; *parco,* j'épargne ;

e. PLAISIR, DÉPLAISIR : *placeo,* je plais ; *displiceo,* je déplais ;

f. ORDRE, COMMANDEMENT, OBÉISSANCE, SERVICE, CONSEIL, PERSUASION : *impero* ****), je commande ; *obedio, obseqvor,* j'obéis ; *obtempero,* j'obtempère ; *pareo,* j'obéis ; *ausculto,* j'écoute (avec désir d'obéir) ; *servio, famulor,* je sers ; *svadeo,* je conseille ; *persuadeo,* je persuade ;

g. AMITIÉ, INIMITIÉ, DISCOURS : *assentior,* je suis de même avis ; *blandior,* je caresse ; *īrascor,* je me fâche contre ; *succenseo,* je blâme ; *convīcior,* je gourmande ; *maledico,* je maudis ; *mĭnor,* je menace ;

h. CONFIANCE, MÉFIANCE : *credo,* je crois, je m'en rapporte ; *fīdo,* je me fie ; *confido,* j'ai confiance ; *diffīdo,* je me défie) † ;

i. DÉFAUT, MANQUE : *Desum,* je manque à : *liber mihi deest,* le livre me manque ; *amicis, officio deesse,* abandonner ses amis, manquer à son devoir ††) ; *nūbo,* j'épouse (un homme) †††) ; *Propinquo* (*appropinquo*), j'approche de ; *supplico,* je supplie ; ††††) *vĭdĕor,* je parais, je semble ;

k. ACCIDENT, ÉVÉNEMENT, RENCONTRE : *accidit, contingit, evenit,* il arrive, il advient ;

l. ENVIE ; DÉSIR ; PERMISSION, LICENCE : *libet, licet.*

On emploie la même construction avec les expressions *obviam eo,* je vais au-devant ; *obvius sum, fio,* je rencontre ; *præsto sum,* je suis là, auprès, sous la main, à la disposition ; *dicto audiens sum alicui,* j'obéis ponctuellement à qqn ; *supplex sum,* je supplie ; *auctor sum,* je conseille (*alicui,* qqn).

B. Ce régime indirect ne peut pas, comme le régime direct, devenir sujet en tournant par le passif ; et les verbes de cette nature ne peuvent, comme intransitifs, être mis au passif qu'impersonnellement ; auquel cas le datif ne change point : *invidetur præstanti florentiqve fortunæ,* on porte envie aux fortunes élevées et brillantes (Cic., *de Orat.*, 2, 52). *Non par-*

***) *Sano aliqvem, aliqvid,* je guéris qqn, qqche ; transitif.

****) *Jubeo aliqvid, aliqvem facere aliqvid,* j'ordonne qqche ; à qqn de faire qqche ; transitif.

†) *Fido* et *confido* (rarement *diffido*) gouvernent aussi l'ablatif.

††) *Careo,* je manque de, je n'ai pas, je me passe de : *re aliqva. Deficio,* je manque à, je fais défaut à, régit l'accusatif : *vox deficit oratorem,* la voix fait défaut à l'orateur.

†††) *Nupta alicui* et *aliquo,* mariée à qqn.

††††) *Precor,* je prie, j'invoque : *deos,* les dieux ; transitif.

ce'ur labori, id., *Att.*, 2, 14, on n'épargnera point sa peine. *Nemini nocetur*, on ne nuit à personne; *legibus parendum est*, il faut obéir aux lois. *Obtrectatum est adhuc Gabinio*, id., *pro leg. Manil.*, on a jusqu'ici dénigré Gabinius. *Divitibus invideri solet*, on a coutume de porter envie aux riches. *Mihi nunqvam persvaderi potuit, animos esse mortales*, on n'a jamais pu me persuader que les âmes sont mortelles (Cic., *Cat. Maj.*, 22). (Le commençant devra faire bien attention à ne pas se laisser induire en erreur par les expressions françaises, *je suis envié, blâmé, épargné*, etc., à mettre au passif personnellement les verbes *maledico, invideo, obtrecto, parco, studeo.*)

Rem. 1. Sur quelques verbes qui sont transitifs en latin et se construisent avec l'accusatif, tandis que les verbes français correspondants se construisent avec une préposition, voy. § 723 *b*. — Il y a quelques verbes qui prennent tantôt le datif, tantôt l'accusatif, selon leur signification; ainsi *metuo, timeo, caveo*, construits avec l'accusatif (*aliqvem, aliqvid*), signifient : je crains, je redoute qqn, qqche; je me gare (d'un malheur, d'un ennemi); avec le datif, je crains pour qqn, pour qqche; je prends des précautions dans l'intérêt de qqn, de qqche; p. ex. *Timeo libertati*, je crains pour la liberté. *Caveo veteranis*, je veille à la sûreté des vétérans (poét. : *mater pallet pueris*, la mère pâlit de crainte pour ses enfants) *). *Prospicio, provideo*, avec le datif, signifient : je pourvois à qqche, je m'en occupe d'avance; p. ex. *prospicere saluti, providere vitæ hominum*, pourvoir au salut des hommes, aviser aux moyens de garantir leur vie; avec l'accusatif, je cherche à me procurer, p. ex. *frumentum*, du blé. — *Tempero aliqvid* signifie : j'ordonne, je règle (particul. je mélange) qqche, p. ex. *rempublicam legibus*, je règle l'État par des lois; *moderor aliqvid*, je conduis, je dirige, j'ordonne, p. ex. *consilia*, les projets; avec le datif, ils signifient, je modère, je ramène à la juste mesure, je contiens dans de justes bornes, p. ex. *tempero, moderor iræ, lætitiæ*, je modère ma colère, ma joie.

Rem. 2. Quelques verbes en petit nombre s'emploient, sans notable différence de signification, tantôt avec le datif, tantôt avec l'accusatif : *adūlor* (le plus souv. avec l'acc.), je flatte; *æmŭlor* (presque touj. avec l'acc.), je rivalise avec; *cŏmĭtor*, j'accompagne; *despēro*, je désespère (*salutem* ou *saluti*, du salut); *pace desperatā*, tout espoir de paix étant perdu; *præstōlor*, j'attends.

Rem. 3. Les poëtes emploient encore quelques verbes qui marquent une lutte avec qqn ou qqche (*certo, pugno, luctor*) avec le datif, au lieu de *cum* et l'ablatif; p. ex. *frigida pugnabant calidis, humentia siccis* (Ovid., *Met.*, 1, 19), le froid combattait avec le chaud, l'humide avec le sec.

Rem. 4. Quelques-uns de ces verbes, mais en petit nombre, ont aussi une signification transitive en vertu de laquelle, d'après le § 242, ils peuvent avoir à la fois un régime direct à l'accusatif et un régime indirect au datif, comme *credo alicui aliqvid*, j'en crois qqn touchant qqche (*aliqvid creditur alicui*, on s'en rapporte à qqn sur qqche); *impero provinciæ tributum, milites*, j'exige de la province un tribut, un contingent militaire (*tributum imperatur provinciæ*, un

*) *Caveo* (*mihi*) *ab aliqvo, ab aliqva re*, je me mets en garde contre qqn, contre qqche.

tribut est imposé à la province); *minor alicui mortem,* je menace qqn de mort (voy. § 242, *Rem.* 1); *prospicere, providere exercitui frumentum,* faire provision de blé pour l'armée. *Invideo alicui aliqvam rem,* j'envie qqche à qqn (d'où *res invidenda,* chose enviable), mais plus souvent *aliqvâ re;* voy. § 260 *b*. *Svadeo alicui aliqvid,* je conseille qqche à qqn, quand le régime direct est un pronom au neutre : *Faciam, qvod mihi svades,* je ferai ce que tu me conseilles. Mais si le régime direct est un substantif (d'après le § 223 *b*), il est rare qu'on ajoute un régime indirect au datif.

Rem. 5. Quant à tourner le verbe au passif et à lui donner pour sujet son régime indirect, on n'a que peu d'exemples de ce tour irrégulier : *Ego cur, acqvirere pauca si possum, invideor?* (Hor., *A. P.*, 56), pourquoi, si je puis enrichir la langue par quelques conquêtes, m'en blâme-t-on, m'envie-t-on ce droit (au lieu de *cur mihi invidetur*). *Vix eqvidem credor,* c'est à peine si on me croit (Ovid., *Trist.*, 3, 10, 35). *Medendis corporibus,* par la guérison des corps (Liv. 8, 36).

Rem. 6. Rarement un substantif, tiré d'un verbe qui gouverne le datif et exprimant la même idée, se construit lui-même avec le datif : *insidiæ consuli non procedebant* (Sall., *Cat.*, 32), les embûches au consul ne réussissaient point. *Obtemperatio legibus,* l'obéissance aux lois (Cic., *Legg.*, 1, 15).

§ 245. Les verbes intransitifs *composés* avec les prépositions *ad, ante, cum* (*con*), *in, inter, ob, post, præ, re, sub, super,* marquent, comme les verbes transitifs composés de la même manière (§ 243), la relation à un autre objet auquel la préposition se rapporte, au moyen du datif, quand le verbe ainsi composé a un sens métaphorique, qui n'implique aucune idée locale, p. ex. *adesse amicis,* secourir ses amis; *antecellere omnibus,* l'emporter sur tous; *instare victis et fugientibus,* poursuivre les vaincus et les fuyards; *indormire causæ,* s'endormir sur une affaire; *intervenire, interesse prælio,* intervenir dans, assister à un combat; *occurrere venientibus,* aller au devant de ceux qui viennent; *præesse exercitui,* être à la tête de l'armée; *resistere invadentibus,* résister aux envahisseurs; *respondere exspectationi,* répondre à l'attente; *subvenire egentibus,* venir en aide à ceux qui ont besoin; *succumbere dolori,* succomber à la douleur. Le datif reste, si le verbe est mis impersonnellement au passif : *Resistitur audaciæ hominum,* on résiste à l'audace des hommes; *egentibus subvenitur,* on secourt les indigents *).

*) Les verbes de cette classe sont : *Adjaceo, alludo, annuo, arrepo, arrideo, aspiro, assentior, assideo, asto, antecedo, anteeo, antecello* (voy. § 224 *d*); *colludo, congruo, consentio, convenire* (s'adapter bien, être approprié à ; *convenire cum,* être d'accord avec; *pax, res convenit inter nos,* nous nous sommes entendus sur la paix, sur l'affaire); *consto* (*mihi*), je reste d'accord avec moi-même, je ne me démens point; *consono; incumbo* (*incubo*), *indormio, inhæreo, illudo* (*auctoritati,* je me joue de l'autorité; on dit aussi transitivement : *præcepta,* se jouer des recommandations); *immorior, innascor, innitor, insto, insisto, insulto* (*alicui in cala-*



b. Mais si, au contraire, ne fût-ce que figurément, l'idée d'un rapport local se présente à l'esprit, alors on répète volontiers la préposition contenue dans le verbe, en mettant le substantif au cas qu'elle régit : ***Adhæret navis ad scopulum,*** le navire reste accroché à l'écueil. ***Inhæret sententia in animo,*** la pensée reste gravée dans l'esprit. ***Ajax incubuit in gladium,*** Ajax se précipita sur son épée (pour s'en percer) ; ***severitas inest in vultu***, ses traits respirent la sévérité. ***Incurrere in hostes,*** se jeter au pas de course sur l'ennemi ; ***invehi in aliqvem,*** s'emporter contre qqn, se répandre contre lui en invectives ; ***incurrere in reprehensionem,*** encourir le blâme ; ***incidere in morbum,*** tomber malade ; ***in periculum,*** tomber dans un danger ; ***concurrere, congredi cum hoste,*** en venir aux prises avec l'ennemi ; ***cohærere cum causa,*** se rattacher à la cause. Quelquefois, pour préciser davantage le rapport de lieu, on ajoute une autre préposition : ***obrepere in animum,*** se glisser dans l'esprit ; ***obversari ante oculos,*** être placé devant les yeux.

Rem. 1. Avec certains verbes il faut se faire une idée exacte de la signification ; ainsi on dit *incumbere in* ou *ad studium aliqvod,* s'appliquer à une étude ; *aqviesco in aliqvod*, je me repose sur qqche, je m'en contente. En général les anciens écrivains aiment à répéter la préposition, p. ex. ils la répètent toujours avec *inesse : insum in ;* les poëtes et les écrivains des âges postérieurs préfèrent le datif, *inesse rei,* même dans le sens propre, p. ex. *accidere genibus prætoris,* tomber aux genoux du préteur, Liv. ; mais Cicéron dit : *accidere ad pedes alicujus ; congredi alicui, cohærere alicui**).

Rem. 2. Avec *adjaceo, assideo, asto* on ne répète jamais la préposition ; on dit *assidere alicui* et *non ad aliqvem,* être assis près de qqn ; au contraire *accedo* ne prend le datif que dans le sens de : se joindre à qqn, c.-à-d. à son opinion, à son parti : *accedo Ciceroni ; sententiæ Ciceronis,* je me range du côté de Cicéron, ou dans le sens de : ÊTRE AJOUTÉ A QQCHE ; partout ailleurs on dit *accedere ad.* Chez les poëtes et chez quelques prosateurs, le plus souvent de la période post-classique, il arrive quelquefois que *jaceo, sedeo* et les verbes qui marquent mouvement, sont composés avec *ad* dans le sens propre, c.-à-d. local, et se construisent néanmoins avec le simple accusatif, sans répéter la préposition : p. ex. *assidere muros,* camper devant les murs ; *adjacere Etruriam,* être adjacent à l'Étrurie (Liv.) ; *allabi oras,* glisser vers les bords ; *accedere aliqvem* (Sall.), approcher de qqn ; *advolvi genua,* se rouler aux genoux. — Sur les verbes composés avec *ante* et sur *præsto,* voy. § 224 *d.*

mitate, insulter à qqn dans son malheur, mais aussi ***patientiam alicujus***) ; ***interjaceo*** (rar. avec l'acc.) ; ***intervenio ; occumbo*** (***morti,*** mais plus souv. ***mortem*** ou ***morte,*** dans la mort) ; ***obrepo, obstrepo, obtingo, obvenio, obversor ; præsideo ; repugno, resisto ; succumbo, supersto,*** avec les composés de ***sum.***

*) On dit aussi poétiquement *hæreo Evandro,* je reste attaché à Évandre ; *sagitta hæret alæ,* la flèche reste attachée à l'aile (= *in ala*), p. *adhæreo, inhæreo.*

§ 246. Le verbe *sum* se construit avec le datif, pour marquer que qqche est, appartient à une personne ou à une chose : ***sex nobis filii sunt,*** nous avons six fils. ***Homini cum deo similitudo est*** (Cic., *Legg.*, 1, 8), l'homme est semblable à la divinité. ***Jam Troicis temporibus erat honos eloqventiæ,*** dès l'époque troyenne l'éloquence était en honneur (Cic., *Brut.*, 10). ***Controversia mihi fuit cum avunculo tuo,*** j'ai eu une discussion avec ton oncle (Cic., *Fin.*, 3, 2).

Rem. 1. Cette manière de s'exprimer ne s'emploie qu'en parlant de ce qui est à une personne ou à une chose comme possession, comme chose; elle est hors d'usage pour désigner ce qui appartient comme propriété, comme élément constitutif; ainsi on dira difficilement : *Ciceroni magna fuit eloqventia,* Cicéron eut une grande éloquence (pour : *in Cicerone*) ; et : *Huic provinciæ urbes sunt opulentissimæ tres,* cette province possède trois villes très-riches (pour : *hæc provincia habet urbes,* etc., ou : *in hâc provinciâ sunt urbes,* etc.) (*Quid C. Antonio cum Apollonia, qvid cum Dyrrachio, quid cum P. Vatinii imperatoris exercitu* (s. ent. *est*)? qu'a de commun C. Antonius avec Apollonie, avec Dyrrachium, avec l'armée du général P. Vatinius?

Rem. 2. Dans l'expression : *mihi* (*tibi, rei*) *est nomen, cognomen,* j'ai (tu as, cette chose a) le nom, le surnom de; *nomen mihi manet,* le nom (de...) me reste; *datum, inditum est,* m'a été donné; le nom même se met soit au nominatif (en apposition avec *nomen,* p. ex. : *Ei morbo nomen est avaritia,* cette maladie s'appelle avarice, Cic., *Tusc.*, 4, 11); soit (plus souv.) au datif (par une attraction exercée par *mihi, tibi,* etc.); p. ex. : *Scipio cui* POSTEA *Africano cognomen fuit,* Scipion qui dans la suite fut surnommé l'Africain (Sall., *Jug.*, 5). *Leges decemvirales quibus tabulis duodecim est nomen,* les lois décemvirales qu'on appelle les Douze Tables (Liv, 3, 57). *Puero ab inopia Egerio inditum nomen;* l'enfant, à cause de son dénûment, fut appelé Egérius (id., 1, 34). Cependant le nom peut aussi se mettre au génitif, gouverné par *nomen;* p. ex. : *Q. Metello cognomen Macedonici inditum est,* on donna à Q. Métellus le surnom de Macédonicus (Vell., 1, 2). Dans les expressions actives, comme *nomen do, dico alicui,* je donne un nom à qqn, les mêmes constructions sont également usitées (l'accus. au lieu du nomin.) : *Filius, cui Ascanium parentes dixere nomen,* le fils, à qui ses parents donnèrent le nom d'Ascagne (Liv. 1, 1). *Ei cognomen damus Tardo,* nous le surnommons le Lent (Hor., *Sat.*, 1, 58); mais le plus souvent on met le datif.

Rem. 3. Une tournure imitée du grec est celle-ci : *Aliqvid* (p. ex. *militia*) *mihi volenti est,* une chose (le service militaire) est selon mon vœu, proprement, se rapporte à moi comme voulant (Sall., *Jug.*, 84).

§ 247. *a.* Le datif se met (selon la signification générale, § 241) AVEC LES ADJECTIFS, quand on veut dire que quelque chose a POUR une personne ou POUR une chose une certaine propriété, p. ex. : *civis utilis reipublicæ,* citoyen utile à (pour) la république. *Res tibi facilis, ceteris difficilis,* chose facile pour toi, difficile pour les autres; *onus grave ferentibus,* fardeau

lourd pour ceux qui le portent (à porter). *Homo omnibus gratus,* homme agréable pour tous, à tous. *Oratio plebi accepta, invisa,* discours agréable, odieux, au peuple.

Rem. Les adjectifs *proprius* et *dignus* (qui n'expriment aucune qualité déterminée) se construisent autrement; voy. § 290 *f* et 268 *a*.

b. Le datif accompagne particulièrement certains adjectifs qui expriment un rapport à quelque autre chose, comme une disposition amie ou hostile, une ressemblance, le voisinage (*amicus, inimicus, æqvus, iniqvus, propitius, infensus, infestus,* etc.; *obnoxius,* sujet à; *par, impar, dispar, similis, dissimilis, consentaneus, contrarius, æqvalis* (de même âge), *propinqvus, propior, proximus; vicinus, finitimus, conterminus, affinis, cognatus*), p. ex. : *Siculi Verri inimici infestiqve sunt,* les Siliciens sont des ennemis acharnés de Verrès. *Verbum latinum par græco et qvod idem valeat,* un mot latin semblable au grec et qui ait la même valeur (Cic., *Fin.*, 2, 4). *Locus propinqvus urbi,* lieu proche de la ville. *Nihil est tàm cognatum mentibus nostris qvàm numeri atque voces,* rien n'a plus de rapport avec nos âmes que le nombre et la mélodie (Cic., *de Orat.,* 3, 51).

Rem. 1. Quelques-uns de ces adjectifs s'emploient souvent comme des substantifs avec le génitif, en parlant de personnes (ou d'êtres personnifiés); ce sont : *amicus, inimicus* (*amica, inimica*), *familiaris; par* (un égal), *æqvalis,* un contemporain ou une personne de même âge; *cognatus,* un parent; *propinqvus,* un proche; *necessarius,* même sens; *affinis,* un allié; *vicinus,* un voisin. — *Amicus, inimicus, familiaris* s'emploient même ainsi au superlatif : *Regis amicissimus,* grand ami du roi; *inimicissimus illius,* ou de ses plus grands ennemis; *familiarissimus meus,* mon plus intime ami (on dit aussi *iniqvi mei, nostri,* mes (nos) ennemis; *invidi nostri,* nos envieux). C'est ainsi encore qu'on dit ordinairement *superstes omnium suorum,* survivant à tous les siens; plus rarement *superstes alicui.*

Rem. 2. *Similis* (*consimilis, adsimilis*) et *dissimilis* se construisent chez les meilleurs écrivains aussi bien avec le génitif qu'avec le datif, et presque toujours avec le génitif quand le nom est celui d'êtres vivants (particulièrement des dieux et des hommes) : *Similis igni* et *ignis,* semblable au feu. *Similis patris,* à son père; *similis mei, sui, nostri,* semblable à moi, à soi, à nous.

Rem. 3. Les poëtes disent aussi (d'après l'analogie de *dissimilis*) *diversus alicui,* au lieu de *ab aliqvo,* différent de qqn, et ils construisent les verbes *discrepo, differo, disto, dissideo* avec le datif, au lieu de *ab* avec l'ablatif : *Qvid distant æra lupinis?* en quoi l'argent véritable diffère-t-il des lupins? Hor., *Ep.* 1, 7. 23 *).

Rem. 4. *Affinis,* dans le sens de : COMPLICE, QUI A PRIS PART A, se con-

*) On trouve dans Tite-Live *abhorrens* avec le datif au lieu de *ab*.

§ 246. Le verbe *sum* se construit avec le datif, pour marquer que qqche est, appartient à une personne ou à une chose : *sex nobis filii sunt,* nous avons six fils. *Homini cum deo similitudo est* (Cic., *Legg.*, 1, 8), l'homme est semblable à la divinité. *Jam Troicis temporibus erat honos eloqventiæ,* dès l'époque troyenne l'éloquence était en honneur (Cic., *Brut.*, 10). *Controversia mihi fuit cum avunculo tuo,* j'ai eu une discussion avec ton oncle (Cic., *Fin.*, 3, 2).

Rem. 1. Cette manière de s'exprimer ne s'emploie qu'en parlant de ce qui est à une personne ou à une chose comme possession, comme chose; elle est hors d'usage pour désigner ce qui appartient comme propriété, comme élément constitutif; ainsi on dira difficilement : *Ciceroni magna fuit eloqventia,* Cicéron eut une grande éloquence (pour : *in Cicerone*) ; et : *Huic provinciæ urbes sunt opulentissimæ tres,* cette province possède trois villes très-riches (pour : *hæc provincia habet urbes,* etc., ou : *in hâc provinciâ sunt urbes,* etc.) (*Quid C. Antonio cum Apollonia, qvid cum Dyrrachio, quid cum P. Vatinii imperatoris exercitu* (s. ent. *est*)? qu'a de commun C. Antonius avec Apollonie, avec Dyrrachium, avec l'armée du général P. Vatinius?

Rem. 2. Dans l'expression : *mihi* (*tibi, rei*) *est nomen, cognomen,* j'ai (tu as, cette chose a) le nom, le surnom de; *nomen mihi manet*, le nom (de...) me reste; *datum, inditum est*, m'a été donné; le nom même se met soit au nominatif (en apposition avec *nomen,* p. ex. : *Ei morbo nomen est avaritia*, cette maladie s'appelle avarice, Cic., *Tusc.*, 4, 11); soit (plus souv.) au datif (par une attraction exercée par *mihi, tibi*, etc.); p. ex. : *Scipio cui* POSTEA *Africano cognomen fuit,* Scipion qui dans la suite fut surnommé l'Africain (Sall., *Jug.*, 5). *Leges decemvirales quibus tabulis duodecim est nomen,* les lois décemvirales qu'on appelle les Douze Tables (Liv, 3, 57). *Puero ab inopia Egerio inditum nomen;* l'enfant, à cause de son dénûment, fut appelé Egérius (id., 1, 34). Cependant le nom peut aussi se mettre au génitif, gouverné par *nomen;* p. ex. : *Q. Metello cognomen Macedonici inditum est,* on donna à Q. Métellus le surnom de Macédonicus (Vell., 1, 2). Dans les expressions actives, comme *nomen do, dico alicui*, je donne un nom à qqn, les mêmes constructions sont également usitées (l'accus. au lieu du nomin.) : *Filius*, *cui Ascanium parentes dixere nomen,* le fils, à qui ses parents donnèrent le nom d'Ascagne (Liv. 1, 1). *Ei cognomen damus Tardo,* nous le surnommons le Lent (Hor., *Sat.*, 1, 58); mais le plus souvent on met le datif.

Rem. 3. Une tournure imitée du grec est celle-ci : *Aliqvid* (p. ex. *militia*) *mihi volenti est*, une chose (le service militaire) est selon mon vœu, proprement, se rapporte à moi comme voulant (Sall., *Jug.*, 84).

§ 247. *a.* Le datif se met (selon la signification générale, § 241) AVEC LES ADJECTIFS, quand on veut dire que quelque chose a POUR une personne ou POUR une chose une certaine propriété, p. ex. : *civis utilis reipublicæ,* citoyen utile à (pour) la république. *Res tibi facilis, ceteris difficilis,* chose facile pour toi, difficile pour les autres; *onus grave ferentibus,* fardeau



lourd pour ceux qui le portent (à porter). *Homo omnibus gratus,* homme agréable pour tous, à tous. *Oratio plebi accepta, invisa,* discours agréable, odieux, au peuple.

Rem. Les adjectifs *proprius* et *dignus* (qui n'expriment aucune qualité déterminée) se construisent autrement; voy. § 290 *f* et 268 *a.*

b. Le datif accompagne particulièrement certains adjectifs qui expriment un rapport à quelque autre chose, comme une disposition amie ou hostile, une ressemblance, le voisinage (*amicus, inimicus, æqvus, iniqvus, propitius, infensus, infestus,* etc.; *obnoxius,* sujet à; *par, impar, dispar, similis, dissimilis, consentaneus, contrarius, æqvalis* (de même âge), *propinqvus, propior, proximus; vicinus, finitimus, conterminus, affinis, cognatus*), p. ex. : *Siculi Verri inimici infestiqve sunt,* les Siliciens sont des ennemis acharnés de Verrès. *Verbum latinum par græco et qvod idem valeat,* un mot latin semblable au grec et qui ait la même valeur (Cic., *Fin.*, 2, 4). *Locus propinqvus urbi,* lieu proche de la ville. *Nihil est tàm cognatum mentibus nostris qvàm numeri atque voces,* rien n'a plus de rapport avec nos âmes que le nombre et la mélodie (Cic., *de Orat.,* 3, 51).

Rem. 1. Quelques-uns de ces adjectifs s'emploient souvent comme des substantifs avec le génitif, en parlant de personnes (ou d'êtres personnifiés); ce sont : *amicus, inimicus* (*amica, inimica*), *familiaris; par* (un égal), *æqvalis,* un contemporain ou une personne de même âge; *cognatus,* un parent; *propinqvus,* un proche; *necessarius,* même sens; *affinis,* un allié; *vicinus,* un voisin. — *Amicus, inimicus, familiaris* s'emploient même ainsi au superlatif : *Regis amicissimus,* grand ami du roi; *inimicissimus illius,* ou de ses plus grands ennemis; *familiarissimus meus,* mon plus intime ami (on dit aussi *iniqvi mei, nostri,* mes (nos) ennemis; *invidi nostri,* nos envieux). C'est ainsi encore qu'on dit ordinairement *superstes omnium suorum,* survivant à tous les siens; plus rarement *superstes alicui.*

Rem. 2. *Similis* (*consimilis, adsimilis*) et *dissimilis* se construisent chez les meilleurs écrivains aussi bien avec le génitif qu'avec le datif, et presque toujours avec le génitif quand le nom est celui d'êtres vivants (particulièrement des dieux et des hommes) : *Similis igni* et *ignis,* semblable au feu. *Similis patris,* à son père; *similis mei, sui, nostri,* semblable à moi, à soi, à nous.

Rem. 3. Les poëtes disent aussi (d'après l'analogie de *dissimilis*) *diversus alicui,* au lieu de *ab aliqvo,* différent de qqn, et ils construisent les verbes *discrepo, differo, disto, dissideo* avec le datif, au lieu de *ab* avec l'ablatif : *Qvid distant æra lupinis?* en quoi l'argent véritable diffère-t-il des lupins? Hor., *Ep.* 1, 7. 23 *).

Rem. 4. *Affinis,* dans le sens de : COMPLICE, QUI A PRIS PART A, se con-

*) On trouve dans Tite-Live *abhorrens* avec le datif au lieu de *ab*

struit aussi bien avec le datif qu'avec le génitif : *affinis ei turpitudini,* complice de cette turpitude. *Affinis rei capitalis,* complice d'un crime capital.

Rem. 5. *Propior* et *proximus* se construisent aussi avec l'accusatif; voy. § 130. *Rem.* 2. (après *subter*).

Rem. 6. Les adjectifs qui marquent une aptitude à qqche (*aptus, habilis, idoneus, accommodatus, paratus, natus*), se construisent plus souvent avec *ad* qu'avec le datif : *orator ad nullam causam idoneus,* orateur qui n'est propre à aucune cause. *Homo ad rem militarem aptus,* homme propre à la guerre. *Idoneus arti cuilibet,* propre à toute espèce d'art (Hor., *Ep.*. 2, 2, 8). *Nationes natæ servituti,* nations nées pour l'esclavage (Cic.). Ils gouvernent le datif, dans le sens de : APPROPRIÉ A, CONVENABLE : *oratores aptissimi concionibus*, orateurs convenables pour parler devant le peuple. *Histriones fabulas sibi accommodatissimas eligunt,* les historiens choisissent les pièces qui leur conviennent le mieux (*Alienum nostræ causæ,* défavorable à notre cause ; voy. § 268, *b. Rem.* 2). Avec *æqvus, iniqvus* on peut aussi mettre *in, erga* et l'accusatif; *aptus* se trouve une fois construit avec *in.*

Rem. 7. Le datif se met aussi avec les adverbes *convenienter, congruenter, constanter, obseqventer,* p. ex. *vivere convenienter naturæ,* vivre conformément au vœu de la nature; *dicere constanter sibi,* parler toujours le même langage, ne se point démentir dans son langage.

Rem. 8. Les poëtes joignent quelquefois à *idem* (quand il est à un autre cas que le nominatif) un datif au lieu de *atqve* avec un nominatif : *Invitum qui servat, ĭdem facit occidenti,* celui qui sauve qqn malgré lui fait la même chose que celui qui le tue (Hor., *A. P.*, 467).

§ 248. Les datifs *mihi*, *nobis* (quelquefois *tibi*, *vobis*) se mettent dans les expressions d'étonnement et de blâme, dans les interpellations que l'on adresse au sujet de qqn, pour marquer une certaine participation : *Qvid ait nobis Sannio?* que dit notre Sannion? *Qvid mihi Celsus àgit?* comment va mon ami Celsus? *Hic mihi qvisqvam misericordiam nominat?* quelqu'un va-t-il ici parler de compassion (Sall., *Cat.*, 52)? *Hæc vobis illorum per biduum militia fuit*, voilà quel fut le service de vos soldats pendant deux jours (Liv. 22, 60). (Ce datif s'appelle *dativus ethicus*).

Rem. Qvid tibi vis? que veux-tu? à quoi songes-tu? *Qvid sibi vult hæc oratio?* que signifie ce discours? *Qvid hæc sibi dona voluerint?* à quoi tendaient ces présents?

§ 249. Le datif marque quelquefois le *dessein*, le *but*, l'*effet* de qqche (et répond à la question : A QUOI SERT, A QUOI TEND, A QUOI ABOUTIT cela?). On le trouve dans ce sens construit avec *sum*, avec les verbes qui signifient : ATTRIBUER A, METTRE SUR LE COMPTE DE, PRENDRE POUR, et dans quelques autres locutions où entrent les verbes *do, habeo, sumo, capio, pono* (exprimant

la manière d'envisager, de juger qqche); à la même catégorie appartiennent les datifs *præsidio*, *subsidio*, *auxilio* joints aux verbes qui marquent un mouvement et une position (à la guerre). Souvent le verbe est construit avec un second datif, indiquant POUR QUI la chose sert à tel usage, tend à telle fin, etc. : *cui bono est?* à qui est-il utile? *Incumbite in studium eloqventiæ, ut et vobis honori et amicis utilitati et reipublicæ emolumento esse possitis,* livrez-vous à l'étude de l'éloquence, afin de pouvoir à la fois parvenir à la gloire, servir vos amis et vous rendre utiles à l'État (Cic., *de Or.*, 1, 8). *Esse usui, impedimento,* servir, faire obstacle; *esse argumento*, *documento*, *testimonio* *), servir de preuve, d'enseignement, témoigner de : *summam laudem S. Roscio vitio et culpæ dedisti*, tu as fait un reproche et un crime à S. Roscius de ce qui lui fait le plus grand honneur (Cic., *Rosc. Am.*, 16). *Nemo hoc ei tribuebat superbiæ*, personne ne voyait là une marque d'orgueil de sa part (Nep., *Timol.*, 4). *Laudi*, *honori*, *probro vertere, ducere, habere aliqvid alicui,* louer, glorifier, blâmer qqn de qqche. — *Dare alicui aliqvid muneri, dono* (aussi *donum*, en apposition), donner qqche en présent, en pur don, à qqn; *habere rempublicam qvæstui,* exploiter la république, en faire trafic; *habere aliqvid religioni,* se faire scrupule de qqche; *ludibrio, contemptui habere*, se jouer de, mépriser; *ponere aliqvid pignori,* déposer qqche en gage; *locum capere castris*, choisir un emplacement pour camper; *Aduatici locum sibi domicilio delegerunt* (Cæs., *B. G.*, 2, 29), les Aduatiques se choisirent un lieu d'habitation. — *Veientes Sabinis auxilio eunt,* les Véiens vont au secours des Sabins. *Cæsar legiones duas castris præsidio relinqvit,* César laisse deux légions pour la garde du camp. *Canere receptui,* sonner la retraite.

Rem. On met surtout au datif (même après des substantifs) un substantif uni à un gérondif, pour exprimer le dessein, la destination; p. ex. : *decemviri legibus scribendis,* les décemvirs chargés de rédiger les lois. Voy. § 415.

§ 250. *a.* Quelquefois AVEC LES VERBES PASSIFS le nom de la personne qui agit se met au datif au lieu de l'ablatif avec *ab;*

*) *Esse odio*, être un objet de haine; *esse alicui magnæ curæ*, être pour qqn l'objet d'une vive sollicitude; *est alicui cordi*, il plaît à qqn, il lui tient au cœur (on dit aussi : *Maximum est argumentum*, c'est la plus grande preuve); mais *est argumentum*, *documentum* seul (avec une proposition subordonnée) ne se rencontre point chez les meilleurs écrivains.

en prose néanmoins c'est avec un léger changement de conception, et l'on fait toujours entendre par là ou que l'action est faite dans l'intérêt de la personne agissante, ou (quand le verbe est au parfait et au plus-que-parfait) que l'action est pour elle un fait accompli : *Sic dissimillimis bestiis communiter victus qværitur,* les animaux les plus différents cherchent en commun leur nourriture (Cic., *N. D.*, 2, 48). *Hæc omnibus pertractata esse possunt,* cela peut être traité par tout le monde (id., *de Orat.*, 2. 34). *Res mihi tota provisa est,* j'ai pourvu à tout (id., *Verr.*, 4, 42). Mais chez les poëtes cette nuance n'existe pas : *Carmina, qvæ scribuntur aqvæ potoribus,* les vers qu'écrivent les buveurs d'eau (Hor., *Ep.*, 1, 19, 3).

b. Au contraire, avec le gérondif et le participe futur passif, on met régulièrement le datif, pour désigner celui qui a quelque chose à faire, pour qui c'est un devoir de le faire : *Hoc mihi faciendum est,* j'ai ceci à faire, je dois faire, il faut que je fasse ceci. *Hæc legenda sunt pueris,* voilà ce que doivent lire les enfants (voy. § 420 et 421).

§ 251. Les poëtes emploient le datif pour indiquer la direction d'un mouvement : vers, du côté de : *It clamor cælo* (= *ad cælum versus*), le cri va vers le ciel (Virg., *Æn.*, 5, 451). *Spolia conjiciunt igni*, ils jettent au feu les dépouilles = *in ignem* (id., ib., 11, 194). *Lateri abdidit ensem,* il enfonça l'épée dans le flanc, = *in latus* (id., ib., 2, 553). Quelquefois, même pour marquer la destination et le but de l'action (au lieu de *ad*) : *collecta exsilio pubes,* jeunes gens réunis pour l'exil (Virg., *Æn.*, 2, 798).

CHAPITRE IV.

ABLATIF.

§ 252. L'ablatif marque en général que quelque chose, sans être précisément dans le rapport direct et indirect marqué par l'accusatif et le datif, sert néanmoins à compléter et à préciser davantage le prédicat, et en est une *dépendance* ou une *circonstance*. L'ablatif s'emploie ainsi tantôt avec les prépositions

citées au § 172, II, tantôt seul, à savoir, dans les cas pour lesquels nous donnons ici des règles.

Rem. Presque partout où le latin emploie l'ablatif, le français fait usage d'une préposition (comme *à*, *de*, *par*, *dans*, *avec*); différence que les commençants doivent soigneusement noter. Les différents cas principaux auxquels on peut ramener l'usage général de l'ablatif sont quelquefois séparés entre eux par des nuances si légères qu'il est très-difficile de les distinguer nettement, de même qu'en français on peut parfois faire usage de prépositions différentes sans modifier sensiblement la signification, p. ex. *à* et *dans* : *à* cette époque, *dans* ce temps-là; *au* temps de sa jeunesse · *dans* le temps de sa prospérité.

§ 253. L'ablatif désigne ce *par rapport à quoi* quelque chose est affirmé du sujet (par conséq. la partie du sujet, le côté d'une personne, d'une chose ou d'une action qu'on envisage dans la proposition énoncée) : *Æger pedibus*, malade des pieds; *claudus altero pede,* boiteux d'un pied; *captus oculis,* pris des yeux, qui a les yeux malades; — *eloqventiā præstantior,* qui l'emporte par l'éloquence, en éloquence; *nulla re inferior,* qui n'est inférieur en rien; *ætate et gloria antecellere*, l'emporter et par l'âge et par la gloire. — *Natione Gallus,* Gaulois de nation; *centum numero erant*, ils étaient cent par le nombre, au nombre de cent. *Sunt qvidam homines non re*, *sed nomine,* il y a des hommes qui le sont non pas de fait, mais de nom. *Specie urbs libera est, re vera omnia ad nutum Romanorum fiunt*, la ville est libre en apparence; en réalité tout se fait d'après la volonté des Romains (Liv., 35, 31). *Non tu qvidem tota re, sed temporibus errasti,* vous ne vous êtes pas trompé pour les faits, mais vous avez confondu les époques (Cic., *Phil.,* 2, 9). (*Gens aspera cultu,* nation grossière dans sa manière de vivre, Virg., *Æn.*, 5, 730).

Rem. SOUS LE RAPPORT DE, avec les adjectifs, se rend par *ad* et l'accusatif, quand on parle d'une chose qui est EN DEHORS du sujet, et sous le point de vue de laquelle on porte un jugement sur le sujet : *accusare multos qvum periculosum est tum sordidum ad famam,* accuser beaucoup de gens n'est pas seulement périlleux, c'est encore une tache à la réputation (sous le rapport de la réputation), Cic., *Off.*, 2, 14. *Nulla est species pulchrior et ad rationem sollertiamqve præstantior qvam solis lunæque cursuum,* il n'est pas de spectacle plus beau, plus admirable, sous le rapport du calcul et de l'art, que celui du cours du soleil et de la lune (Cic., *N. D.*, 2, 62). — DU CÔTÉ DE, DE LA PART DE, se rend aussi par *ab* et l'ablatif, quand il s'agit de la situation d'une personne ou d'une chose: *Cæsar metuebat, ne a re frumentaria laboraret,* César craignait d'être en souffrance du côté des provisions de grain (Cæs., *G. B.*, 7,

10). *Mediocriter a doctrina instructus*, médiocrement pourvu sous le rapport du savoir.

§ 254. Par l'ablatif on désigne L'INSTRUMENT, le MOYEN, par lequel une chose est faite ou conduite (c'est ce qu'on appelle *ablativus instrumenti*, ABLATIF DE L'INSTRUMENT) : A, DE, PAR, AVEC : *Manu gladium tenere*, tenir un glaive à la main, avec la main ; *capite onus sustinere*, soutenir un fardeau avec la tête (le porter sur la tête); *securi aliqvem percutere*, frapper qqn d'une hache, avec une hache ; *amorem forma et moribus conciliare*, attirer l'amour par sa beauté et ses manières ; *servari cura et operā alicujus*, être sauvé par les soins et l'activité de qqn; *aliqvid animo* (*scientia, memoria, numero*) *comprehendere*, comprendre qqche par l'intelligence (la science, la mémoire, dans le nombre); *vexare aliqvem injuriis et contumeliis*, vexer qqn par des injustices et des affronts; *veneno exstingui*, être tué par le poison. *Britanni lacte et carne vivunt*, les Bretons vivent de lait et de viande. *Lycurgus leges suas auctoritate Apollinis Delphici confirmavit*, Lycurgue affermit ses lois par l'autorité d'Apollon Delphien. *Lege Julia Latini civitatem Romanam consecuti sunt*, par la loi Julia les Latins obtinrent le droit de cité romaine.

Rem. 1. Le nom qui, avec un verbe passif, est mis comme MOYEN à l'ablatif, peut aussi, avec un verbe actif, se mettre au nominatif comme sujet agissant; p. ex. au passif : *Dei providentiā mundus regitur*, le monde est gouverné par la providence de Dieu; à l'actif : *Dei providentiā mundum regit*, la providence de Dieu gouverne le monde; ou encore : *Deus providentiā suā mundum regit*, Dieu, par sa providence, gouverne le monde. — Au passif une chose n'est présentée comme agissante (par l'addition de la préposition *ab* au lieu du simple ablatif) que quand elle est considérée comme une personne ; p. ex. : *Non est consentaneum, qvi metu non frangatur, eum frangi cupiditate, nec, qui invictum se à labore præstiterit, vinci à voluptate* (Cic., *Off.*, 1, 20), ce serait une inconséquence que celui que la crainte ne peut abattre cédât à la convoitise; et que l'homme qui s'est montré invincible au travail fût vaincu par la volupté (le travail et la volupté sont ici présentés comme des ennemis contre lesquels on lutte). *Eo a natura ipsa deducimur*, nous sommes amenés à cela par la nature même; mais : *natura fit, ut liberi à parentibus amentur*, il arrive naturellement que les enfants soient aimés par les parents (*Piget dicere, ut vobis animus ab ignaviā atqve socordiā corruptus sit*, il m'en coûte de dire combien votre âme s'est laissé corrompre par la mollesse et l'apathie, Sall., *Jug.*, 31 (il est plus ordinaire de dire simplement *ignaviā*).

Rem. 2. Quelques poëtes mettent quelquefois *ab* là où, en prose, on met ordinairement le simple ablatif; p ex. : *Turbinem celer assveta versat ab arte puer* (Tib., 1, 5. 4), l'enfant agile fait tourner son sabot avec son art accou-

tumé (à l'aide de son art). *Sidereo siccata (dea) ab æstu,* la déesse altérée par l'ardeur dévorante des astres, (Ov., *Met.*, 6, 342).

Rem. 3. Quand on dit que quelque chose est conduit, exécuté par un être raisonnable (chargé de cette exécution), on n'emploie pas l'ablatif, mais l'accusatif avec *per* (PAR, PAR LE MOYEN, PAR L'ENTREMISE DE) : *Augustus per legatos suos bellum administrabat,* Auguste faisait la guerre par ses lieutenants (on dit aussi *operā legatorum*). Mais on peut néanmoins se servir de l'ablatif, quand le nom de la personne est mis simplement au lieu de la chose qui s'y rattache, p. ex. *testibus,* par les témoins, au lieu de *testium dictis,* par les dépositions des témoins; ou quand des réunions de personnes, par exemple des corps de troupes, sont considérées comme une chose; *jacent suis testibus,* ils sont écrasés par leurs propres témoins (Cic., *pro Mil.*, 18). *Hostem sagittariis et funditoribus eminus terrebat,* il épouvantait l'ennemi de loin par (avec) les archers et les frondeurs (Sall., *Jug.*, 94). (Mais, en parlant d'animaux, c'est toujours l'ablatif : *bubus arare,* labourer avec des bœufs; *eqvo vehi,* être transporté à cheval, absolument comme *curru vehi,* aller en char.)

§ 255. *a.* L'ablatif de l'instrument (désignant *ce par quoi* une action est faite ou un état produit) s'emploie en latin dans certaines locutions, où l'expression française correspondante ne présente pas l'idée d'un instrument ou d'un moyen. Ainsi on dit *extollere aliqvem honoribus,* propr. élever qqn *par* les honneurs; nous disons, nous : élever qqn *aux* honneurs; *erudire aliqvem artibus et disciplinis,* proprem. instruire qqn *par* les arts et les sciences; nous disons : instruire *dans* les arts et les sciences (on trouve toutefois aussi *erudire aliqvem in jure civili,* instruire qqn dans le droit civil, en parl. d'un genre d'études déterminé); *præsidio locum tenere,* tenir, occuper un lieu PAR une garnison; nous disons : tenir garnison dans un lieu. *Laborare magnitudine sua, morbo, vitiis,* être travaillé par sa propre grandeur, par la maladie, par les vices (mais dans *laborare ex invidiā, ex pedibus* (être persécuté par l'envie, souffrir du mal aux pieds); *ex* avec l'abl. indique la source du mal comme dans cette autre phrase : *infirmus ex gravi diuturnoqve morbo,* faible par suite d'une grave et longue maladie).

Rem. Avec *florere* et *valere* (p. ex. *florere opibus et gratiā,* être florissant par ses richesses et son crédit; *T. Coruncanius plurimum ingenio valuit,* T. Coruncanius fut puissant par son talent), l'idée d'abondance, de plénitude vient s'ajouter à celle d'instrument ou de manière, que renferme l'ablatif; voy. § 259 (*sacrificatum est majoribus hostiis,* on sacrifia avec de plus grandes victimes; *faciam vitulā, pro frugibus,* je ferai mon sacrifice avec une génisse (je sacrifierai une génisse) pour mes moissons. *Sacramento milites rogare,* faire prêter à des soldats le serment militaire).

b. Avec les verbes qui signifient ESTIMER, APPRÉCIER, JUGER, DISTRIBUER, etc., l'ablatif exprime ce d'après quoi l'estimation a lieu (le moyen et la mesure de l'appréciation) : *Non numero hæc judicantur, sed pondere,* cela (ces suffrages) ne se juge pas au nombre, mais au poids. *Magnos homines virtute metīmur, non fortuna,* nous mesurons les grands hommes à leur vertu, non à leur fortune (Nep., *Eum.*, 1). *Populus Romanus descriptus erat censu, ordinibus, ætatibus,* le peuple romain était distribué selon le cens, l'ordre et l'âge (Cic., *Legg.*, 2, 19). *Amicitiæ caritate et amore cernuntur,* l'amitié se divise en tendresse et amour (id., *Part. or.*, 25). *Hecato utilitate officium dirigit magis qvam humanitate,* Hécaton règle le devoir plutôt sur l'intérêt que sur l'humanité (Cic., *Off.*, 3, 23).

c. Quelques verbes qui expriment l'idée d'ENFERMER, de COMPRENDRE, de RECEVOIR DANS, désignent quelquefois le LIEU et l'ESPACE (comme étant en quelque sorte l'instrument par lequel s'opère l'inclusion, etc.), par le simple ablatif, sans y joindre la préposition *in ;* p. ex. *includere aliqvem carcere,* enfermer qqn *par* la prison (nous disons : *en* prison) (au lieu de : *in carcere,* plus souvent *in carcerem*) ; *versu aliqvid concludere,* enfermer quelque chose *par* un vers (en un vers) ; *recipere* (*invitare*) *aliqvem tecto, urbe,* recevoir, inviter qqn sous son toit, à la ville (on dit ordinairement *aliqvem in civitatem, in ordinem senatorium, domum recipere*, recevoir qqn dans la cité, dans l'ordre sénatorial, chez soi) ; *tenere se castris; copias in castris continere,* rester au camp, y retenir les troupes ; *tollere aliqvem rhedā,* prendre qqn dans sa voiture. On dit particulièrement *contineri aliqva re,* dans le sens de : être compris dans qqche, consister dans, reposer sur : *artes, qvæ conjecturā continentur,* les arts qui reposent sur de pures conjectures.

Rem. Consto, je consiste, se construit ordinairement avec *ex* : p. ex. *Constare ex animo et corpore,* être composé d'un corps et d'une âme ; quelquefois avec *in* ou le simple ablatif.

§ 256. L'ablatif exprime le MOTIF (intérieur) qui fait agir, l'INFLUENCE en vertu de laquelle qqche a lieu (*ablativus causæ moventis*) ; p. ex. *incendi dolore,* être enflammé de douleur ; *ira incitari,* être poussé par la colère ; *ardere studio,* brûler du désir ; *cupiditate occæcari,* être aveuglé par la passion ; *cæcus*

avaritia, aveuglé par l'avarice; *exsultare gaudio,* sauter de joie. *Multi homines officia deserunt mollitia animi,* beaucoup d'hommes trahissent le devoir par faiblesse d'âme (Cic., *Fin.*, 1, 20). *Qvod benevolentiā fit, id odio factum criminaris,* ce qui a été fait par bienveillance, tu l'attribues à un motif de haine (id., *Rosc. Am.*, 15). *Qvidam morbo aliqvo et sensus stupore svavitatem cibi non sentiunt,* certaines personnes, par maladie et par engourdissement des sens, ne sentent pas la saveur des aliments (Cic., *Phil.*, 2, 45). *Servius Tullius regnare cœpit non jussu, sed voluntate atqve concessu civium,* Servius Tullius monta sur le trône non par l'ordre, mais du consentement tacite et par la tolérance du peuple (id., *Rep.*, 2, 21) (*injussu imperatoris de statione decedere,* quitter son poste sans l'ordre du général). *Veni ad eum ipsius rogatu arcessituqve,* je suis venu le trouver à sa prière et mandé par lui (Cic., *N. D.*, 1, 6). De même *permissu, mandatu, efflagitatu, hortatu, coactu alicujus facere aliqvid* (faire qqche avec la permission, d'après les instructions, sur les instances, d'après le conseil de qqn, ou forcé par lui), et avec les autres substantifs verbaux qui ne s'emploient qu'à l'ablatif, § 55, 4. *) *Romano more filii puberes cum parentibus non lavantur,* les mœurs romaines ne permettent pas qu'un fils sorti de l'enfance se baigne avec son père (Cic., *Off.*, 1, 35). *Cimon Atheniensium legibus emitti è vinculis non poterat, nisi pecuniam solvisset,* d'après les lois athéniennes Cimon ne pouvait sortir de prison, sans avoir payé son amende (Nep., *Cim.*, 1).

Rem. 1. L'ablatif de cause ou de motif se rencontre le plus souvent avec les verbes intransitifs et passifs qui expriment la disposition d'esprit du sujet, et surtout avec les participes qui s'ajoutent au sujet d'une proposition, là où nous nous contentons de la préposition PAR pour rendre la même idée : *Adductus, ardens, commotus, incitatus, incensus, impulsus irā, odio hæc feci,* j'ai fait cela PAR colère, par haine (le latin dit amené, ardent, ému, transporté, enflammé, poussé par ou de). Tite-Live dit aussi, tout court, *ab ira, ab odio, ab insita animis levitate,* par colère, par haine, par la légèreté naturelle aux esprits. (Quand il s'agit d'une cause d'empêchement, on se sert de la préposition *præ;* p. ex. : *præ mærore, præ lacrimis loqvi non possum,* la douleur, les larmes m'empêchent de parler. *Gens suarum rerum impotens præ domesticis discordiis,* nation que ses discordes intestines empêchent de se gouverner elle-même (Liv. 9, 14). *Per me licet,* j'y consens; je n'y fais point obstacle. *Qvi per ætatem poterant,* ceux à qui leur âge le permettait.

Rem. 2 D'APRÈS, CONFORMÉMENT A, PAR SUITE DE, EN CONSÉQUENCE

*) *Injussu,* sans ordre, se trouve comme adverbe et sans génitif, dans Tite-Live.

DE; se rend plus exactement par EX. : *Coloniæ ex fœdere milites dare debebant,* les colonies, d'après le traité (aux termes du traité), devaient donner des soldats.

Rem. 3. Il faut remarquer encore l'expression : *meā* (*tuā, etc.*) *sententiā, meo judicio,* à mon avis, à mon (ton) sens, d'après mon (ton) opinion : *Curio mea sententia vel eloqventissimus temporibus illis fuit*, Curion fut, à mon avis, le plus éloquent de ce temps-là (Cic., *de Orat.*, 2, 23). *Socrates, omnium eruditorum testimonio totiusqve judicio Græciæ, qvum prudentia et acumine, tum vero eloqventia omnium fuit facile princeps* (id., ib., 3, 16), Socrate, d'après le témoignage de tous les hommes éclairés et au jugement de toute la Grèce, fut sans contredit, autant par ses lumières et sa pénétration que par son éloquence, le premier des philosophes. (L'ablatif désigne ici ce en vertu de quoi on juge et dit quelque chose.)

§ 257. Les ablatifs *causā* et *gratiā* se mettent avec un génitif (et régulièrement après lui), ou avec un pronom possessif (*meus, tuus*, etc.), dans le sens de : A CAUSE DE, DANS L'INTÉRÊT DE, POUR : *Reipublicæ causâ accusare aliqvem*, accuser qqn dans l'intérêt de la république. *Tuā causā hoc facio*, je fais cela pour toi. *Dolorum effugiendorum gratiā voluptates omittere,* laisser de côté les plaisirs afin de fuir les douleurs (qui en sont la suite).

Rem. 1. On dit, sans génitif ou pronom possessif, *eā de causā* ou *eā causā*, par ce motif, pour cette raison ; *justis causis*, par de justes raisons ; *ea gratiā*, dans cette vue, à cette fin, à cause de cela.

Rem. 2. La cause (ce *à cause de quoi* une chose arrive) se rend proprement, dans tout autre cas, non point par l'ablatif, mais par les prépositions *ob, propter* (ou par *causā, gratiā,* comme nous venons de le voir). Toutefois l'ablatif de *moyen* ou de *motif* se rapproche quelquefois beaucoup, en partie par une abréviation de l'expression, de la signification de *cause,* et se confond presque avec elle, p. ex. : *Levitate armorum et qvotidianā exercitatione nihil hostibus noceri poterat,* par la légèreté des armes et l'exercice journalier on ne pouvait faire aucun mal à l'ennemi, Cæs., *B. G.*, 5, 34 (équivaut à : *efficiebatur, ut nihil noceri posset,* la légèreté des armes, etc., faisait que l'on ne pouvait, etc.). La différence entre l'ablatif de *motif déterminant* (dans le sujet même) et l'indication exacte de la *cause* se montre dans l'exemple suivant : *Non tam ob recentia ulla merita qvam originum memoriā*, non pas tant *à cause* d'aucun service récent que *par le souvenir* des origines, Liv., 38, 39.

Rem. 3. Ici on peut remarquer l'usage de l'ablatif *eo* et quelquefois *hoc* dans le sens de : PAR CELA, POUR CELA, A CAUSE DE CE (= *ideo*) ayant souvent pour corrélatif *qvod*, QUE ; p. ex. : *Homines suorum mortem eo lugent, qvod eos orbatos vitæ commodis arbitrantur,* les hommes pleurent la mort des leurs PARCE QU'ILS les croient privés des avantages de la vie (Cic., *Tusc.*, 1, 13). *Millia frumenti tua triverit area centum, non tuus hoc capiet venter plus ac meus,* quand ton aire broierait cent mille mesures de blé, ton estomac n'aura pas POUR CELA plus de capacité que le mien (Hor., *Sat.*, 1, 1, 46).

ABLATIF DE MANIÈRE.

§ 258. L'ablatif d'un substantif joint à un adjectif (ou participe) ou à un pronom exprime la MANIÈRE dont quelque chose arrive, la CIRCONSTANCE qui accompagne le fait, la CONDITION sous laquelle il se produit (*ablativus modi*). Avec les substantifs qui expriment par eux-mêmes la manière, le mode ou l'apparence, l'air, l'aspect (*modo, more, ratione, ritu*, qfois *consvetudine, habitu*), on peut, au lieu d'un adjectif, mettre un génitif. *Miltiades summa æqvitate res Chersonnesi constituit*, Miltiade régla avec la plus grande équité les affaires de la Chersonnèse (Nep., *Milt.*, 2). *Deos pura, integra, incorrupta et mente et voce venerari debemus,* nous devons honorer les dieux avec une parfaite innocence et pureté de cœur et de bouche (Cic., *N. D.*, 2, 28). *Summā vi insistere,* insister avec la plus grande force. *Fieri nullo modo* (ou *pacto*) *potest*, il ne peut se faire en aucune façon. *Apis more modoqve carmina fingo*, je compose mes vers à la façon de l'abeille (Hor., *Od.*, 4, 2, 27). *Voluptas pingitur pulcherrimo vestitu et ornatu regali, in solio sedens,* on peint la Volupté sous les vêtements les plus beaux et avec une parure royale, assise sur un trône (Cic., *Finn.*, 2, 21). *C. Pontius decem milites pastorum habitu mittit*, C. Pontius envoie dix soldats sous des vêtements de pâtres (Liv., 9, 2). *Ire agmine qvadrato*, s'avancer en bataillon carré. *Allobrogum legati pontem Mulvium magno concitatu ingrediuntur,* les députés des Allobroges entrent sur le pont Mulvius avec une grande suite (Cic., *Catil.*, 3, 2). *Obvius fit Miloni Clodius, expeditus, in eqvo, nullā rhedā, nullis impedimentis*, Clodius se trouve sur le chemin de Milon, tout dégagé, à cheval, sans voiture, sans bagages (id., *pro Mil.*, 10). De même *nullo ordine,* sans ordre (pêle-mêle). *Nullo negotio*, sans difficulté. *Æstu magno ducere exercitum*, conduire une armée par la grande chaleur (id., *Tusc.*, 2, 15). *Tabulas in foro, summa hominum freqventia, exscribo,* sur la place même, devant une foule de témoins, je fais transcrire les registres (id., *Verr.*, 2, 77). *Saltus haud sine clade, majore tamen jumentorum qvam hominum pernicie superatus est,* le défilé fut franchi non sans dommages, mais avec une perte moindre en hommes qu'en bêtes de charge (Liv., 21, 35). *Nonum jam annum velut in acie adversus*

optimates stamus maximo privatim periculo, nullo publice emolumento, voilà neuf ans déjà que nous luttons contre les grands avec de très-grands périls pour nous, sans aucun profit pour la chose publique (id., 6, 39). — Toutefois on ajoute souvent la préposition *cum*, comme en français, quand on parle de ce qui accompagne l'action ou de circonstances extérieures, par ex. : *Magno studio aliqvem adjuvare et* CUM *magno studio adesse*, aider qqn avec beaucoup de zèle (Cic., *pro leg. Manil.*, 24). CUM *labore operoso ac molesto moliri aliqvid*, faire qqche en se donnant beaucoup de mal et de peine (Cic., *N. D.*, 2, 23). *Cum omni gravitate et jucunditate aliqvid explicare*, développer qqche avec toute la gravité et l'agrément possible (id., *de Orat.*, 13). *Romani cum magno gaudio Horatium accipiunt*, les Romains accueillent Horace avec une grande joie (Liv., 1, 25). *Sedere cum* (ou *in*) *tunica pulla*, être assis en tunique brune (Cic., *Verr.*, 4, 24) *).

Rem. 1. Au contraire *cum* ne peut jamais se mettre avec les substantifs qui expriment eux-mêmes l'idée de MANIÈRE (*modo, more*, etc.), ou un SENTIMENT et un DESSEIN (*hac mente, hoc consilio feci*, je l'ai fait dans cette pensée, dans ce dessein; *æqvo animo fero*, je souffre avec une âme égale, je supporte sans peine) ou une CONDITION (*ea conditione, ea lege*, à cette condition, sous cette loi); ni avec les mots qui désignent les parties du corps : *nudo capite, promisso capillo incedere*, s'avancer nu-tête, les cheveux longs.

Rem. 2. Mais si le nom de ce qui accompagne l'action ou se montre en elle est mis seul, sans adjectif ni pronom, alors on ajoute la préposition *cum;* p. ex. : *cum cura scribere* (et non *cura* seul), écrire avec soin; *cum fide exponere*, exposer avec bonne foi; *cum virtute vivere*, vivre avec vertu. *Multa facere impure atqve tætre, cum temeritate et impudentia*, faire beaucoup de choses impures et dégoûtantes, avec témérité et impudence (Cic., Div. 1, 29) Il faut toutefois excepter quelques substantifs qu'on emploie seuls et adverbialement dans certaines locutions, comme *ordine, ratione* (*recte atqve ordine facere, via et ratione disputare*), *more, jure, injuria, consensu, clamore, silentio* (on dit aussi *cum clamore, cum silentio*), *dolo, fraude, vi, vitio* (contre la règle ou l'usage établi); *cursu, agmine ire* (aller au pas de course, en ordre de marche), et quelques autres. *Non prœliis neqve acie, sed alio more bellum gerere*, faire la guerre non par des combats et des batailles, mais par un autre système (Sall., *Jug.*, 54). *Versibus aliqvid scribere*, écrire qqche en vers. La préposition *per* s'emploie qqfois dans un sens tout à fait identique pour signifier la *manière*, p. ex. : *per vim*, par la force (*multa dolo, pleraqve*

*) L'ablatif sert parfois à rattacher plus brièvement une observation. *Primum extruendo tumulo cespitem Cæsar posuit, gratissimo munere in defunctos*, on éleva un tombeau dont César posa le premier gazon; pieux devoir envers les morts (proprement : ce qui était un pieux devoir), Tac., *Ann.*, 1, 62. On trouve souvent plus tard des expressions analogues, et quelquefois plus dures.



per vim audebantur, souvent la ruse, plus souvent encore la violence, présidait à ces attentats (Liv., 39, 8). *Per scelus et latrocinium aliqvid auferre*, enlever qqche par le crime et le brigandage (Cic., *Verr.*, 1, 21). *Per litteras*, par écrit; *per causam renovati ab Æqvis belli*, sous prétexte que les Èques avaient recommencé la guerre (Liv., 2, 32). (On trouve dans quelques expressions l'ablatif seul pour indiquer une circonstance qui accompagne le fait : *sereno*, par un ciel serein (Liv., 38, 3), *austro*, par le vent du sud (Cic., *Div.* 2, 27).

Rem. 3. Pour désigner quelque chose qu'une personne porte avec soi ou sur soi, on se sert toujours de *cum*, même quand le substantif serait accompagné d'un adjectif : *Servus comprehensus est cum gladio*, et *cum magno gladio*, un esclave fut surpris muni d'une épée, d'une grande épée.

Rem. 4. Souvent; comme dans l'exemple *magno concitatu*, l'ablatif de MANIÈRE s'emploie pour marquer la FORCE, la PUISSANCE avec laquelle on entreprend qqche à la guerre : *exiguis copiis pugnare*, combattre avec peu de troupes; *proficisci*, *venire*, *adesse omnibus copiis*, *expedito exercitu*, *triginta navibus longis*, partir, venir, arriver avec toutes ses troupes, avec une armée de troupes légères, avec trente navires longs. On peut toutefois ajouter *cum : Cæsar cum omnibus copiis Helvetios seqvi coegit*, César força les Helvètes à le suivre avec toutes leurs forces (Cæs., *B. G.*, 1, 26.) (S'il n'y a ni adjectif ni nom de nombre, on met toujours *cum*.)

Rem. 5. Il faut ici remarquer encore les expressions : *pace alicujus*, et *bona venia alicujus dicere aliqvid*, dire qqche avec la permission de qqn; *periculo alicujus aliqvid facere*, faire qqche au péril de; *alicujus auspiciis*, *imperio*, *ductu rem gerere*, faire une chose sous les auspices, sous le commandement, sous la conduite de qqn. *Simulatione* (*specie*) *timoris cedere*, se retirer en feignant d'avoir peur (Cæs., *B. C.*, 2, 40); on dit aussi *per simulationem timoris*, *per speciem auxilii ferendi*, en feignant de craindre, sous prétexte de porter secours. *Obsidum nomine*, à titre d'otages (id., *B. G.*, 3, 2). *Classis nomine pecuniam imperare civitatibus*, frapper un impôt sur les villes en alléguant la nécessité de construire une flotte (Cic., *pro Flacc.*, 12). *Alicujus verbis salutare aliqvem*, saluer qqn au nom, de la part de qqn. Au rebours, *cum* sert qqfois à marquer une SUITE, un EFFET : *Accidit, ut Verres illo itinere veniret Lampsacum cum magna calamitate et prope pernicie civitatis*, vint à Lampsaque pour le malheur et presque pour la ruine de cette cité (Cic., *Verr.*, 1, 24).

ABLATIF DE PRIX ET D'ESTIME.

§ 259. L'ablatif sert à marquer le PRIX auquel une chose est *achetée, vendue*, ou, en général, est *faite, obtenue* (avec les verbes *esse*, *stare*, *constare*, *licere*. Se vendre, coûter), ou ESTIMÉE (avec les verbes *æstimo* et *taxo*, j'apprécie, j'évalue, j'estime) : *Eriphȳle* AURO *viri vitam vendidit*, Eriphyle vendit pour de l'or la vie de son mari. *Prædium emitur* (*vēnit*) *centum millibus nummûm*, cette terre est achetée (vendue) cent mille écus. *Cælius habitat triginta millibus*, Célius a un loyer de trente mille sesterces (Cic., *pro Cæl.*, 7). *Apollonius mercede docebat*, Apollonius faisait payer ses leçons. *Victoria Pœnis* (datif) *multo sangvine stetit*, la victoire a coûté beaucoup

de sang aux Carthaginois. *Tritici modius in Sicilia erat* (*æstimabatur*) *ternis sestertiis*, le boisseau de froment valait (était estimé) en Sicile trois sesterces (Cic., *Verr.*, 3, 81). *Otium non gemmis venale*, le loisir ne s'achète pas au prix des perles (Hor., *Od.*, 2, 16, 7).

Rem. 1. Si le prix n'est indiqué que d'une manière indéterminée (comme *haut prix*, *bas prix*), on emploie qqfois pour cette indication le génitif des adjectifs (*tanti*, *magni*, *parvi*, etc.), voy. § 294.

Rem. 2. On dit *mutare*, *commutare*, *permutare aliqvid aliqvo*, donner, abandonner une chose pour une autre, s'en défaire au prix d'une autre; p. ex : *fidem et religionem pecuniā mutare* (Cic., *Cluent.*, 46), vendre sa conscience et sa religion. *Oves pretio mutare*, vendre des brebis *). Le sens est aussi qfois, échanger, troquer contre : *uvam strigili mutare* (Hor.), troquer une grappe de raisin contre une étrille. *Permutare plumbum gemmis*, échanger du plomb contre des pierres précieuses (Pline). On dit aussi *commutare aliqvid cum aliqvo*, changer une chose contre une autre (la donner pour une autre).

ABLATIF D'ABONDANCE.

§ 260. L'ablatif se met avec différents verbes pour en préciser la signification, en indiquant ce en quoi et par rapport à quoi l'action ou l'état se produit.

a. Avec les verbes qui signifient (intransitivement) : avoir ABONDANCE, PLÉNITUDE, EXCÈS de qqche; ou (transitivement) : *garnir*, *munir*, *pourvoir*, de; traiter une personne ou une chose de telle sorte qu'elle reçoive qqche, on emploie l'ablatif pour indiquer en quoi il y a *excès*, *de quoi* qqche est pourvu (c'est l'ABLATIF D'ABONDANCE, *ablativus copiæ*), p. ex. : *abundare otio*, avoir beaucoup de loisir, du loisir de reste; *affluere divitiis*, regorger de richesses; *culter manat cruore*, le couteau dégoutte, ruisselle de sang; *refercire libros fabulis*, remplir les livres de fables; *augere aliqvem scientiā*, instruire qqn, le rendre savant; *imbuere vas odore*, imprégner un vase de parfum; *imbuere animum honestis artibus*, pénétrer l'âme de sentiments honnêtes; *afficere aliqvem beneficio*, *honore*, *incommodo*, *pœnā*, obliger, honorer, incommoder, punir qqn.

Les verbes de cette nature sont : *abundo*, *redundo*, *affluo*, *scateo*, et d'autres dans de certaines significations, p. ex. : *pluit lapidibus* (il pleut des pierres), il tombe une pluie de pierres; *aures vocibus circumsonant*, *personant*, les oreilles

*) *Vertere funeribus triumphos*, changer les triomphes en funérailles (Hor.).

retentissent de cris *). — *Compleo, expleo, impleo; refercio, stipo, instruo, orno, onero, cumulo, satio, augeo, remuneror, afficio, imbuo, conspergo, respergo, dignor* (dans le sens actif : *dignari aliqvem honore*, juger qqn digne d'un honneur; Cf. § 268 *d*) et quelques autres. (*Littora urbibus distincta,* rivages parsemés de villes.)

Rem. Impleo et *compleo* prennent chez les poëtes et chez quelques prosateurs le génitif au lieu de l'ablatif, p. ex. : *implere hostem fugæ ac formidinis,* répandre la fuite et la terreur parmi les ennemis (Liv., 10, 14). On trouve encore par-ci par-là chez les poëtes un ou deux des autres verbes avec cette construction; p. ex. : *Satiata ferinæ dextera cladis erat,* ma main était rassasiée du carnage des bêtes féroces, Ovid., *Met.,* 7, 808.

b. La signification de quelques verbes PEUT ÊTRE CONÇUE DE DEUX MANIÈRES, et, par suite, se construire soit de la façon que nous venons d'indiquer ici, avec l'acusatif et l'ablatif (pourvoir qqn de qqche), soit (dans le sens de : donner qqche à qqn; faire qqche pour lui ou par rapport à lui), avec l'accusatif et le datif; p. ex. : *donare scribam suum annulo aureo,* gratifier son secrétaire d'un anneau d'or; et : *donare adjutoribus suis multa,* faire beaucoup de présents à ses aides.

Ces verbes sont : *dōno*, *circumdo* (*urbem muris* et *muros urbi*), *adspergo* (*alicui labeculam,* répandre une tache sur qqn; *aliqvem ignominiā*, couvrir qqn d'ignominie); *induo* (*aliqvem veste,* particulièrement au passif : *indutus veste,* revêtu d'un habit, et *alicui vestem*, mettre un habit à qqn) **); *inuro* (*alicui notam* et *aliqvem notā*, j'imprime une marque infamante à qqn); *misceo* (ordinairement : *aqvam nectare,* mêler du nectar à de l'eau, mélanger l'eau avec du nectar; *rubor candore mixtus*, rougeur mêlée de pâleur; plus rarement *fletum cruori,* mêler des pleurs au sang; *misceo iram cum luctu,* je mêle la colère au deuil) et *admisceo,* ainsi que quelques autres composés avec *ad* et avec *in* (*afflo, illĭno, imprĭmo, inscrībo, intexo*); de même *circumfundo,* particul. au passif : *circumfundor luce* ou *circumfunditur mihi lux,* la lumière se répand autour de moi, je suis environné de lumière.

*) On dit aussi : *Clamor circumsonat hostes,* les cris retentissent autour de l'ennemi; et, de là, *circumsonor clamore.*

**) On dit aussi *induo vestem,* je revêts, je mets un vêtement, et poétiq, *induor;* voy. § 237 *a.*

Rem. Notez l'expression poétique et hardie : *Ter socios pura circumtulit undā*, il aspergea à la ronde ses compagnons d'une eau pure (Virg., *Æn.*, 6, 229). *Loca custodiis intermissa*, lieux où sont placés des postes de distance en distance (= *ubi custodiæ intermissæ sunt*), Liv., 7, 36,

ABLATIF DE MANQUE.

§ 261. *a.* L'ablatif se met encore avec les verbes qui expriment (intransitivement) le *défaut*, le *manque*, la *disette*, le *besoin* de qqche, et (transitivement) l'*enlèvement*, la *privation* de qqche, pour indiquer ce qui manque ou ce qui a été ôté (c'est l'ablatif de manque, *ablativus inopiæ*), comme avec *careo, egeo, indigeo, vaco; — orbo, privo, spolio, fraudo, nudo,* p. ex. : *Carere sensu,* manquer de sentiment; *egere auxilio*, avoir besoin de secours; *vacare culpā*, être exempt de faute; *spoliare hominem fortunis,* dépouiller un homme de ses biens, *nudare turrim defensoribus*, enlever à une tour ses défenseurs.

Rem. Egeo et *indigeo* (particul. *indigeo*) gouvernent aussi le génitif*.

b. C'est ainsi qu'on dit *invideo alicui aliqva re* (*laude suā*); j'envie qqche à qqn (sa gloire, p. ex.) et *interdico alicui aliqva re*, j'interdis qqche à qqn (l'usage ou l'accès de qqche), p. ex. : *aqva et igni, domo suā,* interdire à qqn le feu et l'eau, l'entrée de sa maison. Au passif impersonnellement : *prodigis* (dat.) *solet bonis interdici,* on a coutume d'interdire aux prodigues l'administration de leurs biens.

Rem. 1. On dit aussi plus rarement avec l'accusatif *invidere alicui laudem*, envier à qqn sa gloire (mais on trouve souvent *invidere laudi alicujus*, envier la gloire de qqn) et *interdicere feminis usum purpuræ*, interdire aux femmes l'usage de la pourpre. *Interdicta voluptas*, volupté interdite.

Rem. 2. *Exuo* et *abdĭco* ont (comme au § 260 *b*) une double construction : *exuere aliqvem veste*, dépouiller qqn de son vêtement. *Exuo mihi vestem*, et ordinairement simplement *vestem*, j'ôte mon vêtement. — *Abdico me magistratu* ou *abdico magistratum*, je me démets de ma charge, j'abdique ma charge.

§ 262. On construit également avec l'ablatif les verbes qui signifient (intransitivement) : S'ABSTENIR DE QQCHE, Y RENONCER ou (transitivement) DÉLIVRER, ÉLOIGNER, EXCLURE DE QQCHE,

* *Vaco* signifie aussi : je suis inoccupé, j'ai du loisir (applicable à qqche), par suite je puis m'appliquer à; dans ce cas il se construit avec le datif; p. ex. : *vacare philosophiæ*, j'ai du loisir pour la philosophie; de là, chez les écrivains postérieurs s'appliquer, se livrer, vaquer à qqche, *alicui rei vacare.*





comme *abstineo*, je m'abstiens; *desisto*, je me désiste; *supersedeo*, je surseois; *libero*, je délivre; *solvo, exsolvo*, je dégage; *levo*, je soulage de; *exonero*, je décharge de; *arceo*, j'écarte; *prohibeo*, je tiens éloigné de; *excludo*, j'exclus; p. ex. : *abstinere* (ou *abstinere se*) *maledicto, scelere*, s'abstenir de médisance, de crime; *supersedere labore itineris*, s'épargner la fatigue du voyage; *liberare aliqvem suspicione*, délivrer qqn d'un soupçon; *levare aliqvem onere*, soulager qqn d'un fardeau; *arcere tyrannum reditu*, empêcher le tyran de rentrer; *prohibere aliqvem cibo tectoqve*, empêcher qqn de manger et de s'abriter; *prohibere Campaniam populationibus*, mettre la Campanie à l'abri des dévastations. Toutefois les verbes qui signifient S'ABSTENIR, EMPÊCHER, EXCLURE, se construisent aussi avec *ab*; p. ex. : *abstinere à vitiis*, s'abstenir des vices; *prohibere hostem à pugnā*, empêcher l'ennemi de combattre; *cives à periculo*, protéger les citoyens contre le danger; *excludere aliqvem à republicā*, exclure qqn de l'administration publique; et quand il s'agit d'une personne, on met toujours la préposition : *arcere aliqvid à sese*, écarter qqche de soi.

Rem. 1. Avec *libero* on trouve rarement *ab*; avec *supersedeo, levo, exonero, exsolvo*, on ne le trouve jamais; on met le simple ablatif. (*Liberare aliqvem ex incommodis*, délivrer quelqu'un de ses maux.)

Rem. 2. *Intercludo* a une double construction; p. ex. : *intercludere viam, fugam alicui*, barrer le passage, couper la retraite à qqn; et *intercludere aliqvem commeatu, à castris*, couper les vivres à qqn, lui couper communication avec le camp (cf. § 260 *b*).

Rem. 3. Il n'y a que les poëtes et quelques prosateurs des temps postérieurs qui emploient *absterreo, deterreo*, et qqfois les verbes composés avec *dis*, comme *dignosco, disto, distingvo*, ainsi que *secerno* et *sepāro*, sans ajouter la préposition *ab* à l'ablatif, p. ex. : *Vero distingvere falsum*, discerner le faux du vrai; *turpi secernere honestum*, distinguer l'honnête du honteux (Hor.).

Rem. 4. Les poëtes, à l'imitation d'une construction en usage chez les Grecs, construisent qquns de ces verbes avec le génitif, p. ex. *abstineto irarum* (Hor.), abstiens-toi de la colère; *desine qverelarum*, cesse tes plaintes (id.); *solutus operum*, libre des travaux (id.). *Liberare aliqvem culpæ* (Liv.), déclarer qqn innocent.

§ 263. Les verbes qui signifient : ÉLOIGNER, ÉCARTER (violemment) D'UN LIEU, se construisent aussi qqfois avec le simple ablatif, mais ordinairement cet ablatif est accompagné d'une préposition de lieu (*ab, ex, de*), p. ex. : ***Movere aliqvem vestigio***, faire lâcher pied à qqn; *pellere, expellere, depellere hostem loco* (*e loco, ab urbe*), déloger l'ennemi de son poste, de la ville; *deturbare mœnibus* (*de mœnibus*), précipiter du haut

des murs; et, dans un sens métaphorique, *deturbare,* et principalement *dejicere* (*aliqvem spe, prætura,* et aussi *de sententia*), renverser les espérances de qqn; le faire échouer dans ses prétentions à la préture; le forcer à changer d'avis). De même on trouve souvent avec le simple ablatif *cedo,* je me retire de, j'abandonne; *decedo, excedo* (*cedere loco,* quitter la place; *vita,* la vie; et *e loco, de vita,* quitter un lieu, sortir de la vie; *decedere provincia,* quitter son gouvernement, *Italiā,* l'Italie, et *de provincia;* on dit aussi *cedere alicui possessione hortorum,* céder ses jardins à qqn, en abandonner pour lui la possession); de même *abeo,* je me retire, en parl. de la résignation d'un emploi (*abeo magistratu, dictaturā* *), je quitte ma charge, je dépose la dictature.

Rem. Il est très-rare qu'on mette le simple ablatif avec *exeo, egredior, ejicio,* p. ex. : *egredior urbe*, je sors de la ville. Sur l'ablatif des noms de villes, à la question *unde*, voy. § 275.

§ 264. Avec les verbes *gaudeo, lætor, glorior, doleo, mæreo* et les verbes *fido, confido,* l'ablatif indique le sujet de la joie, de la douleur, ou ce sur quoi l'on se fie, p. ex. *gaudere aliorum incommodo,* se réjouir du mal d'autrui; *gloriari victoria sua,* se glorifier de sa victoire; *confidere natura loci,* se fier à la position des lieux.

Rem. Fido et *confido* se construisent aussi avec le datif (*diffido* presque toujours); voy. § 244. *Doleo* prend aussi l'accusatif (*meum casum illi doluerunt*, ils ont plaint mon malheur); voy. § 223 *c. Glorior de et in aliqva re*, se glorifier de la possession de qqche. *Nitor auctoritate alicujus*, je m'appuie de l'autorité de qqn (comme moyen ou instrument); on dit aussi *Divinatio nititur in conjectura*, la divination s'appuie sur la conjecture. Il faut remarquer *delector aliqva re* et *aliqvo,* j'aime une chose, qqn : *Lælio valde delector*, j'aime fort Lélius.

§ 265. Les verbes *utor* (*abūtor*), *fruor* (*perfruor*), *fungor* (*defungor, perfungor*), *potior, vescor* veulent leur régime à l'ablatif : *Uti victoria,* user de sa victoire, *frui otio,* jouir du repos; *fungi munere,* s'acquitter d'une fonction; *urbe potiri,* se rendre maître de la ville; *vesci carne,* se nourrir de chair. (*Utor aliqvo amico,* je me sers de qqn comme ami, c.-à-d. j'ai qqn

* *Excidere uxore* (Ter.), être déchu de son épouse, c.-à-d. n'avoir plus qu'à y renoncer.

pour ami (*amico* est mis en apposition); de même : *me usurus es æqvo* *), tu me trouveras favorable ou juste.

Rem. 1. Cet usage de l'ablatif s'explique par la considération que ces verbes n'avaient point, dans l'origine, de signification purement transitive. *Potior* se construit aussi avec le génitif, en prose rarement, mais toujours dans l'expression *potiri rerum*, s'emparer des affaires, du pouvoir, en être le maître.

Rem. 2. Chez les poëtes les plus anciens et chez quelques prosateurs ces verbes se trouvent quelquefois avec l'accusatif. Le gérondif s'emploie comme celui d'un verbe transitif ordinaire avec l'accusatif, p. ex. : *in munere fungendo*, en s'acquittant de sa charge; *dare alicui vestem utendam*, donner à qqn un vêtement à porter (pour s'en servir); *spes potiendorum castrorum*, l'espoir de s'emparer du camp (Cæs., *B. G.*, 3, 6) = *castris potiendi.*

§ 266. L'expression *opus est* s'emploie comme prédicat avec un nominatif, sans qu'*opus* change jamais; p. ex. : ***Dux nobis*** (datif) ***et auctor opus est,*** il nous faut un guide et un conseiller (Cic., *ad Fam.*, 2, 6); ***exempla multa opus sunt,*** il faut beaucoup d'exemples (id., *de Invent.*, 2, 19); soit impersonnellement (IL FAUT, IL EST BESOIN, ON A BESOIN DE) avec l'ablatif : ***Præsidio opus est,*** il faut une protection. ***Auctoritate tua mihi opus est,*** j'ai besoin de ton autorité. ***Quid (nihil) opus est verbis?*** Qu'a-t-on besoin (on n'a pas besoin) de paroles? (Sous la forme négative ou sous la forme interrogative avec ***qvid,*** le tour impersonnel est presque sans exception.) On emploie aussi impersonnellement ***usus est*** dans le même sens : ***Viginti usus est minis,*** on a besoin de vingt mines. ***Si usus est,*** s'il le faut, au besoin.

Rem. Ce qui est nécessaire, ce dont on a besoin peut aussi, avec *opus est*, s'exprimer par un infinitif ou par un accusatif accompagné de l'infinitif; p. ex. : *Qvid opus est maturare?* Qu'a-t-on besoin de se hâter? ou : *opus est te abire*, il faut que tu t'en ailles; *opus est, Hirtium conveniri*, il faut qu'on aille trouver Hirtius (et s'entretenir avec lui). Au lieu de cet infinitif on emploie souvent un participe ou un substantif à l'ablatif accompagné d'un participe : *Opus est maturato*, il faut se hâter, Liv., 1, 58. *Nam et priusquam incipias, consulto, et ubi consulueris, mature facto opus est* (Sall.), car, avant d'entreprendre, il faut délibérer, et, après avoir délibéré, agir promptement. *Opus est Hirtio convento* (Cic., *ad Att.*, 10, 4), il faut voir Hirtius. On dit aussi, avec un simple adjectif : *opus est illo salvo*, son salut est nécessaire **).

*) *Defunctus periculo*, qui s'est tiré du danger (Cic., *Rosc., Am.*, 8); mais *unius pœna defungi*, s'en tirer par la punition d'un seul (ici le verbe paraît être mis absolument et l'ablatif devoir s'expliquer d'après le § 254).

**) *Qvid opus est facto?* Que faut-il faire? (*Qvid* comme s'il y avait *fieri* et non *facto*).

§ 267. Il faut remarquer surtout l'ablatif avec *assvesco* et *assuefacio*, p. ex. : *assvetus labore*, accoutumé au travail (plus rarement avec le datif : *assvetus militiæ*, accoutumé au service militaire); avec *stāre*, s'en tenir à, persévérer dans (*stāre conditionibus*, *promissis*, *svo judicio*, s'en tenir aux conditions faites, tenir ses promesses, rester ferme dans son jugement*); avec *facio* et *fio*, quand on demande ce qui doit ou peut advenir *de* qqche : *Qvid facies hoc homine?* Que feras-tu *de* cet homme? *Qvid fiet nave?* Que deviendra le vaisseau? *Qvid me futurum est?* Que vais-je devenir?

Rem. On dit aussi avec le datif : *Qvid facies huic homini?* Que feras-tu de cet homme? Voy, § 341 Rem. 5. (*Qvid fiet de militibus?* Que faire des soldats?)

ADJECTIFS GOUVERNANT L'ABLATIF.

268. L'ablatif se met avec différents ADJECTIFS qui se rapprochent, pour le sens, des verbes cités aux § 260, 261, 262 et 264, pour désigner de la même manière par rapport à quelle chose la propriété exprimée par ces adjectifs a lieu.

Ces adjectifs sont :

a. Ceux qui expriment abondance, plénitude, excès (§ 260) : *præditus*, doué de; *onustus*, chargé de; *plenus*, plein de; *fertilis*, *dives*, fertile, riche en; p. ex. : *Onustus prædā*, chargé de butin; *dives agris*, riche en terre.

Rem. 1. *Plenus*, *fertilis*, *dives* prennent aussi le génitif, et pour *plenus*, c'est, dans les meilleurs écrivains, la construction ordinaire : *Gallia plena civium optimorum;* la Gaule pleine des meilleurs citoyens; *consilium plenum sceleris*, projet plein de crime; *ager fertilis frugum*, champ fertile en moissons; *dives opum*, riche en ressources. Il en est de même des participes *refertus* et *completus* (mais ce génitif est toujours un nom de personnes : *Gallia referta negotiatorum*, la Gaule remplie de marchands; *carcer completus mercatorum*, prison pleine de marchands.

Rem. 2. *Conjunctus*, uni à (en parl. de choses) prend souvent l'ablatif : *Mendicitas aviditate conjuncta*, la mendicité unie à l'avidité (on dit : *Conjungere mendicitatem cum aviditate*, joindre la mendicité à l'avidité); mais : *Talis simulatio conjuncta est vanitati*, une telle feinte confine à la vanité.

Rem. 3. Le mot *macte* (indéclinable) s'emploie seul ou avec l'impératif du verbe *sum* (*macte esto*, *este*), pour louer et encourager, et le nom de la chose, qui fait l'objet de l'éloge et du vœu (c'est le plus souvent *virtute*) se met à l'ablatif : *Macte virtute diligentiaqve esto*, courage et activité (*juberem te*

* On dit aussi : *Stare in eo, qvod sit judicatum*, s'en tenir à la chose jugée.

macte virtute esse, je te dirais : courage! Liv., 2, 12). On dit aussi dans le même sens *animo : Macte animo, generose puer!* Virg. *).

b. Ceux qui expriment DÉFAUT, MANQUE, *exemption, délivrance* (§ 261 et 262) : *inanis, nudus, orbus, vacuus, liber, immunis, purus, alienus* (étranger à, contraire à); puis *extorris;* p. ex. : *Orbus rebus omnibus,* privé, dépouillé de tout; *liber cura animus,* esprit libre de souci; *ducere aliqvid alienum sua majestate,* regarder qqche comme indigne de sa majesté; *extorris patria, regno,* chassé de sa patrie, de ses états. Toutefois ces adjectifs, à l'exception d'*inanis, orbus* et *extorris,* se construisent aussi avec la préposition *ab : oppidum vacuum defensoribus* et *à defensoribus,* place dégarnie de défenseurs.

Rem. 1. *Liber* se construit toujours avec *ab,* lorsqu'il a pour régime un nom de personne (*locus liber* AB *arbitris,* lieu libre de témoins); rarement dans d'autres cas. *Alienus* prend particulièrement *ab,* quand il signifie : peu porté à; qui a de l'aversion pour (*alienus à litteris,* qui n'aime point les lettres), et toujours, quand il est construit avec un nom de personne : *Alienus à me,* hostile à ma personne, mal disposé à mon égard.

Rem. 2. *Inanis* et *immunis* prennent aussi le génitif : *Hæc inanissima prudentiæ reperta sunt,* cela a été trouvé tout à fait dépourvu de sagesse; *alienus* plus rarement (*alienum dignitatis meæ,* contraire à ma dignité). Le reste de ces adjectifs ne se trouve guère que chez les poètes avec le génitif (cf. § 262 Rem. 4) : *Liber curarum,* libre de soucis; *purus sceleris,* pur de crime : *vacuus operum,* qui n'a point de travaux; *nudus arboris mons,* montagne sans arbre (Ovid.). ALIENUS dans le sens de : DÉFAVORABLE, prend aussi le datif.

c. Contentus, anxius, lætus, mæstus, superbus, fretus (§ 265); *Natura parvo cultu contenta est,* la nature se contente de peu; *fretus conscientia officii,* fort de la conscience du devoir accompli **).

d. Dignus et *indignus : Dignus beneficio, pœna,* digne d'un bienfait, de châtiment; *dignus Hercule labor,* travail digne d'Hercule; *indigna homine oratio,* langage indigne d'un homme.

PARTICIPES RÉGISSANT L'ABLATIF.

§ 269. Avec les participes qui désignent la NAISSANCE, L'ORIGINE (*natus, ortus, genitus, satus, editus*), on met à l'ablatif la

*) Voy. sur *macte* le part. *mactus* dans le dict. de Freund, à la fin de l'article *macto.*

**) *Fretus* se trouve aussi dans Tite-Live avec le datif (comme *fido*).

désignation des parents ou de la condition : *Mercurius Jove et Maia genitus erat,* Mercure était né de Jupiter et de Maia; *natus nobili genere,* né d'une illustre race; *eqvestri loco ortus,* né dans la condition équestre. Pour désigner les parents on se sert aussi de *ex* et de *de : ex fratre et sorore nati erant,* ils étaient nés du frère et de la sœur.

Rem. Quand il s'agit d'ancêtres, d'ascendants éloignés on dit *ortus ab : Belgæ orti sunt à Germanis*, les Belges descendent des Germains (Cæs., *B. G.*, 5, 4). *Cato Uticensis à Censorio ortus erat*, Caton d'Utique descendait de Caton le Censeur (Cic., *pro Mur.*, 31).

ABLATIF DE LA DISTANCE.

§ 270. L'ablatif marque quelquefois la MESURE de la distance (*voy.* accusatif, § 234). Avec les comparatifs, l'ablatif indique de combien une chose en surpasse une autre dans la propriété exprimée (est plus grande ou plus petite, etc.) : *Romani duobus millibus plures erant qvam Sabini,* les Romains étaient de deux mille plus nombreux que les Sabins; *uno digito plus habere*, avoir un doigt de plus; *multis partibus major,* plusieurs fois aussi grand; *dimidio minor*, moindre de moitié *). L'ablatif exprime de la même façon avec *ante* et *post*, avec *infra, supra*, *ultra*, la mesure de la distance : *Multis annis ante*, beaucoup d'années auparavant; *tribus diebus post adventum meum*, trois jours après mon arrivée; *duobus millibus ultra*, deux milles plus loin (Cæs., *B. G.*, 6, 19).

Rem. 1. Avec les comparatifs, avec *ante*, *post*, etc., avec les adverbes *aliter* et *secus*, on met souvent à l'ablatif le neutre d'un pronom. ou d'un adjectif, pour indiquer la mesure d'une manière indéterminée, p. ex. : *eo*, d'autant plus, *qvo*, plus; *multo*, beaucoup; *tanto*, autant; *qvanto*, que, combien; *paullo*, un peu; *nihilo*, en rien : ainsi *multo major*, beaucoup plus grand; *paullo post*, un peu après (rarement *post paullo*); *qvo antiqvior, eo melior*, d'autant meilleur que plus ancien. *Hoc major gloria est*, *qvod solus vici*, ma gloire est d'autant plus grande que j'ai vaincu seul. On trouve toutefois des accusatifs d'adjectifs (adverbes en *m*) comme *multum*, *aliqvantum*, chez les poètes et les écrivains postérieurs, au lieu de l'ablatif; p. ex. : *aliqvantum antiquior*, un peu plus ancien (Ter., *Heaut.*, 1, 2, 27). (Avec le superlatif : *multo maxima pars*, la partie de beaucoup la plus grande, la très-grande majorité.)

*) *Altero tanto longior*, une fois plus long; *qvinqvies tanto amplius*, cinq fois plus (Cic., *Verr.*, 3,107). *Honestas* OMNI PONDERE *gravior habenda est qvam reliqva omnia*, l'honnêteté doit être jugée infiniment plus précieuse que tout le reste (Cic., *Off.*, 3, 8).

Rem. 2. Ces ablatifs d'adjectifs exprimant le nombre et la quantité se mettent aussi avec les verbes *malo, præsto, supero* et ceux qui sont composés avec *ante*. *Multo mālo*, j'aime beaucoup mieux. *Omnis sensus hominum multo antecellit sensibus bestiarum*, tous les sens de l'homme sont plus exquis que ceux de la bête (Cic., *N. D.*, 2, 58). On emploie cependant aussi (excepté avec *malo*) l'accusatif : *multum præstat*, il vaut beaucoup mieux; *qvantum præstiterint nostri majores*, combien nos ancêtres l'ont emporté (Cic.).

Rem. 3. Quelquefois *ante* avec l'ablatif se rapporte au moment présent; p. ex. : *Catilina paucis ante diebus erupit ex urbe*, Catilina, il y a peu de jours, est sorti brusquement de Rome (Cic., *in Cat.*, 3, 1); le tour ordinaire est *abhinc* avec l'accusatif (voy. § 235, Rem. 2) ou *ante* également avec l'accusatif (voy. la Rem. suiv.).

Rem. 4. Au lieu d'*ante* et de *post* construits adverbialement avec l'ablatif pour marquer l'intervalle de temps, on emploie encore les mêmes mots, comme prépositions, accompagnés de l'accusatif; dans ce cas, *post* (*ante*) *decem dies* (ou *decem post dies*), après (avant) dix jours, équivaut à *decem diebus post* (*ante*) (ou, en intervertissant la construction, *decem post diebus*, rarement *post decem diebus*), p. ex. : *Eodem etiam Rhodia classis post dies paucos venit*, la flotte rhodienne y arriva aussi peu de jours après (Liv., 37, 13). *Aliqvot post menses homo occisus est*, quelques mois après, l'homme fut tué (Cic., *pro Rosc. Am.*, 44)*). Quelquefois *ante centum annos* signifie il y a cent ans (= *centum abhinc annos*) et *post tres dies*, dans trois jours. Sur l'expression ou entre un nom de nombre ordinal, p. ex. *ante diem decimum qvam*, et sur la désignation du temps écoulé par le simple ablatif, voy. le § 276, Rem. 5 et 6.

§ 271. Après les comparatifs, souvent le second terme de la comparaison s'exprime par l'ablatif, au lieu de *qvam* accompagné du même cas que devant; p. ex. : *Major Scipione*, = *major qvam Scipio*, plus grand que Scipion. Voyez là-dessus de plus amples détails, § 304 et suiv., où l'on traite du comparatif.

Rem. L'ablatif parait indiquer proprement que le degré supérieur se montre *par* l'autre, en présence de l'autre, qui est mis là comme terme de comparaison : *major Scipione*, propr. plus grand par Scipion, par l'effet de la comparaison avec Scipion.

ABLATIF DE QUALITÉ.

§ 272. Souvent on ajoute à un substantif, soit à l'aide du verbe *sum*, soit immédiatement, un autre substantif à l'ablatif et accompagné d'un adjectif (d'un participe, d'un pronom), comme détail descriptif, pour indiquer une propriété, une qualité (c'est ce qu'on appelle *ablativus qvalitatis*, ablatif de qua-

*) Au lieu de *decem diebus anteqvam* (*postqvam*), dix jours avant, après que, on dit aussi (mais plus rarement) : *Ante* (*post*) *decem dies qvam*.

lité, ablatif descriptif) : *Agesilaus statura fuit humili et corpore exiguo*, Agésilas était de petite taille et de corps très-mince. *Herodotus tanta est eloqventia, ut me magnopere delectet*, Hérodote a tant d'éloquence qu'il me ravit (Cic., *de Orat.*, 2, 13). *Summis ingeniis exqvisitaqve doctrina philosophi*, philosophes d'un génie profond et d'un rare savoir (id., *Fin.*, 41). *Erat inter Labienum et hostem difficili transitu flumen ripisqve præruptis*, il y avait entre Labiénus et l'ennemi un fleuve d'une traversée difficile et de rives escarpées (Cæs., *B. G.*, 6, 7). *Apollonius affirmabat, servum se illo nomine habere neminem*, Apollonius affirmait n'avoir aucun esclave de ce nom-là (Cic., *Verr.*, 5, 7). *Philodami filia summa integritate pudicitiaqve existimabatur*, la fille de Philodamus était regardée comme d'une innocence et d'une vertu parfaite (= *esse existimabatur*), Cic., *Verr.*, 1, 25.

Rem. 1. Sur la différence entre l'ablatif descriptif et le génitif descriptif, voy. § 287, Rem. 2.

Rem. 2. On dit de la même manière : *trulla aureo manubrio*, vase à anse d'or (en parl. d'une partie du vase même); mais on dit aussi *cum aureo manubrio*, avec une anse d'or*). Quelquefois l'ablatif descriptif se construit avec *sum*, là où d'ordinaire on met l'ablatif avec *in*, pour indiquer une situation : *Esse magna gloria* (être d'une grande gloire, c.-à-d.) être couvert de gloire, environné d'éclat. *Nunqvam pari periculo Carthago fuerat*, jamais Carthage n'avait été en pareil danger (Nep., *Hann.*, 2). *Esse meliore conditione*, être dans une condition meilleure, *eodem statu esse*, *manere*, être, rester dans le même état; et *in eodem statu*.

Rem. 3. Au lieu de l'adjectif, quand il s'agit de la forme extérieure et de la grandeur, il y a quelquefois un génitif, p. ex. : *Clavi ferrei digiti pollicis crassitudine*, clous de fer de l'épaisseur du pouce (Cæs., *B. G.*, 3, 13). *Uri sunt specie et figura et colore tauri*, les aurochs ont l'aspect, la couleur et la forme du taureau (Cæs., *B. G.*, 6, 28).

§ 273. Un RAPPORT LOCAL (séjour dans un lieu, action de s'y produire, ou mouvement pour s'en éloigner) se rend d'ordinaire par des prépositions (*in; ab, ex, de*); mais dans quelques cas la préposition est laissée de côté et le simple ablatif employé.

a. L'action de séjourner dans un lieu, de s'y produire, s'exprime par le simple ablatif des noms de villes et de petites îles (pouvant être considérés comme des villes), quand ces noms appartiennent à la troisième déclinaison ou sont du plu-

*) En parl. de la matière : *Solido adamante columna*, colonne de diamant massif (Virg., *Æn.*, 6, 552); *Crater auro solidus*, cratère tout massif d'or (id. ib. 2, 765).

riel; p. ex. *Babylone habitare,* habiter à Babylone; *Athenis litteris operam dare,* étudier les lettres à Athènes*). Mais si le nom de la ville ou de l'île est du singulier et de la première ou deuxième déclinaison, on le met au génitif; voy. § 296.

Rem. Si au nom propre on ajoute le mot *urbs* ou *oppidum*, on exprime la préposition *in;* p. ex. : *in oppido Hispali*, dans la place d'Hispalis. *In* se met également d'ordinaire devant une apposition jointe au même nom; p. ex. : *Cives Romanos Neapoli, in celeberrimo oppido, sæpe cum mitella vidimus*, nous avons vu souvent, à Naples, cette ville si fréquentée, des citoyens romains avec la coiffure asiatique (Cic., *pro Rab. post.*, 10).

b. On omet souvent aussi la préposition devant le mot *locus* accompagné d'un pronom ou d'un adjectif : *hoc loco*, dans ce lieu; *æqvo loco pugnare*, combattre sur un terrain uni (ou favorable); *castra opportunis locis posita erant*, le camp était établi dans des lieux convenables (mais on dit aussi *in altis locis*, sur des lieux élevés, surtout quand on parle en général de ce qui arrive dans tous les lieux élevés). On emploie encore sans préposition *ruri* (plus rarement *rure*), à la campagne; *dextrā*, à droite; *lævā*, à gauche; *terrā mariqve*, sur terre et sur mer (on dit aussi *mari res magnas gerere*, faire de grandes choses sur mer; mais *in marī esse*, être sur mer; *in terra pedem ponere*, mettre pied à terre) et quelquefois *medio*, au milieu : *medio ædium*, au milieu de la maison; *medio cœli terræqve*, entre le ciel et la terre (ordinairement *in mediis ædibus, medius inter cœlum terramqve*, voy. § 311 et 300 *b*).

Rem. 1. Avec *locus* dans le sens métaphorique on omet presque toujours *in : secundo loco aliqvem nominare*, nommer qqn en second lieu; *meliore loco res nostræ sunt*, nos affaires sont en meilleur état. Toutefois on dit également *parentis loco ducere* (ou *habere*) *aliqvem*, *filii loco esse*, et *in parentis*, *in filii loco***), regarder qqn comme un père, tenir lieu de fils. *Loco* et *in loco* (*suo loco*) signifie : EN SON LIEU, A SA PLACE. Avec *parte*, *partibus*, dans le sens de PARTIE, PORTION, on omet la préposition *in*, comme avec *loco;* p. ex. : *Reliqvis oppidi partibus sic est pugnatum, ut æqvo loco discederetur* (Cæs., *B. C.*, 3, 112), dans les autres parties de la place il fut combattu de manière à se retirer avec des chances égales.

Avec *libro* la préposition *in* se supprime ordinairement, quand on désigne par ce mot le contenu du livre entier : *De amicitia alio libro dictum est*, on a parlé de l'amitié dans un autre livre (Cic., *Off.*, 2, 9). *Animo* ne prend pas la

*) *Carthagini, Tiburi*, voy. § 42 *d*.
**) *Parentis numero esse*, *haberi*, être regardé comme un père; mais : *in numero oratorum esse* (*haberi*, *duci*), être compté parmi les orateurs.

préposition quand il s'agit des mouvements de l'âme : *commoveri*, *angi animo*, être ému, tourmenté dans l'âme. *Volvere aliqvid animo*, rouler qqche dans son esprit.

Rem. 2. Les poëtes emploient souvent aussi d'autres mots à l'ablatif sans préposition, pour indiquer le séjour dans un lieu, quand il n'y a pas à craindre de confusion avec d'autres significations de l'ablatif; p. ex. : *Lucis habitamus opacis*, nous habitons dans des bosquets ombreux (Virg., *Æn.*, 6, 673). *Custodia vestibulo sedet*, la garde est établie dans le vestibule (id., ib., 6, 575). *Silvisqve agrisqve viisqve corpora fœda jacent*, dans les bois, dans les champs, sur les chemins gisent des corps dégoûtants (Ovid., *Met.*, 7, 547). Les prosateurs ont aussi des constructions semblables, mais rarement; p. ex. Tite-Live (1, 39) : *Tullii uxor partum Romæ edidit Prisci Tarqvinii domo*, la femme de Tullius accoucha à Rome dans la maison de Tarquin l'Ancien, et (1, 34) : *Carpento sedens*, assis sur un chariot.

c. L'ablatif a coutume encore d'être mis sans préposition, quand il est accompagné de l'adjectif *totus* (ou *omnis*), pour exprimer l'*extension sur quelque chose;* p. ex. : *Urbe tota gemitus fit*, dans toute la ville éclatent les gémissements. *Cæsar nuntios tota civitate Æduorum dimittit*, César envoie des messagers par toute la cité des Éduens (Cæs., *B. G.*, 7, 38). *Menippus, tota Asia illis temporibus disertissimus*, Ménippe le plus éloquent qu'il y eût alors dans toute l'Asie (si l'on cherchait par toute l'Asie), Cic., *Brut.*, 91. *Qvis toto mari locus tutus fuit?* quel lieu dans toute l'étendue des mers offrait quelque sûreté? (Cic., *pro leg. Manil.*, 11.)

Rem. On peut cependant exprimer *in;* p. ex. : *Magni terræ motus in Galliá compluribvsque insulis totaque in Italia facti sunt*, de grands tremblements de terre eurent lieu en Gaule, dans plusieurs îles et dans toute l'Italie (Cic., *de Div.*, 1, 35).

§ 274. L'ablatif sans préposition se met aussi pour désigner la route par où l'on passe, la direction que suit un mouvement : *Via Nomentana* (*via breviore*) *proficisci*, partir par la route de Nomentum (par un chemin plus court); *porta Collina Urbem intrare*, entrer à Rome par la porte Colline; *recta linea deorsum ferri*, descendre en ligne droite; *Pado frumentum subvehere*, transporter du blé par le Pô; *mari vehi*, aller par mer; *terra advenire, iter facere*, arriver, voyager par terre.

§ 275. Le *départ*, l'*éloignement* d'un lieu se rend par le simple ablatif avec les noms de villes et de petites îles et avec les mots *domo* (de la maison), *rure* (de la campagne), et qqfois *humo*, du sol : *Roma proficisci*, partir de Rome; *discedere Athenis*, quitter Athènes; *Delo frumentum Rhodum adve-*

here, transporter du blé de Délos à Rhode; *domo auxilium mittere,* envoyer des secours de la maison; *rure advenire,* arriver de la campagne; *oculos tollere humo,* lever les yeux de terre (on dit aussi *ab humo*).

Rem. 1. Cependant la préposition *ab* s'ajoute quelquefois aux noms de villes (c'est l'ordinaire dans Tite-Live), et toujours quand le point de départ n'est pas l'intérieur, mais seulement l'extérieur de la ville; p. ex. : *Cæsar à Gergovia discessit,* César s'éloigna de Gergovie (qu'il assiégeait), Cæs., *B. G.*, 7, 59. La préposition se met également si le mot *urbs* ou *oppidum* précède le nom. *Expellitur ex oppido Gergovia,* il est chassé de la ville de Gergovie (id., ib., 7, 4). (*Genus Tusculo, ex clarissimo municipio, profectum,* race partie de Tusculum, municipe très-célèbre), Cic., *pro Font.*, 14.

Rem. 2. L'ablatif des noms de villes (ainsi que *domo*) se met encore sans préposition pour indiquer le lieu d'où une lettre est écrite (p. ex. *Roma, A. D. IV idus Octobres,* Rome, le 4me jour avant les ides d'Octobre) et avec *abesse,* être absent, p. ex. *abesse Roma,* être absent de Rome (mais on dit *tria millia passuum à Roma abesse,* être éloigné de Rome de 3 mille pas).

Rem. 3. On met aussi l'ablatif pour indiquer la patrie, le lieu de naissance : *Gn. Magius Cremona,* Gn. Magius de Crémone (Cæs., *B. C.*, 1, 24); ce qui s'exprime le plus souvent par un adjectif : *Gn. Magius Cremonensis**). On met également à l'ablatif les noms des tribus romaines : *Serv. Sulpicius Lemoniā* (de la tribu Lémonia).

Rem. 4. Chez les poëtes on trouve aussi d'autres noms à l'ablatif pour marquer le lieu d'où part un mouvement, p. ex. *Descendere cælo,* descendre du ciel (Virg.); *labi equo,* tomber de cheval (Hor.); *abesse virtute Messalæ,* être bien loin de la vertu de Messala (Hor.). Sur l'ablatif avec certains verbes dans le sens de *hors de, loin de,* voy. § 263.

§ 276. L'ablatif des mots qui indiquent un intervalle de temps s'emploie aussi bien pour marquer le temps où une chose arrive (*quand*) que le *temps* pendant lequel elle arrive et qu'elle emploie à se consommer ou enfin celui qui s'écoule sans qu'elle arrive : *a*) *Hora sexta* (*vigilia tertia*) *Cæsar profectus est,* César partit à la sixième heure (à la troisième veille). *Res patrum memoriā* (*nostra ætate*) *gestæ,* faits accomplis du temps de nos pères (de notre temps). *Pyrrhi temporibus jam Apollo versus facere desierat,* déjà du temps de Pyrrhus Apollon avait cessé de faire des vers (Cic., *Div.*, 2, 56). *Quā nocte natus Alexander est, eadem Dianæ Ephesiæ templum deflagravit,* la nuit même où naquit Alexandre, le temple de Diane à Éphèse brûla (Cic., *N. D.*, 2, 27). *Initio æstatis consul in Græciam trajecit,* au commencement de l'été le consul passa en Grèce. De même sans adjectif : *Hieme,* en hiver; *æs-*

*) *Turnus Herdonius ab Aricia,* d'Aricie, Liv. 1, 50.

préposition quand il s'agit des mouvements de l'âme : *commoveri*, *angi animo*, être ému, tourmenté dans l'âme. *Volvere aliqvid animo*, rouler qqche dans son esprit.

Rem. 2. Les poëtes emploient souvent aussi d'autres mots à l'ablatif sans préposition, pour indiquer le séjour dans un lieu, quand il n'y a pas à craindre de confusion avec d'autres significations de l'ablatif; p. ex. : *Lucis habitamus opacis*, nous habitons dans des bosquets ombreux (Virg., *Æn.*, 6, 673). *Custodia vestibulo sedet*, la garde est établie dans le vestibule (id., ib., 6, 575). *Silvisqve agrisqve viisqve corpora fœda jacent*, dans les bois, dans les champs, sur les chemins gisent des corps dégoûtants (Ovid., *Met.*, 7, 547). Les prosateurs ont aussi des constructions semblables, mais rarement; p. ex. Tite-Live (1, 39) : *Tullii uxor partum Romæ edidit Prisci Tarqvinii domo*, la femme de Tullius accoucha à Rome dans la maison de Tarquin l'Ancien, et (1, 34) : *Carpento sedens*, assis sur un chariot.

c. L'ablatif a coutume encore d'être mis sans préposition, quand il est accompagné de l'adjectif *totus* (ou *omnis*), pour exprimer l'*extension sur quelque chose;* p. ex. : *Urbe tota gemitus fit*, dans toute la ville éclatent les gémissements. *Cæsar nuntios tota civitate Æduorum dimittit*, César envoie des messagers par toute la cité des Éduens (Cæs., *B. G.*, 7, 38). *Menippus, tota Asia illis temporibus disertissimus*, Ménippe le plus éloquent qu'il y eût alors dans toute l'Asie (si l'on cherchait par toute l'Asie), Cic., *Brut.*, 91. *Qvis toto mari locus tutus fuit?* quel lieu dans toute l'étendue des mers offrait quelque sûreté? (Cic., *pro leg. Manil.*, 11.)

Rem. On peut cependant exprimer *in;* p. ex. : *Magni terræ motus in Galliâ compluribvsque insulis totaque in Italia facti sunt*, de grands tremblements de terre eurent lieu en Gaule, dans plusieurs îles et dans toute l'Italie (Cic., *de Div.*, 1, 35).

§ 274. L'ablatif sans préposition se met aussi pour désigner la route par où l'on passe, la direction que suit un mouvement : *Via Nomentana* (*via breviore*) *proficisci*, partir par la route de Nomentum (par un chemin plus court); *porta Collina Urbem intrare*, entrer à Rome par la porte Colline; *recta linea deorsum ferri*, descendre en ligne droite; *Pado frumentum subvehere*, transporter du blé par le Pô; *mari vehi*, aller par mer; *terra advenire, iter facere*, arriver, voyager par terre.

§ 275. Le *départ*, l'*éloignement* d'un lieu se rend par le simple ablatif avec les noms de villes et de petites îles et avec les mots *domo* (de la maison), *rure* (de la campagne), et qqfois *humo*, du sol : *Roma proficisci*, partir de Rome; *discedere Athenis*, quitter Athènes; *Delo frumentum Rhodum adve-*

here, transporter du blé de Délos à Rhode; *domo auxilium mittere*, envoyer des secours de la maison; *rure advenire*, arriver de la campagne; *oculos tollere humo*, lever les yeux de terre (on dit aussi *ab humo*).

Rem. 1. Cependant la préposition *ab* s'ajoute quelquefois aux noms de villes (c'est l'ordinaire dans Tite-Live), et toujours quand le point de départ n'est pas l'intérieur, mais seulement l'extérieur de la ville; p. ex. : *Cæsar à Gergovia discessit*, César s'éloigna de Gergovie (qu'il assiégeait), Cæs., *B. G.*, 7, 59. La préposition se met également si le mot *urbs* ou *oppidum* précède le nom. *Expellitur ex oppido Gergovia*, il est chassé de la ville de Gergovie (id., ib., 7, 4). (*Genus Tusculo, ex clarissimo municipio, profectum*, race partie de Tusculum, municipe très-célèbre), Cic., *pro Font.*, 14.

Rem. 2. L'ablatif des noms de villes (ainsi que *domo*) se met encore sans préposition pour indiquer le lieu d'où une lettre est écrite (p. ex. *Roma, A. D. IV idus Octobres*; Rome, le 4[me] jour avant les ides d'Octobre) et avec *abesse*, être absent, p. ex. *abesse Roma*, être absent de Rome (mais on dit *tria millia passuum à Roma abesse*, être éloigné de Rome de 3 mille pas).

Rem. 3. On met aussi l'ablatif pour indiquer la patrie, le lieu de naissance : *Gn. Magius Cremona*, Gn. Magius de Crémone (Cæs., *B. C.*, 1, 24); ce qui s'exprime le plus souvent par un adjectif : *Gn. Magius Cremonensis**). On met également à l'ablatif les noms des tribus romaines : *Serv. Sulpicius Lemoniā* (de la tribu Lémonia).

Rem. 4. Chez les poëtes on trouve aussi d'autres noms à l'ablatif pour marquer le lieu d'où part un mouvement, p. ex. *Descendere cælo*, descendre du ciel (Virg.); *labi eqvo*, tomber de cheval (Hor.); *abesse virtute Messalæ*, être bien loin de la vertu de Messala (Hor.). Sur l'ablatif avec certains verbes dans le sens de *hors de, loin de*, voy. § 263.

§ 276. L'ablatif des mots qui indiquent un intervalle de temps s'emploie aussi bien pour marquer le temps où une chose arrive (*quand*) que le *temps* pendant lequel elle arrive et qu'elle emploie à se consommer ou enfin celui qui s'écoule sans qu'elle arrive : *a*) *Hora sexta* (*vigilia tertia*) *Cæsar profectus est*, César partit à la sixième heure (à la troisième veille). *Res patrum memoriā* (*nostra ætate*) *gestæ*, faits accomplis du temps de nos pères (de notre temps). *Pyrrhi temporibus jam Apollo versus facere desierat*, déjà du temps de Pyrrhus Apollon avait cessé de faire des vers (Cic., *Div.*, 2, 56). *Quā nocte natus Alexander est, eadem Dianæ Ephesiæ templum deflagravit*, la nuit même où naquit Alexandre, le temple de Diane à Éphèse brûla (Cic., *N. D.*, 2, 27). *Initio æstatis consul in Græciam trajecit*, au commencement de l'été le consul passa en Grèce. De même sans adjectif : *Hieme*, en hiver; *æs-*

*) *Turnus Herdonius ab Aricia*, d'Aricie, Liv. 1, 50.

tate, die, nocte, luce, en été, le jour, la nuit, en plein jour.
210 — *b.*) *Saturni stella triginta fere annis cursum suum conficit*, l'étoile de Saturne achève sa révolution dans l'espace d'environ trente ans (Cic., *N. D.*, 2, 20). *Agamemnon vix decem annis urbem unam cepit*, Agamemnon parvint à peine en dix ans à prendre une seule ville (Corn., *et Am.*, 5). *Roscius Romam multis annis non venit*, Roscius ne vint pas à Rome durant plusieurs années (Cic., *Rosc. Am.*, 27).

Rem. 1. Dans l'indication du temps où une chose arrive, il est certaines expressions particulières où la préposition *in* s'ajoute à l'ablatif. Quand il s'agit de ce qui se reprodnit constamment ou dure toujours, on dit *in omni ætate*, en tout temps; *in omni æternitate*, de toute éternité; *in omni puncto temporis*, à tout instant. *In tempore* ou simplement *tempore* signifie à temps, en temps opportun, à propos[*]. *In tali tempore* (Sall., *Cat.*, 48), en de telles circonstances ou conjonctures. *Auxilio alicui esse in gravissimis ejus temporibus*, secourir qqn dans une situation très-critique.

Rem. 2. Quelques mots encore, qui n'expriment point par eux-mêmes un espace de temps, mais un simple événement, se mettent à l'ablatif, sans préposition, pour indiquer le temps où quelque chose arrive; particulièrement *adventu* et *discessu* avec un génitif : *Adventu Cæsaris in Galliam Moritasgus regnum obtinebat*, à l'arrivée de César en Gaule Moritasgus occupait le trône (Cæs., *B. G.*, 5, 54); avec quelques autres (*ortu*, *occasu solis*, au lever, au coucher du soleil; *comitiis*, *ludis*, *gladiatoribus*, etc., pendant les comices, les jeux, les combats de gladiateurs); et qqfois *pace*, en temps de paix; *bello*, en temps de guerre; *tumultu*, en temps d'alarme; mais *in bello* signifie : dans la guerre. Avec addition d'un adjectif on dit *prælio Senensi consul vovit ludos* (et *in prælio Senensi*, pendant la bataille de Sina (Sinigaglia), le consul voua des jeux; *bello punico secundo*, dans la seconde guerre punique; *bello Antiochi*, dans la guerre d'Antiochus; et IN *bello Alexandrino*, dans la guerre d'Alexandrie[**]; *prima actione*, dans la première action. — Dans l'indication des différents âges, on met la prép. *in*; p. ex. : *in pueritiā*, dans l'enfance; on peut toutefois l'omettre, quand, par l'addition d'un adjectif, on détermine un point particulier de l'âge : *prima*, *extrema pueritia*, à l'entrée, au sortir de l'enfance. On dit *initio*, *principio* et *in principio*, au commencement[***].

Rem. 3. Quand on indique le temps *pendant* lequel une chose arrive, on ajoute qqfois *in* : *Sulla sollertissimus omnium in paucis tempestatibus factus est*, Sylla devint en peu de temps le plus habile de tous (Sall., *Jug.*, 96); surtout quand par un nom de nombre on énonce combien de fois une chose arrive ou combien de fois elle a lieu dans un certain temps; p. ex. : *bis in die saturum fieri*, se rassasier deux fois par jour; *ter in anno nuntium audire*, recevoir une nouvelle trois fois dans un an. *Lucilius in hora sæpe ducentos versus dictabat*, souvent Lucile dictait deux cents vers en une heure (Hor., *Sat.*, 1, 4, 9). Toutefois on dit aussi : *Septies die*, sept fois par jour.

*) *Ad tempus*, *ad diem*, au temps fixé, au jour dit.

**) Plus tard on a dit aussi : *Dedicatione temp'i Veneris Genitricis*, pendant la dédicace du temple de Vénus Génératrice, Pline l'Anc.; *publico epulo*, dans un banquet public, Suet., et autres.

***) *Principio* signifie aussi : d'abord, en premier lieu.

Rem. 4. Souvent encore on ajoute *in*, quand on indique DANS QUEL ESPACE DE TEMPS, à partir d'un point déterminé, une chose arrive : *Decrevit senatus, ut legati Jugurthæ in diebus proximis, decem Italia decederent*, le sénat décréta que les envoyés de Jugurtha auraient à sortir de l'Italie dans les dix jours qui suivraient (Sall., *Jug.*, 28) ; mais on dit aussi *diebus decem* (ib., 38) ; *qvatriduo eum exspecto*, je l'attends dans quatre jours. *Paucis diebus* et IN *paucis diebus*, en peu de jours, ou peu de jours après : *Paucis diebus Jugurtha legatos Romam mittit*, peu de jours après Jugurtha envoie des députés à Rome (Sall., *Jug.*, 13) ; *paucis diebus ad te veniam*, dans peu de jours je viendrai te trouver. — Remarquez ici l'expression où j'ajoute une proposition relative : *paucis* (*in paucis*) *diebus* (*annis*) *qvibus*, peu de jours (ou d'années) après que, etc. ; p. ex. : *Diebus circiter XV, qvibus in hiberna ventum est, defectio orta est*, proprement : dans le cours des quinze jours pendant lesquels on se rendit aux quartiers d'hiver, une défection eut lieu (Cæs., *B. G.*, 5; 26.) *In paucis diebus, qvibus hæc acta sunt, Chrysis moritur*, peu de jours après ces faits, Chrysis meurt (Ter., *Andr.*, 1, 1, 17).

Rem. 5. Il faut remarquer particulièrement l'ablatif de temps avec adjonction du pronom *hic* ou *ille*, pour signifier : dans l'espace de tel temps à partir de MAINTENANT ou d'ALORS : *His annis qvadringentis Romæ rex fuit*, il n'y a pas plus de quatre cents ans que Rome était gouvernée par un roi (Cic., *Rep.*, 1, 37). *Ante qvadringentos annos et ab hinc annos qvadringentos*, est une expression plus exacte ; voy. § 270.

Rem. 6. *Diodorus respondit, se paucis illis diebus argentum misisse Lilybæum*, Diodore répondit que peu de jours auparavant il avait envoyé cette argenterie à Lilybée (id., *Verr.*, 4, 18). *Hanc urbem hoc biennio evertes*, tu renverseras cette ville dans les deux ans qui vont suivre, avant qu'il se soit écoulé deux ans (id., *Somn.*, *Scip.*, 2) ; et d'une façon plus précise : *intra biennium* *).

Rem. 7. Au lieu de l'ablatif de temps avec un nom de nombre ordinal suivi de l'adverbe *ante* ou *post* (p. ex. : *die decimo post*, ou : *decimo post die*, le dixième jour après), on emploie aussi quelquefois la préposition *ante* ou *post* avec l'accusatif : *post diem decimum* (*decimum post diem*), comme au § 270, Rem. 4. (*Post tertium diem moriendum mihi est* (= *tribus his diebus*, *post tres dies*), il faut que dans trois jours je meure (Cic., *Div.*, 1, 25). Pour *decimo die anteqvam* ou *postqvam* (p. ex. : *undecimo die post, qvàm à te discesseram*, onze jours après que je t'eus quitté (Cic., *ad Att.*, 12, 1), on dit aussi *ante*, *post decimum diem qvàm*, p. ex. : *Post diem qvintum, qvàm iterum barbari malē pugnaverant, legati à Boccho veniunt*, cinq jours après que les barbares eurent pour la seconde fois combattu malheureusement, des députés de Bocchus arrivent (Sall., *Jug.*, 102) **).

Rem. 8. Sur l'ablatif, au lieu de l'accusatif, dans l'indication de la durée d'une action, voy. le § 235 Rem. 3.

***) *Intra centum annos*, en moins de cent ans ; *inter centum annos*, dans le cours de cent années, en cent ans ; p. ex. : *inter tot annos unus innocens imperator inventus est* (= *tot annis*), en tant d'années un seul général a été trouvé innocent.

**) Au lieu de *die* (*anno*) *decimo postqvam*, on dit encore simplement *die* (*anno*) *decimo qvàm*, p. ex. : *Anno trecentesimo altero qvàm Roma condita est, iterum mutatur forma civitatis*, l'an 301 de la fondation de Rome, la forme du gouvernement fut de nouveau changée (Liv. 3, 33). *Postridie qvàm*, *postero die quàm*, le lendemain du jour où. On dit aussi : *Intra qvintum, qvàm affuerat, diem*, moins de cinq jours après que (Suet., *Jul.*, 39). Pour *sexto anno post cladem*, on trouve (rarement) *post sextum cladis annum*, Tac., *Ann.*, 1, 62. *Ante qvintum mensem divortii*, moins de cinq mois après le divorce (Suet., *Claud.*, 27).

Rem. 9. Le temps où un événement se produit est indiqué d'une manière moins précise par la préposition *per* (dans le cours de, vers) : *per hos menses* (Cic.), *per eosdem dies*, *per idem tempus*, pendant ces mois-ci, pendant ces mêmes jours, vers le même temps.

ABLATIF ABSOLU.

§ 277. Un substantif (ou pronom substantif) joint par apposition à un adjectif, à un participe ou à un autre substantif, et désigné par là comme étant dans un certain état (*rege vivo, te vivo,* du vivant du roi, toi vivant; *rege mortuo*, le roi étant mort; *rege duce,* sous la conduite du roi), se met à l'ablatif à côté d'une proposition, pour indiquer cette circonstance que la chose énoncée dans la proposition a lieu pendant cet état de la personne ou de la chose mentionnée. C'est ce qu'on appelle *ablativi conseqventiæ* ou *ablativi absoluti,* ablatifs de circonstance ou absolus; ou encore *duo ablativi,* deux ablatifs; ils ont beaucoup d'analogie avec l'ablatif de manière, *ablativus modi,* dont il a été traité § 258. Ces ablatifs marquent ou une simple détermination de temps (p. ex. *factum est rege vivo*, cela fut fait du vivant du roi) ou la manière dont l'action a été faite, et le rapport d'une personne ou d'une chose à cette action (p. ex. *bellum gestum est rege duce*, la guerre s'est faite, le roi étant le chef, c.-à-d. sous la conduite du roi). Ce rapport (comme occasion, opposition et autres sembl.) s'exprime en français par différentes tournures : *Augustus natus est Cicerone et Antonio consulibus,* Auguste naquit SOUS LE CONSULAT DE Cicéron et d'Antoine; *iisdem consulibus Catilinæ conjuratio erupit*, sous les mêmes consuls éclata la conjuration de Catilina; *Pythagoras Tarquinio Superbo regnante in Italiam venit*, Pythagore vint en Italie SOUS LE RÈGNE DE TARQUIN le Superbe (lorsque régnait T.). *Regibus ejectis consules creari cœpti sunt,* APRÈS L'EXPULSION DES ROIS on créa les premiers consuls. *Antonius Cæsare ignaro magister eqvitum constitutus est*, Antoine fut nommé maître de la cavalerie A L'INSU DE CÉSAR. *Hoc factum est me invito*, cela s'est fait malgré moi, contre ma volonté (*me non invito*, de mon consentement, avec mon assentiment). *Nihil de hac re agi potest salvis legibus*, on ne peut traiter de cette affaire SANS BLESSER LES LOIS (les lois restant sauves) (Cic. *ad Fam.*, 1, 2). *Lex Cassia lata est Scipione auctore,* la loi Cassia fut rendue SUR LE CONSEIL DE SCIPION (Cic., *Leg.*, 3, 16). *Qvo auctore*

tantam rem aggressus est? Sur le conseil, à l'instigation de qui as-tu entrepris une si grande chose? *Nonne simillimis formis sæpe dispares mores sunt et moribus simillimis figura dissimilis est?* Est-ce que, malgré la ressemblance des formes, les mœurs ne sont pas souvent très-différentes, et, tandis que les mœurs se ressemblent, la figure n'est-elle pas souvent très-différente? (Cic., *N. D.*, 1, 35) *).

Rem. 1. On peut de cette manière, au moyen des participes, exprimer le contenu de toute une proposition avec ses compléments comme circonstance d'une autre proposition, p. ex. : *Hostibus post acre prælium à littore submotis, Cæsar castra posuit*, lorsque les ennemis, après un combat très-vif, eurent été éloignés du rivage, César établit son camp. Voy. § 428 et 429.

Rem. 2. Au lieu de l'adjectif on rencontre qqfois un simple pronom démonstratif : *Qvid hoc populo obtineri potest?* Que peut-on obtenir avec un pareil peuple? (Avec le peuple étant ce qu'il est), Cic., *Leg.*, 3, 16. *His moribus*, avec nos mœurs actuelles, les mœurs étant ce qu'elles sont.

§ 278. *a.* L'ablatif latin ayant tant de significations différentes, il se peut que plusieurs ablatifs de signification diverse se rapportent au même prédicat, quand le sens ressort assez clairement de la nature différente des mots; p. ex. : *Et legibus et institutis* (§ 256) *vacat senectus muneribus iis* (§ 261), *qvæ non possunt sine viribus sustineri*, et nos lois et nos mœurs dispensent la vieillesse des fonctions qui exigent des forces corporelles (Cic., *Cat. Maj.*, 11). *Catilina scelerum exercitatione* (§ 254) *assvefactus erat frigore et fame et siti perferendis* (§ 267), Catilina, à force de s'exercer au crime (à l'école du crime), s'était habitué à supporter le froid, la faim et la soif (id., *in Catil.*, 2, 5). *Menippus meo judicio* (§ 256, Rem. 3) *Tota Asia* (§ 273 *c*) *illis temporibus* (§ 276) *disertissimus erat*, Ménippe était, à mon avis, le plus éloquent de toute l'Asie en ce temps-là (id.; *Brut.*, 91).

b. Un ablatif qui exprime le *point de vue* (§ 253) ou le *moyen* (§ 254), ainsi qu'un ablatif de *lieu* (§ 273 *a*, 275) ou de *temps* (§ 276), s'attache quelquefois immédiatement, non pas au prédicat de la proposition, mais à un substantif verbal; p. ex. : *Harum ipsarum rerum reapse, non oratione perfectio*, l'accomplissement par la pratique, et non par la parole, de ces choses mêmes (Cic., *de Rep.*, 1, 2). *Exercitus nostri interitus ferro, fame,*

*) Ces exemples montrent qu'en français, pour exprimer ce rapport, on emploie souvent une préposition avec le nom de la situation, de l'action ou du rapport, qui est exprimé en latin par l'adjectif, le participe ou les noms de personnes mis en apposition.

frigore, pestilentia, la destruction de notre armée par le fer, la faim, le froid, la peste (id., *in Pis.*, 17). *Mansio Formiis*, le séjour à Formies (id., *ad Att.*, 9, 5); *reditus Narbone*, le retour de Narbone (id., *Phil.*, 2, 30); *illa civium Romanorum per tot urbes uno puncto temporis misera cædes*, ce déplorable massacre de tant de citoyens romains dans tant de villes en un même instant (id., *pro Flacc.*, 25). *Bello civili victor*, vainqueur dans la guerre civile. Toutefois cela est rare.

CHAPITRE V.

GÉNITIF.

§ 279. Le génitif d'un mot indique qu'un autre mot est lié par un rapport à celui-là et déterminé par lui. Le génitif sert principalement à marquer le rapport du substantif mis à ce cas avec un autre substantif (ou avec un mot employé substantivement), de sorte que les deux substantifs ainsi liés expriment une même idée; il se joint cependant à quelques adjectifs et à quelques verbes.

Rem. La liaison marquée par le génitif est de trois espèces principales : elle peut être immédiate entre deux idées substantives, dont l'une est considérée comme dépendante de l'autre et déterminée par elle (*patria hominis*, la patrie de l'homme; *patria* NOSTRA, notre patrie (c.-à-d. la patrie de nous); c'est le génitif CONJONCTIF et POSSESSIF (*genitivus conjunctivus et possessivus*); ou bien se montrer dans la direction d'une activité, d'une disposition d'esprit vers un objet, dans le penchant qui nous y porte et nous y attache (*studium gloriæ*, l'amour ou le désir de la gloire; *studiosus gloriæ*, avide de gloire; *oblivisci rei*, oublier une chose; *studium* NOSTRI, l'amour de nous-mêmes); c'est le GÉNITIF OBJECTIF (*genitivus objectivus*); ou bien encore rapporter une chose à une autre comme à son tout (*pars rei*, la partie d'une chose, *pars nostrum*, une partie de nous); c'est le génitif *du tout, du genre,* et *partitif* (*genitivus totius, genitivus generis, et partitivus*). A ces trois divisions principales se rattachent quelques applications spéciales. Dans quelques applications le sens fondamental, l'idée primitive, est difficile à déterminer avec certitude.

§ 280. On met au génitif, régi par un substantif, le nom de la personne ou de la chose qui a et possède qqche, à qui une chose appartient ou se rapporte (par parenté, possession, origine, ou par rapport réciproque, ou comme action, propriété, contenu et dépendance), de manière à pouvoir être nommée et désignée par elle (*genitivus conjunctivus et possessivus*); p. ex. : *filius Ciceronis*, le fils de Cicéron; *horti Cæsaris*, les jardins de César; *Cupido Praxitelis*, le Cupidon de

Praxitèle; *libri Ciceronis*, les livres de Cicéron (que Cicéron a composés ou qu'il possède); *hostis Romanorum*, ennemi des Romains; *fuga Pompeji*, la fuite de Pompée; *consvetudo nostri temporis*, la coutume de notre époque; *hominum genus*, la race des hommes, le genre humain; *pœna sceleris*, le châtiment du crime; *laus recte factorum*, l'éloge des bonnes actions; *vasa abaci*, la vaisselle du buffet; *frumentum triginta dierum*, le blé de trente jours, nécessaire pour trente jours; *animus patris*, les sentiments du père ou d'un père, = paternels; *comitia consulum*, les comices consulaires (où l'on élit les consuls).

Rem. 1. Ce rapport que le latin exprime par le génitif se rend presque toujours, en français, par une préposition (le plus souvent la prépos. *de*), quelquefois par un adjectif; p. ex. : *bellum servorum*, la guerre des esclaves ou la guerre servile (on dit aussi en latin : *bellum servile*, voy. § 300, Rem. 3). Il arrive parfois que cette manière de désigner une chose en mettant au génitif le nom de quelque chose qui s'y rapporte, au lieu d'exprimer ce rapport par une préposition ou par un adjectif, est très-dure dans sa brièveté; p. ex. : *ludorum gladiatorumqve consessus* = *consessus gladiatorius*, l'assemblée des jeux publics et des combats de gladiateurs (Cic., *pro Sest.*,). *Remos Cæsar pro recentibus* GALLICI BELLI *officiis præcipuo honore habuit*, César traita avec des honneurs particuliers les Rémois pour leurs services récents de la guerre gauloise, c.-à-d. dans la guerre avec les Gaulois (= *belli adversus Gallos* ou *cum Gallis*)*.

Rem. 2. Le substantif qui régit le génitif peut être omis, lorsqu'il a été déjà exprimé (surtout avec un autre génitif) dans un membre correspondant de la proposition, et doit être répété, soit dans le même membre, soit dans un autre, à un cas facile à reconnaître (p. ex. : par une préposition qui s'y applique) : *Meo judicio stare malo qvam omnium reliqvorum*, j'aime mieux m'en tenir à mon jugement qu'à (celui) de tous les autres (Cic., *ad Att.*, 12, 21). *Perspicuum est*, *benevolentiæ vim esse magnam*, *metūs esse imbecillem*, il est évident que la force de la bienveillance est grande, (celle) de la crainte faible (id., *Off.*, 2, 8). *Qvis potest sine maximā contumeliā conferre vitam Trebonii cum Dolabellæ?* Qui peut, sans une injure extrême, comparer la vie de Trebonius avec (celle) de Dolabella? (id., *Phil.*, 11, 4). *Flebat pater de filii morte, de patris filius*, le père pleurait sur la mort du fils, le fils sur (celle) du père (id., *Verr.*, 1, 30). Quelquefois, mais rarement, on place, comme en français, devant le génitif un pronom (*hic* ou *ille*) remplaçant le mot à suppléer; et ce n'est guère que quand il se rapporte à quelque chose de connu ou qui vient d'être mentionné; p. ex. : *Nullam enim virtus aliam mercedem laborum periculorumqve desiderat præter* HANC *laudis et gloriæ*, la vertu, en effet, ne demande d'autre récompense de ses peines et de ses périls que CELLE (dont j'ai déjà parlé) de l'approbation et de la gloire (Cic., *pro Arch.*, 11). Quelquefois, par une distraction de la pensée, on substitue, dans l'expression, le nom de la personne ou de la chose à celui de l'objet qui s'y rapporte; p. ex. : *Videtis ne captivorum orationem cum perfugis confugere* (au lieu de : *cum perfuga-*

*) *Patres suarum rerum erant*, *amissa publica*, les sénateurs, étaient tout à leurs propres choses (affaires), n'ayant plus la chose publique (à défaut des affaires publiques), Liv., 3, 48. *Totum sum sententiæ, qvi*, je suis de l'avis de ceux qui (id., 4, 39).

rum oratione), voyez-vous que le langage des captifs soit celui de transfuges? (Cæs., *B. C.*, 2, 39). *Ingenia nostrorum hominum multum ceteris hominibus præstiterunt* (au lieu de : *ceterorum hominum ingeniis*), les talents de notre nation ont de beaucoup surpassé (ceux) des autres nations (Cic., *de Orat.*, 1, 4).

Rem. 3. Le mot *ædes* ou *templum* est souvent omis (par ellipse) après la préposition *ad* (qfois *ab*, *propter*) devant le génitif du nom de la divinité : *Ventum erat ad Vestæ*, on était arrivé au (temple) de Vesta. *Pugnatum est ad Spei*, on combattit auprès du (temple) de l'Espérance.

Rem. 4. Les mots *uxor, filius, filia* sont quelquefois omis par abréviation devant le nom de l'époux et du père mis au génitif; *Verania Pisonis*, Verania (femme) de Pison (Plin., *Ep.*, 2, 20); *Hasdrubal Gisconis*, Hasdrubal (fils) de Giscon (par opposition à un autre Hasdrubal, fils d'Hamilcar), Liv., 25, 37. Pour désigner les fils, cette manière de s'exprimer se rencontre particulièrement dans les noms qui ne sont pas romains. On dit aussi : *Flaccus Claudii*, Flaccus (esclave ou affranchi) de Claudius.

Rem. 5. Comme une chose peut appartenir à qqn de différentes manières, il arrive parfois qu'un seul et même génitif possessif (*genitivus possessivus*), joint au même mot, peut présenter un double sens; p. ex. : *libri Ciceronis*, les livres appartenant à Cicéron ou les livres composés par lui. De même encore : *injuriæ prætoris*, les injustices du préteur, c.-à-d. commises par lui (sens actif), et *injuriæ civium*, les injustices subies par les citoyens (sens passif).

Rem. 6. Le génitif possessif peut aussi être régi par un adjectif ou par un pronom neutre employé substantivement : *Omnia erant Metelli ejusmodi, ut*, etc., tous les actes de Metellus étaient tels, que, etc. (Cic., *Verr.*, 2, 26). *Hoc Thrasybuli*, le mot suivant de Thrasybule; *illud Pherecydis*, ce mot de Phérécyde.

Rem. 7. Il faut particulièrement remarquer l'usage du substantif indéclinable *instar*, qui dans la langue ordinaire ne s'emploie qu'avec un génitif pour signifier : AUTANT QUE; COMME; LA MÊME CHOSE QUE (en étendue, en poids, en valeur) : *Plato mihi unus est instar omnium*, Platon seul vaut pour moi tous les autres (Cic., *Brut.*, 51); *hæc navis urbis instar inter ceteras habere videbatur*, ce navire au milieu des autres paraissait être une ville (Cic., *Verr.*, 5, 34). *Montis instar equus*, cheval pareil à une montagne (Virg., 2, 15).

§ 281. Au lieu de se rattacher immédiatement au substantif qui le régit, un génitif possessif peut s'y lier à l'aide du verbe *sum* ou *fio*, pour indiquer à qui une chose appartient ou en la possession de qui elle passe; p. ex. : *Domus est patris*, la maison est du père, appartient au père. *Ego totus Pompeji sum*, j'appartiens tout entier à Pompée (Cic., *ad Fam.*, 2, 13). *Hic versus Plauti non est*, ce vers n'est pas de Plaute (id., *ib.*, 9, 15). *Omnia quæ mulieris fuerunt, viri fiunt*, tout ce qui a appartenu à la femme devient la propriété du mari, passe dans les mains du mari (id., *Top.*, 4). *Thebæ populi Romani belli jure factæ sunt*, Thèbes tomba au pouvoir des Romains par le droit de la guerre (Liv., 33; 13)*). On se sert encore du gé-

*) Une expression tout à fait insolite est celle de : *plebis homines*, les hommes du peuple (pour *plebeji*, les plébéiens) qui se trouve quelquefois dans Tite-Live.

nitif construit avec le verbe *facio*, pour indiquer de qui une chose devient la propriété, et avec les verbes *puto, habeo, existimo*, pour signifier de qui elle est regardée comme la propriété; p. ex. : *Neqve gloriam meam, laborem illorum faciam*, et je ne ferai pas de la gloire mon partage, de la peine le leur (Sall., *Jug.*, 85).

Rem. De l'usage du verbe *sum* avec le génitif dans le sens d'APPARTENIR, ÊTRE A, s'est formée l'expression : *Aliqvid est mei judicii*, quelque chose est du ressort de mon jugement; *esse dicionis Carthaginiensium*, être sujet de Carthage, sous sa domination (Liv., 30, 9); et *facere aliqvid suæ diciōnis*, soumettre qqche à sa domination, le mettre sous sa dépendance. *Romani imperio aucti, Albani dicionis alienæ facti erant*, les Romains avaient conquis l'empire, les Albains étaient devenus sujets d'un pouvoir étranger (id., 1, 25). *Marcellus id nec juris nec potestatis suæ esse dixit*, Marcellus dit que cela n'était ni de son droit ni de son pouvoir (id., 25, 7).

§ 282. Le génitif joint au verbe *sum* indique encore à qui ou à quoi quelque chose appartient, se rapporte comme convenance ou propriété : *Non hujus temporis ista oratio est*, ce langage n'est point de ce temps-ci (ne convient pas à ce temps). *Petulantia magis est adolescentium qvam senum*, la pétulance est plutôt (le fait) des jeunes gens que des vieillards (leur convient mieux). Dans ce sens le génitif (ou le neutre d'un pronom possessif) se trouve très-souvent joint par le verbe *sum* à un infinitif mis comme sujet, pour indiquer ce qui est l'affaire (la tâche, le devoir, l'habitude, etc.) de qqn, ce qui est l'essence, la nature, le signe distinctif d'une chose; p. ex. : *Cujus vis hominis est errare, nullius, nisi insipientis, in errore perseverare*, se tromper est de tout homme (tout homme peut se tromper); persévérer dans son erreur n'appartient qu'à l'insensé (Cic., *Phil.*, 12, 2). *Est boni judicis parvis ex rebus conjecturam facere*, c'est la marque d'un bon juge de tirer des conjectures de petites choses. *Non nostrum est hoc dijudicare*, il ne nous appartient pas de trancher cette question. *Secundas res immoderate ferre levitatis est*, supporter la prospérité sans modération prouve le manque de caractère. *Nihil est tam angusti animi tamqve parvi qvàm amare divitias*, rien ne prouve tant une âme étroite et petite que l'amour des richesses (Cic., *Off.*, 1, 20). *Tempori cedere semper sapientis habitum est*, se plier aux circonstances a toujours été regardé comme une marque de sagesse (ou comme le devoir du sage (id., *ad. Fam.*, 4, 9).

Rem. 1. On dit aussi d'une manière plus explicite : *judicis officium* (ou *munus*) *est,* c'est le devoir d'un juge; *sapientis est proprium*, c'est le propre du sage; *humanum est errare*, il est dans la nature humaine de se tromper; *stulti est inanibus rebus commoveri*, il est d'un sot, c'est le fait d'un sot, de s'émouvoir de choses utiles, = *stultum est*. Avec les adjectifs d'une seule désinence, la première manière (par le génitif) est presque toujours employée : *Est prudentis sustinere impetum benevolentiæ*, il est prudent (d'un homme prudent) de réprimer l'élan de sa bienveillance (Cic., *Læl.*, 17). On ne dirait pas volontiers : *Est prudens sustinere, etc.* *.

Rem. 2. Remarquons l'expression : *Negavit* MORIS ESSE *Græcorum, ut in convivio virorum mulieres accumberent*, il dit qu'il n'était pas (de l'usage) dans l'usage des Grecs que les femmes prissent place dans un repas d'hommes (Cic., *Verr.*, 1, 26).

§ 283. Aux substantifs de signification transitive (c.-à-d. exprimant une idée qui se rapporte à quelque chose comme à son objet) on adjoint en latin un génitif pour exprimer l'objet auquel ils se rapportent (c'est le génitif de l'objet ou objectif : *genitivus objectivus*). Ces substantifs sont ceux qui viennent de verbes transitifs et expriment l'idée contenue dans leur verbe; et d'autres, qui désignent *penchant* (ou *aversion*), *connaissance* (ou *ignorance*), *habitude, puissance, capacité* ou *influence;* p. ex. : *indagatio veri*, la recherche de la vérité; *accusatio sceleratorum*, l'accusation des scélérats; *amor Dei*, l'amour de Dieu (pour Dieu, *amare Deum*); *odium hominum*, la haine des hommes (pour les hommes); *timor hostium*, la crainte des ennemis (qu'inspirent les ennemis); *spes salutis*, l'espoir du salut; *cura rerum alienarum*, le soin des affaires d'autrui; *tædium vitæ*, le dégoût de la vie (*tædet vitæ*, § 292); *studium severitatis*, le goût de la sévérité; *studium Pompejanarum partium*, l'attachement au parti de Pompée; *cupiditas gloriæ*, le désir de la gloire; *fames auri*, la faim de l'or; *scientia juris*, la science du droit; *peritia belli*, l'expérience de la guerre; *ignoratio veri*, l'ignorance de la vérité; *potestas* (*copia, facultas*) *rei alicujus*, le pouvoir, la faculté de quelque chose (*facere alicui potestatem dicendi*, permettre à qqn de parler); *signum erumpendi*, le signal de s'élancer; *occasio et locus pugnæ* (*pugnandi*), l'occasion et le lieu d'un combat (de combattre); *materia jocorum*, matière, sujet de jeux; *libertas dicendi*, la liberté de parler; *præcepta vivendi*, préceptes de conduite, règles pour bien vivre **.

*) On dit encore : *Stultitia est nolle sumere, quæ di porrigant*, c'est folie de refuser de prendre ce que les dieux nous offrent (Cic., *N. D.*, 2, 34).

**) *Ars est earum rerum, quæ sciuntur*, l'art s'applique aux choses que l'on connaît, porte sur des choses que l'on sait (Cic., *de Orat.*, 2. 7).

Rem. 1. *Amor Dei, timor hostium*, peut aussi (comme génitif possessif § 280) signifier : l'amour de Dieu (pour d'autres); la crainte qu'éprouvent les ennemis. C'est à l'enchaînement des idées à déterminer quel est le sens applicable à un passage donné.

Rem. 2. Avec les mots qui expriment une disposition de l'âme à l'égard de qqn, on emploie aussi les prépositions *in, erga, adversus;* p. ex. : *Odium mulierum*, la haine des femmes, à l'égard des femmes); et *odium in hominum universum genus*, la haine de tout le genre humain (la misanthropie), Cic., *Tusc.*, 4, 11. *Meum erga te studium*, mon zèle pour toi. *Adhibenda est reverentia qvædam adversus homines, et optimi cujusqve et reliqvorum*, il faut avoir un certain respect pour ses semblables, et non-seulement pour les honnêtes gens, mais pour tous les hommes (Cic., *Off.*, 1, 28). Il faut surtout employer la préposition quand le mot qui régit le génitif est lui-même au génitif : *Si qvid amoris erga me in te residet*, si tu as quelque amour pour moi (id., *ad Fam.*, 5, 5).

Rem. 3. Ce génitif désigne donc, avec un substantif verbal, la même chose qu'avec le verbe exprime l'accusatif (et le génitif avec les verbes cités ci-dessous § 291 et 292). Toutefois on trouve aussi des substantifs verbaux, dont les verbes ne régissent point l'accusatif, construits avec le génitif, pour marquer une relation plus éloignée à qqche, et indiquer à quoi l'action se rapporte, le point où elle se montre, et qu'elle forme une idée liée au substantif verbal. *Aditus laudis*, un accès à la gloire (on dit *adire ad aliqvid*); *incitamentum periculorum*, excitation aux périls (*incitare aliqvem ad pericula*); *amicitia est omnium divinarum humanarumqve rerum cum benevolentia et caritate consensio*, l'amitié est un accord parfait *sur* les choses divines et humaines joint à la bienveillance et à l'affection; *vacatio militiæ*, exemption du service militaire; *fiducia virium*, confiance dans ses forces; *Victoria belli civilis*, victoire dans la guerre civile; *contentio præliorum*, la lutte dans les batailles (Cic., *Off.*, 1, 19); *Qvæstio animarum*, la question des âmes (relative à leur essence = *de animis*), Cic., *Tusc.*, 1, 11. *Magnam opinionem virtutis habere*, avoir une grande réputation de bravoure (Cæs., *B. G.*, 7, 59). (*Voluntas, consvetudo faciendi*, la volonté, l'habitude de faire, de *volo, consvevi facere*, voy. § 417.) On dit de même avec des noms de personnes : *dux belli*, le chef à la guerre, le général; *Victor trium bellorum*, vainqueur dans trois guerres (Liv., 6, 4); *Magister officii*, maître en fait de devoir. Le génitif objectif qui se joint à *studium* répond au datif régi par le verbe; mais ce génitif objectif est rare; p. ex. : *obseqvium corporis*, complaisance pour le corps (Cic., *Leg.*, 1, 23).

GÉNITIF PARTITIF.

§ 284. Le génitif se met avec les mots qui désignent une partie de qqche, pour indiquer *le tout* qui est partagé (c'est LE GÉNITIF PARTITIF (*genitivus partitivus*). Les mots désignant le partage sont ou des substantifs, des noms de nombre (de toute classe), des adjectifs numéraux (*multi, pauci*, etc.); des pronoms, des adjectifs au superlatif (ou au comparatif employé comme superlatif), ou employés au neutre substantivement : *Magna pars militum*, une grande partie des soldats; *duo genera civium*, deux espèces de citoyens; *multi militum*, beaucoup d'entre les soldats (mais *multi milites*, beau-

coup de soldats); *tertius regum Romanorum*, le troisième des rois de Rome; *alter accusatorum*, l'un des deux accusateurs; *nemo mortalium,* aucun d'entre les mortels (*nemo mortalis,* aucun mortel); *solus omnium,* seul d'entre tous; *illi Græcorum qvi,* ceux d'entre les Grecs qui; *fortissimus Græcorum,* le plus vaillant des Grecs; *plerumqve Europæ,* la plus grande partie de l'Europe. *Ager Appulus, qvod ejus publicum populi Romani erat, divisus est,* le territoire appulien, ce qui était la propriété commune du peuple romain, fut divisé (Liv., 31, 4).

Rem. 1. Au lieu du génitif on emploie aussi les prépositions *ex, de,* et, dans certains cas, *in* ou *inter;* p. ex. : *unus ex tribus*, un des trois; *melior ex duobus,* le meilleur de deux; *alter de duobus,* l'un des deux; *aliqvis de heredibus,* quelqu'un des héritiers; *Thales sapientissimus in septem fuit*, Thalès fut le plus sage des sept (sages), Cic., *Legg.*, 2, 4; *inter omnes unus excellit*, il excelle seul entre tous (id., *Or.*, 2). Mais il est rare qu'un substantif partitif se lie immédiatement par une préposition à un autre substantif. On ne dit pas : *pars ex exercitu*, une partie de l'armée. (Sur *Consules alter — alter,* au lieu de : *Consulum alter — alter,* voy. § 217, *Rem.* 1.)

Rem. 2. Un génitif partitif peut aussi être régi par un substantif, qui n'exprime point par lui-même une partie, quand on réunit pour la première fois plusieurs personnes ou plusieurs choses sous *une seule* dénomination et qu'on les cite ensuite isolément : *Venio ad ipsas* PROVINCIAS, QUARUM *Macedonia, qvæ erat antea munita et pacata, graviter a barbaris vexatur,* j'arrive aux provinces elles-mêmes dont une, la Macédoine, protégée et pacifiée auparavant, est à présent gravement maltraitée par les barbares (Cic., *Prov. cons.*, 2). En revanche, il est rare qu'un génitif partitif soit lié au sujet par le verbe *sum* (ou *fio*) sans un nom qui le régisse, comme dans cet exemple : *Fies nobilium tu qvoqve fontium*, tu deviendras toi aussi une des sources les plus célèbres (Hor., *Od.*, 3, 13, 13).

Rem. 3. Le mot *uterqve* s'emploie toujours avec le génitif des pronoms : *Uterqve eorum,* l'un et l'autre d'eux, eux deux; *uterqve nostrum,* nous deux. Au contraire avec des substantifs il est ordinairement employé comme adjectif : *Uterqve frater,* l'un et l'autre frère, les deux frères (rarement *uterqve legatorum,* les deux lieutenants, Vell., 2, 50).

Rem. 4. L'adverbe *partim* s'emploie, comme un adjectif partitif, au nominatif et à l'accusatif, avec le génitif ou avec une préposition. *Partim eorum ficta aperte, partim effutita temere sunt,* les unes (de ces réponses) sont évidemment mensongères, les autres lancées au hasard (Cic., *Div.*, 2, 55). *Partim e nobis timidi sunt, partim a republica aversi*, parmi nous les uns sont timides, les autres haïssent la république (id., *Phil.*, 8, 11). Quant au genre, il se règle sur celui des personnes ou des choses dont il s'agit.

Rem. 5. Le neutre d'un adjectif, employé substantivement, avec le génitif, pour désigner une partie (ou des parties) d'une chose, se trouve rarement chez les anciens écrivains (Cicéron), à l'exception de *dimidium,* la moitié, et de superlatifs au pluriel; p. ex. : *Dimidium pecuniæ*, la moitié de l'argent (Cic., *Qu. Fr.*, 2, 4); *summa pectoris,* le haut de la poitrine (id., *Fam.*, 1, 51); mais plus tard et chez les poëtes on rencontre souvent, p. ex. : *Medium* (*reliqvum*) *noctis,* le milieu (le reste) de la nuit; *ad multum diei*, jusque bien avant dans le jour; *extremum æstatis,* la fin de l'été; *ad ultimum inopiæ,* jusqu'à la dernière misère (Liv. 23, 19); *plana urbis,* la partie plane de la ville;

ultima Orientis, l'extrême Orient (les anciens disaient : *Media nox*, *multus dies*, *extrema æstas*, *ultimus Oriens*, voy. § 311; *plana urbis loca*). Chez les poëtes et les écrivains postérieurs le substantif partitif disparaît souvent et la propriété seule de la chose est exprimée; p. ex. : *incerta belli*, les chances (l'incertain) de la guerre; *lubricum paludum*, le (sol) glissant des marécages (Tac., *Ann.*, 1, 65)*).

Rem. 6. Il est rare de voir un adjectif, qui n'est ni un adjectif de quantité, ni au neutre, être employé substantivement avec un génitif partitif, p. ex. : *expediti militum*, ceux des soldats qui étaient armés à la légère (Liv., 30, 9).

Rem. 7. Les commençants doivent bien faire attention qu'en français les noms de nombre et les adverbes *beaucoup*, *peu*, l'adjectif *aucuns*, *quelques-uns*, se construisent avec la préposition *de* (équivalant au génitif latin), là où on n'exprime aucune idée de division, mais seulement le nombre, la quantité du tout; dans ces cas-là on ne met en latin ni le génitif ni une préposition; ainsi on dit : *amici*, *qvos multos habet* (les amis dont il a beaucoup), c.-à-d. ses nombreux amis; et : *qvos video esse nonnullos* (DONT je vois qu'il y a quelques-uns), et je vois qu'il EN est plusieurs (Cic., *pro Balb.*, 27). *Hominibus opus est eruditis, qvi adhuc, in hoc qvidem genere, nostri nulli fuerunt*, il est besoin d'hommes instruits (dont jusqu'ici il n'y a eu aucuns chez nous en ce genre) et jusqu'à ce jour nous n'en avons point eu, du moins en ce genre (Cic., *de Or.*, 5, 24). *Veniamus ad vivos*, QVI *duo de consularium numero reliqvi sunt*, venons aux vivants, DONT deux seulement nous restent du nombre des consulaires (id., *Phil.*, 2, 6).

Rem. 8. Le génitif partitif peut aussi être régi par le superlatif d'un adverbe, pour indiquer à quel objet parmi plusieurs le prédicat s'applique au suprême degré; p. ex. : *Sulpicius Gallus omnium nobilium maxime græcis litteris studuit*, Sulpicius est celui de tous les nobles qui a le plus étudié les lettres grecques (Cic., *Brut.*, 20).

Rem. 9. Avec les adverbes de lieu pronominaux, qui marquent le but d'un mouvement, on met un génitif qui exprime *jusqu'à quel point* (ou degré) *de quelque chose* s'est étendu le mouvement; p. ex. : *Nescire videmini*, *qvo amentiæ progressi sitis*, vous paraissez ignorer jusqu'à quel degré de folie vous vous êtes avancés (jusqu'où vous êtes allés dans la voie de la sottise), Liv., 28, 27. *Eo miseriarum venturus eram*, je devais en arriver à ce degré d'infortunes (Sall., *Jug.*, 40). On dit de la même manière : *Qvoad ejus facere poteris*, *quoad ejus fieri poterit*, autant que tu pourras; autant que possible (littéralement : jusqu'au degré de la chose où tu pourras le faire, où cela pourra se faire).

Rem. 10. Aux adverbes de lieu pronominaux on trouve quelquefois (anciennement) un génitif local (*genitivus loci*) ajouté pour renforcer l'expression; p. ex. : *Ibidem loci res erit*, la chose sera au même point; mais c'est particulièrement *locorum*, *terrarum*, *gentium* qu'on emploie ainsi; p. ex. : *Ubinam gentium sumus?* Où sommes nous (du monde)? *Ubicunqve terrarum et gentium violatum jus civium Romanorum est*, *ad communem libertatis causam pertinet*, en quelque lieu du monde, en quelque pays que l'on viole le droit des citoyens romains, cela intéresse la cause commune de la liberté (Cic., *Verr.*, 5, 55). *Nusqvam gentium*, nulle part, en aucun lieu du monde. (*Longe gentium*, au loin, au bout du monde.) Notez les expressions de même nature : *postea loci*, plus tard (à un point ultérieur du temps); *interea loci*, cependant; *adhuc lo-*

*) On dit aussi poétiquement, *cuncta terrarum*, la totalité de la terre, *angusta viarum*, l'étroitesse des chemins.



corum, jusqu'ici, jusqu'à présent. (*Ad id loci* ou *locorum*, jusque-là, jusqu'à cette époque.)

Rem. 11. Il faut remarquer encore que les ablatifs *hoc*, *eo*, *eodem*, *qvo* se construisent quelquefois substantivement avec le génitif de *locus*, au lieu de l'ablatif; p. ex. : *eo loci*, *hoc loci* pour *hoc loco*, *eo loco*, et ainsi de suite.

§ 285. *a*. Le génitif se met avec les mots qui expriment une mesure, un nombre ou une quantité, pour indiquer le genre, la chose mesurée ou comptée; c'est le génitif du genre (*genitivus generis*) : *Magnus numerus militum*, un grand nombre de soldats; *magna vis argenti*, une grande quantité d'argent; *acervus frumenti*, un tas de blé; *modius* (*mille modii*) *tritici*, un boisseau (mille boisseaux) de froment; *ala eqvitum*, une aile de cavalerie; *flumina lactis*, des fleuves de lait (Ovid.). *Tria millia eqvitum*, trois mille cavaliers; voy. § 72 (Cæs., *B. C.*, 1, 3).

Rem. On dit également *sex dies spatii*, six jours d'espace, c.-à-d. un espace de six jours (*spatium sex dierum*, d'après le § 287); *sestertii bini accessionis*, deux sesterces de supplément, c.-à-d. un supplément de deux sesterces (*accessio duorum sestertiorum*), Cic., *Verr.*, 3, 49. *Prædæ hominum pecorumqve*, des butins d'hommes et de bêtes. *Imber sangvinis*, une pluie de sang *Navis auri*, une cargaison d'or, un vaisseau chargé d'or.

b. Ce génitif est régi par le nominatif ou l'accusatif singulier neutre d'un adjectif de quantité (*multum*, *plus*, *plurimum*, *amplius*, *minus*, *minimum*, *tantum*, *qvantum*, *tantundem*, *nimium*, et qfois *exiguum*, mais jamais *magnum* ou *parvum*) ou d'un pronom (démonstratif, relatif, interrogatif ou indéfini ou *nihil*); lequel neutre est employé comme substantif, pour faire ressortir l'idée d'une certaine mesure : *Multum temporis in aliqva re ponere*, mettre beaucoup de temps à quelque chose; *minimum firmitatis habere*, avoir très-peu de fermeté; *id negotii habeo* (j'ai cela d'affaire), je suis chargé de; *hoc præmii* (ceci de récompense), la présente récompense; *hoc tantum laboris itinerisqve*, de si grandes fatigues et une si longue route (Cic., *Verr.*, 5, 49); *nihil virium*, pas l'ombre de forces; *qvod roboris erat*, ce qu'il y avait de force, la force qu'il y avait là; *qvidqvid habui militum*, *misi*, tout ce que j'ai eu de soldats, je l'ai envoyé. *Qvid mihi consilii datis?* Quel conseil me donnez-vous (que me donnez-vous en fait de conseil)? *Qvid tu hominis es?* quelle espèce d'homme es-tu*)?

*) *Monstrum hominis*, un monstre d'homme, un prodige en fait d'homme.

Exiguum campi, une faible étendue de plaine, une plaine peu étendue (Liv., 27, 27). Là où cette idée de mesure n'existe pas, on dit simplement : *tantum studium*, une si grande ardeur; *tanta* (ou *tam multa*) *opera*, de si grands (ou de si nombreux) ouvrages; *qvod consilium mihi datis?* Que me conseillez-vous? etc. (*Plus operæ* = *major opera*, un plus grand ouvrage, parce que *plus* n'est pas employé comme adjectif).

Le génitif peut, avec ces adjectifs et pronoms, être aussi le génitif neutre d'un adjectif de la 2me déclinaison, employé substantivement : *Aliqvid pulchri*, quelque chose de beau; *nihil boni*, rien de bon; *hoc incommodi*, ce désavantage; *qvod pulchri erat*, *omne sublatum est*, ce qu'il y avait de beau a été enlevé; mais on dit aussi *aliqvid pulchrum; nihil altum*, *nihil magnificum cogitare*, n'avoir dans la pensée rien d'élevé, rien de grand. (Les adjectifs de la 3me déclinaison ne s'emploient pas de la même manière; on dit toujours : *Aliqvid memorabile;* jamais *aliqvid memorabilis.* Les adjectifs de quantité joints à un autre adjectif singulier le veulent toujours au génitif : *multum, plurimum novi*, beaucoup de nouveau, le plus de nouveau; au pluriel, c'est le contraire; on dit *multa, plurima nova*, voy. § 301 *b*.)

Rem. 1. Un adjectif ou pronom de cette nature, construit avec un génitif, ne peut pas être régi par une préposition; on doit dire : *ad tantum studium*, et non *ad tantum studii*.

Rem. 2. Remarquez les expressions : *Nihil reliqvi facere*, ne faire aucun reste, c.-à-d. ne rien négliger, faire tout; et : *nihil pensi habere* (n'avoir rien de pesé, c.-à-d.), ne se soucier nullement; *nec qvicqvam iis pensi est*, *qvid faciant*, et ils ne calculent jamais la portée de leurs actes (Liv. 34, 49).

c. On construit de même avec le génitif, comme substantifs au nominatif et à l'accusatif (mais toujours sans préposition), les adverbes *satis*, *abunde*, *affatim*, *nimis*, *parum;* p. ex. : *satis copiarum habes*, tu as assez de troupes; *parum prudentiæ*, trop peu de prudence.

§ 286. Quelquefois en latin on joint à un substantif qui exprime une idée plus générale un autre mot au génitif, qui spécifie et détermine cette idée (c'est le génitif de définition, *genitivus definitivus*); p. ex. : *vox voluptatis*, le mot volupté; *nomen regis*, le nom de roi*); *verbum monendi*, le mot mo-

*) Ce qui peut signifier aussi, dans le sens possessif : le nom du roi; p. ex. : *Tarqvinius*.

nere; numerus trecentorum, le nombre trois cents; *libri Academicorum*, les livres intitulés Académiques (*Academica*); *familia Scipionum*, la famille des Scipions, les Scipions; *labor discendi*, le travail pour apprendre (le génitif du gérondif s'emploie souvent ainsi). (*Arbor fici, abietis*, l'arbre du figuier, du sapin, c.-à-d. le figuier, le sapin.)

Rem. 1. En latin deux substantifs ne peuvent pas (sans apposition) se construire ensemble au même cas, si ce n'est quand une personne ou un lieu sont désignés à la fois par le terme générique et le nom propre (p. ex. : *Rex Tullius*, le roi Tullius; *urbs Roma*, la ville de Rome; *amnis Rhenus*, le fleuve du Rhin, *terra Italia*, la terre dite Italie, l'Italie). Dans les dénominations géographiques le nom propre se met quelquefois aussi au génitif (le plus souvent chez les poëtes) : *Tellus Ausoniæ*, la terre d'Ausonie (Virg., *Æn.*, 3, 477); *celsa Buthroti urbs*, la ville élevée de Buthrote (id., *ib.*, 3, 293); *promontorium Pachyni*, le promontoire de Pachyne (Liv., 24, 35).

Rem. 2. De cette façon le génitif remplace quelquefois l'apposition, quand à une idée générale on ajoute l'idée spéciale qui la constitue; p. ex. : *Parvæ causæ vel falsæ suspicionis vel repentini terroris*, de petites causes consistant soit en faux soupçons, soit en terreurs soudaines (Cæs., *B. G.*, 3, 72)*). *Aliis virtutibus, continentiæ, gravitatis, justitiæ, fidei, te consulatu dignum putavi*, ce sont d'autres vertus, celles de la modération, de la gravité, de la justice, de la loyauté, qui vous ont à mes yeux rendu digne du consulat (Cic., *pro Mur.*, 10). *Unum genus est infestum nobis, eorum qvos P. Clodii furor rapinis pavit*, il n'y a qu'une catégorie d'hommes qui nous soit hostile, c'est celle de ceux que la fureur de P. Clodius a gorgés de rapines (Cic., *pro Mil.*, 2).

Rem. 3. Quand un substantif, au moyen du verbe *sum*, est expliqué par un autre, qui pourrait, sans verbe, par le génitif, être fondu avec ce même substantif dans une même notion, il arrive souvent que le verbe *sum* se construit avec le génitif, au lieu du nominatif, le sujet étant censé répété après *sum;* p. ex. : *Unum genus est eorum, qvi, etc.* (Cic., *in Catil.*, 2, 8), il y a une espèce (l'espèce) de ceux qui, etc. *Captivorum numerus fuit septem millium ac ducentorum*, le nombre des prisonniers fut (le nombre) de sept mille deux cents (Liv. X, 36)**).

§ 287. Le génitif d'un substantif accompagné d'un adjectif (nom de nombre, participe, pronom) peut, comme DESCRIPTION, ou se rattacher immédiatement à un substantif ou se rapporter, au moyen du verbe *sum*, à un sujet, pour en indiquer l'essence et les propriétés (*a*), l'espèce ou la classe (*b*), les exigences (*c*) et la grandeur (*d*). (C'EST LE GÉNITIF DE QUALITÉ OU DESCRIPTIF; *genitivus qvalitatis*) : *a*) *juvenis mitis ingenii*, jeune homme d'un naturel doux; *vir et consilii magni*

*) Ailleurs *causa suspicionis* signifierait : cause de soupçon.

**) *Ea maxima pars volonum erat*, c'étaient en très-grande partie des esclaves enrôlés volontairement (Liv., 23, 35). *Prænestini maxima pars fuere*, c'étaient pour la plupart des Prénestins (id., *ib.*, 19).

et virtutis, homme d'une grande sagesse et d'un grand courage; *civitates magnæ auctoritatis*, cités d'une autorité considérable; *plurimarum palmarum vetus gladiator*, vieux gladiateur ayant obtenu plusieurs palmes (Cic., *Rosc. Ann.,* 6); *omnes gravioris ætatis*, tous d'un âge déjà mûr (Cæs., *B. G.*, 3, 16). *Natura humana imbecilla atqve ævi brevis est,* la nature humaine est faible et de courte durée (Sall., *Jug.*, 1); — *b*) *Homo infimi generis,* homme de naissance infime; *multi omnium generum,* beaucoup d'hommes de toutes sortes; *vir ordinis senatorii,* homme d'ordre sénatorial; — *c*) *res magni laboris,* chose qui demande beaucoup de peine; *hospes multi cibi,* hôte à qui il faut beaucoup de nourriture, de grand appétit (Cic., *Fam.*, 9, 26); — *d*) *classis trecentarum navium*, flotte de trois cents vaisseaux; *fossa centum pedum*, fossé de cent pieds de long; *exilium decem annorum*, exil de dix ans. — *Virtus tantarum virium non est, ut,* etc., la vertu n'a pas assez de force pour, etc. (Cic., *Tusc.*, 5, 1). *Hoc tradere esset infiniti operis,* développer cela exigerait un travail sans fin (Quintil., 5, 1, 3). (*Critognatus magnæ auctoritatis in Arvernis habitus est,* Critognate fut regardé comme un personnage de grande autorité chez les Arvernes (Cæs., *B. G.*, 7, 77). *Di me finxerunt animi pusilli,* les dieux m'ont fait de mince courage (m'ont créé peu brave), Hor., *Sat.*, 1, 4, 17.

Rem. 1. Il faut remarquer particulièrement les composés descriptifs formés du génitif *modi* et d'un pronom, et qui s'emploient tout à fait comme des adjectifs invariables : *Hujusmodi, ejusmodi, illiusmodi, istiusmodi, ejusdemmodi, cujusmodi* (relatif et interrogatif); *cujuscunqvemodi, cuicuimodi, cujusqvemodi,* p. ex. : *ejusmodi causa, ejusmodi causæ*, une cause, des causes de cette espèce.

Rem. 2. Le génitif descriptif ressemble à l'ablatif descriptif (§ 272); mais le génitif désigne davantage l'espèce et la nature du sujet (il répond à notre prép. *de*); l'ablatif met plutôt en relief les particularités et les circonstances du sujet (il répond à notre prép. AVEC). Mais dans la plupart des cas les deux expressions n'offrent que peu ou point de différence; p. ex. : *Neqve monere te audeo, præstanti prudentia virum, neqve confirmare, maximi animi hominem,* je n'ose ni vous donner conseil, à vous la sagesse même, ni vous parler de résignation, à vous qui êtes doué d'une âme si forte (Cic., *Fam.*, 4, 8). Dans les écrivains anciens (surtout dans Cicéron), lorsqu'il s'agit de noter la nature intérieure et les qualités intellectuelles, l'ablatif est généralement plus usité que le génitif. Mais, pour désigner l'espèce ou la classe, les exigences et la grandeur d'une chose, c'est le génitif et non l'ablatif qu'on emploie (voy. les exemples aux lettres *b*, *c* et *d*). Au contraire, c'est l'ablatif et non le génitif dont on fait usage quand il s'agit de la nature par rapport aux parties extérieures : *Britanni sunt capillo promisso atqve omni parte corporis rasa præter caput et labrum superius*, les Bretons ont les cheveux longs et tout le corps rasé à l'exception de la tête et de la lèvre supérieure (Cæs., *B. G.*, 5, 14). On dit toujours : *Esse bono*

animo, avoir bon courage, être de bonne humeur; *animo forti et erecto*, avoir du courage et de l'énergie; *ea mente, ut*, être disposé à; mais *maximi animi homo* (en parl. de l'ensemble du caractère), homme d'un très-grand cœur. (Un homme d'esprit, de caractère, *homo ingeniosus, gravis.*)

Rem. 3. Le génitif et l'ablatif descriptifs sont le plus souvent joints à un terme générique indéterminé (comme en français : « Annibal, général d'une grande habileté » et non : « Annibal, d'une grande habileté »). Toutefois on rencontre des exceptions : *Tum T. Manlius Torqvatus, priscæ ac nimis duræ severitatis, ita locutus fertur,* alors T. Manlius Torquatus, (homme) d'une sévérité antique et excessive, parla, dit-on, ainsi (Liv., 22, 60). *Agesilaus, annorum octoginta, in Ægyptum profectus est,* Agésilas, (vieillard) de quatre-vingts ans, partit pour l'Égypte (Nep., *Ages.*, 8). *Iccius Remus, summa nobilitate et gratia inter eos,* Iccius Remus, (personnage) d'une haute noblesse et d'un très-grand crédit parmi eux (Cæs., *B. G.*, 2, 6).

§ 288. Comme le génitif se joint avec diverses significations à un autre substantif, il peut arriver quelquefois, lorsqu'il n'en résulte aucune obscurité, que DEUX GÉNITIFS, ayant chacun leur sens propre, soient joints au même substantif : *Superiorum dierum Sabini cunctatio*, l'hésitation *de* Sabinus *dans* les jours précédents (parce qu'on dit : *Superiorum dierum cunctatio,* l'hésitation des jours précédents), Cæs., *B. G.*, 3, 18. *Scævolæ dicendi elegantia*, l'élégance de Scévola dans son langage (Cic., *Brut.*, 44). *Labor est functio qvædam vel animi vel corporis gravioris operis et muneris*, le travail est l'exécution d'une œuvre ou d'une affaire difficile soit par l'esprit, soit par le corps (Cic., *Tusc.*, 2, 15). Mais il faut éviter d'employer deux génitifs, dont l'un est régi par l'autre, quand il en peut résulter de l'obscurité ou de l'embarras, comme ici : *Hæc fuit causa intermissionis litterarum,* telle a été la cause de l'interruption de ma correspondance (Cic., *Fam.*, 7, 13). *Reminiscere incommodi populi Romani et pristinæ virtutis Helvetiorum,* rappelle-toi l'échec du peuple romain et l'antique valeur des Helvètes (Cæs., *B. G.*, 1, 13).

§ 289. Le génitif se construit (comme génitif objectif) avec plusieurs ADJECTIFS, exprimant une propriété qui s'applique à un objet déterminé (adjectifs transitifs; voy. § 283). Ces adjectifs sont :

a. Tous les participes présents des verbes transitifs, quand ils sont mis comme simples adjectifs, c.-à-d. quand ils expriment non pas un rapport ou une action comme ayant lieu à un moment déterminé, mais une propriété en général, et les adjectifs en *ax*, tirés de verbes transitifs; p. ex. : *amans rei-*

publicæ civis (*amantior, amantissimus reip.;* voy. § 62), citoyen dévoué à l'État; *negotii gerens*, gérant d'une affaire; *injuriarum perferens*, résigné aux injures (mais, s'il s'y joint un adverbe, le participe reste ordinairement dans le rôle de verbe : *homo facile injurias perferens*, homme qui souffre aisément les injures) : *patiens laboris atqve frigoris*, endurci à la fatigue et au froid; *appetens gloriæ*, avide de gloire; *tenax propositi vir*, homme tenace dans ses projets; *tempus edax rerum*, le temps qui ronge tout; *capacissimus cibi viniqve*, qui mange et boit énormément*).

b. Les adjectifs, qui expriment curiosité, penchant, désir, connaissance, expérience, ou le contraire (aversion, ignorance, inexpérience), comme *avarus, avidus, cupidus, studiosus* (*fastidiosus*), *conscius, inscius, nescius; gnarus, ignarus, peritus, imperitus, prudens, rudis, insolens* (*insolitus*), *insvetus, memor, immemor*, et quelquefois ceux qui expriment prévoyance ou imprévoyance, souci ou insouciance (*providus, diligens, curiosus, incuriosus*); p. ex. : *Cupidus gloriæ*, désireux de gloire; *studiosus litterarum*, qui a le goût des lettres; *peritus belli*, expérimenté dans l'art de la guerre; *ignarus rerum omnium*, ignorant de toutes choses; *insvetus male audiendi*, qui n'a pas l'habitude d'être mal jugé; *memor beneficii*, qui se souvient d'un bienfait; *vir omnis officii diligentissimus*, homme qui remplit exactement tous ses devoirs (Cic., *pro Cæl.*, 30).

Rem. 1. Ainsi sont employés *consultus* dans l'expression *juris consultus*, jurisconsulte (on dit aussi *jure consultus*), et *certus* dans la locution : *Certiorem aliqvem facere*, p. ex. : *consilii, voluntatis*, informer qqn d'un projet, d'une volonté (toutefois on met aussi *de* avec l'ablatif). Les poëtes et les écrivains postérieurs emploient encore de la même manière quelques autres adjectifs de signification analogue; p. ex. : *callidus, doctus* (*doctissima fandi*, très-habile à parler, Virg.).

Rem. 2. *Conscius* se construit tantôt, d'après cette règle, avec le génitif de l'objet et le datif de la personne avec qui on partage la connaissance, p. ex. : *conscius alicui cædis*, complice de qqn dans un meurtre; *mens sibi conscia recti*, âme qui a la conscience du bien; *conscius sibi tanti sceleris*, qui sait avoir commis un si grand crime (Sall., *Cat.*, 34); tantôt avec le datif de la chose que l'on sait avec un autre; *conscius facinori, conscius mendacio alicujus*, qui est dans le secret du crime, du mensonge de qqn.

Rem. 4. *Rudis* et *prudens* se construisent aussi avec *in* et l'ablatif : *prudens in jure civili*, versé dans le droit civil; *rudis in republica*, novice en administration. (*Rudis* se construit aussi avec le simple ablatif ou avec *ad* et l'accu-

*) Poét. : *timidus procellæ*, = *timens*, qui craint la tempête (Hor.); *præsagus luctûs*, qui présage un deuil.

satif : *rudis arte,* étranger à un art; *rudis ad pedestre certamen,* qui n'est point exercé à combattre à pied; *insvetus ad onera portanda,* qui n'a pas l'habitude de porter des fardeaux.)

§ 290. On met encore le génitif objectif :

c. Avec les adjectifs qui expriment un pouvoir exercé sur qqche (maître de) ou l'absence de ce pouvoir, comme *compos, impos, potens, impotens;* p. ex. : *compos mentis,* qui jouit de ses facultés, maître de soi; *impotens eqvi regendi,* qui ne peut gouverner son cheval.

d. Avec ceux qui expriment *participation à, culpabilité dans,* ou le contraire, comme *particeps, expers, consors, exsors,* — *reus* (accusé de), *affinis, manifestus*; *insons;* p. ex. : *particeps consilii,* qui a pris part à un projet; *expers periculorum,* exempt de périls; *reus furti,* accusé d'un larcin (*reum furti aliqvem facio,* j'accuse qqn de larcin); *exsors secandi,* qui n'a pas la propriété de couper (Hor.); *insons probri,* innocent d'un acte honteux; *affinis rei capitalis,* impliqué dans une affaire capitale.

Rem. Chez les écrivains de la latinité postérieure *noxius, innoxius, suspectus* se construisent aussi de la même façon. *Affinis* prend aussi le datif, voy. § 247 *b, Rem.* 4. *Consors* s'emploie aussi comme substantif : *Consors alicujus in lucris atqve furtis,* compagnon, associé de qqn dans les profits et les vols.*)

e. Les adjectifs qui expriment RICHESSE, PLÉNITUDE OU DISETTE, MANQUE de qqche, se construisent indifféremment avec le génitif et avec l'ablatif (§ 268); *inops* et (poét.) *pauper* ne prennent que le génitif : *inops auxilii,* privé de secours; *pauper argenti,* pauvre d'argent (Hor.); *horum pauperrimus bonorum,* très-pauvre du bien de cette sorte (id.); *plenus* est le plus souvent dans le même cas : *plenus rimarum,* rempli de fentes; *vita insidiarum et metus plena,* vie pleine d'embûches et de crainte.

Rem. 1. *Egenus, indigus, sterilis* ne se trouvent aussi d'ordinaire qu'avec le génitif.

Rem. 2. On construit de même avec le génitif les adjectifs *prodigus, profusus,* prodigue de (*prodigus æris*), *liberalis,* qui donne généreusement (*liberalis pecuniæ,* Sall., *Cat.,* 7); *parcus,* économe (*parcissimus somni,* qui ne donne que très-peu au sommeil).

Rem. 3. Chez les poëtes, les adjectifs et les participes qui expriment *exemp-*

*) *Expers* avec l'ablatif (Sall.) est insolite.

tion ou *délivrance* de qqche, gouvernent aussi le génitif, d'après l'usage de la langue grecque; voy. § 268 *b*, *Rem.* 2.

f. Similis et *dissimilis* régissent tantôt le génitif, tantôt le datif (voy. § 247 *b*, Rem. 2). *Proprius*, propre à qqn, régit le génitif; p. ex. : *Vitium proprium senectutis,* vice propre à la vieillesse (rarement le datif); *communis* se construit souvent avec le génitif; p. ex. : *Memoria communis est multarum artium,* la mémoire est commune à beaucoup d'arts (c.-à-d. beauc. d'arts exigent également la mémoire); *Hoc commune est potentiæ cupidorum cum otiosis,* ceci est commun aux ambitieux et aux amis du repos (Cic., *Off.*, 1, 21). Mais il prend aussi le datif : *Omni ætati mors est communis,* la mort est commune à tous les âges (id., *Cat. Maj.*, 19).

Rem. Avec les pronoms personnels et réfléchis il se construit toujours avec le datif : *Commune mihi (tibi, sibi) cum aliqvo.*

g. Les poëtes et les prosateurs postérieurs (p. ex. Tacite) construisent encore avec le génitif plusieurs autres adjectifs, pour marquer un certain rapport, qui, chez les autres écrivains, s'exprime par l'ablatif (*par rapport à*, *sous le rapport de*) ou par des prépositions (*de*, *in*); p. ex. : *modicus voluptatis* (*in voluptate*), modéré dans le plaisir; *atrox odii,* atroce dans la haine; *integer vitæ* (*vitā*), irréprochable dans sa vie; *maturus ævi,* mûr sous le rapport de l'âge, d'un âge mûr; *lassus maris ac viæ,* las de la mer et des voyages (avec l'idée de *plénitude* et de *satiété*); *vetus militiæ*, ancien dans le service, vieux soldat; *ambiguus futuri* (*de futuro*), incertain de l'avenir (avec l'idée d'*ignorance*); *dubius viæ,* qui ne sait pas son chemin; *certus eundi*, résolu à partir. On trouve surtout très-fréquemment le génitif *animi* avec les adjectifs qui expriment une disposition de l'âme : *æger animi,* malade d'esprit; *anxius* ~, tourmenté; *lætus* ~, joyeux; *ingens* ~, magnanime (voy. § 296 *b*. Rem. 3).

§ 291. On construit encore avec le génitif (*genitivus objectivus*) les verbes qui expriment SOUVENIR et OUBLI (*memini, reminiscor, obliviscor;* très-rarement *recordor*); et ceux qui signifient FAIRE SOUVENIR de qqche, le RAPPELER (*admoneo, commoneo, commonefacio*) : *Semper hujus diei et loci meminero,* je me souviendrai toujours et de ce jour et de ce lieu. *Obli-*

visci decoris et officii, oublier les convenances et le devoir. *Catilina admonebat alium egestatis, alium cupiditatis suæ*, Catilina rappelait à l'un sa détresse, à l'autre son ambition (Sall., *Cat.*, 21). *Omnes tui sceleris et crudelitatis ex illa oratione commonefiunt*, ce discours rappelle à tous le souvenir de tes crimes et de tes cruautés (Cic., *Verr.*, 5, 43)*.

Rem. 1. Avec les verbes qui expriment l'idée de *souvenir* et d'*oubli*, on met souvent aussi l'accusatif (surtout avec *memini*), quand ils signifient AVOIR DANS LA MÉMOIRE (la notion d'une chose) ou NE L'AVOIR PLUS (mais non qvand ils signifient : SONGER ou NE PAS SONGER A) : *Memini numeros, s. verba tenerem*, j'ai l'air dans la tête, mais les mots m'échappent (Virg., *B.*, 9, 35). *Oblivisci causam*, oublier la cause (en parl. d'un avocat). *Antipatrum Sidonium tu probe meministi*, tu te rappelles fort bien Antipater de Sidon, tu l'as bien connu (Cic., *de Orat.*, 3, 50). *Recordor* (je rappelle à mon souvenir, je songe à) gouverne presque toujours l'accusatif; mais on dit aussi *recordor de aliqvo*. (*Mentionem facio rei* et *de re*.)

Rem. 2. Avec *admoneo*, etc., on met aussi, au lieu du génitif, l'accusatif neutre d'un pronom ou d'un adjectif numéral (§ 258 *c*); on le construit également avec *de* : *Unoqvoqve gradu de avaritia tua commonemur*, chaque pas que nous faisons nous rappelle ton avarice (Cic., *Verr.*, 1, 59).

Rem. 3. On construit de la même façon que ces verbes, avec le génitif, la locution impersonnelle *venit mihi in mentem* (il me vient à l'esprit) : *Venit mihi Platonis in mentem*, je songe à Platon, l'idée, le souvenir de Platon me vient à l'esprit. Mais on l'emploie aussi personnellement, de manière que *venit* ait pour sujet le nom de la chose qui vient à l'esprit : *Non venit in mentem pugna apud Regillum lacum?* Ne vous souvenez-vous pas de la bataille du lac Régille (Liv., 8, 5)? (*Venit mihi in mentem vereri*, la crainte s'empare de moi, il m'arrive de craindre).

§ 292. Le verbe *misereor* (*miseresco*), j'ai compassion, et les verbes impersonnels *miseret* (*miserescit, miseretur*), *piget, pœnitet, pudet, tædet, pertæsum est*, se construisent avec le génitif de l'objet qui inspire le sentiment (de pitié, repentir, honte, etc.). (La personne qui l'éprouve est désignée par l'accusatif; § 226.) *Miserere laborum!* Ayez pitié de nos peines! *Miseret me fratris*, j'ai pitié de mon frère. *Pœnitebit te consilii*, tu te repentiras de ton dessein. *Hos homines infamiæ suæ neqve pudet, neqve tædet*, ces hommes n'ont ni honte ni dégoût de leur infamie. Avec *pudet* le génitif représente aussi la personne devant qui on rougit : *Pudet me deorum hominumqve*, je rougis devant les dieux et devant les hommes (Liv., 3, 19).

Rem. Au lieu d'un génitif, on trouve aussi un infinitif pour indiquer l'action

* Le génitif, avec ces verbes, marque que l'esprit se porte sur un objet et se trouve ainsi en rapport avec lui.

dont on se repent, dont on a honte, etc. : *Pudet me hæc fateri*, j'ai honte d'avouer ces choses. Avec *piget, pœnitet, pudet*, le sujet est quelquefois un pronom (démonstratif ou relatif) au neutre; voy. § 218 *a. Rem.* 2. (Sur *Pœnitendus, pudendus*, voy. § 167, *Rem.*) *Miseror, commiseror*, je plains, j'ai pitié, gouvernent l'accusatif.

§ 293. Avec les verbes qui signifient *accuser, dénoncer, convaincre, condamner, absoudre*, on met au génitif le nom du délit dont une personne est accusée, convaincue ou absoute; ces verbes sont *accuso, incuso, insimulo, arcesso* (j'appelle devant les tribunaux), *postulo, ago cum aliqvo* (j'intente à qqn un procès pour —), *arguo*; — *coarguo, convinco*; — *damno, condemno*; — *absolvo*; p. ex. : *Accusare aliqvem furti*, accuser qqn d'un larcin; *damnari repetundarum*, être condamné pour concussion; *convincere aliqvem maleficii*, convaincre qqn d'un méfait; *absolvere aliqvem improbitatis*, absoudre qqn de l'accusation d'improbité.

Rem. 1. Outre les verbes cités ci-dessus il en est encore quelques-uns qui se construisent de la même manière dans certaines locutions et formules de droit; p. ex. : *Interrogare aliqvem ambitus*, faire subir un interrogatoire à une personne accusée de brigue (Sall., *Cat.*, 18); *judicatus pecuniæ*, condamné dans une affaire d'argent (Liv., 4, 14). Remarquez encore le participe *compertus*, convaincu; p. ex. : *Nullius probri compertus*, qu'on n'a pu convaincre d'aucun acte honteux. (Dans les juristes on trouve *teneri* (*furti*), être convaincu de vol.)

Rem. 2. On dit aussi *accusare, postulare, damnare aliqvem de veneficio, de vi*, accuser, condamner qqn pour empoisonnement, pour violence (mais non *arguere*). On trouve également ces mêmes verbes construits avec l'ablatif *crimine* (ablatif de l'instrument) : *Arcessere aliqvem crimine ambitus*, poursuivre qqn sous l'accusation de brigue; *damnatus est crimine repetundarum, ceteris criminibus absolutus*, il a été condamné pour crime de concussion, absous des autres accusations. (*Accusari, damnari, absolvi lege Cornelia*, être accusé, condamné, absous aux termes de la loi Cornelia; *absolvi suspicione sceleris*, être absous, lavé du soupçon de crime). (*Accusare inertiam adolescentium*, se plaindre de l'inertie des jeunes gens.)

Rem. 3. Avec *damno, condemno*, le nom de la peine infligée (de la réparation imposée) se met au génitif ou à l'ablatif : *Damnari capitis* (ou *capite*), être condamné au dernier supplice; *pecuniæ*, à une amende. *Omnia mortalium opera mortalite damnata sunt*, tous les ouvrages des mortels ont été condamnés à la mortalité (Sen., *Ep.*, 91). Quand la peine prononcée est une réparation déterminée en argent et en terres, on met toujours l'ablatif : *Damnari decem millibus*, être condamné à une amende de 10,000 sesterces; *tertia parte agri*, à la perte du tiers de ses terres; il en est toujours ainsi avec *multare*, frapper d'une amende : *Agro pecuniaqve hostes multare*, frapper les ennemis d'une contribution en argent et en terres. (*Damnari in metalla, ad bestias*, être condamné aux mines, aux bêtes. *Voti damnari*, à accomplir son vœu.)

§ 294. Quand le prix pour lequel une chose a été achetée,

visci decoris et officii, oublier les convenances et le devoir. *Catilina admonebat alium egestatis, alium cupiditatis suæ*, Catilina rappelait à l'un sa détresse, à l'autre son ambition (Sall., *Cat.*, 21). *Omnes tui sceleris et crudelitatis ex illa oratione commonefiunt*, ce discours rappelle à tous le souvenir de tes crimes et de tes cruautés (Cic., *Verr.*, 5, 43)*.

Rem. 1. Avec les verbes qui expriment l'idée de *souvenir* et d'*oubli*, on met souvent aussi l'accusatif (surtout avec *memini*), quand ils signifient AVOIR DANS LA MÉMOIRE (la notion d'une chose) ou NE L'AVOIR PLUS (mais non quand ils signifient : SONGER OU NE PAS SONGER A) : *Memini numeros, s. verba tenerem*, j'ai l'air dans la tête, mais les mots m'échappent (Virg., *B.*, 9, 35). *Oblivisci causam*, oublier la cause (en parl. d'un avocat). *Antipatrum Sidonium tu probe meministi*, tu te rappelles fort bien Antipater de Sidon, tu l'as bien connu (Cic., *de Orat.*, 3, 50). *Recordor* (je rappelle à mon souvenir, je songe à) gouverne presque toujours l'accusatif; mais on dit aussi *recordor de aliqvo*. (*Mentionem facio rei* et *de re*.)

Rem. 2. Avec *admoneo*, etc., on met aussi, au lieu du génitif, l'accusatif neutre d'un pronom ou d'un adjectif numéral (§ 258 *c*); on le construit également avec *de* : *Unoqvoqve gradu de avaritia tua commonemur*, chaque pas que nous faisons nous rappelle ton avarice (Cic., *Verr.*, 1, 59).

Rem. 3. On construit de la même façon que ces verbes, avec le génitif, la locution impersonnelle *venit mihi in mentem* (il me vient à l'esprit) : *Venit mihi Platonis in mentem*, je songe à Platon, l'idée, le souvenir de Platon me vient à l'esprit. Mais on l'emploie aussi personnellement, de manière que *venit* ait pour sujet le nom de la chose qui vient à l'esprit : *Non venit in mentem pugna apud Regillum lacum?* Ne vous souvenez-vous pas de la bataille du lac Régille (Liv., 8, 5)? (*Venit mihi in mentem vereri*, la crainte s'empare de moi, il m'arrive de craindre).

§ 292. Le verbe *misereor* (*miseresco*), j'ai compassion, et les verbes impersonnels *miseret* (*miserescit*, *miseretur*), *piget*, *pœnitet*, *pudet*, *tædet*, *pertæsum est*, se construisent avec le génitif de l'objet qui inspire le sentiment (de pitié, repentir, honte, etc.). (La personne qui l'éprouve est désignée par l'accusatif; § 226.) *Miserere laborum!* Ayez pitié de nos peines! *Miseret me fratris*, j'ai pitié de mon frère. *Pœnitebit te consilii*, tu te repentiras de ton dessein. *Hos homines infamiæ suæ neqve pudet, neqve tædet*, ces hommes n'ont ni honte ni dégoût de leur infamie. Avec *pudet* le génitif représente aussi la personne devant qui on rougit : *Pudet me deorum hominumqve*, je rougis devant les dieux et devant les hommes (Liv., 3, 19).

Rem. Au lieu d'un génitif, on trouve aussi un infinitif pour indiquer l'action

* Le génitif, avec ces verbes, marque que l'esprit se porte sur un objet et se trouve ainsi en rapport avec lui.

dont on se repent, dont on a honte, etc. : *Pudet me hæc fateri*, j'ai honte d'avouer ces choses. Avec *piget, pœnitet, pudet*, le sujet est quelquefois un pronom (démonstratif ou relatif) au neutre; voy. § 218 *a*. *Rem*. 2. (Sur *Pœnitendus, pudendus*, voy. § 167, *Rem*.) *Miseror, commiseror*, je plains, j'ai pitié, gouvernent l'accusatif.

§ 293. Avec les verbes qui signifient *accuser, dénoncer, convaincre, condamner, absoudre*, on met au génitif le nom du délit dont une personne est accusée, convaincue ou absoute; ces verbes sont *accuso, incuso, insimulo, arcesso* (j'appelle devant les tribunaux), *postulo, ago cum aliqvo* (j'intente à qqn un procès pour —), *arguo*; — *coarguo, convinco*; — *damno, condemno*; — *absolvo*; p. ex. : *Accusare aliqvem furti*, accuser qqn d'un larcin; *damnari repetundarum*, être condamné pour concussion; *convincere aliqvem maleficii*, convaincre qqn d'un méfait; *absolvere aliqvem improbitatis*, absoudre qqn de l'accusation d'improbité.

Rem. 1. Outre les verbes cités ci-dessus il en est encore quelques-uns qui se construisent de la même manière dans certaines locutions et formules de droit; p. ex. : *Interrogare aliqvem ambitus*, faire subir un interrogatoire à une personne accusée de brigue (Sall., *Cat*., 18); *judicatus pecuniæ*, condamné dans une affaire d'argent (Liv., 4, 14). Remarquez encore le participe *compertus*, convaincu; p. ex. : *Nullius probri compertus*, qu'on n'a pu convaincre d'aucun acte honteux. (Dans les juristes on trouve *teneri* (*furti*), être convaincu de vol.)

Rem. 2. On dit aussi *accusare, postulare, damnare aliqvem de veneficio, de vi*, accuser, condamner qqn pour empoisonnement, pour violence (mais non *arguere*). On trouve également ces mêmes verbes construits avec l'ablatif *crimine* (ablatif de l'instrument) : *Arcessere aliqvem crimine ambitus*, poursuivre qqn sous l'accusation de brigue; *damnatus est crimine repetundarum, ceteris criminibus absolutus*, il a été condamné pour crime de concussion, absous des autres accusations. (*Accusari, damnari, absolvi lege Cornelia*, être accusé, condamné, absous aux termes de la loi Cornelia; *absolvi suspicione sceleris*, être absous, lavé du soupçon de crime). (*Accusare inertiam adolescentium*, se plaindre de l'inertie des jeunes gens.)

Rem. 3. Avec *damno, condemno*, le nom de la peine infligée (de la réparation imposée) se met au génitif ou à l'ablatif : *Damnari capitis* (ou *capite*), être condamné au dernier supplice; *pecuniæ*, à une amende. *Omnia mortalium opera mortalite damnata sunt*, tous les ouvrages des mortels ont été condamnés à la mortalité (Sen., *Ep*., 91). Quand la peine prononcée est une réparation déterminée en argent et en terres, on met toujours l'ablatif : *Damnari decem millibus*, être condamné à une amende de 10,000 sesterces; *tertia parte agri*, à la perte du tiers de ses terres; il en est toujours ainsi avec *multare*, frapper d'une amende : *Agro pecuniaqve hostes multare*, frapper les ennemis d'une contribution en argent et en terres. (*Damnari in metalla, ad bestias*, être condamné aux mines, aux bêtes. *Voti damnari*, à accomplir son vœu.)

§ 294. Quand le prix pour lequel une chose a été achetée,

visci decoris et officii, oublier les convenances et le devoir. *Catilina admonebat alium egestatis, alium cupiditatis suæ*, Catilina rappelait à l'un sa détresse, à l'autre son ambition (Sall., *Cat.*, 21). *Omnes tui sceleris et crudelitatis ex illa oratione commonefiunt*, ce discours rappelle à tous le souvenir de tes crimes et de tes cruautés (Cic., *Verr.*, 5, 43)*.

Rem. 1. Avec les verbes qui expriment l'idée de *souvenir* et d'*oubli*, on met souvent aussi l'accusatif (surtout avec *memini*), quand ils signifient AVOIR DANS LA MÉMOIRE (la notion d'une chose) ou NE L'AVOIR PLUS (mais non qvand ils signifient : SONGER ou NE PAS SONGER A) : *Memini numeros, s. verba tenerem*, j'ai l'air dans la tête, mais les mots m'échappent (Virg., *B.*, 9, 35). *Oblivisci causam*, oublier la cause (en parl. d'un avocat). *Antipatrum Sidonium tu probe meministi*, tu te rappelles fort bien Antipater de Sidon, tu l'as bien connu (Cic., *de Orat.*, 3, 50). *Recordor* (je rappelle à mon souvenir, je songe à) gouverne presque toujours l'accusatif; mais on dit aussi *recordor de aliqvo*. (*Mentionem facio rei* et *de re*.)

Rem. 2. Avec *admoneo*, etc., on met aussi, au lieu du génitif, l'accusatif neutre d'un pronom ou d'un adjectif numéral (§ 258 *c*); on le construit également avec *de* : *Unoqvoqve gradu de avaritia tua commonemur*, chaque pas que nous faisons nous rappelle ton avarice (Cic., *Verr.*, 1, 59).

Rem. 3. On construit de la même façon que ces verbes, avec le génitif, la locution impersonnelle *venit mihi in mentem* (il me vient à l'esprit) : *Venit mihi Platonis in mentem*, je songe à Platon, l'idée, le souvenir de Platon me vient à l'esprit. Mais on l'emploie aussi personnellement, de manière que *venit* ait pour sujet le nom de la chose qui vient à l'esprit : *Non venit in mentem pugna apud Regillum lacum?* Ne vous souvenez-vous pas de la bataille du lac Régille (Liv., 8, 5)? (*Venit mihi in mentem vereri*, la crainte s'empare de moi, il m'arrive de craindre).

§ 292. Le verbe *misereor* (*miseresco*), j'ai compassion, et les verbes impersonnels *miseret* (*miserescit, miseretur*), *piget*, *pœnitet*, *pudet*, *tædet*, *pertæsum est*, se construisent avec le génitif de l'objet qui inspire le sentiment (de pitié, repentir, honte, etc.). (La personne qui l'éprouve est désignée par l'accusatif; § 226.) *Miserere laborum!* Ayez pitié de nos peines! *Miseret me fratris*, j'ai pitié de mon frère. *Pœnitebit te consilii*, tu te repentiras de ton dessein. *Hos homines infamiæ suæ neqve pudet, neqve tædet*, ces hommes n'ont ni honte ni dégoût de leur infamie. Avec *pudet* le génitif représente aussi la personne devant qui on rougit : *Pudet me deorum hominumqve*, je rougis devant les dieux et devant les hommes (Liv., 3, 19).

Rem. Au lieu d'un génitif, on trouve aussi un infinitif pour indiquer l'action

* Le génitif, avec ces verbes, marque que l'esprit se porte sur un objet et se trouve ainsi en rapport avec lui.

dont on se repent, dont on a honte, etc. : *Pudet me hæc fateri*, j'ai honte d'avouer ces choses. Avec *piget, pœnitet, pudet*, le sujet est quelquefois un pronom (démonstratif ou relatif) au neutre; voy. § 218 *a. Rem.* 2. (Sur *Pœnitendus, pudendus*, voy. § 167, *Rem.*) *Miseror, commiseror*, je plains, j'ai pitié, gouvernent l'accusatif.

§ 293. Avec les verbes qui signifient *accuser, dénoncer, convaincre, condamner, absoudre*, on met au génitif le nom du délit dont une personne est accusée, convaincue ou absoute; ces verbes sont *accuso, incuso, insimulo, arcesso* (j'appelle devant les tribunaux), *postulo, ago cum aliqvo* (j'intente à qqn un procès pour —), *arguo*; — *coarguo, convinco*; — *damno, condemno*; — *absolvo*; p. ex. : *Accusare aliqvem furti*, accuser qqn d'un larcin; *damnari repetundarum*, être condamné pour concussion; *convincere aliqvem maleficii*, convaincre qqn d'un méfait; *absolvere aliqvem improbitatis*, absoudre qqn de l'accusation d'improbité.

Rem. 1. Outre les verbes cités ci-dessus il en est encore quelques-uns qui se construisent de la même manière dans certaines locutions et formules de droit; p. ex. : *Interrogare aliqvem ambitus*, faire subir un interrogatoire à une personne accusée de brigue (Sall., *Cat.*, 18); *judicatus pecuniæ*, condamné dans une affaire d'argent (Liv., 4, 14). Remarquez encore le participe *compertus*, convaincu; p. ex. : *Nullius probri compertus*, qu'on n'a pu convaincre d'aucun acte honteux. (Dans les juristes on trouve *teneri* (*furti*), être convaincu de vol.)

Rem. 2. On dit aussi *accusare, postulare, damnare aliqvem de veneficio, de vi*, accuser, condamner qqn pour empoisonnement, pour violence (mais non *arguere*). On trouve également ces mêmes verbes construits avec l'ablatif *crimine* (ablatif de l'instrument) : *Arcessere aliqvem crimine ambitus*, poursuivre qqn sous l'accusation de brigue; *damnatus est crimine repetundarum, ceteris criminibus absolutus*, il a été condamné pour crime de concussion, absous des autres accusations. (*Accusari, damnari, absolvi lege Cornelia*, être accusé, condamné, absous aux termes de la loi Cornelia; *absolvi suspicione sceleris*, être absous, lavé du soupçon de crime). (*Accusare inertiam adolescentium*, se plaindre de l'inertie des jeunes gens.)

Rem. 3. Avec *damno, condemno*, le nom de la peine infligée (de la réparation imposée) se met au génitif ou à l'ablatif : *Damnari capitis* (ou *capite*), être condamné au dernier supplice; *pecuniæ*, à une amende. *Omnia mortalium opera mortalite damnata sunt*, tous les ouvrages des mortels ont été condamnés à la mortalité (Sen., *Ep.*, 91). Quand la peine prononcée est une réparation déterminée en argent et en terres, on met toujours l'ablatif : *Damnari decem millibus*, être condamné à une amende de 10,000 sesterces; *tertia parte agri*, à la perte du tiers de ses terres; il en est toujours ainsi avec *multare*, frapper d'une amende : *Agro pecuniaqve hostes multare*, frapper les ennemis d'une contribution en argent et en terres. (*Damnari in metalla, ad bestias*, être condamné aux mines, aux bêtes. *Voti damnari*, à accomplir son vœu.)

§ 294. Quand le prix pour lequel une chose a été achetée,

vendue ou faite, est indiqué d'une manière indéterminée (par un adjectif de quantité ou par *nihilum*), on emploie pour le désigner les génitifs *tanti, qvanti* (*tantidem, qvantivis, qvanticunque*), *pluris, minoris*, et les ablatifs *magno, plurimo, parvo, minimo, nihilo, non nihilo*) *). Avec les verbes qui marquent APPRÉCIATION, ESTIME (*duco, facio, habeo, pendo, puto, taxo* et *sum* dans le sens de : je suis estimé, je suis de tel ou tel prix), tous ces mots se mettent au génitif; *æstimo* prend seul les deux cas (gén. et abl.) : *Qvanti Chrysogonus docet?* A quel prix sont les leçons de Chrysogonus? (Juven., 7, 176). *Frumentum suum qvam plurimo vendere*, vendre son blé le plus cher possible. *Qvanti oryza empta est? Parvo*, à quel prix a été acheté le riz? à bas prix. (Hor., *Sat.*, 2, 156). *Voluptatem virtus minimi facit*, la vertu fait très-peu de cas du plaisir. *Datames unus pluris apud regem fiebat qvam omnes aulici*, Datame à lui seul était plus estimé du roi que tous les courtisans (Nep., *Dat.*, 5). *Hephæstionem unum Alexander plurimi fecerat*, Alexandre avait toujours estimé Héphestion plus que personne (Nep., *Eum.*, 2). *Homines sua parvi pendere, aliena cupere solent*, les hommes d'ordinaire prisent peu ce qu'ils ont, et convoitent ce qui est aux autres. *Parvi sunt foris arma, nisi est consilium domi*, les armes sont peu de chose au dehors, si la prudence ne règne au dedans (Cic., *Off.*, 1, 22). *Magni* et *magno æstimo virtutem*, je prise fort le courage **.

Rem. 1. Avec les verbes de *prix* et d'*estime* on met aussi, dans le langage habituel, les génitifs *flocci* (d'un flocon), *nauci* (d'un zeste), *assis* (*unius assis*) (d'un sou), *pili* (d'un poil), *teruncii* (d'un quart d'as), joints à une négation pour signifier : NE FAIRE AUCUN CAS DE, *priser autant* QUE RIEN : *judices rempublicam flocci non faciunt*, les juges se soucient de la république autant que de rien (que d'un léger flocon, Cic., *ad Fam.*, 4, 5). *Non habeo nauci Marsum augurem*, je ne donnerais pas un zeste d'un augure marse (Ennius, *ap. Cic. Div.*, 1, 58). *Hujus non faciam!* Je n'en ferai pas plus de cas que de cela (en faisant le geste de toucher une dent avec l'ongle du pouce ou en faisant claquer les doigts)! Ter., *Adelph.*, 2, 1, 9. *Putare*, *habere pro nihilo*, compter pour rien, regarder comme rien.

Rem. 2. Ici on peut aussi remarquer les expressions : *Æqvi boniqve* (ou simplement *boni*) *facio aliqvid, boni consulo*, je prends en bonne part, j'approuve qqche, j'y applaudis, je l'ai pour agréable.

Rem. 3. L'expression *tanti est* signifie d'abord simplement : telle chose (BONNE, tel AVANTAGE) est d'un prix équivalent, est d'une valeur, d'une importance

*) C'est le génitif de *tantus, qvantus* et des comparatifs; l'ablatif de *nihilum*, des positifs et superlatifs. Joignez-y *tantulo* ablatif de *tantulum* : CUR TANTULO VENIERINT, pourquoi ils ont été vendus à si bas prix (Cic., *pro Rosc. Amer.*, 45, 130).

**) Cet emploi du génitif paraît se rapprocher beaucoup du génitif descriptif.

égale, pour dire qu'on a intérêt à faire ou à supporter qqche : *Tanti non fuit Arsacem capere, ut earum rerum, qvæ hic gestæ sunt, spectaculo careres*, la capture d'Arsace ne valait pas que vous vous privassiez du spectacle des choses qui se sont faites ici (Cæl., dans Cic., *ad. Fam.*, 8, 15). Puis on a dit, sans sujet déterminé : *tanti est*, cela (la chose dont il s'agit) en vaut la peine. *Nihil est tanti*, cela n'en vaut vraiment pas la peine. Enfin on a employé l'expression pour désigner un *mal* qu'on a intérêt ou qu'on est prêt à supporter, ordinairement avec un infinitif pour sujet : *Est mihi tanti, Quirites, hujus invidiæ tempestatem subire, dummodo à vobis belli periculum depellatur*, je me résigne volontiers, Romains, à essuyer cet orage d'impopularité, pourvu que le danger de la guerre soit écarté loin de vous (Cic., *Catil.*, 3, 7); toutefois le sujet peut être un substantif : *Aut si rescierit (Juno), sunt, ō sunt jurgia tanti*, ou si elle (Junon) vient à le savoir, eh ! bien, je saurai soutenir (je suis prêt à braver) sa colère, ses reproches (Ov., *Met.*, 2, 424).

§ 295. Avec le verbe impersonnel ***interest*** (il importe), la personne (ou la chose considérée comme personne) à qui quelque chose importe, s'exprime par le génitif ou par les pronoms personnels *meā, tuā, suā, nostrā, vestrā* (abl. sing. fém.). L'impersonnel *rēfert*, dans le même sens, se construit de la même manière avec les pronoms, rarement avec le génitif*). *Cæsar dicere solebat, non tam suā qvam reipublicæ interesse, ut salvus esset*, César avait coutume de dire que son salut importait moins à lui-même qu'à la république (Suet., *Jul.*, 86). *Clodii intererat Milonem perire*, il importait à Clodius que Milon périt (Cic., *pro Mil.*, 21). *Qvid tua id rēfert?* Que t'importe cela (Ter., *Phorm.*, 4, 5, 11)? *Refert compositionis*, il est important pour la composition oratoire (Quintil., 9, 4, 44).

Rem. 1. Quand on parle d'une chose eu égard à laquelle quelque chose importe, on met ordinairement *ad* avec l'accusatif : *Magni ad honorem nostrum interest, me qvam primum ad urbem venire*, il importe beaucoup à mon ambition que je vienne à Rome le plus tôt possible (Cic., *Fam.*, 16, 1).

Rem. 2. La chose *où gît l'importance* peut s'exprimer par un pronom neutre (de telle sorte que les verbes *interest* et *refert* ne sont plus tout à fait impersonnels) : *Hoc vehementer interest reipublicæ*, cela importe beaucoup à la république; ou par un infinitif; *Omnium interest recte facere*, bien agir importe à tout le monde; mais néanmoins elle s'exprime le plus souvent par une proposition subordonnée, c.-à-d. par un infinitif ayant un accusatif pour sujet, ou par *ut* (*ne*) avec un conjonctif, ou par la forme interrogative. Le degré d'importance se marque soit par des adverbes (*multum, plurimum, tantum, qvantum, nihil, magnopere, vehementer*) ou par le génitif de prix (*magni, parvi*, etc.).

Rem. 3. Les verbes *impleo, compleo*, j'emplis, *egeo*, et surtout *indigeo*, j'ai besoin, je manque, se construisent quelquefois avec le génitif au lieu de l'abla-

*) L'origine de cette singulière construction n'est pas connue. Peut-être le pronom a-t-il une sorte de signification adverbiale : *relativement à moi, dans la direction de ma personne.*

tif; voy. § 260 *a*, *Rem.*; § 261 *a*, *Rem.* — Sur le génitif poétique avec les verbes qui marquent *cessation*, *abstention*, voy. § 262, *Rem.* 4*).

§ 296. *a*. Les noms de villes et de petites îles de la 1re et de la 2me déclinaison au singulier se mettent au génitif, pour indiquer le lieu où quelque chose se passe (question *ubi*); p. ex. : ***Romæ esse***, être à Rome; ***Rhodi vivere***, vivre à Rhode, ***Corinthi habitare***, habiter à Corinthe. (Les autres noms se mettent à l'ablatif, voy. § 273 *a*.)

Rem. 1. Quelquefois on trouve aussi, à la question *ubi*, le génitif de grandes îles (grecques) : *Cretæ considere*, s'arrêter, s'établir en Crète (Virg., *Æn.*, 3, 162). *Conon Cypri vixit*, Conon vécut en Chypre (Nep., *Chabr.*, 3), ou de noms de pays grecs en *us* : *Chersonesi domum habere*, avoir une maison en Chersonèse (Nep., *Milt.*, 2). Cf. § 232, *Rem.* 3 et 4.

Rem. 2. Il est rare que ce génitif soit accompagné d'une apposition, on la met à l'ablatif avec *in* : *Milites Albæ constiterunt*, *in urbe opportuna, munita*, *propinqua*, les soldats s'arrêtèrent à Albe, ville bien située, fortifiée, voisine (Cic., *Phil.*, 4, 2); très-rarement sans la prép. *in* : *Vespasianus*, *Corinthi*, *Achaiæ urbe*, *nuntios accepit de Galbæ interitu*, Vespasien reçut à Corinthe, ville d'Achaïe, la nouvelle de la mort de Galba (Tac., *Hist.*, 2, 1). Si le mot *urbs* ou *oppidum* (ou *insula*) se trouve avec *in* devant le nom de la ville, ou de l'île, ce nom se met alors à l'ablatif : *Cimon in oppido Citio mortuus est*, Cimon mourut dans la ville de Citium (Nep., *Cim.*, 3); *in insula Samo*, dans l'île de Samos (Suet., *Oct.*, 26). (De même, quand le nom est précédé d'un pronom ou d'un adjectif : *in ipsa Alexandria*, dans Alexandrie même. On dit aussi *totā Terracina*, dans Terracine entière, d'après le § 273 *c*, Cic., *de Or.*, 2, 59.)

Rem. 3. Cette manière de s'exprimer vient de ce que le génitif singulier de la 1re et de la 2me déclinaison (en *i*) a une autre origine que le génitif de la 3me déclinaison et que, dans le principe, il marquait en même temps le séjour dans un lieu.

b. On emploie de la même manière les génitifs *domi*, à la maison; ***humi***, à terre; *belli* et *militiæ* (à la guerre, en temps de guerre) joints à *domi*, en temps de paix; *sedere domi*, rester à la maison. ***Parvi sunt foris arma, nisi est consilium domi***, les armes sont peu de chose au dehors, si la prudence ne règne au dedans (Cic., *Off.*, 1, 22). ***Humi jacere***, être étendu à terre; ***prosternere aliqvem humi***, renverser qqn à terre, le terrasser. ***P. Crassi, L. Cæsaris virtus fuerat domi militiæqve cognita***, la vertu de P. Crassus, de L. César s'était signalée au dedans et au dehors (au sénat et dans les armées), Cic., *Tusc.*, 5, 19. ***Sæpe imperatorum sapientiā constituta est salus civitatis aut belli, aut domi***, souvent le salut de l'État a été procuré par

*) Sur *ergo* avec le génitif, voy. § 17?, *Rem.* 4.

la sagesse des généraux soit à la guerre, soit à l'intérieur (Cic., *Brut.*, 73). On dit aussi *in bello, in militiā.*

Rem. 1. *Domi*, dans ce sens, peut se construire avec un génitif ou un pronom possessif : *Marcus Drusus occisus est domi suæ*, Marcus Drusus fut tué dans sa maison. *Clodius deprehensus est cum veste muliebri domi Cæsaris*, Clodius fut surpris, sous un vêtement de femme, dans la maison de César. *Domi alienæ*, dans une maison étrangère. Mais on dit aussi *in domo aliqva*, dans quelque maison; *in domo casta*, dans une chaste maison; *in domo*, dans la maison (non : à la maison).

Rem. 2. Au lieu de *humi* les poëtes disent aussi *humo*, *in humo* (et toujours *in humo nuda*, sur la terre nue, avec adjonction d'un adjectif).

Rem. 3. On emploie de la même manière le génitif *animi*, avec les expressions qui marquent le DOUTE, l'INCERTITUDE, l'INQUIÉTUDE : *Exspectando et desiderando pendemus animi*, l'attente et le désir nous tiennent l'esprit en suspens. *Absurde facis, qvi te angas animi* (et aussi *animo*), tu es absurde, de te torturer l'esprit. *Confusus atqve incertus animi*, l'esprit troublé et incertain (Liv. 1, 7).

§ 297. *a.* Le même rapport que marque le génitif est ordinairement exprimé par les pronoms possessifs (qui remplacent le génitif des pronoms personnels) : *ista domus tua est*, cette maison t'appartient (= *est tui*, est de toi); *Comitia tua*, les comices qui te concernent; *meā causā*, à cause de moi (§ 256); *nulla tua epistola*, aucune lettre de toi; *unis litteris meis*, par une seule lettre de moi; *cum magno meo dolore*, à ma grande douleur. *Tuum est videre, qvid agatur*, c'est à toi de voir ce qui se fait. C'est pourquoi un pronom possessif peut se construire avec un génitif mis en apposition (ce génitif est le plus souvent *unius, ipsius, ipsorum*), p. ex. : *Meā unius operā respublica salva est*, la république ne doit son salut qu'à ma seule activité (= *operā mei unius*), Cic., *in Pis.*, 3. *Vestrā ipsorum causā*, dans votre propre intérêt. *Hi ad vestram omnium cædem Romæ restiterunt*, ils sont restés à Rome pour vous assassiner vous-mêmes (Cic., *Cat.*, 4, 2). *Cui nomen meum absentis honori fuisset, ei meas præsentis preces non putas profuisse?* Celui à qui mon nom, lorsque j'étais absent, a été une recommandation honorable, croyez-vous que, présent, je ne l'eusse point servi par mes prières (Cic., *pro Planc.*, 10)?

Rem. Avec *omnium* on met souvent les génitifs *nostrum* et *vestrum*, au lieu de *noster, vester*, et cela a lieu toujours quand *omnium* précède; p. ex. : *Voluntati vestrum omnium parui* (= *vestræ omnium voluntati*), j'ai obéi à la volonté de vous tous (Cic., *de Or.*, 3, 55). *Patria est communis omnium nostrum parens*, la patrie notre mère commune à tous (Cic., *Cat.*, 1, 7). Autrement cet usage de *nostrum, vestrum* est rare; p. ex. : *Splendor vestrum*, au lieu de *splendor vester* (id., *ad Att.*, 7, 13).

b. Quand un pronom personnel ou réfléchi devrait être mis au génitif, et joint, comme objet (*genitivus objectivus*), à un mot (substantif, adjectif ou verbe), et que ce génitif manque, on le remplace par le génitif singulier neutre du pronom possessif correspondant; ***mei, tui, sui, nostri, vestri,*** proprement: de mon être, de ma (ta, sa, notre, votre) personne; p. ex.: ***studium nostri,*** le zèle pour nous. ***Rogo, ut rationem mei habeatis***, je vous prie d'avoir égard à moi. ***Habetis ducem memorem vestri, oblitum sui***, vous avez un chef qui songe à vous et s'oublie lui-même (Cic., *Cat.*, 4, 9). ***Pudet me vestri,*** j'ai honte de vous. ***Grata mihi vehementer est memoria nostri tua***, le souvenir que vous voulez bien m'accorder m'est très-agréable (Cic., *ad. Fam.*, 12, 17). ***Multa solet veritas præbere vestigia sui,*** la vérité fait toujours paraître quelques traces d'elle-même (Liv., 40, 54).

Rem. 1. Avec les noms de personnes qui renferment l'idée d'un verbe actif, le génitif ajouté peut indiquer simplement par rapport à qui la personne est désignée par ce nom; le génitif est alors considéré comme un génitif possessif, et, à ce titre, remplacé par un pronom possessif; p. ex.: *Accusator tuus* (*Ciceronis*), ton accusateur (l'accusateur de toi Cicéron). *Nosti Calvum, illum laudatorem meum,* tu connais Calvus, mon panégyriste (Cic., *ad Att.*, 1, 16). Mais il peut aussi être regardé comme un génitif objectif, en mettant en relief l'idée d'une action, d'une influence dont qqn est l'objet; p. ex.: *Frater meus misit filium ad Cæsarem, non solum sui deprecatorem, sed etiam accusatorem mei*, mon frère a envoyé son fils auprès de César, non-seulement intercéder en sa faveur, mais encore pour m'accuser (Cic., *ad Att.*, 11, 8). *Omnis natura est conservatrix sui,* toute la nature tend à sa propre conservation (id., *Fin.*, 5, 9). Il est encore d'autres mots à côté desquels le génitif peut être entendu de diverses manières, et, par suite, être remplacé de diverses manières par des pronoms; p. ex.: *imago mea,* mon image, et *imago mei*, une image de moi-même, un portrait de moi. Il est rare, au contraire, qu'un pronom possessif remplace un génitif évidemment objectif; p. ex.: *tuā fiduciā* pour *fiduciā tui*, par confiance en toi (Cic., *Verr.*, 5, 68). *Habere rationem non suam solum* (pour *rationem sui*), *sed etiam aliorum,* avoir égard non-seulemen tà soi-même, mais encore à autrui (Cic., *Off.*, 1, 39).

Rem. 2. Les génitifs *mei, tui,* etc., peuvent aussi s'employer au lieu d'un pronom possessif, pour faire mieux ressortir une propriété comme inhérente à l'essence d'une chose: *Pressa est tellus gravitate sui,* la terre est pressée par son propre poids (par le poids qui lui est inhérent). Les écrivains postérieurs se donnent quelquefois sur ce point plus de latitude encore.

c. Le génitif partitif de *nos, vos* (c.-à-d. *nostri, vestri*) est remplacé par ***nostrum, vestrum*** (lorsqu'on désigne une partie d'un nombre): ***Magna pars nostrum, vestrum,*** une grande partie d'entre nous, d'entre vous; ***Multi vestrum,*** beaucoup

d'entre vous. *Uterqve nostrum* (l'un et l'autre de nous), nous deux; *qvis vestrum?* qui de vous? Mais, s'il s'agit d'une partie de l'être humain, on se sert des génitifs *mei*, *tui*, *nostri*, *vestri;* p. ex. : *Nostri melior pars animus est*, l'âme est la meilleure partie de notre être, de nous-mêmes (Senec., *Quæst. Nat.*, 1, *præf.*).

Rem. Rarement *nostrum*, *vestrum* sont employés objectivement pour *nostri*, *vestri;* p. ex. : *Cupidus vestrum*, attaché à vous (Cic., *Verr.*, 3, 96). *Custos urbis et vestrum*, gardien de la ville et de vos personnes (id., *Catil.*, 3, 12). Quant au pronom réfléchi, on doit, lorsqu'il s'agit d'une partie prise dans le nombre, se servir de *ex se* ou *suorum* (des siens, de ses gens).

§ 298. (Appendice au chapitre 5.) *a.* Un substantif peut encore, dans certains rapports particuliers qui ne s'expriment pas par le génitif, s'unir, au moyen d'une préposition à un autre substantif qui le détermine; par ex. : *judicium* DE *Volscis*, le jugement sur les Volsques; *voluntas provinciæ erga Cæsarem*, les dispositions de la province à l'égard de César. Mais le commençant doit bien se garder, dans ses thèmes, d'employer ces tournures là où la préposition française ne rapporte que d'une manière générale un des deux substantifs à l'autre, et où le latin l'exprime par un génitif possessif ou objectif; p. ex. il ne dira pas : *Livius in prooemio ad bellum Punicum scribit*, mais *in prooemio belli Punici*, Tite-Live, dans sa préface à la guerre punique, écrit.

b. Le rapport d'une préposition, accompagnée de son cas, à un substantif isolé peut quelquefois en latin, à cause du manque d'un article défini et de la liberté de la construction, n'avoir pas toute la clarté désirable (en permettant de rapporter la détermination au verbe et à l'ensemble du prédicat), ou rendre l'expression traînante; on évite alors d'employer ce mode de liaison. Mais il ne saurait présenter d'obscurité, et c'est ainsi qu'on l'emploie le plus souvent :

1) Quand le substantif auquel la préposition se rapporte est déjà construit avec un génitif, un adjectif ou un pronom, de sorte que la préposition avec son cas peut se rattacher comme une seconde et plus précise détermination à la première, étant ordinairement placée au milieu entre le substantif principal et le génitif ou l'adjectif; par ex. : *Cæsaris in Hispania res secundæ*, les succès de César en Espagne (Cæs., *B. C.*, 2, 37); *sextus liber de officiis Hecatonis*, le sixième livre d'Hé-

caton sur les devoirs (Cic., *Off.*, 3, 23). ***Cædes in pace Fidenatium colonorum***, le massacre en pleine paix des colons de Fidènes (Liv., 4, 32). ***Ista mihi tua fuit perjucunda a proposita oratione digressio***, votre digression hors du sujet proposé m'a fait le plus grand plaisir (Cic., *Brut.*, 85).

2) Quand le substantif et la détermination ajoutée par la préposition peuvent, par leur sens, s'unir aisément et naturellement en une seule notion; ce qui arrive notamment pour les substantifs verbaux construits avec des prépositions, qui se rattachent au sens du verbe contenu dans le substantif; — pour les substantifs qui expriment une disposition de l'âme ou une manière d'agir, et qui sont construits avec *in*, *erga*, *adversus*; — pour les noms de personnes et de choses, construits avec *de*, *ex* (et *ab* dans certains cas), afin d'indiquer l'origine, la classe, la patrie, le point de départ (*de* et *ex* dans le sens partitif), ou avec *cum* et *sine*, afin de marquer l'attirail, l'accompagnement, la suite; — pour les noms d'objets extérieurs accompagnés de désignations locales avec *ad* ou *in*, et pour quelques autres cas, surtout celui où, par la suite même des mots, la préposition se rapporte plus au substantif qu'au verbe : ***Discessio ab omnibus iis, quæ sunt bona in vita***, l'adieu dit à toutes les choses qui constituent les biens de la vie (Cic., *Tusc.*, 1, 34); ***reditus in urbem***, le retour à la ville; ***iter ex Hispania***, le retour d'Espagne; — ***Totius provinciæ voluntas erga Cæsarem***, les dispositions de toute la province à l'égard de César; ***contumeliæ et injuriæ in magistratum Milesium***, les outrages et les injustices envers le magistrat de Milet (Cic., *Verr.*, 1, 34); ***auxilium adversus inimicos***, secours contre les ennemis; — ***homo de plebe romanā***, homme de la plèbe de Rome; ***civis Romanus ē conventu Panormitano***, citoyen romain de la colonie panormitaine; ***littera a Gadibus***, lettre venue de Cadix; ***Aliquis nostris de hominibus***, quelqu'un de nos compatriotes (Cic., *pro Flacc.*, 4); — ***Simulacrum Cereris cum facibus***, statue de Cérès portant des flambeaux ou torches (Cic., *Verr.*, 4, 48); ***lectionem sine delectatione negligo***, je laisse là une lecture sans agrément (id., *Tusc.* 2, 3); ***homo sine re, sine fide, sine spe***, homme sans avoir, sans foi, sans espérance (id., *pro Cæl.*, 32); — ***Omnia trans Iberum***, tous les pays au-delà de l'Èbre; ***Antiochia ad Sipylum***, Antioche au pied du Sipyle; ***insulam in lacu Prelio vendere***, vendre une île du lac Prélius (id., *pro Mil.*, 27); — ***Metus insidiarum a meis***, la crainte de

piéges de la part des miens (id., *Somn. Scip.*, 3); *Canulejus victoria de patribus et favore plebis ingens erat*, Canuléius était grand par sa victoire sur le sénat et par la faveur populaire (Liv. 4, 6).

Rem. 1. Pour éviter toute obscurité, on peut se servir d'un participe convenable; p. ex. *litteræ Gadibus allatæ*, lettre apportée de Cadix; *insula in lacu Prelio sita*, île située dans le lac Prélius; *lectio delectatione carens*, lecture dépourvue d'agrément; quelquefois on peut aussi employer une périphrase relative, p. ex. : *libri, qvi sunt de natura deorum*, les livres qui traitent de la nature des dieux; ou *qvos Cicero de natura deorum scripsit*, que Cicéron a écrits sur la nature des Dieux. Dans d'autres cas, au lieu d'une préposition avec son régime, on se sert d'un adjectif; voy. § 300, *Rem.* 3.

Rem. 2. Deux compléments dépendants l'un de l'autre (complément principal et complément secondaire) ne peuvent en latin se rattacher à un substantif au moyen de prépositions; ainsi on ne dira pas : *simulacrum Cereris cum facibus in manibus*, statue de Cérès avec des flambeaux dans les mains; mais *faces manibus tenentis*, tenant des flambeaux dans les mains.

Rem. 3. Sur la liaison immédiate d'un accusatif, datif ou ablatif avec un substantif verbal dans certains cas, voy. § 233, *Rem.* 2; § 244, *Rem.* 5; 278 *b*.

CHAPITRE VI.

VOCATIF.

§ 299. *a.* On met au vocatif le nom de la personne à qui l'on adresse la parole ou qu'on appelle, et ce vocatif s'intercale, sans liaison, dans la proposition : *Vos, ô Calliope, precor, aspirate canenti!* O Calliope, toi et tes sœurs, inspirez mes chants, je vous prie (Virg., *Æn.*, 9, 525). L'interjection *o* ne se met point en prose dans le langage ordinaire ou quand on appelle quelqu'un (*Credo ego vos, judices, mirari*, je crois, juges, que vous vous étonnez, Cic. *Vincere scis, Hannibal, victoria uti nescis*, tu sais vaincre, Hannibal; tu ne sais point user de la victoire. *Adeste, amici!* à moi, mes amis); on ne l'emploie que dans les exclamations de surprise, de joie ou de colère. *O dii boni, qvid est in hominis vita diu!* O dieux bons, qu'y a-t-il de durable dans la vie humaine (Cic., *Cat. Maj.*, 19)? *O tenebræ, o lutum, o sordes, o paterni generis oblite!* O ténèbres, ô boue, ô ordure, ô fils qui ne te souviens plus du sang paternel (Cic., *in Pis.*, 26)!

Rem. Cf. le § 236, *Rem.* 1. Chez les poëtes l'interjection *o* se joint souvent au vocatif sans raison particulière.

b. On peut, en suivant les règles ordinaires, joindre des compléments au mot qui est au vocatif; p. ex. : *Primă dicte mihi, summă dicende camenă, Mæcenas!* O toi qui eus mes premiers vers et qui auras les derniers, Mécène ! (Hor., *Ep.*, 1, 1.)

Rem. 1. Chez les poëtes et dans le style archaïque on trouve quelquefois le nominatif au lieu du vocatif; p. ex. : *Almæ filius Majæ!* Fils de la bienfaisante Maia (Hor., *Od.*, 1, 2, 43)! *Vos, o Pompilius sanguis,* ô vous, descendants de Pompilius (Hor., *A, P.*, 202). *Audi tu, populus Albanus!* écoute, peuple albain (Liv. 1, 24).

Rem. 2. Rarement on trouve jointe à un vocatif une apposition au nominatif au lieu du vocatif; p. ex. : *Hoc tu (audes), succinctus patria qvondam, Crispine, papyro?* Tu oses cela, toi, Crispinus, qui jadis retroussé portas le papyrus de ton pays? (Juven., 4, 24). Au rebours, on rencontre quelquefois le vocatif d'un participe ou d'un adjectif, qui serait mieux au nominatif comme sujet du verbe auquel il se rapporte : *Heu! terrā ignotā canibus date præda Latinis Alitibusqve jaces!* Hélas! tu gis sur une terre inconnue abandonné en proie aux chiens et aux oiseaux du Latium (Virg., *Æn.*, 9, 485).

CHAPITRE VII.

EMPLOI DES ADJECTIFS (ET DES ADVERBES) ET PARTICULIÈREMENT DES DEGRÉS DE COMPARAISON.

§ 300. *a.* Un adjectif s'adjoint à un substantif, soit simplement comme attribut ou prédicat, pour exprimer une propriété en général (p. ex. *vir bonus*, homme bon; *vir est bonus,* cet homme est bon), soit comme APPOSITION, et, dans ce cas, il indique, relativement au verbe, l'état du substantif pendant l'action; p. ex. : *multi eos, qvos vivos colüerunt, mortuos contumelia afficiunt,* beaucoup de gens outragent morts ceux qu'ils ont courtisés vivants (pendant leur vie — après leur mort). *Natura ipsa de immortalitate animorum tacitā judicat*, la nature elle-même se prononce tacitement pour l'immortalité des âmes (Cic.. *Tusc.*, 1, 14). *Legati inanes ad regem revertuntur*, les députés reviennent auprès du roi les mains vides (id., *Verr.*, 4, 28). *Hannibal occultus subsistebat,* Hannibal s'arrêtait en se cachant (Liv., 22, 12). *Manes Virginiæ mortuæ qvam vivæ felicioris*, les mânes de Virginie plus heureuse morte que vive (id., 3, 58).

b. Le latin emploie fréquemment, en apposition, des adjectifs exprimant l'ordre et la succession; là où le français est

souvent obligé de mettre un adverbe, se rapportant au verbe : *Hispania postrema omnium provinciarum perdomita est*, l'Espagne a été soumise la dernière de toutes les provinces (Liv., 28, 12). *Omnium exterarum nationum princeps Sicilia se ad amicitiam populi Romani applicuit*, la Sicile s'attacha, la première de toutes les nations étrangères, à l'amitié du peuple romain (Cic., *Verr.*, 2, 1). *Dubito qvid primum, qvid medium, qvid extremum ponam*, je ne sais ce que je dois mettre au commencement, au milieu, à la fin. *Gajus qvintus advenit*, Gaius arriva le cinquième. *Medius ibam*, je marchais au milieu.

c. On construit de la même manière *totus*, *omnis*, *solus*, — *diversus*, en différents sens, de divers côtés; *sublimis*, élevé, haut; *freqvens*, fréquent, qui arrive souvent en grand nombre; *proximus*, le plus proche; *prudens*, qui agit sciemment; *sciens*, le sachant; *imprudens*, sans le savoir; *invitus*, sans le vouloir; p. ex. : *Philosophiæ nos penitus totosqve tradimus*, nous nous livrons tout entiers à l'étude approfondie de la philosophie (Cic., *Tusc.*, 5, 2). *Soli hoc contingit sapienti*, cela n'arrive qu'au sage *Aqvila sublimis abiit*, l'aigle s'est élevé dans les airs. *Roscius erat Romæ freqvens*, Roscius était souvent à Rome (Cic., *Rosc. Am.*, 6). *Consules in provincias diversi abiere*, les consuls s'en allèrent dans leurs provinces chacun de son côté. *Manlius assedit proximus Lælio*, Manlius s'assit le plus près de Lælius. *Plus hodie boni feci imprudens qvam sciens ante hunc diem unqvam*, j'ai fait aujourd'hui plus de bien sans le savoir que je n'en avait fait sciemment jusqu'à ce jour (Ter., *Hec.*, 5, 2, 40). *Invitos nos huc adduxisti*, tu nous as menés ici malgré nous. (*Dare alicui pecuniam mutuam*, prêter de l'argent à qqn.)

Rem. 1. De même on rend le rapport entre la direction d'un mouvement et le lieu où ce mouvement se produit, au moyen des adjectifs *adversus*, *secundus*, *obliqvus*, joints au nom de ce lieu : *in adversum collem subire*, gravir la colline qu'on a devant soi; *secundo flumine navigare*, naviguer en descendant le fleuve; *tendere obliqvo monte Gallorum*, se diriger par les flancs de la montagne vers le camp des Gaulois (Liv., 7, 15).

Rem. 2. Les poëtes emploient en apposition, au lieu d'adverbes, d'autres adjectifs qui expriment des rapports de lieu ou de temps : *Æneas se matutinus agebat*, Énée se rendait matinal, pour : se rendait le matin (Virg., *Æn.*, 8, 465). *Gnavus* MANE *forum, vespertinus pete tectum*, vaillant, rends-toi dès le matin au forum, n'en reviens que le soir (Hor., *Ep.*, 1, 6, 20). *Domesticus otior* (= *domi*), je jouis de mon loisir à la maison (id., *Sat.*, 1, 6, 128).

Rem. 3. Il est à remarquer que, dans un assez grand nombre de cas, où, en français, un substantif se trouve déterminé par une préposition et un autre

substantif, le latin se sert d'un adjectif dérivé, exprimant relation, dépendance, etc.; p. ex. : *filius herilis*, le fils de mon maître; *tumultus servilis*, révolte d'esclaves; *bellum sociale*, la guerre des alliés (sociale); *iter maritimum*, voyage par mer; *iter pedestre*, route de terre; *metus regius*, la crainte du roi (qu'inspire le roi), Liv. 2, 1; *Hector Nævianus*, l'Hector de Nævius, composé par Nævius. (Avec les noms propres, ce tour est très-fréquent.) Il faut particulièrement noter les adjectifs qui indiquent la patrie, la demeure. *Dio Syracusanus*, Dion de Syracuse (le Syracusain); *Hermodorus Ephesius*, Hermodore d'Éphèse, etc. (bien plus rarement : *Cn. Magius Cremonā*, Cn. Magius de Crémone, § 275, *Rem.* 3). On rend de la même façon le lieu où un fait s'est passé : *Clades Alliensis*, le désastre d'Allia; *pugna Cannensis*, la bataille de Cannes. — Dans quelques cas les deux formes sont employées par les Latins : *poculum aureum* ou *ex auro*, une coupe d'or; *pugna Leuctrica*, la bataille de Leuctres et *pugna Lacedæmoniorum in Leuctris* (Cic., *Div.*, 2, 25). *Bellum servile* et *bellum servorum*. (Quelquefois, en revanche, le latin met un génitif là où le français met un adjectif : *castra hostium*, le camp ennemi.)

Rem. 4. En latin et en prose on n'ajoute guère à un nom propre d'autres adjectifs que ceux qui marquent une distinction déterminée entre plusieurs, p. ex. *Africanus major, minor*, l'aîné, le plus jeune des deux Africains (Scipions); *Piso Frugi*, Pison le Bon (comme surnom); *magnus Alexander*, Alexandre le Grand (Liv., 8, 3); ou la patrie et le lieu de naissance; mais d'autres adjectifs peuvent s'ajouter à un nom commun mis en apposition; p. ex. : *Plato, homo sapientissimus*, le sage Platon; *Capua urbs opulentissima*, la riche Capoue. On dit aussi, en ajoutant un pronom : *illa severa Lacedæmon*, cette austère Lacédémone (Cic., *Legg.*, 2, 15). Rarement on trouve simplement : *doctus Hesiodus*, le docte Hésiode (Cic., *Cat. M.*, 15). Chez les poëtes, au contraire, on rencontre souvent : *doctæ Athenæ*, la savante Athènes; *docti verba Catonis*, les paroles du docte Caton, et autres semblables. Même avec des noms communs la prose latine répugne à ajouter des adjectifs qui caractérisent l'espèce entière et non un ou plusieurs individus déterminés; elle les joint d'ordinaire à un terme plus général; p. ex. : *Columba, animal timidissimum*, la timide colombe (en général).

Rem. 5. Quand un substantif accompagné d'un adjectif désigne une espèce particulière, comme p. ex. *navis oneraria*, un navire de charge ou de transport, on peut y ajouter un second adjectif déterminatif; p. ex. : *navis oneraria maxima*, un vaisseau de charge du plus grand modèle (Cic., *Verr.*, 5, 52). *Statuæ eqvestres inauratæ*, des statues équestres dorées (id., *ib.*, 2, 61). — Au lieu de *multæ graves causæ*, on dit *multæ et graves causæ*, beaucoup de motifs graves, en mettant *et* entre les deux adjectifs; et il en est ainsi d'ordinaire, toutes les fois que *multus* est suivi d'un adjectif au positif, indiquant la valeur et l'importance de la personne ou de la chose.

§ 301. Des adjectifs sont souvent employés comme SUBSTANTIFS pour désigner des personnes ou des choses d'une certaine qualité. Là-dessus il faut remarquer ce qui suit :

a. Pour désigner des hommes d'une certaine classe ou d'une certaine espèce, on emploie souvent le pluriel des adjectifs; p. ex. : *docti*, les savants; *boni*, les bons, les gens de bien; *omnes boni*, tous les gens de bien (mais on dit aussi *homines docti* et dans certains cas, *viri*, comme *viri fortes*, les hommes

de cœur, les braves, *viri boni*, les honnêtes gens); le singulier, au contraire, est rarement usité en ce sens, et seulement quand l'ensemble de la phrase exclut toute obscurité; p. ex. : *Assentatio non modo amico, sed ne libero qvidem digna est*, la flatterie est indigne non-seulement d'un ami, mais même d'un homme libre (Cic., *Læl.*, 24). *Est prudentis, sustinere impetum benevolentiæ*, l'homme prudent doit savoir contenir l'élan de sa bienveillance (id., *ib.*, 17; cf. § 242 et la *Rem.* 1). *Plurimum in faciendo interest inter doctum et rudem, non multum in judicando*, il y a une immense différence entre l'ignorant et l'homme habile, quand il s'agit de produire; il y en a peu, quand il ne faut que juger (Cic., *de Or.*, 2, 51). Cet emploi du singulier est on ne peut plus rare au nominatif et à l'accusatif; ainsi *homo doctus* ne signifie pas, comme en français : le savant, un savant, mais : *homme savant*, comme apposition à un nom propre.

Rem. Toutefois, dans la langue philosophique, *sapiens* (le sage) s'emploie souvent substantivement. Quelquefois à un adjectif employé substantivement on ajoute encore un autre adjectif; p. ex. : *Nihil insipiente fortunato intolerabilius fieri potest*, il ne peut rien y avoir de plus insupportable qu'un sot fortuné (Cic., *Læl.*, 15). Pour dire AUCUN SAVANT, UN SAVANT, on dit : *Nemo doctus, qvisqvam* DOCTUS, en se servant des substantifs *nemo* et *qvisqvam*; UN GRAND SAVANT, *homo doctissimus*; UN VRAI SAGE, *homo vere sapiens*; et ainsi toujours, lorsqu'on indique le degré et la nature de la propriété.

b. L'ensemble des objets d'une certaine nature s'exprime en latin par le neutre du pluriel : *bona*, les bonnes choses, le bien; *mala*, les mauvaises choses, le mal (*bonum*, signifie un bien, quelque chose de bon; *malum*, un mal, quelque chose de mauvais); *omnia pulchra*, toutes les belles choses tout ce qui est beau; *multa memorabilia*, beaucoup de choses remarquables; *ubi plura nitent*, dès que le beau domine (dans un poëme); *omnia nostra*, tout ce qui nous appartient (*omne pulchrum*, au singulier signifie : toute belle chose, individuelle); *omne supervacuum pleno de pectore manat*, tout ce qui est superflu est rejeté de l'estomac trop plein, Hor., *A. P.*, 337; mais on ne dira jamais : *multum memorabile;* cf. § 285 *b.* Au contraire, on emploie le singulier, quand il s'agit d'une chose en général, non de toutes les individualités dont se compose l'ensemble; p. ex. : *verum*, le vrai, la vérité; *verum fateri*, avouer la vérité; *verum audire*, entendre la vérité; *investigatio veri*, la recherche du vrai (mais *vera nuntiare* signifie :

annoncer des nouvelles vraies; *veritas,* la propriété d'être vrai); *natura justi et æqvi mater,* la nature mère de la justice et de l'équité; *multum, plurimum tribuo huic homini,* j'accorde beaucoup, le plus à cet homme.

Rem. 1. Au lieu de mettre le neutre de l'adjectif, on tourne souvent la phrase en se servant du mot *res;* p. ex. : *res bonæ et honestæ,* les choses bonnes et honnêtes, le bon et l'honnête. L'usage des adjectifs peut offrir de l'obscurité aux cas où le neutre ne se distingue pas des autres genres. Les adjectifs de la 3me déclinaison ne s'emploient guère de la manière indiquée en dernier lieu au singulier qu'au nominatif et à l'accusatif. On dira bien *mater justi,* mère de la justice, mais non *mater utilis,* mère de l'utile, *utilis* pouvant être un nominatif féminin se rapportant à *mater**.

Rem. 2. Sur le neutre des adjectifs au singulier ou au pluriel construit avec un génitif (en parl. des parties d'une chose), voyez § 284, *Rem.* 5.

Rem. 3. Le neutre des adjectifs forme souvent, au moyen d'une préposition, des locutions particulières et des expressions adverbiales; p. ex. : *Esse in integro,* être encore intact, c.-à-d. non décidé, rester entier, en parl. d'une question; *de* ou *ex improviso,* à l'improviste; *de integro,* de nouveau; *sine dubio,* sans rien de douteux, sans doute (*dubio* est adjectif; le substantif est *dubitatio*); *ex* est la préposition qui entre le plus souvent dans ces locutions; mais ce n'est guère que chez les écrivains de la décadence; p. ex. : *ex facili* (= *facile*), aisément; *ex affluenti* (= *affluenter*), grâce à l'abondance.

c. Certains adjectifs sont devenus de véritables substantifs par l'habitude de rapporter d'une façon générale à une personne, quand ils sont au masculin ou au féminin, à une chose, lorsqu'ils sont au neutre, la propriété qu'ils expriment; p. ex. : *amicus,* un ami; *inimicus,* un ennemi; *adversarius,* un adversaire; *amica,* une amie (§ 247 *b. Rem.* 1); *bonum,* le bien; *malum,* le mal; *ludicrum,* un spectacle; *simile,* ressemblance, similitude. D'autres, au contraire, par l'habitude de s'appliquer spécialement à un substantif particulier, qu'on a plus tard laissé de côté par ellipse, sont devenus insensiblement de véritables substantifs; p. ex. : *patria* (s.-entendu *civitas, urbs, terra*), la patrie; *fera* (s.-ent. *bestia*), une bête sauvage.

Rem. Certains adjectifs étaient si souvent employés en liaison avec un certain substantif que l'on finit par n'avoir plus besoin d'exprimer le substantif, et que l'adjectif seul suffit pour rendre l'idée entière, le substantif se sous-entendant sans difficulté; c'est ce qui a eu lieu surtout dans certains assemblages et avec certains verbes, qui rappelaient l'idée du substantif; p. ex. : *Cani* (s.-ent. *capilli*), les cheveux blancs; *frigidam, calidam* (s.-ent. *aqvam*) *potare,* boire de l'eau froide, de l'eau chaude; *primas, secundas* (s.-ent. *partes*) *agere,*

* *Potior erat utilis qvam honesti cura,* il préférait le soin de l'utile à celui de l'honnête (Liv., 42, 47). Ici l'opposition d'*honesti* et d'*utilis* ôte toute équivoque.

jouer le premier, le second rôle; *actor primarum*, acteur des premiers rôles; *tertiana*, *qvartana* (s.-ent. *febris*), la fièvre tierce, quarte; *ferina* (s.-ent. *carne*) *vesci*, se nourrir de la chair des bêtes sauvages; *dextra*, *sinistra* (s.-ent. *manus*), la (main) droite, gauche; *hiberna*, *stativa* (s.-ent. *castra*), quartiers d'hiver, campement fixe; *prætexta* (s.-ent. *toga*), la (robe) prétexte. Ces expressions s'apprennent par une lecture attentive et par les dictionnaires.

§ 302. Chez les poëtes il n'est pas rare de rencontrer des adjectifs au neutre singulier (accusatif), quelquefois pluriel, employés EN GUISE D'ADVERBES, surtout avec les verbes qui expriment une action physique, intransitive et extérieure; p. ex. : *Altum dormire*, dormir profond, c.-à-d. profondément; *torvum clamare* (Virg., *Æn.*, 7, 399), *lacrymare* (Stat., *Theb.*, 12, 127), crier d'une voix farouche; pleurer d'un air menaçant; *perfidum ridere*, rire d'un rire perfide; — *insveta rudens*, poussant des rugissements inaccoutumés (Virg., *Æn.*, 8, 248); *acerba tuens*, regardant d'un œil cruel; *turbidum lætari*, se réjouir d'une joie inquiète (Hor., *Od.*, 2, 19, 1); *nefandum furens*, horriblement furieux; *Victor eqvus pede terram crebra ferit*, le coursier vainqueur frappe du pied la terre à coups redoublés (Virg., *G.*, 3, 199). (En prose on dit *sonare*, *olere peregrinum*, rendre un son, exhaler un parfum étranger, § 323 *c*. *Rem.* 2.)

§ 303. *a*. Quand deux mots (deux idées) sont comparés au moyen d'un adjectif ou d'un adverbe, le dernier des deux (le second membre ou terme de la comparaison) se rattache au premier (premier membre ou terme de la comparaison) par une particule de comparaison (*qvam, ac* ou *atqve*), et il se met au même cas, lorsque le verbe ou le mot régisseur est commun aux deux membres; avec les comparatifs on met *qvam* (*ac* et *atqve* sont archaïques et poétiques) : *Ignoratio futurorum malorum melior est qvam scientia*, mieux vaut ignorer que connaître les maux à venir. *Hæc res lætitiæ plus habet qvam molestiæ*, cette chose est plus faite pour réjouir que pour affliger. *Hoc est hominis gloriæ qvam scientiæ studiosioris*, c'est le fait d'un homme plus jaloux de gloire que de science. *Cui potius credam, qvam tibi?* A qui m'en rapporterai-je plutôt qu'à toi? *Donum specie qvam re majus*, don plus considérable en apparence qu'en réalité. *Non Apollinis magis verum, atqve hoc, responsum est*, une réponse d'Apollon n'est pas plus vraie que ne l'est celle-là (Ter., *Andr.*, 4, 2, 14). *Titius non tam acutus qvam Sejus est*, Titus n'est pas si fin que Sejus. *Titium aliā*

pœnâ affecisti atqve Sejum, tu as infligé à Titius une peine autre qu'à Séjus.

Rem. 1. Sur l'usage de *ac* (*atqve*), voy. § 444, *b*. Les deux termes de la comparaison se mettent au même cas, même dans une proposition infinitive (accusatif sujet d'un infinitif) : *Decet nobis cariorem esse patriam qvam nosmet ipsos*, la patrie doit nous être plus chère que nous-mêmes (Cic., *Fin.*, 3, 19). (*Patria nobis carior est qvam nosmet ipsi.*)

Rem. 2. Quelquefois *qvam* avec le second membre de la comparaison se place avant le comparatif et s'intercale dans la proposition à côté du premier membre : *Ex hoc judicari potest, virtutis esse qvam ætatis cursum celeriorem*, on peut juger par là que la vertu devance les années. *Maris subita tempestas qvam ante provisa terret navigantes vehementius*, une soudaine tempête sur mer épouvante plus les navigateurs que celle qu'on a prévue (id., *Tusc.*, 3, 22).

b. Si le premier terme est régi par un mot qui ne se rapporte pas en même temps au second terme, on est alors obligé de former une nouvelle proposition ayant son verbe propre; p. ex. : *Hæc verba sunt Varronis*, *hominis doctioris qvam* FUIT *Claudius*, ces mots sont de Varron, homme plus savant que ne le fut Claude (Gell., 10, 1). *Verres argentum reddidit L. Cordio, homini non gratiosiori qvam Cn. Calidius est*, Verrès restitua l'argenterie de L. Cordius, citoyen qui n'a pas plus de droits à la considération publique que n'en a Cn. Calidius (Cic., *Verr.* 4, 20). *Hoc est Titii*, *hominis non tam acuti qvam Sejus est*, c'est le fait d'un Titius, homme moins pénétrant que Séjus. Toutefois, quand le premier membre est un accusatif, souvent ce cas est conservé (par attraction), bien que le mot régisseur ne puisse pas être répété : *Ego hominem callidiorem vidi neminem qvam Phormionem* (= *qvam Phormio est callidus,* et non = *qvam Phormionem vidi*), je n'ai vu personne de plus adroit que Phormion (Ter., *Phorm.*, 4, 2, 1). *Patrem, qvum fervit maxime, tam placidum reddo qvam ovem* (= *qvam ovis est placida*); notre père, lorsqu'il est le plus en colère, je sais le rendre doux comme un agneau (Ter., *Adelph.*, 4, 1, 18). *Tibi*, *multò majori*, QVAM AFRICANUS FUIT, *me*, *non multo minorem* QVAM LÆLIUM (= *qvàm Lælius fuit*)*, *et in republica et in amicitia adjunctum esse patĕre,* vous, bien plus grand encore que ne fut l'Africain, souffrez que moi, qui ne suis pas de

* On dit par une licence rare : *iter hoc divisimus*, *altius ac* NOS *præcinctis unum* (pour *ac nos eramus*), nous avons fait deux journées de ce qui n'en demande qu'une à des voyageurs plus dispos, relevant plus haut leurs tuniques (Hor., *Sat.*, 1, 5, 5). *Odorem videre licet majoribus esse creatum principiis qvam vox* (pour *qvam vox sit* ou *qvam vocem* d'après *a*, *Rem.* 1), on voit que l'odeur est composée d'atomes moins fins que la parole (Lucr., 4, 700).

beaucoup inférieur à Lælius, je prenne une place à côté de vous et dans la république et dans votre amitié (Cic., *ad Fam.*, 5, 7).

§ 304. Quand, à côté d'un comparatif (d'adjectif ou d'adverbe), le premier terme de la comparaison est un nominatif ou un accusatif, la particule de comparaison peut être omise et le second terme mis à l'ablatif (§ 271) : *Turpis fuga mortis omni est morte pejor,* une fuite honteuse de la mort est pire que n'importe quelle mort (Cic., *Phil.*, 8, 10). *Tullus Hostilius ferocior Romulo fuit,* Tullus Hostilius fut plus farouche que Romulus (Liv., 1, 22). *Nihil est laudabilius placabilitate et æqvitate*, rien n'est plus louable que le calme et l'égalité d'âme. *Qvid nobis duobus laboriosius est?* Quoi de plus tourmenté que nous deux? (Cic., *pro Mil.*, 27 = *qvis laboriosior?*) *Nihil illo homine fœdius est,* rien de plus repoussant que cet homme. *Lacrimā nihil citius arescit*, rien ne sèche plus vite qu'une larme (Cic., *ad Herenn.*, 2, 31). *Qvem auctorem locupletiorem Platone laudare possumus?* Quel écrivain plus riche que Platon pouvons-nous citer (Cic., *Rep.*, 1, 10). *Cur Sybaris olivam sangvine viperino cautius vitat?* Pourquoi Sybaris se garde-t-il de l'huile plus que du sang de vipère (Hor., *Od.*, 1, 8, 9 ; = *qvam sangvinem viperinum*).

Rem. 1. Dans la bonne prose l'ablatif s'emploie plus souvent pour le nominatif et pour l'accusatif sujet (accusatif sujet d'un infinitif), que pour l'accusatif objet. Cependant l'emploi de l'ablatif pour l'accusatif objet n'est pas rare non plus, et il est fréquent surtout avec les pronoms : *Hoc nihil mihi gratius facere poteris* (= *qvam hoc*), tu ne pourras rien faire qui me soit plus agréable que cela. Il faut remarquer particulièrement que l'ablatif du pronom relatif, gouverné par un comparatif, qui vient après, se rencontre souvent accompagné d'une négation, là où en français nous employons un superlatif comme apposition ; p. ex. : *Phidiæ simulacra, qvibus nihil in illo genere perfectius videmus,* les statues de Phidias, les plus parfaites que nous voyions (Cic., *Orat.*, 8). *Punicum bellum, qvo nullum majus Romani gessere,* la guerre punique, la plus considérable que les Romains aient eu à soutenir (Liv., 38, 58 ; non pas *maximum, qvod Romani*, mais bien : *maximum eorum, qvæ Romani*). Dans cette construction du relatif, on ne met jamais *qvam.* (Il y a un pléonasme dans la phrase suivante : *Qvid* HOC *tota Sicilia est clarius*, QVAM *omnes Segestæ matronas et virgines convenisse, qvum Diana exportaretur ex oppido?* Qu'y a-t-il de plus notoire dans toute la Sicile que CECI, que le fait de toutes les matrones et jeunes filles de Ségeste rassemblées, quand on emporte de la ville l'image de Diane? (Cic., *Verr.*, 4, 35.)

Rem. 2. C'est une licence rare de mettre l'ablatif après un comparatif à la place d'un cas autre que le nominatif ou l'accusatif, comme ici : *Pane egeo, jam mellitis potiore placentis*, = *qvam mellitæ placentæ sunt*, j'ai besoin de

pain, préférable maintenant aux gâteaux au miel (Hor., *Ep.*, 1, 10, 11) *.

Rem. 3. Les poëtes emploient aussi cet ablatif avec *alius* : *Ne putes alium sapiente bonoqve beatum*, ne crois pas qu'un autre que le sage et honnête homme soit heureux (Hor., *Ep.*, 1, 16, 20).

Rem. 4. Pour exprimer que quelque chose dépasse une attente, une espérance, un besoin, ou n'y répond pas, les Latins emploient les ablatifs *spe*, *exspectatione*, *opinione*, *justo*, *solito*, *æqvo*, *necessario*, devant un comparatif soit d'adjectif soit d'adverbe; p. ex. : *opinione omnium majorem animo cepi dolorem*, j'en ai ressenti dans l'âme une douleur plus grande qu'on ne pense généralement (Cic., *Brut.*, 1). *Cæsar opinione celerius venturus esse dicitur*, César viendra, dit-on, plus tôt qu'on ne s'y attendait (Cic., *ad Fam.*, 14, 23). *Amnis solito citatior*, fleuve plus rapide que de coutume (Liv., 23, 19). Partout ailleurs, pour dire qu'une chose est TROP GRANDE PAR RAPPORT A UNE AUTRE, on emploie l'expression *major qvam pro re aliqva*; p. ex. : *Prœlium atrocius qvam pro numero pugnantium*, combat plus acharné qu'on ne pouvait s'y attendre eu égard au nombre des combattants (Liv., 21, 29). Quelquefois cependant on trouve un simple ablatif joint au comparatif dans le sens de : TROP GRAND POUR (qui n'est pas en proportion avec) : *Ampliores humano fastigio honores*, = *humanum fastigium excedentes*, honneurs qui dépassent le faîte humain, la mesure des grandeurs humaines (Suet., *Jul.*, 76). *Ducere aliqvid levius magnitudine sua*, juger qqche trop léger pour sa grandeur (Curt., 6, 20). PLUS GRAND QU'IL NE FAUT, TROP GRAND POUR QUE, se dit : *major qvam ut*, ou : *major qvam qvi*; p. ex. : *Major qvam cui* (= *ut ei*) *tu nocere possis*, trop grand pour que tu puisses lui nuire. (Dans une simple comparaison : *plus habeo oneris qvam ferre possum*, j'ai plus de charge que je n'en puis porter) **.

§ 305. Quand une grandeur, exprimée soit par un nombre, soit par un substantif, qui indique une mesure (p. ex. *annus*, une année; *pars dimidia*, la moitié; *digitus transversus*, un travers de doigt, etc.), est augmentée au moyen de *plus* ou *amplius* (plus de) ou diminuée au moyen de *minus* (moins de), il est d'usage de joindre *plus*, *amplius* ou *minus*, avec ou sans *qvam*, au nom qui désigne la grandeur, sans que cette addition influe en aucune façon sur le cas de ce nom, lequel cas reste le même que l'aurait exigé l'enchaînement de la phrase si *plus*, *amplius* ou *minus*, n'y eût pas été introduit (*plus qvam triginta milites*; *plus triginta milites*; plus de trente soldats; *cum militibus plus qvam triginta*; *cum militibus plus triginta*, avec plus de trente soldats). Si ce cas est le nominatif ou l'accusatif (p. ex. : *Intersunt sex millia*, il y a une distance de six

* Une autre exception fort rare, c'est l'ablatif après le comparatif d'un adjectif, qui ne se rapporte pas aux termes de la comparaison, mais à un troisième substantif : *C. Cæsar majorem senatu animum habuit*, C. César eut plus de grandeur d'âme que le sénat. (= *qvam senatus*). Vell. Paterc., 2, 61.

** *Præda major*, *qvam qvanta belli fama fuerat*, *revecta est*, on rapporta un butin plus considérable que l'importance de la guerre ne le faisait supposer (Liv., 1, 35).

milles; *habeo decem milites*, j'ai dix soldats), on peut néanmoins employer *plus, amplius* ou *minus* comme nominatifs ou accusatifs et les construire avec l'ablatif du nom qui désigne la grandeur (*interest amplius sex millibus*, il y a une distance de plus de six milles; *habeo plus decem militibus*, j'ai plus de dix soldats) : p. ex. : *a. Cæduntur Hispani nec plus qvam qvattuor millia effugerunt*, les Espagnols sont battus et il n'en échappe pas plus de quatre mille (Liv., 39, 31). *Zeuxis et Polygnotus non sunt usi plus qvam qvattuor coloribus*, Zeuxis et Polygnote n'ont pas employé plus de quatre couleurs (Cic., *Brut.*, 18). *Cæsar legem tulit, ne prætoriæ provinciæ plus qvam annum neve plus qvam biennium consulares obtinerentur*, César défendit par une loi que les provinces prétoriennes fussent conservées plus d'un an et les consulaires plus de deux (id., *Phil.*, 1, 8). — *b. Plus septingenti capti sunt*, plus de sept cents furent pris. (Liv. 41, 12). *Plus pars dimidia ex qvinqvaginta millibus hominum cæsa est*, de cinquante mille hommes plus de la moitié fut taillée en pièces (id., 36, 40). *Apes nunqvam plus unum regem patiuntur*, les abeilles ne souffrent jamais plus d'un roi (Senec., *Clem.*, 1, 19). *Spatium est non amplius pedum sexcentorum*, c'est un espace qui n'a pas plus de six cents pieds (Cæs., *B. G.*, 1, 38). *Plus dimidiati mensis cibaria*, des vivres pour plus de quinze jours (Cic., *Tusc.*, 2, 18). *Tribunum plebis plus viginti vulneribus acceptis jacentem moribundumqve vidistis*, vous avez vu le tribun du peuple gisant à terre et mourant, percé de plus de vingt blessures (id., *pro Sest.*, 39). *Qvinctius tecum plus annum vixit*, Quinctius a vécu avec toi plus d'un an (id., *pro Quinct.*, 12). Avec renversement de construction : *Cum decem haud plus militum*, avec dix soldats au plus (Liv., 28, 1). — *c. Catilina initio non amplius duobus millibus militum habuit*, Catilina au commencement n'eut pas plus de deux mille soldats (Sall., *Catil.*, 56). *Roscius nunqvam plus triduo Romæ fuit*, Roscius ne resta jamais plus de trois jours à Rome (Cic., *Rosc. Am.*, 27). *Inter hostium agmen et nostrum non amplius senis millibus passuum intererat*, entre l'armée ennemie et la nôtre il n'y avait pas plus de six mille pas (Cæs., *B. G.*, 1, 15).

Rem. 1. Quand *amplius*, *plus* ou *minus*, se trouve comme sujet avec un pluriel accompagné ou non de *qvam*, le verbe se met toujours au pluriel : *Amplius sunt sex menses*, il y a plus de six mois.

Rem. 2. *Plus* et *magis* signifient tous les deux PLUS ; mais *plus* (ainsi qu'*am-*

plius) se rapporte au NOMBRE, à la QUANTITÉ, *magis* au DEGRÉ, et, par conséquent, s'emploie comme adverbe de supériorité avec des verbes, des adjectifs et d'autres adverbes. *Plus* s'emploie aussi comme adverbe avec les verbes (dans le sens de : DAVANTAGE, DANS UNE MESURE PLUS ÉTENDUE), p. ex. : *Vitiosi principes plus exemplo qvam peccato nocent*, les princes vicieux nuisent plus (font plus de mal) par leur exemple que par leurs fautes. Cic., *Legg.*, 3, 14). *Fieri non potest, ut qvisqvam plus alterum diligat qvam se*, il est impossible que l'on aime plus un autre que soi-même (id., *Tusc.*, 3, 29). On dit rarement au positif *multum*, beaucoup, avec un adjectif ; *multum bonus*, très-bon : mais on dit plus souvent, avec un verbe : *multum utor aliqvo*, je vois, je fréquente beaucoup quelqu'un ; *multum me litteræ consolantur*, les lettres me consolent beaucoup (Cic., *ad Att.*, 14, 13). Quand on veut dire qu'un mot ne rend pas toute l'idée, reste au-dessous de la vérité, on se sert toujours de *plus qvam*; p. ex. : *animus plus qvam fraternus*, sentiments plus que fraternels. *Confitebor eos plus qvam sicarios esse*, j'avouerai qu'ils sont plus que des sicaires (Cic., *Phil.*, 2, 13). Au contraire *magis* (ou *potius*) *timeo qvam spero*, je crains plus (ou plutôt) que je n'espère. *Non magis* ou *non plus* signifie : AUSSI PEU, NON PLUS, et s'emploie quand on nie les deux choses ; p. ex. : *Scutum, gladium, galeam, in onere nostri milites non plus numerant qvam humeros, lacertos, manus*, quant au bouclier, à l'épée, au casque, nos soldats les comptent aussi peu [ne les comptent pas plus] pour un fardeau que leurs épaules, leurs bras, leurs mains (Cic., *Tusc.*, 2, 16). *Non nascitur ex malo bonum, non magis qvam ficus ex oleā*, le bien ne naît pas plus du mal que le figuier de l'olivier (Sen., *Ep.*, 87) ; mais la même locution signifie aussi : NON A UN PLUS HAUT DEGRÉ, quand on affirme les deux choses : *Jus bonumqve apud veteres non legibus magis qvam natura valebat*, chez les anciens, le juste et le bon se pratiquaient autant par inclination que par crainte des lois. Littér. : non plus par la crainte des lois que par inclination naturelle (Sall., *Catil.*, 9). Mais, dans ce cas, le mot opposé se place volontiers, comme ici *legibus*, entre *non* et *magis*.

Rem. 3. On dit (avec la mesure de la différence à l'ablatif d'après le § 270) aussi bien : *Uno plus Etruscorum cecidit*, il périt du côté des Étrusques un homme de plus (Liv., 2, 7), que : *unā plures tribus legem antiqvarunt*, les tribus, à la majorité d'une seule, rejetèrent la loi (id., 5, 30).

§ 306. Avec les adjectifs et adverbes, qui désignent une mesure et sont construits avec un accusatif (d'après le § 234, *a*), quand on veut augmenter ou diminuer l'indication de la mesure, la manière la plus simple de le faire est d'ajouter *plus*, *amplius* ou *minus*, avec ou sans *qvam*, comme dans le précédent paragraphe ; p. ex. : *Nix minus* (*non amplius*) *qvattuor pedes alta jacuit*, la neige avait moins (n'avait pas plus) de quatre pieds de hauteur (Liv., 21, 61). *Minus qvinqve et viginti millibus longe ab Utica copiæ aberant*, les troupes étaient à moins de 25 milles d'Utique (Cæs., *B. C.*, 2, 37). Mais l'on peut aussi employer le comparatif de l'adjectif ou de l'adverbe et mettre la grandeur de la mesure soit à l'accusatif (comme pour le positif) sans *qvam*, soit à l'ablatif, si l'adjectif est au nominatif ou à l'accusatif ; p. ex. : *Digitum non altior unum*,

pas plus haut qu'un doigt, qui n'a pas plus d'un doigt de haut (Lucr., 4, 415). *Gallorum copiæ non longius millia passuum octo aberant*, les troupes gauloises n'étaient pas à plus de huit milles (Cæs., *B. G.*, 5, 53). *Palus non latior pedibus qvinqvaginta*, un marais qui n'avait pas plus de cinquante pieds de large (id., *ib.*, 7, 19). *Qvinqvaginta pedibus latior* peut signifier aussi : plus large de cinquante pieds (qu'une autre chose), d'après le § 270.

Rem. 1. Avec *natus*, né (depuis tant de temps, âgé de), on peut dire : — 1. d'après la première manière ci-dessus indiquée : *natus plus, amplius, minus* (*qvàm*) *triginta annos* (rarement avec l'ablatif : *plus triginta annis*), âgé de plus (de moins) de trente ans; — 2. d'après la seconde : *Major* (*minor*) *qvam triginta annos natus* (Liv., 45, 32), ou en laissant *qvam* : *Major triginta annos natus* (Cic., *pro Rosc. Am.*, 14), ou simplement *major* (*minor*) *triginta annis* (sans *natus*, Cic., *pro Rosc. Am.*, 35) *. Ne pas confondre avec la locution : *Major* (*minor*) *natu*, plus (moins) âgé (qu'un autre); avec *grandis natu*, très-âgé, *maximus natu*, le plus âgé.

Rem. 2. Sur la manière d'exprimer la différence par l'ablatif côté du comparatif, voy. § 270 avec la *Rem.* 1.

§ 307. La comparaison de deux propriétés qui se trouvent à des degrés différents dans un même sujet ou dans une même action s'exprime ou par le positif joint à *magis* ou par deux comparatifs ; p. ex. : *magis audacter qvam prudenter*, avec plus d'audace que de prudence; *consilium magis honestum qvam utile*, dessein plus honnête qu'utile; — *L. Æmilii concio fuit verior qvam gratior populo*, la harangue de L. Æmilius fut plus sincère qu'agréable au peuple (Liv., 22, 38). *Non timeo ne libentius hæc in Clodium evomere videar qvam verius*, je ne crains pas qu'on dise que je déclame ici contre Clodius avec plus de passion que de vérité (Cic., *pro Mil.*, 29).

§ 308. Le comparatif sert encore à marquer un certain degré assez considérable ou un degré excessif : *Senectus est natura loqvacior*, la vieillesse est naturellement assez loquace (Cic., *Cat. M.* 16). *Voluptas, qvum major atqve longior est, omne animi lumen exstingvit*, la volupté, quand elle est trop vive et trop prolongée, éteint toute lumière dans l'esprit (id., *ib.*, 12). *Themistocles minus parentibus probabatur, qvod liberius vivebat et rem familiarem negligebat*, Thémistocle n'était guère ap-

* D'autres manières, plus rares, sont celles-ci : *Major triginta annis natus* ; — *major triginta annis natu* ; — *major triginta annorum* avec le génitif descriptif et omission de *qvam*.

prouvé de ses parents, parce qu'il vivait un peu librement et négligeait ses intérêts de fortune (Nep., *Them.*, 1). *Aliqvanto, paulo liberius*, un peu trop librement; et, plus catégoriquement : *nimis longus, nimis libere*, trop long, trop librement.

Rem. On rencontre par-ci par-là chez quelques écrivains (Salluste, Tite-Live et surtout Tacite) certaines irrégularités dans l'usage du comparatif, p. ex. l'omission de *magis* ou de *potius* devant *qvam : Veteres Romani in pace beneficiis qvam metu imperium agitabant*, les anciens en temps de paix exerçaient la domination plus par les bienfaits que par la crainte (Sall., *Cat.*, 9); ou l'addition d'un *magis* ou *potius* surabondant à côté d'un comparatif (*Themistocli optatius videbatur oblivisci posse potius, qvod meminisse nollet, qvam, qvod semel audisset vidissetve, meminisse*, Thémistocle attachait plus de prix au don d'oublier à son gré qu'à la faculté de fixer à jamais dans sa mémoire ce qu'il avait une fois entendu ou vu (Cic., *de Orat.*, 2,74); ou enfin l'union d'un comparatif et d'un positif : *Qvanto inopina, tanto majora*, d'autant plus grandes que (plus) inattendues (Tac., *Ann.*, 1, 68).

§ 309. Le comparatif s'emploie en latin pour exprimer le plus haut degré, lorsqu'il n'est question que de deux personnes ou de deux choses : *Qværitur, ex duobus* UTER DIGNIOR *sit, ex pluribus*, QVIS DIGNISSIMUS, on examine entre deux lequel est plus digne (compar.), entre plusieurs, qui l'est le plus (superl.) (Quintil., 7, 4, 21). *Major fratrum melius pugnavit,* le plus âgé des deux frères combattit le mieux.

§ 310. Souvent le SUPERLATIF n'exprime pas LE PLUS HAUT degré d'une manière exclusive (par comparaison avec toutes les autres personnes ou choses de même classe), mais seulement un degré TRÈS-ÉLEVÉ (le plus élevé en liaison avec d'autres); p. ex. : *es tu qvidem mihi carissimus, sed multo eris carior, si bonis præceptis lætabere,* tu m'es très-cher sans doute, mais tu me seras bien plus cher encore, si tu es heureux de mes bons avis (Cic., *Off.*, 3, 33). *Vir fortissimus et clarissimus L. Sulla*, L. Sylla, homme très-vaillant et très-illustre. *Optime valeo,* je me porte fort bien. La signification exclusive se reconnaît soit par l'ensemble des idées, soit par l'introduction d'un génitif partitif ou d'une préposition avec son régime (*optimus omnium, ex omnibus,* le meilleur de tous).

Rem. 1. Quand le génitif partitif est d'un autre genre que le sujet, le superlatif devrait toujours s'accorder en genre avec le génitif, attendu qu'il désigne un individu de cette classe : *Servitus omnium malorum postremum est*, l'esclavage est le dernier des maux (Cic., *Phil.*, 2, 44); mais souvent néanmoins il s'accorde avec le sujet : *Indus est omnium fluminum maximus,* l'Indus

est le plus grand de tous les fleuves (Cic., *N. D.*, 2, 52). *Dulcissime rerum!* O toi qui m'es le plus cher du monde! (Hor., *Sat.*, 1, 9, 4).

Rem. 2. La signification exclusive du superlatif acquiert un nouveau degré de force par l'addition de *unus* ou *unus omnium;* p. ex.: *P. Scævolam unum nostræ civitatis et ingenio et justitia præstantissimum audeo dicere*, j'ose dire que P. Scævola est de tous nos concitoyens le plus distingué par son génie et sa justice (Cic., *Læl.*, 1). *Res una omnium difficillima*, la chose la plus difficile de toutes. *Miltiades et antiqvitate generis et gloria majorum unus omnium maxime florebat*, Miltiade l'emportait sur tous ses concitoyens et par l'ancienneté de son nom et par la gloire de ses ancêtres (Nep., *Milt.*, 1). On ajoute à la force du superlatif (exclusif ou non) par l'adjonction de *longe* ou *multo*, qui marque la mesure de la différence : *multo formosissimus*, de beaucoup le plus beau. Sur le superlatif accompagné de *qvisqve*, voy. § 495.

Rem. 3. Pour marquer le degré le plus élevé possible on met *qvam*, *qvantum*, *qvantus*, *ut*, devant le superlatif de l'adjectif ou de l'adverbe, et, si l'on veut insister davantage, on ajoute ensuite le verbe *possum : qvam maximus* (*optimus*, etc.); *qvantus maximus; qvam maxime*, *qvantum maxime*, *ut maxime;* p. ex. : *Jugurtha qvam maximas potest* (*qvam potest maximas*) *copias armat*, Jugurtha arme le plus de troupes qu'il peut (Sall., *Jug.*, 48). *Hannibal qvantam maximam vastitatem potest, cædibus incendiisqve efficit,* Hannibal, par les massacres et les incendies, fait le plus de ravage qu'il peut (Liv., 22, 3). *Tanta est inter eos, qvanta maxima potest esse*, *morum studiorumqve distantia,* il y a entre eux la plus grande différence possible de mœurs et de goûts (Cic., *Læl.*, 20). *Cæsari te commendavi, ut diligentissime potui,* je t'ai recommandé à César avec le plus de zèle que j'ai pu (Cic., *ad Fam.*, 7, 17). *Dicam qvam brevissime,* je dirai le plus brièvement possible. *Mihi nihil fuit optabilius, qvam ut qvam gratissimus erga te esse cognoscerer,* je ne pouvais rien désirer de mieux que de vous prouver que je suis le plus reconnaissant possible envers vous (Cic., *ad Fam.*, 1, 5). *Vendere aliqvid qvam plurimo*, vendre qqche le plus cher possible.

Rem. 4. Il faut aussi remarquer l'expression comparative dans laquelle entre le pronom relatif : *Tam sum mitis qvam qvi lenissimus* (s.-ent. *est*), je suis aussi doux que celui qui l'est le plus, aussi doux que personne (Cic., *pro Sull.*, 31). *Tam sum amicus reipublicæ qvam qvi maxime*, j'aime la république autant qu'homme du monde (id., *ad Fam.*, 5, 2). *Te semper sic colam et tuebor, ut qvem diligentissime* (s.-ent. *colam*), j'aurai toujours pour vos intérêts autant de zèle que pour ceux de personne (id., *ib.*, 13; 62).

§ 311. Les superlatifs qui expriment un ordre, une succession dans le temps ou dans l'espace (*primus*, *postremus, ultimus*, *novissimus*, *summus*, *infimus*, *imus*, *intimus, extremus*) sont souvent, ainsi que l'adjectif *medius,* joints à un substantif, pour désigner la PARTIE de l'objet indiquée par l'adjectif; p. ex. : *Vere primo,* à l'entrée du printemps; *extremo anno,* à la fin de l'année; *ad summam aqvam appropinqvare,* approcher de la surface de l'eau; *summus mons a Labieno tenebatur,* le sommet de la montagne était occupé par Labiénus (mais cela pourrait signifier aussi la plus haute montagne); *ex intima philosophia,* du fond, des profondeurs, des entrailles de la philosophie; *in*

media urbe, au milieu de la ville; *per medium mare*, par le milieu de la mer. Ces superlatifs s'emploient surtout à l'ablatif ou avec des prépositions pour les indications de temps et de lieu. — On dit de même *reliqva, cetera Græcia*, le reste de la Grèce.

Rem. Medius s'emploie (comme un superlatif) avec un génitif partitif : *Locum medium regionum earum delegerant, qvas Svevi obtinent,* ils avaient fait choix d'un lieu qui est au milieu des pays occupés par les Suèves (Cæs., *B. G.*, 4, 19). Poétiquement : *locus medius juguli et lacerti* (p. *inter jugulum et lacertum*), la partie qui tient le milieu entre la gorge et le bras (Ovid., *Met.*, 6, 409).

CHAPITRE VIII.

DES PARTICULARITÉS A REMARQUER DANS LA SYNTAXE DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS EMPLOYÉS ADJECTIVEMENT ET DE LEUR RÔLE DANS LA PROPOSITION.

§ 312. *a.* Quand un PRONOM DÉMONSTRATIF est seul, mais qu'il se rapporte à un substantif qui précède, il s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec ce substantif; s'il se rapporte à plusieurs substantifs liés ensemble, le genre qu'il doit prendre est déterminé par le § 214 *b et c. Mater et pater — ii; honores et imperia — ea; ira et avaritia — eæ* ou *ea. Bonus et fortis civis ita justitiæ honestatiqve adhærescet, ut, dum* EA *conservet, qvamvis graviter offendat*, le bon et courageux citoyen sera si inébranlable dans ses principes de justice et d'honneur que, pour y demeurer fidèle, il bravera les inimitiés les plus puissantes (Cic., *Off.*, 1, 25). Si un pronom démonstratif se rapporte à un substantif non exprimé précédemment, et que l'on songe à l'espèce déterminée et au nom déterminé de l'objet, le pronom en prendra le genre : *Hic* (*eqvus*) *celerior est*, celui-ci (cheval) est plus rapide; *hæc* (*avis*) *pulchriores colores habet*, celui-ci (oiseau) a des couleurs plus belles. Si l'objet est indéterminé et qu'on ne songe à aucun nom précis, le pronom se met au neutre : *Istuc, qvod tu manu tenes, cupio scire qvid sit,* je désire savoir ce que c'est que tu tiens à la main.

b. Quand un pronom démonstratif, qui ne se rapporte à aucun substantif individuel, désigne une chose qui renferme en soi l'idée de pluralité (p. ex. le contenu d'un discours, une

suite de circonstances), il se met au neutre pluriel (comme les adjectifs, § 301 *b*) : *Hæc omnia scio*, je sais tout cela. *Qvæ narras*, *mihi non placent* (= *ea*, *qvæ narras*), les choses que tu racontes ne me plaisent point. *Hoc*, signifie : cette circonstance unique) *. Il en est de même du pronom relatif, là où il est employé, comme liaison, au lieu du démonstratif : *Qvæ qvum ita sint*, les choses étant ainsi, puisqu'il en est ainsi. Mais s'il s'agit d'une seule chose : *Qvod qvum ita sit*.

§ 313. Quand un pronom démonstratif est employé d'abord d'une manière indéterminée comme sujet ou comme objet (CECI, CELA), et qu'ensuite, au moyen du verbe *sum* ou d'un autre verbe, joint à un substantif, on indique le nom qui convient ou paraît convenir à la chose représentée par le pronom, ce pronom prend alors, par ATTRACTION, le genre et le nom du substantif; p. ex. : *Romæ fanum Dianæ populi Latini cum populo Romano fecerunt*; EA (= *id*, cela) *erat confessio, caput rerum Romam esse*, les peuples Latins édifièrent à Rome, avec le peuple romain, un temple à Diane. Ce qui était l'aveu (c'était avouer) que Rome était la tête des affaires (proclamer la suprématie de Rome), Liv,, 1, 45. *Hæc* (cela, c.-à-d. *Arpinum*) *est mea patria*, c'est ma patrie, voilà ma patrie (Cic., *Legg.*, 2, 2). EAS *divitias*, *eam bonam famam magnamqve nobilitatem putabant*, c'est là ce qui était, à leurs yeux, la richesse, la bonne renommée et la grande noblesse (Sall., *Cat.*, 7). *Cum ducibus ipsis, non cum comitatu confligant*. ILLAM *enim fortasse virtutem nonnulli putabunt*, HANC *vero iniqvitatem omnes*, qu'ils combattent les chefs eux-mêmes et non leur suite; car cela passerait peut-être pour du courage aux yeux de quelques-uns; mais ceci pour de l'injustice aux yeux de tous (Cic., *pro Balb.*, 27). *Non amicitiæ tales*, *sed conjurationes putandæ sunt*, de telles choses doivent être considérées non comme des amitiés, mais comme des conjurations (Cic., *Off.*, 3, 10). *Nullam virtutem nisi malitiam putant*, rien n'est pour eux vertu, excepté la malice (Cic., *Legg.*, 1, 18).

Rem. Les exceptions à cette règle sont rares, et reposent le plus souvent sur un effort particulier, soit pour désigner un être tout à fait indéterminé (et alors on met le neutre : *Nec sopor* ILLUD *erat*, et ce n'était point là un sommeil, l'état où j'étais n'était point le sommeil, Virg., *Æn.*, 3, 173); soit pour mettre plus en relief l'idée d'une personne qui va être plus loin caractérisée par un

* *Secundum ea*, d'après cela, en conséquence; *contra ea*, au contraire.

neutre : *Hæc (filia tua) est solatium, qvo reficiare,* c'est elle qui est la consolation destinée à te rendre le courage (Senec., *ad Helv.*, 17).

§ 314. On peut encore remarquer que les Latins se contentent quelquefois d'ajouter à un substantif, et particulièrement aux mots qui désignent une disposition de l'âme, une simple indication au moyen d'un pronom démonstratif (ou relatif) mis au même cas, au lieu d'exprimer par le génitif le rapport à un autre substantif, p. ex. : *hic dolor,* cette douleur, au lieu de : *dolor hujus rei*, la douleur résultant de cette chose. *Cassivellaunus essedarios ex silvis emittebat et magno cum periculo nostrorum eqvitum cum iis confligebat, atqve* HOC METU *latius vagari prohibebat,* Cassivellaunus faisait sortir des bois ses chariots armés et au grand péril de notre cavalerie en venait aux mains avec elle, et par cette crainte (la crainte de ces attaques) l'empêchait de se répandre au loin (Cæs., *B. G.*, 5, 19). *Sed hæc qvidem est perfacilis et perexpedita defensio,* mais cette défense (la défense de cette chose) est on ne peut plus facile (Cic., *Fam.*, 3, 11. *Hæc similitudo,* quelque chose de semblable à cela.

§ 315. *a.* Le PRONOM RELATIF s'accorde en genre et en nombre avec le substantif (ou autre mot employé substantivement) auquel il se rapporte et qu'il rappelle. S'il représente plusieurs mots, il se met au pluriel, lors même que chacun de ces mots serait au singulier; et si les mots sont de genre différent, on suit la règle indiquée au § 214, *b.* P. ex. : *Grandes natu matres et parvuli liberi, qvorum utrorumqve ætas misericordiam nostram reqvirit,* des mères âgées et de tout petits enfants, dont l'âge sollicite également notre pitié (Cic., *Verr.*, 5, 49). *Otium atqve divitiæ, qvæ prima mortales putant,* le loisir et les richesses, qui sont aux yeux du monde les premiers des biens (Sall., *Cat.*, 36). *Eæ fruges atqve fructus, qvos terra gignit,* ces moissons et ces fruits, que la terre produit (Cic., *N. D.*, 11, 14. *Qvos* se rapportant au dernier substantif : *fructus*). On peut aussi (d'après le § 214 *c*) joindre un pronom relatif neutre à des noms d'êtres inanimés de même genre (masc. ou fém.) : *Fortunam nemo ab inconstantia et temeritate sejunget, qvæ digna certe non sunt deo,* personne ne séparera l'idée de la fortune de celles de l'inconstance et de la témérité, qui (lesquelles qualités) ne sauraient à coup sûr être dignes de Dieu (Cic., *N. D.*, 3, 24). *Summa et* DOCTORIS *auctoritas est et* URBIS, QUORUM *alter te scientia augere potest, altera exemplis,* très-

grande est l'autorité et du maître et de la ville, dont l'un vous offre les trésors de la science, l'autre les enseignements de l'exemple, Cic., *Off.*, 1, 1 (d'après le 214 *b*, *Rem.*).

Rem. 1. Si un nom commun et un nom propre de différent genre se trouvent accouplés, p. ex *flumen Rhenus*, le fleuve du Rhin, le relatif peut, dans ce cas, se mettre indifféremment au genre de l'un ou de l'autre : *Flumen Rhenus, qvi agrum Helvetiorum à Germanis dividit*, le fleuve du Rhin qui sépare le territoire des Helvètes de celui des Germains (Cæs., *B. G.*, 1, 2). *Ad flumen Scaldem, qvod influit in Mosam*, près du fleuve Escaut, qui se jette dans la Meuse (id., *ib.*, 6, 33).

Rem. 2. Le substantif, auquel se rapporte un pronom relatif, se répète quelquefois après ce pronom et au même cas, soit pour plus de clarté, soit pour insister davantage ou tout à fait surabondamment : *Erant omnino itinera duo, qvibus itineribus domo exire poterant*, il n'y avait absolument que deux chemins, par lesquels (chemins) ils pouvaient sortir de chez eux (Cæs., *B. G.*, 1, 6). *Illius temporis mihi venit in mentem*, *qvo die*, *citato reo*, *mihi dicendum sit*, je songe à ce temps, au jour où, l'accusé comparaissant devant ses juges, il me faudra prendre la parole (Cic., *Div. in Cæcil.*, 13).

b. Un relatif, qui ne se rapporte point à un seul mot, mais à tout le prédicat ou à tout le contenu d'une proposition, se met au neutre : *sapientes soli, qvod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis*, les sages seuls sont contents de ce qu'ils ont, ce qui est le propre de la richesse (Cic., *Par.*, 6, 3). Souvent, en ce cas, on met *id qvod* au lieu de *qvod : Si a vobis, id qvod non spero, deserar, tamen animo non deficiam*, si vous m'abandonnez, ce que je ne puis croire, je n'en serai point découragé (Cic., *pro Rosc. Am.*, 4).

c. L'attraction dont nous avons parlé au § 313 et qu'exerce sur le pronom démonstratif mis d'une manière indéterminée le substantif qui le suit, a lieu aussi pour le pronom relatif : *Quæ apud alios iracundia dicitur*, *ea in imperio superbia atqve crudelitas appellatur,* ce qui chez les autres s'appelle colère, chez les dépositaires du pouvoir cela s'appelle orgueil et cruauté (Sall., *Cat.*, 51).

§ 316. Quand à un pronom relatif, qui se rapporte à un substantif précédent, on joint un autre substantif, au moyen du verbe *sum* ou d'un autre verbe signifiant NOMMER, REGARDER COMME, le relatif peut en latin s'accorder en genre et en nombre aussi bien avec le substantif qui suit qu'avec celui qui précède; p. ex. : *Darius ad eum* LOCUM, QVEM *Amanicas Pylas vocant, pervenit,* Darius arriva à l'endroit qu'on appelle les Portes Amaniques (Curt., 3, 20). *Thebæ ipsæ*, QVOD *Bœotiæ*

CAPUT *est, in magno tumultu erant,* Thèbes même, qui est la capitale de la Béotie, était dans les plus vives alarmes (Liv., 42, 44). Cette dernière manière s'applique quand à une personne ou à une chose déjà déterminée on rattache une observation, comme dans les phrases suivantes : *Cn. Pompejo, qvod imperii populi Romani lumen fuit, extincto, interfectus est patris simillimus filius,* après la mort de Cn. Pompée, qui fut la lumière de l'empire du peuple romain, on fit périr le fils, si semblable à son père (Cic., *Phil.,* 5, 14). *Justa gloria,* QVI *est* FRUCTUS *veræ virtutis honestissimus,* une gloire légitime, qui est le fruit le plus honorable de la vraie vertu (Cic., *in Pis.,* 24). Mais si, au contraire, le substantif n'est déterminé que par la proposition relative, le pronom s'accorde le plus souvent avec le mot qui précède : FLUMEN, QVOD *appellatur Tamesis,* un fleuve ou le fleuve qu'on appelle Tamise (Cæs., *B. G.*, 5, 11).

Rem. Il est rare que le relatif, dans ce dernier cas, s'accorde avec le mot suivant; p. ex. : *Animal hoc providum, acutum, plenum rationis et consilii,* QVEM VOCAMUS HOMINEM, cet animal prévoyant, pénétrant, plein de raison et de sagesse, que nous appelons l'homme (Cic., *Legg.*, 1, 7). *Ex perturbationibus morbi conficiuntur,* QVÆ *vocant illi* νοσήματα, des perturbations de l'âme naissent les maladies qu'ils appellent νοσήματα (id., *Tusc.*, 4, 10); et : *Alterum est cohibere motus animi turbatos, qvos Græci* πάθη *nominant,* le second (principe), c'est de réprimer les mouvements tumultueux de l'âme, que les Grecs nomment πάθη (id., *Off.*, 2, 5).

§ 317. Quelquefois un pronom ne se rapporte pas très-exactement à un mot précédent, la pensée de l'écrivain se portant plutôt sur le SENS que sur la forme grammaticale du mot qui précède.

a. Un pronom relatif correspond souvent au pronom personnel contenu dans un pronom possessif (mis pour le génitif de ce pronom); p. ex. : *Vestra consilia accusantur, qvi mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis,* littéralement : on accuse vos résolutions (les résolutions de vous), qui m'avez imposé la plus haute dignité et la mission la plus importante, c.-à-d. on vous fait un crime de m'avoir imposé, etc. (Sall., *Jug.*, 85).

b. Quelquefois un substantif au singulier est suivi d'un pronom au pluriel, la pensée se transportant sur plusieurs objets individuels; p. ex. : *Constituerant, ut eo signo cetera multitudo conjurationis suum qvisqve* NEGOTIUM *exseqveretur,* SED EA

(s.-ent. *negotia*) *divisa hoc modo dicebantur*, etc. On était convenu qu'à ce signal les autres conjurés rempliraient chacun leur rôle. Or voici comment ils (les rôles) étaient distribués, à ce qu'on dit (Sall., *Cat.*, 43). *L. Cantilius, scriba pontificis*, QVOS (à savoir *scribas pontificum*) *nunc minores pontifices appellant*, L. Cantilius, scribe d'un pontife, on les appelle aujourd'hui (ces scribes des pontifes) pontifes mineurs (Liv., 22, 57).

c. Quelquefois un nom collectif au singulier est suivi du relatif au pluriel, la pensée de l'écrivain se portant sur les individus dont la collection se compose; p. ex. : *Cæsar* EQUITATUM *omnem*, *qvem ex omni provincia coactum habebat*, *præmittit*, QVI VIDEANT, *qvas in partes hostes iter faciant*, César envoie en avant toute la cavalerie qu'il avait réunie dans la province, pour qu'ils (ces cavaliers) voient de quels côtés l'ennemi se dirige (Cæs., *B. G.*, 1, 15). Après *ex eo genere* et *ex eo numero* on met souvent le relatif au pluriel et au genre des personnes ou des choses indiquées comme composant l'espèce ou le nombre; p. ex. : *Unus ex eo numero* QVI *ad cædem parati erant*, un de ce nombre (qui étaient prêts, c.-à-d.) un de ceux qui étaient prêts au massacre (Sall., *Jug.*, 35). *Amicitia est ex eo genere*, QUÆ *prosunt*, l'amitié est de la nature des choses avantageuses (Cic., *Fin.*, 3, 21).

d. Quand on désigne une personne sous un nom figuré, dont le genre diffère du genre naturel, souvent le relatif se met au genre naturel, si l'on laisse de côté la comparaison; p. ex. : *Duo importuna* PRODIGIA, QVOS *improbitas tribuno plebis constrictos addixerat*, deux monstres abominables, que la scélératesse avait mis sous le joug du tribun (Cic., *pro Sest.*, 17).

Rem. 1. D'autres exceptions ne sont que des irrégularités de langage purement accidentelles; p. ex. : *Veiens bellum ortum est*, QUIBUS *Sabini arma conjunxerant*, alors éclata la guerre Véienne (c.-à-d. la guerre avec les Véiens), auxquels les Sabins avaient uni leurs armes (Liv., 2, 53).

Rem. 2. Ici on doit aussi remarquer qu'après un pronom démonstratif ou indéfini, on peut mettre UNDE au lieu de *a qvo, ā qva, ā qvibus;* et QVO au lieu de *ad qvem, ad qvam*, *ad qvod*, et *ad qvos, ad qvas, ad quæ;* p. ex. : *is, unde petitur*, celui (d'où) de qui on réclame qqche en justice, le défendeur. *Erat nemo, unde discerem*, il n'y avait personne (d'où) de qui je pusse apprendre (Cic., *Cat. Maj.*, 4). *Homo et domi nobilis et apud eos, qvo se contulit, gratiosus*, personnage distingué dans sa patrie et estimé de tous ceux (où) chez qui il est allé (id., *Verr.*, 4, 18). De même on dit quelquefois *qva* pour *per qvæ, per qvos*; p. ex. : *ex his oppidis, qva ducebantur*, de ces villes (par où) par lesquelles on les conduisait (id., *ib.*, 5, 26), et *ubi* pour *in qvo.*

CAPUT *est, in magno tumultu erant,* Thèbes même, qui est la capitale de la Béotie, était dans les plus vives alarmes (Liv., 42, 44). Cette dernière manière s'applique quand à une personne ou à une chose déjà déterminée on rattache une observation, comme dans les phrases suivantes : *Cn. Pompejo, qvod imperii populi Romani lumen fuit, extincto, interfectus est patris simillimus filius,* après la mort de Cn. Pompée, qui fut la lumière de l'empire du peuple romain, on fit périr le fils, si semblable à son père (Cic., *Phil.,* 5, 14). *Justa gloria,* QVI *est* FRUCTUS *veræ virtutis honestissimus,* une gloire légitime, qui est le fruit le plus honorable de la vraie vertu (Cic., *in Pis.,* 24). Mais si, au contraire, le substantif n'est déterminé que par la proposition relative, le pronom s'accorde le plus souvent avec le mot qui précède : FLUMEN, QVOD *appellatur Tamesis,* un fleuve ou le fleuve qu'on appelle Tamise (Cæs., *B. G.*, 5, 11).

Rem. Il est rare que le relatif, dans ce dernier cas, s'accorde avec le mot suivant; p. ex. : *Animal hoc providum, acutum, plenum rationis et consilii,* QVEM VOCAMUS HOMINEM, cet animal prévoyant, pénétrant, plein de raison et de sagesse, que nous appelons l'homme (Cic., *Legg.*, 1, 7). *Ex perturbationibus morbi conficiuntur,* QVÆ *vocant illi* νοσήματα, des perturbations de l'âme naissent les maladies qu'ils appellent νοσήματα (id., *Tusc.*, 4, 10); et : *Alterum est cohibere motus animi turbatos, qvos Græci* πάθη *nominant*, le second (principe), c'est de réprimer les mouvements tumultueux de l'âme, que les Grecs nomment πάθη (id., *Off.*, 2, 5).

§ 317. Quelquefois un pronom ne se rapporte pas très-exactement à un mot précédent, la pensée de l'écrivain se portant plutôt sur le SENS que sur la forme grammaticale du mot qui précède.

a. Un pronom relatif correspond souvent au pronom personnel contenu dans un pronom possessif (mis pour le génitif de ce pronom); p. ex. : *Vestra consilia accusantur, qvi mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis,* littéralement : on accuse vos résolutions (les résolutions de vous), qui m'avez imposé la plus haute dignité et la mission la plus importante, c.-à-d. on vous fait un crime de m'avoir imposé, etc. (Sall., *Jug.,* 85).

b. Quelquefois un substantif au singulier est suivi d'un pronom au pluriel, la pensée se transportant sur plusieurs objets individuels; p. ex. : *Constituerant, ut eo signo cetera multitudo conjurationis suum qvisqve* NEGOTIUM *exseqveretur,* SED EA

(s.-ent. *negotia*) *divisa hoc modo dicebantur*, etc. On était convenu qu'à ce signal les autres conjurés rempliraient chacun leur rôle. Or voici comment ils (les rôles) étaient distribués, à ce qu'on dit (Sall., *Cat.*, 43). *L. Cantilius, scriba pontificis*, QVOS (à savoir *scribas pontificum*) *nunc minores pontifices appellant*, L. Cantilius, scribe d'un pontife, on les appelle aujourd'hui (ces scribes des pontifes) pontifes mineurs (Liv., 22, 57).

c. Quelquefois un nom collectif au singulier est suivi du relatif au pluriel, la pensée de l'écrivain se portant sur les individus dont la collection se compose; p. ex. : *Cæsar* EQUITATUM *omnem, qvem ex omni provincia coactum habebat, præmittit*, QVI VIDEANT, *qvas in partes hostes iter faciant*, César envoie en avant toute la cavalerie qu'il avait réunie dans la province, pour qu'ils (ces cavaliers) voient de quels côtés l'ennemi se dirige (Cæs., *B. G.*, 1, 15). Après *ex eo genere* et *ex eo numero* on met souvent le relatif au pluriel et au genre des personnes ou des choses indiquées comme composant l'espèce ou le nombre; p. ex. : *Unus ex eo numero* QVI *ad cædem parati erant*, un de ce nombre (qui étaient prêts, c.-à-d.) un de ceux qui étaient prêts au massacre (Sall., *Jug.*, 35). *Amicitia est ex eo genere*, QUÆ *prosunt*, l'amitié est de la nature des choses avantageuses (Cic., *Fin.*, 3, 21).

d. Quand on désigne une personne sous un nom figuré, dont le genre diffère du genre naturel, souvent le relatif se met au genre naturel, si l'on laisse de côté la comparaison; p. ex. : *Duo importuna* PRODIGIA, QVOS *improbitas tribuno plebis constrictos addixerat*, deux monstres abominables, que la scélératesse avait mis sous le joug du tribun (Cic., *pro Sest.*, 17).

Rem. 1. D'autres exceptions ne sont que des irrégularités de langage purement accidentelles; p. ex. : *Veiens bellum ortum est*, QUIBUS *Sabini arma conjunxerant*, alors éclata la guerre Véienne (c.-à-d. la guerre avec les Véiens), auxquels les Sabins avaient uni leurs armes (Liv., 2, 53).

Rem. 2. Ici on doit aussi remarquer qu'après un pronom démonstratif ou indéfini, on peut mettre UNDE au lieu de *a qvo, ā qva, ā qvibus;* et QVO au lieu de *ad qvem, ad qvam, ad qvod*, et *ad qvos, ad qvas, ad quæ;* p. ex. : *is, unde petitur*, celui (d'où) de qui on réclame qqche en justice, le défendeur. *Erat nemo, unde discerem*, il n'y avait personne (d'où) de qui je pusse apprendre (Cic., *Cat. Maj.*, 4). *Homo et domi nobilis et apud eos, qvo se contulit, gratiosus*, personnage distingué dans sa patrie et estimé de tous ceux (où) chez qui il est allé (id., *Verr.*, 4, 18). De même on dit quelquefois *qva* pour *per qvæ, per qvos*; p. ex. : *ex his oppidis, qva ducebantur*, de ces villes (par où) par lesquelles on les conduisait (id., *ib.*, 5, 26), et *ubi* pour *in qvo*.

§ 318. Le pronom relatif peut, dans la proposition où il entre, remplir tous les rôles et se mettre à tous les cas, comme sujet, régime direct ou indirect, etc. Le pronom relatif remplace les trois personnes, et, quand il est sujet, le verbe doit se mettre à la même personne que celle que le relatif représente : *vos, qvi affuistis, testes esse poteritis,* vous qui avez été présents, vous pourrez servir de témoins. Mais *ii nostrum* ou *ii vestrum, qvi affuerunt, testes esse possunt,* ceux d'entre nous, d'entre vous qui ont été présents, peuvent être témoins. Même après IS, mis comme nom attributif et se rapportant à un sujet de la première ou de la troisième personne, le relatif se met à la même personne : *Non* IS *sum, qvi glorier,* je ne suis pas homme à me glorifier, *non is es, qui glorieris,* tu n'es pas homme à te glorifier.

§ 319. Le substantif indéfini, que détermine la proposition relative, est quelquefois INTRODUIT (au même cas que le pronom relatif) DANS LA PROPOSITION RELATIVE, de telle sorte que celle-ci précède la proposition démonstrative : QVÆ CUPIDITATES *a natura proficiscuntur, facile implentur sine ulla injuria*, les besoins qui ont une source tout à fait naturelle sont faciles à contenter, sans faire tort à personne (= *eæ cupiditates, qvæ*), Cic., *Fin.*, 1, 16. *Ad Cæsarem qvam misi epistolam, ejus exemplum fugit me tibi mittere* (= *ejus epistolæ, qvam*), j'ai tout à fait oublié de vous envoyer une copie de ma lettre à César (Cic., *ad Att.*, 13, 51). *In qvem primum Heneti Trojaniqve egressi sunt locum, Troja vocatur*, le lieu où descendirent d'abord les Hénètes et les Troyens s'appelle Troie (Liv., 1,1).

Rem. Les poëtes font aussi la même chose, quand la proposition relative suit la démonstrative ou le pronom démonstratif : *Poeta id sibi negoti credidit solum dari, populo ut placerent,* QVAS *fecisset* FABULAS, le poëte a pensé que la seule besogne qui lui était imposée, était que le peuple agréât les pièces qu'il aurait faites (Ter., *Andr. prol.*, 3). *Illi scripta* QVIBUS *comœdia prisca* VIRIS *est, hoc stabant, hoc sunt imitanda,* voilà par quoi se soutenaient et par où doivent être imités les hommes qui ont écrit l'ancienne comédie (Hor., *Sat.*, 1, 10, 16)*. Construction exceptionnelle : *urbem qvam statuo, vestra est* (au lieu de : *qvam urbem statuo*), la ville que je fonde, est vôtre, est à vous (Virg., *Æn.*, 1, 573).

§ 320. Le substantif auquel le relatif se rapporte est PRESQUE TOUJOURS introduit dans la proposition relative, quand c'est

* *Toto, qvantum foro spatium est,* (Liv., 1, 12 = *toto spatio*).

une idée nouvelle et une nouvelle dénomination qui s'ajoute à la précédente, pour déterminer soit un mot unique, soit la proposition entière, p. ex. : *Peregrinum frumentum*, QVÆ *sola* ALIMENTA *ex insperato fortuna dedit*, *ab ore rapitur*, le blé étranger, seule nourriture que la fortune nous ait donnée contre toute espérance, nous est arraché de la bouche (Liv., 2, 35). *Santŏnes non longe a Tolosatium finibus absunt*, QUÆ CIVITAS *est in provincia*, les Santons ne sont pas loin du territoire de Toulouse, cité qui est dans la province romaine (Cæs., *B. G.*, 1, 10). *Firmi et constantes amici eligendi sunt*, CUJUS GENERIS *est penuria*, il faut choisir des amis fermes et constants, espèce aujourd'hui fort rare (Cic., *Læl.*, 17). Rarement on dit comme en français : *Dictator dictus est Q. Servilius Priscus*, VIR, CUJUS (au lieu de : *cujus viri*) *providentiam in republica multis aliis tempestatibus ante experta civitas erat*, on nomme dictateur Q. Servilius Priscus, *homme dont* la cité avait éprouvé la prévoyante sollicitude pour la république dans beaucoup d'autres circonstances (Liv., 4, 46).

Rem. Quand une proposition relative est jointe à un superlatif pour déterminer le degré d'extension qu'il faut donner à ce superlatif, on a coutume en latin de placer l'adjectif dans la proposition relative : *Themistocles noctu de servis suis*, QUEM HABUIT FIDELISSIMUM, *ad Xerxem misit*, Thémistocle envoya de nuit à Xerxès l'esclave le plus fidèle qu'il avait (Corn., *Them.*, 4). *Agamemnon Dianæ devoverat*, *qvod in suo regno* PULCHERRIMUM *natum esset illo anno*, Agamemnon avait voué à Diane ce qui serait né cette année-là de plus beau dans son royaume (Cic., *Off.*, 3. 25). *M. Popilius in tumulo qvem proximum Castris Gallorum capere potuit, vallum ducere cœpit*, M. Popilius commença à faire un retranchement sur l'éminence la plus rapprochée du camp des Gaulois qu'il lui fut possible d'occuper (Liv., 7, 23). *Quanta maxima potest celeritate*, avec le plus de rapidité possible, § 310, *Rem.* 3. Lorsque, en français, le superlatif se trouve en apposition, on met en latin le comparatif avec une négation, § 304, *Rem.* 1. Si une proposition relative se rapporte particulièrement à l'adjectif joint à un substantif, on peut transporter cet adjectif dans la phrase relative : *P. Scipioni, ex multis diebus, qvos in vita* CELEBERRIMOS LÆTISSIMOSQVE *vidit, hic dies clarissimus fuit*, de tant de jours si fameux et si beaux qui signalèrent la vie de P. Scipion, celui-ci fut le plus illustre (Cic., *Læl.*, 3).

§ 321. Quand le pronom relatif correspond à un pronom démonstratif placé seul, souvent ce dernier se place après la proposition relative : *Male se res habet qvum, qvod virtute effici debet*, ID *tentatur pecunia*, le mal est grand, lorsqu'on demande à l'argent ce qui doit être le prix du mérite (Cic.. *Off.*, 2, 8). Souvent on le laisse tout à fait de côté (le plus souv. au nominatif et à l'accusatif), quand il n'y a pas de raison pour

22

le mettre en relief, surtout quand le relatif est au même cas où l'on aurait à mettre le démonstratif : *Maximum ornamentum amicitiæ tollit* (s.-ent. *is*), *qvi ex ea tollit verecundiam,* c'est dépouiller l'amitié de son plus bel ornement, que de lui ôter le respect (Cic., *Læl.*, 22). *Atilium sua manu spargentem semen* (s.-ent. *ii*), *qui missi erant, convenerunt,* ceux qui avaient été envoyés trouvèrent Atilius faisant les semailles de sa propre main (id., *Rosc. Am.*, 18). *Qvem neqve gloria, neqve pericula excitant, frustra hortere,* celui que n'excitent ni la gloire ni le danger, vous l'exhorteriez en vain (Sall., *Catil.*, 58). *Inter omnes philosophos constat* (s.-ent. *eum*), *qvi unam habeat, omnes habere virtutes,* tous les philosophes conviennent que celui qui possède une vertu les possède toutes (Cic., *Off.*, 2, 10). *Minime miror* (s.-ent. *eos*), *qvi insanire occipiunt ex injuria,* je ne m'étonne plus qu'il y ait des gens qui deviennent fous à force de mauvais traitements (Ter., *Adelph.*, 2, 43). *Qvæ prima innocentis mihi* DEFENSIO *est oblata, suscepi,* le premier moyen qui s'est offert à moi pour défendre un innocent, je l'ai saisi (Cic., *pro Sull.*, 33). Dans cet exemple le substantif (*defensio*) a été transporté dans la proposition relative, et *eam* a été sous-entendu. *Haud facile emergunt, qvorum virtutibus obstat res angusta domi,* ceux-là ont bien de la peine à percer, dont les vertus sont aux prises avec le besoin (Juv., 3, 164).

Rem. Aux autres cas (que le nominatif et l'accusatif), qui ne seraient point aussi aisément suppléés, d'après l'ensemble, on laisse quelquefois le démonstratif de côté, quand il devrait être mis au même cas que le relatif : *Qvibus bestiis erat is cibus, ut alius generis bestiis vescerentur, aut vires natura dedit aut celeritatem,* aux animaux qui ont à se nourrir d'animaux d'une autre espèce, la nature a donné la force ou la vitesse (Cic., *N. D.*, 2, 48). *Piso parum erat, à qvibus debuerat, adjutus* (= *ab iis, à qvibus*), Pison avait reçu peu d'aide de ceux de qui il en devait attendre (Cic., *Phil.*, 1, 4). Ailleurs cette construction est rare; p. ex. : au datif dans certaines expressions de la langue du droit : *ejus pecuniæ, qui volet, petitio esto,* réclame cette argent qui voudra (= *ei, qvi volet*), ou lorsque *qvi* peut être regardé comme se rapprochant beaucoup pour le sens de *si qvis : Xerxes præmium proposuit, qui novam voluptatem invenisset,* Xerxès proposa une récompense à qui inventerait un nouveau plaisir (Cic., *Tusc.*, 5, 7). Si le démonstratif est employé avec énergie (pour indiquer fortement une certaine personne, chose ou classe), on ne doit jamais le sous-entendre : *A me* II *contenderunt, qvi apud me et amicitia et dignitate plurimum possunt,* j'ai été sollicité par des personnes à qui l'amitié et leur position avaient acquis sur moi les droits les plus puissants (Cic., *pro Rosc. Am.*, 1) *.

* *Non potuissent invidiam transferre, in qvos putabant* (= *in eos, in qvos*), ils n'auraient pu faire retomber l'odieux sur qui ils pensaient (Cic., *pro Sext.*, 38).

§ 322. Devant le pronom relatif les Latins omettent le nominatif ou l'accusatif d'un pronom indéfini (un, quelqu'un, quelque chose), s'il s'agit, d'une façon toute générale, de personnes ou de choses d'un ordre déterminé ou ayant une destination précise; p. ex. : *sunt, qvi ita dicant*, il y a des gens qui disent. *Non est facile reperire, qvi credant*, il n'est pas facile de trouver des personnes qui croient. *Habeo, qvod dicam*, j'ai quelque chose à dire. *Misi, qvi viderunt*, j'ai envoyé des gens pour voir. (C. § 363 et 365).

§ 323. *a*. Si deux propositions relatives sont unies et se rapportent au même mot, et que le pronom relatif qu'elles renferment doive être mis à des cas différents (*qvem rex delegerat et qvi populo gratus erat*), il arrive quelquefois que le second relatif soit laissé de côté et suppléé d'après le premier, mais cela n'a lieu que pour le nominatif et l'accusatif : *Eamne rationem seqvare, qva tecum ipse et cum tuis utare, profiteri autem et in medium proferre non audeas* (Cic., *Fin.*, 2, 23)? pourrais-tu suivre un système dont tu ferais usage pour toi et pour les tiens, mais que tu n'oserais avouer, et mettre au jour? *Bocchus cum peditibus, qvos Volux, filius ejus, adduxerat, neqve in priore pugna affuerant* (= *et qvi in priore pugna non affuerant*), *postremam Romanorum aciem invadunt*, Bocchus avec les fantassins que Volux, son fils, avait amenés et qui n'avaient pas pris part au combat précédent, se jette sur la dernière ligne des Romains (Sall., *Jug.*, 101).

b. Quelquefois, quand le relatif devrait être placé d'abord au nominatif, puis à un autre cas, on le remplace la seconde fois par le démonstratif *is* : *Omnes tum fere, qvi nec extra urbem vixerant, nec eos* (= *et qvos non*) *aliqva barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur* (Cic., *Brut.*, 74), tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de Rome et que des exemples domestiques n'avaient point entachés de mauvais goût, s'exprimaient purement.

Rem. 1. Quand le démonstratif et le relatif sont régis par la même préposition, et que, dans la proposition relative, il faut sous-entendre le même verbe que celui de la proposition démonstrative, on peut fort bien omettre la préposition devant le relatif : *In eadem causa sumus, qua* (= *in qua estis*) *vos*, nous sommes dans la même position que vous. *Me tuæ litteræ numquan in tantam spem induxerant, quantam aliorum* (*in quantam aliorum litteræ induxerant*), jamais tes lettres ne m'avaient fait tant espérer que celles des autres (Cic., *Att.*, 111, 19).

Rem 2. Quand un relatif, qui se rapporte à un pronom démonstratif (sans

substantif), devrait être régi par un infinitif à suppléer d'après le verbe de la proposition principale, et mis à l'accusatif, il arrive souvent que, par attraction, le relatif est mis au même cas que le démonstratif; p. ex. : *Raptim, qvibus qvisqve poterat elatis, penates tectaqve relinqventes exibant* (pour : *elatis iis, qvæ qvisqve poterat efferre*), après avoir emporté tout ce que chacun pouvait emporter, ils sortaient abandonnant leurs pénates et leurs toits, Liv., 1, 29.

§ 324. *a. Talis, tantus, tot* suivent dans les comparaisons les adjectifs relatifs correspondants *qvalis, qvantus, qvot,* qui (*qvalis, qvantus*) s'accordent en genre et en nombre soit avec le même substantif, comme dans l'ex. suivant : *Nemo ab dis immortalibus tot et tantas res tacitus optare ausus est, qvot et qvantas di immortales ad Pompejum detulerunt,* jamais personne n'osa demander en secret aux immortels autant et d'aussi grandes faveurs qu'ils en ont prodigué à Pompée (Cic., *pro Leg. Man.,* 16); soit avec un autre, dont la nature et la grandeur sont comparées avec celles du premier : *Non habet tantam pecuniam, qvantos sumptus facit,* il a moins d'argent qu'il ne fait de dépenses. *Amicum habere talem volunt, qvales ipsi esse non possunt,* ils veulent avoir un ami tel qu'ils ne peuvent être eux-mêmes (Cic., *Læl.,* 22)*. *Tantumdem, qvantum : voluntatem municipii tantidem, qvanti fidem suam fecit,* il fit autant de cas du vœu de son municipe que de sa propre parole (id., *Rosc. Am.,* 39).

b. Au démonstratif *idem* répond *qvi,* mis au même genre et au même nombre, mais soit au même cas, soit à un autre, selon le rôle qu'il joue dans la proposition relative : *Iidem abeunt, qvi venerant,* ils s'en vont, tels qu'ils étaient venus (Cic., *Fin.,* 4, 3). *Pisander eodem, qvo Alcibiades, sensu erat,* Pisandre était du même sentiment qu'Alcibiade (Corn., *Alc.,* 5). *In eadem sum sententia, qvæ tibi placet* (*qvam tibi semper placuisse scio*), je suis de l'avis qui te plaît (que je sais t'avoir toujours plu). Lorsque *qvi* et *idem* sont au même cas, et que le verbe doit être répété ou suppléé, on peut mettre *ac* au lieu de *qvi : Est animus erga te idem ac fuit,* je suis dans les mêmes dispositions à ton égard qu'autrefois (Ter., *Heaut.,* 2, 2, 24, = *qvi fuit*). *Ex iisdem rebus argumenta sumpsi ac tu,*

* *Qvanto honore ipsa ex propinqvorum dignitate afficitur, non minora illis ornamenta ex sua laude reddit,* autant elle reçoit elle-même d'éclat de la gloire de sa famille, autant elle leur en rend par son propre mérite (Cic., *pro Rosc. Am.,* 50, = *tanta illis*). *Toties dimicandum, qvot hostes sunt,* il faut combattre autant de fois qu'il y a d'ennemis.

j'ai tiré mes arguments des mêmes choses que toi (= *ex qvibus tu*).

SECONDE DIVISION.

Des modes et des temps.

CHAPITRE PREMIER.

DES DIVERSES SORTES DE PROPOSITION ET DES MODES EN GÉNÉRAL.

§ 325. La proposition est ou *absolue* (*principale*), quand elle n'est qu'un simple énoncé se suffisant à lui-même, p. ex. *Titius currit,* Titius court ; ou *accessoire* (*secondaire*), quand elle n'est pas émise pour elle-même, mais rattachée à une autre, pour la compléter et déterminer en elle-même ou dans un de ses termes ; p. ex. *Titius currit, ut sudet*, Titius court, pour transpirer. La proposition principale est quelquefois incomplète ; c'est quand la proposition accessoire n'y est pas jointe ; p. ex. : *Sunt, qvi hæc dicant,* il y en a qui disent. *Non sum tam imprudens, qvam tu putas,* je ne suis pas si imprudent que tu penses.

Une proposition principale peut avoir plusieurs propositions accessoires ; p. ex. : *Qvum hostes appropinqvarent, imperator pontem interscindi jussit, ut eo transitu prohiberet,* comme les ennemis approchaient, le général fit couper le pont, pour les empêcher de passer. A une proposition accessoire peut s'en rattacher une autre, p. ex. : *Laborandum est in juventute, ut, qvum senectus advenerit, honeste otio frui possimus*, il faut tratravailler dans la jeunesse, pour pouvoir, quand la vieillesse sera venue, jouir honorablement du repos.

Une proposition principale, accompagnée de sa proposition accessoire (ou de ses propos. access.), forme une proposition composée, qui, comme une proposition principale simple, renferme une pensée complète, où le discours peut s'arrêter.

§ 326. Les propositions accessoires s'unissent à la proposition principale, soit au moyen d'une conjonction (*propositions conjonctives*), p. ex. : *Hæc scio, qvia adfui*, je sais cela, parce que j'étais présent ; soit à l'aide d'un pronom ou adverbe relatif (*propositions relatives*), p. ex. : *Omnes, qvi adfuerunt*,

hæc sciunt, tous ceux qui étaient présents savent cela; ou par un mot interrogatif (pronom, adverbe ou particule; propositions interrogatives dépendantes), p. ex. : *Qværo*, *unde hæc scias*, je demande d'où tu sais cela; ou, sous une forme particulière, avec le verbe à l'infinitif (*proposition infinitive*, *accusatif avec l'infinitif*), p. ex. : *Intelligis*, *me hæc scire*, tu comprends que je sais cela.

Rem. 1. Les propositions accessoires relatives ajoutent un éclaircissement, une détermination à une des idées de la proposition principale. Les autres propositions accessoires remplacent soit le sujet de la proposition principale (*propositions subjectives*), p. ex. : *Qvod domum emisti*, *gratum mihi est*, je suis content que tu aies acheté une maison (propr. : que tu aies acheté une maison, me fait plaisir; = l'achat d'une maison par toi me fait plaisir); ou bien elles tiennent lieu du régime, soit du verbe, soit d'un autre mot de la proposition principale (propositions objectives), p. ex. : *Video te currere*, je vois que tu cours (= toi courant); *operam dabo*, *ut res perficiatur*, je ferai en sorte que la chose s'accomplisse; ou elles expriment diverses circonstances de la proposition principale, de telle sorte qu'elles énoncent des rapports semblables à ceux que l'on rend par l'ablatif d'un substantif ou par des prépositions. Ces propositions accessoires, qui expriment des circonstances (*propositions circonstantielles*) se divisent, suivant les différentes idées par rapport auxquelles elles déterminent la proposition principale, en *propositions finales* (de fin, de but), *consécutives* (de conséquence, d'effet), *causales* (de cause), *conditionnelles* (exprimant une condition), *concessives* (exprimant une concession), *temporelles* (de temps), *modales* (de mode, de manière, de comparaison), lesquelles s'expriment par des conjonctions.

Rem. 2. Quand une proposition accessoire conjonctive, exprimant une cause, une condition, une concession, le temps ou la manière, précède la proposition principale, parce qu'elle doit être connue la première, elle s'appelle *proposition antécédente* (*protăsis*, protase), et la proposition principale proposition *subséquente* (*apodŏsis*, apodose).

Rem. 3. Beaucoup de propositions se rapportent, au moyen d'adverbes (démonstratifs), à d'autres propositions, dont elles indiquent la raison, la suite; etc., mais sont cependant énoncées comme propositions principales d'une manière tout à fait absolue; p. ex. les propositions introduites par *nam*, *itaqve*, et autres semblables.

§ 327. Souvent la proposition relative, au lieu de ne contenir qu'une simple description, ou une observation simplement ajoutée, se trouve avec la proposition principale dans un de ces rapports qu'on a coutume d'exprimer par des conjonctions; c'est quand elle indique la fin, le dessein (afin de, pour), la cause (vu que, attendu que), etc.

Rem. Sur l'usage du relatif en latin au lieu du démonstratif, pour rattacher la proposition à la précédente, voy. chap. 9, § 448; et sur d'autres particularités de la liaison par le relatif, voy. § 445 et 446.

§ 328. Plusieurs propositions peuvent, sans être unies ensemble comme proposition principale et proposition relative, se coordonner entre elles par des conjonctions copulatives, disjonctives ou adversatives, quelquefois même sans conjonction (propositions *adjointes* ou *coordonnées*) : *Et mihi consilium tuum placet et pater id vehementer probat,* ton projet me plaît et ton père l'approuve fort. *Mihi consilium tuum placet, sed patri non probatur,* ton projet me plaît, mais ton père ne l'approuve point. *Neqve cur tu hoc consilium tam vehementer probes, neqve cur pater tantopere improbet, intelligo,* je ne conçois ni pourquoi tu approuves si fort ce projet, ni pourquoi il déplaît tant à ton père. Les propositions coordonnées sont donc ou toutes principales ou toutes accessoires d'*une* principale.

§ 329. La proposition, par rapport à la réalité de la chose énoncée, est conçue et exprimée de différentes manières par la personne qui parle. L'idée peut être énoncée soit comme un fait réel ou qui arrive, comme par ex. : *Titius currit,* Titius court; ou comme la volonté, le désir, de celui qui parle; par ex. : *Curre, Titi,* cours, Titius; ou comme une simple conception, par ex. *Titius currit, ut sudet,* Titius court, pour transpirer. (On ne dit pas que Titius transpire, mais sa transpiration n'est conçue et exprimée ici que comme fin de sa course.)

La manière différente dont une proposition est conçue, et en outre le rapport de la proposition accessoire à la principale, s'exprime en latin par les trois modes personnels et définis (indicatif, impératif et conjonctif) dans lesquels le verbe se rapporte à un sujet déterminé (*oratio finita*), et dans quelques cas aussi par l'usage du verbe sous la forme indéterminée, c.-à-d. à l'infinitif (*oratio infinita*).

Rem. Par le participe l'attribut d'une proposition accessoire est donné comme propriété d'un sujet en rapport avec la proposition principale.

§ 330. Les propositions accessoires, qui sont adjointes entre elles, sont dans le même rapport avec la proposition principale et ont le même mode.

Rem. Sur une exception voy. § 357, *b.* De deux propositions principales liées entre elles il peut se faire que l'une soit énoncée d'une manière positive (à l'indicatif) et l'autre sous forme de doute, d'hypothèse ou de concession (au conjonctif), par ex. : *Neqve nego neqve affirmare ausim,* je ne nie pas et je n'oserais affirmer. *Neqve divelli à Catilina possunt et pereant sane, qvoniam*

sunt ita multi, ut eos carcer capere non possit, ils ne sauraient se séparer de Catilina, et d'ailleurs qu'ils périssent, puisqu'ils sont si nombreux qu'aucune prison ne les peut contenir (Cic., *Catil.*, 2, 10).

CHAPITRE II.

L'INDICATIF ET SES TEMPS.

L'indicatif est le mode par lequel on énonce simplement quelque chose (affirmativement ou négativement) comme vrai, ou par lequel on fait simplement une question. Il s'emploie par conséquent dans toutes les propositions, tant principales que secondaires, où aucune règle particulière ne demande pas un autre mode : *Pater venit,* le père vient. *Pater non venit,* le père ne vient pas. *Qvando pater veniet?* Quand le père viendra-t-il? *Hæc etsi nota sunt, commemorari tamen debent, qvod ad summam rei pertinent,* bien que ces choses soient connues, elles doivent cependant être rappelées parce qu'elles sont d'une importance capitale.

Rem. Une interrogation indépendante (directe) est celle qui subsiste par elle-même comme proposition principale. On demande, par une telle interrogation, que tout le contenu de la question soit ou affirmé (comme vrai) ou nié (*venit-ne pater?* Le père vient-il?), ou qu'une notion individuelle, désignée par un pronom ou verbe interrogatif, soit déterminée. (Sur les particules interrogatives voy. § 450-453.) Il en est tout autrement de l'interrogation indirecte ou dépendante, qui se rattache comme proposition accessoire, afin d'indiquer l'objet d'une proposition ou d'une notion; p. ex. : *Quæsivi, num pater venisset,* j'ai demandé si le père était venu; voy. § 356.

§ 332. Il faut particulièrement remarquer que, dans l'énonciation d'une condition, deux propositions (aussi bien la proposition principale soumise à la condition que la proposition accessoire qui l'exprime) se mettent à l'indicatif, quand le rapport de condition est indiqué simplement, sans autre énonciation accessoire : *Si Deus mundum creavit, conservat etiam,* si Dieu a créé le monde, il le conserve aussi. *Nisi hoc ita est, frustrā laboramus,* s'il n'en est pas ainsi, nous travaillons en vain. *Si nullum jam ante consilium de morte Sex. Roscii inieras, hic nuntius ad te minime omnium pertinebat,* si tu n'avais déjà conçu aucun dessein touchant la mort de Sex. Roscius, ce message ne te regardait nullement, Cic., *Rosc. Am.*, 34. *Si nihil aliud fecistis, satis præmii habetis,* si vous n'avez pas fait autre chose, vous êtes assez récompensés.

Rem. On veut seulement faire entendre par là que le rapport de condition existe entre les deux propositions, mais on ne dit rien de la réalité de ce qui est contenu dans chacune des deux propositions. On conserve aussi l'indicatif, quand on dit que quelque chose a la même valeur dans diverses conditions, ce qui s'exprime par *sive — sive*. P. ex. : *Mala consuetudo est contra deos disputandi, sive ex animo id fit, sive simulate*, c'est une mauvaise habitude que celle de discuter contre les dieux, qu'on le fasse tout de bon ou par feinte, Cic., *N. D.*, 2, 67. *Hoc loco libentissime utor, sive qvid mecum ipse cogito, sive aliqvid scribo aut lego,* j'aime cet endroit, soit que je réfléchisse, soit que j'écrive ou lise quelque chose, id., *Leg.*, 2, 1.

§ 333. Ce qu'on énonce peut ou se rapporter simplement à un des trois temps principaux (présent, passé, avenir, *præsens, præteritum, futurum*), ou être avancé par rapport à un certain point du passé ou de l'avenir, comme étant présent, passé ou futur par rapport à ce point déterminé (*præsens in præterito, præteritum in præterito, futurum in præterito; præsens in futuro, præteritum in futuro, futurum in futuro*). Ces rapports de temps s'expriment en latin en partie par les formes simples des verbes (et par les formes composées du passif répondant aux formes simples de l'actif), en partie par périphrase au moyen du participe futur et du verbe *sum*, de la manière suivante :

Présent.	*Parfait.*	*Futur.*
1° Par rapport au temps présent.		
Scribo, j'écris.	*Scripsi*, j'ai écrit.	*Scribam*, j'écrirai.
2° Par rapport au temps passé.		
Scribebam, j'écrivais. (Imparfait.)	*Scripseram*, j'avais écrit. (Plus-que-parfait.)	*Scripturus eram (fui)*, je devais écrire.
3° Par rapport à l'avenir.		
Scribam, j'écrirai (alors).	*Scripsero*, j'aurai écrit.	*Scripturus ero*, j'aurai (alors) l'intention d'écrire.

Outre cela, on exprime encore d'une manière particulière par la périphrase *scripturus sum* (au lieu de *scribam*) une chose future par rapport au temps présent.

§ 334. On rend aussi par le *présent* ce qui est toujours *actuel*, ce qui a lieu ou existe en tout temps, et ce qui est conçu comme actuel, p. ex. les pensées et les manifestations contenues dans des livres que l'on possède encore, p. ex. : *Deus mundum conservat*, Dieu conserve le monde. *Præclare hunc locum Cicero tractat in libris de natura deorum*, Cicéron traite parfaitement cette question dans ses livres sur la nature des dieux. Quelquefois encore dans les narrations on emploie le présent au lieu du parfait, voy. § 336.

Rem. On se sert aussi du *présent,* en parlant de ce qui a duré quelque temps et dure encore : *Tertium jam annum hic sumus,* nous sommes ici depuis déjà trois ans. *Annum jam audis Cratippum*, voilà déjà un an que tu suis les leçons de Cratippe (Cic., *Off.*, 1, 1); cela arrive surtout avec *jamdiu* et *jamdudum : jamdiu ignoro, quid agas*, j'ignore depuis longtemps ce que tu fais (Cic., *ad Fam.*, 7, 9). *In bonis hominibus ea, qvam jamdudum tractamus, stabilitas amicitiæ confirmari potest,* cette stabilité de l'amitié, qui nous occupe depuis longtemps, peut être corroborée entre les hommes bons (id., *Læl.*, 22). Par la même raison on emploie aussi l'imparfait, en parlant de ce qui avait duré quelque temps : *Archias domicilium Romæ multos jam annos habebat,* Archias avait depuis déjà plusieurs années son domicile à Rome, Cic., *pro Arch.*, 4.

§ 335. *a.* Le *parfait* se met en latin, quand on *raconte* et *annonce* des événements passés, soit dans l'ensemble d'une histoire, soit en parlant de faits isolés (*parfait historique*) : *Illo anno duæ res memorabiles acciderunt,* cette année-là deux choses mémorables eurent lieu. *Hostes qvum Romanorum trepidationem animadvertissent, subito procurrerunt et ordines perturbarunt,* les ennemis, ayant remarqué le trouble des Romains, se ruèrent soudain et jetèrent le désordre dans les rangs. *L. Lucullus multos annos Asiæ provinciæ præfuit,* L. Lucullus gouverna longtemps la province d'Asie (Cic., *Acad.*, 2, 1). *Qvum hoc prœlium factum est, Cæsar aberat**, quand ce combat eut lieu, César était absent.

b. Le parfait se met également pour désigner quelque chose par opposition au présent, comme étant arrivé et consommé, comme un fait accompli au moment où l'on parle; p. ex. : *Titus jam venit,* Titus est (déjà) venu (c'est un fait accompli à l'heure qu'il est). *Hæc urbs ante multa secula condita est,* cette ville a été construite il y a plusieurs siècles. *Is mos usqve ad hoc tempus permansit*, cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. *Multi ob debilitatem animi parentes, multi amicos prodiderunt*, beaucoup, par lâcheté, ont trahi leurs parents, leurs amis (Cic., *Fin.*, 15). *Fuimus Troës, fuit Ilium,* nous avons vécu, nous autres Troyens, Ilion a vécu, c.-à-d. c'en est fait des Troyens; Ilion n'est plus (Virg., *Æn.*, 2, 325) **.

Rem. 1. S'agit-il de quelque chose qui se répète et a coutume d'arriver, alors, dans les propositions secondaires, qui expriment le temps, la condition ou le lieu (après *qvum, qvoties, simul ac, si, ubi* et des expressions relatives indéterminées), on se sert du parfait, quand l'action exprimée par la proposition accessoire doit être considérée comme antérieure à celle qu'exprime la

* En grec on emploie dans ce cas l'aoriste.
** En grec on emploie dans ce cas le parfait.

proposition principale : *Qvum ad villam veni, hoc ipsum, nihil agere, me delectat,* quand je suis venu à ma villa, cela même, le far-niente me charme (en français on dit, au présent : Quand je viens à ma villa), Cic., *de Or.*, 3, 16. *Qvum fortuna reflavit, affligimur,* quand la fortune a cessé (cesse) de nous seconder de son souffle, nous sommes abattus (id., *Off.*, 2, 6). *Si ad luxuriam etiam libidinum intemperantia accessit, duplex malum est,* si au luxe est venu (vient) se joindre l'abus des plaisirs, c'est un double mal (id., *ib.*, 1, 34). *Qvocunqve aspexisti, ut furiæ, sic tuæ tibi occurrunt injuriæ,* partout où tu as tourné (où tu tournes) tes regards, tes injustices, comme tes fureurs, s'offrent à ta vue, Cic., *Par.*, 2*. (Si la proposition principale est un parfait (un imparfait), la proposition secondaire se met au plus-que-parfait, voy. § 338, *R. Rem.*)

Rem. 2. Sur le parfait après *postqvam* et autres particules semblables, voy. § 338, *b.*

Rem. 3. Dans les poëtes on trouve quelquefois (à l'imitation de l'aoriste grec) le parfait mis pour le présent, en parlant d'une chose qui a coutume d'arriver et est déjà arrivée souvent : *Rege incolumi mens omnibus una est; amisso rupere fidem constructaqve mella diripuere ipsæ,* tant que le roi vit, elles sont toutes (les abeilles) dans le même sentiment; lui perdu, elles *ont brisé* (elles *brisent*) le lien de fidélité et elles-mêmes *ont mis* (*mettent*) au pillage les rayons de miel construits, Virg., *Georg.*, 4, 212.

Rem. 4. Sur l'usage des parfaits *odi, memini, novi,* dans le sens du présent, voy. les règles de la conjugaison, § 161 et § 142. (*Svevi, consvevi,* j'ai coutume.)

§ 336. Dans les récits animés et suivis, souvent des faits passés sont exprimés comme actuels par le présent au lieu du parfait (*présent historique*) : *Ubi id Verres audivit, Diodorum ad se* VOCAVIT *ac pocula* POPOSCIT. *Ille* RESPONDET, *se Lilybæi non habere, Melitæ reliqvisse. Tum iste continuo* MITTIT *homines certos Melitam*, SCRIBIT *ad qvosdam Melitenses, ut ea vasa perqvirant,* quand Verrès apprit cela, il appela près de lui Diodore et lui demanda des coupes. Celui-ci *répond* qu'il n'en a point à Lilybée, qu'il les a laissées à Malte. Alors lui sur-le-champ *dépêche* à Malte des affidés, *écrit* à certains Maltais de rechercher ces vases, Cic., *Verr.*, 4, 18. *Exspectabant omnes qvo tandem Verres progressurus esset, qvum repente proripi hominem ac deligari* JUBET, tous attendaient où Verrès allait en venir, quand tout à coup il *fait* enlever et garrotter notre homme, id., *ib.*, 5, 62.

Rem. 1. Les poëtes emploient quelquefois le présent historique un peu choquant pour indiquer un fait isolé et dans les propositions relatives : *Tu prima furentem his, germana, malis* ONERAS *atqve* OBJICIS *hosti,* c'est toi, ma sœur, qui, la première, me charges (m'as chargée), *onerasti,* de ces maux, et me livres (m'as livrée), *objecisti,* à l'ennemi, Virg., *Æn.*, 2, 548. *Cratera anti-*

* Dans les éditions on trouve quelquefois à tort le futur passé p. ex. *accesserit* pour *accessit*.

qvum (tibi dabo), qvem DAT *Sidonia Dido,* je te donnerai un antique cratère, que donne (qu'a donné, *dedit*) la Sidonienne Didon, Virg., *ib.*, 9, 266.

Rem. 2. Quand la particule *dum* indique une chose qui arrive en même temps qu'une autre, et particulièrement en même temps qu'une autre qui en est l'occasion, cette particule se construit ordinairement avec le présent, bien que l'action soit passée et que dans la proposition principale il y ait le parfait (et quelquefois le plus-que-parfait) : *Dum hæc in colloqvio* GERUNTUR, *Cæsari* NUNTIATUM EST *eqvites Ariovisti propius accedere,* pendant que cela *se passe* (se passait) dans l'entretien, on annonça à César que les cavaliers d'Arioviste approchaient de plus près, Cæs., *B, G.*, 1, 46. *Cum obseqvor adolescenti, me senem esse oblitus sum,* tandis que je me rends (je me rendais) au désir du jeune homme, j'oubliai que j'étais vieux, Cic., *de Or.*, 2, 4. *Ita mulier dum pauca mancipia retinere* VULT, *fortunas omnes* PERDIDIT, c'est ainsi que cette femme, en voulant conserver un petit nombre d'esclaves, perdit toute sa fortune, id. Div., *in Cæc.*, 17. *Dum elephanti* TRAJICIUNTUR, *interim Hannibal eqvites qvingentos ad castra Romana* MISERAT *speculatum,* pendant qu'on fait passer les éléphants à l'autre bord, Hannibal avait envoyé vers le camp romain cinq cents cavaliers en éclaireurs, Liv., 21, 29. Toutefois on peut aussi se servir du parfait (pour indiquer une action) ou de l'imparfait (pour indiquer un état; voy. § 337) : *Dum Aristo et Pyrrho in una virtute sic omnia esse voluerunt, ut eam rerum selectione exspoliarent, virtutem ipsam sustulerunt,* Ariston et Pyrrhon, en voulant tout faire reposer sur la vertu, pour la dépouiller du choix des choses, ont anéanti la vertu elle-même, Cic., *Fin.*, 2, 13. *Dum Sulla in aliis rebus erat occupatus, erant interea, qvi suis vulneribus mederentur,* tandis que Sylla était occupé à autre chose, il y en avait qui pansaient leurs blessures, id., *Rosc. Am.*, 32. Quand *dum* signifie *tant que*, *aussi longtemps que*, il ne se construit avec le présent que pour exprimer le temps réellement présent : *Hoc feci, dum licuit,* je l'ai fait, tant qu'il m'a été permis, Cic., *Phil.*, 3, 13.

§ 337. L'*imparfait* (*præsens in præterito*) s'emploie quand, par la pensée, on se place dans un temps passé et qu'on *décrit* ce qui alors était actuel. Il s'emploie par conséquent quand il s'agit d'*états* ou d'*actions* qui s'étaient produits *à une certaine époque* (en même temps que quelque autre chose arrivait) et duraient encore, n'étaient pas encore parfaitement accomplis; ou en parlant de ce qui, à une certaine époque (chez telle ou telle personne, dans telle ou telle chose), était *habituel* ou *se répétait souvent.* Au contraire, il ne s'emploie pas en parlant de faits isolés, ou, dans une narration générale de faits historiques, en parlant de ce qui a eu lieu autrefois ou s'est produit d'une certaine façon, lors même qu'il s'agirait d'une chose qui a duré plus longtemps. *Qvo tempore Philippus Græciam evertit* (événement), *etiam tum Athenæ gloria literarum et artium* FLOREBANT, à l'époque où Philippe bouleversa la Grèce, Athènes florissait encore par la gloire des lettres et des arts (état à l'époque indiquée). (Mais on dirait : *Athenæ multa secula literarum et artium gloria* FLORUERUNT, en

ne faisant qu'énoncer le fait historique, sans égard à la contemporanéité.) *Cæsar consilium* MUTAVIT (récit d'un fait); VIDEBAT *enim, nihil tam exiguis copiis confici posse* (indication de ses vues à cette époque); si l'on mettait VIDIT *enim*, cela signifierait: car il vit, il en vint plus tard à voir; l'idée de contemporanéité disparaîtrait. — *Regulus Carthaginem rediit neqve eum caritas patriæ retinuit*, Régulus retourna à Carthage et l'amour de la patrie ne le retint pas (énoncé de ce qui a été fait et non fait). *Neqve* IGNORABAT *se ad exquisita supplicia proficisci, sed jusjurandum conservandum putabat,* il n'ignorait pas (alors, au moment où il faisait cela) qu'il partait pour des supplices raffinés; mais il pensait devoir garder son serment, Cic., *Off.*, 3, 27. *Majores nostri suos agros studiose* COLEBANT, *non alienos cupide* APPETEBANT, *qvibus rebus et agris et urbibus rempublicam* AUXERUNT, nos ancêtres cultivaient leurs terres avec ardeur, ils ne convoitaient point celles d'autrui; par là ils donnèrent à la république et des terres et des villes florissantes, Cic., *pro Rosc. Am*, 18 (d'abord peinture d'une habitude, puis indication du résultat produit). *Romæ qvotannis bini consules* CREABANTUR, à Rome on créait tous les ans deux consuls (expression d'une coutume); mais : *Qvamdiu Roma libera fuit, semper bini consules* FUERUNT, tant que Rome fut libre, il y eut toujours deux consuls (expression d'un fait). *Archytas nullam capitaliorem pestem qvam voluptatem corporis* DICEBAT *a natura datam*, Archytas disait que le plaisir des sens était le plus funeste de tous les fléaux créés par la nature, Cic. *Cat. M.,* 12 (on pourrait dire aussi : *dicere* SOLEBAT; mais *solitus est*, voudrait dire a eu l'habitude). *In Græcia musici* FLORUERUNT, DISCEBANT*qve id omnes,* les musiciens fleurirent en Grèce et tout le monde apprenait cela (la musique; c'était l'usage que tout le monde l'apprît). DICEBAT *melius qvam* SCRIPSIT *Hortensius,* Hortensius parlait mieux qu'il n'écrivit, id., *Or.*, 37. (Avait coutume de parler mieux qu'il n'écrivit; *Qvam scribebat*, signifierait : qu'il n'avait coutume d'écrire.) *Pacuvius Ennii sororis filius fuit*, Pacuvius fut fils de la sœur d'Ennius (simple indication d'un fait passé). *Janua heri tres horas patuit,* la porte fut ouverte hier pendant trois heures; mais : *Heri, qvum præterii, janua* PATEBAT, hier, au moment où je passai, la porte était ouverte. *Putavi*, j'ai cru; ou : j'ai eu la pensée; *putabam*, je pensais, j'étais dans l'opinion; *scivi*, je sus; *sciebam,* je savais.

Rem. 1. Une action qui, à une certaine époque, était conçue comme devant arriver (*futurum in præterito*) s'exprime quelquefois en latin par l'imparfait, comme déjà commencée et en train de s'accomplir : *Hujus deditionis ipse, qui* DEDEBATUR, *suasor et auctor fuit*, cette livraison eut pour conseiller et pour auteur celui-là même qui était livré, qu'on livrait (qui devait être livré) ; Cic., *Off.*, 3, 30. Quelquefois l'imparfait latin, quand il exprime ce qui est donné dans le passé comme arrivant et non encore accompli, peut se rendre en français par : commencer, se mettre à; p. ex. : *Constitit utrumqve agmen et prœlio sese expediebant*, les deux armées s'arrêtèrent et se préparaient pour le combat (se mirent à s'apprêter au combat), Liv., 21, 46.

Rem. 2. On peut recueillir dans Cicéron, *Verr.*, 4, 18 et dans Livius, 3, 37-38, des exemples de l'usage et de la permutation du parfait, du présent historique, de l'imparfait et de l'infinitif historique (d'après le § 392) dans les récits et les descriptions.

§ 338. *a.* Le PLUS-QUE-PARFAIT (*præteritum in præterito*) s'emploie pour désigner ce qui, à une certaine époque du passé, ou quand une action actuellement passée avait lieu, était déjà accompli. DIXERAT *hoc ille, qvum puer nuntiavit, venire ad eum Lælium*, il avait dit cela, quand un esclave annonça que Lélius le venait voir, Cic., *Rep.*, 1, 12. *Qvum ego illum vidi, jam consilium mutaverat*, quand je le vis, il avait déjà changé d'avis.

Rem. Avec les propositions principales à l'imparfait, pour exprimer ce qui avait coutume d'arriver et se répétait, on met au plus-que-parfait les propositions secondaires, qui, lorsque la proposition principale est au présent, se mettent au parfait, d'après le § 335 *b. Rem.* 1 : *Qvum ver esse cœperat, Verres dabat se labori atqve itineribus*, quand le printemps était commencé, Verrès se donnait au travail et aux voyages, Cic., *Verr.*, 5, 10. *Alcibiades, simul ac se* REMISERAT, *luxuriosus, libidinosus, intemperans reperiebatur*, Alcibiade, dès qu'il s'était relâché, était trouvé fastueux, débauché, intempérant, Corn., *Alc.*, 1. *Si a perseqvendo hostes deterrere neqviverant, disjectos ab tergo circumveniebant*, s'ils n'avaient pu détourner l'ennemi de les poursuivre, ils profitaient de son désordre pour l'envelopper par derrière, Sall., *Jug.*, 50. (Cf. § 359 sur l'emploi du conjonctif dans les propositions accessoires de ce genre.)

b. Quand on énonce que deux actions se suivent immédiatement, on voit souvent, après les conjonctions *posteaqvam* ou *postqvam*, après que, *ubi*, *ut*, *simul atqve*, *simul ac* ou simplement *simul*, *ut primum*, *qvum primum*, aussitôt que, le parfait mis au lieu du plus-que-parfait; on désigne alors les deux actions simplement comme passées, sans exprimer par le verbe leur rapport réciproque : *Posteaqvam victoria constituta est ab armisqve recessimus, erat Roscius Romæ freqvens*, après que la victoire fut assurée et que nous eûmes déposé les armes, Roscius était souvent à Rome (Cic., *Rosc. Am.*, 6). *Pompejus, ut eqvitatum suum pulsum vidit, acie excessit*, dès

que Pompée vit sa cavalerie chassée, il quitta le champ de bataille (Cæs., *B.*, *C.*, 3, 94). *Simul ac primum Verri occasio visa est*, *consulem deseruit*, Verrès, dès qu'il crut le moment favorable, abandonna le consul (Cic., *Verr.*, 1, 13).

Rem. 1. *Postqvam* se met avec le plus-que-parfait, quand on énonce un fait qui n'a pas suivi immédiatement, mais qui s'est produit après un certain laps de temps, p. ex. : *P. Africanus*, *posteaqvam bis consul et censor* FUERAT, *L. Cottam in judicium vocavit*, P. Scipion l'Africain, après avoir été deux fois consul, appela L. Cotta en justice (Cic., *Div. in Cæc.*, 21); surtout quand on indique un intervalle déterminé, p. ex. : *Hannibal*, *anno tertio postqvam domo profugerat*, *in Africam venit*, Hannibal, trois ans après qu'il eut quitté sa patrie, vint en Afrique (Corn., *Hann.*, 8); *Post diem qvintum*, *qvam* (§ 576, *Rem.* 6) *barbari iterum male pugnaverant*, *legati a Boccho veniunt*, cinq jours après la seconde défaite des barbares, des députés viennent de la part de Bocchus (Sall., *Jug.*, 102). Partout ailleurs *postqvam* se construit rarement avec le plus-que-parfait, très-rarement avec le plus-que-parfait du conjonctif *.

Rem. 2. *Postqvam* se construit souvent avec l'imparfait pour indiquer un état qui se produit (pour marquer que quelque chose se montrait ou avait coutume d'arriver) : *Postqvam nihil usqvam hostile cernebatur*, *Galli viam ingressi sunt*, rien d'hostile n'apparaissant d'aucun côté, les Gaulois se mirent en route (Liv., 5, 39). *Postqvam id difficilius* VISUM EST *neqve facultas perficiendi* DABATUR, *ad Pompejum transierunt* (Cæs., *B.*, *C.*, 3, 60), la chose leur ayant paru difficile (fait isolé), et comme le moyen ne leur était point fourni de l'accomplir (état), ils allèrent se rendre à Pompée.

Rem. 3. Quand *ubi* et *simul ac* s'emploient pour marquer une action répétée, ils se construisent avec le plus-que-parfait; voy. la *rem.* sur la division *a*.

Rem. 4. Après les particules énumérées dans ce paragraphe on peut aussi mettre le présent historique (§ 336), quand l'action est considérée comme ayant lieu en même temps que l'autre et durant encore : *Postqvam perfugæ murum arietibus feriri vident*, *aurum atqve argentum domum regiam comportant* (Sall., *Jug.*, 76), quand les transfuges voient qu'on frappe les murs à coups de béliers, ils transportent l'or et l'argent au palais du roi.

Rem. 5. Les particules *anteqvam* et *priusqvam*, avant que, et *dum*, *donec*, jusqu'à ce que, se construisent en latin avec le parfait de l'indicatif et non avec le plus-que-parfait : *Anteqvam tuas legi litteras*, *hominem ire cupiebam*, avant d'avoir lu votre lettre, je désirais que notre homme partit (Cic., *ad Att.*, 2, 7). *Hispala non ante adolescentem dimisit*, *qvam fidem dedit ab his sacris se temperaturum* (Liv., 39, 10), Hispala ne laissa point partir ce jeune homme avant d'avoir reçu sa parole qu'il éviterait cette initiation. *De comitiis*, *donec rediit Marcellus*, *silentium fuit*, des comices, jusqu'au retour de Marcellus, il ne fut pas dit un mot (Liv., 23, 31). *Petilini non ante expugnati sunt*, *qvam vires ad ferenda arma deerant*, les Pétiliniens ne cédèrent que quand les forces pour porter leurs armes vinrent à leur faire défaut (situation qui se produit; voy. *Rem.* 2) (Liv., 23, 30). Sur le conjonctif construit avec ces particules voy. dans le chapitre suivant le § 360.

Rem. 6. Le plus-que-parfait *fueram* se trouve quelquefois, chez les poëtes et

* Le plus-que-parf. de l'indicatif, Sall. *Jug.*, 44; du conjonctif, Cic., *pro leg. Manil.*, 4.

dans des passages isolés d'autres écrivains, au lieu de l'imparfait *eram : Nec satis id fuerat; stultus qvoqve carmina feci* (Ovid., *Pont.*, 3, 2, 7), et ce n'était point assez (littér. ce n'avait pas été assez); j'ai eu la folie de faire aussi des vers. Avec quelques verbes le plus-que-parfait se trouve là où le sens paraîtrait demander l'imparfait, p. ex. : *Superfueram,* j'étais resté (= *Supereram,* je restais). *Consveveram,* je m'étais habitué; j'avais coutume *.

§ 339. Le FUTUR (simple) indique aussi bien une action future en général, que celle qui doit avoir lieu à une époque déterminée de l'avenir (*præsens in futuro*) : *Veniet pater,* le père viendra. *Illo tempore respublica florebit*, à cette époque-là la république fleurira. (Ainsi la différence qui existe pour le passé entre le parfait et l'imparfait n'est point marquée pour le futur.)

Rem. 1. En français la désignation du futur dans les propositions subordonnées introduites par la conjonction *si* n'a pas lieu quand elle se trouve dans la proposition principale. Il n'en est pas de même en latin : ainsi, là où nous disons si nous *suivons* la nature pour guide, nous ne nous *égarerons* jamais, les Latins disent : *Naturam si* SEQVEMUR *ducem, numqvam aberrabimus* (Cic., *Off.*, 1, 23). Partout ailleurs la concordance des temps est observée. *Profecto beati erimus, qvum, corporibus relictis, cupiditatum erimus expertes* (id., *Tusc.*, 1, 19), assurément nous serons heureux, quand, délivrés de la prison du corps, nous serons exempts de passions. *Hoc, dum erimus in terris, erit cœlesti vitæ simile* (id., *ib.*, 1, 31), tant que nous serons sur la terre, cela ressemblera à la vie céleste. *Qvi adipisci veram gloriam volet, justitiæ fungatur officiis* (Id., *Off.*, 2, 13), que celui qui veut (ou : voudra) acquérir la vraie gloire, remplisse les devoirs de la justice. (Ici, dans la proposition principale, l'idée du futur est exprimée sous la forme d'un ordre par le conjonctif.) En latin on met quelquefois le présent au lieu du futur; c'est quand il y a déjà commencement d'action : *Tuemini castra et defendite diligenter* (p. *tuebimini; defendetis*), *si qvid durius acciderit; ego reliqvas portas circumeo et castrorum præsidia confirmo* (Cæs., *B.*, *C.*, 2, 94), gardez et défendez le camp (continuez à garder et à défendre), s'il arrive quelque chose de fâcheux; moi, je visite les autres portes et fortifie les gardes du camp (je vais visiter, etc.).

Rem 2. Toutefois le présent se met en latin dans quelques cas où l'on pourrait attendre le futur :

a. Quand on se demande à soi-même (maintenant, immédiatement) ce qu'on doit faire ou penser : *Qvid ago? imus-ne sessum* (Cic., *de Or.*, 3, 5)? que fais-je? Irons-nous nous asseoir? *Stantes plaudebant in re ficta; qvid arbitramur in vera facturos fuisse* (id., *Læl.*, 7)? les assistants applaudissaient une fiction. Que pensons-nous qu'ils eussent fait devant la réalité?

b. Avec *dum*, jusqu'à ce que, où l'attente est exprimée : *Exspecto, dum ille venit* (Ter., *Tusc.*, 1, 2, 126), j'attends qu'il vienne. *Ego in Arcano* OPPERIOR, *dum ista cognosco* (Cic., *ad Att.*, 10, 3), en attendant que je sache cela, je me tiens coi à Arcanum.

* On rencontre aussi le plus-que-parfait pour l'imparfait dans la narration, grâce au rapport anticipé que l'esprit conçoit avec un point capital qui va suivre ou avec le résultat final; p. ex. *transtulerant,* dans Sall., *Cat.*, 18. *Concusserat*, id., *ibid.* 24. *Qvos miserant*, dans Liv., 3, 45. *Non putaram*, je ne m'y attendais point

c. Avec *antequam* et *priusquam*, quand on dit qu'une chose doit arriver avant une autre : *Antequam pro L. Murena dicere* INSTITUO, *pro me ipso pauca dicam* (Cic., *pro Mur.*), avant de commencer à parler pour L. Muréna, je dirai quelques mots sur moi-même. *Sine, priusquam amplexum* ACCIPIO, *sciam ad hostem an ad filium venerim* (Liv., 2, 40), avant que je reçoive tes embrassements, souffre que je sache si je suis venu auprès d'un ennemi ou auprès d'un fils. Cependant on dit aussi, avec le futur : *Antequam de republica dicam ea, quæ dicenda hoc tempore arbitror, exponam breviter consilium profectionis meæ* (Cic., *Phil.*, 1, 1), avant de dire sur la république ce que je crois devoir dire en ce moment, j'exposerai brièvement les motifs de mon départ. (*Avant qu'une chose soit arrivée*, se rend par le futur passé.)

§ 340. Par le *futur passé* (*præteritum in futuro*) on exprime une action future qui, à un certain moment de l'avenir, sera passée : *Quum tu hæc leges, ego illum fortasse convenero* (Cic., *ad Att.*, 9, 15), quand tu liras ces lignes, peut-être l'aurai-je vu. *Hic prius se indicarit, quam ego argentum confecero* (Ter., *Heaut.*, 3, 3, 23), il se sera trahi, avant que je me sois procuré l'argent. *Ubi istuc venero, rem tibi exponam*, je t'exposerai le fait quand je serai près de toi. *Melius morati erimus, quum didicerimus quid natura desideret* (Cic., *Fin.*, 1, 19), nous serons mieux réglés dans notre conduite quand nous aurons appris ce que la nature désire. *De Carthagine vereri non ante desinam, quam illam excisam esse cognovero* (id., *Cat. M.*, 6), je ne cesserai de craindre Carthage que quand j'aurai appris qu'elle est rasée. *Si plane occidimus, ego omnibus meis exitio fuero* (id., *ad Q.*, *fr.*, 1, 4), si notre chute est complète, j'aurai été la perte de tous les miens (résultat futur d'un fait accompli).

Rem. 1. En latin, on peut, dans une proposition conditionnelle, mettre le présent en corrélation avec un futur placé dans la proposition principale ; c'est quand on exprime une action arrivant précisément dans le moment actuel comme condition d'une autre qui la suivra ; p. ex. : *Perficietur bellum, si urgemus obsessos*, si nous serrons de près les assiégés, la guerre sera terminée (Liv., 5, 4). *Moriere virgis, nisi signum traditur*, tu mourras par les verges, si la statue n'est livrée (Cic., *Verr.*, 4, 39). (Si l'action de la proposition subordonnée est contemporaine de celle de la proposition principale, on se sert du futur simple ; voy. § 339, *Rem.* 1.)

Rem. 2. Quand le futur passé se trouve à la fois dans la proposition principale et dans la proposition subordonnée, on exprime par là qu'une des deux actions aura été accomplie en même temps que l'autre : *Qui Antonium oppresserit, is bellum confecerit* (Cic., *ad Fam.*, 10, 19), celui qui aura accablé Antoine aura terminé la guerre (ce sera terminer la guerre que d'accabler Antoine). *Pergratum mihi feceris, si de amicitia disputaris* (id., *Læl.*, 4), en traitant de l'amitié, tu me feras grand plaisir. *Tolle hanc opinionem, luctum sustuleris* (id., *Tusc.*, 1, 13), supprime cette croyance, tu auras supprimé le

deuil. Par l'emploi du parfait dans la proposition principale, on donne comme déjà accompli un fait certain et inévitable : *Si Brutus conservatus erit, vicimus* (Cic., *ad Fam.*, 12, 6), si Brutus est sauvé (aura été sauvé), nous avons vaincu (la victoire est à nous).

Rem. 3. Pour faire mieux ressortir que la volonté ou le pouvoir d'opérer l'action aura précédé, on met quelquefois *si voluero, si potuero, si licuerit* ou *placuerit;* là où l'on pourrait aussi mettre *si volam, si potero*, etc.; p. ex. : *Plato, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur* (Cic., *Legg.*, 2, 18), Platon, si je puis bien le traduire, s'exprime à peu près en ces termes.

Rem. 4. Dans certains cas isolés, le futur passé se rapproche du sens du futur simple, p. ex. quand on exprime un résultat futur (ce qui sera arrivé) : *Multum ad ea, qvæ qværimus, tua ista explicatio profecerit* (Cic., *Fam.*, 3, 4), cette explication que tu nous donnes nous sera (nous aura été) d'un grand secours pour la question qui nous occupe, ou, — quand on exprime ce qui arrivera en même temps qu'une autre chose, ou ce qui sera fait rapidement : *Tu invita mulieres; ego accivero pueros* (Cic., *ad. Att.*, 5, 1), vous, invitez les dames; moi, je me charge des hommes (j'aurai pendant ce temps fait venir les hommes). *Clamor in portis auditus et primus impetus castra ceperit* (Liv., 25, 35), le premier cri qu'ils vous entendront pousser à leurs portes, le premier choc vous rendra (vous aura rendus) maîtres du camp. (Les comiques, particulièrement Plaute, vont encore plus loin.) Il faut remarquer surtout l'usage de *videro* (*videris*, etc.) en parl. de ce que l'on ajourne à un autre temps ou qu'on réserve pour un examen ultérieur : *Qvæ fuerit causa, mox videro* (Cic., *Finn.*, 6, 10), quelle en a été la cause, je l'examinerai bientôt. *Sed de hoc tu ipse videris* (id., *de Or.*, 1, 58), sur ce point, c'est à toi de voir. *Sitne malum dolor necne, Stoici viderint*, (id., *Tusc.*, 2, 18), si la douleur est ou n'est pas un mal, je laisse cette question aux Stoïciens. (Sur *odero* et *meminero*, voy. § 161.)

§ 341. Pour indiquer ce qui se rapporte à un certain temps à venir, les Latins emploient (à l'actif) le participe futur joint aux temps du verbe *sum* d'après leur signification (conjugaison périphrastique, § 116).

Ce participe joint au présent *sum* (*futurum in præsenti*) se distingue du futur simple en ce qu'il exprime l'avenir comme quelque chose que le sujet a déjà dans sa pensée ou a déjà résolu de faire : *Qvum apes jam evolaturæ sunt, consonant vehementer* (Varr., *R. R.*, 3, 16), quand les abeilles veulent s'envoler (sont sur le point de s'envoler), elles bourdonnent fortement toutes à la fois. *Bellum scripturus sum, qvod populus Romanus cum Jugurtha gessit* (Sall., *Jug.*, 5), je veux (ou je vais) écrire, je me propose d'écrire la guerre que le peuple romain fit avec Jugurtha. *Qvid timeam, si aut non miser post mortem aut etiam beatus futurus sum* (Cic., *Cat. M.*, 19)? que puis-je craindre, si après la mort je ne dois pas être malheureux ou même si je dois être heureux? *Facite qvod vobis*

libet; daturus non sum amplius (id., *Verr.*, 2, 29), faites ce que vous voudrez; je ne donnerai pas davantage.

Rem. On emploie toujours cette forme quand la condition d'une action qui doit arriver est indiquée : *Me igitur ipsum ames oportet, si veri amici futuri sumus* (Cic., *Fin.*, 2, 26), il faut donc que tu m'aimes, si nous devons être de vrais amis. *Respersas manus sangvine paterno judices videant oportet, si tantum facinus (parricidium) credituri sunt* (id., *pro Rosc. Am.*, 24), il faut que les juges voient les mains teintes du sang paternel pour croire (s'ils veulent croire) à un si grand forfait.

§ 342. *a.* Le participe futur avec *fui* (*futurum in præterito absolutum*) indique que quelque chose à une époque déjà passée était encore futur : *Vos cum Mandonio et Indibili consilia communicastis et arma consociaturi fuistis* (Liv., 28, 28), vous vous êtes concertés avec Mandonius et Indibilis, et vous avez dû joindre vos armes aux leurs (c'était votre intention). *Si illo die P. Sestius occisus esset, fuistisne ad arma ituri* (Cic., *pro Sest.*, 38)? si P. Sestius eût été tué ce jour-là, auriez-vous couru aux armes? (votre dessein était-il de, etc.? étiez-vous prêts à?).

b. Le participe futur avec *eram* (*futurum in præterito*) indique ce qui à un certain temps était sur le point de s'accomplir, et par conséquent exprime un état, une opinion, une résolution, telle qu'elle était à ce moment-là : *Profecturus eram ad te, qvum ad me frater tuus venit*, j'allais partir pour aller te voir, quand ton frère est arrivé chez moi. *Sicut Campani Capuam, Tuscis ademptam, sic Jubellius et ejus milites Rhegium habituri perpetuam sedem erant* (Liv., 28, 28), Jubellius et ses soldats auraient fait (songeaient à faire) de Rhégium leur résidence perpétuelle comme les Campaniens l'avaient faite de Capoue, enlevée aux Étrusques. *Ibi rex mansurus erat, si ire perrexisset* (Cic., *Div.*, 1, 15), le roi devait s'arrêter là (c'était son projet), s'il avait continué sa route.

Rem. Le participe avec *fueram* peut exprimer ce qui, avant une certaine époque, était en train de se faire : *Æmilius Paulus Delphis inchoatas in vestibulo columnas, quibus imposituri statuas regis Persei fuerant, suis statuis victor destinavit*, Paul Émile vainqueur destina à recevoir ses propres statues les colonnes qu'il trouva ébauchées dans le vestibule du temple, et qui avaient dû porter les statues de Persée (Liv. 45, 27); mais les poëtes l'emploient exactement dans le même sens que construit avec *eram*.

§ 343. Le participe avec *ero* (*futurum in futuro*) indique qu'une chose devra avoir lieu avant une autre qui est éga-

lement à venir : *Orator eorum apud qvos aliqvid aget aut acturus erit, mentes sensusqve degustet oportet* (Cic., *de Or.*, 1, 52), l'orateur devra pressentir les dispositions et les sentiments de ceux devant qui il traitera (déjà) ou devra traiter (plus tard) un sujet. *Attentos faciemus auditores, si demonstrabimus ea, qvæ dicturi erimus, magna, nova, incredibilia esse* (id., *de Inv.*, 1, 16), nous rendrons notre auditoire attentif, si nous lui démontrons que les choses que nous allons dire sont grandes, neuves, incroyables.

Rem. Avec le passif, qui n'a pas de participe avec signification du futur, on doit exprimer le rapport de temps à l'aide du verbe *sum*, en donnant un autre tour à la phrase, p. ex. par l'impersonnel *est in eo, ut*, on est sur le point de : *Erat in eo, ut urbs caperetur*, la ville allait être prise.

§ 344. La combinaison du participe passé avec *sum*, qui forme le parfait passif, exprime quelquefois l'état où se trouve actuellement une chose, par suite d'une opération antérieure, p. ex. *Hæc navis egregie armata est*, ce navire est très-bien armé (présent de l'état opéré). La forme correspondante pour l'imparfait est celle qui ailleurs exprime le plus-que-parfait : *Naves Hannibalis egregie armatæ erant*, les vaisseaux d'Hannibal étaient (avaient été) très-bien armés. Avec *fui* on forme un parfait qui indique que quelque chose a été (quelque temps) dans un certain état : *Bis deinde post Numæ regnum Janus clausus fuit*, depuis le règne de Numa le temple de Janus a été deux fois fermé (a été, et non pas fut fermé, *clausus est*) Liv., 1, 19. *Leges, qvum qvæ latæ sunt, tum vero qvæ promulgatæ fuerunt* (Cic., *pro Sest.*, 25), les lois, tant celles qui furent proposées que celles qui ont été promulguées *.

Rem. 1. Le part. passé avec *fueram* indique proprement (et il correspond ainsi à la construction avec *fui*) le plus-que-parfait de l'état; p. ex. : *Arma qvæ fixa in parietibus fuerant, humi inventa sunt*, les armes qui avaient été fixées à la muraille furent trouvées à terre (Cic., *Div.*, 1, 34); mais on l'emploie néanmoins au lieu du plus-que-parfait ordinaire de l'action, p. ex. : *Locrenses qvidam circumventi Rhegiumqve abstracti fuerant*, certains Locriens avaient été enveloppés et emmenés à Rhegium (Liv., 29, 6). On emploiera de même avec une signification identique pour le futur passé les formes *amatus ero* et *fuero*, mais mieux cependant *amatus ero*.

Rem. 2. Le commençant devra bien se garder de se servir du parfait passif pour exprimer ce qui arrive encore, ce qui est en cours d'accomplissement,

* Cette forme, mise pour le parfait ordinaire, ne se rencontre jamais que chez des écrivains de la pleine décadence.

par ex. pour dire : le roi est aimé, il ne traduira pas : *rex amatus est*, mais bien *rex amatur*.

§ 345. Le style épistolaire latin a cela de particulier que souvent celui qui écrit considère le temps où la lettre sera lue et, par suite, au lieu du présent et du parfait, emploie l'imparfait et le plus-que-parfait, en se plaçant au point de vue de la personne qui lira : *Nihil habebam, qvod scriberem; neqve enim novi qvidqvam audieram et ad tuas omnes epistolas rescripseram pridie; erat tamen rumor, comitia dilatum iri*, je n'avais rien à t'écrire; en effet, je n'avais rien appris de nouveau et j'avais répondu la veille à toutes tes lettres; le bruit courait cependant que les comices seraient reculés (Cic., *ad Att.*, 9, 10). La personne qui reçut cette lettre aurait dit ainsi la même chose : *tum, qvum Cicero hanc epistolam scripsit, nihil habebat, quod scriberet; neqve enim novi qvidqvam audierat et ad omnes meas epistolas rescripserat pridie; erat tamen rumor, etc.* Au contraire, tout ce qui est dit en général et sans égard particulier à l'époque de la rédaction doit se mettre au temps ordinaire : *Ego te maximi et feci semper et facio. Pridie idus Februarias hæc scripsi ante lucem; eo die eram cœnaturus apud Pomponium*, je t'ai toujours estimé et t'estime encore infiniment. J'ai écrit cela la veille des ides de février avant l'aurore. Ce jour-là je devais souper chez Pomponius (Cic., *ad Q. Fr.*, 2, 3). Toutefois cette manière de s'exprimer reste souvent non employée, là où elle pourrait l'être.

CHAPITRE III.

LE CONJONCTIF.

§ 346. Le rôle du conjonctif est d'exprimer *une idée simplement conçue, une simple conception de l'esprit*, que la personne qui parle n'énonce pas comme une réalité, p. ex. *Curro, ut sudem*, je cours pour suer. Pourtant, dans quelques sortes de propositions subordonnées, le conjonctif s'emploie aussi en parlant de ce que l'on énonce comme réel, pour indiquer qu'on le conçoit non en soi, mais comme membre subordonné d'une autre pensée principale, p. ex., *ita cucurri, ut vehementer sudarem* *. Dans la proposition principale le

* Ce dernier usage du conjonctif résulte proprement du premier, en ce que la

conjonctif peut se ramener à deux espèces principales, l'*hypothétique,* par laquelle une chose non réelle est énoncée par supposition, et l'*optative,* par laquelle une chose est énoncée comme vœu ou comme volonté.

§ 347. *a.* Le conjonctif s'emploie dans le *discours conditionnel* en parlant de ce qu'on énonce *comme n'ayant pas lieu,* aussi bien dans la proposition principale (proposition conditionnelle) pour exprimer ce qui n'est pas, mais qui sous une certaine condition aurait lieu, que dans la proposition subordonnée (conditionnelle) précédée de *si, nisi, ni, si non, etiamsi,* pour énoncer la condition qu'on donne comme nécessaire, mais comme non existante. (Cf. § 332.)

b. Ce qui *aurait lieu présentement*, ou (contrairement à ce qui est) est supposé comme ayant lieu, se rend par l'imparfait du conjonctif; ce qui *dans le passé aurait eu lieu,* ou ce par quoi l'on suppose que cela aurait eu lieu, se rend par le plus-que-parfait : *si scirem, dicerem,* si je le savais, je le dirais (mais je ne le sais pas, je ne le dis pas : *Nescio, itaqve non dico*). *Sapientia non expeteretur, si nihil efficeret,* la sagesse ne serait point recherchée, si elle était inefficace. *Si scissem, in qvo periculo esses, statim ad te advolassem,* si j'avais su dans quel péril tu te trouvais, j'aurais volé vers toi. *Si Metelli fidei diffisus essem, judicem eum non retinuissem* (Cic., *Verr.*, 1, 10), si je m'étais méfié de la bonne foi de Métellus, je ne l'aurais point retenu comme juge. *Nunqvam Hercules ad deos abisset, nisi eam sibi viam virtute munivisset* (id., *Tusc.*, 1, 14), jamais Hercule ne serait allé chez les dieux (n'eût été déifié), s'il ne se fût frayé cette route par sa valeur. *Si Roscius has inimicitias cavere potuisset, viveret* (id., *Rosc.*, *Am.*, 6), si Roscius avait pu se prémunir contre ces inimitiés, il vivrait. *Necassem jam te verberibus, nisi iratus essem* (id., *Rep.* 1, 38), je t'aurais déjà fait périr sous le fouet, si je n'étais en colère.

Le présent du conjonctif s'emploie quand une condition *encore possible à réaliser* et conçue comme essai, comme tentative, est supposée avoir lieu soit actuellement soit dans l'a-

forme des propositions subordonnées qui n'expriment qu'une simple conception (propositions finales ou de but) a été transportée à d'autres propositions subordonnées qui expriment quelque chose de réel (p. ex. propositions d'effet, de résultat, de conséquence), et cela, parce qu'elles avaient avec les premières cette particularité commune, d'être conçues comme dépendantes de la proposition principale et destinées à la compléter. Mais cette application par analogie du conjonctif avait lieu dans quelques cas, et non dans d'autres.

venir, mais donnée en même temps comme n'ayant pas ou ne devant pas avoir lieu : ***Me dies, vox, latera deficiant, si hoc nunc vociferari velim*** (Cic., *Verr.*, 2, 21), le jour, la voix, les forces me manqueraient, si je voulais, dans mon indignation, faire comprendre maintenant cela (je pourrais le tenter, mais ce n'est pas mon dessein). ***Ego, si Scipionis desiderio moveri negem, mentiar*** (id., *Læl.*, 3), si je disais que je ne déplore point la perte de Scipion, je mentirais. (On voit qu'en français on se sert toujours, en pareil cas, de l'imparfait du conjonctif.)

Rem. 1. Souvent aussi, pour indiquer ce qui n'est plus possible, on emploie, par une figure de rhétorique, le présent du conjonctif au lieu de l'imparfait ; on considère alors cette chose impossible comme pouvant encore avoir lieu : *Tu si hic sis, aliter sentias* (Ter., *Andr.*, 2, 10), si tu étais celui-là (c.-à-d. moi), tu penserais autrement. *Hæc si patria tecum loqvatur, nonne impetrare debeat* (Cic., *Cat.*, 1, 8) ? si cette patrie te parlait, ne devrait-elle pas obtenir ? (Le présent doit alors s'employer aussi bien dans la proposition principale que dans la subordonnée.)

Rem. 2. De la même manière on emploie quelquefois l'imparfait au lieu du plus-que-parfait, soit dans les deux propositions, soit dans la subordonnée ou (très-rarement) dans la principale seule : *Cur igitur et Camillus doleret, si hæc post trecentos et qvinqvaginta fere annos eventura putaret, et ego doleam, si ad decem millia annorum gentem aliqvam urbe nostra potituram putem* (Cic., *Tusc.*, 1, 37) ? pourquoi donc Camille se fût-il affligé, s'il eût prévu qu'environ trois cent cinquante ans après lui ces événements se produiraient ? et pourquoi me chagrinerais-je, si je prévoyais que dans dix mille ans quelque nation barbare envahira l'empire romain ? *Num tu igitur Opimium, si tum esses, temerarium civem aut crudelem putares* (id., *Phil.*, 8, 4) ? aurais-tu donc trouvé, si tu avais vécu en ce temps-là, qu'Opimius fût un citoyen téméraire ou cruel ? *Non tam facile opes Carthaginis concidissent, nisi illud receptaculum classibus nostris pateret* (id., Verr., 2, 2, 1), la puissance de Carthage n'eût pas été si facilement ruinée, si nous n'avions pas eu ce refuge pour nos flottes. *Persas, Indos, aliasqve si Alexander adjunxisset gentes, impedimentum majus qvam auxilium traheret*, si Alexandre eût ajouté à son empire la Perse, l'Inde et d'autres nations, il eût trouvé dans cet accroissement plus d'embarras que de secours (Liv., 9, 19). Un tel imparfait ne peut toutefois se mettre dans la proposition secondaire (et il est loin de s'y mettre toujours), que quand l'action qu'il exprime est conçue, non pas comme accomplie et arrivée avant l'autre, mais comme l'accompagnant et se produisant avec elle. On trouve (mais non toujours) l'imparfait dans la proposition principale, ou dans les deux propositions, quand on doit ou peut concevoir une répétition de ce qui a déjà été exprimé (p. ex. dans les essais) ou comme un état permanent (mais non pour énoncer un fait isolé, qui serait ou ne serait point arrivé).

Rem. 3. Les poëtes emploient quelquefois le conjonctif présent au lieu du plus-que-parfait, en parlant d'une chose qui serait arrivée dans le passé : *Spatia et si plura supersint, transeat (Diores) elapsus prior* (Virg., *Æn.*, 5, 325), s'il restait plusieurs stades à parcourir, il (Diorès) le dépasserait.

Rem. 4. Quand la proposition conditionnelle est opposée à une réalité à

venir, on se sert du futur passé (*essem* avec le participe futur) : *Paterer, ni misericordia in perniciem casura esset* (Sall., *Jug.*, 31), je le souffrirais, si la pitié ne devait avoir un résultat funeste. (Or elle aura, c'est certain, un résultat funeste.) Sur la périphrase *casurus fuerim* pour *cecidissem* dans la proposition conditionnelle, *voy.* le § 381.

c. Quelquefois la supposition, qui ne se réalise pas, mais sur laquelle s'appuie le discours, n'est pas exprimée par une proposition conditionnelle proprement dite; elle est présentée sous une autre forme ou se supplée d'après l'enchaînement de la phrase : *Illo tempore aliter sensisses*, dans ce temps-là (c.-à-d. si vous eussiez été dans ce temps là), vous auriez pensé différemment. *Qvod mea causa faceres, idem rogo, ut amici mei causa facias*, ce que vous feriez pour moi, je vous prie de le faire pour mon ami. *Neqve agricultura neqve frugum fructuumqve reliqvorum perceptio et conservatio sine hominum opera ulla esse potuisset* (Cic., *Off.*, 2, 3), sans le travail de l'homme (c.-à-d. si le travail de l'homme n'y eût été appliqué), il n'aurait pu y avoir ni agriculture ni récolte de fruits d'aucune espèce. *Magnitudo animi, remota a communitate conjunctioneqve humana, feritas sit qvædam et immanitas* (id., *ib.*, 1, 44), séparée de la société, qui réunit les hommes (c.-à-d., si elle était séparée de la société, etc.), la grandeur d'âme ne serait qu'une sorte d'énergie sauvage et barbare.

Rem. Une semblable énonciation, quand il s'agit de ce qui aurait eu lieu dans d'autres circonstances, peut renfermer une proposition conditionnelle à l'indicatif, la personne qui parle voulant faire entendre (simplement et sans subordination d'idées) que l'énonciation ne vaut que sous cette condition : *Si unqvam tibi visus sum in republica fortis, certe me in illa causa admiratus esses* (s. entendu : *si affuisses*), Cic., *ad Att.*, 1, 16, si tu as jamais trouvé que j'eusse quelque courage politique, tu m'aurais, à coup sûr, admiré dans cette cause.

§ 348. Quelquefois cependant une proposition subordonnée à la conditionnelle se trouve avec l'indicatif, bien que, dans la proposition qui l'exprime, il soit indiqué par le conjonctif que cette condition n'est point remplie. Cela a lieu quand la proposition principale est jusqu'à un certain point conçue comme indépendante de la condition et valable par elle-même, soit à cause d'une abréviation dans l'expression de la pensée (ellipse), soit par l'effet de la vivacité oratoire du discours. Voici dans quels cas ces tours de langage ont lieu :

a. Par la périphrase qui consiste à construire le participe futur avec *fui* ou *eram* (*futurum in præterito;* voy. § 342), on énonce ce que quelqu'un dans un certain cas (qui ne s'est point produit) était réellement prêt à faire : *Si tribuni me triumphare prohiberent, Furium et Æmilium testes citaturus fui rerum a me gestarum* (Liv., 38, 47), si les tribuns m'eussent refusé le triomphe, j'étais décidé à citer Furius et Æmilius comme témoins des faits accomplis par moi. *Illi ipsi aratores, qvi remanserant, relicturi omnes agros erant, nisi ad eos Metellus Roma litteras misisset* (Cic., *Verr.*, 3, 52), ces laboureurs mêmes, qui étaient restés, se disposaient tous à abandonner leurs champs, si Métellus ne leur eût de Rome fait parvenir une lettre. Ici il faut *toujours l'indicatif.*

b. L'indicatif s'emploie quelquefois pour exprimer la partie d'une action dont on peut dire qu'elle a eu (qu'elle a) réellement lieu, tandis que la condition s'applique à l'accomplissement parfait, à l'achèvement de cette action (arrêtée dans son développement) : *Pons sublicius iter* PÆNE *hostibus* DEDIT, *ni unus vir fuisset* (Liv., 2, 10; *Cf. Rem.* 1 après *e*), le Pont de bois livra presque (eût livré) passage aux ennemis, si un seul homme ne se fût trouvé là. *Multa me dehortantur a vobis, ni studium reipublicæ superet* (Sall., *Jug.*, 31), beaucoup de choses me détournent (me détourneraient tout à fait) de vous, si l'amour de la république ne l'emportait. C'est ainsi qu'on emploie l'imparfait de l'indicatif pour exprimer ce qui était en train de se réaliser et, sous une certaine condition, se serait complétement accompli : *Si per L. Mettellum licitum esset, matres illorum, uxores, sorores veniebant* (Cic., *Verr.*, 5, 49), si L. Metellus l'eût permis, leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs étaient (eussent été décidément) mises en vente. Il s'emploie quelquefois aussi en parlant de ce qui dans le moment présent est déjà en partie arrivé : *Admonebat me res, ut hoc qvoque loco interitum eloqventiæ deplorarem, ni vererer, ne de me ipso aliqvid viderer qveri* (Cic., *Off.*, 2, 9), mon sujet m'invitait à déplorer également ici la ruine de l'éloquence (et je le ferais), si je ne craignais de paraître me plaindre un peu dans mon intérêt personnel. Il arrive de même quelquefois qu'une chose est dite en général et sans condition, et qu'en même temps (au moyen de *si* ou *etiamsi* avec le conjonctif) on fait entendre que, même sous une condition conçue comme tentative possible, la même chose aurait

eu lieu : *Hac ipsa defensione tibi, si uti cupias, non licet* (Cic., *Verr.*, 3, 76), ce moyen de défense lui-même, quand tu voudrais l'employer, ne t'est pas permis. *Hi homines neqve adjuvare te debent, si possint, neqve possunt, si velint* (id., *ib.*, 4, 9), ces hommes ne doivent pas t'aider, le pussent-ils; ils ne le peuvent pas, le voulussent-ils.

c. Pour exprimer ce qui, *présentement*, dans un certain cas qui ne s'est point produit, serait *devoir, convenance* ou *possibilité*, on met souvent l'imparfait de l'indicatif (*debebam*, *decebat*, *oportebat*, *poteram* ou *eram* avec un gérondif ou un adjectif au neutre), comme pour désigner d'une manière plus absolue le devoir, l'obligation ou la possibilité (particulièrement quand l'idée de ce qui est convenable, ailleurs et en général, s'applique à un cas spécial) : *Contumeliis eum onerasti, qvem patris loco, si ulla in te pietas esset, colere debebas* (Cic., *Phil.*, 2, 38), tu as chargé d'outrages celui que, si tu avais une ombre de piété, tu devais (tu aurais dû) honorer comme un père. *Si victoria, præda, laus dubia essent, tamen omnes bonos reipublicæ subvenire decebat* (Sall., *Jug.*, 85), lors même que la victoire, le butin, la gloire seraient douteux, il convenait (il conviendrait) que tous les gens de bien vinssent en aide à la république. *Si Romæ Cn. Pompejus privatus esset hoc tempore, tamen ad tantum bellum is erat deligendus* (Cic., *pro leg. Man.*, 17), quand même en ce moment Cn. Pompée serait à Rome un simple particulier, il fallait (il faudrait) le choisir pour une si grande guerre. *Si mihi nec stipendia omnia emerita essent necdum ætas vacationem daret, tamen æqvum erat me dimitti* (Liv., 42, 34), quand même je n'aurais pas achevé tout mon temps de service et que mon âge ne me donnerait pas droit à l'exemption, il était (il serait) juste encore de me congédier. *Si tales nos natura genuisset, ut eam ipsam intueri et perspicere possemus, haud erat sane, qvod qvisqvam rationem ac doctrinam reqvireret* (Cic., *Tusc.*, 3, 1), si la nature nous avait créés tels que nous pussions plonger nos regards dans son propre sein et y lire ses secrets, certes il n'y avait pas (il n'y aurait pas) de raison pour désirer la raison et la science. *Poterat utrumqve præclare* (*fieri*), *si esset fides, si gravitas in hominibus consularibus* (Cic., *ad Fam.*, 1, 7), l'un et l'autre pouvait très-bien se faire, si chez ces personnages consulaires il y eût eu de la loyauté, de la gravité. Mais on trouve aussi : *Hæc si diceret, tamen ignosci non oporteret* (Cic., *Verr.*, 1, 27),

dirait-il cela, il ne faudrait point encore lui pardonner; particulièrement par opposition à quelque chose d'indépendant · *Cluentio ignoscere debebitis, qvod hæc a me dici patiatur; mihi ignoscere non debebitis, si tacerem* (Cic., *pro Cluent,* 6), vous devrez pardonner à Cluentius de m'avoir permis de les révéler (ces crimes), vous ne devriez pas me pardonner de les taire. On emploie de la même façon, en parlant du passé, le parfait de l'indicatif pour le plus-que-parfait du conjonctif: *Debuisti, Vatini, etiamsi falso venisses in suspicionem P. Sestio, tamen mihi ignoscere* (Cic., *in Vat.,* 1), tu aurais dû (*debuisses*), Vatinius, lors même que P. Sestius t'aurait faussement soupçonné, me pardonner. *Si ita Milo putasset, optabilius ei fuit* (p. *fuisset*). *dare jugulum P. Clodio qvam jugulari à vobis* (id., *pro Mil.,* 11), Si Milon avait pensé ainsi, il eût été préférable pour lui de tendre la gorge à Clodius, que d'être égorgé par vous. *Deleri totus exercitus potuit* (p. *potuisset*), *si fugientes persecuti victores essent* (Liv., 32, 12), l'armée entière aurait pu être anéantie, si les vainqueurs eussent poursuivi les fuyards.

Rem. Quand, sans ajouter une condition, on dit ce qui devait arriver (ou être arrivé), ce qui était juste et convenable, etc., mais n'est point arrivé (avec *possum, debeo, oportet, decet, convenit, licet* ou *sum* avec un gérondif ou un adjectif, p. ex. *æqvum, melius, utilius, par, satis satius*, et d'autres semblables), on a coutume en latin de mettre l'indicatif, à l'imparfait, si l'on parle du présent (pour indiquer ce qui n'a pas lieu), et au parfait aussi bien qu'au plus-que-parfait, s'il s'agit du passé : *Perturbationes animorum poteram morbos appellare, sed non conveniret ad omnia* (Cic., *Fin.,* 3, 10), j'aurais pu donner aux troubles des âmes le nom de maladies, mais ce nom ne conviendrait pas partout. *Ne ad rempublicam quidem accessuros putat nisi coactos; æquius autem erat id voluntate fieri* (Cic., *Off.,* 1, 9), il (ce philosophe) pense qu'ils ne doivent accepter les charges publiques que forcés. Mais il serait beaucoup plus juste qu'ils les acceptassent volontairement. *Oculorum falsissimo sensu Chaldæi judicant ea quæ ratione atqve animo videre debebant** (id., *Div.,* 2, 43), les Chaldéens jugent par le témoignage des yeux, les plus infidèles de nos sens, ce qu'ils devraient voir par la raison et l'esprit. — *Aut non suscipi bellum oportuit, aut geri pro dignitate populi Romani oportet* (Liv., 5, 4), ou il aurait fallu ne point entreprendre la guerre, ou il faut la faire comme le veut la dignité du peuple romain. *Illud potius præcipiendum fuit, ut diligentiam adhiberemus in amicitiis comparandis* (Cic., *Læl.,* 17), il eût fallu plutôt nous recommander de mettre du discernement dans le choix de nos amis. *Prohiberi melius fuit, ne Cinna tot summos viros interficeret, qvam ipsum aliqvando pœnas dare* (id., *N. D.,* 3, 33), il eût mieux valu empêcher Cinna de faire périr tant d'éminents citoyens que de l'en punir enfin lui-même. — *Qvanto melius fuerat, promissum patris non esse servatum* (id., *Off.,* 3, 25)? combien n'eût-il pas mieux valu que la pro-

* Dans les éditions on lit quelquefois *debeant* au lieu de *debebant.*

messe du père ne fût point tenue? *Catilina erupit e senatu triumphans gaudio, qvem omnino vivum illinc exire non oportuerat* (id., *pro Mur.*, 25)., Catilina sortit du sénat triomphant de joie. Il n'eût pas dû en-sortir vivant. *Non modo unius patrimonium, sed urbes et regna celeriter tanta neqvitia devorare potuisset* (id., *Phil.*, 2, 27); une si grande perversité eût pu dévorer non pas le patrimoine d'un seul homme, mais des villes et des royaumes (si elle avait eu à sa disposition des villes et des royaumes). — On exprime de même par le présent de l'indicatif ce qui pourrait encore arriver et sa nature : *Possum perseqvi multa oblectamenta rerum rusticarum; sed ea ipsa, qvæ dixi, sentio fuisse longiora* (Cic., *Cat., M.* 16), je puis (je pourrais) citer encore maintes jouissances de la campagne, mais je sens que ce que j'en ai dit a été déjà trop long. *Longum est enumerare, dicere*, et autres semblables, il serait trop long d'énumérer, de dire. (*Possim, si velim*, je pourrais, si je voulais; voy. § 347, 6.)

d. Par un artifice oratoire souvent on exprime comme étant déjà arrivé ce qui, sous une certaine condition, aurait pu arriver, pour faire comprendre combien la chose était près d'avoir lieu : *Perierat imperium, si Fabius tantum ausus esset, qvantum ira svadebat* (Sen., *de Ira*, 1, 11), c'en était fait de l'empire, si Fabius avait osé tout ce que la colère lui conseillait; et principalement chez les poëtes : *Me truncus illapsus cerebro sustulerat, nisi Faunus ictum dextra levasset* (Hor., *Od.*, 2, 18), j'allais périr, la tête écrasée par la chute d'un arbre, si la main de Faune n'eût amorti le coup

Rem. Chez les poëtes et chez quelques prosateurs de la décadence (p. ex. Tacite), *eram* est quelquefois employé pour *essem* dans une proposition conditionnelle : *Solus eram, si non sævus adesset Amor* (Ov., *Am.*, 2, 6, 34), je serais seul, si le cruel amour n'était près de moi.

e. Quelquefois la chose qui arriverait dans un cas possible, mais supposé (contrairement à la réalité), s'exprime simplement comme une chose qui arrivera, par le futur de l'indicatif mis pour le présent du conjonctif : *Dies me deficiet, si velim paupertatis causam defendere* (Cic., *Tusc.*, 5, 35), le jour me fera (me ferait) défaut, si je voulais défendre la cause de la pauvreté.

Rem. 1. Ce qui serait presque arrivé se rend en latin par *prope* ou *pæne* avec le parfait de l'indicatif (comme quelque chose qui a été bien près d'arriver). *Prope oblitus sum, qvod maxime fuit scribendum* (Cæl., *ap. Cic., ad Fam.*, 8, 14), j'allais presque oublier le plus important de ma lettre.

Rem. 2. Quelquefois une proposition conditionnelle appartient à un infinitif régi par le verbe de la proposition principale, et par conséquent se trouve seule au conjonctif (d'après le § 369), sans influer sur la proposition principale, qui est à l'indicatif et n'a rien de conditionnel : *Sapiens non dubitat, si*

ita melius sit, migrare de vita (Cic., *Fin.*, 1, 19), le sage ne craint pas de quitter la vie, si cela vaut mieux. De même on trouve souvent *nisi, si non* avec le conjonctif, joint à un infinitif dépendant de *non possum;* p. ex. : *Nec bonitas nec liberalitas nec comitas esse potest, si hæc non per se expetantur* (Cic., *Off.*, 3, 33), ni la bonté, ni la libéralité, ni la douceur, ne peuvent exister, si on ne les recherche pour elles-mêmes. *Cæsar munitiones prohibere non poterat, nisi prœlio decertare vellet* (Cæs., *B. C.*, 3, 44), César ne pouvait empêcher les fortifications qu'en se décidant à livrer bataille. La même chose a lieu pour d'autres propositions conditionnelles qui ne renferment point une condition pour la proposition principale, mais servent seulement de complément à une pensée contenue dans celle-ci, et dans laquelle gît la signification d'une proposition infinitive ou autrement dépendante, de telle sorte que la proposition conditionnelle appartient au discours oblique (*oratio obliqva;* § 369); p. ex. : *Metellus Centuripinis, nisi statuas Verris restituissent, graviter minatur* (Cic., *Verr.*, 2, 67), Métellus menace de sévir contre les habitants de Centorbe, s'ils n'ont pas remis en place les statues de Verrès; = *minatur se iis malum daturum, nisi, etc.* (ainsi *minatur* est mis ici tout à fait sans condition). *Nulla major occurrebat res, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus* (Cic., *Div.*, 2, 1), je ne trouvais rien de plus important que d'ouvrir à mes concitoyens la route aux nobles études (= *nullam rem putabam majorem esse*). On rattache aussi quelquefois, au moyen d'une locution abrégée, une proposition conditionnelle mise au conjonctif à une proposition principale énoncée sans condition : *Memini numeros, si verba tenerem* (Virg., *Buc.*, 9, 45), (suppléez : *et canere possem, si, etc.*), je me souviens de l'air (et je pourrais chanter), si je me rappelais les paroles.

Rem. 3. Avec une proposition conditionnelle à l'indicatif, qui énonce le rapport de condition simplement et sans signification accessoire, la proposition principale peut encore être mise au conjonctif par une autre raison, p. ex. parce qu'elle contient un vœu ou une invitation ou une question négative pour indiquer ce qui doit arriver (§ 351 et 353), ou parce qu'elle est une proposition interrogative subordonnée (§ 356) : *Si stare non possunt, corruant* (Cic., *Cat.*, 2, 10), s'ils ne peuvent se soutenir, qu'ils tombent. *Non intelligo qvamobrem, si vivere honeste non possunt, perire turpiter velint* (id., *ibid.*), je ne conçois pas pourquoi, ne pouvant vivre avec honneur, ils veulent périr avec honte. — Il faut particulièrement remarquer l'usage d'une proposition conditionnelle indicative jointe à un vœu, à une malédiction dans les affirmations et les serments : *Ne vivam, si scio* (Cic., *ad Att.*, 16), que je cesse de vivre, si je sais! *Peream, nisi sollicitus sum* (id., *ad Fam.*, 15, 9), que je meure si je ne suis inquiet!

§ 349. Le conjonctif se met dans toutes les propositions, rattachées par des *particules de comparaison*, qui contiennent quelque chose de non réel, et qu'on n'admet que par comparaison (comme si; propositions de comparaison hypothétiques) : *Sed qvid ego his testibus utor, qvasi res dubia aut obscura sit* (Cic., *Div., in Cæc.*, 4)? mais pourquoi provoquer ces témoignages, comme si le fait était douteux ou obscur? *Me juvat, velut si ipse in parte laboris ac periculi fuerim, ad finem belli Punici pervenisse* (Liv., 31, 1), je suis heureux d'être arrivé à la fin de la guerre punique, comme si j'avais pris part

moi-même aux tigues et aux périls. *Parvi primo ortu sic jacent, tanqvam omnino sine animo sint* (Cic., *Fin.*, 5, 15), les enfants venant de naître gisent au berceau, absolument comme s'ils n'avaient point d'âme. (Sur les particules employées dans ces sortes de propositions, voy. § 444, *a Rem.* 1 et 6.)

Rem. En français on met dans ces propositions l'imparfait, pour désigner ce qui n'est qu'une simple supposition ; mais en latin la proposition accessoire se règle sur la proposition principale, et n'admet l'imparfait ou le plus-que-parfait que quand la proposition principale est au passé. Toutefois on met aussi l'imparfait quand il y a comparaison avec une chose qui, dans un autre cas non existant, aurait lieu : *At accusat C. Cornelii filius, idemqve valere debet, ac si pater indicaret* (Cic., *pro Sull.*, 18), mais Sylla est accusé par le fils de C. Cornélius; c'est comme s'il était dénoncé par le père.

§ 350. *a.* On met au conjonctif ce qui n'a pas lieu, mais pourrait se produire dans un sujet indéterminé, simplement supposé, et, si on le tentait, se réaliserait (*conjunctivus potentialis*, conjonctif potentiel). Ce sujet s'exprime par un pronom indéfini ou interrogatif ou par une périphrase relative (également au conjonctif) : *Credat qvispiam*, quelqu'un pourrait croire, ou croirait. *Dicat* (*dixerit*) *aliqvis*, quelqu'un ici pourrait dire. *Qvis credat?* Qui croirait? *Qvis eum diligat, qvem metuat?* Qui aimerait celui qu'il craindrait? (*Qvis diligit?* signifie : qui aime?) *Quis neget, cum illo actum esse præclare?* Qui pourrait nier qu'on ait parfaitement agi à son égard? Cic., *Læl.*, 3. (*Qvis negabit?* signifie : qui niera?) *Qvi videret, urbem captam diceret*, qui le verrait (ou : l'eût vu) dirait (ou : eût dit) une ville prise (id., *Verr.*, 4, 23). *Poterat Sextilius impune negare; qvis enim redargueret?* Sextilius eût pu nier impunément : qui en effet l'eût démenti? Cic., *Fin.*, 2, 17. — En parlant de ce qui est actuellement possible, on met ainsi le présent ou le futur passé (comme futur hypothétique, hors de sa signification ordinaire; voy. § 480; — en parlant du passé, on se sert de l'imparfait *.

Rem. Sur la 2[me] personne du verbe, employée dans le sens de : ON, voy. § 370.

b. On met aussi au conjonctif, par modestie et par réserve, avec un sujet déterminé, ce qui, dans une occasion donnée,

* Le présent au lieu de l'imparfait se met chez les poëtes : *migrantes cernas*, vous les eussiez vus émigrer, Virg., *Æn.*, 4, 401. Voy. § 347 *b*, *Rem.* 1.

peut et doit facilement arriver; c'est le plus souvent à la 1ère personne en parlant de ce à quoi on se sent porté. A l'actif c'est presque toujours le futur passé (hors de son sens ordinaire) qu'on emploie en ce cas : *Haud facile dixerim*, *utrum sit melius*, il ne me serait pas facile de dire lequel des deux est le meilleur. *Hoc sine ulla dubitatione confirmaverim, eloqventiam esse rem unam omnium difficillimam* (Cic., *Brut.*, 6), j'affirmerais sans hésiter un instant que l'éloquence est la chose du monde la plus difficile. *At non historia cesserim Græcis nec opponere Thucydidi Sallustium verear* (Quinct., 10, 1, 101), mais pour l'histoire je ne laisserais pas la palme aux Grecs, et je ne craindrais pas d'opposer Salluste à Thucydide. *Themistocles nihil dixerit, in qvo Areopagum adjuverit* (Cic., *Off.*, 1, 22), Thémistocle lui-même n'aurait pu rien citer en quoi il eût aidé l'Aréopage.

Rem. 1. Il faut surtout remarquer en ce genre les conjonctifs *velim*, *nolim*, *malim*, par lesquels on exprime modestement un vœu (je voudrais, je ne voudrais pas, j'aimerais mieux), p. ex. : *velim dicas*, je voudrais que vous dissiez; *velim ex te scire*, je désirerais savoir de vous; *nolim te discedere*, je ne voudrais pas que vous partissiez. Un vœu, qu'on exprimerait dans d'autres circonstances, mais qui pour le moment ne peut être accompli, se rend par *vellem*, *nollem*, *mallem*; p. ex. : *Vellem adesse posset Panætius*, je voudrais que Panétius pût être ici (Cic., *Tusc.*, 1, 33). *Nollem factum*, je voudrais que cela n'eût pas été fait. (*Vellet*, il eût désiré.)

Rem. 2. Un conjonctif de cette espèce peut aussi se mettre dans une proposition subordonnée avec une conjonction, qui ailleurs se construit avec l'indicatif : *Et si eum, qvi profiteri ausus sit, perscripturum se res omnes Romanas, in partibus singulis fatigari minime conveniat, tamen provideo animo, qvicqvid progredior, in vastiorem me altitudinem invehi*, bien qu'il soit peu convenable que celui qui a osé annoncer qu'il écrirait l'histoire romaine tout entière se laisse rebuter à chaque partie, je sens que, plus j'avance, plus je suis emporté dans de vastes profondeurs (Liv., 31, 1). *Camillus, qvanqvam exercitum assvetum imperio qvi in Volscis erat, mallet, nihil recusavit*, Camille, bien qu'il eût préféré l'armée accoutumée à son commandement qui était chez les Volsques, ne refusa rien (Liv., 6, 9). Cf. § 361, *Rem.* 2.

Rem. 3. Une conjecture sur ce qui a lieu (réellement) ne se rend pas par le conjonctif; seulement la particule *forsitan* (il peut se faire que) se construit, chez les meilleurs écrivains, presque toujours avec le conjonctif; p. ex. : *Concedo; forsitan aliqvis aliqvando ejusmodi qvippiam fecerit* (Cic., *Verr.*, 2, 32), je vous l'accorde; quelque autre peut-être a-t-il fait quelque chose de ce genre.

§ 351. *a.* On se sert du conjonctif pour marquer un vœu et (à la 1ère personne du pluriel) une exhortation mutuelle (*modus optativus*) : *Valeant cives mei, sint incolumes, sint beati!* adieu à mes chers concitoyens! qu'ils vivent en paix! qu'ils

soient heureux (Cic., *pro Mil.*, 34)! *Ne vivam, si tibi concedo, ut ejus rei cupidior sis, qvam ego sum*, que je meure si je t'accorde que tu sois plus jaloux que moi de cette chose (Cic., *ad Fam.*, 7, 23). *Vivas et originis hujus gaudia longa feras,* puisses-tu vivre et jouir longtemps de ce beau privilége (Juven., 8, 46). *Imitemur majores nostros! Meminerimus, etiam adversus infimos justitiam esse colendam*, imitons nos ancêtres! souvenons-nous qu'il faut pratiquer la justice même avec les plus infimes (Cic., *Off.*, 1, 13).

b. Le conjonctif s'emploie quelquefois dans les prescriptions et les défenses à la place de l'impératif; voy. à l'article *impératif,* chap. 5.

Rem. 1. Avec ces conjonctifs la négation ne se rend plus par *non*, mais par *ne;* voy. § 456. Les vœux s'expriment avec plus d'énergie encore par l'addition de la particule *utinam* (plaise ou plût à Dieu!), p. ex. : *Utinam ego tertius vobis amicus adscriberer!* plût au ciel que je fusse en tiers dans votre amitié (Cic., *Tusc.*, 5, 22; l'imparfait pour indiquer ce qui ne peut être). *Utinam ne Phormioni id suadere in mentem incidisset*, plût aux Dieux que je n'eusse pas eu l'idée de donner ce conseil à Phormion (Ter., *Phorm.*, 2, 1, 5). Rarement on trouve *utinam* joint à un *non*, qui se rattache étroitement au verbe : *Hæc ad te die natali meo scripsi, qvo utinam susceptus non essem!* je vous écris le jour de ma naissance; jour funeste, où plût aux dieux que je ne fusse point né (Cic., *ad Att.*, 11, 9). La locution *O, si* avec le conjonctif, est elliptique : *O mihi præteritos referat si Juppiter annos!* O si Jupiter me rendait mes années passées (Virg., *Æn.*, 8, 560).

Rem. 2. Par les particules *dum*, *dummodo*, ou seulement *modo* (*modo ut*), si seulement, pourvu que (*dum ne, dummodo ne, modo ne*), on rattache un vœu ou une recommandation comme condition ou comme restriction à une proposition : *Oderint, dum metuant*, qu'on me haïsse, pourvu qu'on me craigne! *Gallia æqvo animo omnes belli patitur injurias, dummodo repellat periculum servitutis,* la Gaule supporte patiemment toutes les injures de la guerre, pourvu qu'elle écarte le danger de l'esclavage (Cic., *Phil.*, 12, 4). *Omnia postposui, dummodo præceptis patris parerem*, j'ai tout sacrifié, pourvu que j'obéisse aux recommandations de mon père (Cic., *ad Fam.*, 30, 25). *Manent ingenia senibus, modo permaneat studium et industria,* les vieillards conservent leur esprit, pourvu qu'ils conservent le goût de l'étude et l'activité (Cic., *Cat. M.*, 7). *Concede, ut Verres impune hæc emerit, modo ut bona ratione emerit*, pardonnez à Verrès d'avoir fait ces acquisitions, pourvu qu'il les ait faites de bonne foi (Cic., *Verr.*, 4, 5).

Rem. 3. Le commençant remarquera qu'en latin une recommandation se rend souvent par une interrogation au moyen de *qvin* (= *Cur non*), que ne...? *Qvin imus?* que n'allons-nous? allons! *Qvin tu urges occasionem istam?* Que ne saisis-tu l'occasion qui s'offre à toi? = saisis l'occasion, etc.! (Cic., *ad Fam.*, 7, 8).

Rem. 4. On se sert de l'imparfait et du plus-que-parfait du conjonctif (pour conseiller, commander, impérativement), en parlant de ce qui *aurait dû arriver* (par opposition à ce qu'on a dit plus haut être arrivé) : *Curio causam Transpadanorum æqvam esse dicebat; semper autem addebat : vincat utilitas*

reipublicæ! Potius diceret, non esse æqvam, qvia non esset utilis reipublicæ, qvam, qvum non utilem diceret, esse æqvam fateretur, Curion disait que la cause des Transpadans était juste, et il ajoutait toujours : Que l'utilité de la république l'emporte! mieux eût valu dire qu'elle n'était pas juste, par cela même qu'elle n'était pas avantageuse à la république, que de la combattre comme désavantageuse, et d'avouer qu'elle était juste (Cic., *Off.*, 3, 22). *Saltem aliqvid de pondere detraxisset*, du moins il aurait dû ôter quelque chose du poids; ou : encore s'il avait rabattu quelque peu de leur valeur! (Cic., *Finn.*, 4, 20). *Frumentum ne emisses*, n'eusses-tu point acheté (tu n'aurais pas dû acheter) de blé (id., *Verr.*, 3, 84).

Rem. 5. Sur le conjonctif dans le discours oblique (indirect) suivi, répondant à l'impératif dans le discours direct, voy. le § 404.

§ 352. Une permission qu'on donne, une chose qu'on admet, une concession qu'on fait, en parlant de ce qui ne se comporte pas ainsi ou de ce qu'on laisse indécis et qu'on ne veut pas contester, se rend par le conjonctif : *Fruatur sane Gabinius hoc solatio*, que Gabinius, je le veux bien, jouisse de cette consolation (Cic., *Prov. Cons.*). *Vendat ædes vir bonus propter aliqva vitia, qvæ ceteri ignorent; pestilentes sint et habeantur salubres; male materiatæ sint, ruinosæ; sed hoc præter dominum nemo sciat; qværo, si hæc emptoribus non dixerit, num injuste fecerit*, qu'un honnête homme mette en vente une maison à cause de certains défauts qu'il connaît et que tout le monde ignore; qu'elle soit malsaine et passe pour salubre; que la charpente soit mauvaise, l'édifice ruineux; mais, excepté le maître, que personne ne s'en doute; je demande si le propriétaire qui n'avertirait pas les acquéreurs ferait un acte injuste (Cic., *Off.*, 3, 13). *Malus civis, improbus consul, seditiosus homo Carbo fuit. Fuerit aliis, tibi qvando esse cœpit?* Carbon était un citoyen pervers, un mauvais consul, un séditieux. Oui, pour d'autres; mais pour toi, depuis quand? (Cic., *Verr.*, 1, 14). *Ne sint in senectute vires*, admettons que la vieillesse n'ait plus de force (id., *Cat. M.*, 11).

§ 353. Le conjonctif s'emploie dans les interrogations, pour exprimer ce qui *doit* ou *devrait* avoir lieu, surtout quand on fait entendre que la chose n'arrivera pas ou n'est point arrivée : *Utrum superbiam Verris prius commemorem an crudelitatem?* Que dois-je rappeler d'abord, l'orgueil ou la cruauté de Verrès? (Cic., *Verr.*, 1, 47). *Qvam te memorem, virgo?* qui dirai-je que tu es, jeune fille? de quel nom te nommer? (Virg., *Æn.*, 1, 327). *Qvid hoc homine faciatis? Aut ad qvam spem tam importunum animal reservetis?* que ferez-vous de cet homme? Dans quel espoir conserveriez-vous un être aussi af-

freux? (Cic., *Verr.*, 1, 16). *Qvid faceret aliud?* quelle autre chose pouvait-il faire? (Cic., *de Or.*, 3, 23). *Hæc qvum viderem, qvid agerem, judices? contenderem contra tribunum plebis privatus armis?* devant ces faits, que devais-je faire, juges? Devais-je, simple particulier, combattre les armes à la main contre un tribun du peuple? (Cic., *pro Sest.*, 19). *Qvid enumerem artium multitudinem, sine qvibus vita omnino esse nulla potest?* Compterai-je le nombre infini des arts sans lesquels il n'y aurait pas eu d'existence possible? (Cic., *Off.*, 2, 4) (= *non enumerabo*). *Cur plura commemorem?* pourquoi en dirais-je davantage? (*cur hæc commemoro*, signifie : pourquoi rapporté-je ces choses?). *Qvidni meminerim?* Comment ne m'en souviendrais-je point? (Cic., *de Or.*, 2, 67) (négation de *non memini*). On se sert encore du conjonctif dans les interrogations où l'on désapprouve, où l'on désigne une chose comme inconcevable : *Qvæso*, *qvid istuc consilii est? Illius stultitiā victā ex urbe rus tu habitatum migres?* Qu'est-ce que cette idée-là? quoi! pour complaire à un sot caprice vous iriez vous confiner à la campagne? (Ter., *Hec.*, 4, 2, 13). *Ego te videre noluerim?* Vous croyez que je ne veux plus vous voir? (Cic., *ad Q. Fr.*, 1, 3).

Rem. En parlant d'une chose qui ne se peut concevoir, on se sert aussi avec interrogation d'une expression elliptique avec *ut* : *Ego ne ut te interpellem?* que je vous interrompe, moi? ou : moi vous interrompre? (Cic., *Tusc.*, 2, 18) = *fieri-ne potest, ut*, etc.). *Qvamqvam qvid loquor? Te ut ulla res frangat? Tu ut unqvam te corrigas?* mais que dis-je? toi te laisser briser par quelque chose? toi te corriger jamais? (id., *Catil.*, 1, 9).

§ 354. Le conjonctif s'emploie dans toutes les propositions qui désignent l'objet d'un verbe ou d'une expression précédente et sont liées par les particules *ut*, que, *ne*, *ut ne*, *ut non*, *qvin*, *qvominus*, que ne... pas : *Sol efficit*, *ut omnia floreant*, le soleil fait que tout fleurit, fait tout fleurir. *Verres rogat et orat Dolabellam*, *ut ad Neronem proficiscatur*, Verrès prie et supplie Dolabella d'aller trouver Néron (Cic., *Verr.*, 1, 29). *Precor*, *ne me deseras*, je te prie de ne point m'abandonner; *vix me contineo*, *qvin involem in illum*, je ne sais qui m'empêche de lui sauter aux yeux (Ter., *Eun.*, 5, 2, 20). *Mos est hominum*, *ut nolint eundem pluribus rebus excellere*, les hommes ont ce travers, de ne pas vouloir que la même personne excelle dans plusieurs choses (Cic., *Brut.*, 21).

Rem. Quand et avec quelles particules faut-il former les propositions de cette

nature? c'est ce qu'enseigne l'appendice qui suit ce chapitre. La particule peut dans certains cas être laissée de côté; voy. là même le § 372 *b*, *Rem.* 4; le § 373, *Rem.* 1; le § 375 *a*, *Rem.* 1.

§ 355. Le conjonctif se met dans toutes les propositions subordonnées, qui se rattachent à une autre proposition, pour exprimer un but, une fin (*propositions finales*) ou un résultat, une conséquence, et qui sont introduites par les particules *ut*, afin que, *ne* (*ut ne*), afin que-ne, de peur que; *qvo*, pour que par là; *ut*, de sorte que; *ut non*, de sorte que-ne pas; *qvin*, sans que. On emploie également le conjonctif après *ut* (*ut non*) dans la signification de : quand même, lors même que; et après *nedum*, bien loin de. P. ex. : *Legum omnes servi sumus, ut liberi esse possimus*, nous sommes tous esclaves des lois, afin que nous puissions être libres. *Hæc ideo ad te scribo, ne me oblitum esse mandatorum tuorum putes*, je t'écris ces lignes, pour que tu ne croies pas que j'aie oublié tes recommandations. *Ager non semel aratur, sed novatur et iteratur, qvo meliores fetus possit et grandiores edere*, un champ ne se laboure pas une seule fois; on lui donne une seconde et une troisième façon, pour qu'il puisse produire des fruits plus abondants et plus beaux (Cic., *de Or.*, 2, 30). *Verres Siciliam ita vexavit, et perdidit, ut restitui in antiqvum statum nullo modo possit*, Verrès a tellement pressuré et ruiné la Sicile, qu'on ne saurait la rétablir dans son ancien état (Cic., *Verr.*, 1, 4). *In virtute multi sunt adscensus; ut is gloria maxime excellat, qvi virtute plurimum præstet*, il y a dans la vertu plusieurs degrés, et celui-là (ou : de sorte que celui-là) surpasse tout le monde en gloire, qui l'emporte par l'éclat du mérite (Cic., *pro Planc.*, 25). *Nunqvam accedo, qvin abs te abeam doctior*, je ne t'approche jamais, sans m'en retourner (que je ne m'en retourne) plus savant (Ter., *Eun.*, 4, 7, 21). *Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas*, les forces fissent-elles défaut, la volonté n'en est pas moins louable (Ov., *ex Pont.*, 3, 4, 79). *Vix in ipsis tectis frigus vitatur, nedum in mari sit facile abesse ab injuria temporis*, bien loin qu'il soit facile en mer de se garantir des injures du temps, on a de la peine même dans les maisons à se préserver du froid (Cic., *ad Fam.*, 16, 8).

Rem. Sur quelques particularités dans la liaison de ces propositions et l'usage des conjonctions, voy. chap. 9; § 440; sur *ne* et *ut ne*, § 456 avec la *Rem.* 1.

§ 356. On met au conjonctif toutes les *propositions interroga-*

tives subordonnées, c.-à-d. toutes les propositions qu'on rattache à une autre proposition par un pronom ou par un adverbe interrogatif ou par une particule interrogative quelconque, pour désigner l'objet d'un verbe, d'une locution ou d'un adjectif ou substantif isolé : *Qvæsivi ex puero, qvid faceret, ubi fuisset*, j'ai demandé à l'enfant ce qu'il faisait, où il avait été. *Difficile dictu est, utrum hostes magis Pompeji virtutem pugnantes timuerint, an mansvetudinem victi dilexerint*, il est difficile de dire si les ennemis ont plus redouté le courage de Pompée dans le combat qu'ils n'ont chéri sa clémence après la défaite (Cic., *pro leg. Manil.*, 14). *Doleam necne doleam, nihil interest*, il m'est indifférent de souffrir ou de ne souffrir pas (Cic., *Tusc.*, 2, 12). *Vides, ut alta stet nive candidum Soracte*, tu vois comme se dresse dans les airs le Soracte blanchi par une profonde couche de neige (Hor., *Od.*, 1, 9, 1). *Valetudo sustentatur notitia sui corporis et observatione, qvæ res prodesse soleant aut obesse*, la santé se conserve par la connaissance qu'on a de son tempérament et par l'attention à observer ce qui lui est bon et ce qui lui est contraire (Cic., *Off.*, 2, 24).

Rem. 1. Sur les particules interrogatives, voy. § 451-453. Le commençant doit bien se garder de confondre les propositions interrogatives subordonnées avec ces périphrases relatives où le *ce que* français ne signifie pas *quelle chose?* mais *la chose que;* p. ex. : je donne ce que j'ai : *do qvæ habeo;* j'ai dit ce que je savais, *dixi qvæ sciebam.* Je dis ce que je pense, *dico quod sentio;* c.-à-d. ce que je pense, je le dis ; mais *dico qvid sentiam* signifierait : je dis de quel avis je suis.

Rem. 2. Dans les interrogations relatives (indirectes) où il s'agit de déterminer ce qui doit être ou arriver, souvent les verbes français *devoir*, *pouvoir* ne se rendent pas par un mot particulier ; l'idée de *devoir* se trouve suffisamment rendue par le conjonctif, p. ex : *Vos hoc tempore eam potestatem habetis, ut statuatis utrum nos semper miseri lugeamus, an aliqvando per vestram virtutem sapientiamqve recreemur*, vous êtes aujourd'hui les maîtres de décider si nous devons être plongés dans un deuil éternel ou si nous devons (si nous pouvons) attendre enfin de votre courage et de votre sagesse quelque adoucissement à nos maux (Cic., *pro Mil.*, 2). *Non satis constabat qvid agerent*, ils ne savaient pas bien ce qu'ils devaient faire (Cæs., *B. G.*, 3, 14).

Rem. 3. Chez les plus anciens poëtes (Plaute et Térence) on trouve quelquefois une proposition interrogative subordonnée mise à l'indicatif ; p. ex. : *Si nunc memorare velim, qvam fideli animo et benigno in illam fui, vere possum*, si je voulais rappeler ici combien j'ai été fidèle et bon envers elle, je le puis vraiment (Ter., *Hec.*, 3, 5, 21). Chez les poëtes plus récents (Horace, Virgile), cela est rare, et, en prose, cela est tout à fait inusité. Quelquefois, après *dic* ou *qvæso*, on trouve une interrogation directe là où il pourrait y en avoir une indirecte : *Dic, qvæso, num te illa terrent, triceps Cerberus, Cocyti fremitus, transvectio Acherontis?* Dis-moi, je te prie : as-tu peur du Cerbère à trois têtes, du frémissement du Cocyte, du passage de l'Achéron ? (Cic., *Tusc.*, 1, 5). Ici on

peut aussi remarquer que l'expression, *nescio qvis* (*nescio qvo pacto, nescio unde*, etc.), peut être intercalée dans une proposition interrogative, sous forme de parenthèse ou comme observation sur un mot isolé : *Minime assentior iis, qvi istam nescio qvam indolentiam magnopere laudant*, je ne suis pas du tout de l'avis de ceux qui font un pompeux éloge de cette sorte d'insensibilité (cette je ne sais quelle insensibilité) (Cic., *Tusc.*, 3, 6). *Licuit esse otioso Themistocli, licuit Epaminondæ, licuit etiam mihi; sed, nescio qvo modo, inhæret in mentibus nostris qvasi seculorum qvoddam augurium futurorum*, Thémistocle pouvait couler ses jours dans le repos, Épaminondas le pouvait, je l'ai pu aussi; mais nous avons au-dedans de nous je ne sais quel pressentiment des siècles futurs (Cic., *Tusc.*, 1, 15).*

Rem. 4. Sur le mode employé dans les propositions interrogatives dans le discours oblique (indirect), voy. § 405,

§ 357. *a*. Les propositions subordonnées, qui énoncent la *cause*, le *motif*, la *raison* (par les particules *qvod* et *qvia*, parce que), ou l'*occasion*, le *sujet* (par les particules *qvoniam, qvando*, puisque, vu que), se mettent ordinairement à l'indicatif (quand la personne qui parle exprime d'après sa propre opinion le motif réel, l'occasion réelle); mais le conjonctif s'emploie quand la raison (l'occasion) est donnée d'après une opinion étrangère, comme par exemple on la conçoit dans celui dont la façon d'agir a été mentionnée dans la proposition principale : *Aristides nonne ob eam causam expulsus est patria, qvod præter modum justus esset?* Aristide n'a-t-il pas été banni de sa patrie, parce qu'il était (dans l'opinion de ses concitoyens) juste au-delà de la mesure? (Cic., *Tusc.*, 5. 36). *Bene majores accubitionem epularem amicorum, qvia vitæ conjunctionem haberet, convivium nominaverunt*, nos ancêtres ont fort bien nommé *convives*, parce que c'était (dans leur opinion) vivre ensemble, les amis réunis à une même table (Cic., *Cat. M.*, 13). (Ici l'imparfait lui-même montre que la raison est donnée d'après la manière de voir des ancêtres.) Quelquefois on rencontre aussi le conjonctif là où on aurait pu mettre l'indicatif, parce que le motif est accepté comme le véritable par la personne qui parle : *Romani tamen, qvia consules ad id locorum prosperē rem gererent, minus his cladibus commovebantur*, les Romains cependant, parce qu'ils voyaient que les consuls avaient jusqu'alors bien mené les affaires, s'émouvaient moins de ces désastres (Liv., 25, 22).

C'est pour cela qu'avec les verbes qui marquent l'éloge, le

* *Id mirum quantum profuit ad concordiam civitatis*, c'est une chose merveilleuse combien cela a puissamment contribué à la concorde publique (Liv., 2, 1). De même *immane qvantum* avec l'indicatif.

blâme, la plainte, l'étonnement, on met *qvod* (non *qvia*) suivi du conjonctif, quand on exprime à la fois le motif et l'opinion de personnes étrangères qui croyaient à ce motif : *Laudat Panætius Africanum, qvod fuerit abstinens,* Panétius loue l'Africain de son désintéressement (du désintéressement dont, selon lui, il faisait preuve) (Cic.. *Off.*, 2, 22). *Socrates accusatus est, qvod corrumperet juventutem et novas superstitiones introduceret,* Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse et d'introduire des superstitions nouvelles (c'était l'opinion des accusateurs), Quint., 4, 4, 5. Mais quand la personne qui parle indique une chose existant réellement, comme le motif de l'accusation, on met l'indicatif : *Qvod spiratis, quod vocem mittitis indignantur,* ils s'indignent de ce que vous respirez, de ce que vous parlez (Liv., 4, 3).

Rem. 1. La personne qui parle peut aussi exprimer le motif de ses propres actions par le conjonctif, comme d'après une opinion étrangère, quand elle dit comment la chose lui paraissait alors, sans confirmer expressément maintenant cette manière de voir : *Mihi semper Academiæ consvetudo de omnibus in contrarias partes disserendi non ob eam causam solum placuit, qvod aliter non posset, qvid in qvaqve re verisimile esset, inveniri, sed etiam qvod esset ea maxima dicendi exercitatio*, j'ai toujours aimé la méthode des Académiciens, de traiter le pour et le contre sur chaque matière, non-seulement parce que c'est le seul moyen de voir où se trouve la vraisemblance, mais encore parce qu'il n'y a rien de si propre à nous exercer à parler (Cic., *Tusc.*, 2, 3).

Rem. 2. Quelquefois *qvod* se construit avec le conjonctif d'un verbe qui signifie *dire* ou *penser,* bien que ce ne soit pas la circonstance que quelqu'un a dit ou pensé une chose, mais la substance même de ce qui a été dit ou pensé, qui doive être donné comme motif et comme opinion étrangère : *Qvum Hannibalis permissu exisset e castris, rediit paulo post, qvod se oblitum nescio qvid diceret*, après être sorti du camp avec la permission d'Hannibal il revint peu de temps après, disant qu'il avait oublié je ne sais quoi (Cic., *Off.*, 1, 3) (= sous prétexte d'avoir oublié). *Multi prætores, qvæstores et legatos suos de provincia decedere jusserunt, qvod eorum culpa se minus commode audire arbitrarentur*, souvent des préteurs ont obligé leurs questeurs, leurs lieutenants, à sortir de leur province, persuadés que, par la faute de ces agents, ils ne jouissaient pas eux-mêmes d'une bonne réputation (Cic., *Verr.*, 3, 58).

b. Le conjonctif s'emploie, quand on indique que le motif énoncé n'est pas le véritable : *Nemo oratorem admiratus est, qvod latine loqveretur,* personne n'a admiré un orateur, parce qu'il parlait purement latin (Cic., *Or.*, 3, 14) Dans ce sens on a coutume de mettre d'abord *non qvod* (*non ideo quod, non eo qvod*) ou non *qvia* avec le conjonctif, puis *sed qvod* (*qvia*) avec indication de la raison véritable à l'indicatif : *Pugiles in jactandis cæstibus ingemiscunt, non qvod doleant animove suc-*

cumbant, sed qvia profundenda voce omne corpus intenditur venitqve plaga vehementior, les athlètes, en agitant leurs cestes, poussent de grands cris, non qu'ils souffrent ou que leur courage faiblisse, mais parce qu'en jetant un cri, tous les nerfs se tendent et que le coup est porté avec plus de vigueur (Cic., *Tusc.*, 2, 23). (*Jactatum in conditionibus nequicqvam de Tarqviniis in regnum restituendis, magis qvia id negare Porsena neqviverat Tarqviniis, qvam qvod negatum iri sibi ab Romanis ignoraret* (= *non qvod-ignoraret; sed qvia-neqviverat*), or agita vainement dans le règlement des conditions la question du rétablissement des Tarquins sur le trône, plutôt parce que Porsena n'avait pu refuser cela aux Tarquins, que parce qu'il ignorait que les Romains dussent s'y refuser (Liv., 2, 13)*.

Rem. Au lieu de *non qvod* (*non qvia*) on emploie aussi *non qvo*, non que : *De consilio meo ad te, non qvo celandus esses, nihil scripsi antea, sed qvia communicatio consilii qvasi qvædam videtur esse efflagitatio ad coeundam societatem vel periculi vel laboris*, si je ne vous ai rien écrit jusqu'ici de mon projet, ce n'est pas qu'il dût vous être celé, mais parce que la communication d'un projet est une sorte d'invitation pressante à en partager ou les périls ou les fatigues (Cic., *ad Fam.*, 5, 19). On dit aussi *non qvo*, avec *sed ut* ou *sed ne* pour corrélatif. Pour *non qvod non* (*non qvo non*) on trouve aussi *non qvin*; p. ex. : *Non tam ut prosim causis, elaborare soleo, qvam ne qvid obsim; non qvin enitendum sit in utroqve, sed tamen multo est turpius oratori nocuisse videri causæ qvam non profuisse*, j'ai coutume de me donner du mal, non pas tant pour servir mes causes que pour ne leur point nuire; non qu'il ne faille faire beaucoup d'efforts dans les deux cas, mais c'est qu'il y a beaucoup plus de honte pour un orateur à paraître avoir nui à sa cause qu'à ne lui avoir pas été utile (Cic., *de Or.*, 2, 72).

§ 358. Le conjonctif se met avec la particule *qvum*, quand elle exprime la *cause* (vu que, attendu que, comme, *qvum causale*) ou (avec l'imparfait et le plus-que-parfait), la *suite*, l'*enchaînement* des faits (lorsque, après que, quand) : *Qvum vita sine amicis insidiarum et metus plena sit, ratio ipsa monet amicitias comparare*, la vie, sans amis, étant pleine d'embûches et de craintes, la raison elle-même nous invite à nous en procurer (Cic., *Finn.*, 1, 20). *Dionysius qvum in communibus suggestis consistere non auderet, concionari ex turri alta solebat*, comme Denys n'osait point se tenir sur la tribune commune, il avait coutume de faire ses harangues du haut d'une tour (id., *Tusc.*, 5, 20). *Epaminondas qvum vicisset Lacedæmonios apud*

* Exception rare : *Non qvia nasus illis nullus erat* (au lieu d'*esset*), non qu'ils n'eussent point de nez (Hor., *Sat.*, 2, 2, 90).

Mantineam atqve ipse gravi vulnere exanimari se videret, qvæsivit, salvus-ne esset clipeus, après avoir vaincu les Lacédémoniens à Mantinée, Epaminondas, voyant qu'il allait mourir de sa grave blessure, demanda si son bouclier était sauf (id., *Finn.*, 2, 30). Au contraire une action est-elle simplement rapportée à un temps déterminé, de manière que *qvum* signifie *quand* (avec un présent ou un futur) ou *alors que, dans le temps que, dans le temps où,* on met, dans ce cas, l'indicatif; toutefois, quand il a le sens d'*alors que*, il n'est pas rare de le construire avec l'imparfait du conjonctif: *Qvi injuriam non propulsat, qvum potest, injuste facit,* celui qui n'empêche pas une injustice, quand il le peut, agit injustement (Cic., *Off.*, 3, 18). *Qvum inimici nostri venire dicentur, tum in Epirum ibo,* quand on m'annoncera que mes ennemis viennent, j'irai en Epire (id., *ad Fam.*, 14, 3). *Res, qvum hæc scribebam, erat in extremum adducta discrimen*, l'affaire, au moment où je t'évrivais, était dans la situation la plus critique (id., *ib.*, 12, 6). *Dionysius ea, qvæ concupierat, ne tum qvidem, qvum omnia se posse censebat, conseqvebatur,* Denys, même alors qu'il se croyait tout-puissant, n'obtenait pas ce qu'il désirait (id., *Tusc.*, 5, 20). *Qvum Cæsar in Galliam venit, alterius Gallorum factionis principes erant Ædui, alterius Seqvani,* quand César arriva dans la Gaule, à la tête d'une des deux factions étaient les Eduens, à la tête de l'autre, les Séquanes (Cæs., *B. G.*, 7, 12). *Zenonem, qvum Athenis essem, audiebam frequenter,* quand j'étais à Athènes, j'allais souvent entendre Zénon (Cic., *N., D.*, 1, 21). *C. Cæsar tum, qvum maxime furor arderet Antonii, firmissimum exercitum comparavit,* Caius César, au moment où la fureur d'Antoine était dans tout son feu, réunit une armée très-solide (id., *Phil.*, 3, 2)*. Avec les autres conjonctions temporelles qui expriment la succession des faits, on emploie l'indicatif; voy. § 338 *b*.

Rem. 1. L'indicatif s'emploie encore, quand *qvum* (*qvum interim*) sert à rattacher un fait ou un rapport à une autre époque ou à une autre situation précédemment indiquée : *Jam ver appetebat, qvum Hannibal ex hibernis movit,* le printemps approchait déjà, quand Hannibal quitta ses quartiers d'hiver (Liv., 22, 1). *Jam scalis egressi milites prope summa ceperant, qvum oppidani con-*

* *Tum, qvum haberet hæc respublica Luscinos, Calatinos, Acidinos... et tum, qvum erant Catones, Phili, Lælii, tamen hujuscemodi res commissa nemini est,* alors que notre république avait des Luscinus, des Calatinus, des Acidinus, et alors qu'il y avait des Catons, des Philus, des Lælius, une affaire de ce genre ne fut confiée à personne (Cic., *de leg. agr.*, 2, 24).

currunt, lapides, ignem, alia præterea tela ingerunt, déjà au moyen d'échelles les soldats sortis avaient atteint les sommités, quand les habitants accourent en foule, et font pleuvoir sur eux les pierres, le feu et autres projectiles (Sall., *Jug.*, 60). *Piso ultimas Hadriani maris oras petivit, qvum interim Dyrrhachii milites domum, in qva eum esse arbitrabantur, obsidere cœperunt,* Pison gagna les bords les plus reculés de la mer Adriatique, quand à Dyrrhachium (ou : cependant à Dyrrachium) les soldats mirent le siége devant la maison où ils le croyaient demeuré (Cic., *in Pis.*, 38). De même : *Nondum centum et decem anni sunt, qvum de pecuniis repetundis a L. Pisone lata lex est,* il n'y a pas encore cent dix ans qu'une loi sur les concussions fut portée par L. Pison (Cic., *Off.*, 2, 21).

Rem. 2. *Qvum,* dans le sens de, *pendant que, en, par, parce que,* se construit avec le présent et avec le parfait de l'indicatif : *Concedo tibi, ut ea prætereas, qvæ, qvum taces, nulla esse concedis,* je te concède de passer les choses que, quand tu te tais, c.-à-d. en te taisant ou par ton silence, tu accordes n'être point (Cic., *Rosc. Am.*, 19). *Epicurus ex animis hominum extraxit religionem, qvum dis immortalibus opem et gratiam sustulit,* Epicure a arraché la religion du cœur de l'homme, en enlevant aux dieux immortels l'assistance et les faveurs (Cic., *N. D.*, 1, 43). Mais on dit avec l'imparfait du conjonctif : *Munatius Plancus qvotidie meam potentiam criminabatur, qvum diceret, senatum qvod ego vellem decernere,* Munatius Plancus accusait chaque jour ma puissance, en disant que le sénat décrétait ce que je voulais (Cic., *pro Mil.*, 5). Avec *laudo, gratulor, gratias ago, gratia est,* on trouve *qvum* avec l'indicatif dans le même sens que *qvod,* de ce que, parce que ; p. ex. : *Gratulor tibi, qvum tantum vales apud Dolabellam,* je te félicite d'avoir tant de pouvoir auprès de Dolabella (Cic., *ad Fam.*, 9, 14).

Rem. 3. *Qvum* se construit d'ordinaire avec le conjonctif, quand il exprime une certaine comparaison et particulièrement une opposition entre le contenu de la proposition principale et celui de la proposition subordonnée (tandis que, pendant qu'au contraire, lorsque pourtant, bien que) : *Hoc ipso tempore, qvum omnia gymnasia philosophi teneant, tamen eorum auditores discum audire qvam philosophum malunt,* aujourd'hui même, quand (bien que) les philosophes occupent tous les gymnases, leurs auditeurs aiment mieux entendre le bruit du disque que la voix du philosophe (Cic., *de Or.*, 2, 5) ; à l'imparfait cela a toujours lieu. De là vient qu'avec *qvum-tum* (tant... que ; aussi bien... que ; non-seulement, mais encore), quand chaque membre a son verbe propre, on construit souvent le premier membre avec le conjonctif, pour exprimer une certaine comparaison entre le cas général et le cas particulier, entre ce qui a précédé et ce qui a suivi, et autres choses analogues ; p. ex. : *Qvum multæ res in philosophia neqvaqvam satis adhuc explicatæ sint, tum perdifficilis et perobscura qvæstio est de natura deorum,* non-seulement beaucoup de choses en philosophie n'ont pas été encore suffisamment expliquées, mais c'est une question très-difficile et très-obscure que celle de la nature des dieux (Cic., *N, D.*, 1, 1). *Sex. Roscius qvum omni tempore nobilitatis fautor fuisset, tum hoc tumultu proximo præter ceteros in ea vicinitate eam partem causamqve defendit,* Sext. Roscius, qui de tout temps a été partisan de la noblesse, a été dans ces derniers troubles celui de tout notre voisinage qui a défendu cette même cause avec le plus d'ardeur (id., *Rosc. Am.*, 6). Quand la raison des deux faits est simplement indiquée, alors on met l'indicatif : *Qvum ipsam cognitionem juris augurii conseqvi cupio, tum mehercule tuis incredibiliter studiis delector,* non-seulement je désire vivement acquérir la connaissance du droit augural, mais je trouve vraiment dans vos études un charme incroyable (Cic., *ad Fam.*, 3, 9).

Rem. 4. On dit toujours avec le conjonctif : *Audivi* (*auditum est*) *ex eo qvum diceret*, je l'ai (on l'a) entendu dire. On emploie également presque toujours le conjonctif après l'expression : *fuit* (ou *erit*) *tempus* (*illud tempus, dies*), *qvum*, il fut un temps, un temps viendra, où..; et après l'expression plus simple, *fuit, qvum. Illucescet aliqvando ille dies, qvum tu fortissimi viri magnitudinem animi desideres*, un jour peut arriver où tu auras à regretter l'absence du citoyen le plus généreux (Cic., *pro Mil.*, 26). *Fuit, qvum mihi qvoqve initium reqviescendi fore justum arbitrarer*, il y eut un temps où je me flattais aussi de jouir à mon tour d'un repos légitime (Cic., *de Or.*, 1, 1).

§ 359. Quand, au moyen de *qvum* ou d'autres conjonctions (*ubi, postqvam, qvoties, si*, dès que, après que, toutes les fois que, si) ou par des relatifs indéterminés (*qvicunqve*, quiconque; *ubicunqve*, en quelque lieu que; *qvocunque*, partout où, avec mouvement; *in qvamcunqve partem*, de quelque côté que; *ut qvisqve*, selon que chacun) une action souvent répétée se trouve exprimée à l'imparfait ou (plus souvent, d'après le § 338, *a, Rem.*) au plus-que-parfait, les écrivains anciens (Cicéron, César, Salluste) mettent d'ordinaire l'indicatif (Cf. § 338, *a, Rem.*), d'autres au contraire emploient de préférence le conjonctif : *Qvum ver esse cœperat, Verres dabat se labori atqve itineribus*, quand le printemps commençait, Verrès se livrait au travail et aux voyages (Cic., *Verr.*, 5, 10). *Qvamcunqve in partem eqvites impetum fecerant, hostes loco cedere cogebantur*, de quelque côté que la cavalerie eût chargé, les ennemis étaient forcés de se retirer (Cæs., *B. C.*, 2, 40). *Numidæ si a perseqvendo hostes deterrere neqviverant, disjectos a tergo aut lateribus circumveniebant; sin opportunior fugæ collis qvam campi fuerant, Numidarum eqvi facile evadebant*, si les Numides (quand les N.) n'avaient pu empêcher l'ennemi de les poursuivre, ils les enveloppaient par derrière ou sur les flancs dans leur désordre; mais si se présentait une colline plus favorable à la fuite que les plaines, les chevaux numides s'échappaient aisément (Sall., *Jug.*, 50). — *Qvemcunqve lictor jussu consulis prehendisset, tribunus mitti jubebat*, si le licteur par ordre du consul avait mis la main sur quelqu'un, le tribun le faisait relâcher (Liv., 3, 11). *Qvum in jus duci debitorem vidissent, convolabant*, quand ils (toutes les fois qu'ils) voyaient traîner un débiteur en justice, ils accouraient (id., 2, 27). *Id fecialis ubi dixisset, hastam in fines eorum mittebat*, dès que le fécial avait dit ces paroles, il jetait une lance sur leur territoire (id., 1, 32).

§ 360. Les conjonctions *dum, donec* et *qvoad*, dans le sens

de *jusqu'à ce que*, ainsi que *priusqvam* et *anteqvam*, se construisent (dans l'usage régulier de la langue) avec l'indicatif, quand on énonce simplement un fait réellement arrivé ou qui arrive (*a*), mais avec le conjonctif, quand on exprime en même temps une idée de dessein, de but (jusqu'à ce que telle chose arrive) ou qu'on énonce une action qui n'a pas réellement eu lieu (avant que telle chose puisse arriver) (*b*). Toutefois le conjonctif à l'imparfait et au plus-que-parfait se met aussi dans la simple énonciation d'une époque ou d'une action réelle (particulièrement avec *anteqvam*, *priusqvam* dans le style historique) (*c*); on trouve également le conjonctif avec *anteqvam* et *priusqvam*, quand on parle de ce qui a coutume d'arriver, avant qu'une autre chose arrive (*d*). *a. De comitiis, donec rediit Marcellus, silentium fuit*, on ne parla pas des comices, avant le retour de Marcellus (Liv., 23, 31). *Haud desinam, donec perfecero*, je ne cesserai pas que je n'aie achevé (Ter., *Phorm.*, 3, 2, 72). *Milo in senatu fuit eo die, qvoad senatus dimissus est*, Milon resta au sénat ce jour-là, jusqu'à la fin de la séance. (Cic., *pro Mil.*, 10). *Mecum deserta qverebar, dum me jucundis lapsam sopor impulit alis*, abandonnée je gémissais toute seule, jusqu'au moment où je tombai (de fatigue) et où le sommeil me toucha de ses douces ailes (Prov., 1, 3, 43)*. *Non in hac re Pola fuit ejusmodi, sed, anteqvam ego in Siciliam veni, in maximis rebus ac plurimis*, ce ne fut pas dans cette seule chose que Pola agit de la sorte, mais avant mon arrivée en Sicile, dans une foule d'autres de la plus haute importance (Cic., *Verr.*, 2, 47). *Non defatigabor, anteqvam illorum ancipites vias rationesque percepero*, je ne me découragerai pas que je n'aie parfaitement appris leur méthode à double fin (id., *de Orat.*, 3, 36). *Epaminondas non prius bellare destitit, qvam urbem Lacedæmoniorum obsidione clausit*, Epaminondas ne cessa pas de faire la guerre, avant d'avoir bloqué Lacédémone (Corn., *Epam.*, 8). — *b. Iratis subtrahendi sunt ii, in qvos impetum conantur facere, dum se ipsi colligant*, il faut ôter de devant les yeux des personnes irritées celles sur qui elles cherchent à s'élancer, jusqu'à ce qu'elles (en attendant qu'elles) se remettent **. *Numidæ, priusqvam ex castris subveniretur, in proximos colles discedunt*, les Numides, avant qu'on envoyât des secours du

* *Dum* s'emploie rarement dans ce sens (*Usqve ad eum finem, dum* — Cic., *Verr.*, 1, 6).

** Ici, à cause de l'indication d'un but on emploie *dum* et non *donec*.

camp, se retirent sur les collines du voisinage (Sall., *Jug.*, 54). *Anteqvam homines nefarii de meo adventu audire potuissent, in Macedoniam perrexi*, avant que ces scélérats eussent pu apprendre mon arrivée, je continuai ma route vers la Macédoine (Cic., *pro Planc.*, 41). *c. Trepidationis aliqvantum elephanti edebant, donec quietem ipse timor fecisset*, il y eut un peu de trouble parmi les éléphants, jusqu'à ce que la crainte même (que leur inspirait la vue de l'eau) les eût calmés (Liv., 25, 28). *Paucis ante diebus, qvam Syracusæ caperentur, Otacilius in Africam transmisit*, peu de jours avant la prise de Syracuse, Otacilius passa en Afrique (id., xxv, 31)*. — *d. Tragœdi qvotidie, anteqvam pronuntient, vocem cubantes sensim excitant*, les acteurs tragiques, avant de paraître en public, se couchent sur un lit, poussent leur voix et l'élèvent graduellement (Cic., *de Or.*, 1, 59). *Tempestas minatur, anteqvam surgat*, la tempête menace, avant de s'élever (Sen., *Ep.*, 103).

Rem. 1. Sur *exspecto dum, opperior dum* avec le présent, voy. § 339, *Rem.* 2. *Exspectare dum* avec le conjonctif répond au français : *s'attendre à ;* avec l'indicatif, à *attendre que :* p. ex. : *Exspectas fortasse, dum dicat*, vous vous attendez peut-être à l'entendre dire, vous croyez qu'il va dire (Cic., *Tusc.*, 1, 7). On dit dans le même sens *exspectare, ut ;* p. ex. : *Nisi forte exspectatis, ut illa diluam, qvæ Erucius de rebus commenticiis objecit*, à moins que vous n'attendiez par hasard que je réfute ce qu'Erucius a objecté touchant je ne sais quelles inventions (Cic., *Rosc. Am.*, 29).

Rem. 2. Dans le sens de : *aussi longtemps que, tant que*, on peut aussi construire *dum* et *donec* avec le conjonctif, quand il s'agit d'un projet, d'une intention à réaliser : *Die seqventi qvievere milites, dum præfectus urbis vires inspiceret*, le jour suivant les soldats se reposèrent, jusqu'à ce que (en attendant que) le préfet de la ville eût inspecté les forces (Liv., 24, 40). Partout ailleurs on met toujours l'indicatif : *Ti. Gracchus, P. F., tamdiu laudabitur, dum memoria rerum Romanarum manebit*, Tib. Gracchus, fils de Publius, sera loué tant que subsistera le souvenir de Rome (Cic., *Off.*, 2, 12).

Rem. 3. Sur *anteqvam* et *prius qvam* avec le présent voy. § 339, *Rem.* 2. Ces conjonctions se construisent avec l'indicatif présent, en parlant de ce qu'on désigne comme une chose qu'on veut éviter : *Dabo operam ut istuc veniam, anteqvam ex animo tuo effluo*, je ferai en sorte d'aller te voir, avant que je sorte de ta pensée (Cic., *Fam.*, 7, 14).

Rem. 4. Quand on se sert de *ante, priusqvam* pour exprimer l'impossible ou ce qu'il faut éviter à tout prix, on les construit avec le conjonctif (parce que l'action est conçue comme n'ayant pas lieu) : *Ante leves pascentur in æthere cervi, qvam nostro illius labatur pectore vultus*, on verra le cerf léger paître dans les airs, avant que ses traits s'effacent de mon cœur (Virg., *Ecl.*, 1, 59). *Zeno Magnetas dixit in corpora sua citius per furorem sævituros, qvam ut Romanam amicitiam violarent*, Zénon dit que les Magnètes tourneraient leur fureur contre eux-mêmes avant que de manquer à leurs engagements envers

* *Non ante* (ou *prius*) — *qvam* construit toujours avec le parfait de l'indicatif.

Rome (Liv., 35, 31). De même après *potius qvam : Privabo potius Lucullum debito testimonio, qvam id cum mea laude communicem,* j'aime mieux priver Lucullus d'un hommage qui lui est dû que d'y mêler le souvenir de mon propre mérite (Cic., *Acad.*, 1, 1).

§ 361. Les particules de concession *qvamvis*, quoique, et *licet* (propr. le verbe *licet*, avec omission de *ut*), quoique, bien que, se construisent avec le conjonctif : *Quod turpe est, id, qvamvis occultetur, tamen honestum fieri nullo modo potest,* ce qui est honteux, quelque caché qu'il soit, ne saurait devenir honnête (Cic., *Off.*, 3, 19). *Improbitas, licet adversario molesta sit, judici invisa est,* l'emportement, quelque désagréable qu'il soit à l'adversaire, est odieux au juge (il peut être désagréable à l'adversaire, mais il est insupportable au juge), Quintil., 6, 4. 15.

Rem. 1. *Qvamvis* signifie proprement : autant que tu veux, tant que tu voudras, et c'est le conjonctif qui par lui-même exprime la concession, ainsi : *qvamvis occultetur,* qu'il soit caché tant que tu voudras (§ 352). *Qvantumvis* s'emploie de la même manière : *Ista, qvantumvis exigua sint, in majus excedunt,* ces maladies, quelque petites qu'elles soient au début, se développent et grandissent (Sen., *ep.*, 85). *Licet* est rarement employé par les bons écrivains tout à fait comme conjonction ; c'est d'ordinaire chez eux un verbe exprimant une permission : *Fremant omnes, licet : Dicam qvod sentio,* que tout le monde frémisse, permis à eux ! je dirai ce que je pense (Cic., *de Or.*, 1, 44)*.

Rem. 2. L'opposition entre la chose exprimée et une autre, qui existe ou a existé réellement, se rend par *qvamqvam* ou *etsi* (et avec plus d'énergie *tametsi*), avec l'indicatif : *Romani, qvamqvam itinere et prœlio fessi erant, tamen Metello instructi obviam procedunt,* les Romains, quoique fatigués par la marche et le combat, s'avancent en bon ordre au-devant de Métellus (Sall., *Jug.*, 53). *Cæsar, etsi nondum eorum consilia cognoverat, tamen fore id, qvod accidit, suspicabatur,* César bien qu'il n'eût point appris leurs desseins, soupçonnait cependant ce qui arriva (Cæs., *B. G.*, 4, 31). *Tametsi vicisse debeo, tamen de meo jure decedam,* bien que c'en soit assez pour assurer mon triomphe, je n'userai pas de tout mon droit (Cic., *Rosc. Am.*, 27) ; on ne trouve le conjonctif que quand il est mis pour une autre raison, p. ex. d'après le § 450 *b*, *Rem.* 2, ou d'après les §§ 369 et 370. Par *etsi* et (plus souvent) *etiam si*, comme particules conditionnelles, on fait entendre qu'une chose a lieu même dans un certain cas et dans certaines conditions. On emploie l'indicatif (d'après le § 332), quand la condition est simplement énoncée (sans être niée) : *Viri boni multa ob eam causam faciunt, qvod decet, etsi nullum consecuturum emolumentum vident,* les gens de bien font beaucoup de choses par ce seul motif qu'il convient de les faire, bien qu'ils n'entrevoient aucun avantage comme résultat (Cic., *Finn.*, 2, 14). *Qvod crebro qvisqve videt, non miratur, etiamsi, cur fiat, nescit,* ce qu'on voit souvent, on ne s'en étonne point, bien qu'on ignore comment cela se fait (id., *Div.*, 2, 22) ; on se sert du conjonctif (d'après

* *Qvamvis licet insectemur Stoïcos : metuo, ne soli philosophi sint,* nous avons beau nous acharner contre les Stoïciens : je crains fort que ce ne soient les seuls vrais philosophes (Cic., *Tusc.*, 4, 24).

le § 347), quand on fait entendre que la condition ne se présente pas : ***Etiamsi mors oppetenda esset, domi atqve in patria mallem, qvam externis atqve alienis locis***, eussé-je la mort en perpective, j'aimerais mieux l'attendre au milieu des miens et dans mon pays qu'au loin sur des bords étrangers (Cic., ***Fam.***, 4, 7). ***Cur Siculi te defensorem habere nolint, etiamsi taceant, satis dicunt, verum non tacent***, pourquoi les Siciliens ne veulent pas de toi pour défenseur, ils le disent assez, même quand ils garderaient le silence, mais ils ne le gardent pas (id., *Div. in Cæc.*, 6. *Dicunt* à l'indicatif d'après le § 348 *b*).

Rem. 3. Les poëtes et les écrivains postérieurs à la période classique emploient *qvamvis* avec l'indicatif au lieu de *qvamqvam*, quoique (en parl. d'une chose qui existe réellement) ou *etiamsi*, quand bien même : *Pollio amat nostram, qvamvis est rustica, Musam*, Pollion aime notre muse, toute rustique qu'elle est (Virg., *Ecl.*, 3, 84); ce qui est très-rare dans les anciens prosateurs. Au rebours, ils emploient *qvamqvam* avec le conjonctif au lieu de l'indicatif : *Nec vero Alcidem me sum lætatus euntem accepisse lacu, nec Thesea Pirithoumqve, dis qvamqvam geniti essent*, et je n'ai pas eu à me réjouir d'avoir reçu dans mes eaux Alcide, ni Thésée, ni Pirithoüs, bien qu'ils fussent d'origine divine (Virg., *Æn.*, 6, 394). *Qvinctius, qvamqvam moveretur his vocibus, manu tamen abnuit, qvicqvam opis in se esse*, Quinctius, quoique touché de ces accents, fit signe de la main qu'il n'y pouvait rien (Liv., 36, 34).

§ 362. *a.* Les PROPOSITIONS RELATIVES (c.-à-d. introduites par un pronom ou un adverbe relatif) se mettent à l'indicatif, quand la personne qui parle rattache à une idée de la proposition principale une détermination plus précise, fondée sur un fait réel, ou bien développe, par une périphrase, une idée déjà exprimée, de telle sorte que la proposition relative remplace une simple dénomination, p. ex. : ***An alii oratores probantur a multitudine, alii ab iis, qvi intelligunt?*** ou bien certains orateurs ne sont-ils pas approuvés par le vulgaire (ignorant), d'autres par ceux qui comprennent (***qui intelligunt*** équivaut? ici à : ***ab intelligentibus***, par les gens de goût, les connaisseurs)? Cic., ***Brut.***, 49.

L'indicatif se met aussi dans les propositions qui commencent par un pronom ou un adverbe relatif indéfini (§ 87), par lesquels une idée est exprimée mais d'une manière vague et sans rien particulariser relativement à la personne ou à la chose ou à son étendue; p. ex. : ***Qvoscunqve de te qveri audivi, qvacunqve potui ratione, placavi***, tous ceux que j'ai entendus se plaindre de toi, je les ai calmés par tous les moyens possibles (Cic., ***ad Q. Fr.***, 1, 2). ***P. Lentulus, qvidqvid habuit, qvantumcunqve fuit, id totum habuit à disciplina***, tout ce que P. Lentulus eut de talent oratoire, tout ce qu'il fut, il le dut au travail et aux maîtres (Cic., ***Brut.***, 77). ***Patria est ubicunqve est bene***, la patrie est partout où l'on est bien (id. ***Tusc.***, 5, 37). ***Sed qvoqvo modo illud se habet, hæc qverela vestra nihil***

valet, quoi qu'il en soit, votre plainte est sans valeur (id., *pro Lig.*, 7). *Utrum ostendere potest, vincat necesse est,* qu'il prouve l'une ou l'autre de ces deux choses, et la victoire est à lui (Cic., *pro Tull.* § 28).

Rem. Il faut excepter de cette règle le cas où, pour exprimer une action répétée, certains écrivains mettent le conjonctif; voy. § 359.

b. Dans différents cas cependant la proposition relative se met au conjonctif, pour exprimer soit une idée purement imaginaire, une simple conception sans réalité ou un rapport particulier entre le contenu de la proposition relative et la proposition principale. C'est pourquoi un relatif construit avec le conjonctif a souvent la même signification que celle qu'on obtiendrait avec plus de précision au moyen d'une conjonction.

§ 363. *a.* On emploie le conjonctif, quand la proposition relative exprime un dessein motivant l'action mentionnée dans la proposition principale (qui = afin qu'il, pour qu'il, *qui = ut is*) ou une destination qu'a une chose (quelque chose qui peut, quelque chose pour —) : *Clusini legatos Romam, qvi auxilium a senatu peterent, misere*, les Clusiniens envoyèrent des députés à Rome pour demander du secours au sénat (*qvi = ut illi*), Liv., 5, 35. *Misi ad Antonium, qvi hoc ei diceret,* j'ai envoyé quelqu'un à Antoine, pour lui dire cela (Cic., *Phil.*, 1, 5); voy. § 322. *Homini natura rationem dedit, qva regerentur animi appetitus*, la nature a donné la raison à l'homme pour qu'avec elle (*qva = ut eâ*) il réglât les appétits de l'âme (Cic. *N. D.*, 2, 12). *Sunt multi, qvi eripiunt aliis, qvod aliis largiantur,* il y a beaucoup de gens qui prennent aux uns pour donner (de quoi donner) à d'autres (*qvod = ut id*), Cic., *Off.*, 1, 14. *Germani neqve Druides habent, qvi rebus divinis præsint, neqve sacrificiis student*, les Germains n'ont pas de Druides pour présider aux choses divines, et ils ne s'appliquent point aux sacrifices (Cæs., *B. G.*, 6, 21). *Habes* (*nihil est*), *quod agas et qvo te oblectes*, tu as quelque chose (tu n'as rien) pour t'occuper et te distraire. *Hæc h bui, de amicitia qvæ dicerem,* voilà ce que j'avais à dire touchant l'amitié (Cic., *Læl.*, 27). *Non habet*, *unde solvat*, il n'a pas de quoi payer. *Dedi ei, ubi habitaret*, je lui ai donné un lieu où habiter (Cf. § 365).

b. Il faut particulièrement remarquer qu'après les adjectifs *dignus*, *indignus*, *idoneus* et quelquefois après *aptus*, on construit le relatif avec le conjonctif, pour exprimer ce dont on est

digne ou capable : *Digna res est, qvam diu multumqve consideremus* (ou : *qvæ diu multumqve consideretur*), la chose mérite qu'on l'examine longtemps et beaucoup, mérite d'être étudiée à fond. *Homines scelerati indigni mihi videbantur, qvorum causam agerem*, les scélérats me paraissaient indignes que je plaidasse leur cause. *Gaius non satis idoneus visus est, cui tantum negotium committeretur,* Gaius ne m'a pas paru propre à être chargé d'une affaire si importante. *Nulla mihi videbatur aptior persona, qvæ de senectute loqveretur qvam Catonis,* personne ne me paraissait plus propre que Caton à parler de la vieillesse (Cic., *Læl.*, 1).

Rem. 1. Les poëtes et les prosateurs postérieurs à l'époque classique construisent aussi ces adjectifs avec l'infinitif (actif ou passif, suivant le cas) : *Lyricorum Horatius fere solus legi dignus est* (*legi = qvi legatur*), parmi les lyriques Horace à peu près seul mérite d'être lu (Quintil., X, 1, 96). *Fons etiam rivo dare nomen idoneus* (*dare = qvi det*), une source digne de donner un nom même à un ruisseau (de passer pour un ruisseau et d'avoir un nom comme ruisseau), Hor., *Ep.*, 1, 16, 12*.

Rem. 2. Il ne faut pas confondre la locution *non* (*nihil*) *habeo* (*nihil est, non est*), *qvod*, je n'ai rien que ou rien à, avec *non habeo* signifiant : je ne sais, et construit avec une proposition interrogative surbordonnée : *De pueris qvid agam, non habeo*, je ne sais que faire des enfants (Cic., *ad Att.*, 7, 19; Cf., *ibid.*, *nihil habeo, qvod ad te scribam*, je n'ai rien à t'écrire).

Rem. 3. On peut encore remarquer ici le conjonctif placé après les particules *cur*, *qvamobrem*, *qvare*, quand elles sont précédées des mots *causa, ratio, argumenta* ou autres locutions de semblable signification (cause, raison, motif). Voy. § 572 *b. Rem.* 6.

§ 364. Le conjonctif se met dans les propositions relatives qui complètent l'idée d'une certaine nature ou disposition et en expriment l'effet, de telle sorte que le pronon relatif *qvi*, prend le sens de *ut*, que : *Innocentia est affectio talis animi qvæ* (= *ut ea*) *noceat nemini,* l'innocence est une disposition de l'âme telle qu'elle ne nuit à personne (Cic., *Tusc.*, 3, 8). *Nulla acies humani ingenii tanta est, quæ* (= *ut ea*) *penetrare in cœlum possit,* nul génie humain n'a le coup d'œil assez perçant pour pénétrer dans le ciel (Cic., *Acad.*, 2, 39). *Qvis potest esse tam aversus à vero, qui neget* (= *ut ille*), *hæc omnia, qvæ videmus, deorum immortalium potestate administrari?* est-il un homme assez ennemi de la vérité pour ne pas reconnaître que tout ce vaste univers est gouverné par la puissance des dieux immortels? Cic., *Cat.*, 3, 9. *Ego is sum, qvi nihil unqvam mea potius qvam*

* *Dignus ut*, qu'on trouve dans Tite-Live, est très-rare.

meorum civium causa fecerim, je suis tel que je n'ai jamais fait passer mon intérêt avant celui de mes concitoyens (Cic., *Fam.*, 5, 21). (Mais on dit aussi : *Non is es, Catilina, ut te* (pour *qvem*) *unqvam pudor a turpitudine revocarit*, tu n'es pas homme, Catilina, à avoir jamais par pudeur renoncé à la honte (Cic., *Cat.*, 1, 9). *L. Pinarius erat vir acer et qvi nihil in fide Siculorum reponeret*, L. Pinarius était un homme actif et d'un caractère à ne s'en reposer en rien sur la fidélité des Siciliens (Liv., 24, 39). *Syracusani, homines periti, qvi etiam occulta suspicari possent, habebant rationem qvotidie piratarum qvi securi ferirentur*, les Syracusains, qui ont de l'usage et de l'esprit, qui savent fort bien deviner ce qu'on leur cache, tenaient jour par jour un registre exact des pirates qu'on pouvait exécuter (Cic., *Verr.*, 5, 28). *Nunc dicis aliqvid, qvod ad rem pertineat*, tu dis maintenant quelque chose qui peut avoir rapport au sujet (Cic., *Rosc. Am.*, 18). — *Num qvidqvam potest eximium esse in ea natura, qvæ nihil nec actura sit unqvam, neqve agat neqve egerit?* peut-il y avoir quelque chose d'excellent dans un être tel qu'il ne fait, n'a fait ni ne fera jamais rien? Cic., *N. D.*, 1, 41. — *In enodandis nominibus vos, Stoici, qvod miserandum sit, laboratis*, vous autres Stoïciens vous vous donnez, pour découvrir ce que peuvent cacher les noms, une peine à faire pitié (id., *ib.*, 3, 24). De même encore après un comparatif : *Campani majora deliqverant, quam qvibus* (= *ut iis*) *ignosci posset*, les Campaniens avaient commis de trop grandes fautes pour qu'on pût leur pardonner ; voy. § 308, *Rem.* 1.

Rem. 1. Une proposition relative de ce genre s'attache soit à un pronom démonstratif, exprimant une manière d'être (p. ex. *talis*, *tantus*, *ejusmodi*, *is*, *qvi*, etc.), soit à une notion substantive (p. ex. un être qui, ou *aliqvid qvod*), ou bien s'ajoute pour déterminer d'une manière plus précise une qualification adjective. Quelquefois aussi on trouve ce conjonctif dans des propositions relatives qui ne complètent point une idée précédemment exprimée, mais contiennent elles-mêmes le développement d'une notion, quand on veut donner une idée générale d'une personne ou d'une chose douée d'une certaine faculté ou propriété, et appeler en même temps l'attention sur cette faculté ou propriété dans son rapport avec le contenu de la proposition principale : *Hoc non erat ejus, qvi innumerabiles mundos mente peragravisset*, cela (de telles préoccupations) n'était pas d'un homme qui avait parcouru par la pensée des mondes innombrables (Cic., *Finn.*, 2, 31). — *Qvi ex ipso audissent, qvum palam multis audientibus loqveretur, nefaria qvædam ad me pertulerunt*, des gens qui l'auraient entendu de sa propre bouche, quand il parlait ouvertement devant beaucoup de personnes, m'ont rapporté des propos abominables (Cic., *Att.*, 11, 8). *Qvi audierant* signifierait : ceux qui l'avaient entendu positivement. — *At ille nescio qvi, qvi in scholis nominari solet, mille et octoginta stadia qvod abesset*,

videbat, mais ce je ne sais qui, qu'on cite dans les écoles, voyait des objets qui auraient été éloignés de lui de mille quatre-vingts stades (id., *Acad.*, 2, 25). *Qvod aberat* signifierait : ce qui était éloigné, positivement.

Rem. 2. On met de la même manière le conjonctif dans des propositions relatives qui restreignent une énonciation générale à une certaine catégorie déterminée, particulièrement au moyen de *qvi qvidem* (celui du moins) et de *qvi modo* (pourvu qu'il, si toutefois il) : *Ex oratoribus Atticis antiquissimi sunt, qvorum qvidem scripta constent, Pericles et Alcibiades*, parmi les orateurs attiques, parmi ceux du moins dont les écrits sont authentiques, les plus anciens sont Périclès et Alcibiade (Cic., *de Orat.*, 2, 22). *Xenophanes unus, qvi deos esse diceret, divinationem funditus sustulit*, seul, parmi ceux du moins qui proclamaient l'existence des dieux, Xénophane a ruiné la divination dans ses fondements (id., *Div.*, 1, 3). *Servus est nemo, qvi modo tolerabili conditione sit servitutis, qui non audaciam civium perhorrescat*, il n'est pas un esclave, pour peu qu'il soit dans des conditions d'esclavage supportables, qui n'ait horreur de l'audace des citoyens (id., *Catil.*, 4, 8). *Qvod sciam*, que je sache; *qvod meminerim*, autant que je puis m'en souvenir, = *qvantum scio*. — *Pergratum mihi feceris, si eum, qvod sine molestia tua fiat, juveris*, tu me feras grand plaisir, si tu l'aides, sans toutefois te gêner (id., *Fam.*, 13, 23). Mais on trouve aussi dans le même sens : *Qvæ tibi mandavi, velim cures, qvod sine tua molestia facere poteris*, ce que je t'ai recommandé, je désire que tu t'en occupes, autant que tu pourras le faire, en ce que tu pourras faire, sans te gêner (id., *ad Att.*, 1, 5).

§ 365. Quand on énonce d'une manière générale qu'il y a ou qu'il n'y a pas, soit une personne, soit une chose, à qui puisse s'appliquer une certaine proposition relative, cette proposition relative se met au conjonctif; c'est ainsi qu'on emploie le conjonctif après les expressions : *est, qvi; sunt, reperiuntur, non desunt, qvi; exstitit, exstiterunt, exortus est, qvi* (*exortus est philosophus, qui*); *habeo, qui*, j'ai quelqu'un, qui; *est, ubi*, il y a des lieux, où; *nemo est, qvi; nihil est, qvod* (*qvis est, qvi?*), etc. Par exemple : *Sunt, qvi discessum animi a corpore putent* (*fuerunt qvi disc. an. a corp. putarent*) *esse mortem*, il y a (il y a eu) des gens qui pensent (qui pensaient) que la mort n'est que la retraite de l'âme quittant le corps (Cic., *Tusc.*, 1, 9). *In omnibus seculis pauciores viri reperti sunt, qvi suas cupiditates, qvam qvi hostium copias vincerent*, il s'est rencontré dans tous les temps moins d'hommes sachant triompher de leurs passions que des troupes ennemies (Cic., *ad Fam.*, 15, 4). *Nemo est orator, qvi se Demosthenis similem esse nolit*, il n'est pas d'orateur qui ne voulût ressembler à Démosthène (id., *de Opt. Gen. Or.*, 2). *Qvod ex majore parte unamqvamqve rem appellari dicunt, est ubi id valeat*, quand on dit que les choses reçoivent leur dénomination de ce qui en compose la meilleure partie, cela n'est vrai que dans certains cas (id.,

Tusc., 5, 8). ***Est qvatenus amicitiæ dari venia possit,*** il y a un certain point jusqu'où peut aller l'indulgence pour l'amitié (id., *Læl.*, 17). ***Nullas accipio litteras, qvas non statim ad te mittam,*** je ne reçois pas de lettre, que je ne te l'envoie aussitôt.

Rem. 1. Les poëtes emploient fréquemment l'indicatif après celles de ces expressions qui sont affirmatives (p. ex. *est, sunt, qvi*); mais non après celles qui sont négatives (comme p. ex. *nemo est, qvi*) : *Sunt qvos curriculo pulverem Olympicum collegisse juvat*, il en est qui aiment à se couvrir sur un char de la poussière d'Olympie (Hor., *Od.*, 1, 1, 3). *Interdum rectum vulgus videt; est, ubi peccat*, le vulgaire voit parfois le vrai; il y a des cas où il erre (id., *Ep.*, 2, 1, 63). Chez les bons prosateurs ces exemples-là sont rares : *sunt, qvi ita dicunt, imperia Pisonis superba barbaros neqvivisse pati*, il en est qui disent que les barbares ne purent supporter les ordres hautains de Pison (Sall., *Catil.*, 19), excepté quand un pronon déterminatif ou un adjectif numéral est joint à l'énoncé affirmatif, comme *sunt multi* (*sunt multi homines*), et autres semblables; car alors on emploie aussi bien l'indicatif que le conjonctif : *sunt multi, qvi eripiunt aliis, qvod aliis largiantur*, il est des gens qui enlèvent aux uns pour donner aux autres (Cic., *Off.*, 1, 14). *Nonnulli sunt in hoc ordine, qvi, aut ea, qvæ imminent, non videant, aut ea, qvæ vident, dissimulent*, il y a des gens dans cette assemblée qui ou ne voient pas ce qui nous menace, ou qui dissimulent ce qu'ils voient (id., *in Cat.*, 1, 12). *Duo tempora inciderunt, qvibus aliqvid contra Cæsarem Pompejo svaserim*, il est arrivé deux circonstances où j'ai conseillé à Pompée quelque chose contre César (id., *Phil.*, 2, 10).

Rem. 2. Quand une proposition relative se rapporte à une idée négative, à laquelle on rattache un attribut déterminé (comme : rien n'est un bien), on peut la mettre soit à l'indicatif comme simple détermination ajoutée à l'idée, p. ex. : *Qvidqvam bonum est, qvod non eum, qvi id possidet, meliorem facit?* est-il un bien qui ne rende meilleur celui qui le possède (Cic., *Par*, 1, 3)? soit au conjonctif d'après la manière indiquée plus haut : *Nihil bonum est, qvod non eum, qvi id possideat, meliorem faciat*, il n'est pas de bien qui ne rende meilleur celui qui le possède. *Nemo rex Persarum potest esse, qui non ante magorum disciplinam perceperit*, personne ne peut être roi de Perse, s'il ne s'est initié préalablement à la doctrine des mages (Cic., *Div.*, 1, 41).

Rem. 3. Au lieu de *nemo est, qvi non*; *nihil est, qvod non*, on peut aussi employer l'expression, *qvin* (*is, id*), voy. § 440, *Rem.* 3. Quand il faut nécessairement indiquer un cas déterminé (comme presque partout où le relatif aurait dû être mis à l'accusatif), on doit ou ajouter *is* (*qvin eum, qvin id*) ou plutôt conserver le relatif (*qvem non, qvod non*).

§ 366. Les propositions relatives se mettent au conjonctif quand il faut indiquer qu'elles renferment la raison de la proposition principale, de telle sorte que *qvi* se rapproche de la signification de *qvum is* (attendu qu'il) : *Caninius fuit mirifica vigilantia, qvi suo toto consulatu somnum non viderit*, Caninius a été d'une vigilance merveilleuse, lui qui (attendu qu'il) n'a pas vu le sommeil durant tout son consulat (Cic., *ad Fam.*, 7, 30). ***Miseret tui me, qvi hunc tantum hominem facias inimicum***

tibi, tu me fais pitié, de te mettre sur les bras un pareil homme (Ter., *Eun.*, 4, 7, 32). **Ut** *cubitum discessimus, me, qvi ad multam noctem vigilassem, artior, qvam solebat, somnus complexus est*, dès que nous fûmes allés nous coucher, un sommeil plus profond que d'ordinaire s'est emparé de moi, qui avais veillé (attendu que j'avais veillé) bien avant dans la nuit (Cic., *Somn. Scip.*, 1). *O fortunate adolescens, qvi tuæ virtutis Homerum præconem inveneris!* heureux jeune homme, qui as trouvé (attendu que tu as trouvé) Homère pour héraut de ta vertu! (id., *pro Arch.*, 10)

Rem. 1. Dans beaucoup de cas, la personne qui parle a le choix entre le conjonctif, pour indiquer expressément que la proposition relative contient la raison de la proposition principale, et le simple indicatif, par lequel la proposition relative s'ajoute comme simple éclaircissement : Ainsi : *Habeo senectuti magnam gratiam, qvæ mihi sermonis aviditatem auxit, potionis et cibi sustulit*, je sais un gré infini à la vieillesse qui a augmenté mon goût pour la conversation, et m'a ôté celui du boire et du manger (Cic., *Cat. M.*, 14); il aurait pu dire aussi *auxerit-sustulerit* (attendu qu'elle a augmenté, ôté).

Rem. 2. La raison se met plus en relief encore par les expressions *ut pote qvi*, *ut qvi* (comme celui qui) ou *præsertim qvi* (particulièrement comme celui qui, = particulièrement vu que), qui se construisent avec le conjonctif. *Qvippe qvi* (proprement : franchement, comme celui qui; = vu qu'il) se construit aussi bien avec le subjonctif que (chez quelques écrivains, Salluste, Tite-Live) avec l'indicatif : *Solis candor illustrior est qvam ullius ignis, qvippe qvi immenso mundo tam longe lateqve colluceat* (Cic., *N. D.*, 2, 15), l'éclat du soleil est plus brillant que celui d'aucun feu, puisqu'il (vu qu'il) éclaire l'immense univers dans une si grande étendue en long et en large. *Animus fortuna non eget, qvippe quæ probitatem, industriam aliasqve artes bonas neqve dare neqve eripere cuiqvam potest* (Sall., *Jug.*, 1), l'âme n'a pas besoin de la fortune, qui ne peut (vu qu'elle ne peut) ni donner ni ôter à personne la probité, l'activité et les autres vertus.

Rem. 3. Le conjonctif se met également dans les propositions relatives qui renferment une idée opposée à celle de la proposition principale (voy. sur *qvum* § 358, *Rem.* 3) : *Nosmetipsi, qvi Lycurgei a principio fuissemus, qvotidie demitigamur* (Cic., *ad Att.*, 1, 13), moi aussi qui dans le principe étais sévère comme Lycurgue, je m'adoucis tous les jours

§ 367. Une proposition relative descriptive peut se mettre au conjonctif quand on énonce hypothétiquement ce qui arrivera dans le cas où existerait une personne ou une chose telle que la description la présente, p. ex. : *Hæc et innumerabilia ex eodem genere qvi videat, nonne cogatur confiteri deos esse*, celui qui verrait ces choses et mille autres du même genre, ne serait-il pas forcé d'avouer qu'il y a des dieux? (Cic., *N. D.*, 2, 4). *Qvi... videt, nonne cogitur*, signifierait, dans le sens positif et non plus

hypothétique, celui qui voit... n'est-il point forcé? voy. § 250, 2.

§ 368. Les propositions relatives se mettent au conjonctif quand elles sont des parties essentielles d'une expression (c.-à-d. d'une pensée, d'une résolution, etc.), qui, dans la proposition principale, est mentionnée ou indiquée comme *étrangère* et ne renferme aucune idée que la personne même qui parle exprime comme lui étant propre : *Socrates exsecrari eum solebat, qvi primus utilitatem à jure sejunxisset*, Socrate avait coutume de maudire celui qui le premier avait distingué l'utile du juste (Cic., *Legg.*, 1, 12). *Nemo extulit eum verbis, qvi ita dixisset, ut, qvi adessent, intelligerent, qvid diceret* (id., *de Orat.*, 4, 14), personne n'a jamais loué un orateur pour avoir parlé (parce qu'il aurait parlé) de manière à se faire comprendre de ses auditeurs. *Pætus omnes libros, qvos frater suus reliqvisset, mihi donavit*, Pætus m'a fait présent de tous les livres que son frère pourrait avoir laissés (id., *Att.*, 2, 1). (*Qvos frater ejus reliqvit*, signifierait : que son frère a laissés.) *In Hispaniis prorogatum veteribus prætoribus imperium cum exercitibus qvos haberent*, dans les Espagnes le commandement fut continué aux anciens préteurs avec les armées qu'ils avaient (l'auteur reproduit ici une partie du decret du sénat), Liv., 40, 18.

Rem. La pensée mentionnée dans la proposition principale peut appartenir à la personne même qui parle, quand elle la présente comme une pensée qu'elle a eue à une autre époque : *Occurrebant colles campiqve et Tiberis et hoc cælum, sub qvo natus educatusqve essem* (Liv., 5, 54), à mon souvenir se présentaient ces collines, ce Tibre et ce ciel sous lequel j'étais né, sous lequel j'avais grandi (Liv., 5, 54). Quelquefois la différence est très-légère, et on ne distingue que sur une faible nuance si la proposition relative est exprimée comme partie d'une pensée étrangère (par le conjonctif) ou comme appartenant à la personne même qui parle (par l'indicatif); p. ex. : *Majores natu nil rectum putant, nisi qvod sibi placuerit* ou *nisi qvod ipsis placuit*, les personnes âgées ne trouvent bien que ce qui leur a plu. Le conjonctif indique qu'ils ont conscience de leur façon de juger les choses. Cf. § 490 *c*, *Rem.* 3 sur *sui* et *suus**.

§ 369. Le conjonctif ne se met pas seulement dans les propositions relatives (§ 368), il se met encore dans d'autres *propositions secondaires*, énoncées comme parties de la pensée

* *Alius alias causa illata, qvam sibi ad proficiscendum necessariam esse diceret, petebat, ut sibi Cæsaris voluntate discedere liceret* (Cæs., *B. C.*, 1, 39), les uns alléguant un prétexte, les autres un autre, qui rendait, disaient-ils, leur départ nécessaire, demandaient à César la permission de quitter le camp. *Diceret* au conjonctif au lieu de : *qvæ necessaria esset*. Voy. § 357, *a*, *Rem.* 2.

exprimée dans la proposition principale, par ex. dans les propositions conditionnelles : *Rex præmium proposuit* (*præmium propositum est*), *si qvis hostem occidisset*, le roi proposa (on proposa) une récompense, à qui aurait tué un ennemi (§ 348 Rem. 3. Cf. sur les propositions causales le § 357, *a*). C'est pourquoi on emploie le conjonctif dans toutes les propositions ralatives ou secondaires, rattachées à la principale par des conjonctions, quand ces propositions sont ajoutées pour compléter une idée exprimée par un infinitif ou une proposition construite soit avec le conjonctif soit avec l'accusatif et un infinitif, et dont le contenu est présenté par la personne qui parle non pas simplement comme réel, mais seulement comme partie essentielle de l'idée exprimée dans l'infinitif ou le conjonctif (*oratio obliqva*, discours indirect). S'agit-il au contraire d'intercaler dans une proposition conjonctive ou infinitive une remarque ou un éclaircissement produit par la personne même qui parle (et qu'on pourrait supprimer sans nuire à la pensée principale) ou une description de quelque chose ayant une existence réelle et indépendante du contenu de la proposition principale, on emploie alors l'indicatif. —*a. Potentis est facere quod velit*, il est de l'homme puissant de faire ce qu'il peut vouloir (mais : *Homo potens facit qvod vult*). *Non dubitavi id a te petere, qvod mihi esset omnium maximum maximeqve necessarium* (id., *ad Fam.*, 2, 6), je n'ai point hésité à te demander ce qui était pour moi le plus important et le plus nécessaire (mais : *id a te peto, qvod mihi est maximum*). *Qvod me admones, ut me integrum, qvoad possim, servem, gratum est*, je te sais gré du conseil que tu me donnes de me conserver pur, autant que je pourrai (id., *Att.*, 7, 26) (mais : *serva te integrum, qvoad poteris*). *Rogavit, ut, qvoniam sibi vivo non subvenisset, mortem suam ne inultam esse pateretur* (id., *Div.*, 1, 27), il demanda que, puisqu'il ne lui était point venu en aide de son vivant, il ne souffrît pas du moins que sa mort restât sans vengeance (mais : *Quoniam mihi vivo non subvenisti, mortem meam ne inultam esse passus sis*). *In Hortensio memoria fuit tanta, ut, qvæ secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet, qvibus cogitavisset* (id., *Brut.*, 88), Hortensius avait une si grande mémoire que ce qu'il avait conçu dans sa pensée, il le rendait, sans avoir rien écrit, dans les termes mêmes où il l'avait conçu (mais : *Hortensius, qvæ secum erat commentatus, ea verbis eisdem reddebat, qvibus*

cogitaverat). *Mos est Athenis, laudari in concione eos, qvi sint in præliis interfecti* (id., *Orat.*, 43), il est d'usage à Athènes de faire l'éloge public de ceux qui ont été tués dans les combats. *Si luce qvoqve canes latrent, qvum deos salutatum aliqvi venerint, opinor crura iis suffringantur, qvod acres sint etiam tum, qvum suspicio nulla sit* (id., *Rosc. Am.*, 20), si les chiens aboyaient durant le jour, quand quelqu'un vient adorer les dieux, je pense qu'on leur casserait les jambes, parce qu'ils seraient défiants quand il n'y a pas matière à soupçon (si ce n'était pas une simple supposition on dirait : *Canes latrant, qvum deos salutatum aliqvi venerunt*; et : *Crura iis suffringuntur, qvod acres sunt etiam tum, qvum suspicio nulla est*). *Earum rerum, qvibus abundaremus exportatio nulla esset, nisi hoc munere homines fungerentur* (id., *Off.* 2, 3), il n'y aurait aucune exportation des choses que nous aurions en trop, si des hommes ne se chargeaient de ce soin (mais : *Earum rerum, qvibus abundamus, exportatio nulla est*) (l'abondance et la disette sont ici considerées comme de simples hypothèses : dans le cas où nous aurions du superflu). — *b. Apud Hypanim fluvium, qvi ab Europæ parte in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas qvasdam nasci qvæ unum diem vivant* (Cic., *Tusc.*, 1, 39), sur le fleuve Hypanis, qui du côté de l'Europe se jette dans le Pont (remarque de la personne même qui parle), Aristote dit qu'il naît certains insectes qui ne vivent (ne vivraient) qu'un jour (partie de ce que dit Aristote et non la personne qui parle). *Qvis potest esse tam aversus à vero, qvi neget, hæc omnia qvæ videmus, deorum immortalium potestate administrari* (id., *in Catil.*, 5, 9)? qui peut être assez ennemi de la vérité pour nier que tout ce que nous voyons (l'univers) soit gouverné par la puissance des dieux immortels? *Sophocles a filiis in judicium vocatus est, ut, qvemadmodum nostro jure male rem gerentibus patribus bonis interdici solet, sic illum a re familiari removerent judices* (Cic., *Cat. M.*, 7), Sophocle fut appelé en justice par ses fils pour que les juges lui retirassent l'administration de ses affaires, comme chez nous on ôte la gestion de leurs biens aux pères de famille qui les dissipent.

Rem. 1. Dans beaucoup de cas, un développement relatif peut désigner tout aussi bien une notion existant par elle-même, une classe existante de personnes ou de choses, qu'une partie de la pensée mentionnée; p. ex. : *Eloqvendi vis efficit, ut ea qvæ ignoramus, discere, et ea, qvæ scimus, alios docere possimus* (Cic., *Nat. D.*, 2, 59), grâce à l'éloquence, nous pouvons apprendre ce que

nous ignorons et enseigner aux autres ce que nous savons (ici *ea, qvæ ignoramus*, et *ea, qvæ scimus*, expriment deux classes de choses réellement existantes; mais on pourrait dire aussi : *Ut ea, qvæ ignoremus, discere, et ea, qvæ sciamus, alios docere possimus*, et alors le sens serait : les choses que nous pouvons ignorer... savoir). Si, avec une proposition principale au parfait, on exprime une pensée générale par une de ces propositions secondaires mise non au présent, mais à l'imparfait, c'est que cette pensée est exprimée comme un membre dépendant de la pensée principale : *Rex parari ea jussit, qvæ ad bellum necessaria essent*, le roi fit préparer les choses nécessaires (qui pouvaient être nécessaires) pour la guerre. Mais on dirait : *Rex arma, tela, machinas ceteraqve, qvæ in bello necessaria sunt, parari jussit*, le roi fit préparer les armes, les traits, les machines et les autres choses qui sont nécessaires à la guerre.

Rem. 2. Les historiens, s'écartant de la règle ordinaire, emploient assez souvent l'indicatif dans des propositions relatives exprimant des détails et des développements qu'on doit naturellement ou nécessairement considérer comme membres de la pensée étrangère qu'on rapporte; p. ex. : *Scaptius infit, annum se tertium et octogesimum agere et in eo agro, de qvo agitur, militasse*, Scaptius dit qu'il est dans sa quatre-vingt-troisième année et qu'il a servi dans ce territoire dont il s'agit (Liv., 3, 71) (discours direct : *In eo agro, de quo agitur, militavi*). *C. Mario magna atqve mirabilia portendi haruspex dixerat; proinde, qvæ animo agitabat, fretus dis ageret*, l'haruspice avait dit que de grandes et merveilleuses choses étaient présagées à C. Marius; qu'en conséquence il réalisât, avec l'aide des dieux, ce qu'il méditait dans son esprit (Sall., *Jug.*, 63) (discours direct : *Proinde, qvæ animo agitas, fretus dis, age!*). Chez d'autres écrivains il est rare que, dans de semblables propositions, l'indicatif soit conservé : *Tertia est sententia, ut, qvanti qvisqve se ipse facit, tanti fiat ab amicis* (Cic., *Læl.*, 16), la troisième opinion veut que nos amis fassent de nous le même cas que nous faisons de nous-mêmes.

Rem. 3. On doit particulièrement remarquer que la particule *dum* se construit souvent chez les poëtes et chez les écrivains postérieurs avec le présent historique (§ 336, *Rem.* 2) à l'indicatif, bien que la proposition soit un des membres de la pensée étrangère exprimée par l'infinitif : *Dic, hospes, Spartæ, nos te hic vidisse jacentes, dum sanctis patriæ legibus obseqvimur*, étranger, va dire à Sparte que tu nous a vus couchés ici, pour obéir aux saintes lois de la patrie (Cic., *poet.*, *Tusc.*, 1, 42). (Plus exactement : *Video, dum breviter voluerim dicere, dictum esse à me paulo obscurius*, je vois qu'en voulant être bref, j'ai été un peu plus obscur (Cic., *de Or.*, 1, 41).

Rem. 4. Et même, quand, à une proposition secondaire conjonctive, qui n'est point membre d'une pensée étrangère ou générale (exprimée par l'infinitif), p. ex. à une proposition exprimant le temps ou la cause au moyen de *qvum*, vient s'ajouter une nouvelle proposition secondaire, pour compléter l'indication de circonstance, il n'est pas rare que, dans cette seconde proposition, l'on mette le conjonctif, bien que l'idée qu'elle exprime puisse, en tant que réelle, être rendue par l'indicatif : *De his rebus disputatum est qvondam in Hortensii villa, qvæ est ad Baulos, qvum eo postridie venissemus, qvam apud Catulum fuissemus* (p. *fueramus*), ces questions ont été discutées autrefois dans la villa d'Hortensius, voisine de Baules, où nous nous étions rendus le lendemain du jour que nous passâmes chez Catulus (Cic., *Acad.*, 2, 3).

§ 370. Outre les règles données jusqu'ici en général sur le conjonctif, il faut particulièrement remarquer que la *seconde* personne du conjonctif s'emploie en parlant d'une personne

simplement supposée, pour désigner par là un seul sujet indéterminé qu'on se représente comme quelque chose de général (quelqu'un, on). Le conjonctif indique que tout l'énoncé repose sur cette supposition. Cette forme se rencontre dans le discours conditionnel, dans les énonciations hypothétiques, et dans les interrogations sur ce qui doit ou peut arriver (§ 350 et 353), dans les propositions secondaires introduites par des conjonctions, dans les propositions relatives avec *qvi* ou un relatif indéfini, dans les prescriptions et les défenses (voy. l'article de l'impératif, chap. 5) : ***Æqvabilitatem conservare non possis, si aliorum naturam imitans, omittas tuam***, vous ne sauriez rester vous-même si, laissant de côté votre nature, vous vouliez imiter celle d'un autre (Cic., *Off.*, 1, 31). Si l'on parlait d'un sujet réel, déterminé, on dirait : ***Conservare non possumus, si omittimus. Dicas (credas, putes) adductum propius frondere Tarentum***, vous diriez (croiriez, penseriez) que c'est Tarente rapproché qui étale ici son feuillage (Hor., *Ep.*, 1, 16, 11 = *dicat aliqvis*). ***Qvem neqve gloria neque pericula excitant, neqvicquam hortere***, celui que n'excitent ni la gloire ni les périls, vous l'exhorteriez en vain (Sall., *Cat.*, 58). ***Crederes victos esse***, vous les eussiez crus vaincus (Liv., 2, 43). Sur l'imparfait voy. § 350, *a*. ***Tanto amore possessiones suas amplexi tenebant, ut ab iis membra divelli citius posse diceres***, ils embrassaient avec tant d'amour leurs possessions, qu'on eût dit qu'on détacherait plus tôt leurs membres de leur corps (Cic., *Sull.*, 20). ***Ut sunt, qvi urbanis rebus bellicas anteponant, sic reperias multos, quibus periculosa consilia qvietis splendidiora videantur***, de même que l'on trouve beaucoup d'esprits qui mettent la valeur guerrière au-dessus du courage civil, il en est un grand nombre aux yeux de qui les avis périlleux paraissent plus brillants que les conseils paisibles (id., *Off.*, 1, 24). ***Ubi istum invenias, qui honorem amici anteponat suo?*** Où trouver cet homme qui préférerait l'élévation de son ami à la sienne (id. *Læl.*, 17)? En parl. d'un sujet déterminé : ***Ubi eos inveniemus, qui opes amicitiæ non anteponant?*** où trouverons-nous ceux qui ne préféreraient pas la richesse à l'amitié (id., *ibid.*)? ***Bonus segnior fit, ubi negligas***, le bon se relâche, dès qu'on le néglige (Sall., *Jug.*, 31). On pourrait, au lieu de la deuxième personne, mettre : ***ubi negligitur***, dès qu'il est négligé. ***Qvum ætas extrema advenit, tum illud, qvod præteriit, effluxit; tantum remanet, qvod virtute et recte factis consecutus***

sis (= *quod consecuti sumus*, ou *quod consecutus aliqvis est*), quand arrive l'extrémité de l'âge (le dernier moment), tout ce qui a précédé s'évanouit; il ne reste plus que les fruits de la vertu et des bonnes actions (Cic., *Cat. M.*, 19). *Conformatio sententiarum permanet*, *qvibuscunqve verbis uti velis* (= *utimur*), de quelques expressions qu'on veuille se servir, le fond de la pensée reste (Cic., *de Orat.*, 3, 52).

Rem. 1. Les propositions conditionnelles de cette espèce, quoique construites avec le conjontif, ne l'entraînent pas dans la proposition principale : *Mens qvoqve et animus, nisi tanqvam lumini oleum instilles, exstingvuntur senectute*, l'esprit aussi et le cœur, si on ne verse pour ainsi dire de l'huile dans la lampe, s'éteignent par l'effet de la vieillesse (Cic., *Cat. M.*, 11); excepté quand la proposition conditionnelle renferme un cas purement hypothétique, où quelque chose doit avoir lieu : *Si constitueris te cuipiam advocatum in rem præsentem esse venturum atqve interim graviter ægrotare filius cœperit, non sit contra officium non facere qvod dixeris*, si vous avez promis à votre client de plaider sa cause un tel jour et que cependant votre fils vienne à tomber dangereusement malade, vous ne manquerez pas à votre devoir en ne tenant pas cet engagement (Cic., *Off.*, 1, 10). = supposons que vous ayez promis... dans ce cas vous ne, etc.

Rem. 2. Dans cet emploi de la deuxième personne on ajoute rarement *tu*; p. ex. : *Virtutem necessario gloria, etiamsi tu id non agas, conseqvitur*, la gloire vient nécessairement couronner la vertu, lors même que tu n'y viserais pas (qu'on n'y viserait pas), Cic., *Tusc.*, 1, 38. Au contraire *te, tui, tibi, tuus* peuvent se rapporter à un pareil sujet. De la même manière, pour désigner un sujet indéterminé, hypothétique, on peut mettre *te* à l'accusatif avec l'infinitif, quand ce pronom personnel exprime simplement le sujet hypothétique d'un jugement (voy. § 398 *a*); p. ex. : *Nullum est testimonium victoriæ certius, qvam, qvos sæpe metueris, eos te vinctos ad supplicium duci videre*, il n'est pas de témoignage plus sûr de la victoire, que de voir conduire enchaînés au supplice ceux qu'on a souvent redoutés (Cic., *Verr.*, 5, 26).

APPENDICE AU CHAPITRE III.

SUR LA FORMATION DES PARTICULES OBJECTIVES AU CONJONCTIF ET SUR LES PARTICULES QU'ON Y EMPLOIE.

§ 371. Comme l'idée d'une action ou d'un état considérée comme objet d'une proposition ou d'une conception peut s'exprimer non-seulement par une proposition au conjonctif, mais encore par un infinitif (accusatif avec l'infinitif, proposition infinitive), et que les propositions objectives avec le conjonctif se forment au moyen de diverses particules, selon la nature de l'attribut de la proposition principale, il convient de donner ici les règles suivies pour l'application des propositions objec-

tives au conjonctif et en même temps pour l'emploi des particules qui s'y rapportent. Les cas où l'objet se rend par l'accusatif et un infinitif, ou par un simple infinitif, seront traités dans le chapitre 6[me]. En général l'objet se rend par une proposition au conjonctif avec tous les verbes et toutes les locutions qui expriment une tendance et un effet, ou un événement, un fait qui se produit.

Rem. En français, avec les verbes de la première classe, dans beaucoup de cas il n'y a pas de proposition objective proprement dite, mais un simple infinitif.

§ 372. *a.* Une proposition construite avec *ut* se joint à tous les verbes ou à toutes les locutions qui, d'une façon ou de l'autre (soit d'ordinaire, soit dans certaines applications et dans certaines constructions particulières), expriment l'idée de : *faire que* quelque chose arrive; ou : *travailler, contribuer, s'appliquer* à ce qu'une chose arrive, comme : *a. facio, efficio, perficio, conseqvor, asseqvor, adipiscor, impetro, pervinco; consvetudo, naturâ fert; — b. oro, rogo, peto, precor, obsecro, flagito, postulo, posco; — curo* (*video*, j'avise à ce que), *provideo, prospicio; — svadeo, persvadeo, censeo* (je conseille), *hortor, adhortor, moneo, admoneo, permoveo, adduco, incito, impello, cogo; — impero, mando, præcipio, dico* (je dis à qqn de, etc.); — *scribo, mitto, nuntio* (j'écris à qqn de, je lui envoie l'ordre de), *edico, concedo, permitto, sino, — statuo* (j'arrête que qqn doit, etc.), *constituo, decerno, — volo* (je veux que qqn), *nolo, malo, opto, studeo* (je m'étudie, je m'applique à ce que qqn), *— nitor, contendo, elaboro, pugno, — id ago, operam do, legem fero, lex est, senatus consultum fit, auctor sum, consilium do, magna cupiditas est* (grand désir que qqche ait lieu), et autres semblables. *Cura ut valeas*, aie soin, fais en sorte de te bien porter. *Rogavi, ut proficiscerentur*, je les ai priés de partir. *Dolabella ad me scripsit, ut qvam primum in Italiam venirem,* Dolabella m'a écrit de me rendre au plus tôt en Italie (Cic., *ad Att.*, 7, 1). *Elaborandum est, ut nosmetipsi nobis mederi possimus,* il faut travailler à pouvoir nous guérir nous-mêmes (de nos maladies morales), Cic., *Tusc.*, 3, 3. *Multi tum, qvum maxime fallunt, id agunt, ut boni viri esse videantur,* beaucoup, au moment même où ils sont le plus trompeurs, s'efforcent de paraître d'honnêtes gens (id., *Off.*, 1, 13).

Rem. La particule *ut* (*uti*) appartient à la même souche pronominale interrogative et relative d'où sont tirés *uter, ubi, unde*, etc., et signifie originairement *comment?* ou (dans le sens relatif), de même que, comme (§ 201, 5). De ce *comment* interrogatif est née la signification *de manière à*, en parlant du dessein, du but, de l'objet enfin qu'on se propose en agissant (s'ingénier, chercher comment on obtiendra tel résultat); et de l'emploi relatif est sortie en partie la signification de : *aussitôt que, dès que, comme* (comme j'arrivais, il partit); en partie celle de : *de sorte que* (de même que le pronom relatif qui réunit le sens de : *de sorte qu'il*). Puis le sens primitif se perd davantage encore, de telle sorte que le mot ne donne plus à une proposition que d'une manière indéterminée et générale le caractère de sujet ou de complément d'une autre (avec les verbes exprimant événement, arrivée).

b. Si l'objet est exprimé négativement (faire en sorte que quelque chose n'arrive pas), on emploie au lieu de *ut* la particule *ne* (et aussi *ut — ne*). *Peto non ut aliqvid novi decernatur, sed ne qvid novi decernatur,* je demande non pas qu'on décrète quelque chose de nouveau, mais qu'on ne décrète rien de nouveau (Cic., *ad Fam.*, 2, 7). *Vos adepti estis, ne qvem civem timeretis*, vous y avez gagné de n'avoir plus personne à redouter (Cic., *pro Mil.*, 13). Après les verbes qui expriment l'effet, l'exécution, on emploie aussi *ut non*. Voy. là-dessus § 456 avec la Rem. 3.

Rem. 1. Il faut remarquer l'expression *videre, ne,* voir que ne... pas; voir, si par hasard ne... pas... : *Vide, ne mea conjectura sit verior,* voyez, si ma conjecture n'est pas plus vraisemblable (que la vôtre), Cic., *pro Cluent.*, 36. De là *vide, ne* signifie quelquefois : je crains bien que... ne.

Rem. 2. Les verbes qui expriment *volonté* (vouloir que qqche arrive; *volo*, etc.; *placet*, on est d'avis, il est décidé; quelquefois *studeo, postulo*), régissent aussi un accusatif avec l'infinitif : *volo te hoc scire*, je veux que tu saches cela. Voy. § 396. *Volo* (*nolo, malo*) s'emploie ordinairement avec le simple conjonctif sans *ut*, dans les phrases courtes et claires (voy. *Rem.* 4); ailleurs il se construit avec l'accusatif et l'infinitif : *Quid vis faciam?* Que veux-tu que je fasse? Ter., *Eun.*, 5, 9, 24. *Tu ad me de rebus omnibus scribas velim*, je voudrais que tu m'écrivisses sur toutes ces choses (Cic., *ad Fam.*, 7, 13). Plus rarement : *Volo, ut mihi respondeas*, je veux que tu me répondes (Cic., *in Vat.*, 6). On emploie de la même manière *sino*, je permets, je laisse; p. ex.: *Sine vivam* (rarement : *ut vivam*), permets que je vive, laisse-moi vivre : ailleurs il se construit avec l'infinitif (§ 390) ou avec l'infinitif et l'accusatif (§ 396).

Rem. 3. Avec quelques-uns des verbes qui signifient « agir sur d'autres pour les amener à faire qqche », l'action s'exprime quelquefois par le simple infinitif, comme avec *moneo*, j'engage à, et particulièrement *cogo*, je force à (§ 390). Avec quelques-uns on peut employer *ad* avec le gérondif en *dum* : *Impello aliqvem ad faciendum aliqvid,* j'engage qqn à faire qqche.

Rem. 4. Après les verbes qui expriment une volonté et une action sur d'autres (principalement *conseiller, prier, persuader*), et après *fac* et *faxo* (mais non autre part que là après *facio* et les autres verbes exprimant l'idée

d'*obtenir*, *d'atteindre*), on peut supprimer *ut* et mettre le simple conjonctif, si le rapport est clair, et surtout si le conjonctif n'est pas trop loin avant ou après le verbe qui régit : *Dic veniat*, dis-lui de venir. *Fac cogites*, *qvi sis*, aie soin de songer qui tu es. *Sine te exorem*, laisse-moi te fléchir (Ter., *Andr.*, 5, 3, 30). *Cæsar Labieno mandat*, *Remos reliqvosqve Belgas adeat atqve in officio contineat*, César ordonne à Labiénus d'aller trouver les Rémois et les autres Belges et de les contenir dans le devoir (Cæs., *B. G.*, 3, 11). *Albinus Massivæ persvadet*, *qvoniam ex stirpe Masinissæ sit*, *regnum Numidiæ ab senatu petat*, Albinus persuade à Massiva, puisqu'il est de la race de Masinissa, de demander au sénat le trône de Numidie (Sall., *Jug.*, 35). *Jugurtha oppidanos hortatur*, *mœnia defendant*, Jugurtha engage les habitants à défendre leurs murs (id., *ibid.*, 56).

Rem. 5. Plusieurs des verbes et locutions mentionnés ici ont en même temps une autre signification par laquelle ils expriment une *opinion* ou la manifestation d'une opinion et d'une pensée; et alors ils régissent un accusatif accompagné d'un infinitif, comme *statuo*, j'établis; *decerno*, je reconnais, je juge; *volo*, je veux, c. à-d. dans la langue philosophique, je prétends, je soutiens; *contendo*, je soutiens; *concedo*, j'accorde; *persvadeo*, j'amène quelqu'un à croire, je persuade; *moneo*, je rappelle (que qqche est); *efficio* (*conficio*), je prouve; *cogo*, je résous, je conclus, je démontre; *adducor*, je suis amené à; *auctor sum*, j'assure; p. ex. : *Concedo, non esse miseros*, *qvi mortui sunt*, j'accorde que les morts ne sont point malheureux (Cic., *Tusc.*, 1, 7). *Dicæarchus vult efficere animos esse mortales*, Dicéarque prétend prouver que les âmes sont mortelles (id., *ib.*, 1, 31). Toutefois *concedo*, *contendo*, *efficio*, *adducor*, et quelques expressions analogues, à cause de leur signification primitive, se construisent aussi avec *ut* : *Ex quo efficitur, ut, qvod sit honestum, id sit solum bonum*, d'où il résulte que ce qui est honnête est seul bon (Cic., *Tusc.*, 5, 75). *Facio*, dans le sens de : je fais (je représente, je montre qqn faisant qqche), régit l'accusatif avec l'infinitif ou le participe présent comme apposition à l'objet (comme *induco aliqvem loqventem*) : *Isocratem Plato admirabiliter in Phædro laudari fecit à Socrate*, Platon, dans son Phèdre, fait louer admirablement Isocrate par Socrate (Cic., *de Opt. Gen. Or.*, 6). *Xenophon Socratem disputantem facit*, *formam Dei qværi non oportere*, Xénophon fait soutenir à Socrate qu'il ne faut pas s'enquérir de la forme de Dieu (id., *N. D.*, 1, 12). *Polyphemum Homerus cum ariete colloqventem facit ejusqve laudare fortunas qvod*, *qvà vellet*, *ingredi posset*, *et*, *qvæ vellet*, *attingeret*, Homère nous représente Polyphème s'entretenant avec un bélier et louant le sort de cet animal, parce qu'il pouvait aller où il voulait et brouter ce qui lui plaisait (id., *Tusc.*, 5, 39). *Fac*, dans le sens de : *imagine-toi*, *figure-toi*, *suppose que*, se construit toujours avec l'accusatif et l'infinitif; p. ex. : *Fac*, *qvæso*, *qvi ego sum*, *esse te*, supposez, je vous prie, que vous êtes moi (mettez-vous un moment à ma place) (Cic., *Fam.*, 7, 23). *Facio*, dans le sens de *faire que*, ne se construit guère avec l'accusatif et l'infinitif que chez les poëtes : *Nati me coram cernere letum fecisti*, tu m'as fait voir en face la mort de mon fils (Virg., *Æn.*, 2, 538).

Rem. 6. Après les mots *causa*, *ratio*, *argumentum* et les locutions de signification analogue, l'objet se rend par une proposition avec une des particules, *qvare*, *qvamobrem*, *cur* (raison de, raison pour). On dit aussi simplement : *est* (*nihil est*, *qvid est*), *cur* (*qvamobrem*, *qvare*, *qvod*), il y a motif de, on est fondé à (il n'y a pas de motif, de raison de). *Multæ sunt causæ*, *qvamobrem hunc hominem cupiam abducere*, j'ai beaucoup de motifs (cent raisons) de vouloir emmener cet homme (Ter., *Eun.*, 1, 2, 65). *Qvid fuit causæ cur in Africam Cæsarem non seqverere?* Quel motif avais-tu pour ne point suivre César en Afrique (Cic., *Phil.*, 2, 29)? *Nihil affert Zeno*, *qvare mundum*

ratione uti putemus, Zénon n'apporte aucun argument qui puisse nous faire penser que le monde est raisonnable (Cic., *N. D.*, 3, 4). *Qvid est, cur tu in isto loco sedeas?* Quelle raison as-tu d'être assis en ce lieu (id., *pro Cluent.*, 53)? *Non est, qvod invideas istis, qvos magnos felicesqve populus vocat*, il n'y a pas de raison pour que tu envies le sort de ceux que le peuple appelle grands et heureux (Sen., *Ep.*, 94). Très-rarement : *causa est, ut* — *.

§ 373. Avec les verbes et les expressions qui indiquent en général que quelque chose a lieu, arrive ou approche, on emploie une proposition avec *ut*, pour indiquer ce qui arrive, etc.; il en est ainsi avec *fit, futurum est, accidit, contingit, evenit, usu venit, est* (c'est le cas de), *seqvitur, restat, reliqvum est, relinqvitur, superest, proximum est, extremum est, prope est, longe abest, tantum abest.* Dans les propositions négatives on se sert de *ut non* et non de *ne;* voy. § 356 avec la Rem. 3. *Accidit, ut illo tempore in urbe essem,* il arriva qu'à cette époque-là je fusse à Rome. *Sæpe fit, ut ii, qvi debeant, non respondeant ad tempus,* il arrive souvent que ceux qui doivent (de l'argent), ne sont pas prêts à l'échéance (Cic., *Att.*, 16, 2). *Si hæc enunciatio vera non est, seqvitur, ut falsa sit*, si cette énonciation n'est pas vraie, il s'ensuit qu'elle est fausse (id., *de Fat.*, 12). *Restat* (*proximum est*), *ut doceam omnia qvæ sint in hoc mundo, hominum causa facta esse*, il me reste à (je n'ai plus qu'à) démontrer que tout ce qui est dans cet univers a été fait pour les hommes (id., *N. D.*, 2, 61 et 29). *Propius nihil est factum, qvam ut Cato occideretur,* peu s'en est fallu que Caton ne fût tué (id., *ad Quint. fr.*, 1, 2, 5). De même encore : *Servilius ad id, qvod de pecunia credita jus non dixerat, adjiciebat, ut ne delectum qvidem militum ex senatusconsulto haberet,* Servilius, outre qu'il n'avait pas jugé les débiteurs, ne faisait pas même la levée ordonnée par le sénat (Liv., 2, 27).

Rem. 1. Il faut encore remarquer ici les expressions *necesse est* et *oportet*, il est nécessaire, il faut, qui se construisent tantôt avec le conjonctif sans *ut* (on dit rarement *necesse est, ut*), tantôt avec l'accusatif et l'infinitif : *Leuctrica pugna immortalis sit necesse est,* la bataille de Leuctres doit nécessairement être immortelle (Corn. Nep., *Epam.*, 10). *Corpus mortale interire necesse est*, le corps mortel doit nécessairement mourir. *Ex rerum cognitione efflorescat oportet oratio,* il faut que le discours naisse de la connaissance des choses (Cic., *de Or.*, 1, 6). *Oportet*, employé dans le sens de *c'est un*

* *Magna causa absolutionis Fonteji est, ne qva insignis huic imperio ignominia suscipiatur* (Cic., *pro Font.*, 12), un puissant motif d'absolution en faveur de Fontéius, c'est d'épargner à cet empire une insigne flétrissure (le soin d'empêcher que); proposition de but, comme dans : *ob eam causam, ut* (Cic., *Off.*, 1, 11).

devoir, se construit toujours avec l'accusatif. On dit, sans sujet déterminé : *Oportet ire*, *necesse est ire*, il faut aller. Sur *licet* voy. § 389, *Rem.* 5.

Rem. 2. Quand *seqvitur* exprime une conséquence logique, il peut aussi se construire avec l'accusatif et l'infinitif ; mais il se construit le plus souvent avec *ut*. *Contingit mihi* dans le sens de : il m'arrive heureusement (j'ai le bonheur de), et *restat* (il reste), s'emploient aussi, chez les poëtes et les écrivains postérieurs à l'époque classique, avec le simple infinitif : *Non cuivis homini contingit adire Corinthum*, tout le monde n'a pas le bonheur d'aller à Corinthe (Hor., *Ep.*, 1, 17, 36). Ordinairement : *Thrasybulo contigit*, *ut patriam liberaret*, Thrasybule eut le bonheur d'affranchir sa patrie (Corn., *Thras.*, 1).

Rem. 3. Le verbe *accedit* (à cela se joint, ajoutez), par lequel on ajoute une circonstance, se construit soit de la même manière avec *ut*, soit avec *qvod* et une proposition indicative, qui contient la circonstance (Cf. § 398 *b*) : *Ad Appii Claudii senectutem accedebat etiam, ut cæcus esset*, à la vieillesse d'Appius Claudius se joignait qu'il était aveugle (la cécité), Cic., *C. M.*, 6. *Accedit qvod patrem plus etiam qvam tu scis, amo*, ajouter que j'aime le père plus encore que vous ne savez (id., *ad Att.*, 13, 21). S'il s'agit d'un rapport qu'on donne non comme positif et réel, mais comme conditionnel et supposé, on ne peut alors employer que *ut*; on ne se sert pas de *qvod*, p. ex. : *Si vero illud qvoque accedet, ut dives sit reus, difficillima causa erit*, mais si à cela vient se joindre que l'accusé soit riche, la cause sera très-difficile. Au contraire on dit toujours *adde qvod*, ajoutez-y cette circonstance que. (Sur *Exspecto, ut*, voy. § 360, *Rem.* 1.)

§ 374. Aux substantifs et aux pronoms construits avec *sum*, et qui font entendre que quelque chose arrive ou doit arriver, on joint une proposition avec *ut*, pour indiquer ce à quoi se rapporte la pensée précédente et en quoi elle se vérifie ; p. ex. : *Est hoc commune vitium in magnis liberisqve civitatibus, ut invidia gloriæ comes sit*, c'est un vice commun dans tous les grands états libres, que l'envie accompagne la gloire (Corn., *Chabr.*, 2). *Mos est hominum, ut nolint eundem pluribus rebus excellere*, c'est l'habitude des hommes, de ne point aimer à voir le même homme exceller dans plusieurs genres (Cic., *Brut.*, 21). *Cultus deorum est optimus, ut eos semper pura, integra, incorrupta mente veneremur*, le meilleur culte qu'on puisse rendre aux dieux, c'est de les vénérer avec une âme toujours pure, innocente, sans tache (Cic., *N. D.*, 2, 28). *Altera est res, ut res geras magnas et arduas plenasqve laborum*, la seconde condition exigée, c'est de faire des choses grandes, difficiles et pleines de fatigues (id., *Off.*, 1, 20). *Fuit hoc in M. Crasso, ut existimari vellet nostrorum hominum prudentiam Græcis anteferre*, c'était un système chez M. Crassus de vouloir passer pour préférer les lumières de nos compatriotes (des Romains) à celles des Grecs (id. *de Orat.*, 2, 1). *Adhuc in hac sum sententia, nihil ut faciamus, nisi qvod Cæsar velle vi-*

deatur, je suis toujours d'avis de ne rien faire que ce que César paraît vouloir (id., *ad Fam.*, 4. 4). *In eo est, ut proficiscar*, je suis sur le point de partir.

Rem. 1. Les expressions *mos est*, *cultus est optimus* (sans pronom), sont quelquefois aussi complétées par un simple infinitif : *Virginibus Tyriis mos est gestare pharetram*, les jeunes filles tyriennes ont coutume de porter un carquois (Virg., *Æn.*, 1, 336).

Rem. 2. Quand on exprime un jugement sur la nature d'une action simplement conçue (et non énoncée comme réelle) au moyen d'un adjectif construit avec *sum* ou par une locution équivalente (*æqvum est*, *optimum est*, et autres sembl.; — *Magna laus est; qui probari potest? Qvam habet æqvitatem?*), on a pour sujet soit un simple infinitif soit un accusatif accompagné d'un infinitif (§ 398, *a*). Toutefois on trouve aussi, dans ce cas, une proposition avec *ut*, quand en même temps on doit faire entendre que l'action est vraie ou fausse, possible ou impossible; p. ex. : *Non est verisimile, ut Chrysogonus horum servorum litteras adamarit aut humanitatem*, il n'est point vraisemblable que Chrysogonus se soit épris de la littérature ou de l'urbanité de ces esclaves (id., *Rosc. Am.*, 41). *Qvid tam inauditum, qvam eqvitem Romanum triumphare? Qvid tam inusitatum qvam ut, qvum duo consules fortissimi essent, eqves Romanus, ad bellum maximum pro consule mitteretur?* Quoi de plus inouï que le triomphe d'un chevalier romain? Quoi de plus contraire à l'usage que d'envoyer un simple chevalier soutenir une guerre formidable à la place d'un consul, quand nous en avions deux d'un si grand courage (id., *pro Man.*, 21)? *Magnificum illud etiam Romanisqve gloriosum, ut Græcis de philosophia litteris non egeant*, c'est encore une chose grande et glorieuse pour les Romains de pouvoir se passer des Grecs dans l'étude de la philosophie (id., *Div.*, 2. 2).

§ 375. *a.* La proposition construite avec *ne* se place après les verbes qui renferment en eux une idée d'*opposition*, d'*obstacle* et de *résistance*, en un mot *négative* (effort pour empêcher qu'une chose n arrive), comme *impedio, prohibeo, deterreo, obsisto, obsto, officio, repugno, intercedo, interdico, teneo* (je tiens éloigné, *teneo me, contineo*), *tempero, recuso, caveo* (je prends mes mesures pour empêcher) et autres semblables. *Impedior dolore animi, ne de hujus miseria plura dicam*, ma douleur m'empêche d'en dire davantage sur sa misère (Cic., *pro Sull.*, 33). *Pythagoreis interdictum erat, ne faba vescerentur*, il était interdit (défendu) aux pythagoriciens de manger des fèves (id., *Div.*, 1, 30). *Histiæus Milesius obstitit, ne res conficeretur*, Histiée de Milet s'opposa à ce que la chose s'accomplît (Corn., *Milt.*, 3). *Regulus, ne sententiam diceret, recusavit*, Régulus refusa de dire son avis (*Off.*, 3, 27). *Cavebam, ne cui suspicionem darem*, je me gardais de donner des soupçons à qui que ce fût (id., *ad Fam.*, 3, 12).

Rem. 1. *Cave* se met aussi sans *ne* : *cave putes*, *cave facias*, garde-toi de

penser, de faire. Quelquefois *recuso*, je refuse, je me refuse à, et *caveo*, je me garde de, ont après eux l'infinitif : *Cave id petere à Populo Romano, qvod jure tibi negabitur*, garde-toi de demander au peuple romain ce qui te sera refusé à bon droit, Sall., *Jug.*, 64. (*Caveo, ut*, signifie : prendre ses précautions pour que quelque chose ait lieu.)

Rem. 2. *Impedio* et *prohibeo* se construisent souvent avec le simple infinitif (§ 390) : *Me et Sulpicium impedit pudor à Crasso hoc exqvirere*, ni Sulpicius ni moi n'osons faire cette demande à Crassus (Cic., *de Prat.*, 1, 35). *Num igitur ignobilitas sapientem beatum esse prohibet?* Est-ce que son obscurité empêche le sage d'être heureux? En revanche, quand *impedio* et *prohibeo* sont construits avec *ne*, on laisse le plus souvent l'accusatif de côté; on dit ordinairement : *pudor impedit, ne exqviram*, la honte empêche que je ne demande; plus rarement, *me impedit, ne exqviram.*

b. Aux verbes et aux locutions qui expriment l'idée d'*empêcher*, de *faire obstacle* (*impedio, prohibeo, officio, obsto, obsisto, deterreo, teneo* et *per me fit, per me stat* (l'obstacle gît en moi), *moror, in mora sum*, etc.), la proposition peut être rattachée par *qvominus* (propr. : de manière que moins) : *Hiemem credo adhuc prohibuisse, qvominus de te certum haberemus*, je crois que l'hiver a jusqu'à ce jour empêché que nous n'eussions de vous des nouvelles certaines (Cic., *ad Fam.*, 12, 5). *Cæsar cognovit per Afranium stare, qvominus dimicaretur*, César vit que c'était Afranius qui empêchait d'en venir aux mains (Cæs., *B. C.*, 41). *Hanc ego causam, qvominus novum consilium capiamus, imprimis magnam puto*, je vois là un motif des plus puissants pour ne rien innover (Sall., *Cat.*, 51). On met également *qvominus* après d'autres verbes qui expriment par eux-mêmes l'idée de résistance, d'effort contraire, ou qui empruntent une semblable signification à l'ensemble du discours (p. ex. : *pugno*, je lutte pour empêcher), quand l'idée d'opposition ressort ou de l'addition d'une négation (*non, vix*) ou de la forme interrogative, p. ex. : *non recusabo, qvominus omnes mea scripta legant*, je ne me refuserai pas (je ne m'opposerai pas) à ce que tout le monde lise mes écrits (Cic., *Finn.*, 1, 3). *Hoc fecisti, ne pupillo tutores consulerent, qvominus fortunis omnibus everteretur*, tu as fait cela pour que les tuteurs n'avisassent point au moyen d'empêcher leur pupille de se ruiner complétement (id., *Verr.*, 3, 7).

c. Après les verbes et les locutions qui expriment résistance, effort contraire ou *arrêt, abstention*, et après ceux qui expriment *omission, abandon* (comme *prætermitto* et les expressions qui empruntent cette signification à l'ensemble du discours, particulièrement *facio* et *causa est*), de même qu'après

abest et après *dubito*, *dubium est*, on se sert de *qvin*, pour introduire la proposition complétive, ***quand le sens négatif de la pensée ressort ou d'une négation ajoutée ou de la forme interrogative*** : *Vix me contineo, qvin involem in illum*, j'ai peine à m'empêcher de me ruer sur lui (Ter., *Eun.*, 5, 2, 20). *Non possumus, qvin alii à nobis dissentiant, recusare*, nous ne pouvons empêcher que d'autres ne pensent autrement que nous (Cic., *Acad.*, 2, 3). *Facere non potui, qvin tibi et sententiam et voluntatem declararem meam*, je n'ai pu m'enpêcher de te faire connaître mon opinion et ma volonté (id., *Fam.*, 6, 13). *Clamabant, exspectari diutius non oportere qvin ad castra iretur*, ils criaient qu'il ne fallait pas attendre plus longtemps pour marcher contre le camp (Cæs., *B. G.*, 3, 24). *Haud multum abfuit, quin Ismenias interficeretur*, il ne s'en fallut pas de beaucoup qu'Isménias ne fût tué (Liv., 42, 44). *Qvid est causæ, qvin decemviri coloniam in Janiculum possint deducere?* qui empêche les décemvirs de conduire une colonie au Janicule (Cic., *de Leg. Agr.*, 2, 27)? *Agamemno non dubitat, qvin brevi sit Troja peritura*, Agamemnon ne doute pas que Troie ne doive bientôt périr (id., *Cat. M.*, 10). *Non erat dubium, qvin Helvetii plurimum possent*, il n'était pas douteux que les Helvètes ne fussent très-puissants (Cæs., *B. G.*, 1, 3). *Dubitare qvisqvam potest, qvin hoc multo sit honestius?* Quelqu'un peut-il douter que cela ne soit beaucoup plus honnête (Cæs., *B. G.*, 1, 3)?

Rem. 1. *Qvominus* s'emploie aussi avec quelques verbes non précédés d'une négation, au lieu de *ne* (*prohibeo ne* et *qvominus*); quand il y a une négation devant, on met, après quelques verbes, indifféremment *qvominus* ou *qvin* (p. ex. : Non recuso *qvominus* ou *qvin*); après les verbes qui expriment proprement l'idée d'*empêchement* et de *défense* (*impedio*, *prohibeo*, *intercedo*, *interdico*), on ne trouve presque jamais *qvin*; c'est toujours *qvominus*; après ceux qui expriment abstention, négligence, après *absum* et *dubito*, c'est toujours *qvin*. Quand il n'y a pas de négation devant le verbe, *qvin*, mais *qvin* seul, est quelquefois employé, de manière que la négation est remplacée par un mot restrictif (comme *paullum, perpauci*, *ægre*) : p. ex. : *Paullum abfuit, qvin Fabius Varum interficeret*, peu s'en fallut que Fabius ne tuât Varus (Cæs., *B. C.*, 2, 35). On dit aussi : *Dubita, si potes, qvin* = *dubitare non potes, qvin*, doute, si tu peux, que... ne; équivalant à : tu ne peux douter que... ne. Au lieu de *facere non possum* (*fieri non potest*), *qvin*, on peut dire aussi : *ut... non* (§ 372 *b* et 373) : *Fieri non potest, ut, qvem video te prætore in Sicilia fuisse, eum tu in tua provincia non cognoveris*, un homme que je vois avoir séjourné en Sicile sous votre préture, il est impossible que vous ne l'ayez pas connu dans votre province (Cic., *Verr.*, 2, 77).

Rem. 2. Sur le verbe *dubito*, il faut remarquer qu'il est toujours affirmatif avec une proposition interrogative subordonnée (*dubito an, dubito an non*, § 453). Après *non dubito dubium non est*, on trouve chez quelques écrivains,

au lieu de *qvin*, l'accusatif avec l'infinitif : *Non dubitabant consules, deletis exercitibus, hostem ad oppugnandam Romam venturum*, les consuls ne doutaient pas qu'après l'anéantissement des armées l'ennemi ne vînt assiéger Rome (Liv., 22, 55). *Non dubito* (*qvis dubitat?*) suivi d'un simple infinitif. *Non dubito facere*, *dicere*, et autres semblables, signifie : je n'hésite pas à. Toutefois, même en ce sens, on le rencontre quelquefois construit avec *qvin;* p. ex. : *Nolite dubitare, qvin uni Pompejo credatis omnia*, n'hésitez pas à tout confier à Pompée seul (Cic., *pro Leg. Manil.*, 23).

Rem. 3. *Qvin* après les verbes négatifs qui marquent une opinion et une déclaration (*non nego*, *qvis ignorat?*) se rencontre rarement au lieu de l'accusatif avec l'infinitif : *Qvis ignorat, qvin tria Græcorum genera sint*, qui ne sait qu'il y a trois espèces de Grecs (Cic., *pro Flacc.*, 27), au lieu de *tria Græcorum genera esse*.

Rem. 4. *Qvin* est formé de l'ancien pronom relatif et interrogatif *qvi* et de la négation *non* (*qvi non*), et il signifiait par conséquent primitivement : *comment ne... pas; de manière que ne... pas :* De là est née la signification de : *pourquoi non? Qvin imus?* Que n'allons-nous? § 351 *Rem.* 3, et de là encore la signification : *pourquoi non aussi? et même; bien plus.*

§ 376. Après les verbes et les expressions qui marquent une *crainte*, la chose redoutée (qu'on ne souhaite pas) s'indique par *ne* (en français : *que ne*) et la chose souhaitée (celle qu'on craint qui n'arrive pas) par *ut* (en français : *que ne... pas*) ou par *ne non* (*ne nullus*, etc.) : *Vereor, ne pater veniat*, je crains que mon père ne vienne (je ne voudrais pas qu'il vînt); *Vereor, ut pater veniat*, je crains que mon père ne vienne pas (je voudrais qu'il vînt). *Vereor* (*non vereor*), *ne pater non veniat. Pavor ceperat milites, ne mortiferum esset vulnus Scipionis*, les soldats craignaient que la blessure de Scipion ne fût mortelle (Liv. 24, 42). *Omnes labores te excipere video; timeo, ut sustineas*, je te vois te charger de toutes les fatigues; je crains que tu n'y suffises pas (Cic., *ad Fam.*, 14, 2). *Vereor, ne consolatio nulla possit vera reperiri*, je crains qu'on ne puisse trouver de consolation véritable (id., *ibid.*, 6, 1). *Non vereor, ne tua virtus opinioni hominum non respondeat*, je ne crains pas que ta vertu ne réponde point à l'opinion qu'en a le monde (id., *ib.*, 2, 5)*. On met également *ne* ou *ne non* après *periculum est*, il est à craindre, il y a danger que... ne ou que ne... pas : *Periculum est, ne ille te verbis obruat*, il est à craindre qu'il ne t'accable du poids de sa parole (Cic., *Div. in Cæc.*, 14).

Rem. Metuo, timeo, vereor facere, je crains, je redoute, je n'ai pas le cou-

* *Senatores suos ipsi cives timebant, ne Romana plebs metu perculsa pacem acciperet* (avec l'accusatif joint à *timeo*), les sénateurs redoutaient leurs propres concitoyens, de peur que le peuple romain effrayé n'acceptât la paix (Liv., 2, 9).

rage de faire. Toutefois, dans la bonne prose, *vereor* seul se construit ainsi : *Vereor te laudare præsentem*, je n'ose pas te louer en face (Cic., *N. D.*, 1. 21 : *verecundor facere*). Il est rare de trouver *timeo*, *metuo*, *metus est*, avec un accusatif et l'infinitif dans le sens de : je m'attends avec crainte à voir arriver une chose.

CHAPITRE IV.

TEMPS DU CONJONCTIF.

377. Au conjonctif, les temps en général se distinguent comme à l'indicatif et s'expriment aussi bien par les formes simples que par les formes composées (*amatus sim*, etc.); de sorte qu'on ne remarque ici que ce qui est propre à l'indication du temps au conjonctif. *Pater aberat.* Mon père était absent. *Qvum pater abesset, eram in timore*, comme mon père était absent, j'avais peur. *Pater rediit. Pater profecturus erat;* mon père est revenu. Mon père était sur le point de partir. *Qvum pater profecturus esset, valde occupatus eram*, comme mon père allait partir, j'étais fort occupé. *Pæne cecidi*, j'ai failli tomber. *Vides, qvam pæne ceciderim*, tu vois comme j'ai été près de tomber. *Audivit aliqvid*, il a entendu quelque chose. *Audiverit aliqvid, legerit*, qu'il ait entendu, lu quelque chose (c.-à-d. il faut, il est bon qu'il ait entendu, lu), Cic., *de Orat.*, 2, 20. *Qvis putare potest, plus egisse Dionysium tum, qvum eripuerit civibus suis libertatem, qvam Archimedem, qvum sphæram effecerit?* qui peut penser que Denys, en ôtant la liberté à ses concitoyens, fit une œuvre plus grande qu'Archimède en construisant sa sphère (id., *Rep.*, 1, 17)? (= *Nihilo plus egit Dionysius tum, qvum eripuit civibus suis libertatem, qvam Archimedes, qvum sphæram effecit*).

Rem. 1. Il y a entre *amatus sim* et *amatus fuerim*, la même différence qu'entre *amatus sum* et *amatus fui;* § 344. *Amatus fuissem* se met aussi au lieu d'*amatus essem*, comme *amatus fueram* pour *amatus eram*. *Prænestini*, *qvum civitate Romana donarentur ob virtutem, non acceperunt*, comme on voulait donner aux Prénestins le droit de cité romaine en récompense de leur valeur, ils ne l'acceptèrent pas (Liv., 23, 20); voy. § 337, *Rem.* 1.

Rem. 2. L'imparfait *forem* (§ 108, *Rem.* 3) se met dans le même sens qu'*essem*, particulièrement dans les phrases conditionnelles (il serait) et dans les propositions de but et de fin (*ut foret*, *ne foret*, *qvi foret*). Dans les formes composées (*amatus forem, amaturus forem*) beaucoup d'écrivains (Salluste, Tite-Live, les poëtes) emploient *forem* absolument dans le même sens que *essem*, p. ex. : *Gaudebat consul, qva parte copiarum alter consul victus foret.*

ea se vicisse, le consul se réjouissait d'avoir été vainqueur dans un genre de combat où son collègue avait été vaincu (Liv., 21, 53)*.

§ 378. *a.* Le *présent* du conjonctif s'emploie dans beaucoup de cas où on indique pourtant, à proprement parler, quelque chose de futur, tantôt parce que le rapport de temps ressort déjà de la nature et de la construction de la proposition exprimée par le conjonctif, tantôt parce que dans la pensée le présent et le futur ne sont pas exactement séparés (comme dans les admissions, les vœux, etc.). Voilà pourquoi le conjonctif n'a point à l'actif de forme simple pour le futur, et, au passif, n'a aucun futur.

1). C'est ainsi qu'on emploie le présent dans les propositions principales mises au conjonctif, à savoir dans les propositions conditionnelles (§ 347, *b.*), dans les propositions potentielles où l'on indique ce qui peut ou doit arriver (§ 350 et 353), et dans les vœux (§ 351). Voy. les exemples dans ces paragraphes. Toutefois dans les propositions potentielles on se sert quelquefois du futur passé comme futur hypothétique; voy. § 350 et 380.

2). Les propositions finales et objectives s'expriment également par le présent (comme simultanément présentes). Voy. les exemples dans les paragraphes 354, 355, 372 et suivants.

S'il s'agit du temps passé, on emploie aussi l'imparfait et non le futur passé (*futurum in præterito*): *Rogabat frater, ut cras venires* (et non : *ut venturus esses*), ton frère demandait que tu vinsses le lendemain. Voy. les exemples aux lieux indiqués.

Rem. Après *non dubito qvin*, et les expressions qui indiquent d'une façon toute générale qu'un fait a lieu, qu'un rapport se produit, ce qui doit arriver se rend par le futur : *Non est dubium, qvin legiones venturæ non sint*, il n'est pas douteux que les légions ne viendront pas (Cic., *ad Fam.*, 2, 17). Toutefois dans le langage familier on emploie aussi le présent : *Hoc haud dubium est, qvin Chremes tibi non det* (au lieu de *daturus sit*) *natam*, il n'est pas douteux que Chrémès ne te donnera point sa fille (Ter., *Andr.*, 2, 3, 18). De là : *Haud dubium erat, qvin cum Æqvis alter consul bellum gereret* (= *gesturus esset*), il n'était pas douteux que l'autre consul ne dût faire la guerre avec les Èques (Liv., 3, 4).

3). Les propositions interrogatives subordonnées, les propositions comparatives hypothétiques et celles qui expriment

* Cicéron ne l'emploie jamais dans les formes composées, et il ne s'en sert que rarement ailleurs.

une conséquence se mettent au présent, quand la proposition principale est au futur et que la proposition subordonnée est contemporaine (ne se rapporte pas à un avenir encore éloigné) : *Qvum ad illum venero, videbo, qvid effici possit*, quand je serai près de lui, je verrai ce qu'on peut faire. *Sic in Asiam proficiscar, ut Athenas non attingam*, je partirai pour l'Asie, sans toucher à Athènes.

4). Les propositions conjonctives subordonnées placées, dans le discours indirect (*oratio obliqva*), à côté d'une proposition principale au futur, se mettent au présent, si dans le discours direct (*oratio recta*) on les eût mises au *futur* de l'indicatif (§ 339, *Rem.* 1) : *Negat Cicero, si naturam seqvamur ducem, unqvam nos aberraturos*, Cicéron dit que si nous suivons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais (dans le discours direct : *Si naturam seqvemur ducem, nunqvam aberrabimus*).

b. Dans les autres espèces de propositions subordonnées (où la construction n'indique pas par elle-même que la proposition subordonnée se rapporte à l'avenir), on emploie à l'actif la périphrase du participe futur avec *sum*, et, dans ce cas, tout à fait comme futur simple : *Scire cupio, qvando pater tuus venturus sit*, je désire savoir quand ton père viendra. *In eam rationem vitæ nos fortuna deduxit, ut sempiternus sermo hominum de nobis futurus sit*, la fortune nous a amenés à un genre d'existence tel que les hommes parleront éternellement de nous (Cic., *ad Q. frat.*, 1, 1, *c.* 13). *Non intelligo cur Rullus qvemqvam tribunum intercessurum putet, qvum intercessio stultitiam intercessoris significatura sit, non rem impeditura*, je ne vois pas pourquoi Rullus pense que quelque tribun mettra son opposition, quand l'opposition marquerait la sottise de l'opposant sans empêcher la chose (id., *de Leg. Agr.*, 2, 12). Au passif, on peut donner à l'expression un autre tour, p. ex. : *Qværo, qvando portam apertum iri putes*, je demande quand tu penses qu'on ouvrira la porte. *Ita cecidi, ut nunqvam erigi possim*, je suis si bien tombé que je ne saurais jamais me relever.

§ 379. *a.* Le futur passé (*futurum exactum*) du conjonctif est, à l'actif, semblable au parfait, et on le rend, au passif (dans les propositions subordonnées) par le parfait du conjonctif (de sorte que le passé seulement de l'action se trouve exprimé et que le futur résulte de la proposition principale). *Adnitar, ne frustra vos hanc spem de me conceperitis*, je ferai mes ef-

forts pour que vous n'ayez pas conçu en vain cette espérance de moi (Liv., 44, 22). *Timeo, ne Verres hæc omnia impune fecerit*, je crains que Verrès n'ait fait cela impunément (Cic., *Verr.*, 5, 1). *Roscius facile egestatem suam se laturum putat, si hac indigna suspicione liberatus sit*, Roscius pense qu'il supportera aisément cette pauvreté, s'il est délivré de cet indigne soupçon (Cic., *Rosc. Am.*, 14). (Dans une proposition indépendante : *facile feram, si... liberatus ero.*) *Cæsar magnopere se confidere dicit, si colloqvendi cum Pompejo potestas facta sit, fore ut æqvis condicionibus ab armis discedatur*, César dit qu'il a grand espoir que, s'il peut obtenir une entrevue avec Pompée, on déposera les armes avec des conditions équitables (Cæs., *B. G.*, 1, 26; *Si potestas facta erit, discedetur*).

b. S'il s'agit du temps passé (c.-à-d. après une proposition principale au parfait), on emploie de la même manière le plus-que-parfait, pour exprimer une action, qui a dû être accomplie avant une autre : *Promisi me, qvum librum perlegissem, sententiam meam dicturum esse*, j'ai promis que, quand j'aurais lu le livre, j'en dirais mon avis. *Divico cum Cæsare agit, Helvetios in eam partem ituros atqve ibi futuros, ubi eos Cæsar constituisset atqve esse voluisset*, Divicon dit à César que les Helvètes se rendraient et s'établiraient dans les lieux que leur aurait assignés sa volonté (Cæs., *B. G.*, 13). *Dicebam, qvoad metueres, omnia te promissurum, simulac timere desisses, similem te futurum tui*, je disais que, tant que tu craindrais, tu promettrais tout; et que, dès que tu aurais cessé de craindre, tu redeviendrais toi-même (Cic., *Phil.*, 2, 35).

§ 380. Le futur passé du conjonctif actif, dans l'indication hypothétique et modeste du possible, s'emploie, hors de sa signification propre, comme simple futur ou présent hypothétique (auquel répond le présent des verbes passifs et déponents). Voy. § 350 et, sur la deuxième personne, dans le sens de *on*, le § 370. On l'emploie également dans les défenses comme simple futur ou présent : *ne dixeris*, ne dis pas; voy. § 386.

Rem. Toutefois, dans les propositions conditionnelles, ce futur, mis à la deuxième personne, indique, plus que le présent, qu'il s'agit d'un cas qu'on imagine seulement dans le moment. Au lieu du conjonctif présent après *ut* ou *ne* (afin que...; afin que ne pas), par ex. : *ut sic dixerim*, ce futur ne se rencontre que dans certaines locutions et jamais dans les meilleurs écrivains (Quintil., 1, 6, 1).

§ 381. Le temps composé, renfermant le participe futur et *fuerim* (*futurum in præterito*), s'emploie, dans une proposition conditionnelle, au lieu du plus-que-parfait du conjonctif, quand la proposition est une proposition incidente, qui devrait déjà, pour une autre raison, être mise au conjonctif; par ex., après *ut*, après *qvum* (dans le sens causatif) ou comme proposition interrogative subordonnée. L'hypothèse se rend alors par la périphrase : dans l'intention de; cf. à l'indicatif § 342 et 348, *a*. *Qvum hæc reprehendis, ostendis, qvalis tu, si ita forte accidisset, consul illo tempore fuisses*, en blâmant cela, tu fais voir quel consul tu aurais été en ce temps-là, si le sort eût voulu que tu le fusses (Cic., *Pis.*, 7). Comme interrogation directe, on dirait : *qualis tu, si ita forte accidisset, consul illo tempore fuisses?* — *Virgines eo cursu se ex sacrario proripuerunt, ut, si effugium patuisset, impleturæ urbem tumultu fuerint*, les jeunes filles s'élancèrent loin de l'autel avec tant de rapidité que, si elles eussent pu s'échapper, elles auraient rempli la ville de tumulte (Liv., 24, 26). Si, dans la proposition principale, il y a le parfait, le verbe de la proposition interrogative subordonnée se met au plus-que-parfait : *Apparuit, qvantum excitatura molem vera fuisset clades, qvum vanus rumor tantas procellas excivisset*, on vit quelle masse d'ennemis aurait soulevée un malheur réel, puisqu'un faux bruit avait excité de si violents orages (Liv., 28, 24). Au passif, où cette forme n'existe pas, on emploie d'autres tours, attendu qu'il est rare que le conjonctif du simple plus-que-parfait soit mis à la fois hypothétiquement et par une autre raison encore *.

Rem. Dans les cas où, dans le discours direct, se trouverait le parf. à l'indicatif (d'après le § 348 *b* et *e*, et *Rem.* 1 et 2), on met aussi le parfait au conjonctif : *Tanta negligentia castra custodiebantur, ut capi potuerint, si hostes aggredi ausi essent* (= *capi castra potuerunt*), le camp était gardé si négligemment qu'il aurait pu être pris, si l'ennemi eût osé l'attaquer.

§ 382. Le temps *passé*, dans une proposition conjonctive subordonnée, se règle d'après le temps de la proposition principale **. En conséquence, dans une proposition accessoire, on

* L'imparfait du conjonctif, au contraire, peut, après *ut* et autres conjonctions semblables, ou dans une proposition interrogative indirecte, se mettre en même temps dans un sens hypothétique; p. ex. : *Hi homines ita vixerunt, ut, qvidqvid dicerent, nemo esset qvi non æqvum putaret*, ces hommes ont vécu de telle sorte que, quoi qu'ils dissent, il n'était personne qui ne le trouvât juste (Cic., *pro Rosc. Am.*, 41).

** Cette règle et ce qui en découle s'appelle ordinairement la règle de la concordance des temps (*consecutio temporum*).

met le parfait, quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur; mais, si le verbe est lui-même au parfait (à l'un des trois parfaits : imparfait, parfait, plus-que-parfait), le verbe de la proposition subordonnée se met à l'imparfait (*præsens in præterito*), ou au plus-que-parfait (*præteritum in præterito*) : *Video* (*videbo*), *qvid feceris*, je vois (je verrai) ce que tu as fait. *Qvis nescit*, *qvanto in honore apud Græcos musica fuerit?* Qui ne sait en quel honneur la musique a été chez les Grecs? et non *esset*, bien que, dans l'énonciation ou interrogation directe on eût mis : *Magno in honore musica apud Græcos erat*, ou : *Qvanto in honore musica ap. Gr. erat? Vidi* (*videbam*, *videram*) *qvid faceres*, j'ai vu (je voyais, j'avais vu) ce que tu faisais. *Videbam* (*vidi*, *videram*), *qvantum jam effecisset. Nemo est*, *qvi hoc nesciat; nemo erat* (*futurus erat*), *qvi nesciret; nemo futurus est*, *qvi nesciat. Eo fit*, *ut milites animos demittant. Eo factum est*, *ut milites animos demitterent*. Quand la proposition la plus proche est un accusatif avec l'infinitif, on considère si elle dépend d'un verbe au parfait (de telle sorte que ce soit l'infinitif présent, *præsens in præterito*, ou l'infinitif futur, *futurum in præterito*) : *Indignum te esse judico*, *qvi hæc patiaris*, je juge que tu ne mérites pas qu'on te traite ainsi. *Indignum te esse judicavi*, *qvi hæc patereris*, j'ai jugé que tu ne méritais pas qu'on te traitât ainsi. *Negavi me unqvam commissurum esse*, *ut jure reprehenderer*, je me suis promis de ne jamais rien faire qui pût m'attirer une juste réprimande.

Rem. 1. Il faut remarquer ici que le présent historique, par rapport aux propositions qui en dépendent (ou qui dépendent d'un infinitif présent qui s'y rapporte) est conçu et traité tantôt comme un présent réel, tantôt (d'après le sens) comme un parfait : *tum demum Liscus proponit*, *esse nonnullos*, *qvorum auctoritas apud plebem plurimum valeat*, *qvi privati plus possint qvam ipsi magistratus*, alors enfin Liscus met en avant qu'il y a quelques personnages dont l'autorité est toute-puissante auprès du simple peuple, particuliers qui peuvent plus que les magistrats eux-mêmes (Cæs., *B. G.*, 1, 17). *Cæsar*, *ne graviori bello occurreret*, *maturius*, *qvam consverat*, *ad exercitum proficiscitur*, César, craignant d'avoir à soutenir une guerre plus rude, part pour l'armée plus tôt qu'il n'avait coutume (id., *ib.*, 14, 6). Quelquefois (mais avec moins d'exactitude) deux constructions se trouvent confondues : *Helvetii legatos ad Cæsarem mittunt*, *qvi dicerent*, *sibi esse in animo iter per provinciam facere*, *propterea qvod aliud iter nullum haberent; rogare*, *ut ejus voluntate id sibi facere liceat*, les Helvétiens envoient à César des députés pour lui dire qu'ils ont l'intention de passer par la province, attendu qu'ils n'ont pas d'autre route ; ils lui demandent de pouvoir le faire de son consentement (Cæs., *B. G.*, 1, 7).

Sur le passage au présent après un parfait dans un discours indirect (*oratio obliqva*) un peu long, voy. le § 403, *b*.

Rem. 2. Là où les pensées et les opinions d'anciens écrivains ou d'anciennes écoles sont mentionnées au présent, il arrive aussi quelquefois que le discours se continue comme si on avait employé le parfait; p. ex. : *Chrysippus disputat, æthera esse eum, qvem homines Jovem appellarent* (p. *appellent*), Chrysippe soutient que l'éther est ce que l'on appelait (appelle) Jupiter (Cic., *N. D.*, 1, 15). Mais cela arrive le plus souvent dans les propositions qui, dans un discours indirect un peu long, sont séparées de la proposition principale (§ 403, *b*).

Rem. 3. Quand une proposition principale au parfait indique l'état présent d'une chose et ce qui *actuellement* est fait et exposé ou produit, on rapporte alors simplement au présent l'action passée de la proposition subordonnée et, par suite, on met le parfait, particulièrement dans les propositions indirectement interrogatives et dans les propositions causatives : *Nunc, qvoniam, qvibus rebus adductus ad causam accesserim, demonstravi, dicendum est de contentione nostra*, maintenant que j'ai montré par quels motifs j'ai entrepris la cause, je dois dire l'objet de notre contestation (Cic., *Div. in Cæc.*, 3). Dans le récit d'une action antérieure on dirait : *Demonstravi, qvibus rebus adductus ad causam accessissem* (et non : : *accesserim*), j'ai montré par quels motifs j'avais entrepris la cause. *Nemo est vestrum, qvin, qvemadmodum captæ sint à M. Marcello Syracusæ, sæpe audierit*, il n'est personne qui n'ait souvent ouï dire comment Syracuse fut prise par M. Marcellus (Cic., *Verr.*, 4, 52). *Caninius fuit mirifica vigilantia, qvi suo toto consulatu somnum non viderit*, Caninius a été d'une merveilleuse vigilance, lui qui n'a pas fermé l'œil pendant toute la durée de son consulat (id., *ad Fam.*, 7, 30; a été, et non pas : fut). *Solus tu inventus es, cui non satis fuerit corrigere voluntates vivorum, nisi etiam rescindere mortuorum* (= *solus es*), il n'y a que vous à qui il ne suffise pas de réformer la volonté des vivants; il faut encore que vous annuliez celle des morts (Cic., *Verr.*,,1, 43).

Rem. 4. Dans les propositions effectives exprimant un effet, un résultat (après *ut*, de sorte que; *qvin, qvi non*, sans que), on met quelquefois le parfait (au lieu de l'imparfait), bien que la proposition principale se rapporte au passé, quand on conçoit et exprime le contenu de la proposition accessoire comme un fait historique particulier, et non simplement par rapport au moment de l'action principale ou à un certain point déterminé du temps : *Æmilius Paulus tantum in ærarium pecuniæ invexit, ut unius imperatoris præda finem attulerit tributorum*, Paul Émile fit entrer tant d'argent dans le trésor public, que le butin fait par un seul général a mis fin aux tributs (depuis lors jusqu'à présent), Cic., *Off.*, 2, 22. *Verres in itineribus eo usqve se præbebat patientem atque impigrum, ut eum nemo unqvam in eqvo sedentem viderit*, Verrès dans ses voyages se montrait si patient et si vaillant que personne ne l'a jamais vu à cheval une seule fois (*videret* signifierait : que personne alors ne le voyait jamais = n'avait coutume de le voir). *Thorius erat ita non timidus ad mortem, ut in acie sit ob rempublicam interfectus*, Thorius craignait si peu la mort qu'il a été tué (comme nous le savons) sur un champ de bataille en combattant pour la république (Cic., *Finn.*, 2, 20). De même souvent, quand un fait historique particulier est exposé comme la suite d'une propriété générale décrite *.

Rem. 5. Quelques dérogations à la règle reposent sur une inexactitude de l'expression; p. ex. : *Video igitur multas esse causas, qvæ istum impellerent,*

* Quelques historiens emploient ce parfait même dans les cas où l'imparfait serait plus conforme à l'usage (particulièrement Cornelius Nepos).

je vois donc qu'il y a beaucoup de motifs pour le pousser (Cic., *Rosc. Am.*, 33; *esse* se présente à l'esprit avec le sens de *fuisse*). *Pugna indicio fuit, qvos gesserint animos,* le combat montra dans quelles dispositions ils étaient (Liv., 7, 33; l'historien tout en écrivant *fuit,* songe à *est*). *Qvæ fuerit hesterno die Cn. Pompeji gravitas in dicendo.., perspicua admiratione declarari videbatur,* il paraissait démontré par l'admiration évidente de l'auditoire combien Cn. Pompée fut imposant hier dans son discours (Cic., *Balb.*, 1); *fuerit* est mis là comme si *memoria tenetis* (vous vous souvenez) devait suivre.

§ 383. Après une proposition principale au passé (même après l'imparfait et le plus-que-parfait du conjonctif dans le sens hypothétique), il est ordinaire, en latin, que les propositions subordonnées interrogatives, les finales (*ut, ne, qvi* pour *ut is*) et les objectives, soient rapportées à ce passé et exprimées par l'imparfait, bien que leur contenu s'applique également au temps présent ou à tous les temps (dans ce cas le français emploie volontiers le présent) : ***Tum subito Lentulus scelere demens, qvanta conscientiæ vis esset, ostendit***, alors tout à coup Lentulus, mis hors de lui par le crime, fit voir combien était (est) grande la force de la conscience (Cic., *Cat.*, 3, 5). ***Qvemadmodum officia ducerentur ab honestate, satis explicatum arbitror libro superiore***, je crois avoir suffisamment expliqué dans le livre précédent comment les devoirs se tiraient (se tirent) de l'honnête (Cic., *Off.*, 2, 1). ***Hæc Epicurus certe non diceret, si, bis bina qvot essent, didicisset***, assurément Épicure ne dirait pas cela s'il avait appris combien faisaient (font) deux fois deux (id., *N. D.*, 2, 18). ***Hæc non, ut vos excitarem, locutus sum, sed ut mea vox officio functa consulari videretur***, je n'ai pas tenu ce langage pour vous exciter, mais pour que ma voix parût (paraisse) avoir rempli le devoir imposé au consul (id., *Cat.*, 4, 9). ***Ad eamne rem vos delecti estis, ut eos condemnaretis, qvos sicarii jugulare non potuissent***, avez-vous été choisis tout exprès pour condamner ceux que les sicaires n'avaient pas (n'ont pas) pu égorger (id., *Rosc. Am.*, 52)? ***Vos adepti estis, ne qvem civem timeretis***, vous en êtes arrivés au point de ne craindre aucun citoyen (id., *pro Mil.*, 13). ***Sic mihi perspicere videor, ita natos esse nos, ut inter omnes esset societas qvædam***, aussi je crois voir clairement que nous sommes nés pour qu'il y eût (qu'il y ait) entre nous une société (id., *Læl.*, 5). Au rebours : ***Multos annos in causis publicis ita sum versatus, ut defenderim multos, læserim neminem***, j'ai pris part durant nombre d'années aux jugements publics, de manière à défendre beaucoup de citoyens, sans jamais attaquer personne

(Cic., *Div. in Cæc.*, 1). Il parle de toute sa conduite antérieure, telle qu'elle apparaît aujourd'hui. S'il s'agit de la conséquence pour le temps actuel, nécessairement le présent seul peut être employé : ***Siciliam Verres ita vexavit ac perdidit, ut ea restitui in antiqvum statum nullo modo possit***, Verrès a tellement opprimé et ravagé la Sicile, qu'il n'est plus possible désormais de la rétablir dans son ancien état (Cic., *Verr. Act.*, 1, 4).

Rem. 1. De même avec *qvum,* la cause est souvent exprimée par l'imparfait comme cause existant *alors* (dans le cas dont il s'agit), bien qu'elle existe encore actuellement : *Hoc scribere, præsertim qvum de philosophia scriberem, non auderem, nisi idem placeret Panætio,* je n'oserais écrire cela, surtout quand j'écris sur la philosophie (dans un écrit philosophique), si Panétius n'était du même avis (Cic., *Off.*, 2, 14).

Rem. 2 Néanmoins on trouve quelquefois une proposition subordonnée (interrogative, finale ou circonstancielle), mise au présent après un parfait (mais non après un imparfait), lorsque, par ce parfait, on désigne plutôt l'état présent des choses et la situation qui s'introduit, que l'action passée dans son genre et dans sa nature. *Etiamne ad subsellia cum ferro atqve telis venistis, ut hic me aut juguletis aut condemnetis?* êtes-vous aussi venus occuper ces siéges en armes pour m'égorger ou me condamner ici (Cic., *Rosc. Am.*, 11)? *Generi animantium omni est a natura tributum, ut se, vitam corpusqve tueatur,* la nature a donné à toutes les espèces d'animaux de pouvoir se protéger, soi, sa vie et son corps (id., *Off.*, 1, 4). *Tueretur* indiquerait le but que s'est proposé la nature en créant les animaux. *Exploratum est omnibus, qvo loco causa tua sit,* tout le monde s'est rendu compte de l'état de ta cause) Cic, *Verr.*, 5, 63). Ici on ne peut mettre *esset,* parce que l'expression *exploratum est mihi,* n'a que la signification du présent : je sais, absolument comme *novi. Qvales viros creare vos consules deceat, satis est dictum,* quels hommes il convient que vous fassiez, consuls, on vous l'a dit assez (Liv., 24, 8). Ici non plus on ne saurait dire *deceret;* il faut le présent parce qu'il ne s'agit que d'une action qui ne fait que de se produire.

Rem. 3. Quand le parfait (d'après le § 335 *b, Rem.* 1) n'exprime que l'action qui chaque fois en précède une autre, on met au présent la proposition finale (qui exprime la fin, le but) : *Qvum misimus, qui afferat agnum, qvem immolemus, num is mihi agnus affertur, qvi habet exta rebus accommodata?* Quand nous avons envoyé quelqu'un pour nous apporter un agneau à immoler, m'apporte-t-on l'agneau qui a les entrailles accommodées aux circonstances (Cic. *Div.*, 2, 17)?

Rem. 4. Quelquefois le temps d'une proposition subordonnée se règle, moins exactement, non d'après la proposition principale, mais d'après une observation intercalée entre la proposition principale et la proposition accessoire dans un autre temps; p. ex. : *Idem a te nunc peto, qvod superioribus litteris (s.-ent.-petivi), ut, si qvid in perditis rebus dispiceres, qvod mihi putares faciendum, me moneres,* je te demande maintenant la même chose que dans ma précédente lettre, que si, dans l'état désespéré de nos affaires, tu découvrais quelque chose qu'il me fallût faire, tu m'en fisses part (Cic., *ad Att.*, 11, 16). *Curavit Servius Tullius, qvod semper in republica tenendum est, ne plurimum valeant plurimi,* Servius Tullius eut soin, et dans le gouvernement des

États on doit toujours s'en préoccuper, que le plus grand nombre ne fût pas le plus puissant (id., *Rep.*, 2, 22).

CHAPITRE V.

IMPÉRATIF.

§ 384. L'*impératif* exprime une *prière*, un *ordre* ou une *permission*, une *prescription*, et une *recommandation*. L'*impératif présent* s'emploie, quand la *prière*, l'*ordre*, *etc.*, est énoncé par rapport au présent ou sans rapport soit à un temps fixé, soit à une condition déterminée; l'*impératif futur* (qui a aussi la troisième personne), quand la prière ou l'ordre, etc., est énoncé avec rapport déterminé à un temps futur ou à un certain cas qui va se produire; aussi l'emploie-t-on dans la formule des lois ou lorsque l'on emprunte le langage de la loi: *Vale!* Porte-toi bien! *O Jupiter, serva, obsecro, hæc nobis bona!* ô Jupiter, je t'en conjure, conserve-nous ces biens! (Ter., *Eun.*, 5, 8, 19). *Patres conscripti, subvenite misero mihi, ite obviam injuriæ!* Pères conscrits, secourez-moi dans mon malheur, allez au-devant de l'injustice (Sall., *Jug.*, 14)! *Fac venias**, fais en sorte de venir. *Cura, ut valeas*, aie soin de te bien porter. *Tibi habe sane istam laudationem*, garde pour toi cet éloge, j'y consens (Cic., *Verr.*, 4, 67). — *Rem vobis proponam; vos eam suo, non nominis pondere penditote*, je vous exposerai la chose; pesez-la (vous la pèserez *après*) à son poids, non à celui du nom qu'on lui donne (Cic., *Verr.*, 4, 1). *Qvum valetudini tuæ consulueris, tum consulito navigationi*, quand vous aurez pourvu à votre santé, alors songez à la navigation (id., *ad Fam.*, 16, 4). *Regio imperio duo sunto iique consules appellantor*, que deux magistrats aient le pouvoir royal et que ceux-là soient appelés consuls (id., *Legg.*, 3, 3). *Servus meus Stichus liber esto* (dans un testament), que Stichus mon esclave soit libre. *Non satis est, pulchra esse poemata, dulcia sunto*, il ne suffit pas que les poëmes soient beaux; qu'ils soient (ils devront être) agréables (Hor., *A. P.* 93). *Esto!* soit (je le veux bien)!

Rem. Au lieu de la deuxième personne de l'impératif on emploie quelquefois la deuxième personne du futur de l'indicatif, pour exprimer la conviction que

* *Facite, judices, ut recordemini, quæ sit temeritas multitudinis* (= *recordamini, judices*), juges, faites en sorte de vous rappeler combien est grande la témérité de la multitude!

(Cic., *Div. in Cæc.*, 1). Il parle de toute sa conduite antérieure, telle qu'elle apparaît aujourd'hui. S'il s'agit de la conséquence pour le temps actuel, nécessairement le présent seul peut être employé : ***Siciliam Verres ita vexavit ac perdidit, ut ea restitui in antiqvum statum nullo modo possit***, Verrès a tellement opprimé et ravagé la Sicile, qu'il n'est plus possible désormais de la rétablir dans son ancien état (Cic., *Verr. Act.*, 1, 4).

Rem. 1. De même avec *qvum*, la cause est souvent exprimée par l'imparfait comme cause existant *alors* (dans le cas dont il s'agit), bien qu'elle existe encore actuellement : *Hoc scribere, præsertim qvum de philosophia scriberem, non auderem, nisi idem placeret Panætio*, je n'oserais écrire cela, surtout quand j'écris sur la philosophie (dans un écrit philosophique), si Panétius n'était du même avis (Cic., *Off.*, 2, 14).

Rem. 2 Néanmoins on trouve quelquefois une proposition subordonnée (interrogative, finale ou circonstancielle), mise au présent après un parfait (mais non après un imparfait), lorsque, par ce parfait, on désigne plutôt l'état présent des choses et la situation qui s'introduit, que l'action passée dans son genre et dans sa nature. *Etiamne ad subsellia cum ferro atqve telis venistis, ut hic me aut juguletis aut condemnetis?* êtes-vous aussi venus occuper ces siéges en armes pour m'égorger ou me condamner ici (Cic., *Rosc. Am.*, 11)? *Generi animantium omni est a natura tributum, ut se, vitam corpusqve tueatur*, la nature a donné à toutes les espèces d'animaux de pouvoir se protéger, soi, sa vie et son corps (id., *Off.*, 1, 4). *Tueretur* indiquerait le but que s'est proposé la nature en créant les animaux. *Exploratum est omnibus, qvo loco causa tua sit*, tout le monde s'est rendu compte de l'état de ta cause) Cic, *Verr.*, 5, 63). Ici on ne peut mettre *esset*, parce que l'expression *exploratum est mihi*, n'a que la signification du présent : je sais, absolument comme *novi*. *Qvales viros creare vos consules deceat, satis est dictum*, quels hommes il convient que vous fassiez, consuls, on vous l'a dit assez (Liv., 24, 8). Ici non plus on ne saurait dire *deceret;* il faut le présent parce qu'il ne s'agit que d'une action qui ne fait que de se produire.

Rem. 3. Quand le parfait (d'après le § 335 *b, Rem.* 1) n'exprime que l'action qui chaque fois en précède une autre, on met au présent la proposition finale (qui exprime la fin, le but) : *Qvum misimus, qui afferat agnum, qvem immolemus, num is mihi agnus affertur, qvi habet exta rebus accommodata?* Quand nous avons envoyé quelqu'un pour nous apporter un agneau à immoler, m'apporte-t-on l'agneau qui a les entrailles accommodées aux circonstances (Cic. *Div.*, 2, 17)?

Rem. 4. Quelquefois le temps d'une proposition subordonnée se règle, moins exactement, non d'après la proposition principale, mais d'après une observation intercalée entre la proposition principale et la proposition accessoire dans un autre temps; p. ex. : *Idem a te nunc peto, qvod superioribus litteris* (*s.-ent.-petivi*), *ut, si qvid in perditis rebus dispiceres, qvod mihi putares faciendum, me moneres*, je te demande maintenant la même chose que dans ma précédente lettre, que si, dans l'état désespéré de nos affaires, tu découvrais quelque chose qu'il me fallût faire, tu m'en fisses part (Cic., *ad Att.*, 11, 16). *Curavit Servius Tullius, qvod semper in republica tenendum est, ne plurimum valeant plurimi*, Servius Tullius eut soin, et dans le gouvernement des

États on doit toujours s'en préoccuper, que le plus grand nombre ne fût pas le plus puissant (id., *Rep.*, 2, 22).

CHAPITRE V.

IMPÉRATIF.

§ 384. L'*impératif* exprime une *prière*, un *ordre* ou une *permission*, une *prescription*, et une *recommandation*. L'*impératif présent* s'emploie, quand la *prière*, l'*ordre*, *etc.*, est énoncé par rapport au présent ou sans rapport soit à un temps fixé, soit à une condition déterminée; l'*impératif futur* (qui a aussi la troisième personne), quand la prière ou l'ordre, etc., est énoncé avec rapport déterminé à un temps futur ou à un certain cas qui va se produire; aussi l'emploie-t-on dans la formule des lois ou lorsque l'on emprunte le langage de la loi : *Vale!* Porte-toi bien! *O Jupiter, serva, obsecro, hæc nobis bona!* ô Jupiter, je t'en conjure, conserve-nous ces biens! (Ter., *Eun.*, 5, 8, 19). *Patres conscripti, subvenite misero mihi, ite obviam injuriæ!* Pères conscrits, secourez-moi dans mon malheur, allez au-devant de l'injustice (Sall., *Jug.*, 14)! *Fac venias**, fais en sorte de venir. *Cura, ut valeas*, aie soin de te bien porter. *Tibi habe sane istam laudationem*, garde pour toi cet éloge, j'y consens (Cic., *Verr.*, 4, 67). — *Rem vobis proponam; vos eam suo, non nominis pondere penditote*, je vous exposerai la chose; pesez-la (vous la pèserez *après*) à son poids, non à celui du nom qu'on lui donne (Cic., *Verr.*, 4, 1). *Qvum valetudini tuæ consulueris, tum consulito navigationi*, quand vous aurez pourvu à votre santé, alors songez à la navigation (id., *ad Fam.*, 16, 4). *Regio imperio duo sunto iiqve consules appellantor*, que deux magistrats aient le pouvoir royal et que ceux-là soient appelés consuls (id., *Legg.*, 3, 3). *Servus meus Stichus liber esto* (dans un testament), que Stichus mon esclave soit libre. *Non satis est, pulchra esse poemata, dulcia sunto*, il ne suffit pas que les poëmes soient beaux; qu'ils soient (ils devront être) agréables (Hor., *A. P.* 93). *Esto!* soit (je le veux bien)!

Rem. Au lieu de la deuxième personne de l'impératif on emploie quelquefois la deuxième personne du futur de l'indicatif, pour exprimer la conviction que

* *Facite, judices, ut recordemini, qvæ sit temeritas multitudinis* (= *recordamini, judices*), juges, faites en sorte de vous rappeler combien est grande la témérité de la multitude!

l'ordre (ou la disposition) sera exécuté, surtout dans le langage familier : *Si qvid acciderit novi, facies, ut sciam*, s'il arrivait quelque chose de nouveau, tu me le feras savoir (Cic., *ad Fam.*, 14, 8).

§ 385. A la troisième personne (excepté dans la langue législative), un conseil, un ordre, une invitation ou sommation, une exhortation, une prière, s'exprime souvent par le conjonctif. Cela se fait aussi pour la deuxième personne, quand le sujet est une personne seulement supposée et non déterminée (équivalant à *on*) : *Aut bibat aut abeat!* qu'il boive ou qu'il s'en aille (Cic., *Tusc.*, 5, 41) ! *Status, incessus, vultus, oculi teneant decorum*, que notre maintien, notre démarche, notre visage, nos regards soient toujours conformes à la bienséance (Cic., *Off.*, 1, 35). *Injurias fortunæ, qvas ferre neqveas, defugiendo relinqvas*, échappe (échappons, qu'on échappe) par la fuite aux injures du sort que tu ne pourrais supporter (*id.*, *Tusc.*, 5, 41)*.

Rem. Quand il s'agit d'une deuxième personne déterminée, le conjonctif ne s'emploie que rarement et seulement chez les poëtes : *Si sciens fallo, tum me, Juppiter optime maxime, pessimo leto afficias*, si je trompe sciemment, alors, Jupiter très-bon, très-grand, frappe-moi de la mort la plus terrible (Liv., 22, 53). = *Qvid Cantaber cogitet, remittas qværere*, épargne-toi la peine de chercher ce que pense le Cantabre (Hor., *Od.*, 2, 11, 3). *Si certum est facere, facias; verum ne post conferas culpam in me*, si tu veux absolument le faire, fais-le ; mais ne viens pas après en rejeter la faute sur moi (Ter., *Eun.*, 2, 3, 97).

§ 386. Une *défense*, dans la langue des lois, s'exprime par l'impératif futur avec *ne* (*neve* = *et ne, vel ne*). Dans la prose de la langue usuelle, une défense ou une prière sous forme négative (*ne, nemo, nihil*, etc.), se rend par le conjonctif, mis au présent (ou au futur passé), si c'est la troisième personne; et au futur passé, si c'est la deuxième personne de l'actif; au parfait (rarement au présent), si c'est la deuxième personne du passif : *Nocturna sacrificia ne sunto*, qu'il n'y ait point de sacrifices la nuit (Cic., *Legg.*, 2, 9). *Borea flante, ne arato, semen ne jacito*, 2me pers.), quant le vent du Nord souffle, ne laboure point, ne jette point la semence (Plin., *H. N.*, 18, 77). — *Hoc facito, hoc ne feceris*, fais cela; ne fais point cela (Cic., *Div.*, 2, 61). *Nihil ignoveris, nihil gratiæ causa feceris, misericordia commotus ne sis*, ne pardonne rien, ne fais rien

* Dans la langue archaïque on trouve un emploi elliptique de *ut* (*at ut, tum ut*) au lieu de l'impératif ou du conjonctif mis pour l'impératif : *Tum ut ii... tribuni plebei sint*, puis qu'ils soient tribuns du peuple (Liv., 3, 64).

par faveur, ne te laisse point ébranler par la pitié Cic., *pro Mur.*, 31). *Illum jocum ne sis aspernatus*, ne dédaigne point ce jeu-là (id., *ad Q. fr.*, 2, 12). *Ne transieris Iberum, ne qvid rei tibi sit cum Saguntinis*, ne passe point l'Èbre, n'engage aucune affaire avec les Sagontins (Liv., 21, 44). *Scribere ne pigrere*, ne sois point paresseux à écrire. (Cic., *ad Att.*, 14, 1). Les poëtes emploient aussi l'impératif présent : *Ne sævi*, ne sévis point (Virg., *Æn.*, 6, 544).

Rem. 1. La deuxième personne du conjonctif présent actif se trouve dans les défenses qui s'adressent à un sujet simplement supposé (c.-à-d. indéfini, *on*) : *Isto bono utare, dum adsit; qvum absit, ne reqviras*, use de ce bien, si tu l'as; quand tu ne l'as pas, ne le regrette point (Cic., *Cat. M.*, 10). Ailleurs elle n'est employée que dans les vieux poëtes et rarement : *Verum ne post conferas culpam in me*, mais ne va pas ensuite rejeter la faute sur moi (Ter., *Eun.*, 2, 3, 97).

Rem. 2. Une défense s'exprime souvent aussi par les impératifs *noli* ou *nolito*, p. ex. : *Noli putare, Brute, qvenqvam uberiorem ad dicendum fuisse, qvam C. Gracchum*, ne va pas croire, Brutus, qu'il y ait jamais eu orateur plus abondant que C. Gracchus (C., *Brut.*, 33). *Si insidias fieri libertati vestræ intelligetis, nolitote dubitare eam consule adjutore defendere*, si vous voyez qu'on en veuille à votre liberté, n'hésitez point à la défendre, avec l'aide du consul (id., *de Leg. Agr.*, 2, 6). *Cave facias*, gardez-vous de fair

CHAPITRE VI.

L'INFINITIF ET SES TEMPS.

§ 387. L'infinitif exprime l'idée contenue dans un verbe, mais il l'exprime d'une manière générale (aux différents temps, *dicere, dixisse*, etc.), sans la rapporter à aucun sujet déterminé, qui puisse servir à formuler une proposition.

Rem. Dans l'espèce de propositions subordonnées qu'on nomme *propositions infinitives* (accusatif sujet d'un infinitif), l'infinitif se trouve bien construit avec un sujet déterminé et par conséquent forme avec lui une proposition, mais il n'a rien en lui qui détermine la personne, ni (quant au simple infinitif) le nombre ou le genre du sujet.

§ 388. *a.* L'infinitif s'emploie ou comme sujet, quand une action est caractérisée en général et qu'on énonce d'elle quelque chose, ou comme prédicat avec le verbe *sum*, pour expliquer une idée : *Bene sentire recteqve facere satis est ad bene beateqve vivendum*, bien penser et bien faire suffit pour vivre bien et heureusement (Cic., *ad Fam.*, 6, 1 ; *bene sentire recte-*

qve facere puto satis esse ad bene beateqve vivendum). ***Apud Persas summa laus est fortiter venari***, chez les Perses le suprême mérite est de chasser courageusement (Corn., *Alc.*, 11). ***Semper hæc ratio accusandi fuit honestissima, pro sociis inimicitias suscipere***, on a toujours regardé comme le procédé le plus noble dans une accusation de prendre en mains les intérêts des alliés, au risque de s'attirer des ennemis (Cic., *Divin. in Cæcil.*, 19). ***Invidere non cadit in sapientem***, être envieux (l'envie) n'est point le fait d'un sage (id., *Tusc.*, 3, 10). ***Vivere ipsum turpe est nobis***, la vie elle-même (le vivre) est une honte pour nous (id., *ad Att.*, 13, 28). ***Qvibusdam totum hoc displicet philosophari***, il y a certaines gens à qui toute étude philosophique déplaît (tout ce philosopher) (id., *Fin.*, 1, 1). Plus rarement on l'emploie comme simple objet (régime) d'un verbe : ***Beate vivere alii in alio, Epicurus in voluptate ponit***, les uns placent le bien vivre dans une chose, les autres dans une autre, Épicure le place dans la volupté (Cic., *Fin.*, 2, 27).

Rem. Toutefois employer l'infinitif tout à fait substantivement comme sujet d'un verbe autre que *sum* ou autres verbes semblables qui (comme *cadit, displicet*) se rapprochent des verbes impersonnels, est un procédé insolite. *Hos omnes eadem cupere, eadem odisse, eadem metuere in unum coëgit*, désirer, haïr, craindre les mêmes choses les a réunis en un seul groupe (Sall., *Jug.*, 81) ; on dirait mieux : *eædem cupiditates, eadem odia, iidem metus hos omnes in unum coëgerunt.*

b. Un adjectif ou substantif, uni comme nom attributif ou comme apposition avec un de ces infinitifs généraux (sans sujet), se met toujours à l'accusatif (§ 222, *Rem.* 1); il en est de même du participe, quand l'infinitif lui-même est mis ensemble : ***Consulem fieri magnificum est***, il est beau d'être fait consul. ***Magna laus est, tantas res solum gessisse***, c'est un grand mérite d'avoir fait seul de si grandes choses. ***Ad virtutem non est satis vivere obedientem legibus populorum***, ce n'est point assez pour la vertu de vivre soumis aux lois des peuples. ***Præstat honeste vivere qvam honeste natum esse***, il vaut mieux vivre honorablement qu'être né honorablement. ***Est doctoris intelligentis natura duce utentem sic instituere, ut Isocrates fecisse traditur***, il est d'un maître intelligent d'instruire en suivant la nature pour guide, comme on dit que le fit Isocrate (Cic., *Brut.*, 56).

Rem. 1. En latin l'infinitif ne se joint pas comme apposition détermi-

native à un substantif indéterminé; on dit *labor legendi*, la peine de lire; voy. § 286 et 417. On peut cependant à un substantif déterminé par un adjectif joindre un infinitif comme apposition : *Demis nobis acerbam necessitudinem, pariter te errantem et illum sceleratissimum perseqvi*, tu nous tires de la dure nécessité (celle) de poursuivre à la fois et toi qui n'es qu'égaré et lui qui est un franc scélérat (Sall., *Jug.*, 102). Mais cette construction est rare, et on dit plus habituellement *acerbam necessitatem perseqvendi*.

Rem. 2. A un semblable infinitif on peut joindre une proposition accessoire, à la troisième pers. sing. active sans sujet déterminé; on regarde en ce cas comme sujet de cette proposition celui auquel pourrait se rapporter l'infinitif (*aliqvem* sous entendu, en franç. *on*) : *Neqve mihi præstabilius qvidqvam videtur qvam posse dicendo hominum voluntates impellere*, QVO VELIT, *unde autem* VELIT, *deducere*, et rien ne me semble plus beau que de pouvoir par la parole amener les volontés humaines où l'ON veut, et les détorner d'où l'ON veut (Cic., *de Or.*,4, 8). *Nulla vox inimicior amicitiæ reperiri potuit qvam ejus, qvi dixit, ita amare oportere, ut si aliqvando esset osurus*, on n'a pas pu trouver de mot plus ennemi de l'amitié que celui de l'homme qui a dit qu'il faut aimer comme si ON devait haïr un jour (id. *Læl.*, 16).

§ 389. L'infinitif se met avec des verbes qui, se rapportant à une autre action (du même sujet) et à son accomplissement, pour compléter l'idée et indiquer l'action. Ces verbes sont ceux qui expriment *volonté, faculté, devoir, habitude, penchant, effort, projet, commencement, continuation, cessation, hésitation*, etc., comme *volo, nolo, malo, cupio, studeo* (*tento*, et chez les poëtes, *amo, qværo*), *possum, qveo, neqveo* (poét. *valeo*), *audeo* (poét. *sustineo*), *vereor* (*metuo, timeo*), *gravor, non dubito, scio, nescio, disco, debeo, soleo, adsvesco, consvevi, statuo, constituo, decerno, cogito, paro, meditor, institvo, cœpi, incipio, aggredior, persevero, desino, desisto, intermitto, maturo*, je me hâte, *cesso**, *recordor, memini, obliviscor, negligo, omitto, supersedeo, non curo* (je ne me soucie pas de; poét. *parco, fugio*); enfin les verbes (tout à fait ou en partie) impersonnels *libet, licet, oportet, decet, placet, visum est* (j'ai résolu, il m'a paru bon de); *fugit me* (j'ignore), *pudet, pœnitet, piget, tædet*, et les expressions *necesse est, opus est*. L'infinitif se met aussi après quelques locutions qui ont la signification d'un de ces verbes précités; par ex. : *habeo in animo, in animo est, consilium est* (ou *cepi*), *certum est, animum induco* (je me décide à; on dit aussi *in animum induco*), *mos est*. — *Vincere scis, Hannibal, victoria uti nescis*, tu sais vaincre, Hannibal, tu ne sais pas user de la victoire (Liv., 22, 51). *Antium me recipere cogito*, je songe à me retirer à Antium. *Oblitus*

* *Occupo*, je me hâte de faire quelque chose avant qqn : *Fidenates occupant bellum facere*, les Fidénates s'empressent de prendre l'initiative de la guerre (Liv., 1, 14).

sum tibi hoc dicere, j'ai oublié de te dire cela. *Visum est mihi de senectute aliqvid ad te scribere*, j'ai cru devoir t'écrire qqche sur la vieillesse (Cic. *Cat. Maj.*, 1). *Pudet* (*me*) *hæc fateri*, j'ai honte d'avouer cela. *Certum est* (*mihi*) *deliberatumqve omnia audacter libereqve dicere*, je suis décidé et déterminé à tout dire hardiment et franchement (Cic., *Rosc. Am.*, 11). *Tu animum poteris inducere contra hæc dicere?* Pourras-tu te résoudre à parler contre cela (id., *Div.*, 1, 13)? *Nemo alteri concedere in animum inducebat*, personne ne se décidait à céder à l'autre (Liv., 1, 17).

Rem. 1. Les verbes qui expriment l'idée de *résolution* se construisent aussi avec *ut* : *Athenienses statuerunt, ut urbe relicta, naves conscenderent*, les Athéniens résolurent de s'embarquer, après avoir abandonné la ville (Cic., *Off.*, 3, 11). On dit de même aussi bien *animum induco facere* que *ut faciam*. Il en est de même pour *opto* : *Phaëton optavit, ut in currum patris tolleretur*, Phaëton désira être enlevé dans le char de son père (Cic., *Off.*, 3, 25); et : *Optat arare caballus*, le cheval désire labourer (Hor., *Ep.*, 1, 14, 43). *Merui ut honorarer* ou *honorari*. De même avec *impetro*. Sur l'infinitif ou le gérondif en *di* dans quelques locutions formées d'un substantif et de *sum*, voy. § 417, *Rem.* 2.

Rem. 2. Les poëtes construisent avec l'infinitif, contrairement à l'usage suivi dans la prose, quelques verbes dans le sens figuré de *penchant*, *désir*, *empressement*; par ex. : *Ardet abire fugâ*, il brûle de fuir (Virg., *Æn.*, 4, 281). Ils emploient aussi l'infin. après quelques verbes, qui ailleurs se construisent avec *ut* ou *ad*, pour désigner le but (Cf. § 419) : *Hoc acrius omnes* (*apes*) *incumbent generis lapsi sarcire ruinas*, plus toutes (les abeilles) mettront d'ardeur à réparer les pertes de leur république ruinée (Virg., *Georg.*, 4, 248); on dirait autrement : *ad ruinas sarciendas*, *ut ruinas sarciant*. Quelques expressions semblables se rencontrent par-ci par-là dans la prose; p. ex. : *Conjuravere nobilissimi cives patriam incendere*, de très-nobles citoyens ont conjuré de mettre leur patrie en feu (Sall., *Cat.*, 52).

Rem. 3. L'infinitif peut se construire avec le participe *paratus*, prêt à : *Paratus frumentem dare* (*ad frumentem dandum*); il en est de même (mais plutôt poétiquement et plus tard) pour *contentus*, *svetus*, *assvetus*, *insvetus*.

Rem. 4. Avec *volo*, *nolo*, *malo*, *cupio*, *opto*, *studeo*, on met aussi quelquefois, au lieu du simple infinitif, un accusatif (comme quand on dit ce qu'on veut qu'un autre fasse; voy. § 396), l'état qui est l'objet de la volonté ou du vœu étant alors conçu séparément et en lui-même. Cela a lieu le plus souvent avec *esse* ou un infinitif passif, p. ex. : *Sapientem civem me et esse et numerari volo*, je veux être et passer pour un citoyen sage (Cic., *ad Fam.*, 1, 9). *Cupio me esse clementem*, je désire être clément; *cupio in tantis reipublicæ periculis me non dissolutum videri*, je désire, au milieu des graves périls de la république, ne point paraître faible (id., *Catil.*, 1, 2). On dit de même avec *postulo* : *Ego qvoqve à meis me amari postulo*, moi aussi je demande à être aimé des miens (Ter., *Ad.*, 5; 25); et avec *constituo*, j'établis, je promets que je (voy. § 395, *Rem.* 3). *Patior appellari sapiens*, au lieu de : *Patior me appellari, sapientem* (d'après le § 396) est poétique.

Rem 5. *Licet* se construit aussi, bien que rarement, avec l'accusatif et l'infinitif (d'après le § 398, *a*) : *Non licet me isto tanto bono uti*, il ne m'est

pas permis d'user d'un si grand bien (Cic., *Verr.*, 5, 59). Dans le langage journalier et quand l'expression s'en rapproche, *licet*, *licebit*, se construit aussi avec le conjonctif, sans *ut;* voy. § 361, *Rem.* 1.

§ 390. L'infinitif se joint aux verbes *doceo* (*assvefacio*), *jubeo*, *veto*, *sino*, *arguo*, *insimulo*, pour désigner ce qu'on enseigne à qqn, ce qu'on lui ordonne, défend, permet ou dont on l'accuse; on peut de même joindre l'infinitif aux verbes *cogo* (*subigo*), *moneo*, *hortor* (*dehortor*), *impedio* et *prohibeo*, qui d'ordinaire gouvernent une proposition conjonctive avec *ut* (§ 372 et 375). L'infinitif se construit aussi avec le passif de ces verbes (et avec *deterreor*, je suis détourné par la peur). *Docebo Rullum posthac tacere*, j'apprendrai à Rullus à se taire dorénavant (Cic., *Leg. Ag.*, 3, 2). *Num sum etiamnum vel græce loqvi vel latine docendus?* ai-je encore besoin qu'on m'enseigne ou le grec ou le latin (id., *Finn.*, 2, 5)? *Consules jubentur* (*jussi sunt*) *exercitum scribere*, les consuls reçoivent (ont reçu) l'ordre de lever une armée. *Cæsar legatos ab opere discedere vetuerat*, César avait empêché les députés d'abandonner l'ouvrage. *Nolani muros portasqve adire vetiti sunt*, il fut interdit aux habitants de Noles d'approcher des murs et des portes (Liv., 23, 16). *Improbitas nunqvam respirare eum sinit*, l'injustice ne le laisse jamais respirer (Cic., *Fin.*, 1, 16). *Accusare non sum situs*, ou ne m'a point laissé accuser (on ne m'a pas permis d'accuser), Cic., *pro Sest.*, 44. *Insimulant hominem fraudandi causa discessisse*, ils accusent cet homme d'être parti pour frustrer ses créanciers (id., *Verr.*, 2, 24). *Roscius arguitur patrem occidisse*, Roscius est accusé d'avoir tué son père. *Num te emere venditor coëgit?* le vendeur t'a-t-il forcé d'acheter? *Qvum vita sine amicis insidiarum et metus plena sit, ratio ipsa monet amicitias comparare*, la vie sans amis étant pleine de périls, la raison même nous conseille de nous créer des amitiés (Cic., *Finn.*, 1, 20). *Prohibiti estis* (*Cæsar vos prohibuit*) *pedem in provincia ponere*, vous avez été empêchés (César vous a empêchés) de mettre le pied dans la province (id., *pro Lig.*, 8).

Rem. 1. Les verbes *jubeo*, *veto*, *sino*, ont pour régime dans cette construction le nom de celui qui reçoit l'ordre, la défense, la permission. Le régime du verbe devient le sujet en rapport avec l'infinitif (*jubeo te securum*, *securam*, *vos securos esse*, je te prie, je vous prie d'être sans inquiétude).

Rem. 2. *Jubeo* avec *ut* et le conjonctif, ou avec le conjonctif sans *ut*, dans le sens de *commander*, *ordonner*, est rare : *Magoni nuntiatum ab Carthagine est*,

senatum jubere, ut classem in Italiam trajiceret, on annonça de Carthage à Magon que le sénat lui ordonnait de diriger la flotte sur l'Italie (Liv. 28, 36). *Veto ne* ou *qvominus* est rare aussi.*

Rem. 3. Qand la persoune, à qui une chose est ordonnée ou défendue, n'est pas nommée avec *jubeo* et *veto*, on peut mettre le simple infinitif : *Hesiodus eadem mensura reddere jubet, qva acceperis, aut etiam majore, si possis*, Hésiode recommande de rendre mesure pour mesure ou même plus, si on le peut (Cic., *Brut.*, 4). *Desperatis etiam Hippocrates vetat adhibere medicinam*, Hippocrate lui-même défend de donner aucun remède aux malades désespérés (id.; *ad Att.*, 16, 15). Mais il est plus ordinaire, quand l'infinitif a un régime, d'exprimer la teneur de l'ordre ou de la défense passivement par l'accusatif et l'infinitif; voy. § 396. *Sino* se construit aussi avec ou sans *ut* et le conjonctif : *Sine, vivat*, laisse le vivre, permets qu'il vivre (voy. § 372, *b. Rem.* 2).

Rem. 4. Les poëtes et les écrivains postérieurs à l'époque classique emploient aussi quelquefois d'autres verbes qui marquent une action exercée sur un autre et régissent l'accusatif avec l'infinitif, au lieu de les construire avec *ut* et le conjonctif : *Qvidve dolens regina deûm insignem pietate virum tot adire labores impulerit*, ou par quel ressentiment la reine des dieux a poussé un héros remarquable par sa piété à affronter tant de fatigues (Virg., *Æn.*, 1, 9). *Sollicitor nullos esse putare deos*, je suis porté à croire qu'il n'y a point de dieux (Ovid., *Am.*, 3, 9, 36). — *Fuere, qvos pavor nando etiam capessere fugam impulerit*, il y en eut que la peur poussa à prendre la fuite même à la nage (Liv., 22, 6). *Amici Neronem orabant cavere insidias*, ses amis priaient Néron de prendre garde aux embûches (Tac., *Ann.*, 13, 13).

Rem. 5. L'infinitif se rencontre quelquefois, le plus souvent chez les poëtes ou les écrivains postérieurs, au lieu du conjonctif avec quelques verbes qui gouvernent le datif et expriment une influence impulsive exercée sur un autre; p. ex. : avec *svadeo, concedo, permitto, impero* : *Imperavi egomet mihi omnia assentari*, je me suis prescrit à moi-même d'être en tout du même avis (Ter., *Eun.*, 2, 2, 21). *Servis qvoqve pueros hujus ætatis verberare concedimus*, nous permettons même aux esclaves de frapper les enfants de cet âge (Curt., 8, 26). De là au passif : *Qvintio ne perire qvidem tacite conceditur*, à Quintius on n'accorde pas même de périr dans le silence (Cic., *pro Quint.*, 15).

Rem. 6. Les poëtes emploient *do, reddo* avec l'infinitif dans le sens de : j'accorde, je permets, je donne la faculté de : *Graiis dedit ore rotondo Musa loqvi*, la Muse a donné aux Grecs de parler d'une bouche harmonieuse. De là au passif (aussi chez les prosateurs postérieurs) : *Qvantum mihi cernere datur*, autant que je puis voir (Plin., *Ep.*, 1, 10). *Adimam cantare severis*, j'interdirai aux hommes graves de faire des chansons (Hor., *Ep.*, 1, 19, 9**).

§ 391. Chez les poëtes (et dans quelques cas chez les prosateurs de la décadence) on rencontre l'infinitif à la place d'un cas du gérondif après les adjectifs, et à la place du supin, tant actif que passif. Voy. § 419, § 411, *Rem.* 2, et § 412, *Rem.* 3.

Rem. Après une préposition on trouve l'infinitif avec la locution *interest inter*; p. ex. : *Aristo et Pyrrho inter optime valere et gravissime ægrotare*

* *Jubeo alicui, ut faciat* (ou, sans *ut*, *alicui, faciat*) ne se trouve que chez les écrivains postérieurs à l'époque classique.

** *Celso gaudere et bene rem gerere refer*, souhaite de ma part à Celsus joie et succès (Hor., à l'imitation du grec).

nihil prorsus dicebant interesse, Ariston et Pyrrhon disaient qu'il n'y a aucune différence entre se porter très-bien et être très-gravement malade (Cic., *Finn.*, 2, 13. *Nihil præter plorare*, rien que pleurer (Hor., *Sat.*, 2, 5. 69).

§ 392. Par une particularité de langage l'infinitif se met souvent dans le style narratif au lieu de l'imparfait de l'indicatif, quand on passe du récit des événements à la peinture d'un état qui se produit soudain et qui commence, ou d'actions et de sentiments qui se répètent. On l'appelle *infinitif historique* (ou de narration), *infinitivus historicus.* La proposition reste d'ailleurs sans changement, et telle que si on eût employé l'indicatif (souvent on trouve plusieurs semblables infinitifs de suite). *Circumspectare tum patriciorum vultus plebeji, et inde libertatis captare auram, unde servitutem timuerant,* alors les plébéiens de regarder autour d'eux (se mettent à regarder) les visages des patriciens et de recueillir le vent de la liberté venant du côté d'où ils avaient craint la servitude. *Primores patrum odisse decemviros, odisse plebem, nec probare quæ fierent. et credere haud indignis accidere,* les premiers d'entre les patriciens haïssaient les décemvirs, haïssaient le peuple; ils désapprouvaient ce qu'on faisait et croyaient qu'il n'arrivait que ce qu'on avait mérité (Liv., 3, 37). (*Odisse* par signification est un infinitif présent.) *Hoc ubi Verres audivit, usqve eo commotus est, ut sine ulla dubitatione insanire omnibus videretur. Qvia non potuerat eripere argentum, ipse a Diodoro ereptasibi vasa optime facta* DICEBAT ; MINITARI *absenti Diodoro,* VOCIFERARI *palam, lacrimas interdum vix* TENERE, à cette nouvelle, Verrès fut tellement ému que personne n'hésitait à le croire atteint de folie. Parce qu'il n'avait pu saisir les vases de Diodore, il disait que Diodore lui volait des vases admirables; il menaçait Diodore absent; il poussait des cris de rage; quelquefois même il pouvait à peine retenir ses larmes (Cic., *Verr.*, 4, 18). On emploie ainsi l'infinitif même après *qvum*, *qvum interim*, *qvum tamen,* quand le moment où un état s'est produit ou montré a été précédemment indiqué : *Fusis Auruncis, victor tot intra paucos dies bellis Romanus promissa consulis fidemqve senatus exspectabat, qvum Appius, et insita superbia animo et ut collegæ vanam faceret fidem, qvam asperrime poterat, jus de creditis pecuniis dicere,* après la défaite des Aurunces, les Romains, tant de fois vainqueurs en si peu de jours, attendaient l'effet des promesses du consul et des engagements du sénat, quand tout à coup Appius, ne prenant conseil que de la dureté naturelle

de son caractère et pour diminuer le crédit de son collègue, déploya la plus grande rigueur dans le jugement des débiteurs (Liv., 2, 27). — *Jamqve dies consumptus erat, qvum tamen barbari nihil remittere atque, uti reges præceperant, acrius instare,* déjà le jour était entièrement tombé, quand les barbares, loin de se ralentir, nous pressèrent plus vivement, d'après les instructions de leurs rois (Sall., *Jug.*, 98*).

Rem. Par cette manière de s'exprimer, on fait passer sous les yeux de l'auditeur ou du lecteur le tableau d'une série d'actes qui se succèdent ou d'une situation qui se déroule, sans que les actes soient relevés isolément ou rapportés à un moment déterminé.

§ 393. Quand à un infinitif, qui se rapporte à un mot précédent comme à son sujet, on ajoute un substantif ou un adjectif comme nom attributif ou comme apposition, on met ce substantif ou cet adjectif au cas du sujet.

a. Si l'infinitif se rapporte ainsi (avec un des verbes cités au § 389 ou avec le passif de ceux énumérés au § 390) à un sujet au nominatif, le substantif ou adjectif ajouté se met aussi au nominatif : *Bibulus studet fieri consul,* Bibulus brûle d'être fait consul. *Habeo in animo solus proficisci*, j'ai l'intention de partir seul. (*Sustinuit conjux exsulis esse viri*, elle osa être la femme d'un mari exilé (Ovid., *Trist.*, 4, 10, 74). *Jubemur securi* (*securæ*) *esse*, on nous invite à être rassurés (rassurées).

b. Quand l'infinitif se rattache à un accusatif (après les verbes désignés au § 390 et après un verbe impersonnel construit avec l'accusatif), le mot ajouté se met à l'accusatif : *Coëgerunt eum nudum saltare,* ils le forcèrent à danser tout nu. *Pudet me victum discedere*, j'ai honte de me retirer vaincu.

c. Si l'infinitif se rapporte à un datif, le mot adjoint se met aussi au datif : *Hannibal nihil jam majus precatur deos, qvam ut incolumi cedere atqve abire ex hostium terra liceat,* Hannibal ne demande pas désormais de plus grande faveur aux dieux que de pouvoir se retirer sain et sauf et quitter le territoire ennemi (Liv., 26, 41). *In republica mihi negligenti esse non licet,* quand il s'agit de l'intérêt public il ne m'est pas permis d'être négligent (Cic., *ad Att.*, 1, 17). *Quo tibi, Tilli, sumere depositum clavum fieriqve tribuno?* à quoi bon, Tillius, reprendre la pourpre déposée et devenir tribun (Hor., *Sat.*,

* Patres ut — credere, ita — malle, Liv., III, 65.

1, 6, 23; cf. § 239)? *Nec fortibus illic profuit armentis nec equis velocibus esse*, là il ne servit de rien ni aux grands troupeaux d'être forts ni aux chevaux d'être rapides (Ov., *Met.*, 8, 553).

Rem. 1. Après *licet* avec le datif on trouve néanmoins dans quelques passages un infinitif avec l'accusatif (comme si l'infinitif était indéterminé; § 388 *b*; p. ex. : *Civi Romano licet esse Gaditanum*, un citoyen romain peut être Gaditain (Cic., *pro Balb.*, 12). L'accusatif se met toujours, quand le datif n'est pas formellement exprimé, bien qu'on le sous-entende : *Medios esse jam non licebit*, il ne nous sera plus permis de rester neutres (Cic., *ad Att.*, 10, 8).

Rem. 2. Avec *licet* il faut absolument mettre l'accusatif avec l'infinitif, quand *licet* est dit en général sans rapport avec un sujet déterminé (*on peut*) : *Hæc præscripta servantem licet magnifice, graviter animoseqve vivere*, quand on observe ces prescriptions, on peut vivre avec magnificence, dignité et fierté (Cic., *Off.*, 1, 26). Il faut aussi toujours mettre l'accusatif avec l'infinitif, après *est alicujus* (*boni viri*); voy. au § 388, *b.*, le dernier exemple.

§ 394. Le sujet en latin se met à l'accusatif avec l'infinitif comme prédicat, pour présenter la proposition ainsi exprimée comme une idée qui est l'objet d'une énonciation ou d'un jugement, p. ex., *hominem ire*, un homme marcher; *Cæsarem vicisse*, César avoir vaincu. Cette construction s'appelle *proposition infinitive* ou *accusatif avec l'infinitif*. Au surplus, une telle proposition se complète comme une proposition indicative (par un régime ou tout autre complément). Si le sujet et le régime, étant tous deux à l'accusatif, courent risque d'être confondus, on remédie à cet inconvénient en tournant par le passif, comme p. ex. : *Ajo hostes à te vinci posse*, au lieu de : *Ajo te hostes vincere posse*. Mais d'ordinaire l'enchaînement des idées et le sens général suffisent pour lever l'équivoque. Une proposition infinitive peut être régie par une autre proposition de même forme : *Milonis inimici dicunt, cædem, in quæ P. Clodius occisus est, senatum judicasse, contra rempublicam esse factam*, au dire des ennemis de Milon, le sénat a jugé que le meurtre, où fut tué P. Clodius, avait été commis contre la republique (Cic., *pro Mil.*, 5).

§ 395. La proposition infinitive se met après les verbes et les locutions qui expriment la connaissance, l'opinion, ou la déclaration que quelque chose est ou arrive (*verba sentiendi* et *declarandi*), et elle exprime ce qui est pensé ou dit : *video*, *audio*, *sentio*, *animadverto*, *scio*, *nescio*, *etc.*, *disco*, *doceo* (j'apprends à qqn que); *persvadeo* (je persuade qqn que...); *memini*, etc., *credo*, *arbitror*, etc.; *judico*, *censeo*, *duco*; *spero*, *despero*, *colligo*, *concludo*; — *dico*, *affirmo*, *nego*, *fateor*, *narro*,

trado, scribo, nuntio, ostendo, demonstro, significo, polliceor, promitto, minor, simulo, dissimulo, etc.; — *apparet, elucet, constat, convenit* (on est unanime ou d'accord sur ce point); *perspicuum, certum, credibile est, etc.; communis opinio est, fama est, spes est, auctor sum* (j'assure); *testis sum, certiorem aliqvem facio* (j'informe qqn de), etc.; p. ex. : *Sentit animus se sua vi, non aliena moveri,* l'âme sent qu'elle se meut par sa propre force, et non par une force étrangère. *Platonem Cicero scribit Tarentum ad Archytam venisse,* Cicéron écrit que Platon vint à Tarente trouver Archytas. *Ex multis rebus intelligi potest (concluditur) mundum providentia divina administrari,* on peut comprendre par (conclure de) mille choses que l'univers est gouverné par une providence divine. *Dejotarus tuum hostem esse duxit suum,* Déjotarus a pensé que ton ennemi était le sien (Cic., *pro Dej.*, 5). *Spero me propediem istuc venturum esse,* j'espère que bientôt j'irai vous rejoindre. *Cæsar pollicetur se Æduis auxilio futurum,* César promet de secourir les Éduens. *Fama (opinio) est, Gallos adventare,* le bruit court que les Gaulois arrivent. *Qvem putas tibi fidem habiturum?* qui penses-tu qui te croira? (*Qvæsivi ex te, qvem putares tibi fidem habiturum?* je t'ai demandé qui tu pensais qui te croirait?). *Qvando hæc acta esse dicis?* Quand dis-tu que cela s'est fait?

Rem. 1. Une semblable proposition se rattache aussi à un substantif qui exprime une opinion, un jugement, etc., soit comme apposition, quand un pronom joint au substantif annonce la proposition suivante, soit quand le substantif, par sa liaison avec le reste de la proposition à laquelle il appartient, prend la valeur d'un verbe exprimant opinion, jugement, etc. (énonce qu'il y a ou qu'il n'y a pas lieu de penser) : *Hunc sermonem mandavi litteris, ut illa opinio, qvæ semper fuisset, tolleretur, Crassum non doctissimum, Antonium plane indoctum fuisse*, j'ai écrit cet entretien, pour détruire cette opinion, qu'on a toujours eue, que Crassus n'était pas très-savant, et qu'Antoine était tout à fait ignorant (Cic., *de Or*, 2, 2). *Atqve etiam subjiciunt se homines imperio alterius de causis pluribus; ducuntur enim aut benevolentia, aut beneficiorum magnitudine aut spe, sibi id utile futurum (spe = qvod sperant)*, les hommes se soumettent à l'autorité d'autrui pour plusieurs raisons; ils sont guidés ou par la bienveillance ou par la grandeur des services ou par l'espoir que cela leur sera utile (id., *Off.*, 2, 6). On trouve souvent *spe* mis ainsi = *sperans*, dans l'espoir que. On peut de même joindre une proposition infinitive, comme apposition, à un pronom, qui, d'après la suite des idées, exprime une opinion, un jugement, etc.; p. ex. : *Posidonius graviter et copiose de hoc ipso, nihil esse bonum, nisi qvod honestum esset, disputavit*, Posidonius discourut gravement, éloquemment, sur ce principe même, qu'il n'y a de bon que ce qui est honnête (id., *Tusc.*, 2, 25).

Rem. 2. Des verbes, qui ailleurs n'expriment point une opinion ou une énonciation, prennent quelquefois cette signification dans certaines phrases, p. ex. :

mitto, je fais dire à qqn par un message. *Fabius ad collegam misit, exercitu opus esse, qvi Campanis opponeretur*, Fabius fit dire à son collègue qu'on avait besoin de son armée pour l'opposer aux Campaniens (Liv., 24, 19); *defendo*, je soutiens; *purgo*, je dis pour ma justification, que; je m'excuse sur ce que; *interpretor*, je donne pour explication, que. *Stoicis placet, omnia peccata paria esse*, les Stoïciens veulent que toutes les fautes soient égales. Sur *concedo*, etc., avec l'accusatif et l'infinitif ou *ut*, voy. § 372, *b. Rem.* 5. Sur *dubito, non dubito*, voy. § 375, *c. Rem.* 2.

Rem. 3. Le commençant remarquera que les verbes qui expriment *espoir, promesse, menace*, s'emploient en français avec un simple infinitif présent, quand le verbe principal et le verbe subordonné ont le même sujet, p. ex. : il promit de venir, j'espère le voir, je menaçai de m'en aller; mais qu'en latin ils se construisent avec un accusatif suivi de l'infinitif (futur) : *promisit se venturum; spero me eum visurum; minabar me abiturum.* Les verbes *spero* et *polliceor* se trouvent quelquefois, mais rarement, avec le simple infinitif (sans accusatif); p. ex. : *magnitudine pœnæ reliqvos deterrere sperans* (au lieu de : *se deterriturum*), espérant effrayer les autres par la grandeur du châtiment (Cæs., *B. C.*, 3, 8). *Nego facere*, poét., je refuse de faire.

Rem. 4. Sur *duco, existimo, judico, puto* avec deux accusatifs, voy. § 227, *c*.

Rem. 5. *Audio te contumeliose de me loqui*, j'apprends que tu parles de moi avec mépris; *audivi te ipsum dicere*, je t'ai entendu dire, j'ai été témoin que tu disais (Cic., *Verr.*, 4, 40). Aussi : *Audivi ex te, qvum diceres*, j'ai appris de toi, ou par toi, de ta bouche, quand tu disais; *audivi te dicentem*, je t'ai entendu dire (disant). *Video pueros ludere; vidi pueros magno studio ludentes*, je vois, j'ai vu les enfants jouer avec beaucoup d'ardeur.

Rem. 6. Le contenu d'une proposition infinitive est quelquefois indiqué brièvement d'avance par un pronom neutre; p. ex.: *Illud negare potes, te de re judicata judicasse?* Peux-tu nier que tu n'aies jugé une affaire déjà jugée (Cic., *Verr.*, 2, 33)? ou par *ita* ou *sic*; p. ex. *Sic enim a majoribus nostris accepimus, prætorem qvæstori suo parentis loco esse oportere*, nos ancêtres nous ont transmis ce principe, qu'un préteur doit tenir lieu de père à son questeur (Cic., *Div. in Cæc.*, 19). *Zeno ita definit, perturbationem esse aversum à ratione animi motum*, Zénon définit ainsi la passion : un mouvement de l'âme opposé à la raison (= *Zeno ita definit, ut pertubatio sit aversa à ratione animi commotio*). Cf., *Cic.*, *Off.*, 10 27), Cic., *Tusc.*, 4, 21.

Rem. 7. En latin on ne met pas volontiers dans la proposition principale la préposition *de* avec le nom de la personne ou de la chose sur laquelle on énonce quelque chose dans la proposition infinitive; on construit le discours de manière que ce nom ne vienne que dans la proposition infinitive. P. ex. on ne dit pas : *De Medea narrant eam sic fugisse*, on raconte de Médée qu'elle a fui ainsi; mais : *Medeam narrant sic fugisse*, on raconte que Médée a fui ainsi; on ne dit pas : *De Crasso scribit Cicero, nihil ei lætius fuisse*, mais : *Crasso Cicero scribit nihil lætius fuisse*. Toutefois on trouve aussi la seconde forme là où la liaison des idées ne serait pas facile; p. ex. : *De hoc Verri dicitur, habere eum perbona toreumata*, sur ce Diodore on dit à Verrès qu'il a de très beaux vases travaillés au tour (Cic. *Verr.*, 4, 18), ou quand on appelle pour la première fois l'attention sur l'objet à mentionner; p. ex. : *De Antonio jam ante tibi scripsi, non esse eum à me conventum*, quant à Antoine, je t'ai déjà écrit que je n'étais point allé le trouver (Cic., *ad Att.*, 15, 1). Il faut remarquer aussi, dans les interrogations, l'expression : *Qvid censes (censetis, putamus) hunc ipsum S. Roscium? Qvo studio et qva intelligentia esse in rusticis rebus?* ou encore : *Qvid censes S. Roscium? nonne summo studio esse*

et summa intelligentia? où l'accusatif *Roscium* annonce déjà la construction infinitive.

Rem. 8. Il est moins fréquent en latin qu'en français de mettre un verbe de déclaration ou d'opinion avec *ut,* entre deux virgules, comme proposition intercalée, et l'on préfère former avec un verbe une proposition principale amenant une proposition infinitive. *Socratem Plato scribit,* Platon écrit que Socrate, plutôt que : *Socrates, ut Plato scribit,* Socrate, à ce qu'écrit Platon. Toutefois on rencontre très-souvent *ut opinor,* ou simplement *opinor, credo, ut audio,* comme proposition intercalaire *.

§ 396. On met une proposition infinitive après les verbes qui expriment une volonté, une tolérance, une permission... (*verba voluntatis*), à savoir : *volo, nolo, malo, cupio, opto, studeo, postulo, placet, sino, patior;* joignez-y : *jubeo, impero, prohibeo, veto* (j'ordonne, je défends); p. ex. : *Majores corpora juvenum firmari labore voluerunt,* nos ancêtres ont voulu que les corps des jeunes gens fussent fortifiés par le travail (Cic., *Tusc.*, 2, 15). *Tibi favemus, te tua virtute frui cupimus,* nous te sommes favorables, nous désirons que tu jouisses de ta vertu (id., *Brut.*, 97). *Senatui placet, Crassum Syriam obtinere,* le sénat ordonne que Crassus occupe la Syrie (id., *Phil.*, 11, 12). *Nullos honores mihi decerni sino,* je ne me laisse décerner aucun honneur (id., *ad Att.*, 5, 21). *Verres hominem corripi jussit,* Verrès fit saisir cet homme. *Cæsar castra vallo muniri vetuit,* César défendit d'entourer le camp d'un retranchement. *Delectum haberi prohibebo,* je défendrai qu'on lève des troupes (Liv., 4, 2). *Non hunc in vincula duci imperabis?* Ne le ferastu pas mettre en prison (Cic., *Cat.*, 1, 11)?

Rem. 1. Ces verbes se construisent aussi avec une proposition introduite par *ut* (*prohibeo ne* ou *quominus, veto ne*); mais cela est rare pour *jubeo* (§ 390, *Rem.* 2), *patior* et *veto* **. Sur *cupio me clementem esse* pour *cupio esse clemens,* je désire être clément, voy. § 389, *Rem.* 4. Les écrivains postérieurs et les poëtes mettent aussi un accusatif (passif) avec l'infinitif après *permitto* (avec le datif) et après les verbes qui expriment l'idée de prière, d'ordre, de prescription, etc., lesquels verbes, chez les meilleurs écrivains, se construisent toujours avec *ut;* p. ex. : *præcipio, mando, interdico, oro, precor : Otho corpora cremari permisit,* Othon permit que les corps fussent brûlés (Tac., 11, 1, 47). *Caligula præcepit, triremes itinere terrestri Romam devehi,* Caligula ordonna que

* Anciennement *scilicet* et *videlicet* (= *scire licet, videre licet*) se construisaient avec une proposition infinitive. *Scilicet me facturum,* Ter., il va sans dire que je ferai = *scilicet faciam.*

** *Placuit* CREARI DECEMVIROS *sine provocatione et* NE QVIS *eo anno alius magistratus* ESSET, on voulut que des décemvirs fussent créés sans appel et qu'il n'y eût point cette année d'autres magistrats (Liv., 3, 32).

les trirèmes fussent transportées à Rome par la voie de terre (Suet., *Cal.*, 47).

Rem. 2. Après *volo* (*nolo*, *malo*, *cupio*) on trouve souvent un accusatif et un infinitif au parfait passif dans le sens de : je veux que telle chose ait été faite; p. ex. : *Sociis maxime lex consultum esse vult*, la loi veut qu'il soit tenu compte surtout de l'intérêt des alliés (Cic., *Div. in Cæc.*, 6). Souvent simplement : *Consultum volo*, sans *esse* : *legati Sullam orant*, *ut Sex. Roscii famam et filii innocentis fortunas conservatas velit*, les députés prient Sylla de vouloir bien que la réputation de S. Roscius et la fortune de son fils innocent soient sauvegardées (Cic., *pro Rosc. Am.*, 9).

Rem. 3. *Jubeo*, *sino*, *veto*, *prohibeo* et *impero* ne se construisent qu'avec l'accusatif passif et l'infinitif; autrement on dit, avec un simple accusatif, *jubeo* (*veto*) *aliqvem facere* (§ 390) et *impero alicui*, *ut faciat*, j'ordonne (ou : je défends) à qqn de faire; p. ex. : *Nonne lictoribus tuis imperabis*, *ut hunc in vincula ducant?* n'ordonneras-tu pas à tes licteurs de le conduire en prison? De *jubeo*, *veto*, *prohibeo*, *impero hunc occidi*, on peut, quand la personne qui ordonne ou défend n'est point désignée, former une nouvelle expression passive (nominatif avec l'infinitif, § 400) : *Aliqvis occidi jubetur*, *vetatur*, *prohibetur*, *imperatur*, p. ex. : *Jussus es renuntiari consul*, tu as reçu l'ordre d'être proclamé consul, c.-à-d. ordre a été donné de te proclamer consul (Cic., *Phil.*, 2, 32). *In lautumias Syracusanas, si qvi publice custodiendi sunt, etiam ex ceteris oppidis Siciliæ deduci imperantur*, ceux dont l'État doit s'assurer, on les fait conduire, même des autres villes de la Sicile, dans les carrières de Syracuse (id., *Verr.*, 5, 27). *Ad prohibenda circumdari opera Æqvi se parabant*, les Èques se préparaient à empêcher que les ouvrages ne fussent enveloppés (Liv., 3, 28). Différent de *jubeor*, *prohibeor facere*, on m'ordonne, on me défend de faire, § 390.

Rem. 4. Le verbe *censeo*, je pense, je suis d'avis, je conseille, se construit de diverses manières qu'on peut remarquer ici : *Censeo Carthaginem esse delendam*, mon avis est qu'il faut détruire Carthage. *Censeo bona reddi*, je suis d'avis que les biens soient rendus, comme avec *jubeo*. *Antenor censet belli præcidere causam*, Anténor pense qu'on doit supprimer la cause de la guerre (Hor., *Ep.*, 1, 2, 9), tour poét. et post-classique pour *præcidendam esse* ou *præcidi* : *Censeo*, *ut perrumpas*, ou sans *ut*; *censeo perrumpas*, je suis d'avis que tu te fasses jour par la force.

§ 397. On met l'accusatif suivi de l'infinitif avec les verbes qui expriment satisfaction, mécontentement ou étonnement de quelque chose (*verba affectuum*, verbes de sentiment), comme *gaudeo*, *lætor*, *glorior*, *doleo*, *angor*, *sollicitor*, *indignor*, *qveror*, *miror*, *admiror*, *fero* (je supporte), *ægre*, *moleste fero*. Mais on peut aussi construire ces verbes avec *qvod* (suivi de l'indicatif ou du conjonctif, *voy.* § 357), pour faire ressortir davantage la cause du sentiment éprouvé : *Gaudeo id te mihi svadere*, *qvod ego mea sponte feceram*, je suis heureux que tu me conseilles ce que j'avais fait de mon propre mouvement (Cic., *ad Att.*, 15, 27). *Nihil me magis sollicitabat, qvam non me, qvæ ridenda essent, ridere tecum*, rien ne me tourmentait plus que de ne point rire avec vous, si quelque chose prêtait

à rire (id., *ad Fam.*, 2, 12). *Miror, te ad me nihil scribere,* je m'étonne que tu ne m'écrives rien (id., *ad Att.*, 8, 12, *B*). *Varus promissa non servari qverebatur,* Varus se plaignait qu'on ne tînt pas sa promesse. *Lætor, qvod Petilius incolumis vivit in urbe,* je me réjouis que Pétilius vive sain et sauf à Rome (Hor., *Sat.*, 1, 4, 98). *Scipio qverebatur, qvod omnibus in rebus homines diligentiores essent, qvam in amicitiis comparandis,* Scipion se plaignait que les hommes missent plus de soin en toute chose que dans le choix de leurs amis (Cic., *Læl.*, 17 *).

§ 398. *a.* On met encore l'accusatif suivi de l'infinitif avec les VERBES IMPERSONNELS qui expriment *convenance* ou *nécessité* (*oportet*, il faut; *decet*, il convient; *convenit, expedit*, il est bon, il est utile; *nihil attinet, interest, refert,* il n'importe en rien) et avec d'autres locutions impersonnelles formées d'un adjectif ou d'un substantif et du verbe *sum,* par lesquelles on exprime un jugement semblable sur la nature d'une action ou d'une relation, sans qu'il soit dit ou indiqué que cette action ou relation a lieu réellement (comme *opus, necesse, utile, rectum, turpe est, fas est, tempus, mos, nefas, facinus est,* et autres sembl.); *Qvos ferro trucidari oportebat, eos nondum voce vulnero,* ceux qu'il eût fallu immoler par le fer, je ne les blesse pas encore même de ma voix (Cic., *Cat.*, 1, 4). *Accusatores multos esse in civitate utile est, ut metu contineatur audacia* (id., *Rosc. Am.*, 20). *Omnibus bonis expedit, salvam esse rempublicam,* il est bon pour tous les citoyens que la république soit sauve (id., *Phil.*, 13, 8). *Tempus est, nos de illa perpetua jam, non de hac exigua vita cogitare,* il est temps que nous songions à cette existence infinie, non plus à cette courte vie d'ici-bas (id., *ad Att.*, 10, 8). *Facinus est, civem Romanum vinciri,* c'est un crime de charger de fers un citoyen romain (id., *Verr.*, 5, 66). *Hæc benignitas etiam reipublicæ utilis est* (= *utile est*), *redimi e servitute captos, locupletari tenuiores*, c'est une bonté utile à l'État que les captifs soient rachetés de l'esclavage, et que les petits soient enrichis (id., *Off.*, 2, 18).

Rem. 1. Sur *ut* dans les propositions qui sont l'objet d'un jugement, voy. § 374, *Rem.* 2.

* *Irascor amicis,* CUR *me funesto properent arcere veterno,* j'en veux à mes amis de leur empressement à me tirer d'une funeste léthargie (Hor., *Ep.*, 1, 8, 10). Proprement : je leur en veux, leur demandant en pensée pourquoi ils s'empressent, etc.

Rem. 2. *Oportet,* il faut, *necesse est,* il faut de toute nécessité, se construisent aussi avec *ut* et le conjonctif; § 373, *Rem.* 1. Quand on ne dit pas qui doit faire quelque chose, on met le simple infinitif (§ 388) : *Ex malis eligere minima oportet,* entre les maux il faut choisir les moindres (Cic., *Off.*, 3, 1); mais souvent la proposition se change en un accusatif passif avec l'infinitif : *Hoc fieri et oportet et opus est,* il faut et il est besoin que cela se fasse (Cic., *ad Att.* 13, 25).

Rem. 3. Il arrive quelquefois, par inexactitude, qu'un simple infinitif (actif) et un accusatif suivi d'un infinitif passif se trouvent unis dans un même jugement : *Proponi oportet, qvid afferas, et id qvare ita sit attendere,* il faut dire d'abord ce que tu apportes, et montrer pourquoi il en est ainsi (Cic., *de Orat.*, 2, 41).

b. Si au contraire il est indiqué que quelque chose (une circonstance, un rapport) a lieu, et qu'en même temps on fasse et exprime sur cette chose un jugement, une remarque, alors ce dont il est parlé s'exprime par une proposition introduite par *qvod,* que, de ce que; avec l'indicatif, si le mode de la proposition principale ne demande pas le conjonctif d'après le § 369. Une proposition ainsi construite avec *qvod* (en parlant d'une circonstance réelle) se rattache souvent à un pronom (*hoc, illud, id, alterum,* etc.) qui l'annonce, et quelquefois aussi, comme apposition explicative, à un substantif : ***Eumeni inter Macedones viventi multum detraxit, qvod erat alienæ civitatis,*** à Eumène vivant chez les Macédoniens cette circonstance, qu'il était d'une cité étrangère, nuisit beaucoup (Corn., *Eum.*, 1). ***Multa sunt in fabrica mundi admirabilia, sed nihil majus qvam qvod ita stabilis est atqve ita cohæret ad permanendum, ut nihil ne excogitari qvidem possit aptius,*** la machine de l'univers offre beaucoup de merveilles, mais la plus merveilleuse c'est la stabilité, la force de cohésion durable, qui est telle qu'on ne saurait rien même imaginer de plus consistant (Cic., *Nat. D.*, 2, 45). ***Non ea res me deterruit qvo minus ad te litteras mitterem, qvod tu ad me nullas miseras,*** je ne me suis point laissé détourner de t'écrire par cette considération que tu ne m'avais point écrit du tout (Cic., *ad Fam.*, 6, 22). ***Percommode factum est*** (*cadit*), ***qvod de morte et dolore primo et proximo die disputatum est,*** il est fort heureux que le premier jour et les suivants on ait discuté sur la mort et sur la douleur (Cic., *Tusc.*, 4, 30). ***Non pigritia facio, qvod non mea manu scribo,*** ce n'est point par paresse que je n'écris pas de ma main (id., *ad Att.*, 16, 15); mais : ***pigritia factum est, ut ad te non scriberem,*** ma paresse a fait que je ne t'écrivisse point (*voy.* § 373). ***Hoc uno præstamus vel maxime feris, qvod***

exprimere DICENDO *sensa possumus,* notre principale supériorité sur les animaux est peut-être la faculté que nous avons d'exprimer ce que nous sentons (id., *de Or.*, 1, 8). ***Aristoteles laudandus est in eo, qvod omnia, qvæ moventur, aut natura moveri censet aut vi aut voluntate,*** Aristote mérite des éloges pour ce qu'il pense que tout ce qui se meut, se meut ou naturellement ou forcément ou volontairement (id., *N. D.*, 2, 16). ***Pro magnitudine injuriæ proqve eo, qvod summa respublica in hujus periculo tentatur,*** en raison de la grandeur de l'injure et parce que le salut de l'État tout entier est compromis par son péril (id., *Rosc. Am.*, 51). ***Me una consolatio sustentat, qvod tibi nullum a me amoris, nullum pietatis officium defuit,*** une seule consolation me soutient, c'est que je n'ai négligé envers toi aucun des devoirs qu'imposent l'amour et la piété (id., *pro Mil.*, 36). De même *accedit, qvod,* à cela se joint que; *voy.* § 373, *Rem.* 3. ***Præterqvam qvod,*** outre que, ***Prætereo, mitto, qvod,*** j'omets cette circonstance que, je ne parle pas de ce que —.

Rem. 1. Quand on dit : *Utile est Gajum adesse,* il est utile que Gajus soit présent, on ne fait que juger en général que la présence de Gajus est utile (le sera), mais on ne dit pas qu'elle a lieu. Mais si l'on dit : *Ad multas res magnas utilitati erit, qvod Gajus adest,* on donne à entendre que Gajus est réellement présent et l'on apprécie les conséquences de ce fait. Par la première forme (accusatif avec l'infinitif) on ne nie point cependant la présence de Gajus ; pour cette raison elle peut quelquefois être employée à la place de l'autre, particulièrement quand en même temps se trouve exprimé un sentiment inspiré par un fait (cf. § 397) : *Nonne hoc indignissimum est, vos idoneos habitos, per qvorum sententias id asseqvantur, qvod antea ipsi scelere asseqvi consverunt?* n'est-ce pas le comble de l'indignité qu'on vous ait crus capables de leur faire obtenir par vos votes ce qu'eux-mêmes auparavant n'avaient pu obtenir que par le crime (Cic., *Rosc. Am.*, 3)? *Te hilari animo esse et prompto ad jocandum, valde me juvat,* je suis enchanté que vous soyez gai et d'humeur à plaisanter (id., *ad Q. Fr.*, 2, 13).

Rem. 2. Souvent la proposition principale ne contient aucun jugement direct, aucun énoncé sur ce que renferme la proposition précédée de *qvod,* mais une remarque provoquée par cela et qui s'y rapporte : *quant à ce que;* p. ex. : *Qvod autem me Agamemnonem æmulari putas, falleris,* quant à l'opinion que tu as que je rivalise avec Agamemnon, tu te trompes (Corn., *Epam.*, 5). *Qvod scribis, te, si velim, ad me venturum, ego vero te istic esse volo,* quand à ce que tu m'écris, que, si je veux, tu te rendras auprès de moi, je veux que tu restes où tu es (Cic., *ad Fam.*, 14, 3).

Rem. 3. De *qvod* construit avec le conjonctif, au lieu de l'accusatif avec l'infinitif (proposition infinitive), après les verbes exprimant *sentiment et déclaration* (*verba sentiendi* et *declarandi*), on n'en trouve que quelques exemples isolés dans les écrivains de la décadence.

Rem. 4. Quelquefois, au lieu d'exprimer un jugement par une proposition proprement dite au moyen d'un adjectif et du verbe *sum* suivis d'une proposi-

tion infinitive ou d'une proposition introduite par *qvod*, on se sert d'un simple adverbe : *Melius peribimus qvam sine vobis orbæ vivemus* (= *melius erit nos perire qvam sine vobis orbas vivere*), il vaudra mieux que nous périssions que de vivre veuves sans vous (Liv., 1, 13). *Utrum impudentius Verres hanc pecuniam a sociis abstulit, an turpius meretrici dedit, an improbius populo Romano ademit?* Y a-t-il eu plus d'impudence à Verrès à enlever cet argent à des alliés, ou plus de honte à le donner à une courtisane, ou de malhonnêteté à l'ôter au peuple romain (Cic., *Verr.*, 3, 36)?

§ 399. Quelquefois on trouve un accusatif avec l'infinitif *sans proposition régissante*, pour exprimer l'étonnement ou la plainte à propos d'un fait qui arrive ou peut arriver; le plus souvent on y ajoute la particule interrogative *ne* (pour indiquer l'interrogation ou le doute). *Me miserum! Te, ista virtute, fide, probitate, in tantas ærumnas propter me incidisse* malheureux que je suis! faut-il qu'avec ta vertu, ta fidélité, ta probité, tu sois tombé à cause de moi dans cet abîme de maux (Cic., *ad Fam.*, 14, 1)! *Adeone hominem esse infelicem qvemqvam, ut ego sum!* est-il possible qu'un homme soit aussi malheureux que je le suis (Ter., *Andr.*, 1, 5, 10)! *Mene incepto desistere victam?* faut-il que je renonce, vaincue, à mon entreprise (Virg., *Æn.*, 1, 37 *)?

Rem. (sur les § 395-399). Le commençant doit comparer et distinguer avec soin les différentes manières dont les propositions, que nous lions en français par la conjonction *que*, sont exprimées en latin, et, après avoir distingué celles dans lesquelles le *que* exprime un dessein ou une conséquence (afin que, de sorte que), faire bien attention que l'objet d'une tendance, d'une opération se rend par des propositions objectives conjonctives (voy. l'appendice au chap. 3); que l'objet d'une opinion, d'une connaissance, d'une explication ou d'un sentiment s'exprime au contraire par un accusatif et un infinitif (proposition infinitive), et qu'un rapport, sur lequel un jugement est porté, s'exprime par l'accusatif et l'infinitif, quand le jugement est énoncé en général, mais par une proposition avec *qvod*, quand le rapport est indiqué comme positif et s'appliquant à un fait particulier.

§ 400. *a.* Au lieu d'employer le *passif* d'un verbe latin pour rendre le verbe français *dire* (*raconter, annoncer*) ou *penser* (*croire, juger, trouver*) ou *ordonner* ou *défendre* (*voy.* § 396, *Rem.* 3), ou de se servir du verbe *videtur* (il semble, il paraît à qqn) impersonnellement avec l'accusatif et l'infinitif (comme par ex. : *Dicitur, patrem venisse,* on dit que le père est venu), on emploie souvent un autre tour; on fait du sujet de la proposition infinitive le sujet (le nominatif) du verbe

* Simple infinitif dans une exclamation : *Tantum laborem capere ob talem filium* se donner tant de mal pour un tel fils (Ter., *Ador.*, 5, 2, 27)!

passif régisseur, que l'on fait suivre de l'infinitif pour compléter l'idée et la proposition *. Tout ce qui s'ajoute à l'infinitif se met alors au nominatif d'après le § 393 : *Lectitavisse Platonem studiose Demosthenes dicitur,* Démosthène est dit avoir lu et relu Platon avec ardeur (Cic., *Brut.*, 31). *Aristides unus omnium justissimus fuisse traditur* (*narratur, fertur*), on dit qu'Aristide fut le plus juste des hommes. *Oppugnata* (s.-ent. *esse*) *domus Cæsaris per multas noctis horas nuntiabatur,* on annonçait que la maison de César avait été assiégée pendant plusieurs heures de la nuit (Cic., *pro Mil.*, 24). *Luna solis lumine collustrari putatur,* on pense que la lune est éclairée par la lumière du soleil (id., *Div.*, 2, 43). *Regnante Tarqvinio Superbo in Italiam Pythagoras venisse reperitur,* on trouve que, sous le règne de Tarquin le Superbe, Pythagore vint en Italie (id., *Rep.*, 2, 15). *Malum mihi videtur esse mors,* la mort me paraît être un mal. *Videris mihi satis bene attendere,* il me semble que tu es bien attentif (tu me parais être). *Videor mihi* (ou simplement *videor*) *Græce luculenter scire,* il me semble que je sais (je crois savoir) très-bien le grec. *Visus sum mihi animos auditorum commovere,* il m'a semblé que j'émouvais l'auditoire.

Rem. Même dans une observation intercalée avec *ut* (comme il semble), *videor* se construit presque toujours personnellement avec le sujet dont il s'agit : *Ego tibi, qvod satis esset, paucis verbis, ut mihi videbar, responderam*, je t'avais fait en peu de mots une réponse qui, à ce qu'il me semblait, devait te suffire (Cic., *Tusc.*, 1, 46). *Philargyrus tuus omnia fidelissimo animo, ut mihi qvidem visus est, narravit,* ton cher Philargyre m'a tout conté très-sincèrement, à ce qu'il m'a semblé (id., *ad Fam.*, 6, 1).

b. Toutefois avec les verbes *dire* et *penser* (mais non avec *jubeor, vetor, prohibeor* et *videor*), dans les temps composés, formés du participe parfait et du verbe *sum,* la forme impersonnelle est plus ordinaire : *Traditum est Homerum cæcum fuisse,* la tradition nous représente Homère comme aveugle (Cic., *Tusc.*, 5, 39); et avec le gérondif construit avec *sum* c'est presque toujours la forme impersonnelle qu'on emploie : *Ubi tyrannus est, ibi dicendum est, plane nullam esse rempublicam,* là où il y a un tyran, on doit dire que la chose publique n'existe pas (Cic., *Rep.*, 31). *Julius Sabinus voluntaria morte interisse creditus est,* on crut que J. Sabinus périt de mort volontaire (Tac., *Hist.*, 4, 17).

* Cette forme s'appelle ordinairement nominatif avec l'infinitif.

Rem. Aux temps simples il est rare qu'on mette *dicitur*, *traditur*, *existimatur*, et autres semblables, avec l'accusatif et l'infinitif ; p. ex. : *Eam gentem traditur famā Alpes transisse*, la tradition rapporte que cette nation passa les Alpes (Liv., 5, 33); cependant on trouve *nuntiatur*, *dicitur* ainsi construits, quand un datif y est joint : *Non dubie mihi nuntiabatur, Parthos transisse Euphratem*, on m'annonçait comme fait certain que les Parthes avaient franchi l'Euphrate (Cic., *ad Fam.*, 15, 1) ; *nuntiatur* se trouve aussi autrement : *Ecce autem repente nuntiatur, piratarum naves esse in portu Odysseæ*, voici que tout à coup on annonce que les navires des pirates sont dans le port d'Odyssea (id., *Verr.*, 5, 34). Avec *videtur* (*mihi*) on met très-rarement la proposition infinitive (accus. et infin.); avec *jubetur*, etc., jamais *.

c. La forme personnelle s'emploie aussi quelquefois au lieu de la forme impersonnelle avec le passif d'autres verbes, qui ne signifient pas précisément *dire, penser*, mais qui expriment une sorte de déclaration ou de connaissance plus particulière et plus spéciale, comme *scribor*, *demonstror*, *audior*, *intelligor*, et autres sembl.; p. ex. : *Bibulus nondum audiebatur esse in Syria*, on n'entendait pas dire encore que Bibulus fût en Syrie (Cic., *ad Att.*, 5, 18). *Scutorum gladiorumqve multitudo deprehendi posse indicabatur*, on dénonçait la possibilité de saisir (dans des dépôts secrets) une multitude de boucliers et d'épées (Cic., *pro Mil.*, 24). *Ex hoc dii beati esse intelliguntur*, on comprend par là que les dieux sont heureux (id., *N. D.*, 1, 38). *Pompejus perspectus est à me toto animo de te cogitare*, j'ai reconnu que Pompée songe à toi de toute son âme (id., *ad Fam.*, 1, 7). Toutefois le tour impersonnel est plus commun.

Rem. Les poëtes et les écrivains de la période post-classique étendent cette manière de s'exprimer plus loin que les prosateurs anciens ; p. ex. : *Colligor placuisse* pour *colligitur me placuisse*, on conclut que j'ai plu (Ov., *Am.*, 2, 6, 61). *Suspectus fecisse* (Sall.), soupçonné d'avoir fait ; *compertus fecisse* (Liv.), convaincu d'avoir fait. *Hi fratres in suspicionem venerant suis civibus fanum expilasse Apollinis* (= *putabantur*), ces frères étaient soupçonnés par leurs concitoyens d'avoir pillé la chapelle d'Apollon (Cic., *Verr.*, 4, 13). *Liberatur* (= *demonstratur*) *Milo non eo consilio profectus esse, ut insidiaretur Clodio*, il est démontré que Milon, n'est pas sorti de Rome pour aller tendre une embûche à Clodius (Cic., *pro Mil.*, 18).

d. Quand l'indication d'un discours et d'une opinion étrangère est commencée de cette façon et continuée par plusieurs propositions infinitives (§ 403, *b*), on emploie dans celles-ci *l'accusatif avec l'infinitif* : *Ad Themistoclem qvidam doctus*

* *Dis visum est, vocem irritam non esse* (= *placuit*, d'après le § 396), il plut aux dieux de ratifier la prédiction (Liv., 1, 10).

homo accessisse dicitur, *eiqve artem memoriæ pollicitus esse se traditurum; qvum ille qvæsisset, qvidnam illa ars efficere posset,* dixisse illum doctorem, *ut omnia meminisset,* on dit qu'un savant homme vint trouver Thémistocle et lui promit de lui apprendre l'art de la mémoire; et celui-ci lui ayant demandé à quoi cet art pouvait être utile, ce savant lui dit : à se ressouvenir de tout (Cic., *de Or.*, 2, 74).

§ 401. Quand le sujet, dans une proposition infinitive, est un pronom personnel ou réfléchi, qui se rapporte au sujet du verbe principal (*dico, me esse; dicit, se esse*), il arrive quelquefois qu'avec les verbes *declarandi* ou *putandi*, on omette ce pronom (particulièrement *me, te, se,* plus rarement *nos, vos*); mais cela doit être considéré comme une irrégularité. *Confitere, ea spe huc venisse qvod putares hic latrocinium, non judicium futurum* (= *te venisse*), avoue que tu es venu ici dans la pensée et l'espérance que tu y trouverais le brigandage et non la justice (Cic., *Rosc. Am.*, 12). *Qvum id nescire Mago diceret, Nihil facilius scitu est, inquit Hanno* (= *se nescire*), comme Magon disait ne pas le savoir, rien n'est plus facile à savoir, lui dit Hannon (Liv., 23, 13). Cela arrive principalement quand la proposition infinitive dépend d'une autre ayant le même sujet : *Licet me existimes desperare ista posse perdiscere* (= *me ista posse perdiscere*), bien que tu penses que je désespère de pouvoir apprendre cela (Cic., *de Or.*, 3, 36). Cette omission est surtout fréquente avec l'infinitif futur actif chez les historiens, auquel cas on a coutume de laisser aussi *esse* de côté : *Alcon precibus aliqvid moturum ratus, transiit ad Hannibalem* (= *se moturum*), Alcon, persuadé qu'il obtiendrait quelque chose par les prières, se rendit auprès d'Hannibal (Liv., 21, 12). *Ne nocte qvidem turba ex eo loco dilabebatur, refracturosqve carcerem minabantur* (= *se refracturos*), la foule ne quittait pas ce lieu même la nuit, et menaçait de forcer la prison (id., 6, 17). Au contraire, avec le parfait de l'infinitif passif cela n'a presque jamais lieu.

Rem. 1. Quand, dans le discours indirect (*oratio obliqva*, § 403, *b*) continu, plusieurs propositions infinitives ont *se* pour sujet, on l'omet souvent.

Rem. 2. Il ne faut pas confondre avec cette omission le cas où quelquefois un pronom personnel ou démonstratif, qui ne se rapporte point au sujet de la proposition principale, est laissé de côté comme sujet de la proposition infinitive quand il est facile de le suppléer d'après l'enchaînement et la mention

faite précédemment : *Petam à vobis, ut ea, quæ dicam, non de memet ipso, sed de oratore dicere putetis*, je vous prierai de croire que ce que je dirai, je le dis non pas de moi-même, mais de l'orateur (Cic., 3, 20). *Valerius dictatura se abdicavit. Apparuit causa plebi, suam (= plebis) vicem indignantem magistratu abisse* (à savoir *eum*), Valérius abdiqua la dictature. Les plébéiens virent dans l'indignation que lui inspirait leur sort le motif de son abdication (Liv., 2, 31).

Rem. 3. Les poëtes mettent quelquefois (comme en grec) un simple infinitif (avec le nominatif) au lieu de l'accusatif avec l'infinitif, quand la proposition infinitive a le même sujet que la proposition principale : *Vir bonus et sapiens dignis ait esse paratus* (= *se paratum esse*), l'homme bon et sage dit être toujours prêt à obliger le mérite (Hor., *Ep.*, 1, 7, 22). (*Sensit medios delapsus in hostes* (= *se delapsum esse*), il s'aperçut qu'il était tombé au milieu des ennemis (Virg., *Æn.*, 2, 377).

§ 402. *a.* Les propositions accessoires d'une proposition infinitive conservent la forme habituelle du discours déterminé (*oratio finita*). Toutefois on emploie la proposition infinitive dans les propositions relatives qui appartiennent à la proposition infinitive, quand le pronom relatif ne fait qu'y rattacher une continuation du contenu, de telle sorte qu'on eût pu le remplacer par un pronom démonstratif ou par *et* et un démonstratif : *Postea autem Gallus dicebat ab Eudoxo Cnidio sphæram astris cœlo inhærentibus esse descriptam, cujus omnem ornatum et descriptionem, sumptam ab Eudoxo, Aratum extulisse versibus*, Gallus disait ensuite que sur cette sphère Eudoxe de Cnide avait tracé les astres attachés à la voûte céleste et qu'Aratus, empruntant cette sphère à Eudoxe, l'avait décrite en vers (Cic., *Rep.*, 1, 14). On eût pu dire : *esse descriptam; ejus omnem ornatum*, etc. *Marcellus, qvum Syracusas cepisset, reqvisivisse dicitur Archimedem illum, qvem qvum audisset interfectum, permoleste tulisse* (on pouvait dire : *et, qvum audisset interfectum, permoleste tulisse*), on dit que Marcellus, après la prise de Syracuse, fit demander ce fameux Archimède, et, que quand il apprit qu'il avait été tué, il en fut très-affligé (Cic., *Verr.*, 4, 58). De même aussi : *Jacere tam diu irritas sanctiones, qvæ de suis commodis ferrentur, qvum interim de sangvine et supplicio suo latam legem confestim* (*exerceri*, pour : *et interim*), qu'on laisse là dormir toutes les décisions prises dans ses intérêts, tandis qu'une loi qui demande son sang et son supplice, est aussitôt exécutée (Liv., 4, 51). Toutefois de semblables exemples avec des conjonctions relatives sont peu ordinaires *.

* *Porsena præ se ferebat, qvemadmodum, si non dedatur obses, pro rupto se*

b). Quand un sujet est comparé à un autre sujet (au moyen de *qvam*, *atqve* ou *idem*, *qvi*, *tantus*, *qvantus* et autres expressions semblables), de telle sorte que le même verbe soit sous-entendu, p. ex : *iisdem rebus commoveris, qvibus ego* (s. ent. *commoveor*) tu es touché des mêmes choses que moi, et que la proposition principale est une proposition infinitive (accus. et infinit.), le second sujet se met ordinairement aussi à l'accusatif, bien que le verbe sous-entendu soit à un mode défini, parce que le verbe principal (d'où dépend la proposition infinitive) ne peut pas s'appliquer également à ce membre du discours : *Suspicor, te eisdem rebus, qvibus me ipsum, commoveri* (proprement : *qvibus ipse commoveor*), je soupçonne que tu es touché des mêmes choses que moi-même (Cic., *Cat. M.*, 1). *Antonius ajebat, se tantidem frumentum æstimasse, qvanti Sacerdotem* (propr. : *qvanti Sacerdos æstimasset*), Antoine disait avoir estimé le blé aussi haut que Sacerdos (id., *Verr.*, 3, 92). (Attraction. cf. 303, *b*.)

c. Quand deux propositions, dont chacune a son verbe propre, sont comparées par un comparatif et *qvam*, et que la proposition principale devient proposition infinitive (accus. avec l'infin.), quelquefois la proposition adjointe prend la même forme : *Num putatis dixisse Antonium minacius qvam facturum fuisse?* pensez-vous qu'Antoine ait parlé avec plus de menaces qu'il n'en eût exécuté (Cic., *Phil.*, 5, 8)? *Affirmavi qvidvis me potius perpessurum qvam ex Italia exiturum*, j'ai affirmé que je souffrirais tout plutôt que de sortir de l'Italie (id., *ad Fam.*, 2, 16). *Consilium dicebant specie prima melius fuisse qvam usu appariturum*, ils disaient que le conseil, au premier coup d'œil, avait paru meilleur qu'il ne le paraîtrait à l'usage (Liv., 4, 60). Toutefois cela est rare, surtout quand (comme dans le second exemple), il eût fallu dans le discours direct mettre le conjonctif après *qvam* (d'après le § 360, *Rem.* 4); ce conjonctif d'ordinaire est conservé : *Certum habeo, majores qvoqve qvamlibet dimicationem subituros fuisse potius qvam eas leges sibi imponi paterentur*, je suis cer-

fœdus habiturum, sic deditam inviolatam ad suos remissurum (= *præ se ferebat ; si non dedatur obses, se habiturum, deditam contra, etc.*), Porsena déclarait que, de même que, si on ne lui rendait pas son otage, il tiendrait le traité pour rompu, de même, si on la lui rendait, il la renverrait à ses concitoyens sans lui faire aucun mal (Liv., 2, 13). *Admonemus, cives nos eorum esse et, si non easdem opes habere, eandem tamen patriam incolere*, nous leur rappelons que nous sommes leurs concitoyens et que, si nous n'avons pas les mêmes richesses, nous habitons la même patrie (Id., 3, 5).

tain que nos ancêtres aussi eussent affronté mille luttes plutôt que de se laisser imposer ces lois (Liv., 4, 2).

§ 403. *a.* Souvent il y a une proposition infinitive, sans qu'elle soit directement gouvernée par un verbe (*sentiendi* ou *declarandi*) exprimant sentiment ou déclaration; c'est quand une personne a été précédemment mentionnée de manière à lui attribuer un langage, une opinion ou une résolution, et que l'on indique ensuite le sens de ce langage ou de cette opinion ou le raisonnement qui la fait agir, et qu'on peut ajouter mentalement : *il dit* ou *disait*, *il pense* ou *pensait*, ou quelque autre expression analogue : *Regulus in senatum venit, mandata exposuit; sententiam ne diceret, recusavit; qvamdiu jurejurando hostium teneretur, non esse se senatorem,* Régulus vint au sénat, exposa l'objet de sa mission; il refusa de dire son avis, (il pensait ou disait) que, tant qu'il serait lié par le serment fait aux ennemis, il n'était point sénateur (Cic., *Off.*, 3, 27). *Romulus legatos circa vicinas gentes misit, qvi societatem connubiumqve novo populo peterent; urbes qvoqve, ut cetera, ex infimo nasci; deinde, qvas sua virtus ac dii juvent, magnas opes sibi magnumqve nomen facere*, etc., Romulus envoya des députés aux nations voisines, pour demander en faveur du nouveau peuple leur alliance par les traités et par les mariages, (disant) que les villes, comme toutes les choses d'ici-bas, sont chétives à leur naissance, qu'ensuite, si leur courage et les dieux leur viennent en aide, elles se font une grande puissance et un grand nom (Liv., 1, 9). (C'est le langage qu'il faisait tenir à ses envoyés.) Cet usage de l'accusatif s'appelle (particulièrement) *oratio obliqva*, discours oblique ou indirect; la personne qui parle, c.-à-d. l'écrivain, n'y exprime pas ses opinions personnelles, mais celles d'autrui; on l'appelle ainsi par opposition au discours direct (*oratio directa*).

Rem. 1. Quelquefois on comprend sous le nom d'*oratio obliqva* toute énonciation grammaticale d'une pensée étrangère; voy. § 369.

Rem. 2. Quelquefois ce passage à la proposition infinitive se produit d'une façon toute soudaine, sans rien indiquer, dans les mots qui précèdent, qu'on cite les dires ou les pensées d'une personne étrangère; p. ex. : *Conticuit adolescens : haud dubie videre aliqva impedimenta pugnæ consulem, qvæ sibi non apparerent*, le jeune homme garda le silence : sans doute le consul voyait, quelques empêchements à la bataille qui ne s'offraient point à son esprit (Liv., 44, 36). Quelquefois il y a dans ce qui précède un verbe négatif d'où il faut dégager une idée affirmative (il dit, il pense) : *Regulus reddi captivos negavit*

esse utile; illos enim adolescentes esse et bonos duces, se jam confectum senectute, Régulus nia qu'il fallût rendre les captifs, (disant) qu'ils étaient des jeunes gens et de bons chefs, que lui était déjà accablé de vieillesse (Cic., *Off.*, 3, 27).

b. On trouve souvent tout le contenu de discours, de réflexions et considérations émanant d'autrui exprimé dans une suite de propositions infinitives, dont la première est ou directement régie par un verbe ou posée de la manière indiquée ici (section *a*) (discours indirect continu). Il faut là-dessus remarquer qu'un discours ou un raisonnement du passé, qui se rattache à un verbe au prétérit, doit être, selon la règle, continué comme régi par un prétérit, de telle sorte que les propositions accessoires soient mises à l'imparfait ou au plus-que-parfait. Toutefois le passage au présent peut avoir lieu si le verbe principal à suppléer est supposé mis au présent historique (dit-il, demande-t-il, etc.). Si le discours indirect procède d'un présent historique, il continue d'être mis au présent, mais il peut aussi (d'après le § 382, *Rem.* 3), passer au prétérit. On trouve des exemples de ce discours indirect ou oblique continué (et en partie avec les changements indiqués dans les formes temporelles des propositions annexées) dans César, 1er livre de la guerre des Gaules, chap. 13, 14, 17, 18, 20, 31, 35, 36, 44, 45, et dans Tite-Live, 1er livre, chap. 50, 53; 2e livre, ch. 6, etc.

§ 404. Ce qui dans le discours direct primitif était exprimé par l'*impératif* ou par le conjonctif de commandement ou de défense, s'exprime dans le discours oblique par le *conjonctif;* de telle sorte que (quand on reproduit le langage ou l'opinion de quelqu'un) le présent devient imparfait : *Sin bello perseqvi perseveraret, reminisceretur pristinæ virtutis Helvetiorum. Qvare ne committeret, ut is locus ex calamitate populi Romani nomen caperet* (= *si bello perseveras, reminiscitor pristinæ virtutis Helvetiorum. Qvare ne commiseris, ut capiat*), que, s'il s'obstinait à les poursuivre par les armes, il eût à se souvenir de l'ancienne valeur des Helvètes. Qu'ainsi il se gardât bien d'exposer ce lieu à prendre un nom dû à un désastre du peuple romain (Cæs., *B. G.*, 1, 13). *Burrus prætorianos nihil adversus progeniem Germanici ausuros respondit, perpetraret Anicetus promissa* (= *perpetret Anicetus*), Burrus répondit que les prétoriens n'oseraient rien contre le sang de Germanicus; qu'Anicetus accomplît ses promesses (Tac., *Ann.*, 14,

7). Cependant le présent peut être conservé, quand le premier verbe régisseur est un présent historique ou que dans le récit on passe au présent historique : *Vercingetorix perfacile esse factu dicit frumentationibus Romanos prohibere; æqvo modo animo sua ipsi frumenta corrumpant ædificiaque incendant,* Vercingétorix dit qu'il est très-facile de couper les vivres aux Romains; que seulement eux-mêmes (les Gaulois) se résignent à détruire leurs récoltes et à incendier leurs demeures (Cæs., *B. G.*, 7, 64) (= *modo æqvo animo vestra ipsi frumenta corrumpite*).

§ 405. *a.* Les *interrogations* indicatives qui se présentent dans le discours direct s'expriment, dans le discours *oblique,* par l'accusatif avec l'infinitif (proposition infinitive), quand, dans le discours direct, il y avait la première ou la troisième personne; mais par le conjonctif, quand, dans le discours direct, il y avait la 2e personne, auquel cas le présent ou le parfait du discours direct passe régulièrement, dans le récit, à l'imparfait et au plus-que-parfait (toutefois le présent peut aussi être conservé en vertu du § 403 *b*). Avec la première personne, la personne qui parle (celle de qui l'on rapporte les paroles ou le raisonnement) est ordinairement désignée par le pronom *se;* mais on peut aussi le laisser de côté (surtout quand le même sujet se trouve aussi dans les propositions qui précèdent), et l'on ne peut alors distinguer la 1re et la 3e personnes que par l'enchaînement (comme en français où les trois personnes s'expriment par *il, elle*). *Plebes contra fremit :* « *Qvid se vivere, qvid in parte civium censeri, si, qvod duorum hominum virtute partum sit, id obtinere universi non possint?* Le peuple de son côté murmure : « Pourquoi vivre, pourquoi être compté parmi les citoyens, si le droit que deux hommes ont acquis par leur courage, tous ensemble ne peuvent le conserver? (= *Qvid vivimus? qvid in parte civium censemur?*) (Liv., 7, 18). *Qvod si veteris contumeliæ oblivisci vellet, num etiam recentium injuriarum memoriam deponere posse* (avec omission de *se*); (= *si volo, num possum*), César leur répondit : Quand bien même il voudrait oublier l'ancienne injure, pourrait-il aussi effacer de son souvenir celles qui étaient récentes (Cæs., *B. G.*, 1, 14)? *An qvicqvam superbius esse qvam ludificari sic omne nomen Latinum?* (= *An qvicquam superbius est?*) y a-t-il quelque chose de plus hautain que de se jouer ainsi de tout le nom latin (Liv., 1, 50)? *Scap-*

tio-ne hæc assignaturos putarent finitimos populos (= *putatis*)? pensent-ils que les peuples voisins attribueront ce jugement à Scaptius (Liv., 3, 72)? *Qvid de præda faciendum censerent* (= *censetis*), ce qu'ils pensaient qu'on dût faire du butin (Liv., 5, 20).

Rem. Il est très-rare que, par exception, on mette au conjonctif des interrogations de la 1re ou de la 3me personne, ou à l'infinitif des interrogations de la 2me.

b. Les interrogations qui, dans le discours direct, sont au conjonctif (§ 250 *a* et 353), restent au conjonctif (ordinairement avec changement de temps) : *Qvis sibi hoc persvaderet?* qui se persuaderait cela (Cæs., *B. G.*, 5, 298) (= *Qvis sibi hoc persvadeat*)? *Cur fortunam periclitaretur?* = *Cur fortunam periclitер?*, pourquoi tenterait-il la fortune (id., *B. G.*, 1, 72)?

§ 406. A l'infinitif il y a *trois temps principaux* comme à l'indicatif : *Dico eum venire, venisse, venturum esse ;* je dis qu'il vient, qu'il est venu, qu'il viendra ; *dico eum decipi, deceptum esse, deceptum iri,* je dis qu'il est trompé (qu'on le trompe), qu'il a été trompé, qu'il sera trompé. Aux temps composés avec *esse,* dans les propositions infinitives ayant pour sujet soit un accusatif, soit un nominatif, on omet souvent *esse : victum me video,* je vois que je suis vaincu. *Facturum se dixit*, il dit qu'il ferait. *Hannibal deceptus errore locorum dicitur,* on dit qu'Hannibal fut trompé par une erreur de lieux.

§ 407. Le *parfait de l'infinitif* exprime que l'action est accomplie, consommée : *Poteras dixisse*, tu aurais pu avoir (déjà) dit (Hor., *A. P.*, 328). *Bellum ante hiemem perfecisse possumus,* nous pouvons avoir terminé la guerre avant l'hiver (peu différent de : *perficere poterimus*) (Liv., 37, 19). Dans ce sens on trouve quelquefois en latin le parfait de l'infinitif avec *satis est*, *satis habeo*, *contentus sum ;* où le français emploie le présent, particulièrement avec les expressions *pœnitebit, pudebit, pigebit, juvabit, melius erit,* pour désigner ce qui suivra l'accomplissement de l'action marquée par l'infinitif : *Proinde qviesse erit melius,* ainsi mieux vaudra se tenir (s'être tenu) en repos (Liv., 3, 48).

Rem. 1. Avec *oportuit, decuit, convēnit, debueram, oportuerat*, etc., pour indiquer ce qui aurait dû avoir lieu (§ 348, *Rem.* 1), on met souvent à l'ac

tif, et au passif ordinairement, le parfait de l'infinitif, et, au passif, le plus souvent sans *esse* : *Tunc decuit flesse*, c'est alors qu'il aurait fallu pleurer (Liv., 30, 44). *Ego id, qvod jampridem factum esse oportuit, certa de causa nondum facio*, ce que depuis longtemps j'aurais dû faire, j'ai ma raison pour ne le point faire encore (Cic., *Cat.*, 1, 2). *Adolescenti morem gestum oportuit* (s.-ent. *esse*), il a fallu complaire au jeune homme (Ter., *Ad.*, 2, 2, 6).

Rem. 2. Chez les poëtes on trouve quelquefois le parfait de l'infinitif (actif), comme l'infinitif aoriste en grec, au lieu de l'infinitif présent, mais seulement comme simple infinitif après un verbe, surtout après les verbes de volonté et de pouvoir (*voluntatis et potestatis*), non comme sujet (§ 388 *a*) et non comme accusatif avec l'infinitif : *Fratres tendentes opaco Pelion imposuisse Olympo*, ces frères audacieux qui voulaient entasser Pélion sur l'ombreux Olympe (Hor., *Od.*, 9, 4, 52). *Immanis in antro bacchatur vates, magnum si pectore possit excussisse deum*, la farouche prêtresse se démène dans l'antre, essayant de désarçonner le grand dieu de sa poitrine (Virg., *Æn.*, 6, 78). Dans le vieux style le verbe *volo*, employé avec négation pour défendre, se construit avec le parfait de l'infinitif; p. ex. : *Consules edixerunt, ne qvis qvid fugæ causa vendidisse vellet*, les consuls défendirent par un édit qu'on essayât de rien vendre pour fuir (Liv., 39, 17).

§ 408. Pour l'*imparfait* il n'y a point d'infinitif particulier, de sorte qu'après un verbe principal au présent ou au futur, l'imparfait de l'indicatif passe toujours au parfait de l'infinitif : *Narrant illum, qvoties filium conspexisset, ingemuisse* (= *ingemiscebat, qvoties filium conspexerat*), on dit qu'il gémissait toutes les fois qu'il avait aperçu son fils. Il n'y en a pas non plus pour le plus-que-parfait actif. Au passif on se sert du participe parfait avec *fuisse*, comme à l'indicatif on emploie le participe parfait avec *fui* ou *eram*, en parlant d'un état (imparfait de l'état); p. ex. : *Dico Luculli adventu maximas Mithridatis copias omnibus rebus ornatas atqve instructas fuisse, urbemqve Cyzicenorum obsessam esse ab ipso rege et oppugnatam vehementissime* (= *copiæ ornatæ atqve instructæ erant urbsqve obsidebatur*), je dis qu'à l'arrivée de Lucullus, Mithridate avait mis sur pied des armées nombreuses, abondamment pourvues et richement équipées, et que la ville de Cyzique était assiégée et vigoureusement pressée par le roi en personne (Cic., *pro leg. Manil.*, 8). On peut quelquefois par là marquer le plus-que-parfait de l'action, p. ex. : *Nego litteras jam tum scriptas fuisse*, je nie que la lettre eût été alors déjà écrite. Toutefois on ne le fait jamais pour le plus-que-parfait conditionnel au conjonctif; *voy.* § 409.

b. Dans une proposition infinitive, après un verbe principal au passé (et après le présent historique), on emploie le présent, le parfait et le futur de l'infinitif pour indiquer ce qui,

par rapport au temps du verbe principal, était présent, passé ou futur, par conséquent comme présent, imparfait et futur dans le passé (*in præterito*) : *Dicebat, dixit, dixerat se timere,* il disait, il dit, il avait dit qu'il craignait; *se timuisse,* qu'il avait craint; *se deceptum esse,* qu'il avait été trompé; *se venturum esse,* qu'il viendrait; *se deceptum iri,* qu'il serait trompé.

Rem. 1. On doit toujours mettre le parfait de l'infinitif après un parfait, quand on énonce une chose qui, au temps exprimé par le verbe principal, était déjà passée, bien qu'en français on emploie souvent dans ce cas l'imparfait, au lieu du plus-que-parfait; p. ex. : *Multi scriptores tradiderunt, regem in prœlio adfuisse,* beaucoup d'écrivains ont rapporté que le roi assistait (avait assisté) à la bataille,

Rem. 2. Le parfait *memini,* qui a la signification d'un présent (je me souviens), s'emploie en parlant d'une action passée dont on a été témoin soi-même et qu'on se rappelle, ordinairement avec le présent de l'infinitif (comme si le sens était : *je remarquais,* lorsque l'action eut lieu, que —) : *Memini Catonem, anno ante qvam est mortuus, mecum et cum Scipione disserere,* je me souviens que Caton, une année avant sa mort, s'entretint avec Scipion et moi (Cic., *Læl.*, 3). *L. Metellum memini puer ita bonis esse viribus extremo tempore ætatis ut adolescentiam non reqvireret,* je me souviens que L. Métellus, quand j'étais enfant, était encore assez vigoureux dans les derniers jours de sa vie pour ne point regretter le temps de sa jeunesse (Cic., *Mat. M.*, 9). Au contraire, quand on parle de choses dont on n'a pas été soi-même témoin, on met toujours le parfait de l'infinitif : *Memineram C. Marium, qvum vim armorum profugisset, senile corpus paludibus occultasse,* je me souvenais que C. Marius, après avoir cédé à la force des armes, cacha dans des marais son corps affaibli par l'âge (Cic., *pro Fest.*, 22). On peut aussi dans le premier cas se servir du parfait, quand on oppose ce dont on se souvient au temps présent et qu'on veut éviter l'équivoque : *Meministis me ita initio distribuisse causam,* vous vous souvenez que dès le commencement j'ai ainsi distribué la cause (Cic., *Rosc. Am.*, 42); on pourrait mettre aussi *distribuere* *.

§ 409. Pour remplacer le *plus-que-parfait du conjonctif conditionnel,* on emploie à l'infinitif actif le participe futur avec *fuisse* (*facturus fuisse,* correspondant à *facturus fui,* § 342; cf. § 348 *a* et § 381) : *Num Cn. Pompejum censes tribus suis consulatibus, tribus triumphis lætaturum fuisse, si sciret se in solitudine Ægyptiorum trucidatum iri?* penses-tu que Cn. Pompée se serait réjoui de ses trois consulats, de ses trois triomphes, s'il eût su qu'il serait massacré dans un désert d'Égypte (Cic., *Div.*, 2, 9)? Au passif on se sert de la périphrase *futurum fuisse, ut* (qu'il serait arrivé, que) : *Theophrastus moriens accusasse naturam dicitur, qvod hominibus tam exi-*

* Il en est de même avec *memoriâ teneo* (Cic., *Phil.*, 8, 10 et *Verr.*, 5, 16).

quam vitam dedisset; nam si potuisset esse longinqvior, futurum fuisse, ut omnes artes perficerentur, on dit que Théophraste en mourant accusa la nature de ce qu'elle avait donné aux hommes une existence si courte; car, si elle avait pu être plus longue, tous les arts et toutes les sciences se seraient perfectionnés (Cic., *Tusc.*, 3, 28). *Platonem existimo, si genus forense dicendi tractare voluisset, gravissime et copiosissime potuisse dicere,* je crois que Platon, s'il eût voulu se livrer à l'éloquence du barreau et de la tribune, aurait pu parler avec beaucoup de force et d'abondance (*potuisse,* au lieu de *futurum fuisse ut posset,* parce que, dans le discours direct, on eût dit: *Plato — potuit,* d'après le § 348, *c*) (Cic., *Off.*, 1, 1).

Rem. L'*imparfait* du conjonctif conditionnel peut, après un parfait, se rendre par l'infinitif futur, comme *futurum in præterito* (au passif par *futurum esse* ou *fore, ut*) : *Titurius clamabat, si Cæsar adesset, neqve Carnutes interficiendi Tasgetii consilium fuisse capturos* (= *cepissent*), *neqve Eburones tanta cum contemptione nostri ad castra venturos esse* (= *venirent*), Titurius criait que, si César était là, ni les Carnutes n'eussent pris la résolution de tuer Tasgetius, ni les Éburons ne fussent venus au camp avec tant de mépris pour nous (Cæs., *B. G.*, 5, 29). Mais ordinairement le passage au discours oblique après un parfait amène ou permet le changement de l'imparfait en plus-que-parfait; p. ex. : *Si ditior essem, plus darem,* si j'étais plus riche, je donnerais davantage, = *Dixit se, si ditior esset, plus daturum fuisse.*

§ 410. Pour l'infinitif, tant actif que passif, on emploie souvent une périphrase composée de *fore* (quelquefois *futurum esse*) et de *ut,* devoir arriver que (*amem* ou *amer*, que j'aime ou que je sois aimé); p. ex. : *Clamabant homines, fore ut ipsi sese dii immortales ulciscerentur,* on criait que les dieux se vengeraient eux-mêmes (Cic., *Verr.*, 4, 40); surtout avec les verbes qui n'ont ni supin ni participe futur : *Video te velle in cœlum migrare; spero fore ut contingat id nobis,* je vois que tu veux t'en aller au ciel; j'espère que nous aurons ce bonheur (id., *Tusc.*, 1, 34).

Rem. 1. L'infinitif *posse* se met aussi d'ordinaire là où on pourrait attendre le futur, surtout avec *spero : Roscio damnato, sperat Chrysogonus se posse, qvod adeptus est per scelus, id per luxuriam effundere,* Roscius condamné, Chrysogonus espère pouvoir dissiper (qu'il dissipera) en débauches ce qu'il a acquis par le crime (Cic., *Rosc. Am.*, 2).

Rem. 2. *Fore* avec le participe passé répond au futur passé (dans les verbes passifs et déponents) : *Carthaginienses debellatum mox fore rebantur,* les Carthaginois étaient persuadés que la guerre serait bientôt terminée (Liv., 23, 13). *Hoc dico, me satis adeptum fore, si ex tanto in omnes mortales beneficio*

nullum in me periculum redundarit, je dis que j'aurai assez gagné, si d'un si grand service rendu à tout le monde il ne résulte pas pour moi quelque péril (Cic., *pro Sull.*, 9).

CHAPITRE VII.

DU SUPIN, ET DES GÉRONDIFS.

§ 411. Le *premier supin* (supin actif) en *um* s'emploie après les verbes qui marquent mouvement (p. ex. *eo, venio, aliqvem mitto*), pour indiquer à quelle fin le mouvement a lieu ; et il se construit avec le cas gouverné par le verbe auquel il appartient : *Legati in castra Æqvorum venerunt qvestum injurias,* les députés vinrent au camp des Èques se plaindre des injustices (Liv., 3, 25). *Fabius Pictor Delphos ad Oraculum missus est sciscitatum qvibus precibus deos possent placare*, Fabius Pictor fut envoyé à Delphes pour demander à l'oracle par quelles prières on pouvait apaiser les dieux (id., 22, 57). *Lacedæmonii senem sessum receperunt,* les Lacédémoniens reçurent le vieillard pour qu'il s'assît (le firent asseoir) (Cic., *Cat. M.*, 18).

Rem. 1. On dit aussi : *Dare alicui aliqvam nuptum,* donner à qqn une femme en mariage. *Eo perditum, eo ultum,* signifient la même chose que *perdo, ulciscor* (je vais pour perdre, pour venger).

Rem. 2. Ce qu'on exprime par le supin peut aussi se rendre par *ut,* par *ad,* par *causā* (*qverendi causā*) ou par le participe futur (§ 424, *Rem.* 5). Les poëtes emploient quelquefois le simple infinitif au lieu du supin : *Proteus pecus egit altos visere montes,* Protée mena son troupeau visiter les hautes montagnes (Hor., *Od.*, 1, 2, 7).

§ 412. Le *second supin* en *u* se met avec des adjectifs, pour indiquer que la propriété est attribuée au sujet par rapport à une certaine action à faire (par conséquent dans le sens passif) : *Hoc dictu qvam re facilius est,* ceci est plus facile à dire qu'à faire (à être dit qu'à être fait). *Honestum, turpe factu,* honorable, honteux à faire (si on le fait). *Uva peracerba gustatu,* raisin très-âpre à goûter (au goût). *Qvid est tam jucundum cognitu atqve auditu qvam sapientibus sententiis gravibusqve verbis ornata oratio?* qu'y a-t-il d'aussi agréable à lire et à entendre qu'un discours embelli par la sagesse des pensées et la noblesse de l'expression (Cic., *de Or.*, 1, 8)?

Rem. 1. Quelques adjectifs, particulièrement *facile*, *difficile* et *proclive*, se

construisent au neutre avec un supin, alors qu'ils devraient proprement se rapporter à un infinitif considéré comme leur sujet et qu'à cet infinitif devrait se rattacher une proposition : *Difficile dictu est* (= *dicere*), *qvanto opere conciliet homines comitas affabilitasqve sermonis*, il est difficile de dire à quel point la douceur et la politesse du discours familier peuvent nous concilier les esprits (Cic., *Off.*, 2, 14). *Ad calamitatum societates non est facile inventu* (= *invenire*), *qvi conveniant*, il n'est pas facile de trouver des gens (des amis) disposés à partager nos malheurs (id., *Læl.*, 17). On emploie de la même manière *fas* et *nefas* : *Nefas est dictu* (= *dicere*), *miseram fuisse Fabii Maximi senectutem*, il serait impie de dire que la vieillesse de Fabius Maximus fut malheureuse (Cic., *Cat. M.*, 5).

Rem. 2. Il est rare de trouver *dignus, indignus*, avec le supin ; p. ex. : *Nihil dictu dignum* (= *nihil dignum, qvod dicatur*), rien qui mérite d'être dit (Liv., 9, 43).

Rem. 3. Dans le même sens que le second supin on trouve souvent *ad* avec le gérondif, surtout après *facilis, difficilis, jucundus* ; p. ex. : *Res facilis ad intelligendum*, chose facile à comprendre. *Verba ad audiendum jucunda*, mots agréables à entendre (Cic., *de Or.*, 1, 49). Poétiquement et chez les écrivains de la décadence on voit avec l'infinitif : *facilis legi*, facile à entendre. *Cereus in vitium flecti*, de cire (souple) pour se plier au vice (Hor., *A. P.*, 161).

§413. Le *gérondif* (sans nominatif, c.-à-d. en *di*) s'emploie pour exprimer la signification de l'infinitif présent actif (du verbe en général), là où l'infinitif devait être à un certain cas déterminé (le nominatif excepté), p. ex. : *Studium obtemperandi legibus*, le désir d'obéir aux lois (*voy.* les §§ suivants). Si le verbe régit l'accusatif (p. ex. : *Consilium capiendi urbem ; perseqvendo hostes*), on peut, au lieu du gérondif et de l'accusatif régi par lui, mettre le mot régi au cas du gérondif et faire accorder le gérondif avec lui comme un adjectif : *Consilium urbis capiendæ*, le dessein de prendre la ville (propr. de la ville devant être prise) ; *persequendis hostibus*, par la poursuite des ennemis. Ainsi accouplés, le substantif et le gérondif présentent l'action comme devant être faite par cette personne ou cette chose : rapport que nous rendons ordinairement en français, comme dans le second exemple, par un substantif verbal : *par la poursuite des ennemis*, ou par la préposition *en* suivie du participe présent : *en poursuivant*, quand l'infinitif n'a pas besoin d'être conservé, comme dans le premier exemple : *le dessein de prendre*. Si le gérondif doit être régi par une préposition, on emploie alors, avec l'accusatif toujours, avec l'ablatif presque toujours, le gérondif adjectivement : ainsi : *ad placandos deos* (et non : *ad placandum deos*), pour apaiser les dieux ; *in victore laudando* (et non : *in laudando*

victorem), à louer le vainqueur*. Le datif du gérondif avec un accusatif est également inusité, p. ex. : *esse onus ferendo*, au lieu de *oneri ferendo*, être en état de supporter la charge.

Rem. 1. Pour les autres cas (avec le génitif, quand ce dernier n'est pas régi par une préposition), le choix entre le gérondif en *dum* suivi de l'accusatif et le gérondif mis adjectivement repose sur l'harmonie et la clarté ou sur le caprice de l'écrivain. De là vient que quelques auteurs appliquent le gérondif en *dum* plus souvent que d'autres, qui (comme Cicéron et César) préfèrent le gérondif adjectif. Toutefois on conserve volontiers le gérondif en *dum*, quand le régime est un adjectif neutre ou un pronom; p. ex. : *Studium aliqvid agendi*, l'envie de faire quelque chose; *falsum fatendo*, en avouant la fausseté; *cupiditas plura habendi*, l'ambition d'avoir davantage; excepté quand le singulier neutre exprime l'idée en général : *studium veri inveniendi*, le désir de trouver la vérité.

Rem. 2. Chez les anciens écrivains on trouve quelquefois cette singulière anomalie, qu'un accusatif pluriel, qui devrait être régi par un gérondif en *di* (génitif du gérondif), p. ex. : *facultas agros latronibus condonandi* (faculté d'abandonner des terres aux brigands) passe au génitif, comme s'il allait être construit avec le gérondif adjectif (*agrorum condonandorum*), et que cependant le gérondif en *di* est maintenu : *Agitur, utrum M. Antonio facultas detur opprimendæ reipublicæ, cædis faciendæ bonorum, diripiendæ urbis, agrorum suis latronibus condonandi,* il s'agit de savoir si l'on permettra à M. Antoine d'opprimer la république, de massacrer les gens de bien, de livrer la ville au pillage, de distribuer des terres à ses brigands (Cic , *Phil.*, 5, 3).

§ 414. *a.* L'infinitif, tant à cause de sa nature qu'en vertu de l'usage de la langue latine, ne peut pas s'employer substantivement partout où on peut mettre un substantif véritable. De là vient que les cas des gérondifs ne s'emploient pas non plus partout où on pourrait mettre un substantif au même cas.

Rem. Il est très-rare que le gérondif, ou un substantif avec le gérondif, se rattache, par apposition, à un substantif ou mot employé substantivement, faisant partie d'une construction où le gérondif lui-même pouvait figurer : *Nunqvam ingenium idem ad res diversissimas, parendum atqve imperandum, habilius fuit,* jamais caractère ne fut plus propre à se plier à deux choses très-diverses, obéir et commander (Liv., 21, 4). *Non immemor ejus, qvod initio consulatus imbiberat, reconciliandi animos plebis,* se souvenant de ce qu'il s'était proposé au commencement de son consulat, la réconciliation du peuple (avec le sénat) (Liv, 2, 47).

b. L'*accusatif* du gérondif (ou d'un gérondif joint à un substantif) ne se met qu'après une préposition; c'est très-souvent *ad*, plus rarement *inter* (dans le sens de *pendant, durant*) et *ob* : *Breve tempus ætatis satis longum est ad bene vi-*

* Dans les éditions on a imprimé dans quelques passages, mais à tort, *ad levandum fortunam* au lieu de *ad levandam fortunam,* pour alléger le sort.

vendum, la courte durée de la vie est assez longue pour bien vivre (Cic., *Cat. M.*, 19). *Natura animum ornavit sensibus ad res percipiendas idoneis*, la nature a pourvu l'âme de sens propres à percevoir les choses (id., *Finn.*, 5, 21). *Tuis libris nosmet ipsi ad veterum rerum memoriam comprehendendam impulsi sumus,* nous-mêmes nous avons été poussés par vos livres à embrasser le souvenir des faits anciens (id., *Brut.*, 5). *Facilis ad intelligendum,* facile à comprendre; *voy.* § 412, *Rem.* 3. *Cicero inter agendum nunqvam est destitutus scientia juris,* jamais la science du droit ne fit défaut à Cicéron, dans le cours d'une plaidoirie (Quinct., 12, 3, 70). *T. Herminius inter spoliandum corpus hostis veruto percussus est,* T. Herminius fut frappé d'une pique, comme il dépouillait le corps d'un ennemi (Liv., 2, 20). *Flagitiosum est ob rem judicandam pecuniam accipere,* il est honteux de recevoir de l'argent pour juger un procès (dans un procès quand on est juge) (Cic., *Verr.*, 2, 32).

Rem. Le gérondif ne se trouve après *ante, in, circa* que dans quelques tournures insolites; p. ex. : *Qvæ ante conditam condendamve Urbem traduntur,* les traditions antérieures à la fondation projetée ou accomplie de Rome (Liv., *præf.*). *Conferre aliqvid in rempublicam conservandam atqve amplificandam,* contribuer en quelque chose à la conservation et à l'accroissement de l'État (Cic., *pro leg. Manil.*, 16; ordinairement *ad*).

§ 415. Le *datif* des gérondifs en *di* et du gérondif en *dus, da, dum* (qui se met presque toujours, quand un accusatif devait suivre, *voy.* § 413) s'emploie après les verbes et les locutions, qui peuvent avoir pour régime de rapport une action à faire (comme *præesse,* présider à; *operam dare,* donner ses soins à; *diem dicere,* fixer un jour, *locum capere,* prendre position pour), et après les adjectifs qui expriment une aptitude, une appropriation à une action déterminée : *Præesse agro colendo,* diriger la culture d'un champ (Cic., *Rosc. Am.*, 18). *Meum laborem hominum periculis sublevandis impertio,* je consacre mon labeur à tirer les hommes de danger (id., *pro Mur.*, 4). *Consul placandis dis dat operam,* le consul s'occupe d'apaiser les dieux (Liv., 22, 2). *Ver ostendit fructus futuros; reliqva tempora demetendis fructibus et percipiendis accommodata sunt,* le printemps montre les fruits futurs; les autres saisons sont appropriées à les moissonner et à les recueillir (Cic., *Cat. M.*, 19). *Genus armorum aptum tegendis corporibus,* espèce d'armes propre à protéger les corps (Liv., 32, 10). *Area*

firma templis porticibusque sustinendis, sol assez ferme pour supporter des temples et des portiques (id., 2, 5). *Animis natum inventumqve poema juvandis,* poëme fait et inventé pour charmer les esprits (Hor., *A. P.*, 377 *). Toutefois après de semblables adjectifs on emploie plus souvent *ad* avec l'accusatif du gérondif. Le datif du gérondif exprime encore une destination après les mots qui désignent une magistrature, un agent préposé à un office public (particulièrement après ceux où entre le mot *vir*), p. ex. : *Decemviri legibus scribendis,* les décemvirs chargés de rédiger les lois; *curator muris reficiendis,* curateur préposé à la restauration des murs; et après *comitia : Valerius consul comitia collegæ subrogando habuit,* le consul Valérius tint les comices pour le remplacement de son collègue (Liv., 2, 8).

Rem. 1. Il faut particulièrement remarquer *esse* construit avec le datif du gérondif (*esse solvendo*) ou du participe en *dus, da, dum,* dans le sens de : être capable (surtout quand il s'agit d'argent à payer, de tribut à acquitter) : *Tributo plebes liberata est, ut divites conferrent, qvi oneri ferendo essent,* le peuple fut affranchi du tribut, pour que les riches qui étaient en état de supporter cette charge contribuassent seuls (Liv., 2, 9). *Experiunda res est, sitne aliqvi plebejus ferendo magno honori,* il faut faire l'expérience, s'il ne se trouverait pas quelque plébéien capable de porter le poids d'une grande dignité (id., 4, 35) (on dit aussi *sufficere,* suffire, au lieu de *esse*).

Rem. 2. Quelques écrivains mettent quelquefois le datif d'un substantif avec un participe en *dus, da, dum* après d'autres expressions, pour indiquer un dessein, un but; p. ex. : *His avertendis terroribus in triduum feriæ indictæ,* pour dissiper ces alarmes on ordonna trois jours de fête (Liv., 3, 5). *Non exercitus, non dux scribendo exercitui erat,* il n'y avait ni armée ni général pour en enrôler une (id., 4, 43). *Germanicus Cæcinam cum qvadraginta cohortibus distrahendo hosti ad flumen Amisiam misit,* Germanicus envoya Cécina avec 40 cohortes vers l'Ems, afin de diviser les forces de l'ennemi (Tac., *Ann.*, 1, 60).

§ 416. L'*ablatif* du gérondif ou du participe en *dus, da, dum* se met tantôt comme ablatif du moyen et de l'instrument, tantôt après les prépositions *in, ab, de, ex,* rarement *cum. Homines ad deos nulla re propius accedunt qvam salutem hominibus dando,* c'est en sauvant les hommes que les hommes se rapprochent le plus des dieux (Cic., *pro Lig.*, 12). *Omnis loqvendi elegantia augetur legendis oratoribus et poetis,* la pureté du langage se perfectionne par la lecture des orateurs et des poëtes (id., *de Or.*, 3, 10). *Tempus absumere legationibus*

* Après un adverbe : *opportune irritandis ad bellum animis,* à propos pour exciter les esprits à la guerre (Liv., 31, 5).

audiendis, employer tout son temps à donner audience aux députations. *In voluptate spernenda virtus vel maxime cernitur*, la vertu se reconnaît surtout au mépris de la volupté (id., *Leg.*, 1, 19). *Aristotelem non deterruit a scribendo amplitudo Platonis*, la grandeur de Platon n'a pas détourné Aristote d'écrire (Cic., *Or.*, 1, *Fin.*). *Primus liber Tusculanarum disputationum est de contemnenda morte*, le premier livre des Tusculanes traite du mépris de la mort (id., *Div.*, 2, 1). *Summa voluptas ex discendo capitur*, on trouve un plaisir extrême à s'instruire (id., *Finn.*, 5, 18).

Rem. 1. Quelquefois l'ablatif des gérondifs indique plutôt la *manière* (en français, *en*, suivi d'un participe présent, et exprimant la simultanéité d'un fait avec un autre) : *Qvis est enim, qvi nullis officii præceptis tradendis philosophum se audeat dicere ?* qui, en ne donnant aucun précepte sur le devoir (sans donner: ou, alors qu'il ne donne aucun précepte), oserait se dire philosophe (Cic., *Off.*, 1, 2) ? *L. Cornelius, complexus Appium, non, cui simulabat, consulendo, diremit certamen*, L. Cornélius, tenant Appius dans ses bras, mit un terme au débat, en servant un intérêt autre que celui qu'il feignait (Liv., 3, 41).

Rem 2. Très-rarement l'ablatif du gérondif en *dus*, *da*, *dum* est régi par un verbe, un adjectif ou par la préposition *pro* : *Appius non abstitit continuando magistratu*, Appius ne renonça pas à sa magistrature (Liv., 9, 34). *Contentus possidendis agris*, content de posséder les terres (id., 6, 14) (ordinairement : *possessione agrorum contentus*). *Pro omnibus gentibus conservandis aut juvandis maximos labores suscipere*, pour sauver ou secourir des nations entières entreprendre les plus rudes travaux (Cic., *Off.*, 3, 5 *).

Rem. 3. Comme la préposition *sine* (sans) ne s'emploie jamais avec le gérondif, le commençant doit remarquer les différentes manières de rendre *sans*, *sans que*, en latin. Ce qui n'arrive pas dans le même temps s'exprime par le participe présent avec une négation soit en apposition au sujet ou au régime, soit sous la forme de l'*ablatif de conséquence;* ce qui n'arrive pas ou n'est pas arrivé auparavant, par le participe passé : *Miserum est nihil proficientem angi*, c'est une misère de se tourmenter sans résultat (Cic., *N. D.*, 3, 6). *Nihil adversi accidit non prædicente me*, il n'est pas une seule péripétie de cette malheureuse guerre que je n'aie prédite (id., *Fam.*, 6, 6). *Romani non rogati Græcis auxilium offerunt*, les Romains, sans en être priés, offrent du secours aux Grecs (Liv., 34, 23). *Consul, non exspectato auxilio collegæ, pugnam committit*, le consul, sans attendre le secours de son collègue, livre bataille. *Natura dedit usuram vitæ tanqvam pecuniæ, nulla præstituta die*, la nature nous a prêté la vie comme une somme d'argent, sans fixer l'échéance (Cic., *Tusc.*, 1, 39). Une condition qui précède se rend par *nisi : Hæc dijudicari non possunt, nisi ante causam cognoverimus*, on ne saurait juger la question, sans avoir préalablement étudié la cause (quelquefois : *Hæc dijudicare non poterimus, nisi melius de causâ edocti*, ou : *nisi causâ ante cognitâ* ; voy. § 424, *Rem.* 4 ; § 428, *Rem.* 2). En parlant d'une conséquence forcée ou

* *Nullum officium referenda gratia magis est necessarium*, il n'est pas de devoir plus impérieux que celui de la reconnaissance (Cic., *Off.*, 1, 15), ablatif régi par le comparatif.

d'une circonstance nécessairement concomitante, on dit : *ut non* ou *qvin;* d'après le § 440, *a. Rem.* 3 ; et aussi *qvi non : Nihil ab illis tentatur, de qvo non aute mecum deliberent,* ils ne tentent rien sans en avoir d'abord délibéré avec moi. Dans certains cas on peut obtenir le même sens au moyen d'une conjonction copulative : *Fieri potest, ut recte qvis sentiat, et id, qvod sentit, polite eloqvi non possit,* il peut se faire qu'on pense juste et qu'on ne puisse (sans qu'on puisse) exprimer élégamment ce qu'on pense (Cic., *Tusc.*, 1, 3).

§ 417. Le *génitif* du gérondif ou du participe adjectif se met comme génitif objectif avec des substantifs (§ 283 et § 289) ; puis avec des substantifs qui expriment une propriété de l'action, et, comme génitif déterminatif (*definitivus*, § 286), pour définir une idée générale par une autre où elle se montre : *Cum spe vincendi abjecisti etiam pugnandi cupiditatem,* avec l'espoir de vaincre tu as rejeté aussi le désir de combattre (Cic., *ad Fam.*, 4, 7). *Parsimonia est scientia vitandi sumptus supervacuos aut ars re familiari moderate utendi,* l'économie est la science d'éviter les dépenses superflues ou l'art d'user avec mesure de ses ressources domestiques (Sen., *de Benef.*, 2, 34). *Ita nati factiqve sumus, ut et agendi aliqvid et diligendi aliqvos et referendæ gratiæ principia in nobis contineremus,* nous sommes nés et faits de telle sorte que nous portons en nous certains principes d'activité, d'amitié et de reconnaissance (Cic., 5, 15). *Germanis neqve consilii habendi neqve arma capiendi spatium datum est,* on ne donna aux Germains le temps ni de tenir conseil ni de prendre les armes (Cæs., *B. G.*, 4, 14). *Potestas mihi data est augendæ dignitatis tuæ,* le pouvoir m'a été donné d'augmenter vos dignités (Cic., *ad Fam.*, 10, 13). *Voluntas, consvetudo aliqvid faciendi,* la volonté, l'habitude de faire quelque chose. *Vestis frigoris depellendi causa reperta primo est,* les vêtements ont été imaginés d'abord pour préserver du froid (Cic., *de Or.*, 3, 38). *Sp. Mælius in suspicionem incidit regni appetendi,* Sp. Mélius encourut le soupçon d'aspirer à la royauté (id., *pro Mil.*, 27) (*regni appetiti* signifierait d'avoir aspiré à la royauté). *Cicero auctor non fuit Cæsaris interficiendi,* Cicéron ne fut pas l'intigateur du meurtre de César (id., *ad Fam.*, 12, 2). *Principes civitatis non tam sui conservandi qvam tuorum consiliorum reprimendorum causa Roma profugerunt,* les premiers citoyens ont quitté Rome moins pour assurer leur propre salut que pour réprimer tes projets (id., *Catil.*, 1, 3) : = *se conservandi;* au lieu de *se,* quand on emploie le gérondif adjectif, on met le génitif *sui* au neutre, car

se représente le singulier ou le pluriel, d'après le § 297, *b.* *Maxima illecebra est peccandi impunitatis spes*, l'espoir de l'impunité est le plus grand encouragement au crime (Cic., *pro Mil.*, 16); le génitif avec *illecebra* d'après le § 283, *Rem.* 3. — *Peritus nandi*, habile à nager. *Valde sum cupidus in longiore te ac perpetua disputatione audiendi*, je suis très-curieux de t'entendre dans une dissertation longue et soutenue (id., *de Or.*, 2, 4). *Neuter sui protegendi corporis memor erat*, ni l'un ni l'autre ne songeait à protéger son propre corps (Liv., 2, 6). — *Difficultas navigandi*, la difficulté de naviguer. *Arrogantia respondendi*, l'arrogance des réponses (dans les réponses). — *Triste est nomen ipsum carendi*, le mot même de *manquer* (le mot *manquer*) renferme une idée fâcheuse (Cic., *Tusc.*, 1. 36). *Duo sunt genera liberalitatis, unum dandi beneficii, alterum reddendi*, il y a deux sortes de libéralité, l'une qui consiste à faire le bien, l'autre à le rendre (id., *Off.*, 1, 15; cf. § 286, *Rem.* 2).

Rem. 1. Le gérondif (*gerundium*) ne peut être régi au génitif par un verbe, bien que ce verbe régisse le génitif : *Oblitus sum facere*, j'ai oublié de faire. *Pudet me facere*, j'ai honte de faire *.

Rem. 2. Quelques substantifs, qui peuvent se construire avec le génitif du gérondif, peuvent aussi, quand ils sont joints à *est*, prendre la signification d'un verbe impersonnel (exprimant *volonté*, *envie*, etc.), après lequel on met l'infinitif (§ 389). C'est ainsi qu'on dit : *Tempus est abire*, il est temps de s'en aller (mais *tempus committendi prœlii*, le moment de livrer bataille); *nulla ratio est ejusmodi occasionem amittere*, il n'y a pas de raison de laisser échapper une semblable occasion (Cic., *pro Cæc.*, 5); *consilium est* (= *decrevi*) *exitum exspectare*, mon plan est d'attendre l'événement; moins habituellement : *Ii, qvibus in otio vel magnifice vel molliter vivere copia erat* (= *licebat*), ceux qui pouvaient vivre ou magnifiquement ou mollement dans le loisir. On dit ordinairement de la même manière *consilium capio* avec l'infinitif, p. ex. : *Galli consilium ceperunt ex oppido profugere*, les Gaulois résolurent de s'enfuir de la place (Cæs., *B. G.*, 7, 26); de même quelquefois *consilium ineo*, je forme le projet; mais ordinairement : *M. Lepidus interficiendi Cæsaris consilia inierat*, M. Lepidus avait formé le projet de tuer César (Vell., 2, 88); et au passif toujours : *inita sunt consilia urbis delendæ*, le projet fut conçu de détruire la ville (Cic., *pro Mur.*, 37). Quelquefois le sens d'une semblable locution donne occasion de mettre à la suite une proposition avec *ut*, p. ex. : *Subito consilium cepi, ut, antequam luceret, exirem*, tout à coup je formai le projet de sortir avant le jour (Cic., *ad Att.*, 7, 10; cf. § 873 et § 389, *Rem.* 1). Sur l'usage de l'infinitif chez les poëtes au lieu du gérondif au génitif, voy. § 419.

Rem. 3. Rarement après quelques locutions (p. ex. : *facultatem dare*, *afferre; locum*, *signum dare; aliqva* ou *nulla est ratio*), on met la préposi

* *Arcessere aliqvem turbandæ reipublicæ*, accuser quelqu'un de vouloir troubler l'État (Tac., *A.*, 4, 29) est tout à fait insolite.

tion *ad* à la place du gérondif au génitif régi par un substantif; par ex. : *Oppidum magnam ad ducendum bellum dabat facultatem*, cette place donnait une grande facilité pour conduire la guerre (Cæs., *B. G.*, 1, 38), mais il est plus ordinaire de dire *ducendi belli facultatem. Si Cleomenes non tanto ante fugisset, aliqva tamen ad resistendum ratio fuisset*, si Cléomène n'avait pas tant précipité sa fuite, il y eût eu encore quelque raison de résister (Cic., *Verr.*, 5, 34). *Ne hæc qvidem satis vehemens causa ad objurgandum fuit*, ce n'était encore point là un motif suffisant de gronder (Ter., *Andr.*, 1, 1, 123).

Rem. 4. On construit quelquefois avec le verbe *sum* le génitif d'un substantif et d'un gérondif adjectif, pour indiquer à quoi sert ou tend une chose (procédé qui se rapproche de l'usage du génitif expliqué au § 282) : *Regium imperium initio conservandæ libertatis atqve augendæ reipublicæ fuerat*, le pouvoir royal avait eu pour but dans l'origine de conserver la liberté et d'agrandir la république (Sall., *Cat.*, 6). *Tribuni plebis concordiam ordinum timent, qvam dissolvendæ maxime tribuniciæ potestatis rentur esse*, les tribuns du peuple craignent la concorde des divers ordres, qu'ils croient surtout propre à dissoudre la puissance tribunitienne (Liv., 5, 3).

Rem. 5. Chez quelques écrivains, particulièrement de l'époque postérieure, il arrive quelquefois qu'après le génitif d'un gérondif ou d'un substantif accompagné d'un gérondif, on laisse de côté *causa;* p. ex. : *Germanicus in Ægyptum proficiscitur cognoscendæ antiqvitatis*, Germanicus part pour l'Égypte afin d'y étudier l'antiquité (Tac., *A.*, 2, 59). Peut-être n'est-ce qu'un génitif qu'on ajoutait anciennement à un substantif dans un sens déterminatif; p. ex. : *Marsi miserunt Romam oratores pacis petendæ*, les Marses envoyerent à Rome des orateurs pour demander la paix (Liv., 9, 45).

§ 418. Quelquefois le gérondif s'emploie d'une façon moins exacte, qui lui donne l'apparence de la *signification passive*, tandis qu'il ne fait qu'exprimer (surtout au génitif) l'action du verbe en général comme un substantif (p. ex. *movendi* pour *motûs*), ou se rapporte dans la pensée à un autre sujet agissant comme sujet grammatical de la proposition : *Multa vera videntur neqve tamen habent insignem et propriam percipiendi notam*, beaucoup de choses paraissent vraies sans avoir pourtant ce caractère remarquable et particulier qui doit fonder la connaissance (Cic., *Acad.*, 2, 31). *Antonius, hostis judicatus, Italia cesserat, spes restituendi nulla erat* (= *restitutionis* ou *fore ut restitueretur*), Antoine, déclaré ennemi public, avait quitté l'Italie sans aucun espoir de rétablissement (Corn., *Att.*, 9). *Jugurtha ad imperandum Tisidium vocabatur*, Jugurtha était appelé à Tisidium pour y recevoir les ordres du consul (Sall., *Jug.*, 62). *Anulus in digito subtertenuatur habendo*, l'anneau qu'on porte au doigt s'amincit en dessous par le frottement (par le fait d'être porté) (Lucr., 1, 313). *Fa-*

cilis ad intelligendum, facile à comprendre; voy. § 412, *Rem.* 3*.

§ 419. Les poëtes emploient souvent le simple infinitif après des substantifs (avec *est*), des adjectifs et (plus rarement) des verbes, là où l'usage de la prose exigerait le gérondif au génitif ou régi par *ad* ou *in* : *Si tanta cupido est bis Stygios innare lacus, bis nigra videre Tartara* (= *innandi, videndi*), si tu as un si violent désir de traverser deux fois les marais stygiens, de voir deux fois le noir Tartare (Virg., *Æn.*, 6, 134). *Summa eludendi occasio est mihi nunc senes et Phædriæ curam adimere argentariam,* bonne occasion pour attaquer les deux vieillards, pour tirer Phædria de peine (Ter., *Phor.*, 5, 7, 3). *Pelides cedere nescius* (= *cedendi*), le fils de Pélée qui ne sait point céder (Hor., *Od.*, 1, 6, 6). *Avidus committere pugnam* (= *committendi*), impatient de livrer bataille (Ov., *Met.*, 5, 75). *Audax omnia perpeti gens humana* (= *ad omnia perpetienda*), la race humaine audacieuse à tout braver (Hor., *Od.*, 3, 25). *Nos numerus sumus et fruges consumere nati,* nous sommes là pour faire nombre et nés pour consommer les moissons (id., *Ep.*, 1, 2, 27). *Fingit eqvum magister ire, viam qva monstret eqves,* le maître façonne le cheval à suivre la route que lui montre le cavalier (id., *ib.*, 65). *Non mihi sunt vires inimicos pellere tectis* (= *ad inimicos pellendos*), je n'ai point les forces nécessaires pour repousser nos ennemis du palais (Ov., *Her.*, 1, 109). *Durus componere versus* (= *in versibus componendis*), dur à composer des vers (Hor., *Sat.*, 1, 4, 8). *Eqvus, qvem candida Dido esse sui dederat monumentum et pignus amoris* (*esse* = *ut esset*), cheval que la naïve Didon lui avait donné comme monument et gage de sa tendresse (Virg., *Æn.*, 5, 572).

§ 420. Le gérondif adjectif (des verbes transitifs) désigne quelque chose qui sera fait (qui est à faire) : *Vir minime contemnendus* (*virum minime contemnendum, viro minime contemnendo ;* ainsi de suite à tous les cas), homme qui n'est nullement à dédaigner; *vires haud spernendæ,* forces considérables. *Cognoscite aliud genus imperatorum, sane diligenter retinendum et conservandum,* connaissez une autre espèce de généraux, qu'il faut retenir et conserver soigneusement (Cic.,

* *Signum recipiendi* (= *se recipiendi*), signal de la retraite (Cæs., *B. G.*, 7, 52).

Verr., 5, 10). Construit avec le verbe *sum* (à tous les temps simples de l'indicatif, du conjonctif et de l'infinitif), le gérondif adjectif indique qu'une certaine action est à faire (doit être faite, d'après la convenance ou la nécessité). S'il s'agit d'un sujet déterminé, pour qui l'action est une obligation (qui est tenu de la faire), ce sujet se met au datif (§ 250, *b.*) : *Ager colendus est, ut fruges ferat,* la terre doit être cultivée pour porter des fruits. *Fortes et magnanimi sunt habendi, non qvi faciunt, sed qvi propulsant injvriam,* il faut regarder comme courageux et magnanimes non ceux qui font, mais ceux qui repoussent l'injustice (Cic., *Off.*, 1, 19). *Tria videnda sunt oratori, qvid dicat, et qvo quidqve loco et qvomodo,* l'orateur doit se préoccuper de trois choses : que dire? où le dire? et comment? (id., *Or.*, 14). *Credo rem aliter instituendam* (s.-ent. *esse*), je crois qu'il faut s'y prendre autrement. *Provideo multas mihi molestias exhauriendas fore,* je prévois que j'aurai à essuyer bien des déboires. *Qværo, si hostis supervenisset, qvid mihi faciendum fuerit,* je me demande ce que j'aurais eu à faire, si l'ennemi était survenu (*faciendum fuerit* correspondant à *qvid faciendum fuit* qu'on eût mis à l'indicatif; § 348, *c.*).

Rem. Après une négation et particulièrement après *vix*, le gérondif et le gérondif adjectif prennent quelquefois le sens de : *qui se laisse faire, qui peut être fait* : *vix ferendus dolor*, douleur à peine supportable (Cic., *Finn.*, 4, 19). *Vix credendum erat* (impersonnellement, voy. § 421), il était à peine croyable (Cæs., *B. G.*, 5, 28). Chez les poëtes et les écrivains de la période postérieure on trouve quelquefois aussi *videndus* sans négation dans le sens de *visible, qu'on peut voir*, et autres semblables.

§ 421. *a.* Les verbes intransitifs (qui n'ont autrement ni gérondif verbe ni gérondif adjectif) ont un gérondif neutre construit avec *est* (*sit, esse*), comme expression impersonnelle (analogue à *venitur,* on vient, *ventum est,* on est venu ; § 218, *c.;* cf. § 99), pour indiquer que l'action doit avoir lieu. Le sujet, qui a quelque chose à faire, se met au datif, comme avec les gérondifs ordinaires, et ce gérondif impersonnel gouverne le même cas que le verbe (datif, ablatif, génitif) : *Proficiscendum mihi erat illo ipso die,* je devais partir, il fallait que je partisse ce jour-là même. *Obtemperandum est legibus,* il faut obéir aux lois. *Utendum erit viribus,* il faudra user de ses forces. *Obliviscendum tibi injuriarum esse censeo,* je suis d'avis que tu dois oublier les injures.

Rem. 1. Si le verbe régit le datif, il peut, dans ce cas, se rencontrer deux datifs; p. ex. : *Aliqvando isti principes et sibi et ceteris populi Romani universi auctoritati parendum esse fateantur*, que ces princes reconnaissent enfin qu'ils doivent obéir, eux et les autres, à l'autorité de l'universalité du peuple romain (Cic., *pro leg. Man.*, 22). Mais il est mieux d'éviter ce double datif. Dans ce cas le sujet agissant s'exprime, mais très-rarement, par *ab* et l'ablatif; p. ex. : *Aguntur bona multorum civium, qvibus est à vobis consulendum*, il y va de la fortune de beaucoup de citoyens, dont vous devez sauvegarder les intérêts (id., *ib.*, 2).

Rem. 2. Les verbes *utor, fruor, fungor, potior*, bien qu'ils régissent l'ablatif, ont cependant le gérondif proprement dit : p. ex. : *Rei utendæ causa*, pour se servir de la chose. *Non paranda solum sapientia, sed fruenda etiam est*, il ne faut pas seulement acquérir la sagesse, il en faut encore jouir (Cic., *Fam.*, 1, 4); mais dans cette construction avec le verbe *sum* on se sert plus ordinairement de la forme impersonnelle (*utendum est viribus*) *.

b. Les plus anciens écrivains font quelquefois un semblable usage impersonnel de verbes transitifs et y joignent l'accusatif; p. ex. : ***Mihi hac nocte agitandum est vigilias*** (il faut que je veille cette nuit), au lieu de : ***Mihi hac nocte agitandæ sunt vigiliæ*** (Plaut., *Trin.*, 4, 2, 27). ***Æternas pœnas in morte timendum est***, il faut craindre dans la mort des peines éternelles (Lucr., 1, 112). Dans les bons prosateurs ce tour est tout-à fait insolite.

§ 422. Le gérondif (adjectif) se joint comme régime, ou, au passif, comme sujet, à certains verbes qui signifient ***donner, transmettre, confier, laisser, prendre, recevoir*** (***do, mando, trado, impono, relinqvo, propono, accipio, suscipio***, etc.), pour indiquer, comme dessein ou comme but de l'action, que quelque chose doit arriver à l'objet ou au sujet (p. ex. : donner à qqun qqchose à garder, c.-à-d. pour être gardé) : ***Antigonus Eumenem mortuum propinqvis sepeliendum tradidit***, Antigone livra Eumène mort à ses proches pour qu'ils l'ensevelissent (Corn., *Eum.*, 13). ***Demus nos philosophiæ excolendos***, chargeons la philosophie de nous perfectionner (Cic., *Tusc.*, 4, 38). ***Laudem gloriamqve P. Africani tuendam conservandamqve suscepi***, je me suis chargé de venger et de maintenir l'honneur et la gloire de Scipion (Cic., *Verr.*, 4, 38). ***Loco*** (***conduco***) ***opus faciendum, vectigal fruendum***, je donne (je prends) un ouvrage à faire, un revenu à ferme. ***Eqvorum quatuor milia domanda eqvitibus divisa sunt***, on dis-

* *Gloriandus*, dont il faut se glorifier (Cic., *Tusc.*, 5, 17); *oblivìscendus*, qu'il faut oublier (Hor.).

tribua aux cavaliers quatre mille chevaux à dompter (Liv., 24, 20). De même aussi avec le verbe *curo : Cæsar pontem in Arari faciendum curat*, César fait faire un pont sur la Saône (Cæs., *B. G.*, 1, 13). *Conon muros Athenarum reficiendos curavit*, Conon fit réparer les murs d'Athènes (Corn., *Con.*, 4).

Rem. 1. Les poëtes se servent ici de l'infinitif présent actif, p. ex. : *Tristitiam et metus tradam protervis in mare Creticum portare ventis*, j'abandonderai la tristesse et les craintes aux vents tumultueux pour les emporter (à emporter) dans la mer de Crète (Hor., *Od.*, 1, 26, 1). En prose on emploie l'expression : *do* (*ministro*) *alicui bibere*, je donne à boire à quelqu'un (sans régime direct); *jussi ei bibere dari*, je lui ai fait donner à boire.

Rem. 2. Quelquefois on trouve aussi : *Deligere, proponere sibi aliqvos ad imitandum* (Cic., *de Orat.*, 3, 31), choisir, se proposer qqn pour modèle (à imiter), au lieu de *aliqvos imitandos*, et autres phrases semblables, en parlant de l'action en général.

Rem. 3. On dit bien : *Habeo ædem tuendam*, j'ai le temple à garder, la garde du temple m'est confiée; mais *habeo statuendum, dicendum*, etc., j'ai à décider, à dire (pour *statuendum mihi est*), est une locution de la décadence *.

CHAPITRE VIII.

DES PARTICIPES.

§ 423. Le participe désigne (adjectivement) une personne ou une chose comme celle où il se produit ou se produira telle action, telle affection, tel état. Les participes actifs qui désignent la personne ou la chose comme agissante régissent le cas de leur verbe, et l'action (l'affection, l'état) qu'exprime le participe peut, comme dans le prédicat d'une proposition absolue indépendante, être déterminée d'une manière encore plus précise : *Venit Gajus ad me qverens valde miserabiliter de injuria sibi a fratre illata*, Gaius est venu à moi se plaignant d'une manière navrante de l'injure à lui faite par son frère.

§ 424. Par les participes on joint, sous forme d'apposition, à un mot substantif de la proposition principale, la désignation d'une action temporelle, passée ou future, qui se rapporte à l'action principale, de telle sorte que par les participes on détermine non-seulement le rapport de temps, mais

* *Habeo* s'emploie avec l'infinitif de *dico* et autres verbes analogues (*scribo, polliceor*) dans le sens de *: je puis* (comme en grec ἔχω λέγειν) : *Hæc fere dicere habui de natura deorum*, voilà à peu près ce que j'ai eu à dire (ce que j'ai pu dire) de la nature des dieux (Cic., *Nat. D.*, 3, 39). *De republica nihil habeo ad te scribere*, je n'ai rien à t'écrire, je ne puis rien t'écrire, touchant les affaires publiques (Cic. *ad Att.*, 2, 22).



encore l'espèce et la manière et certaines circonstances de l'action principale ; comme motif, occasion, opposition, dessein ; rapports et circonstances que le français exprime souvent par des propositions incidentes avec des conjonctions (en, pendant que, si, après que, comme, vu que, parce que, bien que) ou par des expressions accompagnées de prépositions. Les participes sont par conséquent très-propres à donner au discours de la brièveté et de la souplesse, surtout parce qu'ils peuvent se joindre non-seulement avec le sujet de la proposition principale (ce qui est le cas le plus fréquent), mais aussi avec le régime direct ou indirect et autres membres de la phrase : *Aer effluens huc et illuc ventos efficit,* l'air, s'échappant (parce qu'il s'échappe) dans une direction et dans une autre, produit les vents (Cic., *N. D.*, 2, 39). *Omne malum nascens facile opprimitur : inveteratum fit plerumqve robustius,* tout mal naissant (à sa naissance) se réprime aisément ; invétéré (s'il est invétéré), il devient la plupart du temps plus fort (id., *Phil.*, 5, 11). *M'. Curio ad focum sedenti Samnites magnum auri pondus attulerunt*, les Samnites apportèrent une grande quantité d'or à M'. Curius assis (pendant qu'il était assis) auprès de son foyer (id., *Cat. M.*, 16). *Valet apud nos clarorum hominum memoria etiam mortuorum*, la mémoire des hommes illustres même morts vit dans notre souvenir (même après leur mort), (id., *pro Sest.*, 9). *Valerium hostes acerrime pugnantem occidunt*, les ennemis tuent Valérius combattant (pendant qu'il combat) avec acharnement. *Miserum est nihil proficientem angi,* il est malheureux de se tourmenter n'avançant rien (sans avancer les choses, inutilement), (Cic., *N. D.*, 3, 6). *Dionysius tyrannus cultros metuens tonsorios candenti carbone sibi adurebat capillum,* Denys le tyran, craignant (parce qu'il craignait) les rasoirs du barbier, se brûlait le poil avec un charbon ardent (Cic., *Off.*, 2, 7). *Risus sæpe ita repente erumpit, ut eum cupientes tenere neqveamus*, souvent le rire éclate si subitement que, le désirant, (quoique nous le désirions) nous ne pouvons le retenir (id., *de Or.*, 2, 58). *Dionysius tyrannus Syracusis expulsus Corinthi pueros docebat,* Denys le tyran, chassé (après avoir été chassé) de Syracuse, instruisait les enfants à Corinthe (id., *Tusc.*, 3, 12).. *Claudius audendum aliqvid improvisum rebatur, qvod cœptum non minorem apud cives qvam hostes terrorem faceret, pervetratum in magnam lætitiam ex magno metu verteret*, Clau

dius pensait qu'il fallait oser quelque chose d'imprévu, qui, entrepris, n'inspirerait pas moins de terreur aux Romains qu'à l'ennemi, et, accompli, les ferait passer d'une grande épouvante à une grande joie (Liv., 57, 43). *Romani non rogati Græcis ultro adversus Nabin auxilium offerunt,* les Romains non priés (sans en être priés) offrent spontanément aux Grecs du secours contre Nabis (id., 34, 23). *Qvis hoc non intelligit, Verrem absolutum tamen ex manibus populi Romani eripi nullo modo posse?* qui ne comprend que Verrès absous (même s'il est absous) ne saurait en aucune façon être arraché des mains du peuple romain (Cic., *Verr.*, 1, 4)? *Magna pars hominum est, qvæ navigatura de tempestate non cogitat,* la plupart des gens, devant se mettre en mer (quand ils doivent s'embarquer) ne songent point à la tempête (Sen., *de Tranq. An.*, 11)*.

Rem. 1. On doit remarquer ici qu'en latin le temps passé n'a pas de participe actif (excepté dans les verbes déponents et semi-déponents et dans quelques verbes en petit nombre indiqués au § 110, *Rem.* 3), et que le présent et le futur n'ont pas de participe passif.

Rem. 2. Les deux actions contemporaines ou successives, dont l'une est désignée en latin comme circonstance de l'autre par le participe, sont ordinairement liées en français par deux verbes à un mode personnel unis par la conjonction *et : urbem captam hostis diripuit,* l'ennemi prit la ville et la pilla (littéralement; pilla la ville prise). *Cæsar celeriter aggressus Pompejanos ex vallo deturbavit,* César attaqua promptement les Pompéiens et les débusqua du retranchement (Cæs., *B. C.*, 3, 67). *T. Manlius Torqvatus Gallum, cum qvo provocatus manum conseruit, in conspectu duorum exercituum cæsum torqve spoliavit,* L. Manlius Torquatus défit le Gaulois avec qui, sur sa *provocation*, il en vint aux mains et le dépouilla de son collier en présence des deux armées (Liv., 6, 42), = *cecidit et spoliavit.* — *Patrimonium Sex. Rosc. domestici prædones vi ereptum possident,* des brigands domestiques se sont emparés par violence du patrimoine de Sex. Roscius et le détiennent (Cic., *Rosc. Am.*, 6). Il faut remarquer aussi la répétition au participe du verbe qui précède : *Romani qvum urbem vi cepissent captamqve diripuissent,* quand les Romains eurent pris la ville et, après l'avoir prise, l'eurent pillée (Liv., 22, 80). *Romulus Cæninensium exercitum fundit fugatqve; fusum perseqvitur,* Romulus disperse et met en fuite l'armée des Céniniens ; dispersée, il la poursuit (id. 1, 10).

Rem. 3. En latin on trouve aussi parfois une proposition relative ou interrogative exprimée sous la forme du participe; c'est quand un participe ré-

* *Est apud Platonem Socrates, qvum esset in custodia publica, dicens Critoni suo familiari, sibi post tertium diem esse moriendum*, Platon nous montre Socrate, dans sa prison, disant à son ami Criton que dans trois jours il lui faudra mourir (Cic., *de Div.*, 1, 95). Ici *est* ne doit pas se joindre à *dicens* (*dicens est* = *dicit*); il signifie : est, se trouve, est représenté, montré, et *dicens* indique le *comment.*

gissant un pronom relatif ou interrogatif, ou déterminé par ce pronom, se rattache comme sujet ou comme régime à une autre proposition (mais rarement à un autre mot) : *Insidebat in mente Phidiæ species pulchritudinis eximia qvædam, qvam intuens ad illius similitudinem artem et manum dirigebat*, dans la pensée de Phidias était empreint comme un type idéal de la beauté ; il le contemplait et dirigeait (lequel contemplant il dirigeait) ; sur ce modèle son art et sa main (Cic., *Or.*, 2). *Cogitate, qvantis laboribus fundatum imperium, qvanta virtute stabilitam libertatem una nox pæne delerit*, songez quels travaux il a fallu pour fonder cet empire, quel courage pour affermir cette liberté, et une seule nuit a failli les détruire (Cic., *Catil.*, 4, 9).

Rem. 4. Au lieu d'une proposition subordonnée complète, on trouve quelquefois, quand une négation précède, un participe rattaché par la particule *nisi*, pour exprimer une exception ou une condition négative : *Non mehercule mihi, nisi admonito, venisset, in mentem*, il ne me serait certes pas venu à l'esprit, si je n'eusse été averti = *nisi admonitus essem* (Cic., *de Or.*, 2, 42). C'est ainsi que quelquefois (mais seulement chez les écrivains postérieurs, à partir de Tite-Live) on rattache un participe au moyen de *qvanqvam*, *qvamvis* ou *qvasi*, *tanqvam*, *velut*, ou *non ante* (*prius*) *qvam*, pour exprimer une opposition, une comparaison ou une détermination de temps, ce qui se rend ailleurs par une véritable proposition subordonnée : *Cæsarem milites, qvamvis recusantem, ultro in Africam sunt secuti*, les soldats suivirent spontanément César (quoique refusant = bien qu'il s'y refusât) en Afrique (Svet., *Jul.*, 70). *Saguntini nullum ante finem pugnæ qvam morientes fecerunt*, les Sagontins ne cessèrent de combattre que mourants (= que quand ils moururent, *qvam mortui sunt*) (Liv., 21, 14). De même : *Rubos fessi pervenimus ut pote longum carpentes iter*, nous arrivâmes fatigués à Rubi, comme prenant (vu que nous prenions) un long chemin (Hor., *Sat.*, 1, 5, 94) (= *utpote qvi carperemus*, § 396, *Rem.* 2 *).

Rem. 5. Le participe futur ne se met d'ordinaire chez les anciens écrivains (Cicéron, César, Salluste) que joint au verbe *sum*, pour exprimer certains rapports temporels de l'action (*futurus* s'emploie aussi comme adjectif pur). Chez les écrivains postérieurs, il exprime, comme les autres participes, des circonstances et des rapports, tantôt dans le sens de : si, comme, en tant que ; tantôt (et plus souvent) pour indiquer une intention, un dessein, une vue : *Perseus, unde profectus erat, rediit, belli casum de integro tentaturus*, Persée revint au point d'où il était parti, pour tenter de nouveau la fortune des armes (Liv., 42, 62). *Horatius Cocles ausus est rem plus famæ habituram ad posteros qvam fidei*, Horatius Coclès fit un acte d'audace qui devait avoir auprès de la postérité plus de retentissement que de foi (id., 2, 10). *Hostes carpere multifariam vires Romanas, ut non suffecturas ad omnia, aggressi sunt*, les ennemis essayèrent de harceler les forces romaines, comme ne devant pas suffire à tout (dans la pensée qu'elles ne suffiront point) (id., 3, 5). — *Neqve illis judicium aut veritas (erat), qvippe eodem die diversa pari certamine postulaturis*, et ce n'était chez eux ni choix ni conviction ; ils allaient avant la fin du jour exprimer avec la même ardeur des vœux tout opposés (Tac., *H.*, 1, 32). On l'emploie aussi chez les mêmes écrivains par brièveté au lieu d'une proposition conditionnelle entière, qui aurait dû se rattacher à ce qui précède : *Martialis dedit mihi qvantum potuit, daturus amplius si potuisset*,

* Au contraire on n'emploie jamais, comme en allemand, la préposition *sine*, sans, avec un participe : *Ohne vorhergehende Warnung*, sans avis préalable, sans qu'un avis ait précédé. Voy. § 416, *Rem.* 3.

Martial m'a donné tout ce qu'il a pu ; il m'eût donné davantage, s'il l'eût pu (Plin., *Ep.*, 3, 21) = *et dedisset amplius*.

§ 425. *a.* Un participe (et c'est le plus souvent le présent ou le passé) s'emploie aussi, sans indiquer une circonstance particulière se rapportant à la proposition principale, et comme adjectif destiné à déterminer le substantif; il répond ainsi à une proposition relative simplement descriptive : *Carbo ardens*, charbon ardent; *legati a rege missi*, ambassadeurs envoyés par le roi. *Ordo est recta qvædam collocatio, prioribus seqventia annectens,* l'ordre est une disposition régulière des choses, rattachant les suivantes à celles qui précèdent (Quintil., 7, 1, 1). Un participe peut aussi s'employer seul et substantivement, au lieu d'une expression relative : *dormiens*, = *is, qvi dormit*, le dormant, celui qui dort. Cela n'a lieu toutefois que là où il n'en peut résulter aucune obscurité, c.-à-d. quand rien ne peut faire supposer que le participe indique une circonstance; c'est le plus souvent au pluriel, très-rarement au nominatif ou à l'accusatif singulier (cf. § 301, *a.*) : *legentes,* les lecteurs, *audientes,* les auditeurs, *spectantes,* les spectateurs. Il est rare aussi qu'une détermination un peu étendue (par des cas, des adverbes, des prépositions, et autres sembl.) s'ajoute au participe ainsi employé substantivement; c'est toujours un détail court et clair : *Jacet corpus dormientis ut mortui*, le corps du dormeur gît comme celui d'un mort (Cic., *Div.*, 1, 30). *Nihil difficile amanti puto,* rien, selon moi, n'est difficile à un amant (id., *Or.*, 10). *Uno et eodem temporis puncto nati dissimiles et naturas et vitas habent,* des personnes nées au même instant ont des caractères et des manières de vivre différentes (Cic., *Div.*, 2, 45). *Romulus vetere consilio condentium urbes* (= *eorum qvi urbes condunt*) *asylum aperit*, Romulus, fidèle à la vieille politique des fondateurs de villes, ouvre un asile (Liv., 1, 8). *Male parta male dilabuntur*, le bien mal acquis se dissipe de même (Cic., *Phil.*, 2, 27). *Clodius omnium ordinum consensu pro reipublicæ salute gesta resciderat* (= *ea, qvæ omnium consensu gesta erant*), Clodius avait cassé les actes accomplis du consentement de tous pour le salut de l'État (id., *pro Mil.*, 32). *Imperaturus omnibus eligi debet ex omnibus*, celui qui doit commander à tous doit être choisi parmi tous (Plin., *Paneg.*, 7).

b. Souvent par le participe présent ou passé on n'exprime

pas seulement et particulièrement que le substantif fait *actuellement* quelque chose ou qu'*auparavant* quelque chose a été fait à ce substantif, mais on exprime encore une certaine qualité et un certain état en général, de telle sorte que le participe prend alors complétement la nature d'un adjectif; p. ex. : *domus ornata*, maison meublée. *Vir bene de republica meritus*, homme qui a bien mérité de la république. *Animalia alia rationis expertia sunt, alia ratione utentia*, certains animaux sont dépourvus de raison ; certains autres en sont doués = sont raisonnables (Cic., *Off.*, 2, 3). Beaucoup de participes peuvent alors recevoir des degrés de comparaison (voy. § 62), et le participe présent des verbes transitifs régit le plus souvent dans ce cas le génitif au lieu de l'accusatif (§ 289, *a*.).

Rem. Le participe futur ne peut pas s'employer d'une façon purement adjective, si ce n'est quand un rapport de temps est conçu comme propriété générale d'une chose, par ex. : *futurus*, futur, à venir : *Anni venturi.*

c. Le *participe parfait* de plusieurs verbes a, pris *au neutre*, la signification d'un substantif et se traite comme tel, p. ex. : *peccatum*, faute commise, faute; *pactum*, chose convenue, pacte, convention, chose vouée, ou désirée ; vœu. Quelques participes, particulièrement *dictum*, *factum*, *responsum*, s'emploient dans le sens substantif, les uns comme de véritables substantifs et pouvant s'adjoindre des adjectifs (*præclarum factum*, belle action; *fortia facta*, actes courageux ; *ex alterius improbo facto*, par le trait de méchanceté d'un autre), les autres comme participes et se construisant avec des adverbes, p. ex. : *recte facta*, actes de droiture, *facete dictum*, mot plaisant, bon mot ; *alterius bene inventis obtemperare*, accepter les bonnes inventions d'un autre (Cic., *Cluent.*, 31), surtout quand un autre adjectif ou un pronom possessif vient s'y ajouter : *Multa Catonis et in senatu et in foro vel provisa prudenter vel acta constanter vel responsa acute ferebantur*, on citait partout cent preuves soit de prévoyance, soit de fermeté, soit de piquant bon sens données par Caton et au sénat et au forum (Cic., *Læl.*, 2).

§ 426. Quelquefois un substantif se trouve construit avec le participe passé, de telle sorte qu'on doit moins entendre par cette désignation la personne ou la chose elle-même mise dans un certain état, que l'*action* accomplie sur le sujet et ex-

primée par le participe; p. ex. : *rex interfectus,* le roi tué; c.-à-d. le meurtre (consommé) du roi : comme le participe en *dus, da, dum* ou gérondif adjectif, surtout au génitif, avec cette différence que celui-ci ne présente pas l'action comme accomplie : *interficiendi regis,* du roi à tuer, c.-à-d. du meurtre (projeté) du roi. *L. Tarquinius missum se dicebat, qvi Catilinæ nuntiaret, ne eum Lentulus et Cethegus deprehensi terrerent,* L. Tarquinius se disait envoyé pour dire à Catilina que l'arrestation de Lentulus et de Céthégus ne l'effrayât point (Sall., *Catil.*, 48). *Pudor non lati auxilii patres cepit,* la honte du refus de secours s'empara des sénateurs (Liv., 21, 16). *Sibi qvisque cæsi regis expetebat decus,* chacun réclamait pour soi l'honneur du meurtre accompli du roi (d'avoir tué le roi) (Curt., 4, 58). *Regnatum est Romæ ab condita urbe ad liberatam annos ducentos qvadraginta qvattuor,* il y eut des rois à Rome depuis la fondation de la ville jusqu'à son affranchissement pendant 144 ans (Liv., 1, 60). *Ante Capitolium incensum*, avant l'incendie du Capitole (id., 6, 4) *. *Major ex civibus amissis dolor qvam lætitia fusis hostibus fuit,* on eut plus de douleur de la perte des citoyens que de joie de la défaite des ennemis (Liv., 4, 17). *Tiberius militem ob surreptum e viridario pavonem capite puniit,* Tibère fit décapiter un soldat pour le vol d'un paon (pour un paon dérobé) dans un verger (Svet., *Tib.*, 60). Cette forme est surtout employée pour abréger l'expression, quand le substantif verbe correspondant n'est point usité; p. ex. dans *condere, interficere, nasci.*

Rem. 1. Tite-Live emploie de cette manière, seul et au neutre, le participe d'un verbe intransitif, comme expression impersonnelle : *Tarqvinius Superbus bellica arte æqvasset superiores reges, nisi degeneratum in aliis huic qvoqve laudi offecisset,* Tarquin le Superbe eût égalé en science militaire les rois ses prédécesseurs si sa dégradation sous d'autres rapports n'eût aussi obscurci ce mérite-là chez lui (Liv., 1, 53) .

Rem. 2. Sur le participe parfait à l'ablatif avec *opus est,* voy. § 266. *Rem.*

§ 427. Le verbe *habeo,* construit avec le *participe parfait* (mais d'ordinaire seulement d'un verbe exprimant une vue ou

* *Ante Christum natum, post Christum natum,* avant, après la naissance de Jésus-Christ.

** *Notum, furens qvid femina possit*, l'expérience qu'on a de ce que peut une femme furieuse (Virg., *Æn.*, 5, 6). Quelquefois on trouve un adjectif au lieu d'un participe : *Vix una sospes navis ab hostibus* (*sospes* pour *servata*), (Hor., *Od.*, 1, 37, 13).

une résolution), en apposition au régime ou avec un semblable participe mis seul et au neutre, forme une sorte de périphrase du parfait actif, par laquelle on exprime en même temps l'état présent : *habeo aliqvid perspectum*, ne signifie pas seulement : *perspexi* (j'ai examiné), mais il indique que j'ai actuellement telle vue et que la chose a été mûrement examinée par moi : *Si Curium nondum satis habes cognitum, valde tibi eum commendo*, si tu n'es pas encore suffisamment renseigné sur Curius, je te le recommande chaudement (Cic., *ad Fam.*, 13, 7). *Tu si habes jam statutum, qvid tibi agendum putes, supersedeto hoc labore itineris*, si tu as déjà arrêté ce que tu crois devoir faire, épargne-toi ce fatigant voyage (id., *ad Fam.*, 4, 2). *Verres deorum templis bellum semper habuit indictum*, Verrès a toujours été en guerre ouverte avec les temples (id., *Verr.*, 5, 72) *.

§ 428. Un participe, uni à un sujet, et mis à l'ablatif, s'adjoint de la manière décrite au § 277, comme ablatif de conséquence ou absolu (*ablativus conseqventiæ* ou *absolutus*) à une autre proposition, pour indiquer que l'action principale a lieu soit pendant l'action exprimée par le participe (temps présent), soit après celle-ci (parfait), soit lorsqu'elle arrivera (futur), et marquer ainsi le moment, la cause, la manière, une opposition, une condition, etc., de l'action principale. Au participe absolu on joint les déterminations (cas, prépositions, adverbes), que comporte la proposition dont cet ablatif tient la place : *Homerus fuit et Hesiodus ante Romam conditam, Archilochvs regnante Romulo*, Homère et Hésiode ont vécu avant la fondation de Rome, Archiloque sous le règne de Romulus (Cic., *Tusc.*, 1, 1). *Qværitur, utrum mundus terra stante circumeat, an mundo stante terra vertatur*, on se demande si le firmament tourne, la terre demeurant immobile, ou si, le firmament ne bougeant, c'est la terre qui tourne (Sen., *Q. N.*, 7, 2). *Perditis rebus omnibus, tamen ipsa virtus se sustentare potest*, même tout étant perdu, la vertu peut se soutenir par elle-même (Cic., *ad Fam.*, 6, 1). *Cæsar homines inimico animo, data facultate per provinciam itineris faciendi, non temperaturos ab injuria existimabat*, César pensait que des hommes animés de sentiments hostiles ne s'abstiendraient point de faire du mal, la permission leur étant donnée (si on

* Anciennement on disait : *factum (rem factam) dabo*, au lieu de *faciam*, je ferai.

leur donnait la perm.) de traverser la province (Cæs., *B. G.*, 1, 7). — *Parumper silentium et qvies fuit, nec Etruscis, nisi cogerentur, pugnam inituris et dictatore arcem Romanam respectante*, il y eut un moment de silence et de repos, les Étrusques ne voulant engager la bataille qu'autant qu'on les y forcerait, et le dictateur tenant ses regards attachés sur le Capitole (Liv., 4, 18).

Rem. 1. Les *ablatifs absolus* ne s'emploient ordinairement pas, quand la personne ou la chose, qui serait sujet de la proposition personnelle, se trouve comme sujet ou comme objet dans la proposition principale ; le participe se joint alors au sujet ou à l'objet et se met au même cas. Ainsi on dit : *Manlius cæsum Gallum torqve spoliavit* (Manlius dépouilla de son collier le Gaulois tué) et non pas : *Manlius, cæso Gallo, torqve eum spoliavit;* encore moins : *Manlius Gallum, cæso eo, t. sp.*). On trouve cependant quelquefois en pareil cas des ablatifs absolus, pour distinguer plus sensiblement de la proposition celle que forme le participe et faire mieux ressortir le rapport de temps ou autre exprimé par lui : *Vercingetorix, convocatis suis clientibus, facile incendit* (s.-ent. *eos*), Vercingétorix, ayant convoqué ses clients, les enflamme aisément (Cæs., *B. G.*, 7, 4). *Nemo erit, qvi credat, te invito, provinciam tibi esse decretam,* personne ne croira que c'est malgré toi que la province t'a été assignée (Cic., *Phil.*, 11, 10. = *Invito tibi*). (*Se judice nemo nocens absolvitur,* devant son propre tribunal aucun coupable n'est absous, Juv., 13, 3) (= *nemo, sui judex*). On rencontre plus souvent, pour la même raison, des abblatifs absolus où le sujet du participe (ou adjectif) se trouve au génitif dans la proposition principale : *M. Porcius Cato, vivo qvoqve Scipione, allatrare ejus magnitudinem solitus erat,* M. Porcius Caton avait coutume, du vivant même de Scipion, de s'élever contre sa grandeur (Liv., 38, 54). *Jugurtha fratre meo interfecto, regnum ejus sceleris sui prædam fecit*, Jugurtha, après avoir tué mon frère, a fait de son royaume la proie de son crime (Sall., *Jug.*, 14).

Rem. 2. Les ablatifs absolus peuvent quelquefois, comme un simple participe (voy. § 424, *Rem.* 4), quand une négation précède, se construire avec *nisi*, pour exprimer une exception : *Nihil præcepta atqve artes valent nisi adjuvante natura*, les préceptes et les traités spéciaux ne servent de rien, sans l'aide de la nature (si ce n'est la nature aidant), (Quintil., *Procem.*, § 26 (= *nisi qvum adjuvat natura*). *Regina apum non procedit foras nisi migraturo agmine,* la reine des abeilles ne sort de la ruche que quand l'essaim doit émigrer = (*nisi qvum agmen migraturum est*), (Plin., *H. N.*, 11, 17). On peut de même construire un ablatif absolu avec *qvanqvam*, *qvamvis*, ou *qvasi, tanqvam, velut*, ou *non ante, non prius qvam ;* p. ex. : *Cæsar, qvanqvam obsidione Massiliæ summaqve frumentariæ rei penuria retardante, brevi tamen omnia subegit*, César, malgré les retards apportés par le siége de Marseille et l'extrême disette de blé, eut bientôt tout soumis (Svet., *Jul*,, 34). *Albani, velut diis qvoqve simul cum patriæ relictis, sacra oblivioni dederant*, les Albains, comme s'ils eussent abandonné leurs dieux avec leur patrie, avaient oublié les cérémonies du culte (Liv., 1, 31). Toutefois cela est rare chez les écrivains plus anciens et n'a guère lieu qu'avec *qvasi : Verres, qvasi præda sibi advecta, non prædonibus captis, si qvi senes ac deformes erant, eos in hostium numero duxit*, Verrès, comme si c'était une proie qu'on lui amène et non des pirates pri-

sonniers, regarde comme ennemis ceux-là seuls qui sont vieux ou difformes (Cic., *Verr.*, 5, 25).

Rem. 3. Le participe futur se met rarement à l'ablatif absolu, et on n'en trouve point d'exemple chez les écrivains plus anciens (cf. § 424, *Rem.* 5).

Rem. 4. Un participe passif à l'ablatif absolu dans une proposition principale active, quand le nom d'une personne agissante n'y est point rattaché par *ab*, indique d'ordinaire une action faite par le sujet de la proposition principale; p. ex. : *Cognito Cæsaris adventu, Ariovistus legatos ad eum mittit*, l'arrivée de César étant connue (ayant appris l'arr. de C.), Arioviste lui envoie des députés. Dans ce cas on place quelquefois le sujet de la proposition entre les deux ablatifs; p. ex. : *His Cæsar cognitis milites aggerem comportare jubet*, cela connu, César donne ordre aux soldats d'élever le retranchement (Cæs., *B. C.*, 3, 62). *C. Sempronius causa ipse pro se dicta damnatur* (= *qvum ipse causam pro se dixisset*), C. Sempronius, après avoir lui-même plaidé sa cause, est condamné (Liv., 4, 44). Quelquefois l'ablatif absolu exprime quelque chose qui est arrivé par rapport au sujet de la proposition principale : *Hannibal, spe potiundæ Nolæ adempta, Acerras recessit*, Hannibal, quand l'espoir de s'emparer de Nole lui eut été enlevé, se retira à Acerres (Liv., 23, 17). *Ædui Ambarri Cæsarem certiorem faciunt, sese depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere*, les Édues Ambarriens informent César, qu'il ne leur est pas facile, après la dévastation de leur territoire, de repousser de leurs places les efforts de l'ennemi (Cæs., *B. G.*, 1, 11).

Rem. 5. Il est rare qu'à un ablatif absolu on joigne d'autres ablatifs qui pourraient nuire à la clarté ou à l'euphonie; en général on n'exprime pas volontiers de cette façon des propositions longues et embrouillées. Il est rare aussi qu'à un ablatif absolu on ajoute comme adjectif un autre participe; p. ex. : *Defosso cadavere domi apud T. Sestium invento, C. Julius Sestio diem dixit*, après avoir inhumé le cadavre trouvé dans la maison de T. Sestius, C. Julius assigna Sestius (Liv., 3, 33). En général on évite cette rencontre choquante de deux participes (*Eumene pacatiore invento*, Eumène ayant été trouvé plus calmé) (plus calme), (Liv., 37, 45; voy. § 227, *Rem.* 4 *).

Rem. 6. Quelquefois après l'ablatif absolu on ajoute *tum* (*tum vero*, *tum denique*), pour présenter plus énergiquement l'action comme antérieure et comme préliminaire de l'action principale : *Hoc constituto, tum licebit otiose ista qværere*, cela établi, alors on aura tout loisir d'étudier vos questions (Cic., *Finn.*, 4, 13). *Sed confecto prælio, tum vero cerneres, qvanta vis animi fuisset in exercitu Catilinæ;* mais, la bataille terminée, ce fut alors qu'on eût pu voir quelle énergie avait montrée l'armée de Catilina (Sall., *Cat.*, 61). On trouve *deinde* placé après un simple participe : *Sic fatus deinde Androgei galea induitur*, ayant ainsi parlé, ensuite il revêt le casque d'Androgée (Virg., *Æn.* 2, 391).

Rem. 7. L'ablatif absolu peut aussi avoir une forme relative ou interrogative, le sujet étant un pronom relatif ou l'interrogation portant sur une circonstance concomitante : *Id habes a natura ingenium quo exculto summa omnia facile asseqvi possis*, tu as reçu de la nature un génie dont la culture peut te permettre d'arriver à tout. *Qva freqventia omnium generum proseqvente creditis nos Capua profectos?* avec quelle suite de gens de toute classe pensez-vous que nous sommes partis de Capoue (Liv., 7, 30)? *Qværunt, qvo admonente hoc mihi in mente venerit*, ils me demandent sur l'avis de qui cette pensée m'est venue à l'esprit.

* C'est une phrase très-dure que celle-ci : *conciliata plebis voluntate agro capto ex hostibus diviso*, après s'être concilié la faveur populaire par le partage des terres prises sur l'ennemi (Liv., 1, 46).

leur donnait la perm.) de traverser la province (Cæs., *B. G.*, 1, 7). — *Parumper silentium et qvies fuit, nec Etruscis, nisi cogerentur, pugnam inituris et dictatore arcem Romanam respectante,* il y eut un moment de silence et de repos, les Étrusques ne voulant engager la bataille qu'autant qu'on les y forcerait, et le dictateur tenant ses regards attachés sur le Capitole (Liv., 4, 18).

Rem. 1. Les *ablatifs absolus* ne s'emploient ordinairement pas, quand la personne ou la chose, qui serait sujet de la proposition personnelle, se trouve comme sujet ou comme objet dans la proposition principale; le participe se joint alors au sujet ou à l'objet et se met au même cas. Ainsi on dit : *Manlius cæsum Gallum torqve spoliavit* (Manlius dépouilla de son collier le Gaulois tué) et non pas : *Manlius, cæso Gallo, torqve eum spoliavit;* encore moins : *Manlius Gallum, cæso eo, t. sp.*). On trouve cependant quelquefois en pareil cas des ablatifs absolus, pour distinguer plus sensiblement de la proposition celle que forme le participe et faire mieux ressortir le rapport de temps ou autre exprimé par lui : *Vercingetorix, convocatis suis clientibus, facile incendit* (s.-ent. *eos*), Vercingétorix, ayant convoqué ses clients, les enflamme aisément (Cæs., *B. G.*, 7, 4). *Nemo erit, qvi credat, te invito, provinciam tibi esse decretam,* personne ne croira que c'est malgré toi que la province t'a été assignée (Cic., *Phil.*, 11, 10. = *Invito tibi*). (*Se judice nemo nocens absolvitur,* devant son propre tribunal aucun coupable n'est absous, Juv., 13, 3) (= *nemo, sui judex*). On rencontre plus souvent, pour la même raison, des abblatifs absolus où le sujet du participe (ou adjectif) se trouve au génitif dans la proposition principale : *M. Porcius Cato, vivo qvoqve Scipione, allatrare ejus magnitudinem solitus erat,* M. Porcius Caton avait coutume, du vivant même de Scipion, de s'élever contre sa grandeur (Liv., 38, 54). *Jugurtha fratre meo interfecto, regnum ejus sceleris sui prædam fecit,* Jugurtha, après avoir tué mon frère, a fait de son royaume la proie de son crime (Sall., *Jug.*, 14).

Rem. 2. Les ablatifs absolus peuvent quelquefois, comme un simple participe (voy. § 424, *Rem.* 4), quand une négation précède, se construire avec *nisi*, pour exprimer une exception : *Nihil præcepta atqve artes valent nisi adjuvante natura,* les préceptes et les traités spéciaux ne servent de rien, sans l'aide de la nature (si ce n'est la nature aidant), (Quintil., *Procem.*, § 26 (= *nisi qvum adjuvat natura*). *Regina apum non procedit foras nisi migraturo agmine,* la reine des abeilles ne sort de la ruche que quand l'essaim doit émigrer = (*nisi qvum agmen migraturum est*), (Plin., *H. N.*, 11, 17). On peut de même construire un ablatif absolu avec *qvanqvam, qvamvis,* ou *qvasi, tanqvam, velut,* ou *non ante, non prius qvam ;* p. ex. : *Cæsar, qvanqvam obsidione Massiliæ summaqve frumentariæ rei penuria retardante, brevi tamen omnia subegit,* César, malgré les retards apportés par le siége de Marseille et l'extrême disette de blé, eut bientôt tout soumis (Svet., *Jul,*, 34). *Albani, velut diis qvoqve simul cum patriæ relictis, sacra oblivioni dederant,* les Albains, comme s'ils eussent abandonné leurs dieux avec leur patrie, avaient oublié les cérémonies du culte (Liv., 1, 31). Toutefois cela est rare chez les écrivains plus anciens et n'a guère lieu qu'avec *qvasi : Verres, qvasi præda sibi advecta, non prædonibus captis, si qvi senes ac deformes erant, eos in hostium numero duxit,* Verrès, comme si c'était une proie qu'on lui amène et non des pirates pri-

sonniers, regarde comme ennemis ceux-là seuls qui sont vieux ou difformes (Cic., *Verr.*, 5, 25).

Rem. 3. Le participe futur se met rarement à l'ablatif absolu, et on n'en trouve point d'exemple chez les écrivains plus anciens (cf. § 424, *Rem.* 5).

Rem. 4. Un participe passif à l'ablatif absolu dans une proposition principale active, quand le nom d'une personne agissante n'y est point rattaché par *ab*, indique d'ordinaire une action faite par le sujet de la proposition principale; p. ex. : *Cognito Cæsaris adventu, Ariovistus legatos ad eum mittit*, l'arrivée de César étant connue (ayant appris l'arr. de C.), Arioviste lui envoie des députés. Dans ce cas on place quelquefois le sujet de la proposition entre les deux ablatifs; p. ex. : *His Cæsar cognitis milites aggerem comportare jubet*, cela connu, César donne ordre aux soldats d'élever le retranchement (Cæs., *B. C.*, 3, 62). *C. Sempronius causa ipse pro se dicta damnatur* (= *qvum ipse causam pro se dixisset*), C. Sempronius, après avoir lui-même plaidé sa cause, est condamné (Liv., 4, 44). Quelquefois l'ablatif absolu exprime quelque chose qui est arrivé par rapport au sujet de la proposition principale : *Hannibal, spe potiundæ Nolæ adempta, Acerras recessit*, Hannibal, quand l'espoir de s'emparer de Nole lui eut été enlevé, se retira à Acerres (Liv., 23, 17). *Ædui Ambarri Cæsarem certiorem faciunt, sese depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere*, les Édues Ambarriens informent César, qu'il ne leur est pas facile, après la dévastation de leur territoire, de repousser de leurs places les efforts de l'ennemi (Cæs., *B. G.*, 1, 11).

Rem. 5. Il est rare qu'à un ablatif absolu on joigne d'autres ablatifs qui pourraient nuire à la clarté ou à l'euphonie; en général on n'exprime pas volontiers de cette façon des propositions longues et embrouillées. Il est rare aussi qu'à un ablatif absolu on ajoute comme adjectif un autre participe; p. ex. : *Defosso cadavere domi apud T. Sestium invento, C. Julius Sestio diem dixit*, après avoir inhumé le cadavre trouvé dans la maison de T. Sestius, C. Julius assigna Sestius (Liv., 3, 33). En général on évite cette rencontre choquante de deux participes (*Eumene pacatiore invento*, Eumène ayant été trouvé plus calmé) (plus calme), (Liv., 37, 45; voy. § 227, *Rem.* 4 *).

Rem. 6. Quelquefois après l'ablatif absolu on ajoute *tum* (*tum vero, tum denique*), pour présenter plus énergiquement l'action comme antérieure et comme préliminaire de l'action principale : *Hoc constituto, tum licebit otiose ista qværere*, cela établi, alors on aura tout loisir d'étudier vos questions (Cic., *Finn.*, 4, 13). *Sed confecto prælio, tum vero cerneres, qvanta vis animi fuisset in exercitu Catilinæ;* mais, la bataille terminée, ce fut alors qu'on eût pu voir quelle énergie avait montrée l'armée de Catilina (Sall., *Cat.*, 61). On trouve *deinde* placé après un simple participe : *Sic fatus deinde Androgei galea induitur*, ayant ainsi parlé, ensuite il revêt le casque d'Androgée (Virg., *Æn.* 2, 391).

Rem. 7. L'ablatif absolu peut aussi avoir une forme relative ou interrogative, le sujet étant un pronom relatif ou l'interrogation portant sur une circonstance concomitante : *Id habes a natura ingenium quo exculto summa omnia facile asseqvi possis*, tu as reçu de la nature un génie dont la culture peut te permettre d'arriver à tout. *Qva freqventia omnium generum proseqvente creditis nos Capua profectos?* avec quelle suite de gens de toute classe pensez-vous que nous sommes partis de Capoue (Liv., 7, 30)? *Qværunt, qvo admonente hoc mihi in mentem venerit*, ils me demandent sur l'avis de qui cette pensée m'est venue à l'esprit.

* C'est une phrase très-dure que celle-ci : *conciliata plebis voluntate agro capto ex hostibus diviso*, après s'être concilié la faveur populaire par le partage des terres prises sur l'ennemi (Liv., 1, 46).

§ 429. Quelquefois, au lieu d'un participe et d'un substantif à l'ablatif, on trouve à ce même cas un participe par fait tout seul, comme expression impersonnelle avec une proposition qui en dépend (proposition infinitive, interrogative ou avec *ut*). On rencontre ainsi particulièrement *audito, cognito, comperto, intellecto, nuntiato, edicto, permisso* et quelquefois certains autres. *Alexander, audito Darium movisse ab Ecbatanis, fugientem inseqvi pergit,* Alexandre, à la nouvelle que Darius a quitté Ecbatane, continue à le poursuivre dans sa fuite (Curt., 5, 35). *Consul statione eqvitum ad portam posita edictoqve, ut, qvicunqve ad vallum tenderet, pro hoste haberetur, fugientibus obstitit,* le consul, ayant établi un poste de cavaliers près de la porte et fait proclamer que quiconque se dirigerait vers le retranchement serait considéré comme ennemi, s'opposa à leur fuite (Liv., 10, 36) *.

Rem. 1. Quelquefois on rencontre un participe seul à l'ablatif, sans que rien en dépende : *Tribuni militum, non loco castris ante capto, non præmunito vallo, nec auspicato, nec litato, inruunt aciem,* les tribuns militaires, sans avoir préalablement choisi l'emplacement d'un camp, sans avoir construit de retranchement, sans avoir pris les auspices, ni sacrifié heureusement, rangent l'armée en bataille (Liv., 5, 38). Cf. les adverbes, *auspicato, consulto,* etc., § 198, *a. Rem.* 2.

Rem. 2. Dans un ablatif absolu le sujet peut être omis et sous-entendu, quand c'est un pronom indéfini ou démonstratif, auquel répond un pronom relatif : *Additur dolus, missis, qvi magnam vim lignorum ardentem in flumen conjicerent,* on ajoute la ruse, des hommes ayant été envoyés pour jeter dans le fleuve une grande quantité de bois embrasés (Liv., 1, 37). *Caralitani simul ad se Valerium mitti audierunt, nondum profecto* (s.-ent. *eo*) *ex Italia, sua sponte ex oppido Cottam ejiciunt,* aussitôt qu'ils apprennent qu'on leur envoie Valérius, avant même qu'il fût parti d'Italie, les Caralitains de leur propre mouvement chassent Cotta de leur place (Cæs., *B. C.*, 1, 30).

§ 430. Comme en latin il y a plusieurs manières de rattacher à l'action principale une autre action comme circonstance (par une proposition subordonnée au moyen d'une conjonction, par un participe, qui correspond à un mot de la proposition, et par l'ablatif absolu), on a coutume, quand on veut exprimer une suite de plusieurs circonstances, d'entremêler ces diverses constructions, de manière à lier les ablatifs absolus, soit à la proposition subordonnée (proposition antérieure) pour l'expliquer et la déterminer, soit à la proposition principale : *Consul, nuntio circumventi fratris conversus*

* *Incerto = qvum incertum esset,* dans l'incertitude, Liv., 38, 23.

ad pugnam, dum se temere magis qvam caute in mediam dimicationem infert, vulnere ægre ab circumstantibus ereptus, et suorum animos turbavit et ferociores hostes fecit, le consul, à la nouvelle que son frère est enveloppé, retourne au combat; pendant qu'il se jette avec plus d'ardeur que de prudence au milieu de la mêlée, il reçoit une blessure, et c'est à peine si ceux qui l'environnent parviennent à l'emporter. Ce malheur jette le trouble dans l'esprit des soldats et redouble l'ardeur des ennemis (Liv., 3, 5). On trouve pourtant quelquefois plusieurs ablatifs absolus à la suite les uns des autres pour indiquer des circonstances successives (p. ex. dans César, *B. G.*, 3, 1). Cela dépend du moins de soin de l'écrivain pour varier et préciser l'expression.

§ 431. *a.* Le participe désigne le temps par rapport au verbe principal de la proposition, de telle sorte que, si celui-ci est au prétérit, le participe présent a la signification de l'imparfait (*præsens in præterito*), le participe parfait celle du plus-que-parfait (*præteritum in præterito*) et le participe futur celle du futur dans le passé (*futurum in præterito;* ce qu'il faut remarquer aussi pour la détermination du temps dans les propositions dépendantes d'un participe.

Rem. Hæc omnia Titius mutavit me probante, signifie par conséquent : Titus a changé tout cela avec mon approbation (lorsqu'il changea, et non pas : ce que j'approuve aujourd'hui). On peut cependant par une addition faire entendre que le participe est mis absolument et ne doit s'appliquer qu'au moment où l'on parle : *Tum primum lex agraria promulgata est, nunqvam deinde sine maximis motibus rerum agitata* (= *qvæ — agitata est*), alors pour la première fois fut promulguée la loi agraire, qui dans la suite ne fut jamais mise en question sans exciter les plus grandes commotions (Liv., 2, 41).

b. Il n'est pas rare que le participe passé des verbes déponents ou semi-déponens se joigne au sujet, au lieu du participe présent (imparfait), pour indiquer le motif, la cause ou le mode de l'action principale, et dans le sens de : vu que, attendu que : ***Fatebor me in adolescentia, diffisum ingenio meo, qvæsisse adjumenta doctrinæ,*** j'avouerai que dans ma jeunesse, me défiant (dans ma défiance, vu que je me défiais) de mes lumières, je cherchai à compléter mon instruction (Cic., *pro Mur.*, 30). ***Cæsar, iisdem ducibus usus, qvi nuntii venerant, Numidas et Cretas sagittarios subsidio oppidanis mittit,*** César s'étant servi (se servant) des mêmes guides qui étaient venus en qualité de messagers,

envoie au secours des assiégés des Numides et des archers crétois (Cæs., *B. G.*, 2, 7). *Ego copia et facultate causæ confisus, vide qvo progrediar*, moi, dans la confiance (par suite de la confiance) que m'inspirent les puissants moyens de ma cause, voyez jusqu'où je m'avance (Cic., *pro Rosc. Com.*, 1). Toutefois cela a lieu le plus souvent dans le style historique, là où la proposition principale est au parfait ou au présent historique, ou encore là où le participe présent est inusité (*ratus*, *solitus*).

Rem. 1. Autrement le participe passé ne s'emploie, moins exactement, comme attribut, que rarement avec la signification du présent : *Melior tutiorqve est certa pax qvam sperata victoria*, meilleure et plus sûre est une paix certaine qu'une victoire espérée (= qu'on espère, *qvæ speratur*), (Liv., 30, 30). *Debitus* = *qvi debetur* (dû = qu'on doit). *Ainsi nommé* ne se dit pas en latin : *ita dictus*, mais *qvi dicitur*, *qvi vocatur qvem vocant*.

Rem. 2. Chez quelques écrivains (Tite-Live et les écrivains postérieurs) on trouve quelquefois des *ablatifs* absolus avec le participe passé en parlant de circonstances qui n'ont pas précédé, mais qui accompagnent ou suivent l'action principale : *Implebo fata ara condita ac dicata*, j'accomplirai les destinées en dressant et consacrant un autel (Liv., 1, 7). *Volsci inermes oppressi dederunt pœnas, vix nuntiis cædis relictis*, les Volsques sans armes furent accablés et punis ; à peine en resta-t-il pour aller annoncer ce carnage (id., 4, 10). *Hannibal totis viribus aggressus urbem momento cepit, signo dato, ut omnes puberes interficerentur,* Hannibal, ayant attaqué la ville avec toutes ses forces, la prit en un moment, et donna l'ordre de tuer tous les habitants pubères (id., 21, 14). *Svetonius Paullinus biennio prosperas res habuit, subactis nationibus firmatisqve præsidiis,* Suetonius Paullinus eut deux années de succès ; il soumit les populations et renforça les garnisons (Tac., *Agr.*, 14).

CHAPITRE IX.

SYNTAXE. — COORDINATION ET SUBORDINATION DES PROPOSITIONS. — EMPLOI DES CONJONCTIONS. — PARTICULES INTERROGATIVES ET NÉGATIVES.

§ 432. La coordination des propositions (§ 328) se fait par des conjonctions simplement copulatives, disjonctives ou adversatives (*conjunctiones copulativæ*, *disjunctivæ*, *adversariæ*).

§ 433. Les conjonctions copulatives sont *et*, *qve* (cette dernière se place toujours après un mot), *ac* (*atqve* signifiant : et), et (jointes à une négation) *nec*, *neqve*, signifiant : et ne pas. *Et* unit simplement, sans aucune signification accessoire, deux mots ou deux propositions coordonnées ; *qve* désigne le second membre plus comme suite du premier et comme con-

tinuation et extension de celui-ci ; par ex. : *Solis et lunæ reliqvorumqve siderum ortus*, le lever du soleil et de la lune et des autres astres. *De illa civitate totaqve provincia*, relativement à cette cité et à toute la province. *Pro salute hujus imperii et pro vita civium proqve universa republica*, pour le salut de cet empire et pour la vie des citoyens et de la république entière (Cic., *pro Arch.*, 11). *Prima seqventem honestum est in secundis tertiisqve consistere,* il est honorable, quand on aspire au premier rang, de s'arrêter au second et au troisième. *Tu omnium divinarum humanarumqve rerum nomina, genera, causas aperuisti, plurimumqve poëtis nostris omninoqve Latinis et litteris luminis et verbis attulisti*, tu nous as fait connaître les noms, les espèces, les causes de toutes les choses divines et humaines ; tu as répandu beaucoup de lumière sur les œuvres de nos poëtes et en général sur toute la littérature et la langue latine (Cic., *Acad.*, 1, 3). *Mihi vero nihil unqvam populare placuit, eamqve optimam rempublicam esse duco, qvam hic consul constituit,* pour moi, jamais rien de populaire ne m'a plu, et je regarde comme la meilleure république celle que votre frère a établie pendant son consulat (id., *Legg.*, 3, 17)*. Aussi trouve-t-on souvent cette conjonction (*qve*) avec deux idées qui doivent être conçues comme un tout lié : *senatus populusqve Romanus*, le sénat et le peuple romain ; mais *Cæsare et Bibulo consulibus,* César et Bibulus étant consuls, parce que les deux personnages, quoique mis sur la même ligne, sont bien distincts l'un de l'autre ; ou avec deux mots qui ne désignent qu'une notion principale (*jus potestatemqve habere*, avoir droit et pouvoir). Dans beaucoup de cas *et* et *qve* s'emploient sans différence (*Noctes et dies, noctes diesqve*). *Rerum divinarum et humanarum scientia* (Cic., *Off.*, 1, 43) ; *omnium divinarum humanarumqve rerum consensio* (id., *Læl.*, 6). *Ac* (qui ne se place que devant les consonnes) ou *atqve* (devant les consonnes et les voyelles) font ressortir un peu plus fortement le second membre à côté du premier, comme distinct et équivalent : *omnia honesta atqve inhonesta*, toutes les choses, honnêtes et déshonnêtes (les déshonnêtes aussi bien que les honnêtes) ; *omnium rerum divinarum atqve humanarum vim, naturam causasqve nosse,* connaître la portée, la nature et les causes des choses divines et humaines

* On trouve des exemples d'une série de semblables additions et continuations dans Cic., *Legg.*, 1, 23 et id., *Phil.*, 9, 7.

(tant divines qu'humaines) (Cic., *de Or.*, 1, 49). Toutefois cette nuance de signification n'est pas toujours sensible, surtout avec la forme plus courte *ac*, qui s'emploie alternativement avec *et*, quand un des membres unis a lui-même deux membres : *Magnifica vox et magno viro ac sapiente digna* (Cic. *Off.*, 3, 1). Sur *neqve*, voy. § 458.

Rem. 1. *Et* s'emploie quelquefois comme adverbe pour *etiam*, aussi ; mais cependant chez les anciens ce n'est ordinairement que dans certaines associations de mots, p. ex. : *simul et, et nunc* (*sed et*), et autres semblables.

Rem. 2. Quand une proposition négative est suivie d'une proposition affirmative, qui énonce et continue la même pensée, on met en latin *que*, *et* ou *ac* : *Socrates nec patronum quæsivit ad judicium capitis nec judicibus supplex fuit, adhibuitqve liberam coutumaciam à magnitudine animi ductam*, Socrate, sur le point d'être condamné à mort, ne daigna ni chercher un défenseur ni supplier les juges ; *mais* il montra une obstination d'homme libre puisée dans sa grandeur d'âme (Cic., *Tusc.*, 1, 29). *Tamen animo non deficiam et id, qvod suscepi, qvoad potero, perferam*, cependant je ne défaillirai point et je persisterai, aussi longtemps que je pourrai, dans mon entreprise (id., *pro Rosc. Am.*, 4). *Nostrorum militum impetum hostes ferre non potuerunt, ac terga verterunt*, les ennemis ne purent soutenir le choc de nos soldats et tournèrent le dos (Cæs., *B. G.*, 4. 35).

§ 434. L'*omission* de la conjonction copulative (asyndeton) *, dans le discours rapide et vif, se rencontre en latin non-seulement lorsqu'il y a trois membres et davantage, mais encore avec deux : *aderant amici, propinqvi*, il y avait là des amis, des parents (Cic., *Verr.*, 1, 48). *Adsunt, qveruntur Siculi universi*, tous les Siciliens sont là, se plaignent (id., *Div. in Cæc.*, 4). Il en est quelquefois ainsi quand on nomme plusieurs collègues : *Cn. Pompejo, M. Crasso consulibus*, Cn. Pompée, M. Crassus étant consuls ; dans les exemples : *In feris inesse fortitudinem sæpe dicimus, ut in eqvis, in leonibus*, nous disons souvent qu'il y a du courage dans les animaux, comme chez les chevaux, chez les lions (id., *Off.*, 1, 16) ; dans les oppositions, qui embrassent un tout : *prima, postrema ; fanda, nefanda ; ædificia omnia, publica, privata ; ultro, citro ;* et dans certaines expressions de la langue judiciaire et officielle, où deux mots, pour plus d'exactitude, sont rapprochés à dessein : *qvidqvid dare, facere oportet ;* tout ce qu'il faut donner et faire (formule de droit) ; *æqvum bonum*, le juste et le bon. *Qvi damnatus est, erit*, celui qui est ou sera condamné

* Ἀσύνδετος, non lié.

Rem. 1. Dans une énumération de trois mots ou plus, complétement coordonnés, on peut ou lier chacun d'eux au précédent par la conjonction, quand on veut les mettre chacun en relief (polysyndeton)*, ou supprimer tout à fait la conjonction : *Summa fide, constantia, justitia,* avec une loyauté, une fermeté, une justice parfaites; *monebo, prædicam, denuntiabo, testabor,* j'avertirai, prédirai, annoncerai, attesterai; ou la supprimer entre les premiers membres et mettre *qve* après le dernier : *Summa fide, constantia justitiaqve* (on ne met guère en ce cas *et, ac, atqve ;* excepté quand le dernier membre a besoin d'être mis particulièrement en relief et séparé). C'est ainsi qu'*alii, ceteri, reliqvi,* à la fin d'une énumération, se mettent sans conjonction (*Honores, divitiæ, cetera*) ou avec *qve,* rarement avec *et ;* on met toujours *postremo, deniqve* sans la conjonction, jamais *et postremo, et deniqve. Sibi liberisqve et genti Numidarum,* pour soi et pour ses enfants et pour la nation entière des Numides (les deux premiers membres sont plus intimement liés).

Rem. 2. Une conjonction copulative peut, dans un discours vif et pressé, se remplacer par un terme commun répété pour chaque membre (*anaphora*) : *Si recte Cato judicavit, non recte frumentarius ille, non recte ædium pestilentium venditor tacuit,* si Caton a bien jugé, ni le marchand de blé, ni le propriétaire de la maison malsaine n'ont bien fait de se taire (Cic., *Off.*, 3, 16). *Nos deorum immortalium templa, nos muros, non domicilia sedesqve populi Romani, aras, focos, sepulcra majorum defendimus,* nous, nous défendons les temples des dieux immortels, nous défendons nos murs, nos maisons, la demeure et le séjour du peuple romain, nos autels, nos foyers, les tombeaux de nos ancêtres (Cic., *Phil.*, 8, 3). On peut répéter ainsi une autre conjonction : *Si loca, si fana, si campum, si canes, si eqvos consvetudine adamare solemus, qvantum id in hominum consvetudine facilius fieri poterit!* si l'habitude nous fait ordinairement aimer les lieux, les temples, le champs d'exercices, les chiens, les chevaux, à combien plus forte raison ne produira-t-elle pas le même effet à l'égard des hommes (Cic., *Finn.*, 1, 20)! *Nec tamen omnes possunt esse Scipiones aut Maximi, ut urbium expugnationes, ut pedestres navalesqve pugnas, ut bella a se gesta, ut triumphos recordentur,* mais tous les vieillards ne peuvent pas être des Scipions ou des Maximus, ni avoir à se rappeler des prises de villes, des combats sur terre et sur mer et des triomphes (id., *Cat. M.*, 5). *Promisit, sed difficulter, sed subductis superciliis, sed malignis verbis,* il a promis, mais difficilement, mais en fronçant le sourcil, mais avec des paroles sans effusion (Senec., *Ben.*, 1, 1).

Rem. 3. On ne peut pas en latin joindre à une conjonction copulative un adverbe exprimant une conséquence (*itaqve, igitur, ergo*), comme en français : « et ainsi; et conséquemment; » il faut dire, en ce cas, *propterqve eam causam* et autres tours semblables.

§ 435. La liaison des deux membres qu'on unit se met en relief plus saillant par *et* répété : *et — et* (aussi bien — que; tant — que; non-seulement, mais encore); et quelquefois, chez quelques écrivains, par *qve — et ;* ou *qve — qve.*

Rem. 1. *Qve — et* ne servent à lier que des mots isolés, mais point de propositions; p. ex. : *Legatiqve et tribuni,* et lieutenants et tribuns (Liv., 29, 22); *seqve et ducem,* et eux et le général (tous les écrivains n'emploient pas

* Πολυσύνδετος, à plusieurs liaisons.

cette forme; elle n'est pas dans Cicéron); *qve — qve* s'emploient (mais non chez tous les écrivains) pour unir une double proposition relative : *Qvique Romæ qvique in exercitu erant,* et ceux qui étaient à Rome et ceux qui étaient à l'armée (Liv., 22, 26) = *et qvi — et qui;* dans tout autre cas ce procédé est rare en prose, et ne sert qu'à lier des mots isolés, dont le premier est un pronom : *Meque regnumqve meum*, et moi et mon royaume (Sall., *Jug.*, 10). *Et — qve* ne se trouvent que comme liaison inexacte de deux propositions : *Qvis est, qvin intelligat, et eos, qvi hæc fecerint, dignitatis splendore ductos immemores fuisse utilitatum suarum, nosque, qvum ea laudemus, nulla alia re nisi honestate duci ?* Qui ne comprend que ceux qui ont fait ces choses ont oublié leurs intérêts pour donner plus d'éclat à leur dignité, et que nous, en louant leur conduite, nous n'obéissons qu'à la voix de l'honnêteté (Cic., *Finn.*, 5, 22)?

Rem. 2. Sur *neqve — et; et — neqve,* voy. § 458, *c.*

Rem. 3. *Qvum — tum* (non-seulement, mais encore; aussi bien — que). Sur le mode à employer, quand *qvum* forme une proposition subordonnée, voy. § 358, *Rem.* 3. *Tum — tum* signifie toujours : tantôt — tantôt, comme *modo — modo, nunc — nunc,* plus rarement en prose *jam — jam* (toutes formes avec lesquelles, et autres de même nature distributive, on ne met jamais de particule copulative). D'autres expressions plus rares sont *qva — qva* (avec deux mots isolés) ; p. ex. : *qva consules, qva exercitum hostes increpabant;* et *simul — simul;* cette dernière forme se rapprochant, pour la signification, de *partim — partim;* p. ex. : *increpare simul temeritatem, simul ignaviam militum*, gourmander à la fois la témérité et la lâcheté des soldats.

Rem. 4. On peut remarquer ici que, quand à une désignation générale on joint une indication plus spéciale, les Latins n'emploient jamais de particule comme notre : à savoir : *Veteres philosophi in qvatuor virtutes omnem honestatem dividebant, prudentiam, justitiam, fortitudinem, modestiam,* les anciens philosophes partageaient l'honnêteté en quatre vertus, la prudence, la justice, le courage, la modération (à savoir, la prudence, etc.). Veut-on, dans une nouvelle proposition, donner une explication, on se sert de *nam* et *enim* (car, en effet) : p. ex. : *Tres enim sunt causæ,* il y a en effet trois raisons. Le mot latin *nempe* signifie : n'est-ce pas ? et exprime la conviction que ce que l'on dit ne sera pas contesté.

§ 436. Les CONJONCTIONS DISJONCTIVES sont *aut, vel* (*ve*, rattaché à la fin d'un mot), *sive.* Par *aut* on sépare deux idées essentiellement différentes : *Officia omnia aut pleraqve servantem vivere,* vivre en remplissant tous ses devoirs ou la plupart (Cic., *Finn.*, 4, 6). *Nihil aut non multum* (*non multum aut nihil omnino*); rien ou pas beaucoup ; pas beaucoup ou rien du tout; *semel aut non sæpe,* une seule fois ou pas souvent. Le simple *aut* s'emploie par conséquent là surtout où, soit dans les interrogations qui annoncent une réfutation ou une dénégation, soit dans l'énonciation de jugements désapprobatifs ou dans l'expression d'une répugnance, on sépare et disjoint les notions : *Ubi sunt ii, qvos miseros dicis, aut qvem locum incolunt ?* où sont ceux que tu dis malheureux, ou quel lieu habitent-ils (Cic., *Tusc.*, 1, 6). *Qvid est majus aut difficilius qvam*

severitatem cum misericordia conjungere? qu'y a-t-il de plus difficile que d'allier la sévérité à la compassion? — *Homines locùpletes et honorati patrocinio se usos aut clientes appellari mortis instar putant,* c'est une mort pour les hommes riches et honorés de penser qu'ils ont eu recours à vos bons offices ou que vous pouvez les regarder comme vos clients (id., *Off.*, 2, 20) (sur *aut* après une négation, voy. § 485, *e. Rem.* 2). — *Vel* indique une différence qui n'importe pas ou qui ne regarde que le choix d'une expression ; p. ex. : *A virtute profectum vel in ipsa virtute positum*, qui a sa source dans la vertu ou repose sur la vertu elle-même (Cic., *Tusc.*, 2, 20) ; chez les écrivains plus anciens on l'emploie particulièrement là où l'on ajoute une expression mieux appropriée; on dit aussi : *vel potius*, ou plutôt ; *vel dicam*, ou je dirai ; *vel, ut verius dicam*, ou, pour parler plus exactement ; *vel etiam*, ou encore *. Une distinction équivalente ou simple différence de nom se marque aussi par *ve*, soit dans les idées accessoires dépendantes de la proposition principale, soit (plus ordinairement) dans les propositions subordonnées : *Post hanc concionem duabus tribusve horis optatissimi nuntii venerunt*, deux ou trois heures après cette assemblée des nouvelles vivement désirées arrivèrent (Cic., *Phil.*, 14, 6). *Non satis est judicare, qvid faciendum non faciendumve sit,* il ne suffit pas de juger ce qu'il faut faire ou ne pas faire (id., *Finn.*, 1, 14). *Timet testis, ne qvid plus minusve, qvam sit necesse, dicat,* le témoin craint de dire quelque chose de plus ou de moins qu'il ne faudrait (id., *pro Flacc.*, 5 ; *si plus minusve dixero*). — Répété, *aut — aut,* marque une antithèse dont les membres s'excluent ou du moins sont conçus comme positivement différents et distincts : *omne enuntiatum aut verum aut falsum est,* toute énonciation est vraie ou fausse ; *aut omnino aut magna ex parte,* ou entièrement ou en grande partie. *Aut inimicitias aut labores aut sumptus suscipere nolunt*, ils craignent de s'attirer ou des ennemis ou des peines ou des dépenses (Cic., *Off.*, 1, 9). Par *vel — vel* on désigne une différence, où les deux membres peuvent néanmoins être unis (d'un côté — de l'autre), ou dans laquelle (relativement à la chose énoncée) il est indifférent qu'on choisisse un mem-

* *Aut eloqventiæ nomen relinqvendum est,* ou il faut renoncer à la gloire de l'éloquence (Cic., *de Or.*, 2, 2); ou encore : *Vel concidat omne cælum omnisqve natura consistat, necesse est,* ou il faut que le ciel tout entier croule et que toute la nature s'arrête (Id., *Tusc.*, 1, 23).

bre ou l'autre, ou dans laquelle il ne s'agit que d'une simple différence d'expression : *Postea, vel qvod tanta res erat, vel qvod nondum audieramus Bibulum in Syriam venisse, vel qvia administratio hujus belli mihi cum Bibulo pæne est communis, qvæ ad me delata essent, scribenda ad vos putavi,* ensuite, soit parce que la circonstance était grave, soit parce que nous n'avions pas encore appris que Bibulus fût venu en Syrie, soit parce que l'administration de cette guerre m'était presque commune avec Bibulus, j'ai cru devoir vous écrire ce qui m'a été rapporté (Cic., *ad Fam.*, 15, 1). *Nihil est tam conveniens ad res vel secundas vel adversas qvam amicitia,* rien ne convient mieux soit dans la prospérité, soit dans l'adversité, que l'amitié (id., *Læl.*, 5). *Una atqve altera æstas vel metu vel spe, vel pœna vel præmiis, vel armis vel legibus, potest totam Galliam sempiternis vinculis adstringere*, encore un ou deux étés, et la crainte ou l'espoir, les châtiments ou les récompenses, les armes ou les lois, peuvent nous attacher la Gaule entière par des liens indissolubles (Cic., *Prov. Cons.*, 14) ; *ve — ve* a, chez les poëtes, la même signification.

Rem. *Vel* a aussi le sens de *même,* surtout devant un superlatif, p. ex. : *Vel optime*, même très-bien ; *fructus vel maximus,* le fruit même le plus grand. *Per me vel stertas licet,* je te permets même de ronfler (Cic., *Acad.*, 2, 29) ; il s'emploie encore quand on cite des exemples : *Raras tuas qvidem, sed svaves accipio litteras ; vel qvas proxime acceperam, qvam prudentes!* vos lettres sont rares, mais elles sont délicieuses. Par exemple, que de sagesse dans la dernière (Cic., *ad Fam.*, 2, 13). *Qvam sis morosus, vel ex hoc intelligi potest, qvod,* on peut juger de la bizarrerie de votre humeur, ne fût-ce que par ce fait, que....

Sive (*seu*) se met non-seulement dans la signification de *vel si* (ou si), comme conjonction conditionnelle (§ 442, *b.*), mais encore comme simple conjonction disjonctive, là où il exprime une différence non essentielle et sans importance : *Nihil perturbatius hoc ab urbe discessu, sive* (*seu*) *potius turpissima fuga,* rien de plus désordonné que ce départ de Rome ou plutôt que cette honteuse fuite (Cic., *ad Att.*, 8, 3). *Ascanius florentem urbem matri seu novercæ reliqvit,* Ascagne laissa cette ville florissante à sa mère ou à sa belle-mère (Liv., 1, 3). Dans les meilleurs écrivains il ne s'emploie guère seul qu'avec *potius*, pour rectifier ce qu'on vient de dire. Quand on emploie *sive* répété : *sive — sive* (emploi qui ne peut avoir lieu

dans ce sens que pour lier deux noms ou deux adverbes, et non deux verbes), on laisse dans l'incertitude quel membre est le meilleur, comme chose indifférente à la question dont il s'agit : *ita sive casu sive consilio deorum immortalium, qvæ pars civitatis Helvetiæ insignem calamitatem populo Romano intulerat, ea princeps pœnas persolvit,* soit par hasard, soit par la volonté des dieux immortels, la partie des citoyens de l'Helvétie qui avait fait éprouver une si grande perte au peuple romain, fut la première à en porter la peine (Cæs., *B. G.*, 1, 12).

§ 437. Les CONJONCTIONS ADVERSATIVES sont *sed*, *autem*, *verum* (*vero*), *ceterum*, *at*. Il faut remarquer toutefois que ces mots unissent souvent (comme adverbes) une nouvelle proposition indépendante sans liaison grammaticale proprement dite.

Rem. Autem et *vero* ne se placent jamais au commencement de la proposition, mais toujours après un mot ou après deux mots étroitement liés, comme après une préposition et son régime (p. ex. : *de republica vero*); *autem* se place même quelquefois après plusieurs mots qu'il n'est pas facile de séparer.

a. Sed indique quelque chose qui change, limite ou rehausse ce qui précède, et répond en général au français *mais*) : *Ingeniosus homo, sed in omni vita inconstans,* homme d'esprit, mais inconstant dans sa conduite. *Non contentio animi qværitur, sed relaxatio,* ce n'est pas la tension d'esprit qu'on cherche, mais le relâche. *Sæpe ab amico tuo dissensi, sed sine ulla ira,* j'ai souvent été en dissentiment avec ton ami, mais sans colère aucune (*non qvod — sed qvia*, non que — mais parce que; *non modo — sed*, non-seulement, mais, etc.). On l'emploie dans les transitions, comme *mais* en français, quand on laisse un sujet pour n'y plus revenir : *Sed hæc parva sunt; veniamus ad majora,* mais ce sont des bagatelles; passons à des choses plus importantes. *Ego a Qvinto nostro non dissentio; sed ea, qvæ restant, audiamus,* je ne suis pas d'un autre avis que notre Quintus; mais écoutons le reste (Cic., *Legg.*, 3, 11).

b. Par *autem,* au contraire, on ajoute toujours quelque chose d'autre ou de différent, et il marque une opposition qui ne relève pas ce qui précède, ou simplement une observation, ou une suite : *Gyges a nullo videbatur, ipse autem omnia videbat,* Gygès n'était vu de personne, mais lui-même voyait

tout (Cic., *Off.*, 3, 9). *Mens mundi providet, primum ut mundus qvam aptissimus sit ad permanendum, deinde ut nulla re egeat, maxime autem, ut in eo eximia pulchritudo sit*, l'intelligence de l'univers pourvoit avant tout à ce que le monde soit toujours bien constitué, à ce qu'il ne manque absolument de rien, et à ce qu'il rassemble toutes les beautés possibles (Id., *N. D.*, 2, 22). *Orationes Cæsaris mihi vehementer probantur; legi autem complures*, je goûte fort les discours de César ; et j'en ai lu plus d'un (Id., *Brut.*, 75). *Nunc qvod agitur, agamus; agitur autem, liberine vivamus an mortem obeamus*, présentement faisons ce qu'il faut faire; or il faut ou vivre libres ou mourir (id., *Phil.*, 11, 10). *Est igitur homini cum deo rationis societas; inter qvos autem ratio, inter eos etiam recta ratio communis est*, il y a donc entre Dieu et l'homme une société de raison ; or, où la raison est commune, la droite raison l'est aussi (id., *Legg.*, 1, 7).

c. At appelle l'attention sur quelque chose de différent et d'opposé (*au contraire*), et rattache plus qu'une proposition indépendante : *Magnæ divitiæ, vis corporis, alia omnia hujusmodi brevi dilabuntur; at ingenii egregia facinora immortalia sunt*, les grandes richesses, la force du corps, tous les biens de cette espèce passent vite ; mais les belles actions de l'esprit sont immortelles (Sall., *Jug.*, 2)*. On emploie souvent *at*, pour introduire dans une proposition nouvelle une objection personnelle ou étrangère ou la réponse à une objection (*oui, mais; mais, dira-t-on*) : *At memoria minuitur*, mais, dira-t-on, la mémoire s'affaiblit (Cic., *Cat. M.*, 7). *Nisi forte ego vobis cessare nunc videor, qvod bella non gero. At senatui, qvæ sint gerenda, præscribo, et qvomodo*, à moins que je ne vous paraisse inactif, parce que je ne conduis plus des guerres. Mais j'apprends au sénat celles qu'il faut faire, et comment (id., *ib.*, 6). Cette même signification se trouve contenue avec plus de force encore dans *at enim, at vero*. *At* se met encore dans le sens de : *du moins*, après les propositions conditionnelles : *Si se ipsos illi nostri liberatores e conspectu nostro abstulerunt, at exemplum reliqverunt*, si nos libérateurs se sont éloignés eux-mêmes de notre présence, du moins ils nous ont laissé leur exemple (Cic., *Phil.*, 2, 44). *Res, sinon splendidæ, at tolerabiles* (*at tolerabiles tamen, attamen tolerabiles*), affaires

* On trouve un exemple plus étendu dans Cic., *de Divin.*, 1, 36, § 78.

sinon brillantes, du moins supportables (*supportables cependant*). *At* est aussi à remarquer dans les exclamations interrogatives qu'on ajoute : *Una mater Cluentium oppugnat. At qvæ mater!* une seule mère attaque Cluentius. Mais quelle mère (Cic., *Cluent.*, 70). *Æschines in Demosthenem invehitur. At qvam rhetorice! qvam copiose!* Eschine s'emporte contre Démosthène. Mais avec quelle éloquence! avec quelle fécondité! (Cic., *Tusc.*, 3, 26.) On l'emploie aussi dans les prières et les vœux d'inspiration soudaine : *At te di deæqve perduint!* que les dieux et les déesses te confondent (Ter., *Hec.*, 1, 2, 59).

Rem. *Atqvi* exprime une objection et une affirmation (et pourtant, et cependant) : *O rem, inquis, difficilem et inexplicabilem! atqvi explicanda est*, chose difficile et inexplicable, dis-tu. Il faut pourtant l'expliquer. *Nihil est morti tam simile qvam somnus. Atqvi dormientium animi maxime declarant divinitatem suam*, rien n'est plus semblable à la mort que le sommeil. Et pourtant c'est surtout pendant le sommeil que l'âme manifeste sa divinité (Cic., *Cat. M.*, 22). Dans les inductions, il signifie : or : *Qvod si virtutes sunt pares, paria etiam vitia esse necesse est. Atqvi pares esse virtutes facillime perspici potest*, que si les vertus sont égales, les vices aussi doivent nécessairement être égaux. Or il est très-facile de voir que les vertus sont égales (Cic., *Par.*, 3, 1; dans ce sens on dit aussi quelquefois *autem*).

d. *Verum* a presque la même signification que *sed*, p. ex. : *sed etiam*, *verum etiam*, mais encore; et, dans les transitions : *verum de his satis dictum est*, mais en voilà assez sur ce sujet; mais il exprime plus fortement encore la rectification de ce qui précède. *Ceterum* (au reste, du reste, au surplus) est employé par quelques écrivains (Salluste, Tite-Live), au lieu de *sed* ou de *verum* dans beaucoup de cas, mais non dans tous (par ex. on ne dit pas : *Ceterum etiam*). *Vero* contient proprement une assurance, une confirmation (certainement, sûrement, vraiment, en vérité, oui), mais on l'emploie comme particule conjonctive, quand ce qu'on ajoute est énoncé et affirmé avec plus de force encore que ce qui précède, de manière à imprimer au mot qui précède *vero* une énergie plus particulière : *Musica Romanis moribus abest a principis persona, saltare vero etiam in vitio ponitur*, la musique, dans les mœurs romaines, n'est pas considérée comme digne d'un personnage distingué; et la danse, elle est mise au rang des vices (Corn., *Epam.*, 1); ou : *Saltare vero multo etiam magis*; ou : *Saltare vero ne libero qvidem dignum judicatur.* — *Tum vero furere Appius* (infinit. historique), mais ce fut alors qu'Appius de-

vint tout à fait furieux. On dit de la même manière *neqve vero*, et ne pas : *Est igitur causa omnis in opinione, nec vero ægritudinis solum, sed etiam reliqvarum omnium perturbationum*, cette source est toute dans l'opinion, et ce n'est pas seulement le chagrin, mais toutes les autres passions qui en découlent (Cic., *Tusc.*, 3, 11). *Vero* s'emploie encore dans le sens affirmatif avec *qvum — tum* : *Pompejus qvum semper tuæ laudi favere mihi visus est, tum vero, lectis tuis litteris, perspectus est à me toto animo de te ac de tuis commodis cogitare,* Pompée m'a toujours paru faire des vœux pour ta gloire, mais c'est surtout après la lecture de ta lettre que je l'ai vu songer de tout cœur à tes intérêts (Cic., *ad Fam.*, 1, 7).

§ 438. Quelquefois deux propositions sont liées l'une à l'autre sans conjonction ou comme coordonnées par *autem* ou *vero*, de manière que l'énonciation comprenne non pas le contenu de chacune d'elles isolément et en soi, mais l'ensemble de ce que renferment les deux propositions. Le sens pourrait à cause de cela s'exprimer d'une autre façon, en rattachant l'une des deux propositions à l'autre au moyen d'une conjonction, comme cela se pratique souvent en français. On emploie cette forme quand, pour prouver quelque chose, on appelle l'attention sur l'accord ou la différence, la compatibilité ou l'incompatibilité de deux propositions, et que les propositions liées sont ou présentées sous la forme interrogative (plus rarement négative) ou rattachées à une proposition principale, qui désigne la liaison comme une absurdité ou comme un contre-sens. *Qvid igitur? Hoc pueri possunt, viri non poterunt?* Quoi donc? Des enfants peuvent cela, des hommes (et des hommes) ne le pourront pas (Cic., *Tusc.*, 2, 14)? *Cur igitur jus civile docere semper pulchrum fuit, ad dicendum si qvis acuat aut adjuvet in eo juventutem, vituperetur?* Pourquoi donc, quand il a toujours été beau d'enseigner le droit civil, blâmerait-on celui qui exciterait ou seconderait dans cette étude le zèle de la jeunesse (Id., *Or.*, 41)? *Est profecto divina vis, neqve in his corporibus atqve in hac imbecillitate nostra inest qviddam qvod vigeat et sentiat, et non inest in hoc tanto naturæ tam præclaro motu,* il existe à coup sûr une force divine, et, quand dans nos corps si faibles et si fragiles se trouve un principe qui vit et qui sent, il n'est pas possible que ce principe ne préside point aux mouvements si vastes et si admirables de la nature (id., *pro Mil.*, 31). *Qvid causæ est, cur Cas-*

sandra furens prospiciat, Priamus sapiens idem facere neqveat? Quelle raison y a-t-il pour que Cassandre en délire devine l'avenir, et que Priam dans sa sagesse ne puisse faire la même chose (id., *Div.*, 1, 39)? *Neminem oportet esse tam stulte arrogantem, ut in se rationem et mentem putet inesse, in cœlo mundoqve non putet?* Personne ne doit être assez arrogant pour croire qu'il y a en lui raison et intelligence et que dans le ciel et l'univers il n'y en a point (id., *Legg.*, 2, 7). Souvent une double interrogation de cette nature se rattache à ce qui précède par *an* (voy. § 453) : *An ex hostium urbibus Romam ad nos transferri sacra religiosum fuit, hinc sine piaculo in hostium urbem Vejos transferemus?* est-ce que ces institutions religieuses que leur piété craignit de transférer des cités ennemies à Rome et parmi nous, nous pourrions sans profanation les transférer à Véies, dans une ville ennemie (Liv., 5, 52)?

§ 439. (SYNTAXE DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.) Sur les conjonctions qui servent à former les propositions subordonnées avec le conjonctif, voy. l'Appendice au chap. 3 de cette section § 371 et suiv.; sur les propositions avec *qvod* pour énoncer un rapport qui a lieu, voy. les §§ 397 et 398 *b*.

Rem. 1 (*attraction*). Quelquefois, dans les propositions subordonnées liées par des conjonctions ou dans les propositions interrogatives dépendantes, il se rencontre cette irrégularité, qu'un substantif ou un pronom, qui, dans la proposition subordonnée, devait jouer le rôle de sujet, est reporté dans la proposition principale soit comme régime du verbe ou comme sujet, dans le cas où le verbe serait d'ailleurs impersonnel (intransitif ou au passif). Dans la bonne prose néanmoins cette attraction est très-rare et ne se trouve qu'après un verbe actif, quand l'écrivain, après avoir eu une tournure dans sa pensée, ajoute après coup la proposition accessoire : *Istuc, qvidqvid est, fac me, ut sciam* (= *fac, ut ego sciam*), instruis-moi de la chose, quelle qu'elle soit (Ter., *Heaut.*, 1, 1, 32). *Simul vereor Pamphilum, ne orata nostra neqveat diutius celare,* et puis je crains que Pamphile ne puisse cacher plus longtemps nos demandes (id., *Hec.*, 4, 1, 60 : = *ne Pamphilus*). *Qvæ timebatis, ea ne accidere possent, consilio meo ac ratione provisa sunt* (au lieu de *provisum est*), j'ai pourvu par ma sagesse et mon habileté à empêcher que ce que vous craigniez n'arrivât (Cic., *de Leg. Agr.*, 2, 37). *Nam sangvinem, bilem, pituitam, ossa, nervos, venas, omnem deniqve membrorum et totius corporis figuram videor posse dicere, unde concreta et qvomodo facta sint* (pour *unde sanguis, bilis,* etc., *concreta,* etc.), car je crois pouvoir dire de quoi et comment ont été produits le sang, la bile, la pituite, les os, les nerfs, les veines, et généralement tout notre corps, tel qu'il est (Cic., *Tusc.*, 1, 24). *Nosti Marcellum qvam tardus et parum efficax sit,* tu sais combien Marcellus est lent et peu actif (Cæl. dans Cic., *ad Fam.*, 8, 10).

Rem. 2. Quand, au moyen du pronom *hic* et particulièrement du pronom *ille*, on annonce un rapport dont l'indication va suivre, il arrive souvent que cette indication, au lieu de se faire par une proposition précédée de *qvod*,

s'ajoute dans une proposition indépendante introduite par *enim* ou *nam* : *Atqve etiam illa concitatio declarat vim in animis esse divinam. Negant enim sine furore qvemqvam poëtam magnum esse posse,* cette excitation même de l'esprit atteste une influence divine. On nie en effet que, sans transport, on puisse être jamais grand poëte (Cic., *Div.*, 1, 37). *Sed illa sunt lumina duo, qvæ maxime causam istam continent. Primum enim negatis fieri posse*, etc., mais voici des traits de lumière qui disent tout. En effet vous niez d'abord qu'il soit possible, etc. (Id., *Acad.*, 2, 33). = *Illa sunt lumina duo, qvod primum negatis*, etc.).

§ 440. (PROPOSITIONS DE CONSÉQUENCE ET DE BUT.) Une *proposition de conséquence* peut ou se rattacher à un mot démonstratif qui précède, et qui exprime une mesure ou un degré, (*sic, ita, adeo, tam, tantus, talis, is,* etc.), ou se joindre sans aucune indication de cette sorte. Il faut remarquer l'usage de *qvam ut* après un comparatif dans le sens de : trop pour (propr. : plus qu'il ne faut pour que). (On dit aussi *qvam qvi* = *qvam ut ille*, § 308, *Rem.* 1.)

Rem. 1. *Tantum abest, ut — ut* (et non : *ut potius*), tant s'en faut, que ... que : *Tantum abest, ut amicitiæ propter indigentiam colantur, ut ii, qvi propter virtutem minime alterius indigeant, liberalissimi sint et beneficentissimi,* tant s'en faut que le besoin seul fasse rechercher les amitiés, que ceux qui par leur vertu auraient le moins besoin d'autrui, sont ceux qui répandent le plus de libéralités et de bienfaits (Cic., *Læl.*, 14). Quelquefois, avec *tantum abest, ut*, la seconde proposition, au lieu d'être rattachée, comme proposition de conséquence, par *ut*, se place d'une manière tout à fait indépendante : *Tantum abfuit, ut inflammares nostros animos, vix somnum tenebamus,* tant s'en est fallu que tu enflammasses nos âmes, (que) nous avions peine à ne pas dormir (id., *Brut.*, 80).

Rem. 2. Quelquefois une proposition subordonnée avec *ut* et une proposition de conséquence se rattachent à la même proposition principale : *Accedit illa qvoqve causa, qvod a ceteris forsitan ita petitum sit, ut dicerent, ut utrumvis salvo officio facere se posse arbitrarentur*, ajoutez cette autre cause, que peut-être la demande de parler a été faite aux autres de telle sorte qu'ils pouvaient se croire libres de parler ou de se taire (id., *pro Rosc. Am.*, 1).

Rem. 3. *Ut non* (de telle sorte que ne pas) s'emploie après une proposition négative, pour indiquer une conséquence nécessaire et infaillible (non — sans que); par ex. : *Ruere illa non possunt, ut hæc non eodem labefactata motu concidant,* les unes ne peuvent être renversées, sans que les autres, ébranlées par la même secousse, ne s'écroulent en même temps (id., *pro leg. Manil.*, 7). On exprime la même chose par *qvin;* p. ex. : *Nunqvam accedo, qvin abs te abeam doctior*, je ne t'approche jamais, sans m'en retourner plus savant (Ter., *Eun.*, 4, 7, 21). *Quin,* que ne (voy. § 375, *c. Rem.* 4), s'emploie en général après les expressions négatives (*Nemo, nihil est*, etc.), après les interrogations, qui ont un sens négatif (*Qvis est*, etc,), pour exprimer ce qui est vrai, d'une manière tout à fait générale, sans aucune exception de personne ou de cas : *Nihil est, qvin* (= *quod non*) *male narrando possit depravari*, il n'est rien qu'on ne puisse tourner en mal en le racontant de travers (Ter., *Phorm.*, 4, 4, 16). *Hortensius nullum patiebatur esse diem, qvin aut in foro diceret aut medi-*

taretur extra forum, Hortensius ne laissait pas passer un seul jour sans parler au barreau ou sans travailler hors du barreau (Cic., *Brut.*, 88). *Nunqvam tam male est Siculis, qvin aliqvid facete et commode dicant*, les Siciliens ne sont jamais si malheureux, qu'ils ne trouvent à dire quelque bon mot bien placé (id., *Verr.*, 4, 43).

Rem. 4. *Ut* prend le sens de : *Quand bien même*, *à supposer même que*, tiré de sa signification primitive : *même en concevant la chose de façon que;* la proposition est donc une proposition de conséquence, et, quand il y a négation, on dit : *ut non;* p. ex. : *Ut qværas omnia, qvomodo Græci ineptum appellent, non reperies*, vous aurez beau chercher partout, vous ne trouverez pas chez les Grecs d'expression qui corresponde à celle d'*ineptus* (Cic., *de Or.*, 2, 4). *Verum ut hoc non sit, tamen præclarum spectaculum mihi propono*, cela ne fût-il pas vrai, je ne m'en place pas moins sous les yeux un magnifique spectacle (id., *ad Att.*, 2, 15).

Rem. 5. *Qvo*, afin que d'autant (= *ut eo*), s'emploie devant un comparatif. Il est rare qu'on s'en serve simplement pour *ut* ou dans le sens de : *pour que par là;* p. ex. : *Deos hominesqve testamur, nos arma neqve contra patriam cepisse, neqve qvo pericula aliis faceremus*, nous attestons les dieux et les hommes que nous n'avons pris les armes ni contre notre patrie, ni pour créer des périls à d'autres (Sall., *Cat.*, 33). On emploie aussi quelquefois *qvare* dans le sens de : *pour que par là;* ou : *de manière que : Permulta sunt, qvæ dici possunt, qvare intelligatur, summam tibi fuisse facultatem maleficii suscipiendi*, il y a une infinité de choses à dire pour faire comprendre que vous aviez tous les moyens de commettre ce crime (Cic., *pro Rosc. Am.*, 83).

Rem. 6. Quelquefois, par abréviation de l'expression, une proposition de but ne présente pas le but de l'action mentionnée dans la proposition principale, mais celui en vue duquel la chose est mentionnée et nommée; p. ex. : *Senectus est natura loqvacior, ne ab omnibus eam vitiis videar vindicare*, la vieillesse est de sa nature un peu parleuse (s.-ent. je dis cela), pour ne pas paraître lui refuser tout défaut (Cic., *Cat. M.*, 19). Une abréviation analogue se rencontre quelquefois avec *si*, *qvoniam*, *qvandoqvidem;* p. ex. : *Qvandoqvidem est apud te virtuti honos, ut beneficio tuleris a me, qvod minis neqvisti, trecenti conjuravimus principes juventutis Romanæ, ut in te hac via grassaremur*, puisque tu sais honorer le courage (s. ent. je te dirai), pour que tu obtiennes de moi par ton bienfait ce que tu n'as pu obtenir par tes menaces : nous sommes trois cents, l'élite de la jeunesse romaine, qui avons juré de marcher contre toi par la même voie (Liv., 2, 12).

§ 441. Sur les CONJONCTIONS DE CAUSE ou *causales* (qui indiquent, soit, comme *qvod* et *qvia*, la cause proprement dite, soit simplement, comme *qvum, qvoniam, qvando* (et renforcés : *qvoniam qvidem*, *qvandoquidem*), l'occasion et un rapport général sur lequel l'action est fondée), il n'y a, au point de vue grammatical (relativement à la forme de la proposition) aucune autre remarque à faire, que ce qui a été enseigné plus haut (ch. 3, § 357 et 358) touchant le mode des propositions que ces conjonctions servent à rattacher. Sur les CONJONCTIONS DE TEMPS ou temporelles et la forme des propositions liées par elles, voy. également les ch. 2 et 3 (§ 358, 359 et 360).

Rem. On peut noter encore *ut* dans le sens de : depuis que : *Ut illos libros edidisti, nihil a te postea accepimus*, depuis que tu as publié ces livres, nous n'avons rien reçu de toi (Cic., *Brut.*, 5); remarquez aussi : *Annus est, qvum* (pour *ex qvo*) *illum vidi*, il y a un an que je ne l'ai vu (un an s'est écoulé depuis que je l'ai vu).

§ 442. *a.* Sur les CONJONCTIONS CONDITIONNELLES (*conjunctiones conditionales*) il faut remarquer ce qui suit : *Si* exprime quelquefois dans les descriptions et les récits plutôt la répétition d'un cas (toutes les fois que), qu'une condition (§ 359). Le sens de *si* est déterminé d'une manière plus précise par les expressions, *si modo* (si seulement, si d'ailleurs, pourvu que); *si qvidem*, si toutefois, si du moins (et quelquefois presque dans le sens causatif : puisque, parce que); *si maxime*, quand bien même; *si forte*, si par hasard; *si jam*, si déjà; *ita, si*, à la condition que, dans le cas où. Quelquefois une proposition se trouve rattachée à deux conditions, l'une plus générale (plus éloignée), l'autre plus spéciale (plus rapprochée) : *Si qvis istorum dixisset, qvos videtis adesse, in qvibus summa auctoritas est, si verbum de republica fecisset, multo plura dixisse, qvam dixisset, videretur*, si quelqu'un de ces grands citoyens, que vous voyez ici présents, et qui jouissent d'une souveraine autorité, eût parlé (pour lui), s'il eût dit un mot des affaires publiques, il paraîtrait avoir dit beaucoup plus de choses qu'il n'en aurait dites (Cic., *pro Rosc. Am.*, 1. Cf. sur cette construction le § 476, *b*). Sur *si*, comme particule interrogative, voy. plus bas § 451, *d*.

Rem. 1. Quelquefois, après *si*, la proposition qui renferme la conclusion est introduite par la particule *tum*, alors (ou *tum vero*, oh! alors; c'est alors que); cela a lieu quand on veut mettre fortement en relief le cas énoncé et l'opposer à d'autres : *Si id actum est, fateor me errasse, qvi hoc maluerim; sin autem victoria nobilium ornamento atqve emolumento reipublicæ debet esse, tum vero optimo atqve nobilissimo cuiqve meam orationem gratissimam esse oportet*, si cela a été fait, j'avoue que je me suis trompé, quand j'ai préféré ceci (le succès de la noblesse); mais si la victoire des nobles doit tourner à la gloire et au profit de la république, oh! alors mon discours doit plaire à tout ce qu'il y a de meilleur et de plus illustre à Rome (Cic., *pro Rosc. Am.*, 49). (*Si* —, *at*, voy. § 437, *c*.)

Rem. 2. Au lieu d'une proposition conditionnelle avec *si*, on emploie quelquefois, dans le langage animé, pour exprimer la condition, une proposition indépendante, suivie d'une autre proposition également détachée, qui exprime la chose soumise à la condition. On se sert pour cela de l'indicatif, quand il s'agit de quelque chose qui a lieu réellement de temps en temps ou aura lieu peut-être, et dont la réalité ne peut être ici ni affirmée ni niée (quelquefois aussi sous la forme interrogative); partout ailleurs on emploie le conjonctif à

titre de simple supposition (§ 352) : *De paupertate agitur : multi patientes pauperes commemorantur ; de contemnendo honore : multi inhonorati proferuntur*, s'agit-il de pauvreté? on cite (comme consolation) une foule de pauvres qui s'y sont résignés. S'agit-il d'un honneur à mépriser? on allègue l'exemple d'une infinité de gens qui s'en sont passés (Cic., *Tusc.*, 3, 24). *Rides : majore cachinno concutitur ; flet, si lacrimas conspexit amici*, Riez-vous, il redouble ses éclats de rire ; il pleure, s'il a vu couler les larmes d'un ami (Juven., 3, 100). *Roges me, qvalem deorum naturam esse ducam : nihil fortasse respondeam ; qværas, putem-ne talem esse, qvalis modo a te sit exposita : nihil dicam mihi videri minus*, si tu me demandais (supposé que tu me demandes) mon opinion sur la nature des dieux, je ne répondrais peut-être rien ; que tu me demandasses au contraire si je la crois telle que tu viens de l'exposer, je te dirais que rien ne me paraît moins probable (Cic., *N. D.*, 1, 24). *Dares hanc vim M. Crasso, ut digitorum percussione heres posset scriptus esse, qvi re vera non esset heres : in foro, mihi crede, saltaret*, vous donneriez (si vous donniez) à un M. Crassus ce pouvoir, qu'il lui suffit de faire claquer ses doigts pour être couché comme héritier sur un testament, sans qu'il fût véritablement l'héritier, croyez-moi, il sauterait de joie au milieu du forum (id., *Off.*, 3, 19). Au contraire, dans une proposition véritablement conditionnelle, *si* n'est jamais omis que par les poëtes et dans quelques passages où l'enchaînement des idées et la forme du verbe indiquent suffisamment le rapport : *Tu qvoqve magnam partem opere in tanto, sineret dolor, Icare, haberes*, et toi aussi, Icare, tu aurais une grande place dans ce magnifique travail, si la douleur l'eût permis (n'eût été la douleur de l'artiste). (Virg., *Æn.*, 6, 30.)

Rem. 3. Pour exprimer qu'une chose n'est pas la conséquence d'une condition ou d'un rapport, on place la négation devant la proposition conditionnelle : *Non, si Opimium defendisti, Carbo, idcirco te isti bonum civem putabunt*, si tu as défendu Opimius (de ce que tu as défendu), il ne s'ensuit pas pour cela, Carbon, qu'on vous croira bon citoyen (Cic., *Or.*, 2, 40). *Non, si —, idcirco non*, de ce que... il ne suit pas que — ne ; — voy. § 460.

b. Au lieu de *si* on met *sin* (et aussi *sin autem*) dans le sens de : *mais si, si au contraire*, soit après une autre proposition conditionnelle avec *si*, soit sans qu'une semblable proposition précède : ***Si plane a nobis deficis, moleste fero ; sin Pansæ assentari commodum est, ignosco***, si réellement vous nous désertez, je m'en afflige ; mais si votre calcul n'est qu'une flatterie pour Pansa, je vous pardonne (Cic., *ad Fam.*, 7, 12). ***Luxuria qvum omni ætati turpis, tum senectuti fœdissima est ; sin autem etiam libidinum intemperantia accessit, duplex malum est***, le goût des plaisirs, qui est honteux à toutes les époques de la vie, est infâme dans la vieillesse. Si elle y joint encore les passions et la débauche, elle est doublement coupable (Cic., ***Off.***, 1, 34). ***Sive*** se met pour ***vel si***, ou si ; p. ex. : ***Postulo, sive æqvum est, oro*** (= ***vel, si æqvum est, oro***), j'exige ou, s'il le faut, je supplie (Ter., *Andr.*, 1, 2, 19). ***Sive — sive*** répété, et suivi d'une proposition renfermant une conclusion

commune, signifie : soit que... soit que (§ 332, *Rem.*). Mais en latin *sive* — *sive* peut cependant être placé de telle sorte que chacun des deux *sive* forme un des termes d'un dilemme ayant sa conclusion particulière ; ou — ou : *Sive enim ad sapientiam perveniri potest, non paranda solum ea, sed fruenda etiam est ; sive hoc difficile est, tamen nullus est modus investigandi veri,* en effet, ou l'on peut parvenir à la sagesse, et alors il ne suffit pas de l'avoir acquise, mais il faut encore en jouir; ou l'acquisition en est difficile, et cependant on ne doit pas cesser de chercher la vérité qu'on ne l'ait trouvée (Cic., *Fin.*, 1, 1).

Rem. Au lieu de : *Sive volo, sive nolo*, on dit aussi, dans le langage journalier : *Velim, nolim*, que je veuille ou que je ne veuille pas, bon gré, mal gré : que je le veuille ou non.

c. Une condition négative se rend par *nisi*, si ne... pas; à moins que; on excepte ainsi le cas où une chose n'a pas lieu, qui, sans cela, a lieu ou aurait lieu. (*Ni* se trouve pour *nisi* anciennement, dans certaines locutions de la langue judiciaire et du langage familier; quelquefois même ailleurs; p. ex. avec *ita : ni ita est,* s'il n'en est pas ainsi. Au lieu de *nisi,* on rencontre quelquefois *nisi si,* à moins que, excepté si, excepté le cas où.) *Si non,* en pesant sur la négation, ne s'emploie que lorsque *non* se réunit au verbe suivant pour former une idée négative (*ne point faire, ne pas être*), que l'on met en relief par opposition à l'idée affirmative, de telle sorte que le cas où une chose a ou aura lieu est exprimé négativement : *Glebam commosset in agro decumano Siciliæ nemo, si Metellus hanc epistolam non misisset,* personne n'eût remué une motte de terre dans le territoire de Sicile sujet aux dîmes, si Métellus n'eût point envoyé (= eût négligé d'envoyer) cette lettre (Cic., *Verr.*, 3, 18). *Fuit apertum, si Conon non fuisset, Agesilaum Asiam Tauro tenus regi erepturum fuisse,* il fut évident que, si Conon n'eût point existé (= sans Conon), Agésilas aurait enlevé au roi l'Asie jusqu'au Taurus (Corn., *Con.*, 2). *Æqvitas tollitur omnis, si habere suum cuiqve non licet,* toute justice est anéantie, s'il n'est pas permis à chacun (= si l'on empêche chacun) d'avoir ce qui lui appartient (Cic., *Off.*, 2, 22). Dans la plupart des cas on pourrait, avec une légère différence, se servir de *nisi;* p. ex. : *Nisi Conon fuisset*, si ce n'eût pas été Conon; mais cela ne se pourrait pas toujours; par ex. : *Si feceris id, qvod ostendis, magnam habebo gratiam; si non fe-*

ceris, ignoscam, si tu fais ce que tu dis, je t'en serai très-reconnaissant; si tu ne le fais pas, je te pardonnerai (Cic., *ad Fam.*, 5, 19). C'est pourquoi dans le sens de : *quand bien même ne... pas,* on ne met jamais *nisi,* mais *si non* (ou encore : *si minus,* surtout quand il n'y a là aucun verbe particulier, c.-à-d. : sinon, tout court); p. ex. : *Si mihi republica bona frui non licuerit, at carebo mala,* si je ne puis jouir du bonheur de Rome, je n'aurai pas du moins le spectacle de ses maux (Cic., *pro Mil.*, 34). *Cum spe, si non bona, at aliqva tamen vivere,* vivre, sinon avec de brillantes espérances, du moins avec quelque lueur d'espoir. *Hoc, si minus verbis, re confiteri cogitur,* s'il ne le déclare pas expressément, au fond il est forcé d'en convenir (id., *de Fat.*, 10). *Sinon*, sans verbe, par opposition à ce qui précède, s'exprime en latin par *si* (ou *sin*) *minus,* plus rarement par *si non* : *Si id assecutus sum, gaudeo; sin minus, hoc me tamen consolor, qvod posthac nos vises,* si j'ai obtenu cela, je m'en réjouis; sinon, je m'en console par cette pensée, que plus tard tu me visiteras (Cic., *ad Fam.*, 7, 1). *Si qvid novisti rectius istis, candidus imperti; si non, his utere mecum,* si tu connais quelque chose de mieux que cela, fais-m'en part franchement; sinon, use avec moi de ce que je t'offre (Hor., *Ep.*, 7, 6, 67).

Rem. 1. *Nisi forte,* à moins que par hasard (comme conjecture), exprime une restriction et une exception à ce qui précède : *Nemo fere saltat sobrius, nisi forte insanit,* en général, un homme sobre ne danse pas, à moins d'être fou (Cic., *pro Mur.*, 6). Souvent on rattache ainsi une conjecture ironique ou plaisante : *Non possum reperire, qvamobrem te in istam amentiam incidisse arbitrer, nisi forte id egisti, ut hominibus ne oblivisci qvidem rerum tuarum male gestarum liceret,* je ne puis trouver la raison qui a pu vous faire tomber dans cette extravagance; à moins peut-être que vous n'ayez voulu empêcher qu'on ne pût oublier vos succès malheureux (Cic., *Verr.*, 3, 80). (*Nisi vero* est toujours ironique : à moins cependant, à moins pourtant que.)

Rem. 2. *Nisi* (si ce n'est) se joint avec le sens négatif aux mots qui renferment une négation ou une interrogation : *Qvod adhuc nemo, nisi improbissimus, fecit, posthac nemo nisi stultissimus non faciet,* ce que personne jusqu'ici, à moins d'être un vrai criminel, n'a osé faire, personne désormais, à moins d'être le plus sot du monde, n'aura scrupule de le faire (Cic., *Verr.*, 3, 94). *Qvem unqvam senatus civem nisi me* (= *præter me*) *nationibus exteris commendavit?* Quel autre citoyen que moi le sénat a-t-il jamais recommandé aux nations étrangères? (id., *pro Sest.*, 60). *Nunqvam vidi animam rationis participem in ulla alia nisi humana figura,* je n'ai jamais vu d'âme raisonnable dans une forme autre que la forme humaine (id., *N. D.*, 31). *Nihil aliud fecerunt nisi rem detulerunt,* ils n'ont rien fait que dénoncer la chose (id., *pro Rosc. Am.*, 37). On trouve souvent *non* et *nisi* joints de cette façon (seulement, si ce n'est); toutefois, dans les meilleurs écrivains, ils sont volontiers séparés par la construction : *Primum hoc sentio, nisi in bonis viris amicitiam esse non*

posse, je pense d'abord que l'amitié ne peut exister qu'entre gens de bien (id., *Læl.*, 5).

Rem. 3. Après une proposition négative (ou renfermant une idée de négation), on ajoute, au moyen de *nisi* (ou *nisi tamen*), une exception à ce qu'on vient de dire (si ce n'est que; seulement) : *De re nihil possum judicare : nisi illud mihi persvadeo, te, talem virum, nihil temere fecisse*, je ne puis porter là-dessus aucun jugement; seulement je me persuade qu'un homme comme vous n'a rien fait à la légère (Cic., *ad Fam.*, 13, 73). *Plura de Jugurtha scribere dehortatur me fortuna mea, et jam antea expertus sum, parum fidei miseris esse; nisi tamen intelligo, illum supra qvam ego sum petere*, ma destinée me détourne d'en écrire plus long sur Jugurtha; j'ai déjà éprouvé plus d'une fois qu'on est peu disposé à croire les malheureux; seulement je comprends qu'il vise plus haut que ma personne (Sall., *Jug.*, 24). *Nisi qvod*, si ce n'est que, se met même après les propositions affirmatives : *Tusculanum et Pompejanum valde me delectant; nisi qvod me ære alieno obruerunt*, ma maison de Tusculum et celle de Pompéi me charment : seulement elles m'ont criblé de dettes (Cic., *ad Att.*, 2, 1).

§ 443. On nomme Conjonctions de concession (*conjunctiones concessivæ*) celles qui indiquent une circonstance contraire, un obstacle en dépit duquel le contenu de la proposition principale a lieu, soit en admettant simplement l'existence de la circonstance, soit en l'énonçant positivement; ces conjonctions sont *qvamvis, licet, qvanqvam, etsi, tametsi* (*tamen etsi*), *etiamsi*, ordinairement suivies de *tamen*, quand la proposition de concession précède; voy. § 361 avec les remarques. (*Ut*, supposé que, quand même, voy. § 440, *a.*, *Rem.* 4. *Qvum*, quand au contraire, voy. § 358, *Rem.* 3.) Parmi ces conjonctions, *qvanqvam*, *etsi, tametsi* (mais le plus souvent *qvanqvam*) s'emploient aussi, non pour exprimer une proposition coordonnée, mais pour rattacher d'une manière indépendante et comme proposition principale à ce qui précède une remarque restrictive ou une rectification (toutefois, cependant, et pourtant) : *Qvanqvam non sumus ignari, multos studiose contra esse dicturos*, toutefois nous n'ignorons pas que beaucoup parleront contre avec grande ardeur. *Qvanqvam qvid loquor?* Mais que dis-je? *Qvanqvam qvis ignorat, tria Græcorum esse genera?* Et pourtant qui ne sait qu'il y a trois espèces de Grecs (de même souvent, quand on interrompt, comme inutile ou superflue, la considération qui précède, quand on coupe court au discours commencé). *Etsi persapienter et qvodam modo tacite dat ipsa lex potestatem defendendi*, mais il est inutile de démontrer que la loi doit quelquefois céder devant une considération supérieure, car la sagesse de la loi nous donne elle-même d'une manière tacite le droit de nous défendre (Cic., *pro Mil.*,

4). *Mihi etiam qvi optime dicunt, tamen, nisi timide ad dicendum accedunt, et in exordienda oratione perturbantur, pæne impudentes videntur. Tametsi id accidere non potest,* ceux-là même qui parlent le mieux, s'ils ne tremblent en montant à la tribune, si dans leur exorde ils ne sont pas profondément émus, sont presque des effrontés à mes yeux. Mais cela ne peut arriver (c.-à-d. on tremble toujours) (Cic., *de Or.*, 1, 26).

Rem. Les écrivains postérieurs construisent certaines particules de concession sans verbe propre, non-seulement avec des participes (voy. § 424, *Rem.* 4; § 428, *Rem.* 2), mais encore avec des adjectifs et autres compléments d'une proposition; p. ex. : *Cicero immanitatem parricidii, qvanqvam per se manifesta est, tamen etiam vi orationis exaggerat*, à l'énormité du parricide, quoique évidente par elle-même, Cicéron ajoute encore par l'énergie de sa parole (Quintil., 9, 2, 53). Chez les écrivains plus anciens on ne rencontre que *qvamvis* avec un adjectif, dans le sens de : quelque. . que; tout — que; p. ex. : *Si hoc onere carerem, qvamvis parvis, Italiæ latebris contentus essem*, si j'étais débarrassé de ce fardeau, je me contenterais des retraites de l'Italie, quelque étroites qu'elles soient (Cic., *ad Fam.*, 2, 16). *Ut, qvamvis avido, parerent arva colono*, à obéir au laboureur, quelque avide qu'il soit (tout avide qu'il est, ou : malgré son avidité). (Virg., *Æn.*, 1, 3.)

§ 444. Les CONJONCTIONS DE COMPARAISON sont de deux sortes :

a. Pour exprimer une ressemblance (comme, ainsi que, de même), on se sert des particules ***ut, uti*** (***ut — ita; item, sic***, aussi : ***comme par exemple***), ***sicut, velut*** (aussi : ***par exemple***); ***ceu*** (poétique et chez les prosateurs de la décadence); ***tanqvam*** (aussi : ***comme si***; voy. ***Rem.*** 1); ***qvasi*** (comme si; voy. les *Rem.*); dans la comparaison de deux propositions on emploie aussi ***qvemadmodum*** (rarement ***qvomodo***). (***Prout***, selon que; en raison de; dans la mesure où, ***pro eo, ut —, pro eo, qvantum —***.)

Rem. 1. *Tanquam* marque rarement (et *qvasi* plus rarement encore) une comparaison entre deux choses, qu'on énonce toutes deux comme ayant lieu. *Artifex partium in republica tanqvam in scena optimarum*, artiste qui dans l'État comme sur la scène joue les meilleurs rôles (Cic., *pro Sest.*, 56). *Tanqvam poetæ boni solent, sic tu in extrema parte muneris tui diligentissimus esse debes*, comme les bons poëtes à la fin de leur œuvre, tu dois, à la fin de ta mission, te montrer plus soigneux que jamais (Cic., *ad Qvint. fr.*, 1, 1, 16). Dans ce cas on emploie ordinairement les corrélatifs : *ut, sicut, qvemadmodum — ita*, ou *sic*. Une proposition hypothétique admise uniquement comme comparaison (comme si, voy. § 349) se rend par *tanqvam* ou *tanqvam si; velut si* (*ut si*, rarement *velut* tout court) et *qvasi*. *Qvasi* (*qvasi vero*) s'emploie particulièrement quand on fait entendre ironiquement ou par correction que ce n'est point le cas de faire telle ou telle chose : *Qvasi ego id curem!* Comme si je me souciais de cela! *Qvasi vero hæc similia sint* (*non multum intersit!*)

Comme si c'était la même chose! (Comme s'il n'y avait pas une grande différence!) *Perinde* ou *proinde qvasi, perinde tanqvam*, tout comme si; *perinde ac si* *.

Rem. 2. *Qvasi* se place devant un mot, pour indiquer qu'il est employé figurément et comme expression approximative pour désigner une chose; p. ex. : *Servis respublica qvædam et qvasi civitas domus est*, la maison est pour les esclaves une sorte de république et comme une cité (Plin., *Ep.*, 8, 16). *Qvasi morbus qvidam*, comme une sorte de maladie; *qvasi qvoddam vinculum*, comme une sorte de lien.

Rem. 3. On fait souvent une comparaison au moyen de *ut* — *ita*, pour faire remarquer une différence et restreindre le premier membre par le second, dans le sens de : *il est vrai* (*à la vérité*), — *mais* (d'un autre côté) : *Ut errare potuisti* (*qvis enim id effugerit*), *sic decipi te non potuisse qvis non videt?* Vous avez pu, il est vrai, vous tromper vous-même (qui est à l'abri d'une erreur?), mais qui ne voit qu'on n'a pu vous tromper (si vous pouvez vous tromper vous-même, il est impossible qu'on vous trompe)? (Cic., *ad Fam.*, 10, 20.) *Consul ut fortasse vere, sic parum utiliter in præsens certamen respondit*, le consul a peut-être répondu vrai, mais peu utilement pour le présent débat (Liv., 4, 6). Sur l'usage de *ut ita* avec *qvisqve*, voy. § 495 (*suivi d'un vœu*). — *ut* s'emploie dans les serments (*aussi vrai que*) : *Ita me dii ament, ut ego nunc non tam mea causa lætor qvam illius*, littér. puissent les dieux m'aimer, aussi vrai que je m'en réjouis moins pour moi-même que pour elle (Ter., *Heaut.*, 4, 3, 8). Le vœu peut aussi s'intercaler seul, comme parenthèse, dans l'affirmation, avec *ita*, sans *ut* : *Sæpe, ita me di juvent, te auctorem consiliorum meorum desideravi*, souvent, que les dieux m'en soient témoins, j'ai regretté vos bons conseils (Cic., *ad Att.*, 1, 16).

Rem. 4. Il faut remarquer les expressions : *Ajunt hominem, ut erat furiosus, respondisse*, etc., on affirme que notre homme, dans sa fureur (furieux comme il était), répondit (Cic., *pro Rosc. Am.*, 12, = *qvo erat furore*).

b. On emploie *qvam* et *ac, atqve* comme conjonctions, qui ne font que lier les membres de la comparaison, sans indiquer par elles-mêmes ressemblance (égalité). *Qvam* (que) se met après *tam* (autant — que), après les comparatifs et les mots de signification comparative, comme *ante, post, supra, malo, præstat* (*Dimidius, multiplex qvam*, la moitié, le multiple de). *Ac*, qui est aussi une simple conjonction copulative, se met dans le sens de *comme* ou *que*, avec des adjectifs et des adverbes exprimant ressemblance ou différence (égalité ou inegalité), à savoir, avec *similis, dissimilis, similiter, par, pariter, æqve, juxta, perinde* ou *proinde, contrarius, contra, alius, aliter, secus, pro eo* (en raison de), et quelquefois après *idem, talis, totidem*, au lieu de *qvi, qvalis, qvot* (§ 328 *b*); on le trouve aussi en compagnie de *si* (*perinde, similis, similiter, pariter, juxta, idem, ac si*, que si). *Amicos æqve ac semetipsos*

* *Perinde ac* au lieu de *perinde ac si*; *sicut* au lieu de *velut si*, sont des expressions rares.

diligere oportet, il faut aimer ses amis comme soi-même. *Date operam, ne simili utamur fortuna, atqve antea usi sumus*, faites que nous n'ayons pas le même sort qu'auparavant (Ter., *Phorm. prol.*, 38). *Similiter facis, ac si me roges, cur te duobus contuear oculis*, tu fais comme si tu me demandais pourquoi je te regarde avec deux yeux (Cic., *N. D.*, 3. 3). *Aliter, atqve ostenderam, facio*, je fais autrement que je ne l'avais annoncé (id., *ad Fam.*, 2, 3). *Longe alia nobis, ac tu scripseras, narrantur*, on me raconte des choses toutes différentes de ce que tu m'avais écrit (id., *ad Att.*, 11, 10). *Non dixi secus ac sentiebam*, je n'ai pas parlé autrement que je ne pensais (id., *de Or.*, 2, 6). *Philosophia non proinde ac de hominum vita merita est, laudatur*, on ne loue pas la philosophie en raison des services qu'elle a rendus à la société (id., *Tusc.*, 5, 2). *Cornelii filius Sullam accusat, idemqve valere debet, ac si pater indicaret*, le fils de Cornélius accuse Sylla ; ce doit être comme si le père l'accusait (id., *pro Syll.*, 18).

Rem. 1. *Æqve, juxta, proinde, contra, secus* sont aussi (mais plus rarement) suivis de *qvam*. *Alius, aliter* peuvent être construits avec *qvam*, lorsque la proposition où ils se trouvent est négative ou interrogative dans le sens négatif, et quelquefois sans cela chez les écrivains postérieurs (depuis Tite-Live) : *Agitur nihil aliud in hac causa, qvam ut nullum sit posthac in republica publicum concilium*, il ne s'agit de rien moins dans cette cause que d'anéantir à jamais dans Rome toute volonté publique (Cic., *pro Rab. perd.*, 2). *Cavebo, ne aliter Hortensius, qvam ego velim, meum laudet ingenium*, je veillerai à ce qu'Hortensius ne fasse pas de mes talents un éloge autre que je ne voudrais (id., *Verr.*, 1, 9). *Jovis epulum num alibi qvam in Capitolio fieri potest?* Le banquet de Jupiter peut-il avoir lieu ailleurs que dans le Capitole (Liv., 5, 52)? *Te alia omnia qvam, qvæ velis, agere, moleste fero*, je vois avec peine que vous faites tout autre chose que ce que vous voudriez faire (Plin., *Ep.*, 7. 75). Au lieu de *nihil aliud qvam, qvid aliud qvam*, on dit souvent *nihil aliud, qvid aliud nisi*; p. ex. : *Bellum ita suscipi debet, ut nihil aliud nisi pax qvæsita videatur*, la guerre doit être entreprise de manière que la paix paraisse l'unique fin qu'on se propose (Cic., *Off.*, 1, 23) (voy. § 442, *c. Rem.* 2).

Rem. 2. Au lieu de *similis, similiter, proinde ac si*, on trouve aussi *similis, similiter, proinde, ut si, tanqvam si, qvasi*.

Rem. 3. Quelquefois une expression copulative peut remplacer une expression comparative; p. ex. : *Hæc eodem tempore Cæsari mandata referebantur et legati ab Æduis et a Treviris veniebant* (*eodem tempore et*, au lieu de : *eodem tempore qvo*), César dans le même temps recevait ces rapports et des députés arrivaient de la part des Éduens et des Trévires (Cæs., *B. G.*, 1, 37). — Il est très-rare qu'on rencontre *et* après *alius* et autres mots, où il ne puisse être entendu dans un sens purement copulatif.

Rem. 4. Chez les poëtes et les écrivains post-classiques on trouve quelquefois le terme qui exprime l'égalité répété sans conjonction : *Æqve pauperibus prodest, locupletibus æqve*, sert également aux pauvres et aux riches (Hor., *Ep.*, 1, 1, 25).

§ 445. L'usage des PROPOSITIONS RELATIVES offre en latin quelques particularités. A une proposition relative on peut rattacher encore une proposition accessoire, par rapport à laquelle la proposition relative devient la proposition principale; p. ex. : *ut ignava animalia, qvæ jacent torpentqve, si cibum iis suggeras*, comme les animaux sans énergie, qui restent couchés et engourdis, si vous leur donnez à manger. Or, dans ce cas, lorsque l'idée désignée par le pronom relatif appartient aussi, comme pronom démonstratif, à la proposition accessoire (comme *iis* dans cet exemple), on peut, en latin, construire le pronom relatif avec la proposition accessoire, qu'on fait alors passer la première, et mettre ce relatif au cas demandé par cette proposition (et dans la proposition principale il faut alors suppléer un pronom démonstratif d'après la proposition accessoire) : *Ut ignava animalia,* QVIBUS *si cibum suggeras, jacent torpentqve* (Tac., *Hist.*, 30. On pourrait dire aussi : *Ignavis animalibus si cibum suggeras, jacent torpentqve*). *Is enim fueram, cui qvum liceret majores ex otio fructus capere qvam ceteris, non dubitaverim me gravissimis tempestatibus obvium ferre,* j'avais été tel que, pouvant recueillir de mon loisir plus de fruit que d'autres, je n'hésitai point à affronter les plus terribles tempêtes (= *qvi, qvum mihi liceret*, etc., *non dubitaverim*, etc.) (Cic., *Rep.*, 1, 4). Par une construction analogue on peut, en latin, lier par un pronom relatif une proposition principale et une proposition accessoire (premier et second membre), liaison dans laquelle le pronom relatif appartient *seul* à la proposition accessoire (sans avoir à être suppléé comme démonstratif dans la prop. principale) : *Ea svasi Pompejo, qvibus ille si paruisset, Cæsar tantas opes, qvantas nunc habet, non haberet* (= *ut, si ille iis paruisset, Cæsar tantas opes habiturus non fuerit, qvantas nunc habet*), j'ai donné à Pompée des conseils tels que, s'il les eût suivis, César n'aurait pas aujourd'hui autant de puissance qu'il en a (Cic., *ad Fam.*, 6, 6). *Noli adversus eos me velle ducere, cum qvibus, ne contra te arma ferrem, Italiam reliqvi*, ne me conduisez pas, de grâce, contre ceux avec qui je n'ai pas voulu faire la guerre contre vous, ce qui m'a fait quitter l'Italie (Corn., *Att.* 4). *Ea mihi dedisti, qvæ ut conseqverer, qvemvis laborem suscepturus fui*, vous m'avez donné les biens pour la conquête desquels j'aurais entrepris n'importe quels travaux. *Populus Romanus tum ducem habuit, qvalis si qvi nunc esset, tibi idem,*

qvod illis accidit, contigisset, le peuple romain avait un chef tel que, s'il en existait un semblable aujourd'hui, vous auriez déjà subi la peine qui leur fut infligée (à ces brigands) (Cic., *Phil.*, 2, 7). De là il arrive que quelquefois en latin deux pronoms relatifs se trouvent réunis dans une même proposition à des cas différents, quand la proposition accessoire est déjà relative par elle-même : *Epicurus non satis politus est iis artibus,* QVAS QVI *tenent, eruditi appellantur,* Épicure n'est point assez versé dans ces sciences dont la connaissance vaut à ceux qui la possèdent le nom de savants (Cic., *Fin.*, 1, 7). *Infima est condicio et fortuna servorum,* QVIBUS, *non male præcipiunt,* QVI *ita jubent uti ut mercenariis,* il n'est pas de condition inférieure à celle des esclaves, et j'approuve beaucoup ceux qui nous recommandent de les traiter comme on traite les mercenaires (Cic., *Off.*, 1, 13). *Ea mihi cripere conantur, quæ si adempta fuerint, nulla dignitatis meæ conservandæ spes relinqvatur* (= *qvibus ademptis*, § 428, *Rem.* 7), ils s'efforcent de m'enlever des biens dont la perte ne me laisserait aucun espoir dè soutenir ma dignité.

§ 446. Une proposition relative s'intercale d'une manière particulière dans une proposition ou se place immédiatement devant, pour exprimer le rapport de cette proposition avec la qualité ou propriété attribuée dans la proposition relative à la personne ou à la chose dont il est parlé. Ordinairement le nom de la propriété se construit comme sujet avec *sum;* quelquefois on le rapporte, construit avec le relatif ou génitif descriptif, au sujet de la proposition principale : *Si mihi negotium permisisses, qvi meus amor in te est, confecissem,* si tu m'avais confié l'affaire, attaché à toi comme je le suis (eu égard à mon amitié pour toi), je l'eusse arrangée (Cic., *ad Fam.*, 7, 2). *Spero, qvæ tua prudentia et temperantia est, te jam, ut volumus, vivere,* j'espère, eu égard à ta prudence et à ta tempérance (prudent et tempérant comme tu l'es), que tu es maintenant aussi bien que je le souhaite (id., *ad Att.*, 6, 9). *Qva es prudentia, nihil te fugiet,* pénétrant comme tu l'es, rien ne t'échappera (id., *ad Fam.*, 11, 13). *Ajax, qvo animo traditur* (s. ent. *fuisse*), *millies oppetere mortem qvam illa perpeti maluisset,* Ajax, courageux comme nous le montre la tradition (du caractère dont on le représente), eût mieux aimé affronter mille morts que de se plier à ces nécessités (Cic., *Off.*, 1, 31) Le même sens s'exprime aussi par *pro : Tu, pro tua prudentia,*

qvid optiuum factu sit, videbis, en raison de (ou eu égard à) tes lumières, tu sauras bien voir ce qu'il y a de mieux à faire (Cic., *ad Fam.*, 10, 27).

Rem. On emploie quelquefois *qvantus* de la même manière : *Qvanta ingenia in nostris hominibus esse video, non despero fore aliqvem aliqvando, qvi existat talis orator, qvalem qværimus,* à voir (ou : en voyant) les heureuses dispositions de nos concitoyens, je ne désespère pas qu'il ne se rencontre un jour quelqu'un qui réalise cet orateur parfait que nous cherchons (Cic., *de Or.*, 1, 11). *Illis, qvantum importunitatis habent, parum est impune male fecisse,* pour eux, tant ils sont furieux, c'est peu d'avoir fait le mal impunément (Sall., *Jug.*, 31).

§ 447. Quand, en français, un sujet est d'abord qualifié par le verbe *sum* et un nom attributif (un superlatif, un nom de nombre ou un substantif avec un adjectif), et qu'ensuite on indique dans une proposition relative qui s'y rapporte l'action par rapport à laquelle ce sujet est qualifié, on a coutume en latin de n'employer qu'une simple proposition principale, où la qualification est rendue par une apposition; ainsi : Séjus est le premier que nous avons vu, *Primum Sejum vidimus* (et non : *Sejus primus est qvem vidimus*); c'est le plus fort argument que nous employons, *hoc firmissimo utimur argumento* (ou : *Ex argumentis, qvibus utimur, firmissimum hoc est*, avec le pronom relatif appliqué à toute la classe d'arguments), mais non : *Argumentum firmissimum, qvo utimur, hoc est.* César explore le chemin le plus commode par où il puisse traverser la vallée, *Cæsar explorat, qvo commodissimo itinere vallem transire possit* (et non : *commodissimum iter, qvo*), (Cæs., *B. G.*, 5, 49). Cet ennemi qui arrive n'est point à mépriser, *non contemnendus hic hostis advenit**.

§ 448. Les Latins emploient souvent le pronom relatif, non pour lier une proposition secondaire, mais comme pronom démonstratif pour continuer le discours dans une nouvelle proposition, de sorte que *qvi* est mis pour *is,* mais en même temps rattache la proposition à celle qui précède, à peu près comme le ferait *et is.* Par conséquent on n'emploie jamais *qvi* à cet usage, quand il y a *et* ou toute autre particule de transition.

* *Charilaus fuit, qvi ad Publium Philonem venit et tradere se ait mænia statuisse,* signifie : il y avait un certain Charilaüs; il vint trouver P. Philon et lui dit avoir résolu de livrer les murs (mais non pas : ce fut Charilaüs qui vint trouver, etc.; on dirait dans ce cas : *Charilaus ad Philonem venit*).

Toutefois cela ne peut avoir lieu que quand il n'y a aucune raison de mettre le pronom en relief (par opposition ou autre motif analogue). Ce *qvi* peut aussi se placer en tête d'une proposition principale et s'unir aux conjonctions qui l'introduisent; p. ex. : *Qvi qvum = et qvum is*). C'est ainsi que se construisent les particules relatives *qvare = (et ed re)*, *qvamobrem (= et ob eam rem)*, *qva propter (= et propter ea)*; *qvocirca (= et circa eo)*, et à cause de cela, et pour cela, c'est pourquoi. *Cæsar eqvitatum omnem mittit, qvi videant, qvas in partes hostes iter faciant,* QVI (= *et ii*), *cupidius novissimum agmen insecuti, alieno loco cum eqvitatu Helvetiorum prælium committunt,* César envoie toute sa cavalerie pour voir de quel côté se dirige l'ennemi, et ceux-ci, ayant poursuivi avec trop d'ardeur l'arrière-garde, livrent bataille sur un terrain défavorable à la cavalerie des Helvètes (Cæs., *B. G.*, 1, 15). *Postremo insidias vitæ hujusce Sex. Rosc. parare cœperunt, neqve arbitrabantur se posse diutius alienam pecuniam domino incolumi obtinere.* QVOD (= *et hoc*) *hic simulatqve sensit, de amicorum cognatorumqve sententia Romam confugit,* enfin ils chérchèrent à faire périr Sex. Roscius, persuadés que, tant que le véritable propriétaire vivra, ils ne pourront conserver un argent qui ne leur appartient pas. Dès qu'il s'en fut apercu, celui-ci, de l'avis de ses amis et de ses parents, se réfugia à Rome (Cic., *pro Sex. Rosc.*, 9). QVÆ (= *et ea*) *qvum ita sint, nihil censeo mutandum,* les choses étant ainsi, je suis d'avis qu'il n'y a rien à changer.

Rem. 1. Quelquefois ce relatif se rapporte, d'une façon un peu plus libre, à une personne ou à une chose qui ne se trouve pas nommée dans les mots qui précèdent immédiatement, mais indiquée par l'ensemble de la phrase et mentionnée un peu plus haut, p. ex. : *Ad illam, qvam institui, causam frumenti ac decumarum revertar. Qvi qvum agros maximos per se ipsum depopularetur, ad minores civitates habebat alios, qvos immitteret,* je reviens à l'objet que je me suis proposé, à l'article des blés et des dîmes. Comme il (lui, Verrès, dont la façon de procéder a été exposée dans tout le passage) pillait lui-même les territoires les plus étendus, il avait d'autres agents à lâcher sur les cités de moindre importance (Cic., *Verr.*, 3, 36).

Rem. 2. En latin on ne peut pas joindre au relatif une particule de conclusion (*igitur, ideo*), ni une conjonction adversative (comme, par ex., en français : il m'a donné un livre, mais que j'ai perdu), excepté quand *sed qvi* est mis en opposition à un adjectif qui précède : *Vir bonus, sed qvi omnia negligenter agat,* c'est un homme de bien, mais d'un caractère à tout faire avec négligence. Mais quand deux propositions sont réunies, et que la proposition relative est mise la première, on peut transporter dans celle-ci la conjonction qui appartient à la proposition principale : *Qvæ autem (igitur) cupiditates à natura*

proficiscuntur, facile explentur, mais les passions qui ont leur source dans la nature, sont faciles à satisfaire (= *eæ autem (igitur) cupiditates quæ a natura,* etc.).

§ 449. *Qvod* (proprement neutre du pronom relatif) se place devant une conjonction de proposition secondaire, qui commence la période, pour indiquer la liaison de la pensée avec ce qui précède, particulièrement devant *si* et *nisi* (*qvod si*, que si ; *qvod nisi*, que si... ne pas), mais aussi devant *et si, qvia, qvoniam* et devant *utinam*) : QVOD SI *corporis gravioribus morbis vitæ jucunditas impeditur, qvanto magis animi morbis impediri necesse est?* Que si les maladies graves du corps empêchent de jouir des plaisirs de la vie, combien les maladies de l'âme ne doivent-elles pas l'empêcher plus encore (Cic., *Finn.*, 1, 18)? *Coluntur tyranni duntaxat ad tempus.* QVOD *si forte ceciderunt, tum intelligitur, qvam fuerint inopes amicorum,* on ne courtise les tyrans que pour un temps. Mais s'ils viennent à tomber, on comprend alors combien ils avaient peu d'amis (id., *Læl.*, 15). QVOD SI *illinc inanis profugisses, tamen ista tua fuga nefaria, proditio consulis tui scelerata judicaretur,* quand même tu te serais enfui de là les mains vides, cette fuite paraîtrait toujours coupable, cette trahison envers ton consul, toujours criminelle (id., *Verr.*, 1, 14). — *Qvod etsi ingeniis magnis præditi qvidam dicendi copiam sine ratione conseqvuntur, ars tamen est dux certior qvam natura,* et bien que quelques personnes douées d'un grand génie deviennent éloquentes sans étude, l'art n'en est pas moins un guide plus sûr que la nature (id., *Finn.*, 4, 4). — *Qvod qvia nullo modo sine amicitia firmam et perpetuam jucunditatem vitæ tenere possumus, idcirco amicitia cum voluptate connectitur,* comme donc il est impossible de mener une vie solidement et perpétuellement heureuse sans l'amitié, il s'ensuit que l'amitié se joint au plaisir (id., *ib.*, 1, 20). Dans d'autres cas, où *qvod* se trouve devant *qvum* et *ubi*, il a sa signification primitive comme pronom relatif (au lieu du démonstratif), de sorte que ce qui est exprimé brièvement par le pronom se rend alors d'une manière plus précise par un accusatif et un infinitif (d'après le § 395, *Rem.* 6); ce qui rend le pronom superflu; p. ex. : *Criminabatur etiam M. Pomponius L. Manlium, qvod Titum filium, qvi postea est Torqvatus appellatus, ab hominibus relegasset, et ruri habitare jussisset. Qvod qvum audisset adolescens filius, negotium exhiberi patri, accurrisse Romam di-*

citur, M. Pomponius accusait encore L. Manlius d'avoir relégué à la campagne et de tenir éloigné du commerce des hommes son fils Titus, qui reçut depuis le surnom de Torquatus. Le jeune homme, ayant appris que son père allait être poursuivi, accourut, dit-on, à Rome (Cic., *Off.*, 3, 31)*.

§ 450. Une *proposition interrogative* directe, où l'interrogation n'est point marquée par un pronom, un adjectif ou adverbe pronominal interrogatif, peut se mettre sans particule déterminative, quand on interroge avec une expression de doute ou d'étonnement, de manière à faire attendre à une interrogation affirmative une réponse négative, à une interrogation négative une réponse affirmative : *Tanti maleficii crimen probare te, Eruci, censes posse talibus viris, si ne causam qvidem maleficii protuleris?* Et vous croyez pouvoir, Érucius, faire accepter à de tels juges la dénonciation d'un crime si grand, si vous n'alléguez pas même la cause d'un tel attentat (Cic., *pro Rosc. Am.*, 26)? *Ut omittam vim et naturam deorum, ne homines qvidem censetis, nisi imbecilli essent, futuros beneficos et benignos fuisse?* Pour ne point parler de la puissance et de la nature des dieux, vous pensez que les hommes eux-mêmes, s'ils n'étaient faibles, n'auraient point été bienfaisants et bienveillants (Cic., *N. D.*, 1, 44)? *Clodius insidias fecit Miloni?* Clodius a tendu des embûches à Milon (id., *pro Mil.*, 22)? *Rogas?* tu le demandes? peux-tu le demander (id., *ib.*, 22)? *Infelix est Fabricius, qvod rus suum fodit?* Fabricius est malheureux, parce qu'il laboure ses terres (Sen., *de Prov.*, 3)? *Qvid? non sciunt ipsi viam, domum qva redeant?* eh quoi! ils ne savent pas eux-mêmes le chemin pour retourner chez eux (Ter., *Hec.*, 3, 2, 25)? *Non pudet philosophum in eo gloriari, qvod hæc non timeat?* Ce n'est pas une honte qu'un philosophe se glorifie, parce qu'il ne craint point ces choses (Cic., *Tusc.*, 1, 21)? Une proposition interrogative subordonnée et isolée (non disjonctive) doit toujours être introduite par un mot interrogatif**.

* C'est d'ailleurs d'une semblable manière que s'est développé l'usage déjà mentionné de *qvod*.

** Dans cette phrase : *Dic mihi : Lysippus eodem ære, eadem temperatione, ceteris omnibus centum Alexandros ejusdem modi facere non posset?* Dites-moi : Lysippe avec le même métal, dans les mêmes proportions, toutes les autres conditions pareilles, ne pourrait-il fabriquer cent Alexandres exactement semblables (Cic., *Acad.*, 2, 26)? l'interrogation est directe. « Dites-moi : Lysippe ne pourrait-il, etc ? »

§ 451. Les particules qui servent à marquer une interrogation isolée, sont *ne* (qui se place toujours après un mot), *num* (*numne*, *numnam*, *numqvid*, *ecqvid*), et, avec négation, *nonne* (quelquefois *si*, si). (Sur *an* et *utrum*, voy. interrogation disjonctive § 452, 453.)

a. Ne, quand il vient après le verbe, exprime l'interrogation en général, sans aucune idée accessoire d'affirmation ou de négation : *Venitne pater?* Mon père est-il venu? Quelquefois cependant (dans les interrogations directes) il indique affirmation, et a presque le sens de *nonne : Videmusne* (*videsne*), *ut pueri ne verberibus qvidem a contemplandis rebus perqvirendisque deterreantur?* Voyons-nous (Vois-tu = ne voyons-nous pas? ne vois-tu pas?) comme les enfants ne peuvent être détournés même par les coups de la contemplation et de l'investigation des choses (Cic., *Finn.*, 5, 18)? *Est-ne Sthenius is, qvi omnes honores domi suæ magnificentissime gessit?* Sthénius est-il (= n'est-il pas) l'homme qui a géré dans sa patrie toutes les magistratures de la façon la plus magnifique (id., *Verr.*, 2, 46)? Si, au contraire, *ne* se rapporte à un mot autre que le verbe, il exprime alors un étonnement souvent, quelquefois un doute : *Apollinem tu Delium spoliare ausus es? Illine tu templo tam sancto manus impias afferre conatus es?* Tu as osé, toi, dépouiller Apollon Délien? Est-ce bien sur ce temple si saint que tu t'es efforcé de porter une main impie (Cic., *Verr.*, 1, 18)? Rarement avec un verbe : *Potestne, Crasse, virtus servire?* La vertu, Crassus, peut-elle être esclave (Cic., *de Or.*, 1, 52)? Dans les propositions interrogatives dépendantes, la signification accessoire disparaît : *Qværo de Regillo, Lepidi filio, rectene meminerim patre vivo mortuum,* je demande pour Régillus, fils de Lépidus, si, comme je crois me le rappeler, il est bien mort du vivant de son père (Cic., *ad Att.*, 72, 24) *.

b. Num, dans les interrogations directes, marque presque toujours qu'on attend une réponse négative; dans les propositions dépendantes il ne donne l'interrogation qu'en général (si). *Num,* avec addition de *ne; numne,* exprime le doute un peu plus fortement : *Num negare audes?* Oses-tu nier (Cic., *in Cat.*, 14)? *Num facti Pamphilum piget? Num ejus color pudoris signum usqvam indicat?* Voit-on Pamphile regretter ce qu'il a fait? Voit-on quelque part sur son visage le signe de la honte

* *Ain' tu? Ain' vero?* dis-tu? Que dis-tu?

(*Ter.*, *Andr.*, 5, 3, 6)? *Numne, si Coriolanus habuit amicos, ferre contra patriam arma illi cum Coriolano debuerunt? Num Viscellinum amici regnum appetentem debuerunt adjuvare?* Fallait-il, si Coriolan avait des amis, qu'ils portassent avec lui les armes contre leur patrie? Les amis de Viscellinus, aspirant à la royauté, devaient-ils favoriser sa coupable entreprise (Cic., *Læl.*, 11)? *Numqvid vis?* Avez-vous quelque ordre à donner (sans signification négative). *Legati speculari jussi sunt num sollicitati animi sociorum a rege Perseo essent,* les députés reçurent ordre d'observer si le roi Persée avait essayé d'agir sur l'esprit des alliés (Liv., 42, 19). L'expression purement interrogative est renforcée par l'addition de *qvid,* en quelque chose (accus. d'après le § 229, *b.*) : *Numqvid duas habetis patrias?* Avez-vous donc deux patries (Cic., *Legg.*, 2, 2)? *Scire velim, numqvid necesse sit esse Romæ.* Je voudrais savoir s'il est indispensable d'être à Rome (id., *ad Att.*, 12, 8). On emploie tout à fait de même dans le langage familier *numqvam* (comme dans *qvisnam, numqvisnam*).

Rem. Ecqvid s'emploie aussi comme simple particule interrogative, quand on appelle l'attention de quelqu'un sur quelque chose : *Qvid est, Catilina? Ecqvid attendis? Ecqvid animadvertis horum silentium?* Eh bien, Catilina, observes-tu? Remarques-tu le silence des sénateurs (Cic., *in Cat.*, 1, 8)? *Qvid venis?* pourquoi viens-tu?

c. Nonne sert à formuler une interrogation à laquelle on attend une réponse affirmative, la personne interpellée ne pouvant pas ne pas reconnaître et accorder la chose énoncée : *Qvid? canis nonne similis lupo?* Quoi? Le chien n'est-il pas semblable au loup (Cic., *N. D.*, 1, 35)? *Si qvi rex, si qva natio fecisset aliqvid in civem Romanum ejusmodi, nonne publice vindicaremus, non bello perseqveremur?* Si quelque roi, si quelque nation avait commis un pareil attentat contre un citoyen romain, la république n'en tirerait-elle pas vengeance? Ne prendrions-nous pas les armes (Cic., *Verr.*, 5, 58)? Répété souvent de même, avec *nonne* seulement dans le premier membre, et *non* dans les autres : *Qvæsitum ex Socrate est, Archelaum, Perdiccæ filium, nonne beatum putaret,* on demanda à Socrate s'il ne regardait pas comme heureux Archélaüs, fils de Perdiccas (Cic., *Tusc.*, 5, 12).

Rem. Faite avec *nonne,* l'interrogation exprime la conviction que la chose est bien telle; faite avec *non* (voy. plus haut) elle exprime l'étonnement

qu'elle ne soit pas ainsi (n'ait pas lieu), et un doute sur la possibilité de nier : *Nonne meministi, qvid paulo ante dixerim ?* Ne te souvient-il pas de ce que j'ai dit il y a un instant (ou : Tu te souviens sans doute, etc.). *Tu hoc non vides?* Tu ne vois pas cela? (Ne vois-tu donc pas cela?) Toutefois on trouve *nonne* là où on aurait attendu simplement *non*.

d. Si se trouve quelquefois dans les propositions interrogatives dépendantes, avec le sens *dubitatif* de *an*, si : *Visam, si domi est*, je vais voir, s'il est à la maison (Ter., *Heaut.*, 1, 1, 118; avec l'indicatif au lieu du conjonctif). *Philopœmen qvæsivit, si Lycortas incolumis evasisset*, Philopœmen s'enquit si Lycortas s'était échappé sain et sauf (Liv., 39, 50). Toutefois cela est rare en prose, excepté avec *exspecto* et les verbes qui expriment l'idée de tentative, d'essai (*experior, tento, conor*), où c'est la manière ordinaire : *Ser. Sulpicius non recusavit, qvominus vel extremo spiritu, si qvam opem reipublicæ ferre posset, experiretur*, Ser. Sulpicius ne refusa pas de tenter même en ses derniers moments s'il ne pourrait pas secourir la république (Cic., *Phil.*, 9, 1). *Tentata res est, si primo impetu capi Ardea posset*, on essaya s'il n'était pas possible de prendre Ardée au premier assaut (Liv., 1, 57). De là vient que, pour marquer un dessein ou un essai, on emploie aussi la conjonction *si* (*si forte*), suivie d'un conjonctif de *possum* ou de *volo*, sans qu'elle soit expressément précédée d'un verbe de cette nature (pour voir si, si par hasard) : *Hostes circumfunduntur ex omnibus partibus, si qvem aditum reperire possint*, les ennemis se répandent autour, cherchant s'ils pourront trouver accès par quelque endroit (Cæs., *B. G.*, 6, 37). *Hannibal etiam de industria Fabium irritat, si forte accensum tot cladibus sociorum detrahere ad æqvum certamen possit*, Hannibal irrite Fabius même à dessein, tâchant d'enflammer sa colère par tant de désastres infligés aux alliés, pour voir s'il ne l'amènera point par là à combattre en plaine (Liv., 22, 13)*.

§ 452. Dans une *interrogation disjonctive*, où l'on demande lequel de deux ou plusieurs membres opposés est affirmé ou nié, le premier membre se marque par *utrum* ou *ne;* toutefois on peut, quand l'opposition est courte et claire, laisser de côté la marque interrogative et exprimer l'interrogation

* *Seu-seu* (*sive*), dans une interrogation disjonctive subordonnée, est tout à fait insolite : *Spemqve metumqve inter dubii, seu vivere credant, sive extrema pati*, flottants entre l'espérance et la crainte, soit qu'ils les croient vivants ou réduits à la dernière extrémité (Virg., *Æn.*, 1. 218).

seulement par l'intonation. Le second membre et les autres se marquent par *an* (*anne*), ou (particulièrement dans les interrogations dépendantes, dont le premier membre n'a point de particule interrogative) par *ne*. *Ne — ne* est rare et le plus souvent poétique; *utrum — ne* est très-rare. « Ou non » se rend par *annon* ou *necne*. *Utrum nescis qvam alte ascenderis, an id pro nihilo habes?* Ignores-tu jusqu'à quelle hauteur tu es monté ou regardes-tu cela comme rien (Cic., *ad Fam.*, 10, 26)? *Utrum Milonis corporis an Pythagoræ tibi malis vires ingenii dari?* Qu'aimerais-tu mieux, qu'on te donnât la force physique de Milon ou la puissance intellectuelle de Pythagore (id., *Cat. M.*, 10)? *Permultum interest, utrum perturbatione aliqva animi an consulto fiat injuria,* il importe beaucoup de distinguer si une injustice vient de quelque trouble soudain de l'âme ou si elle est préméditée (id., *Off.*, 1, 8). *Utrum hoc tu parum meministi, an ego non satis intellexi, an mutasti sententiam?* est-ce toi qui ne te rappelles pas bien ou moi qui ai mal compris? Ou as-tu changé d'avis (id., *ad Att.*, 9, 2)? *Vosne L. Domitium an vos L. Domitius deseruit?* Est-ce vous qui avez abandonné L. Domitius ou L. Domitius qui vous a laissés (Cæs., *B. C.*, 2, 32)? *Qværitur, virtus suamne propter dignitatem an propter fructus aliqvos expetatur,* on demande si la vertu doit être recherchée elle-même ou pour quelques avantages qu'elle procure (Cic., *de Or.*, 3, 29). *Sortietur an non?* Tirera-t-il au sort ou non (cette province)? (id., *Prov. Conj.*, 15). *Deliberabatur de Avarico, incendi placeret an defendi,* on délibérait sur Avaricum, si on la brûlerait ou si on la défendrait (Cæs., *B. G.*, 7, 15). *Refert, qvi audiant orationem, senatus an populus an judices,* il importe de considérer qui nous écoute, si c'est le sénat, le peuple ou des juges (Cic., *de Or.*, 3, 55). *In incerto erat, vicissent victine essent,* on ne savait s'ils étaient vainqueurs ou vaincus (Liv., 5, 28). *Nihil interesse putant, valeamus ægrine simus,* ils regardent comme indifférent que nous soyons bien portants ou malades (Cic., *Finn.*, 4, 25)? *Qvi teneant oras, hominesne feræne, qværere constituit,* il prend la résolution de chercher qui habite ces rivages, des hommes ou des animaux sauvages (Virg., *Æn.*, 1, 308). *Dicamne huic, an non dicam?* Le lui dirai-je, ou ne le lui dirai-je, point (Ter., *Eun.*, 4, 46)? *Qværitur, Corinthiis bellum indicamus an non?* La question est de savoir si nous devons ou non déclarer la guerre aux Corinthiens (Cic., *Inv.*, 1, 12). *Sunt hæc tua verba*

necne? Sont-ce là tes paroles, ou non (id., *Tusc.*, 3, 18)? *Utrum vultis patri Flacci licuisse istam pecuniam capere necne?* Le père de Flaccus pouvait-il, selon vous, prendre cet argent, ou non (id., *pro Flacc.*, 25)? *Dii utrum sint necne sint, quæritur*, on se demande s'il y a ou s'il n'y a pas de dieux (id., *N. D.*, 3, 7). *Demus beneficium necne, in nostra est potestate*, il dépend de nous de rendre ou de ne pas rendre service (id., *Off.*, 1, 15).

Rem. *Utrum* (d'*uter*, lequel des deux) indique par lui-même le nombre de membres (on s'en sert toutefois aussi quand il y en a plus de deux). On le renforce, en ajoutant *ne* au mot le plus rapproché sur lequel porte l'interrogation : *Est etiam illa distinctio, utrum illudne non videatur ægre ferendum, ex qvo suscepta sit ægritudo, an omnium rerum tollenda omnino ægritudo?* Il faut encore distinguer si la chose qui cause du chagrin n'est pas de celles dont on doit s'affliger ou s'il n'est absolument rien dont on se doive affecter (Cic., *Tusc.*, 4, 27). On trouve aussi, chez les poëtes, *utrumne*, en un seul mot.

Rem. 2. Il ne faut pas confondre cet *utrum*, avec *utrum*, pronom, auquel se rattachent en apposition deux membres marqués par *ne* — *an* : *Æqvum Scipio dicebat esse Siculos cogitare, utrum esset illis utilius, suisne servire an populo Romano obtemperare*, Scipion disait qu'il était juste que les Siciliens examinassent lequel était le plus avantageux pour eux, de vivre sous le joug de leurs compatriotes ou d'obéir au peuple romain (Cic., *Verr.*, 4, 33). *Utrum*, employé au lieu de *num*, dans une interrogation isolée, est une irrégularité très-rare.

§ 453. *An* ne se met pas seulement dans le second membre des interrogations disjonctives, il se place encore dans les interrogations simples qui se rattachent à ce qui précède pour le compléter et le fortifier, quand on demande ce qui en sera *autrement* (dans le cas où une objection peut être faite à ce qui précède) ou ce qui en sera *donc* (dans le cas où l'on fortifie une idée qui y est renfermée), ou même encore, quand à une question on ajoute, sous la forme d'une nouvelle interrogation, soit la réponse soit une conjecture (auquel cas *an* prend quelquefois la signification de *nonne*) : *Epicurus voluptatem sensus titillantem nimis etiam novit, qvippe qvi testificetur ne intelligere qvidem se posse, ubi sit aut qvod sit ullum bonum, præter illud, qvod sensibus et corpore capiatur. An hæc ab eo non dicuntur?* Épicure ne connaît même que trop la volupté qui remue agréablement les sens, puisqu'il déclare ne pouvoir comprendre le siége ou la nature d'un bien quelconque dont ne jouiraient pas les sens et le corps. Est-ce que ce ne sont pas là ses propres paroles? (Dit-il cela ou ne le dit-il pas?) (Cic., *Finn.*, 2, 3.)

Qvasi non necesse sit, qvod isto modo pronunties, id aut esse aut non esse. An tu dialecticis ne imbutus qvidem es? Comme s'il ne fallait pas nécessairement que ce que vous énoncez ainsi, soit ou ne soit pas. N'avez-vous donc pas la plus légère teinture de dialectique (id., *Tusc.*, 1, 7)? *Sed ad hæc, nisi molestum est, habeo, quæ velim. An me, inqvam, nisi te audire vellem, censes hæc dicturum fuisse?* Mais j'aurais, si vous le trouvez bon, quelque chose à répondre à cela. Croyez-vous donc que j'aurais dit ce que j'ai dit, si je n'avais eu le désir de vous entendre (id., *Fam.*, 1, 8)? *Qvid ais? an vēnit Pamphilus?* Que dis-tu? Pamphile est-il donc venu (Ter., *Hec.*, 3, 2, 11)? *Qvid dicis? an bello fugitivorum Siciliam virtute tua liberatam?* Que dis-tu? que par ta valeur la Sicile a été délivrée de la guerre des esclaves (Cic., *Verr.*, 5, 2)? *Qvando autem ista vis evanuit? an postqvam homines minus creduli esse cœperunt?* Et depuis quand cette force s'est-elle évanouie? serait-ce depuis que les hommes ont commencé à être moins crédules (id., *Div.*, 2, 57) *? La signification *ou?* se renforce par l'addition de *vero : An vero dubitamus, qvo ore Verres ceteros homines inferiore loco solitus sit appellare, qvi ob jus dicendum M. Octavium poscere pecuniam non dubitarit?* Aurons-nous des doutes maintenant sur le ton que prenait Verrès avec des hommes d'une naissance inférieure, lui qui, pour prononcer dans l'affaire de M. Octavius n'hésita pas à lui demander de l'argent (Cic., *Verr.*, 1, 48)? C'est ainsi que par *an* ou *an vero* on rattache souvent une double interrogation, qui renferme une conclusion (voy. § 438, à la fin). *An* ne s'emploie pas dans d'autres interrogations simples, excepté chez les écrivains de l'âge postérieur et chez les poëtes dans les interrogations dépendantes; p. ex. : *Reges dicuntur torqvere mero, qvem perpexisse laborant, an sit amicitia dignus*, les rois, dit-on, soumettent à l'épreuve du vin celui dont ils veulent juger les droits à leur amitié (celui qu'ils veulent juger, pour voir s'il est digne de leur amitié) (*Hor.*, *A. P.*, 436**). *Quæritur, an providentia mundus regatur*, on se demande si le monde est régi par une providence (Quintil., 3, 5, 6). Il faut toutefois faire ici exception

* *Numqvid duas habetis patrias? an est una illa patria communis?* Avez-vous donc deux patries? ou bien n'en avez-vous qu'une, la patrie commune? Cic., *Legg.*, 2, 2 : il n'y a point là disjonction; il y a d'abord une question simple : Auriez-vous par hasard deux patries? Puis on ajoute : votre patrie n'est-elle pas plutôt la commune patrie?

** Les poëtes emploient même quelquefois *an — an* dans une interrogation disjonctive (Virg., *Æn.*, 10, 680. Ov., *Met.*, 10, 2, 54)

pour *an* pris dans le sens de « si ne pas », qui se rapproche de l'affirmation, après *haud scio, nescio, dubito, dubium* ou *incertum est*, et quelquefois après d'autres expressions qui expriment une incertitude, une ignorance (*delibero, hæsito*) : *Quæ fuit unqvam in ullo homine tanta constantia? Constantiam dico? nescio an melius patientiam possim dicere*, dans quel homme vit-on jamais une si grande constance? je dis constance. Je ne sais trop si je ne pourrais pas dire plus exactement une si grande patience (Cic., *pro Lig.*, 9). *Aristotelem excepto Platone haud scio an recte dixerim principem philosophorum*, je pourrais peut-être à bon droit, en exceptant Platon, nommer Aristote le prince des philosophes (Cic., *Finn.*, 5, 3). *Est id qvidem magnum atqve haud scio an maximum*, c'est une chose importante et peut-être la plus importante (id., *ad Fam.*, 9, 15). *Dubito an Venusiam tendam et ibi exspectem de legionibus*, je ne sais si je ne ferai pas bien d'aller à Venouse et là d'attendre des nouvelles des légions (id., *ad Att.*, 16, 5). *Moriendum certe est, et id incertum, an hoc ipso die*, il est certain qu'il faut mourir et il est incertain si ce ne sera pas aujourd'hui même (id., *Cat. M.*, 20). *Qvi scis, an prudens huc se projecerit?* Sais-tu s'il ne s'est pas exprès jeté là (Hor., *A. P.*, 462)? Les expressions *haud scio an*, *nescio an* reçoivent ainsi le sens de « peut-être » et expriment la conjecture qu'une chose est. Le doute sur la réalité d'une chose se rend en mettant des mots négatifs à la suite : *Contigit tibi, qvod haud scio an nemini*, il t'est arrivé ce qui n'est peut-être arrivé à personne (Cic., *ad Fam.*, 9, 14). *Hoc dijudicari nescio an unqvam, sed hoc sermone certe non potest*, c'est une question qui ne sera peut-être jamais résolue, mais qui certainement ne saurait l'être dans cet entretien (id., *Legg.*, 1, 21). *Atqve haud scio an ne opus qvidem sit, nihil unqvam deesse amicis*, et je ne sais pas trop s'il est à souhaiter que nos amis n'aient jamais besoin de nous (id., *Læl.*, 14)*. *Anne* (*an* avec addition de *ne*) n'est pas très-usité, et en prose on ne le rencontre que dans le second membre : *Interrogatur, tria pauca sint anne multa?* On demande si trois c'est peu ou beaucoup (Cic., *Acad.*, 2, 29).

Rem. 1. *An* s'emploie quelquefois sans interrogation formelle, pour exprimer

* Chez les écrivains postérieurs *nescio an* s'emploie aussi tout simplement dans le sens de : « je ne sais si, j'ignore si », sans entraîner l'idée d'affirmation : *Nescio an noris hominem, qvanqvam nosse debes*, j'ignore si tu le connais ; oui, tu dois le connaître (Plin., *Ep.*, 6, 21).

d'ignorance ou l'hésitation entre deux idées (ou peut-être; il est incertain si — ou si) : *Themistocles, qvum ei Simonides an qvis alius artem memoriæ polliceretur, oblivionis, inquit, mallem*, Simonide ou peut-être quelque autre promettait à Thémistocle de lui apprendre l'art de se souvenir : J'aimerais mieux, répondit-il, celui d'oublier (Cic., *Finn.*, 2, 32). *Ea suspicio, vitio orationis an rei, haud sane purgata est*, je ne sais si c'est la faute de son langage ou la force des choses, mais ce soupçon, il ne s'en est certes point lavé (Liv., 28, 43, = *incertum, vitio orationis an rei*).

Rem. 2. Il faut bien se garder de confondre avec les interrogations disjonctives les interrogations portant sur deux ou plusieurs points différents mais non opposés, réunis par *aut*, et qui tous deux ou tous font attendre une réponse négative : *Qvid ergo? solem dicam aut lunam aut cœlum deum?* Que faire donc? Prendrai-je pour dieu le soleil ou la lune ou le ciel (Cic., *N. D.*, 1, 30)? *Num me igitur fefellit? Aut num Antonius diutius sui potuit esse dissimilis?* Cet homme m'a-t-il trompé? ou Antoine pouvait-il se déguiser plus longtemps (id., *Phil.*, 2, 36)?

§ 454. Une *réponse* affirmative s'exprime par *etiam, ita* (oui), ou (si l'on certifie) par *vero* (rarement *verum*), assurément, certainement; *sane* (*sane qvidem*), en vérité, vraiment, sans doute; ou simplement par le verbe par lequel a été faite l'interrogation. On réunit encore le verbe et *vero*, ou *vero* et un pronom, désignant le sujet sur lequel porte l'interrogation. Une réponse négative se rend par *non* (non), *minime* ou *minime vero* (pas du tout, pas le moins du monde, nullement).

Une réponse rectificative par *imo* (*imo vero*), « non, mais au contraire; non, mais plutôt ». *Aut etiam aut non respondere*, répondre oui ou non (Cic., *Acad.*, 2, 32). *Dices : Habeo hic, qvos legam, non minus disertos. Etiam; sed legendi semper occasio est, audiendi non semper*, vous me direz : J'ai ici à lire des ouvrages non moins éloquents. Oui, mais vous avez toujours l'occasion de lire, vous n'avez pas toujours celle d'entendre (Plin, *Ep.*, 2, 3). — *Qvidnam? inqvit Catulus; an laudationes? Ita, inqvit Antonius*, de quoi voulez-vous parler? dit Catulus; du panégyrique? — Oui, dit Antoine (Cic., *de Orat.*, 2, 10). *Ita vero; ita est, ita prorsus*, c'est bien cela; il en est ainsi; c'est tout à fait cela. — *Fuisti sæpe, credo, qvum Athenis esses, in scholis philosophorum. — Vero, ac libenter qvidem*, tu as souvent, je crois, pendant ton séjour à Athènes, fréquenté les écoles des philosophes. C'est vrai, et même avec plaisir (Cic., *Tusc.*, 2, 11). *Facies? — Verum*, tu le feras? — Oui vraiment (Ter., *Heaut.*, 5, 3, 11). *Visne locum mutemus et in insula ista sermonis reliqvo demus operam sedentes? — Sane qvidem*. Veux-tu que nous changions de place et que nous allions terminer cette discussion assis dans cette île? — Je le veux bien (Cic., *Legg.*,

2, 1). *Fierine potest?* cela se peut-il? — *Potest*, cela se peut. — *Qvæsivi, fierine posset. Ille posse respondit*, je demandai si la chose était possible. Il me répondit que oui. — *Dasne, aut manere animos post mortem aut morte ipsa interire?* — *Do vero*, accordes tu que les âmes ou subsistent après la mort ou sont anéanties par la mort même? — Je l'accorde (id., *Tusc.*, 1, 11). *Qværo, si hæc emptoribus venditor non dixerit, ædesqve vendiderit pluris multo, qvam se venditurum putarit, num injuste fecerit?* — *Ille vero, inquit Antipater*, je demande si le vendeur qui n'aurait pas déclaré cela aux acquéreurs et aurait vendu sa maison plus cher qu'il ne pensait, a agi injustement. — Sans doute, dit Antipater (id., *Off.*, 3, 13) *. — *Cognatus aliqvis fuit aut propinqvus?* — *Non*, était-ce un parent ou un proche? — Non (Cic., *Verr.*, 2, 43 = *non fuit*). *Num igitur peccamus?* — *Minime vos qvidem*, sommes-nous donc en faute? — En faute, vous? non, sans doute (id., *ad Att.*, 8, 9). *An tu hæc non credis?* — *Minime vero*, tu ne crois donc pas cela? — Pas le moins du monde (id., *Tusc.*, 1, 6). *Non faciam*, non, je ne le ferai pas. — *Causa igitur non bona est?* — *Imo optima*, la cause n'est donc pas bonne? — Au contraire, excellente (id., *ad Att.*, 9, 7). *Qvid? si patriam prodere conabitur pater, silebit ne filius?* — *Imo vero obsecrabit patrem, ne id faciat*, quoi! si le père s'efforce de trahir sa patrie, le fils se taira-t-il? — Non, mais il conjurera son père de ne le point faire (id., *Off.*, 3, 23). *Vivit? imo vero etiam in senatum venit?* il vit? que dis-je? il vient au sénat (id., *in Cat.*, 1, 1).

Rem. 1. Comme *vero* ne fait que corroborer la pensée émise, on peut le mettre aussi dans des propositions qui nient énergiquement une chose dont on doute; il se rend alors en français par « non » : *Ego vero tibi non irascor, mi frater*, non, mon frère, je ne me mets point en colère contre toi.

Rem. 2. Quand, au moyen d'*enim* (*nam*), on ajoute la raison ou l'explication à la réponse, souvent l'affirmation ou la négation n'est marquée par aucun mot particulier : *Tum Antonius : Heri enim, inquit, hoc mihi proposueram, ut hos abs te discipulos abducerem*, alors Antoine : c'est qu'hier, dit-il, je m'étais proposé de vous enlever ces disciples (Cic., *de Or.*, 2, 10). — *Si qvidem*, oui, si —.

§ 455. Particules négatives. Le mot ordinaire par lequel on énonce quelque chose négativement est *non* (non, ne... pas). *Haud* (ne... pas) exprime originairement la négation d'une manière un peu moins marquée (non pas précisément); toutefois on l'emploie souvent sans différence sensible; mais dans

* *Maxime*, certainement, très-volontiers (après un ordre), Tr.

la bonne prose *haud* ne s'emploie pas d'ordinaire avec les verbes (excepté dans l'expression *haud scio an*, qui signifie : je ne sais pas bien), mais seulement avec les adjectifs et les adverbes (p. ex. : *haud mediocris*, *haud spernendus*, *haud procul*, *haud sane*, *haud dubie* (sans doute, certainement), et chez quelques-uns des meilleurs écrivains (Cicéron, César) l'usage en est rare même dans ce dernier cas; chez d'autres il est plus fréquent. — A peine, ne..., presque point. se rend par *vix*.

Rem. 1. Quand la négation est opposée à une affirmation, *haud* ne se met pas même avec les adverbes; ainsi on ne dit pas : *haud tam-qvam; haud modo, sed; haud qvo, sed ;* mais toujours *non tam; non modo; non qvo.*

Rem. 2. *Neqvaqvam*, en aucune façon, nullement (*neutiqvam* ne se trouve guère que chez les poëtes); *haudqvaqvam*, à peu près nullement : *Homo prudens et gravis, haud qvaqvam eloqvens*, homme sage et vertueux, mais d'une éloquence à peu près nulle (Cic., *de Or.*, 1, 9).

Rem. 3. *Non possum non* avec l'infinitif équivaut à *non possum qvin*, avec le conjonctif, et signifie : je ne puis pas ne pas... ; je ne puis m'empêcher de; je ne puis faire autrement que de : *Non potui non dare litteras ad Cæsarem*, je n'ai pu me dispenser d'écrire à César (Cic., *ad Att.*, 8, 2). *Non poteram in illius patriæ custodis tanta suspicione non metu exanimari*, je ne pouvais qu'être glacé d'effroi, en voyant le magistrat chargé de veiller au salut de la patrie agité de si horribles soupçons (id., *pro Mil.*, 24). *Tuum consilium nemo potest non maxime laudare*, on ne peut refuser les plus grands éloges à ton projet (id., *ad Fam.*, 4, 7).

Rem. 4. Au lieu de *non*, on met quelquefois devant les verbes *nihil* (rien), sous aucun rapport, d'aucune façon (§ 229 *b*) : *Ea species nihil terruit eqvos*, cet aspect n'effraya aucunement les chevaux (Liv., 4, 33). *De vita beata nihil repugno*, touchant la vie heureuse, je ne fais aucune objection (Cic., *N. D.*, 1, 24). *Nihil necesse est ad omnes tuas litteras rescribere*, il n'est nullement nécessaire de répondre à toutes vos lettres (id., *ad Att.*, 7, 2). Rarement on trouve *nihil* avec des adjectifs : *Plebs Ardeatium, nihil Romanæ plebi similis, in agros optimatium excursiones facit*, le peuple d'Ardée, qui ne ressemble en rien à celui de Rome, fait des excursions sur les propriétés des nobles (Liv., 4, 9). *Non nihil molesta hæc sunt mihi*, cela n'est pas sans désagrément pour moi, me fâche un peu (Ter., *Ad.*, 1, 2, 62).

Rem. 5. Dans le discours et dans le style familier, ainsi que dans les imitations qu'on en fait, on trouve quelquefois *nullus* en apposition au sujet au lieu de *non*, et avec une signification un peu plus forte, « pas du tout » : *Sextus ab armis nullus discedit*, Sextus ne dépose point les armes (Cic., *ad Att.*, 15, 22). *Hæc bona in tabulas publicas nulla redierunt*, ces biens n'ont pas été du tout portés sur les registres publics (Cic., *pro Rosc. Am.*, 44). *Multa possunt videri esse, qvæ omnino nulla sunt*, beaucoup de choses peuvent paraître exister, qui n'existent absolument pas (id., *Acad.*, 2, 15). Au contraire on dit toujours *industria non mediocris*, zèle non médiocre, quand la négation porte sur l'adjectif; mais on dira : *Nemo magnus homo, nulla magna virtus invidiam effugit*, pas un grand homme, pas une grande vertu n'a échappé à l'envie.

§ 456. La négation, comme volonté, vœu ou dessein, s'exprime

par *ne*. *Ne* par conséquent s'emploie dans les vœux (avec le conjonctif, § 351), dans les commandements ou exhortations à entreprendre quelque chose (§ 352), dans les défenses et avertissements (§ 386), dans les propositions objectives après les verbes qui expriment une action, un effet produit, un effort tenté et une volonté (§ 372 *b* et § 375), et dans les propositions de but (§ 355; tandis qu'au contraire dans les propositions de conséquence et dans les propositions subjectives traitées aux § 373 et 374, on met *ut non*). Dans les propositions subjectives après les verbes qui expriment volonté et effort, § 372, mais non après ceux qui expriment un empêchement, § 375, et dans les propositions de but; souvent au lieu de *ne*, on emploie *ut — ne*, par lesquels on exprime d'abord le sujet ou le but en général, puis la négation : *Trebatio mandavi ut, si tu eum velles ad me mittere, ne recusaret*, j'ai mandé à Trébatius, que, si vous aviez envie de me l'envoyer, il ne s'y refusât pas (Cic., *ad Fam.*, 4, 1). *Sed ut hic, qvi intervenit, ne ignoret, qvæ res agatur, de naturâ agebamus deorum*, mais pour que celui qui intervient n'ignore pas de quoi il est question, nous traitions de la nature des dieux (id., *N. D.*, 1, 7). En latin la négation dans une proposition finale ou subjective ne s'exprime pas par un pronom ou par un adverbe pronominal négatif (comme *nemo, nihil*), mais par la particule négative suivie d'un pronom affirmatif (*ne qvis*, *ne qvid*, *ne ullus*, *ne cubi*, *neqvando*). *Edictum est ne qvis injussu consulis castris egrederetur*, il a été proclamé que personne ne sortît du camp sans l'ordre du consul. De même, dans les défenses, on dit *ne qvis faciat*, que personne ne fasse; *ne qvid feceris*, ne fais rien, plus souvent que *nemo faciat*, *nihil feceris* (surtout dans la langue juridique). Il en est de même en français où « personne, rien, aucun » sont des termes affirmatifs, que la négation « ne » doit toujours accompagner.

Rem. 1. *Ne* est la particule négative la plus courte; on la voit aussi dans *ne — qvidem*, *neqve*, *nescio*, etc.

Rem. 2. Dans un petit nombre de passages, et le plus souvent chez les poëtes, on trouve *non* au lieu de *ne* avec un conjonctif de défense ou de commandement; p. ex. : *Non sint sine lege capilli*, que les cheveux ne soient point en désordre (Ov., *A. A.*, 3, 134).

Rem. 3. Dans les propositions subjectives après les verbes qui signifient produit, effet, résultat, particulièrement après *facio* et *efficio*, on met aussi *ut non* (*ut nemo*, *ut nihil*, *ut nusqvam*, etc.) : *Ex hoc efficitur, non ut voluptas ne sit voluptas, sed ut voluptas non sit summum bonum*, il résulte de là non pas que la volupté n'est pas volupté, mais que la volupté n'est pas le souverain bien

(Cic., *Finn.*, 2, 8). De même on trouve *non* (sans *ut*) après *velim*, *vellem* (§ 850, *b*. *Rem.* 1) : *Vellem tua te occupatio non impedisset,* je voudrais que tes occupations ne t'eussent point empêché (id., *Att.*, 3, 22).

Rem. 4. On emploie *ut ne* dans le sens de « de manière à, en sorte que ne... pas, à la condition de ne... pas (de temps en temps *ne*), quand l'expression qui précède indique l'idée de soin, de précaution, de restriction; particulièrement avec *ita* dans le premier membre : *Minucius sciebat, ita se rem augere oportere, ut ne qvid de libertate deperderet,* Minucius savait qu'il devait augmenter sa fortune de manière à ne rien perdre de sa liberté (c.-à-d. que le soin d'augmenter sa fortune ne devait lui faire rien perdre de sa liberté) (Cic., *Verr.*, 2, 30). *Danda opera est, ut etiam singulis consulatur, sed ita, ut ea res aut prosit aut certe ne obsit reipublicæ,* il faut chercher à servir les intérêts de chacun, mais de manière à être utile ou du moins à ne pas nuire à l'État (id., *Off.*, 2, 21). *Ita admissi sunt in urbem, ne tamen iis senatus daretur,* ils furent reçus dans Rome, mais sans leur donner audience au sénat (Liv., 22, 61.

§ 457. Ne — qvidem (toujours séparé par le mot qui renferme l'idée importante et qui forme l'opposition) signifie : « pas davantage non plus » (aussi peu que ce qui précède ou que quelque autre chose) : *Postero die Curio milites in acie collocat. Ne Varus qvidem dubitat copias producere*, le lendemain Curion range ses soldats en bataille. Varus n'hésite pas davantage (n'hésite pas non plus) à faire avancer ses troupes (Cæs., *B. C.*, 2, 33). *Si non sunt, nihil possunt esse; ita ne miseri qvidem sunt*, s'ils n'existent pas, ils ne peuvent rien être; ainsi ils ne sont pas malheureux non plus (ils ne peuvent pas davantage être malheureux). (Cic., *Tusc.*, 1, 6). Le plus souvent *ne — qvidem* fait ressortir l'objet de la négation et signifie : « pas même ». *Ne matri qvidem dixi,* je ne l'ai pas dit même à ma mère. *Ne cum Cæsare qvidem egi,* je n'ai traité avec personne, pas même avec César. *Ac ne illud qvidem vobis negligendum puto, qvod mihi ego extremum proposueram*, et je crois que vous ne devez pas même négliger un fait que je m'étais proposé de signaler le dernier (Cic., *pro leg. Man.*, 7). On dit aussi *et ne — qvidem.* Souvent entre *ne* et *qvidem* se place une courte proposition accessoire ou la conjonction et le mot le plus important de la proposition accessoire : *Ne qvantum possumus qvidem, cogimur,* on ne nous demande pas même tout ce que nous pouvons (id., *Cat. M.*, 11). *Neqve contra rempublicam neqve contra jusjurandum ac fidem amici causa vir bonus faciet, ne si judex qvidem erit de ipso amico,* un homme de bien ne trahira jamais pour son ami ni la république, ni son serment, ni la bonne foi, pas même s'il avait à juger cet ami même (Cic., *Off.*, 3, 10).

Rem. Les écrivains postérieurs (à partir de Tite-Live et d'Ovide) se servent de *nec* dans le même sens que *ne — qvidem* : *Non inutilem puto hanc cognitionem; alioqvi nec tradidissem;* je ne juge pas cette connaissance inutile; autrement je n'en eusse pas même parlé (Quintil., 5, 10, 129). *Esse aliqvid manes et subterranea regna, nec pueri credunt,* que les mânes et les royaumes souterrains soient quelque chose, les enfants mêmes ne le croient pas (Juven., 2, 152).

§ 458. *a.* Une négation jointe à une particule copulative (et ne — pas) se rend d'ordinaire en latin par ***neque*** ou ***nec*** (qui n'est point par conséquent un simple adverbe, mais une conjonction négative) : ***Cæsar substitit neqve hostes lacessivit,*** César s'arrêta et ne harcela point l'ennemi. ***De Qvinto fratre nuntii tristes nobis nec varii venerant,*** des nouvelles tristes et non différentes m'étaient parvenues sur mon frère Quintus (Cic., *ad Att.*, 3, 17). ***Neqve*** et ***nec,*** renfermant la négation et la conjonction, veulent après eux un pronom ou un adverbe affirmatif (*neqve qvisqvam, qvidqvam, ullus, usqvam, unqvam*) : ***Horæ cedunt, et dies, et menses, et anni, nec præteritum tempus unqvam revertitur,*** les heures, les jours, les mois, les années s'écoulent, et le temps passé ne revient jamais (Cic., *Cat. M.*, 19).

Rem. 1. Cependant on emploie quelquefois *et non,* quand la négation se confond comme dans une seule et même idée dans un des mots qui suivent et que la pensée entière se coordonne avec ce qui précède : *Patior, judices, et non moleste fero,* je le souffre, juges, et n'en suis point fâché (ici *non* appartient à *moleste* et la pensée entière contenue dans *non moleste fero* se rattache à *patior*), (Cic., *Verr.*, 1, 1). *Demetrius Syrus, vetus et non ignobilis dicendi magister,* Démétrius de Syrie, maître d'éloquence ancien et non sans renommée (= et assez renommé), (Cic., *Brut.*, 91). *Habebit igitur lingvam deus et non loqvetur* (= *et tacebit*), ainsi un dieu aura une langue et ne parlera pas (id., *N. D.*, 1, 33). On dit aussi *et nemo, et nullus,* etc.; *nullusqve, nihilqve,* etc. : *Domus temere et nullo consilio administratur,* la maison est administrée au hasard et sans règle (Cic., *Inv.*, 1, 34). *Nihil hominem, nisi qvod honestum decorumqve sit, aut admirari aut optare oportet, nulliqve neqve homini neqve fortunæ succumbere,* un homme ne doit admirer ou désirer que ce qui est honnête et convenable, et ne plier ni devant les hommes ni devant la fortune (Id., *Off.*, 1, 20). *Eo simus animo, ut moriendi diem nobis faustum putemus nihilqve in malis ducamus, qvod sit a diis constitutum,* soyons dans une telle disposition d'esprit, que le jour de notre mort nous paraisse heureux et que rien de ce que les dieux ont déterminé ne soit un mal à nos yeux (id., *Tusc.*, 1, 49). On trouve particulièrement *ac non, et non* dans le sens de « et non pas, et non plutôt » (dans les indications rectificatives qui suivent les expressions conditionnelles, interrogatives ou ironiques) : *Nam si qvam Rubrius injuriam suo nomine ac non impulsu tuo fecisset, de tui comitis injuria qvestum ad te venissent,* car si Rubrius avait commis quelque injustice en son propre nom et non à ton instigation, ils seraient venus se plaindre à toi de l'injustice de ton acolyte (Cic., *Verr.*, 1, 31). *Qvasi vero isti, qvos commemoras, propterea ma-*

gistratus ceperint, *qvod triumpharint, et non, qvia commissi sunt iis magistratus, re bene gesta triumpharint*, comme si ceux dont tu parles avaient pris les magistratures pour avoir triomphé et non pas, au contraire, triomphé parce que les magistratures leur ont été confiées après une glorieuse gestion (id., *pro Planc.*, 25). *C. Antonius, tanqvam extruderetur a senatu in Macedoniam ac non contra prohiberetur proficisci, sic cucurrit*, C. Antoine, comme si le sénat l'eût poussé en Macédoine et ne lui eût pas plutôt défendu de partir, y a couru (id., *Phil.*, 10, 5). Au rebours, on emploie volontiers *non*, au lieu de *et non* ou *sed non*, quand on oppose négativement le mal au bien, le faux au vrai : *Hæc morum vitia sunt, non senectutis*, ce sont là des défauts du caractère et non de la vieillesse (id., *Cat. M.*, 18).

Rem. 2. Quelquefois même la particule copulative, qui rattache une nouvelle proposition principale, est unie à une négation qui appartient à la proposition coordonnée (antérieure) : *Consules in Hernicos exercitum duxerunt*, NEQVE *inventis in agro hostibus, Ferentinum, urbem eorum, vi ceperunt*, les consuls conduisirent l'armée contre les Herniques et, n'ayant pas trouvé les ennemis sur leur territoire, prirent de force Férentinum, leur ville (Liv., 7, 8) = *et, qvum hostes in agro non invenissent, urbem*, etc.). *Hostes deustos pluteos turrium videbant, nec facile adire apertos ad auxiliandum animadvertebant*, les ennemis voyaient les toits des tours incendiés et remarquaient qu'il n'était pas facile d'aller secourir les leurs à découvert (Cæs., *B. G.*, 7, 25) = *et animadvertebant non facile*, etc. — Les poëtes vont même jusqu'à fondre avec une négation le *et* qui appartient à *ait* ou *inquit*, dans les discours qu'ils rapportent : *Tum demum ingemuit, Neqve, ait, sine numine vincit* (= *et ait : non sine numine vincit*), alors enfin il gémit et dit : Ce n'est pas sans le secours divin qu'il triomphe (Ovid., *Met.*, 11, 263).

b. NEQVE se met au lieu du simple *non*, quand une proposition négative est rattachée par *enim, tamen, vero* (*neque enim, neqve tamen, neqve vero*). Toutefois on rencontre de temps en temps *non enim*, rarement *non tamen*, qui donne plus de force à la négation. (*Nam — non* ne se trouve que là où la négation se lie étroitement à un mot qui suit. *Neqve enim — neqve* et *nam neqve — neqve*).

c. La liaison de deux ou plusieurs membres négatifs se fait au moyen de *neqve — neqve* (*nec — nec; neqve — nec; nec — neqve*), *ni — ni;* p. ex. : *Neqve bonus neqve malus*, ni bon ni mauvais; *neqve consilium mihi placet neqve auctor probatur*, je n'approuve ni le conseil ni celui qui le donne. Le second membre peut être mis en plus fort relief par l'addition de *vero : Secundum genus cupiditatum Epicurus nec ad potiendum difficile esse censet nec vero ad carendum*, quant à la seconde classe de nos cupidités Épicure pense qu'il n'est difficile ni de les satisfaire ni de s'en passer (Cic., *Tusc.*, 5, 33). Deux propositions dont l'une est affirmative et l'autre négative se lient par *et — neqve; neqve — et* (plus rarement *neqve — que*) : *Intelligitis Pompejo et animum præsto fuisse neqve consilium defuisse*, vous

voyez que Pompée avait du cœur et qu'il ne manquait pas de prudence (Cic., *Phil.*, 13, 6). *Patebat via et certa nec longa,* un chemin était ouvert à la fois sûr et court (non long), id., *ib.*, 11, 2. *Voluptates agricolarum nec vlla impediuntur senectute et mihi ad sapientis vitam proxime videntur accedere*, les plaisirs des agriculteurs ne sont entravés par aucun degré de la vieillesse et ils me semblent se rapprocher le plus de la vie du sage (id., *Cat. M.*, 15). *Homo nec meo judicio stultus et suo valde prudens,* homme que je ne juge point sot et qui se trouve fort avisé (id., *de Or.*, 1, 39). *Ex qvo intelligitur, nec intemperantiam propter se esse fugiendam temperantiamqve expetendam, non qvia voluptates fugiat, sed qvia majores conseqvatur,* on voit par là que ce n'est point pour elle-même qu'il faut fuir l'intempérance, et qu'il faut rechercher la tempérance, non parce qu'elle fuit les voluptés, mais parce qu'elle nous en ménage de plus grandes (id., *Finn.*, 1, 14). *Neqve — et; et — neqve* ne peuvent se rendre exactement en français que par un autre tour. Notre langue n'admet pas cet accouplement d'une affirmation et d'une négation mises ainsi en corrélation.

Rem. 1. Au lieu de *et — neqve* on peut mettre *et — et non,* quand la négation contenue dans *et non* (d'après *a. Rem.* 1) se fond exactement dans une notion unique avec un des mots qui suivent : *Manlius et semper me coluit diligentissime et a nostris studiis non abhorret,* Manlius m'a toujours témoigné les plus grands égards et il n'est pas étranger à nos études (Cic., *ad Fam.*, 13, 18). *Assentior tibi et multum facetias in dicendo prodesse sæpe et arte nullo modo posse tradi,* je suis de votre avis sur ces deux points, que la plaisanterie est souvent utile à l'orateur et qu'on ne peut la soumettre à des règles (Cic., *de Or.*, 2, 56). *Multa aliorum judicio et facienda et non facienda nobis sunt,* nous devons consulter le jugement d'autrui et pour faire et pour ne pas faire beaucoup de choses (Cic., *Off.*, 1, 41, où *neqve* ne pouvait pas absolument être mis).

Rem. 2. Quand une négation (*non, neqve,* et ne pas, ou un pronom négatif, ainsi que *nego, nolo*) appartient à deux idées réunies et se trouve placée devant (en tête de la première), on les lie volontiers toutes deux négativement en latin, de sorte que la négation se trouve répétée : NON *enim solum acuenda nobis* NEQUE *procudenda lingva est, sed complendum pectus maximarum rerum copia et varietate*, il ne suffit point en effet d'aiguiser ni de façonner sa langue à la parole, il faut encore meubler son esprit d'un fonds inépuisable de connaissances sérieuses et variées (Cic., *de Or.*, 3, 30). *Minora dii negligunt nec agellos singulorum nec viticulas perseqvuntur,* les dieux négligent les choses de moindre importance et n'ont pas toujours les yeux fixés sur le coin de terrain ni sur les petites vignes de chacun (id., *N. D.*, 3, 35)*. On n'emploie en

* Il est insolite de placer la négation commune à la fin, comme ici : *Agrum in his regionibus meliorem neqve pretii majoris nemo habet,* personne ne possède dans ce pays un terrain meilleur ni de plus grand prix (Ter., *Heaut.*, 1, 1, 12).

prose que la liaison affirmative, quand les deux idées se confondent en une : *Nulla res tanta* AC *tam difficilis est, qvam Q. Catulus non consilio regere possit,* il n'est chose si grande et si difficile que Q. Catulus ne puisse diriger par sa sagesse (Cic., *pro leg. Man.,* 20). *Nec tantum mœrorem* AC *luctum senatui mors P. Clodii afferebat, ut nova qvæstio constitueretur,* et la mort de P. Clodius ne causait point au sénat un chagrin et un deuil assez grands pour instituer une nouvelle procédure (id., *pro Mil.,* 5). Les poëtes usent ici d'une plus grande liberté; toutefois il est très-insolite qu'une nouvelle proposition à laquelle la négation doit aussi se rapporter, soit rattàchée par *et* ou *qve*. Au contraire le second membre (de la même proposition) peut être lié par *aut* ou *ve* : *Neqve enim mari venturum aut ea parte virium dimicaturum hostem credebant,* on ne croyait point en effet que l'ennemi dût arriver par mer ou combattre avec cette partie de ses forces (Liv., 21, 17). *Non recito ubivis coramve quibus libet,* je ne lis pas partout ou devant les premiers venus (Hor., *Sat.,* 1, 4, 73). On dit aussi *nec — nec — aut : Eqvites hostibus neqve sui colligendi neqve consistendi aut ex essedis desiliendi facultatem dederunt,* la cavalerie ne permit aux ennemis ni de se rallier ni de s'arrêter ou de s'élancer hors de leurs chariots (Cæs., *B. C.,* 5, 17). Mais la liaison par un simple *aut* ou *ve* d'une nouvelle proposition, qui est aussi niée, est un procédé poétique : *Nec te hinc comitem asportare Creüsam fas (est) aut ille sinit superi regnator Olympi,* il ne t'est pas permis d'emmener d'ici avec toi Créüse ni le souverain de l'Olympe supérieur ne le souffre (Virg., *Æn.,* 2, 778). On trouve aussi *aut — aut* après une négation : *Ante id tempus nemo aut miles aut eqves à Cæsare ad Pompejum transierat,* avant cette époque personne, ni fantassin ni cavalier, n'avait passé de César à Pompée (Cæs., *B. C.,* 3, 61). *Consciorum nemo aut latuit aut fugit,* aucun des complices ne se cacha ni ne prit la fuite (Liv., 24, 5). *Nondum aut pulsus remorum strepitusqve alius nauticus exaudiebatur aut promontoria classem aperiebant,* on n'entendait pas encore le battement des rames et les autres bruits nautiques, ni du haut des promontoires on ne découvrait la flotte (id., 22, 19).

§ 459. Pour *et ne* et pour *aut* après *ne* on emploie *neve, neu : Hominem mortuum in urbe ne sepelito neve urito,* n'ensevelissez ni ne brûlez dans la ville un homme mort (Cic., *Legg.,* 2, 23). *Opera dabatur, ne qvod iis colloqvium inter se neve qvæ communicatio consilii esset,* on avait soin d'empêcher tout entretien, toute communication de vues entre eux (Liv., 23, 34). *Cæsar milites cohortatus est, uti suæ pristinæ virtutis memoriam retinerent neu perturbarentur animo,* César exhorta ses soldats à se souvenir de leur ancienne valeur et à ne point se troubler (Cæs., *B. G.,* 2, 21). *Neve — neve* redoublé (comme *neqve — neqve*) se trouve dans les défenses, mais rarement : *Neve tibi ad solem vergant vineta cadentem neve inter vites corulum sere,* que tes vignobles ne regardent point le soleil couchant et ne plante pas de coudrier parmi tes vignes (Virg., *G.,* 2,298); et dans les propositions subordonnées précédées de *ut* (*ut neve — neve*) : *Peto a te, ut id a me neve in hoc reo, neve in aliis reqviras,* je vous demande de ne me faire jamais cette

question ni pour cet accusé ni pour d'autres (Cic., *ad Fam.*, 1, 9).

Rem. On trouve néanmoins quelques exemples de *nec* mis pour *neve* : *Teneamus eum cursum, qvi semper fuit optimi cujusqve, neqve ea signa audiamus, qvæ receptui canunt*, poursuivons cette carrière, qui fut toujours celle des plus nobles cœurs et n'écoutons pas les lâches qui sonnent la retraite (Cic., *Rep.*, 1, 2). *Nec hoc pertimueris*, et ne redoute point cela (Cic.). *Hæc igitur lex in amicitia sanciatur, ut neqve rogemus res turpes neqve faciamus rogati*, que ce soit donc une loi en amitié de ne rien demander ni rien accorder de honteux (Cic., *Læl.*, 12). Chez les poëtes on trouve aussi *neve* pour *et ne*, la préposition *et* se rapportant à une autre proposition (comme avec *neqve*, § 458 *a. Rem.* 2) : *Neve foret terris securior arduus æther, affectasse ferunt regnum cœleste gigantas*, et, pour que le sublime éther ne jouît pas d'une plus grande sécurité que la terre, on dit que les géants aspirèrent au royaume des cieux (Ov., *Met.*, 1, 151).

§ 460. Deux *négations* se détruisent mutuellement. Si la particule négative est immédiatement placée devant un terme négatif ou réunie à lui, elle n'enlève la négation que dans sa *généralité* et il en résulte une affirmation *indéterminée*; ainsi *non nemo* (non personne ne) équivaut à « quelqu'un », *nonnullus*, quelques-uns, *non nihil*, quelque chose; *non numqvam*, quelquefois. Si, au contraire, *non* appartient au prédicat, et que ce prédicat (négatif) se trouve énoncé avec une idée négative, il en résulte une affirmation *générale* : il n'est personne qui ne fasse cela, tout le monde sans exception fait cela; ainsi *nemo non*, *nullus non*; tout le monde; *nihil non*, tout; *numqvam non*, toujours; *nusqvam non*, partout; *nemo Arpinas non Plancio studuit*, il n'est point d'Arpinate qui ne se soit intéressé pour Plancius (Cic., *pro Planc.*, 9). *Nulli non ad nocendum satis virium est*, tout le monde a assez de force pour nuire (Sen., *Ep.*, 105). *Achilles nihil non arroget armis*, qu'Achille s'arroge tout, les armes à la main (Hor., *A. P.*, 122). (Sur *non possum non*, voy. § 455; *Rem.* 3.)

Rem. 1. *Nec non* en bonne prose ne se met pas purement et simplement pour *et;* il ne s'emploie pas non plus pour lier deux mots isolés, mais il sert à continuer la pensée en ajoutant que telle ou telle autre chose ne saurait non plus être niée : *Nec hoc Zeno non vidit, sed verborum magnificentia est delectatus*, et cela n'échappa point à la perspicacité de Zénon, mais il fut séduit par l'éclat des mots (Cic., *Finn.*, 4, 22). *Neqve vero non omni supplicio digni P. Claudius, L. Junius consules, qvi contra auspicia navigarunt*, il est incontestable que les consuls P. Claudius, L. Junius méritent les plus grands supplices pour s'être mis en mer malgré des auspices défavorables (Cic., *Div.*, 2, 33). *Nec enim is, qvi in te adhuc injustior, qvam tua dignitas postulabat, fuit, non magna signa dedit animi erga te mitigati*, tel en effet s'est jusqu'ici

montré injuste à l'excès envers vous, qui déjà donne des signes d'un retour à de meilleurs sentiments à votre égard (Cic., *ad Fam.*, 6, 1). Des écrivains moins purs et les poëtes emploient anssi *nec non* rapprochés et sans rien qui les sépare (*Nec non et Tyrii — convenere,* les Tyriens eux-mêmes se réunirent (Virg., *Æn.*, 1, 707) et pour lier deux idées isolées (et aussi).

Rem. 2. Deux négations ne se détruisent pas *a*) quand une proposition commence par une négation générale et qu'ensuite une autre idée particulière se produit au moyen de *ne — qvidem;* ou *b*) quand une négation générale précède et se répète ensuite à chaque membre particulier : *Non enim prætereundum est ne id qvidem,* il ne faut pas omettre cela même (Cic., *Verr.*, 1, 60). *Epicurus, qvid præter voluptatem sit bonum,* NEGAT *se posse ne suspicari qvidem,* Épicure nie pouvoir même soupçonner ce que c'est que le bien en dehors de la volupté (id., *Finn.*, 2. 10). — *Sic habeas, nihil mehercule te mihi nec carius esse nec suavius,* persuade-toi bien que je n'ai rien de plus cher ni de plus doux que toi (id., *ad Att.*, 5, 1, où on pouvait, d'après le § 458 *c. Rem.* 2, dire : *aut carius aut svavius*). *Nemo unquam neqve poëta neqve orator fuit, qvi qvenqvam meliorem qvam se putaret,* il n'y eut jamais ni poëte ni orateur qui en reconnût un autre supérieur à lui (id., *ib.*, 14, 20). *Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus nec Linus,* ni le Thrace Orphée ni Linus ne me vaincront dans l'art des vers (Virg., *B.*, 4, 55). *Ea* NESCIEBANT NEC *ubi nec qvalia essent,* ils ne savaient ni où elles résident ni en quoi elles consistent (ces grandes choses), Cic., *Tusc.*, 3, 2. *Nolebant successum non patribus, non consulibus,* ils ne voulaient le triomphe ni des patriciens ni des consuls (Liv., 2, 45)*.

§ 461. *a.* Une GRADATION ascendante se rend par *non modo, non tantum, non solum* (non-seulement) ; *sed etiam, verum etiam* (mais encore).

Rem. *Modo* marque proprement plutôt la mesure, le degré ; *solum,* l'étendue, la compréhension ; mais c'est toute la différence qu'on y remarque. *Non tantum* ne s'emploie guère que là où le sujet ou le prédicat est commun aux deux membres. Au lieu de *sed etiam* on trouve aussi un simple *sed,* par lequel on substitue à l'idée qui précède une idée qui la contient aussi, mais plus compréhensive : *Pollio omnibus negotiis non interfuit solum, sed præfuit,* Pollion n'assista pas seulement, mais il présida à toutes les affaires (Cic., *ad Fam.*, 1, 6) ; mais on le trouve aussi sans cette signification accessoire. On rencontre, mais rarement, *sed — qvoqve,* qui exprime non une gradation, mais une simple addition. Le dernier membre peut aussi être négatif : *Non modo (non solum) non — sed etiam (sed potius, sed)* : *Non modo non oppugnator, sed etiam defensor fuit,* non-seulement il n'attaqua pas, mais il défendit même (Cic., *pro Planc.*, 31). *Hoc non modo non pro me est, sed contra me est potius,* cela non-seulement n'est pas pour moi, mais est plutôt contre moi (id., *de Or.*, 3, 20).

b. Pour marquer une gradation descendante, c.-à-d. un dégré de plus dans la négation (et nier même l'existence d'une chose), à *non modo* ou *non solum* on oppose *sed ne — qvidem,*

* Chez les comiques on trouve quelquefois *neque haud* pour le simple *neqve.*

ou *sed vix : Vobis inter vos non modo voluntas conjuncta fuit, sed ne præda qvidem adhuc divisa est*, non-seulement vous étiez unis d'intention, mais le butin n'a pas même encore été partagé entre vous (Cic., *Div. in Cæc.*, 11). Ordinairement *non modo, non solum*, est accompagné d'une autre négation soit après, soit avant. Si c'est après, *non modo, non solum* s'applique à l'idée négative (non-seulement ne... pas, non-seulement personne ne...); si c'est avant; la négation est commune aux deux membres (*nemo non modo, nihil non modo*), et dans ce dernier cas la négation se trouve répétée dans *ne — qvidem : a. Ego non modo tibi non irascor, sed ne reprehendo qvidem factum tuum*, non-seulement je ne m'irrite point contre toi, mais je ne blâme même pas ta conduite (Cic., *pro Sull.*, 17). *Non modo nihil acqvisiverunt, sed ne relictum qvidem et traditum et suum conservaverunt*, non-seulement ils n'ont rien acquis, mais ils n'ont pas même su conserver ce qui leur avait été laissé, transmis, ce qui leur appartenait (id., *de Or.*, 3, 32). *Obscœnitas non solum non foro digna, sed vix convivio liberorum*, l'obscénité non-seulement n'est pas digne du forum, mais elle l'est à peine d'un festin où siégent d'honnêtes gens (id., *ib.*, 2, 62). — b. *Nihil iis Verres non modo de fructu, sed ne de bonis qvidem suis reliqvi fecit*, Verrès ne leur a rien laissé, je ne dis pas de leur revenu, mais même de leurs biens (id., *Verr.*, 3, 48). *Nullum non modo illustre, sed ne notum qvidem factum*, pas un fait je ne dis pas illustre, mais même connu (id., *in Pis.*, 1). *Id ne unqvam posthac non modo confici, sed ne cogitari qvidem possit a civibus, hodierno die providendum est*, il faut pourvoir aujourd'hui à ce que cela ne puisse plus désormais, je ne dis pas être consommé, mais même conçu par des citoyens (id., *Cat.*, 4, 9). Si les deux membres ont un prédicat commun, auquel la négation se rapporte, et que celle-ci soit placée dans le dernier membre, on peut alors rapporter à l'ensemble la négation renfermée dans *ne — qvidem* ou *vix*, et mettre dans le premier membre, non pas *non modo non*, *non solum non*, mais simplement *non modo, non solum : Assentatio non modo amico, sed ne libero qvidem digna est*, la flatterie est indigne non-seulement d'un ami, mais même d'un homme libre (Cic., *Læl.*, 24). *Senatui non solum juvare rempublicam, sed ne lugere qvidem licuit*, le sénat n'a pas eu la liberté je ne dis pas d'aider la république, mais même de la pleurer (id., *in Pis.*, 10). *Non modo manus tanti exercitus, sed ne vestigium*

qvidem cuiqvam privato nocuit, pas un particulier n'eut à souffrir, je ne dis pas des violences, mais même du passage d'une si grande armée (id., *pro leg. Manil.*, 13). (Dans la forme complète on dirait : *Nemini privato non modo manus tanti exercitus, sed ne vestigium qvidem nocuit.*) *Advena non modo civicæ, sed ne Italicæ qvidem stirpis*, un étranger qui non-seulement n'est pas de Rome, mais n'est pas même de race italique (Liv., 1, 40). *Hæc genera virtutum non solum in moribus nostris, sed vix jam in libris reperiuntur*, ces sortes de vertus ne se rencontrent plus, je ne dis pas dans nos mœurs; on les retrouve à peine dans les livres (Cic., *pro Cœl.*, 17). Mais la forme complète est aussi usitée : *Hoc non modo non laudari, sed ne concedi qvidem potest*, on ne saurait je ne dis pas louer, mais même accorder cela (Cic., *pro Mur.*, 3). *Sthenius id potuit, qvod non modo Siculus nemo, sed ne Sicilia qvidem tota potuisset*, Sthénius a pu ce que non-seulement pas un Sicilien, mais même la Sicile tout entière n'aurait pu (Cic., *Verr.*, 2, 46).

Rem. 1. On dit de même : *Hoc non modo recte fieri, sed omnino fieri non potest*, non-seulement cela ne peut se faire bien, mais ne peut pas du tout être fait (Cic., *Acad.*, 2, 19). Si chaque membre a son prédicat particulier, par une inexactitude très-rare, on dit *non modo, sed ne — qvidem*, au lieu de *non modo non*.

Rem. 2. *Non modo* (mais non *non solum*) se met aussi, suivi de *sed* (*sed etiam; verum, verum etiam*) dans la signification de : je ne dis pas, je ne dirai pas (*non dico, non dicam*), quand on veut faire entendre que le premier membre dit trop et qu'on s'arrête au second, qui dit moins : *Qvæ civitas est in Asia, qvæ non modo imperatoris aut legati, sed unius tribuni militum animos ac spiritus capere possit?* Citez une ville dans toute l'Asie qui soit capable de suffire au faste et à l'orgueil, je ne dis pas d'un général ou d'un lieutenant, mais d'un seul tribun militaire (Cic., *pro leg. Man.*, 22). *Sine ulla non modo religione, verum etiam dissimulatione*, je ne dis pas sans scrupule, mais même sans pudeur (id., *Verr.*, 5, 1). *Num exploratum cuiqvam esse potest, qvomodo sese habiturum sit corpus, non dico ad annum, sed ad vesperum?* Est-il quelqu'un qui puisse savoir comment il se portera je ne dis pas dans un an, mais ce soir? (id., *Finn.*, 2, 28).

Rem. 3. *Non modo* (*non solum*) peut aussi se placer après le membre principal, pour indiquer tout d'abord la chose dont l'énoncé passe naturellement en dernière ligne et a le plus de valeur : *Secundas etiam res nostras, non modo adversas, pertimescebam*, je redoutais même la prospérité, et non pas seulement la mauvaise fortune (Cic., *ad Fam.*, 4, 14). Si l'énonciation principale est négative (*non, nullus, ne — qvidem*), *non modo* exprime alors ce qu'on nie avec plus d'énergie encore (bien moins encore; bien loin de) : *Nullum meum minimum dictum, non modo factum, pro Cæsare intercessit*, je n'ai pas dit le plus petit mot, à plus forte raison fait la moindre démarche, en faveur de César (id., *ad Fam.*, 1, 9, 62). *Apollinis oracula nunqvam ne mediocri qvidem cuiqvam, non modo prudenti, probata sunt*, les oracles d'Apollon n'ont jamais trouvé créance auprès des esprits ordinaires, encore moins auprès des gens éclai-

rès (id., *Div.*, 2. 55). *Nedum*, bien loin de, ou que; — voy. § 355; puis aussi sans verbe, comme adverbe : bien moins encore; depuis Tite-Live on le trouve aussi employé sans négation qui précède : à plus forte raison; bien plutôt.

§ 462. *a.* Parmi les autres expressions négatives particulières, on peut remarquer : *non ita,* non tellement (*non ita magnus*, *haud ita magnus*, qui n'est pas si grand, c.-à-d. assez peu grand, qui n'est guère grand); *non item,* non de même; mais non pas (ou simplement : non, dans les propositions opposées, en sous-entendant le précédent prédicat : *corporum offensiones sine culpa accidere possunt, animorum non item,* nous pouvons être innocents des maladies du corps, de celles de l'âme, non (il n'en est pas de même des maladies de l'âme), Cic., *Tusc.*, 4, 14; *nondum,* pas encore (*neqve dum*, et pas encore, quelquefois pour *nondum; nullus dum,* nul encore; *nihil dum*, rien encore; *vix dum*, à peine encore; et aussi *nondum etiam*)*. *Non jam,* ne... plus; *tantum non*, *modo non*, presque (proprement : seulement ne — pas; excepté que ne... pas; il ne manque que cela à l'accomplissement du fait) : *Tantum non ad portas et muros bellum est*, la guerre est presque à nos portes et sous nos murs; peu s'en faut que la guerre ne soit, etc. (Liv., 25, 15); *Nihil ad modum* (*ad modum nihil*), presque rien, autant que rien.

b. Les mots *nemo* (*nihil*) et *ne,* ainsi que quelques verbes qui renferment en eux la négation (*nolo*, *nescio* et particulièrement *nego*), se placent quelquefois, par un tour de langage moins exact, de telle sorte que l'on ne peut tirer que d'eux, qui la contiennent, l'idée affirmative que demande le membre ajouté ou opposé de la phrase (à savoir : *omnes*, *omnia*, *ut*, *volo*, *scio*, *dico* renfermés dans *nemo*, *ne*, *nolo*, *nescio*, *nego*) : *Nemo extulit eum verbis, qvi ita dixisset*, *ut*, *qvi adessent*, *intelligerent qvid diceret*, *sed contemsit eum*, *qvi minus id facere potuisset* (suppléez : devant *contempsit,* l'idée de : on, renfermée dans *nemo*); personne n'a jamais loué celui qui aurait parlé de manière à faire comprendre ce qu'il voulait dire, mais on méprise celui qui n'y aurait point réussi (Cic., *de Or.*, 3, 14). *Appius collegis in castra scribit*, *ne Virginio commeatum dent atqve etiam in custodia habeant* (suppléez, devant *habeant*, la conjonction *ut* renfermée dans *ne*), Appius écrit au camp à ses collègues de ne point accorder de congé à Virginius et

* *Adhuc nemo,* personne encore.

même de s'assurer de sa personne (Liv., 3, 46). *Pleriqve negant Cæsarem in conditione mansurum, postulataqve hæc ab eo interposita esse, qvominus, qvod opus esset ad bellum, a nobis pararetur*, la plupart prétendent que César ne s'en tiendra pas aux conditions qu'il a proposées, et qu'il n'a mis en avant ces demandes que pour nous arrêter dans nos préparatifs de guerre (Cic., *ad Att.*, 7, 15).

TROISIÈME SECTION.

Arrangement des mots et des propositions.

CHAPITRE PREMIER.

ARRANGEMENT DES MOTS DANS LA PROPOSITION.

§ 463. Comme en latin le rapport et la liaison des mots se reconnaissent d'ordinaire aisément d'après leur flexion, la place qu'ils doivent occuper n'y est point soumise à des règles aussi fixes et déterminées qu'en français et dans la plupart des langues modernes; elle repose en grande partie sur l'importance qu'on attache à chaque expression par rapport au sens du discours et quelquefois aussi sur des considérations d'euphonie.

Rem. Il faut donc distinguer de l'arrangement des mots l'ordre grammatical, fondé sur le rapport qu'ils ont entre eux. Cet ordre s'appelle quelquefois la *construction*, et l'indiquer s'appelle *construire* la proposition.

§ 464. L'arrangement des mots le plus simple consiste à poser d'abord le sujet avec ce qui s'y rapporte, puis le prédicat, en mettant ordinairement le verbe à la fin, pour lier l'ensemble de la proposition; le régime direct et le régime indirect ou le nom attributif, avec les autres compléments du verbe (ablatif, prépositions suivies de leurs régimes, adverbes) viennent se placer au milieu; en général le mot régi et tout mot contenant un complément accessoire (à l'exception du génitif régi par un substantif) précédent le mot régisseur ou déterminé (*gloriæ cupidus*, avide de gloire; *hostes perseqvi*, poursuivre les ennemis). Quant aux compléments du prédicat, une

partie se place d'abord; c'est celle qui, d'après le sens et le but du discours, a le plus d'importance et auquel on pense en premier lieu : *Romani* Jovi *templum in Capitolio condiderunt*, les Romains élevèrent un temple à Jupiter dans le Capitole. *Romani* TEMPLUM IN CAPITOLIO *Jovi, Junoni, Minervæ condiderunt*, les Romains élevèrent un temple dans le Capitole, à Jupiter, à Junon, à Minerve. *Numa Pompilius omnium consensu rex creatus est*, Numa Pompilius fut fait roi du consentement de tous; mais pourtant d'ordinaire le régime direct se place avant les autres compléments du verbe, de manière que ceux-ci se rattachent le plus étroitement possible au verbe (*hostem eqvitatu terrere,* effrayer l'ennemi avec la cavalerie). Les propositions interrogatives commencent par le mot interrogatif et ce qui en dépend; les propositions subordonnées par la conjonction ou le pronom relatif.

§ 465. *a.* On s'écarte dans l'arrangement des mots de l'ordre simple et logique dans l'intérêt de l'impression à produire. Cette construction arbitraire repose sur le principe suivant : mettre en relief le mot le plus important, faire passer celui sur lequel, particulièrement à cause d'une opposition qui est ou dans les termes ou dans la pensée, repose l'idée capitale, avant celui de moindre importance après lequel il viendrait dans toute autre condition; par exemple, mettre le mot régisseur avant le mot régi, le complément accessoire du verbe avant le complément direct ou objet : *Cæsar eqvitatu terrere hostem qvam cominus pugnare maluit*, César aima mieux effrayer l'ennemi avec sa cavalerie que combattre de près. Si, à cause d'une semblable antithèse ou pour toute autre raison, on veut mettre en vue un mot, comme étant le plus important par rapport à l'ensemble de la proposition (p. ex. le verbe, quand la liaison d'un prédicat avec un sujet offre quelque chose de remarquable et de surprenant), on place alors ce mot au commencement, sans avoir égard à sa classe ou à son rapport grammatical : MOVIT *me oratio tua*, j'ai été touché de ton discours. SUA *vitia insipientes et suam culpam in senectutem conferunt*, c.-à-d. les défauts qui sont bien les leurs, la faute qui n'appartient qu'à eux, les fous en accusent la vieillesse (Cic., *Cat. M.*, 5). HONESTA[1] *magis qvam prudens oratio visa est*, plus honnête que sage a paru ce discours. *A malis mors abducit, non a bonis,* c'est à des maux, non à des biens, que la mort nous enlève (Cic., *Tusc.*, 1, 34). On fait ressortir, en le plaçant

à la fin de la proposition, le mot auquel la proposition se rapporte dès le commencement, le mot attendu et qui complète le sens, ou qui tient en quelque sorte la pensée en suspens : *Seqvemur igitur hoc tempore et in hac qvæstione potissimum* STOICOS, aujourd'hui et pour traiter cette question, nous suivrons de préférence les Stoïciens (Cic., *Off.*, 1, 2). *Helvetii dicebant, sibi esse in animo iter per provinciam facere, propterea qvod aliud iter haberent* NULLUM, les Helvètes disaient qu'ils avaient l'intention de passer par la province, attendu que cette route était *la seule* (Cæs., *B. G.*, 1, 7). *Attici vita et oratio consecuta mihi videtur* DIFFICILLIMAM ILLAM SOCIETATEM GRAVITATIS CUM HUMANITATE, la vie et le langage d'Atticus me paraissent avoir réalisé cette alliance si difficile de la gravité et de l'élégance (Cic., *Legg.*, 3, 1).

Rem. 1. Quand le verbe précède son régime, c'est ordinairement quand l'idée qu'il exprime a une importance, si petite soit-elle. Si l'on construit : *Liber tuus exspectationem meam vicit* (ton livre a dépassé mon attente), la pensée se porte d'abord sur l'attente où l'on était du livre; puis vient l'idée que cette attente a été dépassée; si l'on construit : *Liber tuus vicit exspectationem meam*, l'effet produit par le livre est aussitôt mis en relief. Mais, quand on n'a aucune raison de faire ressortir une idée plutôt que l'autre, on préfère la première construction. Une exception à cette règle a lieu, quand un régime important, formé par la réunion de plusieurs mots, clôt la proposition de manière à frapper l'esprit.

Rem. 2. Quelquefois le verbe se place en tête de la proposition, uniquement pour ne point séparer l'ensemble formé par les autres mots ou pour faire ressortir l'un d'entre eux et former en même temps la transition : *Erant ei veteres inimicitiæ cum duobus Rosciis Amerinis*, il existait d'anciennes inimitiés entre lui et deux autres Roscius d'Amérie (Cic., *Rosc. Am.*, 6).

Rem. 3. Le verbe *sum* se place souvent, sans aucune intention de le mettre en relief, devant le nom du prédicat, surtout dans les définitions ou quand la qualification se compose de plusieurs mots expressifs : *Virtus est absolutio naturæ*, la vertu est la perfection de la nature. *Svevorum gens est longe maxima et bellicosissima Germanorum omnium*, la nation des Suèves est de beaucoup la plus grande et la plus belliqueuse de toute la Germanie (Cæs., *B. G.*, 4, 1).

Rem. 4. Dans les formes passives composées des verbes, il n'est pas rare que le participe soit séparé de *sum* (*est, sunt, etc.*). Il faut particulièrement remarquer que quelquefois on met d'abord le participe et qu'ensuite vient le sujet ou un complément indirect de la proposition ; *Omne argentum ablatum ex Sicilia est*, toute l'argenterie fut enlevée de la Sicile (Cic., *Verr.*, 4, 16). *Tecum mihi instituenda oratio est*, c'est à vous que je vais adresser la parole (id., *Finn.*, 5, 19). Quelquefois *est* est intercalé sans accent au milieu de la proposition et le participe placé à la fin : *Qvi in fortunæ periculis sunt ac varietate versati*, ceux qui ont fait l'essai de l'inconstance et des caprices de la fortune (id., *Verr.*, 5, 50; Cf., § 472, *b*).

b. Les termes relatifs qui se rapportent à ce qui précède

se placent toujours, en prose, au commencement de la proposition. Au contraire, les relatifs qui se rapportent à une proposition démonstrative suivante, ainsi que les pronoms interrogatifs, peuvent se placer après un mot particulièrement significatif : ***Romam qvæ asportata sunt, ad ædem Honoris et Virtutis videmus,*** ce qui fut transporté à Rome, nous le voyons encore auprès du temple de l'Honneur et de la Vertu (Cic., *Verr.*, 4, 54; par opposition à ce qui avait été laissé à Syracuse)*. ***Tarentum vero qva vigilantia, qvo consilio*** (***Fabius***) ***recepit!*** quelle vigilance, quelle habileté Fabius ne déploya-t-il pas pour reprendre Tarente! (id., *Cat. M.*, 4). On peut également, quand une proposition secondaire conjonctive précède la proposition principale, placer la conjonction après un ou plusieurs mots, qui ont une importance particulière, ce qui a lieu très-souvent après des pronoms qui se rapportent à ce qui précède : ***Hæc tu, Eruci, tot et tanta si nactus esses in reo, qvamdiu diceres?*** Si tu avais trouvé, Érucius, tant et de si graves présomptions contre l'accusé, combien de temps ne parlerais-tu pas? (id., *pro Rosc. Am.* 32). ***Qvæ qvum ita sint, nihil censeo mutandum***, puisqu'il en est ainsi, je suis d'avis de ne rien changer. ***Romam ut nuntiatum est, Vejos captos; velut ex insperato immensum gaudium fuit,*** dès qu'on eût annoncé à Rome que Véies était prise, la joie fut immense, comme si on n'eût point espéré ce succès (Liv., 5, 23). Le verbe ne se met jamais en prose devant le relatif ou devant la conjonction.

Rem. *Ut* et *ne*, quand la proposition principale précède, ont aussi quelquefois un ou plusieurs mots devant eux : *Tempore et loco constituto, in colloqvium uti de pace veniretur*, après avoir fixé le temps et le lieu pour venir s'entretenir de la paix (Sall., *Jug.*, 113). *Catilina postulabat, patres conscripti ne qvid de se temere crederent,* Catilina demandait que le Sénat ne crût rien de lui à la légère (id., *Catil.*, 31). On trouve particulièrement devant *ut*, dans le sens de : « de telle sorte que », un mot négatif (*vix ut, nemo ut, nihil ut, nullus ut;* et même *prope ut, pæne ut,* quelquefois *magis ut*).

§ 466. *a.* Un adjectif qui se rapporte comme attribut à un substantif, ou un génitif régi par un substantif, se placent ordinairement après ce substantif, mais peuvent aussi se mettre avant, quand la détermination exprimée par cet adjectif ou ce génitif (à cause d'une opposition d'idées, ou par toute autre

* ***Qvis autem meum consulatum, præter P. Clodium, qvi vituperaret, inventus est?*** eh! qui jamais, excepté P. Clodius, a blâmé mon consulat? (Cic., *Phil.*, 2, 5); ici *qvi vituperaret inventus est* est mis pour *vituperavit.*

raison) doit être mise particulièrement en relief : ***Ex rerum copia verba nasci debent***, les mots doivent naître de l'abondance des choses. ***Filiorum laudibus etiam patres cohonestantur***, le mérite des fils honore aussi les pères. ***Tuscus ager Romano adjacet***, le territoire toscan confine au territoire romain (Liv., 2, 4).

Rem. 1. **Dans les titres, les noms et les dénominations d'origine, l'adjectif et le génitif ont souvent leur place déterminée et fixe après le substantif :** ***Civis Romanus, populus Romanus, res familiaris, æs alienum, jus civile, via Appia, magister eqvitum, tribunus militum.*** **Cet ordre ne se change que très-rarement, dans le cas de quelque importance extraordinaire attachée à cette partie de la dénomination *.**

Rem. 2. **Les pronoms démonstratifs se placent devant le substantif, quand il n'y a pas de raison particulière de mettre le substantif le premier :** ***Incendium curiæ, oppugnationem ædium M. Lepidi,*** **CÆDEM HANC** ***ipsam contra rempublicam senatus factam esse decrevit,*** **le sénat décréta que l'incendie de la Curie, le siége de la maison de M. Lépidus, que ce massacre même était autant d'attentats à la république (Cic.,** ***pro Mil.,*** **5).**

b. Entre un substantif et l'adjectif (ou pronom) qui s'y rapporte on peut placer des compléments se rapportant au substantif ou à l'adjectif : *Summum eloqventiæ studium,* goût profond pour l'éloquence ; *in summa bonorum ac fortium virorum copia,* dans l'extrême abondance d'hommes bons et courageux ; ***nocturnus in urbem adventus***, arrivée nocturne dans la ville ; ***nostra in amicos benevolentia***, notre bienveillance pour nos amis ; ***in summis, qvæ nos urgent, difficultatibus***, dans les difficultés extrêmes qui nous pressent ; ***ab iis, qvos miserat, exploratoribus***, par ces éclaireurs qu'il avait envoyés. (Mais on dit aussi : *in summa copia bonorum ac fortium virorum*, et si le sens important gît dans le génitif : *in bonorum ac fortium virorum summa copia.*) *Homo omnibus virtutibus ornatus*, homme orné de toutes les vertus (*ornatus omnibus virtutibus homo ;* ou : *omnibus virtutibus ornatus homo*, selon le différent degré d'importance attaché aux mots). *Homo summo ingenio, summo ingenio homo, summo homo ingenio.* De même entre un génitif et le substantif qui le régit on peut placer une préposition avec son régime servant de complément à ce substantif, quelquefois aussi une proposition relative : *Ex illo cœlesti Epicuri* DE REGULA ET JUDICIO *volumine*, de ce divin volume d'Épi-

*** Chez les poëtes et chez quelques prosateurs (p. ex. Velleius Paterculus) on rencontre çà et là un surnom romain mis avant le nom principal (nom de famille) :** ***Crispe Sallusti,*** **Hor. (*Od.* 2, 2, 3).**

cure sur la règle et le jugement (Cic., *N. D.*, 1, 16). *Cato inimicitias multas gessit propter Hispanorum, apud qvos consul fuerat, injurias*, Caton s'attira de nombreuses inimitiés pour avoir pris en main la réparation des injures faites aux Espagnols, chez qui il avait été consul (Cic., *Div. in Cæs.*, 20).

§ 467. Quelquefois, surtout dans le style oratoire, on sépare d'un substantif les compléments qui s'y rapportent, pour les mettre plus en relief, les mots intermédiaires faisant en quelque sorte retraite; mais il faut avoir bien soin de ne rien intercaler qui puisse rendre le sens équivoque ou obscur. Ainsi on sépare :

a. L'adjectif (ou le pronom) du substantif, en le plaçant loin soit avant, soit après : *Qvatridui sermonem* SUPERIORIBUS *ad te perscriptum* LIBRIS *misimus*, je t'ai envoyé, dans les livres précédents, le résultat de mes quatre premiers entretiens (Cic., *Tusc.*, 5, 4). *Sine ulla rerum exspectatione meliorum*, sans aucun espoir de voir les choses s'améliorer (id., *ib.*, 4, 8). PERMAGNUM *optimi* PONDUS *argenti*, un poids considérable d'excellente argenterie (id., *Phil.*, 2, 27). MAGNA *nobis pueris, Q. frater, si memoria tenes*, OPINIO *fuit, L. Crassum, etc*,, dans notre jeunesse, mon cher Quintus, c'était, si tu t'en souviens, une opinion généralement répandue, que L. Crassus, etc. (Cic., *de Or.*, 2, 1). Quelquefois le mot intercalé n'est qu'un simple mot sans accent (p. ex. un pronom comme sujet ou comme régime, un adverbe, etc.) : *Hic me dolor angit*, voilà la douleur qui me tourmente; *Hoc ego periculo moveor*, c'est là le péril dont je suis ému. *Marcelli ad Nolam prœlio populus se Romanus erexit*, ce fut la bataille de Marcellus près de Nola qui releva le courage du peuple romain (Cic., *Brut.*, 3). *Magna nuper lætitia affectus sum*, j'ai éprouvé récemment une grande joie;

b. Le nom et l'apposition : GRAVISSIMUS AUCTOR *in Originibus dixit* CATO, *morem apud majores hunc fuisse, etc.*, Caton, auteur d'un grand poids, a dit dans ses Origines, que c'était un usage chez nos ancêtres, etc. (Cic., *Tusc.*, 4, 2);

c. Le génitif et le mot qui le régit, en faisant passer le premier soit celui-ci, soit celui-là : *Peto igitur à te, qvoniam* ID *nobis, Antoni, hominibus id ætatis*, ONERIS *ab horum adolescentium studiis imponitur, ut exponas*, etc., je te prie donc, Antoine, puisque, sans égard pour notre âge, l'ardeur de ces jeunes gens nous impose cette tâche, de vouloir bien nous ex-

poser, etc. (Cic., *de Or.*, 1, 47). STOICORUM, *non ignoras, qvam sit subtile vel spinosum potius* DISSERENDI GENUS, tu n'ignores pas combien est subtile ou plutôt épineuse la manière de discourir des Stoïciens (id., *Finn.*, 3, 1).

§ 468. Les adverbes, qui se rapportent au verbe, s'en placent d'ordinaire le plus près possible (avant lui, s'il clôt la proposition); mais on peut, pour leur faire produire plus d'effet, les mettre en tête ou à la fin de la proposition tout aussi bien que, s'ils ne contiennent aucune idée saillante, les placer entre les mots plus significatifs; p. ex. : *Magna nuper, M. Tulli, lætitia affectus sum,* j'ai tout récemment, mon cher Tullius, éprouvé une grande joie. *Bellum civile opinione plerumqve et fama gubernatur,* dans la guerre civile l'opinion et la renommée sont le plus souvent d'un grand poids (Cic., *Phil.*, 5, 10; cf. § 472 *b*). Les adverbes, qui se rapportent à un adjectif ou à un autre adverbe, se placent presque toujours avant; les adverbes de quantité toujours; excepté *admodum,* qui, lorsque la propriété même doit être mise en relief, peut se placer après l'adjectif : *Gravis admodum oratio,* langage tout à fait grave. Quelquefois l'adverbe de quantité peut, pour plus d'effet, se placer au commencement et l'adjectif se renvoyer à la fin : *Hoc si Sulpicius noster faceret,* MULTO *ejus oratio esset* PRESSIOR, si notre ami Sulpicius faisait cela, ses discours seraient beaucoup plus nerveux (Cic., *de Or.*, 2, 23). Les particules négatives se mettent toujours devant le mot sur lequel elles tombent; par conséquent devant le verbe (mais pas toujours immédiatement), quand elles tombent sur la proposition entière *.

Rem. *Qvam* interrogatif est souvent séparé de l'adjectif par le verbe non accentué *sum : Earum causarum qvanta qvamqve sit justa una qvæqve, videamus,* examinons la valeur et la justesse de chacun de ces motifs (Cic., *Cat. M*, 5). *Tam in bona causa,* dans une si bonne cause, au lieu de *in tam bona causa.*

§ 469. Les prépositions (surtout celles qui sont monosyllabes) se placent quelquefois entre un adjectif, sur lequel porte le sens important (nom de nombre, adjectif de quantité, superlatif), ou un pronom et un substantif : *tribus de rebus,* touchant trois choses; *multis de causis,* pour beaucoup de rai-

* *Jam nunc*, dès à présent, par opposition à l'avenir; *nunc jam,* maintenant, par opposition au passé, avec indication d'un changement survenu.

sons; *paucos post menses*, peu de mois après; *magna ex parte*, en grande partie; *summa cum cura*, avec un soin extrême; *qva de causa*, et par ce motif; *qva in urbe*, et dans cette ville; *ea de causa*, par cette cause; *multos ante annos*, beaucoup d'années auparavant. Une construction moins ordinaire dans la bonne prose est celle qui place la préposition entre le génitif et le substantif qui le régit : *Deorum in mente*, dans l'esprit des dieux (excepté quand le génitif est un pronom relatif ou démonstratif : *qvorum de virtutibus*, sur les vertus desquels).

Rem. 1. Quelques prépositions de syllabes (*ante, circa, penes, ultra*, mais particulièrement *contra, inter, propter*) se placent quelquefois après un pronom relatif (sans substantif), p. ex. : *ii, qvos inter erat*, ceux parmi lesquels il était, *is, qvem contra venerat*, celui contre qui il était venu (de même *fundus, negotium, qvo de agitur*, le fonds, l'affaire dont il s'agit; rarement *qvos ad, hunc post, hunc juxta, hunc adversus*). Quelques écrivains postérieurs (comme Tacite) vont plus loin encore dans l'anastrophe des prépositions, en imitant la liberté que prennent les poëtes*.

Rem. 2. La préposition peut se séparer de son cas : *a*) par un génitif qui s'y rapporte, même quand une proposition accessoire s'y rattache : *Propter Hispanorum, apud qvos consul fuerat, injurias*, à cause des injures faites aux Espagnols, chez lesquels il avait été consul (Cic., *Div. in Cæs.*, 20); *b*) par un adverbe, appartenant au mot régi : *Ad bene beateqve vivendum*, pour vivre bien et heureusement; *c*) (rarement) par un régime du mot régi, quand celui-ci est un participe ou un adjectif. *In bella gerentibus*, dans ceux qui font la guerre (Cic., *Brut.*, 12; on dit ordinairement : *in iis, qvi bella gerunt*); *adversus hostilia ausos*, contre ceux qui ont osé commettre des actes hostiles (Liv., 1, 59); *d*) (rarement) par un adverbe copulatif ou affirmatif : *post enim Chrysippum*, en effet après Chrysippe (Cic., *Finn.*, 2, 14); on dit ordinairement : *post Chrysippum enim; contra mehercule meum judicium*, assurément contre mon jugement (id., *ad Att.*, 11, 7). On rattache aussi quelquefois les particules enclitiques, *qve, ne, ve* à quelques prépositions monosyllabes (p. ex. : *Exqve iis, deve coloniis, postqve ea, cumqve libellis*). Toutefois il est plus ordinaire de les rattacher au substantif régi : *de consilio destitit in patriamqve rediit*, il renonça à son projet, et retourna dans sa patrie; *in reqve eo meliore, qvo major est*, et dans une étude d'autant plus précieuse qu'elle est plus vaste (Cic., *Finn.*, 1, 1).

§ 470. Les prépositions se répètent devant les substantifs qui se suivent, quand on veut marquer la différence des idées et non les confondre en une notion unique (*à te et à tuis*, par toi et par les tiens); aussi répète-t-on toujours *et — et* (*et in bello et in pace*, et dans la guerre et dans la paix); *nec — nec;* ordinairement *aut — aut* ou *vel — vel;* et après *nisi* (*in nulla re nisi in virtute*, dans aucune chose si ce n'est dans la vertu); au contraire on ne les répète point avec les mots liés par *qve*.

* *Fæsulas inter Arretiumque*, Liv., 22, 3.

Rem. 1. Avec *et — et, aut — aut* on peut quelquefois placer la préposition devant la conjonction : *Cum et nocturno et diurno metu,* avec des alarmes et de nuit et de jour (Cic., *Tusc.*, 5, 23).

Rem. 2. Quelques prépositions monosyllabes sont souvent répétées sans raison particulière. *Inter* se répète souvent avec *interest : interest inter argumentum conclusionemqve rationis et inter mediocrem animadversionem*, il y a une différence entre une démonstration par raisonnement et syllogisme et un simple avertissement (Cic., *Finn.*, 1, 9), et quelquefois aussi ailleurs, surtout chez les poëtes : *Nestor componere lites inter Peliden festinat et inter Atriden,* Nestor se hâte d'arranger les différends entre le fils de Pélée et le fils d'Atrée (Hor., *Ep.*, 1, 2, 12).

Rem. 3. Un seul substantif ne peut pas en latin être régi par deux prépositions ; ainsi on ne peut pas dire, comme en français ; avant et après la bataille, *ante postve aciem ;* mais : avant la bataille ou après elle, *ante aciem postve eam.*

§ 471. Sur la construction de quelques adverbes destinés à lier le discours, il faut remarquer ce qui suit : ***Enim,*** car, en effet, se met toujours après un mot, rarement après deux. *Nam*, même sens, toujours au commencement ; il en est de même de *namqve* dans la meilleure prose. ***Ergo*,** donc, ainsi, se met indifféremment au commencement de la proposition ou après un autre mot important. (*Hunc ergo*, *qvid ergo ?* et autres) ; quand il ne constitue pas une conclusion, et ne fait que servir de transition dans le discours, il se place presque toujours après un mot. ***Igitur*** se met volontiers après un ou deux mots : *Qvid habes igitur, qvod mutatum velis ?* Qu'as-tu donc que tu voudrais voir changer ? Ou même plus loin, après plusieurs mots étroitement liés : *ejus bono fruendum est igitur,* il faut donc jouir de son bien, du bien qu'il nous propose (Cic., *Tusc.*, 5, 23). Toutefois il se met aussi au commencement de la proposition, mais chez quelques écrivans plus fréquemment que chez d'autres. ***Itaqve,*** aussi, c'est pourquoi, ne se met, en bonne prose, que rarement après un mot. ***Tamen*** se met au commencement, excepté quand un mot doit, par opposition, être placé en vue. ***Etiam,*** aussi, encore, même, se met le plus souvent devant le mot sur lequel il porte ; mais on le place également après, si ce mot, pour plus d'expression, doit être mis en tête. ***Qvoqve,*** aussi, chez les bons écrivains, vient toujours après le mot auquel il se rapporte et qui contient l'idée nouvelle qu'on ajoute : *Me qvoqve hæc ars decepit*, moi aussi j'ai été dupe de cet artifice. *Tua qvoqve causa,* à cause de toi aussi. ***Qvidem*,** du moins, se place après le mot que par lui on fait ressortir et qu'on oppose à d'autres : *Nostrum qvidem studium vides, qvam tibi sit paratum,* tu vois notre

empressement à te servir. *Id nos fortasse non perfecimus; conati qvidem sæpissime sumus,* nous n'avons peut-être pas accompli cela; nous l'avons du moins tenté (Cic., *Or.*, 62). *L. qvidem Philippus gloriari solebat,* etc., L. Philippus, lui, avait coutume de se glorifier (id., *Off.*, 2, 17). *Ac Metellum qvidem eximia ejus virtus defendet*, et sa merveilleuse vertu défendra Métellus. Il en est de même de *demum,* enfin : *Nunc demum,* maintenant enfin; maintenant seulement; *sexto demum anno*, enfin au bout de six ans. (Sur *autem* et *vero,* voy. § 437, *Rem.*)

Rem. 1. Quand *enim, autem, igitur* se rencontrent avec *est* ou *sunt*, le verbe se met volontiers (enclitiquement) à la seconde place, si la proposition commence par le mot sur lequel repose le sens important, p. ex. : *Qvis est enim?* Qui en effet? *Nemo est autem;* or il n'est personne. *Sapientia est enim una, qvæ mæstitiam pellat ex animis*, il n'y a en effet que la sagesse qui chasse la tristesse des cœurs (Cic., *Finn.*, 1, 43). *Magna est enim vis humanitatis,* bien grands en effet sont les droits de l'humanité (Cic., *Rosc. Am.*, 22); au contraire, le verbe ne vient qu'en troisième lieu, quand le sens important repose davantage sur les mots suivants, p. ex. : *Cupiditates enim sunt insatiabiles,* car les passions sont insatiables (id., *Finn.*, 1; 13).

Rem. 2. *Inqvit* et *qvisqve* ont aussi, dans la proposition, une place déterminée (voy. pour *inqvit,* § 162 *b*, *Rem.*; pour *qvisqve,* § 495).

§ 472. *a.* Les mots qui se rapportent à la fois à plusieurs mots liés se placent ordinairement avant ou après tous ces mots : *Hostes victoriæ non omen modo, sed gratulationem præceperunt*, les ennemis reçurent d'avance non-seulement le présage, mais les félicitations de la victoire. *Amicitiam nec usu nec ratione habent cognitam*, ils ne connaissent de l'amitié ni la pratique ni la théorie. Quelquefois néanmoins le terme commun se joint au premier membre et le second membre suit, pour mettre chaque membre encore plus en relief en l'isolant : *Ante Lælii ætatem et Scipionis,* avant le temps de Lælius et de Scipion (Cic., *Tusc.*, 4, 3). *Qvæ populari gloria decorari in Lucullo debuerunt, ea fere sunt et* GRÆCIS *litteris celebrata et* LATINIS, tout ce qui chez Lucullus méritait une gloire populaire a été loué par les muses grecques et latines (id., *Acad.*, 2, 2).

b. Ailleurs encore, particulièrement dans le style oratoire, on trouve intercalé entre deux mots liés ensemble un autre mot moins accentué (le régime, le sujet, le verbe de la proposition, ou un complément accessoire); par là la pensée s'arrête davantage sur chaque détail ou bien le dernier arrive

comme addition : *Ipse Sulla* AB SE *hominem* ATQUE AB EXERCITU SUO *removit*, Sylla lui-même éloigna cet homme de sa personne et de son armée (Cic., *Verr.*, 1, 15). *Oppida in qvibus* CONSISTERE *prætores* ET CONVENTUS AGERE *solent*, les villes où les préteurs ont coutume de séjourner et de tenir les assises (id., *ib.*, 5, 11). *Ne opifices qvidem se ab artibus suis removerunt, qui Ialysi, qvem Rhodi vidimus, non potuerunt* AUT COÆ VENERIS *pulchritudinem imitari*, même dans les beaux-arts il est sans exemple qu'on ait abandonné sa profession, en désespoir d'atteindre la perfection de l'Ialyse, que nous avons vu à Rhodes, ou de la Vénus de Cos (id., *Or.*, 2). *Dolori suo* MALUIT *qvam auctoritati vestræ oblemperare*, il aima mieux obéir à sa douleur qu'à votre autorité (id., *pro leg. Man.*, 19).

§ 473. *a.* Les mots qui contiennent des idées analogues ou opposées entre elles se placent à côté l'un de l'autre : *Quædam* FALSA VERI *speciem habent*, le faux a quelquefois l'apparence du vrai. *Seqvere, qvo* TUA TE *virtus ducet*, marche où te conduira ta valeur.

b. Quand deux propositions coordonnées ou deux suites de mots liés forment une opposition, où les mots se correspondent individuellement, il arrive quelquefois qu'au lieu de répéter le même arrangement, on adopte précisément l'ordre opposé, afin de rendre l'opposition plus sensible, de sorte que ce qui dans le premier membre est placé au commencement, se trouve à la fin dans le second (ce procédé s'appelle *chiasmus*)* : RATIO *nostra consentit*, REPUGNAT ORATIO, nos idées sont d'accord, notre langage seul diffère (Cic., *Finn.*, 3, 3). *Clariorem inter Romanos deditio Postumium qvam Pontium incruenta victoria inter Samnites fecit*, Postumius brilla de plus d'éclat chez les Romains pour sa reddition que Pontius chez les Samnites par sa victoire qui n'avait pas coûté une goutte de sang aux ennemis (Liv., 9, 12).

§ 474. L'arrangement des mots chez les poëtes se distingue de la construction suivie en prose par une plus grande liberté et par la nécessité de se conformer non-seulement aux exigences du sens et de la portée des mots, mais encore aux besoins de la versification. La liberté a pour effet de faire souvent séparer ce qui, d'après le sens, devrait être rapproché et, dans la prose, forme un même groupe, et de faire trans-

* Χιασμός, de χιάζειν, croiser, placer en forme de croix.

poser ce qui, en prose, a une place déterminée, mais toujours cependant de manière à éviter les équivoques et l'obscurité. Les cas les plus fréquents sont les suivants :

a. Des adverbes et des prépositions avec leur régime (des ablatifs sans préposition) sont séparés des verbes et des participes auxquels ils se rapportent : *Ille, datis vadibus, qvi rure extractus in urbem est, solos felices* VIVENTES *clamat* IN URBE, celui que la caution donnée entraîne des champs dans la ville proclame seuls heureux les gens vivant à la ville (Hor., *Sat.*, 1, 1, 12).

b. Des adjectifs et des génitifs sont séparés arbitrairement du substantif auquel ils se rapportent : *Sævæ memorem Junonis ob iram,* à cause du ressentiment de la cruelle Junon (Virg., *Æn.,* 1, 4). *Ipse* DEUM *tibi me claro demittit Olympo* REGNATOR, le souverain des dieux lui-même m'envoie à toi du haut du brillant Olympe (id., *ib.*, 4, 268). On voit surtout fréquemment le substantif et l'adjectif ou le participe distribués dans les deux hémistiches de l'hexamètre ou du pentamètre : *Egressi optata potiuntur Troes arena,* sortis du navire, les Troyens prennent possession du rivage désiré (id., *ib.*, 1, 172). *Ponitur ad patrios barbara præda deos,* le butin fait sur les barbares est déposé devant les dienx de la patrie (Ovid., *Her.*, 1, 26).

c. Les prépositions ne sont pas seulement placées arbitrairement entre un adjectif ou un génitif et le substantif (*Trojano ab sanguine; qvibus orbis ab oris*), mais encore placées après le substantif devant l'adjectif (*puppi deturbat* AB ALTA), ou même devant le génitif (*ora sub Augusti,* sous les yeux d'Auguste); *magni speciem glomeravit in orbis,* le pelotonna en forme de grand orbe (Ovid., *Met.*, 1, 35). On les trouve encore (mais rarement et seulement, en général, quand elles sont monosyllabes) placées tout à fait après leur régime : *Maria omnia circum* (Virg.); par toutes les mers; *acres inter numeretur,* qu'on le prenne pour franc et hardi (Hor., *Sat.*, 1, 3, 58).

Rem. Quelquefois entre la préposition et son régime vient s'interposer un autre mot qui ne s'y rapporte point : *Vulneraqve illa gerens, qvæ* CIRCUM *plurima* MUROS *accepit patrios,* et portant ces nombreuses blessures qu'il reçut autour des murs de sa patrie (Virg., *Æn.*, 2, 278). *Ultor* AD *ipse* SUOS *cælo descendit honores,* lui-même descendit du ciel pour venger ses honneurs (Ovid., *Fast.*, 5, 551); on trouve même un mot intercalé entre la préposition postposée et son régime placé avant : VITIIS *nemo* SINE *nascitur,* personne ne naît sans défauts (Hor., *Sat.*, 1, 3, 69)*. Une préposition, qui se rapporte à

* *Est omnia qvando iste animus supra,* puisque cette âme est au-dessus de tout (Virg., *Æn.*, 11, 509).

deux substantifs, n'est quelquefois mise que devant le dernier : *Fœd(; vel Gabiis vel* CUM RIGIDIS *æqvata* SABINIS, les traités consentis ou avec les Gabiens ou avec les rigides Sabins (Hor., *Ep.* 2, 25). *Non* LEGATOS *neqve prima* PER ARTEM *tentamenta tui pepigi*, ni par envoyés ni par artifices je n'ai d'abord cherché à surprendre ta bonne foi (Virg., *Æn.*, 8, 143).

d. Les conjonctions *et, nec* (rarement *aut, vel*) et *sed* (*sed enim*) se placent quelquefois après un mot du second membre : *Qvo gemitu conversi animi, compressus* ET *omnis impetus*, ce gémissement changea les cœurs et arrêta tout élan (Virg., *Æn.*, 2, 37). *Progeniem* SED ENIM *Trojano ab sangvine duci audierat*, en effet elle avait appris que du sang troyen devait sortir une race (id., *ib.*, 1, 19). La même inversion a lieu pour le pronom relatif, qu'on place quelquefois après plusieurs mots : *Arma virumqve cano, Trojæ* QUI *primus ab oris Italiam — venit*, je chante les combats et ce héros qui, le premier, des rivages de Troie, vint en Italie (id., *ib.*, 1, 1). *Tu numina ponti victa domas ipsumqve, regit qui numina ponti*, c'est toi qui triomphes des divinités de la mer domptées et de celui-là même qui gouverne les divinités de la mer (Ovid., *Met.*, 5, 370). Il en est de même de *nam* et de *namqve*. Des conjonctions, qui rattachent des propositions secondaires, sont souvent placées ailleurs qu'au commencement.

e. Les conjonctions copulatives et disjonctives (*et, ac, atqve, neqve, neve; — aut, vel*) ne sont pas toujours immédiatement suivies du second membre de la phrase conjointe ; on intercale quelquefois un ou plusieurs mots qui se rapportent à la fois aux deux membres : UBI ACRIS INVIDIA ATQVE *vigent ubi crimina*, où règnent l'envie et la calomnie (Hor., *Sat.*, 1, 3, 61). *Qvum* LECTULUS *aut me* PORTICUS *excepit*, quand le lit ou le portique me reçoivent (id., *ib.*, 1, 4, 133). CÆSTUS *ipsius et Herculis arma*, le ceste et les armes d'Hercule lui-même (Virg., *Æn.*, 5, 410). *Nec* DULCES AMORES *sperne, puer*, NEQVE *tu choreas*, ne dédaigne pas les douces amours, jeune homme, ni les danses (Hor., *Od*, 1, 9, 15).

f. Les particules *qve, ve, ne* sont quelquefois transportées, du mot auquel elles devraient appartenir, à un mot placé devant et commun aux deux membres ; ce mot est ordinairement le verbe : *Hic jacet immiti consumptus morte Tibullus, Messalam terra dum seqvitur*QVE MARI, ici repose Tibulle enlevé par une mort prématurée, tandis qu'il suit Messala et sur terre et sur mer (Tib., 1, 3, 55). *Non* PYLADEN *ferro violare ausus*VE SORO-

REM *est*, il n'a pas osé porter un fer impie sur Pylade ou sur sa sœur (Hor., *Sat.*, 2, 3, 139). PACIS *eras mediusqve* BELLI, tu étais fait autant pour la guerre que pour la paix (id., *Od.*, 2, 19, 28). *Semper in adjunctis ævoqve morabimur aptis*, nous resterons toujours fidèles aux choses qui tiennent et conviennent à l'âge (id., *A. P.*, 178).

Rem. Quelquefois *qve* passe du premier mot d'une proposition nouvelle au second ou au troisième : (*Furor hic*) *semper in obtutu mentem vetat esse malorum, præsentis casus immemoremqve facit* (pour *præsentisqve*), cette folie empêche l'âme de s'absorber dans la contemplation de ses maux, et la rend oublieuse du mal présent (Ovid., *Trist.*, 4, 1, 39). *Brachia sustulerat*, DIQVE *ó communiter omnes*, DIXERAT, *parcite*, il avait élevé les bras et dit (*dixeratqve*), ô dieux, tous ensemble, pardonnez (id., *Met.*, 6, 262).

g. Un substantif commun à deux propositions ne se trouve quelquefois que dans le second membre, seul ou avec un adjectif placé dans le premier : *Transmittunt cursu campos atqve agmina cervi pulverulentă fugă glomerant*, les cerfs traversent à la course les plaines et les fuient en troupes couvertes de poussière (Virg., 4, 154). *An sit mihi gratior* ULLA *qvove magis fessas optem demittere naves, qvam qvæ Dardanium* TELLUS *mihi servat Acesten*? est-il une terre qui me soit plus agréable, et où je désire plus vivement aborder, que celle qui me conserve le Dardanien Aceste? (id., *ib.*, 5, 28). *Qvid pater* ISMARIO, *qvid mater profuit* ORPHEO? De quels secours son père, de quel secours sa mère fut-elle à l'Ismarien Orphée (Ovid., *Am.*, 3, 9, 21)?

h. Les mots d'une courte proposition principale, surtout le verbe, sont quelquefois intercalés dans la proposition secondaire qui s'y rattache : *Sedulus hospes pæne, macros*, ARSIT, *turdos dum versat in igni*, un hôte plein de zèle faillit brûler en retournant des grives étiques sur le feu (Hor.. *Sat.*, 1, 5, 72). *Qvidqvid erat medicæ*, VICERAT, *artis*, AMOR, l'amour avait triomphé de toutes les ressources de l'art de guérir (Tib., 2, 3, 14).

Rem. L'arrangement des mots n'est pas également libre chez tous les poëtes et dans tous les genres de poésie. Ainsi les poëtes comiques évitent les inversions hardies, qui s'éloigneraient trop du langage naturel et familier.

CHAPITRE II.

CONSTRUCTION DES PROPOSITIONS.

§ 475. Quand les parties d'une proposition complexe (§ 325) sont placées de telle sorte que, sans interrompre le discours, on puisse maintenir pourtant une forme grammaticale régulière et complète, avant d'avoir énoncé le dernier membre, on a fait ce qui s'appelle une période (*periodus*). Une période consiste donc à faire passer la proposition secondaire avant la proposition principale ou bien à insérer dans la proposition principale elle-même une ou plusieurs propositions secondaires, qui la déterminent; cette dernière forme (où la proposition principale est interrompue par des propositions intermédiaires) reçoit quelquefois par préférence le nom de période (période dans le sens restreint). Souvent la proposition antérieure et la proposition postérieure peuvent être, chacune de leur côté, coupées par des propositions intercalées et prendre la forme périodique. La manière dont les propositions isolées s'ordonnent en périodes et se lient entre elles s'appelle *construction des périodes*. Cette construction donne au discours une plus grande liaison, toutes les parties d'une conception principale se produisant et s'enchaînant dans l'ordre naturel, où elles sont conçues (la cause avant l'effet, etc.).

§ 476. La langue latine offre une grande facilité pour la formation de périodes diverses et entrelacées avec art, par cette raison que, chez elle, l'intercalation de propositions dans d'autres propositions et le placement de propositions secondaires avant la proposition à laquelle elles se rapportent, y sont plus libres que dans beaucoup d'autres langues. Sur cette liberté plus étendue il faut remarquer ce qui suit :

a. Toutes les propositions secondaires qui peuvent être placées au commencement d'une période devant la proposition principale à laquelle elles se rapportent (c.-à-d. toutes les propositions secondaires, à l'exception des propositions de conséquence) peuvent aussi s'intercaler dans la proposition déjà commencée et cela sans qu'aucun élément grammatical déterminé de la proposition où elles viennent s'insérer (à l'exception des particules et des pronoms conjonctifs) doive nécessairement précéder l'intercalation : *L. Manlio, qvum dicta-*

tor fuisset, M. Pomponius, tribunus plebis, diem dixit, le tribun du peuple M. Pomponius intenta une accusation contre l'ancien dictateur L. Manlius (Cic., *Off.*, 3, 31). *Antea, ubi esses, ignorabam*, j'ignorais auparavant où tu étais.

Rem. 1. Souvent en latin on forme une période avec interruption de la proposition principale, en mettant à la première place un mot de la proposition principale qui se rapporte en même temps à la proposition secondaire (p. ex. comme sujet ou régime commun), et qui renvoie avec emphase à la personne ou à la chose mentionnée, et en faisant suivre immédiatement la proposition secondaire : *Stultitia, etsi adepta est, qvod concupivit, nunqvam se tamen satis consecutam putat,* la sottise, alors même qu'elle a obtenu ce qu'elle désirait, ne croit jamais avoir assez obtenu (Cic., *Tusc.*, 5, 18). *Pompejus Cretensibus, qvum ad eum usqve in Pamphyliam legatos deprecatoresqve misissent, spem deditionis non ademit,* les Crétois ayant envoyé à Pompée des ambassadeurs pour implorer sa clémence, il ne leur ôta pas l'espoir du pardon (id., *pro leg. Man.*, 12); cf. ci-dessus *a*, le passage de Cic., *Off.*, 3, 31.

Rem. 2. Il est particulièrement à remarquer qu'en latin la proposition relative et la proposition temporelle ou modale, introduite par un adverbe pronominal relatif, ne peut pas seulement se placer devant la proposition démonstrative, quand toute la période commence par la proposition relative, mais que très-souvent encore, quand la proposition démonstrative a déjà été annoncée par un ou plusieurs mots qui lui appartiennent, on l'intercale devant le mot démonstratif et le reste de la proposition; construction qui lie plus fortement les propositions et souvent fait mieux ressortir une opposition. *Invidi,* QUIBUS *ipsi uti neqveunt, eorum tamen fructu alios prohibent*, les envieux empêchent les autres de jouir des choses dont ils ne peuvent user eux-mêmes. — *Primum vigilet adolescens necesse est in deligendo* (*qvem imitetur*), *deinde,* QVEM *probavit*, IN EO, QUÆ *maxime excellent*, EA *diligentissime perseqvatur,* le jeune homme doit d'abord être sévère dans le choix de son modèle; puis, quand il en a fait un, s'étudier à imiter ce qu'il y a de plus parfait en lui (Cic., *de Or.*, 2, 22). *Ceteris in rebus*, *qvum venit calamitas, tum detrimentum accipitur,* dans les autres choses on n'éprouve le dommage que quand le malheur est arrivé (id., *pro leg. Man.*, 6). *Si Verres,* QVAM *audax est ad conandum*, *tam esset obscurus in agendo, fortasse aliqva in re nos aliqvando fefellisset,* si Verrès était aussi discret dans sa conduite qu'il est audacieux dans ses entreprises, peut-être serait-il enfin parvenu à nous tromper en quelque chose (id., *Verr.*, 1, 2). Cette construction du membre relatif placé le premier peut aussi avoir lieu dans la comparaison de deux noms (objectifs ou substantifs) ou adverbes : *Orationem habuit ut honestam, ita parum utilem,* il prononça un discours aussi peu utile qu'honorable. *Insignem eam pestilentiam mors qvam matura tam acerba M. Furii fecit*, ce qui rendit cette peste mémorable ce fut la mort aussi cruelle que prématurée de M. Furius (Liv., 7, 1).

b. Entre une proposition secondaire mise en tête et la proposition principale introduite par elle, peut venir encore s'intercaler une deuxième proposition secondaire, plus étroitement liée à la principale ou contenant une remarque ou une détermination plus spéciale s'y rapportant. *Et qvoniam studium meæ defensionis ab accusatoribus atqve etiam ipsa susceptio causæ*

reprehensa est, ANTEQVAM *pro L. Murena dicere instituo, pro me ipso pauca dicam,* et puisque les accusateurs ont blâmé le zèle que j'apporte à cette défense et me reprochent même de m'être chargé de cette cause, je vais, avant de commencer à parler pour L. Muréna, dire quelques mots pour ma propre justification (Cic., *pro Mur.*, 1). ***Qvum hostium copiæ non longe absunt***, ETIAMSI ***irruptio nulla facta est***, ***tamen pecua relinqvuntur, agricultura deseritur***, quand les troupes ennemies ne sont pas loin, lors même qu'aucune attaque n'a eu lieu, on abandonne les troupeaux, on déserte l'agriculture (id., *pro leg. Man.*, 6). ***Fugatis hostibus, qvanqvam flumen transire tuto licebat***, *tamen reliqvum exercitum opperiri placuit,* bien qu'après avoir mis l'ennemi en fuite, on pût passer le fleuve sans danger, on résolut d'attendre le reste de l'armée (propos. secondaire placée entre une proposit. absolue et la propos. principale). ***Si qvis istorum dixisset***, ***in qvibus summa auctoritas est***, ***si verbum de rèpublica dixisset***, ***multo plura dixisse***, ***qvam dixisset***, ***putaretur***, si quelqu'un de ceux qui ont une autorité souveraine eût parlé, s'il eût traité des affaires publiques, on lui imputerait beaucoup de choses qu'il n'aurait pas dites (Cic., *pro Rosc. Am.*, 1). ***Hujus rei qvæ consvetudo sit***, ***qvoniam apud homines peritissimos dico***, ***pluribus verbis docere non debeo***, quel est l'usage suivi dans cette partie des procès, puisque je parle devant des juges si expérimentés, je n'ai pas besoin de le dire longuement (id., *pro Cluent.*, 41. Proposition secondaire placée entre une propos. interrogative et la propos. principale). ***Qvoniam, cujus consilio Sex Rosc. occisus sit, invenio, cujus manu sit percussus, non laboro***, puisque je trouve par le conseil de qui Sex. Roscius a été tué, de la main qui l'a frappé je m'inquiète peu (id., *Rosc. Am.*, 34). ***Macedonia qvum se consilio et manu Fonteji conservatam dicat, ut illa per hunc a Thracum depopulatione defensa est, sic ab hujus nunc capite Gallorum impetus depellet***, puisque la Macédoine déclare qu'elle doit son salut à la prudence et à la valeur de Fontéius, de même qu'elle a été défendue par lui des ravages des Thraces, ainsi saurait-elle aujourd'hui écarter de son libérateur les assauts des Gaulois (id., *pro Font.*, 19; proposit. relative placée devant la propos. principale après une autre propos. conjonctive).

c. Une proposition secondaire qui se rapporte à une autre proposition secondaire (le plus souvent conjonctive) se place

quelquefois devant elle (avant la conjonction) au lieu d'y être intercalée ou de la suivre (c'est un moyen de mettre tout d'abord en relief le contenu de cette proposition) : *Qvid autem agatur, qvum aperuero, facile erit statuere, qvam sententiam dicatis*, ce dont il s'agit une fois exposé, il sera facile de résoudre l'avis à suivre (Cic., *Phil.*, 5, 2). *Rogavi, qvoniam cetera concessissent, ne hoc unum negarent*, je les ai priés, puisqu'ils avaient accordé le reste, de ne point refuser ce seul point. *Qvod usu non veniebat, de eo si qvis legem constitueret, non tam prohibere qvam admonere videretur*, ce qui était sans exemple, en faire l'objet d'une loi, ce serait moins le prévenir qu'en suggérer l'idée (id., *pro Tull.*, 4). *Cæsar, ab exploratoribus certior factus, hostes sub monte consedisse, qvalis esset natura loci, qvi cognoscerent, misit*, César, informé par ses éclaireurs que l'ennemi s'était arrêté au pied de la montagne, envoya reconnaître la nature du lieu (Cæs., *B. G.*, 1, 21).

Rem. Les diverses formes indiquées sous les lettres *a* (*Rem.* 2), *b* et *c* peuvent être réunies, p. ex. : *Philosophandi scientiam concedens multis, qvod est oratoris proprium, apte, distincte, ornate dicere, qvoniam in eo studio ætatem consumpsi, si id mihi assumo, videor id meo jure qvodam modo vindicare*, cédant à beaucoup la palme de la philosophie, pour ce qui touche les qualités de l'orateur, la clarté, la propriété, l'élégance du discours, comme j'en ai fait l'étude de toute ma vie, si j'en réclame le privilége, il me semble que j'use d'un droit bien légitimement acquis (Cic., *Off.*, 1, 1). Après le participe vient la proposition relative *qvod est*, etc., puis, pour mieux motiver la proposition démonstrative, arrive par intercalation la proposition *qvoniam*, etc.; et enfin la proposition démonstrative elle-même, devenue secondaire au moyen de *si*, mais qui a, d'après l'alinéa *c*, conservé devant elle ses propositions accessoires. C'est surtout chez Tite-Live que la proposition attendue comme devant suivre une ou plusieurs propositions secondaires antérieures se change tout à coup au moyen d'une conjonction intercalée (*qvum*, *qvia*) en une proposition secondaire : *Ibi qvum Herculem, cibo vinoqve gravatum, sopor oppressisset, pastor, accola ejus loci, nomine Cacus, ferox viribus, captus pulchritudine boum, qvum avertere eam prædam vellet, qvia, si agendo armentum in speluncam compulisset, ipsa vestigia qværentem dominum eo deductura erant, aversos boves caudis in speluncam traxit*, là, tandis qu'appesanti par le vin et la nourriture, Hercule dormait d'un profond sommeil, un pâtre du canton, nommé Cacus, d'une force redoutable, séduit par la beauté de ces bœufs, voulut détourner cette proie; mais, craignant que si, en chassant devant lui le troupeau, il le poussait dans sa caverne, leurs traces n'y conduisissent leur maître en quête d'eux, il traina les bœufs par la queue à reculons jusque dans sa demeure (Liv., 1, 7). En français on est obligé de rompre l'enchaînement de cette interminable période, et de la couper en plusieurs phrases.

d. Quand une proposition subordonnée (particulièrement une proposition interrogative) se trouve, au moyen d'un pronom qui

se rapporte à ce qui précède, ou pour donner plus de relief au sens et faire ressortir une opposition, être ramenée au commencement, on peut intercaler, soit la proposition régissante tout entière (si elle est courte), soit quelques mots de cette proposition dans la proposition subordonnée, entre le pronom copulatif ou les mots emphatiques qui précèdent et le mot interrogatif ou la conjonction : *Qvæ,* BREVITER, *qvalia sint in Cn. Pompejo,* CONSIDEREMUS, examinons brièvement à quel degré Pompée réunit toutes ces vertus (Cic., *pro leg. Man.* 13). *Stoicorum autem,* NON IGNORAS, *qvam sit subtile vel spinosum potius disserendi genus,* or tu n'ignores pas combien est subtile ou plutôt épineuse la manière de raisonner des Stoïciens (id., *Finn.*, 3, 1). *Ex qvibus, alienissimis hominibus,* ITA PARATUS VENIS, *ut tibi hospes aliqvis recipiendus sit,* de ces hommes pourtant, qui te sont tout à fait étrangers, il faudra bien, préparé comme tu nous arrives, que tu reçoives quelqu'un comme hôte (c.-à-d. que tu acceptes ses bons offices), Cic., *Div. in Cæc.*, 15. *Infima est condicio et fortuna servorum qvibus non male præcipiunt, qvi ita jubent uti ut mercenariis*, il n'est pas de condition inférieure à celle des esclaves, et j'approuve ceux qui nous recommandent de les traiter comme des mercenaires (id., *Off.*, 1, 13. Cf. § 445. On dit de même en français : une chose que tu sais que je n'ai pas).

Rem. Un accusatif avec l'infinitif (proposition infinitive) n'est pas tout à fait considéré comme formant une proposition particulière, mais comme un élément étroitement lié à la proposition principale (dans laquelle il peut aussi être intercalé) : *Omnes Cæsarem appropinqvare narrant*, tout le monde rapporte que César approche. Pour cette raison on peut non-seulement intercaler dans une proposition infinitive, d'après la manière indiquée à l'alinéa *d*, une courte proposition (qui peut elle-même à son tour être une proposition accessoire) ou un ou plusieurs mots de cette proposition (*Platonem Cicero scribit Tarentum venisse; eam causam qvam ego me suscepturum profiterer, repudiatus sum*), mais encore, si l'on commence par la proposition principale, on en place souvent le verbe après le sujet de l'infinitif (particulièrement si c'est un pronom), quelquefois aussi après un autre mot important : *Cæsar sese* NEGAT *eo die prœlio decertaturum*, César dit qu'il ne livrera pas bataille ce jour-là.

§ 477. Dans la construction des périodes il faut veiller à ce que chaque proposition secondaire soit mise à la place qui offre précisément une occasion de penser à ce qu'elle contient ou à celle où l'appelle un mot de la proposition principale. Dans le style historique la succession chronologique des élé-

ments de la proposition principale et de ses circonstances doit être particulièrement observée. On doit aussi, quand il y a plusieurs propositions accessoires, éviter une très-grande uniformité entre elles, à moins que plusieurs circonstances, se trouvant dans le même rapport avec la proposition principale, ne soient énoncées en propositions coordonnées. Il faut surtout se garder d'intercaler les propositions l'une dans l'autre, de manière à faire rencontrer plusieurs expressions finales ayant exactement la même forme, surtout plusieurs verbes dont chacun appartient à un membre entier, bien qu'on trouve par-ci par-là dans les anciens écrivains de semblables périodes, p. ex.. : *Constiterunt, nuntios in castra remissos, qvi, qvid sibi, qvando præter spem hostis occurrisset, faciendum esset, consulerent, qvieti opperientes,* ils (les Romains et les Macédoniens) s'arrêtèrent, attendant, sans faire un mouvement, que les courriers renvoyés à leurs camps respectifs revinssent, puisque l'ennemi s'était présenté inopinément, leur faire savoir ce qu'ils avaient à faire (Liv. 33, 6) *. Dans une bonne période, il faut une certaine proportion, une certaine harmonie entre les parties intercalées et celle qui termine la proposition principale, afin que celle-ci ne soit pas trop courte et trop brusque, à moins qu'il n'y ait un effet spécial à produire par cette brièveté même. Comme modèles de périodes harmonieusement construites on peut citer les suivantes : *Ut sæpe homines ægri morbo gravi, qvum æstu febriqve jactantur, si aqvam gelidam biberunt, primo relevari videntur, deinde multo gravius vehementiusqve afflictantur, sic hic morbus, qvi est in republica, relevatus ipsius pœna, vehementius, vivis reliqvis, ingravescet,* de même que souvent les hommes atteints d'une maladie grave, quand ils sont agités par les brûlantes ardeurs de la fièvre, s'ils ont bu de l'eau glacée, semblent d'abord soulagés, puis sont beaucoup plus gravement et plus violemment abattus, ainsi ce mal qui travaille la république, soulagé par le châtiment de ce misérable, ne fera, tant que vivront les autres, que s'aggraver davantage (Cic., *Catil.*, 1, 13). *Numitor, inter primum tumultum, hostes invasisse urbem atqve adortos regiam dictitans, qvum pubem Albanam in arcem præsidio armisqve*

* *Sed utilitatis specie in republica sæpissime peccatur, ut in Corinthi disturbatione nostri* (s.-ent. *peccarunt*), mais sous prétexte d'utilité il se commet bien des fautes dans les États, comme dans la destruction de Corinthe par les nôtres (Cic., *Off.*, 3, 11).

obtinendam avocasset, postqvam juvenes, perpetrata cæde, pergere ad se gratulantes vidit, extemplo advocato consilio, scelera in se fratris, originem nepotum, ut geniti, ut educati, ut cogniti essent, cædem deinceps tyranni seqve ejus auctorem ostendit, Numitor, à la faveur du premier trouble, va s'écriant que l'ennemi a pénétré dans la ville et qu'il assiége le palais; après avoir écarté la jeunesse albaine en l'envoyant occuper en armes la citadelle, puis, voyant les jeunes vainqueurs accourir en triomphe après le massacre, il convoque une assemblée, rappelle les attentats de son frère contre sa personne, l'origine de ses petits-fils, leur naissance, comment ils ont été élevés et reconnus; il annonce la mort du tyran et s'en déclare l'auteur (Liv. 1, 6).

PREMIER APPENDICE A LA SYNTAXE.

DE CERTAINES IRRÉGULARITÉS DANS LA SYNTAXE DES MOTS.

§ 478. (Verbe a suppléer d'après une autre proposition.) Dans les propositions juxtaposées il faut souvent suppléer le verbe de l'une à l'autre, soit à la même personne et au même nombre, soit à une personne et à un nombre différents; et, en latin, ce verbe ne se supplée pas seulement, d'après la proposition qui précède, dans celle qui suit, mais encore dans celle qui précède d'après celle qui suit, attendu qu'en latin le verbe a coutume de clore la proposition : *Beate vivere alii in alio, vos in voluptate ponitis*, les uns (placent) la vie heureuse dans une chose, les autres dans une autre; vous la placez, vous, dans la volupté (Cic., *Finn.*, 2, 37 : où il faut suppléer *ponunt* dans la 1re propos. d'après le *ponitis* de la 2me). *In iis, in qvibus sapientia perfecta non est, ipsum illud perfectum honestum nullo modo, similitudines honesti esse possunt,* ceux qui n'ont pas la sagesse parfaite ne peuvent s'élever à cette honnêteté suprême elle-même; ils en peuvent présenter des images (id., *Off.*, 3, 3 : où il faut suppléer *esse potest* après *nullo modo*). *L. Luculli virtutem qvis? at qvam multi villarum magnificentiam sunt imitati!* qui (a jamais imité) la vertu de Lucullus? mais

* Au contraire, il n'y a rien de choquant à ce que plusieurs verbes se suivent quand l'un deux est régi par l'autre à l'infinitif, p. ex. : *Fœdus sanciri posse dicebant* ils disaient le traité pouvoir être sanctionné.

combien ont imité la magnificence de ses villas! (id., *ib.*, 29). *Nec Græci terra nec Romanus mari* BELLATOR ERAT (suppléez *bellatores erant* après *terra*), les Grecs se battaient aussi mal sur terre que les Romains sur mer (Liv., 7, 26). Le rapport d'un verbe à deux sujets différents de personne, de nombre ou de genre, s'appelle *syllepse* (*Syllepsis*), c.-à-d., compréhension.

Rem. Dans la proposition secondaire le verbe peut être suppléé d'après une proposition secondaire de même espèce qui la précède et lui correspond : *Ea magis percipimus atqve sentimus, qvæ nobis ipsis prospera aut adversa eveniunt, qvam illa, qvæ ceteris* (suppl. *eveniunt*), nous remarquons et sentons mieux les prospérités ou les adversités qui nous arrivent que celles qui (arrivent) aux autres (Cic. *Off.*, 1, 9); cela arrive rarement quand la proposition secondaire n'est pas de même espèce : *Certe nihil* (*intelligit honestum*), *nisi qvod possit ipsum propter se laudari. Nam si propter voluptatem* (s.-ent. *laudatur*), *qvæ est ista laus, qvæ possit e macello peti?* Il n'entend certainement par honnête rien autre chose que ce qui de soi-même mérite d'être loué. Car, si c'est à cause de la volupté qu'une chose est louée, qu'est-ce que le mérite qu'on peut acheter au marché? (Id., *Finn.*, 2, 15). Quelquefois on peut suppléer le verbe d'après celui de la proposition principale dans les propositions secondaires très-courtes qui ont le même sujet : *Sapienter hæc reliqvisti, si consilio; feliciter, si casu,* si ton départ fut un acte de prudence, je loue ta sagesse; si ce fut un effet du hasard, je loue ton bonheur (id., *ad Fam.*, 7, 28). Dans les expressions relatives de comparaison le verbe peut être laissé de côté comme dans les propositions juxtaposées : *Adeptus es, qvod non multi homines novi* (s.-ent. *adepti sunt*), tu as obtenu ce qu'ont obtenu peu d'hommes nouveaux (id., *Fam.*, 5, 18). Il est rare que dans une proposition principale il faille suppléer le verbe d'après la proposition secondaire, p. ex. : *Si te municipiorum non pudebat, ne veterani qvidem exercitus?* Si tu ne respectais pas les habitants, ne devais-tu pas du moins des égards à une armée de vétérans? (id., *Phil.*, 2, 25). Cela arrive encore le plus souvent dans les comparaisons : *ut enim cupiditatibus principum et vitiis infici solet tota civitas, ita emendari et corrigi continentia,* comme les passions et les vices des grands infectent d'ordinaire tout un État, ainsi leur régularité l'épure et le corrige (id., *Legg.*, 3, 13). *Olim, qvum regnare existimabamur, non tam ab ullis, qvam hoc tempore observor à familiarissimis Cæsaris,* lorsque jadis on m'accusait de régner, personne n'avait pour moi autant d'égards qu'en ont aujourd'hui les plus intimes amis de César (id., *Fam.*, 7, 24). Dans ces exemples il faut suppléer le verbe à un autre temps — *observabamur* —, ce qui a lieu quelquefois, quand les autres mots marquent une différence de temps : *Jugurtha dicit, tum sese* (s.-ent. *esse*), *paulo ante Carthaginienses* (s.-ent. *fuisse*), *post, ut qvisqve opulentissimus videatur, ita Romanis hostem fore*, Jugurtha dit que c'est lui maintenant qui est l'ennemi des Romains; qu'un peu auparavant, c'étaient les Carthaginois; que dans la suite ce seront tous ceux qui paraîtront les plus puissants (Sall., *Jug.*, 81).

Rem. 2. Souvent, d'après un verbe mis à un mode défini, il faut, dans une proposition secondaire, suppléer l'infinitif; p. ex. : *Rogat Rubrium, ut, qvos commodum* (s.-ent. *invitare*) *ei sit, invitet*, il prie Rubrius d'inviter qui il voudra (Cic., *Verr.*, 1, 26). *Si noles sanus* (s.-ent. *currere*), *curres hydropicus,* si tu ne veux pas courir étant en santé, tu courras hydropique (Hor., *Ep.*, 1, 2, 34). Autrement il est très-rare qu'un verbe soit à suppléer à un

mode différent, comme p. ex. quand le sens entier est exprimé par un seul mot en opposition à un autre qui précède : *Si per alios Roscium hoc fecisse dicis, quæro, servosne an liberos* (= *per servosne an per liberos hoc eum fecisse dicas*)*, si tu dis que Roscius a fait faire cela par d'autres, est-ce par des esclaves ou par des hommes libres (Cic., *pro Rosc. Am.*, 27)?

Rem. 3. Quelquefois (mais le plus souvent chez des écrivains qui ont l'habitude d'un style dur) on emploie un verbe comme commun à deux propositions (ou régimes) opposés, tandis que ce verbe ne convient qu'à la plus rapprochée, de sorte qu'il faut pour l'autre concevoir un sens voisin, qui rentre dans la même notion plus générale; p. ex. : *Germanicus, qvod arduum, sibi, cetera legatis permisit*, Germanicus se réserva ce qui était difficile; le reste, il l'abandonna à ses lieutenants (Tac., *Ann.*, 2, 20); au lieu de *permisit*, il laissa, qui va bien à *legatis*, il faut, pour *sibi*, suppléer *sumsit*, il prit, il garda. Cette manière de s'exprimer s'appelle *zeugma*.

§ 479. (Ellipse du verbe.) Souvent on omet le verbe, bien qu'il ne puisse être suppléé par celui d'une proposition précédente, ou suivante, de sorte qu'on ne voit que par les autres mots quel est le verbe à appliquer. Cette *ellipse* du verbe n'a lieu que dans le discours animé, dans de courtes, et simples propositions, et le plus souvent dans des propositions principales à l'indicatif. Là-dessus il faut remarquer :

a. ***Est*** et ***sunt*** se sous-entendent souvent dans les jugements et sentences exprimés d'une manière brève et concluante, ou dans les transitions brusques et passionnées du discours, quelquefois aussi dans les descriptions rapides, qui se composent de membres opposés, et avec le participe passé dans les propositions qui forment les membres particuliers d'un récit qui se continue : *Omnia præclara rara*, tout ce qui est excellent est rare (Cic., *Læl.*, 21). *Jucundi acti labores*, les maux passés sont agréables (id., *Finn.* 2, 32). *Sed hæc vetera*; *illud vero recens, Cæsarem meo consilio interfectum*, mais tout cela est vieux; voici qui est nouveau : César a été tué par mon conseil (id., *Phil.*, 2, 11). *Ecqvis est, qvi illud aut fieri noluerit aut factum improbarit? Omnes ergo in culpa*, est-il quelqu'un qui n'ait voulu cette mort ou qui l'ait improuvée? Tous sont donc coupables (id., *ib.*, 2, 12). *Africa fines habet ab occidente fretum nostri maris et Oceani, ab ortu solis declivem latitudinem, qvem locum Catabathmon incolæ appellant. Mare sævum, importuosum, ager frugum fertilis, bonus pecori, arbore infecundus; cœlo terraqve penuria aqvarum*, l'Afrique a pour limites à l'occident le détroit de notre mer et de l'Océan; à l'Orient, une vaste étendue de terrain en pente que les indigènes nomment *Catabathmos* (la Descente). Mer dangereuse, sans port;

territoire fertile en moissons, bon pour les troupeaux, stérile en arbres; au ciel et sur la terre, manque d'eau (Sall., *Jug.*, 17). *Nondum dedicata erat in Capitolio Jovis ædes; Valerius Horatiusqve consules sortiti, uter dedicaret; Horatio sorte evenit; Publicola ad Vejentium bellum profectus. Ægrius, qvam dignum erat, tulere Valerii necessarii, dedicationem tam incliti templi Horatio dari*, on n'avait pas encore fait la dédicace du temple élevé à Jupiter sur le Capitole ; les consuls Valérius et Horatius tirèrent au sort à qui aurait cet honneur. Il échut à Horatius, et Publicola partit pour aller faire la guerre aux Véiens. Les amis de Valérius virent avec un mécontentement peu convenable que le soin de consacrer un temple si fameux fût réservé à Horatius (Liv., 2, 8). Il est plus rare qu'on laisse de côté *erat* et *fuit* (*erant* et *fuerunt*); et cela n'arrive que là où le passé se trouve suffisamment indiqué par l'ensemble : *Polycratem Samium felicem appellabant. Nihil acciderat ei, qvod nollet, nisi quod anulum, qvo delectabatur, in mari abjecerat. Ergo infelix una molestia, felix rursus, quvm is ipse anulus in præcordiis piscis inventus est?* On proclamait heureux Polycrate de Samos. Il ne lui était rien arrivé qu'il ne voulût, si ce n'est qu'il avait laissé tomber dans la mer un anneau auquel il tenait beaucoup. Fut-il donc malheureux pour ce seul désagrément? Redevint-il heureux, quand ce même anneau fut trouvé dans les entrailles d'un poisson (Cic., *Finn.*, 5, 30)?

Rem. Chez les poëtes *est* est souvent supprimé d'une manière un peu choquante, p. ex. dans les propositions relatives : *Pol, me occidistis, amici, cui sic extorta voluptas*, par Pollux, mes amis, vous m'avez tué, en m'arrachant ainsi une volupté (Hor., *Ep.*, 2, 2, 138). Le conjonctif de *sum* (particulièrement en prose) est très-rarement omis : *Potest incidere contentio et comparatio, de duobus honestis utrum honestius* (suppl. *sit*), il peut arriver qu'entre deux choses honnêtes il faille établir une comparaison et se demander laquelle l'est davantage (Cic., *Off.*, 1, 43). *Esse* dans une proposition infinitive (excepté avec les participes, voy. § 406, et les gérondifs) est rarement omis, p. ex. dans l'expression *volo* (*nolo, malo*) *me physicum, me patris similem, me audacem* (suppl. *esse*), je veux (je ne veux pas, j'aime mieux) être physicien, semblable à mon père, plein d'audace.

b. Inqvit, dans un dialogue, où l'on marque brièvement le changement d'interlocuteur, se supprime quelquefois : *Tum Crassus,* etc., alors Crassus, etc. *Huic ego : nolo te mirari, etc.*, à celui-ci moi : je ne veux pas que tu t'étonnes, etc. *Præclare qvidem dicis, Lælius* (s.-ent. *inqvit*); *etenim video, etc.*; c'est

parfaitement parlé, (dit) Lælius; je vois, en effet, etc. (Cic., *Rep.*, 3, 32). Les poëtes le suppriment même là où il devait former une proposition conséquente : *Ut vidit socios : tempus desistere pugnæ* (suppl. *inquit*); *solus ego in Pallanta feror,* dès qu'il aperçut ses compagnons : il est temps (dit-il) de vous retirer du combat; je me porte seul contre Pallas (Virg., *Æn.*, 10, 441).

c. Dico et *facio* peuvent être laissés de côté dans les propositions principales où l'on caractérise brièvement par un adverbe d'éloge ou de blâme une manière de parler ou d'agir : *Bene igitur idem Chrysippus*, *qvi omnia in perfectis et maturis docet esse meliora,* le même Chrysippe (dit) fort bien, quand il enseigne que les choses qui sont dans leur état de perfection et de maturité sont meilleures (Cic., *N. D.*, 2, 14). *Scite enim Chrysippus, ut clipei causa involucrum, vaginam gladii, sic præter mundum cetera omnia aliorum causa esse generata,* Chrysippe (dit) très-bien que, comme l'étui a été fait pour le bouclier, le fourreau pour l'épée, ainsi toutes choses, excepté l'univers, ont été faites l'une pour l'autre (id., *ibid.*). *Quanto hæc melius vulgus imperitorum, qvi non membra solum hominis deo tribuunt, sed usum etiam membrorum!* comme le vulgaire ignorant (fait) bien mieux (traite bien mieux la chose), en attribuant à Dieu non-seulement les membres de l'homme, mais l'usage même des membres (id., *ib.*, 1, 36)!

Rem. De même quelquefois dans la citation d'un exemple : *Alia subito ex tempore conjectura explicantur, ut apud Homerum Calchas, qvi ex passerum numero belli Trojani annos auguratus est,* d'autres (divinations) sont improvisées par conjecture, comme le fait Calchas dans Homère, en prédisant d'après le nombre des passereaux la durée de la guerre de Troie (Cic., *Div.*, 1, 33). *Facio* et *fio* sont aussi omis quelquefois après *ne : De evertendis diripiendisqve urbibus valdè considerandum est, ne qvid temere, ne qvid crudeliter* (suppl. *fiat*), quand il s'agit de détruire et de saccager des villes, il faut apporter le plus grand soin à ne rien faire avec témérité ni cruauté (Cic, *Off.*, 1, 24). *Cave, turpe qvidqvam* (suppl. *facias*), garde de rien faire de honteux (id., *Tusc.*, 2, 22).

d. En général le verbe, dans le langage quotidien et familier ou dans ses imitations, peut être omis dans les propositions principales où l'accusatif qui y est joint ou tout autre complément du verbe, p. ex. un adverbe, indique suffisamment le verbe, et où l'on veut mettre le plus de brièveté possible et resserrer l'ensemble de la proposition comme en une sorte

d'accusatif ou d'autre complément : *Crassus verbum nullum contra gratiam* (suppl. *faceret*), Crassus ne dirait pas un mot contre un homme en crédit (Cic. *ad Att.*, 1, 18). *Ubi enim aut Xenocratem Antiochus seqvitur aut Aristotelem? A Chrysippo pedem nunqvam* (suppl. *refert*). Où donc voyons-nous Antiochus suivre ou Xénocrate ou Aristote? Il ne s'écarte jamais de Chrysippe d'un seul pas (Cic., *Acad.*, 2, 46). *A me Cæsar pecuniam* (suppl. *postulat.*), César me demande de l'argent (id., *Phil.*, 2, 29). *Qvas tu mihi, inqvit, intercessiones, quas religiones* (suppl. *dicis*)? de quelles oppositions, dit-il, de quels pouvoirs sacrés me parles-tu (id., *Phil.*, 1, 10)? *Ille ex me, nihilne audissem novi* (suppl. *qværit*); *ego negare*, il me (demande) si je n'ai rien appris de nouveau; moi de nier (id. *ad Att.*, 2, 12). *Sed quid ego alios* (suppl. *commemoro*)? *Ad me ipsum jam revertar*, mais que parlé-je ici des autres? Je vais revenir à moi-même (id., *Cat. M.*, 13). *Sed ista alias* (suppl., *respondebo*), mais je répondrai à cela plus tard (id., *N. D.*, 2, 1). *Cicero Attico salutem* (suppl. *dat* ou *dicit*), Cicéron à Atticus, salut (formule ordinaire en tête des lettres). *Di meliora* (suppl. *dent*)! que les dieux vous donnent un sort meilleur!

Rem. 1. Une pareille ellipse est devenue un usage général dans certaines locutions, p. ex. dans *nihil ad me*, *ad te* (suppl., *pertinet*), cela ne me, ne te regarde en rien. *Qvid mihi* (*nobis, etc.*) *cum hac re* (suppl. *est*)? qu'ai-je, qu'avons-nous de commun avec cette chose? *Qvorsum hæc* (suppl. *pertinent*)? où tend ce discours? Où veut-on en venir? à quoi bon cela? — Surtout dans certaines transitions du discours, avec *qvid*, comme : *qvid qvod?* Que dire de ce que, etc.? *Qvid si?* Que sera-ce ou que serait-ce, si? *Qvid ergo?* quoi donc? *qvid enim?* eh quoi? *qvid tum?* eh bien! après? *qvid postea?* et après? *Qvid multa* (suppl. *dicam*)? en un mot (on dit aussi dans le même sens : *ne multa*). Il en est de même dans quelques expressions adverbiales, comme : *fortuna fortes* (suppl. *adjuvat*), la fortune seconde les braves. *Minima de malis* (suppl. *eligenda sunt*), entre plusieurs maux il faut choisir les moindres.

Rem. 2. Quelquefois, dans le discours vif et rapide, pour introduire un point, un nouveau détail du récit, on trouve un nominatif privé de son verbe, qui signifie : *arriver, se produire, se rencontrer, etc.* : *Clamor inde concursusqve mirantium, qvid rei esset*, des cris (s'élèvent); le peuple accourt étonné, demandant ce qui est arrivé (Liv., 1, 41). *Italiæ rursus concursatio eadem comite mima; in oppida militum crudelis et misera deductio*, après cela, nouvelle visite de l'Italie, toujours en compagnie de sa comédienne; établissement de soldats oppressifs et ruineux pour les villes (Cic., *Phil.*, 2, 25). *Qvid Pompejus de me senserit, sciunt, qvi eum Paphum secuti sunt. Nusqvam ab eo mentio de me nisi honorifica*, ce que Pompée a pensé de moi, ceux-là le savent qui l'ont suivi à Paphos. Il n'a jamais parlé de moi qu'en termes qui m'honorent (id., *ib.*, 2, 15).

Rem. 3. Il est plus rare de voir de pareilles ellipses dans une proposition se-

condaire : *Itaqve exspecto, qvid ad ista* (suppl. *dicturus sis*), aussi j'attends ce que (tu vas dire) à cela (Cic., *Tusc.*, 4, 20)*.

Rem. 4. On trouve quelquefois l'ellipse de l'infinitif *dicere*, *commemorare* ou autre semblable : *sed non necesse est nunc omnia* (suppl. *dicere*), mais il n'est pas nécessaire de tout dire à présent (Cic., *Tusc.*, 3, 18).

Rem. 5. On doit particulièrement remarquer (dans Tite-Live et les écrivains qui ont suivi) l'expression *nihil aliud qvam*, où, selon toute apparence, on a omis le verbe *facio*, exprimé dans l'origine; p. ex. : *venter in medio qvietus nihil aliud qvam datis voluptatibus fruitur*, placé au milieu de l'estomac, ne fait que jouir tranquillement des voluptés qu'on lui procure (Liv., 2, 32 =, *nihil aliud facit nisi fruitur*; voy. § 442, *c. Rem.* 5); locution qui se construit dès lors tout à fait adverbialement avec un verbe dans le sens de *seulement, simplement*; p. ex. : *Hostes, nihil aliud qvam perfusis vano timore Romanis, citato agmine abeunt*, les ennemis, après avoir simplement jeté une vaine frayeur parmi les Romains, se retirent en toute hâte (Liv., 2, 63). — *Nero philosophum, à qvo convicio læsus erat, nihil amplius qvam urbe Italiaqve summovit*, Néron se borna à exiler de Rome et de l'Italie un philosophe qui lui avait dit des injures (Suet., *Ner.*, 39). On emploie d'une manière analogue la locution *si nihil aliud* (si on n'obtient pas autre chose) dans le sens de : *du moins* (lors même qu'il n'y aurait pas d'autre raison) : *Venit in judicium P. Junius, si nihil aliud, saltem ut eum, cujus opera ipse multos annos esset in sordibus, paulo tandem obsoletius vestitum videret*, P. Junius a comparu devant ses juges, ne fût-ce que pour voir, dans un habillement un peu plus modeste, celui (Verrès) qui depuis tant d'années le réduit aux vêtements de la misère (Cic. *Verr.*, 1, 58).

§ 480. (Anacoluthie.) Quelquefois les écrivains se permettent dans leurs écrits la même inexactitude qui se produit dans le discours parlé, où la proposition commencée est tellement interrompue, soit par des propositions subordonnées et entremêlées, soit par des observations (parenthèses) intercalées sous forme de propositions indépendantes (p. ex. *nam, enim*), qu'elle ne peut plus du tout ou ne peut pas sans développements être continuée et close d'une manière conforme au commencement, parce que l'ensemble est oublié ou obscur. Pour indiquer que le discours revient au commencement interrompu, on a recours alors à une des particules *verum, sed, verum tamen, sed tamen;* à la formule : *sed hæc omitto* (mais passons, laissons cela), et autres semblables; ou encore à un *igitur, ergo, inqvam* (*dis-je, je dis donc*, avec répétition de la pensée principale); ou simplement à un pronom, qui rappelle la pensée principale, et par lequel la proposition interrompue est répétée et achevée, souvent sous une forme un peu différente, de sorte que le premier commencement de

* *Qvum ille ferociter ad hæc* (suppl. *diceret*), *se patris sui tenere sedem, clamor oritur*, comme à cela il (répondait) fièrement qu'il occupait la place de son père, un cri s'élève (Liv., 1, 48).

d'accusatif ou d'autre complément : *Crassus verbum nullum contra gratiam* (suppl. *faceret*), Crassus ne dirait pas un mot contre un homme en crédit (Cic. *ad Att.*, 1, 18). *Ubi enim aut Xenocratem Antiochus seqvitur aut Aristotelem? A Chrysippo pedem nunqvam* (suppl. *refert*). Où donc voyons-nous Antiochus suivre ou Xénocrate ou Aristote? Il ne s'écarte jamais de Chrysippe d'un seul pas (Cic., *Acad.*, 2, 46). *A me Cæsar pecuniam* (suppl. *postulat.*), César me demande de l'argent (id., *Phil.*, 2, 29). *Qvas tu mihi, inqvit, intercessiones, quas religiones* (suppl. *dicis*)? de quelles oppositions, dit-il, de quels pouvoirs sacrés me parles-tu (id., *Phil.*, 1, 10)? *Ille ex me, nihilne audissem novi* (suppl. *qværit*); *ego negare*, il me (demande) si je n'ai rien appris de nouveau; moi de nier (id. *ad Att.*, 2, 12). *Sed quid ego alios* (suppl. *commemoro*)? *Ad me ipsum jam revertar*, mais que parlé-je ici des autres? Je vais revenir à moi-même (id., *Cat. M.*, 13). *Sed ista alias* (suppl., *respondebo*), mais je répondrai à cela plus tard (id., *N. D.*, 2, 1). *Cicero Attico salutem* (suppl. *dat* ou *dicit*), Cicéron à Atticus, salut (formule ordinaire en tête des lettres). *Di meliora* (suppl. *dent*)! que les dieux vous donnent un sort meilleur!

Rem. 1. Une pareille ellipse est devenue un usage général dans certaines locutions, p. ex. dans *nihil ad me*, *ad te* (suppl., *pertinet*), cela ne me, ne te regarde en rien. *Qvid mihi (nobis, etc.) cum hac re* (suppl. *est*)? qu'ai-je, qu'avons-nous de commun avec cette chose? *Qvorsum hæc* (suppl. *pertinent*)? où tend ce discours? Où veut-on en venir? à quoi bon cela? — Surtout dans certaines transitions du discours, avec *qvid*, comme : *qvid qvod?* Que dire de ce que, etc.? *Qvid si?* Que sera-ce ou que serait-ce, si? *Qvid ergo?* quoi donc? *qvid enim?* eh quoi? *qvid tum?* eh bien! après? *qvid postea?* et après? *Qvid multa* (suppl. *dicam*)? en un mot (on dit aussi dans le même sens : *ne multa*). Il en est de même dans quelques expressions adverbiales, comme : *fortuna fortes* (suppl. *adjuvat*), la fortune seconde les braves. *Minima de malis* (suppl. *eligenda sunt*), entre plusieurs maux il faut choisir les moindres.

Rem. 2. Quelquefois, dans le discours vif et rapide, pour introduire un point, un nouveau détail du récit, on trouve un nominatif privé de son verbe, qui signifie : *arriver, se produire, se rencontrer, etc.* : *Clamor inde concursusqve mirantium, qvid rei esset*, des cris (s'élèvent); le peuple accourt étonné, demandant ce qui est arrivé (Liv., 1, 41). *Italiæ rursus concursatio eadem comite mima; in oppida militum crudelis et misera deductio*, après cela, nouvelle visite de l'Italie, toujours en compagnie de sa comédienne; établissement de soldats oppressifs et ruineux pour les villes (Cic., *Phil.*, 2, 25). *Qvid Pompejus de me senserit, sciunt, qvi eum Paphum secuti sunt. Nusqvam ab eo mentio de me nisi honorifica*, ce que Pompée a pensé de moi, ceux-là le savent qui l'ont suivi à Paphos. Il n'a jamais parlé de moi qu'en termes qui m'honorent (id., *ib.*, 2, 15).

Rem. 3. Il est plus rare de voir de pareilles ellipses dans une proposition se-

condaire : *Itaqve exspecto, qvid ad ista* (suppl. *dicturus sis*), aussi j'attends ce que (tu vas dire) à cela (Cic., *Tusc.*, 4, 20)*.

Rem. 4. On trouve quelquefois l'ellipse de l'infinitif *dicere, commemorare* ou autre semblable : *sed non necesse est nunc omnia* (suppl. *dicere*), mais il n'est pas nécessaire de tout dire à présent (Cic., *Tusc.*, 3, 18).

Rem. 5. On doit particulièrement remarquer (dans Tite-Live et les écrivains qui ont suivi) l'expression *nihil aliud qvam,* où, selon toute apparence, on a omis le verbe *facio,* exprimé dans l'origine; p. ex. : *venter in medio qvietus nihil aliud qvam datis voluptatibus fruitur,* placé au milieu de l'estomac, ne fait que jouir tranquillement des voluptés qu'on lui procure (Liv., 2, 32 =, *nihil aliud facit nisi fruitur;* voy. § 442, *c. Rem.* 5); locution qui se construit dès lors tout à fait adverbialement avec un verbe dans le sens de *seulement, simplement;* p. ex. : *Hostes, nihil aliud qvam perfusis vano timore Romanis, citato agmine abeunt,* les ennemis, après avoir simplement jeté une vaine frayeur parmi les Romains, se retirent en toute hâte (Liv., 2, 63). — *Nero philosophum, à qvo convicio læsus erat, nihil amplius qvam urbe Italiaqve summovit*, Néron se borna à exiler de Rome et de l'Italie un philosophe qui lui avait dit des injures (Suet., *Ner.*, 39). On emploie d'une manière analogue la locution *si nihil aliud* (si on n'obtient pas autre chose) dans le sens de : *du moins* (lors même qu'il n'y aurait pas d'autre raison) : *Venit in judicium P. Junius, si nihil aliud, saltem ut eum, cujus opera ipse multos annos esset in sordibus, paulo tandem obsoletius vestitum videret,* P. Junius a comparu devant ses juges, ne fût-ce que pour voir, dans un habillement un peu plus modeste, celui (Verrès) qui depuis tant d'années le réduit aux vêtements de la misère (Cic. *Verr.*, 1, 58).

§ 480. (Anacoluthie.) Quelquefois les écrivains se permettent dans leurs écrits la même inexactitude qui se produit dans le discours parlé, où la proposition commencée est tellement interrompue, soit par des propositions subordonnées et entremêlées, soit par des observations (parenthèses) intercalées sous forme de propositions indépendantes (p. ex. *nam, enim*), qu'elle ne peut plus du tout ou ne peut pas sans développements être continuée et close d'une manière conforme au commencement, parce que l'ensemble est oublié ou obscur. Pour indiquer que le discours revient au commencement interrompu, on a recours alors à une des particules *verum, sed, verum tamen, sed tamen;* à la formule : *sed hæc omitto* (mais passons, laissons cela), et autres semblables; ou encore à un *igitur, ergo, inqvam* (*dis-je, je dis donc,* avec répétition de la pensée principale); ou simplement à un pronom, qui rappelle la pensée principale, et par lequel la proposition interrompue est répétée et achevée, souvent sous une forme un peu différente, de sorte que le premier commencement de

* *Qvum ille ferociter ad hæc* (suppl. *diceret*), *se patris sui tenere sedem, clamor oritur,* comme à cela il (répondait) fièrement qu'il occupait la place de son père, un cri s'élève (Liv., 1, 48).

la proposition reste sans conclusion qui y corresponde. Quelquefois aussi le discours continue et change sans indication de ce genre; cette infraction à l'enchaînement strictement grammatical s'appelle *anacoluthie*, et une proposition ainsi construite *anacoluthon* *. Ces différentes sortes d'*anacoluthie* se trouvent dans les écrits oratoires; d'autres, plus libres, se rencontrent dans les ouvrages où l'on imite le style de la conversation, p. ex. dans les dialogues : *Qvî potuerunt ista ipsa lege, qvæ de proscriptione est (sive Valeria est, sive Cornelia, neqve enim novi nec scio)*, VERUM *ista ipsa lege bona Sex. Roscii venire qvî potuerunt?* Comment, aux termes de cette loi même, qui est relative à la proscription (que ce soit la loi Valéria ou la loi Cornélia, car je ne la connais ni ne la sais), comment, aux termes de cette loi même les biens de Sex. Roscius ont-ils pu être mis en vente (Cic., *Rosc. Am.*, 43)? *Sæpe ego doctos homines, — qvid dico : sæpe? imo, nonnunqvam; sæpe enim qvî potui, qvi puer in forum venerim neqve inde unquam diutius qvam qvæstor abfuerim?* — SED TAMEN *audivi, et Athenis qvum essem, doctissimos viros, et in Asia Scepsium Metrodorum, qvum de his ipsis rebus disputaret*, j'ai entendu souvent de savants hommes, que dis-je, souvent? quelquefois; car comment aurais-je pu en entendre bien souvent, moi qui, jeté dans le forum dès ma première jeunesse, ne m'en suis éloigné que durant le temps de ma questure? — Cependant j'ai entendu pendant mon séjour à Athènes de très-savants hommes, et, en Asie, Métrodore de Scepsis, discutant sur ces matières mêmes (Cic., *de Or.*, 290). *Scripsi etiam, — nam me jam ab orationibus dijungo fere referoqve ad mansvetiores Musas, qvæ me maxime jam a prima adolescentia delectarunt*, — SCRIPSI IGITUR *Aristotelio more tres libros de Oratore*, j'ai écrit encore, car tu sauras que je fais trêve aux travaux oratoires pour cultiver des muses d'un plus doux commerce et que j'aime dès ma première jeunesse, — j'ai donc écrit, à la manière d'Aristote, trois livres sur l'Orateur (id., *ad Fam.*, 1, 9). *Octavio Mamilio Tusculano (is longe princeps latini nominis erat, si famæ credimus, ab Ulixe deaqve Circe oriundus)*, EI MAMILIO *filiam nuptum dat*, à Octavius Mamilius de Tusculum (c'était de beaucoup, si nous en croyons la tradition, le premier personnage du nom latin,

* Ἀνακολουθία, formé d'ἀ privatif et d'ἀκολουθέω, suivre; proprement : inconséquence, défaut de suite. On appelle spécialement *anantapodoton* (ἀνανταπόδοτον) une proposition antécédente, à laquelle manque la proposition conséquente (*apodosis*) qui devait y correspondre.

devant son origine à Ulysse et à la déesse Circé), à ce Mamilius il donne sa fille en mariage (liv. 1, 49). *Te alio qvodam modo, non solum natura et moribus, verum etiam studio et doctrina esse sapientem, nec sicut vulgus, sed ut eruditi solent appellare sapientem, qvalem in Græcia neminem (nam qvi septem appellantur, eos, qvi ista subtilius qværunt, in numero sapientium non habent). Athenis unum accepimus et eum qvidem etiam Apollinis oraculo sapientissimum judicatum, — hanc esse in te sapientiam existimant, ut omnia tua in te posita esse ducas, humanosqve casus virtute inferiores putes*, pour vous, c'est différent; on vous renomme sage, sage non-seulement par nature et par pratique, mais encore par l'étude et la doctrine; sage comme l'entendent non pas le vulgaire, mais les gens instruits, comme dans toute la Grèce on ne trouve personne, car pour ceux qui veulent y regarder de près les Sept sages ne méritent pas ce titre. A Athènes cependant un homme seul entre tous en fut digne, et c'est l'oracle d'Apollon même qui le lui décerna; — on vous attribue cette sagesse qui détache l'homme de tous les biens étrangers et le met par la vertu au-dessus des vicissitudes humaines (Cic., *Læl.*, 2). *Nam nos omnes, qvibus est alicunde aliqvis objectus labos, omne, qvod est interea tempus, priusqvam id rescitum est, lucro est*, car pour nous tous, à qui quelque malheur doit arriver de quelque part, tout le temps qui s'écoule avant l'annonce de ce malheur, est autant de gagné (Ter., *Hec.*, 3, 1, 6; la phrase ne continue pas comme le faisait attendre le nominatif *nos omnes;* en finissant par *lucro est*, il faudrait *nobis omnibus*).

Rem. 1. Il ne faut pas confondre avec l'ellipse la brusque interruption d'une proposition commencée et qu'on ne veut point achever (cela s'appelle *réticence, aposiopesis*), p. ex. : *Quos ego! — Sed motos præstat componere fluctus*, je vous...! mais mieux vaut calmer les flots soulevés (Virg., *Æn.*, 1, 135).

Rem. 2. Une espèce particulière, anacoluthie, consiste en ce que l'on commence par indiquer une combinaison de deux membres coordonnés (p. ex. par *et — et; neqve — neqve; duæ causæ, altera — altera; primum qvia, deinde qvod*); et qu'ensuite, à force de s'arrêter sur le premier membre, on perd de vue l'ensemble du discours, si bien que le second membre de la pensée vient s'ajouter, sans égard au premier, sous une forme autre qu'on ne l'attendait : *Multos oratores videmus, qvi neminem imitentur et suapte natura, qvod velint, sine cujusqvam similitudine consequantur, quod* ET *in vobis animadverti recte potest, Cæsar et Cotta, qvorum alter inusitatum nostris qvidem oratoribus leporem qvemdam et salem, alter acutissimum et subtilissimum dicendi genus est consecutus;* NEQVE VERO *vester æqvalis Curio qvemqvam mihi magno opere videtur imitari*, on voit beaucoup d'orateurs qui n'imitent personne et qui, par leur propre naturel, sans se régler sur aucun

la proposition reste sans conclusion qui y corresponde. Quelquefois aussi le discours continue et change sans indication de ce genre; cette infraction à l'enchaînement strictement grammatical s'appelle *anacoluthie*, et une proposition ainsi construite *anacoluthon* *. Ces différentes sortes d'*anacoluthie* se trouvent dans les écrits oratoires; d'autres, plus libres, se rencontrent dans les ouvrages où l'on imite le style de la conversation, p. ex. dans les dialogues : *Qvî potuerunt ista ipsa lege, qvæ de proscriptione est* (*sive Valeria est, sive Cornelia, neqve enim novi nec scio*), VERUM *ista ipsa lege bona Sex. Roscii venire qvi potuerunt?* Comment, aux termes de cette loi même, qui est relative à la proscription (que ce soit la loi Valéria ou la loi Cornélia, car je ne la connais ni ne la sais), comment, aux termes de cette loi même les biens de Sex. Roscius ont-ils pu être mis en vente (Cic., *Rosc. Am.*, 43)? *Sæpe ego doctos homines, — qvid dico : sæpe? imo, nonnunqvam; sæpe enim qvi potui, qvi puer in forum venerim neqve inde unquam diutius qvam qvæstor abfuerim? —* SED TAMEN *audivi, et Athenis qvum essem, doctissimos viros, et in Asia Scepsium Metrodorum, qvum de his ipsis rebus disputaret*, j'ai entendu souvent de savants hommes, que dis-je, souvent? quelquefois; car comment aurais-je pu en entendre bien souvent, moi qui, jeté dans le forum dès ma première jeunesse, ne m'en suis éloigné que durant le temps de ma questure? — Cependant j'ai entendu pendant mon séjour à Athènes de très-savants hommes, et, en Asie, Métrodore de Scepsis, discutant sur ces matières mêmes (Cic., *de Or.*, 290). *Scripsi etiam, — nam me jam ab orationibus dijungo fere referoqve ad mansvetiores Musas, qvæ me maxime jam a prima adolescentia delectarunt, —* SCRIPSI IGITUR *Aristotelio more tres libros de Oratore*, j'ai écrit encore, car tu sauras que je fais trêve aux travaux oratoires pour cultiver des muses d'un plus doux commerce et que j'aime dès ma première jeunesse, — j'ai donc écrit, à la manière d'Aristote, trois livres sur l'Orateur (id., *ad Fam.*, 1, 9). *Octavio Mamilio Tusculano* (*is longe princeps latini nominis erat, si famæ credimus, ab Ulixe deaqve Circe oriundus*), EI MAMILIO *filiam nuptum dat*, à Octavius Mamilius de Tusculum (c'était de beaucoup, si nous en croyons la tradition, le premier personnage du nom latin,

* Ἀνακολουθία, formé d'ἀ privatif et d'ἀκολουθέω, suivre; proprement : inconséquence, défaut de suite On appelle spécialement *anantapodoton* (ἀνανταπόδοτον) une proposition antécédente, à laquelle manque la proposition conséquente (*apodosis*) qui devait y correspondre.

devant son origine à Ulysse et à la déesse Circé), à ce Mamilius il donne sa fille en mariage (liv. 1, 49). *Te alio qvodam modo, non solum natura et moribus, verum etiam studio et doctrina esse sapientem, nec sicut vulgus, sed ut eruditi solent appellare sapientem, qvalem in Græcia neminem (nam qvi septem appellantur, eos, qvi ista subtilius qværunt, in numero sapientium non habent). Athenis unum accepimus et eum qvidem etiam Apollinis oraculo sapientissimum judicatum, — hanc esse in te sapientiam existimant, ut omnia tua in te posita esse ducas, humanosqve casus virtute inferiores putes*, pour vous, c'est différent; on vous renomme sage, sage non-seulement par nature et par pratique, mais encore par l'étude et la doctrine; sage comme l'entendent non pas le vulgaire, mais les gens instruits, comme dans toute la Grèce on ne trouve personne, car pour ceux qui veulent y regarder de près les Sept sages ne méritent pas ce titre. A Athènes cependant un homme seul entre tous en fut digne, et c'est l'oracle d'Apollon même qui le lui décerna; — on vous attribue cette sagesse qui détache l'homme de tous les biens étrangers et le met par la vertu au-dessus des vicissitudes humaines (Cic., *Læl.*, 2). *Nam nos omnes, qvibus est alicunde aliqvis objectus labos, omne, qvod est interea tempus, priusqvam id rescitum est, lucro est*, car pour nous tous, à qui quelque malheur doit arriver de quelque part, tout le temps qui s'écoule avant l'annonce de ce malheur, est autant de gagné (Ter., *Hec.*, 3, 1, 6; la phrase ne continue pas comme le faisait attendre le nominatif *nos omnes;* en finissant par *lucro est*, il faudrait *nobis omnibus*).

Rem. 1. Il ne faut pas confondre avec l'ellipse la brusque interruption d'une proposition commencée et qu'on ne veut point achever (cela s'appelle *réticence, aposiopesis*), p. ex. : *Quos ego! — Sed motos præstat componere fluctus*, je vous... ! mais mieux vaut calmer les flots soulevés (Virg., *Æn.*, 1, 135).

Rem. 2. Une espèce particulière, anacoluthie, consiste en ce que l'on commence par indiquer une combinaison de deux membres coordonnés (p. ex. par *et — et; neqve — neqve; duæ causæ, altera — altera; primum qvia, deinde qvod*); et qu'ensuite, à force de s'arrêter sur le premier membre, on perd de vue l'ensemble du discours, si bien que le second membre de la pensée vient s'ajouter, sans égard au premier, sous une forme autre qu'on ne l'attendait : *Multos oratores videmus, qvi neminem imitentur et suapte natura, qvod velint, sine cujusqvam similitudine consequantur, quod* ET *in vobis animadverti recte potest, Cæsar et Cotta, qvorum alter inusitatum nostris qvidem oratoribus leporem qvemdam et salem, alter acutissimum et subtilissimum dicendi genus est consecutus;* NEQVE VERO *vester æqvalis Curio qvemqvam mihi magno opere videtur imitari*, on voit beaucoup d'orateurs qui n'imitent personne et qui, par leur propre naturel, sans se régler sur aucun

modèle, atteignent le but de leur ambition; succès qui peut être constaté et chez vous, César et Cotta, dont l'un s'est fait un enjouement piquant et plein de grâce qu'on ne rencontre point chez nos orateurs, et l'autre un genre d'éloquence plein de finesse et de délicatesse. Curion, qui est de votre âge, ne me paraît pas non plus s'appliquer beaucoup à suivre un modèle (Cic., *de Or.*, 2, 23). (L'auteur, en commençant, avait évidemment l'intention de dire : *qvod* ET IN VOBIS *animadverti potest* ET IN ÆQVALI VESTRO CURIONE)*.

Rem. 3. Quand des particules, destinées à lier des propositions secondaires sont placées loin de la proposition qui dépend d'elles, on les répète quelquefois, particulièrement *ut : Verres Archagatho negotium dedit, ut, qvidqvid Haluntii esset argenti cælati aut si qvid etiam vasorum Corinthiorum,* UT *omne statim ad mare ex oppidis deportaretur,* Verrès charge Archagathe de faire apporter aussitôt sur le bord de la mer toute l'argenterie ciselée et même tout ce qu'il y a de vases corinthiens dans Haluntium (Cic., *Verr.*, 4, 23).

§ 481. *a.* Il ne faut pas confondre les irrégularités grammaticales ici expliquées, et par lesquelles la liaison des propositions s'écarte des règles ordinaires, avec certaines particularités de langage qui s'appliquent à la conception et à l'expression des idées elles-mêmes, sans rien changer à la liaison grammaticale des mots et à l'emploi des formes, et par conséquent ne tiennent qu'au *style* et à la *rhétorique*. On trouve ces dernières particulièrement dans la langue oratoire et plus souvent encore chez les poëtes qui par là donnent tantôt plus de force et de vie au discours, tantôt plus de facilité et de liberté à la versification. Parmi ces particularités nous signalerons ici la manière de s'exprimer qu'on nomme *Hendiadys* (ἓν διὰ δυοῖν, *une chose par deux*) et qui consiste en ce qu'une idée qui devait se joindre comme qualification à une autre idée substantive (c.-à-d. comme adjectif ou comme génitif) vient s'y coordonner et s'y lier copulativement; p. ex. : *Pateris libamus et auro,* nous faisons des libations avec des coupes et de l'or (c.-à-d. avec des coupes d'or, = *pateris aureis* ou *auri* ou *ex auro*), Virg., *G.*, 2, 192; ou : *Molem et montes insuper altos imposuit,* et par dessus il a entassé une masse et de hautes montagnes (c.-à-d. une masse de hautes montagnes. = *Molem altorum montium*), id., *Æn.*, 1, 61.

* Je ne sais si, dans cet exemple, l'anacoluthie est bien réelle. Ne peut-on pas, dans *et in vobis,* prendre ce premier *et* pour *etiam*, chez vous aussi ; et regarder le *neqve vero* comme indépendant de ce qui précède, ou du moins comme une transition rattachant simplement à ce qui précède un nouvel exemple venu après coup dans la mémoire de l'écrivain ? Ou encore, le latin, comme le grec, pouvant coordonner deux propositions en présentant l'une sous la forme affirmative, l'autre sous la forme négative, ne peut-on ici mettre en corrélation régulière *et* — *neqve vero?* (Note du traducteur.)

Rem. 1. A la même catégorie appartient le procédé qui consiste à dire qu'une personne fait elle-même ce qu'elle fait faire par d'autres (*curat faciendum, fieri jubet*), p. ex. : *Piso anulum sibi facere volebat*, Pison voulait se faire (c.-à-d. se faire faire) un anneau (Cic., *Verr.*, 4. 25). *Virgis qvam multos Verres ceciderit, qvid ego commemorem?* qu'est-il besoin que je rappelle combien de personnes Verrès a frappées (c.-à-d. fait frapper) de verges (id., *ib.*, 5, 53)?

Rem. 2. Une autre irrégularité familière aux poëtes, c'est qu'en vertu de la liberté avec laquelle l'imagination peut transporter une propriété d'une idée à l'autre (p. ex. de la personne à l'acte et à l'œuvre), quelquefois un adjectif est rapporté à un sujet autre que celui auquel il paraît appartenir proprement : *Capitolio regina dementes ruinas parabat*, une reine préparait au Capitole des ruines insensées (Hor., 1; 37, 6). (C'est la reine et non les ruines qui sont insensées.) Cela s'appelle hypallage. De temps en temps on attribue à une personne ou à une chose, au moyen d'un adjectif ou d'un participe, une qualité qu'elle n'a point encore et qui ne lui vient que de l'action mentionnée, p. ex. : *Premit placida æqvora pontus*, la mer réprime ses plaines tranquilles (Virg., *Æn.*, 10, 103 ; = *premit ita, ut placida fiant*, ou, *premendo placida reddit;* le calme en effet sera le résultat de la répression). Ce dernier procédé s'appelle *prolepsis adjectivi*, prolepse (c.-à-d. anticipation) de l'adjectif.

b. Certains écarts, par lesquels la langue latine s'éloigne encore des autres langues, viennent de ce que souvent elle désigne une action d'une manière plus circonstanciée, soit qu'au lieu d'un simple verbe elle emploie une périphrase, par laquelle l'action se résout pour ainsi dire en deux, soit que, par pléonasme, elle exprime une action doublement. Comme exemple de ces particularités *phraséologiques* (relatives aux locutions et aux tournures), qu'on apprend au surplus par l'usage et les dictionnaires, on peut remarquer l'application du verbe *facio* à une foule de périphrases : *Facite, ut non solum mores ejus et arrogantiam, sed etiam vultum atqve amictum recordemini*, faites que vous vous rappeliez (au lieu de : rappelez-vous) non-seulement ses manières et son arrogance, mais encore son air et son costume (Cic., *pro Cluent.*, 40). *Faciendum mihi putavi, ut tuis litteris brevi responderem*, j'ai cru devoir tâcher de répondre (au lieu de : j'ai cru devoir répondre) en peu de mots à ta lettre (id., *ad Fam.*, 3, 8). *Invitus feci, ut L. Flamininum e senatu ejicerem* (p. *invitus ejeci*), c'est malgré moi que j'ai exclu L. Famininus du sénat (id., *Cat. M.*, 12). Dans les propositions subordonnées, après un verbe qui marque une *vue*, une *conviction*, l'idée de *penser*, *croire*, est souvent répétée pléonastiquement : *Itinera, qvæ per hosce annos in Italia nostri imperatores fecerunt, recordamini; tum facilius statuetis, qvid apud exteras nationes fieri* EXISTIMETIS, rappelez-vous les marches que dans ces dernières an-

modèle, atteignent le but de leur ambition; succès qui peut être constaté et chez vous, César et Cotta, dont l'un s'est fait un enjouement piquant et plein de grâce qu'on ne rencontre point chez nos orateurs, et l'autre un genre d'éloquence plein de finesse et de délicatesse. Curion, qui est de votre âge, ne me paraît pas non plus s'appliquer beaucoup à suivre un modèle (Cic., *de Or.*, 2, 23). (L'auteur, en commençant, avait évidemment l'intention de dire : *qvod* ET IN VOBIS *animadverti potest* ET IN ÆQVALI VESTRO CURIONE)*.

Rem. 3. Quand des particules, destinées à lier des propositions secondaires sont placées loin de la proposition qui dépend d'elles, on les répète quelquefois, particulièrement *ut : Verres Archagatho negotium dedit, ut, qvidqvid Haluntii esset argenti cælati aut si qvid etiam vasorum Corinthiorum,* UT *omne statim ad mare ex oppidis deportaretur,* Verrès charge Archagathe de faire apporter aussitôt sur le bord de la mer toute l'argenterie ciselée et même tout ce qu'il y a de vases corinthiens dans Haluntium (Cic., *Verr.*, 4, 23).

§ 481. *a.* Il ne faut pas confondre les irrégularités grammaticales ici expliquées, et par lesquelles la liaison des propositions s'écarte des règles ordinaires, avec certaines particularités de langage qui s'appliquent à la conception et à l'expression des idées elles-mêmes, sans rien changer à la liaison grammaticale des mots et à l'emploi des formes, et par conséquent ne tiennent qu'au *style* et à la *rhétorique*. On trouve ces dernières particulièrement dans la langue oratoire et plus souvent encore chez les poëtes qui par là donnent tantôt plus de force et de vie au discours, tantôt plus de facilité et de liberté à la versification. Parmi ces particularités nous signalerons ici la manière de s'exprimer qu'on nomme *Hendiadys* (ἓν διὰ δυοῖν, *une chose par deux*) et qui consiste en ce qu'une idée qui devait se joindre comme qualification à une autre idée substantive (c.-à-d. comme adjectif ou comme génitif) vient s'y coordonner et s'y lier copulativement; p. ex. : *Pateris libamus et auro*, nous faisons des libations avec des coupes et de l'or (c.-à-d. avec des coupes d'or, = *pateris aureis* ou *auri* ou *ex auro*), Virg., *G.*, 2, 192; ou : *Molem et montes insuper altos imposuit*, et par dessus il a entassé une masse et de hautes montagnes (c.-à-d. une masse de hautes montagnes. = *Molem altorum montium*), id., *Æn.*, 1, 61.

* Je ne sais si, dans cet exemple, l'anacoluthie est bien réelle. Ne peut-on pas, dans *et in vobis*, prendre ce premier *et* pour *etiam*, chez vous aussi; et regarder le *neqve vero* comme indépendant de ce qui précède, ou du moins comme une transition rattachant simplement à ce qui précède un nouvel exemple venu après coup dans la mémoire de l'écrivain? Ou encore, le latin, comme le grec, pouvant coordonner deux propositions en présentant l'une sous la forme affirmative, l'autre sous la forme négative, ne peut-on ici mettre en corrélation régulière *et — neqve vero?* (Note du traducteur.)

Rem. 1. A la même catégorie appartient le procédé qui consiste à dire qu'une personne fait elle-même ce qu'elle fait faire par d'autres (*curat faciendum, fieri jubet*), p. ex. : *Piso anulum sibi facere volebat*, Pison voulait se faire (c.-à-d. se faire faire) un anneau (Cic., *Verr.*, 4. 25). *Virgis qvam multos Verres ceciderit, qvid ego commemorem?* qu'est-il besoin que je rappelle combien de personnes Verrès a frappées (c.-à-d. fait frapper) de verges (id., *ib.*, 5, 53)?

Rem. 2. Une autre irrégularité familière aux poëtes, c'est qu'en vertu de la liberté avec laquelle l'imagination peut transporter une propriété d'une idée à l'autre (p. ex. de la personne à l'acte et à l'œuvre), quelquefois un adjectif est rapporté à un sujet autre que celui auquel il paraît appartenir proprement : *Capitolio regina dementes ruinas parabat*, une reine préparait au Capitole des ruines insensées (Hor., 1; 37, 6). (C'est la reine et non les ruines qui sont insensées.) Cela s'appelle hypallage. De temps en temps on attribue à une personne ou à une chose, au moyen d'un adjectif ou d'un participe, une qualité qu'elle n'a point encore et qui ne lui vient que de l'action mentionnée, p. ex. : *Premit placida æqvora pontus*, la mer réprime ses plaines tranquilles (Virg., *Æn.*, 10, 103; = *premit ita, ut placida fiant*, ou, *premendo placida reddit;* le calme en effet sera le résultat de la répression). Ce dernier procédé s'appelle *prolepsis adjectivi*, prolepse (c.-à-d. anticipation) de l'adjectif.

b. Certains écarts, par lesquels la langue latine s'éloigne encore des autres langues, viennent de ce que souvent elle désigne une action d'une manière plus circonstanciée, soit qu'au lieu d'un simple verbe elle emploie une périphrase, par laquelle l'action se résout pour ainsi dire en deux, soit que, par pléonasme, elle exprime une action doublement. Comme exemple de ces particularités *phraséologiques* (relatives aux locutions et aux tournures), qu'on apprend au surplus par l'usage et les dictionnaires, on peut remarquer l'application du verbe *facio* à une foule de périphrases : *Facite, ut non solum mores ejus et arrogantiam, sed etiam vultum atqve amictum recordemini*, faites que vous vous rappeliez (au lieu de : rappelez-vous) non-seulement ses manières et son arrogance, mais encore son air et son costume (Cic., *pro Cluent.*, 40). *Faciendum mihi putavi, ut tuis litteris brevi responderem*, j'ai cru devoir tâcher de répondre (au lieu de : j'ai cru devoir répondre) en peu de mots à ta lettre (id., *ad Fam.*, 3, 8). *Invitus feci, ut L. Flamininum e senatu ejicerem* (p. *invitus ejeci*), c'est malgré moi que j'ai exclu L. Famininus du sénat (id., *Cat. M.*, 12). Dans les propositions subordonnées, après un verbe qui marque une *vue*, une *conviction*, l'idée de *penser*, *croire*, est souvent répétée pléonastiquement : *Itinera, qvæ per hosce annos in Italia nostri imperatores fecerunt, recordamini; tum facilius statuetis, qvid apud exteras nationes fieri* EXISTIMETIS, rappelez-vous les marches que dans ces dernières an-

nées nos généraux ont faites en Italie; et vous jugerez plus aisément par là comment vous pensez qu'il en soit (pour : comment il en est) chez les nations étrangères (Cic., *pro Leg. Man.*, 13). C'est par un semblable pléonasme qu'on dit *permitto*, *concedo* (*permittitur*), *ut liceat;* par ex. : *Lex permittit, ut furem noctu liceat occidere*, la loi permet qu'on ait licence de tuer (p. permet de tuer) un voleur la nuit (Cic., *pro Tull.*, § 47).

SECOND APPENDICE A LA SYNTAXE.

SIGNIFICATION ET USAGE DES PRONOMS.

§ 482. Le pronom personnel comme sujet ne s'exprime pas d'ordinaire, quand il n'y a point de raison particulière de faire ressortir la personne (par opposition à d'autres ou par rapport à sa propre nature ou pour rapporter plusieurs actions au même sujet) : *Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos*, toi tu gardes le nid, moi je loue les ruisseaux de la belle campagne (Hor., *Ep.*, 1, 10, 6). *Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es?* et c'est toi qui as osé parler contre moi devant le sénat (Cic., *Phil.*, 2, 21)? *Tu a civitatibus pecunias classis nomine coëgisti, tu pretio remiges dimisisti, tu archipiratam ab oculis omnium removisti*, tu as fait contribuer les villes pour l'équipement des flottes, tu as vendu à ton profit des congés aux matelots, tu as soustrait à tous les regards le chef des pirates (Cic., *Verr.*, 5, 52).

§ 483. Il n'est pas rare qu'en latin comme en français, une seule personne emploie en parlant d'elle-même la première personne du pluriel, quand elle songe en général à ses intérêts et à la situation d'une chose plutôt qu'elle ne met sa propre personne en relief par opposition à d'autres : *Reliqvum est, ut de felicitate Pompeji pauca dicamus*, il nous reste à dire quelques mots du bonheur de Pompée (Cic., *pro leg. Man.*, 16). *Qværenti mihi, qvanam re possem prodesse qvam plurimis, nulla major occurrebat, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus, qvod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium in eo libro, qvi inscriptus est Hortensius, et, qvod genus philosophandi maxime et constans et elegans arbitraremur, qvattuor Academicis libris ostendimus*, en cherchant par quel moyen je pourrais être utile au plus grand nombre possible,

je n'en ai pas trouvé de meilleur que d'ouvrir à mes concitoyens les voies des nobles études, ce que je crois avoir déjà fait par plusieurs traités. Car d'un côté, par le livre intitulé Hortensius, nous les avons exhortés de notre mieux à se livrer à l'étude de la philosophie; et de l'autre, par nos quatre Académiques, nous leur avons montré quelle sorte de philosophie nous semblait la plus positive et la plus propre à former le goût (id., *Div.*, 2, 1). On emploie de la même manière *noster* au lieu de *meus*.

Rem. Sur le pronom personnel employé surabondamment avec *qvidem*, voy. plus bas aux pronoms démonstratifs, § 489, *b*.

§ 484. *a*. Le pronom *is* (démonstratif indirect) ne s'exprime pas au nominatif, quand on continue simplement à parler d'un sujet déjà indiqué, sans songer à le mettre en relief soit par opposition, soit pour un autre motif; toutefois on ne l'omet point, quand, après une courte indication de la personne ou du sujet de qui l'on parle, on passe à la chose même. *P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote prætore. Is qvum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit*, P. Asinius Asellus mourut sous la préture de C. Sacerdos. Comme il avait une fille unique, il l'institua sa légataire universelle (Cic., *Verr.*, 1, 41). On le laisse encore très-souvent de côté comme accusatif ou comme datif, quand la personne ou la chose à laquelle il se rapporte se trouve au même cas dans la proposition principale ou subordonnée qui précède ou dans une proposition antérieure, copulativement ou adversativement liée, et qu'il n'y a aucune raison d'appuyer sur le pronom, surtout quand la proposition où il devait figurer est courte et simple : FRATREM *tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor* (EUM laissé de côté), je loue ton frère dans toutes les autres choses; dans celle-ci seulement je suis forcé de le blâmer. *Non obsistam fratris tui* VOLUNTATI, *qvoad honestas patietur; favere non potero* (EI laissé de côté), je ne résisterai point au désir de ton frère, tant que l'honnêteté le permettra; je ne pourrai le seconder. Dans ce cas, on omet aussi l'accusatif, quand la personne ou la chose à laquelle le pronom devait se rapporter précède, au nominatif : *libri, de qvibus scribis, mei non sunt; sumpsi* (*eos* omis) *à fratre meo*, les livres sur lesquels tu m'écris ne sont point à moi, je les ai em-

nées nos généraux ont faites en Italie; et vous jugerez plus aisément par là comment vous pensez qu'il en soit (pour : comment il en est) chez les nations étrangères (Cic., *pro Leg. Man.*, 13). C'est par un semblable pléonasme qu'on dit *permitto*, *concedo* (*permittitur*), *ut liceat;* par ex. : *Lex permittit, ut furem noctu liceat occidere*, la loi permet qu'on ait licence de tuer (p. permet de tuer) un voleur la nuit (Cic., *pro Tull.*, § 47).

SECOND APPENDICE A LA SYNTAXE.

SIGNIFICATION ET USAGE DES PRONOMS.

§ 482. Le pronom personnel comme sujet ne s'exprime pas d'ordinaire, quand il n'y a point de raison particulière de faire ressortir la personne (par opposition à d'autres ou par rapport à sa propre nature ou pour rapporter plusieurs actions au même sujet) : *Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos*, toi tu gardes le nid, moi je loue les ruisseaux de la belle campagne (Hor., *Ep.*, 1, 10, 6). *Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es?* et c'est toi qui as osé parler contre moi devant le sénat (Cic., *Phil.*, 2, 21)? *Tu a civitatibus pecunias classis nomine coëgisti, tu pretio remiges dimisisti, tu archipiratam ab oculis omnium removisti*, tu as fait contribuer les villes pour l'équipement des flottes, tu as vendu à ton profit des congés aux matelots, tu as soustrait à tous les regards le chef des pirates (Cic., *Verr.*, 5, 52).

§ 483. Il n'est pas rare qu'en latin comme en français, une seule personne emploie en parlant d'elle-même la première personne du pluriel, quand elle songe en général à ses intérêts et à la situation d'une chose plutôt qu'elle ne met sa propre personne en relief par opposition à d'autres : *Reliqvum est, ut de felicitate Pompeji pauca dicamus*, il nous reste à dire quelques mots du bonheur de Pompée (Cic., *pro leg. Man.*, 16). *Qværenti mihi, qvanam re possem prodesse qvam plurimis, nulla major occurrebat, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus, qvod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium in eo libro, qvi inscriptus est Hortensius, et, qvod genus philosophandi maxime et constans et elegans arbitraremur, qvattuor Academicis libris ostendimus*, en cherchant par quel moyen je pourrais être utile au plus grand nombre possible,

je n'en ai pas trouvé de meilleur que d'ouvrir à mes concitoyens les voies des nobles études, ce que je crois avoir déjà fait par plusieurs traités. Car d'un côté, par le livre intitulé Hortensius, nous les avons exhortés de notre mieux à se livrer à l'étude de la philosophie; et de l'autre, par nos quatre Académiques, nous leur avons montré quelle sorte de philosophie nous semblait la plus positive et la plus propre à former le goût (id., *Div.*, 2, 1). On emploie de la même manière *noster* au lieu de *meus*.

Rem. Sur le pronom personnel employé surabondamment avec *qvidem*, voy. plus bas aux pronoms démonstratifs, § 489, *b*.

§ 484. *a.* Le pronom *is* (démonstratif indirect) ne s'exprime pas au nominatif, quand on continue simplement à parler d'un sujet déjà indiqué, sans songer à le mettre en relief soit par opposition, soit pour un autre motif; toutefois on ne l'omet point, quand, après une courte indication de la personne ou du sujet de qui l'on parle, on passe à la chose même. *P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote prætore. Is qvum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit*, P. Asinius Asellus mourut sous la préture de C. Sacerdos. Comme il avait une fille unique, il l'institua sa légataire universelle (Cic., *Verr.*, 1, 41). On le laisse encore très-souvent de côté comme accusatif ou comme datif, quand la personne ou la chose à laquelle il se rapporte se trouve au même cas dans la proposition principale ou subordonnée qui précède ou dans une proposition antérieure, copulativement ou adversativement liée, et qu'il n'y a aucune raison d'appuyer sur le pronom, surtout quand la proposition où il devait figurer est courte et simple : FRATREM *tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor* (EUM laissé de côté), je loue ton frère dans toutes les autres choses; dans celle-ci seulement je suis forcé de le blâmer. *Non obsistam fratris tui* VOLUNTATI, *qvoad honestas patietur;* favere *non potero* (EI laissé de côté), je ne résisterai point au désir de ton frère, tant que l'honnêteté le permettra; je ne pourrai le seconder. Dans ce cas, on omet aussi l'accusatif, quand la personne ou la chose à laquelle le pronom devait se rapporter précède, au nominatif : *libri*, *de qvibus scribis, mei non sunt; sumpsi* (*eos* omis) *à fratre meo*, les livres sur lesquels tu m'écris ne sont point à moi, je les ai em-

nées nos généraux ont faites en Italie; et vous jugerez plus aisément par là comment vous pensez qu'il en soit (pour : comment il en est) chez les nations étrangères (Cic., *pro Leg. Man.*, 13). C'est par un semblable pléonasme qu'on dit *permitto*, *concedo* (*permittitur*), *ut liceat;* par ex. : *Lex permittit, ut furem noctu liceat occidere*, la loi permet qu'on ait licence de tuer (p. permet de tuer) un voleur la nuit (Cic., *pro Tull.*, § 47).

SECOND APPENDICE A LA SYNTAXE.

SIGNIFICATION ET USAGE DES PRONOMS.

§ 482. Le pronom personnel comme sujet ne s'exprime pas d'ordinaire, quand il n'y a point de raison particulière de faire ressortir la personne (par opposition à d'autres ou par rapport à sa propre nature ou pour rapporter plusieurs actions au même sujet) : *Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos*, toi tu gardes le nid, moi je loue les ruisseaux de la belle campagne (Hor., *Ep.*, 1, 10, 6). *Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es?* et c'est toi qui as osé parler contre moi devant le sénat (Cic., *Phil.*, 2, 21)? *Tu a civitatibus pecunias classis nomine coëgisti, tu pretio remiges dimisisti, tu archipiratam ab oculis omnium removisti*, tu as fait contribuer les villes pour l'équipement des flottes, tu as vendu à ton profit des congés aux matelots, tu as soustrait à tous les regards le chef des pirates (Cic., *Verr.*, 5, 52).

§ 483. Il n'est pas rare qu'en latin comme en français, une seule personne emploie en parlant d'elle-même la première personne du pluriel, quand elle songe en général à ses intérêts et à la situation d'une chose plutôt qu'elle ne met sa propre personne en relief par opposition à d'autres : *Reliqvum est, ut de felicitate Pompeji pauca dicamus*, il nous reste à dire quelques mots du bonheur de Pompée (Cic., *pro leg. Man.*, 16). *Qværenti mihi, qvanam re possem prodesse qvam plurimis, nulla major occurrebat, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus, qvod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium in eo libro, qvi inscriptus est Hortensius, et, qvod genus philosophandi maxime et constans et elegans arbitraremur, qvattuor Academicis libris ostendimus*, en cherchant par quel moyen je pourrais être utile au plus grand nombre possible,

je n'en ai pas trouvé de meilleur que d'ouvrir à mes concitoyens les voies des nobles études, ce que je crois avoir déjà fait par plusieurs traités. Car d'un côté, par le livre intitulé Hortensius, nous les avons exhortés de notre mieux à se livrer à l'étude de la philosophie; et de l'autre, par nos quatre Académiques, nous leur avons montré quelle sorte de philosophie nous semblait la plus positive et la plus propre à former le goût (id., *Div.*, 2, 1). On emploie de la même manière *noster* au lieu de *meus.*

Rem. Sur le pronom personnel employé surabondamment avec *qvidem*, voy. plus bas aux pronoms démonstratifs, § 489, *b.*

§ 484. *a.* Le pronom *is* (démonstratif indirect) ne s'exprime pas au nominatif, quand on continue simplement à parler d'un sujet déjà indiqué, sans songer à le mettre en relief soit par opposition, soit pour un autre motif; toutefois on ne l'omet point, quand, après une courte indication de la personne ou du sujet de qui l'on parle, on passe à la chose même. *P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote prætore. Is qvum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit,* P. Asinius Asellus mourut sous la préture de C. Sacerdos. Comme il avait une fille unique, il l'institua sa légataire universelle (Cic., *Verr.*, 1, 41). On le laisse encore très-souvent de côté comme accusatif ou comme datif, quand la personne ou la chose à laquelle il se rapporte se trouve au même cas dans la proposition principale ou subordonnée qui précéde ou dans une proposition antérieure, copulativement ou adversativement liée, et qu'il n'y a aucune raison d'appuyer sur le pronom, surtout quand la proposition où il devait figurer est courte et simple : FRATREM *tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor* (EUM laissé de côté), je loue ton frère dans toutes les autres choses; dans celle-ci seulement je suis forcé de le blâmer. *Non obsistam fratris tui* VOLUNTATI, *qvoad honestas patietur;* favere *non potero* (EI laissé de côté), je ne résisterai point au désir de ton frère, tant que l'honnêteté le permettra; je ne pourrai le seconder. Dans ce cas, on omet aussi l'accusatif, quand la personne ou la chose à laquelle le pronom devait se rapporter précède, au nominatif : *libri*, *de qvibus scribis, mei non sunt; sumpsi* (*eos* omis) *à fratre meo,* les livres sur lesquels tu m'écris ne sont point à moi, je les ai em-

nées nos généraux ont faites en Italie; et vous jugerez plus aisément par là comment vous pensez qu'il en soit (pour : comment il en est) chez les nations étrangères (Cic., *pro Leg. Man.*, 13). C'est par un semblable pléonasme qu'on dit *permitto*, *concedo* (*permittitur*), *ut liceat;* par ex. : *Lex permittit*, *ut furem noctu liceat occidere*, la loi permet qu'on ait licence de tuer (p. permet de tuer) un voleur la nuit (Cic., *pro Tull.*, § 47).

SECOND APPENDICE A LA SYNTAXE.

SIGNIFICATION ET USAGE DES PRONOMS.

§ 482. Le pronom personnel comme sujet ne s'exprime pas d'ordinaire, quand il n'y a point de raison particulière de faire ressortir la personne (par opposition à d'autres ou par rapport à sa propre nature ou pour rapporter plusieurs actions au même sujet) : *Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos*, toi tu gardes le nid, moi je loue les ruisseaux de la belle campagne (Hor., *Ep.*, 1, 10, 6). *Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es?* et c'est toi qui as osé parler contre moi devant le sénat (Cic., *Phil.*, 2, 21)? *Tu a civitatibus pecunias classis nomine coëgisti, tu pretio remiges dimisisti, tu archipiratam ab oculis omnium removisti*, tu as fait contribuer les villes pour l'équipement des flottes, tu as vendu à ton profit des congés aux matelots, tu as soustrait à tous les regards le chef des pirates (Cic., *Verr.*, 5, 52).

§ 483. Il n'est pas rare qu'en latin comme en français, une seule personne emploie en parlant d'elle-même la première personne du pluriel, quand elle songe en général à ses intérêts et à la situation d'une chose plutôt qu'elle ne met sa propre personne en relief par opposition à d'autres : *Reliqvum est, ut de felicitate Pompeji pauca dicamus*, il nous reste à dire quelques mots du bonheur de Pompée (Cic., *pro leg. Man.*, 16). *Qværenti mihi, qvanam re possem prodesse qvam plurimis, nulla major occurrebat, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus, qvod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium in eo libro, qvi inscriptus est Hortensius, et, qvod genus philosophandi maxime et constans et elegans arbitraremur, qvattuor Academicis libris ostendimus*, en cherchant par quel moyen je pourrais être utile au plus grand nombre possible,

je n'en ai pas trouvé de meilleur que d'ouvrir à mes concitoyens les voies des nobles études, ce que je crois avoir déjà fait par plusieurs traités. Car d'un côté, par le livre intitulé Hortensius, nous les avons exhortés de notre mieux à se livrer à l'étude de la philosophie; et de l'autre, par nos quatre Académiques, nous leur avons montré quelle sorte de philosophie nous semblait la plus positive et la plus propre à former le goût (id., *Div.*, 2, 1). On emploie de la même manière *noster* au lieu de *meus*.

Rem. Sur le pronom personnel employé surabondamment avec *qvidem*, voy. plus bas aux pronoms démonstratifs, § 489, *b*.

§ 484. *a.* Le pronom *is* (démonstratif indirect) ne s'exprime pas au nominatif, quand on continue simplement à parler d'un sujet déjà indiqué, sans songer à le mettre en relief soit par opposition, soit pour un autre motif; toutefois on ne l'omet point, quand, après une courte indication de la personne ou du sujet de qui l'on parle, on passe à la chose même. *P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote prætore. Is qvum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit*, P. Asinius Asellus mourut sous la préture de C. Sacerdos. Comme il avait une fille unique, il l'institua sa légataire universelle (Cic., *Verr.*, 1, 41). On le laisse encore très-souvent de côté comme accusatif ou comme datif, quand la personne ou la chose à laquelle il se rapporte se trouve au même cas dans la proposition principale ou subordonnée qui précède ou dans une proposition antérieure, copulativement ou adversativement liée, et qu'il n'y a aucune raison d'appuyer sur le pronom, surtout quand la proposition où il devait figurer est courte et simple : FRATREM *tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor* (EUM laissé de côté), je loue ton frère dans toutes les autres choses; dans celle-ci seulement je suis forcé de le blâmer. *Non obsistam fratris tui* VOLUNTATI, *qvoad honestas patietur; favere non potero* (EI laissé de côté), je ne résisterai point au désir de ton frère, tant que l'honnêteté le permettra; je ne pourrai le seconder. Dans ce cas, on omet aussi l'accusatif, quand la personne ou la chose à laquelle le pronom devait se rapporter précède, au nominatif : *libri, de qvibus scribis, mei non sunt; sumpsi* (*eos* omis) *à fratre meo*, les livres sur lesquels tu m'écris ne sont point à moi, je les ai em-

nées nos généraux ont faites en Italie; et vous jugerez plus aisément par là comment vous pensez qu'il en soit (pour : comment il en est) chez les nations étrangères (Cic., *pro Leg. Man.*, 13). C'est par un semblable pléonasme qu'on dit *permitto*, *concedo* (*permittitur*), *ut liceat;* par ex. : *Lex permittit, ut furem noctu liceat occidere*, la loi permet qu'on ait licence de tuer (p. permet de tuer) un voleur la nuit (Cic., *pro Tull.*, § 47).

SECOND APPENDICE A LA SYNTAXE.

SIGNIFICATION ET USAGE DES PRONOMS.

§ 482. Le pronom personnel comme sujet ne s'exprime pas d'ordinaire, quand il n'y a point de raison particulière de faire ressortir la personne (par opposition à d'autres ou par rapport à sa propre nature ou pour rapporter plusieurs actions au même sujet) : *Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos*, toi tu gardes le nid, moi je loue les ruisseaux de la belle campagne (Hor., *Ep.*, 1, 10, 6). *Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es?* et c'est toi qui as osé parler contre moi devant le sénat (Cic., *Phil.*, 2, 21)? *Tu a civitatibus pecunias classis nomine coëgisti, tu pretio remiges dimisisti, tu archipiratam ab oculis omnium removisti*, tu as fait contribuer les villes pour l'équipement des flottes, tu as vendu à ton profit des congés aux matelots, tu as soustrait à tous les regards le chef des pirates (Cic., *Verr.*, 5, 52).

§ 483. Il n'est pas rare qu'en latin comme en français, une seule personne emploie en parlant d'elle-même la première personne du pluriel, quand elle songe en général à ses intérêts et à la situation d'une chose plutôt qu'elle ne met sa propre personne en relief par opposition à d'autres : *Reliqvum est, ut de felicitate Pompeji pauca dicamus*, il nous reste à dire quelques mots du bonheur de Pompée (Cic., *pro leg. Man.*, 16). *Qværenti mihi, qvanam re possem prodesse qvam plurimis, nulla major occurrebat, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus, qvod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium in eo libro, qvi inscriptus est Hortensius, et, qvod genus philosophandi maxime et constans et elegans arbitraremur, qvattuor Academicis libris ostendimus*, en cherchant par quel moyen je pourrais être utile au plus grand nombre possible,

je n'en ai pas trouvé de meilleur que d'ouvrir à mes concitoyens les voies des nobles études, ce que je crois avoir déjà fait par plusieurs traités. Car d'un côté, par le livre intitulé Hortensius, nous les avons exhortés de notre mieux à se livrer à l'étude de la philosophie; et de l'autre, par nos quatre Académiques, nous leur avons montré quelle sorte de philosophie nous semblait la plus positive et la plus propre à former le goût (id., *Div.*, 2, 1). On emploie de la même manière *noster* au lieu de *meus*.

Rem. Sur le pronom personnel employé surabondamment avec *qvidem*, voy. plus bas aux pronoms démonstratifs, § 489, *b*.

§ 484. *a.* Le pronom *is* (démonstratif indirect) ne s'exprime pas au nominatif, quand on continue simplement à parler d'un sujet déjà indiqué, sans songer à le mettre en relief soit par opposition, soit pour un autre motif; toutefois on ne l'omet point, quand, après une courte indication de la personne ou du sujet de qui l'on parle, on passe à la chose même. *P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote prætore. Is qvum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit*, P. Asinius Asellus mourut sous la préture de C. Sacerdos. Comme il avait une fille unique, il l'institua sa légataire universelle (Cic., *Verr.*, 1, 41). On le laisse encore très-souvent de côté comme accusatif ou comme datif, quand la personne ou la chose à laquelle il se rapporte se trouve au même cas dans la proposition principale ou subordonnée qui précéde ou dans une proposition antérieure, copulativement ou adversativement liée, et qu'il n'y a aucune raison d'appuyer sur le pronom, surtout quand la proposition où il devait figurer est courte et simple : FRATREM *tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor* (EUM laissé de côté), je loue ton frère dans toutes les autres choses; dans celle-ci seulement je suis forcé de le blâmer. *Non obsistam fratris tui* VOLUNTATI, *qvoad honestas patietur;* favere *non potero* (EI laissé de côté), je ne résisterai point au désir de ton frère, tant que l'honnêteté le permettra; je ne pourrai le seconder. Dans ce cas, on omet aussi l'accusatif, quand la personne ou la chose à laquelle le pronom devait se rapporter précède, au nominatif : *libri*, *de qvibus scribis*, *mei non sunt; sumpsi* (*eos* omis) *à fratre meo*, les livres sur lesquels tu m'écris ne sont point à moi, je les ai em-

nées nos généraux ont faites en Italie; et vous jugerez plus aisément par là comment vous pensez qu'il en soit (pour : comment il en est) chez les nations étrangères (Cic., *pro Leg. Man.*, 13). C'est par un semblable pléonasme qu'on dit *permitto*, *concedo* (*permittitur*), *ut liceat;* par ex. : *Lex permittit, ut furem noctu liceat occidere*, la loi permet qu'on ait licence de tuer (p. permet de tuer) un voleur la nuit (Cic., *pro Tull.*, § 47).

SECOND APPENDICE A LA SYNTAXE.

SIGNIFICATION ET USAGE DES PRONOMS.

§ 482. Le pronom personnel comme sujet ne s'exprime pas d'ordinaire, quand il n'y a point de raison particulière de faire ressortir la personne (par opposition à d'autres ou par rapport à sa propre nature ou pour rapporter plusieurs actions au même sujet) : *Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos*, toi tu gardes le nid, moi je loue les ruisseaux de la belle campagne (Hor., *Ep.*, 1, 10, 6). *Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es?* et c'est toi qui as osé parler contre moi devant le sénat (Cic., *Phil.*, 2, 21)? *Tu a civitatibus pecunias classis nomine coëgisti, tu pretio remiges dimisisti, tu archipiratam ab oculis omnium removisti*, tu as fait contribuer les villes pour l'équipement des flottes, tu as vendu à ton profit des congés aux matelots, tu as soustrait à tous les regards le chef des pirates (Cic., *Verr.*, 5, 52).

§ 483. Il n'est pas rare qu'en latin comme en français, une seule personne emploie en parlant d'elle-même la première personne du pluriel, quand elle songe en général à ses intérêts et à la situation d'une chose plutôt qu'elle ne met sa propre personne en relief par opposition à d'autres : *Reliqvum est, ut de felicitate Pompeji pauca dicamus*, il nous reste à dire quelques mots du bonheur de Pompée (Cic., *pro leg. Man.*, 16). *Qværenti mihi, qvanam re possem prodesse qvam plurimis, nulla major occurrebat, qvam si optimarum artium vias traderem meis civibus, qvod compluribus jam libris me arbitror consecutum. Nam et cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiæ studium in eo libro, qvi inscriptus est Hortensius, et, qvod genus philosophandi maxime et constans et elegans arbitraremur, qvattuor Academicis libris ostendimus*, en cherchant par quel moyen je pourrais être utile au plus grand nombre possible,

je n'en ai pas trouvé de meilleur que d'ouvrir à mes concitoyens les voies des nobles études, ce que je crois avoir déjà fait par plusieurs traités. Car d'un côté, par le livre intitulé Hortensius, nous les avons exhortés de notre mieux à se livrer à l'étude de la philosophie; et de l'autre, par nos quatre Académiques, nous leur avons montré quelle sorte de philosophie nous semblait la plus positive et la plus propre à former le goût (id., *Div.*, 2, 1). On emploie de la même manière *noster* au lieu de *meus*.

Rem. Sur le pronom personnel employé surabondamment avec *qvidem*, voy. plus bas aux pronoms démonstratifs, § 489, *b*.

§ 484. *a*. Le pronom *is* (démonstratif indirect) ne s'exprime pas au nominatif, quand on continue simplement à parler d'un sujet déjà indiqué, sans songer à le mettre en relief soit par opposition, soit pour un autre motif; toutefois on ne l'omet point, quand, après une courte indication de la personne ou du sujet de qui l'on parle, on passe à la chose même. *P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote prætore. Is qvum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit*, P. Asinius Asellus mourut sous la préture de C. Sacerdos. Comme il avait une fille unique, il l'institua sa légataire universelle (Cic., *Verr.*, 1, 41). On le laisse encore très-souvent de côté comme accusatif ou comme datif, quand la personne ou la chose à laquelle il se rapporte se trouve au même cas dans la proposition principale ou subordonnée qui précède ou dans une proposition antérieure, copulativement ou adversativement liée, et qu'il n'y a aucune raison d'appuyer sur le pronom, surtout quand la proposition où il devait figurer est courte et simple : FRATREM *tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor* (EUM laissé de côté), je loue ton frère dans toutes les autres choses; dans celle-ci seulement je suis forcé de le blâmer. *Non obsistam fratris tui* VOLUNTATI, *qvoad honestas patietur; favere non potero* (EI laissé de côté), je ne résisterai point au désir de ton frère, tant que l'honnêteté le permettra; je ne pourrai le seconder. Dans ce cas, on omet aussi l'accusatif, quand la personne ou la chose à laquelle le pronom devait se rapporter précède, au nominatif : *libri, de qvibus scribis, mei non sunt; sumpsi* (*eos* omis) *à fratre meo*, les livres sur lesquels tu m'écris ne sont point à moi, je les ai em-

pruntés à mon frère. On ne répète jamais le même cas avec deux verbes différents : *vidi* EUM *rogavitqve*, je l'ai vu et interrogé.

b. Quelquefois aussi *is* est suivi, non de *qvi*, mais de *qvicunque*, quiconque, p. ex. : *Qvid habeo qvod faciam, nisi ut eam fortunam*, QUÆCUNQVE *erit tua, ducam meam* (= *Quæ erit tua, qvæcunqve erit*)? qu'ai-je autre chose à faire que de regarder comme mien le sort, quel qu'il soit, qui sera le tien (Cic. *pro Mil.*, 36)? ou bien de : *si qvis*, si quelqu'un ; p. ex. : *Ipse Allienus ex ea facultate*, SI QUAM *habet, aliqvantum detrahet*, Alliénus lui-même devra de ce talent, si tant est qu'il en ait, sacrifier une partie (id., *Div. in Cæc.*, 15).

c. Pour déterminer plus nettement une personne ou une chose, on ajoute avec emphase *et is* (*atqve is*, *et is qvidem*) et avec négation *nec is* : *Habet homo primum memoriam*, ET EAM *infinitam, rerum innumerabilium*, l'homme a d'abord la mémoire, et une mémoire sans bornes, d'une infinité de choses (Cic., *Tusc.*, 1, 24). *Uno* ATQVE *eo facili prœlio cæsi ad Antium hostes*, une seule bataille et facile suffit pour tailler l'ennemi en pièces près d'Antium (Liv., 4, 57). *Epicurus una in domo*, ET EA QUIDEM *angusta, quam magnos tenuit amicorum greges!* Quelle foule d'amis Épicure sut réunir dans une seule maison! encore était-elle fort étroite (Cic., *Finn.*, 1, 20). *Erant in Romana juventute adolescentes aliqvot*, NEC II *tenui loco orti, qvorum in regno libido solutior fuerat*, il y avait parmi la jeunesse romaine quelques gens, et ceux-là de noble naissance, qui, sous la royauté, avaient donné libre carrière à leurs passions (Liv., 2, 3). Si cette addition se rapporte au prédicat et à l'ensemble de la pensée énoncée, on dit alors *et id*, et cela (comme en français), p. ex. : *Apollonium doctum hominem cognovi et studiis optimis deditum*, IDQVE *à puero*, j'ai reconnu cet Apollonius pour un savant homme, voué aux plus nobles études, et cela dès son enfance (Cic., *ad Fam.*, 13, 16). On emploie de la même manière *sed is* : *severitatem in senectute probo, sed eam, sicut alia, modicam*, j'approuve la sévérité chez les vieillards, mais une sévérité modérée, comme le reste (id., *Cat. M.*, 18) *.

§ 485. *a.* HIC, ce, celui-ci, s'emploie pour désigner ce qui,

* *Hostis et is hostis, qvi*, ennemi et un ennemi capable de; — *tribunus et Curio tribunus*, un tribun et Curion tribun; — *homines ignoti, atqve ita ignoti, ut*, hommes inconnus et inconnus au point que (sans *qvidem* lorsque le mot précédent est répété avec une addition qui le renforce).

dans l'espace, dans le temps ou dans la pensée, est le plus rapproché de la personne qui parle : *Tum primum philosophia, non illa de natura, qvæ fuerat antiqvior, sed hæc, in qva de bonis et de malis deqve hominum vita disputatur, inventa dicitur*, ce fut alors seulement, dit-on, que fut inventée la philosophie; non celle qui explique les secrets de la nature (elle est plus ancienne), mais celle de nos jours, qui traite du bien et du mal et nous donne des règles de morale et de conduite (Cic., *Brut.*, 8). *Opus vel in hac magnificentia urbis conspiciendum*, ouvrage qui mérite d'être remarqué même au milieu de la magnificence actuelle de Rome (Liv., 6, 4). *Qvi hæc vituperare volunt*, *Chrysogonum tantum posse qveruntur*, ceux qui veulent blâmer l'état présent des choses se plaignent du pouvoir excessif de Chrysogonus (id., *pro Rosc. Am.*, 48). *Sex. Stola, judex hic noster*, Sex. Stola, ce juge qui siége ici (id., *pro Flacc.*, 2). — Ille, celui-là, désigne quelque chose de plus éloigné (*veteres illi, qvi*, ces anciens, qui), mais il marque aussi quelquefois ce qui est considérable ou fameux : *Ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea* ILLA *qvondam profugisse dicitur*, Mithridate s'enfuit de son royaume comme on dit que de ce même Pont s'enfuit jadis la fameuse Médée (Cic., *pro leg. Man.*, 9). Sur *hic* et *ille* dans les indications de temps, voy. § 267, *rem.* 5. S'agit-il de deux personnes ou de deux choses déjà nommées, *hic* s'applique volontiers à la dernière nommée et *ille* à la plus éloignée; p. ex. : *Cæsar beneficiis atqve munificentia magnus habebatur, integritate vitæ Cato.* ILLE *mansvetudine et misericordia clarus factus,* HUIC *severitas dignitatem addiderat,* César était réputé grand pour ses bienfaits et sa magnificence, Caton par l'intégrité de sa vie. Celui-là devint célèbre par sa douceur et sa miséricorde; celui-ci devait son prestige à sa sévérité (Sall., *Catil.*, 54). Toutefois il n'est pas rare que *hic* se rapporte non pas à ce qui a été mentionné en dernier lieu, mais à ce qui, dans la pensée et dans les faits, se trouve le plus près : *Melior tutiorqve est certa pax qvam sperata victoria; hæc (pax) in tua, illa in deorum potestate est,* une paix certaine est meilleure et plus sûre qu'une victoire en espérance; celle-ci (la paix; nous dirions, nous : celle-là) est en ton pouvoir; celle-là (la victoire; nous dirions : celle-ci) dépend des dieux (Liv., 30, 30).

Rem. Ce qui dans le discours direct se désigne par *hic* se désigne par *ille*

dans le discours indirect ; toutefois on peut y conserver le *hic* du discours direct pour donner à l'expression plus d'énergie. Le *tu* (*vos*) du discours direct, quand on reproduit un discours étranger, se rend le plus souvent par *ille*, mais aussi par *is* : *Caveat, ne illo cunctante Numidæ sibi consulant* (= *cave, ne te cunctante*), qu'il prenne garde que, pendant qu'il hésite, les Numides ne songent à leurs intérêts (Sall., *Jug*, 62). — *Tamen, si obsides ab iis sibi dentur, sese cum iis pacem esse facturum* (= *si obsides à vobis dantur, pacem vobiscum, etc.*), que cependant, s'ils lui donnent des otages, il fera la paix avec eux (Cæs., *B. G.*, 1, 14.)

b. *Hic* et particulièrement *ille* se rapportent aussi à quelque chose qui suit dans le discours, *hic* pour désigner le présent, *illè*, quelque chose de nouveau ou de connu : *Nonne qvum multa alia mirabilia, tum illud imprimis?* Parmi tant d'autres merveilles, ceci (l'événement qui suit) n'est-il pas une des plus surprenantes (Cic., *de Div.*, 1, 10)? Sur *nam* ou *enim* servant à rattacher une proposition à *hic* ou à *ille*, voy. § 439, *rem*. 2.

c. Devant le relatif *qvi* on emploie *hic* au lieu de *is* (*hic, qvi*) quand la chose dont il s'agit est désignée comme étant près; p. ex. : *hæc, qvæ à nobis hoc qvatriduo disputata sunt*, les questions que nous avons discutées pendant ces quatre jours (Cic., *Tusc.*, 4, 33); ailleurs cette substitution de *hic* à *is* est rare.

Rem. Il faut remarquer encore : *hic et hic, hic et ille*, celui-ci ou celui-là, celui-ci et celui-là ; tel ou tel ; l'un et l'autre, *ille* et *ille*, tel et tel, tel ou tel.

§ 486. Iste se dit de ce qui se rapporte à la personne à qui l'on parle (c.-à-d. de ce qui est dans son voisinage, de ce qui la concerne, émane d'elle, est mentionné, ou vanté par elle, etc.); c'est pourquoi on trouve très-souvent *iste tuus, iste vester;* ou *iste* ayant à lui seul le sens de ces deux mots réunis : *ista oratio*, ce discours (que tu tiens, ton langage). *Qvævis mallem causa fuisset qvam ista, quam dicis*, j'aimerais mieux que ce fût tout autre motif que celui que tu dis (Cic., *de Or.*, 2, 4). *De istis rebus exspecto tuas litteras*, sur ces événements (arrivés là où tu es), j'attends ta lettre (id., *ad Att.*, 2, 5). *Age, nunc isti doceant, qvonam modo efficiatur, ut honeste vivere summum bonum sit*, voyons, que ceux-là (ces philosophes dont tu approuves le système) m'apprennent comment il se fait que vivre honnêtement soit le souverain bien (id., *Finn.*, 4, 11). Toutefois on emploie aussi *iste* en parlant de ce qui est près de la personne qui parle, mais qu'elle désigne avec mépris et

comme du doigt (comme p. ex. devant un tribunal le plaignant en parl. du prévenu), ou en parlant de ce qu'on vient de nommer et de mentionner soi-même (et qu'on regarde comme déjà loin), p. ex. : *Fructum istum laudis, qvi ex perpetua oratione percipi potuit, in alia tempora reservemus,* cette jouissance d'une gloire qui a pu être le fruit d'une longue suite de discours, réservons-la pour un autre temps (Cic., *Verr. A.*, 1, 11). *Utinam tibi istam mentem dii immortales duint,* puissent les dieux immortels t'inspirer cette résolution (de fuir, dont je viens de parler)! Cic., *in Catil.*, 1, 9. *Si qvid novisti rectius istis, candidus imperti, si non his utere mecum*, si tu sais quelque chose de mieux (que ce que je viens de te dire), fais-m'en part franchement; sinon, use de cela avec moi (Hor., *ep.*, 1, 6, 67).

Rem. Ce qui vient d'être dit sur la différence de signification entre *hic*, *ille* et *iste*, s'applique aussi aux adverbes qui en sont tirés.

§ 487. *a.* IPSE se met seul (sans y ajouter *is*), quand l'idée dominante et à mettre en relief est celle que représente *même* par opposition à quelque autre chose en dehors ou à la place de la personne ou de la chose *même* : *Accipio, qvod dant; mihi enim satis est, ipsis non satis*, je prends ce qu'on me donne; en effet c'est assez *pour moi*, *pour eux* c'est insuffisant (Cic., *Finn.*, 2, 26). *Qværam ex ipsa,* je demanderai à elle-même (et non à d'autres), id., *pro Cæl.*, 14. *Parvi de eo, qvod* IPSIS *superat, gratificari* ALIIS *volunt*, les enfants donnent volontiers aux autres, sur ce qu'eux-mêmes ont de trop (id., *Finn.*, 5, 15). *Ipsi qvi scripserunt*, ceux-là même qui ont écrit, les auteurs mêmes : mais *is ipse*, même lui, celui-là même qui, celui précisément qui...

Rem. 1. Il faut remarquer *ipse* dans le sens de *justement, précisément* : *Crassus triennio ipso minor erat qvam Antonius*, Crassus avait juste trois ans de moins qu'Antoine (Cic., *Brut.*, 43). *Nunc ipsum,* maintenant même, juste à présent; *tum ipsum, qvum,* alors précisément que, justement alors que; juste au moment où.

Rem. 2. *Et ipse* se met dans le sens de *lui aussi*, *lui également*, *lui à son tour,* quand on dit d'un nouveau sujet ce qui a déjà été dit d'un autre; p. ex. : *Deinde Crassus, ut intelligere posset Brutus, qvem hominem lacessisset, tres et ipse excitavit recitatores*, ensuite, pour apprendre à Brutus quel homme il avait provoqué, Crassus fit, lui aussi (ou : à son tour), paraître trois lecteurs, Cic., *pro Cluent.*, 517.

b. Dans les énonciations *réfléchies* (c.-à-d. où l'on énonce l'action d'un sujet sur lui-même), *ipse* se met au cas du sujet (au nominatif), si l'on indique ce que le sujet fait *lui-même* (par opposition à ce que d'autres font et à ce qui arrive à l'aide d'autres); au contraire, *ipse* se met au cas du pronom personnel ou réfléchi, si l'on indique seulement que l'action se rapporte au sujet, et non à d'autres : *Non egeo medicina; me ipse consolor,* je n'ai pas besoin de médecin; je me console moi-même (Cic., *Læl.*, 3). *Valvæ clausæ repagulis subito se ipsæ aperuerunt,* les portes fermées aux verrous s'ouvrirent d'elles-mêmes (id., *Divin.*, 1, 34). *Cato se ipse interemit*, Caton se tua lui-même. *Junius necem sibi ipse conscivit,* Junius se donna lui-même la mort (id., *N. D.*, 2, 3). *Non potest exercitum is continere imperator, qvi se ipse non continet,* un général qui ne se contient pas lui-même ne peut contenir une armée (id., *pro leg. Manil.*, 13). *Tu qvoniam rempublicam nosqve conservas, fac, ut diligentissime te ipsum, mi Dolabella, custodias,* puisque tu nous conserves la république et nous, fais en sorte, mon cher Dolabella, de te garder toi-même (id., *ad Fam.*, 11, 14). *Ea gessimus, ut omnibus potius qvam ipsis nobis consuluerimus,* dans tout ce que j'ai fait, j'ai plus songé à la république qu'à moi-même (id., *Finn.*, 2, 19). *Sensim tardeqve potius nosmetipsos cognoscimus,* ce n'est que peu à peu ou plutôt tardivement que nous ouvrons les yeux sur nous-mêmes (id., *ib.*, 5, 15). *Facile, qvod cujusqve temporis officium sit, poterimus, nisi nosmet ipsos valde amabimus, judicare,* il nous sera facile de reconnaître notre devoir en toute circonstance, à moins que nous ne nous aimions aveuglément nous-mêmes (id., *Off.*, 1, 9). Néanmoins les Latins mettent quelquefois le nominatif d'*ipse* là où, d'après l'opposition, on attendrait un autre cas (afin de mettre plus en relief le rapport de la personne ou de la chose avec elle-même, comme sujet et objet tout à la fois) : *Verres sic erat humilis atqve demissus, ut non modo populo Romano, sed etiam sibi ipse condemnatus videretur,* Verrès était si humble et si soumis qu'il paraissait condamné non-seulement dans l'esprit du peuple romain, mais encore à ses propres yeux (id., *Verr.*, 1, 6). *Ipse sibi inimicus est,* il est son propre ennemi (id., *Finn.*, 5, 10). *Ipse* se trouve souvent ainsi devant *se, sibi. Se ipsi omnes natura diligunt,* tout le monde s'aime naturellement soi-même (id., *Finn.*, 3, 18). *Secum ipsi loqvuntur,* ils s'entretiennent avec eux-mêmes (id., *de Rep.*, 1, 17). *Crassus*

et Antonius ex scriptis cognosci ipsi suis non potuerunt, Crassus et Antoine n'ont pas pu être connus par leurs propres ouvrages (id., *de Or.*, 2, 2). *Ipse per se*, *per se ipse*, par soi-même.

§ 488. *Idem* s'emploie souvent quand on énonce quelque chose de nouveau sur une personne ou une chose déjà mentionnée, soit pour signaler une parité, une simultanéité (en même temps, à la fois, aussi, encore, également), soit pour constater un contraste, une opposition (néanmoins, au contraire) : *Thorius utebatur eo cibo*, *qvi et suavissimus esset et idem facillimus ad concoqvendum*, Thorius ne mangeait que des choses très-délicates et en même temps très-faciles à digérer (Cic., *Finn.*, 2, 20). *Nihil utile, qvod non idem honestum*, rien n'est utile qui ne soit en même temps honnête (id., *Off.*, 3, 7). *P. Africanus eloqventia cumulavit bellicam laudem*, *qvod idem fecit Timotheus, Cononis filius*, P. Scipion l'Africain couronna par l'éloquence sa gloire militaire, ce que fit également Timothée, fils de Conon (id., *ib.*, 1, 32). *Etiam patriæ hoc munus debere videris*, *ut ea*, *qvæ salva per te est*, *per te eundem sit ornata*, c'est un présent que vous paraissez devoir encore à votre patrie de l'illustrer aussi après l'avoir sauvée (id., *Legg.*, 1, 2). *Inventi multi sunt*, *qvi vitam profundere pro patria parati essent*, *iidem gloriæ jacturam ne minimam qvidem facere vellent*, on a vu souvent des hommes prêts à sacrifier leur vie pour leur patrie, qui, cependant, n'auraient pas consenti à perdre la plus petite partie de leur gloire (id., *Off.*, 1, 24). *Epicurus*, *qvum optimam et præstantissimam naturam dei dicat esse*, *negat idem esse in deo gratiam*, Épicure, tout en déclarant la nature de Dieu excellente et parfaite, lui refuse néanmoins la bonté (id., *N. D.*, 1, 43).

§ 489. Il y a certaines constructions où un pronom démonstratif se trouve mis surabondamment.

a. Quand un substantif ou un pronom a été séparé de son prédicat ou du verbe qui le régit par une proposition intercalée (particulièrement par une proposition relative), il arrive quelquefois qu'on le rappelle à la mémoire emphatiquement par le pronom *is* (rarement par *hic*, qui fait plus fortement ressortir une opposition) : *Plebem et infimam multitudinem*, *qvæ P. Clodio duce fortunis vestris imminebat*, *eam Milo*, *qvo tutior esset vestra vita*, *tribus suis patrimoniis delenivit*, cette populace, cette infime multitude, qui, sous les ordres de Clo-

dius, menaçait vos fortunes, Milon, pour mieux assurer vos jours, se l'attacha par le sacrifice de ses trois patrimoines (id., *pro Mil.*, 35). *Hæc ipsa, quæ nunc ad me delegare vis, ea semper in te eximia et præstantia fuerunt*, ces qualités mêmes dont vous voulez aujourd'hui me faire honneur, vous les possédez, vous, à un degré éminent (id., *de Or.*, 2, 28). *Agrum Campanum, qvi qvum de vectigalibus eximebatur, ut militibus daretur, tamen infligi magnum reipublicæ vulnus putabamus, hunc tu compransoribus tuis et collusoribus dividebas*, ce territoire campanien, dont l'aliénation, quand on la faisait en faveur de soldats, nous paraissait cependant préjudiciable à la république, ce même territoire, tu le partageais, toi, entre tes compagnons de table et de jeu (id., *Phil.*, 2, 39). Cette façon de parler contient une sorte d'anacoluthie ; voy. § 480*.

Rem. 1. On ajoute ainsi *hic* et *ille* dans les comparaisons : *Ingeniosi, ut æs Corinthium in æruginem, sic illi in morbum incidunt tardius*, les âmes ingénieuses, semblables à l'airain de Corinthe, qui a de la peine à se rouiller, ne deviennent que difficilement malades (Cic., *Tusc.*, 4, 14).

Rem. 2. Quelquefois un sujet, sans être séparé de son prédicat, est mis en relief par l'addition de *is* (*is vero*), en opposition à d'autres : *Ista animi tranqvillitas ea est ipsa beata vita*, cette tranquillité de l'âme, c'est le bonheur même (id., *Finn.*, 5, 8). *Sed urbana plebs ea vero præceps ierat multis de causis*, mais la populace des villes, elle, avait donné tête baissée (dans la conjuration) pour plusieurs raisons (Sall., *Cat.*, 37).

b. Quand la particule *qvidem* dans le sens concessif (*bien, à la vérité*) doit être placée près d'un prédicat (verbe ou adjectif) et suivie de *sed*, les meilleurs écrivains, au lieu de la lier au verbe ou à l'adjectif, intercalent devant ce *qvidem* un pronom, qui correspond au mot dont le prédicat est accordé ; à savoir *eqvidem* (pour *ego qvidem*), *nos qvidem, tu qvidem, vos qvidem, ille* (plus rarement *is*) *qvidem* ; ex. : *Reliqva non eqvidem contemno, sed plus habent tamen spei qvam timoris*, le reste, je ne le méprise point sans doute, mais il inspire plus d'espoir que de crainte (Cic., *ad Q. Fr.*, 2, 16). — *Oratorias exercitationes non tu qvidem reliqvisti, sed certe philosophiam illis anteposuisti*, tu n'as pas, toi, sans doute, abandonné les exercices oratoires, mais tu leur as du moins préféré la philosophie (id., *de Fat.*, 2). *P. Scipio non multum ille qvidem nec sæpe dicebat, sed omnes sale facetiisqve superabat*, P. Scipion

* On trouve aussi : *nos* ou *vos*. *qvi* —, *ii* (Cic., *pro leg. Man.*, 12).

ne parlait, il est vrai, ni beaucoup ni souvent, mais il surpassait tout le monde en finesse et en plaisanterie (id., *Brut.*, 34). *Ludo autem et joco uti illo qvidem licet, sed tum, qvum gravibus seriisqve rebus satisfecerimus*, sans doute il est permis d'user de ce jeu, mais quand nous avons donné aux choses graves et sérieuses ce qu'elles demandent (id., *Off.*, 1, 29). *Sapientiæ studium vetus id qvidem in nostris, sed tamen ante Lælii ætatem et Scipionis non reperio, qvos appellare possim nominatim*, l'étude de la sagesse est sans doute ancienne chez nous, mais cependant je ne trouve personne, avant l'époque de Lélius et de Scipion, que je puisse nominativement citer comme philosophes (id., *Tusc.*, 4, 3). *Libri scripti inconsiderate ab optimis illis qvidem viris, sed non satis eruditis*, livres écrits inconsidérément par des hommes excellents sans doute, mais pas assez instruits (id., *ib.*, 1, 3). — *Cyri vitam et disciplinam legunt, præclaram illam qvidem, sed non tam aptam rebus nostris*, on lit la Vie et l'Éducation de Cyrus, ouvrage très-beau sans doute, mais moins approprié à nos mœurs (id., *Brut.*, 29). On trouve moins habituellement *qvidem* sans le pronom : *Proposuit qvidem legem, sed minutissimis litteris et angustissimo loco*, il afficha bien la loi, mais en caractères très-fins et dans un lieu très-étroit (Suet., *Cal.*, 41).

§ 490. *a.* Le PRONOM RÉFLÉCHI et le pronom possessif *suus*, qui en est tiré, se rapportent toujours au sujet, comme en français *soi*, *se*. *Ipse se qvisqve diligit*, chacun s'aime soi-même (Cic., *Læl.*, 21). *Bestiis homines uti possunt ad suam utilitatem*, les hommes peuvent se servir des animaux pour leur utilité (id., *Finn.* 3, 20). *Fabius à me diligitur propter summam suam humanitatem et observantiam*, j'aime Fabius pour sa grâce exquise et ses bonnes manières (id., *ad Fam.*, 15, 14). *Cui proposita est conservatio sui, necesse est huic partes qvoqve sui caras esse*, sa propre conservation étant son but, toutes les parties de lui-même doivent nécessairement lui être également chères (Cic., *Finn.*, 5, 13. Sur ce dernier *sui*, voy. ci-dessous *b*). *Si pater familias, liberis suis à servo interfectis, supplicium de servo non sumpserit, crudelissimus videatur*, si un père, dont les enfants auraient été tués par un esclave, n'envoyait pas l'esclave au supplice, il paraîtrait le plus cruel des hommes (id., *in Catil.*, 4, 6). *Inter se*, entre soi, entre eux ou elles, réciproquement, se rapporte au régime direct ou indirect : *Etiam feras inter se partus et educatio conciliat*, les bêtes féroces elles-mêmes s'at-

dius, menaçait vos fortunes, Milon, pour mieux assurer vos jours, se l'attacha par le sacrifice de ses trois patrimoines (id., *pro Mil.*, 35). *Hæc ipsa, quæ nunc ad me delegare vis, ea semper in te eximia et præstantia fuerunt*, ces qualités mêmes dont vous voulez aujourd'hui me faire honneur, vous les possédez, vous, à un degré éminent (id., *de Or.*, 2, 28). *Agrum Campanum, qvi qvum de vectigalibus eximebatur, ut militibus daretur, tamen infligi magnum reipublicæ vulnus putabamus, hunc tu compransoribus tuis et collusoribus dividebas*, ce territoire campanien, dont l'aliénation, quand on la faisait en faveur de soldats, nous paraissait cependant préjudiciable à la république, ce même territoire, tu le partageais, toi, entre tes compagnons de table et de jeu (id., *Phil.*, 2, 39). Cette façon de parler contient une sorte d'anacoluthie; voy. § 480*.

Rem. 1. On ajoute ainsi *hic* et *ille* dans les comparaisons : *Ingeniosi, ut æs Corinthium in æruginem, sic illi in morbum incidunt tardius*, les âmes ingénieuses, semblables à l'airain de Corinthe, qui a de la peine à se rouiller, ne deviennent que difficilement malades (Cic., *Tusc.*, 4, 14).

Rem. 2. Quelquefois un sujet, sans être séparé de son prédicat, est mis en relief par l'addition de *is* (*is vero*), en opposition à d'autres : *Ista animi tranqvillitas ea est ipsa beata vita*, cette tranquillité de l'âme, c'est le bonheur même (id., *Finn.*, 5, 8). *Sed urbana plebs ea vero præceps ierat multis de causis*, mais la populace des villes, elle, avait donné tête baissée (dans la conjuration) pour plusieurs raisons (Sall., *Cat.*, 37).

b. Quand la particule *qvidem* dans le sens concessif (*bien, à la vérité*) doit être placée près d'un prédicat (verbe ou adjectif) et suivie de *sed*, les meilleurs écrivains, au lieu de la lier au verbe ou à l'adjectif, intercalent devant ce *qvidem* un pronom, qui correspond au mot dont le prédicat est accordé; à savoir *eqvidem* (pour *ego qvidem*), *nos qvidem, tu qvidem, vos qvidem, ille* (plus rarement *is*) *qvidem;* ex. : *Reliqva non eqvidem contemno, sed plus habent tamen spei qvam timoris*, le reste, je ne le méprise point sans doute, mais il inspire plus d'espoir que de crainte (Cic., *ad Q. Fr.*, 2, 16). — *Oratorias exercitationes non tu qvidem reliqvisti, sed certe philosophiam illis anteposuisti*, tu n'as pas, toi, sans doute, abandonné les exercices oratoires, mais tu leur as du moins préféré la philosophie (id., *de Fat.*, 2). *P. Scipio non multum ille qvidem nec sæpe dicebat, sed omnes sale facetiisqve superabat*, P. Scipion

* On trouve aussi : *nos* ou *vos. qvi* —, *ii* (Cic., *pro leg. Man.*, 12).

ne parlait, il est vrai, ni beaucoup ni souvent, mais il surpassait tout le monde en finesse et en plaisanterie (id., *Brut.*, 34). ***Ludo autem et joco uti illo qvidem licet, sed tum, qvum gravibus seriisqve rebus satisfecerimus***, sans doute il est permis d'user de ce jeu, mais quand nous avons donné aux choses graves et sérieuses ce qu'elles demandent (id., *Off.*, 1, 29). ***Sapientiæ studium vetus id qvidem in nostris, sed tamen ante Lælii ætatem et Scipionis non reperio, qvos appellare possim nominatim***, l'étude de la sagesse est sans doute ancienne chez nous, mais cependant je ne trouve personne, avant l'époque de Lélius et de Scipion, que je puisse nominativement citer comme philosophes (id., *Tusc.*, 4, 3). ***Libri scripti inconsiderate ab optimis illis qvidem viris, sed non satis eruditis***, livres écrits inconsidérément par des hommes excellents sans doute, mais pas assez instruits (id., *ib.*, 1, 3). — ***Cyri vitam et disciplinam legunt, præclaram illam qvidem, sed non tam aptam rebus nostris***, on lit la Vie et l'Éducation de Cyrus, ouvrage très-beau sans doute, mais moins approprié à nos mœurs (id., *Brut.*, 29). On trouve moins habituellement *qvidem* sans le pronom : ***Proposuit qvidem legem, sed minutissimis litteris et angustissimo loco***, il afficha bien la loi, mais en caractères très-fins et dans un lieu très-étroit (Suet., *Cal.*, 41).

§ 490. *a.* Le PRONOM RÉFLÉCHI et le pronom possessif *suus*, qui en est tiré, se rapportent toujours au sujet, comme en français *soi*, *se*. *Ipse se qvisqve diligit*, chacun s'aime soi-même (Cic., *Læl.*, 21). ***Bestiis homines uti possunt ad suam utilitatem***, les hommes peuvent se servir des animaux pour leur utilité (id., *Finn.* 3, 20). ***Fabius à me diligitur propter summam suam humanitatem et observantiam***, j'aime Fabius pour sa grâce exquise et ses bonnes manières (id., *ad Fam.*, 15, 14). ***Cui proposita est conservatio sui, necesse est huic partes qvoqve sui caras esse***, sa propre conservation étant son but, toutes les parties de lui-même doivent nécessairement lui être également chères (Cic., *Finn.*, 5, 13. Sur ce dernier *sui*, voy. ci-dessous *b*). ***Si pater familias, liberis suis à servo interfectis, supplicium de servo non sumpserit, crudelissimus videatur***, si un père, dont les enfants auraient été tués par un esclave, n'envoyait pas l'esclave au supplice, il paraîtrait le plus cruel des hommes (id., *in Catil.*, 4, 6). *Inter se*, entre soi, entre eux ou elles, réciproquement, se rapporte au régime direct ou indirect : ***Etiam feras inter se partus et educatio conciliat***, les bêtes féroces elles-mêmes s'at-

tachent entre elles par le lien de la naissance et de l'éducation (id., *Rosc. Am.*, 22; de même : *ipsum per se, ipsi per se*).

b. Suus peut aussi se rapporter à un autre substantif dans la proposition; c'est le plus souvent le régime direct ou indirect (accus. ou datif), mais quelquefois aussi un autre cas, quand le rapport entre les deux personnes ou choses (celle à laquelle appartient *suus*, et celle à laquelle il se rapporte) est mis en relief relativement à ce qu'on énonce; ce qui, en français, se traduit souvent par l'addition de l'adjectif *propre* au possessif *suus;* on met particulièrement *suus* (sans même qu'il puisse toujours être ainsi traduit), quand le mot, auquel il se rapporte, désigne proprement le sujet logique (celui dont on énonce le sort, la manière d'agir, etc.), ou quand on indique soit un rapport distributif (par *qvisqve*), soit une action de la personne indiquée par rapport à la personne ou à la chose à laquelle *suus* appartient : ***Hannibalem sui cives è civitate ejecerunt,*** ses propres concitoyens chassèrent Hannibal de sa patrie (Cic., *pro Sest.*, 68). *Suis flammis delete Fidenas*, abîmez Fidènes dans ses propres flammes (Liv., 4, 33). *Si ceteris recte facta sua prosunt, mihi mea ne qvando obsint, providete*, si leurs bonnes actions servent aux autres, veillez à ce que les miennes ne me nuisent point (Cic., *in Cat.*, 3, 12). ***Fides sua sociis parum felix in præsentia fuit***, les alliés ont eu présentement fort peu à se louer de leur fidélité (Liv., 3, 7). ***Desinant insidiari domi suæ consuli***, qu'ils cessent de dresser des embûches au consul dans sa própre maison (Cic., *in Cat.*, 1, 13). *Volscis levatis metu suum rediit ingenium*, les Volsques, une fois délivrés de leurs craintes, revinrent à leur caractère (Liv., 2, 22). *Sua cujusqve animantis natura est*, chaque animal a sa nature propre (Cic., *Finn.*, 5, 9). *Dici potest scientiam suam cujusqve artis esse*, on peut dire que chaque art a sa science particulière (id., *ib.*). *Catilina admonebat alium egestatis, alium cupidatis suæ*, Catilina rappelait à l'un sa détresse, à l'autre sa passion particulière (Sall., *Catil.*, 21 = *jubebat cogitare de sua egestate*, etc.; où *suus* se rapporte au sujet de *cogitare*). *Dicæarchum cum Aristoxeno, æqvali et condiscipulo suo, doctos sane homines, omittamus*, laissons de côté Dicéarque avec Aristoxène, son contemporain et son disciple, deux hommes certainement très-savants (Cic., *Tusc.*, 1, 18, de telle sorte qu'il prenne avec lui son disciple). Mais : *Omitto Isocratem discipulosqve ejus, Ephorum et Naucratem*, je laisse Isocrate et ses

disciples Ephorus et Naucratès (id., *Or.*, 51). *Pisonem nostrum merito ejus amo plurimum*, j'aime beaucoup Pison et il le mérite (id., *ad Fam.*, 14, 2). *Verri de eadem re litteræ complures à multis ejus amicis afferuntur*, beaucoup de lettres sur ce sujet sont rapportées à Verrès de la part de ses amis (id., *Verr.*, 2, 39). *Deum agnoscis ex operibus ejus*, tu reconnais Dieu à ses œuvres (id., *Tusc.*, 1, 28).

Rem. Suus (son propre) se rapporte aussi à la personne ou à la chose qui joue dans le discours le principal rôle, bien qu'elle ne soit pas expressément nommée dans la même proposition : *Mater qvod svasit sua, adolescens mulier fecit*, la jeune femme a fait ce que lui a conseillé sa mère (Ter., *Hec.*, 4, 4, 38). *Is annus omnem Crassi spem atqve omnia vitæ consilia morte pervertit. Fuit hoc luctuosum suis, acerbum patriæ, grave bonis omnibus*, cette année vint renverser par la mort tous les projets, toutes les espérances de Crassus. Sa perte fut cruelle pour sa famille, douloureuse pour la patrie, pénible pour tous les gens de bien (Cic., *de Orat.*, 4, 2).

c. Se et *suus*, dans les propositions subordonnées, ne se rapportent pas seulement au sujet de la proposition subordonnée, mais aussi au sujet de la proposition principale (ou du mot, p. ex. du participe, d'où dépend la proposition subordonnée), quand la proposition dépendante est énoncée comme étant la pensée de ce sujet. C'est ce qui a toujours lieu dans les propositions infinitives (accus. sujet d'un infinitif), dans les propositions qui désignent le sujet d'une action et d'une tendance (§ 372 et 375), dans les propositions de but et dans les propositions interrogatives subordonnées, et avec ces propositions subordonnées relatives et autres, qui, au moyen du conjonctif, sont présentées comme exprimant des pensées étrangères (§ 368 et § 369) : *Sentit animus se vi sua, non aliena moveri*, notre âme sent qu'elle est mue par sa propre force et non par une force étrangère (Cic., *Tusc.*, 1, 23). Après un infinitif général : *Hæc est una omnis sapientia, non arbitrari sese scire, qvod nesciat*, toute la sagesse consiste simplement à ne pas croire qu'on sache ce qu'on ignore (id., *Acad.*, 1, 4). *Oravit me pater, ut ad se venirem*, mon père m'a prié de venir auprès de lui. *Id ea de causa Cæsar fecit, ne se hostes occupatum opprimerent*, César a fait cela pour que les ennemis ne tombassent pas sur lui pendant qu'il était occupé. — *Exposuit, cur ea res parum sibi placeret*, il a expliqué pourquoi cela lui plaisait peu. — *Solo Pisistrato qværenti, qva spe fretus sibi obsisteret, respondit : Senectute*, Pisistrate demandait à Solon sur quel

espoir il se fondait pour lui résister : Sur la vieillesse, répondit-il (Cic., *Cat. M.*, 20). ***Accusat amicos*, *qvod se non adjuverint***, il accuse ses amis de ne l'avoir point secouru. — ***Ariovistus respondet*, *si qvid Cæsar se velit*, *illum ad se venire oportere***, Arioviste répond que, si César a quelque chose à lui dire, il faut qu'il le vienne trouver (Cæs., *B. G.*, 1, 34). — ***Legati Cærites deos rogaverunt ut Romanos florentes ea sui*** (c.-à-d. ***Cæritum***) ***misericordia caperet*, *qvæ se rebus affectis qvondam populi Romani cepisset***, les députés des Cérites prièrent les dieux que les Romains florissants fussent pris de la même pitié à leur égard dont eux-mêmes avaient été pris jadis pour les Romains en détresse (Liv., 7, 20). — ***Pætus omnes libros*, *qvos frater suus reliqvisset*, *mihi donavit***, Pætus m'a donné tous les livres laissés par son frère (Cic., *ad Att.*, 1). — ***Tum ei dormienti idem ille visus est rogare, ut*, *qvoniam sibi vivo non subvenisset*, *mortem suam ne inultam esse pateretur***, alors le même fantôme lui apparut pendant son sommeil et lui demanda de venger au moins sa mort, puisqu'il n'avait pas voulu défendre sa vie (Cic., *Div.*, 1, 27). — ***Ædui se victis ceteros incolumes fore negant*** (= ***si ipsi victi sint, si hostes se vicerint***), les Éduens disent que, s'ils sont vaincus, les autres ne resteront pas sains et saufs.

Rem. 1. *Se* et *suus* peuvent aussi se rapporter à la personne mentionnée dans la proposition principale, bien que cette personne ne soit pas le sujet grammatical de la proposition principale : *Jam inde ab initio Faustulo spes fuerat, regiam stirpem apud se educari*, dès le commencement Faustulus avait pensé que l'enfant élevé chez lui était de race royale (Liv., 1, 5). *A Cæsare valde liberaliter invitor, sibi ut sim legatus*, César insiste beaucoup auprès de moi pour que je sois son lieutenant (Cic., *ad Att.*, 2, 18).

Rem. 2. Quelquefois on ne peut distinguer que par l'ensemble des idées si *se* (ou *suus*) se rapporte au sujet de la proposition principale ou à celui de la proposition subordonnée; p. ex. : *Hortensius ex Verre qvæsivit*, *cur suos* (= *Hortensii*) *familiarissimos rejici passus esset*, Hortensius demanda à Verrès pourquoi il avait souffert qu'on rejetât ses plus intimes amis (à lui Hortensius), Cic., *Verr.*, 1, 7. — *Se* et *suus* se trouvent également employés dans une proposition, de manière que l'un se rapporte au sujet le plus rapproché, et l'autre au sujet de la proposition principale; p. ex. : *Livius Salinator Q. Fabium Maximum rogavit*, *ut meminisset*, *opera sua* (= *Livii*) *se* (= *Fabium*) *Tarentum recepisse*, Livius Salinator pria Q. Fabius de vouloir bien se souvenir que c'était grâce à lui (Livius) qu'il (lui Fabius) avait recouvré Tarente (Cic., *de Or.*, 2, 67). *Romani legatos in Bithyniam miserunt*, *qvi à Prusiâ rege peterent*, *ne inimicissimum suum* (= *Romanorum*) *apud se* (= *Prusiam*) *haberet*, les Romains envoyèrent des députés en Bithynie demander au roi Prusias de ne point garder auprès de lui leur plus grand ennemi (Corn., *Hann.*, 12).

Rem. 3. On trouve néanmoins dans les écrivains latins quelques passages

moins soignés dans lesquels la proposition subordonnée tantôt exprime nécessairement la pensée du sujet principal (comme par ex. des propositions subjectives), tantôt se trouve déterminée à ce rôle par le conjonctif, et dans lesquelles par conséquent on emploie *is*, *ejus*, au lieu de *suus*, en parlant de la personne qui est le sujet de la proposition principale (cela n'a jamais lieu dans une proposition infinitive immédiatement rattachée à la proposition principale). On trouve également, par contre, un petit nombre de passages où *se*, *suus*, est employé, sans que la proposition soit indiquée par le conjonctif comme l'expression d'une pensée étrangère. *Helvetii persvadent Rauracis et Tulingis, uti, eodem usi consilio, oppidis suis vicisqve exustis, una cum iis proficiscantur*, les Helvètes persuadent aux Rauraques et aux Tulinges d'user du même moyen et de partir avec eux (les Helvètes = *secum*), après avoir livré aux flammes leurs places et leurs villages (Cæs., *B. G.*, 1, 5). *Audistis nuper dicere legatos Tyndaritanos, Mercurium, qvi sacris anniversariis apud eos coleretur, Verris imperio esse sublatum*, vous avez naguère entendu les députés Tyndaritains vous dire que le Mercure, qui était chaque année chez eux (= *apud se*) l'objet d'un culte solennel, avait été enlevé par l'ordre de Verrès (Cic., *Verr.*, 4, 39). — *Chrysogonus hunc sibi ex animo scrupulum qvi se dies noctesqve stimulat ac pungit, ut evellatis, postulat*, Chrysogonus demande que vous le délivriez du scrupule qui nuit et jour l'aiguillonne et le pique (Cic., *pro Rosc. Am.*, 2). *Metellus in iis urbibus, qvæ ad se defecerant, præsidia imponit*, Métellus met des garnisons dans les places qui avaient embrassé sa cause (Sall., *Jug.*, 61). *Patres nil rectum, nisi qvod placuit sibi, ducunt*, les pères (les gens âgés) ne trouvent bien que ce qui leur a plu (Hor., *Ep.*, 2, 1, 83). On trouve de même aussi bien *qvantum in se est*, *erat* (autant qu'il est, qu'il était, en lui) que *qvantum in ipso est*, *erat* (qui est plus régulier).

Rem. 4. *Ipse* pour *se ipsum*, *sibi ipsi*, etc. (rapporté au sujet de la proposition principale dans une proposition subordonnée) se trouve chez les meilleurs écrivains dans un petit nombre de passages, où l'idée de *même* doit être mise en relief : *Sunt, qvi se recusare negent, qvominus, ipsis mortuis, terrarum omnium deflagratio conseqvatur*, il est des gens qui avouent consentir volontiers à ce que, eux morts, l'univers entier périsse dans les flammes (Cic., *Finn.*, 3, 19)*.

Rem. 5. *Se*, *suus* se trouvent quelquefois dans des énonciations générales, sans se rapporter à aucun sujet déterminé qui précède, dans le sens de « soi-même » : *Negligere, qvid de se qvisqve sentiat, non solum arrogantis est, sed etiam omnino dissoluti*, c'est le fait non-seulement d'un arrogant, mais même d'un homme sans mœurs, de ne pas s'inquiéter de ce qu'on pense de lui (Cic., *Off.*, 1, 28).

Rem. 6. Au lieu de *se* (*sibi*) *inter se* (entre soi, mutuellement), on a coutume de mettre simplement *inter se*, en omettant le régime : *Veri amici non solum colent inter se ac diligent, sed etiam verebuntur*, les vrais amis auront non-seulement des égards et de l'affection, mais encore du respect les uns pour les autres (Cic., *Læl.*, 22). (On dit aussi *inter nos* pour *nobis inter nos*; *inter vos* p. *vobis inter vos*).

§ 491. Les pronoms possessifs (adjectifs pronominaux) peu-

* Chez les écrivains postérieurs à l'époque classique (p. ex. dans Sénèque et Quinte-Curce) on trouve par-ci par-là *ipsum* pour *se* à l'accusatif suivi de l'infinitif : *Sciunt ipsos omnia habere communia*, ils savent que tout leur est commun (Senec., *Ep.*, 6). *Macedonum reges credunt ab illo deo ipsos genus ducere*, les rois de Macédoine croient descendre de ce dieu (Q., *Curt.*, 4, 7).

vent en latin être laissés de côté, quand le rapport qu'ils auraient à exprimer ressort facilement de l'ensemble (ainsi particulièrement quand par eux on rapporte quelque chose au sujet, mais aussi quelquefois quand ils devraient se rapporter au régime direct ou indirect), et quand il n'y a aucune raison d'insister sur la détermination possessive : *Patrem amisi* (ou *amisit*), *qvum qvartum annum agebam* (ou *agebat*), *matrem, qvum sextum*, j'ai perdu mon (il a perdu son) père, quand j'avais (ou il avait) quatre ans, sa mère quand j'en avais (il en avait) six. *Roga parentes*, prie ton père et ta mère (s.-ent. *tuos*). *Manus* (s.-ent. *tuas*) *lava et cœna !* lave-toi les mains et soupe. *Frater meus amatur ab omnibus propter* (s.-ent. *suam*) *summam morum suavitatem*, mon frère est aimé de tout le monde à cause de l'extrême douceur de (ses) mœurs. *Patris* (s.-ent. *mei*) *animum mihi reconciliasti*, tu m'as réconcilié l'affection de mon père. Toutefois on rencontre souvent *suus* là où on pourrait l'omettre sans inconvénient.

Rem. 1. Le pronom possessif indique dans certaines locutions (p. ex. avec *tempus, locus, deus, numen*) ce qui est favorable, convenable, heureux, à propos, pour une personne ou pour une chose. *Suo loco*, en son lieu, dans le lieu qui lui convient. *Suo tempore*, en son temps, à propos, dans le moment opportun. *Loco æqvo, tempore tuo pugnasti*, tu as combattu sur un terrain favorable, dans le temps convenable (Liv., 38, 45). *Vadimus non numine nostro*, nous marchons, les dieux n'étant pas pour nous (Virg., *Æn.*, 2, 396).

Rem. 2. Sur *nulla tua epistola* (aucune lettre de toi), *mea unius opera* (l'œuvre de moi seul), voy. § 297 *a*. *Iniqvo suo tempore*, à contre-temps pour lui, Liv., 2, 23.

§ 492. Sur les pronoms interrogatifs, il faut remarquer ce qui suit :

a. Les Latins peuvent, dans une même proposition, réunir deux pronoms interrogatifs, de manière que l'interrogation porte à la fois sur le sujet et sur le régime : *Considera, qvis qvem fraudasse dicatur*, considère qui est dit avoir trompé et qui l'avoir été (Cic., *pro Rosc. Com.*, 7). *Nihil jam aliud qværere judices debetis, nisi, uter utri insidias fecerit*, vous ne devez plus comme juges vous poser d'autre question que celle-ci : lequel des deux a tendu un piége à l'autre (Cic., *pro Mil.*, 9)?

Rem. Sur le pronom interrogatif joint à un participe, voy. § 424, *Rem.* 8; 428, *Rem.* 7.

b. Une exclamation interrogative d'admiration (p. ex. sur la grandeur d'une chose) se rend en latin par la forme affirmative et non, comme en français, par la forme négative : ***Qvam multos scriptores rerum suarum magnus ille Alexander secum habuisse dicitur!*** combien ce grand Alexandre n'avait-il pas avec lui, dit-on, d'écrivains de ses exploits (Cic., *pro Arch.*, 10)! ***Hic vero adolescens, qvum eqvitaret cum suis delectis eqvitibus, qvos concursus facere solebat! qvam se jactare!*** et ce jeune homme, quand il chevauchait avec l'élite de ses cavaliers, quel concours de curieux n'attirait-il pas! quel étalage ne faisait-il point (id., *pro Dej.*, 10)! Si l'on ajoute la négation ***non***, l'admiration ou l'interrogation devient négative : ***Qvam id te, di boni, non decebat!*** Combien, grands dieux! cela était loin de te convenir (combien c'était mal à toi)! Cic., *Phil.*, 2, 8.

Rem. 1. Sur l'emploi de propositions interrogatives subordonnées, introduites par un pronom, il faut remarquer encore qu'en français le sujet d'une communication ou d'une interrogation se rend quelquefois par un substantif suivi d'un pronom relatif, ce qui n'a pas lieu en latin, de sorte que, dans ce cas, on emploie une proposition interrogative ; p. ex. : Je lui racontai les progrès que l'enfant avait faits : *Narravi ei, qvos progressus puer fecisset* (et non : *narravi ei progressus, qvos*). — Sur les motifs qui ont poussé Tibère à cette résolution, les écrivains ne s'accordent point : *Qvæ Tiberium causæ impulerint, scriptores non consentiunt* (et non : *de causis, qvæ impulerunt*). *Non pœnitet, qvantum profecerim*, je ne suis pas mécontent des progrès que j'ai faits.

Rem. 2. Une question directe sur le motif ou la cause se rend par l'adverbe pronominal *cur;* on n'emploie *qvare* que dans les propositions subordonnées, et seulement d'ordinaire après les expressions qui indiquent un motif (§ 372, *Rem.* 6; cf. § 440 *b*, *Rem.* 1). *Qvidni* ne se met qu'avec le conjonctif dans le sens de : pourquoi ne (ferais)-je pas? voy. § 353.

§ 493. *a.* Parmi les PRONOMS INDÉFINIS ***aliqvis*** signifie d'une manière toute générale ***quelqu'un***, ***quelque chose***, c.-à-d. une personne ou une chose individuelle indéterminée : ***Fecit hoc aliqvis tui similis***, cela est l'œuvre de quelqu'un de tes semblables. ***Si mihi esset obtemperatum, si non optimam, at aliqvam rempublicam, qvæ nunc nulla est, haberemus***, si l'on m'eût écouté, nous aurions maintenant sinon la plus parfaite république, du moins une république, tandis qu'il n'en est plus pour nous (Cic.. *Off.*, 1, 11). ***Ut tarda aliqva et langvida pecus***, comme un animal engourdi et malade (id., *Finn.*, 2, 13). ***Declamabam sæpe cum M. Pisone et cum Q. Pompejo aut cum aliqvo qvotidie***, je déclamais souvent avec M. Pison et chaque jour avec Q. Pompée ou quelqu'autre (id., *Brut.*, 90 : pres-

que comme = *alius aliqvis,* bien que le mot n'ait point ce sens). *Est aliqvid,* c'est quelque chose, ce n'est pas rien. *Qvis* a la même signification (*dicat qvis, dicat aliqvis,* quelqu'un dirait, pourrait dire), mais il ne s'emploie que là où un sujet ou un régime indéterminé doit être désigné d'une façon très-légère et non accentuée : quelqu'un, on ; p. ex. : *Fieri potest, ut recte qvis sentiat, et id, qvod sentit, polite eloqvi non possit,* il peut se faire qu'on pense avec justesse et qu'on ne puisse pas énoncer élégamment sa pensée (Cic., *Tusc.*, 1, 3) ; particulièrement dans les propositions relatives (après *qvum,* quand on), et ordinairement après *si, nisi, ne, num : Qvo qvis versutior et callidior est, hoc invisior et suspectior,* plus on est retors et rusé, plus on est odieux et suspect (Cic., *Off.*, 2, 9). *Illis promissis standum non est, qvæ coactus qvis metu promisit,* on n'est pas obligé de tenir les promesses qu'on a été forcé de faire par crainte (id., *ib.*, 1, 10). *Galli legibus sanctum habent, si qvis qvid de republica a finitimis rumore ac fama acceperit, uti ad magistratum deferat,* chez les Gaulois la loi ordonne que, si l'on a appris quelque chose des voisins par la rumeur publique touchant les affaires de l'État, on en fasse son rapport au magistrat (Cæs., *B. G.*, 6, 20). *Vereor, ne qvid subsit doli,* je crains qu'il n'y ait quelque machination là-dessous (*Sicubi accidit, ne qvando fiat,* etc.).

Rem. 1. Toutefois on trouve assez fréquemment *aliqvis* et les mots qui en sont tirés même après *si* et quelquefois après *ne,* surtout quand le pronom a un rôle important (quelque chose, une certaine mesure ou partie, par opposition à beaucoup, peu, tout) : *Si aliqvid de summa gravitate Pompejus, si multum de cupiditate Cæsar remisisset, pacem stabilem nobis habere licuisset,* si Pompée avait relâché quelque chose de son extrême gravité, et César beaucoup de son ambition, nous aurions pu avoir une paix stable (Cic., *Phil.*, 13, 1). *Timebat Pompejus omnia, ne vos aliqvid timeretis,* Pompée redoutait tout, pour que vous n'eussiez, vous, rien à redouter (id., *pro Mil.*, 24). *Si aliqvando tacent omnes, tum sortito coguntur dicere,* si tous se taisent une seule fois, alors ils sont obligés de parler par la voie du sort (id., *Verr.*, 4, 64).

Rem. 2. Le pluriel d'*aliqvis* est *aliqvi;* on n'emploie *aliqvot* que lorsqu'on pense à un nombre déterminé.

b. Qvispiam se met de même pour désigner une personne ou une chose tout à fait indéterminée, comme *qvis* (*dicat qvispiam*), mais non pas sans une certaine accentuation : *Forsitan aliqvis aliqvando ejusmodi qvidpiam fecerit,* peut-être quelqu'un aura-t-il fait une fois quelque chose de ce genre

(Cic., *Verr.*, 2, 32). *Communi consuetudine sermonis abutimur, qvum ita dicimus, velle aliqvid qvempiam aut nolle sine causa,* nous abusons d'une habitude du langage usuel, quand nous disons que quelqu'un veut ou ne veut pas sans cause (id., *de Fat.*, 11).

c. Qvidam désigne une personne ou une chose certaine, mais qu'on ne détermine pas d'une manière précise; il indique que la personne qui parle sait, bien qu'elle ne fasse pas connaître : *Qvidam ex advocatis, homo summa virtute præditus, intelligere se dixit, non id agi, ut verum inveniretur,* un des avocats, homme doué d'une grande vertu, dit qu'il comprenait qu'il ne s'agissait point de trouver la vérité (Cic., *pro Cluent.*, 63). *Habitant hic qvædam mulierculæ,* ici habitent certaines petites femmes (Ter., *Ad.*, 4, 5, 13). *Hoc non facio, ut fortasse qvibusdam videor, simulatione,* ce n'est point par faux semblant que j'agis ainsi, comme le pensent peut-être certaines gens (Cic., *ad Fam.*, 1, 8). (Joint à *qvasi, voy.* § 444, *a, Rem.* 2, il s'emploie pour désigner d'une manière moins spéciale et précise). *Certus qvidam*, un certain, certain personnage.)

Rem. Par *nonnemo*, on désigne toujours un petit nombre de personnes déterminées, mais qu'on ne nomme pas : quelques personnes : *Video de istis, qvi se populares haberi volunt, abesse nonneminem. Is,* etc., je remarque l'absence de quelques (de deux ou trois) personnes de celles qui veulent passer pour populaires. Celle-ci, c.-à-d. celles-ci, etc. (Cic., *in Cat.*, 4, 5; le discours continue par *Is,* parce que *nonnemo,* sous le rapport grammatical, est un singulier). *Nonnihil,* quelque chose, le plus souvent adverbialement : en quelque chose : *Nonnihil timeo, nonnihil miror,* je crains, je m'étonne un peu, quelque peu; je ne suis pas sans crainte, sans admiration. *Nonnullus* (adjectif), quelque; non pas précisément aucun; une partie.

§ 494. *a.* Le substantif *qvisqvam* et l'adjectif *ullus* (qui s'emploie quelquefois substantivement [*voy.* § 90, *Rem.* 3] et au pluriel aussi bien comme substantif que comme adjectif) signifient quelque, quelqu'un, une personne ou une chose quelconque; quelqu'un en général, quel qu'il soit, et expriment une idée affirmative d'une façon toute générale, sans rien spécifier. Voilà pourquoi *qvisqvam* et *ullus* n'entrent dans les propositions négatives et dans les interrogations offrant un sens négatif, que quand la négation est générale et s'applique à l'ensemble de la proposition, et après la préposition *sine*, sans : *Sine sociis nemo qvidqvam tale conatur,* personne n'en-

treprend chose pareille sans associés (Cic., *Læl.*, 12). ***Justitia nunqvam nocet cviqvam, qvi eam habet,*** la justice ne nuit jamais à qui l'observe (id., *Finn.*, 1, 16). ***Sine virtute neqve amicitiam neqve ullam rem expetendam conseqvi possumus,*** sans vertu nous ne pouvons obtenir ni amitié ni aucune chose désirable id., *Læl.*, 22). Le mot négatif doit toujours précéder. ***Sine ullo auxilio,*** sans aucun secours, sans secours quelconque *. ***Tu me existimas ab ullo malle mea legi probariqve qvam a te?*** Penses-tu qu'il y ait quelqu'un par qui je préfère voir mes écrits lus et approuvés que par toi (Cic., ***ad Att.***, 4, 5)? ***Qvid est qvod qvisqvam dignum Pompejo afferre possit?*** quelle chose pourrait-on apporter qui fût digne de Pompée (id., *pro leg. Manil.*, 11). ***Qvisqvamne istuc negat?*** quelqu'un nie-t-il cela (id., *Nat. D.*, 3, 28)? De même : ***Qvasi vero qvisqvam vir excellenti animo in rempublicam ingressus optabilius qvidqvam arbitretur qvam se a suis civibus reipublicæ causa diligi,*** comme si jamais homme d'État, ayant quelque grandeur d'âme, pouvait désirer mieux que de se voir chéri par ses concitoyens pour l'amour de la république (Cic., *in Vat.*, 3 = *nemo arbitratur*). ***Desitum est videri qvidqvam in socios iniqvum, qvum exstitisset in cives tanta crudelitas,*** rien ne fut trouvé plus injuste envers les alliés, après une si grande cruauté contre des citoyens (Cic., *Off.*, 2, 8 = *Nihil jam iniquum videbatur*).

Rem. 1. Au contraire, le sens demande-t-il simplement la négation d'une certaine idée affirmative particulière, on emploie *aliqvis, qvispiam* : *Non ob ipsius aliqvod delictum,* non pour quelque délit de sa part, pour tel ou tel délit commis par lui-même (Cic., *pro Balb.*, 28). *Vidi, fore ut aliqvando non Torqvatus neqve Torqvati qvispiam similis, sed aliqvis bonorum hostis aliter indicata hæc esse diceret,* j'ai vu qu'un jour viendrait où non pas Torquatus, non pas un citoyen semblable à Torquatus, mais un de ces hommes qui font la guerre aux gens de bien, prétendrait que les dénonciations avaient été autres (id., *pro Sull.*, 14). De même ordinairement *ne qvis, ne qvid,* et autres semblables (*ne qvis unqvam, ne qvisqvam,* que jamais personne, quel qu'il soit, ne) : *Metellus edixit, ne qvisqvam in castris panem aut qvem alium coctum cibum venderet,* Métellus défendit que personne dans le camp vendît du pain ou tout autre aliment cuit (Sall., *Jug.*, 45). On n'emploie pas non plus *qvisqvam* (*ullus*), quand la négation, au lieu d'embrasser toute la proposition, ne porte que sur un mot particulier, avec lequel elle forme une idée négative (*qvum aliqvid non habeas,* quand on n'a pas telle ou telle chose, Cic., *Tusc.*, 1, 36), ou quand deux négations se détruisent l'une l'autre : *Nemo vir magnus sine*

* *Sine omni timore,* sans aucune crainte, sans crainte d'aucune espèce (Ter., *And.*, 2, 3, 17) est une expression tout à fait insolite (*Ne sine omni qvidem sapientia,* pas même sans toute la sagesse du monde, Cic., *de Or.*, 2, 1).

aliqvo afflatu divino unqvam fuit, il n'y eut jamais de grand homme sans quelque inspiration divine (Liv., *N. D.*, 2, 22). *Non sine aliqvo incommodo*, non sans quelque désavantage. *Hi philosophi mancam fore putaverant sine aliqva accessione virtutem*, ces philosophes ont pensé que la vertu serait incomplète s'il ne venait s'y joindre quelque chose, sans quelque adjonction (Cic., *Finn.*, 3, 9. = *Nisi adjungeretur aliqva accessio*). *Ne illi qvidem, qvi maleficio et scelere pascuntur, possunt sine ulla particula justitiæ vivere*, ceux-là même qui vivent de brigandage et de crimes ne sauraient se passer entièrement de justice (Cic., *Off.*, 2, 11).

Rem. 2. Dans une proposition négative avec *qvisqvam* le prédicat peut néanmoins être complété par un *aliqvis* ou un *qvispiam* non accentué : *Ne suspicari qvidem possumus, qvenqvam horum ab amico qvidpiam contendisse, qvod contra rempublicam esset*, nous ne pouvons pas même soupçonner qu'aucun d'eux ait demandé à son ami quelque chose qui fût contre la république (Cic., *Læl.*, 11).

b. On emploie encore *qvisqvam* (*ullus*) avec accent dans d'autres propositions pour signifier quelqu'un (n'importe lequel), comme après les comparatifs (toujours : *tætrior tyrannus qvam qvisqvam superiorum*, tyran plus farouche qu'aucun de ses devanciers), dans les propositions conditionnelles et relatives, où l'on marque le plus haut degré de généralité et d'extension de la condition ou de la détermination relative, ou dans les jugements généraux contenant un blâme : *Aut enim nemo, qvod qvidem magis credo, aut, si qvisqvam, ille sapiens fuit*, ou jamais il n'y eut de sages, et j'inclinerais à cette opinion, ou, s'il en a existé quelqu'un, ce fut lui (Caton), Cic., *Læl.*, 2. *Si tempus est ullum jure hominis necandi, certe illud est non modo justum, verum etiam necessarium, qvum vi vis illata defenditur*, si jamais il est des circonstances où le meurtre soit légitime, assurément il est juste, il devient même nécessaire, lorsqu'on repousse la force par la force (id., *pro Mil.*, 4). *Qvamdiu qvisqvam erit, qvi te defendere audeat, vives*, tant qu'il se trouvera quelqu'un qui ose te défendre, tu vivras (id., *in Catil.*, 1, 2). *Dum præsidia ulla fuerunt, Roscius in Sullæ præsidiis fuit*, tant qu'il y a eu des postes militaires établis, Roscius fut dans ceux de Sylla (id., *pro Rosc. Am.*, 43). *Cuivis potest accidere, qvod cuiqvam potest*, ce qui peut arriver à l'un peut arriver à tous (Sen., *de Tranq. An.*, 11). *Laberis qvod qvidqvam stabile in regno putas*, vous vous trompez en croyant qu'il y a quelque chose de certain sous un maître (Cic., *Phil.*, 8. 4). *Nihil est exitiosius civitatibus, qvam agi per vim*, rien n'est plus funeste aux États que l'emploi de la violence (id., *Legg.*, 3, 18).

Rem. 1. Tout ce qui a été dit de *qvisqvam* s'applique également aux adverbes correspondants *unqvam*, *usqvam*, par opposition à *aliqvando, alicubi, aliqvo, uspiam* : *Bellum maxime memorabile omnium, qvæ unqvam gesta sunt*, guerre la plus mémorable qui ait jamais été faite (Liv., 21, 1).

Rem. 2. Dans quelques cas il dépend de la personne qui parle de voir si elle eut donner à son langage l'expression énergique et le caractère de généralité, qui s'exprime par *qvisqvam*, ou si elle veut se servir d'*aliqvis*. *Si qva me res Romam adduxit, enitar, si qvo modo potero* (*potero autem*), *ut præter te nemo dolorem meum sentiat; si ullo modo poterit, ne tu qvidem*, si quelque chose me ramenait à Rome, je ferai tous mes efforts pour empêcher, si je le puis par quelque moyen (et je le pourrai), que personne, excepté toi, ne s'aperçoive de ma douleur; et même toi, si cela se peut (Cic., *ad Att.*, 12, 23). *Portentum atqve monstrum certissimum est, esse aliqvem humana figura, qvi eos, propter qvos hanc lucem aspexerit, luce privarit*, c'est assurément le plus monstrueux de tous les prodiges, qu'un être revêtu de la forme humaine soit assez féroce pour ravir la lumière à qui lui donna le jour (Cic., *Rosc. Am.*, 22 ; on pouvait aussi mettre : *esse qvenqvam*).

Rem. 3. Sur *nullus* (qui répond à l'affirmatif *ullus*) il faut remarquer que *nullius* et *nullo* remplacent quelquefois (mais rarement, et en prose; chez les meilleurs écrivains, jamais) le génitif et l'ablatif de *nihil : Græci præter laudem nullius avari*, les Grecs qui n'ont d'autre ambition que celle de la gloire (Hor., *A. P.*, 324). *Deus nullo magis hominem separavit a ceteris animalibus qvam dicendi facultate*, la parole est la plus grande ligne de démarcation que Dieu ait mise entre l'homme et les autres animaux (Quintil., 2, 16, 12). On dit ordinairement *nullius rei, nulla re*. Car *nihili* ne s'emploie que comme génitif du prix (§ 294), et *nihilo* que comme ablatif du prix, avec les comparatifs (§ 270 : *Nihilo melior, nihilo magis, nihilo minus*), et avec des prépositions (*ab, de, ex, pro*), pour exprimer le néant en général et d'une manière abstraite (*ex nihilo, de nihilo nasci*, naître du néant; mais *ex nulla re melius intelligitur*, rien, aucune chose ne fait mieux comprendre). On emploie de même *nihilum* avec *ad* ou *in* (*ad nihilum redigere*, réduire à rien, à néant, anéantir, mais *ad nullam rem utilis*, qui n'est utile à rien, à aucune chose). *Non ullus, non unqvam* au lieu de *nullus, nunqvam*, est rare en prose.

Rem. 4. Un pronom indéfini, auquel se rapporte un pronom relatif, est souvent laissé de côté. *Voy.* § 322.

Rem. 5. Comme les Latins n'ont aucun pronom correspondant au français *on*, nous allons indiquer ici les diverses manières employées pour rendre cette idée. On la rend 1°) par un verbe passif employé personnellement, p. ex. : on aime beaucoup ce roi, *rex hic valde diligitur;* — 2°) par une expression impersonnelle, p. ex. : on ne doit pas, *non licet* (il n'est pas permis); on m'envie, *invidetur mihi;* on a coutume de dire, *solet dici* (*voy.* § 218 *g.* et *c.* avec la *rem.* 2 sur la subdiv. *d.*) ; — 3°) par la 3[e] personne du pluriel, quand il s'agit d'un dire général, d'une manière d'agir universelle (*voy.* § 511, *a.*, *Rem.* 3 : on aime la vertu, *amant virtutem*, s. ent. *homines;* — 4°) voir la 1[re] personne du pluriel, quand il s'agit de quelque chose de général qui s'applique aussi à la personne qui parle; p. ex. : *Qvæ volumus, credimus libenter*, nous croyons volontiers ce que nous voulons, c.-à-d. ce qui nous plaît (Cæs., *B. C.*, 2, 27); — 5°) par *qvis, aliqvid*, quand *on* se confond par le sens avec le pronom indéfini *quelqu'un :* on dira peut-être, on pourrait dire : *dicat aliqvis* (quelqu'un dira peut-être); — 6°) par la 2[e] personne du singulier au conjonctif en parlant d'un sujet admis (*voy.* § 370 avec la *Rem.* 2); — 7°) par la 3[e] personne du singulier sans sujet déterminé, dans les propositions subordonnées qui se rattachent à un infinitif (*voy.* § 388, *b.*, *Rem.* 2); — enfin 8°) par *se* dans une pro-

position infinitive après un infinitif indéterminé (§ 490, *c.*). Il faut encore remarquer que le verbe *inqvit* se met quelquefois sans sujet déterminé (dit-on), quand la personne qui parle cite elle-même une observation qu'on a coutume de faire à propos de ce qu'elle dit : *iidem, si puer parvus occidit, æqvo ànimo ferendum putant. Atqvi ab hoc acerbius exegit natura, qvod dederat. Nondum gustaverat, inquit, vitæ suavitatem,* les mêmes pensent que, si un petit enfant est mort, il ne faut point s'en affecter. Cependant la nature lui a repris bien prématurément ce qu'elle lui avait donné. Il n'avait pas goûté, dit-on, la douceur de l'existence (Cic., *Tusc.*, 1, 39).

§ 495. *Qvisque* signifie : chacun en particulier, chacun pour soi, de son côté : *Suus cuiqve honos habetur,* on rend à chacun l'honneur qui lui est dû. *Suæ qvemqve fortunæ maxime pœnitet,* chacun est généralement mécontent de son sort (Cic., *ad Fam.*, 6, 1). *Sibi qvisqve maxime consulit,* chacun songe surtout à ses intérêts. *Se* et *suus* en prose se placent toujours avant *qvisqve* *. Quand on joint une proposition relative et une proposition démonstrative, *qvisqve* se place presque toujours dans la proposition relative, ordinairement (sans accent) aussitôt après le terme relatif, de telle sorte que *se* et *suus* viennent après lui : *Qvam qvisque norit artem, in hac se exerceat,* qu'on s'exerce dans l'art qu'on connaît (Cic., *Tusc.*, 1, 18). *Qvanti qvisqve se ipse facit, tanti fiat ab amicis*, qu'on soit estimé par ses amis autant qu'on s'estime soi-même (id., *Læl.*, 16). *Ineunte adolescentia id sibi qvisqve genus ætatis degendæ constituit, qvod amavit,* à l'entrée de l'adolescence chacun choisit le genre de vie qui lui plaît (Cic., *Off.*, 1, 32). Quelquefois *qvisqve* se redouble : *Qvod cuique obtigit, id qvisqve teneat,* que chacun garde ce qui lui est échu (id., *ib.*, 1, 7). Ce pronom s'emploie pour exprimer un rapport général et une proportion relativement à chaque personne, chose, ou cas, considérés individuellement : *Qvo qvisque est sollertior et ingeniosior, hoc docet iracundius et laboriosius,* plus un maître est habile et ingénieux, plus il est sujet à l'impatience et à la fatigue dans les leçons qu'il donne (Cic., *pro Rosc. Com.*, 11). *Ut qvisqve maxime ad suum commodum refert, quæcunqve agit, ita minime est vir bonus,* plus on rapporte tout ce qu'on fait à son intérêt personnel, moins on est homme de bien (Cic., *Legg.*, 1, 18). (De même très-souvent avec le superlatif avec *ut—ita:*

* Rarement : *Transfugas Hannibal in civitates qvemqve suas dimisit,* Hannibal renvoya les transfuges chacun dans sa ville (Liv., 21, 48), où, au lieu de *suus,* le substantif *civitates* a été mis avant *qvemqve*, pour lui donner du relief. *Qvod est cujusqve maxime suum,* ce qui appartient à chacun (Cic., *Off.*, 1, 31).

Ut qvisque gradu proximus erat, ita ignominiæ objectus, plus on était d'un rang élevé, plus on était exposé à l'ignominie, Liv., 9, 6, 1). *Ut qvisqve me viderat, narrabat,* tous ceux qui me rencontraient me le racontaient (Cic., *Verr. A.*, 1, 7)*. Dans ce sens (en parlant d'un rapport général, qui se remarque dans chaque individu), il est souvent joint à un superlatif, qui précède toujours : *Maximæ cuiqve fortunæ minime credendum est,* plus une fortune est haute, moins il faut s'y fier (Liv., 30, 30). *Optimum quidque rarissimum,* les meilleures choses sont aussi les plus rares (Cic., *Finn.*, 2, 25). *Ex philosophis optimus et gravissimus qvisqve confitetur multa se ignorare,* les meilleurs et les plus graves d'entre les philosophes reconnaissent qu'ils ignorent beaucoup de choses (id., *Tusc.*, 3, 28). Chez les anciens et bons écrivains on trouve ainsi le plus souvent le singulier; mais au neutre on trouve aussi le pluriel : *Decimus qvisque,* chaque dixième, § 74, *Rem.* 2. *Primus qvisqve*, chaque premier, c.-à-d. l'un après l'autre : *Primum qvidqve consideremus,* examinons successivement chaque chose (Cic., *N. D.*, 1, 27).

Rem. 1. En revanche *qvisqve* ne signifie jamais chacun dans le sens de « tous ». Ce dernier sens se rend par *omnes* ou *nemo non* (§ 460) ou par *qvivis,* chacun, qui que ce soit : *Ceterarum rerum, perspicuum est, qvo qvæque discedat; abeunt enim omnia illuc, unde orta sunt,* des autres éléments on voit clairement où chacun (de son côté) retourne; car tout dans l'univers revient à sa source (Cic., *Cat. M.*, 22). Toutefois *cujusqvemodi* signifie : de quelque espèce qu'on veuille, de la façon dont on veut : *unusqvisqve,* chacun.

Rem. 2. Chacun (lorsqu'il s'agit de deux) peut se rendre par *uterqve,* l'un et l'autre; p. ex. : *Natura hominis dividitur in animum et corpus. Qvum eorum utrumqve per se expetendum sit, virtutes qvoqve utriusqve per se expetendæ sunt,* la nature de l'homme se divise en deux parties, l'âme et le corps. L'une et l'autre (chacune) de ces parties a pour nous un grand prix, et les bonnes qualités de toutes les deux doivent être recherchées pour leur mérite propre (Cic., *Finn.*, 4, 7). On emploie néanmoins *qvisque* joint à *suus,* bien que signifiant l'un et l'autre : *Duas civitates ex una factas; suos cuiqve parti magistratus, suas leges esse,* d'une seule cité on en fit deux; chacune a ses magistrats, ses lois (Liv., 2, 44). Sur *uterqve nostrum (veniet), uterqve frater, voy.* § 284, *Rem.* 3; sur *uterqve* comme collectif, *voy.* § 215, *a*. Ici on peut remarquer que le pluriel *utriqve* (qui d'ordinaire désigne deux pluralités; *voy.* § 84, *Rem.*), s'emploie quelquefois irrégulièrement en parl. de deux personnes ou de deux choses isolées et que, dans ce cas, ou dit *hi utriqve* au lieu de *horum uterqve : Duæ fuerunt Ariovisti uxores; utræqve in ea fuga perierunt,* Arioviste avait deux femmes; toutes deux périrent dans cette déroute (Cæs., *B. G.*, 1, 53). *Agitabatur animus ferox Catilinæ inopia rei familiaris et conscientia scelerum, qvæ utraqve (= qvorum utrumqve) his artibus, quas supra memoravi,*

* Plus tard on a dit : *ut qvis.*

auxerat, l'âme farouche de Catilina était agitée par sa détresse domestique et par la conscience de ses crimes ; il avait accru l'une et l'autre par les moyens que j'ai rappelés plus haut (Sall., *Cat.*, 5). *Utraqve cornua*, les deux ailes (de l'armée), Liv., 30, 8. *Utrumqve*, l'une et l'autre chose, l'un et l'autre, sans avoir égard au genre des mots.

§ 496. Sur *alius* et *alter* il faut remarquer que les Latins emploient *alter*, quand, outre la personne ou la chose dont on parle, on en désigne encore une autre (par opposition à celle-là considérée isolément), là où, en français, on dit : un autre ; p. ex. *solus aut cum altero*, seul ou avec un autre (Cic., *Att.*, 11, 15 ; on dit aussi *unus aut summum alter*, un ou tout au plus deux ; *unus, alter, plures*). *Ne sit te ditior alter*, qu'un autre ne soit pas plus riche que toi (Hor., *Sat.*, 1, 1, 40). *Nulla vitæ pars, neqve si tecum agas qvid, neqve si cum altero contrahas, vacare officio potest*, il n'est aucune partie de la vie, que vous ayez affaire à vous même ou à un autre, qui ne soit soumise au devoir (Cic., *Off.*, 1, 2). De même on emploie souvent *alter* dans le sens d'un autre, le prochain, le semblable : *Fontejus Antonii, non ut magis alter, amicus erat*, Fontéius était, plus que personne, l'ami d'Antoine (au point qu'un autre n'aurait pu l'être davantage), Hor., *Sat.*, 1, 5, 33. On trouve toutefois : *ut non magis qvisqvam alius ;* id., *Sat.*, 2, 8, 49. *Alter Nero*, un autre Néron, un second Néron (*Alter* n'a jamais la signification de différence que renferme *alius*).

Rem. 1. *Alius* répété signifie : un — un autre : *aliud ex alio malum*, un mal succédant à un autre ; *aliud hic homo loqvitur, aliud sentit*, cet homme dit une chose et en pense une autre ; *aliud Diogeni videri solet, aliud Antipatro*, Diogène a ordinairement une opinion, Antipater une autre ; *alii Romam versus, alii in Campaniam, alii in Etruriam proficiscebantur*, les uns partaient pour Rome, les autres pour la Campanie, les autres pour l'Étrurie ; de même *alter* en parlant de deux : l'un... l'autre (on dit aussi : *unus... alter*). Mais la répétition d'*alius* ou *alius* accompagné d'un adverbe qui en est tiré signifie aussi que le prédicat est déterminé différemment pour les différents objets dont il s'agit : *Discedebant alius in aliam partem* (*alius alio*), ils s'en allaient l'un d'un côté, l'autre de l'autre. *Aliter cum aliis loqveris*, tu tiens un différent langage avec les différentes personnes. *Hæc aliter ab aliis definiuntur*, ces choses sont définies d'une façon par les uns, d'une autre par les autres. Aussi en parlant de deux, parce que *alter* n'exprime pas la différence : *Duo deinceps reges alius alia via civitatem auxerunt*, deux rois agrandirent successivement la cité romaine, l'un d'une façon, l'autre d'une autre (Liv., 1, 21).

CE QU'IL Y A DE PLUS IMPORTANT DANS LA MÉTRIQUE (VERSIFICATION) LATINE.

§ 497. La structure du vers repose en latin (et en grec) sur la différente quantité (longueur et brièveté) des syllabes. Un vers (*versus*, proprement : une ligne) se compose en latin d'une série de syllabes longues et brèves, qui se succèdent, partagées en petites sections ou pieds, d'après une règle déterminée nommée mètre (*metrum*).

Rem. 1. Le mot *metrum* (en grec μέτρον, mesure) signifie aussi un ensemble de vers groupés d'après des lois déterminées; *voy*. § 609.

Rem. 2. Un vers est, en général, une suite de mots qui, dans le débit, se succèdent sans interruption et sont légèrement séparés du suivant, afin que l'ordre et la succession de syllabes qui s'y montrent puissent être comparés à d'autres séries. Pour cela il faut que le vers n'ait qu'une certaine étendue et que la succession des syllabes puisse être facilement saisie et retenue par l'oreille. Or, ou l'on sent déjà dans le vers même, par l'effet de cette succession de syllabes, un accord et une répétition de la même forme, ou cet accord et cette répétition se montrent dans l'association de plusieurs vers ; et c'est ce qui constitue le rhythme poétique (*rhythmus*, ῥυθμός), ou le mouvement régulier, qui est le but du vers et dont il est lui-même une partie.

§ 498. Les pieds (*pedes*), ou combinaisons individuelles de syllabes, sont les éléments constitutifs du vers ; ils se composent de syllabes longues et brèves opposées entre elles. La syllabe longue a deux fois la durée (*mora*) d'une brève. Les réunions de syllabes de même espèce (p. ex. deux longues - -, ou trois brèves ᴗ ᴗ ᴗ) ne sont pas des pieds proprement dits (métriques), dont se puisse composer une certaine espèce de vers, mais elles peuvent néanmoins être substituées à des pieds d'égale durée, de manière à remplacer une syllabe longue par deux brèves ou deux brèves par une longue (p. ex. - - pour - ᴗ ᴗ), et ce peut être même un trait caractéristique de certains mètres, d'admettre de ces pieds (impropres) à de certaines places. La place que, dans les pieds réguliers, occupe la syllabe longue et partant la plus grave, s'appelle *arsis* (élévation); celle qu'occupe la brève, est dite *thesis* (abaissement). Lors donc que l'on emploie le pied impropre ᴗ ᴗ ᴗ, au lieu du pied normal - ᴗ, les deux premières syllabes forment l'arsis ; quand, au lieu du pied régulier - ᴗ ᴗ, on emploie - -, l'arsis est dans la première syllabe; mais elle serait dans la dernière, si - - était mis pour ᴗ ᴗ -. L'arsis peut ou

précéder la thésis, de manière que le mouvement se fasse pour ainsi dire à rebours, ou la suivre, de manière que le mouvement se fasse dans le sens direct*.

Rem. Mesurer et prononcer un vers d'après ses pieds, s'appelle *scander* (*scandere*, monter, franchir les degrés en montant).

§ 499. Les pieds sont :

a. Ceux où l'arsis et la thésis ont une égale durée (ensemble quatre temps, *moræ*) :

- ◡ ◡, *dactylus*, le dactyle,

◡ ◡ -, *anapæstus*, l'anapeste.

b. Ceux où l'arsis a une durée double de celle de la thésis (ensemble trois temps, *moræ*) :

- ◡, *trochæus* ou *chorēus*, trochée ou chorée,

◡ -, *iambus*, l'ïambe.

c. Ceux où une partie du pied a une fois et demie la durée de l'autre (ensemble cinq temps, *moræ*).

- ◡ -, *creticus*, le crétique (avec double arsis),

- ◡ ◡ ◡, *pæon primus*,

◡ ◡ ◡ -, *pæon quartus*,

Rem. Les pæons peuvent être considérés comme des décompositions du *creticus*, appelé aussi *amphimacer* (brève entre deux longues).

* Toutefois il ne faut pas, dans la versification grecque et latine, entendre, par arsis et thesis, comme on le fait d'ordinaire, une élévation et un abaissement de la voix ; ces termes sont empruntés à la musique et tirés du mouvement de la baguette par laquelle on bat la mesure ; aussi avaient-ils anciennement un sens opposé à celui qu'on leur a donné plus tard par méprise ; les anciens nommaient la partie la plus lourde thesis, et l'autre arsis. On doit se garder surtout de l'opinion généralement répandre que les anciens accentuaient la syllabe longue (dans l'arsis) et par là marquaient et entendaient la marche du vers (au moyen d'un accent dit métrique, *ictus metricus*), et qu'ils avaient par conséquent souvent en vers une manière d'accentuer les mots toute différente de la manière usitée pour la prose ; p. ex. : *Arma virumque canó Trojás qui primus ob oris Italiám fató profugis Lavinaque venit Littora*), ce qui est impossible ; car un vers consiste en ce que, si l'on prononce exactement les mots, on y remarque un ordre et une forme déterminés. Dans notre versification nous n'accentuons pas les syllabes pour le besoin du vers, mais ce sont les diverses syllabes, accentuées comme les accentue la prononciation de la prose, qui, par cette variété, produisent le vers. En latin et en grec (où, même dans la prononciation de la prose, l'accent était tout à fait subordonné et n'est jamais mentionné, quand il est question de l'euphonie oratoire, tandis qu'au contraire la différence de quantité était clairement et fortement marquée), c'est précisément dans la succession variée des syllabes longues et brèves que le vers se dessine et se fait entendre. Mais, comme ni en prose ni en vers il ne nous est possible de prononcer les mots avec la quantité comme le faisaient les anciens, nous ne pouvons ni bien prononcer ni bien entendre les vers des anciens, et nous sommes forcés dans le débit de mettre un certain accent sur l'arsis et de leur donner ainsi quelque ressemblance avec les nôtres. Mais on doit savoir qu'il en était autrement chez les anciens (jusqu'aux derniers siècles, où la prononciation fut changée).

d. Les pieds impropres sont :

- -, *spondæus*, le spondée (au lieu du dactyle ou de l'anapeste).

∪ ∪ ∪, *tribrachys*, le tribraque (au lieu du trochée ou de l'ïambe ; on l'appelait aussi trochée).

On peut ajouter ici le pied composé nommé *choriambus*, choriambe :

(- ∪ ∪ -, un trochée et un ïambe)*.

Rem. Dans les vers anapestiques trochaïques et ïambiques, deux pieds font une dipodie (double pied).

Rem. 2. Le spondée et le tribraque, comme assemblages de syllabes de valeur prosodique parfaitement égale, sont propres aux vers grecs et latins.

§ 500. Un vers se forme soit par le même pied plusieurs fois répété (vers simple) ou par la réunion et le mélange de différents pieds (vers composé). Une forme de vers peut se reconnaître, malgré des écarts et des transpositions de pieds, et produire dans l'ensemble le même effet, particulièrement les longs vers simples, qui se répètent sans mélange d'autres (*voy.* plus bas aux diverses espèces de vers). La dernière syllabe des vers latins est toujours douteuse (*anceps*), longue ou brève, parce que l'exacte comparaison cesse ici par le temps d'arrêt (mais aussi, pour la même raison, elle ne peut jamais se résoudre, - en ∪ ∪ (la longue en deux brèves). Un vers se termine souvent de manière que le dernier pied reste incomplet; on l'appelle alors vers catalectique (*versus catalecticus*) **.

Rem. On distingue les vers catalectiques en deux catégories, les vers catalectiques *in syllabam*, quand une syllabe isolée suit le dernier pied complet, et les vers catalectiques *in dissyllabum*, quand un pied de trois syllabes est suivi de deux syllabes ; mais ces deux syllabes peuvent être considérées comme un véritable pied dissyllabique.

§ 501. Césure. On appelle ainsi (*cæsura*, coupure) la division de certains vers longs en deux parties, de manière que, à une

* Les noms des pieds sont tous tirés du grec. On en compte d'ordinaire un plus grand nombre : *Pyrrhichius*, le pyrrhique, ∪ ∪ ; *proceleusmaticus*, ∪ ∪ ∪ ∪ ; *Molossus*, - - - ; *Bacchius*, ∪ - - ; *Antibacchius*, - - ∪ ; *Amphibrachys*, ∪ - ∪ ; *pæon secundus*, *pæon tertius*, ∪ - ∪ ∪ ; ∪ ∪ - ∪ ; quatre épitrites ∪ ∪ - -, etc. Avec l'ionique majeur - - ∪ ∪ et mineur ∪ ∪ - -. Mais ces réunions de syllabes ne constituent point des éléments de vers et ne sont considérées comme pieds que par un exposé défectueux, une division inexacte des vers.

** Κατάληξις, cessation.

place déterminée, un mot finisse au milieu d'un pied. Il en résulte un point d'arrêt, qui n'interrompt cependant pas l'ensemble du vers, parce que le pied inachevé y attire l'attention. Dans quelques autres vers longs on trouve une semblable coupure à la fin d'un pied (*diæresis*); mais alors la fin du vers a volontiers une autre forme (catalectique), qui attire l'attention sur la fin.

Rem. 1. Quelquefois on entend par césure la coupure des mots par les limites des pieds (de telle sorte que chaque partie du mot appartient à un pied distinct). Dans les longs vers simples cette série de coupures, cette lutte apparente des mots et des vers augmente l'harmonie, comme dans l'hexamètre suivant :

Una sa | lus vic | tis nul | lam spe | rare sa | lutem ;

au contraire lorsque chaque pied est exactement rempli par un mot le vers paraît décousu, comme cet hexamètre :

Sparsis | hastis | longis | campus | splendet et | horret ;

qui est d'ailleurs fort mal construit (*voy. Rem.* 2).

Rem. 2. On appelle « pieds de mot » les mots entiers dans un vers, lorsqu'ils sont considérés comme réunions prosodiques de syllabes, par ex : *tempora*, qui forme à lui seul un dactyle; *arma*, qui forme une trochée; *pelluntŭr*, qui forme un spondée, plus une brève, ou une longue et un trochée. Les longs vers simples perdent en variété et en harmonie, quand les pieds de mot se succèdent très-uniformément, comme p. ex. dans cet hexamètre :

Sole cădēntĕ jŭvēncŭs ărātră rĕlīqvĭt in arvo,

où quatre mots de suite ont la forme ◡–◡.

§ 502. *a.* L'exactitude prosodique du vers consiste dans l'emploi de toutes les syllabes d'après leur prononciation et leur quantité vraies; il faut toutefois remarquer que la poésie permet certaines licences dans la prononciation de certains mots et de certaines formes (*voy.* sur le changement d'*i* en *j* et d'*u* en *v* (diérèse et synérèse) le § 5, *a.*, *Rem.* 4; le § *b. Rem.* 1; sur *illĭus*, *unĭus*, le § 37, *Rem.* 2; sur *stětěrunt*, le § 114, *a*; sur *rēligio*, *rēliqviæ* pour *rĕligio*, *rĕliqviæ*, le § 204, *a.*, *Rem.* 1), surtout dans les mots et dans les noms propres, qui, autrement, ne pourraient absolument pas entrer dans une certaine espèce de vers (p. ex. *Altĕrĭus* et *Prĭămĭdes* dans un hexamètre, ce qui a fait admettre *alterĭus*, *Prīamides ;* pour *pŭĕrĭtĭa* Horace dit *puertia*). Dans l'arsis des vers dactyliques (hexamètre), on fait quelquefois longue une syllabe finale brève appartenant à un mot polysyllabe, lorsqu'elle se termine

par une consonne; de même quelquefois *qve* dans la seconde arsis de l'hexamètre :

Desine plura, puĕr, et qvod nunc instat, agamus (Virg., *B.*, 9, 66).

Pectoribŭs inhians spirantia consulit exta (id., *Æn.*, 4, 64).
Tum sic Mercurium alloquitŭr ac talia mandat (id., *Æn.*, 4, 222).
Sub Jove mundus erat, subiĭt argentea proles (Ov., *Met.*, 1, 114)*)
Tum Thetis humanos non despexĭt hymenæos (Catull., 64, 20).
Sideraqvĕ ventiqve nocent avidæque volucres (Ov., *Met.*, 5, 484).
Angulus ridĕt uni non Hymetto (Hor. *Od.* 2, 6, 14, dans un vers saphique **).

Rem. 1. L'emploi comme brève d'une syllabe ordinairement longue s'appelle *systole* (contraction); l'emploi d'une brève comme longue, *diastole* (extension).

Rem. 2. Les anciens poëtes comiques (Plaute et Térence) font brèves, dans beaucoup de cas, des syllabes qui sont longues par position (§ 22, *Rem.* 5). Il n'est pas rare non plus qu'ils s'éloignent (surtout Plaute) de la prononciation ordinaire des mots par une contraction ou un rejet de syllabes (*syncope*). Ajouter qu'ils traitaient la mesure même du vers (relativement aux pieds qui peuvent être employés) avec beaucoup de liberté, à ce point que la lecture et l'explication métrique de leurs vers offre souvent de grandes difficultés, d'autant plus qu'en beaucoup de passages, particulièrement chez Plaute, ils sont inexactement écrits. Aussi doit-on ici les laisser presque entièrement de côté.

b. Hiatus. Il faut de plus éviter l'*hiatus.* Il y a hiatus, quand dans le vers une voyelle finale (ou une *m*) se rencontre avec la voyelle initiale du mot suivant (§ 6), et qu'il faut prononcer aussitôt la première syllabe (pour compléter le vers), sans la rejeter par l'élision (*ecthlipsis*). La rencontre d'une voyelle qui finit un vers avec la voyelle qui commence le vers suivant ne constitue point un hiatus, parce qu'il y a entre elles un temps d'arrêt qui les sépare. Toutefois dans les longs vers dactyliques les poëtes se sont quelquefois permis l'hiatus dans des cas où il était moins choquant, par ex. a) lorsqu'il y a une voyelle finale longue ou la diphthongue *æ* à l'arsis : *Or-*

* C'est ainsi qu'on allonge très-souvent la dernière syllabe du parfait des composés d'*eo*, je vais.

** L'allongement dans l'arsis (et non comme on l'explique ordinairement à l'aide de l'accent supposé du vers) repose, comme licence tolérée, sur ce fait, que le lecteur dans certains vers et à certaines places attend et désire une longue; de là vient que, quand le poëte, en se renfermant dans certaines limites, se permet de mettre une brève, il ne se trompe pas, mais il modifie la prononciation de la syllabe, sous le rapport de la quantité, de manière à satisfaire au besoin du vers.

chades et radii et amara pausia bacca (Virg., *G.*, 2, 86). *Qvid struit? aut qva spē inimica in gente moratur?* (id., *Æn.*, 4, 235). *Tunc ille Æneas, qvem Dardaniō Anchisæ* (id., *ib.*, 1, 617), le plus souvent à la césure; — b) lorsqu'il y a une voyelle finale longue (diphthongue) à la thésis, de manière que dans la prononciation cette longue devienne brève : *Credimus? an, qvĭ ămant, ipsi sibi somnia fingunt?* (Virg., *B.*, 8, 108). *Insŭlă Ionio in magno* (id., *Æn.*, 3, 211). *Torva leæna lupum seqvitur, lupus ipse capellam, te Corydōn, ŏ Alexi!* (id., *B.*, 2, 65). — c) quand il y a une voyelle finale brève dans la thésis, et qu'aussitôt il y a un sens fini, une césure ou une répétition du même mot : *Et vera incessu patuit deă. Ille ubi matrem* (Virg., *Æn.*, 1, 409). Il est très-rare qu'on se permette l'hiatus avec une syllabe terminée par *m* (syllabe toujours brève).

Rem. 1. Les interjections qui ne se composent que d'une voyelle ne peuvent s'élider. Ici il faut éviter l'hiatus d'une autre manière, et ne l'admettre que là où il peut être toléré (comme *O ubi campi,* Virg., *Georg.*, 2, 486; d'après a; et *te Corydōn, ŏ Alexi,* Virg., *Buc.*, 2, 65 *).

§ 503. Parmi les *vers dactyliques simples* le plus important et le seul qui s'emploie seul, sans mélange d'autres vers, est le vers *hexamètre* (*versus hexameter,* de *metrum,* pris dans le sens de *pied*). Il se compose de cinq dactyles et d'un trochée (ou de six dactyles dont le dernier est catalectique *in dissyllabum*). Chacun des quatre premiers dactyles peut se remplacer par un spondée. Les poëtes habitués à soigner la structure de leurs vers remplacent très-rarement le cinquième dactyle par un spondée, parce qu'alors la forme dactylique du vers est moins évidente. Quand il y a un spondée au cinquième pied, le quatrième est ordinairement dactyle : *Constitit atque oculis Phrygia agmina circumspexit,* Virg., *Æn.*, 2, 68. L'hexamètre a régulièrement une césure au troisième pied, ou après l'arsis (césure masculine) ** ou après la première syllabe brève du dactyle (césure féminine) ***.

* Une voyelle longue après une brève ne s'élide que quand la voyelle suivante est longue par nature ou par position (*proinde tŏnā eloqvio; Intonuere pŏlī ĕt crebris micat ignibus æther*). *Æ* à la fin d'un mot ne s'élide que très-rarement devant une voyelle brève.

** *Cæsura penthemimeres* (πενθημιμερής), après le cinquième demi-pied.

*** *Cæsura* κατὰ τρίτον τροχαῖον, après le trochée du troisième pied.

37

Arma virumqve cano, | Trojæ qui primus ab oris
Vi Superum, sævæ | memorem Junonis ob iram.
Id metuens veterisque | memor Saturnia belli.

Quelquefois il n'y a pas de césure au troisième pied, mais après l'arsis du quatrième *.

Illi se prædæ accingunt | dapibusque futuris (*Æn.*, 1, 210).

Même quand un mot se termine dans le troisième pied, la césure au quatrième pied forme une coupure plus convenable dans le vers :

Jamqve faces et arma volant, | furor arma ministrat (Virg., [*Æn.*, 1, 150).
Posthabita coluisse Samo; | hic illius arma (id., *ib.*, 1, 16; hiatus).

L'hexamètre est le vers latin qui s'approprie le mieux à la marche uniforme d'une exposition. Aussi est-il le vers adopté pour les poëmes narratifs (épiques) (*versus heroicus*), et dans les poëmes didactiques, les satires et les épîtres en vers :

Rem. 1. *Qve* à la fin d'un hexamètre s'élide quelquefois devant la voyelle d'un mot qui commence le vers suivant (*versus hypermeter* **).

Rem. 2. Dans les hexamètres construits avec soin il est rare qu'on commence avec ou dans le dernier pied une proposition complétement séparée grammaticalement de ce qui précède.

VERS DACTYLIQUES.

§ 504. *a.* Les vers dactyliques qui suivent sont employés (par Horace) en liaison avec d'autres vers :

Vers adonique (*Adonius versus*) : -◡◡-⏓ : p. ex. :
Fusce, pharetra.

Vers archiloquien mineur (*Archilochius minor*) : -◡◡-◡◡⏓ :
Pulvis et umbra sumus.

Vers dactylique tétramètre catalectique : -◡◡-◡◡-◡◡-⏓ :
---- (- -)

Carmine perpetuo celebrare.
O fortes pejoraqve passi.
Ossibus et capiti inhumato.

b. Un vers dactylique de forme particulière est celui qu'on

* *Cæsura hepthemimeres* (ἑφθημιμερής), après le septième demi-pied.
** *Latinorum* élidé à la fin d'un vers, Virg., *Æn.*, 7, 160

nomme *pentamètre*, qui se compose de deux parties toujours séparées par la diérèse, et dont chacune renferme deux dactyles, plus une syllabe d'un pied brisé (au premier hémistiche cette syllabe doit toujours être longue). Les deux dactyles du premier hémistiche peuvent être remplacés par des spondées. Le pentamètre n'est jamais employé seul; il vient toujours après un hexamètre avec lequel il forme ce qu'on appelle un distique (*distichon*). Cet accouplement de l'hexamètre et du pentamètre se continue indéfiniment et le distique succède au distique.

Tempora cum causis Latium digesta per annum
Lapsaqve sub terras | ortaque signa canam.

Rem. Cette forme est particulièrement adoptée dans les élégies (*versus elegiacus*) et dans les épigrammes. Ovide l'a aussi employée dans le poëme didactique.

VERS ANAPESTIQUES.

§ 505. Le vers *anapestique* ordinaire est le vers *anapæstus dimeter* (anapeste dimètre, le mètre s'entendant de la réunion de deux pieds ou *dipodie*). Il se compose de quatre anapestes avec diérèse entre le deuxième pied et le troisième. Les anapestes peuvent être remplacés par des spondées, et ceux-ci, à leur tour, remplacés par des dactyles (Sénèque n'emploie pas le dactyle au dernier pied). Toutefois chaque ligne n'est pas complétement considérée comme faisant un vers par elle-même; toute une série de vers (un système) est liée de façon à exclure (chez les Grecs c'est sans exception) rigoureusement le hiatus; point de dernière syllabe douteuse; et la consonne finale d'un vers fait position avec la consonne initiale du vers suivant, et cela continue ainsi jusqu'à ce que le sens terminé termine le système, quelquefois par un vers monomètre de deux anapestes (en grec par une fin catalectique). Ces anapestes s'emploient dans les chœurs (chez les Latins seulement dans les tragédies, et nous n'avons que celles de Sénèque); p. ex. :

\- - - - - - ∪ ∪
Qvanti casus humana rotant!
∪ ∪ - - - - - ∪ ∪ -
Minor in parvis Fortuna furit,

◡◡– ◡ ◡– ◡◡ ◡ ◡–
Leviusqve ferit leviora deus,
– – ◡◡ – – – ◡ ◡–
Servat placidos obscura qvies,
– – ◡◡ – ◡◡ – – –
Præbetqve senes casa securos.

(Senec., *Hipp.*, 1124 et suiv.)

VERS TROCHAÏQUES.

§ 506. Les vers *trochaïques* se scandent par dipodies (§ 499, Rem. 1), et dans les vers plus longs le second pied de la dipodie peut se remplacer par un spondée, sans que le mouvement trochaïque en soit détruit. Le vers trochaïque le plus usité (dans les scènes animées des tragédies et des comédies) est le tétramètre catalectique (*versus tetrameter trochaïcus catalecticus*, ou *versus trochaïcus septenarius*, d'après le nombre des pieds complets). Il se compose de sept trochées, plus une syllabe, et a la diérèse (§ 501) après le quatrième pied. Au lieu des trochées, on peut partout mettre un tribraque et, aux places droites (2, 4, 6, les dernières dans les dipodies), un spondée.

Nūllă vōx hūmānă cōnstăt | ābsquĕ sēptēm līttĕrīs,
Rītĕ vōcālēs vŏcāvīt | qvās măgīstră Græcĭă.

(Terent. Maur.)

Chez les comiques la diérèse n'est pas toujours observée; ils emploient souvent le spondée à toutes les places excepté au septième pied, et alors ils remplacent aussi le spondée par un dactyle ou un anapeste, de telle sorte que la forme du vers est très-changeante.

Quant aux autres vers trochaïques, on trouve dans Horace le vers trochaïque dimètre catalectique : –◡–◡–◡⏓; p. ex. :

Trūdĭtūr dĭēs dĭē.

VERS IAMBIQUES.

§ 507. *a.* Les vers *ïambiques* se scandent par dipodies, et dans les longs vers le premier pied de chaque dipodie peut se remplacer par un spondée, sans que le mouvement ïambique en soit détruit. Le vers ïambique le plus usité est celui de six pieds, *versus iambicus trimeter* (trimètre, c.-à-d. à 3 dipodies)

ou *senarius* (sénaire, en comptant par pieds). Il s'emploie tantôt dans certains petits poëmes seul, ou avec d'autres vers également ïambiques, tantôt dans les dialogues dramatiques, dont il est le mètre ordinaire. Dans les poëtes châtiés (comme Horace) l'ïambe peut, aux pieds impairs (1, 3, 5) se remplacer par le spondée, et (bien que plus rarement) par le tribraque, excepté au dernier pied. Il est très-rare qu'au premier et au troisième pied on remplace l'ïambe par le dactyle, ou, au premier, par un anapeste. Ce vers a d'ordinaire une césure après la thésis du troisième pied, ou, si elle ne se trouve point là, après la thésis du quatrième. La forme est ainsi la suivante (Hor. Epod. 17) :

Les poëtes comiques se permettent de plus grandes licences; ils mettent le spondée même aux endroits impairs (2, 4), et non pas seulement au sixième pied; et à chacun des cinq premiers pieds ils emploient indifféremment le dactyle et l'anapeste :

Poe|ta cum | primum ani | mum ad scri|bendum ap|pulit,
Id sibi | nego|ti cre|didit | solum|dari,
Populo ut | place|rent qvas | fecis | set fa|bulas.
Verum ali|ter e|veni|re mul|to intel|legit.
Nam in pro|logis | scribun|dis ope|ram abu|titur.
(Ter., *Andr. Prol. init.*)

Rem. 1. Les comiques emploient en outre l'ïambe tétramètre, tantôt complet en huit pieds (*octonarius*), tantôt catalectique (*septenarius*), de sept pieds plus une syllabe, ordinairement avec une diérèse après le quatrième pied et une grande liberté dans la permutation des pieds.

b. Parmi les autres vers ïambiques on trouve (dans Horace) :

Le vers ïambique dimètre :

Imbrēs nĭvēsqvĕ compărăt.

Le vers ïambique trimètre catalectique

⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑
⏑ ⏑ ⏑

Trăhūntqvĕ sīccās măchĭnæ cărīnās.

LE VERS ALCAÏQUE ENNÉASYLLABE (à 9 syllabes) :

– | ⏑ – | – – | ⏑ – | –

*Et scīn|dăt hæ|rēntēm | cŏrō|năm**.

Rem. 2. Les vers crétique et péonien ne se rencontrent que chez les comiques, et nous les omettons ici. Le choriambe a lieu, quand un mouvement dactylique à l'arsis est interrompu par une nouvelle arsis. Dans les vers qu'on appelle choriambiques, le choriambe se présente une ou plusieurs fois dans le milieu d'un vers composé; voy. le paragraphe suivant (508). Dans une seule de ses odes (3, 12), Horace a imité une forme grecque, qui consiste en ce qu'un mouvement choriambique, introduit par un anapeste (⏑ ⏑ – – ⏑ ⏑ – – ⏑ ⏑ –), se continue sans interruption jusqu'à la fin (ou, à proprement parler, par sections, dont chacune contient dix fois la série de syllabes ⏑ ⏑ – –), qu'on nomme *ionicus à minore* (ionique mineur).

VERS COMPOSÉS.

§ 508. Les VERS COMPOSÉS ont un mouvement plus ingénieux, mais qui néanmoins dans le vers même, ou, s'il est court, dans les vers avec lesquels il est joint, laisse voir un rapport facile à saisir. Quand le mouvement dactylique passe aux trochées, la forme du vers est dite alors logaœdique**.

Quelquefois devant une série dactylique ou logaœdique on place, comme introduction, un pied de deux syllabes (dit base, *basis*). Dans d'autres vers la forme choriambique se montre au milieu, et la fin est logaœdique. Les vers composés font une impression plus vive et appartiennent par leur caractère à la poésie lyrique. Les formes les plus importantes, particulièrement employées par Horace, sont les suivantes :

VERS ARISTOPHANIEN :

– ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑

Lydia, dic per omnes

VERS ALCAÏQUE DÉCASYLLABE :

– ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑

Nec virides metuunt colubras.

* Ce vers est évidemment ïambique, puisque le troisième pied est toujours un spondée, ce qui est un caractère propre de l'ïambe.

** De λόγος, discours, et ἀοιδή, chant.

VERS ARCHILOQUIEN MAJEUR :

- ⏓⏓ - ⏓⏓ - ⏓⏓ - ⏑ ⏑ - ⏑ - ⏑ - ⏓

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni.

VERS PHÉRÉCRATIEN :

- - - ⏑ ⏑ - ⏓

Vis formosa videri.

VERS GLYCONIEN :

- - ⏑ ⏑ - ⏑ ⏓

Nil mortalibus arduum est

VERS PHALEUCE (n'est pas dans Horace)

[- ⏓ - ⏑ ⏑ - ⏑ - ⏑ - ⏓
[⏑ -

Vivamus mea Lesbia atqve amemus (Catull.).

VERS ALCAÏQUE HENDÉCASYLLABE :

⏓ - | ⏑ - | - | - | ⏑ ⏑ - | ⏑ ⏓

Dulce et decorum est pro patria mori.

VERS SAPHIQUE :

- ⏑ | - - | - | ⏑ ⏑ | - ⏑ | - ⏓

Integer vitæ scelerisqve purus.

Rem. La césure peut quelquefois aussi se placer après la première syllabe brève du dactyle *.

SAPHIQUE MAJEUR :

[- ⏑ | - - | - ⏑ ⏑ - | - ⏑ ⏑ | - ⏑ | - ⏓

Cur timet flavum Tiberim tangere? cur olivum?

ASCLÉPIADE MINEUR :

- - | - ⏑ ⏑ - | - ⏑ ⏑ | - ⏑ | ⏓

Crescentem seqvitur cura pecuniam

ASCLÉPIADE MAJEUR :

- | - ⏑ ⏑ - | - ⏑ ⏑ - | - ⏑ ⏑ | - ⏑ | ⏓

Qvis post vina gravem militiam aut pauperiem crepat?

Rem. Les vers dits ASYNARTÈTES (*asynarteti*), qui se composent de deux parties unies sans lien, de sorte qu'après les parties il peut y avoir un hiatus et que la syllabe finale de la première est douteuse (*anceps*), sont avec raison, du moins dans Horace, considérés comme deux vers. On cite comme tels :

LE VERS ÉLÉGIAMBIQUE :

- ⏑ ⏑ - ⏑ ⏑ ⏓ | ⏓ - ⏑ - ⏓ - ⏑ ⏓

Fabula qvanta fui! conviviorum ut pœnitet! (Hor.)

* Le vers alcaïque hendécasyllabe se compose d'iambes avec un anapeste au quatrième pied; le saphique, de trochées avec un dactyle au troisième pied; mais ordinairement (dans Horace) à la troisième place de l'alcaïque et à la deuxième du saphique on met un spondée au lieu de l'iambe ou du trochée.



LE VERS IAMBÉLÉGIAQUE :

⏓ – ⏑ – ⏓ – ⏑ ⏓ | – ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ ⏓

Tu vina Torqvato move consule pressa meo.

§ 509. Dans les poésies lyriques il est rare qu'on emploie toujours le même vers de suite ; on accouple plutôt deux vers de différente mesure (simples ou composés), et l'on répète cet assemblage (distique), ou bien l'on réunit plusieurs lignes dont l'ensemble s'appelle strophe*. Chaque réunion de ce genre s'appelle souvent mètre. Les strophes employées par Horace (en dehors du distique) sont les suivantes :

I. La STROPHE SAPHIQUE : trois vers saphiques (§ 508) et un vers adonique (*Adonius*) (§ 504). Voy. p. ex. la 2me ode du 1er livre.

Jam satis terris nivis atqve diræ, etc.

Rem. Dans cette strophe on trouve quelquefois à la fin d'un vers une syllabe qui s'élide avec la voyelle initiale du vers suivant, Od. 2, 2, 18 :

Dissidens plebi, numero beatorum
Eximit virtus.

et un mot partagé entre le troisième vers saphique et le vers adonique ; Od. 1, 2, 19 :

Labitur ripa, Jove non probante, u-
xorius amnis.

II. La STROPHE ASCLÉPIADE PREMIÈRE : trois petits vers asclépiades (§ 508) et un glyconien (§ 508). Voy. p. ex. : la 14me ode du 1er livre :

Scriberis Vario fortis, et hostium
Victor, Mæonii carminis alite,
Quam rem cunque ferox navibus, aut eqvis
Miles, te duce, gesserit.

III. La STROPHE ASCLÉPIADE SECONDE : deux petits vers asclépiades, un phérécratien (§ 508) et un glyconien. Voy. p. ex. la 14me ode du 1er livre.

O navis, referent in mare te novi
Fluctus? O qvid agis? fortiter occupa
Portum. Nonne vides, ut
Nudum remigio latus?

* Στροφή, action de se tourner, tour.

IV. La STROPHE ALCAÏQUE : deux vers alcaïques hendécasyllabes (§ 508), un alcaïque de neuf syllabes (*enneasyllabus*) (§ 507 *b*) et un alcaïque décasyllabe (*decasyllabus*, § 508). Voy, p. ex. la 9me ode du 1er livre :

Vides ut alta stèt nive candidum
Soracte; nec jam sustineant onus
Silvæ laborantes; geluqve
Flumina constiterint acuto?

Avec élision à la fin du troisième vers, Od. 2, 3, 27 :

Sors exitura, et nos in æternum
Exilium impositura cymba.

Rem. 1. Ces strophes doivent leur nom à la poëtesse Sappho et aux poëtes Asclépiade et Alcée.

Rem. 2. Les réunions de deux vers (distiques) qu'on rencontre dans Horace peuvent encore être ici mentionnées avec les noms particuliers qu'on leur donne :

1. Le SECOND MÈTRE ASCLÉPIADIEN : un vers glyconien et le petit asclépiade (§ 508), *voy.* l'ode 3 du 1er livre :

Sic te diva potens Cypri,
Sic fratres Helenæ, lucida sidera.

Avec élision à la fin du vers glyconien, *voy.* liv. 4, od. 1, 35.

Cur facunda parum decoro
Inter verba cadit lingva silentio?

2. LE GRAND MÈTRE SAPHIQUE : un vers aristophanien et un grand vers saphique (§ 508); *voy.* liv. 1, od. 8 :

Lydia, dic, per omnes
Te deos oro, Sybarim cur properes amando.

3. Le MÈTRE ARCHILOQUIEN PREMIER : un hexamètre dactylique et un petit vers archiloquien (§ 504, *a*). *Voy.* Liv. 4, od. 7.

Diffugere nives; redeunt jam gramina campis,
Arboribusqve comæ.

4. Le MÈTRE ARCHILOQUIEN SECOND : un hexamètre et un vers ïambélégiaque (§ 508, Rem.). Si le vers ïambélégiaque est considéré comme formant deux vers, ce mètre devient alors une strophe de trois lignes. *Voy.* Epod. 11.

Horrida tempestas cælum contraxit et imbres
Nivesqve deducunt Jovem, nunc mare nunc silvæ.

Ou, en trois vers, en renvoyant à la ligne : *nunc mare nunc silvæ.*

5. Le MÈTRE ARCHILOQUIEN TROISIÈME : un ïambique trimètre (§ 507) et

un vers élégïambique (§ 509 Rem.); il peut aussi être considéré comme strophe de trois vers (Epod. 11) :

Petti, nihil me, sicut antea, juvat
Scribere versiculos, amore perculsum gravi,

Ou, en strophe de 3 vers, en renvoyant à la ligne, *amore perculsum gravi.*

6. Le MÈTRE ARCHILOQUIEN QUATRIÈME : un grand vers archiloquien (§ 508) et un ïambique trimètre catalectique (§ 507 *b*). *Voy.* Liv. I, od. 4 :

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni
Trahuntque siccas machinæ carinas.

7. Le MÈTRE ALCMANIEN : un hexamètre et un tétramètre dactylique catalectique (§ 504, *a*). *Voy.* Liv. I, od. 7 :

Laudabunt alii claram Rhodon aut Mitylenen
Aut Ephesum, bimarisque Corinthi.

8. Le MÈTRE IAMBIQUE SECOND : un ïambique trimètre et un ïambique dimètre (Epod. 1) :

Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium.

9. Le MÈTRE PYTHIAMBIQUE PREMIER : un hexamètre et un ïambique dimètre (Epod. 14) :

Mollis inertia cur tantam diffuderit imis
Oblivionem sensibus.

10. Le MÈTRE PYTHIAMBIQUE SECOND : un hexamètre et un ïambique trimètre (Epod. 16).

Altera jam teritur bellis civilibus ætas,
Suis et ipsa Roma viribus ruit.

11. Le MÈTRE TROCHAÏQUE : un trochaïque dimètre catalectique (§ 506) et un ïambique trimètre catalectique (Liv. 2, od. 18) :

Non ebur, neque aureum
Mea renidet in domo lacunar.

L'usage continu du petit vers asclépiade (§ 508) est désigné comme mètre asclépiadien premier (Liv. 1, od. 1.) :

Mæcenas, atavis edite regibus, etc.

et l'usage continu de l'ïambique trimètre, comme ïambique premier (Epod. 17) :

Jam jam efficaci do manus scientiæ, etc.

APPENDICE A LA GRAMMAIRE.

1. MANIÈRE DE MARQUER LA DATE CHEZ LES ROMAINS.

La division du temps en semaine de sept jours avec des

noms particuliers n'était point en usage chez les Romains (avant l'introduction du christianisme). Les mois étaient indiqués sous les noms que les Romains nous ont transmis, et qui sont des adjectifs, à côté desquels il faut sous-entendre *mensis*, mois, que l'on peut aussi exprimer (*mense aprili*). *Julius* (juillet) et *Augustus* (août) s'appelèrent jusqu'au temps de César Auguste *Quinctīlis et Sextīlis*, cinquième et sixième. Les jours du mois étaient indiqués d'après trois jours principaux dans chaque mois, à savoir, les Calendes (*Calendæ* ou *Kalendæ*), les Nones (*Nonæ*), et les Ides (*Iduum*), auxquels on ajoutait comme adjectif le nom du mois : *Calendæ januariæ*, les calendes de janvier; *Nonis decembribus*, aux nones de décembre; etc. On disait moins exactement *calendæ januarii*. Les calendes étaient le premier jour du mois, les nones le cinquième, et les ides le treizième; mais, dans les mois de mars, mai, juillet et octobre, les nones étaient le septième et les ides le quinzième. On comptait les jours à rebours en prenant ces trois jours principaux pour point de départ; ainsi dans la première partie du mois on comptait combien il y avait de jours avant les nones, puis avant les ides; dans la seconde partie, c.-à-d. après les ides, on comptait les jours à courir pour atteindre les calendes du mois suivant. Le jour qui précède les nones, les ides, les calendes, se marque par l'adverbe *pridie* et l'accusatif : *pridie nonas januarias*, la veille des nones de janvier; *pridie calendas februarias*, la veille des calendes de février (le 31 janvier). Le jour immédiatement précédent s'appelait le *troisième* jour avant les nones, les ides, les calendes, en faisant entrer dans l'addition le jour même des nones, des ides et des calendes; ainsi de suite, en appelant le jour antérieur, le quatrième, le cinquième, etc. Mais cela s'exprime d'une manière particulière, et qui choque sous le rapport grammatical; en effet on place *diem tertium, diem qvartum*, etc., à l'accusatif, entre la préposition *ante* et les mots *nonas, idus, calendas*, de sorte que la préposition, qui tombe sur *nonas, idus, calendas*, paraît tomber sur *diem* : *ante diem tertium nonas januarias*, le troisième jour avant les nones de janvier; *ante diem qvartum calendas februarias*, le quatrième jour avant les calendes de février (ce qui s'écrit *a. d. III Non. jan.*; *a. d. IV Kal. febr.**). Cette expression est consi-

* On trouve aussi cette construction avec les noms des fêtes : *a. d.* V. *Terminalia*, le cinquième jour avant les Terminales.

dérée comme formant un seul mot, devant lequel on peut mettre les prépositions *in* et *ex;* p. ex. : *ex ante diem III nonas junias usqve ad pridie calendas septembres*, depuis le troisième jour de juin jusqu'à la veille des calendes de septembre; *differre aliqvid in ante diem XV calendas novembres*, différer quelque chose jusqu'au 15 avant les calendes de novembre. Souvent on écrit simplement *III Non.*, qu'on a coutume de lire *tertio*[*die*] *Nonas*, mais qui peut-être doit être lu comme *a. d. III. Non.* On trouvera donc les jours du mois, indiqués à la manière romaine, en soustrayant, pour les nones, du 6 (ou du 8), pour les ides, du 14 (ou du 16), parce que le jour même des nones et des ides se compte; et, pour les calendes, en ajoutant deux au nombre de jours du mois précédent et en les soustrayant du total, parce que l'on ne compte pas du dernier jour du mois même, mais du premier du mois suivant, qui lui-même est compté.

A. D. III Non. Jan. = 3 janvier;
A. D. XVII Cal. Febr. = 16 janvier;
A. D. VIII Id. Jan. = 6 janvier;
A. *D. XIV Cal. Mart.* = 16 février;
A. D. V Id. Mart. = 11 mars.

(Dans les années bissextiles le jour intercalaire entre *A. D. VI cal. Mart.* et *A. D. VII cal. Mart.* se comptait et se marquait *A. D. bissextum cal. Mart.*, de sorte que *A. D. VII cal.*, *A. D. VIII*, etc. (en comptant à rebours) correspond comme dans le mois ordinaire de février, au 23, au 22 de ce mois.)

II. MANIÈRE DE COMPTER L'ARGENT ET CALCUL DES FRACTIONS.

a. Les sommes d'argent chez les Romains se comptaient ordinairement (excepté dans les temps les plus anciens et sous les derniers empereurs) par sesterces (*sestertius*, *nummus sestertius*, et quelquefois simplement *nummus*). Le sesterce était une monnaie d'argent, qui valait dans l'origine $2^1/_2$ as, et, plus tard, 4 as. On les compte régulièrement : *trecenti sestertii*, 300 sesterces; *duo millia sestertiorum*, deux mille sesterces (§ 37, Rem. 4). Mais pour plusieurs milliers de sesterces (*sestertii*) on emploie aussi le pluriel neutre (inusité au singulier) *sestertia, sestertiorum*, avec la valeur de mille sesterces : ainsi : *duo, septem sestertia* = *duo, septem millia sestertiorum;* et chez les

anciens écrivains c'est la manière ordinaire de compter pour les milliers ronds au-dessous d'un million.

Un million de sesterces (*sestertii*) se dit régulièrement *decies centena* (*centum*) *millia sestertiorum* (*sestertium*), quelquefois simplement *decies centena*, en sous-entendant *millia sestertium* (Hor.). Mais au lieu de cela on emploie d'ordinaire l'expression abrégée *decies sestertium* (le plus souvent avec inversion *sestertium decies*), et ainsi de suite pour les nombres plus grands : *undecies sestertium*, 1,100,000 sesterces; *duodecies*, 2,100,000; *vicies*, 2,000,000, *ter et vicies*, 2,300,000. Dans ces manières de s'exprimer, *sestertium* est pris et décliné comme un substantif neutre singulier; p. ex. : (nominatif) *sestertium qvadragies relinqvitur*, restent 40,000,000 sesterces; (accusatif) *sestertium qvadragies accepi;* (ablatif) *sestertio decies fundum emi*, j'ai acheté une terre dix millions de sesterces : *in sestertio vicies egere*, être pauvre avec 2,000,000 de sesterces. Quelquefois, quand l'ensemble de la phrase est suffisamment clair, on met l'adverbe seul, sans *sestertium*. Les grands et les petits nombres se lient de la manière suivante : *Accepi vicies ducenta triginta qvinqve millia qvadringentos decem et septem nummos*, j'ai reçu 2,235,417 sesterces (Cic., *Verr.*, 1, 14).

Sestertius s'exprime souvent par le signe Hs (proprement II *semis*, $2^1/_2$ as) lequel signe s'emploie aussi pour *sestertia* et *sestertium*. Il en résulte quelque équivoque, quand les nombres ne sont pas déclinés (la déclinaison permettant de distinguer *Hs tres* et *Hs tria*) et quand l'adjectif numéral ainsi que l'adverbe numéral sont écrits en chiffres (p. ex. *decem* et *decies* par X). On lève cette équivoque, en considérant quelle somme convient à l'ensemble *.

b. 1. Une fraction s'exprime en latin, comme en français, par le nombre ordinal et le substantif *pars* (partie); par ex. *pars tertia* (la 3me partie ou le tiers, un tiers), *qvarta*, *qvinta*, *vicesima*, le quart, le cinquième, le vingtième, etc.; la moitié, $^1/_2$, se dit *pars dimidia*. Souvent on met le mot *pars* et l'on dit simplement *tertia*, *qvarta*, etc. Toutefois on n'emploie pas *dimidia* sans *pars;* mais on dit *dimidium*, la moitié, et *dimidia hora*, demi-heure, *dimidius modius*, demi-boisseau, etc. Au lieu de *sexta*, on dit aussi *dimidia tertia*, le demi-tiers; pour

* On trouve quelquefois dans les livres imprimés le nombre mille exprimé par un trait placé au-dessus du nombre, de sorte que HSX signifie *decem millia sestertium* ou *decem sestertia*.

octava, — *dimidia qvarta*, le demi-quart. Les nombres s'ajoutent comme en français, p. ex. *duæ tertia*, $^2/_3$; *tres septimæ*, $^3/_7$; *qvintæ partes horæ tres*, $^3/_5$ d'heure. Mais quelquefois la fraction se partage en deux nombres plus petits avec le nombre 1, p. ex. : ***Heres ex parte dimidia et tertia est Capito***, Capiton est héritier pour la moitié plus un tiers, $^1/_2 + ^1/_3 = ^5/_6$ (Cic., *ad Fam.* 13, 29); ***Horæ qvattuordecim atqve dimidia cum trigesima parte unius horæ***, $14\ ^1/_2 + ^1/_{30} = 14\ ^{16}/_{30}$, quatorze heures plus une demie et un trentième (Plin., *H. N.*, 6, 39). ***Europa totius terræ tertia est pars et octava paulo amplius***, l'Europe est le tiers et un peu plus du 8me de la terre (un peu plus de $^1/_3 + ^1/_8 = ^{11}/_{24}$).

Rem. Duæ partes agri, tres partes, etc., sans indication du dénominateur signifient $^2/_3$ $^3/_4$.

2. L'*as* (monnaie de cuivre romaine) et la livre (*libra*) se divisaient en douze onces (*unciæ*), et pour chaque nombre d'onces ou douzième au-dessous de douze on avait des noms particuliers. Ces noms servaient en même temps, surtout dans les successions, dans l'arpentage, le mesurage des longueurs et le calcul des intérêts, à indiquer les douzièmes du tout, de l'héritage (qu'on appelle aussi *as*), de l'unité de mesure (dite *jugerum* ou *pes*) et de l'unité d'intérêt (un pour cent), et s'employaient aussi pour désigner les douzièmes d'autres objets. Ces noms sont, outre ***uncia***, l'once :

Sextans, $^1/_6$ ($^2/_{12}$);
Qvadrans, $^1/_4$($^3/_{12}$);
Triens, $^1/_3$($^4/_{12}$);
Qvincunx, $^5/_{12}$;
Semis (gén. *semissis*), $^1/_2$ ($^6/_{12}$);
Septunx, $^7/_{12}$;
Bes, $^2/_3$ ($^8/_{12}$);
Dodrans, $^3/_4$ ($^9/_{12}$);
Dextans, $^5/_6$($^{10}/_{12}$);
Deunx, $^{11}/_{21}$.

Libræ tres cum semisse, trois livres et demie. ***Heres ex asse***, héritier du tout, légataire universel; ***Heres ex dodrante***, héritier pour les $^3/_4$; *ex triente*, pour le tiers; *ex parte dimidia et sextante*, pour la moitié plus $^1/_6$. ***Triumviri viritim diviserunt terna jugera et septunces***, les triumvirs distribuèrent trois ar-

pents et $^{7}/_{12}$ par tête (Liv., 5, 24). *Fenus ex triente factum erat bessibus*, l'intérêt était monté de $^{1}/_{3}$ pour cent par mois à $^{2}/_{3}$ (Cic., *A. H.*, 4, 15). *Obeliscus centum viginti qvinqve pedum et dodrantis*, obélisque de 125 pieds $^{3}/_{4}$. — *Frater ædificii reliqvum dodrantem emit*, mon frère a acheté les trois quarts restants de l'édifice (Cic., *ad Att.*, 1, 14).

Rem. Semis s'emploie quelquefois aussi (chez les écrivains moins bons) comme indéclinable : *foramina longa pedes tres semis* (*et semis*), ouvertures longues de trois pieds et demi (3 $^{1}/_{2}$).

III. PRINCIPALES ABRÉVIATIONS QUI SE RENCONTRENT SOUVENT DANS LES ÉDITIONS DES AUTEURS LATINS.

A. = *Aulus.*
App. = *Appius.*
D. = *Decimus.*
G ou *C.* = *Gajus* (ou *Caius*, moins exact).
Gn. ou *Cn.* = *Gnæus* ou (moins exactement) *Cnejus.*
K. = *Kæso.*
L. = *Lucius.*
M. = *Marcus.*
M'. = *Manius.*
Mam. = *Mamercus.*
N. ou *Num.* = *Numerius.*
P. = *Publius.*
Q. *Qvintus.*
S. ou *Sex.* = *Sextus.*
Ser. = *Servius*
Sp. = *Spurius.*
T. = *Titus.*
T. = *Tiberius.*

b. AUTRES MOTS.

Cal. ou *Kal.* = *Calendæ.*
Cos. = *Consul.*
Coss. = *Consules.*
D. = *Divus* (*D. Cæsar*).
Des. = *Designatus.*
F. = *Filius.*
Id. = *Idus.*
Imp. = *Imperator.*
N. = *Nepos* (*P. Mucius P. F. Q.*).
N. (= *Publius Mucius Publii filius, Qvinti nepos*).
O. M. = *Optimus Maximus* (surnom de Jupiter).
P. C. = *Patres conscripti.*
P. M. = *Populus Romanus.*
Pont. Max. = *Pontifex Maximus.*
Q. F. F. Q. S. = *Qvod felix faustumqve sit.*
Q. B. F. F. Q. S. = *Qvod bonum felix faustumqve sit.*
Qvir. = *Qvirites.*
Resp. = *Respublica.*
S. P. Q. R. *Senatus populusqve Romanus.*
S. C. = *Senatus consultum.*
Salutem (salut, dans les lettres).
S. D. P. = *Salutem dicit plurimam.*
S. V. B. E. E. V. = *Si vales, bene est; ego valeo.* (Formule pour commencer une lettre.)
Tr. pl. = *Tribunus plebis.*

TABLE.

A.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

N.

O.

P.

P.

Q.

R.

S.

T.

U. V.

X.

Z.

FIN.

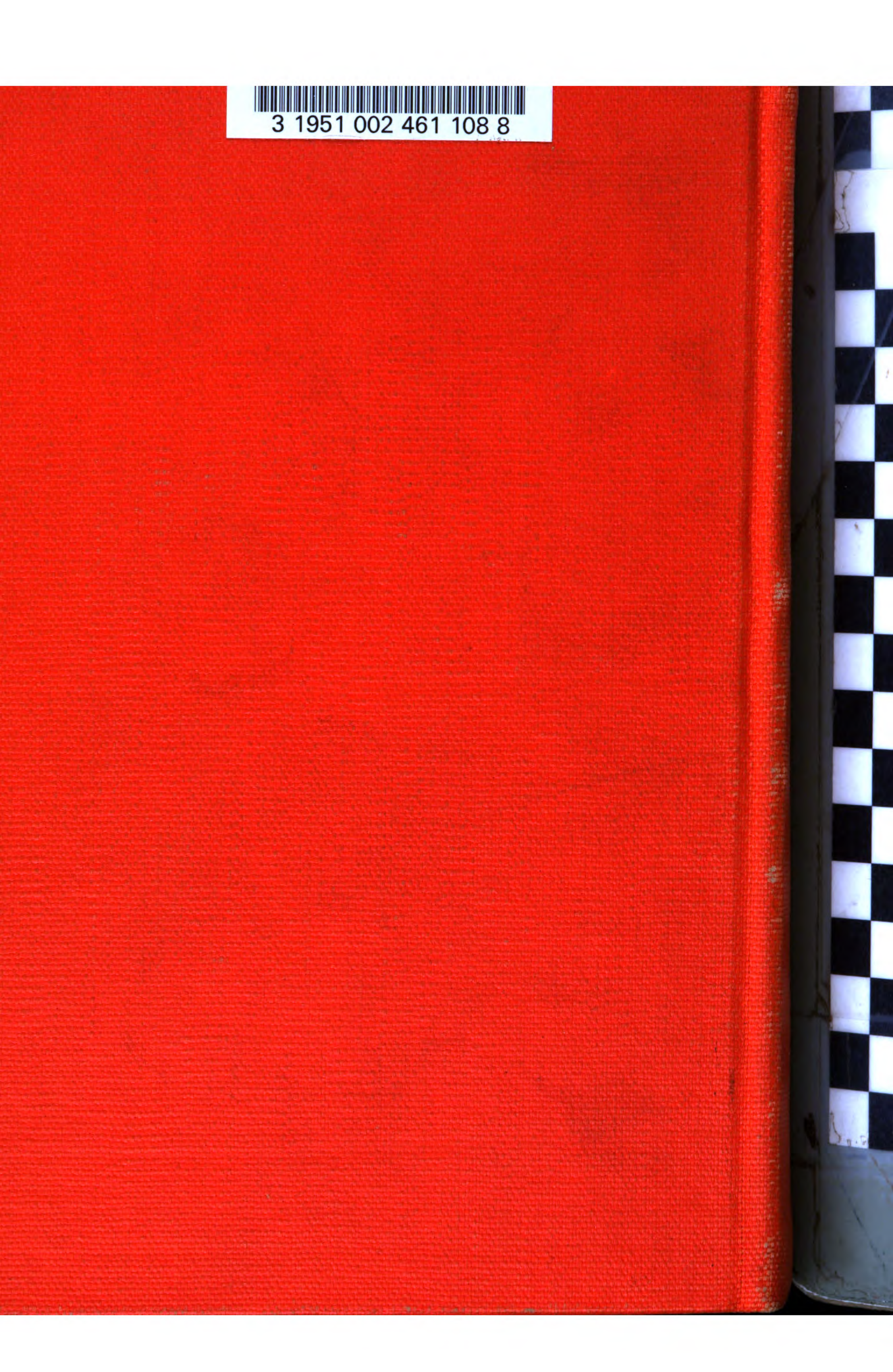


TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

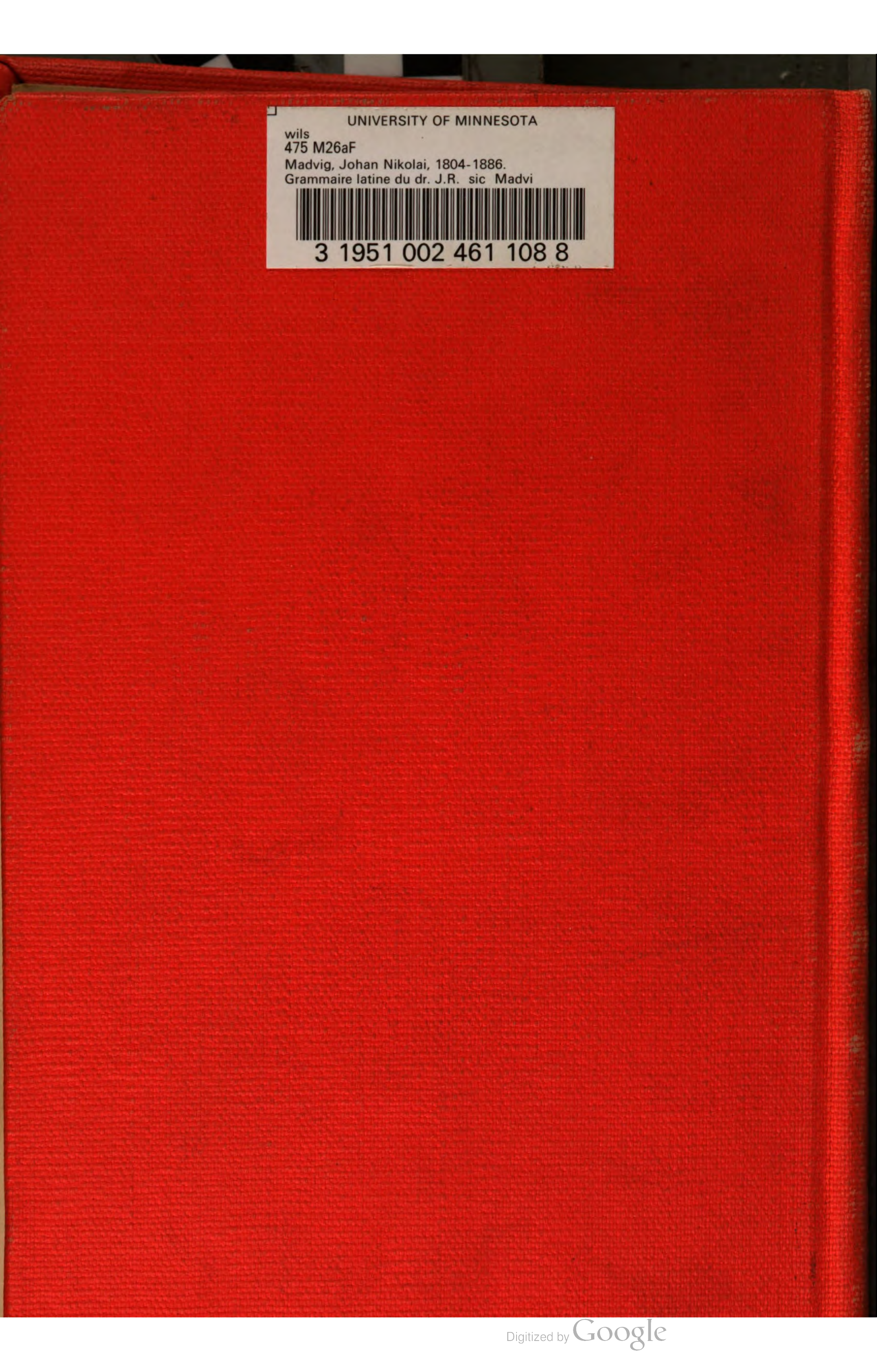









08 8


UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils
475 M26aF
Madvig, Johan Nikolai, 1804-1886.
Grammaire latine du dr. J.R. sic Madvi
3 1951 002 461 108 8